Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XCIV. — 1er JUILLET 1871.

1 Aout

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1871

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE VINGTIÈME CORPS

DE

L'ARMÉE DE LA LOIRE

La *Revue*, dans son numéro du 15 mai, a consacré une étude aux opérations de l'armée de la Loire. Cette étude nous décide à sortir de la réserve que nous nous étions imposée. Il nous semblait en effet qu'en présence des événemens terribles dont Paris était le théâtre, l'heure n'était pas venue d'entreprendre l'histoire de cette douloureuse campagne, marquée par de si tristes revers (1). De tels récits doivent être un enseignement pour l'avenir. Les conditions de pareilles recherches ne sont pas seulement le calme et l'impartialité de l'écrivain, il est encore nécessaire qu'il puisse consulter des documens difficiles à rencontrer aux heures troubles que nous traversons. Nous entendons par là les rapports de témoins oculaires libres de tout intérêt personnel, n'ayant qu'un seul but en exposant en toute sincérité ce qu'ils ont vu, la vérité et l'espoir d'être utile.

Nous n'ignorons pas que, sauf en de bien rares positions, tout exceptionnelles d'ailleurs, chacun ne voit à l'armée que quelques scènes du drame général, et de l'ensemble des opérations seulement quelques incidens le plus souvent secondaires. Nous n'étions pas nous-même dans une de ces positions; nous espérons néanmoins que nos observations, simples commentaires de ce que nous avons vu, seulement de ce que nous avons vu, auront leur utilité pour les écri-

(1) Ce n'était point l'opinion de notre collaborateur, ni celle de la *Revue*. Il est toujours temps de dire aux contemporains une partie même de la vérité, quand on le peut, et puisque l'étude dont il est question a provoqué celle de l'honorable témoin oculaire, que nous insérons volontiers malgré ses réserves, elle aura doublement servi la cause de l'histoire.

vains futurs de notre histoire générale. La sincérité est une grande force, et c'est elle qui nous a guidé.

De l'exposé général de la situation des deux armées ennemies en présence, vers la fin de novembre 1870, il semblerait résulter, dans l'étude que nous avons en vue, que l'armée française de la Loire méritait par son organisation le nom d'armée, qu'elle était placée sous les ordres d'un seul général, et qu'enfin les affaires de Ladon, Maizières, et surtout de Beaune-la-Rolande, ne furent « que des engagemens préliminaires, où nous perdions beaucoup de monde, il est vrai, mais en infligeant des pertes cruelles à l'ennemi, et qui relevaient le moral du soldat en le disposant favorablement pour une lutte plus décisive.

S'il en eût été réellement ainsi, on ne saurait de quels termes flétrir les chefs, quels qu'ils fussent, généraux ou dictateurs, qui, disposant d'une pareille armée, ne surent s'en servir que pour nous conduire à d'irréparables désastres. Hélas! la vérité seule est déjà assez triste; il suffit de l'exposer dans toute sa simplicité pour comprendre les causes de nos revers et aussi pour convaincre les esprits les plus rebelles que, dans notre siècle, ni les généraux, ni les soldats ne s'improvisent, et que, si rien en ce monde ne se recommence, ceux-là furent des insensés qui rêvaient de 92 en 1870.

I.

La retraite de l'armée des Vosges, dans les conditions déplorables où elle s'accomplit, fut un prodige d'habileté de la part du général qui la commandait, général peut-être oublié aujourd'hui, mais pour lequel tous ceux qui l'ont connu éprouvent ce respectueux dévoûment qu'inspirent seuls les hommes dignes de commander. Attaqué par ces journaux dont on peut dire qu'avant comme pendant la guerre ils ont désorganisé l'armée et paralysé ses efforts, le général Cambriels, blessé à Sedan, malade et ne se soutenant que par la plus énergique volonté, se retira devant ces attaques, contre lesquelles ne sut ou n'osa réellement le défendre le rhéteur brouillon qui gouvernait alors la France. Pourtant il ne pouvait se méprendre, lui, sur la valeur réelle d'une armée au milieu de laquelle il était accouru pour lui inoculer sa *bouillante* ardeur. Cette armée, bivouaquée autour de Besançon, sous la pluie et la neige, resta après comme avant dépourvue de tout ce qui est le plus nécessaire. Nous affirmons avec tous ceux qui en faisaient partie que quelques-uns de nos hommes n'avaient pas de souliers, que tous, sauf de très rares exceptions, n'avaient ni guêtres, ni cartouchières, ni sacs, ni effets de campement; dans une musette en toile s'entas-

saient pêle-mêle les objets de rechange, les vivres et les cartouches. Aux jours de distribution, les soldats ne pouvaient emporter les biscuits qu'ils recevaient pour quatre jours qu'en les perçant au milieu et en faisant un chapelet qu'ils passaient en sautoir sur leurs épaules. En marche, sous la pluie ou la neige, qui certes ne nous ont jamais manqué, les biscuits s'émiettaient, et les hommes restaient sans pain. Enfin, chose plus triste et plus grave dans ses conséquences immédiates, les cartouches elles-mêmes, détrempées par l'humidité, contre laquelle la toile des musettes ne pouvait longtemps les défendre, rendaient parfois leurs armes inutiles. Quant à ces armes, elles offraient le choix le plus bizarre et le plus varié, depuis le simple fusil à percussion, du modèle 1815 transformé, jusqu'au remington américain : autre source de trouble et de confusion. Le moral de la plupart de nos soldats était celui qu'un tel dénûment peut faire prévoir, surtout après une retraite marquée par autant de souffrances que celle des Vosges. J'en citerai un seul exemple, mais il suffit.

Le jour du combat de Châtillon-le-Duc, la 1re brigade de la 2e division occupait les hauteurs qui dominent le village de Pouilley-les-Vignes, le 32e régiment de marche la colline escarpée qui s'étend à gauche de la route de Besançon à ce dernier village; les habitans en avaient été requis pour aider à des travaux de fortification passagère. A cinq heures et demie, la nuit vint; le seul corps ennemi que nous eussions vu était, au coucher du soleil, à plus de 5 kilomètres au-delà du village d'Audeux, où il semblait avoir pris ses cantonnemens. Nos grand'gardes veillaient à Pouilley-les-Vignes. Certes jamais positions ne furent plus fortes, mieux à l'abri de toute surprise et plus faciles à défendre que celles qu'occupaient et la 1re brigade et le 32e de marche. Les travaux de fortification passagère se poursuivaient malgré l'obscurité. Soudain le cri : qui vive? retentit. Le villageois auquel il s'adresse, et qui remonte du village en suivant un sentier tracé au flanc de la colline, n'y répond point. Trois fois ce cri est répété sans éveiller son attention, alors la sentinelle se sauve en jetant ses armes; sa frayeur se communique aux autres sentinelles, puis au régiment presque tout entier. En vain les officiers veulent arrêter les fuyards. A minuit, 300 hommes manquaient à l'appel; 150 hommes ne rallièrent que le lendemain; l'un d'eux, dans sa fuite précipitée, s'était tué par mégarde en s'enfonçant son sabre-baïonnette en pleine poitrine.

On sait ce que sont de telles paniques, et que souvent, sous la pression de la honte qu'elles inspirent à ceux qui les ont subies, elles relèvent le moral de ces mêmes hommes et l'exaltent jusqu'à la témérité. Le 32e de marche quitta l'armée à Chagny, et plus

tard, aux combats de Nuits et de Beaune, se montra digne de son vaillant colonel, de ses braves officiers. Il est évident néanmoins que, lorsque l'armée de l'est partit de Besançon pour aller former le 20e corps de l'armée de la Loire, le général Crouzat, qui la commandait, devait d'autant plus tenir compte de pareils faits, que, malgré tous ses efforts, malgré ceux de tous les généraux placés sous ses ordres, rien n'était changé dans les conditions matérielles de l'armée.

Le temps écoulé pendant les marches qui nous conduisirent successivement à Gien et enfin à Bellegarde, en avant de la forêt d'Orléans, ne permit aucun changement favorable dans ces mêmes conditions; — on peut dire cependant qu'à cette époque les rapports incessans des chefs et des soldats avaient relevé l'esprit général de nos troupes, — l'impatience de l'action, qui animait les plus ardens, s'était répandue de proche en proche; tous nous demandions d'en finir par une action décisive avec ces marches et ces contre-marches dont nous ne comprenions guère l'utilité, et qui avaient l'air, du moins à nos yeux, non de mouvemens stratégiques, mais d'une longue retraite devant un ennemi qu'on disait partout et que nous ne voyions nulle part.

Il convient d'insister sur cette disposition nouvelle des esprits, car elle a eu une suprême importance, même au point de vue des résultats généraux de la campagne que nous entreprenions. Le 20e corps était en grande partie composé de bataillons de mobiles; la 1re brigage de la 2e division par exemple, après avoir compté le 32e régiment de marche, le régiment des Deux-Sèvres et deux bataillons du Haut-Rhin, était réduite en arrivant sur les bords de la Loire au régiment des Deux-Sèvres et à un bataillon de 1,500 hommes de mobiles de la Savoie. Une telle armée avait toutes les qualités et aussi tous les défauts des troupes jeunes, intelligentes, souvent pleines d'ardeur, mais inexpérimentées, qui en formaient le fonds essentiel. Nos mobiles obéissaient avec une régularité qui ne s'est jamais démentie à tous les ordres donnés, ils supportaient sans plainte les fatigues de nos marches incessantes, leur patiente abnégation, leur dévoûment, furent toujours à la hauteur des privations sans nombre qui leur furent imposées; mais, tout en obéissant, on raisonnait, on demandait le pourquoi des choses, et on discutait d'autant plus au bivouac les ordres reçus, que l'autorité n'apparaissait ni aux soldats, ni aux officiers, avec la sanction de l'expérience, avec le prestige des grades dès longtemps acquis. Tel général commandant une division n'était-il pas un ancien sous-officier, devenu général en faisant son apprentissage du commandement en Amérique, dans les rangs des sécessionistes?

Tel autre n'était-il pas simple capitaine au début de la guerre, ou, mieux encore, la veille et dans les rangs mêmes de l'armée où nous l'avions connu? Que ces généraux improvisés fussent dignes de leur position nouvelle par leur bravoure et leur patriotisme, là n'était pas la question. Étaient-ils par leur science militaire à la hauteur du commandement qui leur était confié? Bien des faits avaient répondu, et, comme nous cherchons avant toutes choses la vérité, qu'il nous soit permis d'en citer un, bien propre d'ailleurs à justifier les réflexions précédentes. Nous le choisissons à dessein parmi tant d'autres, parce qu'il s'agit d'un de nos compagnons les plus chers, mort héroïquement en rachetant par la bravoure du soldat les fautes du général.

Parmi ces esprits d'élite et ces cœurs généreux qui, sous le nom des *quarante*, avaient tenté de faire sauter le pont de Saverne et n'avaient échoué que par la trahison d'un maître d'école des Vosges, qui de nous n'avait remarqué le lieutenant Girard et n'était fier de son amitié? Le ministre de la guerre avait lui-même désigné ce vaillant soldat de nos guerres d'Afrique, de Crimée et d'Italie comme le plus capable d'organiser militairement cette troupe de volontaires appartenant aux classes élevées de la société, et que rien n'avait préparés aux rudes exigences de la vie guerrière. En tout, Girard s'était montré digne de ce choix. Seul, la nuit, son revolver à la main, il avait pénétré dans le camp prussien, et s'était emparé du traître dont les ignobles révélations avaient fait échouer la tentative de Saverne. En toute circonstance, il avait réclamé sa place au premier rang du danger. C'était donc un admirable soldat, un officier hors ligne. Le lendemain du premier engagement de Maizières, le commandant en chef le nomma général de brigade dans une de nos divisions. Vingt-quatre heures après la prise de possession de son commandement, sans ordres, sans reconnaissance préalable, sur la foi de je ne sais quels renseignemens inexacts qu'il n'avait pu contrôler, il se lançait dans la plus folle des entreprises et y trouvait la mort, heureusement pour lui, car il se fût demandé lui-même et aurait eu à rendre un compte terrible des 300 hommes qu'il avait fait écharper par son inexplicable conduite.

Si cet exemple, où, comme nous l'avons dit, une mort héroïque atténue du moins bien des fautes, peut faire comprendre l'opinion des soldats envers leurs chefs improvisés, il met aussi en lumière une des causes les plus actives de notre infériorité vis-à-vis des bandes prussiennes, où le courage des soldats était si rigoureusement réglé par la discipline, et le commandement par la science la plus méthodique de la guerre. Ajoutons que ces généraux de fraîche date n'avaient pas tous la mâle simplicité de Girard, et que trop

souvent, à voir leurs nombreuses escortes, la hâte de leurs aides-de-camp à retenir pour leurs quartiers-généraux les châteaux et les fermes qui eussent pu servir de cantonnemens à des bataillons entiers, alors que l'armée était obligée de bivouaquer, souvent *sans abri, sans paille et sans bois,* sous la neige et dans la boue, bien des murmures s'élevaient dans nos rangs contre tant d'insouciance pour les uns, tant d'égoïsme chez les autres, — murmures trop légitimes, si l'on songe que souvent aussi, à ces rudes bivouacs et pendant ces longues nuits d'un hiver rigoureux, nos hommes n'eurent pas même les vivres de première nécessité.

Cette disposition des esprits ne tenait pas seulement aux causes que nous avons cherché à exposer; elle se rattachait par des liens tout naturels à la situation de la France, aux tristesses de nos revers, aux douleurs de l'invasion, et aussi aux espérances fiévreuses que des bulletins, hélas! mensongers et trop vite démentis nous laissaient concevoir. Lorsque, abandonnant la région de l'est, nous apprîmes que nous allions rejoindre l'armée de la Loire après la reprise d'Orléans, nous avions hâte de prendre part à ses glorieux efforts. En voyant le temps d'arrêt qui suivit la victoire de Coulmiers, nous crûmes que le plan général reposait sur cette donnée de simple bon sens : là où 100,000 hommes, 150,000 hommes ne passent pas, 200,000 hommes font leur trouée, et nous étions pressés d'aller grossir notre armée d'un nouveau corps de 35,000 hommes, résolus à tout pour la réussite de ce plan. Plus tard, quand, après avoir rencontré le 18e corps en formation à Gien, nous le vîmes entrer en lice, quand nous-mêmes, on nous envoya camper à Bellegarde sans nous donner un seul de ces objets les plus indispensables qui nous manquaient depuis si longtemps, et qu'on nous avait tant de fois promis, nous expliquions cette hâte par la nécessité de marcher au plus vite au secours de Paris affamé, et nous vivions dans l'attente de ce grand jour où allait se décider le sort de la France. Ce jour-là, tous nous étions prêts à faire notre devoir; mais, si l'on tient compte de nos longues épreuves, de cette anxiété patriotique, de notre inexpérience militaire, on doit comprendre que tout dépendait de notre première bataille. Victorieuse, l'armée puiserait dans la victoire tous les élémens d'autres succès; vaincue, elle rejetterait sur ses chefs, avec la certitude d'avoir fait ce qui dépendait d'elle, toute la responsabilité de la défaite, et ne les suivrait plus avec confiance dans de nouvelles entreprises.

Cette journée, pour nous décisive, fut celle du 28 novembre 1870. Notre première bataille fut celle de Beaune-la-Rolande, et malheureusement ce fut un échec.

II.

Nous avons sous les yeux la carte plus qu'incomplète sur laquelle nous marquions nos campemens, — on sait que dès le début des hostilités les cartes françaises de l'état-major furent introuvables, — ce chiffon de toile imprimée suffit pour nous permettre d'établir la situation respective des deux armées en présence, ou tout au moins de notre aile droite et de l'aile gauche prussienne. Vers la fin de novembre, le 18e corps était à l'extrême droite, entre Bellegarde et Montargis. Cette dernière ville était au pouvoir des Prussiens, qui occupaient également Beaune-la-Rolande et les villages intermédiaires de Ladon, Maizières et Juranville. Le 20e corps avait son quartier-général à Bellegarde, et s'étendait des hauteurs de Fréville à Boiscommun, ayant pour objectif Beaune-la-Rolande, qu'une route directe met en communication d'un côté avec Pithiviers, quartier-général du prince Frédéric-Charles, de l'autre par Maizières avec Montargis, par où débouchaient les approvisionnemens de l'armée ennemie et les renforts qui du nord et de l'est augmentaient chaque jour son effectif. Le 15e corps, sous les ordres du général Martin des Pallières, avait son extrême droite vers Chambon, sur la lisière de la forêt d'Orléans, et son quartier-général vers Neuville et Chilleurs-aux-Bois. Les deux corps français les plus voisins en ce point ne se donnaient pas la main, puisque les points extrêmes qu'ils occupaient étaient distans de plus de 10 kilomètres, et les quartiers-généraux, qu'il faut seuls avoir en vue quand il s'agit de communications, séparés par plus de 25 kilomètres, — distance évidemment trop grande, eu égard au peu de longueur des journées en cette saison, et au mauvais état des chemins, défoncés par la pluie et couverts de neige. — Si, malgré l'éloignement de ces divers corps les uns des autres, on les regarde comme faisant tous partie d'une armée unique aux ordres du général d'Aurelle de Paladines, alors, le grand quartier-général étant à Artenay, il devient évident qu'en l'absence de toute ligne télégraphique les reliant les uns aux autres, les corps extrêmes échappaient à l'action *immédiate*, sinon directe, du général en chef. N'ayant point de documens qui en pourraient établir la réalité, nous nous bornerons à rappeler ici, comme indice de l'opinion, les bruits qui circulaient parmi nous, et d'après lesquels le 18e et le 20e corps, bien que placés sous les ordres du général d'Aurelle, agissaient néanmoins d'après ceux du ministre de la guerre. Ces bruits, que confirmerait une circulaire fameuse, véritable acte d'accusation contre le général en chef après la perte d'Orléans, expliqueraient parfaitement les marches et contre-mar-

ches qui n'avaient eu jusqu'à ce jour d'autre résultat que d'épuiser les forces de nos hommes; ils expliqueraient surtout le décousu, le manque d'ensemble des opérations qu'il nous reste à préciser, du moins dans leurs résultats généraux.

Le 24 novembre, vers neuf heures du matin, le 18e corps attaquait les villages de Maizières et de Ladon. Ce mouvement offensif donnait lieu à des engagemens divers, auxquels le 20e corps ne prit part que par l'affaire peu importante d'ailleurs où le général Girard trouva la mort, et le premier jour par sa deuxième division, lancée contre une colonne ennemie qui, descendant de Beaune-la-Rolande, menaçait le flanc gauche de nos troupes engagées sur la route de Bellegarde à Maizières. Les bataillons du Haut-Rhin, dans une charge impétueuse, y montrèrent l'entrain et l'aplomb de vieilles troupes. Au chant de *la Marseillaise*, musique en tête, bannières déployées, et sur les pas de leur vaillant commandant, le chef de bataillon Dolfüs, ils coururent à l'ennemi et le refoulèrent victorieusement. La nuit, nos troupes couchèrent sur le champ de bataille. Néanmoins ni Ladon, ni Maizières, ni Juranville, n'étaient tombés en notre pouvoir. Quelque sérieux qu'ils fussent, ces engagemens n'étaient que les préliminaires d'une action décisive; mais ils justifiaient, par la bravoure des soldats, la confiance des généraux qui venaient de prendre l'offensive. En effet, ce mouvement en avant de notre aile droite se continua en s'accentuant davantage.

Le 27 au soir, la 1re brigade de la 2e division du 20e corps vint occuper le village de Saint-Loup-des-Vignes, à 3 kilomètres de Beaune-la-Rolande, qu'il domine. Dans la nuit, la 2e brigade se portait sur Montbarrois, à 2 kilomètres de Saint-Loup, et au point du jour la première division, partant de Boiscommun, s'ébranlait à son tour dans la direction de Batilly, village qui commande le passage de l'antique chaussée connue sous le nom de *Chemin de César*. En même temps, le 18e corps reprenait sa marche en avant, un moment interrompue, sur Ladon, Maizières et Juranville, pour déboucher sur notre droite. Le village de Beaune-la-Rolande, objectif de l'armée française, allait donc être attaqué à la fois sur la gauche et au centre par le 20e corps, sur la droite par le 18e corps, c'est-à-dire, en évaluant l'effectif de ces deux corps à un minimum, par plus de 50,000 hommes.

L'importance stratégique de cette position explique nos efforts pour l'arracher à l'ennemi, ceux de l'ennemi pour la conserver. Les Hanovriens de Voght-Rheiss occupaient le village depuis plusieurs jours. Dans la prévision d'une attaque, ils en avaient fortifié les approches par des fossés profonds, barricadé toutes les rues, crénelé les maisons; ils l'avaient en un mot transformé, comme tant

d'autres de nos villes françaises tombées sans coup férir dans leurs mains, en une de ces citadelles formidables devant lesquelles nos soldats, luttant poitrine nue contre d'invisibles ennemis, ont vu tant de fois se briser leur audace. En évaluant à 25,000 hommes le corps de Voght-Rheiss, à 15,000 les divisions de renfort qui lui furent envoyées de son quartier-général par le prince Frédéric-Charles, avec une nombreuse artillerie, on voit que 90,000 hommes allaient se heurter sur une ligne de moins de deux lieues d'étendue pour se disputer la possession d'un de nos plus obscurs villages (1).

A huit heures du matin, le canon de la 1re division se fait entendre du côté de Batilly. Le signal de l'attaque générale est donné par la batterie de réserve, en position sur les hauteurs de Saint-Loup-des-Vignes; les bataillons du Haut-Rhin, musique en tête, comme à Fréville, le régiment des Deux-Sèvres, au chant de *la Marseillaise*, s'élancent sur les pas de leurs colonels (Dumay, Dolfüs, du Haut-Rhin, Rougé, des Deux-Sèvres), et balaient les Prussiens devant eux. Le bataillon de Savoie (commandant Dubois), accueilli par une fusillade terrible sur la lisière des bois qui défendent le village au sud, hésite et recule un moment; mais bientôt il est ramené au feu sous une grêle de balles par le commandant de la brigade, suivi de tout son état-major; les zouaves du brave général Vivenot débouchent sur la gauche; ils abordent l'ennemi avec leur élan d'autrefois, et sur toute la ligne le refoulent vers le village; les positions extérieures sont enlevées. Nos batteries prennent position à 400 mètres sur la hauteur à laquelle aboutit la route de Saint-Loup, et couvrent de leurs obus l'église et les grandes maisons qui l'entourent, mais sans pouvoir entamer leurs fortes murailles. Leurs projectiles, trop faibles, sont également impuissans contre les barricades qui ferment l'entrée de toutes les rues; devant ces barricades, devant les fossés qui les entourent, l'élan vic-

(1) Nous avons pris les évaluations minimum pour rester en-deçà plutôt qu'au-delà de la vérité. D'après les chiffres donnés par les documens divers, on arriverait à un total bien supérieur.

Du côté des Français, 18e corps.	25,000 hommes.
20e corps.	35,000 hommes.
Francs-tireurs et autres.	3,000 hommes.
Formant un total de	63,000 hommes.
Du côté des Prussiens, 10e corps (Hanovre).	35,000 hommes.
Deux divisions de renfort du 3e corps à 10,000 hommes chacune.	20,000 hommes.
Donnant un total de	55,000 hommes.

Ce qui porterait à 118,000 hommes le chiffre des combattans de Beaune-la-Rolande.

torieux de nos troupes s'arrête brisé. Cependant chaque maison, chaque pan de mur, chaque arbre devient un point d'attaque derrière lequel se massent nos soldats, prêts à s'élancer par la première brèche que leur ouvrira l'artillerie. Un moment l'intrépide commandant de Verdière, chef d'état-major de la 2e division, croit une des rues abandonnée par l'ennemi. Faisant franchir par un bond énorme à son cheval les obstacles qui en ferment l'accès, il y pénètre, et la parcourt dans presque toute sa longueur, sans essuyer un coup de feu. Revenant alors sur ses pas, il appelle à lui les soldats voisins, zouaves du 3e régiment, mobiles des Deux-Sèvres, de la Savoie et du Haut-Rhin, francs-tireurs de Keller, et en forme une colonne d'assaut. Lui-même, suivi du colonel Rougé, du commandant Dubois, la guide à l'attaque. Soudain, à 20 mètres du fossé extérieur, une décharge meurtrière, véritable ouragan de plomb et de fer, part de ces maisons naguère silencieuses et en apparence abandonnées. Le commandant de Verdière échappe comme par miracle; le colonel Rougé, le commandant Dubois, ont leurs chevaux tués, et se relèvent avec peine. Tous néanmoins restent prêts à recommencer leur héroïque tentative à ce poste périlleux, où ils reçoivent les félicitations du général en chef, accouru de sa personne pour seconder leurs efforts. Jusqu'au soir, la lutte se continue aussi ardente, aussi acharnée.

Ces épisodes de cette sanglante affaire montrent quelles furent la persévérance, la bravoure de nos soldats et de nos officiers. Dans tous les corps, partout, ils se montrèrent dignes les uns des autres, et pourtant non-seulement *Beaune-la-Rolande ne fut pas occupée par nos troupes, non-seulement nous n'enlevâmes pas un canon à l'ennemi*, mais encore, devant les renforts qu'il reçut de Pithiviers, et qui à quatre heures faisaient leur apparition sur le champ de bataille, l'armée française recula jusqu'à Bellegarde et à Boiscommun. Or une retraite jette toujours du trouble dans l'esprit des soldats, même les plus aguerris. Pour nos mobiles inexpérimentés, qui presque tous venaient de faire leurs premières armes, qui avaient eu ou qui croyaient avoir eu l'affaire décisive longtemps attendue, à en juger par leurs sanglans efforts et les 3,000 hommes mis hors de combat et laissés sur le champ de bataille, ce fut plus que du trouble, ce fut le découragement qui, pour un moment du moins, s'empara de leur esprit sous l'impression de la retraite. D'autres causes d'ailleurs, toutes particulières à notre armée, résultant de sa composition elle-même, aidèrent activement à cette désespérance générale; nous essaierons de les préciser.

On a vu l'attitude héroïque des bataillons du Haut-Rhin. Ce brave régiment, comme tous ceux qui ne se ménagent pas au feu,

laissa de nombreux prisonniers aux mains de l'ennemi. Les Prussiens saisirent l'occasion; ils parlèrent à ces prisonniers le langage, non de vainqueurs insolens, mais de compatriotes, déplorant une erreur fatale qui armait les uns contre les autres les enfans d'un même pays. « Vous êtes libres, » leur dirent-ils, et à tous, avec des vivres, des vêtemens, ils offrirent les papiers nécessaires pour retourner dans leurs foyers, l'argent dont ils avaient besoin pour leur voyage; ceux qui dédaignèrent de pareilles offres, et bien peu ne les repoussèrent pas, furent délivrés d'une surveillance trop active, ils purent bientôt s'échapper. De retour dans nos rangs, ils racontèrent, suivant les *prévisions* de l'ennemi, la façon dont ils avaient été traités, les singulières assertions qu'ils avaient entendues. L'œuvre de démoralisation, préparée déjà par tant de privations et de souffrances, fut rapide et profonde; huit jours après Beaune-la-Rolande, le commandant Dolfüs motivait la démission de son commandement sur le découragement de ces mêmes hommes qu'il menait naguère si intrépidement à l'attaque, sur la triste conviction où il était qu'à la première affaire nul d'entre eux ne le suivrait. Cette démission fut retirée depuis, mais qu'importe?

Dans d'autres régimens, sous des impressions différentes, se produisaient des effets identiques. La 1re brigade de la 2e division, à laquelle nous avions l'honneur d'appartenir et dont nous parlons plus souvent par cette raison même, s'était, à 6 heures du soir, ralliée presque tout entière sur le terrain qu'avaient occupé pendant l'affaire les compagnies de réserve des Deux-Sèvres, à 200 mètres du village. Les hommes, épuisés par les fatigues de la journée, étendus sur le sol humide, laissaient passer au-dessus de leur tête ces obus égarés, ces décharges de mousqueterie de plus en plus rares qui survivent encore à une longue lutte, et qui en marquent la fin. Abrités par un repli du terrain, ils attendaient, ignorant encore le résultat de la journée et prêts à toute éventualité, les ordres qu'ils auraient à exécuter. La nuit était froide et sombre. Néanmoins les flammes de l'incendie du village et des fermes environnantes l'éclairaient par places de leurs lueurs décroissantes. — De distance en distance, sur les hauteurs voisines, des feux de signaux brillaient un moment comme des phares sur la mer, et s'effaçaient quand la signification en avait été comprise. A nos pieds, devant et autour de nous, passaient et repassaient, pareils à des feux follets, les fanaux des voitures d'ambulance, venant ramasser les blessés sur l'étroit espace du théâtre de l'action, là où elle avait été la plus meurtrière. Soudain dans le silence de la nuit s'élèvent du village des chants de triomphe, — ces chants sont ceux de Vaterland. — Les ambulances se rapprochent, ce sont des ambulances prus-

siennes. Plus de doute, la victoire, que nous espérions encore, appartient à l'ennemi. Dès lors la situation de la brigade apparaît pleine de gravité, et d'une gravité que nos généraux ne peuvent ignorer. Pourtant nul ordre n'arrive pour nous fixer sur ce qu'on attend de nous. Faut-il rester sur le terrain conquis par tant d'efforts en présence de l'armée ennemie dont nous avons compté les renforts, dont nous entendons les mouvemens d'artillerie sur les routes sonores, et que nous aurons demain tout entière sur les bras? Faut-il l'abandonner sans ordres pour éviter une catastrophe qu'il est trop facile de prévoir? Trois heures se passent dans cette attente, dans cette cruelle anxiété. Les officiers envoyés à la découverte du 18e corps annoncent qu'il a évacué le terrain où vers quatre heures et demie il a débouché à droite, à 300 mètres de la brigade, pour prendre part au combat. Tous affirment que partout ils n'ont rencontré que des ambulances et des patrouilles prussiennes. A 11 heures, l'ordre est donné par le commandant de la brigade de se mettre en marche dans le plus grand silence, et de regagner Saint-Loup-des-Vignes par la route qui relie ce village à Beaune-la-Rolande. La gravité de la situation est si bien comprise de tous, que les hommes, prévenus un à un pour ainsi dire par les officiers, se forment en rang et se mettent en marche sans que le moindre bruit éveille l'attention de l'ennemi. Partis quand déjà la brigade est engagée sur la route, les chevaux de l'état-major général et de son escorte révèlent seuls aux Allemands cette retraite qui leur arrache une proie assurée. Une décharge générale des grand'gardes et des avant-postes ennemis salue nos cavaliers au passage. Quelques minutes après, ils ont rejoint la brigade, un moment retardée par le fossé dont nos pionniers coupent la route pour arrêter la marche de l'ennemi.

C'est là, dira-t-on, un incident commun à la guerre. Peut-être, et nous l'ignorons; mais, comme le premier renseignement qui nous fut donné en entrant à Saint-Loup fut que le grand quartier-général du 20e corps était à Bellegarde, à 15 kilomètres, le quartier-général de la division à Boiscommun, à 9 kilomètres, il devint évident pour tous que, sans la décision du commandant de la brigade, nous étions cernés par toute l'armée ennemie, et qu'en tout cas nous avions été abandonnés sans que nul se préoccupât de notre sort. Les réflexions que suggérait cet abandon sont faciles à deviner. Certes elles tendaient à affaiblir, sinon à détruire cette confiance des soldats dans leurs chefs que rien ne peut faire renaître quand elle s'est évanouie, et qui est assurément la première comme la plus indispensable condition de succès.

Quelle que fût d'ailleurs l'influence regrettable de ces incidens, il

en est d'autres qui vinrent la fortifier, et que nous ne pouvons passer sous silence. A quatre heures et demie, le jour du combat de Beaune-la-Rolande, le 18e corps, vainqueur à Juranville, débouchait à notre droite, et aux cris mille fois répétés : en avant! en avant! prenait part à l'action principale. Malheureusement les feux de ses bataillons ne furent meurtriers que pour nos soldats groupés autour des maisons extérieures du village, et trois fois il avait fallu répéter la sonnerie : cessez le feu! pour mettre fin à cette cruelle méprise. Enfin, le matin même du 28, le zouave Jacob fut surpris par le colonel Vivenot au moment où il revenait des avant-postes ennemis. Dans un interrogatoire sommaire, il fut constaté que depuis trois mois, chaque nuit, ce misérable allait rendre compte aux officiers prussiens qui éclairaient notre marche de la situation exacte de nos troupes. A cette époque, la croyance à la trahison, la défiance qu'elle entretenait, n'étaient que trop justifiées par tant de projets avortés, par tant de résolutions tenues pour secrètes, et que déjouait la vigilance de l'ennemi. Ici d'ailleurs la trahison était manifeste. Cet espion, caché sous l'uniforme de nos zouaves, était-il le seul? Que pouvions-nous encore contre la trahison de nos compagnons d'armes, contre l'insouciance, l'abandon même de nos chefs? Mourir? Tous le voulaient la veille du combat de Beaune-la-Rolande, avec l'espérance de vaincre et de contribuer à la délivrance de la patrie; seuls, ceux qui ne voyaient que le devoir le voulaient encore le lendemain, mais ils le voulaient sans illusion et sans espérance.

III.

Le combat ou plutôt la bataille de Beaune-la-Rolande (le chiffre élevé des troupes qui prirent part à l'action, celui des blessés, l'importance des résultats, lui méritent ce nom) fut pour le 18e et surtout le 20e corps ce que dans leur langage expressif les soldats appellent *un coup de chien*. Après un pareil effort, les troupes, même les plus aguerries et les plus confiantes, ont besoin de quelques jours de repos pour se retrouver, ou tout au moins de sentir que, pour n'avoir pas été couronnés par la victoire, leur dévoûment et leurs efforts n'ont pas été stériles, et ont servi la cause générale. L'annonce d'un succès dû à ces efforts, une marche en avant, peuvent seuls effacer l'impression de leur échec personnel. Par malheur, rien ne détruisit dans l'esprit de nos soldats les impressions que nous avons essayé de faire comprendre. Tout vint au contraire les confirmer. Une proclamation de M. Gambetta annonça bien, il est vrai, que nous avions été victorieux, et, par une singulière dérision à l'adresse du 20e corps, qui seul avait porté le poids de la

journée devant Beaune-la-Rolande, que le 18e corps et son général avaient en cette journée bien mérité de la patrie, qu'en conséquence le colonel Billot était confirmé dans son grade de général; mais déjà on savait à quoi s'en tenir sur ces proclamations, et pour nous la dictature de M. Gambetta n'était pas seulement la « dictature de l'incapacité, » suivant l'expression de M. Lanfrey, elle était surtout celle du mensonge officiel. Les actes parlaient du reste plus haut que toutes ces phrases de rhéteur creuses et sonores. Quarante-huit heures passées à nos anciens cantonnemens de Fréville, auprès de Bellegarde, avaient à peine donné le temps de rallier les traînards, qu'au bruit du canon ennemi, tonnant contre Saint-Loup-des-Vignes, nous nous mettions de nouveau en marche. Pour nous porter en avant? Non certes, mais pour nous replier sur la forêt d'Orléans, vers Nesploy et Nibelles, et, pour mieux attester que nous reculions, notre marche ou mieux notre retraite s'effectuait, comme devant un ennemi victorieux lancé à notre poursuite, par brigades en échelons. Ainsi se confirmait dans tous les esprits la conviction de notre insuccès, ainsi allait grandissant le découragement de l'armée. Ce découragement, qui se traduisait par des actes d'indiscipline chez les soldats de certains bataillons de mobiles dont il est inutile de citer ici les noms, était partagé même par les meilleurs esprits, par ceux qui, se mettant au-dessus des incidens particuliers, se préoccupaient surtout de la situation générale de l'armée et de la France. C'était peut-être un défaut; mais le nombre en était grand, on le conçoit, parmi ces jeunes hommes, intelligens, instruits, éclairés, qui dans les rangs de l'armée mobile faisaient en définitive la guerre en volontaires.

On connaissait mieux aux bivouacs de Nesploy et de Nibelles les péripéties changeantes de la lutte. Pour tous, il devenait évident que ce n'était pas seulement contre les maisons crénelées de Beaune-la-Rolande, contre ses fossés, contre ses barricades, que s'était brisé notre élan victorieux. Si nous avions reculé, c'était surtout devant les renforts qu'avaient reçus les Prussiens vers la fin de la journée. Comment deux divisions d'infanterie et les batteries d'artillerie nombreuses dont nous avions senti les coups redoutables quand, vers quatre heures, elles donnèrent à la résistance de l'ennemi une vigueur nouvelle, avaient-elles pu être détachées contre nous en présence du 15e corps? Comment ce 15e corps, si nombreux, le plus aguerri, disait-on, et assurément le mieux équipé de toute l'armée, était-il resté dans l'inaction pendant toute la journée du 28? A défaut d'ordres précis, assurant l'ensemble des mouvemens de tous les corps, n'avait-il pas entendu notre canon, et n'est-ce pas une règle générale, que nul ne peut ignorer, que les

généraux allemands avaient, eux, suivie contre nous, de marcher au canon? Si, par une attaque à fond sur Pithiviers et le quartier-général du prince Frédéric-Charles, ce corps eût secondé notre attaque, cette diversion puissante n'eût-elle pas assuré notre succès? En tout cas, l'ennemi, sans les renforts qu'il avait reçus si à propos, aurait-il pu résister le 29 à un nouveau mouvement offensif? Ce jour-là, la jonction du 18e corps, retardé par sa lutte à Juranville le 28, nous assurait une supériorité numérique incontestable, surtout en artillerie, et n'était-ce pas un gage assuré de la victoire? La réponse à ces questions était impossible au moment où, suivis d'une avant-garde prussienne dont nous ignorions la force, nous nous repliions sur la forêt d'Orléans; mais cette réponse nous fut donnée bientôt dans un conseil de guerre tenu au château de Nibelles et par le général lui-même commandant le 15e corps.

Les paroles que nous allons répéter aussi textuellement que possible révèlent une méconnaissance trop profonde de la situation militaire à ce moment décisif de la campagne pour que nous ne citions pas les noms de quelques-uns de ceux qui les ont entendues comme nous, et qui ne peuvent les avoir oubliées. Ce sont, parmi tous les généraux et les chefs de service du 20e corps, ceux du général Crouzat, qui le commandait, du général Thorton, commandant de la 2e division, du colonel Vivenot, commandant la 2e brigade de cette division.

Le général Crouzat avait dit en substance : Le 20e corps, épuisé autant par ses longues marches et le dénûment où il a été laissé depuis la retraite des Vosges que par l'effort qu'il vient de faire à Beaune-la-Rolande, a besoin de quelques jours de repos. Depuis trois mois, les hommes ont fait tout ce que l'on peut exiger de leurs forces physiques et de leur dévoûment. Il n'est que temps de leur donner enfin ce qui leur manque, ce qui leur a toujours manqué : des souliers à beaucoup d'entre eux, à tous des guêtres, des cartouchières, des sacs, si on ne veut pas que, leur moral fléchissant sous tant d'efforts et tant de privations, ils se laissent aller à un découragement trop bien justifié. — Il lui fut répondu par le général des Pallières : « Les hommes sont ce qu'on les fait; le 15e corps, lui aussi, était à mon arrivée très mal organisé, sans ordre, sans discipline. En quinze jours, tout a changé, et, je le répète, si leur moral est aujourd'hui excellent, c'est que les hommes sont ce qu'on les fait. » A ces paroles peu flatteuses pour les généraux, ses égaux, à qui elles étaient adressées, à cette comparaison très mal venue entre deux corps, dont l'un avait toujours été en marche depuis trois mois, loin de tout centre d'approvisionnement, tandis que toutes les ressources de la France avaient été, sous l'œil

de la délégation de Tours, consacrées à l'organisation de l'autre, le général des Pallières ajouta : « D'ailleurs vous voyez les Prussiens partout, et vous croyez à ce qu'on dit de leurs forces. Détrompez-vous, nous n'avons devant nous qu'un rideau de troupes sans consistance : seulement ces troupes sont habilement manœuvrées, et elles peuvent vous faire illusion; mais elles ne le font, elles ne paraissent redoutables qu'à ceux qui ne connaissent pas comme moi la tactique prussienne. » Et, pour être mieux compris par un exemple, il dit encore : « On parle du grand nombre de canons qui partout accompagnent l'armée prussienne, — on est disposé à les voir partout; — eh bien! voici ce qui se passait à Dijon : chaque jour, par une porte sortaient des batteries aux attelages reposés, aux servans d'une tenue irréprochable, aux pièces reluisantes. A une lieue de la ville, ces attelages sont couverts de boue, ces pièces brunies, ces uniformes tachés à plaisir; ces attelages rentrent alors par une autre porte, et le tour est joué, et l'on croit à la formidable artillerie prussienne! » Comme le commandant de la 1re brigade lui fit observer qu'il n'y avait pas d'illusion de ce genre à se faire, et que la puissance de la nombreuse artillerie ennemie avait été très bien constatée à l'affaire de Beaune-la-Rolande, le général, haussant les épaules, quitta brusquement la salle du conseil sur ces paroles du même officier : « puissiez-vous ne pas faire bientôt l'expérience de la réalité! »

Le lendemain ou le surlendemain peut-être avait lieu le combat de Chilleurs-aux-Bois, combat d'artillerie surtout, dont les détonations répétées nous arrivaient à travers la forêt, semblables à un feu roulant de mousqueterie. Le 20e corps à ce bruit se tint prêt à partir au premier appel, mais cet appel arriva trop tard. A onze heures et demie, la canonnade s'éteignait sans qu'on sût quel était le résultat de cet engagement si court, et dont nous ne pouvions soupçonner l'importance. Hélas! c'était une véritable défaite, et la plus funeste dans ses conséquences qui pût être infligée à l'armée de la Loire.

IV.

Il semble qu'on peut aujourd'hui, par les dispositions mêmes du général en chef ennemi, juger de la portée réelle des combats qui marquent la fin du mois de novembre, et que, sur la foi de documens officiels français, on a crus de simples engagemens préliminaires. Dès le lendemain même de la journée de Beaune-la-Rolande, le prince Frédéric-Charles, masquant ses desseins par une vigoureuse attaque sur Saint-Loup-des-Vignes, dégarnissait sa gauche

et ne laissait plus en face de notre aile droite qu'un corps d'observation de 8,000 hommes. Toutes ses forces actives étaient concentrées à Pithiviers, prêtes à tomber en masse sur le 15e corps, et lui porter un coup décisif. Pour l'état-major général ennemi, si bien informé par ses nombreux espions, et guidé d'ailleurs par une longue expérience pratique de la guerre, les affaires successives de Ladon, Maizières, Juranville et Beaune-la-Rolande surtout avaient paralysé, pour un moment du moins, l'aile droite de l'armée française. La vigueur que nous avions montrée, à laquelle nos ennemis ont rendu justice (1), leur était précisément un gage certain d'un instant de détente, et ils croyaient avec raison que quelques jours de répit leur étaient assurés de ce côté. On sait comment ils en profitèrent. Les combats victorieux du 2 et du 3 décembre, notamment celui de Chilleurs-aux-Bois, leur ouvrirent la route ou plutôt les routes d'Orléans. D'autres mettront en pleine lumière les incidens et les causes diverses qui ont transformé la défaite du 15e corps en désastre irréparable. Résolu à ne parler que de ce que nous avons vu, nous nous bornerons, malgré la sûreté de nos informations, à dire qu'il en fut ainsi, surtout parce que l'esprit, le moral des soldats était au 15e corps, comme dans l'armée tout entière, celui que nous avons dit animer l'ancienne armée des Vosges. Peut-être même, entre tous ces corps, dont nous avons pu étudier les soldats réunis à Bourges après la défaite du 15e corps à Salbris, c'est encore nos propres troupes, celles du 20e corps, que nous regarderions comme ayant été les plus solides et animées du meilleur esprit.

Nous avons déjà dit que les résultats du combat de Chilleurs-aux-Bois ne furent connus à l'aile droite que lorsqu'il était trop tard pour en atténuer les fatales conséquences. Un simple coup d'œil jeté sur la carte suffit pour montrer que, même en partant aux premiers bruits du canon, la distance qui nous séparait du 15e corps était trop grande pour que nous pussions arriver à temps sur le champ de bataille. Nous répéterons qu'à onze heures et demie la canonnade avait cessé entièrement. Nos généraux n'avaient dès lors qu'à attendre. On a écrit, rendant le général Bourbaki responsable d'une inaction qu'il est de toute injustice de lui imputer, puisqu'à cette époque il n'exerçait pas le commandement du 18e et du 20e corps, « que peut-être ces corps dans les mains d'un stratégiste habile eussent pu être jetés sur les communications de l'ennemi, et l'inquiéter sérieusement au point de le forcer à rétrograder. » Il n'en est rien. Ce mouvement fut exécuté; mais, bien que le 20e corps fût bivouaqué, non à Bellegarde, comme on le sup-

(1) Voyez les numéros du *Times* à cette époque et les dépêches prussiennes.

pose, mais plus près de Chilleurs, à Nesploy et à Nibelles, la route qui nous conduisait le plus directement sur Orléans, déjà tombé au pouvoir de l'ennemi, offrait une distance presque double de celle qui sépare cette malheureuse ville de Chilleurs et d'Artenay. Cela seul explique comment les Prussiens purent nous y devancer et y concentrer des forces imposantes qui garantissaient leur précieuse conquête contre tout retour offensif de notre armée. Cette route passe par la chaussée de Combreux, Vitry-aux-Loges, La Faye-aux-Loges et Donnery. En plusieurs points, elle avait été coupée par des tranchées profondes qui, mal comblées à la hâte, retardaient notre marche, surtout celle de l'artillerie. Néanmoins, grâce à l'ardeur de nos troupes, réveillée par l'attente du combat, vers trois heures nous avions dépassé Donnery et franchi le canal d'Orléans. Vains efforts : l'ennemi, rangé en bataille, nous attendait en avant d'Orléans avec des forces considérables. Un moment, un engagement fut imminent. Nos positions de combat étaient prises sur les hauteurs qui séparent le canal d'Orléans de la vallée de la Loire. Des informations plus exactes sur la situation de l'armée firent sans doute changer les résolutions du général en chef. Par un mouvement à gauche, nos colonnes rejoignirent la grande route qui conduit à Jargeau, le long du grand fleuve. A six heures du soir, nous étions bivouaqués sur la rive gauche. Infanterie, cavalerie, artillerie, bagages, tout avait passé sur le pont de Jargeau, — pont en fil de fer coupé avant la première occupation des Prussiens, et rétabli par eux. — Que nul désastre ne marqua ce passage précipité sur un tel pont, ce fut certes un hasard providentiel; mais notre tristesse n'en était pas moins profonde. Si nos chefs n'avaient pas cru devoir livrer un dernier combat pour le salut d'Orléans, c'est qu'Orléans était bien perdu pour la France, et la perte d'Orléans, c'était la fin de nos espérances les plus chères, la preuve trop évidente de désastres que nous ne pouvions connaître, mais qui avaient dû frapper notre armée : tristes et douloureuses conjectures qui répondaient trop bien à la réalité, tristes et douloureuses prévisions que l'avenir devait trop tôt vérifier. En effet, dès ce jour les destinées de l'armée de la Loire étaient écrites, et de fait cette armée n'existait même plus comme menace, comme obstacle à la marche de l'ennemi. Que le prince Frédéric-Charles voulût écraser soit l'aile droite, dont le général Bourbaki venait de prendre le commandement avec une abnégation patriotique dont l'histoire lui tiendra compte, soit l'aile gauche, aux ordres du général Chanzy, il le pouvait avec plus ou moins de peine, mais il le pouvait sûrement. Ces deux ailes, désormais sans communications directes, débris épars d'une armée imposante au moins par le nombre, ne

pouvaient plus agir qu'isolément. On en forma deux armées distinctes, mais chacune d'elles était désormais inférieure en nombre à la grande armée allemande, comme elle l'était depuis longtemps par l'organisation, la discipline et surtout la confiance qu'engendre le succès. Les premiers coups du prince Frédéric-Charles tombèrent sur le 16e corps. Cela devait être.

Le 16e corps couvrait Blois, Tours et toute cette partie de la France la plus riche et aussi la plus ouverte à l'invasion, tandis que Bourges, défendue par de sérieux ouvrages, armée de pièces de marine, offrait à l'armée de Bourbaki le premier point d'une résistance qui pouvait énergiquement se continuer dans les collines du Morvan et les défilés de l'Auvergne. Néanmoins, dans l'incertitude des résolutions que prendrait l'ennemi, et lorsque la deuxième défaite du 15e corps à Salbris lui permettait de nous tourner pour nous acculer à la Loire, le mouvement de concentration de toutes nos forces à Bourges était impérieusement commandé; ce mouvement, exécuté avec une hâte trop justifiée par toutes ces considérations, peut donner une mesure exacte de la cohésion, de l'ordre des différens corps qui formèrent plus tard la seconde armée de l'est, qui fut se briser devant Héricourt. Sur 2,600 hommes du régiment des Deux-Sèvres, 500 répondaient seuls à l'appel en arrivant à Bourges; des 1,200 hommes du bataillon de Savoie, 50 avaient pu seuls suivre leur énergique commandant, et c'étaient là des corps d'élite. La neige d'ailleurs n'avait cessé de tomber pendant cette longue marche de vingt-quatre heures, dépensées à franchir les 56 kilomètres qui séparaient nos bivouacs, près d'Argent, de nos premiers cantonnemens, à Bourges. Malgré la neige, les chemins étaient couverts de verglas, et ce fut un miracle que notre artillerie pût suivre, même au prix de la moitié de ses chevaux. Aussi le général en chef ne faisait-il qu'obéir aux dures exigences de la réalité quand il répondait à une dépêche de M. Gambetta, lui enjoignant *impérieusement* de partir à l'heure même de Bourges, le 10 décembre, pour secourir Blois, où tombaient les premiers obus prussiens, et le général Chanzy, dont la position était sérieusement compromise : « L'armée ne peut partir, car, si je me mettais en route, j'arriverais peut-être de ma personne, mais sûrement sans un seul homme et sans un seul canon. »

Ce que nous venons de raconter est la vérité, la vérité que nous avons vue, mais dont nous n'avons pas dit tous les détails navrans. Quant à la France, voici la vérité qu'on lui disait :

« Tours, 6 décembre.

« Le ministre de l'intérieur aux préfets et sous-préfets.

« Je suis informé que les bruits les plus alarmans sont répandus sur la situation de l'armée de la Loire.

« Démentez hardiment toutes ces mauvaises nouvelles, colportées par la malveillance dans le but de provoquer le découragement et la démoralisation.

« Vous serez strictement dans le vrai en affirmant que notre armée est en ce moment dans d'excellentes conditions, que son matériel est intact ou renforcé, qu'elle se dispose à reprendre la lutte contre l'envahisseur. Que chacun soit ferme et fort, que tous ensemble nous fassions un suprême effort, et la France sera sauvée.

« L. Gambetta. »

Ici s'arrêteront ces commentaires d'un des soldats les plus obscurs et les plus ignorés de cette désastreuse campagne. Il nous a semblé que nous avions pour les écrire un double devoir à remplir : le premier, de rendre hommage à la bravoure et au dévoûment de nos compagnons d'armes, bravoure, dévoûment méconnus, peut-être parce que souvent ce sont les ouvriers de la dernière heure qui, suivant la parole de l'Évangile, reçoivent le meilleur salaire, peut-être aussi parce que nous n'avions pas été choisis pour être les instrumens d'une volonté personnelle, et que nous n'étions que ceux de la délivrance de la patrie; — le second, celui de dire la vérité telle qu'elle nous était apparue, parce que, si l'on veut que le passé ne soit pas perdu pour l'avenir, c'est par la vérité seule que les enseignemens et les leçons qu'il contient peuvent devenir efficaces.

De toutes ces leçons, de tous ces enseignemens, celui que nous voudrions voir ressortir le plus clairement de notre récit est cette vérité trop méconnue des théoriciens de 92, admirateurs aveugles d'une époque qu'ils croyaient pouvoir recommencer : les armées, généraux et soldats, ne s'improvisent plus aujourd'hui; mais, quelque funeste que cette erreur nous ait été, il en est une plus déplorable encore : c'est celle qui nous a fait croire aux vertus de la dictature, et qui, après vingt ans d'un pouvoir personnel dont les conséquences logiques se révélaient chaque jour aux lueurs sinistres de nos ruines, poussait la France à se jeter de nouveau, pour être sauvée, dans les bras d'un homme, — moyen commode de salut en vérité, s'il n'était illusoire, et auquel ne recourent jamais les peuples inspirés du sentiment réel de la liberté. Ces peuples savent que les dictatures n'ont jamais rien sauvé, et qu'elles aboutissent toujours à quelque despotisme dégradant, despotisme d'un soldat de génie, de sophistes aux mains sanglantes, « bourreaux, barbouil-

leurs de lois, » ou bien encore d'une *commune effrénée*, tourbe sans nom de furieux, dont les monstrueux excès font pâlir les rêves sanglans des Tibère et des Néron. Pour nous, on le voit, l'homme n'est pas en cause, et, si l'on a pu accuser avec raison le dictateur que la France s'était donné de l'avoir conduite plus avant dans l'abîme, c'est qu'il était dans la logique qu'il en fût ainsi. On peut dire aujourd'hui quel était le plan à suivre pour que l'armée de la Loire fût l'armée libératrice de la France. Paris approvisionné pour deux mois encore, il fallait *former, organiser* cette armée derrière la Loire et la forêt d'Orléans, et, quand elle eût été réellement organisée, la lancer par un mouvement d'ensemble dans un effort gigantesque sur toutes les routes qui conduisent à Paris. — Sur l'une d'elles, en quelque point, on eût passé. L'armée allemande, inférieure en nombre, ne pouvait les défendre toutes à la fois. — Au lieu d'une armée, au lieu de soldats, nous avions des foules et des hommes, et même avec eux, au lieu de cette action générale et de ce coup unique frappé partout à la fois, nous avons eu les combats successifs des 24 et 25 novembre : Ladon, Maizières; 28, Beaune-la-Rolande; 2 et 3 décembre, Songy et Chilleurs-aux-Bois; enfin du 6 au 25 décembre, de Beaugency au Mans, combats glorieux où la bravoure française a jeté de vifs éclats, mais qui ne pouvaient aboutir qu'à des défaites, parce que, à égalité numérique, la victoire appartient toujours à l'armée la plus aguerrie et la mieux organisée. Ces fautes eussent pu être évitées, dira-t-on. Oui, si l'on reste dans les idées abstraites; non, si l'on fait la part de la réalité, je veux dire des passions humaines. En novembre 1870, la question semblait être non pas : comment sauver la France? mais qui sauvera la France, de Paris ou du dictateur dont elle subissait la direction fatale? Le pouvoir de ce dictateur, sa gloire si l'on veut, pour être juste peut-être, n'étaient fondés qu'à ce prix; dès lors, organisée ou non, il fallait que l'armée de la Loire courût à l'ennemi. Enfin, si de ces hauteurs du pouvoir nous descendons dans les rangs pressés de la foule, que d'ambitions vulgaires, que de vanités jalouses, que d'intérêts égoïstes ne voyait-on pas à l'œuvre! C'est que vingt ans d'un pouvoir absolu avaient tari en nous toutes les croyances généreuses, toutes les vertus rédemptrices, et que partout l'égoïsme et la lâcheté coudoyaient le dévoûment et la bravoure.

Que ce soit là le suprême enseignement de cette douloureuse histoire; puissions-nous ne jamais l'oublier, et ne chercher le remède qu'aux sources pures qui seules l'ont en elles : le culte viril de la justice, la pratique féconde de la liberté!

TH. AUBE.

LA GRÈCE

ET SES VOLONTAIRES

DANS LA GUERRE DE 1870

Le malheur, qui nous apprend à nous connaître nous-mêmes, doit nous apprendre aussi à connaître les autres. C'est surtout dans les crises douloureuses de leur existence que les particuliers font l'épreuve de ce qu'ils peuvent attendre du dévoûment et de la fidélité de leurs amis; c'est également à l'heure des désastres que les peuples éprouvés par la mauvaise fortune sont le mieux éclairés sur les sentimens qu'ils inspirent aux autres peuples. La lutte que nous venons de soutenir contre l'Allemagne nous rend du moins le service de nous montrer où sont ceux qui nous aiment, dans quel coin du monde il reste encore quelques sympathies pour la France. Avant cette épreuve, notre vanité ignorante se figurait volontiers que les souffrances d'un pays tel que le nôtre intéresseraient toute l'Europe, et qu'aucune nation ne nous verrait souffrir sans éprouver le besoin de nous porter secours. La foule se flattait même que notre infortune nous vaudrait des alliés au-delà des mers, et que l'Amérique, autrefois aidée par nos armes, nous aiderait à son tour. Toutes ces illusions de l'amour-propre national doivent se dissiper aujourd'hui, si nous ne voulons continuer à nous tromper nous-mêmes en prenant nos espérances pour des réalités. Les événemens ont prouvé qu'on s'abusait étrangement en France sur les dispositions des peuples à notre égard. Là où nous croyions recueillir les marques de sympathie que nous ne refusons guère aux malheurs des autres, ou tout au moins le souvenir des services rendus, nous

ne rencontrions que l'indifférence générale, sinon le mauvais vouloir du plus grand nombre. Non-seulement aucun état ne s'armait pour notre défense, ce qui peut à la rigueur s'expliquer par des nécessités politiques, mais nulle part, dans les grands pays où l'opinion publique dirige les affaires, elle n'imposait aux gouvernemens l'obligation d'intervenir en notre faveur : les populations nous abandonnaient en même temps que la diplomatie.

Seuls, quelques états neutres, quelques petits peuples condamnés à l'impuissance par leur faiblesse, nous témoignaient alors un attachement qu'il serait injuste et impolitique d'oublier. On sait ce que le département de la Moselle, ce que les villes de Metz et de Thionville, doivent à l'humanité du grand-duché de Luxembourg. La Suisse a été hautement remerciée de la généreuse assistance qu'elle offrait au mois de septembre 1870 à la population de Strasbourg, de l'accueil hospitalier qu'elle faisait quelques mois plus tard à notre malheureuse armée de l'est. Peut-être ne sait-on pas aussi bien quels secours nous sont venus de l'Orient, ce que la race hellénique a tenté sur tous les rivages qu'elle occupe pour nous payer la dette de Navarin et de l'expédition de Morée. Il importe cependant de ne pas laisser dans l'ombre des faits qui honorent une nation trop souvent méconnue en France. La Grèce, qui a oublié nos épigrammes pour ne se souvenir que de nos bienfaits, mérite que notre gratitude réponde à la sienne. Traitons-la comme ces amis fidèles dont on médit quelquefois dans la prospérité, mais qu'on est sûr de retrouver dans les jours difficiles, dont on ne connaîtrait pas tout le dévoûment, si l'on n'avait souffert, — auxquels on doit d'ailleurs d'autant plus d'égards et de marques d'amitié qu'on les a moins ménagés lorsqu'on se figurait qu'on n'aurait jamais besoin d'eux.

I.

La politique étrangère du gouvernement impérial, dont la guerre vient de dévoiler toutes les fautes, n'avait été ni plus habile, ni plus clairvoyante en Orient que dans le reste du monde. Elle y commettait même l'étrange et inexcusable maladresse d'y combattre, sur le seul terrain où elle pouvait le défendre sans danger pour la France, le principe des nationalités qu'elle introduisait ailleurs dans la diplomatie, et dont elle favorisait à nos portes la périlleuse expérience. Pendant qu'elle laissait la Prusse dépouiller le Danemark sous prétexte de protéger dans les duchés danois les intérêts de la race germanique, elle prenait parti en toute occasion pour la Tur-

quie contre la Grèce, pour les oppresseurs de la nationalité hellénique contre les représentans de la race grecque opprimée. Elle ne se contentait même pas de soutenir les intérêts et les prétendus droits de la Porte-Ottomane, il ne lui suffisait pas que le Turc fût maintenu en possession de toutes ses conquêtes; elle voulait qu'il fût respecté, honoré, qu'il prît rang parmi les peuples civilisés. Tandis que l'Angleterre maintenait l'intégrité de l'empire ottoman par un calcul politique dont elle ne dissimulait pas les motifs intéressés sans essayer de faire illusion au monde sur les vertus de son protégé, la France officielle entreprenait la réhabilitation morale de la race turque, et propageait le mensonge d'une civilisation musulmane. Notre diplomatie insinuait volontiers que, si les Turcs avaient conquis autrefois par le droit du plus fort la Thessalie, l'Épire, la Macédoine, la Crète, les côtes de l'Asie-Mineure, ils les gardaient aujourd'hui du droit que leur donnait leur supériorité sociale sur la race hellénique. Partout où séjournaient des représentans de la France en Orient, missionnaires, négocians, agens consulaires, il circulait parmi eux une sorte de mot d'ordre en l'honneur de la probité, de la loyauté turque, qu'on opposait avec affectation à la duplicité grecque.

Assurément les Hellènes ne méprisent ni l'habileté, ni la ruse; ils se glorifient eux-mêmes de descendre en droite ligne de l'artificieux Ulysse, type du Grec des îles, aussi bien que du bouillant Achille, type du Rouméliote; mais quoi de plus corrompu et de plus vénal que l'administration turque? Quoi de plus suspect que la probité des pachas, des juges, des fonctionnaires de tout ordre, de tous ceux enfin qui prétendent représenter la civilisation ottomane? Il serait aussi puéril d'y croire que de parler encore de la vieille honnêteté allemande après le pillage méthodique de nos maisons de campagne. Notre presse officieuse n'en essayait pas moins de nous abuser sur le compte des Turcs en leur attribuant des vertus conventionnelles, en énumérant les progrès accomplis chez eux, comme si la Turquie ne devait pas ce qu'elle fait de mieux à l'activité des étrangers, ou à l'industrie des chrétiens qu'elle compte parmi ses sujets. On connaissait même si bien les dispositions favorables des Tuileries pour la Porte-Ottomane, qu'un journaliste officiel, au retour d'un voyage en Orient, croyait plaire au souverain en rappelant qu'une jeune personne de la famille de Joséphine, enlevée autrefois par des corsaires et devenue sultane favorite, établissait un lien de parenté entre un des ancêtres du sultan et l'empereur des Français. D'autres courtisans exploitaient contre les Grecs, qu'on voulait décidément sacrifier aux Turcs, les sentimens religieux de la France en réveillant les vieilles querelles des deux

églises d'Orient et d'Occident, en parlant avec amertume du schisme de Photius.

Au fond, cette politique, si contraire aux traditions et aux véritables intérêts de la France, nous était inspirée par l'Angleterre, qui considérait comme avantageux pour elle tout ce qui fortifiait l'empire turc, comme dangereux tout ce qui l'affaiblissait. Après nous avoir entraînés à leur profit dans la guerre de Crimée, nos habiles alliés nous faisaient partager les inquiétudes que leur causaient les sympathies présumées des Grecs pour la Russie. Ils nous montraient à Constantinople l'obstacle qui devait arrêter l'ambition moscovite, en Grèce le point d'appui que les Russes trouveraient un jour dans leurs projets de conquête. C'est en effet un axiome de la diplomatie anglaise en Orient, que les Grecs, rapprochés des Russes par la communauté de la foi religieuse et de la haine contre les Turcs, sont les instrumens désignés de la politique des tsars. Rien de plus vrai, si on se place au point de vue exclusif de l'Angleterre, si on veut maintenir à tout prix l'intégrité de l'empire ottoman, et forcer les populations chrétiennes à subir indéfiniment une domination qu'elles détestent. Rien de plus faux au contraire, si on admet le droit des races opprimées à conquérir leur indépendance, si, en vertu d'un principe d'humanité supérieur aux calculs de la politique, on laisse un libre jeu aux forces nationales qui s'agitent sous l'apparente unité de l'empire ottoman. Les Grecs des provinces turques n'ont qu'une pensée, celle de s'affranchir, mais ce n'est pas pour retomber sous le joug des Russes après avoir échappé à celui des Turcs. En demandant à vivre libres, ils ne servent aucun intérêt qui leur soit étranger : ils obéissent à l'instinct le plus sacré de la nature humaine. L'Angleterre n'aurait aucun grief à faire valoir contre les Grecs, si elle ne contrariait elle-même leurs vœux les plus légitimes. C'est elle qui paraît les jeter quelquefois dans les bras de la Russie en mettant des obstacles à une émancipation que les Russes, plus avisés, feignent d'encourager. Qu'on intervertisse les rôles, et que les Anglais se montrent à leur tour plus favorables que les Russes à l'indépendance hellénique, il ne restera pas en Grèce un seul partisan de la politique moscovite. Il ne se mêle en réalité au sentiment national des Hellènes aucun attachement particulier pour la Russie, aucun désir de lui être agréable, aucune affinité de race. En revendiquant une nationalité indépendante, ils travaillent pour eux, pour eux seuls, sans aucun souci de ce qu'on pense ou de qu'on espère à Saint-Pétersbourg.

Peut-être même les Russes inspirent-ils plus de défiance aux Grecs qu'aucun autre peuple à cause des projets ambitieux qu'on leur prête. On veut bien en Grèce faire cause commune avec eux

contre le Turc, qui est l'ennemi commun, mais à la condition que la victoire devra profiter avant tout à l'affranchissement de la race hellénique, et qu'un maître nouveau ne viendra pas se substituer au maître ancien. La communauté de croyances religieuses, que les observateurs superficiels considèrent comme une cause de rapprochement entre les deux peuples, éloignerait plutôt le clergé grec de toute idée de fusion avec le clergé russe. Il y a chez les Hellènes, en religion comme en toute chose, un sentiment obstiné d'indépendance qui ne s'accommoderait pas de la suprématie religieuse du tsar. L'église grecque, qui donne son nom à une grande communion chrétienne, qui se vante de son antiquité, de ses traditions, de son histoire, se croirait humiliée et amoindrie, si elle devenait église russe. Les prêtres grecs, qui ont toujours résisté au pape de Rome, ne sacrifieraient sous aucun prétexte la liberté dont ils jouissent au sein d'une église indépendante à l'autorité absolue d'un pape du nord doublé d'un autocrate. Je demandais un jour au jeune et intelligent évêque de Paramythia, en Épire, si le clergé des provinces grecques de la Turquie verrait avec plaisir les Russes y remplacer les Turcs. « Nous y perdrions, me répondit-il; sous la domination turque, quelque dure qu'elle soit, il nous reste du moins un asile, l'église : jamais le Turc n'y pénètre, jamais il n'intervient dans les questions religieuses. Nos temples nous appartiennent et n'appartiennent qu'à nous. Le Russe nous poursuivrait jusque dans le sanctuaire au nom du pouvoir spirituel qu'il attribue à l'empereur, et nous y apporterait la volonté d'un maître. » Tous les prêtres hellènes ne sont pas aussi francs : ils acceptent même volontiers les cadeaux que la Russie envoie chaque année à leurs églises et à leurs couvens; mais tous réservent également leur indépendance et entendent rester Grecs. Ils entretiennent si peu l'amour de la Russie dans les classes populaires, sur lesquelles ils exercent une véritable influence, que le peuple, dont les sentimens intimes se traduisent souvent par des mots caractéristiques, applique généralement aux Russes un sobriquet méprisant, et emploie un des termes les plus énergiques de sa langue pour désigner les partisans supposés de la politique moscovite (1). L'Anglais au contraire, sans être aimé, in-

(1) Dans le peuple, on appelle le Russe *Kakolos,* comme pour se moquer de quelques sons de la langue moscovite qui, se reproduisant trop fréquemment, paraissent grossiers aux oreilles athéniennes. C'est ainsi que les anciens Grecs ont composé le mot *barbaros* (barbare) avec les deux syllabes les plus rudes et les plus usitées de la langue étrangère qu'ils ont entendue la première. Dans le même idiome populaire, le partisan du Russe est un *napiste,* un *napas,* c'est-à-dire un coquin et pis encore. On s'exposerait à un mauvais parti, si on se permettait d'appeler ainsi le plus humble, le plus inoffensif des Athéniens.

spire plutôt de l'estime et du respect. Quant au Français, pour lequel la langue populaire n'a inventé aucune qualification dédaigneuse, il figure dans quelques chants nationaux, notamment dans les chansons souliotes, comme le type du courage et de l'esprit chevaleresques.

Voilà pourtant le peuple que l'Angleterre et la France accusaient pendant la guerre de Crimée de soutenir en Orient les intérêts des Russes. Notre diplomatie ne voulut pas comprendre alors que ce qui séparait les Grecs de nous, c'était non pas leur attachement pour la Russie, mais leur haine contre le Turc, autrefois combattu, maintenant protégé par nous. Ce n'était pas la querelle des Russes et des puissances européennes qui touchait la race hellénique; c'était son propre intérêt engagé dans la question, la crainte qu'elle éprouvait de voir la Turquie sortir du combat plus forte, d'attendre plus longtemps la délivrance de la Thessalie, de l'Épire, des îles grecques de la Méditerranée. Pouvait-on demander à un peuple émancipé d'hier, éprouvé par des siècles d'esclavage, de faire des vœux pour ses anciens oppresseurs, pour ceux qui détiennent encore une partie des provinces dont il réclame l'affranchissement au nom des droits du sang, de la communauté de l'origine et de la langue? Les Grecs sont excusables de s'être placés à leur point de vue, et non au nôtre, pour juger la guerre de Crimée. Il faut se résigner à mettre contre soi leurs intérêts les plus chers et leurs sentimens les plus légitimes chaque fois qu'on ajoutera quelque chose à la force de la Turquie, qu'on rendra celle-ci plus capable de maintenir sa domination sur les provinces grecques de son empire. Et cependant, quoique notre politique d'alors irritât et inquiétât les populations helléniques, quoique la Russie au contraire parût soutenir la même cause qu'elles, les Russes inspirent en Grèce si peu de sympathies et de telles défiances, qu'aucun mouvement sérieux ne se produisit en leur faveur. Il ne se prêcha pas de croisade, il ne se forma pas de corps de volontaires, la jeunesse ne s'enrôla point pour aller servir dans leurs rangs. Quelques patriotes essayèrent même de distinguer la cause grecque de la cause russe en offrant leurs services aux armées alliées qui assiégeaient Sébastopol. Un Grec du Magne, M. Dimitracaracos, de la puissante famille des Mavromichalis, proposa aux deux gouvernemens de France et d'Angleterre de lever un corps de 500 Maniotes qui, en combattant à côté de nos soldats, témoigneraient de la reconnaissance que la Grèce nous garde pour d'anciens services, attesteraient son désir de rester fidèle à notre alliance. Cette offre ne fut point acceptée. On craignit sans doute de s'engager envers les Grecs, et, comme on était résolu à ne rien leur accorder de ce qu'ils espéraient, on crut

prudent de commencer par ne rien leur devoir : politique habile peut-être, mais insuffisante à coup sûr, si on se bornait à un rôle négatif, si on ne remarquait pas l'importance d'une telle manifestation, faite publiquement en notre faveur dans des conjonctures si difficiles pour la Grèce. Il y avait là un symptôme qui indiquait le courant naturel de l'opinion publique, qui montrait clairement de quel côté se porteraient les sympathies des Hellènes le jour où notre politique ne contrarierait plus leurs légitimes espérances. Il fallait que la France fût singulièrement populaire auprès des chrétiens d'Orient, et que la Russie le fût bien peu, pour que, dans une guerre où la France faisait cause commune avec les Turcs contre la Russie, il se trouvât plus de Grecs disposés à servir dans les rangs des Français que dans les rangs des Russes.

Notre diplomatie, trop souvent à la remorque de la diplomatie anglaise, n'en persista pas moins à confondre les intérêts des Grecs avec ceux des Russes, et à témoigner aux populations helléniques autant de défiance qu'elle montrait de sympathies à l'empire ottoman. On le vit surtout pendant l'insurrection de Crète. Nous qui nous faisions ailleurs les avocats et qui allions devenir les dupes du principe des nationalités, nous assistions de mauvaise grâce, non-seulement sans le favoriser, mais avec le désir évident de le voir terminé à l'avantage des Turcs, au combat inégal que livrait une poignée d'hommes pour la plus juste des causes. Le droit des Crétois était clair, d'accord avec la seule idée générale dont notre gouvernement eût pris l'initiative dans les questions de politique extérieure. Il s'agissait d'une lutte éminemment nationale, de l'effort désespéré d'un peuple asservi pour conquérir enfin l'indépendance à laquelle il aspirait depuis des siècles. — Sur d'autres points du monde, la France trouvait vingt argumens en faveur de révoltes moins légitimes. Ici, la presse officieuse n'eut que des paroles sévères à l'adresse des insurgés, et notre diplomatie ne les ménagea point. Sans doute ceux qui succombent accusent volontiers ceux qui les abandonnent. Sans ajouter foi à tous les bruits qui circulèrent alors en Orient sur l'attitude de notre marine et de nos agens diplomatiques, il est fâcheux qu'on ait pu croire à quelque connivence des bâtimens français et de la flotte ottomane dans les eaux de la Crète, plus fâcheux encore qu'un consul de France ait paru intervenir pour décider le chef de l'insurrection, l'énergique Pétropoulaki, à déposer les armes.

Cette politique menaçait de nous faire perdre les dernières sympathies de la Grèce, des sympathies qui avaient survécu à la guerre de Crimée, mais que décourageait le mauvais vouloir persistant de la diplomatie française; on put croire alors que tous les liens étaient

brisés entre la France et la race hellénique, qu'on oublierait en Grèce et le dévoûment de Fabvier et le courage de notre armée expéditionnaire, pour ne se souvenir que des griefs récens. Qui eût été témoin de l'explosion de joie avec laquelle une partie de la population athénienne accueillit l'année dernière la nouvelle de nos premiers malheurs en aurait conclu que les Grecs nous haïssaient autant qu'ils nous avaient aimés autrefois. Au premier moment, la foule, irritée contre notre gouvernement, ne fit pas de distinction entre l'empire et la France, et se félicita des revers de la politique impériale.

Ce mauvais sentiment, la diplomatie russe, qui dévoilait dès le début ses intelligences avec nos ennemis, essaya de l'entretenir en même temps qu'elle commençait la propagande la plus active au profit de l'Allemagne. Il eût suffi de lire au mois d'août 1870 un seul numéro du *Siècle*, journal d'Athènes dévoué à la Russie, pour deviner que cette puissance avait déjà pris parti contre nous pour la Prusse. On y annonçait aux Hellènes que le rôle de la France était fini dans le monde; on les engageait à ne plus tourner leurs regards de notre côté, — à tout attendre dans l'avenir des sympathies de la Russie, qui, de concert avec l'Allemagne, résoudrait un jour la question d'Orient en faveur des Grecs; on découvrait même, grâce aux notes que la légation de Prusse communiquait sans doute au journal grec, que les Prussiens étaient d'ardens philhellènes, et que le baron de Stein avait plaidé autrefois la cause de la Grèce auprès des puissances européennes. Pour nous porter le dernier coup, les partisans de la Russie relevaient soigneusement toutes les marques de sympathie que la politique française avait données aux Turcs, ces éternels ennemis de la Grèce. Il n'était pas jusqu'à l'alliance de François Ier et de Soliman qui ne nous fût reprochée comme un crime envers la race hellénique; l'inspiration de la Prusse se reconnaissait sans peine au pédantisme de ce dernier trait.

Le peuple grec heureusement ne persista point dans le premier mouvement de colère qui lui avait fait accueillir avec joie la nouvelle de nos désastres. Dès qu'il eut exhalé son ressentiment contre la politique impériale et savouré le plaisir de la vengeance, il se rappela ce que la France avait fait pour lui à d'autres époques. La sympathie pour nos malheurs succéda bien vite à la satisfaction que lui causait l'écroulement de l'empire. Il y eut alors une série de manifestations touchantes et comme un élan de toutes les forces généreuses de la Grèce vers la nation française. On ne pensa plus qu'à nos souffrances, au caractère impitoyable de la guerre qui nous était faite, au bombardement de nos villes, à l'énergie que la population déployait dans la résistance, au courage avec lequel

nous supportions tant d'épreuves. La Grèce aussi avait souffert, son territoire avait été ruiné et dévasté par un ennemi implacable; les vieux témoins de ses désastres, nombreux encore et attachés à leurs souvenirs, retrouvaient dans le récit de nos maux une image agrandie de leurs propres malheurs. D'ailleurs cette France qui se débattait sous la main de l'étranger, c'était la France des philhellènes, la patrie de tant de généreux écrivains qui avaient raconté les exploits des palikares et appelé l'Europe au secours de la Grèce, de tant d'hommes de cœur qui avaient offert leurs vies pour la liberté hellénique, la patrie de Chateaubriand et celle de Fabvier. La presse libre d'Athènes, la presse qui se tient en étroite communication avec le sentiment populaire, qui s'inspire surtout du patriotisme, se reporta avec émotion vers l'époque héroïque de la guerre de l'indépendance pour y chercher la trace de tous les services désintéressés que les Français avaient rendus à la Grèce. Il ne fut plus question alors que de notre générosité passée et de nos calamités présentes. On ne songea plus qu'à nous prouver la reconnaissance de la Grèce, à nous payer une dette nationale. Le branle était donné à l'opinion, l'idée d'une croisade pour la France, partie de la capitale, se propagea de proche en proche, de rivage en rivage, jusqu'aux extrémités du monde hellénique.

II.

A la tête de ce mouvement se plaça dès le début un homme de cœur et de l'esprit le plus distingué, M. Gennadios, professeur à l'université d'Athènes, rédacteur en chef du journal *l'Étoile*, ancien étudiant des universités allemandes, nourri des travaux de la science germanique, mais trop au courant de l'histoire de l'Allemagne, trop instruit de la nôtre pour hésiter entre un peuple qui n'a jamais rien fait pour la Grèce, dont la Grèce ne doit rien attendre dans l'avenir, et les meilleurs, les plus anciens amis de la race hellénique. Il prit le parti de la France avec une grande énergie; il exprima le premier l'opinion qu'il ne fallait pas s'en tenir à une démonstration d'amitié platonique, que, les Français ayant secouru les Grecs dans leur malheur, ceux-ci devaient à leur tour secourir les Français, et de même que la presse libérale de la restauration avait fait appel aux philhellènes de notre pays, il invita ses compatriotes à s'organiser en corps de volontaires, à quitter leur patrie pour concourir à la défense de notre territoire. Les journaux grecs dévoués à la Russie donnèrent une nouvelle preuve de leurs sympathies pour la Prusse en essayant de s'opposer à ce mouve-

ment national; mais la presse patriotique s'y associa unanimement en Grèce, hors de la Grèce, partout où la race grecque compte des représentans et des organes. *L'Indépendance hellénique* d'Athènes, rédigée en français, défendit naturellement la même cause que *l'Étoile*. A Bucharest, *l'Iris*, à Constantinople, *le Nouvelliste*, adversaire habituel du panslavisme, embrassèrent chaudement la cause de la France. A Trieste, *la Clio*, plus calme, mais connue par son impartialité et respectée de tous comme le journal le plus influent du monde grec, se prononça en notre faveur. On remarqua dans la même ville les tendances germaniques du *Jour*. On s'en étonna d'autant plus que cette feuille reçoit les inspirations de M. Rizo Rangabé; on ne s'attendait guère à rencontrer au premier rang des adversaires de la France un des hommes que la France a le mieux accueillis. Presque seul parmi ses compatriotes, le même personnage donna l'exemple étrange d'envoyer ses deux fils servir contre nous dans l'armée prussienne.

Les sympathies générales de toutes les classes et de toutes les parties du monde hellénique devaient largement nous dédommager. Nos défenseurs se recrutèrent en effet dans les rangs les plus divers de la société grecque. Officiers et soldats de l'armée régulière, accourus malgré leur serment professionnel et la menace d'un conseil de guerre, fils des vieux palikares qui avaient combattu pour l'indépendance, avocats, séminaristes, professeurs, étudians, habitans de Smyrne et de Constantinople, Épirotes et Thessaliens, enfans de la Grèce libre ou de la Grèce encore asservie, un même sentiment de patriotique reconnaissance, un même élan de généreux enthousiasme les poussait sous le drapeau français. Les jeunes gens de l'université d'Athènes, entraînés par les nobles passions de leur âge, enflammés par les paroles de M. Gennadios et par les articles de *l'Étoile*, se faisaient en grand nombre les missionnaires de cette croisade improvisée. Pendant que les plus pauvres vendaient leurs livres pour s'embarquer à leurs propres frais, les plus riches et les plus influens parcouraient les provinces pour soulever l'opinion en faveur de la France. En Messénie, le jeune Théophilopoulos réunissait dans une église les habitans de sa ville natale, et leur rappelait tous les services que les Français avaient rendus aux Messéniens pendant l'expédition de Morée. A Sparte, un avocat du groupe de la jeune Grèce, Anastase Zervéas, montait sur une ruine et parlait de la France aux Spartiates en face du château de Mistra, bâti par les Francs. Ailleurs, c'étaient les hommes les plus respectés et les plus populaires, les chefs des palikares, qui dirigeaient le mouvement et recrutaient les volontaires. A Lépante, dernier asile des familles souliotes, où vivent encore les

rares descendans de ces montagnards qui ont étonné l'Europe par leur courage, le député Plastiras, un des hommes les plus populaires et les plus estimés du pays, allait de maison en maison expliquer à chacun le devoir de reconnaissance auquel tous les Grecs étaient tenus envers le peuple français. A Nauplie, foyer des idées libérales, une femme justement célèbre réunissait chez elle et encourageait les partisans de la France.

En peu de temps, dans ce petit royaume de Grèce, à peine aussi peuplé que le département de la Seine, plus de 1,500 volontaires étaient réunis. M. Gennadios en rassemblait lui-même 1,200 autres, choisis presque tous parmi les montagnards et les Grecs les plus belliqueux, dans les vieilles familles guerrières de Souli, de l'Épire, de la Roumélie, du Péloponèse, et que devait commander un chef intrépide, le colonel Pétropoulaki, fils du dernier défenseur de la Crète. Il en serait venu un plus grand nombre, si le gouvernement prussien n'avait insisté auprès du gouvernement grec pour qu'on surveillât les côtes et qu'on s'opposât au départ. Le roi George, en sa qualité de Danois, eût volontiers favorisé la France aux dépens de la Prusse; mais son mariage avec une fille du grand-duc Constantin le plaçait en quelque sorte sous la dépendance de la Russie, et la Russie ne dissimulait pas ses préférences prussiennes. Il prit donc les mesures qu'on exigeait de lui; il envoya au Pirée de nombreuses patrouilles, et soumit à une rigoureuse surveillance les soldats de l'armée régulière, parmi lesquels on lui signalait des tentatives d'embauchage. Du reste le port était soigneusement gardé par le consul de Prusse, qui, de concert avec le commandant de place, très zélé pour les intérêts de la Russie, ne laissait partir aucune personne suspecte. Quelques militaires, ayant essayé de forcer la consigne pour s'embarquer à bord des bâtimens français, furent arrêtés et conduits par mesure disciplinaire au fort de Palamidès, où l'on compta jusqu'à 100 prisonniers retenus à la fois pour la même cause. La police et la gendarmerie faisaient des rondes de nuit si sévères entre Athènes et le Pirée, que, sur 15 séminaristes qui essayèrent de franchir cette ligne pour rejoindre les volontaires, 12 furent découverts; 3 d'entre eux seulement arrivèrent à destination, y compris un enfant de quinze ans, Kypriadès de Lépante, qui était le plus brillant élève du séminaire d'Athènes.

Ces précautions rigoureuses, mais tardives, n'avaient pas empêché les 1,500 volontaires de la première heure de partir pendant que la route était encore ouverte, les uns sur des bâtimens grecs, les autres sur des bateaux de nos Messageries nationales, où l'industrie et le patriotisme d'un agent de la compagnie leur assuraient le passage. Leur arrière-garde arrivait à Messine au commencement de

novembre, pour y apprendre la capitulation de Metz, et y voir avec colère toute la ville illuminée en l'honneur de nos ennemis. Les Grecs avaient espéré que le gouvernement français enverrait des navires croiser sur leurs côtes et recueillir les hommes de bonne volonté; mais il n'en fut rien, et le préfet de Marseille, à qui on demandait des moyens de transport, ne put en fournir aucun. Heureusement les négocians hellènes de cette ville, aussi dévoués à leur patrie d'adoption qu'à la Grèce, se firent un point d'honneur d'aider leurs compatriotes à gagner la France. Leur générosité pourvut même aux frais d'embarquement et d'entretien de beaucoup d'entre eux. Quel que soit le lieu de sa résidence, le Grec reste Grec, toujours prêt à servir de son argent ou de son crédit les intérêts de la race hellénique. S'il s'est enrichi à Londres, à Liverpool, à Malte, à Alexandrie, en France, à New-York, il se croit généralement obligé de faire quelque chose pour cette patrie qu'il rêve grande et glorieuse, dans laquelle il comprend par la pensée tous les pays habités par des Grecs, mais que la diplomatie européenne réduit aux modestes proportions du royaume de Grèce. C'est une sorte de protestation indirecte contre les combinaisons un peu artificielles de la politique. C'est en tout cas la meilleure manière d'affirmer la solidarité de tous les Hellènes, de rappeler fréquemment au monde qu'il reste encore des Grecs asservis en dehors de la Grèce libre.

La croisade pour la France devait séduire le patriotisme hellénique en réunissant des Grecs de toutes les parties de l'Orient. Où trouver une meilleure occasion de faire apparaître au monde, sous sa plus noble et sa plus vivante image, l'union de tous les enfans de la même race? Macédoniens, Épirotes, Crétois, Thessaliens, Péloponésiens, Rouméliotes, pour la première fois depuis bien longtemps, allaient combattre ensemble, à côté les uns des autres, et servir la même cause. Aussi beaucoup de familles grecques voulurent-elles contribuer de leur bourse à cette œuvre patriotique. Il se fit de grands efforts pour que l'entreprise conservât le caractère national d'un concours gratuit, absolument désintéressé, offert à l'armée française. Autant que les circonstances le permirent, les Grecs se proposèrent de se suffire à eux-mêmes, de s'armer, de s'équiper, de se nourrir à leurs propres frais, de ne rien demander à la France que le droit de mourir pour elle. Ils s'acquittaient mieux ainsi de leurs obligations envers nous; ils témoignaient surtout de la communauté de leurs sentimens et de l'étendue des sacrifices que chacun pouvait s'imposer pour une œuvre commune. Quelques-uns même se crurent obligés de prendre une part dans les charges générales de la guerre, d'aider en quelque sorte, au nom de leur pays, en leur qualité de Grecs et comme représentans de la Grèce, à soutenir le

crédit français. Pendant que les volontaires nous offraient leur sang, les banquiers nous offraient leurs capitaux. Quand la ville de Marseille émit un emprunt de 10 millions pour subvenir aux dépenses militaires, les trois premiers millions furent souscrits par une seule maison grecque; d'autres maisons souscrivirent dans une très forte proportion au reste de la somme. Ailleurs, on faisait des quêtes pour nos blessés ou pour les Français victimes de la guerre. Dans la colonie grecque de Manchester, on avait déjà réuni beaucoup d'argent pour cet objet au moment où la paix fut signée.

Il nous reste un curieux monument de la propagande que la société hellénique fit alors en notre faveur : c'est un décret (*psé-phisma*) proposé aux cinq cents familles grecques de Marseille et voté par elles. On en remarquera la couleur antique.

« Les Grecs de Marseille, y est-il dit, enfans de la grande patrie panhellénique, une et indivisible, de celle qui est libre et de celle qui se trouve encore sous le joug des barbares, s'étant réunis, ont réfléchi et résolu ce qui suit :

« Sachant que le peuple généreux de la France a toujours combattu et travaillé pour le bien des autres peuples, même contre ses propres intérêts; se souvenant que le peuple français a toujours aimé la Grèce, et avant et après sa délivrance, par une noble reconnaissance pour nos ancêtres, qui ont civilisé les peuples de l'Europe et de l'Asie; attendu qu'il a immortalisé notre guerre de l'indépendance par sa littérature et par ses beaux-arts, et surtout qu'il est accouru au secours de nos pères pendant leur lutte sacrée, que les particuliers nous ont aidés aussi bien que le gouvernement, qu'on nous a envoyé des armées et des flottes, et que le noble sang français a coulé fraternellement sur notre terre avec le sang grec; voyant aujourd'hui le peuple français tombé dans un grand danger par la faute d'un despotisme parjure et sans contrôle; considérant qu'à la suite d'une invasion sauvage il combat pour son salut, sa liberté et son honneur, et qu'avec lui sont en danger la liberté, les lois, la justice et le progrès des autres peuples, — déclarent par ces motifs que c'est un devoir sacré pour tout homme et pour toute nation de secourir le peuple français, mais que c'est principalement le devoir du peuple grec, car c'est une vertu traditionnelle des Grecs d'être reconnaissans envers leurs bienfaiteurs, — disent qu'aujourd'hui surtout la Grèce exige de ses enfans d'oublier ce qu'ils ont souffert récemment en Crète par le crime de la politique impériale, de ne se souvenir que du philhellénisme traditionnel du peuple français, et, tandis que les autres peuples ont étonné la France par leur oubli et par leur ingratitude, de l'étonner au contraire par leur amour et par leur reconnaissance : — c'est pour cela qu'ils ont décidé, en partageant le désir commun du peuple grec, de proclamer

devant Dieu et devant les hommes leurs vœux ardens pour le triomphe du peuple français, et de contribuer à l'entretien de la phalange hellénique pour payer ainsi leur dette de sang envers la France, et pour montrer que les vertus antiques se conservent toujours parmi les descendans des anciens Grecs. »

Quelques jours plus tard, les signataires de ce manifeste adressaient un appel aux négocians et aux banquiers hellènes de toutes les parties du monde en les invitant à se cotiser pour entretenir de leurs deniers les combattans grecs, tant que ceux-ci resteraient sur le sol français. Dans un langage où l'on cherchait à reproduire encore une fois l'élévation du style antique, la France y était appelée « la grande bienfaitrice des peuples et de l'humanité, la Grèce de l'Occident. » L'esprit et l'idiome des vieux Phocéens se perpétuent ainsi de siècle en siècle dans la ville qu'ils ont fondée, sans qu'aucune vicissitude altère chez leurs descendans les traits du caractère national, et diminue leur attachement pour la mère-patrie. Sous la domination romaine, sous les Arabes, sous les comtes de Provence, sous nos rois, l'indestructible vitalité de la race persiste; le Grec s'isole de ses vainqueurs, il garde, comme le Juif, sa physionomie distincte, il s'enferme dans la piété de ses souvenirs et dans le respect du passé. Après les révolutions politiques les plus violentes, le Grec survit à toutes les guerres et à toutes les conquêtes. Il a beau habiter la France, l'Angleterre, les États-Unis, il n'est devenu ni Français, ni Anglais, ni Américain : la Grèce reste sa première patrie, c'est au nom de ses pères, c'est dans leur langue qu'il parle et qu'il fait acte de citoyen.

Dès leur arrivée en France, les volontaires se mettaient à la disposition des autorités françaises, qui les distribuaient dans les différentes armées. Les uns rejoignirent l'armée des Vosges, les autres l'armée de la Loire, d'autres suivirent Bourbaki dans sa campagne de l'est, beaucoup furent envoyés dans le corps international de *l'Étoile*, qui s'organisait à Lyon. La plupart étaient des hommes résolus, quelques-uns faisaient un sacrifice douloureux en quittant leur pays. Il y avait parmi eux des pères de famille qui avaient tout abandonné pour s'enrôler sous notre drapeau. M. Gennadios vit venir un jour chez lui, à la suite d'une proclamation qu'il avait adressée au peuple hellène, un propriétaire d'Éleusis, marié, père de plusieurs enfans, qui demandait à partir pour la France. Refusé à cause de son âge, il s'embarqua furtivement le soir même, et le lendemain, du navire sur lequel il avait pris place, il écrivit à M. Gennadios pour lui recommander sa famille. Celui-là put revoir les siens; il en fut quitte pour une blessure reçue à l'armée des Vosges. D'autres

ne devaient pas rentrer dans leur pays. Parmi les plus regrettables victimes, il faut citer en première ligne le lieutenant du génie Léondaritès, d'Olympie, un des combattans de l'insurrection crétoise. Il était connu dans toute la Grèce par sa noblesse d'âme et ses aventures légendaires. Ses ennemis eux-mêmes le respectaient. On racontait qu'un soir, en Crète, pendant qu'il sortait déguisé en marin de la maison d'une jeune fille qu'il aimait, et qu'il allait voir à travers l'armée turque jusque dans un village dévasté et saccagé, il fut suivi par un Crétois musulman qui, après l'avoir observé quelque temps, lui dit tout à coup : « Tu es Léondaritès. Les ruines que nous traversons, c'est toi qui les as faites. Là étaient mes jardins et tout ce que je possédais; mais ne crains rien. Je ne t'en veux pas. Cela était écrit. Je te pardonne, car tu es un brave. » Le sort lui fut moins favorable sur notre sol; il tomba dans le rang obscur qu'il avait choisi, sous la capote du simple soldat. Les officiers grecs s'étaient fait un point d'honneur de n'accepter aucun grade dans l'armée française. Ils voulaient qu'on ne pût élever aucun doute sur leur désintéressement. D'ailleurs ils n'entendaient engager que leur propre personne, et non le corps auquel ils appartenaient. Ce n'était pas le lieutenant du génie Léondaritès, c'était le citoyen de ce nom qui venait servir la France. Pour que cette situation fût nettement établie, le noble jeune homme avait envoyé sa démission au ministre de la guerre avant de quitter la Grèce. On lui répondit en le citant comme déserteur devant une juridiction militaire. Garibaldi lui offrit inutilement le grade de commandant. Il refusa avec beaucoup de dignité en disant : « Ce ne sont pas des grades que je viens chercher ici. Si j'en voulais, il n'y en a pas de plus honorable que celui que j'occupais dans l'armée de mon pays. Je reste ce que j'ai voulu être, un simple soldat du droit, un volontaire de la bonne cause. » Quelques jours après, il était mort.

Le Maniote Stéchoulis, montagnard de haute stature, aux formes sculpturales, taillé comme un marbre antique, était un ancien officier de l'expédition de Sicile, un de ces hommes dont le dévoûment s'offre d'avance à toutes les nobles causes. Il amenait avec lui près de 200 combattans. Un corps spécial qu'on appelait la *légion hellénique* était commandé par le Messénien Vitalis, un des jeunes collaborateurs de M. Gennadios, un des rédacteurs du journal *l'Étoile*. Quand on lui demandait pourquoi il s'intéressait au sort de la France et prenait les armes pour elle, il répondait par un touchant souvenir de l'expédition de Morée. « Je suis né à Calamata, disait-il; ma ville natale avait été ruinée et incendiée par les Turcs. Les rares habitans qui survivaient encore y rentrèrent avec les troupes françaises pour réparer leurs ruines et chercher quelques débris de

leur fortune. Personne n'oublie chez nous le bien que nous firent alors les soldats français : ils soignaient et portaient dans leurs bras les petits enfans pendant que les mères travaillaient, ils aidaient les hommes à reconstruire leurs maisons, ils distribuaient du quinquina aux malades atteints de la fièvre. En allant combattre dans leurs rangs, je paie la dette de mon pays, et, quoi que je fasse pour eux, ma reconnaissance n'égalera jamais leurs bienfaits. » Quelques Hellènes avaient précédé en France le gros des volontaires, et prenaient leur part des combats, des fatigues du siége de Paris, entre autres le capitaine du génie Nicolaïdès, ancien professeur de mathématiques à l'école militaire du Pirée, Mavromichalis, descendant d'une famille illustre, et le lieutenant Bourbaki, neveu du général français de ce nom, dont on connaît l'origine grecque (1).

Les occasions de montrer leur courage ne manquèrent pas aux envoyés de la Grèce dans les différentes armées où on les dispersa. A l'armée de la Loire, un certain nombre d'entre eux faisaient partie du corps des francs-tireurs de Paris, qui ne se ménageait point. A la retraite d'Orléans, les étudians grecs sauvèrent le drapeau d'une compagnie, et furent mis à l'ordre du jour après avoir perdu la moitié des leurs. A l'attaque d'un village des Vosges, une avant-garde, tout entière composée de Grecs, ne put être secourue à temps par les Italiens qui la suivaient, et se trouva enveloppée de toutes parts. On les somma de se rendre, ils refusèrent et combattirent en désespérés. Dix-sept tombèrent sous les balles; d'autres, faits prisonniers, furent immédiatement passés par les armes. Il ne s'échappa qu'une poignée d'hommes, tous blessés, parmi lesquels on cite Constantin Bulgaris et George Calinzaros. Garibaldi signala ce glorieux et douloureux combat à l'admiration de son armée. La Grèce avait bien mérité de la France. Sur 1,500 volontaires hellènes qui, à travers mille difficultés, étaient parvenus à gagner notre sol, plus de 200 moururent au feu, sans parler des malades et des blessés.

Les survivans retournèrent dans leur pays avec tristesse, n'acceptant pas la défaite de la France, n'y voulant pas croire encore, espérant toujours une revanche pour nos armes. Les plus malheureux étaient les officiers et les soldats de l'armée régulière, que notre victoire aurait protégés, mais que le gouvernement grec, dominé par les influences russes et prussiennes, faisait emprisonner

(1) Le père du général Bourbaki, né en Grèce, prit du service en France sous le premier empire : il avait le grade de colonel dans l'armée française lorsque éclata la guerre de l'indépendance. Il alla au secours de ses compatriotes, fut blessé dans une rencontre et fait prisonnier par les Turcs, qui, suivant leur usage inhumain, lui coupèrent la tête. L'envoyé que l'amiral français avait chargé de le réclamer au nom de son gouvernement comme sujet et serviteur de la France arriva trop tard.

comme déserteurs pour les envoyer ensuite devant les conseils de guerre. Heureusement l'opinion publique les prit sous sa protection. Lorque les treize premiers d'entre eux comparurent devant les juges, la presse libérale plaida leur cause, la jeunesse d'Athènes soutint leurs défenseurs de sa présence et de ses sympathies. L'intérêt que leur sort inspirait à la population fut si général qu'on n'osa pas les condamner. Après les plaidoyers prononcés pour leur défense par le jeune Colocotioni et par un des meilleurs avocats du barreau grec, ils sortirent de l'audience acquittés et triomphans. Seront-ils tous aussi heureux? Il est permis de l'espérer, si le sentiment public continue à se prononcer en leur faveur. Tout porte à croire que les Athéniens resteront fidèles à la même cause. Ils sentent que c'est la leur aussi bien que celle de la France. Le patriotisme hellénique ne s'y trompe point. Un service ayant été commandé à l'une des églises d'Athènes pour les Grecs morts pendant la guerre dans les rangs de l'armée française, l'affluence fut énorme, et tous les patriotes se firent un devoir d'y assister.

Il y a donc en Grèce et partout où vivent des Grecs de véritables alliés de la France, des amis qui n'aiment point seulement en nous notre grandeur, notre prospérité, notre influence dans le monde, mais que le malheur n'a point détachés de nous, dont notre infortune même nous a fait connaître la rare fidélité. Nous avons reçu trop peu de témoignages de ce genre pour n'en pas estimer le prix. Il ne suffit pas néanmoins à notre instruction politique de savoir dans quelle partie du monde nous conservons notre crédit, et d'en témoigner notre gratitude à ceux qui le méritent. A moins de continuer, comme nous le faisons depuis trop longtemps, à vivre dans l'ignorance de ce qui se passe à l'étranger, il nous est nécessaire de démêler avec soin les motifs souvent divers de l'attachement qu'on nous porte.

Pour un observateur attentif, il n'y a rien d'absolument simple dans les relations qui rapprochent ou qui divisent les peuples. Les rapports internationaux se composent de nuances délicates, comme la plupart des rapports qui existent entre les hommes. Le sentiment y entre pour quelque chose, non pour tout. Il serait même regrettable qu'il ne s'y mêlât point un peu de cet intérêt bien entendu qui rend plus sensibles les affinités naturelles et consolide les alliances. Si l'on découvrait qu'en nous restant fidèles les Grecs ne pensent pas seulement à nous, mais qu'ils pensent aussi à eux-mêmes et aux destinées de leur race, ce serait un motif de nous réjouir plutôt que de nous affliger. Leur affection nous paraîtrait plus solide encore et plus durable, si elle se confondait avec leur politique nationale.

Les hommes intelligens, les esprits vigoureux et patriotiques qui se mirent à la tête de la croisade pour la France ne nous laissent à cet égard aucun doute. Ils connaissent trop bien la nature humaine pour s'être contentés, lorsqu'ils s'adressaient à leurs compatriotes, de considérations sentimentales, pour n'avoir parlé que de la reconnaissance qu'on nous devait sans y ajouter quelques argumens décisifs, quelques motifs déterminans tirés de l'intérêt même du peuple grec. Il ne leur fut pas difficile de prouver que nous seuls en Europe, quand nous aurions reconquis un gouvernement libre, pourrions aider sincèrement la Grèce, tout au moins de notre influence morale, peut-être plus efficacement encore, à réaliser ses espérances politiques. Qu'attendre de l'Angleterre, dont la diplomatie ne travaille en Orient qu'à maintenir par tous les moyens l'intégrité de l'empire turc, — de la Russie, qui rêve de porter l'empire des tsars jusqu'à Constantinople, — de l'Autriche en lambeaux, de la Prusse tout occupée d'elle-même, incapable d'ailleurs d'aucun effort généreux en faveur d'un autre peuple? La France seule, disaient-ils, la France, qui ne poursuit en Orient aucun établissement pour son propre compte, qui ne réduit pas toute la politique à l'emploi de la force matérielle, qui croit aux forces morales, comprend ce qu'il y a de sacré dans les revendications de la race hellénique, et les favorisera un jour, comme elle les a favorisées dans le passé. Son génie n'est-il pas le génie même de la civilisation? N'a-t-elle pas prouvé autrefois à la Grèce qu'il n'y a rien de supérieur pour elle au droit que réclament les peuples asservis de s'appartenir à eux-mêmes, de secouer le joug de la domination étrangère? Si un gouvernement absolu l'a détournée de sa voie, la liberté la ramènera à sa politique traditionnelle; si elle traverse maintenant une épreuve redoutable, elle en sortira retrempée, et se relèvera avec une force nouvelle. On connaît sa vigueur et la facilité avec laquelle elle répare ses pertes. Ne semblait-elle pas mourante en 1815? Quelques années après, elle envoyait en Grèce ses volontaires et ses soldats. Vous voulez étendre la Grèce jusqu'aux pays qu'habite votre race, ajoutaient nos amis, jusqu'à l'Olympe et jusqu'à la Crète. Pensez-y bien. Le véritable chemin de l'Épire, de la Thessalie, des îles, c'est la France; c'est en passant par la France que vous y arriverez un jour. Pour un Grec qui se dévouera à une cause française, peut-être des milliers de Français se dévoueront-ils à la nôtre.

On ne résistait guère à des raisons si persuasives, à l'espoir de ne pas perdre le fruit de sa reconnaissance, de recevoir un jour l'intérêt de ses services. Le Grec a le génie et la patience du commerçant : il sait que les meilleures opérations se font quelquefois à long terme, qu'il convient de risquer quelque chose dans le présent pour

obtenir un bénéfice éloigné. En même temps il est fier et il aime la gloire. Ne nous prendra-t-on pas pour des aventuriers? ne nous confondra-t-on pas avec ces bandes affamées qui ne vont chercher en France qu'une occasion de faire fortune, qu'une proie à dépouiller? disaient avec inquiétude les premiers volontaires héllènes. Leurs chefs ne les rassuraient qu'en leur promettant de ne laisser à la charge du gouvernement français ni leur équipement, ni leur nourriture, ni leur solde. Des fonds grecs, fournis par les riches familles des négocians hellènes, devaient suffire à tous leurs besoins. — C'est bien, répondaient-ils; dans ces conditions, nous pouvons partir avec honneur. La vie n'est rien, et nous en faisons d'avance le sacrifice; mais parlera-t-on de nous? nos noms mourront-ils avec nos personnes? — Les Athéniens du temps de Périclès n'auraient point pensé autrement. Le désir d'occuper le monde de soi trouble encore le rêve du Grec le plus obscur. — Vous savez, leur disait-on, pour satisfaire ce besoin du caractère national, qu'il n'y a pas de langue plus répandue que la langue française; les livres français donnent la gloire, ils vous immortaliseront.

Il ne dépend pas de nous de tenir une promesse qu'une amitié indulgente a faite en notre nom, qu'un Chateaubriand et un Lamartine pourraient seuls acquitter. Ce qui dépend de nous, ce que nous devons à la Grèce, c'est de ne tromper aucune des espérances qu'elle fonde sur le génie français, de demeurer fidèles aux meilleurs souvenirs de notre passé, de reprendre une tradition trop longtemps interrompue. La France qu'on aime en Orient, à laquelle tous les peuples faibles rendraient bientôt leur confiance et leur amour, n'est pas cette France livrée à la volonté d'un homme qui a déconcerté et lassé l'Europe par la versatilité de sa politique, qu'on a vue successivement prendre les armes au profit des Italiens pour leur donner la Lombardie, et contre eux pour leur fermer le chemin de Rome, imposer un prince autrichien à une république mexicaine, et abandonner le Danemark aux convoitises de la Prusse. De 1815 à 1849, des gouvernemens libres donnaient de nous au monde une opinion plus favorable. Il y avait alors dans le pays un sentiment de la dignité nationale, un souci des affaires publiques, un contrôle des gouvernés sur les gouvernans qui n'eût permis à aucun pouvoir d'user les forces de la France en vaines expéditions, mais qui n'eût toléré non plus aucun oubli du droit des faibles, aucun abandon des justes causes. C'était le temps où nous affranchissions la Grèce, où nous faisions de la Belgique une nation indépendante, où nos bienfaits ne laissaient derrière eux aucune amertume, où la France ne retirait pas d'une main ce qu'elle avait donné de l'autre, où les peuples comptaient sur nous comme sur les défenseurs na-

turels de la justice internationale. Il n'y avait pas une race opprimée qui n'attendît de nous sa délivrance ou l'adoucissement de ses maux, qui ne sût que notre diplomatie la défendrait au besoin, si nos armes ne pouvaient la secourir. Ce noble rôle que le génie positif et dur de l'Allemagne prussienne ne jouera jamais, ce protectorat moral des états faibles, des populations asservies, il dépend de nous de le ressaisir encore malgré tous nos malheurs. Il ne s'agit pour cela ni de tirer l'épée hors de propos, ni de prendre en toute occasion une attitude menaçante. Qui donc oserait aujourd'hui conseiller à notre pays une politique belliqueuse? Pour recouvrer l'autorité que nous avons perdue, il nous suffit de croire encore à la vertu qu'ont les principes dans les rapports des nations entre elles, d'en redevenir les représentans pacifiques; mais résolus, de donner une voix à toutes les plaintes de la conscience européenne, de ne laisser ni se tenter, ni s'accomplir sous nos yeux aucune entreprise violente contre la liberté d'un peuple sans rappeler aux forts les principes supérieurs de la morale éternelle. On reconnaîtra la France quand on n'entendra sortir de la bouche de ses diplomates qu'un langage humain et généreux, quand sa politique se confondra avec celle du droit, et lorsque, sans menaces, sans forfanterie, avec la seule force que donne le sentiment du devoir accompli, de la justice défendue, elle redeviendra en Europe la consolation de ceux qui souffrent, l'interprète de ceux qui espèrent.

A. Mézières.

LES

AFFAIRES DE CHINE

LA MISSION DE M. BURLINGAME ET LE MASSACRE DE TIEN-TSIN.

I.

A la suite de l'expédition anglo-française de 1859, l'attitude du gouvernement chinois parut pendant plusieurs années favorable aux intérêts européens. La leçon avait été rude; on ne peut dire cependant qu'elle eût été humiliante, car le point d'honneur en Chine a un objectif qui n'est pas le nôtre. Des bandes immenses d'hommes armés mises en déroute par quelques compagnies de soldats occidentaux, le pillage du palais d'été de l'empereur, la capture de Canton et de Pékin, c'était assez pour inspirer une terreur durable. Le baron Gros et lord Elgin n'avaient pas au surplus abusé de la victoire. Aux stipulations insérées dans le traité de Tien-tsin l'année précédente, les plénipotentiaires de France et d'Angleterre n'avaient ajouté qu'une indemnité de guerre bien inférieure aux dépenses réelles de la campagne; peut-être cette modération fut-elle affaire de sentiment plutôt que de calcul. La clémence après la victoire, aussi bien que la fermeté d'âme dans l'adversité, sont des qualités propres aux nations très civilisées; les hommes de race inférieure en profitent sans se croire obligés de s'y conformer à l'occasion. La paix conclue, Chinois et Européens avaient repris leurs relations habituelles, avec moins d'arrogance d'une part et plus de sécurité de l'autre. Les missionnaires catholiques continuaient leur œuvre de charité; les balles de soie s'empilaient plus nombreuses

que jamais sur les quais de Shang-haï; les négocians de Hong-kong débitaient leur opium en plus grande quantité que par le passé.

Au sud, au nord et à l'ouest, des troubles intérieurs d'une étendue formidable mettaient alors en question l'existence même du Céleste-Empire. Ébranlée jusque dans ses fondations par l'invasion étrangère, la vieille société chinoise était à la recherche d'un nouvel état d'équilibre. La dynastie mandchoue qui règne à Pékin est aussi faible maintenant que l'était la dynastie indigène qu'elle a supplantée il y a deux siècles. En principe, la Chine est un type de monarchie absolue avec un pouvoir centralisé à l'extrême. L'empereur nomme et révoque tous les magistrats et tous les officiers; ses ordres pénètrent partout. En fait, cet empire est partagé en dix-huit gouvernemens, dont les autorités locales n'ont qu'une déférence apparente pour le chef de l'état. Comment en serait-il autrement? Le territoire est immense; les communications sont lentes: l'administration des mandarins, qui est très corrompue, se dérobe autant que possible au contrôle supérieur. Pékin est d'ailleurs mal situé en tant que capitale. Cette ville, rapprochée de la frontière, accessible par un fleuve qui gèle quatre mois chaque hiver, était une base d'opération convenable pour des envahisseurs dont le pouvoir n'était pas encore solide : ils y restaient à faible distance des steppes d'où ils sortaient, et où ils seraient retournés, si la population native avait été rebelle à leur joug; mais, pour un gouvernement bien établi, Pékin est trop éloigné des provinces centrales de l'empire. La vraie capitale devrait être Nankin ou Hang-tchou, et c'est effectivement aux alentours de ces cités que les insurrections ont eu le plus de force et de consistance.

Le trône impérial fut menacé sur divers points en même temps. Dans les provinces frontières de Yun-nan et de Szé-tchuen, les musulmans s'étaient soulevés contre le despotisme chinois. On a peu de détails sur l'origine et la marche de cette insurrection, qui semble en définitive avoir complétement réussi. Il n'est guère douteux que les mahométans qui habitent entre le Thibet, le Turkestan et les provinces centrales de la Chine ont reconquis leur indépendance politique et religieuse; mais le succès de ces insurgés, s'il est durable, comme il y a lieu de le croire, n'aura pas d'influence sérieuse sur la zone orientale où se bornent jusqu'à présent les opérations du commerce européen. Au contraire, la secte politique des taïpings, qui ne se proposait pas moins que de supplanter la dynastie mandchoue, en possession du trône impérial depuis deux cents ans, exerçait ses ravages dans les campagnes riches en soie, dont Shang-haï est l'entrepôt. Maîtresse pendant quelque temps de Nankin, elle menaçait d'anéantir les concessions obtenues de l'em-

pereur par les puissances occidentales. La mort de ses principaux chefs et la dispersion de ses armées, que le gouvernement impérial vainquit avec l'aide des troupes européennes, rendirent la tranquillité au littoral de la Mer-Jaune. Cependant la défaite des insurgés en 1861 et 1862 n'anéantit pas entièrement cette secte redoutable. A la suite de ces longs désordres, on vit encore, comme il arrive chez toutes les nations qui ont éprouvé des troubles profonds, des bandes de pillards et de brigands qui inquiétèrent longtemps le pays. Les plus formidables de ces révoltés appartenaient aux sociétés secrètes du *nénufar blanc;* ils prenaient le nom de *nien-feï*, et paraissaient soumis à une discipline assez sévère. Ravageant les provinces, rançonnant les villages, incessamment recrutés parmi des hommes sans aveu et sans ressources, ils tinrent avec succès la campagne contre les troupes régulières. En 1868, ces bandes envahirent la province de Tché-li, où est située la ville de Pékin. Quoique les rebelles fussent à peine au nombre de 20,000, cinq ou six armées ne pouvaient en venir à bout. Un moment, le généralissime impérial crut les avoir acculés entre ses lignes et la mer; mais les *nien-feï* s'esquivèrent en bateaux. A l'approche de Tien-tsin, la terreur qu'ils inspiraient fut telle que la colonie étrangère prit le parti de s'armer, et d'appeler à son secours les équipages des canonnières européennes en station dans ces parages.

Au milieu de ces désordres, le gouvernement de Pékin n'avait nulle envie, on le conçoit, de persécuter les Européens, dont l'appui lui était souvent utile; aussi manifestait-il envers les missionnaires, aussi bien qu'envers les négocians étrangers, une tolérance que comportent aisément au reste les maximes relâchées de la religion bouddhique. On vit l'évêque de Pékin, Mgr Mouly, faire sortir dans les rues de la ville la procession de la Fête-Dieu, ce qui était probablement un fait unique dans les annales de la Chine. Les représentans des puissances occidentales se plaisaient à considérer cet acte comme une preuve que les Asiatiques s'étaient promis d'exécuter avec conscience les stipulations du traité de Tien-tsin, quoique ce ne fût, suivant toute probabilité, qu'une indifférence commandée par les circonstances. Toutefois les domaines de l'empereur sont si vastes, l'autorité centrale est tellement affaiblie, que des conflits surgissaient à chaque instant entre les indigènes et les étrangers. C'est assez l'usage d'affirmer que les côtes de la Chine sont ravagées par des pirates. Qu'il y en ait, ce n'est pas douteux; mais les navigateurs européens prenaient souvent pour des pirates les habitans riverains, qui, par haine de l'étranger ou par jalousie commerciale, leur faisaient mauvais accueil. Entre l'équipage d'un navire de commerce et les habitans d'un village du littoral, une querelle sur-

gissait sans que personne sût au juste à qui revenaient les premiers torts. Les consuls et les commandans des bâtimens de guerre étaient enclins à toujours donner raison à leurs nationaux, quoique ceux-ci fussent en plus d'un cas des aventuriers dénués de scrupule. Dans les premiers temps, les affaires de ce genre se terminaient d'une façon sommaire. A la requête du consul, et souvent même sans avoir pris le temps de lui en référer, le commandant militaire débarquait ses hommes, et mettait le feu au village dont les négocians européens avaient lieu de se plaindre. Maintes fois missionnaires et négocians s'éloignaient des ports désignés comme lieux d'échange dans le traité de 1859 : ils pénétraient dans les villes de l'intérieur, y louaient des locaux ou y achetaient des marchandises; puis la foule s'ameutait contre eux et les forçait à prendre la fuite. Le consul invoquait alors en leur faveur l'intervention toute-puissante des canonnières. En général, les mandarins accueillaient toutes les réclamations avec la politesse courtoise et l'inaltérable sérénité de gens passés maîtres en diplomatie; au fond, ils ne demandaient pas mieux que de faire esquiver les coupables, s'il y en avait, et d'apaiser par de belles promesses le courroux des officiers européens. Ceux-ci, désireux de se signaler par une action d'éclat, ne cherchaient de leur côté qu'un prétexte pour montrer leur bravoure; aux argumens dilatoires de l'autorité locale, les étrangers répondaient volontiers par des coups de canon. S'il faut en croire les documens produits devant le parlement britannique, cette justice sommaire eut souvent des conséquences cruelles. Ainsi des enfans, voyant un jour un bateau à vapeur passer devant leur village, s'effraient et prennent la fuite; les parens arrivent, et, croyant à une attaque, ripostent par quelques projectiles inoffensifs : aussitôt le commandant du bateau à vapeur débarque ses matelots, qui incendient le village. Une autre fois, dans l'île de Formose, dont les indigènes sont encore pour la plupart à l'état de barbarie, une rivalité commerciale entre eux et les Européens aboutit à l'effusion du sang. Le consul anglais appelle immédiatement à son secours le commandant d'une canonnière; il s'empare d'une ville du littoral, et en rançonne les habitans. Les abus devinrent tels que le prince Kong, régent de l'empire et oncle du souverain enfant, remit enfin une vive protestation au ministre d'Angleterre, sir Rutherford Alcock, menaçant ce diplomate d'envoyer directement par ambassadeur une plainte au gouvernement britannique, s'il n'était fait droit à sa réclamation. Le gouvernement chinois entendait, disait-il, être traité comme les gouvernemens européens se traitent entre eux. Lorsqu'un étranger est lésé dans sa personne ou dans ses biens, il n'a pas le droit de se faire justice lui-même. Ses compatriotes présens sur les lieux n'ont pas davan-

tage le droit de soutenir sa cause à main armée; c'est à l'ambassadeur qu'il appartient de réclamer auprès du pouvoir central l'équitable réparation que refusent les autorités locales. N'est-ce pas ainsi que les affaires se traitent entre gens civilisés? En agissant autrement, on doit craindre à chaque instant les excès de pouvoir de subalternes trop zélés, pour qui tout conflit est une occasion de se distinguer. — Le prince Kong avait d'autant plus raison de demander le retour aux voies diplomatiques, que les puissances alliées, lorsqu'elles avaient voulu obtenir en 1859 le droit d'entretenir des ambassadeurs à Pékin, n'avaient pas eu de meilleur argument que la nécessité de rendre le gouvernement impérial responsable des hostilités que toléraient les gouverneurs de province. Cependant il convient d'ajouter que les résidens étrangers préféraient de beaucoup l'ancien usage de représailles promptes et énergiques. Ils faisaient valoir que les mandarins étaient animés d'un esprit malveillant, que les communications étaient lentes, que le pouvoir central était mou et mal obéi, et qu'enfin, avec les gens de mauvaise foi auxquels on avait affaire, la répression n'est efficace qu'à la condition d'être immédiate.

Au surplus, les résidens étrangers insistaient en même temps auprès de leurs ambassadeurs pour que les traités de 1859 fussent révisés dans un sens favorable à leurs intérêts. Les missionnaires se plaignaient de n'être que tolérés dans les villes de l'intérieur, et souvent même d'en être éloignés par les mauvais traitemens. Les négocians voulaient avoir aussi la faculté de pénétrer dans les provinces, afin d'entrer en relations avec les producteurs sans la coûteuse entremise des courtiers indigènes; ils s'élevaient avec force contre les taxes locales dont les marchandises étaient frappées aux frontières de chaque province, contre l'interdiction de naviguer sur les canaux et les rivières. Les Anglais, les Français et les Allemands prétendaient établir avec la Chine les relations par terre dont jouissaient les Russes de temps immémorial, et ne pas être confinés au littoral de la mer orientale et du golfe de Pé-tché-li.

Tandis que ces questions se discutaient, le gouvernement de Pékin prit la résolution d'envoyer une ambassade en Amérique et en Europe. Cette innovation semblait être au premier abord une concession aux idées du monde moderne, concession d'autant plus importante que la politique séculaire de la Chine avait été le refus d'entrer en rapports intimes avec les peuples lointains, qu'elle appelle des barbares. Aussi s'en vantait-on chez nous comme d'un succès diplomatique; mais était-ce sérieux? L'ambassadeur du Céleste-Empire était un Américain, M. Anson Burlingame, qui avait représenté les États-Unis à la cour de Pékin pendant plusieurs an-

nées. Les uns croyaient que ce choix était une marque de déférence envers les étrangers; d'autres, plus subtils, supposaient, non sans raison, que le gouvernement chinois ne voulait pas compromettre dans une ambassade l'un de ses hauts dignitaires, et qu'il se réservait intérieurement le droit de désavouer cet étranger, auquel il pourrait toujours reprocher d'avoir mal compris ses instructions. M. Anson Burlingame était accompagné par deux mandarins dont les titres valent la peine d'être énumérés. Tché-kiang et Song-kia-kou étaient dignitaires du quatrième rang, décorés du bouton rouge, seconds plénipotentiaires et hauts fonctionnaires du département des relations extérieures. Ces qualifications pompeuses ne sont peut-être pas grand'chose en Chine. L'un était Tartare et l'autre Chinois, car c'est un principe du Céleste-Empire de conserver un certain équilibre dans les affaires importantes entre la race conquérante et la race conquise. En outre la mission comprenait un interprète français d'origine et un autre anglais, plus vingt officiers et secrétaires de divers grades, dont quelques jeunes bacheliers au teint jaune et aux yeux retroussés, qui devaient s'exercer en Europe à bien parler les langues française, anglaise et russe, après en avoir appris les rudimens au *Tsong-li-yamen*, c'est-à-dire au ministère des affaires étrangères de Pékin.

Partie de Pékin le 25 novembre 1867, l'ambassade faillit être arrêtée dès le début par un malencontreux événement. Une bande de trois cents cavaliers rebelles tenait la campagne entre la capitale et Tien-tsin. Grâce à la protection d'une canonnière anglaise qui se trouvait alors dans le Pei-ho, M. Burlingame parvint sans encombre jusqu'à Takou, d'où un *steamer* américain le conduisit à Shang-haï. Cinq mois après, il arrivait à New-York, qui devait être sa première résidence. L'accueil flatteur qu'on lui fit était de nature à l'encourager. Ignorant en général des habitudes de bonne confraternité qui unissent tous les étrangers de race blanche dans l'extrême Orient, le public de New-York se plaisait à croire qu'Anglais et Américains sont rivaux dans les mers de la Chine aussi bien que dans l'Atlantique, et que le choix d'un concitoyen pour cette mission insolite dénotait de la part de l'empereur autant de confiance pour la république américaine que de dédain pour la Grande-Bretagne. Il est bien certain que le gouvernement impérial n'y avait même pas songé. Toutefois il est également vrai qu'en Amérique plus qu'ailleurs l'ambassadeur de la race mongole avait matière à déployer ses talens. La Californie est si loin de l'Europe, que les émigrans de race blanche n'y arrivent qu'en petit nombre, quelque favorables que leur soient le sol et le climat. Au contraire, les émigrans chinois y pullulent : on en comptait déjà 60,000 à cette épo-

que; mais les *Yankees*, jaloux de ces concurrens sobres, patiens et laborieux, leur faisaient l'existence pénible. En vérité, si les Chinois avaient rendu aux Européens établis dans la *Terre des fleurs* la dixième partie des avanies que leurs compatriotes recevaient des colons australiens ou californiens, il y a longtemps que les puissances européennes seraient intervenues avec leurs flottes et leurs bataillons. M. Burlingame, qui s'attribuait la tâche de mettre la Chine sur un pied d'égalité avec les nations occidentales, devait avant tout faire rendre justice aux émigrans chinois de la Californie. Au reste ceux-ci, qui ne sont pas exigeans, n'en demandaient pas tant sans doute. Vivre en paix, travailler en liberté, rentrer au pays natal avec quelques centaines de dollars d'économie, ou, en cas de mort, y être rapportés dans un cercueil embaumé, telle était leur seule ambition. Après deux ou trois mois de négociations, M. Burlingame signait un traité de commerce par lequel il promettait la libre navigation du Yang-tse-kiang et l'adoption d'un nouveau système de poids et mesures, à la condition que les émigrans des deux pays seraient reçus avec des égards réciproques, et que les petits Chinois seraient admis dans les écoles publiques de la Californie. Par une clause spéciale, les États-Unis s'engageaient à fournir au gouvernement de Pékin les ingénieurs et ouvriers d'art dont celui-ci aurait besoin par la suite. Quiconque connaît la répugnance qu'inspirent aux Chinois les hommes et les choses du monde moderne pouvait prévoir que cette obligation ne serait pas bien lourde. En somme, cette révision du traité de Tien-tsin reçut l'approbation unanime du sénat; mais il est à noter que les négocians américains de Shang-haï ne s'en montrèrent pas satisfaits. M. Ross Browne, qui avait été le successeur de M. Burlingame dans les fonctions d'ambassadeur des États-Unis à Pékin, se montrait, d'accord avec tous les Européens établis en Chine, l'adversaire incrédule de la maxime nouvelle, que les puissances asiatiques avaient le droit d'être traitées d'égale à égale par les nations occidentales. Il fut rappelé, faute d'avoir su se plier à la politique du jour; les témoignages de sympathie qu'il reçut de ses compatriotes avant de partir ne permettaient pas de douter qu'il était à plus juste titre que M. Burlingame le protecteur des intérêts européens.

De New-York, l'ambassadeur de Chine vint à Londres, où il fut bien reçu. Lord Clarendon venait d'adresser un blâme aux consuls et aux commandans de canonnières anglaises qui s'étaient avisés d'intervenir à main armée en faveur de leurs nationaux sans même en référer à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne. L'Angleterre ménageait la Chine comme un cultivateur ménage une terre dont le rapport s'accroît à vue d'œil. A Hong-kong, à Shang-haï et

dans les autres ports ouverts au commerce européen, les affaires se développaient d'année en année, et cependant les Européens ne trafiquaient encore qu'avec les habitans du littoral. Que serait-ce, si les 300 ou 400 millions de Chinois des provinces intérieures prenaient l'habitude d'apporter leur thé et leur soie et d'acheter en échange de l'opium ou des cotonnades! « Quand les marchés de la Chine nous seront ouverts, qui sait les proportions auxquelles s'élèvera notre activité commerciale? Mais il ne faut pas brusquer les Chinois; il faut leur donner le temps de comprendre les effets bienfaisans de la civilisation européenne. » Ainsi s'exprimait en public, au mois de décembre 1869, M. Otway, sous-secrétaire du *foreign office*. C'était évidemment aussi l'avis de lord Clarendon, qui ne fut toutefois qu'à moitié dupe de la mission Burlingame. La preuve en est que les négociations sérieuses relatives à la révision du traité de Tien-tsin se discutaient alors sur place par l'entremise de sir Rutherford Alcock.

A Paris, où M. Burlingame arrivait en janvier 1870, après un séjour de trois semaines à La Haye, l'accueil fut le même avec une nuance d'indifférence due au peu de place que les affaires de Chine tiennent dans nos préoccupations. Avec la courtoisie qui est dans les traditions de la diplomatie française, on se félicitait de voir le souverain et le gouvernement de la Chine entrer en rapports actifs avec les nations qui représentent la civilisation moderne. Quant au principe dont M. Burlingame se faisait l'apôtre, on ne demandait pas mieux que de réserver à notre ministre près la cour de Pékin la solution des différends qui surviendraient entre indigènes et Européens. Tout se passa d'ailleurs en conversations : le traité de Tien-tsin restait la loi internationale des deux puissances. Un mois après, à Berlin, le chancelier de l'Allemagne du nord promettait aux ministres plénipotentiaires de l'empire du Milieu, comme les cabinets de Londres et de Paris, que la Chine serait traitée à l'avenir avec déférence et avec équité. C'était naturel; ne sait-on pas que M. de Bismarck a horreur des actes de violence? Au surplus, il se souciait alors autant de la Chine que du royaume de Tombouctou. Enfin M. Burlingame allait achever à Saint-Pétersbourg son tour diplomatique, lorsqu'il mourut dans cette ville après une courte maladie. Tout indique que c'était un homme droit et loyal dont les démarches étaient guidées par une parfaite bonne foi; mais on est tenté de croire que le gouvernement chinois, avec sa malice habituelle, n'avait confié cette mission à un étranger que pour ne pas compromettre la politique séculaire du Céleste-Empire, tout en se donnant l'apparence d'une concession aux idées européennes.

II.

Tandis que M. Burlingame promenait en Europe son ambassade œcuménique, sir Rutherford Alcock travaillait en conscience à la révision du traité de Tien-tsin. Le moment était venu de s'occuper de cette affaire, car le traité, conclu pour dix années, venait à terme en 1869. Disons d'abord que la Grande-Bretagne, en prenant seule l'initiative de cette révision, s'exposait à un danger. Il était superflu de prétendre obtenir de nouveaux avantages sans compensation, car les Chinois sont trop habiles en diplomatie pour se laisser surprendre, et ils ne cèdent de bonne grâce qu'en présence d'une force supérieure. Or l'Angleterre n'avait alors dans le Pacifique du nord que les bâtimens de guerre dont se composent d'habitude les stations navales. D'autre part, les diverses conventions conclues entre la Chine et les puissances européennes assurent à chacune de celles-ci le traitement de la nation la plus favorisée. Un avantage gagné par l'Angleterre leur eût donc profité sans qu'elles fussent obligées d'accepter les charges correspondantes. Néanmoins il y avait tant de réclamations contre les clauses en vigueur, qu'il était nécessaire de tenter au moins de les améliorer dans un sens favorable.

Il importe de dire ce qu'est le commerce européen sur les côtes orientales de l'Asie, et c'est le cas de citer ici les chiffres que donne M. Jacques Siegfried, un de nos compatriotes de Mulhouse, qui a fait le tour du monde en 1868 avec l'intention d'étudier sur place les ressources commerciales des principales contrées du globe. Ces chiffres sont la mesure exacte de l'intérêt que les Anglais portent aux affaires de Chine, puisqu'ils n'ont pas, comme nous, à protéger dans ces parages une nombreuse clientèle de missionnaires et de prosélytes. Le commerce d'importation, qui déjà s'elevait à cette époque à 600 millions de francs par an, se partageait presque également entre Hong-kong et Shang-haï, et comprenait comme principaux articles des opiums pour 300 millions, des cotonnades pour 120 millions, des articles de laine pour 55 millions, des cotons bruts pour 40, des riz pour 30, des houilles et des métaux pour 25 millions. Les marchandises entreposées à Hong-kong et à Shang-haï sont vendues à des marchands indigènes, qui les introduisent le plus souvent par contrebande dans l'intérieur de l'empire, ou bien elles sont réexpédiées aux succursales que les grandes maisons de commerce ont établies dans l'un ou l'autre des quatorze ports secondaires ouverts par le gouvernement impéria aux négocians européens. L'exportation, qui s'élève au chiffre ap-

proximatif de 450 millions, s'opère par les mêmes voies, Hong-kong étant l'intermédiaire des ports de la rivière de Canton, et Shang-haï jouant le même rôle par rapport au Yang-tse-kiang et aux provinces du nord. Les deux élémens principaux en sont le thé pour 75 millions de kilogrammes, valant 270 millions de francs, et la soie pour 2 millions 1/2 de kilogrammes, valant 120 millions. Or, soit à l'entrée, soit à la sortie, les sept huitièmes de ces marchandises sont en provenance ou à destination de l'Angleterre et de ses colonies. La culture de l'opium, dont la Chine est le débouché presque unique, fait la prospérité du Bengale, et contribue pour une large part au budget des recettes de l'Inde anglaise. L'îlot de Hong-kong, qui est, comme on sait, une colonie anglaise, est le centre des opérations commerciales de l'extrême Orient, la tête de ligne des paquebots à vapeur et des services postaux, le port de relâche des navires qui font l'intercourse entre l'Asie et l'Europe ou l'Amérique. De plus ce grand marché de la Chine, qui vend et achète chaque année pour plus de 1 milliard de marchandises, se développe avec une rapidité merveilleuse, et se développera de plus en plus à mesure que les populations de l'intérieur viendront prendre part à un trafic dont les habitans du littoral ont presque seuls profité jusqu'à ce jour. Ces raisons ne suffisent-elles pas à expliquer que le cabinet de Londres s'occupe avec une sollicitude particulière des intérêts de ses nationaux dans l'Asie orientale?

Depuis plusieurs années, les marchands de Shang-haï et de Hong-kong se plaignaient que les dispositions protectrices du traité de Tien-tsin fussent éludées par les autorités provinciales. Ainsi chaque balle de soie exportée n'aurait dû payer au trésor impérial qu'un droit de 10 taëls, soit 80 francs; mais les collecteurs d'impôts frappaient cette marchandise d'une redevance foncière sur le lieu de production, puis ils l'atteignaient encore dans son voyage au port d'embarquement sous forme d'octroi des villes, de douanes provinciales et de taxes de transit, si bien que le droit prévu par le traité se trouvait quadruplé. De même à l'importation, le paiement à la douane impériale des droits d'entrée ne dispensait pas les marchandises introduites d'être taxées derechef par chacune des lignes de douanes intérieures qu'elles traversaient jusqu'au lieu de consommation. En outre, faute d'être autorisée à acheter le thé dans les districts où s'en fait la récolte, les négocians étrangers qui recevaient cette denrée de seconde main se disaient incapables d'empêcher les mélanges frauduleux et nuisibles. La libre circulation des étrangers à l'intérieur de l'empire était sans contredit affaire de mœurs plutôt que de règlement; quant à l'abolition des taxes locales, on pouvait prévoir que cette concession ne s'obtiendrait pas sans peine. Chaque

province a son budget spécial, où figurent en recettes les produits des douanes et d'autres taxes, et en dépenses le salaire des mandarins, la solde des troupes. Le trésor impérial ne reçoit que l'excédant des recettes, quand toutefois il y a un excédant. Les vice-rois, gouverneurs et autres fonctionnaires provinciaux ont un intérêt personnel à conserver l'état des choses existant, parce que leurs émolumens se composent presque en entier des remises que l'usage ou la loi leur concède sur les recettes locales. Le gouverneur-général de Nankin reçoit du trésor 150 taëls par an, plus 70 taëls pour sa provision de riz; mais les bénéfices plus ou moins licites de son emploi lui rapportent année moyenne 18,000 taëls. Les trésoriers, les agens des douanes, les magistrats eux-mêmes s'enrichissent de salaires éventuels. Si le gouvernement impérial s'avisait d'en tarir la source, il susciterait d'unanimes protestations, et, ce qui est pis, on peut compter qu'il ne serait pas obéi. L'abolition des douanes intérieures ne serait pas moins que le bouleversement financier du Céleste-Empire.

Enfin sir Rutherford Alcock obtint du gouvernement chinois les conditions suivantes, que l'on ne peut guère appeler des concessions : les marchandises appartenant à des Européens devaient être exemptes des taxes locales moyennant une surtaxe de 50 pour 100, qu'elles paieraient à la douane frontière. Le tarif était remanié; surélevés en ce qui concerne les soies à l'exportation et l'opium à l'importation, les droits étaient réduits pour les épices et pour l'étain, et annulés pour la houille et le guano. Les étrangers recevaient l'autorisation de naviguer sur les eaux intérieures des fleuves et des lacs, à la condition de n'employer que les bateaux indigènes mus à la voile ou à la rame : les bateaux à vapeur étaient donc encore exclus; toutefois les Chinois promettaient d'instituer un service de remorqueurs aux passages difficiles. L'on ouvrait un nouveau port au commerce européen et l'on parlait de tenter l'exploitation des mines de houille avec l'aide d'ingénieurs et d'ouvriers anglais. Quant aux chemins de fer et aux télégraphes électriques que la colonie réclamait depuis longtemps la permission d'établir, le nouveau traité n'en disait mot. Les ministres de l'empereur avaient déclaré qu'ils ne s'opposaient pas à ce qu'un câble sous-marin fût immergé dans les eaux de la Chine, mais qu'ils ne permettraient jamais que l'extrémité de ce câble fût amenée à terre.

Le gouvernement de Pékin était en vérité bien mal inspiré par des défiances traditionnelles contre le génie européen : une administration centralisée à l'excès n'a pas de serviteurs plus utiles que la vapeur et l'électricité. Avec les chemins de fer et les télégraphes, le souverain qui règne à Pékin tiendrait en respect les vice-rois qui

ont des velléités d'indépendance, il transporterait à bref délai sur les points menacés de son empire les troupes dont le concours lui est le moins suspect. C'eût été plutôt de la part des gouverneurs de province que l'on eût dû pressentir de l'opposition. Ces engins de la civilisation moderne ne sont pas d'ailleurs de nature à motiver la présence indéfinie des Européens dans les provinces de l'intérieur. Si leur concours est indispensable pour la construction, il est probable que les indigènes suffiraient à les entretenir, et à les exploiter une fois créés et mis en marche. On peut se fier pour cela au merveilleux talent d'imitation de la race chinoise. Le Japon, qui est en train de se régénérer sous l'intelligente domination du mikado et des daïmios, accueille avec une extrême faveur les chemins de fer et les télégraphes. Les voies ferrées seraient encore plus utiles en Chine que dans les îles de l'archipel japonais : nulle contrée n'est plus favorable à ce mode rapide de communication; nulle part on ne trouve de plus belles plaines, de plus vastes vallées. De Canton à Hankow, à travers les plantations de thé et les districts les plus peuplés de l'Asie, de Hang-tchou à Pékin, parallèlement au fameux canal qui était jadis, quand on l'entretenait avec soin, la grande artère commerciale de la Chine, les lignes ferrées seraient encombrées de voyageurs et de marchandises.

Valait-il la peine de remanier le traité de Tien-tsin aux conditions que les Chinois y voulaient mettre? Les négocians anglais qui trafiquent dans l'extrême Orient ne le pensèrent point. Dès que les clauses de cette nouvelle convention furent connues, tous protestèrent qu'elles étaient plus nuisibles qu'utiles. L'expérience leur avait appris qu'une suppression des taxes locales par les autorités centrales de Pékin ne servirait de rien, parce que les autorités provinciales n'en tiendraient aucun compte. Le plus clair dans les conditions acceptées par sir Rutherford Alcock était une aggravation de tarifs en ce qui concernait les matières de plus large consommation : l'opium, la soie, les étoffes de laine et de coton. Le refus d'autoriser la navigation à vapeur sur les eaux intérieures, les chemins de fer et les télégraphes, était une véritable déception, car l'usage de moyens perfectionnés de transport et de correspondance est surtout utile dans une contrée comme la Chine, où l'espace est grand et la population nombreuse. Les chambres de commerce de la Grande-Bretagne se récrièrent de même à l'envi contre ce nouveau traité. Les intéressés étaient unanimes à repousser le prétendu cadeau que leur voulait faire le gouvernement anglais. Lord Clarendon et sir Rutherford Alcock sont peut-être de fort habiles diplomates, se disait-on; mais ils n'entendent rien aux affaires commerciales.

Ceci se passait peu de temps après que M. Burlingame avait réclamé pour sa patrie d'adoption l'égalité de traitement avec les puissances occidentales, et que lord Clarendon, admettant ce principe, avait défendu aux consuls et aux officiers de marine de faire aucun acte d'hostilité contre les Chinois avant d'avoir obtenu l'approbation du ministre anglais à Pékin. — Nous allons traiter la Chine comme une nation civilisée, disait lord Clarendon ; n'est-il pas équitable de la relever tout d'abord des obligations onéreuses que nous lui imposions, il y a dix ans, par la force des armes? Ménageons son amour-propre, ayons souci de sa dignité ; elle nous en sera reconnaissante. Jusqu'à ce jour, elle n'a traité avec les *barbares* d'Occident que vaincue et humiliée. Prouvons-lui qu'il y a plus d'avantage à s'entendre avec nous par la voie diplomatique. — A quoi les négocians répliquaient qu'ils n'avaient effectivement aucun souci de l'amour-propre et de la dignité des Chinois, qu'ils ne savaient pas au juste si ces hommes jaunes avaient dans le cœur quelque sentiment de ce genre, et qu'en somme lord Clarendon n'était pas ministre d'Angleterre pour prendre la défense des Chinois contre les Anglais. Au demeurant, ils avaient lieu de croire que l'autorité de l'empereur n'était que nominale dans les provinces, et enfin ils accueillaient avec une répugnance excessive cette expérience de politique asiatique dont ils craignaient d'être victimes, corps et biens. Le cabinet de Londres aurait eu d'autant plus tort de négliger ces réclamations, que la colonie européenne entière les appuyait sans distinction de nationalité. Les Français et les Allemands, aussi bien que les sujets de la Grande-Bretagne, soutenaient avec une conviction inébranlable que la vieille politique d'intimidation réussissait seule vis-à-vis du Céleste-Empire, et les Américains eux-mêmes, si fiers qu'ils fussent du rôle attribué à leur concitoyen Burlingame, ne se laissaient pas convaincre que la Chine fût digne d'être admise dans le concert des nations civilisées.

Nombre de faits récens prouvaient que la vieille hostilité de la dynastie mandchoue contre les étrangers n'était pas éteinte. De la part du peuple, il n'y avait qu'indifférence ; de la part des mandarins et des lettrés, la haine se cachait à peine. Des missionnaires anglais s'étaient établis à Yang-tchou, près du confluent du Grand-Canal et du fleuve Yang-tsé; en 1868, leur maison fut brûlée, et ils n'échappèrent à la mort que par une fuite rapide. Le consul anglais de Shang-haï s'étant aussitôt rendu sur les lieux avec une canonnière, Tseng-kou-fan, vice-roi des deux Kiangs, personnage important que nous retrouverons plus tard, promit d'abord d'accorder les indemnités pécuniaires et les réparations qu'on lui demandait; mais, la canonnière s'étant éloignée par suite d'un accident imprévu,

le consul n'obtint plus du vice-roi que des réponses évasives. Un autre jour, un Européen était massacré dans un village écarté, à l'instigation, suivant toute apparence, des lettrés du voisinage et avec la connivence des autorités chinoises. Les indigènes qui prêtaient leur maison aux missionnaires étaient battus et emprisonnés; les Chinois convertis à la religion chrétienne se voyaient soumis aux plus indignes traitemens sans cause ni raison. La population native refusait même la moindre marque de déférence aux personnes que l'on est convenu, entre gens civilisés, de traiter avec le plus grand respect. Lorsque M. Ross Browne, ministre plénipotentiaire des États-Unis et successeur de M. Burlingame, arrivait à Tien-tsin en septembre 1868, on lui fournit des bateaux pour remonter le Peï-ho jusqu'à Tong-tchou, le port de Pékin, à 15 ou 20 kilomètres de cette capitale. Une fois débarqué, il se vit abandonné sur le rivage avec sa famille, sa suite et ses bagages, au milieu de la foule. Quand il eut obtenu des voitures, après une demi-journée d'attente, il fit son entrée à Pékin sans qu'aucun officier daignât l'escorter. A la même époque, M. Burlingame et ses secrétaires étaient reçus dans les capitales de l'Europe avec les honneurs que les Occidentaux accordent aux ambassadeurs.

Un incident de ce genre vint plus tard refroidir singulièrement le zèle que les ministres de la Grande-Bretagne affichaient pour le gouvernement de la Chine. Le duc d'Édimbourg, l'un des fils de la reine Victoria, qui faisait le tour du monde sur la frégate la *Galatée*, avait été reçu partout avec les démonstrations les plus flatteuses. A Pékin, les autorités chinoises feignirent d'ignorer sa présence. Peut-être avait-on compté en Angleterre que le *fils du ciel*, en présence duquel les ambassadeurs européens n'avaient jamais été admis, recevrait du moins avec égard un membre de la famille royale. Le prince Alfred ne fut pas plus heureux que lord Elgin et le baron Gros. L'empereur, qui est visible pour les ambassadeurs du Thibet et de la Corée, ne consent jamais à recevoir les envoyés européens, et ne fait pas d'exception pour les rejetons des familles souveraines. Le fils de la reine d'Angleterre fut donc éconduit comme un simple mortel, et l'accueil enthousiaste que lui firent les résidens de Canton, de Shang-haï et de Macao parut un assez faible dédommagement de cette tentative humiliante. Le gouvernement britannique se plut alors à répéter ce qui se disait déjà depuis longtemps entre personnes se prétendant bien renseignées sur le régime intérieur de la Chine, qu'il fallait attendre la majorité de l'empereur, vers 1873, pour tenter une démarche décisive, et jusque-là sauvegarder la situation par une sage politique de non-intervention. La conséquence naturelle était l'abandon du nouveau traité.

Quand lord Granville eut pris la place de lord Clarendon au *foreign office*, l'un de ses premiers actes fut de déclarer, à la grande satisfaction des négocians intéressés, que la convention conclue par sir Rutherford Alcock ne serait pas ratifiée. Ce diplomate a-t-il renoncé lui-même à des idées de conciliation qui ont obtenu si peu de succès? Il est en congé en Europe depuis dix-huit mois, et il n'est pas encore question qu'il retourne à son poste. L'Angleterre, de même que la France, n'est plus représentée à Pékin que par un simple chargé d'affaires, M. Wade.

III.

Sur ces entrefaites survinrent de graves événemens. Vers la fin de juillet 1870, on apprit en Europe, par un bref télégramme venu des frontières de la Sibérie, que la colonie française de Tien-tsin avait été massacrée tout entière. Les récits détaillés qui parvinrent plus tard révélaient des circonstances atroces. Tien-tsin est une ville d'un million d'habitans, dont l'importance est due à deux belles voies navigables, le Peï-ho et le Grand-Canal. La population native y avait été excitée de longue main contre les missionnaires catholiques, que les préjugés populaires accusaient de voler des enfans, de les égorger et d'employer leurs yeux et d'autres parties de leur corps à des préparations pharmaceutiques. Il est probable que les lettrés ne croyaient pas eux-mêmes à de telles calomnies; mais ils les persuadaient au vulgaire. Or, si doux et inoffensifs que soient les Chinois, ils sont crédules et pleins de préjugés; on sait aussi par expérience qu'une fois lancés ils ne sentent plus le frein. Enfin ce peuple n'a nul respect pour l'enfance; l'infanticide sur les nouveau-nés, le vol des enfans plus âgés, sont des crimes quotidiens. L'une des œuvres les plus louables des missions catholiques consiste à recueillir les enfans abandonnés pour les élever, leur enseigner la doctrine chrétienne et en faire de bons citoyens. Devenus adultes, ces jeunes néophytes se marient, se groupent autour de la mission, lui font une clientèle affectionnée. Les voyageurs qui ont visité la Chine racontent tous que les missionnaires, loin d'être enclins à se procurer des pupilles par des voies illicites, n'ont ni assez d'argent, ni assez de place pour accueillir tous ceux qui leur sont apportés; mais les coquins qui font la chasse aux petits garçons pour les revendre à des bateleurs, et aux petites filles pour un commerce plus infâme encore, s'avisèrent plus d'une fois, quand ils étaient pris sur le fait, de se dire les émissaires des chrétiens; souvent même ils exhibaient les insignes de la foi catholique, avec l'espoir sans doute de se faire réclamer par les consuls européens. Le

fait s'était produit à Tien-tsin. Les autorités chinoises, dont la conduite en cette affaire fut au moins suspecte, voulurent fouiller les bâtimens de la mission, ce que les missionnaires refusèrent avec une juste indignation. Le peuple commença dès lors à proférer des menaces contre les chrétiens; des affiches, sorte de gazette populaire que l'on placardait sur les murs de la ville, engageaient les citoyens à se faire justice eux-mêmes en brûlant les habitations des étrangers. Une proclamation ambiguë des magistrats de la cité ne fit qu'enflammer les esprits; une catastrophe était imminente dès les premiers jours de juin. Le 18 et le 20 de ce mois, le consul anglais signala ces fâcheux pronostics à l'attention de Tchoung-hou, gouverneur de Tien-tsin et surintendant du commerce pour les trois ports du nord.

Le consulat français et la mission catholique sont situés au milieu de la ville, tandis que les autres établissemens européens se trouvent en dehors. Dans la matinée du 21 juin, la foule s'assemble en grand nombre et dans une attitude menaçante autour de la demeure de nos compatriotes. Notre consul, M. Fontanier, inquiet de la situation, se rend vers midi avec son adjoint, M. Simon, chez Tchoung-hou, dont le yamen est peu éloigné. M. Fontanier, en proie aux plus vives alarmes, le conjure d'intervenir, tout au moins de calmer la populace en se montrant au dehors. Ce personnage refuse obstinément d'agir, et, pour mieux montrer que sa résolution est bien prise, il quitte la chambre où avait lieu l'entrevue. MM. Fontanier et Simon sortent alors du yamen; à peine ont-ils mis le pied dans la rue qu'ils sont saisis par les perturbateurs et mis en pièces.

En même temps que cette scène de meurtre se passait devant l'hôtel du gouverneur, peut-être même auparavant, la foule faisait irruption dans les bâtimens de la mission. Elle s'attaqua d'abord à l'établissement des sœurs de charité qui, au nombre de neuf, étaient arrivées de Shang-haï depuis peu, et dont la colonie européenne tout entière connaissait le dévoûment et les vertus. Elles furent l'une après l'autre, et en présence de celles qui survivaient, soumises aux traitemens les plus abominables. On leur arrachait les yeux et on les empalait après des outrages que l'on n'ose raconter; puis leurs corps furent brûlés avec la maison qu'elles habitaient. La maison des lazaristes et celle des jésuites furent de même incendiées après que les prêtres eurent été mis à mort; un des cadavres que l'on retrouva par la suite dans les décombres était méconnaissable, tant il avait été mutilé. Les bourreaux n'épargnèrent pas les chrétiens indigènes, sauf les enfans, que l'on fit évader; encore y en eut-il une quarantaine suffoqués dans une cave où ils s'étaient réfugiés. La populace avait saccagé aussi le consulat français; des amis du consul, M. et Mme Thomassin, qui arrivaient de Shang-haï, y pé-

rirent. Un autre Français qui tenait boutique dans le voisinage fut massacré; sa femme, qui avait pu s'évader sur le moment, fut égorgée pendant la nuit. Enfin trois Russes, que l'on aperçut près du lieu du carnage, partagèrent le même sort; mais trois de leurs compatriotes, ayant pu faire connaître la nationalité à laquelle ils appartenaient, s'échappèrent sains et saufs. Il y avait encore dans le quartier chinois des Anglais, des Allemands et des Suisses que personne n'inquiéta; les autres édifices de la colonie européenne, situés à l'écart, comme nous l'avons dit, ne furent pas menacés un seul instant. Les consuls en résidence à Tien-tsin ne tardèrent pas à connaître tous les détails de cet affreux événement. Outre que les Chinois racontaient volontiers ce qui s'était passé, on eut les récits de trois Français qu'un heureux hasard avait préservés. L'opinion générale attribuait une large responsabilité dans cette affaire aux autorités locales. Il y avait assurément dans la ville quantité de gens sans aveu, pirates, brigands ou soldats déserteurs; mais le gros des émeutiers se composait des sapeurs-pompiers indigènes, qui se réunirent au son du tam-tam, comme en cas d'incendie, et qui se dispersèrent de même quand le crime fut accompli.

Quels étaient les chefs et les instigateurs de ce complot? L'opinion publique en désignait trois, qui étaient des personnages les plus considérables de l'empire. D'abord Tseng-kou-fan, que l'on regarde en Chine comme le chef du parti hostile aux étrangers. Au temps de l'expédition anglo-française, il avait ouvertement conseillé à son souverain de lutter jusqu'à la dernière extrémité plutôt que d'accorder la moindre concession aux vainqueurs. Vice-roi de Nankin, il n'avait pas su ou plutôt il n'avait pas voulu réprimer des attaques contre les Européens; quand il était venu visiter Shang-haï en 1868, c'était un bruit courant parmi les Chinois que le jour de l'expulsion des barbares était proche. Vaincu en rase campagne, battu sur le terrain diplomatique, il avait conçu le projet, pensait-on, de susciter contre ses éternels ennemis une série de coups de main populaires dans tous les ports ouverts aux étrangers, et en effet il était depuis peu de temps vice-roi de la province de Tché-li quand survint le massacre de Tien-tsin. L'un de ses principaux complices était Chen-kou-jui, qui commandait à Tien-tsin en 1859, que l'on accusait déjà d'avoir soulevé le peuple du Szé-tchuen et de Nankin contre les missionnaires, et qui était revenu à Tien-tsin depuis quelques mois. Enfin Tchoung-hou, gouverneur de la ville, avait eu sans contredit connaissance de la situation des esprits quelques jours avant l'événement, et, loin de calmer l'irritation du peuple, il avait refusé d'intervenir, on l'a vu, quand M. Fontanier réclamait son assistance au moment le plus critique.

L'émotion fut grande, on le conçoit, dans toutes les colonies eu-

ropéennes des mers de Chine, dès que la nouvelle de cet horrible massacre s'y fut répandue. Était-ce avec intention que les émeutiers ne s'étaient attaqués qu'aux missionnaires catholiques et aux Français? Les émigrans de tous les pays, les négocians aussi bien que les prêtres, n'étaient-ils pas menacés du même sort? Que l'on juge de l'inquiétude que devaient ressentir les habitans de Shang-haï sans autre protection qu'un bataillon de 500 volontaires. La valeur des marchandises entreposées dans le quartier européen et des bâtimens construits par les résidens est estimée à 500 ou 600 millions de francs; c'était en vérité une belle proie pour les brigands qui venaient de saccager les missions de Tien-tsin. La France et l'Angleterre entretiennent de nombreux navires de guerre dans ces parages; mais la station principale est sur les côtes salubres du Japon. Il ne reste sur le littoral de la Chine que quelques canonnières, qui sont une protection insuffisante. Ainsi il n'y a d'ordinaire devant Shang-haï qu'un seul de ces petits bâtimens. Cependant trois semaines après l'événement les amiraux anglais et français étaient à l'ancre dans le Peï-ho avec leurs forces disponibles. M. de Rochechouart, chargé d'affaires de France, s'y était rendu de Pékin; mais, à supposer que ce diplomate eût osé prendre sur lui la grave responsabilité d'une déclaration de guerre, l'insuffisance des armemens à sa disposition lui commandait une attitude expectante. Le Peï-ho est gelé depuis le mois de novembre jusqu'en mars. Les troupes de débarquement que les amiraux auraient pu mettre à terre étaient assurément trop faibles pour s'y maintenir en l'absence des canonnières. Une attaque de vive force, dirigée contre Tien-tsin ou contre les forts du Takou, en admettant qu'elle eût réussi, aurait eu pour conséquence inévitable l'évacuation des provinces du nord par tous les Européens avant l'hiver. Or les ambassadeurs n'en pouvaient douter, une fois sortis de Pékin de cette façon, ils n'y rentreraient plus qu'avec une armée victorieuse, comme en 1859.

Il paraît au surplus que le gouvernement chinois était lui-même partagé d'avis sur la suite qu'il convenait de donner à cette affaire. Les plus ardens voulaient déclarer franchement la guerre aux étrangers et les expulser de tous les ports; ils soutenaient que l'armée chinoise, disciplinée par des instructeurs européens, pourvue de fusils européens, était maintenant en état de tenir tête aux barbares. Tseng-kou-fan était l'âme de ce parti. De plus modérés se seraient contentés d'une attaque générale contre les établissemens catholiques, c'est-à-dire contre les protégés du drapeau français; leur plan était d'expulser chaque nation l'une après l'autre, à commencer par la France, afin d'éviter la coalition des puissances européennes, contre laquelle la Chine aurait peine à lutter avec avantage. Il paraît que le prince Kong n'appuyait ni l'un ni l'autre de

ces deux partis ; plus juste appréciateur des ressources de sa patrie, il voulait s'en tenir à la lettre des traités et vivre en bonne intelligence avec les étrangers. Son avis prévalut : il fut convenu que satisfaction serait donnée au représentant de la France, toutefois avec les réticences et les lenteurs qui font tout le succès de la diplomatie chinoise. Ce fut à la suite de cette résolution que Tseng-kou-fan reçut l'ordre de faire une enquête sur les événemens du 21 juin, et que Tchoung-hou fut nommé ambassadeur près la cour des Tuileries. Deux des principaux auteurs du massacre se trouvaient donc chargés de punir les coupables. Quant au troisième, Chen-kou-jui, l'homme d'action, il était bien connu dans la population indigène que l'empereur l'avait reçu depuis lors en audience particulière.

Avec des gens tels que sont les Chinois, la justice n'est effective qu'à la condition d'être prompte ; il faut que le châtiment suive de près la faute. Tseng ne manifesta nul empressement à s'acquitter de la mission dont on l'avait chargé. Son arrivée à Tien-tsin fut ajournée sous prétexte de maladie ; puis, quand il y vint, l'un de ses premiers actes fut de révoquer les magistrats municipaux dont la connivence était par trop évidente. Il fit en outre arrêter quelques-uns des plus infimes acteurs du complot ; mais par compensation il retenait en prison plusieurs chrétiens indigènes, qui ne furent rendus à la liberté qu'après avoir été torturés, sous prétexte de leur faire avouer leur participation aux crimes des missionnaires catholiques. Cela fait, Tseng-kou-fan attendit patiemment que les réclamations du chargé d'affaires de France eussent le temps de s'affirmer. On ne peut douter que M. de Rochechouart fût dans une extrême perplexité, puisqu'il lui fallait trois mois au moins pour recevoir des instructions écrites de son gouvernement. Par bonheur, l'opinion publique des Européens le soutenait, et lui conseillait une conduite vigoureuse. Une feuille périodique estimée dans ces parages lointains, le *North China Herald*, dressait ainsi qu'il suit le bilan des réparations à exiger de l'autorité impériale : dégrader les principaux mandarins et les mettre à mort, dégrader les autres mandarins de la localité et les exclure de toute fonction publique, inscrire sur le lieu du crime une tablette commémorative, faire payer par la ville une forte indemnité et le prix de la reconstruction des bâtimens incendiés, priver la ville de Tien-tsin pendant vingt ans du droit d'envoyer des candidats aux examens provinciaux, enfin occuper les forts du Takou, ou les raser entièrement. Les deux paragraphes les plus importans de ce programme étaient la mise à mort des mandarins compromis dans l'affaire et l'interdiction aux candidats locaux de se présenter aux examens, car cela atteignait la classe des lettrés, qui était notoirement la plus hostile aux étrangers.

Vers le commencement de septembre enfin, c'est-à-dire deux mois et demi après l'événement, la *Gazette de Pékin* rendit public le rapport de Tseng et de son complice Tchoung-hou. Toute l'affaire résultait, à les en croire, des calomnies auxquelles les jésuites, les lazaristes et les sœurs de charité s'étaient exposés : les deux mandarins avaient la bonté de reconnaître que ces calomnies n'avaient aucun fondement; mais ils excusaient la populace de Tien-tsin de s'y être laissé prendre, et ils voulaient bien convenir que les autorités locales n'avaient pas pris des précautions suffisantes, en raison de quoi les mandarins avaient été justement révoqués de leurs fonctions. C'était se débarrasser à bon compte d'une lourde responsabilité. A cette époque déjà, l'on savait en Chine quels cruels revers la France venait d'éprouver en Europe. Le gouvernement de l'empereur n'ignorait pas que nous ne pouvions songer à lui faire la guerre, et il se flattait que les autres puissances occidentales ne vengeraient pas nos offenses. En effet, M. de Rochechouart, après s'être montré très ferme dès le début, s'était vu dans l'obligation de paraître moins exigeant par crainte d'engager la flotte française dans une lutte impossible. Un peu plus tard, les mandarins parlèrent d'une indemnité pécuniaire. Chez eux, la vie humaine est pour ainsi dire tarifée. Il n'y a pas de grande ville où pour cinq cents francs par tête on ne trouve des malheureux disposés à subir la peine capitale en assurant la fortune de leur famille. Les Chinois offrirent donc une grosse somme en dédommagement des pertes que les missions avaient éprouvées. L'évêque catholique de Pékin répondit, comme on pense, que les missionnaires donnaient leur vie, mais qu'ils ne la vendaient pas; il refusa même de recevoir la valeur des bâtimens incendiés avant que le gouvernement français se fût déclaré satisfait des réparations accordées. Cependant les principaux acteurs du massacre se retiraient l'un après l'autre de la scène. Le vice-roi de Nankin, Ma, venait d'être assassiné; c'était un protecteur des chrétiens, ou du moins il avait tenu la main avec fermeté à ce que le traité de Tien-tsin fût exécuté de bonne foi dans son gouvernement. Tseng-kou-fan lui succéda; était-ce par disgrâce que ce haut personnage revenait à son ancienne résidence? Il n'est guère probable. Le gouvernement général du Tché-li a l'avantage d'être rapproché de Pékin; mais beaucoup préfèrent celui des deux Kiangs, qui est, par son éloignement, plus indépendant du pouvoir central. Le protégé de Tseng, Chen-kou-jui, s'était remis en route pour préparer sans doute de nouvelles attaques contre les barbares. Quant à Tchoung-hou, il partait pour l'Europe en ambassade extraordinaire; M. Jules Favre l'a reçu en cette qualité le 5 avril dernier. Nous ignorons quel a été le résultat de l'entrevue;

mais nous savons que la colonie de Shang-haï, aussi bien que les résidens des autres ports de la Chine, a dénoncé Tchoung-hou à l'Europe comme un complice de l'assassinat des vingt-deux Européens de Tien-tsin. Il était le premier magistrat de la cité, et il a refusé d'intervenir quand le consul anglais et après lui M. Fontanier le supplièrent d'apaiser la foule; s'il n'était pas l'un des instigateurs du complot, il n'a fait aucun effort sérieux pour découvrir les auteurs de cet abominable attentat.

IV.

Si déplorable que soit en elle-même la catastrophe du 21 juin 1870, c'est peut-être avant tout par ses conséquences prochaines qu'il convient de l'envisager. En Chine, tous les peuples de l'Occident sont solidaires. Qu'ils soient négocians ou missionnaires, de race anglo-saxonne ou de race latine, aux yeux des indigènes Européens et Américains sont des étrangers, des barbares, parlant la même langue, professant la même religion. Ce qui profite ou nuit à la France ne peut, dans l'extrême Orient, que profiter ou nuire aux autres puissances. Aussi, dès le 24 juin, les ministres plénipotentiaires des États-Unis, d'Espagne, de Belgique et de Prusse et les chargés d'affaires d'Angleterre et de Russie s'unissaient-ils à M. de Rochechouart pour adresser au *Tsong-li-yamen* une protestation contre le massacre de la colonie française. En réalité, l'union des diplomates de race blanche n'était pas aussi complète qu'on l'eût pu croire, à tel point qu'on se laisse aller à penser que cette démarche ne fut qu'un acte de haute convenance. On remarquait dans leur protestation collective cette phrase curieuse : « les soussignés ne doutent pas que le gouvernement de l'empereur partage l'indignation générale qu'ont inspirée ces atrocités, et qu'il a conscience de la responsabilité qui pèse sur lui, car, dans le cas où de tels actes se reproduiraient, la position du gouvernement impérial serait sérieusement compromise dans le monde entier. » De moins naïfs se seraient imaginé que cette seule affaire suffisait à compromettre le Céleste-Empire. Les Anglais auraient bien voulu se persuader que les Français, seuls victimes des émeutiers de Tien-tsin, étaient aussi les seuls Européens antipathiques à la population chinoise. Qu'on en juge par les propres paroles du ministère britannique. Le 24 mars de cette année, lord Granville est appelé à donner son avis sur cette grave affaire devant la chambre des lords. Il attribue le massacre aux préjugés de la population native, aux imprudences des missionnaires, à la haine des Chinois contre l'étranger et à l'inertie des mandarins. Il exprime le regret que le clergé ca-

tholique, sans égards pour les intérêts commerciaux des autres peuples, se compromette vis-à-vis des indigènes par une propagande trop active.

En ce qui concerne la situation relative des prêtres catholiques et des ministres protestans en face de la population chinoise, deux mots d'explication sont nécessaires. Les premiers sont de pauvres gens, dépourvus parfois d'éducation, mais profondément imbus de l'idée du devoir, qui sacrifient famille, patrie et bien-être, font abnégation de leur vie même, vivent avec le bas peuple, s'habillent comme lui, et donnent les plus belles années de leur existence à l'œuvre pénible de la propagande. Détestés par les mandarins, dont ils sapent l'influence, ils sont en général bien accueillis par le vulgaire, auquel ils s'adressent de préférence, et leurs efforts ne restent pas stériles. Les ministres protestans, toujours habillés de noir et cravatés de blanc, n'ont pas les mêmes visées. Agens bien rétribués de riches sociétés bibliques, ils accompagnent les consuls anglais, ils n'ont pas la prétention de les devancer. En revanche, leurs succès sont presque nuls, car ce n'est pas en distribuant des bibles à la douzaine que l'on fait beaucoup de prosélytes.

Soit jalousie, soit crainte réelle, les Anglais disaient depuis longtemps déjà que les actes du clergé catholique, ainsi que l'appui qu'il recevait des consuls français, étaient un grave sujet d'inquiétude pour les autres nations chrétiennes. Ce n'est point que les missionnaires eussent rien à craindre du fanatisme religieux des Chinois, par la bonne raison que ce fanatisme n'existe pas. Les Chinois des classes inférieures n'ont d'autre religion qu'un respect superstitieux pour la mémoire de leurs ancêtres; les lettrés sont bouddhistes, ce qui veut presque dire athées; les bonzes ou prêtres sont ignorans et méprisés, par conséquent ils n'ont aucune influence. La prédication chrétienne ne rencontrerait donc aucun obstacle, si les mandarins ne sentaient que l'enseignement de ces nouvelles doctrines porte atteinte au prestige factice dont ils sont entourés. Ce n'est pas tout : il déplaît aux Anglais comme aux lettrés chinois de voir que la France exerce un patronage bienveillant sur tous les convertis. Au dire des Anglais, qui ne sont en cela que l'écho des mandarins, un chrétien natif qui se prend de querelle avec un voisin non converti invoque la protection des missionnaires; ceux-ci en appellent au consul français, qui intervient en faveur de son prétendu coreligionnaire, si bien qu'un procès entre deux natifs, au lieu d'être simplement porté devant le tribunal indigène, devient une querelle internationale dans laquelle, en vertu de la puissance supérieure des canonnières et des officiers français, le client des missionnaires a toujours raison. Aussi les autorités chi-

noises prétendent-elles qu'un grand nombre des convertis sont de malhonnêtes gens qui ne voient dans le baptême qu'un moyen économique d'acquérir des protecteurs puissans. Il ne nous surprend pas que les mandarins sèment des bruits de ce genre; mais nous avons lieu d'être surpris que les Anglais y ajoutent foi. Lorsqu'ils insinuent ensuite que, les intérêts commerciaux de la France étant incomparablement moindres que ceux de la Grande-Bretagne, nos consuls et leurs protégés devraient conserver une attitude plus humble à l'égard des Chinois, on est bien obligé de leur rappeler qu'il y a autre chose dans le monde que des affaires d'argent, que, si notre pays a partagé les périls et les charges de l'expédition de 1859, il doit aussi en partager les profits et en jouir comme il l'entend, et qu'en définitive la liberté de la prédication chrétienne est garantie par le traité de Tien-tsin aussi bien que la liberté du commerce.

De ce qui précède ne résulte-t-il pas que lord Granville avait mauvaise grâce à se plaindre au sein de la chambre des lords de la conduite imprudente des missionnaires catholiques? Il n'avait pas moins tort d'attribuer le massacre du 21 juin à la nonchalance des mandarins, qui notoirement n'avaient été que trop actifs dans cette sanglante affaire; le récit des faits que l'on vient de lire le prouve surabondamment. Quant à une prétendue haine à l'égard de l'étranger, c'est une erreur profonde d'attribuer au peuple entier un sentiment que les classes élevées éprouvent seules; tout indique au contraire que les gens du commun, doux et hospitaliers par nature, ne partagent pas les répugnances intéressées des mandarins; laborieux, âpres au gain, ils comprennent à merveille que la présence des Européens, tout en les enrichissant, les allége en partie du joug des mandarins.

Allons au fond des choses : la question chinoise, qui se dresse à l'improviste en un moment si peu opportun, n'est qu'une des faces toutes pareilles de la situation extérieure de la Grande-Bretagne. En Chine, comme en Europe et aux États-Unis, la politique égoïste du cabinet Gladstone accule cette grande nation dans une impasse d'où elle ne peut sortir que par une humiliation ou par une catastrophe : encore n'est-elle pas certaine d'avoir toujours le choix. N'est-ce donc que comme appoint de la France que l'Angleterre a compté depuis vingt ans dans les affaires du monde, puisque, la France se retirant, l'Angleterre s'efface? Les meurtres de Tien-tsin ne sont pas encore vengés, ils ne le seront pas : nous sommes hors d'état d'entreprendre en ce moment une expédition lointaine, et les autres puissances ne manifestent pas l'intention d'agir à notre place avec l'énergie que nous aurions montrée en

d'autres temps. L'ambassade de Tchoung-hou ne mérite que d'être tenue à l'écart. Quand même ce personnage se disculperait des graves soupçons qui pèsent sur lui, c'est en Chine, à Tien-tsin, sur le lieu même de l'attentat, en présence de la foule qui a été complice, que la réparation doit être accordée; autrement le peuple n'en saura rien, et les mandarins n'en tiendront aucun compte. Jusqu'au jour de cette réparation, dont le succès est plus que douteux, les autorités chinoises ont lieu d'être satisfaites de leur complot du mois de juin 1870 : elles ont eu le bon sens de ne s'attaquer qu'à une seule nation à la fois; cela leur a réussi. Comme on devait s'y attendre, elles ne s'en tiennent point à ce premier succès, s'il faut ajouter créance aux nouvelles graves que les derniers courriers ont apportées. D'après un document de Shang-haï en date du 12 avril, le gouvernement chinois aurait adressé aux ministres étrangers une dépêche demandant l'abolition des écoles de jeunes filles et l'interdiction de tout enseignement contraire aux doctrines de Confucius. Les missionnaires seraient dorénavant traités comme sujets chinois, à l'exception de ceux qui résident dans les ports ouverts aux Européens. Il serait interdit aux femmes d'assister au service divin, et, en cas de nouveaux massacres, les victimes n'auraient aucun droit à indemnité; les assassins seraient seulement passibles des peines édictées par la loi chinoise. Ceci n'ajoute pas un centime aux tarifs douaniers de l'opium ou de la soie; mais qui peut dire à quel point ces restrictions, si elles se réalisaient, ébranleraient la situation des Européens en Chine!

A notre avis, la conduite de la France en cette conjoncture doit être franche et nette. Les événemens nous condamnent pendant quelque temps à une politique d'abstention; sachons en prendre résolûment notre parti, et commençons par la Chine. Qu'avons-nous de particulier à protéger dans cette région lointaine? Des missionnaires et deux ou trois maisons de commerce. Nous n'avons guère à nous inquiéter de ces dernières, car leurs grands établissemens situés à Shang-haï, à Hong-kong, partageront le sort des établissemens britanniques. Les Suisses et les Allemands font au moins autant d'affaires que nos nationaux sans avoir des consuls dans tous les ports et des flottilles de canonnières sur tous les fleuves; imitons-les. Quant aux missionnaires, nous ne leur ferons pas l'injure de croire qu'ils ne peuvent marcher qu'à l'ombre du pavillon français. Les jésuites, qui parcoururent la Chine entière au XVIIIe siècle et qui en ont dressé la carte la plus exacte que l'on en possède encore, n'avaient d'autre défense que leur bréviaire. Ils ont voyagé, il y a vingt-cinq ans, du littoral aux montagnes du Thibet sans réclamer l'appui d'un consul ou d'un bateau à vapeur.

Depuis la première ambassade du baron Gros, notre politique dans l'extrême Orient a été celle d'une nation chevaleresque qui a en vue les intérêts de l'humanité entière plutôt que son propre profit. L'Europe nous a signifié assez brutalement en 1870 que ce rôle lui déplaît : renonçons-y pour le moment. Laissons l'Angleterre se défendre seule en Chine contre les Chinois, au Canada contre les Américains du Nord, dans la Mer-Noire contre les Russes.

Et cependant la cause dont la France était en Chine le défenseur désintéressé est bien plus importante que ne l'imaginent les esprits superficiels; c'est sur les bords de la mer orientale que s'agite à notre époque la lutte entre les deux principales fractions de l'humanité. Les ethnologues ont divisé la population du globe en races qui diffèrent par les traits physiques, par l'intelligence, par la valeur morale, au point que certains ont nié qu'elles eussent une origine commune. Les unes prospèrent et s'étendent, d'autres dépérissent. Les nègres, paresseux et insoucians, ne vivent à l'aise que dans une étroite région de la terre, la zone tropicale. Les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, qui n'ont d'autre industrie que la chasse, disparaissent au contact des Européens. Seuls, les hommes blancs et les hommes jaunes ont la faculté de vivre sous tous les climats, l'énergie de coloniser des provinces nouvelles. L'Européen a plus d'intelligence et d'industrie, le Chinois a plus de patience et moins de besoins. Dans les terres chaudes de la Malaisie, le Chinois l'emporte; sous les climats tempérés de l'Australie et de la Californie, l'Européen ne fait pencher la balance à son profit que par des lois restrictives. Notre globe doit-il être partagé entre les deux races? Mais où tracer la ligne de démarcation? N'est-il pas plus raisonnable de souhaiter, plus humain d'admettre que la civilisation chrétienne de l'Europe triomphera des partisans de Confucius et de Bouddha? Que ce résultat définitif s'obtienne par la lutte de vive force, ou par une fusion pacifique, il y faut le concours de tous les peuples de race blanche. Nos malheurs, hélas! nous commandent une politique de réserve. Ajournons à d'autres temps nos progrès de ce côté. Les ruines que l'ambition de la Prusse a entassées ne sont pas toutes dans l'Orléanais ou dans la banlieue de Paris : il y en a sur les bords de la Tamise comme sur ceux de la Sprée; il y en a dans la vallée du Peï-ho et sur les rives du fleuve Yang-tsé.

H. Blerzy.

LE

BUDGET DE LA RÉPUBLIQUE

Parmi les difficultés de toute espèce créées à la France par les funestes événemens de 1870 et de 1871, la question du budget de l'état n'est certainement pas la plus simple à résoudre. Les dépenses de la guerre étrangère et de la guerre civile, l'énorme indemnité de 5 milliards stipulée en faveur de la Prusse, la perte de trois riches départemens, ont gravement altéré les conditions d'après lesquelles on avait coutume d'asseoir le calcul des recettes et des charges publiques. L'ancien équilibre s'est trouvé violemment rompu, et, pour le rétablir, il faut rechercher les bases nouvelles sur lesquelles devront reposer les budgets de l'avenir. Ce n'est pas sans un déchirement profond que l'on procède à ce travail, car on y rencontre à chaque pas la trace de nos malheurs, et l'on poursuit une œuvre d'immolations douloureuses. On atteint tous ceux qui servent l'état, on frappe les contribuables, on interrompt des entreprises fécondes. L'amélioration des petits traitemens, les travaux d'embellissement et les travaux utiles, les constructions de lignes ferrées, de routes, de canaux, le perfectionnement des voies navigables, le développement des chemins vicinaux, tout se trouve enveloppé dans les mesures rigoureuses dictées par la nécessité de l'économie. On se voit forcé d'arracher au pays une partie de son bien-être pour payer la rançon de ses désastres. Partout où des réductions sont possibles, on doit les réaliser avec une fermeté inébranlable, sans autre souci ni sans autre règle que l'amour du bien public et le respect scrupuleux des engagemens de l'état. On doit se préoccuper avant tout de pourvoir aux services essentiels, payer la dette, entretenir l'armée et lui donner la force nécessaire pour agir efficacement contre les ennemis du dehors et du dedans, assu-

rer le fonctionnement de la justice, l'exercice des cultes, l'instruction de la jeunesse, l'administration du pays. A cet emploi doivent être consacrés les premières ressources, les revenus les plus clairs de l'état. Viendront ensuite les besoins moins urgens, dont on mesurera la part selon le supplément de sacrifices qu'il sera permis de demander aux contribuables. Malheureusement le régime le plus sévère ne pourra contre-balancer le poids des nouvelles dépenses. On ne saurait échapper à l'augmentation des impôts. Il est pénible, après les ruines accumulées depuis un an, de venir au milieu des propriétés ravagées, des fortunes compromises, des populations souffrantes, prélever au nom de l'état une part plus grosse que de coutume. Il est cruel de venir disputer à chaque citoyen une parcelle de ce qu'il a pu sauver, quand au contraire on serait tenté de lui tendre une main secourable; mais, quelles que soient les répugnances, il faut subir cette loi de notre destinée, et nous devons accepter courageusement cette dernière épreuve avec la pensée que notre résignation à supporter ces sacrifices sera le meilleur gage de notre patriotisme et le moyen le plus sûr de rendre bientôt à la France sa puissance et sa grandeur.

C'est donc par le jeu combiné de ces deux procédés, la diminution des dépenses et l'augmentation des impôts, qu'on peut désormais réussir à constituer l'équilibre du budget. Nous allons essayer d'examiner, au premier de ces points de vue, les mesures qui pourraient aboutir à ce résultat désirable. Auparavant, pour définir avec plus de précision le but que nous voudrions atteindre, nous commencerons par évaluer l'accroissement des charges imposées au trésor public par les derniers événemens, et par mesurer l'écart qu'il faut remplir au moyen des économies et des surtaxes.

I.

Au 1er janvier 1870, la dette consolidée s'élevait en chiffres ronds, déduction faite de 3 millions de rentes appartenant à la caisse d'amortissement, à la somme annuelle de 360,500,000 francs. Depuis cette époque, ce chiffre s'est accru de tous les emprunts qui ont servi à payer les frais de la guerre. Il s'accroîtra encore de tous ceux qui auront lieu pour solder les dépenses de la douloureuse campagne de 1871, pour acquitter l'indemnité prussienne et pour suppléer à l'insuffisance du rendement des impôts, tant que les choses n'auront pas repris leur cours régulier. Nous ne connaissons pas encore exactement le chiffre des dépenses militaires engagées depuis un an; d'après les déclarations du chef du pouvoir exécutif, elles monteraient à 1 milliard 663 millions pour l'exercice 1870, et

à 651 millions pour l'exercice 1871, soit à 2 milliards 314 millions pour les deux exercices réunis. Quand on les évalue à 3 milliards, on comprend sans doute la partie des dépenses payables sur les crédits ordinaires affectés à l'armée. Le déficit des impôts sur les deux années 1870 et 1871 ne dépasserait pas 685 millions. L'alimentation des troupes allemandes qui occupent notre territoire monterait à 225 millions pour toute l'année 1871. Enfin, en ajoutant toutes ces dépenses et en défalquant les 27 millions qui représentent l'excédant des économies sur les supplémens de crédits du budget normal de 1871, on aurait la somme de 3 milliards 197 millions pour l'ensemble des charges imputables jusqu'à ce jour sur les ressources non prévues aux budgets des exercices 1870 et 1871.

Quant à l'indemnité prussienne, on sait qu'elle a été fixée à 5 milliards, dont deux exigibles à une époque assez rapprochée, et les trois autres dans un délai de trois ans à partir de la signature des préliminaires de la paix.

Sur les 8 milliards 311 millions dont l'origine vient d'être expliquée, 750 millions ont été réalisés par un emprunt public émis par M. Magne avant le 4 septembre. Cet emprunt, souscrit à 60 fr. 60 c., a été recouvré jusqu'à concurrence de 600 millions, et produit par conséquent des arrérages pour un peu moins de 30 millions. Au mois d'octobre, un emprunt de 250 millions, connu sous le nom d'emprunt Laurier, a été contracté avec le concours de la maison Morgan, de Londres, qui s'est chargée de l'émission de 500,000 obligations à 500 francs, portant un intérêt de 30 francs et remboursables en trente-quatre années. Il paraît que la souscription, ouverte au taux de 425 francs, n'a été couverte en France que jusqu'à concurrence de 187,842 obligations, et de 139,635 en Angleterre, et que le surplus a été concédé à la maison Morgan au prix de 415 francs. Les banquiers auraient touché une commission de 6,875,000 francs, de sorte que le trésor public, en s'engageant pour un capital de 250 millions, aurait en définitive reçu moins de 204 millions. Les affaires de la France au 24 octobre devaient paraître bien désespérées, et le crédit de la délégation de Tours était bien mince pour qu'on se résignât à signer de semblables conditions. Il en est résulté pour le pays l'obligation de payer 15 millions d'intérêts et l'amortissement du capital, soit pendant trente-quatre ans une annuité de 17,399,500 francs.

Les autres sommes qui ont subvenu aux besoins du gouvernement ont été obtenues au moyen de la vente de rentes 3 pour 100 provenant de la liquidation de la caisse de la dotation de l'armée, et surtout au moyen des avances de la Banque de France. La caisse de la dotation possédait environ 16 millions de rentes. En supposant

qu'on les ait négociées à 6 pour 100, on a pu en retirer un capital de 266 millions, en échange duquel le trésor ne doit servir qu'une somme de 10 millions pour les arrérages des pensions payables par l'ancienne caisse de la dotation. La Banque de France a fait des avances considérables. Elles sont, d'après M. Thiers, de 1 milliard 330 millions, et s'augmenteront sans doute dans un avenir prochain de 200 autres millions. L'intérêt de ces sommes, fixé jusqu'ici à 3 pour 100, descendra probablement à 2 et même à 1 pour 100, ce qui, dans cette dernière hypothèse, ne mettrait chaque année que 15,300,000 francs à la charge du trésor.

Afin de compléter les ressources qui seront encore nécessaires et de remplir les engagemens vis-à-vis de la Prusse, le gouvernement s'est entendu avec la compagnie de l'Est pour bénéficier de l'indemnité de 375 millions formant le prix de rachat par l'Allemagne des chemins de fer de l'Alsace. Il s'est résolu en outre, avec l'assentiment unanime de l'assemblée, à émettre un emprunt de 2 milliards. Le bénéfice des 375 millions a été obtenu au moyen d'une annuité de 16,500,000 francs. Quant à l'emprunt, il est offert au public en rentes 5 pour 100 au cours de 82 francs 50 cent. On a cru avantageux de faire revivre dans les circonstances présentes la rente 5 pour 100, afin de ménager pour l'avenir la faculté d'une conversion et le profit de l'abaissement qui pourra se faire dans le taux de l'intérêt. On a vu quel accueil a été fait à cette opération, et comment le public s'est empressé de répondre à l'appel et de porter ses épargnes au trésor. Les 2 milliards vont être souscrits à moins de 6 pour 100. A ce prix, la charge annuelle des intérêts dus par le trésor ne dépasserait pas 120 millions.

Avec les ressources que nous venons d'énumérer et quelques millions demandés à la dette flottante, la France est en mesure de faire face à toutes ses obligations présentes et de compléter le paiement des deux premiers milliards de l'indemnité de guerre. Quant aux trois derniers milliards formant le solde de cette indemnité, il ne faut pas négliger le profit que peut procurer au trésor l'application de l'article du traité de paix qui fixe à 5 pour 100 le taux de l'intérêt jusqu'à l'époque du remboursement. Il y a une différence de 1 pour 100 au moins entre ce taux et celui qu'on obtiendrait probablement aujourd'hui par une réalisation immédiate, et il en résulterait ainsi un bénéfice de 30 millions chaque année pendant trois ans. Seulement, comme le retard dans l'acquittement de l'indemnité de guerre correspond à un retard dans l'évacuation du territoire français, il y aura lieu de délibérer si ce gain de 30 millions équivaut aux inconvéniens du prolongement de l'occupation. Il faudrait obtenir à la fois l'évacuation de nos provinces et le bé-

néfice du taux de l'intérêt. Ce résultat serait atteint, si l'on pouvait faire accepter à la Prusse de la rente 5 pour 100 en paiement des trois derniers milliards. Ces titres seraient entre ses mains un nantissement plutôt qu'un paiement définitif; à l'expiration de la troisième année, la France aurait la faculté de les retirer et de verser en échange la valeur en argent. A ce moment, la rente publique aura vraisemblablement regagné une partie du terrain perdu; le 3 et le 5 pour 100 pourront s'émettre au cours de 60 et de 100 francs, c'est-à-dire à 5 pour 100, et de cette façon l'économie annuelle de 30 millions sera conservée au trésor français.

En supposant que les choses se réalisent suivant nos calculs et nos espérances, le chiffre total des intérêts de l'indemnité de 3 milliards sera de 150 millions, qui, joints aux 209 millions provenant des autres emprunts, formeront la somme de 359 millions représentant l'augmentation du service de la dette publique depuis le 1er janvier 1870. Le traité de paix ne contient aucune stipulation particulière en ce qui concerne la part de la dette afférente aux territoires cédés à la Prusse. N'y aurait-il pas lieu cependant d'espérer que, conformément aux usages du droit public, cette portion sera déduite du montant de l'indemnité due par la France? En opérant cette déduction proportionnellement aux revenus des provinces détachées de notre territoire, qui étaient compris pour un trentième environ dans les recettes totales du budget, on soulagerait la dette de 24 millions de rente, ce qui réduirait à 335 millions l'accroissement de son chiffre depuis un an.

L'Alsace et la partie de la Lorraine abandonnées à l'Allemagne produisaient à peu près 58 millions au trésor. En évaluant à 20 millions la dépense de ces provinces, il résulte au préjudice de la France une diminution de 38 millions en produit net. Cette perte de ressources réunie à l'augmentation des dépenses de la dette élève à 373 millions l'écart que les nouveaux budgets sont appelés à faire disparaître.

II.

Deux moyens, avons-nous dit, doivent concourir à ce but : les économies d'abord et les augmentations d'impôts ensuite. Pour ces derniers, le travail a déjà été fait ici avec une grande compétence par M. Victor Bonnet (1). Nous n'aurons donc à nous occuper que des économies. Parmi les divisions dont se compose le budget, trois

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er et 15 avril, *les Impôts après la guerre*, par M. Victor Bonnet.

fixeront notre attention : la dette publique et les dotations, les services généraux des ministères, les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.

En ce qui concerne la dette consolidée, le meilleur mode de réduction, c'est de faire fonctionner l'amortissement. Le chef du pouvoir exécutif, convaincu de cette vérité et désireux d'effacer promptement de nos budgets les lourdes charges qui viennent l'accabler, a conçu la pensée hardie d'affecter chaque année à cet emploi une somme de 200 millions. Cette allocation remplacerait les ressources spéciales attribuées à la caisse d'amortissement par la loi du 11 juillet 1866, qui serait abrogée. Il est inutile d'insister sur les avantages qui résulteraient d'une pareille mesure, et nous faisons tous nos vœux pour que l'exécution de ce projet soit compatible avec les autres exigences du budget et les forces des contribuables.

Le fonctionnement de l'amortissement sur une grande échelle rencontrera ses plus grands obstacles dans les premières années. Il deviendra chaque jour plus facile par l'annulation des rentes rachetées, et aussi par le rétablissement des affaires et le retour de la prospérité. La rente ne tardera pas à monter sous son action puissante et soutenue; le crédit public reprendra toute sa force, le taux de l'intérêt baissera du même coup, et l'on se trouvera rapidement en mesure de seconder l'effort de l'amortissement par une conversion générale des rentes 5 pour 100. La première opération de ce genre aura pour objet les obligations de l'emprunt Laurier, dont le service est particulièrement dispendieux. La conversion étant faite en rentes 3 pour 100 au cours de 60 francs, on diminuerait de 5 millions 1/2 par an la charge de cet emprunt.

La dette publique se compose non-seulement de la dette consolidée, mais encore des capitaux de cautionnement et de la dette flottante, dont les intérêts montent à 33 millions, et de la dette viagère, qui s'élève à 96 millions. La dette viagère comprend, comme on le sait, les rentes viagères ainsi que les pensions militaires et civiles de toute espèce. Parmi celles-ci, on remarque les pensions des anciens militaires de la république et de l'empire. Elles sont alimentées par un fonds annuel de 2,700,000 fr., qui doit être augmenté de 968,000 francs à partir du 1er janvier 1874. C'est ainsi que l'a décidé la loi du 5 mai 1869, qui accorde une pension de 250 francs aux soldats de la période impériale et républicaine. Sans revenir sur les dispositions bienveillantes de cette loi, et sans priver de leur allocation ceux au profit desquels la pension a été liquidée, il conviendrait d'arrêter la liquidation des pensions nouvelles et de ne les inscrire qu'au fur et à mesure des extinctions.

On entraverait ainsi dans une de ses parties l'accroissement de la dette viagère, laquelle trouvera de nombreux élémens d'augmentation dans les événemens de la guerre et dans les actes qui, à la suite des révolutions, bouleversent le personnel administratif. On doit compter sur un accroissement de 1 million pour les pensions nouvelles accordées aux soldats, gardes mobiles ou gardes nationaux blessés dans la guerre, ainsi qu'aux magistrats et fonctionnaires mis à la retraite depuis le 4 septembre. En déduisant ce million, l'économie réalisée par la conversion de l'emprunt Laurier se trouvera ramenée à 4 millions 1/2.

Les dotations, qui formaient sous l'empire un total important, ont perdu leurs plus grosses dépenses dans la révolution du 4 septembre. Le budget n'a plus à supporter ni les 25 millions de la liste civile, ni les 1,500,000 francs alloués aux princes de la famille impériale, ni les 6 millions 1/2 du sénat. Il ne reste plus sur ce chapitre que les dépenses administratives et les indemnités de l'assemblée nationale, le supplément à la dotation de la Légion d'honneur et la dotation allouée pour les dépenses du pouvoir exécutif.

En 1849, les dépenses de l'assemblée nationale dépassaient 8 millions. Il n'est guère présumable que l'assemblée actuelle puisse compter un chiffre moindre. Cette somme ne serait diminuée que si l'assemblée avait le courage d'en faire elle-même le sacrifice, d'abaisser ou, mieux encore, de supprimer entièrement l'indemnité attribuée à chacun de ses membres. Dans ce dernier cas, les seuls frais seraient ceux du matériel et de l'administration, et n'excéderaient pas 1,500,000 francs.

On a déjà beaucoup discuté le système de la représentation gratuite. Indépendamment de l'économie procurée au trésor, elle serait, selon nous, plus conforme à la dignité de l'assemblée, à l'austérité du régime républicain. L'honneur d'exercer une part de la souveraineté nationale nous semblerait plus complet et plus grand, s'il n'était pas accompagné d'une rémunération pécuniaire. L'influence du député et l'estime de sa personne gagneraient à ce que son siége à l'assemblée ne fût pas une place. Il serait bon d'ailleurs d'enseigner par cet exemple éclatant que l'acceptation des fonctions politiques, loin d'être la source du plus mince profit, est au contraire un acte de désintéressement, le sacrifice de l'homme de bien résolu à consacrer au pays son expérience et ses talens sans attendre d'autre récompense que la satisfaction de sa conscience et le respect de ses concitoyens. On donnerait ainsi à l'assemblée plus d'indépendance, plus de force : on la dégagerait de tout ce qui pourrait dans ses actes paraître un calcul d'intérêt personnel et mesquin; on aurait enfin l'avantage d'éclaircir les rangs épais des candidats en ne suscitant plus leurs convoitises par l'appât d'un traitement.

Ces considérations méritent certainement d'être mises en balance avec celles qui ont introduit le principe de la rémunération du député. Cette rémunération, il est vrai, se déduit logiquement de l'état de notre société démocratique. Tout citoyen pouvant accepter le mandat de représentant, quelle que soit sa fortune, doit trouver les moyens de vivre lorsqu'il donne son temps au service de l'état; mais dans la pratique on peut se convaincre que la pauvreté absolue est un fait rare parmi les membres de l'assemblée, et il est exorbitant de grever le budget d'une grosse dépense pour allouer l'indemnité aux quelques députés à qui elle est nécessaire.

Le principe de la rémunération n'est d'ailleurs ni aussi fondamental, ni aussi essentiel qu'on veut bien le dire, sans quoi il régnerait depuis longtemps à tous les degrés de la représentation publique. Or les conseils municipaux, les conseils-généraux, les maires et adjoints, ne reçoivent pas de récompense pécuniaire. Ils donnent cependant, comme les députés, leur travail et leur temps à des affaires multiples, souvent longues et absorbantes. Les conseillers-généraux sont obligés à des déplacemens coûteux. Pourquoi ne pas les traiter sur le même pied? pourquoi ces variations dans la règle? pourquoi deux poids et deux mesures? pourquoi ne pas rétablir l'harmonie dans toute la série des représentans du pays en adoptant pour tous la gratuité?

Nous n'avons rien à dire du supplément à la dotation de la Légion d'honneur, si ce n'est qu'il importe d'être avare, très avare, de décorations. On obtiendra par là le double avantage, d'abord de conserver à ces distinctions tout leur prix, ensuite de ne pas obliger le budget à supporter une nouvelle augmentation du crédit qui leur est actuellement affecté. Il serait même nécessaire de décider que cette allocation ne saurait être accrue, et que les derniers légionnaires nommés n'auront droit au traitement qu'au moment où les extinctions laisseront disponible une partie de la dotation.

Quant aux dépenses du pouvoir exécutif, elles viennent d'être réglées par l'assemblée nationale. Le traitement du chef du gouvernement a été fixé à 480,000 francs par an, et le service de ses bureaux et de sa maison à 131,900 fr., soit en tout 611,900 fr. Le chiffre total des dotations se trouverait ainsi réduit à 13,500,000 fr., ce serait une diminution de 36 millions sur l'ancien budget, qui comprenait ces dépenses pour 49,500,000 francs.

III.

Les services généraux des ministères doivent être soumis à l'examen le plus sérieux; ils doivent recevoir toutes les simplifications propres à produire au trésor des économies importantes, sans tou-

tefois désorganiser l'administration, ni mettre en péril les intérêts du pays.

Et d'abord le nombre des départemens ministériels n'est pas indifférent. Il faut le maintenir dans les limites les plus étroites. L'existence de chaque ministère impose au budget une dépense assez lourde. Indépendamment du matériel, de l'hôtel du ministre et de tous les frais qui s'y rattachent, il y a le traitement de ce haut fonctionnaire, il y a l'entretien de tout l'état-major administratif qui gravite autour de lui, et qui coûte fort cher, le secrétaire-général, le chef du cabinet, puis les directeurs et les chefs de division, dont il faut un certain nombre pour donner au département la consistance et l'éclat voulus. Vers la fin de l'empire, le cabinet se composait de dix ministres. On avait coupé l'ancien ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics en deux parties, qui étaient devenues l'une le ministère de l'agriculture et du commerce, l'autre celui des travaux publics. On avait également détaché de la maison de l'empereur l'administration des beaux-arts, dont on avait fait un ministère avec des lambeaux enlevés à l'intérieur, à l'agriculture et aux travaux publics. Depuis le 4 septembre, ce dernier ministère a été supprimé, ce qui a ramené à neuf le nombre des départemens ministériels. On pourrait les réduire à huit en réunissant de nouveau dans une seule main les services de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. La séparation de ces départemens en 1869 avait occasionné une augmentation de dépense de 350,000 francs; c'est une économie d'autant qu'on réaliserait en les réunissant de nouveau.

Chaque fois que les événemens imposent la nécessité de réformes financières, l'opinion réclame en première ligne des économies sur le personnel des employés et des fonctionnaires publics. Incontestablement, dans les circonstances actuelles, il faut procéder à des réductions de ce genre. La perte du territoire que nous avons dû céder entraîne de soi la suppression des agens de toute espèce qui concouraient à leur administration. D'un autre côté, la pénurie du trésor ne permet d'entretenir que les employés indispensables. On doit donc faire disparaître impitoyablement toutes les sinécures, tout ce qui n'a été jusqu'ici qu'un prétexte à revenus pour des inutiles. Les emplois de l'état sont l'objet de convoitises nombreuses. Avec la considération qui les entoure, la jeunesse y recherche les loisirs qu'ils ont la réputation de laisser. L'ambition des familles, excitée par la perspective de ces avantages, fait jouer pour les obtenir tous les moyens et toutes les influences, et les ministres, fatigués par d'incessantes obsessions, ont quelquefois la faiblesse d'acheter leur repos aux dépens de l'état, et de satisfaire les solliciteurs par la création d'emplois superflus. Le nouvel ordre de

choses ne comporte plus de telles transactions. Il ne faut plus de fonctions de complaisance, ni de places de fantaisie. Les emplois doivent être peu nombreux, et ceux qui les remplissent astreints à un travail réel. Cessons de préparer dans les bureaux des ministères et des administrations publiques un asile calme à l'ombre duquel les jeunes gens abritent leur indolence. On obligera dès lors leur activité à s'exercer, à se porter sur un objet plus fécond, et du même coup non-seulement on diminuera la dépense de l'état, mais encore on accroîtra les ressources du pays; on grossira l'armée des travailleurs, le contingent de l'agriculture, du commerce et de l'industrie en mettant fin une bonne fois à cette manie des places qui a possédé la nation française à toutes les époques.

Nous sommes loin d'exprimer ici une idée nouvelle; on a eu souvent l'occasion de la produire, et on a tenté de la mettre à exécution. Un ministre de l'empire avait entrepris une réforme de ce genre, qui devait s'accomplir notamment dans les administrations centrales des ministères. Il donna l'exemple dans le ministère des finances; mais il ne fut que médiocrement secondé par ses collègues. Sauf ce département et celui de la guerre, qui ont diminué le nombre de leurs employés, on voit dans tous les autres le personnel rester stationnaire et même augmenter d'une manière sensible. On remarque surtout cette progression dans les bureaux des affaires étrangères et de l'intérieur. En vingt ans, de 1850 à 1870, ces deux ministères ont presque doublé leur personnel. Le premier compte aujourd'hui 116 employés au lieu de 73, et le second 356 au lieu de 199, bien qu'il ait été dépouillé des archives et des beaux-arts. Il y avait en même temps une tendance particulière à multiplier les emplois supérieurs. En 1850, le nombre des directeurs pour tous les ministères ne dépassait pas 31, et leur traitement variait entre 10,000 et 15,000 francs. Aujourd'hui leur nombre atteint 43, et leur traitement s'élève à 15,000 et 25,000 fr. Au lieu de 52 sous-directeurs, chefs de division et fonctionnaires du même ordre, on en trouve 72, et 247 chefs de bureau au lieu de 240. La dépense totale du personnel des administrations centrales a monté en vingt ans de 9 millions à 12, c'est-à-dire d'un tiers environ.

En diminuant le nombre des gros emplois, en transformant en simples bureaux les directions et les divisions les moins importantes, en ne maintenant dans les cadres de l'administration que les chefs et commis indispensables, on pourrait gagner 11 ou 1,200,000 francs sur l'ensemble des ministères. En procédant avec sévérité, on pourrait ajouter à ces 1,200,000 francs une diminution de 5 à 600,000 francs sur les dépenses du matériel des administrations centrales à Paris.

Dans les départemens, on doit de même passer en revue les agens et fonctionnaires de toute espèce attachés au service de l'état, et élaguer tous ceux dont on peut se passer. Il est assez difficile d'indiquer avec précision les réductions qu'il serait désirable de réaliser. On ne pourrait y réussir qu'en examinant par le menu le détail des différens services. Il faut nous borner à signaler les suppressions que nous croirons utiles à mesure que nous avancerons dans l'étude du budget.

L'opinion publique, qui s'est tant émue sous l'empire des abus du personnel, attaquait non-seulement le nombre des emplois, mais encore et surtout le cumul et les gros traitemens. Le cumul a été l'objet de critiques nombreuses, et il nous semble inutile d'insister sur ce sujet. On ne peut méconnaître qu'il est abusif, par des émolumens entassés les uns sur les autres, de constituer au profit d'un seul individu une dépense considérable, et de prodiguer à quelques-uns des sommes qui pourraient alimenter des services entiers. Hâtons-nous de dire cependant que les lois actuellement en vigueur contiennent cet abus dans des limites assez restreintes, et que la source des cumuls les plus importans et les plus remarqués a été tarie par l'abolition du sénat. On pourrait toutefois rendre encore plus sévères les lois restrictives, et décider par exemple que le cumul ne serait autorisé que jusqu'à concurrence de 15,000 francs.

Quant aux gros traitemens, les uns disparaîtront par la simple interdiction du cumul, les autres tomberont sous les réductions du budget. A cet égard, on paraît résolu à des réformes assez profondes, puisqu'il est question de faire descendre à 48,000 francs le traitement des ministres, et de leur supprimer tous frais de représentation. L'exécution de cette mesure produirait pour les huit ministres une économie de 456,000 francs. Après ceux des ministres, les autres gros traitemens sont ceux de la diplomatie, des hauts fonctionnaires de l'administration, de quelques magistrats et des chefs supérieurs de l'armée et de la marine. Sauf pour les ambassadeurs, quelques ministres plénipotentiaires et certains consuls-généraux, qui reçoivent des sommes importantes en rapport avec le rang des représentans d'un grand pays à l'étranger, sauf pour les maréchaux chargés autrefois du commandement de la garde, le préfet de la Seine et le préfet de police, auxquels on allouait 100,000 fr., les traitemens les plus élevés aujourd'hui ne dépassent guère 35,000 et 40,000 fr., chiffre des préfets de première classe et des magistrats les plus considérables. Ces chiffres ne sont pas excessifs, ils répondent assez exactement aux exigences de la situation des premiers fonctionnaires du pays, et s'il est juste qu'ils contribuent pour leur part aux exigences de la situation, c'est à la condition de ne

point dépasser une certaine limite suffisamment indiquée par le rang de tels personnages. Quoi qu'il en soit, les émolumens du personnel ont reçu sous le dernier règne des accroissemens assez notables que l'état du trésor ne nous permet pas de maintenir. On s'était efforcé de mettre la rémunération au niveau de la cherté de la vie, d'augmenter l'aisance à tous les degrés, de donner un certain éclat aux hauts emplois, et les circonstances nous obligent non-seulement à nous arrêter dans cette voie, mais encore à revenir sur nos pas. Il faut réduire non-seulement les gros traitemens, les traitemens abusifs, aujourd'hui bien peu nombreux, mais encore les moyens, et nous ajouterons même les petits. Indépendamment des nécessités financières, il est bon que dans les malheurs publics chacun, à quelque degré qu'il se trouve, soit frappé et supporte sa part de la détresse générale. Il ne faut pas plus de privilégiés d'en bas que de privilégiés d'en haut. Il ne faut pas créer deux classes de citoyens dont l'une pourrait voir tranquillement passer au-dessus de sa tête les coups qui atteignent la nation, et aurait presque le droit de se désintéresser de nos désastres. Souffrir pour le pays, s'associer courageusement aux sacrifices qu'il réclame, c'est le devoir de chaque citoyen, c'est l'acte de patriotisme dont il ne convient d'exclure personne. Il importe néanmoins de proportionner la part de chacun à ses forces. En faisant reculer les émolumens vers le chiffre qu'ils avaient il y a vingt ans, il faut distinguer, dans les augmentations accordées pendant cette période, ce qui a été destiné à procurer à l'employé le nécessaire, à lui donner plus d'aisance, à lui permettre de mieux représenter.

Si l'on doit épargner presque complétement les augmentations de la première espèce, on peut avoir moins de ménagemens pour celles de la seconde et moins encore pour celles de la troisième. Aussi, bien qu'en matière d'impôt nous considérions la progression comme le système le plus détestable, nous admettrions pour les économies à faire sur les traitemens un tarif de réduction progressive. Le projet de loi sur les crédits rectifiés de 1871 contient un tarif de ce genre qui atteindrait tous les traitemens à partir de 3,500 francs en province et de 5,000 francs à Paris en leur faisant subir des retenues graduées de 5 à 25 pour 100. On obtiendrait par ce moyen une économie de 9,884,969 francs sur un chiffre de traitemens montant par année à 112,742,799 francs, y compris ceux du ministère des finances appartenant aux frais de régie et de perception. En soumettant à la retenue les traitemens de 3,500 fr. et de 5,000 fr., en leur faisant supporter une réduction légère, 2 pour 100 par exemple, en élevant un peu le tarif pour ceux de 6,000 à 10,000 francs, en appliquant le taux de 25 pour 100 à partir de 30,000 francs, on

pourrait augmenter d'environ 2 millions le chiffre des économies, ce qui en porterait le total à 12 millions ou à 10 millions seulement en défalquant ce qui concerne les frais de régie et de perception. Ce chiffre pourrait s'accroître encore de la suppression d'une partie des indemnités directes et indirectes de tout genre qui, à côté du traitement officiel, constituent un second traitement d'une réelle importance.

Malgré l'intérêt de ces réductions, il est facile de se convaincre que ce n'est pas avec des réformes sur le personnel qu'on pourra combler le déficit créé dans le trésor par les derniers événemens. Là seulement où sont les grosses dépenses peuvent se trouver les grosses économies. A ce titre, ce sont les services de la guerre, de la marine et des travaux publics qui offriraient le champ le plus étendu à l'épargne.

Le premier de ces services mérite une étude toute particulière. Il se relie étroitement au système militaire qui doit prévaloir en France, et ce système jusqu'ici n'a pas été fixé. Le législateur se trouve en présence d'une double nécessité, celle de constituer une force suffisante pour protéger efficacement le pays et celle d'adopter un système économique qui n'écrase pas notre budget appauvri. Il ne faut plus que la disproportion du nombre permette à l'ennemi de pénétrer en quelques semaines jusqu'au cœur de la France, et à ce point de vue notre ancienne armée de 400,000 hommes ne répond plus aux exigences de la situation. D'un autre côté, le chiffre de 370 millions porté pour les dépenses de la guerre dans le dernier budget voté par le corps législatif semble une charge bien lourde pour nos finances.

On a déjà mis en avant plusieurs projets de réorganisation militaire. Entre tous, celui du général Faidherbe a la prétention d'assurer au pays le plus grand nombre possible de combattans avec la dépense la moins grande possible. Nous allons, en suivant ce projet, déduire les conséquences financières qui en résulteraient, sans préjuger d'ailleurs des mérites ou des défauts que peut offrir au point de vue militaire la conception du général.

On sait que le principe du système repose sur l'obligation du service pour tous les citoyens. Chaque Français âgé de vingt ans et possédant l'aptitude physique entre dans l'armée nationale. Il reste deux ans sous les drapeaux, fait ensuite pendant deux ans partie de la première réserve, qui passe les deux mois de mai et de juin dans les camps, et pendant six mois de la deuxième réserve, qui passe quinze jours par an et par tiers dans les camps du 15 juillet au 1er septembre. Chaque classe donnant environ 192,000 soldats, deux classes donnent pour l'armée active un total d'environ 384,000 hommes, la première réserve 370,000 hommes

et la seconde 900,000 hommes. En appelant ces trois élémens, on peut réunir une armée de plus de 1,650,000 hommes.

L'armée comprend trois armes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, sous le commandement d'un état-major général. L'infanterie compte 300 régimens dont l'effectif de paix de 300,000 hommes peut s'élever jusqu'à 900,000 en temps de guerre. La cavalerie se compose de 30 régimens réunissant 15,000 cavaliers en temps de paix, et 30,000 en temps de manœuvres ou de guerre. Enfin l'artillerie, qui absorbe en même temps le génie, le train des équipages et le corps des pontonniers, comprend 100 régimens, 2,400 pièces, 59,000 hommes en temps de paix, et 84,000 hommes en temps de guerre, avec 50,000 chevaux. Toutes ces troupes sont réparties en cent brigades, cinquante divisions et trente corps d'armée. Ajoutons les ouvriers d'administration et les officiers du corps d'état-major, et nous aurons dans son ensemble le projet du général Faidherbe. Pour le compléter, il ne reste qu'à organiser l'intendance, qui pourrait se composer d'un intendant par corps d'armée, d'un sous-intendant de 1re classe par division, et d'un sous-intendant de 2e classe par brigade, soit en tout 180 intendans et sous-intendans, auxquels on adjoindrait pour les besoins du service un certain nombre d'officiers d'administration.

En adoptant ces données, en calculant la solde des officiers conformément au projet du général, avec une certaine augmentation cependant pour les officiers supérieurs (1), on aurait pour la solde de l'état-major, la solde et l'entretien de l'armée active, y compris les vivres, fourrages, hôpitaux, habillement, harnachement, campement, couchage, transports, remonte générale, etc., une dépense de 262 millions. En y ajoutant 13 millions pour la fabrication et l'entretien des armes, la confection des projectiles et de la poudre et les travaux de fortification, plus 12 millions pour l'administration centrale et les autres services, on formerait pour le budget de la guerre un total de 287 millions. Dans ce chiffre, il est vrai, ne figurent ni la dépense des deux réserves, ni celle des corps indigènes de l'Algérie. Pour la première réserve, la solde et l'entretien pendant

(1)

Généraux de corps	20,000 fr.	
Généraux de division	15,000	tout compris.
Généraux de brigade	10,000	tout compris.
Colonels	6,000	tout compris.
Commandans	5,000	tout compris.
Capitaines	3,600	tout compris.
Lieutenans	2,400	tout compris.
Sous-lieutenans	1,800	tout compris.
Intendant militaire	10,000	
Sous-intendant de 1re classe	6,000	
Id. de 2e classe	5,000	

deux mois occasionneraient un surcroît de 28 millions; les quinze jours d'exercices de la seconde réserve coûteraient environ 15 millions. Quant aux corps indigènes, dont l'effectif est de 13,000 hommes infanterie et cavalerie, le projet du général efface du budget de la guerre les 10 millions auxquels monte leur entretien. Il les met à la charge des ressources spéciales de l'Algérie; mais, comme ces ressources sont à peine suffisantes aujourd'hui pour subvenir aux dépenses de la colonie, il faudrait nécessairement les maintenir sur le budget de l'état, si l'on jugeait que la conservation de ces corps fût une mesure de bonne politique, propre à étendre et à consolider notre influence dans nos possessions africaines.

Le général Faidherbe élimine encore du budget de la guerre les dépenses de la gendarmerie. Il voudrait que cette troupe, dont il ne conteste pas l'utilité, fût à la solde des départemens. Ce serait une économie de 25 millions. Ne nous faisons pas cependant d'illusions. Cette économie ne serait, à vrai dire, qu'un déplacement de charge dont ne saurait profiter le contribuable, toujours obligé de payer, au nom de l'état ou du département, un corps de police indispensable.

Enfin, avec les dépenses affectées aux deux réserves, aux corps indigènes et à la gendarmerie, on porte à 365 millions le chiffre général du budget de la guerre. Moyennant cette somme, on pourrait, au moment du péril, mettre sous les armes 1,700,000 hommes. Avec une force semblable bien organisée, on peut pourvoir à toutes les éventualités. La question est de savoir si ces troupes auront la solidité nécessaire; c'est ce que peuvent seuls juger les gens du métier. Ce qu'il nous appartient de constater, c'est que ce système est relativement économique, puisqu'il fournit un grand nombre d'hommes avec une dépense inférieure de quelques millions à la dépense actuelle. En effet, les dépenses de l'armée figurent au dernier budget de la guerre pour 370 millions; on économiserait donc 5 millions.

Cette économie pourrait s'étendre encore, si les nécessités financières ne permettaient pas de donner à l'organisation militaire tout son développement. Le système à cet égard est doué d'une élasticité commode. On peut gagner 60 millions en ne retenant sous les drapeaux pendant deux ans que la moitié de la classe, et en n'imposant à l'autre moitié que des exercices pendant six mois. Il serait encore possible d'épargner quelques millions en abrégeant le temps d'exercices des deux réserves, ou en n'y convoquant pas tous les hommes; mais il faut prendre garde par la poursuite exagérée des économies de ruiner le système et de détruire toute espèce d'armée. Sans souhaiter ni sans rechercher la guerre, dont nous venons de subir toutes les douleurs, il est sage toutefois de la prévoir, de prévenir

de nouvelles surprises, d'être prêt à tout événement. A nos portes est un ennemi qui, par ses exigences et sa dureté, peut un jour provoquer de nouveaux conflits, et dès lors la France doit veiller, se donner une force formidable pour empêcher la violation de son territoire et au besoin pour être en mesure de profiter des circonstances.

Si le développement de la puissance allemande nous oblige d'augmenter notre état militaire, nos intérêts, moins menacés sur mer, nous permettent d'entamer plus profondément les allocations de la marine. Il ne nous paraît pas impossible de désarmer une partie de nos bâtimens, de renvoyer dans leurs foyers la moitié des équipages, et de réduire, soit par la délivrance de congés, soit par la mise en disponibilité ou dans le cadre de réserve, l'effectif des officiers de la marine, du génie maritime, du commissariat, des aumôniers, mécaniciens, commis aux vivres et magasiniers. Par cette mesure, on réaliserait une économie de 24 millions sur la dépense des états-majors et des équipages à terre et à la mer, ainsi que sur celle des vivres et des hôpitaux. On trouverait peut-être encore 1 million sur les corps et agens divers, inspecteurs des services administratifs, personnel des directions de travaux, des manutentions, des ponts et chaussées, etc.

Le plan militaire du général Faidherbe supprime entièrement les troupes de la marine, et laisse aux colonies le soin d'entretenir les corps chargés de leur défense et de leur protection. L'adoption de ce système équivaudrait à une économie de 11 millions; mais il semble difficile d'adopter une pareille mesure. Toutes nos colonies n'ont pas la richesse suffisante pour accepter la charge qu'on leur imposerait, et il faudrait le plus souvent subvenir sur les fonds du trésor à l'impuissance des caisses coloniales, ce qui restreindrait singulièrement les prévisions d'économie. Il existe, il est vrai, une opinion hardie qui ne s'arrêterait pas à cette difficulté, et qui la trancherait par l'abandon de toutes les colonies improductives. Cette opinion ne saurait être accueillie sans discussion. Au-dessus de la question de finances se place la question politique, l'intérêt de notre influence dans les contrées lointaines. Il y a aussi une question de générosité vis-à-vis de populations liées à la métropole depuis de longues années. Tant qu'une résolution n'aura pas été prise sur ces différens points, nous ne croyons pas possible d'adopter la suppression de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Jusqu'à ce moment, la dépense qui en résulte continuera de figurer dans le budget de l'état.

Aux diminutions sur le personnel de la marine doivent nécessairement correspondre des diminutions analogues sur les dépenses du matériel. Il conviendrait, non pas d'arrêter complétement,

mais de ralentir dans une proportion notable la construction de nouveaux navires (1), de se borner pendant quelque temps à l'entretien de ceux qui existent, et même de diminuer ces frais d'entretien en démolissant ou en vendant les bâtimens qui sont inutiles, ou dont les conditions ne sont plus à la hauteur des progrès réalisés depuis vingt ans par la science maritime. On réussirait par ce moyen à limiter à 22 millions environ la dépense des salaires d'ouvriers, des constructions navales et de l'artillerie, dépense inscrite au dernier budget pour 62 millions. L'économie serait donc de 40 millions. On procéderait avec la même sagesse pour les travaux hydrauliques et les bâtimens civils, et de ce chef il serait permis de gagner près de 3 millions. De cette façon, et sans toucher aux crédits des colonies et du service pénitentiaire, on obtiendrait sur l'ensemble du budget de la marine une diminution de dépense de 68 millions.

Parmi les ministères qui peuvent se prêter le mieux aux économies, nous avons cité le ministère des travaux publics. Bien que les dépenses de ce département soient des dépenses fécondes, qu'elles aient pour objet de faciliter les communications, de favoriser le commerce, de développer la prospérité, et qu'en conséquence l'intérêt public fasse une loi de leur donner le plus grand essor, cependant elles ne sont pas toutes indispensables, et jusqu'à nouvel ordre le trésor ne doit payer que ce qui est strictement nécessaire. Il serait donc désirable, dans le vote des crédits, de limiter les allocations aux travaux d'entretien et à l'achèvement des travaux neufs les plus urgens. Conserver, terminer, mais ne rien entreprendre, telle doit être la règle invariablement suivie tant que la situation ne sera pas plus prospère. Réparons nos routes, nos ponts, nos canaux, nos ports : l'invasion nous a laissé des ruines qui seront longues à relever; mais ne créons aucune route, ne construisons aucun pont, n'ouvrons aucune ligne de fer, avant que la trace des derniers désastres ne soit effacée. Cette règle de conduite peut rencontrer quelque obstacle en ce qui concerne les travaux de chemins de fer. L'état ne possède pas à leur égard toute sa liberté d'action. Le gouvernement impérial a laissé à la France une série d'engagemens onéreux, et lui a imposé une dette qu'elle n'est pas complétement maîtresse de modérer à son gré. En vertu de traités passés avec les compagnies de diverses lignes et consacrés par des lois, l'état s'est engagé à exécuter lui-même des travaux, à payer des annuités ou à fournir des subventions qui montent à des sommes considérables, sans parler des garanties d'intérêts, qui retombent sur le budget

(1) Voyez particulièrement sur cette question *la Réforme de notre marine*, par un officier de marine, dans la *Revue* du 1er avril dernier.

de l'amortissement. Le montant de ces engagemens au 1er janvier 1871 était de 815 millions 1/2, sur lesquels le trésor s'était libéré jusqu'à concurrence de 55 millions. Restait une somme de 760 millions, qui doit être diminuée de 35 millions pour les chemins de fer de l'Alsace. Pour 1871, les annuités et subventions payables aux compagnies montaient à 42,501,406 fr., y compris 2,190,000 fr. destinés aux chemins de fer alsaciens. L'état devait en outre exécuter des travaux pour 3 millions : c'était donc une somme de 45,500,000 francs qui incombait au trésor, indépendamment des garanties d'intérêts prévues pour 41 millions, soit en tout plus de 86 millions.

Cette charge est excessivement lourde dans les circonstances actuelles, et l'on doit s'efforcer de l'alléger, dût-on retarder l'achèvement si désirable de nos voies ferrées. Il serait donc à souhaiter qu'on entamât avec les compagnies des négociations à l'effet de revoir d'accord les conventions, et de réduire notablement, de moitié s'il est possible, les sommes à fournir par l'état en travaux, annuités et subventions. On répartirait la dette des chemins de fer sur un plus grand nombre d'années, en se réservant la faculté de revenir aux premiers traités, si les événemens venaient à se modifier. En admettant qu'une transaction de cette nature fût acceptée, et en déduisant d'autre part l'annuité afférente aux chemins d'Alsace, on pourrait réaliser une économie de 24 millions. Les autres travaux publics donneraient lieu à des réductions non moins importantes. Si nous sommes d'avis de maintenir avec une simple diminution de 1,800,000 francs l'allocation affectée aux travaux ordinaires des routes, ponts, rivières, canaux et ports, allocation qui monterait encore à 50 millions, nous croyons qu'on pourrait supprimer presque entièrement les sommes destinées aux travaux neufs, 5 millions 1/2 pour les routes nationales, 1,800,000 francs pour la construction de grands ponts, 14 millions pour l'amélioration des rivières et des canaux, 11 millions pour l'amélioration des ports maritimes, 2 millions 1/2 pour les travaux d'amélioration agricole, en tout 35 millions. Il est bien entendu qu'on devrait restituer à ces divers travaux leurs anciens crédits dès que le permettrait la situation des finances. Avec ces 35 millions, les 24 millions des chemins de fer et quelques autres réductions sur différens chapitres, sur celui du personnel notamment, on atténuerait d'environ 60 millions la dépense du ministère des travaux publics.

La justice n'a pas une exubérance de crédits dans lesquels il soit facile de tailler largement. Pour gagner 1 ou 2 millions, il faudrait procéder à une réorganisation presque complète des services. Il faudrait remanier le nombre et peut-être la compétence des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Un projet

préparé en 1848 contenait tout un plan de ce genre. On y modifiait la situation des cours, dont le ressort était étendu et le nombre par conséquent réduit. Or la suppression de la moindre cour d'appel équivaut pour le trésor à un bénéfice de plus de 185,000 francs. On touchait aussi aux tribunaux de première instance; on cherchait à en restreindre le nombre, soit par un déplacement du siége, mieux adapté aux nouvelles voies de communication, soit par une augmentation de la compétence des juges de paix. Ces idées, dont le mérite peut être réel, ne doivent être accueillies qu'avec une extrême réserve. Il vaudrait évidemment mieux ajouter chaque année quelques millions à la dépense que troubler et désorganiser le service de la justice.

A cette économie douteuse de 1 million, on peut joindre des économies plus certaines sur d'autres chapitres rattachés au budget de ce ministère, les 300,000 francs alloués au conseil privé, les réductions opérées sur le conseil d'état, qui dépasseraient 1,100,000 fr., en reconstituant ce conseil sur les bases de 1848, enfin les 21,000 fr. accordés au secrétaire-général du ministère et à quelques auditeurs au conseil d'état pour le conseil du sceau des titres. On voit que le tout réuni n'excéderait guère 2 ou 3 millions.

Après la justice viennent les cultes, pour lesquels le dernier budget de l'empire demandait 55,400,000 francs. Une opinion radicale n'hésite pas à réclamer l'économie de toute cette somme en supprimant entièrement ce budget au nom du principe de la séparation de l'église et de l'état. Elle voudrait ramener l'église aux premiers jours de son existence, alors qu'elle subvenait à ses besoins par les seules offrandes des fidèles; mais elle oublie que depuis cette époque des faits importans se sont passés, que les oblations primitives n'ont pas tardé à faire place à des donations et à des legs, que la propriété ecclésiastique a grandi à l'ombre de la protection des premiers empereurs chrétiens, que même en France elle est parvenue, sous l'œil bienveillant des anciennes dynasties, à prendre des développemens considérables. En 1789, les biens du clergé furent mis à la disposition de la nation et vendus au profit de l'état; mais, à titre de compensation, le décret du 24 août 1790 accorda aux ministres de la religion un traitement, dont le principe fut reconnu en 1793 même par le décret du 18-20 septembre de ladite année. Le même principe a été confirmé dans le concordat de 1801, et ce fut pour ainsi dire à ce prix que l'église abandonna toute réclamation contre la dépossession dont elle avait été victime. Supprimer aujourd'hui le traitement du clergé, ce serait rompre le contrat passé en 1793 et renouvelé en 1801, ce serait faire revivre des droits éteints et donner à l'église la faculté de réclamer ses biens aliénés, ou du moins une indemnité équivalente, et il serait

difficile de repousser sa réclamation sans porter en même temps une atteinte dangereuse au droit de propriété. En accordant la restitution, l'opération ne serait plus très économique. Supposons pourtant qu'on puisse équitablement se soustraire à cette obligation, ou qu'on supprime purement et simplement le budget des cultes sans indemnité, n'y a-t-il pas une autre question redoutable derrière la question de finances? L'état a-t-il intérêt à dégager de son action une puissance aussi considérable que l'église? A-t-il intérêt à la laisser grandir dans sa pleine indépendance et à lui imposer l'obligation de reconstituer sa richesse? Cette question que nous nous contentons d'indiquer est tellement grosse, qu'il serait téméraire de compter pour les prochains budgets sur des économies venant de cette source. Les réductions réalisables sur le service des cultes pourraient atteindre au plus 5 millions, et porter principalement sur les travaux extraordinaires des cathédrales et autres édifices religieux.

Le ministère des affaires étrangères n'a pas un budget très important, puisqu'il ne demande au trésor que 13 millions. Il peut néanmoins supporter quelques réductions. Le budget de ce département est un de ceux qui ont le plus grossi depuis 1850, puisque de 7 millions il a monté jusqu'au chiffre actuel. Cet accroissement s'explique par une augmentation notable du taux des traitemens des agens extérieurs, et aussi par la création d'un assez grand nombre de postes. Le développement de nos relations commerciales et politiques dans les différens pays du monde, surtout dans l'extrême Orient, a nécessité l'établissement d'agens politiques et consulaires pour protéger les intérêts français. Ainsi on a envoyé un ambassadeur à Pékin, des ministres à Téhéran et à Yeddo, des consuls-généraux à Batavia, San-Francisco, Shang-haï, des consuls à l'Assomption, Bagdad, Bangkok, Hong-kong, etc. L'accroissement du personnel extérieur se résume en 2 ministres plénipotentiaires, 17 secrétaires d'ambassade, 8 consuls-généraux et 30 consuls. L'élévation du taux des traitemens n'a pas été moindre. Les sommes allouées aux ambassadeurs ont été portées de 120,000 à 300,000 fr. pour Saint-Pétersbourg, de 150,000 à 275,000 pour Londres, de 90,000 à 200,000 pour Vienne, etc. Il en est de même pour les consuls-généraux et les consuls : leur traitement s'est également accru dans une assez grande proportion. Les malheurs de la France imposent à ses représentans à l'étranger une simplicité qui permettra de réduire ces chiffres. On pourra en outre apporter dans le nombre et la nature des postes des modifications qui atténueront la dépense. Ainsi rien n'empêcherait de supprimer certains de nos agens politiques. En Allemagne notamment, où les anciennes conditions sont si profondément changées, ne conviendrait-il pas de retrancher les postes diplomatiques de Carlsruhe, Darmstadt, Dresde,

Hambourg, Munich, Stuttgard, Weimar, et d'entretenir un ministre là seulement où se trouve le siége de l'empire, à Berlin? On établirait dans les autres résidences des agens politiques secondaires ou même de simples consuls. Dans les villes où l'on remarque deux agens, on n'en conserverait qu'un seul, sauf peut-être à Londres, où l'importance de nos relations rend nécessaire la coexistence de l'ambassadeur et du consul-général; mais à Buenos-Ayres par exemple l'entretien d'un ministre plénipotentiaire et d'un consul ne semble pas indispensable, et l'on pourrait y rétablir comme autrefois un consul-général. Il appartient au département des affaires étrangères d'étudier avec soin les réformes, et de les concilier avec les exigences du service et le soin de l'influence française. De cette façon, il serait possible de diminuer de 500,000 francs à 1 million les dépenses du ministère, non compris ce qui serait gagné par la retenue sur les traitemens.

Qu'on nous permette d'exprimer ici une opinion qui étonnera peut-être en ce qui concerne certaines grandes fonctions administratives et particulièrement celles de préfet. Serait-ce une grande hardiesse de tenter pour l'administration du département ce qui fonctionne avec avantage pour l'administration de la cité? Serait-il plus difficile de trouver dans le pays même un citoyen honorable et intelligent qui consentît à donner ses soins aux affaires départementales, comme il les donne aujourd'hui aux affaires municipales, sans autre récompense que l'honneur même de ses fonctions? La province serait-elle moins bien administrée, si ses administrateurs étaient choisis dans son sein, parmi des hommes instruits de ses besoins, dévoués à ses intérêts, possédés de l'unique ambition de remplir utilement leur tâche au milieu de concitoyens qui les connaissent et près desquels ils veulent rester? Ce système ne serait-il pas préférable à ce qui existe aujourd'hui? Ne vaudrait-il pas mieux que la façon dont chaque parti ou chaque ministre, en arrivant au pouvoir, envoie ses amis dans des pays auxquels ils sont étrangers, où souvent la question politique les préoccupe exclusivement, et où enfin ils ne s'efforcent de signaler leur zèle que pour obtenir un poste plus avantageux? La gratuité ne serait-elle pas un moyen efficace de calmer l'ardeur de tous les ambitieux qui assiégent chaque gouvernement nouveau, et pour arrêter ces administrateurs improvisés qui croient posséder d'intuition la science des affaires publiques?

Si l'on se décidait à entrer dans cette voie, on n'allouerait aux préfets que le logement à l'hôtel de la préfecture avec quelques frais de représentation et de déplacement, et l'on pourrait aisément réaliser une économie de 2 millions. On gagnerait encore 500,000 francs en supprimant les secrétaires-généraux, dont le ré-

tablissement remonte à quelques années, et en transportant leurs attributions aux plus anciens conseillers de préfecture. Quant aux conseils de préfecture, dont la constitution actuelle est également mise en question, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'obtenir une réduction de quelque importance sur les crédits qui leur sont affectés. Il n'est guère possible de faire disparaître complétement ces conseils. S'ils peuvent être remplacés par les tribunaux ordinaires pour le jugement de certaines affaires contentieuses, par exemple des procès entre l'administration et les entrepreneurs de travaux publics, il est difficile de leur enlever les décisions sur les questions d'impôt. On ne peut leur retirer davantage l'apurement des comptabilités des communes et des établissemens de bienfaisance dont les revenus sont inférieurs à 30,000 francs, car la cour des comptes, qui seule serait en mesure de recueillir cet héritage, recevrait une augmentation de travaux supérieure aux forces de son personnel. Si l'on veut opérer une réforme en ce qui touche les conseils de préfecture, on doit se contenter de remanier la nature et l'étendue de leurs fonctions. Peut-être alors serait-il avantageux de remplacer le contentieux administratif qui leur serait enlevé par une compétence plus large dans le jugement des comptes communaux et hospitaliers. Les comptables, rapprochés de leurs juges, seraient plus vite libérés, et la cour des comptes, dégagée d'une foule de petites affaires qui entravent son action, pourrait réserver tous ses soins pour des objets plus importans.

L'administration actuelle de l'arrondissement est sérieusement attaquée, et une opinion puissante demande la suppression des sous-préfets, dont les attributions retourneraient à la préfecture ou seraient dévolues aux municipalités cantonales. La mise à exécution de cette mesure procurerait une économie de plus de 3 millions, tant pour le traitement des sous-préfets que pour leurs frais de bureau. En définitive, les réformes qui viennent d'être indiquées pour les préfectures et les sous-préfectures atténueraient d'environ 5 millions 1/2 la dépense qui figure à ce titre aux précédens budgets.

On pourrait trouver 200,000 ou 300,000 francs dans des réductions sur le personnel des inspections administratives, ramené au chiffre de 1850, dans la dépense des commissariats de l'émigration, dans le crédit des commissaires de police et des inspecteurs de la librairie. Les frais de police des villes de Paris et de Lyon, qui sont aujourd'hui supportés par l'état pour une somme de 5,207,000 fr., pourraient être mis en grande partie, sinon entièrement, à la charge de ces deux cités. Un million paraît suffire pour les dépenses secrètes; on épargnerait ainsi le second million alloué à ce chapitre. Le gouvernement propose lui-même une réduction de 500,000 fr.

sur les secours aux étrangers réfugiés. Enfin, avec quelques diminutions sur diverses subventions payées par le trésor, avec la suppression temporaire de l'allocation des chemins vicinaux, qui n'est pas inférieure à 11,500,000 francs, on parviendrait à retrancher 24 millions sur le budget du ministère de l'intérieur.

Les dépenses du ministère des finances qui ne se rattachent pas à la dette publique appartiennent presque tout entières aux frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts. Nous remettons donc à cette partie des opérations l'examen des économies que pourrait fournir ce département.

Il y a peu de chose à diminuer sur les dépenses ordinaires de l'Algérie, qui s'élèvent à 15 millions; mais, en ce qui regarde les dépenses extraordinaires, on pourrait soulager l'état de la charge des travaux qu'il exécute et qu'il paie avec les fonds avancés par la Société algérienne. Ces travaux étaient prévus au dernier budget de l'empire pour 16,666,666 francs. On en retarderait la continuation, ce qui supprimerait une dépense égale. On arrêterait du même coup la progression de l'annuité due à la société pour les intérêts et l'amortissement du prêt qu'elle s'est engagée à faire à l'état pour une somme de 100 millions, et qu'elle a réalisée jusqu'à concurrence de 79 millions. La progression de l'annuité était prévue en 1871 pour 964,000 francs. Le chiffre de l'annuité elle-même pourrait être abaissé au moyen d'un accord avec la Société algérienne, qui ne refuserait pas sans doute de répartir l'amortissement sur un plus grand nombre d'années. En procédant d'une façon analogue pour les chemins de fer de l'Algérie, en ralentissant les travaux et en obtenant de la compagnie la modération du taux de l'annuité qui lui est due, on réaliserait sur l'ensemble de ces dépenses une économie de 2 millions 1/2, déduction faite des 16 millions de travaux qui sont compensés par la suppression de la recette fournie par les avances de la Société algérienne.

Le ministère de l'instruction publique est celui qui a le droit d'être le plus épargné. Cependant la nécessité conseillerait de distraire de ses crédits une somme d'environ 2 millions, prise notamment sur la dépense des bourses dans les lycées, sur les subventions extraordinaires aux lycées, sur les subventions aux communes et aux départemens pour l'instruction primaire, sur l'Observatoire, le Bureau des longitudes, la Bibliothèque nationale, les voyages et missions scientifiques, l'école des hautes études, etc. Les services de l'agriculture et du commerce pourraient supporter un retranchement de 2 millions sur les encouragemens et subventions de toute espèce payés par l'état. Pour les services dépendant de l'ancien ministère des beaux-arts, avec un peu de hardiesse on leur enlèverait 10 millions 1/2 : 200,000 francs de la fête du 15 août,

300,000 ou 400,000 francs des monumens historiques, 100,000 fr. des souscriptions et encouragemens, 4,800,000 francs des travaux, ouvrages d'art et décorations des édifices publics et notamment du nouvel Opéra, 3,800,000 francs de l'administration des haras supprimée et livrée à l'initiative privée, enfin une grande partie de la subvention des théâtres, qui s'élève à 1,838,000 francs. On ne conserverait cette subvention que pour le Théâtre-Français et l'Opéra en la ramenant au chiffre de 700,000 ou 800,000 francs, et l'on supprimerait ces allocations énormes qui ne servent qu'à exciter les appétits des artistes. On pourrait en outre épargner quelques milliers de francs en réduisant le nombre des inspecteurs-généraux des beaux-arts, des bibliothèques, des musées, etc., dont la création sous le dernier règne n'a pas toujours été motivée par les nécessités du service.

Aux déductions ci-dessus indiquées sur les dépenses des ministères, il faut ajouter 8,400,000 francs, représentant les augmentations de dépense qui avaient été portées au projet de budget de 1871 en prévision d'une période tranquille et prospère, et dont nos désastres semblent naturellement entraîner la suppression. Ces augmentations avaient pour objet des améliorations de traitemens et des créations d'emplois, le développement du service télégraphique dans l'intérieur et en Algérie, des subventions pour l'instruction publique, des encouragemens à l'agriculture, etc. En réunissant toutes les économies sur les services généraux des ministères, on forme une somme de 203 millions, qu'on peut élever plus haut, si l'on opère des réductions sur l'effectif de l'armée.

IV.

Les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics étaient inscrits au dernier budget pour 243 millions, dont 22 afférens aux contributions directes, 15 à l'enregistrement, 27 aux douanes, 28 aux contributions indirectes, 11 aux forêts, et le reste aux tabacs, aux poudres et aux postes. Ces frais représentent avec les recettes une proportion qui varie entre 3,31 pour 100 et 74,32, suivant les services. L'enregistrement, les domaines et le timbre présentent les conditions les plus favorables, et les postes les conditions les plus onéreuses. Pour les contributions directes, la proportion est de 3,86 pour 100 et de 7,76 pour les contributions indirectes. Les douanes prélèvent 18 pour 100 de leur produit, les tabacs 25,41, les poudres 40,17. En ce qui concerne les tabacs, les poudres et les postes, dont les frais sont les plus élevés, il faut considérer que ces branches de revenus ne sont pas des contributions, mais sont des monopoles, et que les recettes

qui en résultent sont le bénéfice d'une exploitation industrielle exécutée par l'état. Ce qui constitue la proportion défavorable de leurs frais est, non pas la rémunération exagérée accordée aux fonctionnaires et employés qui les administrent, mais bien toutes les dépenses qui sont la base indispensable de leurs produits, l'achat des matières premières, le salaire des ouvriers, la construction et l'entretien des ateliers, etc. L'administration des postes est grevée de charges énormes pour le transport sur mer. Les subventions allouées aux compagnies maritimes auxquelles a été concédé le transport des dépêches s'élèvent à 27 millions 1/2, à peu près les deux cinquièmes de la dépense totale du service des postes.

Aux 243 millions représentant les frais de régie et de perception, il faut joindre les sommes qui complètent les frais de manutention des deniers de l'état, et qui sont allouées à titre d'émolumens aux trésoriers-payeurs-généraux et aux receveurs particuliers des finances. Cette dépense, classée parmi les services généraux des ministères, s'élève à 7,845,000 francs. C'est donc une somme totale de 251 millions qui se trouve en définitive prélevée sur les recettes, avant que celles-ci puissent être employées à solder les services publics. On a souvent eu la pensée de réduire cette partie de la dépense, et il s'est trouvé des réformateurs qui ont promis des économies merveilleuses au moyen d'un changement radical dans le système de nos impôts. Leurs théories n'ont pas prévalu jusqu'à ce jour; aussi nous contenterons-nous de rechercher les réductions qu'on peut obtenir dans le cadre actuel de notre organisation fiscale.

Le premier moyen d'atténuer la dépense consiste à diminuer le chiffre du traitement et le taux des remises de tous les fonctionnaires et agens de la perception. Cet abaissement, opéré conformément au tarif indiqué plus haut pour le personnel des autres administrations, épargnerait au trésor une somme de 2 millions 1/2. On pourrait y joindre 150,000 francs en réunissant de nouveau le service des douanes à celui des contributions indirectes et en supprimant par conséquent les quinze directeurs spéciaux créés en 1870. Le service des forêts pourrait supporter une diminution de plus de 3 millions, proposée d'ailleurs par le gouvernement sur les travaux de reboisement des montagnes, de gazonnement et divers autres travaux. On réussirait encore à gagner 1 million en réglant avec sévérité le matériel des tabacs et des poudres. Dans les postes, on ne peut espérer un résultat de quelque importance qu'en révisant les traités conclus avec les compagnies maritimes concessionnaires du service des dépêches, et principalement avec la Compagnie des Messageries et celle des Paquebots transatlantiques, qui absorbent à elles seules 26 millions de subventions. En tombant d'accord d'une modification du cahier des charges, en réduisant par exemple

le nombre des navires et le nombre des voyages imposés à ces compagnies, on pourrait réaliser sur le chiffre des subventions une diminution proportionnelle qu'il n'est pas déraisonnable d'évaluer à 6 millions. Il faut aussi comprendre parmi les économies les augmentations de dépense qui devaient s'ajouter à partir de 1871 et qui montaient à 3,800,000 francs. Ces augmentations étaient destinées, comme celles des services généraux, à créer de nouveaux emplois et améliorer les traitemens. Le total de toutes les réductions sur les frais de régie et de perception atteindrait de cette façon le chiffre de 16,450,000 francs.

Nous terminerons cette étude par le service de la centralisation des deniers publics et celui de la trésorerie. Ces services, comme on le sait, sont entre les mains des trésoriers-payeurs-généraux et des receveurs particuliers des finances : ils occasionnent une dépense d'environ 8 millions. On est d'avis que cette dépense est exagérée, et qu'elle pourrait être notablement diminuée sans inconvénient. On va même jusqu'à demander l'entier abandon du système français et l'adoption des institutions anglaises, ce qui, suivant les partisans de la réforme, permettrait d'économiser toute la somme affectée à cette dépense. Personne n'ignore en effet que la Banque d'Angleterre procède gratuitement à la recette du revenu public. Dans les comtés où ce grand établissement a des succursales, chacune des succursales est chargée de la réunion des produits perçus dans une circonscription déterminée. A certains jours du mois et sur des points convenus, l'un des commis de la Banque va joindre les agens de perception en tournée, et touche de leurs mains le produit de leurs recettes. La Banque en fait l'encaissement et crédite l'échiquier de leur montant. Elle tient les deniers ainsi recouvrés à la disposition de l'état, et les remet aux créanciers publics selon les avis et les ordres qui lui sont transmis. L'importation de cette méthode entraînerait la suppression des trésoriers-payeurs-généraux et des receveurs des finances. La Banque de France ferait ce que fait la Banque d'Angleterre. Elle recevrait à Paris ou dans ses succursales les versemens des percepteurs de l'impôt et des receveurs des revenus indirects, et serait également chargée de délivrer les fonds suivant les besoins de l'état. Ne semble-t-il pas que le service serait parfaitement assuré dans ces conditions, et qu'il est inutile d'entretenir plus longtemps des comptables dispendieux?

Ce système malheureusement n'est pas aussi parfait, ni aussi économique qu'on pourrait le croire. Malgré l'apparence de gratuité de ses services, un établissement privé ne se charge pas d'une tâche aussi lourde et d'une responsabilité aussi étendue sans rémunération et par pur dévoûment pour le bien public. A défaut d'un émolument direct et déterminé, il faut qu'il trouve un bénéfice suffisant

dans l'emploi des fonds laissés plus ou moins longtemps dans ses caisses. Cela est si vrai que la Banque d'Angleterre fixe à vingt et un jours à partir du recouvrement le terme pour l'exigibilité des sommes recueillies par elle au compte du trésor, et qu'elle a droit à une commission pour prompt paiement dans le cas où les sommes doivent être remises plus rapidement à l'état. La disponibilité pendant vingt et un jours des deniers publics forme la prime de recouvrement et de transmission des fonds, qui chez nous est représentée par le traitement fixe, et les remises des trésoriers-généraux et des receveurs des finances. Or, sur 2 milliards de recettes, au taux actuel des prêts faits au commerce, cette disponibilité équivaudrait à un bénéfice d'environ 7 millions. Le trésor aurait-il avantage à bouleverser toute son organisation pour substituer une prime de cette importance aux 8 millions qu'il paie à ses comptables? D'un autre côté, n'éprouverait-il pas des embarras réels en changeant les coutumes qui depuis de longues années régissent notre service de trésorerie, en renversant la situation, et en se mettant dans la nécessité d'être, comme en Angleterre, en avance avec la Banque, au lieu d'obliger ses receveurs à être en avance avec lui?

Le service fait par la Banque a un autre inconvénient en ce qui concerne la dépense. Ce grand établissement ne peut être à cet égard pour l'état que ce qu'il est pour les particuliers qui lui confient leurs épargnes, un caissier qui, tant qu'il a des fonds, remet au porteur le montant des mandats délivrés par le dépositaire ou ses représentans; mais il n'a rien des attributions d'un agent chargé de libérer le trésor envers ses créanciers et de reconnaître la validité des pièces justificatives de la créance. Il serait donc impossible de lui imposer, surtout en l'obligeant à un travail gratuit, la responsabilité des dépenses irrégulières, responsabilité qui enchaîne les trésoriers-payeurs, et qui est une des meilleures garanties de la bonne gestion des finances. Les nécessités du contrôle exigeraient l'institution de comptables auxquels incomberait la mission de vérifier, avant l'acquittement, l'exactitude et la légitimité des dépenses, et sur lesquels retomberait cette responsabilité que décline la Banque. On rétablirait les anciens payeurs du trésor, ce qui occasionnerait une allocation d'environ 1,200,000 francs.

Sept millions de prime d'un côté, 1,200,000 fr. de l'autre pour le traitement de nouveaux comptables, ce ne serait pas une économie sur les sommes actuellement payées. Nous ne croyons donc pas que l'abandon de notre système soit une mesure avantageuse, ni même un progrès. Cependant, tout en maintenant ce qui existe, nous pensons qu'on pourrait diminuer la charge de l'état en restreignant les bénéfices attachés aux fonctions des grands comptables des

finances. La rémunération des trésoriers-payeurs et des receveurs particuliers se compose d'un traitement fixe, et de commissions sur les recettes et les paiemens. Cette rémunération, augmentée de quelques bénéfices de banque, atteint pour certains trésoriers un chiffre élevé. Il serait facile de la réduire. En effet, la nécessité d'un gros profit pour les titulaires des trésoreries et des recettes n'existe que dans le cas où le crédit de l'état, ébranlé par les événemens, a besoin d'être secondé par le crédit de riches particuliers. On doit alors payer le concours personnel donné pour raffermir les finances chancelantes; mais, lorsque l'état n'a pas besoin de ce concours, lorsque le receveur n'a par lui-même aucune puissance financière, et que son crédit dérive non de sa propre fortune, mais des fonctions qu'il occupe, un émolument trop considérable est non plus le prix d'un service rendu réellement au pays, mais un acte de munificence envers un protégé, un bénéfice, une prébende, et c'est précisément ce que la France n'est plus assez riche pour supporter.

Nous avons trop de confiance dans le crédit de l'état, malgré nos malheurs, pour attacher au concours des agens de la trésorerie une importance exagérée qu'on ne saurait trop chèrement acheter, et nous n'aurions aucun scrupule à réaliser une économie sur les trésoreries et les recettes. On pourrait procéder de deux manières, soit par l'abaissement du tarif des commissions, soit par la suppression de la partie variable de l'émolument, et par la constitution d'un traitement fixe d'un chiffre équitablement réglé et plus ou moins considérable suivant l'importance de la recette. Si l'on adoptait ce dernier moyen, on pourrait diviser les comptables en plusieurs classes, par exemple les trésoriers-payeurs-généraux en trois classes et les receveurs particuliers en quatre. Les premiers recevraient de 15,000 à 25,000 francs, et les seconds de 6,000 à 10,000. On allouerait en outre, à titre de frais de bureau, 12,000 francs en moyenne aux trésoriers-payeurs et 3,000 aux receveurs particuliers. La dépense réglée d'après ces bases serait inférieure de 2,500,000 francs à la dépense actuelle.

Nous venons de parcourir les différentes parties du budget sur lesquelles il ne nous semble pas impossible d'obtenir des économies. Il nous reste à les résumer. Sur la dette publique, par la conversion de l'emprunt Laurier, on réduit la dépense de 4,500,000 francs, déduction faite d'une augmentation de 1 million sur la dette viagère. Les dotations offrent une économie de 36 millions par la suppression de la liste civile, du sénat, et par la gratuité des fonctions de député. Les services généraux des ministères peuvent être réduits de 202 millions 1/2, au moyen de réformes dans le personnel administratif, par la réorganisation de l'armée, la diminution de la marine, le ralentissement des travaux publics. Enfin on peut

épargner 19 millions sur les frais de régie et de perception des impôts et sur le service de trésorerie. En réunissant toutes ces sommes, l'économie totale s'élèverait à 262 millions.

L'écart produit par les derniers événemens entre les anciens budgets et ceux de l'avenir est de 373 millions. Les nouvelles ressources à créer ne seraient donc pas supérieures à 111 millions; encore faudrait-il déduire de cette somme le revenu net des biens composant l'ancienne dotation de la couronne, qui venait s'ajouter autrefois à la liste civile de l'empereur, et qui a fait retour au budget de l'état. Il est permis d'évaluer ce revenu à 9 ou 10 millions en tenant compte des améliorations qu'il peut recevoir par l'exploitation ou la mise en location des forêts, terres et châteaux qui étaient exclusivement consacrés au plaisir du prince. Il ne resterait donc environ qu'une centaine de millions à demander à l'impôt. On pourrait les trouver aisément sans écraser les contribuables.

En établissant les résultats qui précèdent, nous avons recherché l'expression la plus simple et la plus rigoureuse du chiffre auquel pourrait être réduit le budget de l'état sans compromettre les parties essentielles des services publics. Nous n'avons compris dans nos calculs ni les allocations de l'amortissement, ni les indemnités qui pourront être accordées aux victimes de la guerre étrangère et de la guerre civile, ni les frais de reconstruction ou de réparation des monumens détruits ou incendiés dans la dernière insurrection. Nous avons en outre supposé un ralentissement considérable dans les grands travaux publics, des arrangemens avantageux avec les compagnies subventionnées, et enfin l'adoption d'un système de gratuité qui soulèvera probablement d'assez vives résistances. Il appartient au pays de juger dans quelle proportion devront être autorisées des dépenses dont nous ne contestons ni la justice ni l'utilité. L'assemblée nationale seule aura les élémens nécessaires pour apprécier la mesure dans laquelle on pourra concilier des intérêts respectables et des désirs légitimes avec les ménagemens auxquels ont droit ceux qui fournissent l'impôt. Nous penchons pour qu'on entre le plus loin possible dans la voie des économies; nous espérons que le chef du pouvoir exécutif, qui depuis trois mois a si bien mérité de la France, ne s'arrêtera pas, comme on semble le craindre, à mi-chemin, et qu'il aura la fermeté nécessaire pour mener jusqu'au bout et résolûment la réforme de la dépense. Il rendra au pays un nouveau service en ne mettant pas à une trop rude épreuve les forces des contribuables, car il doit savoir que l'exagération des impôts restreint la production, appauvrit le pays, détruit la matière imposable, et tarit les sources vives où les finances d'un peuple doivent se régénérer et puiser une énergie nouvelle.

L. Bouchard.

LES HONNÊTES GENS

SOUS

LA COMMUNE

Paris a eu, à quelques semaines de distance, deux légendes contraires. Dans les premiers jours de février, c'était encore la ville héroïque qui s'était résignée à tous les sacrifices et prêtée à tous les efforts pour repousser l'étranger; avant la fin du même mois, c'était déjà une ville maudite où toutes les violences et tous les crimes avaient le champ libre par la scélératesse des uns et par la lâcheté des autres. Les désordres incessans et toujours impunis qui ont précédé l'insurrection du 18 mars, le foudroyant succès de quelques agitateurs dans cette néfaste journée, ces saturnales de soixante-dix jours qui n'auraient été qu'une grotesque parodie de toutes les fonctions d'un gouvernement régulier, si elles n'avaient fait peser sur une population de près de 2 millions d'âmes tous les genres d'oppression, ce dénoûment lugubre qui s'est présenté à la fois comme la délivrance et comme la défaite de Paris, spectateur impuissant ou complice de l'incendie de ses monumens et des plus horribles assassinats,— c'était plus qu'il ne fallait pour faire oublier la première légende et pour donner tout crédit à la seconde. Il n'y avait pas d'ailleurs contradiction entre l'une et l'autre légende pour les partisans avoués ou déguisés de la rébellion. Ils affirmaient sans hésiter la complicité directe ou indirecte de toute la population parisienne dans une révolution qu'ils glorifiaient sans réserve, ou dont ils s'efforçaient de pallier les excès. Au dire des plus impudens, cette population tout entière se levait comme un seul homme pour la défense de ce qu'ils appelaient ses droits. Les prétendus conciliateurs se donnaient le mandat de négocier au nom de « 300,000 neutres, » tellement attachés à quelques vagues principes que, pour n'en rien

sacrifier, ils tenaient la balance égale entre les élus d'une minorité factieuse dans une seule ville et les représentans légitimes de la souveraineté du peuple français. Ceux qui jugeaient autrement une telle conduite ne faisaient pas plus de difficulté de l'accepter comme un fait acquis. L'Europe, qui depuis dix mois, quand elle ne nous était pas hostile, ne nous témoignait qu'une compassion sans bienveillance, flétrissait à la fois les crimes des insurgés parisiens et la poltronnerie ou, comme disait le *Times*, « l'abjecte terreur » de ceux qui les supportaient. La province, où l'irritation contre Paris étouffait même la pitié, retentissait des mêmes accusations. Les Parisiens fidèles à l'ordre, loin de démentir ces accusations, se montraient quelquefois les plus empressés à les propager. Nous sommes sans mesure en France dans le mal comme dans le bien que nous disons de nous-mêmes. Nous n'aimons que les propositions générales et les explications simples; notre logique les réclame, et, soit qu'elles nous appellent au partage d'une gloire universelle, soit qu'elles nous enveloppent dans une universelle infamie, notre vanité y trouve également son compte. Nous sommes fiers de notre part d'honneur, et, tout en prenant notre part de honte, en l'exagérant même au besoin pour nous donner le mérite de ne pas nous en faire accroire, il nous semble que la responsabilité s'efface pour chacun de nous quand elle s'étend à tout le monde. Combien, après nos désastres militaires, éprouvaient une étrange satisfaction à s'écrier : « Je rougis d'être Français! Nous sommes un peuple de fanfarons et de lâches! » Combien, depuis le 18 mars, vont répétant avec le même désespoir hautain : « Je rougis d'être Parisien! Paris n'est qu'une immense maison de fous où les pacifiques sont les instrumens complaisans ou inertes de la fureur des forcenés! »

Il faut protester, au nom de la vérité historique autant que de l'honneur national, contre ces exagérations, qui tombent devant un examen attentif et impartial des faits. Des témoins judicieux, sans dissimuler les fautes et sans atténuer les défaillances, ont vengé ici même le peuple français et les forces improvisées qui lui ont tenu lieu d'armée de ce qu'il y a d'excessif dans les reproches de présomption, d'indiscipline et de manque de courage. On se propose, dans cette étude, de rendre une semblable justice à la majorité saine de la population de Paris. Son attitude vraie, dans les révolutions successives dont elle a été complice ou victime, a déjà été indiquée dans un précédent travail (1); mais au moment où il parut, on ne pouvait juger dans son ensemble une insurrection qui n'avait pas encore atteint son terme, et il y avait quelque danger pour la paix publique à en exposer toutes les causes. Aujour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

d'hui la commune de Paris n'est plus qu'un souvenir sinistre, assez présent pour qu'on en puisse embrasser exactement tous les détails, assez loin de nous déjà pour qu'il soit possible de l'évoquer sans colère, sinon sans indignation et sans amertume. D'un autre côté, l'œuvre de délivrance accomplie avec tant d'habileté et de courage par le gouvernement et par l'armée parle assez haut pour qu'il soit permis, sans les affaiblir et sans leur manquer de reconnaissance, de laisser à l'un et à l'autre leur part de responsabilité dans les malheurs qu'ils ont si heureusement réparés. Ils ont reconquis le droit d'entendre la vérité et rendu aux honnêtes gens de Paris celui de la dire.

I.

Le 18 mars 1871, vers six ou sept heures du matin, le rappel était battu dans tous les quartiers de Paris. C'était convoquer à la fois l'émeute et les défenseurs de l'ordre, ou, pour mieux dire, c'était donner tout l'avantage à l'émeute. Depuis un mois, une partie de la garde nationale parisienne était ouvertement en état de révolte. Elle avait accepté une direction illégale qui fonctionnait au grand jour. Elle s'était assuré des espèces de camps retranchés, où elle avait entassé un nombre formidable de canons dont elle s'était emparée sous prétexte de les soustraire aux Prussiens. Elle se livrait chaque jour à des démonstrations séditieuses sur la place de la Bastille, autour de la colonne de la liberté. Si un certain ordre et une sorte de discipline militaire présidaient à ces promenades soi-disant patriotiques, elles donnaient lieu, dans la foule qui se pressait pour y assister, à des manifestations d'un autre genre, souillées plus d'une fois par des actes d'une férocité sauvage. — Chaque nuit voyait se produire des tentatives, soit pour forcer les portes d'une prison et délivrer les détenus politiques, soit pour mettre au pillage un dépôt de cartouches, et ces tentatives rencontraient rarement une résistance sérieuse. Il n'y avait point toutefois, chez la plupart des gardes nationaux qui commettaient ou qui laissaient commettre ces actes de désordre, un parti-pris de rompre avec l'ordre légal. La révolte n'était complète qu'autour des canons de Montmartre, et des symptômes de plus en plus manifestes de lassitude permettaient d'espérer qu'elle tomberait d'elle-même. Partout ailleurs, les mêmes hommes obéissaient à la fois aux autorités régulièrement constituées et à des pouvoirs irréguliers qui, en vertu d'une prétendue élection dont ils n'ont jamais fait connaître ni la date, ni la forme, se donnaient les noms de *Comité central* et de *Fédération de la garde nationale*. L'ordre et le désordre se servaient ainsi tour à tour, quelquefois tout ensemble, des mêmes in-

strumens. Beaucoup se prêtaient à ce singulier partage avec une espèce de candeur. Ils avaient pris pendant le siége des habitudes d'obéissance passive, et ils suivaient docilement, sans en scruter l'origine, les commandemens qui leur étaient transmis par leurs chefs. Les insurrections antérieures s'étaient organisées dans l'ombre; celle qui allait éclater avait reçu de l'état lui-même une organisation toute prête. L'empire avait tout fait pour accroître la séparation que les mœurs n'entretiennent que trop entre les ouvriers et les autres classes de la population. Il avait enserré le Paris bourgeois, dont il craignait l'esprit libéral, dans un Paris ouvrier. Le gouvernement de la défense nationale avait constitué une garde nationale ouvrière à côté et en dehors de la garde nationale bourgeoise. Tous les ouvriers ne sont pas acquis aux émeutes; mais il est certain qu'elles ne se recrutent guère que dans leurs rangs. Ils forment une population flottante, sans racines dans les villes qu'ils habitent, vivant au jour le jour, et, de tous les liens qui attachent l'homme à l'ordre social, ne connaissant que la famille, dont beaucoup même s'affranchissent sans scrupule. Ce n'est pas d'ailleurs une population éparse. Le cabaret les réunit après l'atelier. Le foyer domestique a rarement assez d'attraits pour les retenir. Ils vivent volontiers ensemble, s'entretenant dans les mêmes sentimens, parfois généreux et patriotiques, le plus souvent haineux à l'égard de toute autorité publique et de toute supériorité sociale. La révolution du 4 septembre leur avait donné à Paris deux nouveaux centres de vie en commun, le club et le poste. Le second, à lui seul, tenait lieu de tous les autres. Il offrait un gagne-pain plus goûté que le travail de l'atelier; il avait pour l'oisiveté et pour la débauche toutes les séductions du cabaret; il se prêtait à toutes les excitations séditieuses des réunions publiques, et, pour ajouter au péril social, il était comme un club permanent et armé. M. de Bismarck n'était pas le seul qui eût prévu une nouvelle et imminente révolution dans cet armement universel. C'était seulement une prophétie prématurée. Jusqu'à la fin du siége, le patriotisme a dominé dans la très grande majorité des ouvriers parisiens. Il s'y mêlait d'étranges illusions, un immense orgueil et toute sorte de mauvaises passions; mais le sentiment général était la répudiation de tout mouvement qui n'avait pas directement pour but la délivrance de la patrie. Les agitateurs ne s'y trompaient pas. Ils laissaient dormir les questions politiques ou sociales; pour soulever le peuple, ils ne lui parlaient que des intérêts de la défense. Ce détour même était sans effet, la « populace » de Paris se faisait un point d'honneur de ne pas justifier l'insolente prédiction de l'ennemi. Une émeute fut très près de réussir le 31 octobre par l'incroyable imprévoyance du gouvernement; une autre fit couler le sang le 22 janvier : l'une et l'autre

ne rallièrent qu'une poignée d'hommes. Jamais armée mieux préparée ne s'était offerte aux fauteurs de désordre. Ils surent la manier avec une rare habileté. Ils lui montrèrent une double cause à défendre, la république menacée par la réaction monarchique, les réformes sociales, que les travailleurs avaient le droit d'exiger après les avoir ajournées dans un intérêt patriotique honteusement trahies. Ils eurent l'art en même temps de contenir les passions qu'ils soulevaient. Ils se servirent de l'indignation excitée par l'entrée des Prussiens dans une partie de Paris en la détournant des Prussiens eux-mêmes, contre qui se fussent brisés tous leurs efforts, pour la tourner tout entière contre le gouvernement, dont ils connaissaient la faiblesse. Ils se firent les arbitres de l'ordre, dont ils prirent en main les intérêts le 1er mars, pour le renverser plus sûrement le 18.

Les révolutionnaires impatiens, dont les tentatives prématurées pendant le siége avaient misérablement avorté, cédaient désormais la place à une autre initiative autrement intelligente. L'*Association internationale des travailleurs* superposait une véritable organisation politique à l'organisation militaire de la garde nationale : c'était un gouvernement complet. Cette redoutable association s'était tenue dans l'ombre après le 4 septembre. Une conversation qui nous a été rapportée peut aider à comprendre quelles espérances elle nourrissait en se résignant à cet effacement volontaire. Un de ses chefs, qui avait joué un rôle important dans les grèves des derniers temps de l'empire, et dont le 18 mars devait faire un des maîtres de Paris, se trouvait dans un fort vers le commencement du siége à côté d'un officier de marine. Il était revêtu d'un de ces uniformes de fantaisie que les corps francs avaient multipliés. Il expliquait à son voisin pourquoi il était venu à Paris. « Je voulais, disait-il, profiter des fautes de l'empire pour tenter quelque chose. La chute de Napoléon et la proclamation de la république m'ont forcé d'ajourner la partie. Tous les esprits étant à la guerre, je me suis mis à la tête d'un corps de francs-tireurs; mais ces hommes font tant de sottises (il parlait du gouvernement de la défense nationale), que la main me démange singulièrement. Aussi, pour me soustraire à la tentation de les renverser, je me suis fait une loi de ne pas rentrer dans Paris avant la fin du siége. » Sans prendre les mêmes précautions contre la démangeaison d'agir, tous les meneurs de l'Internationale montrèrent la même prudence. Ils attendaient l'heure favorable. Les uns se préparaient à la lutte en s'attribuant ou se faisant donner les premiers grades dans les milices formées contre l'ennemi du dehors. Les autres s'insinuaient dans le pouvoir civil sous la forme de ces *comités de vigilance* que chaque mairie avait vus se constituer sans mandat. Il ne leur restait plus, pour être

maîtres de la place, qu'à constituer un centre d'action. Dès qu'ils crurent le moment venu, ils créèrent de toutes pièces en face du gouvernement légal un pouvoir militaire et un pouvoir politique. A l'état-major officiel de la garde nationale, ils opposèrent ce « comité central » qui prétendait être une délégation de 215 bataillons, et qui fut tout entier leur œuvre; à l'assemblée nationale, ils opposaient le « parlement en blouse. » Leur principal organe, *le Cri du peuple*, par le citoyen Jules Vallès, futur membre de la commune, annonçait le 27 février cette dernière institution :

« Connaissez-vous entre le Temple et le Château-d'Eau, pas loin de l'Hôtel de Ville, une place encaissée, tout humide, entre quatre rangées de maisons? Elles sont habitées au rez-de-chaussée par de petits commerçans dont les enfans jouent sur le trottoir. Il ne passe pas de voitures, les mansardes sont pleines de pauvres. On appelle ce triangle vide la *place de la Corderie*... Regardez bien cette maison qui tourne le dos à la caserne du faubourg et jette un œil sur le marché. Elle est calme entre toutes les autres. Montez. Au troisième étage, une porte qu'un coup d'épaule ferait sauter, et par laquelle on entre dans une salle grande et nue comme une classe de collége. Saluez, voilà le nouveau parlement! C'est la révolution qui est assise sur ces bancs, debout contre ces murs, accoudée à cette tribune, la révolution en habit d'ouvrier! C'est ici que l'Association internationale des travailleurs tient ses séances, et que la fédération des corporations ouvrières donne ses rendez-vous. Cela vaut tous les forums antiques, et par ces fenêtres peuvent passer des mots qui feront écumer la multitude, tout comme ceux que Danton, débraillé et tonnant, jetait par les croisées du Palais de Justice au peuple qu'affolait Robespierre. »

Sur quel chiffre d'adhérens pouvait compter, dans la population de Paris, ce double pouvoir qui se croyait assez fort pour renoncer à l'action occulte? Deux des chefs de l'Internationale, les citoyens Malon et Tolain, avaient été élus à Paris, l'un avec 117,000, l'autre avec 89,000 voix; mais des causes diverses avaient contribué à leur succès. Les votes qui appartiennent en propre et sans conteste aux élémens déjà groupés du comité central et de la future commune ne s'élèvent pas à 60,000 (1). Si l'on ajoute les purs révolutionnaires, étrangers à l'action toute socialiste de l'Internationale, mais prêts à la seconder dans une pensée de destruction, et la tourbe, toujours nombreuse dans une grande ville, des simples malfaiteurs, qui aiment le désordre pour lui-même et pour les profits qu'ils en espèrent, en dehors de toute passion politique, il faut

(1) Voici quelques chiffres qu'il n'est pas hors de propos de rappeler, les noms qu'ils concernent appartenant désormais à l'histoire : Assi, 58,776 voix; Varlin, 58,384; Johannard, 56,331; Vaillant, 49,340; Theisz, 49,230; Ranvier, 40,865.

sans doute doubler ce nombre, et il convient peut-être de le tripler en y faisant entrer les femmes et les enfans, dont on ne saurait, hélas! négliger le rôle dans les troubles civils (1). Paris renfermait donc de 150,000 à 200,000 artisans de désordre, chiffre effrayant, loin cependant de la majorité, loin surtout d'avoir une valeur égale, comme expression de l'opinion parisienne, à celle des autres parties de la population. Presque tous les élémens en sont fournis en effet par ces faubourgs qui ne font partie de Paris que depuis une dizaine d'années et par cette masse à peu près nomade que déversent sans cesse dans Paris la province et l'étranger. Ajoutez que 200,000 individus égarés ou pervers ne donnent pas une force agissante de 200,000 rebelles. Une émeute ordinaire ne voit descendre dans la rue qu'une très faible partie de ceux dont les vœux sont avec elle. Le danger au 18 mars, on ne saurait trop le rappeler, était moins dans le nombre des ennemis de l'ordre que dans l'erreur d'un gouvernement qui, trop confiant dans l'esprit de l'armée et dans l'initiative des hommes d'ordre, appela lui-même aux armes le ban et l'arrière-ban de l'émeute, après leur avoir fourni toutes facilités pour une action commune. M. Jules Favre s'est amèrement reproché l'aveugle insistance avec laquelle il s'est opposé dans la négociation de l'armistice au désarmement de la garde nationale parisienne. Combien cette faute a-t-elle été aggravée par le maintien, malgré l'état de paix, d'un service actif réunissant chaque jour sous les armes un tiers de ces bataillons, dont une portion si considérable était dans la main des factieux! C'était, au nom de la loi, préparer le renversement de la loi; c'était retarder la reprise du travail en donnant une excuse légitime à ceux qui n'avaient plus le cœur à l'ouvrage, comme ils le disaient eux-mêmes, et qui craignaient moins de ne plus retrouver le salaire que de perdre la solde. C'était laisser les esprits faibles et flottans sous la direction des fauteurs de désordre; c'était enfin, quand une occasion propice s'offrirait aux chefs, leur donner une armée où les moins décidés, incorporés avec les plus ardens, soumis à la même discipline et recevant les mêmes ordres, suivraient docilement l'impulsion commune. On sait comment se grossissent les émeutes. Tel qui un instant auparavant ne songeait à rien de mal, une fois mêlé à la foule, en partage et quelquefois en dépasse toutes les fureurs. Or, le 18 mars, le gouvernement, résolu à frapper un grand coup en enlevant à la sédition les retranchemens qu'elle avait éle-

(1) Les voix acquises à l'insurrection du 18 mars dans l'élection des membres de la commune peuvent être évaluées à 140,000; mais il faut tenir compte, comme ayant contribué à grossir ce chiffre, de l'influence des faits accomplis, de l'absence de candidatures relativement modérées dans plusieurs arrondissemens et des irrégularités plus que vraisemblables d'un vote sans contrôle.

vés et les canons dont elle s'était emparée sous un prétexte patriotique, n'attendait pas que la foule se soulevât; il se chargeait de la convoquer, il lui faisait un devoir de se grouper suivant les cadres qu'il lui avait assignés, sous des chefs dont un grand nombre méconnaissait son autorité, et ce n'était pas à un tiers, c'était à la totalité de la garde nationale qu'il faisait appel.

Le même appel s'adressait, il est vrai, à la partie de la garde nationale qui voulait l'ordre, et qui respectait la légalité. C'était la plus nombreuse, et, si elle avait pu être réunie tout entière sous une direction unique et bien entendue, l'issue de la journée eût sans doute été différente; mais à quelle horrible confusion, à quelles scènes de carnage n'était-ce pas s'exposer que de mettre aux prises, sous le même uniforme, les partis opposés entre lesquels se divisait une milice de 300,000 hommes! C'était d'ailleurs une hypothèse impossible. L'esprit de conservation est toujours moins ardent que l'esprit de destruction; s'il se monte parfois jusqu'à la fureur, c'est peu à peu, à la suite d'une lutte, en présence d'un péril manifeste et le plus souvent d'un péril passé, qui le remplit tout ensemble d'effroi et de colère. La majorité paisible de la population parisienne n'avait aucun soupçon de la catastrophe qui la menaçait. Après avoir enduré sans faiblir, avec un courage et une patience dont elle garde le droit d'être fière, les souffrances et les angoisses d'un long siége, elle avait hâte de rentrer dans les conditions de la vie régulière, et elle se prêtait difficilement à l'appréhension de nouvelles épreuves. L'avortement des tentatives d'émeute pendant le siége la tranquillisait pour l'avenir. Elle voyait une cause de rapprochement entre les classes dans les maux supportés en commun. Les désordres, les crimes même qui se produisaient sur quelques points ne troublaient pas la sécurité générale. L'ordre peut souffrir les plus sérieuses atteintes dans un quartier de Paris sans qu'on en sache rien à quelques pas plus loin. On l'apprend par les journaux le lendemain; on s'en indigne comme d'un fait odieux qui se serait passé dans une autre ville; on s'étonne que l'autorité n'ait pas mieux pris ses mesures, et, tout en maudissant les coupables et en plaignant les victimes, on éprouve à peine une vague inquiétude pour soi-même. Les canons braqués sur Montmartre par une insurrection en permanence ne donnaient pas l'idée d'un danger sérieux. L'absence de toute agitation tumultueuse autour de ces canons, le petit nombre, de jour en jour décroissant, de leurs gardiens, la placidité avec laquelle ils s'acquittaient de ce qu'ils semblaient considérer comme un devoir civique, ne laissaient voir que ce qu'il y avait de ridicule dans cette manifestation. C'était devenu un spectacle; on allait en partie de plaisir visiter le « mont Aventin. » La sécurité affectée par le gouvernement contribuait à éloi-

gner toute alarme. Il laissait croire qu'il ajournait avec intention, non par impuissance ou par faiblesse, mais par prudence, pour ne pas lui attribuer trop de gravité, la répression d'une sédition puérile. Les plus clairvoyans sentaient bien qu'on jouait un jeu dangereux; ils pensaient qu'on ne saurait prendre trop de précautions contre un coup de main, qui, dans une aussi grande ville, peut en quelques heures accomplir une révolution, non-seulement sans le concours, mais à l'insu de la très grande majorité des habitans. Néanmoins, tout en blâmant le gouvernement de sa temporisation, ils ne doutaient pas eux-mêmes qu'il n'eût facilement raison des perturbateurs dès qu'il voudrait sérieusement agir. La confiance était générale dans le bon sens et dans le patriotisme de M. Thiers. Les organes les plus décidés de l'opinion démocratique étaient d'accord avec les journaux conservateurs pour souhaiter la bienvenue au chef du pouvoir exécutif élu par l'assemblée nationale. L'assemblée nationale elle-même, sans inspirer une égale confiance, obtenait plus de respect et de justice qu'on ne croit dans tous les partis où se conservait un peu de raison. Un journal qui se donnait à lui-même le nom de radical félicitait dès ses premières séances « cette assemblée, en majorité monarchique, » des gages qu'elle donnait à la république en choisissant un républicain pour président et en composant son bureau « d'hommes notoirement hostiles à l'ex-empire; » il ne doutait pas qu'elle ne fût « amenée par la force des choses à voir dans la république le seul terrain possible de conciliation, de paix, de liberté et d'ordre. » Les révolutionnaires extrêmes s'étaient seuls indignés de sa translation à Versailles. Les Parisiens les plus jaloux des droits séculaires de « la seule capitale possible de la France » lui savaient gré d'avoir résisté aux efforts qui tendaient à la retenir dans une ville du midi ou du centre, et d'avoir permis à Paris, en venant siéger dans son voisinage et en lui laissant toutes les grandes administrations, l'espoir de la posséder bientôt elle-même.

A défaut de griefs sérieux et universellement ressentis contre le gouvernement ou l'assemblée, l'opinion publique à Paris était-elle entraînée à favoriser l'esprit de désordre par le désir impatient de certaines réformes? On avait vu, à d'autres époques, des insurrections réussir en s'emparant d'une idée ou d'un mot qui faisait battre tous les cœurs. Rien de pareil au 18 mars. L'agitation était sans formule. On parlait partout d'une reconstruction de la société française comme du but vers lequel devaient converger tous les efforts; mais les idées les plus diverses s'attachaient à ces mots, et elles occupaient les esprits plutôt qu'elles ne soulevaient les passions. Le socialisme lui-même semblait craindre de se montrer. Il avait pris la direction du mouvement populaire sans arborer son dra-

peau. On ne parlait pas davantage de ces libertés municipales où l'insurrection, une fois maîtresse de Paris, devait chercher sa justification et un prétexte pour s'étendre dans toute la France. Le seul droit un peu précis qui fût revendiqué avec quelque insistance était l'élection du général en chef de la garde nationale, et l'on tenait si peu à ce prétendu droit qu'il n'en fut plus question après la victoire. Jamais cependant on n'avait plus parlé de guerre civile; mais ceux même qui annonçaient de nouvelles journées de juin comme une éventualité menaçante avaient peine à y croire, et répugnaient encore plus à s'y préparer. La haine de l'ennemi vainqueur avait épuisé tout ce qu'il y avait de fiel dans les âmes honnêtes, l'émulation dans la résistance, la prévoyance et l'initiative dont elles étaient susceptibles. Elles revenaient à leurs plus fâcheuses comme à leurs meilleures habitudes, parce que cela seul ne demandait aucun effort. Elles ne se refusaient pas, mais elles ne se portaient pas d'elles-mêmes à des résolutions efficaces : elles avaient besoin d'une vigoureuse impulsion, que les plus sages attendaient, que quelques ardens réclamaient avec instance, et qu'eussent suivie sans trop d'hésitation, pour peu qu'on eût pris soin de les réveiller, beaucoup de ceux qui s'endormaient dans une funeste confiance. L'isolement du gouvernement dans ces tristes jours n'est pas venu de l'abandon où l'ont laissé les hommes d'ordre, il est venu du peu d'efforts qu'il a faits pour les grouper autour de lui, pour les éclairer sur leurs dangers comme sur les siens, et pour s'assurer sous une forme précise le concours de toutes les bonnes volontés que les souffrances et les déceptions du siége n'avaient pas lassées.

De là le contraste entre la garde nationale du désordre et la garde nationale de l'ordre. Dans l'une, la passion s'unissait à l'intérêt pour rechercher le service, pour en provoquer au besoin les occasions. On en vivait, on s'en amusait, on en faisait une base d'opérations contre la société qui le payait. Dans l'autre, un intérêt contraire s'unissait à l'absence de passion pour fuir des devoirs qui n'apparaissaient plus depuis la paix que par leur caractère rebutant. Les ouvriers honnêtes n'attendaient pour s'y soustraire que la reprise du travail. Les bourgeois n'y voyaient que leurs affaires ou leurs études troublées et leur santé compromise sans compensation. Les désagrémens les plus pénibles se faisaient gaîment supporter quand on était soutenu par l'ardeur patriotique; ils étaient devenus intolérables dès qu'il ne s'agissait plus que d'une mission de police. La convocation quotidienne d'un tiers de la garde nationale ne faisait que des mécontens dans les bataillons les mieux disposés : on comprenait d'autant moins la nécessité de ce déploiement de forces qu'il imposait à ceux qui s'y prêtaient les plus rudes fatigues sans que leur zèle fût mis sérieusement à profit pour le main-

tien ou pour le rétablissement de l'ordre. Les chefs ne faisaient rien pour donner un intérêt intelligible ou une sanction efficace à ces appels, dont ils étaient les premiers à se plaindre. Le nombre des réfractaires croissait tous les jours. La désorganisation était d'ailleurs à son comble dans la meilleure partie de la garde nationale, et l'autorité ne paraissait pas sentir le besoin d'y remédier. Les démissions d'officiers avaient été nombreuses après l'armistice. Beaucoup n'avaient sollicité ou accepté les grades que pour être les premiers au danger ou à l'honneur dans la lutte contre l'ennemi; le ressentiment de la défaite et le besoin de repos les poussèrent également à s'en décharger quand ils n'y trouvèrent plus qu'un fardeau.

Et cependant, le 18 mars, beaucoup se réunirent, soit le matin, soit dans la journée, lorsque des bruits sinistres commencèrent à circuler. Retenus par ordre dans leurs quartiers respectifs, inutiles dans ceux où l'émeute n'était pas à craindre, trop faibles pour lui résister dans les autres, ils ne formèrent qu'une force éparse qui ne pouvait rendre aucun service. Rassemblés avec un signe de ralliement et des instructions précises sur les points les plus menacés, réunis à l'armée régulière, dont ils auraient soutenu le moral, en même temps que son concours leur eût donné à eux-mêmes plus de confiance, ils pouvaient tout sauver sans effusion de sang peut-être, par le respect seul que leur nombre et leur fermeté eussent imposé à une insurrection où les hommes décidés à tout étaient encore en minorité. L'avant-veille, pendant la nuit, devant un des bastions les plus isolés des remparts, j'avais vu une poignée de gardes nationaux, qui étaient loin d'être des héros, faire reculer par leur ferme attitude une masse armée beaucoup plus nombreuse qui venait pour s'emparer d'un dépôt de cartouches.

Par malheur, l'armée est chargée seule de l'enlèvement des canons usurpés, et, en cas de résistance, des premiers efforts contre l'émeute. Réduite à 10,000 hommes après l'armistice, elle avait reçu peu à peu d'importans renforts, dont la plus grande partie avait été appelée de province. Les factieux n'avaient pas manqué de la circonvenir, de se faire l'écho de ses plaintes sur les imperfections inévitables d'une installation hâtive, de l'intéresser à leurs propres griefs contre le gouvernement et la société. C'est leur tactique habituelle, et il faut beaucoup de précautions pour en conjurer l'effet. Cette tactique devait réussir auprès de soldats mal disciplinés, sans confiance dans leurs chefs, et dont l'ardeur s'était éteinte dans les dernières péripéties de la guerre étrangère. Il était difficile de leur fare voir des ennemis dans ces gardes nationaux de Paris, dont le prestige était encore si grand dans toute la France, et de qui ils ne recevaient que des démonstrations ami-

cales. Sauf de rares et impuissantes exceptions, ils se débandèrent partout où l'insurrection se présenta devant eux sous un uniforme qui n'éveillait dans leurs âmes que des sentimens sympathiques. Les meilleurs refusèrent de combattre; les plus mauvais ou les plus faibles jetèrent leurs armes, fraternisèrent avec l'émeute, et, soit scélératesse naturelle, soit besoin d'assourdir le cri du devoir, quelques-uns offrirent ou prêtèrent leurs bras pour les crimes les plus exécrables. Dès lors toute résistance est vaine. Là même où elle est essayée par les gardes nationaux fidèles, ils reçoivent l'ordre de céder. A cinq heures du soir, la plupart sont congédiés sans autre instruction que de rester chez eux et de se tenir prêts au premier signal. Le rappel bat toute la nuit; mais il ne bat que pour l'émeute, par l'ordre du comité central. Le lendemain matin, une proclamation signée par les ministres présens à Paris, après avoir rappelé les attentats commis, se terminait par ces mots qui, sous la forme d'un dernier appel, n'étaient qu'un reproche immérité : « Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats et des ruines qu'ils vont accumuler? Alors demeurez chez vous; mais, si vous avez souci de l'honneur et de vos intérêts les plus sacrés, ralliez-vous au gouvernement de la république et à l'assemblée nationale. » Cette proclamation ne put être affichée. Beaucoup de gardes nationaux qui la lurent dans le *Journal officiel* sortirent, la rougeur au front, à la recherche d'ordres qui leur permissent enfin de se dégager de la solidarité honteuse dont ils étaient menacés. Les ordres étaient absens. Ce n'étaient de toutes parts que soldats jetant, donnant ou vendant leurs armes, que gardes nationaux insurgés campant auprès de barricades qui ne leur avaient pas été disputées, et devant les principaux édifices publics, qui leur avaient été livrés sans coup férir. Nulle trace d'ailleurs de cet enthousiasme qui suit les victoires populaires. A peine l'expression d'une satisfaction enfantine chez ceux qui se partagent les chassepots des soldats, ou qui veillent avec complaisance sur *leurs* canons. Les événemens sont encore confus pour tout le monde, et l'affiche qui révèle à la population la plus vaniteuse du monde entier les noms obscurs de ses nouveaux maîtres n'est pas propre à faire la lumière dans les esprits et dans les consciences.

Maintenant, dans cette néfaste journée, que devaient suivre de plus néfastes encore, quelles ont été les responsabilités? Le crime est tout entier du côté des insurgés et de ceux des soldats qui se sont faits leurs complices; ailleurs il n'y a eu que des fautes, et les plus graves ont été commises par les autorités civiles ou militaires, dont toutes les mesures ont été imprudentes ou mal conçues. Si on ne peut accuser l'illustre chef du gouvernement, retenu loin de Paris pendant et après le siége par les plus hauts comme les

plus douloureux devoirs, dont aucun n'a été au-dessus de sa sagesse et de son énergie, sont-ils exempts de reproches ceux de ses auxiliaires qui, depuis plusieurs mois, étaient en possession du pouvoir dans Paris, avant de l'avoir reçu en dépôt de ses mains? Plus excusable peut-être a été la défaillance de l'armée, quand elle n'est pas allée jusqu'à la trahison formelle et à de criminels attentats. Trop d'exemples dans notre histoire contemporaine ont autorisé en quelque sorte la faiblesse des troupes régulières devant l'émeute, lorsque celle-ci prend l'apparence d'une révolution. Il ne faut pas oublier toutefois que la faiblesse ne s'est pas bornée, le 18 mars et les jours suivans, au refus de combattre, et que les postes les plus importans, même les forts, à l'exception du Mont-Valérien, même le château imprenable de Vincennes, ont été remis sans résistance aux insurgés. La garde nationale honnête n'a pas à se reprocher des actes semblables : elle a été aveugle, elle s'est prêtée avec mollesse à des devoirs dont elle n'a pas su ou comprendre l'importance; mais elle a offert en somme plus qu'il ne lui a été demandé, et, si elle a sa part de responsabilité dans le commun désastre, ce n'est pas assurément la plus grande.

II.

Le « comité central de la fédération de la garde nationale » ne fut pas moins habile dans le premier usage que dans la préparation et dans la poursuite de la victoire. Il affecta une modération extrême. Il ne s'était emparé du pouvoir que pour le rendre dans le plus bref délai « au peuple de Paris librement consulté. » Il reconnaissait tous les droits, ceux de la province comme ceux de Paris, et il ne songeait pas même à méconnaître ceux qu'avaient concédés à la Prusse les préliminaires de paix votés par une assemblée contre laquelle il s'était insurgé. Il ne s'agissait que d'une modeste révolution municipale. Il est vrai que cette révolution avait débuté par l'assassinat, et qu'elle se continuait par la terreur. Les arrestations arbitraires, presque toujours accompagnées de mauvais traitemens, se multipliaient. Les boutiques étaient mises au pillage sous forme de perquisitions ou de réquisitions. La garde nationale « fédérée, » comme s'intitulaient les mercenaires de l'insurrection, se livrait à tous les excès d'une soldatesque en délire dans une ville conquise; mais ces excès mêmes servaient doublement le comité central : ils effrayaient l'opposition, et ils étaient un argument pour rallier les indécis; tout rentrerait dans l'ordre, si les bons citoyens prêtaient main-forte aux autorités provisoires pour établir un régime définitif.

Les adhérens ne manquent jamais aux faits accomplis. Tant de coups de force se sont fait accepter sans résistance, que le succès en

matière politique tient lieu de droit pour une foule d'esprits d'une honnêteté scrupuleuse dans la vie privée. D'autres moyens de séduction venaient encore en aide aux vainqueurs du 18 mars. Les habitudes d'obéissance et surtout la question de la solde ramenaient dans les rangs de la garde nationale rebelle bon nombre d'ouvriers paisibles restés jusque-là étrangers au mouvement, mais dont le sens moral n'était ni assez éclairé, ni assez ferme pour refuser de se soumettre aux seules autorités de qui ils pussent désormais recevoir des ordres et attendre leur subsistance. Aux adhérens par indifférence, par ignorance ou par besoin, se joignaient ceux que leurs passions ou leurs idées politiques rapprochaient de l'insurrection triomphante. Beaucoup qui n'auraient pas voulu renverser l'ordre légal craignaient maintenant qu'il ne pût être rétabli qu'aux dépens de la république : ils se ralliaient aux vainqueurs du jour par crainte des vainqueurs du lendemain. D'autres se laissaient séduire par cette idée, si libérale en elle-même, d'un conseil municipal élu : pourquoi repousser une révolution dont le premier et le seul acte officiel était de faire rentrer Paris dans le droit commun? Les libertés municipales sont moins chères aux Parisiens que ne le prétend l'esprit de parti. Une population qui comprend des élémens aussi divers et aussi incohérens ne saurait former une véritable *commune*, dans le sens légal, non dans le sens révolutionnaire du mot; aussi toutes ses aspirations vont beaucoup plus à régner sur la France et sur le monde qu'à se gouverner elle-même. L'esprit français est toutefois trop logique, l'expérience de l'administration impériale était trop concluante, pour que chacun ne comprît pas ce qu'il y avait d'injuste et de funeste dans la situation d'une grande ville privée de tout droit de contrôle sur ses intérêts propres. Quelques esprits, qui ne manquaient ni de patriotisme, ni de lumière, n'étaient pas éloignés d'accueillir, en la dépouillant de son exagération, une autre idée qui se présentait dès lors comme le programme de la république nouvelle : celle d'une décentralisation municipale qui attribuerait aux communes, pour toutes les affaires municipales, une autonomie complète, et qui ne laisserait au gouvernement central que le soin des intérêts les plus généraux. C'était, comme on le rappelait dernièrement ici (1), le renversement de toute la tradition révolutionnaire; mais une telle volte-face ne scandalisait pas la masse du parti révolutionnaire, moins fidèle à ses principes qu'au besoin de destruction, et les naïfs, dans les autres partis, étaient tentés d'y applaudir comme à un retour aux idées vraiment libérales.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

En même temps qu'elle recrutait des partisans plus ou moins sympathiques, l'insurrection voyait ses adversaires les plus décidés lui laisser le champ libre. L'émigration commença dans les plus larges proportions dès la première semaine. Les uns fuyaient simplement par un sentiment de frayeur qui n'était que trop excusable; d'autres cédaient à un mouvement plus réfléchi. L'impuissance complète où ils se sentaient de rien faire pour le bien public les justifiait à leurs yeux de pourvoir avant tout à leurs intérêts personnels et au salut de leurs familles. Parmi les plus généreux et les plus droits, beaucoup estimaient qu'il n'y a qu'une façon honorable de protester contre des crimes que l'on ne peut empêcher : c'est de ne pas les autoriser en quelque sorte par sa présence. Tel semblait être en effet le rôle humiliant auquel étaient réduits les honnêtes gens que leurs devoirs, leurs intérêts, la médiocrité de leur fortune ou une certaine insouciance retenaient à Paris. Que pouvaient désormais quelques milliers d'hommes sans liens, sans direction, dont la plupart étaient découragés par une série inouie de malheurs, et dont beaucoup, malgré les leçons qu'ils avaient reçues, étaient encore sous l'influence, non, comme on l'a dit, du luxe anglais et de la corruption italienne, mais de ce qu'il faut appeler de son vrai nom la décadence de la France impériale? Cependant ces honnêtes gens, qui se sont laissé accuser de couardise, manifestèrent dès le premier jour leur dégoût pour la plus ignoble des révolutions, et dès le suivant ils se préparèrent à la résistance. Dans tous les lieux publics, la réprobation s'exprimait sous la forme la plus vive. Des discussions s'engageaient devant les barricades elles-mêmes entre leurs gardiens armés et les hommes d'ordre sans armes, qui savaient souvent se faire écouter. Le *Journal officiel*, dont l'insurrection s'était emparée comme de tous les instrumens de gouvernement, signalait lui-même les « groupes de vingt-cinq, cinquante et même cent personnes » qui se formaient sur les boulevards et s'y tenaient « en permanence, discutant, gesticulant et gênant la circulation. » — « Chaque groupe, ajoutait-il, possède quatre ou cinq orateurs en plein vent qui tiennent l'attention des auditeurs. Ces orateurs, *presque tous réactionnaires*, s'appuient sur ce thème, que ce qu'il faut maintenant, c'est le travail, et que le nouveau gouvernement est incapable d'en donner. » Ces premiers actes d'opposition trouvèrent un écho dans la presse, non-seulement sous la forme de critiques plus ou moins acerbes, mais sous celle d'une protestation collective à laquelle eurent le courage de s'associer les organes de toutes les opinions avouables, depuis les plus rétrogades jusqu'aux plus radicales. Le terrain commun sur lequel se plaçaient tous ces journaux, c'était le respect de la souveraineté nationale, que représentait seule l'assemblée réunie à Versailles. Ils

ne se laissaient ni effrayer par les menaces, ni duper par la feinte modération du pouvoir de fait qui siégeait à l'Hôtel de Ville. Ils refusaient des mains de ce pouvoir des élections municipales qui ne seraient que la consécration de la révolte.

Le jour où parut la déclaration de la presse, le 21 mars, la population elle-même fit directement une autre protestation collective d'un caractère plus significatif encore. Plusieurs centaines d'hommes sans armes parcoururent les principales rues de Paris, portant des drapeaux sur lesquels on lisait en grosses lettres : *vive l'ordre! vive la république! vive l'assemblée nationale! à bas le comité!* Leur nombre croissait à mesure qu'ils avançaient. Ceux même qui, soit timidité, soit hésitation légitime à faire, suivant une expression célèbre, « de l'ordre avec du désordre, » refusaient de se joindre à eux les saluaient des fenêtres. Sauf sur quelques points, les postes de gardes nationaux fédérés n'essayèrent pas de les arrêter. Nulle part leurs cris ne furent étouffés par des cris contraires. Or ce qu'ils criaient surtout à travers cette ville où l'on a prétendu que le gouvernement légal ne rencontrait qu'indifférence ou hostilité déclarée, c'était : *vive l'assemblée nationale!* Une démonstration plus imposante, sans armes encore, mais sous l'uniforme de la garde nationale, était annoncée pour le lendemain. Le parti vainqueur en vint à s'inquiéter. Un de ses organes, *la Nouvelle République*, invita les fédérés à disperser la manifestation par la force. Cette menace n'intimida pas les défenseurs de la légalité. On connaît la scène de carnage dont la place Vendôme fut le théâtre : des hommes pour qui le plus grand des crimes était de tirer sur une foule armée commandèrent un feu meurtrier contre une foule sans armes; c'était, suivant leur journal officiel, user des droits de l'autorité contre les « émeutiers. »

La guerre civile était engagée. Le parti de l'ordre, dont s'honore désormais de prendre le nom tout ce qu'il y a d'éclairé et d'honnête dans le parti républicain, n'en décline pas les cruels devoirs. Un vaste îlot est resté libre au cœur de Paris. Il s'étend des halles centrales à la gare Saint-Lazare, comprenant le second arrondissement tout entier et une partie du premier et du neuvième. Les gardes nationaux de ces quartiers y maintiennent des postes permanens qui en ferment l'accès à la rébellion, partout ailleurs triomphante. Dans plusieurs arrondissemens, les bataillons ou les portions de bataillon fidèles à l'assemblée nationale se réorganisent. Passant par-dessus les formalités légales, avec un esprit d'initiative plus rare à Paris que partout ailleurs, ils complètent leurs cadres, remplacent leurs chefs démissionnaires ou absens, et se réunissent en légions, à la tête desquelles ils aiment à placer quelques-uns de ces officiers supérieurs de marine que leur énergie pendant le siége a rendus si populaires. Ils ont leurs places d'armes au milieu des

postes occupés par les fédérés. L'École polytechnique, entre la place Maubert, aux souvenirs populaires, et celle du Panthéon, où campent jour et nuit quelques-uns des bataillons les plus dévoués au comité central, reçoit la légion du 5e arrondissement. Les premières compagnies qui viennent l'occuper s'y rendent sans bruit, le soir. Ce n'est encore qu'une conspiration; le lendemain, c'est déjà une force assez sûre d'elle-même pour agir en pleine lumière. Toute la journée, les retardataires arrivent, isolément ou par groupes, le fusil sur l'épaule. On les regarde passer non sans inquiétude, nul ne les arrête. A quelques mètres de la porte de l'école se tiennent attentifs les factionnaires de l'autre parti. Le second soir, les préparatifs étaient faits pour soutenir un siége et pour tenter au besoin une sortie agressive. Des adhésions inespérées étaient venues de la part de bataillons qui semblaient acquis au pouvoir insurrectionnel. L'assurance de toucher la solde rallie beaucoup d'ouvriers indifférens ou indécis; d'autres recrues, plus désintéressées, sont fournies par la jeunesse des écoles, infidèle cette fois à ses habitudes révolutionnaires en présence d'une insurrection où elle ne rencontre rien de ce qui parle à l'intelligence, rien de ce qui soulève les passions généreuses.

Ce n'est pas assez de la résistance organisée par arrondissemens; il faut une direction centrale, que l'on ne peut attendre que du gouvernement lui-même. Depuis le 18 mars, le gouvernement n'est plus représenté dans Paris. Il a fait son devoir en se transportant tout entier à Versailles : le salut de la France devait passer avant celui de sa capitale. Ce qui est moins justifiable, c'est le départ du maire de Paris et du général en chef de la garde nationale. Leur place ne pouvait être ailleurs que dans la ville confiée à leur vigilance. Chassés par l'émeute de leur résidence officielle, ils pouvaient trouver un abri provisoire sur quelqu'un des points qui avaient échappé à l'émeute. S'ils se sentaient trop peu populaires pour rendre des services, ils devaient solliciter leur remplacement immédiat. Le général d'Aurelle de Paladines fut seul remplacé le 20 mars. Nul ne pouvait être mieux accueilli pour commander la garde nationale que l'amiral Saisset. Le nom de l'amiral était l'un des plus populaires dans cette courageuse marine qui eût sauvé Paris, si Paris avait pu être sauvé; il venait le septième, par ordre de suffrages, sur la liste des quarante-trois députés de la Seine. Malheureusement l'installation de son état-major au Grand-Hôtel fut tardive et toujours imparfaite, et son commandement de trois jours ne s'exerça jamais qu'au milieu d'une confusion inévitable. La garde nationale d'ailleurs, par son caractère mixte, réclame une direction civile autant qu'une direction militaire. Le maire de Paris n'étant plus revenu à son poste et n'y ayant pas été remplacé, les

municipalités des arrondissemens se trouvèrent investies par la force des choses de tous les pouvoirs civils, qui leur furent confirmés par une délégation, officieuse plutôt qu'officielle, du gouvernement de Versailles. C'était une situation regrettable à tous égards. Elle était incompatible avec l'unité de direction; elle faisait prévaloir des influences qui ne représentaient ni l'esprit du gouvernement, ni surtout celui de l'assemblée. Les municipalités s'étaient désorganisées avant le siége, comme la garde nationale elle-même. Parmi les maires et les adjoints les plus attachés à l'ordre, plusieurs avaient donné leur démission. Après le 18 mars, d'autres se retirèrent par respect de la légalité. L'esprit radical domina ainsi dans ce qui restait des municipalités. Il dominait également dans une fraction de la députation de Paris qui s'associa d'office à leurs actes. De là ces compromis malheureux qui furent proposés pendant une semaine au gouvernement et à l'assemblée. Ils blessaient, dans toute la France et à Paris même, tous ceux qui avaient un vif sentiment du droit. Ils tranchaient brusquement des questions qui n'étaient pas mûres, et qui ne pouvaient sans péril recevoir une solution précipitée. Ils ne donnaient satisfaction qu'aux demandes avouées des révolutionnaires, dont ils ne pouvaient ni contenter les aspirations réelles, ni désarmer les ressentimens. Ils n'étaient propres qu'à rallier ceux qui s'étaient laissé duper par les promesses d'autonomie municipale dont le comité central avait couvert son usurpation.

L'excuse des députés et des maires est dans une situation tellement grosse de dangers que le gouvernement parut entrer lui-même à leur suite dans ces tentatives de conciliation, et que l'assemblée, quoique non sans mauvaise humeur, ne refusa pas de les discuter. L'amiral Saisset ne craignit pas de fortifier de son autorité et de celle du gouvernement ce qu'il y avait de plus excessif dans ces projets de compromis, lorsqu'il adressa au peuple de Paris la proclamation suivante :

« Chers concitoyens,

« Je m'empresse de porter à votre connaissance que, d'accord avec les députés de la Seine et les maires élus de Paris, nous avons obtenu du gouvernement de l'assemblée nationale :

« 1° La reconnaissance complète de vos franchises municipales,

« 2° L'élection de tous les officiers de la garde nationale, y compris le général en chef. »

Ces concessions, qui ne furent ni confirmées, ni démenties, dépassaient les réclamations légitimes des partis libéraux. Elles effrayèrent beaucoup d'hommes d'ordre; les révolutionnaires n'y virent qu'un encouragement à redoubler d'audace. L'empressement

avec lequel les autorités officielles ou officieuses de Paris proposaient des compromis aussi peu acceptables, la résignation des pouvoirs de Versailles à les subir ou du moins à les discuter, s'expliquent trop bien aujourd'hui. La guerre entre habitans d'une même ville est chose assez affreuse pour que des hommes moins rapprochés par leurs opinions de ceux qu'il fallait combattre que les maires radicaux et les députés de l'extrême gauche soient excusables d'avoir tout tenté pour la prévenir.

Le seul compromis légitime eût été de prendre au mot le comité central en permettant sous toutes réserves les élections dont il s'était engagé à respecter l'arrêt, quel qu'il fût. Il ne s'agissait pas pour le pouvoir légal de prendre un engagement semblable; il ne se fût pas obligé à reconnaître un conseil municipal irrégulièrement élu : il n'eût fait que laisser à la population honnête de Paris un moyen pratique de manifester ses sentimens. Ce compromis fut la dernière et tardive ressource des maires et des députés la veille même des élections, lorsqu'ils eurent perdu tout espoir d'en obtenir l'ajournement. Le comité central ne pouvait faire procéder au vote qu'après avoir brisé ou vu céder toute résistance. La lutte devenait imminente : les conciliateurs ne voulurent pas en assumer la responsabilité; ils consentirent à une nouvelle capitulation de Paris, les uns tacitement, en s'abstenant de tout acte, les autres expressément, en signant un pacte par lequel ils acceptaient les élections pour le lendemain, sans autre garantie que la réintégration des municipalités légales dans les mairies dont elles avaient été dépossédées. Cette clause même était un leurre; rien ne fut tenté pour en assurer l'exécution. L'usurpation était consommée du consentement de ceux qui avaient été les derniers représentans du droit. L'amiral Saisset se retira sans mot dire; les gardes nationaux fidèles furent renvoyés dans leurs foyers; la population crut à une paix sincère, légalement conclue. L'illusion dura peu, même dans les masses : les hommes vraiment éclairés ne l'avaient jamais partagée; dès la première annonce de ce déplorable arrangement, ils sentirent que tout était perdu.

Les signataires de cet arrangement demandèrent à l'assemblée d'approuver leur conduite; elle s'y refusa sans leur infliger d'autre part une censure expresse. Elle garda la juste mesure. Ils avaient empiété sur sa souveraineté, et ils n'avaient pas même la justification d'un service rendu à sa cause. Les élections ne pouvaient être bonnes que si tous les bons citoyens y prenaient part avec entente. Ordonnées par un pouvoir usurpateur, consenties par une autorité légale qui outre-passait son mandat, elles ne pouvaient que répugner à tous ceux qui avaient le souci du droit. Ceux qui crurent pouvoir sortir de la légalité stricte pour éviter de plus grands malheurs, ou

qui se laissèrent tromper par l'apparence d'un acte régulier, étaient réduits à voter en aveugles. Le temps manquait pour arrêter et pour publier des listes sur lesquelles pût se faire l'accord de tous les hommes d'ordre. Il était permis tout au plus, comme l'événement le prouva, d'espérer quelques choix passables qui ne pouvaient, par suite de leur petit nombre, qu'aboutir à autant de démissions. Le champ devait rester libre aux élus de l'insurrection, et l'acceptation du vote semblait leur donner la consécration d'une sorte de droit.

Faut-il donc blâmer ceux qui avaient pris en main les intérêts de Paris d'avoir reculé devant la guerre civile, et, en se résignant à une capitulation nécessaire, d'avoir cherché à en adoucir l'amertume pour la population généreuse dont ils avaient encouragé les efforts? Ils pouvaient, ils devaient peut-être subir pour leur compte les élections; il ne leur appartenait pas de les autoriser, ils étaient surtout inexcusables de les ordonner en laissant mettre leurs signatures à la suite de celles du comité central. Ils devaient abandonner à la conscience de chacun le parti à prendre, soit l'abstention par respect scrupuleux du droit, soit le vote en vue d'atténuer autant que possible la tyrannie que ces élections irrégulières allaient faire peser sur Paris. Ils ne devaient pas moins ne laisser aucun doute dans l'esprit des électeurs sur le caractère illégal du conseil qu'il s'agissai d'élire. Ceux d'entre eux qui se sont abstenus ont compris ainsi leur devoir, les autres ont été coupables; mais il convient d'ajouter qu'ils ne l'ont pas été au même degré. On peut suspecter les intentions de ceux qui ont siégé à la commune, ou qui ont pris part sous son règne à des actes manifestement factieux; la sévérité serait injuste à l'égard de ceux qui avaient donné auparavant et qui ont continué à donner des gages assurés de leur fidélité à l'ordre. C'est surtout pour une crise comme celle-ci qu'il est vrai de dire avec un penseur éminent que « le difficile n'est pas de faire son devoir par les temps d'épreuves civiles, mais de le connaître. » Qui n'a jamais failli avant et après le 18 mars? Paris en somme n'a pas à rougir du rôle qu'ont joué jusqu'à ces tristes élections quelques-uns de ceux qu'il avait élus pour l'administrer ou pour le représenter, et l'assemblée a été sage de les désavouer sans les condamner. Dès le 13 mars, dans la dernière réunion des maires au ministère de l'intérieur, l'un d'eux demandait formellement que le soir même le comité central fût dissous et ses membres arrêtés. Cet acte de vigueur parut prématuré; il était moins imprudent que celui qui, cinq jours plus tard, devait avoir une si funeste issue. Si Paris a conservé pendant huit jours des autorités légales, il ne le doit qu'à ses élus. Les municipalités se tiennent en permanence soit dans leurs mairies respectives, soit, quand elles en ont été expulsées, dans celle du 2e arrondissement. Par leurs soins, des affiches partout apposées

à côté des proclamations et des décrets de l'Hôtel de Ville apprennent aux habitans de Paris ce que fait pour eux à Versailles le gouvernement national de la France, et ce qu'essaient en son nom à Paris même les autorités qui le représentent. Sous leur direction, la résistance s'organise, et, si elle n'aboutit qu'à un avortement, elle est loin d'avoir été inutile. Elle a, pendant une semaine, arrêté la marche envahissante de l'insurrection, et gagné du temps pour les préparatifs plus efficaces qui se faisaient au dehors. Si elle-même s'est vue paralysée par une capitulation soudaine, cette capitulation, si regrettable dans sa forme et dans quelques-unes de ses conséquences, n'a pas été sans profit. La guerre civile dans Paris pouvait être immédiatement suivie, après la défaite inévitable des défenseurs du droit et dans l'enivrement de la victoire, de cette attaque contre Versailles que les élections et l'installation de la commune ont retardée d'une autre semaine : ces quinze jours de répit, en facilitant la réorganisation de l'armée, ont peut-être été le salut de la France.

III.

Le comité central avait été habile; la commune, quoiqu'elle eût hérité d'une partie de ses membres, ne fut que violente. Elle fut au-dessous de toutes les tyrannies par l'inutilité, ou, pour mieux dire, l'insanité de ses crimes. Elle ne sut que faire revivre les mots de 1793, sans y faire passer le souffle qui les animait. Loin d'avoir des hommes d'état, elle n'eut pas même des tribuns. Dans ses ternes séances, qu'elle n'osa pas rendre publiques, et dont elle hésita longtemps à donner le compte-rendu, il n'y avait pas trace de cette éloquence enflammée qui devait, suivant un de ses membres, faire « écumer la multitude, » et rappeler « Danton débraillé et tonnant. » Et cependant cette assemblée où l'ineptie le disputait à la perversité, loin de perdre ses adhérens, en vit croître le nombre; on la servait en la méprisant, on lui témoignait son dédain en s'abstenant de voter aux élections destinées à la compléter, on n'en obéissait pas moins à ses plus absurdes décrets, et on persistait à se battre pour elle. Tous ses soldats n'étaient pas également braves : beaucoup s'enfuyaient au premier choc, presque tous se lassaient après un service assidu hors des murs, ils rentraient en criant à la trahison; mais ils ne passaient pas à l'ennemi. La commune se soutenait par les espérances de transformation sociale qui s'attachaient à son nom, par la solde qu'elle assurait à tous les gardes nationaux qui reconnaissaient son autorité, par l'organisation et la quasi-discipline de ses bataillons, par une sorte de point d'honneur militaire qu'il n'était pas rare de rencontrer chez ces hommes du peuple dont l'orgueil avait été si imprudemment exalté et si amèrement déçu;

elle se soutenait surtout par la défiance et la haine dont les « Versaillais » étaient l'objet. J'ai entendu des gardes nationaux emprisonnés au nom de la commune, et qui n'avaient aucune raison de lui être attachés, s'écrier en montrant le poing : « Toute notre haine est pour Versailles ! » M. Guizot a dit excellemment : « Rien n'égale l'empressement des passions populaires à croire ce qui leur plaît et à excuser ce qui les sert (1). » L'état de démence dans lequel a vécu une partie considérable de Paris sous la commune est résumé dans cette phrase. — Tous les griefs contre un gouvernement abhorré étaient acceptés aveuglément. On ne doutait pas de l'imminence d'une restauration monarchique; c'était un article de foi qu'il n'y avait pas autre chose dans l'armée adverse que « les zouaves pontificaux de Charette, les chouans de Cathelineau et les sergens de ville de Valentin; » on se rendait complice de toutes les atrocités attribuées aux suppôts de la réaction quand on en demandait la preuve. Auprès des crimes des « Versaillais, » les plus abominables excès des « communeux » passaient pour des peccadilles ou des actes de légitime défense. « On fait pire à Versailles, » disaient les plus modérés. C'était le thème habituel des journaux populaires, même de ceux qui ne craignaient pas de flétrir ou de railler les actes de la commune.

Un langage semblable se tenait parfois en des milieux où l'insurrection n'avait jusqu'alors rencontré qu'antipathie. Même en faisant la part des exagérations, le second siége rappelait le premier, éveillait des sentimens du même genre. Ceux qui en souffraient avaient quelque peine à distinguer d'un ennemi l'ami qui les tenait en partie bloqués, qui envoyait des obus sur leurs maisons, qui les menaçait d'une prise d'assaut suivie d'une affreuse boucherie dans leurs rues barricadées, qui les exposait enfin à toutes les conséquences de l'exaspération de leurs coassiégés. De là une disposition trop répandue à placer sur la même ligne la commune et le gouvernement légal; de là cette forme comminatoire sous laquelle se produisaient de nouvelles tentatives de conciliation. Repoussés à l'Hôtel de Ville avec plus de hauteur qu'à Versailles, les promoteurs de ces tentatives ne montraient d'égards que pour le pouvoir insurrectionnel : ils lui empruntaient presque tout son programme, ils affectaient, en lui adressant leurs requêtes, une certaine confiance en sa sagesse; à peine osaient-ils se plaindre de son refus. Versailles au contraire était menacé du soulèvement de tout Paris, s'il rejetait un seul article d'un traité de paix qui eût été le complet anéantissement des droits de la France sur sa capitale. L'esprit révolutionnaire dictait seul ces propositions : plus d'un défenseur de la com-

(1) Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre.

mune était parmi leurs adhérens; mais il s'y trouvait aussi bon nombre d'honnêtes gens égarés ou aigris. D'autres propositions, plus modérées, mais non moins inopportunes, étaient présentées par des hommes à qui l'insurrection n'inspirait qu'horreur. Le refus inévitable auquel ils s'exposaient fournissait de nouveaux griefs aux ennemis de l'ordre; les passions factieuses s'emparaient même des formes bienveillantes dont ce refus était entouré pour jeter la défiance entre le pouvoir exécutif et l'assemblée. La masse des hommes d'ordre ne se laissait pas entamer par toutes ces causes de malentendus; mais, privée désormais de toute garantie légale, voyant la situation de plus en plus trouble, elle se laissait aller à l'impatience, au découragement, et, si elle ne s'égarait pas dans ses vœux, elle ne savait, en dehors d'un seul homme, en qui mettre sa confiance.

Une vaste conspiration dans l'intérêt de l'ordre avait donc contre elle toutes les chances. Elle fut tentée cependant, reçut une extension considérable, s'assura des instrumens dans les rangs et parmi les chefs de l'insurrection, et, quoique soupçonnée, quoique dénoncée à la population par la commune, qui prétendait tenir « tous les fils de cette intrigue ténébreuse, » elle sut se dérober à toutes les recherches. Un jeune lieutenant de vaisseau qui avait concouru à la défense de Paris comme colonel d'une légion bretonne, M. Domalain, en prit l'initiative. Il fut activement secondé par un lieutenant-colonel de l'ancienne garde nationale, M. Charpentier. Il s'agissait non pas d'un soulèvement, mais d'un concours énergique à donner aux troupes lorsqu'elles entreraient dans Paris. Plusieurs milliers d'hommes étaient acquis à cette œuvre de délivrance, et ils pouvaient compter que la partie la plus ferme des honnêtes gens restés à Paris n'hésiterait pas à les suivre au moment décisif. Le gouvernement était averti, un signe de reconnaissance convenu, une proclamation préparée. Tout fut déconcerté par l'entrée, inopinée pour elle-même de l'armée, le 21 mai. Il ne put être entrepris que quelques mouvemens isolés, doublement périlleux, car sans ordres, sans mots de ralliement, on avait tout à craindre de la défiance des soldats comme de la fureur des fédérés. Les hommes de cœur qui ont payé de leur vie ces actes d'audace, les commandans Durouchoux et Poulizac, le capitaine Verdier, n'en font que plus d'honneur à la garde nationale fidèle.

De tels traits d'héroïsme ont été rares par la faute des circonstances; mais le courage et le dévoûment des honnêtes gens de Paris ont pu se prodiguer sous bien d'autres formes pendant le règne et à la chute de la commune. Refuser de servir un pouvoir usurpateur n'est qu'un courage négatif commandé par le strict devoir. Il ne faut pas l'admirer dans les classes supérieures, pour lesquelles les moyens de fuir ou de se cacher ne manquaient point, et

qui n'étaient pas d'ailleurs l'objet de recherches bien rigoureuses. Les fédérés tenaient peu à incorporer de force des bourgeois dans leurs rangs; ils n'étaient impitoyables que pour les ouvriers réfractaires. La résistance à leurs ordres et la fermeté devant leurs menaces sont particulièrement méritoires chez des hommes dont la défaillance eût pu avoir l'excuse non-seulement de la contrainte, mais de l'ignorance et de l'exemple. Beaucoup, pour échapper à un service odieux, n'ont pas hésité à quitter leur mansarde, leur famille, leur travail. Trop pauvres pour émigrer, ils se réfugiaient dans d'autres quartiers, s'y tenaient cachés, et n'en sortaient que le soir, de temps en temps, pour venir, au risque de leur vie, se retremper auprès des êtres chéris dont ils s'étaient séparés par devoir. Combien ont été surpris, et, plutôt que de céder, ont accepté la prison, plus d'une fois même la mort immédiate sans procès! Pendant les derniers combats surtout, les arrestations, les fusillades sommaires, se sont multipliées pour ceux qui refusaient de monter sur les barricades. On ne distinguait plus alors entre les ouvriers et les bourgeois, entre les jeunes gens et les hommes mûrs; on prenait quiconque s'aventurait dans les rues, on fouillait même les maisons.

Dans cette suprême agonie de la guerre civile, le domicile privé n'était pas seulement violé pour rechercher les réfractaires. Une surveillance inquisitoriale était exercée sur les maisons pour assurer l'exécution d'ordres arbitraires; des hommes armés y pénétraient sous le moindre prétexte, se faisaient tout ouvrir sans plus de respect pour les propriétés que pour les personnes. Dans beaucoup de maisons, l'invasion a pour but de tirer par les fenêtres sur les troupes; dans plus d'une, elle apporte l'incendie. Un grand nombre d'appartemens dont les locataires ont fui n'ont pour gardiens que les concierges ou des domestiques : s'il y a eu des actes de faiblesse, parfois même des actes de trahison parmi des hommes sans éducation chargés d'une si redoutable responsabilité, beaucoup ont fait preuve d'un rare dévoûment, et, si les ravages n'ont pas été plus considérables, on le doit surtout à leur présence d'esprit et à leur énergie. Les classes inférieures, comme toujours, ont fourni à l'insurrection le plus fort contingent; il n'est que plus juste de rappeler les grands exemples qu'elles ont donnés.

C'est aussi aux classes inférieures qu'il faut faire honneur de la fidélité et du dévoûment qu'ont montrés presque sans exception, sous la commune, les serviteurs subalternes de l'état. La plupart étaient restés à leur poste du consentement formel ou tacite de leurs chefs. Leur conscience n'était pas engagée dans les services tout matériels que pouvaient exiger d'eux les usurpateurs des fonctions publiques, et eux seuls pouvaient protéger utilement de précieux intérêts. Placés entre leurs anciens et leurs nouveaux chefs,

leur rôle était d'autant plus délicat qu'ils étaient seuls juges de la mesure qu'ils devaient y apporter. Ils se sont généralement acquittés de leurs difficiles devoirs avec autant de prudence que de fermeté. Ils ont veillé jusqu'à la fin sur le matériel des établissemens publics et sur le mobilier personnel des fonctionnaires en fuite. S'ils n'ont pu partout empêcher les incendies, ils les ont circonscrits. Leur vigilance s'est multipliée pour détourner des dépôts de poudre la fureur des incendiaires, pour couper les mèches et les fils de communication, et, quand ils n'avaient pu prévenir les désastres les plus terribles, pour essayer d'éteindre le feu ou du moins de lui arracher, avant de se mettre eux-mêmes en sûreté, quelques-uns des objets confiés à leur garde. Je cède à un sentiment de reconnaissance personnelle en donnant une mention spéciale, parmi ces modestes et courageux employés, à ceux des prisons. Ils étaient pleins d'égards pour les détenus honnêtes (il n'y en avait guère d'autres). Par une attention délicate, ils réunissaient de préférence, pour la promenade, ceux entre qui ils devinaient une certaine affinité d'éducation et de goûts. « Nous étions ici avant la commune, » disaient-ils à demi-voix, non sans une certaine fierté. Les marques d'humanité qu'ils se plaisaient à donner n'étaient pas sans péril. Le greffier du dépôt de la préfecture de police passait de son bureau dans une cellule, où il restait quarante jours, pour avoir témoigné quelque compassion aux premiers et aux plus éminens otages de la commune : l'archevêque de Paris, le curé de la Madeleine, le président Bonjean. Quand le moment suprême fut venu pour les prisonniers, menacés par l'incendie à défaut du massacre, beaucoup furent sauvés par leurs gardiens, qui leur ouvrirent les portes, leur procurèrent des déguisemens, ou bien, après les avoir fait sortir de leurs cellules, se joignirent à eux pour éteindre le feu en attendant les troupes libératrices.

Les fonctionnaires d'un ordre supérieur n'avaient pas tous quitté Paris. Beaucoup, bien qu'empêchés de remplir leurs fonctions, n'avaient pas cru devoir en déserter le siége, tant qu'ils n'étaient pas appelés ailleurs par des obligations plus impérieuses. Quelle plus belle fin que celle de M. Bonjean! Après avoir partagé depuis le mois de septembre toutes les épreuves de la population parisienne, il s'était donné à peine quelques jours de congé, vers le milieu de mars, pour embrasser sa famille, dont il était resté séparé pendant six mois. Il se hâte de revenir à Paris en apprenant le triomphe de l'insurrection. Premier dignitaire par intérim de la magistrature française, il estime que sa place ne peut être que là où le droit est en souffrance. Arrêté presque aussitôt après son retour, il est retenu comme otage. Malade, on demande qu'il soit transféré à la maison municipale de santé. L'ordre de transfert est signé par le « délégué

militaire à l'ex-préfecture de police, » le « général » Duval : le « délégué civil, » Raoul Rigault, s'y oppose. — « Bonjean ne sortira, s'écrie-t-il, que lorsque Blanqui nous aura été rendu, et il viendra ici même, à mon bureau, me demander sa grâce! » M. Bonjean ne fit pas entendre une plainte. Peu de jours avant sa mort, répondant à un jeune ami qui lui reprochait son imprudence, il expliquait les nobles motifs auxquels il avait obéi, et il ajoutait que, si c'était à recommencer, malgré la cruelle expérience qu'il avait faite, sa conduite serait la même.

Les fonctionnaires dont les emplois étaient étrangers à la politique ou à l'administration proprement dite avaient reçu pour instruction de continuer à les remplir tant que des actes contraires à leurs devoirs ne leur seraient pas imposés. C'était une situation pleine de périls, dont toutes les exigences ont été acceptées sans murmures et observées sans défaillance. Elle pouvait obliger à des actes de résistance légale qui pour la commune étaient des crimes. Ceux qui ne recevaient pas d'ordres des délégués ou des agens de la commune étaient compromis par le seul fait des relations qu'ils étaient obligés d'entretenir avec leurs chefs réfugiés à Versailles. La bureaucratie n'abdique jamais ses droits. Des circulaires étaient envoyées, des rapports officiels ou confidentiels demandés comme par le passé, sans souci du décret sur les otages, qui menaçait de mort « toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles. » Un tel chef d'accusation était le prétexte le plus ordinaire des emprisonnemens : les fonctionnaires fidèles enfermés dans Paris n'ont jamais cherché à en décliner les périls.

Ce sont surtout les fonctions intellectuelles, si l'on peut ainsi parler, l'enseignement public, les services scientifiques, la conservation des bibliothèques et des musées, qui ont continué à être remplies par leurs titulaires légitimes. L'intelligence était la moindre préoccupation des hommes de la commune, bien qu'ils eussent un « délégué à l'instruction publique. » Leur sollicitude n'était excitée que par l'enseignement primaire. Ils voulaient en faire je ne sais quel « enseignement intégral ; » mais au fond ils n'y apportaient que la passion irréligieuse. Ils respectèrent les instituteurs laïques, ils expulsèrent les congréganistes. Dans une note de leur *Journal officiel* qui n'a pas été une de leurs moindres infamies, ils accusaient de désertion les frères de la doctrine chrétienne et les sœurs, et se justifiaient ainsi de les avoir remplacés. C'était ajouter la calomnie à la violence. Les instituteurs et les institutrices congréganistes n'ont quitté leur poste qu'à la suite d'une expulsion brutale, le plus souvent accompagnée de pillage, et plus d'une fois suivie d'arrestations. L'enseignement secondaire est resté à l'abri d'actes directs d'ingérence; ses membres ont pu continuer leurs fonctions

sans recevoir d'autres ordres que ceux de leurs chefs légitimes. Ils ne les ont pas toutefois continuées sans danger. Les plus jeunes professeurs étaient atteints par la loi des réfractaires; tous étaient menacés par la fureur des derniers jours. Les lycées n'ont pas d'ailleurs évité l'invasion, s'ils ont échappé à une immixtion directe. Quelques-uns ont eu à subir le hideux drapeau rouge, qu'ils ont dû supporter, non-seulement par prudence, dans l'intérêt de leurs élèves, mais en vertu d'un ordre venu de Versailles. Cette concession elle-même a failli être un nouveau péril : la première fois qu'ils ont vu cet emblème de la démagogie, les élèves du lycée Charlemagne ont tenté de l'arracher, et ce n'est pas sans peine qu'on a contenu leur généreuse indignation. Plusieurs lycées ont été occupés, soit partiellement, soit en totalité. La situation a été particulièrement terrible pour le lycée de Vanves, placé pendant deux mois au centre des combats les plus acharnés. Le courageux proviseur, M. Clevriaux, n'a pas voulu l'abandonner. Laissé sans instructions, il n'a pris sous sa responsabilité que de pourvoir au salut de ses élèves et des fonctionnaires sous ses ordres. Il n'a pas tardé à être arrêté comme coupable d'entretenir des relations avec Versailles. A ce crime se joignait pour lui celui d'avoir fait son devoir dans les journées de juin 1848 comme chef de bataillon de la garde mobile, et de s'être trouvé une seconde fois en face de l'émeute, le 31 octobre 1870, comme chargé au même titre du commandement de l'Hôtel de Ville. Enfermé à Mazas, il était un des otages le plus naturellement désignés à la vengeance des assassins. Le dévoûment d'un gardien le sauva la veille de la reprise de la prison par les troupes.

De même que l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et les établissemens consacrés aux sciences et aux arts avaient été à peu près respectés. Le gouvernement avait cru sage de suspendre les cours publics. Les étudians étaient d'ailleurs presque tous partis pour échapper à l'*obligation* de la guerre civile sous le drapeau de la commune. Un essai de réorganisation révolutionnaire à l'École de médecine échoua misérablement. La Bibliothèque nationale reçut des mains de la commune un directeur que les conservateurs se résignèrent à reconnaître par un accord qui, sous l'apparence d'un pacte avec l'insurrection, était un acte de courage. La garde de leurs collections passait pour eux avant le scrupule des formes légales. Les musées du Louvre subirent la « fédération des artistes, » à laquelle se soumirent, au nom des mêmes devoirs et avec le même courage, les employés fidèles. Révoqués, ils n'abandonnèrent pas leur dépôt; l'un d'eux, M. Barbet de Jouy, sollicitait et obtenait l'honneur d'y rester attaché comme simple gardien. Si presque tous les établissemens voués aux travaux et aux œuvres de

l'intelligence ont pu être sauvés, ils le doivent au dévoûment de ces fonctionnaires de tout ordre, qui n'ont voulu fuir ni les périls généraux de Paris, ni les périls particuliers de leur service. Leur présence assidue, le zèle dont ils ne se sont jamais départis, ont détourné ou limité, même dans les derniers jours, les velléités d'envahissement. Ils ont presque partout imposé aux incendiaires, et, quand ils n'ont pu arrêter leur rage, ils en ont atténué les effets. Les Archives, dans un des quartiers les plus exposés, ont été préservées par l'énergique vigilance de leur directeur, M. Alfred Maury, et de ses employés. M. Barbet de Jouy, de conservateur devenu gardien, de concert avec deux autres fonctionnaires qui s'étaient maintenus à leur poste, MM. Héron de Villefosse et Morœnt, a sauvé les collections du Louvre après des prodiges de présence d'esprit et d'audace; mais c'est surtout à l'Observatoire que le dévoûment à la science a pris un caractère dramatique. Il faut lire l'émouvant récit du chef du bureau météorologique, M. Marié-Davy (1) : ces trois jours passés au milieu des fédérés, — leur surprise en voyant que leur présence et leurs formidables mesures de défense n'empêchent pas les travaux (*en apparence du moins*, ajoute modestement le courageux physicien),— l'espèce de déférence qu'ils en témoignent pour les instrumens et pour les savans,—la sollicitude pleine d'angoisses avec laquelle ceux-ci se multiplient pour veiller au salut de leurs familles, pour protéger les collections et pour ne pas interrompre les observations commencées, — la sécurité relative dont on jouit, malgré une fusillade incessante dont le bruit se rapproche de plus en plus, jusqu'au moment où, dans la nuit du 23 au 24 mai, l'incendie est tout à coup annoncé,— les efforts à peu près heureux pour l'éteindre avec la concours des domestiques et de quelques ouvriers réfractaires de la commune à qui l'Observatoire avait donné asile, — le brusque retour des fédérés, forçant l'entrée de la maison qu'ils viennent de quitter après y avoir mis le feu, et lui demandant un refuge contre les troupes qui les poursuivaient, — leurs injonctions réitérées de faire sortir les femmes et les enfans dont la présence les gêne dans leurs projets de destruction, — les préparatifs accumulés pendant plusieurs heures pour faire sauter tout l'édifice, — la diversion apportée, sous la forme d'un nouveau danger, par l'explosion de la poudrière du Luxembourg, — le salut enfin, au moment le plus critique, par l'irruption soudaine des soldats, — la mort du plus enragé des insurgés et la débandade des autres.

Les grandes institutions qui ne dépendent pas ou qui ne dépen-

(1) Rapport adressé à leurs correspondans par les directeurs du bulletin international de l'observatoire de Paris.

dent qu'indirectement de l'état ont trouvé dans leurs membres ou dans leurs employés le même zèle pour leurs intérêts. La Banque de France n'a pas échappé à l'intrusion d'un délégué de la commune; elle a eu du moins le double bonheur de tomber entre les mains du plus sage de cette bande, M. Beslay, et d'avoir à sa tête, dans son sous-gouverneur, M. le marquis de Plœuc, un homme intelligent et ferme. En faisant la part du feu, elle a préservé son encaisse et son crédit, et, ce qui n'était pas moins précieux pour elle, elle est restée sous la garde exclusive du bataillon qu'elle avait formé avec ses employés pendant le premier siége. Dès que l'entrée des troupes fut connue, ce bataillon se tint en permanence à la Banque, prêt à repousser toute attaque des fédérés, toute tentative d'occupation, de pillage ou d'incendie. Il y avait là des pères de famille dont les femmes, les enfans, les plus importans intérêts étaient, sur d'autres points de Paris, sans leur protection, exposés à tous les dangers. Ils n'eurent pas un instant de défaillance dans ces trois jours de mortelles angoisses, et ils eurent la satisfaction de remettre intact à la garde de l'armée française le grand établissement financier de France.

Le corps médical et ses auxiliaires bénévoles ou salariés ont déployé un égal courage pour la défense d'intérêts d'un ordre plus élevé. Les hôpitaux et les ambulances devaient, comme tout le reste, subir l'invasion de la commune. Elle n'a pas eu plus de respect pour la société toute privée de secours aux blessés que pour les dépendances de l'assistance publique. Partout où elle a mis la main, elle a porté la désorganisation : elle ne découragea point les hommes dévoués dont elle troublait les services; ils lui cédèrent dans tout ce qui n'était que leurs droits, ils surent défendre contre elle tout ce qui intéressait directement leurs devoirs. Ils veillèrent jusqu'au bout sur leurs malades, et en les sauvant ils sauvèrent, avec les édifices qui les abritaient, les bâtimens voisins. Paris leur doit la conservation du Luxembourg et, bienfait plus inestimable, celle de Notre-Dame.

Il est superflu de rappeler le courage du clergé et des corporations religieuses dans ces lugubres journées. Des épreuves de ce genre sont toujours glorieuses pour l'église. Dans les temps calmes, elle ne se fait que trop d'ennemis par sa tendance à sortir de son domaine; aux époques de persécution, la sagesse avec laquelle elle s'y renferme, le dévoûment sans bornes qu'elle met à le défendre, désarment les préventions les plus obstinées. Sous la commune, elle n'a voulu rien sauver que son trésor spirituel. Les congrégations faisaient elles-mêmes aux envahisseurs les honneurs de leurs maisons qu'ils venaient piller. Les prêtres ne réclamaient, dans les églises occupées et le plus souvent profanées, qu'un coin,

et au besoin un asile souterrain pour célébrer les saints mystères. Ils n'accordaient à la protection de leurs personnes ou plutôt des devoirs attachés à leurs personnes que le port, dans les rues, du costume séculier et la liberté de laisser croître leur barbe. Incarcérés, ils attendaient patiemment la mort que tant d'entre eux n'ont pas évitée. Les plus jeunes avaient soif du martyre. Il y eut à La Roquette, lorsque le massacre des otages avait déjà commencé, un combat de générosité entre un missionnaire de vingt ans et un père de famille, le premier pressant le second de le laisser mourir à sa place en répondant à l'appel de son nom, si celui-ci venait le premier. L'église catholique a eu seule l'occasion de montrer cet héroïsme, parce que seule elle est assez puissante pour porter ombrage aux ennemis de toute foi; mais, si les cultes dissidens n'ont pas partagé ses persécutions, ils se sont honorés en prenant publiquement sa défense.

Il ne faut pas oublier dans cette énumération des titres de gloire de la population honnête de Paris le rôle de la presse. Sauf de honteuses exceptions, ce rôle avait été courageux et digne au lendemain du 18 mars. L'accord qui s'était établi alors entre des journaux de toutes nuances se maintint quant à l'opposition au pouvoir insurrectionnel; mais il y eut, au point de vue du droit pur et des convenances de la situation, de nombreuses et regrettables défaillances. Un certain nombre de journaux, surtout dans la presse républicaine, ne surent pas s'abstenir, non-seulement de critiques inopportunes à l'égard des pouvoirs légaux qui étaient le dernier boulevard de la société menacée, mais de comparaisons imprudentes entre leurs actes et ceux de la commune, qui semblait mise sur la même ligne. Une telle attitude irritait d'autant plus les amis de la légalité, qu'elle était imitée et souvent exagérée par les organes des mêmes opinions en province. Les journalistes de Paris qui commirent cette faute avaient toutefois une excuse qui manquait à leurs confrères des départemens, et dont ne leur tiennent pas assez compte ceux qui n'étaient pas avec eux sur la brèche. Ils jouaient leur liberté et leur vie en combattant la commune dans son antre, et ils affrontaient d'assez grands périls, ils rendaient en même temps d'assez grands services pour se croire le droit de dire la vérité ou ce qui leur semblait la vérité à d'autres pouvoirs que la commune. C'était une erreur, mais il ne faut pas la leur reprocher au point d'être injuste ou ingrat envers leur courage. La faute même qu'ils commettaient n'était pas sans avantages. Les attaques de la presse républicaine étaient particulièrement désagréables aux hommes de l'Hôtel de Ville et à leurs adhérens. Leur tactique était de faire croire qu'ils n'avaient d'adversaires que dans les partis monarchi-

ques. Cette tactique ne pouvait être plus sûrement déjouée que par l'hostilité persistante que leur témoignaient des journaux aussi opposés qu'eux à toute tentative de restauration, aussi peu suspects de partialité pour la majorité royaliste de l'assemblée nationale. Ces journaux se faisaient lire d'une foule de républicains dont le fanatisme inclinait vers l'insurrection; ils les retenaient sur cette pente, moins encore en flétrissant les excès de la commune qu'en mettant à néant les récits mensongers par lesquels elle entretenait les illusions de ses défenseurs. Il ne faudrait pas oublier de tels services, lors même qu'ils auraient été rendus sans péril. Or le péril a toujours été au moins aussi grand pour les organes des opinions républicaines que pour ceux des opinions monarchiques. Les persécutions contre la presse depuis le 18 mars ont été assez capricieuses, et il serait difficile d'expliquer pourquoi certains journaux ont été supprimés dès le début, tandis que d'autres, non moins hostiles, ont vécu jusqu'à la fin de mai: mais ces caprices mêmes d'une tyrannie en démence ont affecté une sorte d'impartialité. S'il y a eu des différences dans les traitemens infligés, elles montrent de quel côté la critique était la plus odieuse; presque tous les journalistes emprisonnés ou menacés d'emprisonnement et le seul journaliste mis à mort appartenaient au parti républicain.

Après les journaux qui pouvaient détourner de sa cause les républicains de Paris, la commune redoutait surtout ceux dont l'influence lui aliénait l'opinion publique à l'étranger. Une de ses plus étranges prétentions était d'être bien avec les peuples et même avec les puissances. Elle avait un « délégué aux relations extérieures » qui annonçait son avénement à l'Europe et au monde. Elle se faisait traduire les journaux étrangers, et les journaux français qui se lisaient le plus au dehors étaient particulièrement l'objet de sa surveillance. Aussi le *Journal des Débats* est un des premiers qu'elle ait supprimés, et la *Revue des Deux Mondes* ne fut pas plus épargnée. On recula longtemps toutefois devant la suppression de la *Revue*. On se flatta d'intimider un recueil dont l'hostilité était d'autant plus désagréable que ses coups, bien que se répétant à des intervalles plus éloignés et gardant un caractère plus général que ceux de la presse quotidienne, portaient plus loin, et laissaient des traces plus profondes. Un de ses rédacteurs, coupable d'avoir témoigné son mépris de la commune dans une étude historique dont elle faisait la conclusion plutôt que le fond, fut amené, en vertu d'un mandat d'arrêt, devant un haut fonctionnaire de « l'ex-préfecture de police. » Des explications qui lui furent données et que lui confirma quelques jours plus tard un intermédiaire officieux, il résultait qu'on ne voulait prendre à son égard qu'une mesure de précaution (tel fut l'euphémisme dont on se servit). On avait saisi ses

papiers, emporté les clés de son cabinet de travail, et on le retenait lui-même prisonnier « en vue du prochain numéro. » On espérait que ce numéro serait sage. La commune acceptait la discussion de ses actes; elle ne supportait pas le mépris de ses droits : c'était détourner ses sujets de l'obéissance qu'ils lui devaient, c'était provoquer à la désertion dans la garde nationale. Peut-être les masses ne lisaient-elles guère la *Revue des Deux Mondes;* mais elle se lisait ailleurs, partout dans les classes éclairées elle faisait le plus grand tort. Un gouvernement régulier ne pouvait se laisser traiter dans le monde entier comme un vil ramas d'insurgés. On voulait bien se contenter, au lieu d'une suppression qui « serait une trop grosse affaire, » de lui donner un avertissement, et, pour en assurer l'effet, on gardait un otage. L'effet ne se produisit pas. La *Revue* ne changea rien au ton à la fois mesuré et ferme de ses appréciations. On se décida alors à la frapper directement, et, pour que l'événement fît moins de bruit, on l'enveloppa dans la suppression en bloc de dix journaux. Le décret est du 19 mai, la commune mourut avant qu'il eût pu recevoir un commencement d'exécution.

L'espoir d'intimider la presse fut une des plus constantes et des plus grossières illusions de la commune. Elle eût voulu donner à son règne l'apparence d'une presse libre. Elle eut d'abord recours aux menaces, puis elle laissa agir « la justice du peuple, » c'est-à-dire l'irruption des gardes nationaux dans les bureaux et dans les imprimeries des journaux mal pensans; elle pratiqua ensuite des suppressions honteuses, pour ainsi dire, qu'elle s'abstint de publier : c'est assez tard que, reconnaissant l'impuissance de ses efforts, elle prit la responsabilité officielle de ses actes de rigueur. Elle n'y gagna rien. Les journaux qu'elle laissait vivre se faisaient un honneur de la traiter avec moins de ménagement, pour qu'on ne crût pas qu'ils achetaient son indulgence; ceux qu'elle condamnait à mort ressuscitaient au bout de quelques jours avec le même format, le même cadre et une opposition non moins vive. Le titre seul était modifié. Telle feuille a eu l'honneur de quatre suppressions successives sous quatre titres différens, elle ne s'arrêta que lorsque la publication de tout nouveau journal fut rigoureusement interdite sous peine d'être déféré à une cour martiale; mais son énergique rédacteur en chef ne s'arrêta pas. Depuis plus d'un mois, il était pourchassé par une police, enfantine dans sa brutalité même, qui ne parvenait à l'atteindre ni dans sa personne, ni dans les articles qu'il envoyait chaque jour à l'imprimerie. Quand il ne put plus se servir de sa plume, il se tint prêt à reprendre son fusil; il fut un des premiers parmi les gardes nationaux qui se rallièrent aux troupes : il était auprès du commandant Durouchoux lorsque celui-ci fut tué, et lui-même fut atteint d'une balle.

Les honnêtes gens qui, pendant ces deux mois de tyrannie, ont donné tant de preuves de patriotisme et de vrai courage sauront-ils garder le fruit de la dure leçon qu'ils ont reçue, et qu'ils ont paru comprendre? Les premiers jours qui ont suivi la délivrance, on ne lisait sur presque tous les visages que la joie de se retrouver sain et sauf, et la colère contre ces bandits à qui le temps seul semblait avoir manqué pour réduire Paris en cendres. Ces deux sentimens dépassaient même toute mesure dans quelques-unes de leurs manifestations, et, de la part d'une population qu'une tache commune semblait encore souiller tout entière, ils pouvaient avoir une apparence de bassesse. Un journal crut pouvoir rappeler avec un douloureux à-propos l'énergique tableau que fait Tacite de l'aspect de Rome après la chute de Vitellius (1). L'attitude est devenue plus réservée et plus digne; est-elle devenue plus sage? Le mouvement électoral a ravivé les vieilles querelles et fait perdre de vue les plaies récentes. On a recommencé à Paris, comme dans toute la France, à se diviser sur des mots et sur des noms propres. C'est notre plus triste manie, et, si nous n'y prenons pas garde, notre signe le plus visible de décadence. Ce n'est pas sans raison qu'on nous a comparés à ces Byzantins qui, dans les heures de répit que leur laissaient les Turcs, revenaient à leurs subtilités théologiques. Quand la guerre civile sévissait autour de Paris, le reste du pays, oubliant qu'il s'agissait de ses intérêts les plus pressans, transformait des élections municipales, où les affaires locales devaient seules être en jeu, en un débat sur des questions de politique transcendante. Il s'agissait de savoir quel est le vrai fondement de la souveraineté, s'il y a une forme de gouvernement supérieure au suffrage universel, si la république doit être acceptée pour sa nécessité présente ou pour sa légitimité absolue. Quiconque n'avait pas une opinion arrêtée sur tous ces points était incapable de prendre part à l'administration de son village ou de sa ville. Les élections complémentaires pour l'assemblée nationale ne pouvaient que faire renaître les mêmes débats. En vain des ruines toujours fumantes nous crient-elles qu'il faut courir au plus pressé, conserver ce qui tient encore pour raffermir ce qui chancelle et relever ce qui est par terre, qu'il est insensé de se quereller sur l'avenir et sur l'absolu quand le présent a besoin de tous nos efforts; en vain un homme que la confiance du pays a placé à la tête de ses affaires nous donne-t-il avec instance le même conseil : toutes les questions qu'il serait urgent de résoudre nous laissent indifférens; nous n'avons à cœur que de discuter les bases d'une constitution dont beaucoup réclament et dont presque tous acceptent l'ajournement. Quand nous laissons un

(1) *Historiarum*, III, 83.

instant reposer les questions de principe, nous soulevons avec aussi peu d'opportunité les questions de personnes; nous nous complaisons dans des débats rétrospectifs sur les fautes qu'a pu commettre il y a quelques mois ou quelques années, parfois même il y a près d'un siècle, tel homme d'état ou tel général, et toutes nos passions sont en jeu dans ce qui ne devrait être qu'une appréciation historique réservée pour les temps calmes. Paris est une ville trop française pour ne pas retomber dans la même manie, les divisions lui sont trop naturelles pour qu'il ne l'exagère pas encore. Ce qui fait à la fois son charme et son malheur, c'est que chacun peut s'y faire une société de son choix assez large pour qu'on s'y renferme sans y étouffer. On n'y a pas comme en province, surtout dans les petites villes et dans les campagnes, des relations forcées avec des hommes de toute condition et de toute éducation; il en résulte que les différentes couches de la population restent sans liens entre elles, sans habitudes communes qui leur permettent de s'entendre et d'agir les unes sur les autres. Même éparpillement pour les nuances d'opinions. Chacune est représentée par un groupe assez nombreux pour se faire illusion sur sa faiblesse, et ne pas sentir le besoin de se rapprocher des groupes les moins distans. De là bien des malentendus qui ont été pour beaucoup dans les folies que nous expions, et qui menacent de nous laisser de nouveaux sujets de repentir. Il s'est fait cependant un progrès sensible. L'accord se réalise aisément dans les réunions électorales sur presque toutes les questions pratiques; il ne menace de se rompre que lorsque surgit tout à coup un de ces mots malencontreux qui ont le privilége de nous faire perdre notre bon sens. Le souvenir de l'abîme d'où nous sortons à peine est le meilleur et peut-être le seul remède à ces accès de déraison : quel plus fort lien que des souffrances endurées en commun et réclamant les mêmes moyens de salut? Dans un de ces nombreux comités qui se sont formés en vue des élections prochaines, on discutait, conformément à la manie française, une déclaration de principes. Un des assistans fit remarquer qu'il y manquait le point le plus essentiel, — le souvenir de la commune. On se récria : à quoi bon une telle mention? La commune est morte. — Eh bien! non, elle n'est pas morte! Elle vit dans les ruines qu'elle a laissées; elle se perpétue dans les idées fausses, dans les passions sauvages qu'elle représentait, et qu'elle n'a pas emportées dans sa chute : ne saurons-nous pas faire durer aussi le seul bien qu'elle ait produit, — ce large parti de l'ordre où elle a fait entrer tous ceux qu'ont révoltés ses excès, et dont la nécessité n'a pas disparu avec elle?

ÉMILE BEAUSSIRE.

RÉCITS D'UN SOLDAT[1]

UNE ARMÉE PRISONNIÈRE.

Au mois de juillet 1870, j'achevais la troisième année de mes études à l'École centrale des arts et manufactures. C'était le moment où la guerre qui allait être déclarée remplissait Paris de tumulte et de bruit. Dans nos théâtres, tout un peuple fouetté par les excitations d'une partie de la presse écoutait debout, en le couvrant d'applaudissemens frénétiques, le refrain terrible de cette *Marseillaise* qui devait nous mener à tant de désastres. Des régimens passaient sur les boulevards, accompagnés par les clameurs de milliers d'oisifs qui croyaient qu'on gagnait des batailles avec des cris. La ritournelle de la chanson des *Girondins* se promenait par les rues, psalmodiée par la voix des gavroches. Cette agitation factice pouvait faire supposer à un observateur inattentif que la grande ville désirait, appelait la guerre; le gouvernement, qui voulait être trompé, s'y trompa.

Un décret appela au service la garde mobile de l'empire, cette même garde mobile que le mauvais vouloir des soldats qui la composaient, ajouté à l'opposition aveugle et tenace de la gauche, semblaient condamner à un éternel repos. En un jour, elle passa du sommeil des cartons à la vie agitée des camps. L'École centrale se

(1) Les pages qu'on va lire sont extraites d'un cahier de notes écrites par un engagé volontaire. Il n'y faut point chercher de graves études sur les causes qui ont amené les désastres sous lesquels notre pays a failli succomber, ni de longues dissertations sur les fautes commises. Non; c'est ici le récit d'un soldat qui raconte simplement ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a senti, au milieu de ces armées s'écroulant dans un abîme. A ce point de vue, ces souvenirs, qui ont au moins le mérite de la sincérité, ont leur intérêt; c'est un nouveau chapitre de l'histoire de cette funeste guerre de 1870 que nous offrons aux lecteurs de la *Revue*.

hâta de fermer ses portes et d'expédier les diplômes à ceux des concurrens désignés par leur numéro d'ordre. Ingénieur civil depuis quelques heures, j'étais soldat, et faisais partie du bataillon de Passy portant le n° 13.

La garde mobile de la Seine n'était pas encore organisée qu'il était facile déjà de reconnaître le mauvais esprit qui l'animait. Elle poussait l'amour de l'indiscipline jusqu'à l'absurde. Qui ne se rappelle encore ces départs bruyans qui remplissaient la rue Lafayette de voitures de toute sorte conduisant à la gare du chemin de fer de l'Est des bataillons composés d'élémens de toute nature? Quelles attitudes! quel tapage! quels cris! A la vue de ces bandes qui partaient en fiacre après boire, il était aisé de pressentir quel triste exemple elles donneraient.

Mon bataillon partit le 6 août pour le camp de Châlons; ce furent, jusqu'à la gare de La Villette, où il s'embarqua, les mêmes cris, les mêmes voitures, les mêmes chants. Des voix enrouées chantaient encore à Château-Thierry. Les chefs de gare ne savaient auquel entendre, les hommes d'équipe étaient dans l'ahurissement. A chaque halte nouvelle, c'était une débandade. Les moblots s'envolaient des voitures et couraient aux buvettes, quelques-uns s'y oubliaient. On faisait à ceux d'entre nous qui avaient conservé leur sang-froid des récits lamentables de ce qui s'était passé la veille et les jours précédens. Un certain nombre de ces enfans de Paris avaient exécuté de véritables razzias dans les buffets, où tout avait disparu, la vaisselle après les comestibles; les plus facétieux emportaient les verres et les assiettes, qu'ils jetaient chemin faisant par la portière des wagons : histoire de faire du bruit et de rire un peu. Des courses impétueuses lançaient les officiers zélés à la poursuite des soldats, qui s'égaraient dans les fermes voisines, trouvant drôle de « cueillir çà et là » des lapins et des poules. On se mettait aux fenêtres pour les voir.

A mon arrivée à Châlons, la gare et les salles d'attente, les cours, les hangars, étaient remplis d'écloppés et de blessés couchés par terre, étendus sur des bancs, s'appuyant aux murs. Là étaient les débris vivans des meurtrières rencontres des premiers jours : dragons, zouaves, chasseurs de Vincennes, turcos, soldats de la ligne, hussards, lanciers, tous hâves, silencieux, mornes, traînant ce qui leur restait de souffle. Point de paille, point d'ambulance, point de médecins. Ils attendaient qu'un convoi les prît. Des centaines de wagons encombraient la voie. Il fallait dix manœuvres pour le passage d'un train. Le personnel de la gare ne dormait plus, était sur les dents.

Au moment où nous allions quitter Paris, nous avions eu la nouvelle de ces défaites, sitôt suivies d'irréparables désastres. Mainte-

nant j'avais sous les yeux le témoignage sanglant et mutilé de ces chocs terribles au-devant desquels on avait couru d'un cœur si léger. Mon ardeur n'en était pas diminuée; mais la pitié me prenait à la gorge à la vue de ces malheureux, dont plusieurs attendaient encore un premier pansement. Quoi! tant de misères et si peu de secours!

Le chemin de fer établi pour le service du camp emmena les mobiles au Petit-Mourmoulon, d'où une première étape les conduisit à leur campement, le sac au dos. Pour un garçon qui la veille encore voyageait à Paris en voiture et n'avait fatigué ses pieds que sur l'asphalte du boulevard, la transition était brusque. Ce ne fut donc pas sans un certain sentiment de bonheur que j'aperçus la tente dans laquelle je devais prendre gîte, moi seizième. L'espace n'était pas immense, et quelques vents coulis, qui avaient, quoique au cœur de l'été, des fraîcheurs de novembre, passaient bien par les fentes de la toile et les interstices laissés au ras du sol; mais il y avait de la paille, et, serrés les uns contre les autres, se servant mutuellement de calorifères, les mobiles, la fatigue aidant, dormirent comme des soldats.

Aux premières lueurs du jour, un coup de canon retentit : c'était le réveil. Comme des abeilles sortent des ruches, des milliers de mobiles s'échappaient des tentes en s'étirant. L'un avait le bras endolori, l'autre la jambe engourdie. Le concert des plaintes commença. L'élément comique s'y mêlait à haute dose; quelques-uns s'étonnèrent qu'on les eût réveillés si tôt, d'autres se plaignirent de n'avoir pas de café à la crème. Au nombre de ces conscrits de quelques jours si méticuleux sur la question du comfortable, j'en avais remarqué un qui la veille au soir avait paru surpris de ne point trouver de souper dressé sous la tente. — A quoi songe-t-on? — s'était-il écrié. Les yeux ouverts, sa surprise devint de l'indignation. Le déjeuner n'arrivait pas. — Si c'est comme cela qu'on nous traite, murmura-t-il, que sera-ce en campagne? — Je ne doutais pas que ce ne fût quelque fils de famille, comte ou marquis, tombé du faubourg Saint-Germain en pleine démocratie. Un camarade discrètement interrogé m'apprit que le gentilhomme inconnu s'essayait la veille encore dans l'art utile de tirer le cordon. C'est au reste une remarque que je n'eus pas seul occasion de faire. Les exigences des mobiles de Paris croissaient en raison inverse des positions qu'ils avaient occupées : tous ceux qui avaient eu les carrefours pour résidence et les mansardes pour domicile poussaient les hauts cris. Le menu du soldat leur paraissait insuffisant; les objets de campement ne venaient pas de chez le bon faiseur.

Le spectacle que présentait le camp de Châlons aux clartés du matin ne manquait ni de grandeur, ni de majesté. Aussi loin que la

vue pouvait s'étendre, les cônes blancs des tentes se profilaient dans la plaine. Leurs longues lignes disparaissaient dans les ondulations du terrain pour reparaître encore dans les profondeurs de l'horizon. Un grouillement d'hommes animait cette ville mouvante dont un poète de l'antiquité aurait dit qu'elle renfermait le printemps de la grande ville : triste printemps qui avait toutes les lassitudes et la sécheresse de l'hiver avant d'avoir donné la moisson de l'été ! Mais, si le camp avait cette grâce imposante que donnent les grandes lignes, il présentait des inconvéniens qui en diminuaient les charmes pittoresques. Des vents terribles en parcouraient la vaste étendue et nous aveuglaient de tourbillons de poussière ; à la chaleur accablante du jour succédaient les froids pénétrans des nuits. Une rosée abondante et glaciale mouillait les tentes, et, si l'on ne respirait pas au coucher du soleil, le matin on grelottait. — Le gouvernement sait bien ce qu'il fait, disaient les mobiles ; nous sommes républicains, il nous tue en détail !

Le premier coup de canon tiré, la vie militaire s'emparait du camp. Les tambours battaient, les clairons sonnaient, et les officiers qui avaient eu cette chance heureuse d'attraper des fusils pour leurs bataillons s'efforçaient d'enseigner à leurs hommes l'exercice qu'ils ne savaient pas. On voyait bon nombre de compagnies où, les fusils à tabatière manquant, on s'exerçait avec des bâtons. Les mobiles qui n'avaient que leur paie vivaient de l'ordinaire du soldat. Quant aux fils de famille, ils se réunissaient au Petit-Mourmoulon, où l'on trouvait un peu de tout, depuis des pâtés de foie gras et du vin de Champagne pour les gourmets jusqu'à des cuvettes pour les délicats.

Je devais une visite au Petit-Mourmoulon ; là régnait le tapage en permanence. Qu'on se figure une longue rue dont les bas côtés offraient une série interminable de cabarets, de guinguettes, d'hôtels garnis, de boutiques louches, de magasins borgnes, de cafés et de restaurans, entre lesquels s'agitait incessamment une cohue de képis et de tuniques, de pantalons rouges et de galons d'or. On y faisait tous les commerces, la traite des montres et l'escompte des lettres de change. Çà et là, on jouait la comédie ; dans d'autres coins, on dansait. Ce Petit-Mourmoulon, qui était dans le camp comme une verrue, n'a pas peu contribué à entretenir et à développer l'indiscipline. On y prenait des leçons de dissipation et d'ivrognerie. On s'entretenait encore à l'ombre de ces établissemens interlopes de l'accueil insolent que les bataillons de Paris avaient fait à un maréchal de France. Des âmes de gavroches s'en faisaient un sujet de gloire. Peut-être aurait-il fallu qu'une main de fer pliât ces caractères qu'on avait élevés dans le culte de l'insubordination ; on

eut le tort de croire que l'indulgence porterait de meilleurs fruits.

Un cœur un peu bien placé et sur lequel pesait le sang répandu à Reischofen devait être bien vite dégoûté de cette platitude et de ces criailleries. Parmi les jeunes gens que j'avais connus à Paris, et qui faisaient comme moi leur apprentissage du métier des armes, beaucoup ne se gênaient pas pour manifester leurs sentimens d'indignation et souffraient de leur inutilité. L'uniforme que je portais devenait lourd à mes épaules. Sur ces entrefaites, j'entendis parler du 3e zouaves, dont les débris ralliaient le camp de Châlons. Le colonel, M. Alfred Bocher, se trouvait parmi les épaves du plus brave des régimens. Je l'avais connu dans mon enfance, mon parti fut pris sur-le-champ. Il ne s'agissait plus que de découvrir le 3e zouaves et son colonel.

Quiconque n'a pas vu le plateau de Châlons peut croire que la découverte d'un régiment est une chose aisée; mais, pour l'atteindre, il faut avoir la patience d'un voyageur qui poursuit une tribu dans les interminables prairies du *Far-West*. C'était au moment où le maréchal de Mac-Mahon, plein d'une incommensurable tristesse, rassemblait l'armée qui devait disparaître à Sedan après avoir combattu à Beaumont. Partout des soldats et des tentes partout : un désert peuplé de bataillons. Déjà se formait ce groupe énorme d'isolés qui allait toujours grossissant. Les défaites des jours précédens élargissaient cette plaie des armées en campagne. Ils formaient un camp dans le camp.

Des tentes d'un régiment de ligne, je passais aux tentes d'un bataillon de chasseurs de Vincennes; je tombais d'un escadron de cuirassiers dans un escadron de hussards; je me perdais entre des batteries dont les canons luisaient au soleil. Si je demandais un renseignement, je n'obtenais que des réponses vagues. Enfin, après trois ou quatre jours de marche dans cette solitude animée par le bruit des clairons, j'arrivai au campement du 3e zouaves. Quelques centaines d'hommes y étaient réunis portant la veste au tambour jaune. Quand il avait quitté l'Afrique, le régiment comptait près de trois mille hommes. Le colonel Bocher était là, assis sur un pliant, entouré de trois ou quatre officiers à qui des bottes de paille servaient de siéges. Je me nommai, et présentai ma requête. — Savez-vous bien ce que vous me demandez? dit-il alors; c'est une longue suite de misères, de fatigues, de souffrances. Tous les soldats les connaissent; mais au 3e zouaves ce sont les compagnons de tous les jours. Mon régiment a une réputation dont il est fier, mais qui lui vaut le dangereux honneur d'être toujours le premier au feu. Si vous cédez à une ardeur juvénile, prenez le temps de réfléchir.

Ma résolution était bien arrêtée, le colonel céda. Il me remit une

carte avec quelques mots écrits à la hâte par lesquels il m'autorisait à faire partie des compagnies actives sans passer par les lenteurs et les ennuis du dépôt, et me congédia. Peu de jours après, j'étais à Paris, où je n'avais plus qu'à m'enrôler et à m'équiper. C'était plus difficile que je ne pensais. Rien n'avait été changé pour rendre plus rapides et plus faciles les engagemens. Aucun tailleur de Paris n'a jamais employé ses ciseaux et ses aiguilles à couper et à coudre des vêtemens de zouave. Quant au tailleur officiel du régiment, il habitait Mostaganem; enfin toutes les difficultés vaincues, ma veste sur le dos et ma feuille de route dans la poche, le 28 août, en qualité de zouave de deuxième classe au 3e régiment, je partis pour Rethel avec un billet qui ne me garantissait le voyage que jusqu'à Reims. Je n'avais d'ailleurs ni fusil, ni cartouches. Tout mon bagage se composait d'un tartan qui renfermait deux chemises de flanelle, trois ou quatre paires de chaussettes de laine et quelques mouchoirs. Ma fortune était cachée dans une ceinture, où, en cherchant bien, on eût trouvé un assez bon nombre de pièces d'or.

A la station de Reims, où l'on n'attendait pas encore le roi Guillaume, tous mes compagnons de route descendirent. Un officier d'artillerie, qui semblait avoir fait cent lieues à travers champs, monta, étendit ses jambes crottées sur les coussins, soupira, se retourna, et se mit à ronfler comme une batterie. Vers deux heures du matin, le convoi s'arrêta à Rethel. Il ne s'agissait plus maintenant que de découvrir le 3e zouaves. Il pleuvait beaucoup, et la ville était encore dans l'épouvante d'une visite qu'elle avait reçue la veille. Quatre uhlans avaient pris Rethel; mais, trop peu nombreux pour garder cette sous-préfecture, ils étaient repartis comme ils étaient arrivés, lentement, au pas. Tout en discutant les chances du retour des quatre uhlans avec l'aubergiste qui m'avait accordé l'hospitalité d'une chambre et d'un lit, j'appris que le 3e zouaves était parti depuis trois jours. Personne ne savait où il était allé. Je voulais à la fois des renseignemens et un fusil. La matinée s'écoula en recherches vaines. Point d'armes à me fournir, aucune information non plus. Sûr enfin que le chemin de fer ne marchait plus, et bien décidé à rejoindre mon régiment, j'obtins d'un loueur une voiture avec laquelle il s'engageait à me faire conduire à Mézières.

Nous n'avions pas fait un demi-kilomètre sur la route de Mézières, que déjà nous rencontrions des groupes de paysans marchant d'un air effaré. Quelques-uns tournaient la tête en pressant le pas. Leur nombre augmentait à mesure que la voiture avançait. Bientôt la route se trouva presque encombrée par les malheureux qui poussaient devant eux leur bétail, et fuyaient en escortant de longues files de charrettes sur lesquelles ils avaient entassé des ustensiles,

quelques provisions et leurs meubles les plus précieux. Les femmes et les enfans, assis sur la paille et le foin, pleuraient et se lamentaient. Je pensai alors aux chants qui avaient salué la nouvelle de la déclaration de guerre, à l'enthousiasme nerveux de Paris, à cette fièvre des premiers jours. J'étais non plus à l'Opéra, mais au milieu de campagnes désolées que leurs habitans abandonnaient. La ruine et l'incendie les balayaient comme un troupeau. L'un de ces fugitifs, que je questionnai au passage, me répondit que les Prussiens arrivaient en grand nombre : ils avaient coupé la route entre Mézières et Rethel, et me conseilla de rebrousser chemin. Cela dit, il reprit sa course.

De sourdes et lointaines détonations prêtaient une éloquence plus sérieuse au discours du paysan : c'était la voix grave du canon qui tonnait dans la direction de Vouziers. Je ne l'avais jamais entendue qu'à Paris pendant les réjouissances des fêtes officielles. Elle empruntait au silence des campagnes et au spectacle de cette route où fuyait une foule en désordre un accent formidable qui faisait passer un frisson dans mes veines. Plus tard je devais me familiariser avec ce bruit. Une ferme brûlait aux environs, et l'on n'avait besoin que de se dresser un peu pour apercevoir derrière les haies les coureurs français et prussiens qui échangeaient des coups de fusil.

A six heures du soir, la voiture atteignit les portes de Mézières. Mon premier soin fut de me rendre à la place où je voulais, comme à Rethel, obtenir tout à la fois un fusil et des renseignemens sur le 3e zouaves; mais le désordre et le trouble que j'avais déjà remarqués à Rethel n'étaient pas moindres à Mézières. Un employé près duquel je parvins à me glisser après de longs efforts me jura sur ses dossiers que personne dans l'administration ne savait où pouvait camper dans ce moment le régiment que je cherchais. Il n'y avait plus qu'à trancher la question du fusil. Mon insistance parut étonner beaucoup l'honnête bureaucrate. Prenant alors un air doux : — Je comprends votre empressement à servir votre pays, reprit-il, c'est pourquoi je vous engage à partir pour Lille.

— Pour Lille! pour Lille en Flandres?

— Oui, monsieur, Lille, département du Nord, où l'on forme un régiment qui sera composé d'élémens divers très bien choisis. Vous y serez admis d'emblée, et là certainement vous trouverez enfin ce fusil qu'on n'a pu vous procurer ni à Rethel, ni à Mézières. D'ailleurs il y a des ordres. — L'entretien était fini; la voix de l'autorité venait de se faire entendre. Pour un volontaire qui avait rêvé de se trouver en face des Prussiens quelques heures après son départ de Paris, elle n'était ni douce, ni consolante. Au lieu de la bataille, le dépôt! L'oreille basse, je poussai devant moi tristement à travers

les rues. Des militaires portant tous les uniformes les encombraient, allant et venant, sortant du cabaret pour entrer chez les marchands de vin. Il y avait comme du désenchantement dans l'air.

A la nuit tombante, un passant m'indiqua la rue que désignait mon billet de logement, et je ne tardai pas à frapper à la modeste porte de la maison où je devais passer la nuit. Une servante, sa chandelle à la main, me conduisit dans une espèce de galetas dont un vieux lit mal équilibré occupait tout le plancher. Ce n'était pas l'heure de faire des réflexions. La fatigue du reste avait la parole, et non plus la délicatesse. Cinq minutes après je dormais tout habillé.

Vers deux heures du matin cependant, une tempête de fanfares éclata. Je sautai sur mes pieds et courus vers le palier. Une servante qui regardait par une lucarne se retourna. — C'est le prince impérial qu'on éveille, me dit-elle. — Les trompettes sonnaient partout le boute-selle pour un départ qui ne devait point avoir de retour. Des cavaliers passaient au galop dans la rue; les escadrons se rangeaient en ordre de marche; un cliquetis d'armes s'éleva mêlé au roulement lointain d'une voiture, puis tout s'éteignit : l'héritier d'un empire s'en allait vers l'abîme!

Le train qui devait partir à six heures de la station de Charleville n'était pas encore formé au moment où j'arrivai. La gare était remplie de soldats fiévreux et fourbus où l'on comptait non moins de traînards que de malades, et que l'administration aux abois versait dans les dépôts du Nord et les divers hôpitaux qui pouvaient disposer de quelques lits encore. Les wagons ne furent pleins qu'à neuf heures. On y entassait les débris de vingt régimens. A neuf heures et demie, la locomotive s'ébranla lourdement. On voyait çà et là des grappes de pantalons garance sur les plates-formes et les marchepieds, ceux-ci debout, ceux-là couchés. De temps à autres, des convois chargés de soldats, de canons et de chevaux saluaient au passage le convoi qui s'éloignait de Mézières. C'était l'armée du général Vinoy, qui allait appuyer l'armée du maréchal Mac-Mahon, et qui devait presque aussitôt battre en retraite et s'enfermer dans Paris. Un de ces convois s'arrêta à la station de Harrison vers deux heures en même temps que celui sur lequel j'étais monté. On causa de wagon à wagon entre cavaliers et fantassins; c'est ainsi que j'appris qu'un détachement du 3e zouaves venait de prendre place dans un train montant, et ne devait pas tarder à passer. Je résolus d'attendre l'arrivée de mes camarades inconnus.

Au bout de quatre heures, le détachement du 3e zouaves parut enfin. D'un bond je m'élançai auprès du lieutenant qui le commandait. — Monsieur? lui dis-je.

— On m'appelle mon lieutenant, répliqua l'officier d'un ton sec;

puis me regardant le sourcil déjà froncé : — Que voulez-vous? et surtout soyez bref.

Je lui exposai ma demande en termes nets et précis. — Montez! dit le lieutenant.

Je pris subitement place dans un wagon où quinze zouaves allongeaient leurs guêtres. Des regards curieux se dirigèrent vers le nouveau-venu, qui mêlait tout à coup sa jeune barbiche au rassemblement farouche de ces moustaches rouges et noires. L'instant était critique : il y avait là un écueil à franchir. Une magnifique pipe que je tirai et que j'offris tour à tour à chacun me gagna le cœur de mes compagnons de route. En signe d'adoption, ils me tutoyèrent spontanément. Vers dix heures du soir, le train s'arrêta à Charleville : le détachement des zouaves quitta les wagons, et vint camper sur une promenade au-dessus de la station. L'influence de la pipe dont le tuyau d'ambre sortait de ma poche me permit l'entrée d'une tente où l'hospitalité la plus cordiale m'accueillit sur un pan de gazon. Mon tartan, que je n'avais pas quitté depuis mon départ de Paris, me servit de matelas et de couverture, et je m'endormis entre camarades. Lorsque par hasard j'entr'ouvrais les yeux, et qu'à la lueur pâle de quelques tisons brûlant çà et là j'apercevais ce pêle-mêle de jambes enfouies dans d'immenses culottes, et de têtes cachées à demi sous le fez rouge, des rires silencieux me prenaient. Je fus réveillé par la rosée qui transperçait mes vêtemens et me glaçait. Les zouaves, qui, dans des attitudes diverses, ronflaient sous la tente, secouèrent leurs oreilles comme des chiens qui viennent de recevoir une ondée, et, sifflant des airs bizarres mêlés de couplets saugrenus, se mirent en devoir de plier les tentes et de faire les sacs pour être prêts à partir au premier signal. Je m'employai avec eux tant bien que mal.

A sept heures et demie, un train prit le détachement, et la locomotive courut sur la voie qui aboutissait à Sedan. Ici le verbe courir doit se prendre dans le sens le plus modeste. Le convoi marchait, parfois même il se traînait. D'une main, le mécanicien, debout sur sa machine, serrait le frein; du regard, il sondait l'horizon. On ne savait pas au juste où étaient les Prussiens, et à toute minute on craignait de trouver la voie coupée. Tout à côté des rails, en contrebas, filait une route sur laquelle passaient en toute hâte des familles de paysans chassées par la peur et le désespoir. Des femmes qui pleuraient portaient des petits enfans. Ces malheureux pressaient la fuite de quelques bestiaux. On entendait le grincement des charrettes toutes chargées de ce qu'ils avaient pu sauver. Des détonations roulaient dans la campagne. On voyait çà et là au-dessus des haies des panaches de fumée blanche; toutes les têtes étaient aux portières. Le convoi allait au-devant de la bataille. Un mélange

d'angoisse et d'impatience m'agitait. En ce moment, un zouave parut sur le marchepied, et avertit ses camarades de la part du lieutenant qu'ils devaient se tenir prêts à tirer. En un clin d'œil, tous les chassepots furent chargés et armés. Le wagon s'en trouva hérissé, et la locomotive prit une allure plus rapide. On n'apercevait au loin que quelques groupes noirs ondulant dans la plaine. Des yeux perçans croyaient y reconnaître le casque à pointe des Prussiens. Tout à coup un obus parti d'un point invisible s'enfonça dans le remblai du chemin de fer; un autre, qui le suivait, écorna l'angle d'un wagon. Le convoi en fut quitte pour la secousse. Les zouaves répondirent à cette agression par quelques coups de fusil tirés dans la direction des masses noires qu'on voyait au loin.

Une heure après, le convoi était en vue de Sedan, et s'arrêtait bientôt à la gare, qui est située à 1 kilomètre à peu près du corps de place. Déjà les bataillons prussiens couronnaient certaines hauteurs voisines. Les promenades qui m'avaient fatigué à Mézières et à Rethel m'attendaient à Sedan. J'avais à peine fait quelques pas dans la ville, qu'un fourrier de zouaves m'engagea, ainsi que plusieurs de mes camarades, à retourner à la gare, où des caisses de fusils étaient arrivées, disait-il. Je m'y rendis en courant. A la gare, point de caisses et point de fusils, mais des amas de pains et des monceaux de sacs remplis de biscuits. Je regardai le fourrier. — Vous n'y comprenez rien, n'est-ce pas? me dit-il en riant : ne me fallait-il pas des hommes de bonne volonté pour enlever ces provisions? M'auriez-vous suivi, si je ne vous avais pas promis des armes?

Il n'y avait rien à répliquer à ce raisonnement. Ployant bientôt sous le poids du sac et portant un pain sous chaque bras, je repris le chemin de Sedan, où mon détachement avait ordre d'attendre sur la place Stanislas. Un ordre vint en effet qui le fit retourner à la porte de Paris, par laquelle il était entré. Une rumeur effroyable remplissait la ville. Des aides-de-camp circulaient, des estafettes passaient portant des dépêches, des groupes se formaient au coin des rues; un homme vint criant qu'on avait remporté une grande victoire. Quelques incrédules hochèrent la tête. Une canonnade furieuse ne cessait pas de retentir dans la direction nord-est de Sedan. On avait le sentiment qu'une partie formidable se jouait de ce côté-là. Toutes les oreilles étaient tendues, tous les cœurs oppressés. Brusquement un sergent me tira de mon repos, et, faisant l'appel des hommes qui n'étaient pas armés, me conduisit avec quelques-uns de mes camarades à la citadelle, où enfin on nous distribua des fusils. Le commandant de place, qui assistait à cette distribution, fit aux zouaves réunis en cercle une courte allocution pour les engager à s'en bravement servir, et au pas gymnastique le

sergent nous ramena à la porte de Paris, où l'on se disposait à recevoir une attaque. Des bourgeois effarés allaient et venaient. Il y avait de grands silences interrompus par de sourdes détonations. Un cortége portait un uhlan à moitié mort couché sur deux fusils. De ces êtres abrutis et vils comme il s'en trouve dans toutes les foules se ruèrent autour de la civière en criant et vociférant. Le visage pâle du blessé ne remua pas; peut-être n'entendait-il plus ces insultes. Sur sa poitrine ensanglantée, et que laissait voir sa chemise entr'ouverte, pendait une plaque de cuir dont la vue m'intrigua beaucoup. Était-ce, comme quelques-uns le supposaient, une espèce de cuirasse destinée à protéger les soldats du roi Guillaume contre les balles des fusils français? Était-ce plus simplement une sorte d'étiquette solide sur laquelle était inscrit le numéro matricule du combattant, avec ceux du régiment, du bataillon et de la compagnie, et qui devait le faire reconnaître en cas de mort?

Le bruit du canon qui grondait toujours ne me permit pas d'approfondir plus longtemps cette question. Un sergent disposait nos hommes le long du mur d'enceinte, de cinq mètres en cinq mètres, en nous recommandant de ne pas tirer sans voir et sans bien viser. Il était à peu près six heures du soir quand je pris possession du poste qui m'avait été assigné. On nous avait prévenus que nous serions relevés à minuit: c'était une faction de six heures pour mes débuts; mais j'avais un bon chassepot à la main, tout battant neuf, et je n'aurais pas troqué mon coin où soufflait la bise contre un fauteuil d'orchestre à l'Opéra. Mes camarades et moi, nous étions tous couchés sur le rempart dans l'herbe et la rosée, observant un silence profond et l'œil au guet. Mon attention était quelquefois distraite par des mouvemens qui se faisaient autour de nous. Deux compagnies de lignards firent abaisser le pont-levis, et filèrent, l'arme sur l'épaule, vers la gare du chemin de fer, où elles allaient prendre une grand'garde. On entendait leurs pas dans l'ombre, et leur masse noire s'effaçait lentement dans une sorte d'ondulation cadencée.

Le froid pénétrant de la nuit se faisait sentir. Mes vêtemens de laine et mon capuchon lui-même s'imbibaient de rosée; des frissons me couraient sur la peau. Dix heures sonnèrent, puis onze. Rien ne bougeait dans la plaine. Mes yeux se fatiguaient à regarder la nuit. Je me serais peut-être endormi sans le froid glacial qui du bout de mes pieds trempés dans l'eau montait jusqu'à mes épaules. A droite et à gauche, les corps inertes de mes compagnons de garde s'allongeaient pesamment dans le gazon terne et détrempé. De temps à autre, des monosyllabes rudes sortaient de leurs lèvres, puis tout rentrait dans le silence. Minuit arriva; toutes les oreilles en comptèrent les douze coups. Mon enthousiasme s'était adouci.

Plusieurs d'entre nous tournèrent la tête du côté par lequel nous étions venus. Rien n'y parut. Quand la demie tinta : — A présent, murmura l'un de mes voisins que l'expérience avait rendu sceptique, ce sera comme ça jusqu'à demain.

Il ne se trompait pas. A six heures du matin, nous étions encore immobiles aux mêmes places. Pour secouer la somnolence qui faisait parfois tomber nos paupières alourdies, nous avions la distraction de quelques alertes. Ainsi par exemple, vers une heure, des mobiles campés dans notre voisinage, entendant marcher, sautèrent sur leurs faisceaux, crièrent aux armes à tue-tête, et commencèrent un feu violent. Les officiers exaspérés couraient partout en criant : Ne tirez pas! ne tirez pas! mais les fusils partaient toujours. Ce beau tapage dura cinq minutes. Il s'agissait tout simplement d'une compagnie de ligne qui rentrait après une reconnaissance. Un malheureux caporal fut victime de cette fausse alerte.

Il y eut encore deux ou trois alertes semblables. La dernière me laissa sans émotion. Vers quatre heures et demie du matin, aux premières lueurs du jour, partit un coup de canon tiré des remparts de Sedan. Ce premier coup de canon marquait le commencement d'une journée qui devait compter parmi les plus irréparables désastres. Bientôt des décharges violentes suivirent cette première détonation. Je regardais, dans l'ombre qui s'éclairait, les rayons rouges de ces coups de feu retentissans. Déjà mon oreille était faite à ce bruit terrible. Appuyé sur le coude, j'en écoutais le grondement, qui ne cessait plus et redoublait d'intensité en se rapprochant. La bataille faisait rage. Cette fois j'y avais ma place marquée d'avance. Vers six heures, on vint relever le détachement qui avait passé la nuit sur le rempart. — C'est le moment de casser une croûte, me dit le sergent, dépêche-toi ; tout à l'heure il va faire chaud.

Je ne me le fis pas dire deux fois, et, prenant ma course du côté de la ville, tout en cherchant une auberge, j'aperçus dans le *Café de la comédie*, sur la place Stanislas, six officiers supérieurs qui jouaient au billard. Ils faisaient des carambolages, et semblaient s'amuser beaucoup, tandis que des boulets prussiens frappaient les murailles voisines. J'avais avalé je ne sais quoi, je ne sais où, en quatre minutes, et retournai, toujours courant, à la porte de Paris, où tout de suite je fus mis de garde avec un autre zouave en dehors du pont-levis. Mon lieutenant, — je ne l'appelais plus monsieur, — nous avait donné pour consigne d'empêcher tout individu de passer le pont et même de se présenter de l'autre côté du fossé. Le bombardement de la ville venait de commencer : les obus sifflaient et tombaient çà et là avec ce bruit strident qu'on n'oublie

jamais. C'était la première fois que je voyais le feu, je n'étais pas complétement rassuré. Mon cœur battait à coups profonds, et malgré moi je serrais la batterie de mon chassepot tout armé d'une main nerveuse. Ceux qui jurent qu'aucune émotion ne les a effleurés dans un tel moment me laissent des doutes sur leur franchise. Peut-être ont-ils plus d'orgueil que de sincérité; peut-être aussi ont-ils cet avantage d'être pétris d'un limon particulier. Quant à moi, sans que la pensée de déserter mon poste me vînt un instant à l'esprit, j'étais en proie à des sensations indéfinissables et complexes où l'inquiétude et la curiosité avaient une égale part.

Les obus broyaient la pierre des murailles, ou fouettaient l'eau des fossés. Les éclats volaient partout. Une pièce de canon placée sur le rempart, un peu à gauche de la porte, répondait aux batteries prussiennes avec une rapidité et une précision qui attirèrent bientôt leur attention de son côté. Une grêle de projectiles mit hors de service quelques artilleurs. Il était clair que les ennemis s'appliquaient à en éteindre le feu. Ils y réussirent bientôt sans mérite aucun. Le pauvre canon se tut de lui-même faute de munitions. L'un des artilleurs qui restaient debout jeta son écouvillon avec rage; un autre se croisa les bras sur la poitrine, quelques-uns se retirèrent lentement, poursuivis par les obus.

Pendant ce duel inégal, j'allais et venais devant mon pont-levis. Les obus et les boulets, qui tout à l'heure arrivaient seuls, étaient maintenant accompagnés d'une pluie de balles qui s'aplatissaient en auréole contre les murailles, ou ricochaient sur le fer des garde-fous avec un pétillement qui agaçait mes oreilles. Nous étions, mon camarade et moi, en sentinelle sur le bord du fossé, comme des cibles vivantes contre lesquelles des Bavarois qui venaient de s'emparer de la gare exerçaient leur adresse. Ils y mettaient une grande activité. Jusqu'alors leur précipitation même nous avait préservés; mais l'un d'eux ne pouvait-il pas rectifier son tir, et atteindre enfin le point de mire offert à leurs coups? Nous n'échangions pas un mot, nos regards parlaient pour nous. Deux ou trots jets de poussière arrachés par des balles à la crête du fossé avaient déjà volé sur mes jambières, lorsque le lieutenant, tout en laissant le pont-levis abaissé, nous fit rentrer sous la voûte à laquelle il donnait accès, et qui s'enfonçait sous le rempart. Un soupir d'allégement, je l'avoue, souleva ma poitrine.

Cela fait, il demanda trente hommes de bonne volonté pour occuper les créneaux au-delà du pont-levis. En ce moment, la route par laquelle il fallait nécessairement passer était balayée par une pluie d'obus et de balles qui en labouraient le sol et les abords. Cinquante zouaves se présentèrent, et les trente premiers s'élancèrent au pas de course. Retenu sous la voûte par la consigne, je les

regardai partir. J'avais le cœur serré : il me semblait qu'aucun d'eux ne pourrait traverser cet ouragan de fer et de plomb; mais déjà leur course furieuse les avait portés aux créneaux. Deux ou trois gisaient par terre; un autre se débattait dans le fossé. A peine accroupis à leur poste d'observation, ils rendaient balle pour balle. On tirait aussi de dessus les remparts, où des compagnies de mobiles étaient alignées; malheureusement tous les coups, dans la précipitation du feu, ne portaient pas sur les Prussiens. Quelques-uns frappaient autour des créneaux; un zouave atteint entre les épaules resta sur place. La fusillade ne faisait plus qu'un long roulement étouffé par les décharges de l'artillerie. Le lieutenant fit sonner la retraite. Il fallait de nouveau passer le pont-levis, où le tourbillon des projectiles s'abattait. Un élan ramena les volontaires qui avaient si bravement fait leur devoir; mais leur groupe vaillant paya sa dîme à la mort. J'en vis tomber trois encore, et le reste disparut sous la voûte : ma gorge était prise comme dans un étau.

Mon tour de servir était venu. Sur un signe du lieutenant, et à l'instant même où les derniers zouaves passaient sur le tablier du pont-levis, je m'élançai avec cinq ou six camarades complétement en dehors et me suspendis aux chaînes du pont qu'il s'agissait de relever. Les Prussiens, qui n'étaient plus tenus en respect, se précipitèrent du côté des palissades, et firent un feu d'enfer. Je ne voyais plus. Autour de cette grappe d'hommes qui pesaient de toutes leurs forces sur les deux chaînes, les balles traçaient un cercle en s'aplatissant contre le mur. Il me semblait que huit ou dix allaient me traverser le corps. Elles ricochaient partout; le choc contre la pierre et le fer ne s'en détachait pas en coups isolés, mais faisait un bruissement continuel. Je m'étonnais de la pesanteur du pont, bien que j'eusse mis à l'épreuve la solidité de mes muscles, et de la lenteur maladroite des chaînes à glisser dans leurs rainures, et cependant cette opération qui me paraissait interminable ne dura pas plus de quinze secondes. Quand les balles trouèrent le lourd bouclier qui fermait la voûte, je me secouai : je n'avais pas une égratignure. Aucun de mes camarades non plus n'avait été touché. — C'est la chance, — murmura un caporal qui s'essuyait le front.

Un de mes voisins me tapa sur l'épaule, et m'engagea à le suivre sur le rempart. — Tu comprends, me dit-il, qu'il n'y a plus rien à faire ici; là-haut, nous verrons tout : ce doit être drôle.

Cette dernière observation me décida. On avait bien là-haut, comme disait le zouave, l'inconvénient des obus qui tombaient çà et là; mais on pouvait aisément se défiler des balles. Je m'étendis sur l'herbe, et me mis à fumer quelques cigarettes, tout en ne perdant aucun détail du spectacle que j'avais sous les yeux. Des nuages de fumée montaient dans l'air : des fermes brûlaient; on distinguait

des ondulations noires parmi les champs. Çà et là, des hommes isolés couraient. Des masses profondes s'avançaient au loin. — Ça, c'est l'infanterie, me dit mon voisin, qui savourait ma pipe... Ces gueux-là en ont des tas. — Il s'interrompit pour m'emprunter une pincée de tabac, et, allongeant le bras dans la direction d'un hameau : — Cette poussière qui roule tout là-bas, c'est des uhlans... Plus on en tue, plus il y en a.

J'étais sur mon rempart comme dans une stalle d'orchestre; mais les drames militaires que j'avais vus au théâtre ne m'avaient donné qu'une médiocre idée du spectacle terrible dont les scènes se déroulaient sous mes yeux : je ne comptais plus les cadavres épars dans les champs. Quelque chose qui se passait à ma gauche me fit tout à coup me relever à demi. Sur un plateau qui s'étend au-dessus de Sedan, et qui fait face à la Belgique, un régiment de cuirassiers lancé au galop exécutait une charge. Les rayons du soleil frappaient leur masse éclatante. Les cuirasses semblaient en flammes : c'était comme une nappe d'éclairs qui courait. On voyait leurs sabres étinceler parmi les casques. L'avalanche des escadrons tombait sur les lignes noires de l'infanterie bavaroise, lorsque les batteries prussiennes aperçurent nos cuirassiers. Soudain le vol des obus qui battait le rempart passa avec un bruit strident au-dessus de nos têtes, et tourbillonna sur le plateau. Je vis des rangs s'ouvrir et des chevaux tomber. Je sentais mon cœur battre à m'étouffer. Il arrive souvent que les émotions n'atteignent pas au niveau de ce qu'on espérait ou redoutait; mais au milieu de ce bruit formidable, en présence de ces fourmilières d'hommes qui marchaient dans le sang, celles qui m'agitaient dépassaient en violence tout ce que j'avais pu supposer.

Pendant toute la matinée, on avait cru dans Sedan que nous étions vainqueurs; c'était moins cependant une croyance qu'un espoir. Quelques officiers essayèrent même de relever le moral des soldats par des récits fantastiques. — Courage, mes enfans, disaient-ils, Bazaine arrive! Hélas! ce ne fut point Bazaine, mais un nouveau Blücher avec 100,000 hommes encore. Vers midi, le bruit se répandit parmi les groupes que l'armée prussienne, augmentée subitement d'un gros renfort de troupes fraîches, avait pris l'offensive, et que les nôtres, fatigués d'une lutte inégale, battaient en retraite. A deux heures à peu près, la débandade commença. Du sommet du rempart, où j'étais toujours placé avec les autres zouaves de mon détachement, j'assistais à cette retraite, qui prenait de minute en minute l'aspect d'une déroute. Les régimens que j'apercevais au loin flottaient indécis. Les rangs étaient confondus; plus d'ordre. Dans cette foule, les projectiles faisaient des trouées. Des bataillons s'effondraient ou s'émiettaient. Je ne perdais pas l'occasion de faire

le coup de feu. Nous tirions à volonté, et nous ménagions nos cartouches. Je me sentais pris de rage à la vue des Prussiens, dont les casques pointus s'avançaient de toutes parts. Il en tombait quelques-uns; mais la masse de leurs tirailleurs affluait toujours. De singulières idées vous traversent l'esprit en ces momens-là. Tout en chargeant et déchargeant mon chassepot avec la sage lenteur d'un homme qui a beaucoup chassé, je me rappelai ces grandes battues de lièvres auxquelles j'avais assisté dans le pays de Bade pendant la saison d'automne. J'y prenais un plaisir extrême; je ne me doutais pas qu'un jour viendrait où ces mêmes coups que j'envoyais à d'innocentes bêtes, je les dirigerais contre des hommes.

Je voyais mes voisins relever la tête par un mouvement vif après chaque coup, et regarder au loin pour voir s'il avait porté. Parfois un rire éclatant témoignait de leur contentement, un juron de leur déconvenue. De malheureux blessés se traînaient le long des haies, usant ce qui leur restait de force pour chercher un abri. Des soldats tombaient lourdement comme des masses, les bras en avant, et ne remuaient plus; d'autres pirouettaient sur eux-mêmes, ou bondissaient comme des chevreuils surpris dans leur course et se débattaient dans l'herbe. Je pus remarquer l'effroyable dose de férocité qui se réveille dans le cœur de l'homme quand il a une arme dans les mains. On a soif de sang humain; on ne pense plus qu'à tuer. Cette férocité qui précipite l'attaque n'a d'égale que la peur qui précipite la fuite. — *Ça mord*, dit à côté de moi un zouave.

Je me demandais ce que pouvait signifier ce verbe, quand j'aperçus un soldat prussien qui, rampant le long d'un talus, cherchait à gagner la palissade que nous venions d'abandonner. De temps en temps il épaulait et tirait. J'attendis un passage où l'ondulation du terrain le forçait à se mettre à découvert. Au moment où il s'y engageait, je fis feu. Il lâcha son fusil et roula dans le creux. — Tu as mordu, me dit le zouave.

J'éprouvai un frémissement profond dans tout mon être; mais l'affaire était trop chaude pour me permettre d'analyser mes sensations. Les projectiles ne cessaient pas d'égratigner la crête du rempart contre lequel nous étions couchés. Il y avait à ma gauche un engagé volontaire qui avait voulu, comme moi, faire partie du 3e zouaves. Je l'avais rencontré dans le wagon pris à Harrison. Le premier obus qui éclata dans son voisinage ne lui fit pas cligner les yeux. Un moment vint où il manqua de cartouches. Un caporal, qui en avait une provision, lui en jeta un paquet : mon jeune voisin se leva sur les genoux pour le ramasser. Sa tête dépassa un instant le niveau du parapet. Je vis tout à coup son visage tomber sur sa main, qui devint rouge : une balle lui était entrée par la nuque et

sortie par la bouche; je m'élançai vers lui. — Il est mordu, reprit mon vieux voisin.

J'avais le cœur un peu lourd. Un mouvement machinal m'avait fait allonger les doigts vers le paquet de cartouches qu'un filet de sang gagnait. J'en mis une partie sur l'herbe autour de moi, et le reste dans mes larges poches. — Tu n'as donc pas de ceinturon? me dit l'homme qui conjuguait si bien le verbe mordre. Et sur ma réponse négative : — Quelle brute! fit-il en haussant les épaules. — Débouclant alors le ceinturon du pauvre mort, froidement il l'ajusta autour de ma taille. Nous continuions à tirailler. — Trente hommes de bonne volonté! cria tout à coup notre lieutenant.

Je fus sur pied aussitôt. La plupart de mes camarades étaient debout. — Il s'agit de retourner aux créneaux et vivement! cria le lieutenant. — Nous partîmes tous en courant. Déjà les chaînes du pont-levis s'abaissaient. Notre élan fut si rapide, que plusieurs d'entre nous se trouvèrent sur le tablier, suspendus dans le vide, avant qu'il eût touché le bord opposé. Arrivés-là, un bond nous porta vers les créneaux. Les Prussiens, embusqués de l'autre côté, nous envoyaient des décharges terribles presque à bout portant. On a la fièvre dans ces momens-là, et la bouche d'un canon ne vous ferait pas peur; mais quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apercevoir en arrivant à mon poste que le revers du créneau était habité! Devant moi soufflait un visage rouge que coupait en deux une longue paire de moustaches hérissées. Un casque luisait au sommet de ce visage qui grimaçait. Deux canons de fusil s'abattirent dans l'ouverture du créneau presque en même temps, l'un menaçant l'autre; mais le mien partit le premier. J'entendis un cri étouffé, et le visage rouge disparut. Je ne me risquai pas à regarder de l'autre côté. Les mobiles rangés le long du rempart tiraient toujours, et quelques-unes de leurs balles arrivaient dans le clos où nous restions accroupis; mais les Prussiens nous donnaient trop de besogne pour qu'aucun de nous eût le temps de s'occuper de ce qui se passait derrière lui.

Une violente détonation cependant me fit tourner la tête : c'était le canon dont un premier coup avait attiré l'attention des batteries prussiennes qui envoyait des paquets de mitraille aux maisons voisines pour en déloger les Bavarois. Des cartouches de chassepot lui avaient fourni la poudre et les balles. A la première décharge, les soldats à la veste bleue ou couverts de la lourde capote grise sautèrent comme des rats surpris par une explosion dans leur grenier. Les plus agiles bondissaient par-dessus les murs et les enclos; les plus fins ou les plus timides rampaient çà et là, profitant du moindre pan de muraille, des plis du terrain, des obstacles épars sur la route, pour dissimuler leur présence. D'autres, qui ne voulaient pas recu-

ler, se faisaient un abri de quelque bout de haie ou d'une borne jetée à l'angle d'une maison, et continuaient à tirailler. Prussiens et Français, nous étions tous en embuscade. Je n'avais qu'un petit nombre de cartouches, et je les ménageais. Mes camarades et moi, nous n'échangions que de rares monosyllabes. Les yeux, les oreilles, les pensées, l'âme et le cœur, tout appartenait à la bataille. On voulait tuer, tuer encore, toujours tuer. Du bout du fusil, on cherchait sa proie; on avait des joies subites et des sourires nerveux quand un corps tombait et augmentait la ceinture de cadavres qui bordait la palissade. On m'avait parlé de la fièvre épouvantable que donne la chasse à l'homme : j'en avais l'abominable feu dans les veines.

On ne savait rien de la bataille, dont les bruits retentissaient depuis le matin. Un horizon de fumée nous entourait; mais on comprenait, à la violence des détonations, qu'elle se rapprochait de plus en plus. Nous sentions vaguement que l'armée allait être prise dans Sedan. Elle s'y engouffrait lentement. Autour des remparts, des tourbillons d'hommes s'agitaient pêle-mêle, les cavaliers avec les fantassins. Tout à coup la nouvelle qu'un armistice de vingt-quatre heures venait d'être signé circula avec la rapidité de l'étincelle électrique. Presque aussitôt le drapeau blanc fut arboré sur le rempart. — Voilà le chiffon! me dit un zouave d'Afrique en me poussant du coude. — Tous, nous nous mîmes à le regarder d'un air d'hébêtement. A la furie de la bataille succédait une sorte d'anéantissement. J'essuyai machinalement mon fusil, dont la culasse était noire de poudre, et dont le canon fumait. Mes camarades grondaient entre eux : — Et l'homme aux graines d'épinard de ce matin, où donc est-il? En voilà des généraux qui ne valent pas un caporal! murmura l'un d'eux.

Je me rappelai en effet que dans la matinée un officier supérieur, général ou colonel, je ne sais lequel, qui commandait à la porte de Paris, était passé dans nos rangs, et, relevant la tête d'un air d'importance, prenant une pose fastueuse : — Mes enfans, avait-il dit, vous êtes les zouaves d'Afrique; je m'engage à vous faire passer sur le ventre des Prussiens et à vous ramener à Paris! — Nous n'avions plus à passer sur le ventre de personne, et de soldats nous allions devenir prisonniers.

Les batteries prussiennes continuaient à tirer, tandis que le drapeau blanc continuait à flotter. Mon pauvre détachement, diminué de quelques hommes, descendit le rempart et s'engagea dans la rue de Paris, où, réuni à d'autres compagnies, il forma une haie d'honneur. Les obus éclataient çà et là, faisant voler le plâtre et les briques. Nous avions l'arme au pied. Les plus vieux hochaient la tête. On ne leur avait rien dit, et ils avaient la certitude que c'était fini. Aucun de nous ne savait ce que nous faisions là. Que nous im-

portait du reste? Le vol des obus qui ricochaient sur les pavés ou égratignaient au passage la façade des maisons nous laissait indifférens. Des officiers, des aides-de-camp montaient et descendaient la rue. L'un d'eux se dirigea vers le rempart, et fit appeler le portier-consigne, qui requit une corvée de quelques hommes. — Bien sûr on attend un parlementaire! me dit mon voisin. — Mes regards se portèrent vers la voûte que j'avais si souvent traversée, et où l'on distinguait sur la pierre noire la trace blanche des balles.

Le pont-levis abaissé, les barrières ouvertes, un colonel bavarois accompagné d'un trompette traversa nos rangs. Des officiers français lui faisaient escorte. Tous les yeux le suivaient; il portait le casque et la grande capote grise. C'était un homme grand, maigre et blond. Ses yeux pâles, couleur de faïence, clignotaient sous ses lunettes d'or en nous regardant. Un trompette, qui le suivait d'un pas méthodique, avait une longue figure blafarde sur laquelle deux énormes favoris rouges traçaient un arc de cercle. Il portait une sorte de bonnet à poil et l'uniforme rouge des hussards prussiens. Son rayon visuel, maintenu par la discipline, avait pour objectif les épaules de son colonel. L'attitude de celui-ci offrait un mélange d'insolence et d'embarras. Il avait à peine fait une centaine de pas, lorsqu'un obus, parti des lignes prussiennes, vint tomber à dix mètres de lui. Il eut un tressaillement, et se tournant vers ceux qui l'accompagnaient : — Messieurs, je vous demande mille pardons; c'est une impolitesse que nous faisons là. Nos batteries n'ont certainement pas vu le drapeau blanc... C'est incroyable!

Cette « impolitesse, » comme disait le colonel prussien, avait coûté la vie à deux pauvres diables, et, comme on les emportait sur quatre fusils : — Ah! mille pardons! répéta-t-il tout en continuant sa route. — Un peu moins d'obus et un peu plus de silence eussent mieux fait l'affaire de Sedan. Les projectiles y tombaient toujours, tuant, blessant, effondrant. Le drapeau blanc hissé sur le rempart ne mettait point de terme à l'attaque, et n'empêchait que la défense. Cependant vers six heures du soir le feu se ralentit, et petit à petit il s'éteignit. Un silence morne, plein de bourdonnemens et de rumeurs tristes, s'abattit sur la ville. On nous avait défendu de remonter sur les remparts. Malgré cette interdiction formelle, les soldats s'y pressaient. L'un d'eux, dans une minute d'exaspération, lâcha un coup de fusil. Des hurlemens féroces lui répondirent. Nos officiers accoururent. Un capitaine se dévoua, et, pour éviter une rixe imminente, se rendit auprès d'un colonel prussien qui avait le commandement hors des murs, et lui porta des excuses. Le pont-levis auprès duquel j'avais brûlé mes premières cartouches était resté abaissé. Deux sentinelles françaises se promenaient sous la voûte, et deux sentinelles prussiennes leur faisaient vis-à-vis sur

le revers du fossé. Je ne savais que faire. J'allais de long en large, quelquefois seul, quelquefois avec un camarade. On échangeait quelques mots au passage. La colère faisait tous les frais de l'entretien. Je n'étais plus soutenu par l'ardeur de la lutte. Une immense réaction se faisait, suivie d'un immense accablement. Je tombai par terre plus que je ne m'y couchai, et m'endormis d'un lourd sommeil.

Une clameur horrible me réveilla vers neuf heures. A peine ouverts, mes yeux furent éblouis par la clarté d'un incendie que l'armée prussienne saluait d'un hurrah frénétique. Trois ou quatre maisons flambaient dans la nuit. Enveloppé de mon fidèle tartan, je restai étendu sur le dos, regardant brûler cet incendie qui projetait de grandes lueurs sur le ciel. La voix du canon aurait pu seule me tirer de mon immobilité. Je n'avais pas bien le sentiment de mon existence. Des zouaves dans toutes les attitudes dormaient, ou fumaient la pipe autour de moi. Que de choses s'étaient passées depuis deux jours! Je regardais mes mains noires de poudre. Un bruit sourd et continu me tira de cet anéantissement. Des masses épaisses et sombres marchaient dans l'obscurité de la nuit, et passaient devant moi : c'étaient les débris de l'armée qui avait perdu la bataille suprême. Vaincue et brisée, elle se rangeait autour des remparts. Des régimens de ligne entiers suivaient l'infanterie de marine, qui avait si vaillamment payé la dette du sang. Beaucoup d'entre eux n'avaient même pas donné. Des rumeurs confuses sortaient des rangs. Des mots sans suite nous apprenaient que le maréchal de Mac-Mahon avait été blessé, — quelques-uns le disaient mort, — et que des mains du général Ducrot le commandement avait passé aux mains du général Wimpfen. L'éclair vacillant des baïonnettes reluisait au-dessus des képis. Cette foule énorme marchait d'un pas lourd : elle portait le poids d'une défaite. Une partie de la nuit se passa dans ce tumulte. J'ouvrais et je fermais les yeux tour à tour : des bataillons suivaient des bataillons; je les entrevoyais comme dans un rêve.

Le matin me trouva sur pied. Il y avait dans la ville un encombrement de soldats de toutes armes confusément rassemblés dans les rues et sur les places publiques. Cette multitude, où l'on ne sentait plus les liens de la discipline, bourdonnait partout. Des soldats qui portaient des lambeaux d'uniforme erraient à l'aventure. C'était moins une armée qu'un troupeau. Soudain un mouvement se fit dans cette masse. Une voiture parut attelée à la Daumont. Un homme en tenue de ville s'y faisait voir portant le grand cordon de la Légion d'honneur; un frisson parcourut nos rangs : c'était l'empereur. Il jetait autour de lui ces regards froids que tous les Parisiens connaissent. Il avait le visage fatigué; mais aucun des mus-

cles de ce visage pâle ne remuait. Toute son attention semblait absorbée par une cigarette qu'il roulait entre ses doigts. On devinait mal ce qu'il allait faire. A côté de lui et devant lui, trois généraux échangeaient quelques paroles à demi-voix. La calèche marchait au pas. Il y avait comme de l'épouvante et de la colère autour de cette voiture qui emportait un empire. Un piqueur à la livrée verte la précédait. Derrière venaient des écuyers chamarrés d'or. C'était le même appareil qu'au temps où il allait sur la pelouse de Longchamps assister aux courses du grand prix. Deux mois à peine l'en séparaient. On penchait la tête en avant pour mieux voir Napoléon III et son état-major. Une voix cria : *Vive l'empereur!* une voix unique. Toute cette foule armée et silencieuse avait le vague sentiment d'une catastrophe. Un homme s'élança au-devant des chevaux, et, saisissant par les jambes un cadavre étendu au milieu de la rue, le tira violemment de côté. La calèche passa; j'étouffais. Quand je ne vis plus celui que plus tard on devait appeler l'homme de Sedan, un grand soupir souleva ma poitrine. Celui qui avait dit : L'empire, c'est la paix, disparaissait dans la guerre.

Le spectacle que présentait alors Sedan était navrant. On se figure mal une ville de quelques milliers d'âmes envahie par une armée en déroute. Des soldats endormis gisaient au coin des rues. Plus d'ordres, plus de commandement. Des familles pleuraient devant les portes de leurs maisons visitées par les obus. Il y avait un fourmillement d'hommes partout; ils étaient, comme moi, dans la stupeur de cet épouvantable dénoûment. J'errai à l'aventure dans la ville. Des figures de connaissance m'arrêtaient çà et là. Des exclamations s'échappaient de nos lèvres, puis de grands soupirs. Le bruit commençait à se répandre que l'empereur s'était rendu au quartier-général du roi Guillaume. Les soldats, furieux, ne lui épargnaient par les épithètes. On lui faisait un crime d'être vivant. Les officiers ne le ménageaient pas davantage. On questionnait ceux, — et le nombre en était grand, — qui l'avaient vu passer dans sa calèche à quatre chevaux. L'histoire de la cigarette soulevait des explosions de colère. — Un Bonaparte! disait-on.

Vers deux heures, un caporal de ma compagnie m'avertit que les zouaves qui occupaient la porte de Paris avaient reçu ordre de rallier ce qui restait du régiment, campé sur la gauche de la citadelle en faisant face à la Belgique. J'y trouvai quelques centaines d'hommes sur lesquels la furieuse bataille qu'ils venaient de traverser avait laissé d'épouvantables traces. Quelques-uns accroupis par terre rafistolaient des lambeaux d'uniforme; d'autres pansaient des blessures qu'ils dédaignaient de porter à l'ambulance.

Le lendemain, — je ne l'oublierai jamais, — on afficha partout

la proclamation du général de Wimpfen, qui avait signé la capitulation de la ville et de l'armée. Tous nous étions prisonniers de guerre.

Il n'y eut plus alors ni frein, ni discipline; l'armée était comme affolée. Des groupes énormes s'arrêtaient aux places où l'affiche était collée; il en sortait des imprécations. Ce mot dont on a tant abusé depuis, *trahison!* volait de bouche en bouche. On était livré, vendu! Après avoir été de la chair à canon, le soldat devenait de la chair à monnaie : tant d'hommes, tant d'or. Un bourdonnement terrible remplissait la ville. On ne saluait plus les généraux. Des bandes passaient en vociférant le long des rues, et s'agitaient dans cette enceinte trop étroite pour leur foule. Il y avait çà et là comme des houles faites de cuirassiers, de hussards, d'artilleurs, de dragons, de lignards. L'ivresse s'abattait partout. Un mot ne me sortait pas de la tête : prisonnier! et j'avais fait une campagne de trois jours! Je rencontrai mon commandant : — Eh bien? me dit-il. Je ne trouvai pas une parole à lui répondre. Il me serra la main et passa. Il y avait des visages sur lesquels on lisait un désespoir terrible. On s'accostait, on se quittait, on se reprenait. Le vieux zouave qui m'avait pris en amitié depuis les palissades marchait à côté de moi. Il riait dans sa barbe semée de fils d'argent.—Prisonnier! sais-tu ce que c'est, petit? me disait-il. C'est du pain noir, de l'eau, des casemates, de la terre à remuer, quelquefois des coups... Et pas un brin de tabac à fumer! Des zouaves prisonniers! Les conscrits un jour ne le croiront pas! Ça ne s'était jamais vu. Et dire qu'on m'a fait revenir d'Afrique pour ça! Être pris dans son pays comme un rat dans une souricière quand on a passé par Inkermann et Solferino, c'est drôle tout de même! Ce sont les Arabes qui vont rire! Mon vieux régiment abîmé, les officiers morts, adieu les zouaves du 3e! Toi, tu viens de Paris, ça se voit à ton air; moi, j'arrive d'Oran, et toi et moi nous tomberons en Allemagne!... Est-ce qu'on n'a pas fait ce qu'on a pu, dis? voyons, dis-le pour voir! — Je crus un instant qu'il allait me chercher querelle; il me regardait avec des yeux furibonds. Je me hâtai de le calmer en lui jurant que c'était aussi mon avis. — Alors, vois-tu, c'est la faute des généraux? avoue-le, reprit-il.

Un tapage abominable interrompit notre conversation. C'était l'administration qui donnait à piller les subsistances de l'armée. On courait, on se bousculait, on se battait : c'était une crise aiguë dans le désordre. Je perdis mon vieux zouave dans la foule comme on perd de vue un chevreuil dans une forêt. Des bandes se ruaient autour des caisses de biscuits et des barils de salaisons en poussant des cris formidables. On défonçait à coups de crosse les tonneaux

de vin et d'eau-de-vie. Le liquide coulait dans les rues. Les plus proches en avaient jusqu'aux chevilles. A cent mètres de ce gaspillage hideux, des régimens mouraient de faim. Les repus vendaient le produit de leurs rapines aux affamés. On mettait aux enchères les pains de munition et les pièces de lard. Je me tirai comme je pus de cette cohue qui trébuchait. Après l'indignation, le dégoût.

Ce sommeil de plomb qui m'avait surpris sur l'herbe aux approches de la citadelle m'attendait dans le même campement. Une lassitude extrême m'accablait, une lassitude nerveuse qui venait du cerveau plus que des membres. J'étais littéralement brisé. Au réveil, je devais entrer dans un cauchemar plus terrible. Les régimens reçurent l'ordre de livrer leurs armes. Non, jamais je n'oublierai le spectacle à la fois superbe et lugubre qui frappa mes yeux. Un frémissement parcourut la ville. La mesure était comble; c'était comme le déshonneur infligé à ceux qui restaient des héroïques journées de Spickeren et de Reischofen, de Wissembourg et de Beaumont. Ce fut bientôt un tumulte effroyable. Les vieux soldats d'Afrique faisaient pitié. Ils se demandaient entre eux si c'était bien possible. On en voyait qui pleuraient. Moi-même, — et je n'étais qu'un conscrit, — j'avais des larmes dans les yeux. Ce chassepot que je n'avais guère que depuis trois jours et avec lequel j'avais fait mes premières armes, ce chassepot auquel j'avais adapté, en guise de bretelle, un lambeau de ma ceinture de zouave, et qui sentait encore la poudre, il fallait donc le livrer! Je le pris par le canon, et, le faisant tournoyer au-dessus de ma tête, je le rompis en deux morceaux contre le tronc d'un arbre. Je ne faisais d'ailleurs que ce que faisaient la plupart de mes camarades. C'était partout un grand bruit de coups de crosse contre les murs et les pavés. On n'apercevait que soldats armés de tournevis qui démontaient la culasse mobile de leurs fusils, et en jetaient les débris. Les artilleurs, attelés aux mitrailleuses, en arrachaient à la hâte un boulon, une vis, en brisaient un ressort pour les mettre hors de service. D'autres, fous de rage, silencieusement, enclouaient leurs pièces. C'était dans tout Sedan comme un grand atelier de destruction; les officiers laissaient faire. Les cavaliers jetaient dans la Meuse les sabres et les cuirasses, les casques et les pistolets : on marchait sur des monceaux de débris. Chaque pas arrachait au sol un bruit de métal; c'était la folie du désespoir.

Il fallut enfin que la sinistre promenade commençât. Je revis la porte de Paris et le pont-levis où j'avais fait le coup de feu. La longue cohue des prisonniers arriva devant le petit bourg, au-delà des palissades, d'où nous avions essayé de déloger les Bavarois. Les maisons en étaient criblées de balles, quelques-unes étaient effondrées; mais déjà les corvées prussiennes en avaient retiré les ca-

davres. Des familles tremblaient autour de leurs demeures. Un officier d'état-major à cheval attendait la colonne des pantalons rouges. A mesure que nous passions : — Par ici, messieurs de l'infanterie ! Par là, messieurs de la cavalerie ! criait-il d'une voix forte. Fantassins et cavaliers s'ébranlaient et se rangeaient à droite et à gauche. Pendant une heure, ces grands troupeaux d'hommes attendirent dans la boue. Cet abattement qui suit les grands désastres les avait saisis. Les plus las se couchaient sur les tas de pierres. La faim l'emporta sur mon marasme, et, tirant de ma poche un biscuit et un morceau de lard cru, j'y mordis à belles dents. Personne autour de moi ne savait où nous allions. Au bout d'une heure, la colonne se remit en marche. La route était détrempée de flaques d'eau dans lesquelles nous entrions jusqu'à mi-jambe. Échelonnés le long de cette route, des pelotons composés d'une vingtaine de soldats prussiens montaient la garde de 50 mètres en 50 mètres. Immobiles, ces soldats nous regardaient passer. Ils portaient devant eux une cartouchière ouverte où nous pouvions voir des cartouches admirablement rangées. Pendant que l'infanterie veillait sur la masse mouvante des prisonniers, des cavaliers, le pistolet au poing, couraient à travers champs, et ramenaient ceux qui s'égaraient. Les coups de plat de sabre pleuvaient. Nous marchions sans ordre, officiers et soldats pêle-mêle. Le respect avait disparu avec la discipline. Les capotes grises ne se gênaient pas pour heurter au passage les manches galonnées d'or. Les cavaliers bousculaient leurs capitaines. C'était l'anarchie sous l'uniforme, la pire de toutes; des rixes s'ensuivaient quelquefois.

A l'extrémité de la route que nous suivions s'ouvrait un pont qui enjambait un canal, et donnait accès dans une sorte d'île formée par une grande courbe de la Meuse, qui dessine un oméga. Les deux pointes de l'oméga sont reliées par ce canal, qui ferme hermétiquement l'île vers laquelle on nous poussait par troupes. Nous étions dans l'île d'Iges, ou presqu'île de Glaires, comme dans une prison. Une rivière lui sert de murailles. Une ceinture d'eau n'est pas un obstacle moins infranchissable souvent qu'une ceinture de briques et de moellons. Il m'a été facile d'en faire l'expérience pendant les quelques jours que j'ai passés dans l'île, tournant autour de mon domaine avec la monotone et patiente régularité des animaux en cage, qui fatiguent le regard par la constance de leur marche inutile.

Les vieux zouaves jetaient un coup d'œil autour d'eux froidement. Les plus jeunes pressaient le pas pour mesurer l'étendue du champ qu'on leur livrait. Une tristesse sombre se peignait sur quelques visages; d'autres, en plus grand nombre, exprimaient

l'abattement. La colère était tombée. — C'est à présent que les taquineries vont commencer, me dit mon voisin.

Le vieux qui m'avait fait un discours la veille vint à moi, et, me frappant sur l'épaule : — Tu dois être content, me dit-il, on arrange tes débuts à toutes les sauces. — Puis se reprenant : — As-tu du tabac? — J'en avais encore une mince provision au fond de mes poches; je lui en offris une pincée. Je compris alors à l'épanouissement de son visage quelle place le tabac tient dans la vie du soldat; une pipe bourrée, c'est l'oubli de toutes les misères. — Tu es un bon garçon, me dit-il en me serrant la main d'une façon à me briser les os. — Je venais de conquérir un ami qui se serait fait tuer pour moi pendant cinq minutes.

La presqu'île de Glaires se compose d'une légère éminence dont les deux versans s'abaissent vers la Meuse; on y découvre un petit village, une assez grande maison d'habitation et un moulin. Au point de jonction de la rivière et du canal, un barrage alimente les écluses de ce moulin; de l'autre côté de la Meuse, de grandes prairies s'étendent jusqu'au pied de collines boisées qui couronnent l'horizon, et que l'armée prussienne occupait encore.

Des officiers prussiens allaient et venaient dans l'île d'un pas méthodique et raide, indiquant à chacun des corps dont se composait cette armée de prisonniers quel emplacement il devait occuper. Point d'hésitation, point d'embarras. Un jeune lieutenant, mince et fluet, pâle et blond, nous servait de guide. Nous nous avancions et nous nous arrêtions sur un signe de sa main; par momens, à ce signe muet il ajoutait un mot. Il tenait un carnet à la main, où je suppose que les vaincus dont il répondait étaient classés par numéros d'ordre. Une dernière fois nous fîmes halte sur l'un des versans de l'éminence. D'une voix claire et nous montrant le sol du bout du doigt : — C'est ici, messieurs, nous dit l'officier. — Il était huit heures du soir. Sous nos pieds des touffes d'herbes humides s'étendaient sur un lit de boue. — As-tu choisi ta place? me dit un camarade. — Et d'un air de philosophie gouailleuse : — Si tu veux la moitié de mon lit, prends, ajouta-t-il. — Il venait de se coucher tout de son long par terre; je l'imitai.

Quand j'ouvris les yeux, la rosée et la pluie m'avaient percé jusqu'aux os; je pouvais croire que le tartan qui me servait de couverture était tombé dans la rivière. Je grelottais. Il faisait encore nuit; mais des lueurs ternes qui dessinaient la crête des collines me faisaient comprendre que le jour n'allait pas tarder à paraître. Je me levai, et, pour me réchauffer autant que pour assouvir ma faim, j'allai dans les champs arracher des pommes de terre. J'avais eu beau fouiller dans mes poches, je n'y avais pas trouvé une miette de

biscuit ni une parcelle de lard : je n'avais plus d'autre fournisseur que le hasard. Je n'avais pas fait cinquante pas dans la campagne, que j'aperçus des ombres errant çà et là à l'aventure. Elles se baissaient vers la terre, et se relevaient par mouvemens alternatifs et irréguliers. Je compris que cette même pensée dont j'étais fier avait germé dans l'esprit d'un nombre respectable de soldats. Tous les pieds de pommes de terre avaient été proprement secoués. — Un peu plus loin, il y en aura encore pour tout le monde, si tu te presses, me dit un grenadier. — Je m'écartai. La pluie tombait toujours. A la première clarté du matin, mes yeux ravis reconnurent un troupeau de moutons broutant l'herbe à l'extrémité d'un champ voisin. — Des côtelettes! me cria un camarade qui m'avait suivi. — J'avais déjà pris ma course du côté du berger. C'était un petit vieux grisonnant qui rêvait sous sa limousine, les deux mains sur son bâton. — Combien le mouton? lui dis-je.

— C'est que je ne suis pas le maître, et je ne sais pas si le propriétaire,... me répondit-il en se grattant l'oreille.

— Dis toujours.

— Dame! répliqua-t-il en clignant de l'œil, on pourra croire tout de même que des maraudeurs en ont volé un,... ça s'est vu.

— Certainement.

— Alors c'est quatre francs.

Je lui donnai cent sous, et j'emportai le mouton sur mes épaules. On me vit passer en courant avec ma proie vivante. Le bruit se répandit, comme une traînée de poudre dans les campemens, qu'un troupeau de moutons paissait aux environs. Zouaves et chasseurs d'Afrique se mirent en campagne comme des gens pour qui aucune razzia n'a de mystères. La clientèle du berger augmenta à vue d'œil. Il prit goût à sa spéculation, et, ses prétentions augmentant avec ses scrupules, la bête que j'avais eue pour quatre francs en valait quarante une heure après : le troupeau s'évanouit comme un brouillard.

J'avais bien l'animal, et il n'était pas maigre, l'île me fournissait assez de broussailles pour avoir du feu; mais où trouver du sel ou du poivre? Où découvrir du pain surtout? Recherches, offres brillantes, supplications, rien ne me réussit. Mon compagnon n'avait pas été plus heureux. Il fallut se résigner à s'asseoir autour d'un quartier de mouton accommodé à la diable dans sa graisse. On l'avalait, on ne le mangeait pas. Quelques pommes de terre cuites sous la cendre me consolaient un peu. Nous eûmes du mouton, du même mouton, à dîner et à déjeuner pendant trois jours. La faim seule pouvait combattre l'aversion qu'il m'inspirait. Une heure vint où il n'en resta plus un débris. J'eus l'ingratitude de m'en réjouir. Les tristesses et la sobriété farouche des jours suivans l'ont bien vengé. Pendant le règne du mouton, j'avais eu des instans de

volupté; ils m'étaient offerts par des camarades sous la forme d'un quart de biscuit ou d'un peu de café. Ces magnificences m'éblouissaient. Elles ne durèrent qu'un temps; mais ce qui mettait le comble à mon extase, c'était une cigarette. J'avais usé de ma petite provision de tabac avec la prodigalité d'un fils de famille qui croit que les cantines suivent le soldat dans toutes ses aventures; j'avais compté sans la captivité.

Un matin, errant sur la lisière de mon campement, j'aperçus un groupe de soldats qui gesticulaient avec une animation singulière. Des exclamations sortaient de ce groupe. Je m'approchai, et vis un zouave qui, debout au milieu d'un cercle avide, mettait aux enchères une cigarette dont l'enveloppe de papier contenait un mélange bizarre de poussière de tabac et de mie de pain ramassées avec les ongles au fond des cavités que recélait son large pantalon. On offrait ce qu'on avait, quatre sous, cinq sous, dix sous, quinze sous, non pas pour l'acquérir et en faire sa propriété exclusive, mais pour obtenir le droit précieux d'aspirer un certain nombre de bouffées. On poussait comme dans une salle de vente. Un caporal offrit un franc. Je doublai son enchère, un frémissement parcourut l'auditoire, et, au prix de quarante sous payés comptant, le droit de fumer un tiers de la cigarette, avec le privilége de commencer, me fut adjugé. Les autres adjudicataires se rangèrent autour de moi, et la cigarette mesurée et marquée d'un cercle noir au tiers de sa longueur, dix paires d'yeux suivaient les progrès du feu tandis que je la tenais entre mes lèvres.

Pendant les deux ou trois premiers jours, il y avait eu des heures de pluie et des heures de soleil. On employait celles-ci à sécher l'insupportable humidité occasionnée par celles-la; mais un matin le ciel parut tout noir, et la pluie se mit à tomber avec une persistance et une régularité qui pouvaient aisément faire croire qu'elle tomberait toujours. Vers le soir, mouillé comme une éponge qui aurait fait une chute dans une rivière, on me recueillit dans une tente. Sept ou huit soldats se pressaient dans un espace où trois ou quatre auraient peut-être pu s'étendre. J'étais en outre arrivé le dernier, et je dus m'allonger au bas bout de la tente. Après une heure de sommeil, de larges gouttes d'eau froide qui s'aplatissaient sur mon visage me réveillèrent. Un sergent que mes mouvemens tracassaient ouvrit les paupières nonchalamment. — Ça, me dit-il, c'est la pluie. — Merci, répliquai-je, et, prenant une autre posture, je me fis un rempart de mon capuchon. Au bout d'une autre heure, j'éprouvai vaguement la sensation d'un homme qu'on plongerait brusquement dans un bain froid. Il me semblait qu'un robinet invisible versait avec obstination un torrent d'eau glacée autour de mon corps. Un frisson acheva de me réveiller. Le rêve ne m'avait pas trompé : j'é-

tais dans une mare. L'eau clapotait le long de mes épaules et de mes jambes. Je sautai sur mes genoux. Le sergent qui déjà m'avait parlé risqua un coup d'œil de mon côté, et m'aperçut dans ma baignoire. — Ça, reprit-il, c'est les rigoles. — Je n'en pouvais douter. La pluie avait rempli les rigoles creusées autour de la tente et au bord desquelles je me trouvais. Elles débordaient sur moi.

Il était dix heures, je ruisselais. Autour de moi, on ronflait. J'abandonnai la tente et achevai ma nuit en promenades. C'est dans ces momens-là que l'on devine la douceur des occupations qui vous paraissaient fatigantes autrefois. — Je revoyais en esprit la petite chambre voisine de la rue de Turenne, la cheminée flambante, la tasse de thé, la table auprès desquelles j'avais passé des heures à la clarté d'une lampe placée entre des livres. — Et j'avais pu me plaindre du travail nocturne !

Le jour arriva. La pluie continuait à tomber avec la même abondance et la même tranquillité. Les rives de la Meuse s'enveloppaient d'un rideau de brume. Les Prussiens avaient commencé une sorte de distribution sommaire; elle se composait d'un demi-biscuit par homme et pour deux jours. On y courait cependant. C'était une distraction encore plus qu'un soulagement. Malheur à qui laissait traîner un morceau de cette maigre pitance ! On avait pour boisson l'eau de la rivière, à laquelle on allait par troupes remplir ses bidons. Ce régime et cette température faisaient des vides parmi les prisonniers; qui tombait malade était perdu. Un cas de fièvre était un cas de mort. Point de médecins et point de médicamens. On avait la terre pour dormir et un quart de biscuit pour ne pas mourir de faim. J'avais fait la connaissance d'un chasseur d'Afrique, engagé volontaire comme moi. C'était un garçon qui avait le visage d'une jeune fille, et avec cela vif comme un oiseau et brave comme un chien de berger. Rien n'avait de prise sur ce caractère robuste, ni la fatigue, ni les mésaventures. A chaque nouvelle épreuve, il secouait ses épaules comme un terre-neuve qui sort de l'eau. Didier ne tarissait pas en histoires incroyables. J'ai toujours pensé que ma nouvelle connaissance était de cette famille de Parisiens qui, leur patrimoine croqué, s'arrangent d'un sabre pour avoir un cheval. Il était porté pour la croix. Un jour il m'offrit son quart de biscuit. — Et toi ? lui dis-je.

— Je n'ai pas faim.

Et comme j'hésitais : — Un de ces jours tu me rendras un gigot, si tu trouves encore un mouton, reprit-il en riant.

Il me tendit la main, et s'éloigna. Je remarquai qu'il avait les yeux tristes. Le souvenir de ces yeux me poursuivit tout le soir. Le lendemain, errant sur un chemin, j'avisai quatre soldats qui por-

taient un mort sur une civière. — Sais-tu qui passe là? me dit un sergent de ma compagnie.

— Non.

— C'est ton chasseur.

Je courus vers la civière : c'était Didier en effet. — On savait chez nous qu'il était perdu, me dit l'un des cavaliers qui le portaient. — Je me mis à marcher derrière lui, les yeux gros de larmes.

On ne pouvait sortir sans rencontrer un de ces cortéges sinistres. Ordinairement le cadavre était couché sur un brancard fait de deux morceaux de bois reliés par deux traverses. Quelquefois encore quatre soldats le prenaient par les jambes et les bras, et le jetaient dans une fosse creusée à la hâte et recouverte bien vite de quelques pelletées de terre. Deux ou trois camarades suivaient le corps. Le lendemain, on n'y pensait plus... C'était comme une grande loterie.

Les heures dans cette pluie et cette inaction étaient longues et lourdes. On en perdait le plus qu'on pouvait en promenades çà et là. Les bords de la Meuse nous attiraient. On ne pouvait faire une centaine de pas sur la rive sans voir descendant au fil de l'eau des cadavres d'hommes et de chevaux. On en rencontrait d'autres échoués dans des touffes d'herbe, là un chasseur de Vincennes, là un uhlan. Tous les corps des deux armées y avaient laissé quelques-uns de leurs représentans. On y faisait un cours d'uniformes *in anima vili*. Il y avait des heures, quand il ne pleuvait pas, où je ne pouvais m'arracher à ce lugubre spectacle. Je regardais les cadavres que le cours du flot emportait lentement, ou qui restaient pris entre les joncs dans des attitudes terribles. Il en était parmi eux qui, vivans au mois de juillet, avaient peut-être chanté *le Rhin allemand* sur les boulevards de Paris. Leur agonie s'était terminée dans la vase. La première fois que je m'étais avancé du côté du moulin, j'avais vu sur le barrage, accrochés parmi les pierres, les corps de deux soldats, un Français et un Prussien, que le remous des eaux balançait. Ce mouvement vague, qui faisait par intervalles rouler leurs têtes et leurs bras, leur prêtait un semblant de vie qui avait quelque chose d'effrayant. Ils y étaient encore quatre jours après. Des oiseaux voletaient au-dessus du barrage. Le soir, aux lueurs incertaines qui tombaient d'un ciel gris, ces formes vagues qu'on voyait flotter sur la rivière prenaient des aspects étranges. L'imagination y avait sa part; mais le spectacle dans sa réalité crue avait par lui-même un caractère épouvantable.

Je me rappelle qu'un matin, en allant remplir mon bidon dans un pli du rivage où jusqu'alors le hasard ne m'avait pas conduit, un de mes camarades me poussa le coude : — Regarde, me dit-il. — Je levai les yeux et aperçus sur un îlot de sable, à quelques mè-

tres du rivage, le corps d'un cuirassier dont la tête disparaissait à demi sous un lit de longues herbes. Ses jambes, chaussées de lourdes bottes, et son corps, sur lequel étincelait la cuirasse, saillaient hors de l'eau. Sa main gantée reposait sur la vase et s'était nouée autour d'une touffe de glaïeuls. Deux ou trois corbeaux battaient de l'aile autour de l'îlot : on pouvait croire à l'attitude du pauvre cuirassier que la mort l'avait surpris là. Il avait le visage déchiqueté. L'image de ce cuirassier me poursuivit longtemps. Quand je portai à mes lèvres le bidon rempli de l'eau puisée dans l'anse qui l'abritait, ma main le laissa retomber sans pouvoir en avaler une gorgée.

Il n'était pas rare de rencontrer dans nos promenades des groupes de soldats accroupis autour du cadavre d'un cheval qu'ils avaient tiré de la rivière, et sur lequel ils taillaient des lanières de chair avec leurs couteaux. Quelquefois ils grondaient comme des dogues qu'on dérange dans leur immonde repas. Je n'avais jamais voulu de cette chair nauséabonde; mais la faim me tourmentait. On a vite fini de broyer entre ses dents le quart d'un biscuit, si dur qu'il soit; on ne découvrait presque plus de pommes de terre, tant des mains par milliers en avaient retourné les champs. Un jour que je serrais ma ceinture après avoir vainement fouillé vingt sillons : — Écoute, me dit un camarade avec lequel j'avais partagé quelques lambeaux de mon mouton, il y a le moulin.

— Je le connais; j'ai même rôdé par là hier encore. Ni poules, ni canards, rien.

— Pas sûr; moi, j'ai l'œil.

Et mon Marseillais porta le doigt à l'organe dont il parlait avec ce geste expressif que connaissent tous ceux qui ont traversé la Canebière. C'était un garçon avisé, qui avait le flair d'un chien de chasse pour la nourriture. — Explique-toi, repris-je.

— Eh bien! s'il n'y a plus de volailles au moulin, le meunier a encore quelque chose.

— De la farine! m'écriai-je avec joie, du pain peut-être!

— Non, mais du son; viens voir.

Mon enthousiasme s'était refroidi, cependant je suivis le camarade. — Et il y en aura pour moi, n'est-ce pas? car ça se paie, me dit-il en courant. — Je lui répondis par un signe de tête affirmatif, et nous arrivâmes au moulin. Il y avait déjà queue. — Voilà ce que je craignais! s'écria mon Marseillais avec un accent désespéré rendu plus vif par le dépit.

Le meunier vendait à tout venant muni de pièces blanches le son de son moulin, qu'il débitait parcimonieusement par petites portions. La livre de son coûtait quarante-quatre sous, et, pour en avoir, il fallait attendre deux ou trois heures. Ma livre de son payée, je l'emportai et la délayai dans une gamelle pleine d'eau... J'avais

ainsi deux services à mon menu, un quart de biscuit sec et une écuelle de son mouillé.

Cette existence, irritée par la misère, commençait à me peser lourdement. Rien ne me faisait prévoir qu'elle dût bientôt prendre fin. Des officiers auxquels on avait d'abord remis la garde des prisonniers, la surveillance était passée aux sous-officiers : ils avaient la charge des distributions, qui n'arrivaient plus intactes aux soldats. Le grand découragement amenait un grand désordre. Chacun tirait à soi. Qui pouvait voler la part d'un camarade la gardait. Il y avait des querelles pour un biscuit perdu. Quelques généraux faisaient ce qu'ils pouvaient pour améliorer le sort de leurs soldats, le général Ducrot entre autres, qui jusqu'au bout mit tout en œuvre pour leur venir en aide; mais l'autorité allemande faisait la sourde oreille à leurs réclamations. On périssait dans la fange. A ces privations, qui avaient le caractère d'une torture, s'ajoutaient des spectacles qui me faisaient monter le rouge au front. Des officiers prussiens visitaient l'île à toute heure et sans façon, avec des airs d'arrogance, pour les besoins de leur remonte personnelle, faisaient descendre les officiers français de leurs montures et s'en emparaient avec la selle et les harnais. Je voyais mes malheureux compatriotes mordre leurs lèvres et mâcher leurs moustaches. Quelques-uns devenaient tout blancs. L'un d'eux, mit la main à sa ceinture, et demanda à celui qui le dépouillait s'il ne voulait pas aussi sa montre. — *Ich vorstche nicht* (je ne comprends pas), — répondit le Prussien, qui savait parfaitement le français.

Il y a des choses qu'il faut avoir vues pour y croire. On a le cœur serré quand on y songe. Un de ces Prussiens armés d'éperons qui parcouraient l'île rencontra un jour un officier français qui passait à cheval, et l'invita à descendre. Un prisonnier n'a presque plus le caractère d'un homme. L'officier obéit. Le Prussien se mit en selle, et, après avoir fait marcher, trotter, galoper le cheval, inclinant la tête d'un air froid : — C'est bien, monsieur, je le garde. — Aucune résistance n'était possible. Il fallait se soumettre à tout; mais on avait la mort dans l'âme. Je commençai sérieusement à penser à une évasion. Malheureusement il était plus facile d'y songer que de l'exécuter. Un seul pont jeté sur le canal donnait accès dans l'île. Ce pont était gardé par deux pièces de canon mises en batterie, la gueule tournée vers nos campemens. On savait qu'ils étaient chargés. Un poste nombreux veillait tout autour, les armes prêtes. De ce côté-là, rien à espérer; de l'autre côté de la Meuse, courbée en arc de cercle, des pelotons de soldats bivouaquaient de distance en distance, et dans l'intervalle de ces bivouacs, séparés les uns des autres par un espace de cinq cents mètres à peu près, se promenaient, le fusil sur l'épaule, deux ou trois sentinelles qui

ne perdaient pas notre île de vue. Quand la nuit venait, on doublait le nombre de ces sentinelles. Des détonations qui me réveillaient pendant mon sommeil ou troublaient mes promenades sous la pluie nocturne, et dont je comprenais la sinistre signification, m'indiquaient suffisamment que ces sentinelles faisaient bonne garde.

Une nuit cependant, n'y tenant plus, et redoutant de trouver en Allemagne des îles plus tristes encore, je me décidai à tenter l'aventure. Je me dirigeai donc vers la Meuse. Le ciel était sombre, la rive déserte. De l'autre côté de l'eau, on voyait les feux de bivouac allumés. Malgré l'obscurité qui étendait un voile gris sur le fleuve, on distinguait à la surface claire des eaux des formes incertaines qui flottaient mollement. Elles s'effaçaient et reparaissaient. J'hésitai un instant, puis enfin, me déshabillant de la tête aux pieds et ne gardant qu'un caleçon, j'entrai dans la Meuse; j'avais déjà de l'eau jusqu'à mi-corps, et la pente du sol où je marchais m'indiquait que j'allais bientôt perdre pied, lorsqu'une masse noire passa lentement devant moi, et m'effleura la poitrine, contre laquelle je la sentis fléchir et s'enfoncer. Un horrible frisson me parcourut le corps : cette perspective de nager au milieu d'un fleuve noir qui m'offrait des cadavres pour compagnons de route me fit trembler. Je venais d'être saisi d'une peur nerveuse, d'une peur irrésistible, et, reculant malgré moi, les yeux sur cette masse indécise qui s'en allait à la dérive, à demi paralysé, je regagnai le bord, où je m'assis.

Le lendemain, au plein jour, je retournai à l'endroit même où j'avais tenté le passage de la Meuse. A quelques pas de la rive, où l'on distinguait encore l'empreinte de mes pieds nus, en aval, sur un banc de vase tapissé de quelques joncs, le corps d'un jeune turco, que je n'y avais pas vu la veille en inspectant les lieux, était échoué, le visage dans l'eau qui le découvrait et le recouvrait à demi dans son balancement doux. Ses deux mains, étendues en avant, plongeaient dans la vase. On me raconta qu'il avait essayé de s'évader dans la soirée, et que les sentinelles prussiennes l'avaient fusillé. Atteint de deux ou trois balles, il n'avait pas eu la force de regagner le bord. Peut-être était-ce là ce corps qui m'avait effleuré au moment où j'allais me jeter en plein fleuve; peut-être encore ai-je dû la vie à ce pauvre mort. Je renonçai à ma première idée de demander à la Meuse des moyens d'évasion, sans renoncer toutefois à mon projet : il ne s'agissait que de trouver une occasion meilleure.

Si la Meuse charriait des cadavres huit jours encore après la bataille, notre île vomissait des morts : on en comptait par centaines. C'était comme une épidémie. L'autorité prussienne finit par s'inquiéter de cet état de choses. La contagion pouvait gagner l'armée victorieuse comme elle décimait l'armée vaincue. — Tu sais, me

dit un jour l'un de mes compagnons de tente, les trains de plaisir pour la Prusse vont commencer bientôt! — Le lendemain en effet, on faisait évacuer les malades. J'en vis partir qui se traînaient à peine! Le tour des officiers devait venir après celui des malades. Chacun d'eux avait le droit d'emmener un ordonnance. Ce fut pour moi comme un trait de lumière, et je courus auprès du commandant H... pour obtenir la faveur insigne d'être promu aux fonctions de brosseur. Il accueillit favorablement ma demande, et me présenta à un capitaine. J'arrivai à propos; ce poste de confiance était sollicité par un grand nombre de candidats, et quelques-uns avaient des titres peut-être plus sérieux à faire valoir que les miens. Je l'emportai cependant, grâce à l'appui du commandant. J'en donnai la nouvelle à mes camarades de lit sous cette tente dans laquelle il pleuvait tant. — Brosseur déjà! s'écria le plus vieux de la bande.

Dans la soirée, on m'avertit de me tenir prêt à la première heure du jour. Je comptai sur la pluie pour m'empêcher de dormir; elle ne trompa point mon espérance, et le 10 septembre, au matin, je pris le chemin du pont, après une dernière visite au moulin. Les deux pièces de canon étaient à leur place, les Prussiens sous les armes. La troupe de ceux qui devaient former un nouveau convoi s'y rassemblait. Il avait été décidé que les officiers, à partir du grade de capitaine inclusivement, monteraient dans des espèces de chariots garnis de planches. Les lieutenans et les sous-lieutenans, avec les ordonnances, devaient marcher à pied.

Un colonel prussien qui était en surveillance à l'entrée du pont donna un ordre, un aide-de-camp cria : En route! et la colonne se mit en mouvement. Le pont franchi, nous suivîmes pour rentrer à Sedan le même chemin que nous avions pris pour en sortir. La colonne s'y arrêta un instant. Une pièce de monnaie à la main, et profitant de cette halte, je me présentai devant la boutique d'un boulanger, à la porte duquel s'allongeait une queue de prisonniers. Des soldats prussiens se mêlaient à cette foule. L'un d'eux ne se gênait pas pour bousculer ses voisins. On se récria. Il était brutal, il devint insolent. La discussion entre gens que la faim talonne dégénère bien vite en querelle. Au moment où la querelle prenait les proportions d'une rixe, un officier intervint. Il s'enquit de ce qui se passait. Les prisonniers déclarèrent d'une commune voix, et c'était vrai, que le Prussien avait voulu se faire servir avant son tour, et qu'il s'était jeté à travers les rangs comme un furieux, frappant et cognant. — L'officier donna l'ordre au soldat de se retirer. Celui-ci avait bu quelques verres d'eau-de-vie, un de trop peut-être. Il s'écria qu'il ne céderait pas, et qu'il aurait son pain parce qu'il le voulait. Sans répondre, l'officier prit à sa ceinture un revolver, l'arma, et froidement cassa la tête au soldat. Il tomba comme une masse.

Aucun des camarades du mort ne remua; je commençai à comprendre ce que c'était que la discipline prussienne.

Rentrés à Sedan par la porte de Paris, nous en sortîmes par la porte de Balan. Cette ville, que j'avais vue encombrée de troupes françaises, était alors occupée par une garnison de soldats de la landwehr. Des malades et des blessés se traînaient ici et là. Les habitans nous regardaient passer d'un air morne. Quand ils pensaient n'être pas vus par nos gardiens, quelques-uns d'entre eux s'approchaient de nous pour nous donner du pain ou des morceaux de viande, aumône de la ruine à la misère. Notre colonne, composée de huit cents hommes à peu près, comptait des officiers de toutes armes. La cavalerie et l'artillerie y avaient un grand nombre de représentans. Leurs uniformes ne les eussent-ils pas désignés, on les aurait reconnus à la pesanteur de leur marche, alourdie par leurs grosses bottes et la basane de leurs pantalons. C'était au tour des fantassins de payer en sourires les railleries des cavaliers; mais qui pensait à sourire en ce moment-là? Il ne restait plus trace de la vieille gaîté gauloise. Ce sentiment qu'on était prisonnier écrasait tout. Des officiers qui portaient la médaille de Crimée et d'Italie essuyaient des larmes furtivement. Il semblait que cette troupe dont la file s'allongeait sur la route portât le deuil de cent années de victoires effacées en un jour par un désastre. Nous avions pour escorte deux forts pelotons d'infanterie prussienne portant le casque à pointe, et qui marchaient l'un en tête de la colonne, l'autre en queue. Et sur les bas côtés de la route, la flanquant de deux mètres en deux mètres, des sentinelles nous accompagnaient, le fusil chargé sur l'épaule. On nous avait prévenus qu'à la moindre alerte elles avaient ordre de faire feu. Des uhlans, le pistolet au poing, faisaient la navette, et passaient au grand trot de l'avant-garde à l'arrière-garde de la colonne, bousculant tout.

La route était défoncée, les chariots cahotaient dans les ornières. Nous marchions dans la boue. On ne voyait partout que chaumières brûlées, arbres abattus, champs ravagés. C'est ainsi que nous arrivâmes à Bazeilles. Qui a vu ce spectacle ne l'oubliera jamais. Il semblait qu'une trombe se fût jetée sur le village. Tout y était par terre. Un amoncellement de toitures effondrées et de murailles tombées au ras du sol, des débris de meubles calcinés, des poutrelles rompues, des charrettes en morceaux, des charrues et des herses brisées par le milieu, des lambeaux de volets et de portes pendant sur leurs gonds, des carcasses d'animaux atteints par les balles et surpris par le feu, les jardins en ruine avec leurs treilles et leurs pommiers noircis, partout les traces de l'incendie. On marchait sur des éclats d'obus. Il y avait çà et là sur des pans de mur de larges

taches d'un brun noirâtre. Une main sanglante avait appliqué l'empreinte de ses cinq doigts sur un enduit de plâtre; des lambeaux de vêtement restaient accrochés entre les haies; sur un buisson, on apercevait deux petits bas d'enfant qu'on y avait mis sécher. Sur la façade d'une maison labourée par un paquet de mitraille, l'appui d'une fenêtre à laquelle il ne restait pas une vitre supportait deux jolis pots de fleurs en faïence bleue. Quelques malheureux se promenaient parmi ces décombres. Il s'en dégageait une odeur affreuse de cadavres en putréfaction. Des fragmens d'armes jonchaient le sol. C'était navrant, horrible, hideux. Le village était comme éventré. Une famille vêtue de loques s'était blottie sous un appentis : elle nous regardait passer avec des frémissemens effarés. Peut-être cherchait-elle son foyer; son malheur dépassait le nôtre : des soldats lui jetèrent des morceaux de biscuit.

Bazeilles traversé, notre marche continua. On ne pouvait ni s'arrêter, ni se reposer. Chaque étape était marquée d'avance avec un temps déterminé pour les parcourir. Nous étions partis de Sedan à onze heures un quart, et nous arrivions à Stenay à huit heures du soir, après une halte d'une demi-heure. Une surprise heureuse m'attendait à Stenay. L'officier à qui je servais d'ordonnance, et qui poussait la bonté jusqu'à me traiter en ami plus qu'en soldat, voulut bien me présenter à un ancien capitaine de zouaves qui avait obtenu du préfet prussien l'autorisation de loger les camarades du 3e régiment, auquel il avait appartenu. Une place me fut offerte à la table hospitalière autour de laquelle M. D... les reçut. Je m'empressai d'accepter. Quelle faim! Jamais soupe fumante, jamais bœuf bouilli ne dégagèrent aromes plus savoureux; mes narines les aspiraient non moins que mes lèvres. Il y avait huit ou dix jours à peu près qu'une bouchée de nourriture honnête ne les avait traversées. On parlait beaucoup à mes côtés, et les récits s'entrecroisaient avec les questions; je n'entendais rien, je mangeais. On ne sait pas quel vide peuvent creuser dans l'estomac d'un volontaire, majeur depuis un an à peine, l'abus du son délayé dans l'eau pure, et trente-deux kilomètres avalés d'une traite! Rien ne le comble; M. D... riait de mon appétit. La nappe enlevée et le café pris, il me permit de m'étendre sur le tapis d'une chambre à coucher. Les lits, les canapés, les matelas, appartenaient naturellement aux officiers. A peine étendu, je dormis les poings fermés. Une inquiétude me restait : pourrais-je me lever le lendemain matin? Il y avait là un problème que l'expérience seule pouvait résoudre.

A sept heures, le bruit qu'on faisait dans la maison me réveilla. J'essayai de me dresser. Ce ne fut pas sans une certaine difficulté que j'y parvins. Mon officier m'encourageait du geste et de la voix.

— La courbature, ce n'est rien, quoiqu'il me semble avoir fait une ample provision de rhumatismes du côté de Glaires; mais c'est le pied qui ne va plus! lui dis-je. — C'était vrai. Il faut avoir été chasseur ou soldat pour savoir ce que c'est qu'une plaie au talon, à la cheville, au cou-de-pied. Mieux vaudrait avoir un bras cassé, ou une balle dans l'épaule. Comme disent les marins, on est atteint dans ses œuvres vives. L'aspect d'une table servie me rendit un peu de force; lorsqu'on se réunit pour le départ, je demandai la permission d'emporter les morceaux de pain qu'on oubliait. Laisser du pain sur une table quand la veille encore j'aurais été chercher un quart de biscuit en rampant sur le ventre! On me l'accorda, et j'en remplis mes poches. Bien m'en prit. A neuf heures précises, on se remit en route. Toujours les mêmes ornières, toujours les mêmes cailloux, toujours la même boue! Pendant le premier kilomètre, ce fut terrible. Je me traînais, mais enfin le pied s'échauffa, et je retrouvai en partie l'élasticité de mon pas.

Les misères de cette épouvantable route devaient presque me faire oublier les misères de mon séjour dans l'île que j'avais maudite. Vers midi, la colonne, qui marchait avec des ondulations de serpent, présentait un spectacle lamentable. On trébuchait, on tombait. Les traînards se laissaient aller sur les tas de pierres. Quelques-uns peut-être manquaient d'énergie, beaucoup manquaient de force. Tous les prisonniers n'avaient pas rencontré à Stenay des capitaines comme les zouaves du 3e régiment. Le besoin faisait dans la colonne autant de ravages que la fatigue. Les retardataires s'en détachaient comme les feuilles mortes d'un arbre que le vent secoue. Ces malheureux étendus par terre, les gardiens accouraient, et les frappaient à coups de crosse. Un coup, deux coups, trois coups, jusqu'à ce qu'ils fussent remis sur pied. Autant de coups qu'il en fallait, et, si les coups de crosse ne suffisaient pas, les coups de baïonnette venaient après. La peau fendue, la chair déchirée, on se relevait; mais l'épuisement était quelquefois plus fort que la douleur. Quelques-uns de ceux qui s'étaient relevés retombaient bientôt. Les coups et les menaces ne pouvaient plus rien sur ces corps inertes, la colonne avec son escorte de sentinelles continuait sa marche. On laissait au peloton prussien qui la suivait le soin de balayer la route. — Elle a ordre de ne rien laisser traîner, me disait un chasseur d'Afrique qui enfonçait ses éperons dans la boue auprès de moi. — On m'a raconté que ces malheureux, étendus dans les fossés ou sur les talus du chemin, étaient impitoyablement fusillés par ce dernier peloton, à qui incombait la terrible et suprême police de la colonne. Je n'ose pas affirmer le fait dans sa sanglante brutalité. Traitait-on en déserteurs les prisonniers qui restaient en arrière, et la

discipline impitoyable que l'armée prussienne applique aux vaincus après l'avoir subie elle-même l'engageait-elle à ne voir dans l'épuisement qu'un prétexte? Je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que jamais aux étapes prochaines je n'ai revu aucun de ceux qui tombaient, et que des chariots pouvaient recueillir.

Nous étions partis à neuf heures. Après la halte d'une demi-heure qu'on nous accorda vers midi, j'eus quelque peine à me mettre debout. L'un de mes pieds, le pied gauche, avait la pesanteur du plomb. Il me devenait impossible de conserver ma bottine, qui me blessait et m'occasionnait à chaque pas d'intolérables souffrances. Je jetais des regards d'envie sur les talus gazonnés du chemin. Les animaux avaient le droit de s'y reposer. Je voyais au milieu des champs des bœufs étendus dans l'herbe, et il me fallait marcher encore, marcher toujours; n'en pouvant plus, je tombai sur un tas de pierres et retirai ma chaussure. Les soldats prussiens, chaussés de bottes excellentes, me regardaient faire, tout prêts à mettre le doigt sur la gachette de leur fusil, si j'avais fait un pas dans les prés voisins. L'heure n'en était pas venue, car je n'avais pas renoncé à mon projet d'évasion. Je ne faisais qu'y songer au contraire, et cette pensée me donnait du cœur. Un sentiment d'amour-propre aussi me soutenait. D'autres, qui ne souffraient pas moins que moi, ne marchaient-ils pas?

Vers la tombée du jour, nous arrivions à Damvilliers. Ces chaumières qui nous indiquaient que le moment de la halte était venu me parurent superbes; je faisais mon choix en esprit, caressant de l'œil les plus comfortables, lorsqu'on nous dirigea vers l'église, tous en masse. La porte s'ouvrit toute grande, on nous y poussa, et la porte se referma : nous venions de trouver le gîte que nous destinait la discipline prussienne. Il y avait là dans la nef et le chœur huit cents hommes à peu près. Il pleuvait depuis quarante-huit heures avec des intermittences de rafales et d'averses; il eût fallu un feu de forge pour sécher nos vêtemens. Les poches de mon vaste pantalon étaient pleines d'eau; quand j'y plongeais les mains, il me semblait qu'elles entraient dans le bassin d'une fontaine. Je ruisselais, et nous étions huit cents comme cela, moins des hommes que des gouttières. — Tant pis! dit un zouave, je lâche mon robinet. — Il défit sa veste, son gilet, son pantalon, et les tordit comme on fait d'une serviette. Le mot avait fait rire; l'action parut sage, on l'imita. En un instant, le sol de l'église fut comme une mare; c'était là de dans que nous devions nous coucher. Chacun chercha la place où il devait être à peu près le moins mal. Toutes se valaient pour l'incommodité : des dalles de pierre froides pour matelas, des bancs de bois pour oreillers. Le pauvre curé de cette malheu-

reuse église nous prit en pitié. Grâce à lui, nous eûmes un peu de pain et quelques boisseaux de pommes de terre. Il allait et venait parmi nous, les lèvres pleines de bonnes paroles et nous consolant de son mieux. Une vive clarté pénétra tout à coup dans l'église; c'était le bois du bon curé qui brûlait. Français et Prussiens pêle-mêle fraternisaient autour de ce feu, alimenté par de nombreuses bourrées : nous trouvions pour une heure des camarades parmi nos ennemis; mais au moment même où les soldats prussiens traitaient de leur mieux les pauvres hères qu'ils surveillaient, si un officier survenait, le camarade redevenait soudain le geôlier, et pour un mot il passait des amitiés aux coups de plat de sabre.

Je m'étais accroupi devant le feu, auquel je présentais tour à tour mes jambes et mon dos. Des buées sortaient de mes vêtemens de laine alourdis par l'eau du ciel; mais la pluie mouillait de nouveau ce que le feu avait séché. Cet exercice pouvait durer toute la nuit. Un instant, il me sembla que le calorique l'emportait sur l'humidité; j'en profitai pour rentrer dans l'église et y choisir un gîte. Deux bancs en firent les frais, et, la fatigue aidant, je m'endormis. Un frisson me réveilla. Le jour filtrait par les ouvertures ogivales où quelque débris de vitrail restait encore. Un engourdissement général paralysait mes membres. Les deux jambes surtout avaient la raideur du bois. J'abaissais lentement un regard mélancolique sur mon pied. Était-ce bien celui que je possédais la veille? Il eût suffi aux ambitions d'un géant. Il était énorme, enflé, tuméfié. Il fallait cependant le poser par terre. On devait partir à huit heures un quart. Et comment ferai-je, si un apprentissage n'habituait pas mon malheureux pied aux tortures de la marche? Je touchai les dalles timidement par le talon, et par de lentes progressions j'arrivai à le poser à plat. Le pied posé, il fallait se lever; levé, il fallait se mouvoir. Au premier effort que je tentai, j'eus comme un éblouissement. Tout mon corps plia. Pour me donner du cœur, je pensai aux coups de crosse et aux coups de baïonnette que l'escorte prussienne tenait en réserve pour les traînards. J'avais encore dans les oreilles le sinistre retentissement de certaines détonations dont la signification pouvait m'être facilement donnée! Debout au premier signal, je me mis à marcher. Une sueur froide mouilla subitement la paume de mes mains. Il fallait continuer cependant : j'avançai avec la conviction qu'une balle me jetterait bientôt dans un fossé.

Mais le mouvement, la terreur peut-être, et aussi cette séve de jeunesse qui fait des miracles, rendirent un peu de jeu à mes muscles; les kilomètres succédaient aux kilomètres, et je ne tombais pas. La fièvre me soutenait. Le mouvement machinal qui me poussait en avant ne laissait à ma pensée aucune liberté. Les paysages

que nous traversions m'apparaissaient au travers d'un voile gris. Je me rappelle que des paysans, émus de compassion sur le passage de cette colonne qui se traînait avec des cassures intermittentes et des mouvemens d'animal blessé, venaient quelquefois sur les bords de la route placer à notre portée des vases pleins d'eau et des écuelles de lait. Si l'un des prisonniers, harcelé par la fatigue et la soif, s'approchait, les soldats prussiens renversaient les écuelles et les vases d'un coup de pied, ou bien les officiers du bout de leurs bottes se chargeaient de cette besogne féroce, et si le vase de terre se brisait en morceaux, si l'écuelle de fer-blanc rebondissait de place en place, un rire éclatant ouvrait leurs moustaches.

Vers trois heures, — je m'en souviendrai toujours, — en traversant un pauvre village, j'avisai un paysan qui, debout sur le seuil de sa porte, découpait en petits morceaux une robuste miche de de pain. Il en offrait aux misérables qui passaient. J'espérais profiter de cette aumône; mais au moment où je m'écartai de la route, la main tendue, le soldat prussien qui me suivait leva la crosse de son fusil, et la laissa retomber sur mes reins avec une telle violence que du coup je me trouvai par terre, étendu sur la face. Cette secousse et cette chute me donnèrent la mesure de mon accablement. Je me relevai les mains remplies de boue sans penser même à me rebiffer; je crois même que je ne tournai pas la tête pour voir qui m'avait frappé. Il y a des heures écrasantes où de l'homme il ne reste plus que l'animal : cet aplatissement de tout mon être me valut de n'être pas fusillé au coin d'un mur.

Il était sept heures à peu près quand j'aperçus le clocher d'Étain, où nous devions passer la nuit. Je n'allais plus. Deux ou trois fois, pris d'une lassitude sans nom, j'avais failli me laisser choir sur un tas de pierres; mais j'entendais derrière moi le pas lourd de mon gardien, et une âpre volonté de vivre me poussait en avant. La colonne entière arrêtée dans la grande rue, le chef du détachement fit ranger les officiers devant lui, et d'une voix glapissante : — Messieurs les officiers donnent leur parole de se trouver demain à neuf heures et demie sur la place du marché? — Personne ne répondit. — A demain donc, messieurs, reprit-il, et il s'éloigna.

Les officiers se séparèrent, cherchant un asile au hasard. Il n'avait pas été question des simples ordonnances. Le soin de trouver un gîte nous regardait. Dans l'état où m'avait mis cette dernière étape, la question de la distance l'emportait sur toutes les autres. Mes yeux interrogeaient les maisons pour y découvrir la branche de pin symbolique ou l'enseigne d'une auberge, lorsqu'une main douce me tira par la manche de ma veste. Un jeune garçon qui rougissait était devant moi. — N'êtes-vous pas du 3e zouaves? me

dit-il. Et sur ma réponse affirmative : — Ma mère a un frère au régiment, reprit-il; elle serait bien heureuse, si les officiers qui sont ici voulaient bien accepter l'hospitalité chez elle. C'est de bon cœur qu'elle la leur offre.

Je me mis à héler un camarade, et, mon capitaine étant prévenu, sept officiers de zouaves et cinq officiers d'artillerie se réunirent chez Mme L... Les ordonnances suivaient les officiers, si bien qu'il y avait vingt-quatre personnes dans la maison. C'était beaucoup, et déjà quelques-uns d'entre nous battaient en retraite; mais Mme L... avait un cœur de mère. Elle se mit devant la porte, et déclara nettement qu'aucun de nous ne sortirait. L'excellente femme! Aucun de nous ne se fit prier, et je donnai l'exemple en me dirigeant vers le grenier cahin-caha. C'était non pas une botte de paille qui m'y attendait, mais un matelas, un vrai matelas, le premier que j'apercevais depuis mon départ de Paris. Aucun produit de l'industrie ne pouvait me paraître plus beau en un tel moment. Je m'étendis sur la toile rebondissante avec délices et tirai de ma poche cette pipe qui déjà si souvent avait été ma suprême consolation. La fumée s'envolait et le sommeil venait, je crois, quand la porte du grenier tourna sur ses vieux gonds rouillés. — Vous n'avez besoin de rien, messieurs?

Ainsi parlait une jeune fille, qui venait de la part de la maîtresse de la maison. Elle avait seize ou dix-sept ans, le sourire aimable, le regard doux, un air de candeur qui inspirait le respect. Chacun se leva un peu lentement. Ses yeux nous interrogeaient. — Mademoiselle, dis-je alors, si vous pouviez me procurer des bandes de toile, vous me rendriez un grand service.

Je venais de poser mon pied malade sur le bord du matelas. Elle joignit les mains, et d'un air de pitié : — Je vais appeler ma mère, reprit-elle, elle vous fera un pansement.

Elle disparut avec la légèreté d'un oiseau, et deux minutes après Mme L... était auprès de moi, portant à la main un paquet de linge. — C'est donc vous qui êtes blessé? me dit-elle en s'agenouillant sur le matelas.

Elle essuya une larme du bout de ses doigts. Tout en parlant, elle roulait des bandes autour de mon pied. Je l'aurais embrassée de bon cœur. — Vous n'avez pas dîné? reprit-elle doucement.

Je secouai la tête. — Eh bien! descendez avec moi, la table est assez grande pour vous recevoir tous.

Le pansement était achevé. J'en éprouvai un soulagement subit. Que bénies soient les mains qui m'ont touché! La souffrance éteinte, les choses m'apparurent sous un aspect moins triste. Il y avait encore du bon dans la vie. L'appétit se réveilla, et avec cet appétit la

volonté de m'évader. — Dînons d'abord, me dis-je, après quoi je songerai à mon projet.

Je dormis tout d'un trait jusqu'au matin. Les yeux ouverts, entouré de mes camarades qui ronflaient ou s'étiraient, je m'assis sur mon séant, et me mis à réfléchir. Je me sentais dispos et en belle humeur. Où et quand trouverais-je une occasion meilleure pour m'évader? La surveillance semblait s'être détendue; j'avais dans ma ceinture assez d'or pour être assuré que le concours de quelque habitant du pays ne me manquerait pas. — Ce sera pour aujourd'hui, me dis-je.

La chose bien résolue, je descendis de mon grenier. Les officiers s'étaient réunis dans la salle à manger pour faire leurs adieux à la maîtresse du logis; je me coulai de ce côté. Mme L... avait les yeux rouges. Sa fille et son fils se tenaient à ses côtés. On était fort ému de part et d'autre. Savait-on si on se reverrait jamais? Un officier qui frottait sa moustache grisonnante donna le premier le signal du départ. — Merci, madame, et adieu! cria-t-il. — Chacun fila vers la porte. Au moment de les suivre, je sentis une petite main qui pressait la mienne. C'était la jeune fille qui, de la part de sa mère, m'offrait un petit paquet de bandes. Je les serrai dans ma poche, et me trouvai dans la rue sans oser regarder derrière moi. Il était neuf heures, et l'on devait partir à neuf heures et demie. Il fallait se hâter. Je pris au hasard à travers le bourg. Au bout d'un quart d'heure, tandis que de tous côtés on allait et venait, j'avisai un paysan qui comptait des sous devant une porte. Il avait l'air bonhomme et paraissait solide; j'allai droit à lui, et la bouche à son oreille : — Si vous voulez me conduire en Belgique, il y a deux cents francs pour vous. — Tout en parlant, j'avais mis sous ses yeux une main où brillaient dix pièces d'or. Le paysan se gratta le menton, fit tomber ses sous dans une bourse de cuir, me regarda du coin de l'œil, puis, voyant que personne ne l'observait : — Venez, me dit-il brusquement.

Je le suivis. Il marchait d'un air tranquille, et sifflait entre ses dents. Chemin faisant à travers des ruelles qui me semblaient interminables, nous rencontrions des soldats prussiens qui me regardaient; mais il n'était pas neuf heures et demie encore, et aucun d'eux ne songea à m'arrêter. Le cœur me battait à m'étouffer. Une femme vint qui se mit à causer avec mon guide; je l'aurais étranglée; il ralentit son pas, puis la congédia, et reprit sa course le long des ruelles. Où me menait-il donc? Il entra enfin dans une maison petite et pauvre, et me pria de monter dans le grenier. — Et vous n'en bougerez que quand vous me verrez.

En un clin d'œil, j'atteignis le sommet de l'escalier, et me jetai

dans le trou noir qu'il appelait un grenier. J'attendis là quinze minutes qui me parurent longues comme des nuits sans sommeil. J'écoutai, l'oreille collée aux fentes des murailles. Un bruit sourd remplissait Étain; il me semblait qu'un corps de troupe était en marche. Ne s'apercevrait-on pas de mon absence? La porte s'ouvrit, et mon paysan parut. — Il est temps, me dit-il en jetant par terre un paquet qu'il avait sous le bras. — Je me dépouillai de mon uniforme, veste, large pantalon, ceinture, calotte. Je dus même me séparer de mon fidèle tartan. En un tour de main, j'endossai un costume d'ouvrier besoigneux; rien n'y manquait, ni le pantalon de toile bleue, ni le gilet, ni la blouse usée aux coudes et blanchie aux coutures, ni même la casquette de peau de loutre râpée où l'on cherchait vainement vestige de poils. Mes pieds disparaissaient dans de gros sabots. Mon guide avait vidé deux ou trois bouteilles pour augmenter son courage : il en restait quelque chose, dont sa marche se ressentait; mais la finesse de l'esprit campagnard surnageait. — Et les moustaches? et la barbiche? me dit-il.

Une paire de mauvais ciseaux m'aida à faire tomber de mon visage cet ornement qui pouvait réveiller l'attention, et je quittai le grenier. — La pipe et le bâton à présent, reprit mon homme. — J'achetai une pipe de terre que je bourrai de caporal, et me munis d'un fort bâton qu'un cordonnet de cuir attachait à mon poignet. — Maintenant en route sans avoir l'air de rien! ajouta-t-il.

Une chose cependant m'inquiétait. Dans la ferveur de mon zèle et pour me donner l'apparence enviée d'un vieux zouave, au moment de mon départ de Paris, je m'étais fait raser cette partie du crâne qui touche au front. Les cheveux recommençaient à pousser un peu, mais pas assez pour cacher la différence de niveau. J'enfonçai donc ma casquette, dont je rabattis la visière éraillée sur mes sourcils, me jurant bien de ne saluer personne, le général de Moltke vînt-il à passer devant moi à la tête de son état-major. Les plus étranges idées me traversaient l'esprit. Il me semblait que tout le monde me reconnaissait, ceux même qui ne m'avaient jamais vu. Quiconque me regardait n'allait-il pas s'écrier : C'est un zouave, un fugitif? J'évitai de rencontrer les yeux des passans. La vue des Prussiens que je croisais dans les ruelles d'Étain me donnait le frisson. L'un d'eux n'allait-il pas me mettre la main au collet? Par exemple j'étais décidé à me faire tuer sur place. Je m'efforçais d'imiter de mon mieux la tournure et la marche pesante de mon guide. — Ça, me disais-je, Étain est donc grand comme une ville? Nous marchions à peine depuis cinq minutes, et il me semblait que j'avais parcouru déjà deux ou trois kilomètres de maisons.

La dernière m'apparut enfin; un soupir saluait déjà ma sortie

d'Étain, lorsque sur la route se dessina la silhouette d'une sentinelle allemande qui se promenait de long en large. Mon compagnon me jeta un coup d'œil expressif; fusillé ou libre, la question se posait nettement. Encore trente pas, et nous étions devant la sentinelle, dont la promenade barrait le chemin. Je ne songeai même plus à fumer. Toutes les facultés de mon esprit étaient tendues vers un but unique : avoir la démarche, le visage, le geste d'un paysan. Le Prussien n'allait-il pas deviner le zouave sous la blouse et croiser baïonnette, et, si je faisais un mouvement, se gênerait-il pour me casser la tête d'un coup de fusil? Les battemens de mon cœur me faisaient mal. Mon compagnon sifflait toujours; je l'admirai. Comment faisait-il? Enfin nous approchons, lui sifflant, moi traînant mes lourds sabots dans la boue et balançant mes épaules : nous voilà juste en face du soldat; il nous regarde et continue sa marche; nous passons lentement, d'un pas égal et pesant. Il ne m'arrête pas, il se tait. Il m'a donc pris pour un vrai paysan? Quel triomphe! Le reste ne me paraît plus rien. La respiration me revient; le paysan cligne de l'œil, et, comme il me voit rire : — Ah! ce n'est pas fini! me dit-il.

En effet, ce n'était pas fini : je voyageais en pays conquis; mais les détails de cette fuite qui a laissé tant de souvenirs dans mon esprit et m'a fait connaître toutes les angoisses de la plus cruelle incertitude, je n'en parlerai pas. Elle m'a promené à travers plaines et bois, de village en village, de ferme en ferme, tantôt à la suite d'un braconnier, tantôt derrière un garde-chasse, tremblant à chaque pas, et croyant voir toujours dans la verdure des champs luire le casque des dragons ou la lance effilée des uhlans. Combien de hasards qui pouvaient m'arrêter en route! Je ne respirai à l'aise qu'à l'heure bénie où la frontière belge fut enfin franchie, et encore là avais-je à craindre les questions et les patrouilles qui pouvaient avoir pour conséquence de me faire interner au camp de Beverloo. Un moment vint où un convoi me prit à Bruxelles et me ramena en France : j'étais libre. La nuit était venue. Je voyais par les fenêtres les campagnes de mon pays. Je comprenais à présent la valeur profonde et douce de ce mot cher aux soldats : je le revoyais, mon pays, et une émotion indéfinissable me pénétrait. A deux heures du matin, le convoi entrait à Paris. Il faut avoir passé par ces dures anxiétés pour savoir ce que la vue des longues rangées de maisons et des longues files des becs de gaz entre lesquelles on a vécu peut remuer le cœur; on étouffe.

C'était le 14 septembre. Deux ou trois jours après, Paris était investi; le siége allait commencer.

AMÉDÉE ACHARD.

LES

EXPLORATIONS SOUS-MARINES

On the Temperature and animal life of the deep sea, by W. B. Carpenter, proceedings of the Royal Institution, vol. IV.

L'océan est un monde à côté du nôtre : il nous touche par ses bords, nous voguons à sa surface; en réalité, nous avons ignoré jusqu'ici ce que dérobent ses profondeurs. Là où le regard et l'effort le plus obstiné ne servent de rien, l'esprit doit replier son aile ou prendre celle de la rêverie. C'est ce qu'avait fait autrefois Platon, dont la pensée nous arrêtera un instant à cause de la beauté idéale dont il a su la revêtir. Le contraste n'en sera que plus vif avec les procédés méthodiques de la science moderne, que nous aborderons ensuite. Le philosophe fait dire à Socrate que la terre consiste en une réunion de cavités immenses, aux parois escarpées et inaccessibles, placées à des niveaux différens et remplies de fluides, les uns plus lourds, les autres moins denses et par conséquent superficiels. L'air, plus léger que l'eau, mais moins subtil que l'éther, tiendrait le milieu entre ces fluides; les hommes y seraient plongés sans communication possible avec le monde supérieur, c'est-à-dire avec la surface terrestre véritable. Dans ces hautes régions, des êtres plus parfaits que nous vivraient au sein de l'éther lumineux. Selon Platon, de pareils êtres voient s'étendre à leurs pieds l'atmosphère, comme nous les vagues de l'océan, sans se douter qu'il existe au-dessous d'eux des hommes, des animaux et des plantes. Si nous pouvions monter plus haut que les oiseaux, jusqu'aux dernières limites de l'atmosphère, nous apercevrions sur nos têtes cet autre univers, aux yeux duquel nous sommes une mer aérienne semblable à celle que for-

ment les eaux. Dans ce rêve de Platon, les poissons représentent les oiseaux de l'atmosphère océanique; ils s'élèvent seulement davantage et se laissent voir à nous. Au-dessous d'eux s'épaississent les couches de l'élément liquide. A travers ces couches, les astres passent, voilés, mais encore visibles; ils répandent une lueur affaiblie et verdâtre qui éclaire sans doute des êtres adaptés à cette demi-obscurité, et qui nous ignorent, comme nous ignorons ceux que l'éther enveloppe de son essence.

Sous cette forme poétique affectionnée par Platon, et qui touche à l'allégorie mystique sans se dégager complétement de la réalité, on retrouve des idées que la vue de la mer impose nécessairement à l'âme humaine. Ces idées sont doubles, ou plutôt elles résultent de l'association de deux séries d'images contraires réunies au sein du même élément. Lorsque l'œil glisse sur l'onde calme et bleue, ou demeure fixé sur les myriades d'êtres que renferment les eaux; lorsque l'on admire ces algues colorées, flottantes comme des chevelures, découpées en banderoles, en filamens délicats, et au milieu d'elles les poissons errans, les crustacés qui rôdent, les mollusques, les radiaires, les zoophytes immobiles, attendant l'arrivée de la vague qui les vivifie; lorsque la vague elle-même s'avance aussi pure que le cristal, et que, malgré son bruit, elle balance à peine ces êtres qu'elle protége et qu'elle nourrit, la mer apparaît comme l'image de la fécondité. La vie, représentée par Vénus aphrodite, sort réellement de son écume; la mer bienfaisante épanche des trésors et baigne ses plages pour y faire surabonder la joie et le mouvement. Rien de plus gracieux sous le ciel ; cependant est-ce là véritablement la mer? n'est-ce pas plutôt un aspect qu'elle emprunte à la terre? Cette lisière étroite, tour à tour envahie par le flot et délaissée par lui, ce n'est encore ni la profonde mer, ni l'élément terrible; mais, si la plage se resserre sous des bords à pic, si la nuit se fait, si les mugissemens de la vague soulevée retentissent, et surtout si la pensée humaine se plonge dans les gouffres béans, la mer se révèle alors sous un aspect bien différent du premier, et l'on peut dire le seul réel. L'homme, en lutte avec ce milieu formidable auquel il a dû se confier, mais qu'il ne maîtrisera jamais, a senti dès l'origine son infirmité et son ignorance en face de la mer. Il a cherché de bonne heure des expressions énergiques pour rendre sa pensée. Chez les Hébreux, la mer, c'était l'abîme, quelque chose d'insondable, de vague et d'obscur. Dans la langue des Aryens, l'idée de la mer se confond avec celle du désert morne que rien ne termine. Pour Homère, la mer est l'élément stérile (1) que la charrue n'a jamais sillonné. Chez les latins, c'est le *vastum mare*, la mer im-

(1) ἅλς ἀτρύγετος.

mense, l'image de l'infini et de la solitude, que les femmes troyennes considèrent en pleurant :

. . . . . Cunctæque profundum
Pontum adspectabant flentes. . . . . .

En effet, quoi de plus triste que cet entassement d'eaux accumulées sur d'autres eaux? Tout ce qui charme ici-bas, la lumière et le son, s'efface rapidement à mesure que l'on s'enfonce dans l'océan. « Les teintes d'azur de la surface, dit un auteur récent, font bientôt place à une lumière douce et uniforme, on pénètre par degrés dans un crépuscule rougeâtre et terne; les couleurs se fondent, s'assombrissent, et l'on arrive finalement à la nuit (1). » Quelle que soit la limpidité exceptionnelle de certaines mers, on convient généralement qu'à 300 mètres environ l'obscurité est complète. De tout temps, les hommes ont cependant essayé d'aborder ces ténèbres, poussés soit par le lucre, soit par esprit d'audace. Le métier de plongeur est un de ceux qui exigent le plus d'adresse et entraînent le plus de dangers; la cloche à plongeur permet cependant de séjourner assez longtemps sur un point donné du fond des eaux. De nos jours, on a inventé le *scaphandre*, sorte de vêtement imperméable qui laisse la liberté des mouvemens, tandis que les yeux perçoivent la lumière à travers des verres solidement enchâssés dans un masque, et que l'air est transmis au moyen d'un tube. Toutes ces manœuvres, efficaces lorsqu'il s'agit d'accomplir certains travaux d'exploration et de sauvetage, témoignent certainement de la hardiesse de l'homme; mais ce n'est point par elles que nous apprendrons quelque chose sur le monde qui se cache au fond de la mer. Rien n'autorise à supposer que l'homme réussisse jamais à s'y introduire, seulement il a su employer des procédés indirects pour y parvenir; la sonde et la drague ne sont que des mains prolongées obéissant à l'impulsion qu'on leur imprime. Intelligemment dirigées, elles vont glaner des renseignemens, recueillir des objets vivans ou inanimés, et nous instruisent sur l'état de ces régions inaccessibles. Tous les navires se servent de la sonde pour savoir sur quelle nature de fond ils se trouvent; mais à côté de cet usage journalier il en est un autre auquel cet instrument a été plus rarement appliqué d'une façon suivie et sur une grande échelle, c'est à la recherche du monde sous-marin. Ce monde, comme le nôtre, possède des conditions de climat et de température, des particularités physiques et biologiques. Les lois qui le gouvernent à ces divers points de vue méritent d'autant plus notre attention qu'il s'agit d'un milieu très différent du nôtre. Nous ne saurions avoir la pensée de résumer tout ce qui a été fait dans ces derniers temps pour

(1) *Le Monde de la Mer*, par M. Alfred Frédol.

éclaircir cet ordre de questions, ce serait une tâche impossible; mais, en racontant simplement les résultats obtenus chez un peuple voisin à la suite de deux expéditions dont le but unique a été d'explorer l'océan, nous montrerons sans peine l'immense portée scientifique d'une pareille entreprise, et la fécondité des premières découvertes nous paraîtra un gage assuré de celles qui suivront inévitablement, si l'on persévère dans la même voie.

I.

Il est généralement admis que le fond de la mer est conformé comme la surface terrestre, qu'il renferme des plaines, des vallées, des montagnes, des lieux unis et plats, d'autres escarpés et accidentés. Cette notion ne saurait être contestée; seulement, pour rester dans le vrai, il convient de tenir compte des différences, qui sont énormes, et font qu'en définitive le sol terrestre et le sol sous-marin se ressemblent fort peu. En effet, l'air est un gaz dont la densité est très faible, la pression à peine sensible, comparée à celle de l'eau. Par lui-même, l'air n'agit sur la superficie solide qu'en soulevant et en accumulant les matières pulvérulentes; il attaque encore certaines roches à l'aide d'une action tantôt purement physique, tantôt hygrométrique et chimique. L'air contient de l'eau à l'état de vapeur et la fait se résoudre en pluie; c'est par ce dernier phénomène surtout que l'atmosphère agit sur la surface et entraîne finalement jusqu'à la mer les matériaux meubles soit en nature, soit tenus en dissolution. Ainsi dans ce mouvement le sol terrestre perd les particules que l'eau lui arrache, tandis que la mer les reçoit pour ne les rendre jamais. Il faut en excepter les dunes qu'elle entasse sur certaines plages; en revanche, elle en ronge beaucoup d'autres. Il faut aussi tenir compte des soulèvemens qui mettent à sec certaines portions du sol marin; mais le contraire se présente également, puisque des espaces de la surface terrestre peuvent s'affaisser et disparaître sous le niveau de l'océan.

Tout va donc à la mer. Les résidus charriés par les eaux courantes se répandent dans la masse océanique, qui en opère la distribution; de là des formations sédimentaires très diverses : ici des vases marneuses, là des sables ou des galets, plus loin des argiles. La ténuité de ces matières influe sur le mode de distribution. Les plus grossières se répandent non loin des côtes, tandis que les plus fines, entraînées par les courans, s'étendent plus loin et se déposent dans les parties profondes de chaque bassin. Ces dépôts ne sont pas les seuls; ils se combinent plus ou moins et dans des proportions qui varient singulièrement avec deux autres. — C'est d'abord celui des substances dissoutes, qui s'opère généralement

au sein des eaux calmes et soumises à une haute pression. Ces sortes de dépôts sont souvent très faibles, la continuité seule leur donne de l'importance à la longue; mais ils peuvent se mêler aux autres matières organiques ou inorganiques, et servent alors à les cimenter et à les convertir en une véritable roche. A côté de ces dépôts chimiques, il faut enfin placer ceux qui sont formés des dépouilles accumulées de divers êtres marins, mollusques, échinodermes, coraux, spongiaires, microphytes et microzoaires, et qui donnent lieu à des bancs, à des lits, à des vases, soit exclusivement composés de pareils débris, soit mélangés de particules d'une autre nature.

On doit à M. Delesse de curieux détails sur l'état actuel des fonds de mer de l'ancien continent (1). La Caspienne est en parfait rapport avec l'orographie de ses côtes; profonde dans sa partie méridionale, où la vase seule se dépose, elle est encombrée de sable et tend même à se combler dans la direction du nord, où le Volga charrie incessamment des matériaux empruntés au terrain des steppes, facilement désagrégeable. Il en est de même de la Mer-Noire, où les dépôts sableux s'accumulent au nord-ouest sous l'influence du Danube et d'autres fleuves, tandis que la partie profonde vers le sud-est en est presque entièrement dépourvue. Les bancs coquilliers dans les deux mers forment des îlots disposés de préférence sur les fonds de sable à égale distance des embouchures et des grandes profondeurs.

Dans la Méditerranée, les régions profondes sont situées à l'est vers la Syrie, à l'ouest entre l'Espagne, l'Afrique et l'Italie; la vase couvre partout le fond des bassins, tandis que le sable s'étend comme une ceinture le long des rivages, disparaissant lorsque les bords deviennent escarpés, s'accumulant au pied des plages basses et à portée des embouchures. L'argile se montre sur d'autres points; elle abonde dans l'Archipel, près de Malte, le long des côtes de l'Italie et de l'Espagne, les dépôts de mollusques y sont rares. En continuant cet examen, nous verrions le sable, la vase et l'argile se partager la Baltique, mer peu profonde et faiblement salée; une bande de sable entoure aussi la péninsule ibérique du côté de l'Océan, elle y fait place ensuite à une vase où l'élément calcaire domine d'autant plus que la profondeur est plus grande, et cette profondeur s'accroît avec rapidité.

Ces notions et bien d'autres que l'on multiplierait aisément prouvent que le sol sous-marin est placé sous l'influence directe des

(1) Les précieux documens réunis par M. Delesse, après dix années de recherches, donneront lieu à un grand ouvrage actuellement en voie de publication, et qui sera le résumé le plus complet de toutes les notions relatives à la *lithologie* des mers, ainsi qu'aux lois qui président à la distribution des diverses zones d'animaux et de plantes.

courans et des actions de toute sorte qui y entraînent les détritus arrachés au sol terrestre. Les argiles d'une part, les sables de l'autre, sont les plus abondantes de ces matières; les hauts-fonds, les bassins circonscrits, les golfes et les plages sont les parties les plus sujettes à les retenir et à s'encombrer. Peu à peu, à mesure que l'on gagne la haute mer, on ne rencontre plus qu'une vase fine provenant des particules les plus divisées, tantôt inconsistante, tantôt mêlée de résidus organiques, tantôt consolidée par un ciment calcaire dont le temps accroît la ténacité; mais, en même temps que la profondeur augmente, les notions deviennent moins précises, les tentatives d'exploration plus difficiles, les études plus rares, et nous touchons par cela même au vif de la question que nous voulons traiter. Avant de l'aborder directement, il faut dire quelques mots sur le rôle géologique attribué aux mers; on saisira mieux l'importance des découvertes que l'on espère réaliser.

Les dépôts si variés dont nous venons de parler doivent nécessairement constituer à la longue une succession de lits accumulés, et cette superposition ne cessera de se produire tant que les couches ainsi formées n'auront pas été mises à sec, c'est-à-dire reportées à un niveau supérieur à celui des eaux de l'océan par un effet des mouvemens lents ou brusques de l'écorce du globe. Ainsi *exondés*, les dépôts prennent le nom de *terrains;* ils renferment naturellement les dépouilles des êtres contemporains, et ce sont eux qui fournissent aux géologues la plupart des documens sur lesquels ils s'appuient pour reconstituer le passé. Les différences si grandes que l'on observe maintenant entre les dépôts côtiers et ceux des parties profondes se retrouvent lorsque l'on examine les formations dues aux anciens bassins maritimes. C'est ainsi que de grands amas sableux et calcaréo-marneux, mêlés de coquilles brisées par la lame et connus sous le nom de *molasse*, ont jadis encombré un étroit chenal de l'océan *miocène* qui suivait la vallée du Rhône, puis celle de l'Isère, et traversait la grande plaine suisse pour aller rejoindre la vallée actuelle du Danube. Ce canal tertiaire représentait une sorte d'Adriatique, plus longue et plus sinueuse que celle qui baigne Venise, et partageait obliquement l'Europe de l'embouchure du Rhône à celle du Danube. C'était là une mer peu profonde, et le sable s'y déposait avec abondance, comme fait maintenant l'argile dans l'Adriatique. Au contraire, nous verrons se confirmer plus loin l'idée, souvent exprimée par les géologues, que la craie, cette vase uniquement composée des dépouilles calcaires d'animaux marins, a dû se former dans un bassin maritime calme et profond, protégé contre tout apport de matière détritique entraînée du rivage.

Les mers, pas plus que les surfaces continentales, ne sont à l'abri

des perturbations qui agitent l'écorce terrestre; sous l'impulsion des forces intérieures, elles occupent, délaissent ou envahissent de nouveau les régions dont le niveau relatif s'élève ou s'abaisse. Soumises à l'influence des fleuves, attaquant elles-mêmes les rochers qui les bordent partout où viennent se briser leurs vagues, elles reçoivent, elles tamisent, elles remanient, et coordonnent en lits, en assises, en bancs plus ou moins réguliers, les débris abandonnés à leur action; mais ces dépôts diminuent à mesure que s'affaiblit la cause qui les engendre, le calme croît avec la profondeur. Au sein de ces régions où la pensée même a de la peine à se transporter, la vie s'agite pourtant. Inconsciente d'elle-même, poussée par je ne sais quel instinct, obscure et trouble comme un rêve inachevé, elle possède encore des êtres en qui se manifestent ses pulsations; elle sait encore remuer, se nourrir et se multiplier. Cantonnée dans des espaces en apparence inaccessibles, elle a réussi à les occuper. Dante, achevant de parcourir les cercles infernaux, rencontre dans les derniers des âmes dont la vie est si précaire que la mort elle-même se distingue à peine d'une semblable existence; les deux termes contradictoires par excellence finissent par se confondre en un état indécis qui n'est réellement ni tout l'un, ni tout l'autre. — Telles sont à peu près ces régions sous-marines, où, au sein d'une profonde obscurité, aucune influence venue du dehors ne s'exerce, sinon d'une manière sourde et avec une lenteur excessive. A la surface du sol ou même dans les régions aquatiques exposées à la lumière, toutes les productions de la vie se contiennent mutuellement; mieux encore, elles profitent des moindres perturbations pour réagir les unes sur les autres, elles s'amoindrissent ou se multiplient tour à tour. Aussi tout varie d'âge en âge sur le globe; que ce soit l'homme ou le cours seul du temps qui se mette à l'œuvre, l'aspect du sol, celui de la nature animée, celui de la végétation et de tous les êtres qui tirent leur nourriture des plantes, rien de tout cela ne demeure stable. Les formes se succèdent, les instincts se modifient, les combinaisons passent, et plus il s'agit d'êtres élevés en perfection, plus ces révolutions sont rapides et complètes. C'est une loi à laquelle toute vie est soumise, en même temps que tous les êtres sont forcément solidaires entre eux; mais au fond de la mer immense, au milieu d'animaux la plupart immobiles, d'où viendrait le changement, tant que le liquide ambiant reste le même? Les altérations qui peuvent atteindre ses propriétés ne sauraient être que partielles et limitées; les organismes auxquels s'en ferait sentir le contre-coup n'en seraient d'ailleurs affectés que dans une faible mesure, à raison même de leur infériorité. Parmi les motifs qui poussent les savans à sonder le fond des mers, il faut ranger l'espoir d'y retrouver les derniers survivans de plusieurs

des types marins dont les couches du globe conservent l'empreinte. C'est là un aiguillon ajouté à l'attrait des explorations sous-marines dont nous allons exposer les résultats en ayant soin, avant de parler des êtres eux-mêmes, de nous attacher aux particularités physiques des lieux qu'ils habitent.

II.

La plupart des marines des nations civilisées ont exécuté systématiquement des sondages multipliés, dans la double intention de vérifier la profondeur des eaux et la nature du fond dans une zone comprise entre la plage et la haute mer; mais c'est surtout lors du relevé des côtes de l'Union américaine dans le golfe du Mexique, et par les opérations de la marine suédoise le long des plages scandinaves, que la science a pu apprécier le parti qu'elle pouvait tirer des travaux de ce genre en les utilisant à son profit exclusif. Une semblable pensée devait trouver de l'écho en Angleterre, où ce qui concerne la mer a toujours le don de passionner les esprits. En effet, une première expédition, celle du *Lightning*, fut organisée en 1868 et envoyée dans la mer d'Écosse; elle n'obtint qu'un demi-succès et fut surtout contrariée par le temps; mais elle inspira une seconde tentative pour la réussite de laquelle rien ne fut épargné, ni de la part des savans qui s'y associèrent, ni de celle des marins qui firent les derniers efforts pour atteindre à des résultats décisifs.

Cette deuxième expédition, qui ne sera probablement pas la dernière, a eu lieu durant l'été de 1869; elle était placée sous la direction du capitaine Calver, commandant le *Porcupine* de la marine royale, et fut divisée en trois parties, qui ont été autant de croisières scientifiques. La première, partie de Gallway, port situé sur la côte occidentale d'Irlande, et terminée à Belfast, au nord-est de la même île, au commencement de juillet, fut dirigée d'abord vers le sud-ouest, ensuite vers l'ouest et enfin au nord-ouest jusqu'au banc de Rockall. La deuxième croisière eut pour objet l'exploration de l'extrémité septentrionale du golfe de Biscaye, à 250 milles environ à l'ouest d'Ushant; la troisième et la plus importante, commencée au milieu d'août et prolongée jusqu'à la mi-septembre, acheva l'œuvre précédemment ébauchée par le *Lightning* en complétant ses recherches dans la zone maritime comprise entre le nord de l'Écosse et les Féroe. Un temps magnifique favorisa jusqu'au bout cette dernière course, qui doit avant tout fixer notre attention, tant les faits qu'elle permit de constater furent nombreux et décisifs, en sorte que par eux nous aurons bientôt la clé de tout le reste.

La région maritime qui commence avec les Orcades et se prolonge jusqu'à l'entrée du large canal séparant l'Islande de la Norvége

sert pour ainsi dire de vestibule à l'Océan-Arctique, dont elle subit directement l'influence; mais une influence opposée, celle du *gulf-stream*, vaste courant d'eau chaude, le plus puissant de ceux qui partent de l'équateur, s'y fait sentir également, de manière qu'à l'entrée du canal islando-norvégien le chaud et le froid, l'humidité tiède et l'humidité glacée, les brumes épaisses et les tourmentes de neige, les vagues venues de la ligne et les glaces arrivées du pôle, les vents du sud et les vents du nord, se livrent d'épouvantables combats, comme dans une arène toujours ouverte. On sera surpris des effets que des phénomènes aussi grandioses engendrent au sein des eaux; à la surface et dans l'atmosphère, ils ne sont pas moins saisissans, et tous les voyageurs en ont été vivement frappés. Un ciel bas et lourd, drapé d'un rideau de brumes flottantes, déchiré par des orages, ruisselant de pluies, battu par des tourmentes, — des archipels aux massifs hardiment découpés, aux roches abruptes, aux pentes noires plaquées d'une verdure métallique, mais sans arbres, sans chaleur, quelque chose de neutre, de profondément triste, un aspect partout désolé : tel est le fond du tableau et l'impression qui se dégage de la vue des Orcades, des Shetland et des Féroe. Cette impression, les habitans mêmes la portent sur leur visage : elle s'explique, si l'on précise certaines particularités.

Le climat accuse une moyenne annuelle d'environ 7°,5 (1); il est doux en hiver, puisque la moyenne de cette saison dépasse 3 degrés (3°,61 pour les Féroe); mais les étés y sont sans chaleur, les brumes, les orages, les tourmentes, occupent les trois quarts de l'année, et découvrent rarement le soleil. Les vents du sud et ceux du sud-ouest répondent à ceux du nord-ouest, et la lutte se prolonge presque sans aucune trêve; les marées y sont formidables : les tournans ou *swelchin* et les *roust* font bouillonner les flots et tourbillonner les navires. Sur les terres, le spectacle est singulier : malgré l'absence de froids rigoureux, malgré l'humidité constante de l'atmosphère, malgré l'incomparable verdure des pentes gazonnées, l'agriculture est chétive, les légumes sont rares et maigres, les fruits presque nuls. Aucun arbre, pas même le bouleau, n'y est indigène, et ce n'est qu'avec des soins infinis que l'on élève à l'abri des murs le sorbier des oiseleurs et le frêne. Le pin de Norvége lui-même, dit M. Martins, n'a jamais vécu plus d'un an aux Shetland; le chêne et le hêtre périssent encore plus vite. Cette nature, si peu féconde par défaut de chaleur, ne manque cependant ni de charme, ni de caractère. Partout ruissellent du haut des pentes rapides, à travers les tapis d'émeraude qui les recouvrent, d'innombrables

(1) Orcades, 7°,71; — Shetland, 7°,07; — Féroe, 7°,31. — Ces chiffres sont extraits des *Voyages en Scandinavie, en Laponie et au Spitzberg, de la corvette la Recherche.* — *Géographie physique,* par M. Martins, t. II, p. 553 et suiv.

filets d'argent, intarissables comme les pluies qui les alimentent, des sources limpides s'épanchent de tous côtés et vont se réunir dans le fond des vallées, occupées par des lacs poissonneux et de vastes tourbières. Ces tourbières, ressources précieuses dans un pays dépourvu de bois, recèlent le secret des anciens âges; les troncs de très grands arbres y abondent, et démontrent que le climat de ces îles n'a pas toujours été aussi défavorable à la végétation forestière. D'ailleurs d'innombrables troupes d'oiseaux, la plupart aquatiques, couvrent les roches de la plage, tandis que le hareng, la morue, le maquereau, les phoques et même les baleines peuplent la mer. La vie animale trouve dans ces régions, où languit l'autre règne, des conditions assez favorables; il est vrai qu'il n'existe pas dans toute l'Europe de climat dont les écarts soient moins prononcés. La température de la surface océanique se maintient partout sans variations bien sensibles à 52° F. (1) (11° c.). Une élévation si constante aurait lieu de surprendre à une aussi faible distance des glaces polaires, si la cause n'en était pas maintenant bien connue. C'est vainement que pour trouver une explication on a été jusqu'à invoquer l'action des feux souterrains; le *gulf-stream* donne la clé du phénomène. C'est lui qui pousse sur les côtes de ces îles des fruits et des bois flottés venus des parties chaudes de l'Amérique. Les produits des Antilles se mêlent ainsi aux grandes algues des mers du nord, *fucus et laminaires*, que le mouvement des flots rejette sur la plage, et que les habitans recueillent sous le nom de *varech* et de *goëmon* pour en retirer de la soude par la combustion.

Le *gulf-stream* a été récemment l'objet d'une série de recherches spéciales, exécutées sous la direction du docteur A.-D. Bache, par le *coast-survey* ou commission chargée du relevé général des côtes de l'Union américaine (2). Parti des régions équatoriales et dirigé d'abord vers l'ouest, le *gulf-stream* pénètre ensuite dans la mer du Mexique, où il continue à s'échauffer. Il en sort en longeant la Floride et rentre dans l'Atlantique; il remonte alors vers le nord en marchant parallèlement à la côte américaine, dont il ne commence à s'écarter qu'à la hauteur du New-Jersey, pour se détourner du côté de l'est; mais, depuis le détroit de la Floride, où il se trouve resserré entre cette presqu'île et l'archipel de Bahama, jus-

(1) Le thermomètre de Fahrenheit, dont se servent les Anglais, s'écarte totalemen de notre thermomètre centigrade; il a été gradué d'après des bases différentes. Le point correspondant à la glace fondante équivaut au 32e degré de Fahrenheit; c'est le 0 degré de l'échelle centigrade. Nous avons eu soin, en mentionnant les degrés Fahrenheit, de les convertir en degrés centigrades et de placer ceux-ci entre parenthèses.

(2) Les résultats en ont été consignés dans l'immense travail hydrographique intitulé *United States coast-survey Report*, 1860. — Plusieurs mémoires importans de MM. de Pourtalès et Louis Agassiz se rapportent au même sujet.

qu'au 36e parallèle, le *gulf-stream* est loin de présenter la même étendue. Large seulement de 64 kilomètres à son entrée dans l'Atlantique, il se déploie en avançant vers le nord; il mesure déjà 241 kilomètres à la hauteur de Charleston, plus loin il dépasse 500 kilomètres et s'élargit encore. Le *gulf-stream* est divisé en plusieurs zones ou courans partiels dont la température diffère sensiblement, ou plutôt il est entremêlé de parties chaudes et froides qui forment autant de couches distinctes, chacune ayant une température propre. Un courant d'eau froide parti de la baie de Baffin et coulant du nord au sud sépare le *gulf-stream* de la côte américaine; les deux courans opposés se touchent par les bords. La séparation est si bien tranchée, que cette limite a reçu le nom de *cold-wall* ou paroi froide. Le courant d'eau froide s'élargit peu à peu comme le *gulf-stream;* mais, tandis que celui-ci s'épanche à la surface, l'autre gagne les profondeurs. Le *gulf-stream* conserve longtemps une température remarquablement élevée. A la hauteur de Sandy-Hook, à 400 ou 600 kilomètres du littoral, cette température est de 23° à 27° c. Elle se maintient entre 18° et 22° c., jusqu'à une profondeur d'environ 200 mètres. A une moindre distance des côtes, entre 200 et 300 kilomètres, la chaleur est moindre à une profondeur correspondante; elle ne dépasse guère 18° c. à la surface, 10 ou 11 au-dessous de 50 mètres, et elle tombe brusquement à 2, 3 et 4, si l'on descend au-dessous de 600 mètres, parce qu'à ce niveau on atteint le courant froid répandu au-dessous de l'autre.

Le *gulf-stream*, avons-nous dit, se détourne à l'est vers le 36e degré parallèle; il traverse alors de nouveau l'Atlantique, toujours plus diffus, perdant insensiblement de sa chaleur à mesure qu'il s'éloigne de son foyer, mais gagnant en surface. C'est ainsi qu'il atteint les côtes occidentales de l'Europe, où, après avoir attiédi les parages de la Bretagne, au sud-ouest de l'Angleterre et de l'Irlande, il pénètre dans la mer d'Écosse, et finit par baigner l'Islande et la Norvége. Ses dernières effluves se font sentir jusque dans l'extrême nord, à l'île de l'Ours et au Spitzberg, avant de se perdre tout à fait. L'élévation et l'uniformité constante de la température à la surface de l'Atlantique seraient donc un effet direct du *gulf-stream;* mais il semblerait ressortir de l'ensemble des observations faites sur divers points de cet océan, que le *gulf-stream* lui-même, au lieu de constituer un phénomène isolé et d'une nature spéciale, ne serait qu'un accident plus marqué du mouvement général portant les eaux des pôles vers l'équateur, et celles de l'équateur vers les pôles. Admettons comme vrai cet échange, dont nous discuterons les preuves : deux faits d'une parfaite évidence en résulteront nécessairement. En premier lieu, les eaux froides des mers polaires, en s'avançant vers le tropique, finiront, à raison de leur poids spé-

cifique, par gagner le fond et s'y accumuler, tandis que, par une marche opposée, les eaux tièdes, plus légères, occuperont naturellement la surface; cette disposition relative est forcée. Le second fait n'est pas moins explicite : la disposition géographique des continens et des îles exercera sur le phénomène une influence directe, tantôt en opposant une barrière au double courant, tantôt en lui livrant un libre cours. Les deux hémisphères présentent sous ce rapport de prodigieuses différences : l'Océan-Antarctique s'étend partout sans obstacle; il envoie ses eaux et ses glaces vers le tropique du Capricorne sans que rien entrave ce mouvement. L'extrémité méridionale, amincie en pointe, de l'Amérique et de l'Afrique, l'Asie, située presque entièrement en-deçà de la ligne par rapport à nous, bornent seules cette action, à laquelle la mer des Indes, l'Atlantique et le Pacifique ouvrent leur large sein. Nul courant limité et rapide ne pourrait se former dans de pareilles conditions; le *gulf-stream* ne marche et ne se maintient que par suite des barrières continentales qu'il rencontre, il obéit ainsi à la fois à l'impulsion générale, qui le pousse vers le nord, et à la direction particulière qui lui est imprimée par l'orographie des côtes. Si le *gulf-stream*, après son entrée dans le golfe du Mexique, y rencontrait une mer ouverte au lieu d'une ligne de côtes fermées de toutes parts, s'il n'était pas pressé au nord-ouest par le courant du Mississipi à son embouchure, au sud par les grandes Antilles, qui l'obligent de se détourner et d'aboutir au détroit de la Floride, si l'on faisait disparaître tous ces obstacles qui le maintiennent dans une direction déterminée, il s'épancherait au sein de la masse océanique; mais, tout en s'effaçant comme courant particulier, les effets auxquels il donne lieu, et qui dépendent d'une cause générale, n'en subsisteraient pas moins, bien qu'il fût peut-être plus difficile d'en apprécier l'intensité.

Les eaux arctiques ne peuvent s'écouler librement vers le sud, comme celles de l'autre pôle. L'océan glacial du nord constitue un bassin intérieur presque entièrement fermé, sauf par le détroit de Behring, par les passes qui mènent dans la baie de Baffin et par la large ouverture qui sépare le Groënland de la Scandinavie, et dont le Spitzberg occupe la partie nord, tandis que l'Islande et les Féroe en occupent l'entrée méridionale. Or, cette ouverture étant de beaucoup la plus large et la plus profonde, on conçoit que presque toute la masse des eaux arctiques suive ce chemin pour pénétrer dans l'Atlantique et se diriger de là vers le sud. En réalité, le détroit de Behring est presque fermé. La baie de Baffin donne lieu au courant particulier dont nous avons parlé, la plus grande partie des eaux froides n'éprouve aucun obstacle dans sa marche entre le Groënland et l'Islande; mais entre l'Islande et les Féroe les hauts-

fonds s'élèvent presque partout, et forment une terrasse sous-marine de l'Écosse aux Shetland et des Shetland en Scandinavie. La profondeur sur ces points ne dépasse nulle part 300 brasses. Or, comme les eaux tièdes occupent nécessairement la surface, il ne reste aux eaux froides qu'un étroit conduit, situé au sud-est de l'Islande, qui soit assez profond pour leur livrer passage. Ainsi la mer d'Écosse, où le *Lightning* et le *Porcupine* ont successivement relevé la température à divers niveaux, constitue un champ d'exploration des mieux choisis. Située aux abords immédiats de la mer polaire, elle n'en reçoit pourtant les eaux que dans une proportion limitée et dans des conditions d'orographie sous-marine qui permettent de déterminer parfaitement la marche, le mode d'action de ces eaux et leur situation vis-à-vis de celles qui viennent du sud.

Ces eaux, si distinctes par le milieu qu'elles constituent et les animaux qu'elles renferment, se rencontrent au sein de la mer d'Écosse, comme dans une zone frontière, au moment où, sorties également de leur domaine respectif, elles s'engagent dans des régions entièrement séparées de celles dont elles sont originaires. Mises en contact, elles coulent sans se mêler que très imparfaitement; le rôle en diffère autant que la destinée. A la surface et plus encore un peu au-dessous, jusqu'à 70 ou 80 brasses, l'influence des eaux méridionales est évidente : la température se maintient à 11° c. (52° F.) presque sans variations, ou du moins les variations sont faibles, inconstantes, explicables soit par les vents, soit par l'influence des rayons solaires. Le degré de température de cette couche superficielle est bien supérieur à celui de l'isotherme de la latitude où on l'observe. Vers le 59e degré latitude, l'eau à 400 brasses de profondeur s'est montrée plus froide de 1°,3 c. seulement que dans la partie septentrionale du golfe de Biscaye, sous une latitude plus méridionale de 10 degrés et sur un point où la température de la surface marque 18°,2 c. (62°,7 F.). Il est impossible de ne pas attribuer à l'influence des eaux venues du midi cette surélévation qu'aucune autre cause ne vient expliquer. Le *gulf-stream* même ne saurait en être à *lui seul* la raison déterminante; sans doute il ne fait que se combiner avec la masse des eaux amenées du tropique, masse énorme, tiède jusqu'à une profondeur considérable, dont la chaleur se dissipe peu à peu à mesure que sa marche vers le nord entraîne un mélange inévitable avec les eaux polaires. Malgré ce mélange partiel, les deux courans ont été parfaitement observés lors de l'expédition du *Porcupine*. Les divers sondages ont prouvé qu'il existait dans ces parages deux zones juxtaposées, deux régions sous-marines distinctes, l'une froide, l'autre tiède. Ce qui arrive là ressemble en quelque sorte à ce qui se passe sur la terre lorsque des courans atmosphériques uniformes et constans, les uns chauds, les autres froids, soufflent à travers

certaines régions contiguës et soumises par eux à des influences contraires. Que de contrastes ne sortent pas d'une pareille disposition! Les cantons situés sur le revers méridional des grandes chaînes, comparés aux pays placés au pied des pentes septentrionales, en fourniraient au besoin de nombreux exemples; mais les profondes différences inhérentes aux milieux respectifs interdisent de pousser plus loin l'assimilation. Ce sont bien cependant deux climats sous-marins dont on a constaté l'existence dans le canal situé entre l'Écosse et les Féroe, deux climats résultant de deux courans contigus. Des sondages pratiqués par le *Porcupine* en trente-six stations différentes, concordant avec quinze observations analogues dues à l'expédition du *Lightning*, ont permis de les déterminer aussi sûrement que si on y avait pénétré. La masse chaude coule à l'ouest-sud-ouest, la masse froide à l'est-nord-est du canal. A mesure que l'on s'écarte de la surface, les deux zones se prononcent graduellement; elles sont d'abord peu marquées, mais le contraste ne tarde pas à se manifester.

Dans la zone chaude, l'abaissement de la température s'opère insensiblement; à 200 brasses, les eaux marquent 8°,2 c. (47° F.); à 400 brasses et jusqu'à 500 ou 600, elles accusent encore un minimum de 7°,5 c. (46° F.). A cette profondeur, le sol de la zone chaude se compose exclusivement de vase à *globigérines*, c'est-à-dire de petits animaux de la classe des *foraminifères*. A 767 brasses, point qui marque la plus grande profondeur qui ait été atteinte dans cette zone, le thermomètre se maintenait encore à 5°,2 c. (41° F.), et cette température n'était inférieure que d'un demi-degré à celle que l'on a constatée à la même profondeur dans le nord du golfe de Biscaye. On le voit, la zone chaude se distingue surtout par une égalité relative très prononcée dans la température de la masse. Très nettement caractérisée entre 150 et 400 brasses, elle l'est déjà moins entre 500 et 700, et, ce que l'on pouvait prévoir, les parties les plus froides sont en même temps les plus basses. Cependant, même à ce minimum de puissance calorique, le contraste est encore bien marqué avec la zone froide, puisque la température de celle-ci, au-dessous de 200 brasses, s'abaisse rapidement jusqu'à 0° c. (32° F.), et descend même encore plus bas, jusqu'à — 1°, 3 c. (29° F.) entre 300 et 640 brasses. Cette dernière profondeur est la plus grande où l'on soit parvenu dans la zone froide sur un point situé entre les Féroe et les Shetland. Du reste les deux zones s'étendent parallèlement dans le milieu du canal des Féroe. Une assez faible distance, réduite parfois à 20 milles, les sépare; mais la transition de l'une à l'autre peut être encore plus rapide et pour ainsi dire instantanée lorsque le niveau du fond change brusquement. Il ne faut pas oublier en effet (ce doit être pour nous un fil conducteur)

que la moindre densité des eaux tièdes les amène toujours au-dessus, tandis que la masse des froides tend à descendre. C'est ainsi que, près du bord méridional du canal, la température du fond marquait 9°,2 c. (48°,7 F.) à 190 brasses, tandis que 6 milles plus loin, la profondeur s'étant accrue subitement jusqu'à 445 brasses, la température se trouvait réduite à — 1°,1 c. Dans le premier cas, le haut-fond constituait évidemment une digue infranchissable pour le courant froid, tandis que dans le second le sol sous-marin, en s'abaissant, lui fournissait un passage. La nature même du fond de la région froide est un indice de la provenance polaire de ses eaux; la vase à *globigérines* disparaît, et à sa place on observe un sable quartzeux d'origine volcanique dont les particules ont été amenées de l'île Jean-Mayen ou du Spitzberg.

En avançant vers le nord, on voit la couche tiède superficielle perdre graduellement de son épaisseur, pendant que la masse froide augmente de puissance aux dépens de la première; plus voisine de sa source, elle occupe un plus grand espace vertical. Dans la direction opposée au contraire, elle tend à se laisser recouvrir par la masse chaude venant de l'équateur. Les eaux froides versées dans le canal des Féroe se joignent à celles qui partent du Groënland et de la baie de Baffin; toutes affectent la même marche, gagnent le fond et s'y accumulent de telle façon, qu'à l'inverse de ce qui se produit au sein de l'atmosphère, le froid envahit les régions profondes de l'océan, comme il règne sur les hauteurs qui hérissent les surfaces continentales.

Les sondages du *Porcupine* dans la partie orientale de l'Atlantique du nord ont renversé l'opinion, souvent émise par les hydrographes, qu'au-dessous d'une certaine profondeur l'eau de la mer gardait une température invariable de 3°,8 c. (39° F.). Ce degré marque effectivement le point de la plus grande densité de l'eau; celle-ci, comme chacun sait, se dilate insensiblement à partir de ce point jusqu'à celui de la congélation, où elle diminue en densité, tandis qu'elle augmente en volume par un brusque mouvement de dilatation. Le calme absolu qui règne dans les profondeurs, la composition chimique de l'eau de mer, et mieux encore l'énorme pression des couches supérieures, expliquent suffisamment comment l'eau peut demeurer liquide à un degré inférieur à celui de la congélation. A la faveur de certaines circonstances, on a vu l'eau pure se refroidir jusqu'à — 5° c. sans se solidifier, et un froid de — 2° à — 3° c. est presque toujours nécessaire pour glacer l'eau de mer. Au fond de la mer, les particules froides s'accumulent parce que le poids les entraîne; nulle cause ne saurait diminuer ce froid de la région inférieure, une fois établi, puisque les molécules relativement chaudes se tiennent toujours au-dessus des autres, et que celles

qui s'attiédiraient parmi les froides iraient immédiatement rejoindre les premières. L'ensemble seul pourrait être réchauffé à la longue et de proche en proche; mais il faudrait pour cela que la source d'où provient la masse froide cessât d'être alimentée, ou ne le fût que d'une façon insuffisante. Or, loin d'en être ainsi, les influences équatoriale et polaire se balancent, si la dernière ne l'emporte pas.

D'un grand nombre de sondages exécutés par le *Porcupine* dans trente-sept stations différentes et sur des points très divers de l'Atlantique, depuis le 47e degré latitude jusqu'au 55e, comprenant un total de quatre-vingt-quatre observations, il résulte en effet que la température, à partir de la couche immédiatement inférieure à la surface, s'abaisse régulièrement sans cesser de décroître jusqu'aux profondeurs les plus grandes que l'on ait pu atteindre. Vers 500 brasses (900 mètres), le thermomètre marque une température à peu près uniforme de 8° c. (47° F.); à 750 brasses (1,350 mètres), il descend à 5° c. (42° F.); à 1,000 brasses (1,800 mètres), il arrive à 3°, 3 c. (38° F.); à 2,000 brasses enfin, la température du fond se trouve réduite à 2°, 2 c., c'est-à-dire qu'elle excède de très peu le point de congélation. D'autres sondages, entre autres ceux qui ont été récemment exécutés par le commandant Schimmo et le lieutenant Johnson dans le même Océan-Atlantique, révèlent des faits absolument semblables, et amènent en définitive à conclure que toute la partie profonde de cet océan est occupée par une masse à peu près glacée.

Cette masse est certainement entretenue par les courans polaires; mais, si l'on en considère la puissance et surtout l'immense extension en superficie, il est permis de se demander avec M. W. Carpenter si l'Océan-Arctique, fermé comme il est, sauf dans une direction, peut fournir à lui seul une quantité d'eau suffisante pour refroidir tout le fond de l'Atlantique. L'influence combinée des deux pôles paraît ici de la plus grande probabilité en ce qui touche notre hémisphère. Rien ne limite, nous l'avons dit, l'action des eaux antarctiques, qui s'avancent jusqu'à la ligne et dépassent même le tropique du Cancer. Cette action devient visible, si l'on tient compte des sondages de sir J. Ross, dans son expédition aux mers australes, et surtout des opérations du même genre exécutées dernièrement par le vaisseau de la marine britannique l'*Hydra* dans la mer des Indes, entre Aden et Bombay. La couche froide a été retrouvée au fond de cette mer, et elle accusait absolument la même température que dans le nord de l'Atlantiqne, 2°,5 c. (36°,5 F.), température supérieure de très peu à la glace fondante. Le continent asiatique opposant ici une barrière insurmontable aux courans arctiques, c'est à l'influence seule du pôle austral que l'existence de la couche froide doit être rapportée, et cette influence s'étend sans doute au-

delà des deux tropiques, jusque dans la partie boréale de notre hémisphère.

Il existe donc au sein des mers une vaste et double circulation dont l'activité ne se ralentit jamais. L'échange est perpétuel entre les pôles et l'équateur, et les courans grands et petits ne sont en réalité que les accidens du mouvement qui agite sans trêve le vaste océan. Ce n'est pas en vain, si l'on y regarde de près, ce n'est pas sans but déterminé que les flots succèdent aux flots. Partis du pôle, ils s'acheminent les uns après les autres, perdant la lumière de ces pâles régions, gagnant peu à peu le fond des abîmes. Ils s'y perdent enfin; ils vont à la nuit, comme nous à la mort. Pendant que les vagues tièdes, venues des régions aimées du soleil, suivies dans leur course par une foule d'êtres vivans, étincellent et bruissent en plein soleil, les ondes froides s'enfoncent, comme celles du Léthé, dans le pays des ombres; mais, semblables en tout à celles du Léthé, une fois ensevelies, elles pourront renaître un jour à la vie et à la lumière.

III.

Dans ce milieu obscur, froid, éternellement calme, des êtres demeurent confinés, puisque la vie s'est répandue jusque dans de telles profondeurs. Vainement la réalité de leur existence a été longtemps et obstinément niée : d'heureuses découvertes, dont les plus anciennes paraissent dues aux célèbres navigateurs anglais sir John et sir James Ross, ont renversé de nos jours l'opinion scientifique qui transformait en un vaste désert le sol sous-marin au-dessous de 400 à 500 mètres à partir de la superficie; mais on peut dire que les draguages du *Lightning* et du *Porcupine*, en confirmant ces premières observations, ont amené des résultats qui nous initient aux plus intimes secrets de la vie océanique. Précisons d'abord à cet égard certaines généralités.

La distribution des êtres marins comme la distribution des animaux et des plantes terrestres en zones successives de la base au sommet des montagnes paraît frappante au premier abord. Les espèces s'arrêtent à divers niveaux à mesure qu'elles rencontrent la limite que le froid oppose à chacune d'elles : les plus capables de lui résister s'élèvent plus que les autres, les dernières finissent par disparaître vers 6,000 mètres dans les régions les plus favorisées. Au sein de la mer, des zones biologiques se succèdent aussi dans un ordre régulier et constant, mais, on peut le dire, en sens inverse, puisque la profondeur joue le rôle de l'altitude, et, comme celle-ci, amène le froid. Les êtres marins qui persistent au-des-

sous d'un niveau déterminé peuvent être justement comparés aux espèces qui remontent jusqu'au voisinage des neiges permanentes; mais dans ce rapprochement il faut aussi tenir compte de différences qui sont trop marquées pour n'en pas altérer l'exactitude. Si le froid des hautes cimes arrête à la fin les animaux et les plantes, le froid du fond des mers est toujours assez modéré pour ne constituer qu'un obstacle relatif; les effets de la pression et de la rareté des gaz qui servent à la respiration n'ont rien d'insurmontable pour les animaux inférieurs, tandis que le défaut absolu de lumière affecte seulement l'un des deux règnes. De là des conséquences qui altèrent la vérité du parallèle qu'il serait si naturel d'établir entre les zones alpines et celles de la mer.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'on quitte la plage pour s'enfoncer peu à peu dans l'océan, on observe effectivement plusieurs zones caractérisées chacune par des êtres spéciaux. Immédiatement après la zone littorale, que la marée occupe et délaisse tour à tour, vient celle des *plantes marines*, que peuplent également des algues, des poissons, des crustacés, des mollusques. La zone suivante, celle des *corallines*, aussi riche en animaux, comprend déjà moins de plantes; elle descend jusqu'à 50 mètres. Au-dessous d'elle s'étend jusqu'à 200 mètres une quatrième zone, celle des *coraux des mers profondes*.

Déjà rares à 50 mètres, les algues se montrent encore exceptionnellement au-dessous de ce niveau. Une algue richement colorée en vert (*Udotea vitifolia*) a été retirée aux Canaries d'un fond de 75 mètres par M. Bory de Saint-Vincent, et d'autres espèces plus ou moins brillantes ont été recueillies par MM. Péron et Maugé à 170 mètres. Le varec turbiné (*Sargassum turbinatum*) existerait même, d'après M. Bory, jusqu'à 225 mètres; il est difficile que des algues puissent se maintenir au-dessous de cette limite. Ces plantes, sous le rapport de la couleur dont elles sont revêtues, se partagent en trois groupes : celles qui sont rouges, teintées de rose ou violacées, vivent dans des eaux transparentes, à portée de la lumière, — les vertes flottent encore plus près de la surface, — les brunes, les olivâtres et les noires s'enfoncent davantage au sein de l'abîme; mais aucune algue, selon le témoignage de M. Wallich, ne s'avance au-delà de 300 à 350 mètres. Les seules *diatomées*, qui sont à peine des végétaux, accumulent jusqu'à 700, peut-être jusqu'à 900 mètres, leurs enveloppes siliceuses; mais nous touchons par elles aux *protophytes*, c'est-à-dire à des organismes ambigus dont la véritable nature ne sera peut-être jamais fixée, tant leur structure simple les rapproche des derniers termes de la série animale. D'ailleurs il est même douteux que les diatomées puissent vivre à de

telles profondeurs, où leurs dépouilles seulement se trouvent peut-être entraînées. C'est entre 300 et 400 mètres, surtout aux abords des estuaires et sous l'influence de certains courans, qu'elles se multiplient de façon à composer à elles seules des bancs entiers. Il convient d'ajouter ici une remarque due à MM. Ed. Forbes et Loven et confirmée par M. Wallich ; elle est relative à l'extension en profondeur des êtres organisés, plus grande dans les mers reculées vers le nord que dans celles du midi. Non-seulement les zones successives à partir du rivage se prolongent beaucoup plus loin au sein des eaux sur les plages du Labrador et du Groënland, mais le développement de la vie ne s'y manifeste qu'à un niveau bien inférieur à celui où il atteint son maximum dans les régions plus méridionales. Les algues en particulier ne se multiplient qu'à la profondeur où elles commencent à diminuer sous d'autres latitudes. On peut fournir une explication satisfaisante de ce phénomène : en effet, s'il est vrai que beaucoup d'êtres marins paraissent indifférens à l'abaissement de la température, ou fréquentent de préférence les eaux froides, presque tous cependant périssent au contact immédiat de la glace. Or la couche superficielle des mers polaires est tellement modifiée par les eaux douces, qui s'y déversent en abondance, surtout le long des fiords et des estuaires, dans les baies et les passes où se pressent les glaces flottantes, qu'elles accusent un degré de salure très faible, ou même nul. Les eaux douces, à cause de leur moindre densité relative, tendent à se maintenir à la surface ou ne se mélangent qu'imparfaitement avec la couche des eaux salées inférieures. Dès lors on conçoit très bien que les divers organismes désertent une zone non-seulement dépourvue des principes chimiques qui constituent l'eau de mer ordinaire, mais qui par cela même est sujette à se congeler plus rapidement, — double inconvénient que ces êtres évitent en se tenant à un niveau plus bas. L'admirable limpidité des eaux polaires, souvent remarquée des voyageurs, permet à la lumière affaiblie de ces régions de faire encore sentir son influence entre 27 et 182 mètres aux puissantes laminaires qui revêtent les fonds de véritables forêts sous-marines.

Quelle que soit la limite exacte où il s'arrête, le règne végétal cesse bien avant l'autre. On rencontre encore certains poissons à 900 et jusqu'à 1,100 mètres. Ces animaux sont sans contredit les plus élevés en organisation de tous les êtres sous-marins, puisque les phoques et les cétacés sont obligés de venir respirer à la surface; ce sont eux par conséquent que les effets de la pression devraient affecter davantage. M. d'Archiac affirme effectivement, d'après des expériences récentes, l'impossibilité où seraient les poissons de supporter sans périr une pression égale à celle qui existe à 3,620 mètres

de profondeur; mais, s'il est à peu près certain que les poissons disparaissent bien avant cette limite extrême, les mollusques, les radiaires, les éponges et une foule d'organismes inférieurs persistent même au-dessous sans éprouver aucune gêne. La pression énorme supportée par ces animaux, et qui équivaut à plus de 400 atmosphères par pouce carré pour une profondeur inférieure à 4,000 mètres, reste malgré tout un grand sujet d'étonnement, puisque l'homme résiste à peine, sous la cloche à plongeur, à un accroissement de pression de 2 ou 3 atmosphères; il faut se souvenir toutefois qu'il n'en est pas des organismes inférieurs comme des vertébrés terrestres, de l'homme en particulier. Leur corps ne renferme pas des gaz et des liquides de densité inégale. Un liquide homogène les imbibe, leur porte l'air dissous, et établit un parfait équilibre entre le fluide ambiant et le fluide circulant. On conçoit par là l'innocuité d'une pression énorme relativement à nos organes, construits pour la vie aérienne, mais sans inconvénient pour des êtres appropriés au milieu aquatique dans lequel ils demeurent plongés. La vive coloration de beaucoup de ces êtres constitue une autre sorte d'énigme qui excitait ici même, il y a quelques mois, la surprise d'un savant naturaliste (1).

Les êtres les plus curieux des eaux profondes, parce qu'ils semblent y avoir été oubliés et comme perdus, sont ceux qui se rattachent directement à des types dont on ne soupçonnait pas même l'existence, parce qu'ils passaient pour éteints. Retirés au fond des solitudes sous-marines, ces types, grâce à un isolement relatif, ont pu survivre à tous les événemens. Il en est ainsi de la famille des *crinoïdes* ou *encrines*, qui constituent un des types les plus singulièrs de tout le règne animal. Tout ce que l'imagination peut rêver de plus gracieux et de plus paradoxal par l'association des deux règnes se trouve ici réalisé comme à plaisir : une tige longue, mince, flexible, articulée, attachée au sol par une base fixe, mais susceptible de balancement et surmontée d'une couronne de rameaux contractiles, disposés en étoile autour d'une cavité qui contient la bouche et les viscères, telle est la plante animée et fleurie que l'on a comparée à un lis vivant (2), et qui peuplait de ses colonies innombrables le fond des mers primitives. Les crinoïdes, expression transitoire d'un monde encore voisin de son berceau, ont disparu peu à peu devant des types plus jeunes et plus parfaits, dont aucun cependant ne les surpasse en élégance. Aux derniers représentans de ce groupe, aujourd'hui très rares et dispersés çà

(1) Voyez *la Vie dans les profondeurs de la mer*, par M. Émile Blanchard, dans la *Revue* du 15 janvier.

(2) Κρινὸν.

et là de la mer des Antilles à l'Océan-Pacifique et jusque le long des côtes de Norvége, les draguages du *Porcupine* ont ajouté une nouvelle espèce qui se rattache à la tribu jurassique des *apiocriniens*, et séjourne au-dessous de 2,400 brasses (4,320 mètres). Les fonds bas et froids se sont encore trouvés habités par un spongiaire dont l'axe, ferme à l'intérieur, mou et coloré en vert pâle à l'extérieur, se divise dans le haut en plusieurs branches comme un arbuste. Il est singulier qu'une espèce à peu près semblable ait été découverte par M. le comte Pourtalès dans le golfe du Mexique, et fournisse une nouvelle preuve de la diffusion des êtres au fond de l'océan, où les conditions tendent partout à s'égaliser.

Mais comment s'arrêter à considérer un à un les habitans, si divers, si mêlés, si singulièrement associés, qui couvrent les régions sous-marines? Les pages succéderaient aux pages, les questions surgiraient à l'envi, tant le passé et le présent se coudoient au sein de ces populations, que tantôt des courans, tantôt des conditions de milieu, ou des natures de fonds variées comme leurs aptitudes, ou bien encore des révolutions dont le secret est à jamais perdu, ont entraînées sur les points où on les observe. Plus tard, l'homme, avec son ardente curiosité, qui sait à l'aiguillon qui la presse ajouter encore la patience des générations et l'emploi d'une méthode sûre, débrouillera ces populations confuses, saisira leur caractère, et, déchiffrant leur histoire, remontera par elle à des événemens dont l'antiquité est incalculable. La liaison intime des phénomènes actuels et des phénomènes anciens éclate à chaque exploration nouvelle. C'est l'espoir de percer les voiles du temps passé qui a constamment soutenu les efforts des Agassiz, des Pourtalès, des Carpenter, dirigé leurs sondages à travers le *gulf-stream* et l'Atlantique, et ce qu'on n'avait fait qu'entrevoir jusqu'ici s'est trouvé subitement éclairé.

L'océan par le fait est un livre au moyen duquel la plupart des questions géologiques peuvent être commentées avec fruit. Les terrains et les couches que nous étudions avec tant de labeur se sont formés au fond des mers d'autrefois, souvent sous de hauts niveaux, et par conséquent ce n'est pas uniquement par l'observation des zones côtières, ni même des petits bassins, que l'on apprendra comment ont vécu les êtres dont les dépouilles nous ont été transmises. C'est à ce point de vue surtout que doit être appréciée l'importance des *foraminifères* ou *rhizopodes*, qui sont les êtres les plus nombreux des régions inférieures, sauf sur les points où la température s'abaisse jusqu'à se rapprocher du point de congélation, et qui y foisonnent de manière à composer à eux seuls une sorte de boue vivante. On a souvent décrit ces petits êtres,

rangés parmi les *protozoaires*, c'est-à-dire à l'extrême base de l'animalité. Il suffira de rappeler ici qu'ils ne possèdent ni ouverture extérieure, ni aucun viscère, qu'ils sont formés d'une masse homogène ayant la consistance d'une gelée semi-fluide et que l'on nomme *sarcode*. Leur corps, réduit aux élémens les plus simples, ne possède d'autre organe que des prolongemens ciliaires ou *pseudopodes*, qui servent à entretenir le mouvement et la vie. Ces filamens, transparens comme du verre, passent par les ouvertures dont est criblé le tégument calcaire ou siliceux que ces animaux sécrètent, soit à la façon des coquilles de mollusques, soit par l'agglutination des particules sableuses au moyen d'une humeur visqueuse. La diversité, l'abondance, la petitesse de ces animaux, sont extrêmes, et leurs dépouilles s'accumulent partout au fond des mers. Leur polymorphie est si grande qu'il est impossible chez eux d'arrêter les limites des genres et des espèces, si toutefois il en existe; il semblerait que dans ce groupe les caractères, devenus plus mobiles, perdent leur importance relative et opèrent des transitions tellement multiples qu'elles échappent à l'analyse. Le rôle des foraminifères, si saillant dans l'ordre actuel, où leurs dépouilles existent par myriades dans le sable des mers, a été plus considérable encore dans le passé du globe. Des formations entières, comme celles du *coral-rag*, du grès vert et surtout de la craie, dont la blancheur tranche de si loin au flanc déchiré des buttes de la Champagne, sont dues aux accumulations de ces animaux. Presque toujours invisibles à l'œil nu, les coquilles des foraminifères sont d'une finesse et d'une transparence excessives. Les plus petites échappent à la destruction par leur faible dimension; placées sur le porte-objet du microscope, elles étalent leurs formes élégantes, indéfiniment variées, et les ciselures de leur surface. Quelquefois le même type se répète à satiété, de façon que la vase entière ne soit qu'un assemblage d'individus pareils amoncelés sans terme. D'autres coquilles, relativement plus grandes, mesurent 2 à 3 millimètres de longueur; les géans du groupe excèdent parfois un diamètre de 2 à 4 centimètres; la plupart sont fossiles, comme les *goniolines* et les *nummulites*. Celles-ci sont tellement répandues qu'elles ont donné leur nom à une formation dont la puissance est énorme, puisque à partir des Pyrénées et des Alpes on la suit jusqu'en Orient et en Égypte, pour la retrouver plus loin dans le fond de l'Asie, en Chine et sur les contre-forts de l'Himalaya. Les trois principales pyramides ont été taillées dans une roche pétrie de nummulites. A l'époque où ces foraminifères se sont ainsi multipliés dans une proportion infinie, un océan s'étendait sur la plus grande partie de l'ancien continent et leur ouvrait son large sein; c'était

l'océan *éocène*, et avant l'océan *éocène* celui de la *craie* avait occupé à peu près les mêmes régions : il avait aussi renfermé des populations innombrables de foraminifères, mais d'un aspect et dans des conditions bien différentes, puisque les roches nummulitiques affectent des teintes variées et surtout le gris jaunâtre, tandis que les vases à foraminifères qui ont donné lieu à la craie étaient d'un blanc laiteux dont rien n'altère la pureté. Avant d'avoir eu la pensée de soumettre la craie à l'examen microscopique, on se perdait en conjectures touchant l'origine et la vraie nature de cette substance à la fois pulvérulente et onctueuse au toucher, susceptible pourtant d'acquérir une certaine cohésion, parfois d'être taillée et polie; comment les débris triturés des coraux et des mollusques seulement avaient-ils pu subir l'action des vagues en mouvement, être réduits à l'état de résidus impalpables et devenir une bouillie homogène sans qu'aucun élément étranger fût venu s'y mêler? Ces singularités et bien d'autres sont tombées dès que l'étude des foraminifères actuels, inaugurée par M. Alcide d'Orbigny, eût conduit à les retrouver dans les anciens dépôts. Dès lors plus d'étonnement à concevoir sur le mode de formation de la craie, engendrée autrefois sous des eaux calmes et profondes et due au développement d'une multitude de foraminifères, surtout de *globigérines*. Ce dernier genre, dont la coquille est formée, ainsi que l'annonce le mot lui-même, de plusieurs loges sphériques, vit encore dans les mers actuelles; mais on était loin de supposer, avant les dernières découvertes, que l'on retrouverait de nos jours la craie elle-même en voie de dépôt, et accompagnée des mêmes formes animales qui la caractérisaient autrefois.

Les boues à globigérines qui occupent une grande partie du fond de l'Atlantique, et paraissent en relation avec le *gulf-stream*, ne diffèrent en rien de la craie. C'est la même nature de sédiment et aussi la même apparence, celle d'une bouillie laiteuse, comparée par M. W. King à de la laitance de poisson. Ces boues ont été retirées en grande abondance, en même temps que des mollusques, des échinides et des radiaires très ressemblans aux espèces fossiles de la craie, d'une profondeur de 767 brasses. La liaison paraît tellement évidente à M. W. Carpenter, qu'il n'hésite pas à reconnaître dans les espèces des boues à globigérines la descendance directe de celles de la craie. Selon lui, à l'émersion des anciens dépôts crétacés européens aurait sans doute correspondu l'affaissement d'une partie de l'Atlantique, et les mêmes animaux n'auraient eu qu'à se réfugier dans le nouveau bassin pour y continuer leur existence et y demeurer associés à peu près dans les mêmes proportions. Aux yeux des géologues, et ce sont maintenant les plus nombreux, pour

qui la continuité des phénomènes de la vie est une vérité incontestable, pour tous ceux en un mot qui repoussent et les destructions en masse et les rénovations subites et générales, les conclusions de M. W. Carpenter paraîtront ne pas manquer de vraisemblance, bien qu'il y ait selon nous quelque chose de trop absolu dans la manière dont l'auteur les a énoncées. Les *polycistinés* ou *radiolés*, sortes de foraminifères à test siliceux, ne jouent pas un moindre rôle que les foraminifères proprement dits. Leur coquille présente des prolongemens épineux qui leur donnent un aspect singulier; leur petitesse est extrême; ils constituent des bancs entiers dans les mers froides des deux hémisphères, et se retrouvent jusque dans la Méditerranée. Les *diatomées*, végétaux microscopiques unicellulaires, pourvus d'un tégument siliceux, rigide, à deux valves plates et exactement conniventes, peuplent aussi le sol sous-marin de leurs dépouilles. On a retiré des diatomées de grandes profondeurs dans les parages du Kamtschatka; elles foisonnent dans les mers australes, sur le parcours du *gulf-stream* et dans la Baltique. L'inaltérabilité de leur tégument assure partout leur conservation. On a vu cependant que les diatomées ne s'enfonçaient pas au-dessous d'un certain niveau; plus bas, leurs dépouilles peuvent être entraînées, sans que pour cela on doive conclure que ces organismes aient vécu sur place. Les sondages du *Porcupine* ont constaté l'absence ou du moins l'extrême rareté des diatomées au milieu des boues à globigérines. M. Wallich a prétendu que les diatomées qui persistaient au-delà de 900 mètres de profondeur affectaient une structure moléculaire différente de celle des individus soumis à l'influence de la lumière; s'il en était ainsi, ces végétaux, les plus inférieurs de tous, chez qui l'on remarque même des mouvemens, cesseraient d'agir à la façon des plantes, et participaient de la nature animale. C'est là une opinion singulière qui n'a pas été assez nettement formulée pour qu'on l'adopte sans nouvel examen; mais, dans tous les cas, elle n'est pas en désaccord avec la rareté croissante et l'existence de plus en plus difficile des végétaux, même les plus imparfaits, lorsque l'on pénètre dans les grandes profondeurs. Il est certain que les animaux persistent seuls dans les basses régions; cependant, comme les deux règnes, partout ailleurs en contact, remplissent des fonctions inverses et se suppléent par un échange incessant des élémens de nutrition et de respiration, il est naturel de rechercher avec M. W. Carpenter comment se comportent à ces deux points de vue les animaux des mers profondes entièrement livrés à eux-mêmes.

Le rôle des végétaux, dans l'économie générale du monde organique, consiste d'une part à élaborer la matière brute, puisée direc-

tement dans l'eau absorbée par eux, d'autre part à décomposer l'acide carbonique pour en fixer le carbone et en rejeter l'oxygène. Cette dernière opération n'a lieu que sous l'influence de la lumière; elle s'arrête quand celle-ci est absente, elle se ralentit à mesure que celle-ci s'affaiblit; elle est de plus nécessaire pour produire la *chlorophylle*, c'est-à-dire la matière généralement verte, plus rarement rouge, qui colore les plantes. La cellulose et le glycose, les matières sucrées et amylacées, huileuses, résineuses, gommeuses et albuminoïdes, les parties succulentes des végétaux, les tissus, sécrétions et tégumens de toute sorte, sont le résultat des opérations que nous venons d'indiquer, et ces substances constituent une nourriture toute préparée (1), destinée à l'alimentation de l'autre règne. Les animaux en effet ne puisent pas dans le régime inorganique les substances dont ils se nourrissent; leurs alimens sont empruntés soit au règne végétal, soit à leur propre règne. Les végétaux ne se mangent pas, les animaux au contraire se dévorent entre eux lorsque leur régime n'est pas exclusivement végétal. Dans les deux cas, la vie animale ne s'entretient qu'aux dépens mêmes de la vie, loi fatale et universelle, bien qu'elle demeure incompréhensible.

Les animaux respirent comme les plantes, mais, au lieu de fixer le carbone, ils le brûlent en s'emparant de l'oxygène de l'air, et ils exhalent l'acide carbonique et l'azote. L'opération est donc inverse de celle qu'accomplissent les végétaux, et ceux-ci fournissent aux animaux non-seulement des élémens nutritifs, mais encore de l'oxygène. Cette harmonieuse combinaison cesse au fond de la mer; sans plantes, plus de phytophages; l'alimentation devient forcément animale. Bien que la plupart des êtres des basses régions soient dans l'impossibilité de poursuivre une proie vivante, la multitude des protozoaires procure aux grandes espèces un aliment assuré. Le flot marin fourmille tellement d'organismes inférieurs qu'en baignant les animaux d'un rang un peu plus élevé, il leur dispense une nourriture abondante, puisée à une source vraiment intarissable.

La question se réduit en définitive à savoir comment se nourrit le *protozoaire* dès qu'il paraît établi que les végétaux d'un degré correspondant ou *protophytes* n'habitent pas près de lui. On s'est demandé d'abord s'il ne pouvait se faire que le protozoaire eût la propriété d'élaborer directement la matière brute pour la transformer en albumine, de même qu'il exsude le calcaire et la silice dont

(1) Ce sont des composés, les uns *ternaires* ou à trois élémens (carbone, oxygène, hydrogène), les autres *quaternaires*, ou plus compliqués encore, l'azote se joignant aux premiers élémens, soit seul, soit accompagné de soufre et de phosphore. Ils diffèrent beaucoup plus par les propriétés physiques que par la proportion atomique de leurs élémens, qui varie assez peu chez les composés d'une même classe.

il forme sa coquille; mais on peut répondre avec M. W. Carpenter que le calcaire et la silice existent à l'état de dissolution dans l'eau qui pénètre le protozoaire, et que celui-ci ne fait que retenir ces substances et les déposer au dehors, tandis que, pour produire de toutes pièces une substance albumineuse ou simplement protoplasmique, il faut nécessairement une décomposition chimique suivie d'une recomposition d'une nature spéciale, et jusqu'ici aucun fait n'autorise à croire que cette opération soit possible en dehors de l'influence de la lumière, c'est-à-dire autrement qu'à la façon des végétaux. Si donc il était concevable, ce qui n'est pas démontré, que les protozoaires les plus imparfaits fussent parfois susceptibles d'élaborer directement des composés organiques, ils deviendraient par cela même de véritables végétaux, et dès lors se trouveraient soumis aux lois qui gouvernent cette partie du domaine de la vie. Ici heureusement les recherches de l'expédition anglaise laissent entrevoir une solution qui dissipe presque entièrement les obscurités de la question. Déjà M. Wallich, et plus tard le professeur Wyville Thompson, s'étaient attachés à démontrer qu'au sein de la mer il n'y avait, à proprement parler, ni putréfaction, ni destruction immédiate des corps abandonnés par la vie. Imbibés par l'eau, qui fait partout équilibre, leur désagrégation s'opère d'une façon insensible. Chez eux, point de fermens propres à dissoudre la trame élémentaire; l'eau pénètre et remplit les moindres interstices : c'est elle qui reçoit et qui garde la matière organique, délayée et diffluente, mais encore atomiquement combinée, susceptible par conséquent de nourrir les êtres vivans chez qui elle est introduite. Une dilution de ce genre se trouve en voie de formation perpétuelle au sein de la mer; elle résulte du résidu flottant de tous les organismes aquatiques, de ceux que charrient les fleuves et particulièrement de ceux de la zone littorale, si richement peuplée dans un espace continu dont la largeur est évaluée à plus d'un mille. L'analyse des eaux de l'Atlantique, puisées à des hauteurs différentes, a permis d'y constater la présence d'une proportion sensible de matière organique fortement azotée jusqu'au-delà de 1,300 mètres. C'est sans doute à l'aide de cette dilution que se nourrissent les protozoaires. Ces animaux, sans ouverture buccale ni cavité intérieure régulière, retiennent par imbibition les principes tout formés contenus dans l'eau qui les baigne, de même qu'ils sécrètent au dehors le test calcaire ou siliceux de leur coquille.

Il ne suffit pas aux animaux sous-marins de pouvoir se nourrir, il leur faut encore respirer, et l'on comprend difficilement au premier abord d'où peut leur arriver l'oxygène dont ils ne sauraient se passer. Il est vrai que la respiration des animaux inférieurs est peu

active, une faible proportion d'oxygène leur suffit; mais d'autre part l'acide carbonique constamment exhalé par eux devrait à la longue, en s'accumulant, leur rendre l'entretien de la vie impossible. Les sondages du *Porcupine* et l'analyse des gaz que renferment les eaux de l'Atlantique ont effectivement démontré que la proportion de l'oxygène était d'autant moindre que l'on descendait plus bas dans la mer; la quantité d'azote diminue également, tandis que celle de l'acide carbonique augmente de plus en plus. La proportion de ce dernier gaz, inférieure à la surface à celle de l'oxygène, la dépasse dans la zone intermédiaire, et à 800 ou 900 brasses le changement est tel, que la quantité d'acide carbonique égale presque la somme de l'oxygène et de l'azote réunis. L'oxygène ne compte plus alors que pour moins d'un cinquième dans l'ensemble (1). L'acide carbonique, ainsi qu'on pouvait le présumer, abonde toujours plus dans l'eau des fonds, surtout de ceux où la vie se trouve richement représentée, que dans les zones purement aquatiques, fussent-elles situées plus profondément. Il est certain que l'acide carbonique, à force d'être exhalé, étoufferait la vie sous-marine, si, par un double mouvement, ce gaz ne remontait peu à peu à la surface, tandis que les courans et l'impulsion générale des flots, dont nous avons tracé la marche, amènent sans cesse des eaux saturées d'oxygène qui renouvellent la précieuse provision. C'est donc en définitive à l'agitation des eaux superficielles qu'est due l'introduction incessante de l'oxygène au fond de la mer. Les vagues, en se soulevant et faisant bouillonner leurs flots, contribuent puissamment à l'aération des eaux, et ces eaux, en suivant l'impulsion qui les entraîne vers les profondeurs, vont ensuite vivifier les êtres qui y restent plongés.

Telle est la solution plausible et le dernier mot d'un état de choses dont l'existence ne se comprend qu'à peine au premier abord. L'air et la nourriture se trouvent par le fait libéralement dispensés à des populations que leur extrême éloignement avait jusqu'ici soustraites à notre attention. Les animaux que nous venons de signaler n'offrent pourtant rien d'étrange, de tout à fait spécial dans leur structure, ni dans leur forme. La plupart diffèrent peu de ceux-là mêmes qui fréquentent nos côtes; d'autres, il est vrai, sont des types d'une époque antérieure disparus ou devenus très rares partout ailleurs, et qui semblent avoir cherché un refuge au fond des mers. Tous ces êtres, si singulièrement associés, les uns venus de l'extrême nord, les autres remontés du midi, ou

(1) La proportion sur 100 parties est la suivante : oxygène, 17,2; — azote, 34,5; — acide carbonique, 48,3.

se rattachant au passé le plus reculé, aucune loi générale bien précise n'a dirigé leur marche ni présidé à leur distribution; nulle finalité déterminée ne les gouverne. Dans des temps très divers et à travers bien des événemens, ils ont rencontré des conditions d'existence supportables, et s'y sont adaptés. Malgré l'absence de la lumière, malgré la pression, malgré la distance où ils se trouvent de l'atmosphère, ils pouvaient vivre, et ils ont vécu. Cette vie si bornée et si sombre est d'ailleurs celle de tous les animaux inférieurs. Chez eux, l'instinct est tellement court qu'il se confond avec l'irritabilité, et se limite aux seuls actes indispensables. L'équilibre de l'ensemble, dans ces sortes de catégories, se maintient par la mise en jeu des seules forces nécessairement inhérentes à tout ce qui est organisé, sans que les individualités y concourent par aucune volition personnelle de nature à distinguer chacune d'elles en particulier. Dans les profondeurs, aucun être n'est conscient de ce qui se passe près de lui; parqués dans un monde clos, tous se dévorent sans même parvenir à se connaître ou à s'apercevoir. C'est là pourtant un des plus vastes domaines que la vie ait su conquérir; elle y a poussé de fortes racines : aucune perturbation, à moins d'être totale, ne saurait l'en chasser. Les siècles passent, les périodes se succèdent et renouvellent la surface; mais le fond des mers persiste dans son isolement. Tout au plus reçoit-il par intervalles de nouveaux colons ou des voyageurs égarés. L'abîme ne cesse jamais d'étendre sur lui son impénétrable linceul, sous lequel toute lueur s'éteint, tout bruit s'amortit : l'existence à ce prix n'est plus, il faut le dire, qu'un secret perdu dans le silence et dans la nuit.

GASTON DE SAPORTA.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE LONDRES

Une grande exposition internationale a été inaugurée à Londres le 1er mai 1871. Tandis que l'Europe, attentive au bruit du canon, suivait d'un œil inquiet la marche des opérations militaires, un appel fait aux producteurs de tous les pays du monde conviait l'armée du travail à une lutte moins bruyante, mais plus décisive peut-être pour l'avenir des nations. Dans ces combats pacifiques de l'art et de l'industrie, ce n'est plus la discipline qui assure le succès, c'est l'initiative individuelle; ce n'est plus la force matérielle des peuples qui est en jeu, c'est leur force productrice, et les promesses que donne la victoire ne reposent plus sur les chances éphémères d'un traité : elles ont pour gage la source vivifiante de toute richesse, l'intelligence dans le travail.

Les événemens qui viennent de s'accomplir en Europe ont tellement absorbé l'activité publique, ils ont apporté dans les fortunes privées une telle perturbation, qu'on avait pu croire un moment à l'abstention des nations belligérantes, ce qui aurait ôté à l'exposition toute sa signification internationale. On devait craindre surtout que la France, préoccupée de ses récens désastres et tout entière aux difficultés de sa réorganisation intérieure, ne fût pas en mesure d'être représentée. Elle l'a été pourtant malgré quelques retards, et le triomphe éclatant dont nous avons été témoins peut être regardé comme un des faits les plus imprévus de cette époque si féconde en événemens extraordinaires. Il faut dire que, si la situation politique rendait notre position très défavorable vis-à-vis des autres nations, cet inconvénient était racheté par la nature toute spéciale de l'exposition, où la grande fabrication n'a pas été appelée, et qui

est entièrement consacrée aux produits du goût et de l'imagination, pour lesquels la France a depuis longtemps une suprématie incontestée.

On s'abuserait beaucoup, si on pensait trouver à Londres l'équivalent de notre grande exposition de 1867; d'ailleurs le système adopté par les Anglais est tout à fait différent de celui qui a prévalu chez nous : il n'en est pas moins intéressant à étudier, puisque les modifications qu'ils ont apportées au nôtre étaient, suivant eux, dictées par l'expérience du passé. A Paris, les produits de tous les genres ont été appelés à figurer ensemble pendant un laps de temps déterminé dans des constructions provisoires dont il ne reste plus de trace aujourd'hui. Le vaste édifice élevé à Londres sur les plans du colonel Scott présente au contraire un caractère définitif, il est destiné à recevoir en permanence une exposition internationale; mais ce n'est pas comme la nôtre une exposition universelle, et, si toutes les nations sont appelées à y prendre part à la fois, les différentes catégories de produits n'y pourront être admises que l'une après l'autre. Pendant le temps qui s'écoule chez nous entre deux expositions universelles, l'Angleterre aura vu passer successivement et à tour de rôle toutes les formes du travail humain.

Les beaux-arts ont été appelés les premiers, ainsi que les industries qui s'y rattachent directement, et, comme ils suffisaient à remplir presque toute la place, la poterie et les tissus de laine forment à eux seuls la part de l'industrie proprement dite. L'exposition des poteries est elle-même divisée en deux parties, et la plus importante est celle qui se rattache aux beaux-arts par l'aspect décoratif. Une longue galerie de machines en mouvement montre les divers systèmes adoptés pour la fabrication des tissus de laine, et le jardin qui l'accompagne renferme les animaux qui produisent les matières premières. On voit là des lamas, des chèvres du Thibet et de la vallée de Cachemire, des moutons mérinos prêtés par la Société zoologique de Londres; mais, si intéressante que soit cette section pour les hommes spéciaux, elle ne forme qu'un accessoire dans l'exposition, où les beaux-arts trônent en souverains. Ainsi constituée, l'exposition va durer jusqu'à l'hiver, et au printemps prochain elle fera sa réouverture avec des produits différens.

Avant d'entrer dans l'examen des salles, nous devons signaler une innovation due à l'initiative du commissaire français, M. Du Sommerard, parce qu'elle nous semble d'une grande importance pour l'intérêt de nos producteurs. La commission française, trouvant que la disposition adoptée pour le classement des ouvrages serait défavorable à nos exposans, a demandé et obtenu dans le local de l'exposition la concession d'un terrain sur lequel la France a fait con-

struire à ses frais une annexe qui fait partie du bâtiment principal, et qui est destinée comme lui à une exposition permanente. Cette annexe comprend plusieurs galeries importantes, où nos exposans se trouvent chez eux, classent leurs produits eux-mêmes, et ne relèvent que de la commission française.

L'ensemble des bâtimens forme un vaste parallélogramme, dont les portiques entourent les jardins de la *Société royale d'horticulture*, situés tout près du parc de Kensington. La galerie qui se trouve en entrant à gauche est tout entière occupée par les ouvrages anglais; celle de l'autre côté est consacrée aux produits des nations étrangères, et se trouve reliée à l'annexe française, qui est placée tout à fait à droite. L'Angleterre étant ici chez elle, il convient de commencer par une visite à sa galerie notre promenade à travers l'exposition.

I.

L'école anglaise est complétement isolée en Europe, et ne procède que d'elle-même. Holbein et Van Dick, malgré leur séjour prolongé en Angleterre, n'ont formé dans ce pays aucun artiste capable de perpétuer leurs doctrines, et Hogarth est considéré à juste titre comme le père de la peinture anglaise. C'est du moins le premier qui soit véritablement anglais par la tournure de son esprit et de son talent. Reynolds, Gainsborough, Lawrence, David Vilkie, Turner, Constable, ont montré après lui une autre face du génie national; mais hors de l'Angleterre ces artistes ne sont guère connus que de nom, et leurs œuvres, comme celles des peintres qui sont aujourd'hui en réputation, semblent incrustées dans le pays. Les Anglais sont le peuple qui achète le plus de tableaux des anciennes écoles ; mais parmi les maîtres contemporains ils semblent n'apprécier absolument que leurs artistes nationaux, qui écoulent leurs produits dans la mère-patrie, et gardent leur manière de voir avec un soin jaloux, dédaignant d'échanger leurs idées contre celles qui ont cours sur le continent. Il en résulte que l'étranger qui débarque en Angleterre éprouve toujours un certain étonnement en se trouvant en face des tableaux anglais.

La peinture monumentale n'existe pas en Angleterre. Le culte protestant n'admettant pas la peinture dans les églises, les tendances vers le grand style religieux sont incapables d'y prendre un développement quelconque. Ajoutez à cela que le puritanisme anglican s'accommoderait assez mal de sujets empruntés à la mythologie, et que les traditions classiques, en art comme en littérature, n'ont jamais réussi à s'acclimater dans un pays aussi jaloux de sa per-

sonnalité en toute chose. La peinture de genre est le véritable domaine de l'art anglais : au fond de tout tableau, vous trouvez une anecdote, une scène susceptible d'être racontée, et c'est la grande préoccupation du peintre anglais, qui sacrifie volontiers les qualités purement pittoresques à l'esprit de la narration, au piquant de l'idée qu'il s'efforce de traduire par son pinceau.

Cette tendance, qui donne à l'art un but spécial et autre que lui-même, existe dans la peinture anglaise depuis Hogarth, le représentant le plus décidé des doctrines que nous signalons, et qu'il a fait prévaloir dans son pays. Avant de faire des tableaux, Hogarth avait été graveur sur métaux, et son goût pour le dessin se manifestait dès son enfance, comme chez tous les artistes doués d'une véritable vocation. Un jour, étant apprenti, il fut témoin dans un cabaret d'une rixe entre deux ivrognes : les combattans ruisselaient de sang, et rien ne pouvait arrêter leur fureur. L'enfant était trop petit pour oser intervenir, et pleurer n'eût servi de rien. Il prit un crayon, et dessina la scène qu'il avait vue; puis, content de ce qu'il avait fait, il alla montrer son ouvrage à ses camarades, disant avec une conviction entraînante que, si on pouvait afficher son dessin dans tous les cabarets du monde, personne ne voudrait plus se laisser aller à l'ivrognerie. Depuis, on l'entendait sans cesse répéter : *Je serai utile, je serai utile.* Sa vocation était décidée, et, quand on étudie son œuvre comme artiste, on voit qu'il n'a jamais dévié un seul instant de la voie qu'il s'était tracée dès son enfance.

Voulant stigmatiser tous les vices et traduire tous les ridicules, Hogarth ne reculait pas devant la laideur, et l'expression chez lui touchait à la caricature. L'école anglaise contemporaine a modifié ce point de départ dans une certaine mesure. Il y a en Angleterre un genre de beauté placide, particulière aux femmes de ce pays, et que les peintres sont très jaloux de n'altérer en aucune façon. L'art, voulant à la fois chercher l'expression, qui fait le fond des doctrines esthétiques en Angleterre, et maintenir chez la femme la quiétude des traits, est tombé dans un compromis bizarre : chez les hommes, la contraction du visage est souvent poussée jusqu'à la grimace, tandis que les femmes sont dépourvues de toute expression, et semblent même complétement inanimées. Non-seulement les peintres donnent aux femmes un visage insignifiant, mais ils reproduisent le même type uniformément; c'est comme un cliché qu'on retrouve dans tous les tableaux anglais. Ce type n'est ni la beauté sculpturale de l'antiquité, ni la physionomie vive et sémillante que nos peintres français ont traduite avec tant de charme. Il représente non pas une femme, mais une jeune fille de quatorze à dix-huit ans, une *young lady* au teint frais, au petit nez droit, aux

grands yeux veloutés, qui ne traduit aucune passion, qui à peine a l'air d'une personne vivante.

Ce contraste entre les hommes, dont le geste est habituellement très prononcé, et les femmes, qui semblent ne participer en rien à la scène, est certainement un des défauts les plus choquans de l'école anglaise contemporaine. Je n'en voudrais pour preuve que le tableau, très estimable d'ailleurs, d'un artiste qui jouit ici d'une réputation méritée, M. Horsley. Le sujet, qui est intitulé *Perdu et retrouvé*, est une scène de l'enfant prodigue arrangée avec les costumes modernes. Le coupable, accroupi dans un coin et assailli déjà par les caresses turbulentes du chien de la maison, veut cacher son visage avec ses guenilles, et n'ose regarder en face son vieux père, qui s'élance vers lui les bras ouverts. L'émotion de ces deux personnages est exprimée avec une rare puissance, et serait vraiment communicative, si le vieillard n'était entouré d'une demi-douzaine de jeunes filles, toutes du même âge, toutes également jolies, qui viennent distraire l'esprit par l'insignifiance absolue de leurs physionomies. Ces inutiles comparses sont assurément les sœurs du malheureux enfant que son père reçoit avec tant d'effusion; mais, si elles pensent à quelque chose, c'est peut-être aux petits gâteaux qu'elles prendront avec le thé : ce n'est à coup sûr ni à leur père, affolé de bonheur, ni à leur frère, écrasé sous le poids de sa honte.

La même observation peut s'appliquer à M. Faed, qui est certainement le meilleur peintre de genre que possède aujourd'hui l'Angleterre, celui qui se préoccupe le plus du charme et de la vérité du ton. Voici une scène de deuil : près du lit d'une morte est assis un ouvrier aux traits énergiques, dont les yeux, fixés sur celle qu'il a perdue, laissent échapper de grosses larmes. Deux petits enfans joufflus jouent à ses pieds sans songer à ce qui cause l'abattement profond de leur père. Voilà un contraste naturel, et qui, loin de nuire à l'expression du tableau, contribue à l'accentuer davantage; mais quelles sont ces jeunes filles qui ont l'âge, le teint et la physionomie réglementaires? Elles ne sont pas de la famille, car elles seraient plus émues; ce ne sont pas non plus des voisines, elles montreraient au moins de la curiosité. Hélas! ce ne sont que des modèles choisis pour leurs grands yeux, leur nez droit et la fraîcheur de leur teint. Le tableau cependant est peint d'une façon tout à fait remarquable, et M. Faed possède une *maëstria* d'exécution qui le place bien au-dessus de ses confrères. Ces qualités lui sont personnelles, et les défauts qu'on lui reproche sont ceux de l'école à laquelle il appartient.

Nous ne pourrions, sans tomber toujours dans les mêmes redites, nous arrêter longtemps sur les tableaux de l'exposition britannique;

cependant il est impossible de passer sous silence un peintre dont les œuvres ont été popularisées en France par la gravure, et qui occupe une place à part dans l'art européen, M. Ed. Landseer. Tout le monde connaît ses chiens dont la physionomie exprime des sentimens humains, ses cerfs qui brament au bord des marais, ses chevreuils qui courent dans les rochers, ses chevaux si fiers montés par de nobles châtelaines. La facture maigre et épinglée de ses tableaux déroute quelquefois ceux qui ne les connaissaient que par la gravure. Il y reste toujours pourtant un incontestable mérite d'invention et de tournure; seulement l'élégance est son domaine à peu près exclusif, et malheureusement le sujet qu'il a choisi cette année, *Van Amburg dans la cage de ses bêtes féroces*, aurait exigé des qualités que ne comporte pas le tempérament de l'artiste. Le tigre royal, le lion, la panthère, sont peints avec une touche délicatement caressée et dans un ton vitreux et transparent qui les fait paraître en verre. Évidemment, si le dompteur leur donnait un coup de sa baguette, il risquerait fort de les casser.

L'Angleterre avait autrefois une excellente école de paysagistes, et des artistes dont nous sommes fiers leur ont beaucoup emprunté, notamment à Constable. Aujourd'hui les paysagistes anglais ont une crudité dans les teintes et une sécheresse dans les formes qui viennent chagriner l'œil d'une manière désagréable, et, à part les *Vues de montagnes* de M. P. Graham et les *Intérieurs de ville* de M. Roberts, il y a bien peu de tableaux qui méritent d'être cités. La grande peinture, avons-nous dit, n'existe pas en Angleterre; il faut néanmoins faire exception pour une très bonne figure de femme grecque que M. Leighton intitule *Électre au tombeau d'Agamemnon*, et pour *Macready dans le Werner de Byron*, par M. Maclise, tableau d'un ton terreux et lourd, mais bien composé et savamment dessiné. Dans les portraits, nous signalerons seulement celui de trois jeunes filles, par M. Millais, ouvrage tout à fait hors ligne dans l'école anglaise contemporaine, et où l'on regrette seulement l'inconcevable négligence avec laquelle les mains sont traitées.

La peinture à l'eau occupe une place très importante dans l'exposition britannique, et de l'autre côté du détroit elle est considérée comme une manifestation particulière de l'art national. L'aquarelle est enseignée dans les écoles avant la peinture à l'huile, et, si les Anglais reconnaissent quelquefois que les tableaux des autres pays peuvent lutter avec les leurs, ils ajoutent aussitôt que, pour la peinture à l'eau, ils n'ont de rivaux nulle part. Nous ne contesterons aucunement la très grande habileté de leurs artistes dans la pratique de l'aquarelle; mais, ne voyant là un procédé qui ne

diffère d'un autre que par le maniement de l'outil, et l'art étant à nos yeux une question d'intelligence et de sentiment beaucoup plus qu'une question d'adresse, nous n'entrerons pas dans l'examen des aquarelles exposées, qui présentent comme invention, dessin et comme couleur, les mêmes qualités et les mêmes défauts que les tableaux à l'huile. Qu'on nous permette une seule observation à propos de l'exécution, puisqu'il s'agit ici de questions purement techniques. Le charme de l'aquarelle vient surtout de la légèreté de la touche et de la spontanéité de l'improvisation : comparée à un tableau terminé, elle doit être comme une terre cuite comparée à un marbre. Si le travail est minutieusement et péniblement traité, si les empâtemens de gouache y sont multipliés pour simuler les touches accrochées de la peinture à l'huile, si partout s'y révèle la prétention de ressembler à un tableau fait par d'autres procédés, l'aquarelle n'a plus sa raison d'être : c'est ce qui arrive en Angleterre. Cela dit, nous n'avons que des éloges à donner à MM. Topham, Tailer, Tidey, pour l'habileté dont ils ont fait preuve.

La peinture allemande contemporaine est à peu près concentrée dans deux foyers, Dusseldorf et Munich. Située non loin de la Belgique et très près de la Hollande, la ville de Dusseldorf appartient par son art aux Pays-Bas, et n'a d'allemand que le langage. Les artistes de Dusseldorf, qui ont la prétention de constituer une école en Europe, sont des disciples de l'ancienne école hollandaise, à laquelle ils ont le tort de ne pas emprunter ce qui en fait le charme principal : la couleur et l'effet. Il est vrai qu'ils n'ont pas, comme les maîtres auxquels ils se rattachent, ce penchant à la laideur qui chez les Hollandais est racheté par tant de qualités éminentes; mais il leur manque la puissance et l'originalité. Malgré la maigreur de leur exécution, quelques artistes, notamment MM. Knauss et Meyerheim, ont conquis chez nous une légitime réputation; mais ceux-là n'ont pas exposé à Londres, et la Prusse, dont l'unique foyer de peinture est à Dusseldorf, n'est représentée que par un très petit nombre d'ouvrages qui ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre.

La Bavière est la seule province du nouvel empire où l'art soit parvenu quelquefois à s'acclimater. Les villes d'Augsbourg et Nuremberg ont eu leur part dans le grand mouvement de la renaissance, et dans la première moitié de ce siècle Munich est devenu un centre d'activité sous l'impulsion du roi Louis. Dès que cette impulsion cessa, les artistes qui avaient élevé ou décoré les édifices publics étant devenus vieux et n'étant pas remplacés, l'opinion devint indifférente à ce qu'elle avait acclamé, et le mouvement, après avoir perdu son importance, s'arrêta tout à coup. Aujourd'hui il y a

comme autrefois beaucoup de peintres à Munich; il n'y a pas d'art marqué d'un cachet propre. Les peintres d'histoire ne songent qu'à imiter, les uns M. Gallait, les autres M. Couture; les paysagistes font du faux Corot, quelques-uns se mettent même à la remorque de M. Courbet, et l'exposition internationale de Munich en 1869 a prouvé que de l'autre côté du Rhin on était exclusivement préoccupé de ce qui se faisait de ce côté-ci. Cette pseudo-peinture française est quelquefois habilement traitée; mais, alors même qu'elle a su choisir ses modèles, elle a pour nous l'inconvénient de rappeler des notes déjà connues et de donner encore une fois raison au fameux axiome de Michel-Ange : « celui qui marche après un autre est sûr de ne pas arriver le premier. »

Les tableaux de la Bavière sont un peu plus nombreux que ceux de la Prusse; seulement il est impossible d'y signaler rien de saillant. L'insignifiance absolue de la salle où est l'exposition allemande est à peine relevée par quelques tableaux envoyés par des artistes appartenant à diverses nationalités; la plupart ont déjà figuré à nos expositions de Paris. Ainsi nous retrouvons ici l'*Union de Lublin en 1569*, vaste toile d'un peintre polonais, M. Mattejko, que le public parisien a pu apprécier au dernier salon; — la *Visite aux grands parens* d'un Norvégien, M. Tidemand, charmante peinture d'un sentiment fin et délicat, — d'excellens chevaux d'un Hongrois, M. Schreyer, et une scène de la guerre religieuse des Pays-Bas par M. Pauwels, peintre belge qui réside à Weimar.

L'Italie n'est pas beaucoup plus brillante que l'Allemagne dans ses résultats; cependant elle accuse un effort, elle montre une tendance que nous n'aimons pas beaucoup, mais qui lui appartient. Les peintres et surtout les sculpteurs italiens sont de la plus extrême habileté; ils se jouent des plus grandes difficultés techniques, et semblent préoccupés plutôt de faire des tours d'adresse avec la brosse ou le ciseau que de traduire une pensée ou une impression de la nature. Ils reprennent la tradition de leur pays dans sa période de décadence, au lieu de remonter aux principes de l'école dans son mouvement ascendant; ils se font les continuateurs de Bernin plutôt que de Donatello. Leur exécution néanmoins est très séduisante, et, si la route qu'ils suivent ne peut les mener très loin, elle peut encore leur assurer une très grande vogue.

Toutes les fois qu'une lutte s'établit sur le terrain de l'art ou de l'industrie, on est sûr de trouver la Belgique au premier rang. Ce vaillant petit peuple occupe donc ici une place considérable, et l'importance de ses envois vient de la qualité plus encore que de la quantité, qui pourtant l'emporte de beaucoup sur celle des envois réunis de l'Allemagne et de l'Italie. Henri Leys est mort, MM. Gal-

lait et Wilhems n'ont pas exposé; mais de nouveaux artistes viennent combler les lacunes laissées par les absens. Ainsi M. Wauters, un très jeune homme, s'annonce comme un peintre d'histoire nourri d'études sérieuses et plein d'originalité. M. Portaëls n'en est pas à ses débuts, mais *les Bohémiennes* qu'il a envoyées sont peut-être son chef-d'œuvre. Ce n'est pourtant point vers la grande peinture que les artistes belges sont entraînés aujourd'hui, et le genre qui prévaut est plutôt une sorte de *réalisme élégant* qui fuit les vulgarités de la rue, et s'attache à traduire les habitudes de la classe aisée. MM. A. Stevens et Baugniet sont les représentans les plus fins et les plus délicats de ce genre de peinture, si généralement goûté. Les scènes de la vie champêtre sont un peu abandonnées; mais elles ont encore un brillant interprète dans M. Dillens, qui rend les tableaux rustiques de la Zélande et ses étranges costumes avec un esprit et une gaîté charmante. Les chiens de M. J. Stevens, les vaches de Mme Collard, les moutons dans la neige de M. Verlat sont également des ouvrages qui font le plus grand honneur à la peinture belge, et qui ont déjà obtenu en France le plus légitime succès.

II.

Au moment où l'exposition allait être ouverte au public, Paris était au pouvoir de l'insurrection, et les commissaires français, ne recevant pas les caisses de nos exposans, avaient tout lieu de craindre que leurs salles ne fussent absolument vides pour le jour de l'inauguration. Pour éviter l'effet déplorable que n'eût pas manqué de produire l'absence d'ouvrages français, M. Du Sommerard eut l'heureuse idée de s'adresser aux principaux amateurs anglais pour leur emprunter ce qu'ils pouvaient avoir de tableaux ou d'objets d'art appartenant à l'école française. Ils ont répondu à cet appel avec un louable empressement, dont M. Gladstone a donné l'exemple. Un point important était déjà gagné : nos murs ne seraient pas vides. Des tableaux de Greuze, David, Delaroche, quelques toiles des peintres français qui ont maintenant du succès en Angleterre, arrivèrent de plusieurs côtés. Un marchand de tableaux qui possède à Londres une maison importante, M. Durand Ruel, envoya des œuvres remarquables de nos artistes contemporains.

Ce premier essai d'exposition présentait une tournure assurément très respectable ; mais il aurait eu pour l'étranger l'inconvénient très grave de montrer beaucoup de tableaux déjà anciens, portant le nom d'artistes morts, et de ne pas offrir en assez grande quantité des ouvrages dont l'exécution tout à fait récente fût de

nature à établir nettement notre position actuelle dans les arts. Par un bonheur inespéré, les caisses des véritables exposans arrivèrent de Paris pendant le règne de la commune, qui ne mit aucun obstacle à leur départ. Dès lors tout changea de face; on ne garda des artistes morts que quelques ouvrages hors ligne, qui forment comme une brillante introduction à l'art contemporain, et donnent à notre exposition un intérêt de plus sans lui ôter son caractère d'actualité.

Nous n'avons pas à nous étendre sur les tableaux dont le public parisien a déjà pu apprécier la valeur, et c'est seulement pour signaler leur présence que nous citons quelques toiles célèbres, telles que le *Marat dans sa baignoire* de Louis David, le *Triomphe de Bonaparte, premier consul*, de Prud'hon, *l'Iliade et l'Odyssée*, études pour l'*Apothéose d'Homère* d'Ingres, la *Marguerite* et le *Soldat convalescent* de Ary Scheffer, la *Sainte Cécile* et la *Marie-Antoinette* de Paul Delaroche, *l'Amende honorable*, *les Convulsionnaires de Tanger*, *le Mirabeau* d'Eugène Delacroix, des animaux de Troyon, des paysages de Théodore Rousseau, etc. Parmi les ouvrages de fraîche date envoyés par nos exposans, un grand nombre a déjà figuré à nos dernières expositions. Le *Dernier jour de Corinthe* de M. Tony Robert-Fleury, *la Vérité* de M. Lefebvre, le *Saint Vincent de Paul* de M. Bonnat, *le Maréchal de Saxe* et *Après la bataille* par M. L. Brown, *la Solitude* par M. Cabanel, *le Peintre* par M. Meissonier, *l'Idylle* et l'*Apollon et Mydas* par M. Levy, les *Dames de Saint-Cyr jouant Athalie* par M. Caraud, plusieurs toiles importantes de MM. Corot, Daubigny, Millet, Ch. Jacque, Ribot, Vollon, etc., retrouvent à Londres les applaudissemens qui déjà les ont accueillis à Paris; mais dans cette exposition, où la supériorité de nos artistes apparaît d'une manière éclatante, la foule fixe surtout son attention sur un jeune peintre dont la mort héroïque sous les murs de Paris a vivement ému l'opinion publique pendant le siége, Henri Regnault, le fils du savant directeur de la manufacture de Sèvres.

Tout le monde se rappelle l'étrange et saisissant *Portrait du général Prim*, que l'artiste montre tête nue et caracolant sur son cheval noir au milieu des bataillons qui défilent en l'acclamant. L'autre toile de Regnault, intitulée *une Exécution dans l'Alhambra*, dénote les mêmes tendances que la *Salomé*. C'est la dernière œuvre de l'artiste; elle porte la date de 1870, et fut terminée peu de jours avant le siége de Paris. C'est un tableau capital, qui n'a pas été vu en France, et qui, sous tous les rapports, mérite que nous nous y arrêtions un moment. En principe, nous croyons que la mission de l'art est de traduire les sentimens les plus nobles dont l'huma-

nité puisse s'enorgueillir, en même temps qu'une perpétuelle aspiration vers cette beauté parfaite et absolue que les Grecs regardaient comme la forme visible du bien; mais, en dehors de cette glorieuse tradition, pour laquelle nous avouons hautement nos sympathies, on doit être disposé à faire la part de toutes les hardiesses et de tous les points de vue, pourvu qu'ils portent le cachet d'une individualité fortement prononcée.

M. Regnault est un disciple attardé du romantisme de 1830. Ce n'est pas en étudiant les chefs-d'œuvre du Vatican qu'il a développé son talent, c'est en méditant les *Orientales* de Victor Hugo. Son *Exécution dans l'Alhambra,* au lieu de présenter cette harmonie d'impressions que le Poussin regardait comme la première loi de la peinture, montre un contraste cherché entre l'horreur d'un drame sinistre et la gaîté charmante du lieu où il se passe. Sur les marches blanches d'un escalier qui aboutit à une salle splendidement décorée, l'exécuteur est debout. Sa peau bronzée se détache en sombre sur le vêtement d'un rose tendre qui recouvre sa poitrine, en laissant nus les bras et les épaules. Sa tête, d'un type africain très prononcé, est légèrement tournée de côté, tandis qu'il essuie avec une tranquillité nonchalante la lame d'un grand sabre encore tout dégouttant de sang. A ses pieds est le corps décapité de sa victime, dont la tête, ayant rebondi, est venue tomber au bas du tableau tout contre le cadre. L'action a dû être instantanée, et le froid de la mort n'a pas encore glacé ce visage, qui semble tourner ses yeux fiers et crisper encore ses lèvres courroucées. La conception de ce drame, où le bourreau est inconscient et la victime inconnue, est répulsive bien plutôt qu'émouvante, et c'est surtout par la magie de la couleur que l'artiste a voulu nous captiver. Le dôme de la salle réfléchit une lumière frisante qui se joue sur les lignes de mosaïque, les murs, les piliers, les arcades, et s'accroche aux pendentifs, aux stalactites, aux ornemens tout brillans d'or et de couleurs resplendissantes. Cet éclat de l'aspect, qui donne à la scène une gaîté intempestive, déplace et annule l'intérêt dramatique. L'œil ne peut impunément recevoir une impression diamétralement opposée à celle que le cœur doit ressentir. Le Titien a su trouver dans sa *Mise au tombeau* une couleur en harmonie avec le sujet, et tous les grands peintres se sont efforcés de mettre le langage du ton aussi bien que le langage de la forme dans un rapport intime avec la pensée du tableau. Henri Regnault, au lieu de chercher les notes qui conviennent à l'idée, se préoccupe d'abord des notes, l'idée n'étant pour lui qu'un prétexte pour les faire valoir. Ce sang rouge qui s'échappe à flots du cadavre décapité et se répand sur les marches de marbre blanc lui a paru d'un beau ton;

il en a fait la clé de voûte de son tableau, comme il avait fait pour la chevelure noire de sa *Salomé*, et il est parti de là pour donner toutes les ressources d'une palette étincelante, pour associer dans une brillante vision toutes les richesses colorantes du kaléidoscope. Le principe est faux, mais l'artiste a déployé une puissance vraiment extraordinaire. Sa merveilleuse habileté impose l'admiration, et, quand la raison est choquée, l'œil demeure fasciné sous les séductions de la couleur.

Le tableau de Regnault n'est pas le seul dans l'exposition française qui soit totalement inconnu dans notre pays. Un artiste qui ne fait à nos salons que de bien rares apparitions, M. Jules Dupré, est représenté à Londres par une vingtaine de tableaux dont plusieurs sont de premier ordre. Mlle Rosa Bonheur, qui depuis longtemps ne travaille plus que pour l'Angleterre, apparaît aussi avec plusieurs ouvrages inédits. L'exposition de peinture, dans son ensemble, montre l'école française incomplétement représentée, puisque beaucoup d'artistes éminens ont manqué à l'appel, mais suffisamment représentée pour nous assurer le premier rang. Les statues donnent à notre supériorité un caractère encore plus décisif. Nous ne pouvons cependant entrer dans la description des œuvres dejà connues de MM. Carpeaux, Moreau, Delaplanche, Frison, Cordier, Pollet, Fremiet, etc. Sous le rapport de la sculpture, la lutte avec les autres pays est vraiment par trop inégale : l'Angleterre et l'Allemagne n'ont rien, l'Italie a d'habiles praticiens, la France seule a des sculpteurs.

III.

L'art proprement dit ne figure pas seul à l'exposition internationale de Londres : il est escorté de ces charmantes industries qui dérivent des mêmes principes et lui empruntent souvent ses modèles. La céramique surtout est représentée par des envois nombreux. L'annexe française renferme en ce genre des produits très remarquables, et parmi nos exposans, M. Deck, selon son habitude, présente la part la plus fournie et la plus intéressante. Les sujets de genre, les chasses, les vases et les plats dont le dessin s'inspire du style arabe, chinois, japonais, persan, forment un ensemble aussi éblouissant que varié pour la richesse des teintes et le charme des ornemens décoratifs. L'effort sérieux et soutenu de nos céramistes a fait faire depuis quelques années d'immenses progrès à cette intéressante industrie; mais les Anglais, qui nous suivent pas à pas, sont arrivés à surprendre les procédés de nos fabricans, quel-

quefois même à égaler leurs produits. Ils sont d'ailleurs peu scrupuleux, et nous empruntent volontiers nos plus jolis motifs de décoration : nous en avons reconnu un bon nombre où ils n'ont eu pour ainsi dire que la peine de copier. Au surplus les fabriques anglaises recherchent beaucoup les Français, et c'est en grande partie à nos artistes et à nos ouvriers fixés en Angleterre qu'elles doivent les progrès qu'on leur a vu accomplir dans ces derniers temps. C'est ainsi qu'en examinant les produits de la fameuse maison Minton on est frappé de l'élégance des figures qui décorent quelques vases, et de la similitude qu'elles présentent par le style avec celles que fait habituellement M. Solon Millès ; mais nous avons appris bientôt que cet artiste avait récemment quitté la manufacture de Sèvres pour venir en Angleterre, où il a mis son talent au service de M. Minton.

La fabrique de Wedgwood, qui est aujourd'hui une des plus importantes de l'Angleterre, continue à suivre la voie qui a fait autrefois son succès. La fameuse pièce connue sous le nom de *vase de Portland,* qui est une des richesses du British Museum, et qui paraît remonter à la belle époque romaine, a servi de type à ce genre de décor qui consiste en petites figures blanches se détachant en relief sur un vase d'un ton opaque et uniforme, généralement noir ou bleu. Ces sujets classiques, presque toujours empruntés aux camées, représentent des divinités, des muses, des amours encadrés dans des guirlandes, accompagnés de masques, de têtes de bélier. L'élégance des figures et la délicatesse du travail leur prêtent un grand charme quand on les examine de près; néanmoins l'ensemble est souvent un peu froid, et la forme générale des vases n'est pas toujours heureuse. On voudrait moins de monotonie dans la conception, et il semble que le même talent pourrait être dépensé sans qu'il soit nécessaire d'adopter un cliché uniforme.

La maison Wedgwood fait aussi des vases imités de la poterie grecque ou étrusque : on a employé pour cela quelques-unes des compositions de Flaxman, dont le style archaïque est très bien approprié à ce genre de représentations; mais l'ornementation, qui est empruntée à des vases anciens, est exécutée avec une symétrie et une régularité si absolues qu'elle semble faite à la mécanique. C'est ce qui empêche l'illusion d'être complète, car, si la symétrie des ornemens est un des principes de l'art grec, les ouvriers mettaient toujours dans l'exécution une certaine liberté qui éloignait la froideur.

Les vases de style classique ne sont pas les seuls qui sortent de cette fabrique, et un artiste français, M. Lessore, qui travaille pour la maison Wedgwood, s'est créé un genre absolument nouveau qui

semble d'autant plus étrange ici, qu'il n'a aucun rapport avec ce qui se fait habituellement en Angleterre. Ce sont de petites figures de fantaisie, de petites scènes rustiques, qui ne sont qu'indiquées, mais avec infiniment d'esprit, et dont la couleur toute conventionnelle est toujours très bien conçue comme harmonie décorative.

Un magnifique escalier en faïence, exposé par MM. Simpson, et les riches collections des manufactures royales de porcelaine de Worcester, forment, avec les objets précédemment cités, la portion la plus remarquable de la céramique anglaise. Dans la même galerie, il faut signaler aussi les porcelaines danoises, parmi lesquelles une fort belle reproduction de l'*Hébé* de Torwaldsen; le Danemark a envoyé également de nombreuses imitations des poteries étrusques. L'Allemagne, l'Italie, le Portugal et les États-Unis ont quelques produits qui attirent peu l'attention; mais les porcelaines japonaises, qui occupent la salle du milieu, sont de la plus grande beauté. Seulement elles figurent ici comme spécimens d'un autre temps, et n'appartiennent point à l'art contemporain. Des terres cuites plus communes occupent la galerie extérieure, sous les arcades du *Jardin royal d'horticulture*. On y remarque une fontaine en terre cuite et quelques échantillons pour la décoration architectonique qui font le plus grand honneur à M. Doulton.

La verrerie n'occupe pas une place aussi importante que la céramique dans l'exposition internationale de Londres; il est probable qu'une autre année elle y figurera d'une manière plus spéciale. Aujourd'hui nous devons signaler seulement les magnifiques verreries émaillées de M. Brocard, qui s'est surpassé lui-même. C'est encore l'Orient, surtout l'ornementation arabe, qui a fourni le type des dessins décoratifs qui ornent ses coupes et ses plats de verre, ses lampes de mosquée et tous ses riches produits, où la fantaisie a plus de part que l'utilité. Le succès que M. Brocard obtient à Londres dépasse encore celui qu'il avait eu à la dernière exposition que l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie* avait organisée aux Champs-Élysées.

L'industrie du bronze tient à la métallurgie par les matières premières et par les procédés de fonte; mais elle touche à la sculpture, comme l'orfévrerie, par le goût et le choix des ornemens. Dans toutes les grandes villes de l'Europe, le travail du bronze forme une industrie importante; à Paris, il constitue un art véritable, supérieurement représenté à l'exposition de Londres par les envois de M. Barbedienne. Nos meilleurs artistes sont continuellement chargés de fournir à cette maison des modèles excellens que des ouvriers artistes exécutent avec une merveilleuse habileté. Des œuvres originales figurent à côté des reproductions de ce que l'art

de tous les temps a produit de plus célèbre, et on peut ainsi comparer les chefs-d'œuvre de l'art contemporain avec ceux que nous a légués le passé. Félicitons d'abord M. Barbedienne d'avoir fait exécuter en grand cette magnifique statue d'Auguste qui a été trouvée récemment à Rome, et qui n'est connue en France que par les photographies. Le bronze est admirablement venu, et nous serions heureux de le voir figurer dans nos collections publiques. Nous ne nous arrêterons pas sur les reproductions de statues connues, telles que *la Baigneuse* de Falconnet, le *Napoléon* de M. Vela, *le jeune Chanteur* de M. Dubois, et sur plusieurs pièces dans le genre Louis XVI, qui sont d'un goût charmant.

Un petit meuble de style persan attire plus particulièrement notre attention. On sait l'attrait que l'Orient exerce depuis quelques années sur nos ornemanistes. L'art décoratif de l'Asie est, pour tous ceux qui s'occupent des industries de luxe, l'objet d'incessantes études. Il pourrait y avoir là un danger, si nos dessinateurs abdiquaient leur personnalité pour se livrer à une simple imitation de créations étrangères à leur génie propre; mais ce n'est nullement une copie servile. Le cabinet persan exposé par M. Barbedienne est une œuvre vraiment française et contemporaine; seulement l'artiste s'est laissé guider par les principes des Orientaux, qui dans l'art décoratif peuvent être considérés comme des maîtres. Des fleurs identiques, courant sur des fonds différens et s'enlaçant les unes dans les autres, produisent les contrastes les plus heureux entre la symétrie des formes répétées et la variété des teintes multiples.

La Perse, l'Inde, la Chine, le Japon, sont des mines inépuisables pour notre industrie, et on se rappelle les heureuses applications que M. Christofle a faites du style japonais dans plusieurs pièces d'orfévrerie. La place réservée dans l'annexe française à MM. Christofle, Froment-Meurice et Veyrat montre assez l'importance qu'ils attachent à leur exposition. Par malheur, les derniers événemens ont apporté du retard dans leurs envois, qui n'ont pu figurer au début de l'exposition; mais ils n'ont pas à craindre la concurrence ou la rivalité des exposans étrangers. L'Allemagne, dont l'infériorité notoire avait été constatée aux dernières expositions, a jugé plus prudent de ne pas soumettre ses œuvres à une nouvelle appréciation du public, et l'Angleterre, qui n'a envoyé qu'un petit nombre de pièces, aurait aussi bien fait de s'abstenir. L'orfévrerie anglaise a un défaut capital, c'est de n'être pas de l'orfévrerie. De petits jockeys avec leurs chevaux, des sauvages avec des plumes sur la tête, des Saxons ou des Normands avec leurs carquois ou leurs lances, peuvent, selon la manière dont ils sont traités, former des

statuettes plus ou moins agréables, et ces statuettes peuvent être en argent comme en toute autre matière. L'orfévrerie a des lois spéciales, et les Anglais ne paraissent pas soupçonner qu'il existe un rapport intime et nécessaire entre une figure et les ornemens qui l'accompagnent, que le métal peut être travaillé de façon à présenter des surfaces mates et des surfaces polies, et que le contraste qui en résulte n'est pas une chose indifférente, qu'une ciselerie sur une partie plate doit être exécutée tout autrement que si elle a l'importance d'un relief, etc. L'invention des pièces est souvent bizarre, et l'exécution est presque toujours lourde et dénuée de charme. Parfois pourtant on voit dans les vitrines un vase ou un bouclier reproduit par les procédés de l'électrotypie, et on est frappé par la belle tournure de ces ouvrages, qui jurent avec le reste; mais, quand on s'approche pour voir de qui sont ces chefs-d'œuvre de l'orfévrerie anglaise, on y trouve le nom de Vechte ou de Morel-Ladeuil, deux artistes français qui ont apporté le concours de leur talent à l'industrie d'un autre pays.

L'art n'a pas de patrie, et, quand on est devant un chef-d'œuvre, on n'a pas besoin pour en jouir de savoir à quelle nationalité appartient l'artiste qui l'a conçu. Cependant on ne peut se défendre d'un légitime orgueil en voyant l'éclatante supériorité des hommes de son pays dans les travaux qui honorent l'esprit humain. Cet orgueil, nous l'avons éprouvé dans l'exposition internationale de Londres, non-seulement par le jugement que nous portions nous-même sur les ouvrages de nos compatriotes, mais aussi par les comptes-rendus de la presse anglaise, qui ne sont pas suspects de partialité à notre égard. Notre victoire dans la lutte du travail nous semblait comme un adoucissement à nos désastres, et, en parlant avec nos exposans de leurs projets et de leurs espérances, nous admirions la vitalité de ce peuple qui ne connaît pas le découragement parce qu'il a foi dans le travail.

René Ménard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1871.

Maintenant que la guerre étrangère est finie et que la guerre civile est apaisée, maintenant que ce grand et noble blessé qui s'appelle la France se relève du double champ de bataille où l'a traîné un instant son mauvais destin, il n'y a plus de temps à perdre, il n'y a plus qu'une politique possible, salutaire, efficace, la politique du recueillement et de la réparation par le travail. Jusqu'ici, la France ne s'appartenait point en quelque sorte à elle-même, elle avait encore le fer dans sa blessure. La paix définitive avec l'Allemagne ne date que du mois dernier, la défaite de l'insurrection parisienne ne date que de quelques jours. Tant qu'on n'en avait pas fini, soit par les négociations, soit par les armes, avec l'ennemi extérieur et l'ennemi intérieur, si bien d'accord pour tirer parti de nos désastres, l'intérêt unique et tristement émouvant était là. Il fallait avant tout arracher le pays à l'odieuse et sanglante fatalité qui semblait le menacer jusque dans son existence. Aujourd'hui cette fatalité est heureusement vaincue, et il n'y a pas même le prétexte de cette poignante incertitude qui tenait tout en suspens.

Encore une fois le génie de la France se dégage des mortelles étreintes où l'on prétendait l'étouffer. La place est libre pour les hommes de bonne volonté. Diplomates et soldats ont fait leur œuvre, maintenant c'est l'œuvre pratique et patiente qui commence, la régénération par le travail moral comme par le travail matériel. Ce n'est plus le moment des vaines paroles, des fantaisies d'opposition ou de dissidence; c'est le moment de l'action, et d'une action de tous les jours, de toutes les heures. Il faut donc se mettre sans plus tarder à ce travail nécessaire et ne point oublier que tout se tient dans cette résurrection du pays, devenue notre mot d'ordre, que le prodigieux succès de l'emprunt d'aujourd'hui ne serait qu'un bonheur éphémère, si les élections partielles qui vont se faire demain pour compléter l'assemblée devaient être une

cause d'affaiblissement ou de confusion politique, que ces élections elles-mêmes, fussent-elles les meilleures du monde, ne seraient qu'un incident sans valeur, si on ne se servait de cette force nouvelle pour accomplir toutes les réformes dont l'instinct public pressent la nécessité. Voilà bien souvent déjà qu'on nous répète dans des discussions parlementaires qu'il ne faut pas se laisser aller aux illusions. Évidemment nous sommes payés pour nous défendre des illusions, si tant est que nous puissions jamais arriver à nous en préserver, et M. Thiers avait spirituellement raison lorsque l'autre jour, à propos des finances et du crédit, il disait à l'assemblée, séduite par sa parole : « Il faudra que nous soyons bien sages, que nous n'aimions pas trop à nous reprocher les uns aux autres de vouloir telle chose ici, de vouloir telle autre chose là, que nous tâchions d'oublier ce que nous pourrons vouloir plus tard, et qu'aujourd'hui nous ne parlions que de ce que nous pouvons légitimement vouloir, de ce sur quoi nous sommes d'accord... Vous me comprenez, messieurs. Si nous avons cette sagesse, oh! alors je suis convaincu qu'on sera bien heureux d'avoir de la rente française à 5 1/2, 5 1/4, peut-être 5... » La rente à 5 pour 100, c'est le rétablissement de la France, c'est le symbole chiffré de l'œuvre à poursuivre aujourd'hui. Est-ce impossible? Non, certes ce n'est point impossible; mais, pour que le succès de cette œuvre de rénovation nationale soit assuré, il faut que tout le monde s'y prête, le gouvernement, l'assemblée, aussi bien que le public; il faut oser mesurer sans parti-pris la force et la faiblesse d'une situation où il y a toutes les ressources à côté de toutes les difficultés et de tous les périls. Cette sagesse dont parlait M. Thiers, elle consiste à écarter les périls, à vaincre les difficultés et à dégager les ressources d'une nation qui n'a jamais mieux montré ce qu'il y a toujours en elle de vitalité qu'aux heures des grandes épreuves qu'elle a si souvent traversées dans son histoire.

Une chose est frappante aujourd'hui en effet. Certes cette année qui s'achève maintenant aura été pour la France l'année la plus désastreuse, la plus cruelle qu'elle ait peut-être jamais connue. Tout ce qui peut atteindre un pays dans son orgueil, dans sa puissance, dans sa fortune, nous l'avons supporté depuis le 6 juillet 1870, date réelle de la funeste déclaration de guerre qui nous a conduits là où nous sommes. L'ennemi s'est répandu comme un torrent sur notre sol et nous a infligé toutes les misères de l'invasion. Les séditions, complices de l'ennemi extérieur, ont laissé la ruine et l'incendie dans la capitale de la France. Bref, nous sortons de l'effroyable crise avec une indemnité de 5 milliards à payer, avec deux provinces de moins, notre prestige national diminué, notre capitale flétrie par les malfaiteurs et les incendiaires, nos champs ravagés, notre industrie et notre commerce momentanément suspendus, toutes nos ressources dilapidées et gaspillées par la cupidité ou l'inex-

périence. Est-ce assez de malheurs? Et pourtant, qu'on regarde de près, cette France qui vient de passer par de telles épreuves semble depuis trois mois n'attendre qu'un rayon favorable, un signal pour se relever et se reprendre à la vie. Non, ce pays broyé, victimé par les factions aussi bien que par l'étranger, ce pays n'est ni aussi abattu, ni aussi épuisé, ni même aussi décomposé qu'on le dirait.

Ce qu'il y a au contraire de curieux et de rassurant, c'est que, dans cette confusion provoquée par une guerre terrible et une insurrection sans exemple, on distingue tous les élémens d'une société vivace. Les défaillances, les corruptions, les révoltes, sont à la surface; au fond, il y a la séve d'une nation et toutes les ressources éparses d'une régénération possible. A coup sûr, dans cette série de lamentables événemens, l'armée a été particulièrement éprouvée et même, si l'on veut, démoralisée. C'est à ce point qu'on a pu se demander en certaines heures si le nerf de notre puissance militaire n'était pas irrémédiablement atteint, et cependant voyez avec quelle rapidité s'est refaite cette armée qui a été chargée de reconquérir Paris, comme elle a vite retrouvé son esprit militaire, ses habitudes de fidélité et d'obéissance, sa discipline! Il a suffi de lui montrer le drapeau, de lui donner un but et de lui rendre des chefs qui ont regagné sa confiance par leur habileté comme par leur attentive sollicitude. A ne juger que sur l'apparence et d'après les agitations de certaines villes, la France d'aujourd'hui serait la nation la plus ingouvernable, la plus prompte à glisser dans l'anarchie. Allez un peu plus au fond des choses, vous trouverez un pays susceptible et mobile sans doute, mais aussi le plus maniable, pour peu qu'on veuille ou qu'on sache le diriger et le gouverner. Les instincts d'ordre survivent à travers tout, et en définitive, dans cette masse nationale que ne représentent ni les journaux agitateurs, ni les clubs incendiaires, qui n'aspire qu'à vivre d'une vie laborieuse et tranquille sous la république comme sous la monarchie, dans cette masse il y a certainement assez d'intelligence et de raison pour qu'une société qui porte en elle-même cette force intime ne soit point perdue. Politiquement donc, en dépit de tristes et dangereux symptômes, la France n'est point aussi malade que le disent ses détracteurs, et la meilleure preuve, c'est qu'elle a échappé à une crise que bien peu de nations aujourd'hui traverseraient sans y périr. A un autre point de vue, dans l'ordre matériel, la France a souffert sans contredit, l'industrie et le commerce ont été paralysés, le travail a été interrompu, l'agriculture a été cruellement éprouvée. On n'a qu'à lire un rapport récemment soumis à l'assemblée par un représentant, M. de Montlaur, sur les ruines que l'invasion et la guerre ont laissées dans certaines contrées. C'est un bulletin navrant; il y a des zones qui comptent parmi les plus riches et qui offrent à peine aujourd'hui quelques traces de culture, où il n'y a plus de grains, ni pour la nourriture des habitans,

ni pour les semences. A travers ces misères trop réelles, ne sent-on pas cependant une activité qui ne demande qu'à renaître et à se développer avec une nouvelle énergie? La facilité avec laquelle l'emprunt de 2 milliards vient d'être souscrit en quelques heures sans sortir de France, cette facilité ne prouve-t-elle pas ce qu'il y a encore dans notre pays d'intarissable richesse? Oui, sans doute, il y a en France tous les élémens d'une rénovation nationale, élémens politiques, moraux, matériels, militaires : il y a de plus la bonne volonté, stimulée par un instinct d'orgueil patriotique; mais voilà la vérité : ce qui manque, c'est la cohésion, la direction, c'est la force organique qui seule peut féconder ces élémens pour en faire sortir une grandeur nouvelle, et c'est ici précisément que commence le rôle de tous ceux qui sont les guides et les éclaireurs du pays, qui ont une action initiatrice, assemblée, gouvernement, organes indépendans de l'opinion, les uns et les autres soutenus par un public intéressé lui-même au succès de cette entreprise commune de reconstitution nationale.

L'assemblée que nous avons aujourd'hui et qui sera complétée demain par cent vingt élections, cette assemblée, nous le savons bien, a le sentiment de la situation et des devoirs que lui créent les circonstances. D'abord elle ne doute pas d'elle-même, et c'est ce qui fait certainement une partie de sa force; mais ce n'est pas là sa seule qualité. La vérité est que, dans les pénibles épreuves qu'elle a été obligée de traverser et de surmonter, l'assemblée nationale a montré jusqu'ici autant de patriotisme que de modération, et, à vrai dire, elle est même plus libérale que beaucoup de ceux qui lui font la guerre pour les inclinations monarchiques qu'ils lui supposent. Ce libéralisme, elle vient de le montrer par la faveur avec laquelle elle a tout récemment accueilli à une première lecture, et malgré une certaine hésitation du ministre de l'intérieur, un projet qui ne tend à rien de moins qu'à constituer dans chaque département, à côté du préfet, une délégation élective et permanente du conseil-général. Dès qu'il s'agit de décentralisation, l'assemblée n'hésite pas; la décentralisation est son idée fixe, ou, si l'on aime mieux, son idée préférée, et ce qu'il faut bien ajouter aussi pour son honneur, c'est qu'elle n'hésite pas davantage toutes les fois qu'elle est placée en présence d'un intérêt véritablement patriotique. Assurément cette assemblée de Versailles a fait déjà bien des choses utiles, et elle en fera encore, nous n'en doutons pas; elle poursuit dans l'ombre de ses commissions des travaux qui touchent à tous les points de la législation administrative; elle a commencé notamment sur nos désastres militaires, sur les marchés passés pendant la guerre, sur l'insurrection de Paris, un ensemble d'enquêtes qui seront d'autant plus fructueuses que l'esprit de parti s'y montrera moins, qui jetteront sans doute sur

les événemens de cette dernière année un jour aussi étrange qu'instructif, si on en juge par les premières découvertes signalées par l'éloquence indignée de M. le duc d'Audiffret-Pasquier en pleine tribune. Tant que l'assemblée se livre à cette investigation sévère, elle ne fait point incontestablement un travail inutile; au nom de la souveraineté nationale qu'elle représente, elle fait œuvre de moralité publique, elle prépare des documens qui serviront à éclaircir bien des mystères.

Le malheur de cette assemblée, c'est qu'on peut dire d'elle ce qu'on dit du pays : il y a une multitude de bons élémens et peu de cohésion, beaucoup de bonnes volontés dispersées et un esprit politique sujet à de singulières intermittences. Cette chambre de Versailles se sent partagée, elle n'est pas sûre d'elle-même, voilà la vérité, et elle se laisse aller à l'entraînement des impressions et des incidens. Il y a surtout un point où certaines fractions de la chambre perdent tout à fait leur sang-froid, c'est lorsqu'il s'agit du 4 septembre et de la république. Le 4 septembre, il appartient à l'histoire, à cette enquête qui se poursuit, et le discours parfaitement habile, quoiqu'un peu étendu et un peu personnel, récemment prononcé par le général Trochu, sera une page à consulter sur cette dernière journée de l'empire, aussi bien que sur le siége de Paris. Quant aux conséquences politiques du 4 septembre, quant à l'avenir indéterminé en face duquel la révolution de 1870 a laissé le pays, ce serait tout au moins une marque de prudence de ne point y revenir sans cesse, puisque, par un pacte renouvelé plus d'une fois, il a été convenu qu'on ne devait pas s'en occuper pour le moment, que tout demeurait réservé. Pourquoi dès lors raviver perpétuellement des questions qui ne font que diviser les esprits et provoquer l'assemblée à rompre une trêve devenue une garantie de paix publique? Mais non, ce n'est point l'affaire de M. Baze, ni de M. Dahirel, deux terribles Jupiters de la politique. M. Baze éprouve le besoin de sortir de son repos solennel de questeur, et de marquer son importance en proposant à l'assemblée de déclarer qu'elle ne se séparera pas avant d'avoir voté une multitude de choses, qu'elle durera au moins deux ans. Il reste à savoir si M. Baze prétend enlever à l'assemblée le droit de se dissoudre elle-même avant deux ans au cas où elle le jugerait convenable; s'il n'enlève pas ce droit aux représentans, cela revient à dire que l'assemblée peut ne pas se dissoudre, mais qu'elle peut aussi se dissoudre, ce qui éclaircit tout à fait la situation, et lui donne manifestement un caractère particulier de stabilité! Quant à M. Dahirel, le cas était plus grave. M. Dahirel demandait tout simplement qu'on nommât à jour fixe une commission qui serait chargée d'élucider au plus vite la question du gouvernement définitif de la France. La chose était même si pressée, qu'il n'y avait pas moyen d'attendre les élections du 2 juillet pour nommer la commission. M. Dahirel

poussait l'attention pour ses futurs collègues jusqu'à vouloir leur présenter une besogne toute faite. Voilà ce qui s'appelle travailler à la stabilité et pratiquer l'art de perdre son temps. L'assemblée, il est vrai, n'a pas paru goûter ces propositions merveilleuses, et elle ferait bien mieux encore d'écarter une bonne fois toutes ces questions ou ces motions irritantes, toutes ces discussions pleines de sous-entendus périlleux et d'arrière-pensées, pour se consacrer uniquement et résolûment à cette œuvre de réorganisation publique qui suffirait certes à son zèle et à ses efforts. C'est ainsi qu'à l'heure où nous sommes elle peut agir utilement pour le pays, et qu'elle peut même s'assurer deux ans d'existence, si elle le veut. Elle sera d'autant plus forte sur le terrain national et pratique où elle se sera établie, qu'elle aura écarté d'une main plus ferme tout ce qui peut prolonger, aigrir les divisions en rallumant le conflit des partis.

Le gouvernement lui-même, au surplus, a une grande et directe responsabilité dans le développement de cette politique de transaction qu'il personnifie au pouvoir. Il ne suffit pas qu'il vienne de temps à autre mettre la paix entre les partis en les rappelant tous également au respect de la trêve sur laquelle repose la situation actuelle. C'est là sans doute une victoire qu'il gagne périodiquement, qui est due à l'ascendant légitime du chef du pouvoir exécutif, mais qui resterait à peu près stérile, si le gouvernement n'aidait l'assemblée à pratiquer cette politique en la pratiquant pour son propre compte. Puisqu'il est admis que le moment de l'action sérieuse est venu, qu'on doit s'occuper, non de la république ou de la monarchie, mais de la réorganisation nationale, il y a manifestement trois ou quatre questions essentielles sur lesquelles doivent se concentrer tous les efforts. Ainsi, avant tout, la réorganisation de nos forces militaires est une de ces questions. Ceci ne diminue en aucune façon le mérite de ce qui a été fait depuis trois mois pour reconstituer l'armée qui a remporté la victoire de Paris, et qui hier encore, dans la revue passée au bois de Boulogne, recevait de la population tout entière un accueil digne de son dévoûment et de ses services. M. Thiers, par son infatigable habileté et par sa prévoyance, a rallié et remis en état ces bataillons, ces régimens que des officiers intrépides ont conduits au feu, et dont l'illustre chef, le maréchal de Mac-Mahon, avec une simplicité dont il ne s'est jamais départi, pouvait serrer virilement la main de celui qui l'a aidé à vaincre. Il a fait face merveilleusement à une difficulté de circonstance, et il n'est pas au bout, puisqu'il a encore l'immense obligation de régler tant de situations, dignes d'intérêt, créées par la dernière guerre. Cela fait, il y a toujours la vraie question, celle de la réorganisation définitive de notre armée et des conditions de recrutement de cette armée. Que même aujourd'hui, après tant de dé-

ceptions et sous le poids de tant de charges accablantes, notre état militaire doive rester conforme à la grandeur de la France, on peut se fier là-dessus à M. Thiers, qui n'a point caché d'ailleurs qu'il ne fallait songer à aucune économie sur le budget de la guerre; mais sur quelles bases sera fondé cet état? Il est certain que le principe du service obligatoire pour tous s'impose invinciblement désormais; il est unanimement admis dans la commission de l'assemblée, il est accepté par les généraux, par M. Thiers lui-même, qui, au premier moment, avait paru garder quelque doute et considérer comme suffisante la loi organique de 1832. Ce qu'il y a de plus évident, c'est que cette nécessité du service obligatoire, elle nous est jetée en quelque sorte à la tête par les événemens, par l'immensité d'un désastre dû en partie à l'insuffisance de nos moyens militaires. Dans quelle mesure et avec quels tempéramens ce principe sera-t-il appliqué? Comment se combinera-t-il avec ce qui peut et doit survivre de cette loi de 1832, qui a été jusqu'ici la charte de l'armée, et qui en effet a suffi tant qu'on n'avait pas à combattre plus d'un million d'hommes? De quelle façon réglera-t-on toutes ces questions de la durée du service actif, de la répartition des contingens, de l'organisation des réserves? Ceci est l'affaire de l'habile collaborateur que M. Thiers s'est donné comme ministre de la guerre, du général de Cissey, et un peu aussi sans doute de M. le ministre des finances. Pour nous, ce que nous voyons, ce n'est pas seulement l'intérêt militaire, bien qu'il soit grand; c'est aussi et surtout l'intérêt moral, social, c'est la nation tout entière sans distinction passant sous les armes, s'initiant par le service et par le dévoûment à la religion du drapeau, s'assouplissant aux devoirs sévères du patriotisme, contractant les habitudes de la discipline. On s'est assez moqué de la discipline, à ce qu'il paraît, et on en revient après en avoir porté la peine; les avocats du radicalisme font eux-mêmes amende honorable. On sait ce qu'il en coûte de détruire l'esprit militaire, de se fier pour la défense du pays à cette *belle* institution de la garde nationale, qui, pour quelques services honorables que personne ne conteste, a été si souvent la plus ferme espérance de toutes les séditions. La nation armée, oui, mais la nation disciplinée sous les armes, voilà ce qu'il faut. L'heure est venue d'accomplir cette décisive et salutaire réforme qui peut refaire la France. Jusqu'ici, en présence des nécessités militaires du moment et des devoirs d'une répression gigantesque, il était difficile, on le conçoit, d'aborder de front une telle question. Désormais il n'y a plus de raison d'attendre. Le général de Cissey peut marcher, il sera suivi et appuyé. C'est la part du ministre de la guerre, et elle est assez belle, dans le programme de la régénération nationale.

Il ne faut pas que le pays puisse hésiter au moment d'entrer dans

cette voie. Et, de son côté, le ministre de l'instruction publique s'est-il mis à l'œuvre en homme persuadé que tout est à faire aussi dans le domaine qu'il gouverne? M. Jules Simon a dû s'en préoccuper; il n'avait pas, quant à lui, à reprendre Paris, et il n'était pas retenu par toutes les considérations, par tous les détails d'une transition toujours difficile. Il n'avait qu'à montrer qu'un esprit nouveau devait animer désormais l'éducation publique à tous les degrés. Nous avons lu sans doute dans ces derniers mois quelques circulaires honnêtement pensées et fort élégamment écrites. Le ministre de l'instruction publique a même publié tout récemment, si nous ne nous trompons, une note assez attendrie sur la situation faite aux professeurs de Paris par les événemens que nous traversons depuis un an. Rien de mieux assurément, rien de plus légitime et de plus convenable que la sollicitude de l'administration pour les intérêts matériels des professeurs; mais enfin, et les professeurs eux-mêmes ne sont pas les derniers à le reconnaître, il y a des heures où il ne s'agit pas précisément de cela, où un homme qui a dans ses mains une part de pouvoir est tenu de faire sentir autrement son action. Nous parlions de la vertu du service obligatoire pour discipliner la nation; en réalité, c'est dans les écoles de tout genre, dans l'éducation publique à tous les degrés que doit se préparer désormais cette initiation aux mœurs sévères de la vie disciplinée, et pour cela on n'a pas besoin de lois nouvelles, de réformes organiques de l'enseignement. Ces réformes et ces lois viendront à leur heure; elles seront certainement votées sans aucun esprit méticuleux par l'assemblée. Jusque-là, il y a une œuvre toute simple, toute pratique et qui n'est pas moins pressante, c'est de faire comprendre aux maîtres de toute sorte, aux directeurs de l'éducation publique, l'importance du rôle qu'ils ont à remplir, c'est de faire rentrer la discipline là où elle n'est plus par malheur depuis longtemps et de ramener au devoir ceux qui s'en écartent, c'est enfin d'imprimer à l'enseignement tout entier, par une impulsion de tous les jours, une direction conforme aux nécessités nouvelles du pays. M. Jules Simon, nous devons le supposer, n'a point négligé cette partie de sa mission. Nous apprendrons sûrement un de ces jours tout ce qu'il a fait déjà, dans la mesure de ses pouvoirs, pour commencer à relever l'éducation nationale, car enfin il est bien clair que, pour rester un bon ministre de l'instruction publique, il ne suffirait pas d'être caressant pour tout le monde, même pour ceux qu'on frappe, ou de se précipiter avec enthousiasme sur les pas de M. Thiers descendant de la tribune après un de ces discours par lesquels l'illustre chef du pouvoir exécutif gagne des batailles pour son cabinet.

Ah! si M. Thiers avait le temps de s'occuper de l'instruction publique! mais il n'a pas le temps, il a sur les bras la politique générale, la di-

plomatie, la guerre, les finances, et, soyons de bon compte, il y réussit assez bien pour qu'on ne lui en demande pas davantage, pour qu'on le dispense même au besoin de remplacer M. Jules Simon, ou de songer à écrire de petites lettres à ceux qui le flattent sans le servir. Quand nous parlons des batailles gagnées par M. Thiers, il n'y en a point en vérité d'égale à celle qu'il vient de remporter, ayant M. Pouyer-Quertier pour lieutenant, dans l'affaire du dernier emprunt. Voilà un succès qui n'est pas seulement financier, qui a aussi un caractère très politique et qui est de nature peut-être à faire réfléchir M. de Bismarck. La souscription était à peine ouverte, qu'elle a pu être close; un jour a suffi. Paris seul a donné 500 millions de plus qu'on ne demandait; avec la province, la France a dépassé de 1 milliard 1/2 le chiffre de la souscription; avec l'étranger, on atteint et on dépasse les 5 milliards de l'indemnité due à la Prusse. Le crédit français est donc encore une puissance qui défie les extorsions et les violences, et M. Pouyer-Quertier a pu porter avec un modeste orgueil ce bulletin victorieux à l'assemblée. Que l'intérêt nécessairement un peu élevé qui a été attaché à l'emprunt ait dû attirer les capitaux, cela ne peut être douteux; mais ce succès presque prodigieux dans les circonstances actuelles, ce succès a évidemment une autre signification. Ce n'est pas seulement l'éclatante confirmation de ce mot dit récemment en Angleterre, que « les Français croient à la France; » c'est le prix de cette sagesse dont M. Thiers parlait l'autre jour en la pratiquant lui-même, et aussi de cette habile sincérité avec laquelle le chef du pouvoir exécutif a fait l'histoire de nos finances. M. Thiers, avec ce bon sens et cette clarté qui donnent du charme même aux chiffres, M. Thiers a eu le mérite de porter la lumière dans cette chose mystérieuse qui s'appelait depuis quelques mois la situation financière de la France. Où en étions-nous après cette guerre qui a tout à la fois diminué nos ressources et si étrangement grossi nos dépenses? Quelle était la mesure de nos déficits et de nos charges? Comment pouvions-nous résoudre ce double problème de nous libérer d'une colossale indemnité et de rétablir un certain équilibre dans nos budgets bouleversés? M. Thiers a fait de la politique et des finances dans son discours, il a mis les résultats à côté des causes; il n'a rien dissimulé de nos pertes, de nos embarras pas plus que des ressources qui nous restent. Bref, c'est le bilan complet d'une situation exposé par un homme qui sent qu'il ne parle pas seulement pour la France, qu'il parle en même temps pour l'Europe, — qu'il ne s'adresse pas seulement au monde financier, qu'il s'adresse aussi au monde politique, inquiet de ce qu'on peut encore attendre d'un pays soumis à de telles épreuves. Le succès a répondu à sa courageuse franchise; la France, cette France exténuée, épuisée par les réquisitions et par tous les excès de la guerre, lui a donné

assez de milliards pour inspirer à M. de Bismarck la crainte de n'avoir pas assez fait pour réduire sa victime à l'impuissance.

Fort bien, nous sommes maintenant en mesure d'acquitter nos premières dettes entre les mains de notre terrible créancier, et de laisser à la France le temps de respirer avant de faire au crédit un appel nouveau ou de chercher tout autre moyen de libération. Le premier pas est donc franchi heureusement. Il ne faudrait pas cependant s'aveugler. Quel que soit le succès de l'emprunt qui vient d'être réalisé, il n'est pas moins vrai que notre situation reste, selon le mot si juste de M. Thiers, non pas désastreuse, mais laborieuse, difficile, et c'est là justement qu'une vraie politique financière devient une des nécessités, un des élémens de la réorganisation nationale qu'on veut poursuivre. Au fond, en quoi consiste ce bilan si parfaitement exposé par M. Thiers? Il comprend d'un côté les déficits de 1870 et 1871 résultant soit de la diminution inévitable des recettes, soit de l'aggravation des dépenses, et d'un autre côté les moyens de toute sorte à l'aide desquels on a fait face aux difficultés. 1870 a laissé un déficit de 645 millions, 1871 a un déficit de 986 millions. On a paré à ces découverts avec des avances de la Banque qui se sont élevées au chiffre considérable de 1,300 millions, avec un emprunt contracté à Londres par la délégation de Tours et dont le capital est de 250 millions, quoique l'état n'ait touché que 200 millions. A cela il faut joindre l'emprunt qui vient d'être fait et ceux qu'il faudra nécessairement faire encore pour acquitter l'indemnité prussienne. Au total, quand on arrive au bout de ce défilé, quand on sort de cet épais fourré de chiffres, on se trouve pour 1872 en présence d'un budget sur lequel s'accumulent fatalement toutes les charges de cette malheureuse année, et qui peut d'autant moins y suffire avec ses ressources normales qu'il se trouve diminué du revenu des provinces cédées à l'Allemagne.

Le déficit qui résulte de tout cela, il se résume dans un chiffre : c'est une somme de 556 millions à trouver, voilà le dernier mot. Il est vrai que dans ce chiffre tout est compris, même l'intétêt des trois derniers milliards de l'indemnité, et qu'il y a aussi 200 millions d'amortissement. Il est vrai encore que cette somme peut être atténuée par les économies qu'on pourra faire dans le budget; mais M. Thiers n'évalue pas les économies possibles au-delà de 120 millions, et cela se comprend bien dès que le budget de la guerre, au lieu d'être diminué, devrait être plutôt augmenté. Même après les économies prévues par M. Thiers, il resterait toujours 436 millions à trouver. — 436 millions, ce n'est point évidemment au-dessus des forces d'un pays tel que la France; le problème est de savoir comment on prélèvera cette somme sur la fortune publique. M. Pouyer-Quertier répond à la question par un système de

taxes ou de surtaxes sur l'enregistrement et le timbre, sur les boissons, sur les sucres et le café, sur les cartes à jouer, sur les allumettes, et enfin par un droit d'entrée de 20 pour 100 sur les matières premières, notamment sur les matières textiles. Le trait distinctif du système de M. Pouyer-Quertier, on le voit suffisamment, c'est le droit sur les matières premières, c'est-à-dire en d'autres termes un retour au régime de la protection commerciale. Si c'est absolument nécessaire, si on ne trouve rien de mieux, il faudra bien se résigner; mais c'est là précisément ce qu'il s'agit de savoir, si on ne peut trouver rien de mieux, si le système de M. Pouyer-Quertier est aussi efficace qu'il le croit, d'autant plus que la perception du droit nouveau sur les matières premières doit être nécessairement différée jusqu'à ce que des négociations aient pu permettre d'établir sur les produits étrangers des surtaxes équivalentes à la somme des droits nouveaux qui grèveront nos produits manufacturés. C'est le rapport même de M. Pouyer-Quertier qui le dit. Quoi qu'il en soit, voilà la lutte engagée sur le terrain économique. Pour tous, le but est le même : il s'agit du rétablissement définitif de notre crédit par l'équilibre de nos budgets, et dans leurs discussions les plus vives, dans leurs recherches comme dans leurs transactions, les pouvoirs publics, l'assemblée, le gouvernement, ne peuvent oublier qu'avec la réorganisation militaire, avec l'instruction publique, les finances sont un des moyens les plus efficaces pour rendre au pays l'indépendance de son action. Qu'on fasse de la bonne politique, qu'on ouvre la carrière au génie productif du pays, et la France ne se plaindra pas d'avoir à payer les frais de sa résurrection, elle portera son fardeau, selon le mot de M. Thiers, en nation courageuse et laborieuse.

Oui, il faut faire de la bonne politique, cela est bien certain, c'est une vieille vérité toujours nouvelle; mais pour cela l'assemblée et le gouvernement ne suffisent pas encore. Il faut que le pays lui-même se pénètre du sentiment des nécessités nouvelles qui s'imposent à lui; s'il veut de la sécurité, il faut qu'il aide à la créer et qu'il sache la garantir, et, puisqu'il est investi du plus large droit de suffrage, il faut bien qu'il se dise que de l'usage qu'il fera de ce droit dépend son avenir. Par malheur, il manque encore en France la première condition de tout état libre, le plus simple sentiment de la loi. Il y a chez tous les hommes un véritable déchaînement de fantaisies individuelles, un besoin effréné de faire ce qu'on n'a pas le droit de faire. Sans ce triste penchant, que de questions seraient naturellement résolues, que de progrès se réaliseraient sans effort, que de fautes souvent désastreuses seraient aussi évitées! Nous faisions cette réflexion l'autre jour en présence de cette discussion intéressante qui a eu lieu dans l'assemblée au sujet des attributions des conseils-généraux et de la création des com-

missions permanentes auprès des préfets. A quoi tiennent les scrupules de bien des esprits politiques qui désirent autant que d'autres l'extension des libertés locales? Ces scrupules tiennent simplement à une chose qui s'est vue plus d'une fois, c'est que beaucoup de ces commissions, à l'exemple de bon nombre de conseils municipaux, seraient peut-être bientôt tentées de sortir de leurs attributions légales et de se transformer à la première occasion en pouvoirs politiques. Certes on a aujourd'hui à Lyon un saisissant exemple de ce dangereux esprit. Voilà une des premières villes de France, une ville opulente, industrieuse, et qui se trouve tout à coup au seuil de la banqueroute, si bien qu'un des députés du Rhône, qui est lui-même membre du conseil municipal de Lyon, M. Ducarre, vient de pousser le cri d'alarme en déclinant avec indignation la responsabilité d'une telle mésaventure. A quoi cela tient-il? C'est que depuis un an il se trouve à Lyon un conseil municipal supprimant des contributions sans en avoir le droit, établissant de nouveaux impôts que personne ne veut payer, désorganisant tout de sa propre autorité. Et le résultat, le voici : pendant que les municipaux de Lyon venaient plaider la cause de la commune de Paris auprès du gouvernement de Versailles, ils marchaient à une banqueroute dont l'intervention de l'état pourra seule peut-être les préserver.

La vérité est que malheureusement en France il y a encore une inexpérience singulière de la vie publique, et rien ne le prouve mieux que les préliminaires des élections qui vont se faire demain pour compléter l'assemblée nationale. Ce qui sortira de ce scrutin, il serait en vérité difficile de le dire. Cette grande manifestation publique se fait en quelque sorte à tâtons, et cependant ces élections ont évidemment une importance exceptionnelle, puisqu'elles peuvent modifier la majorité de l'assemblée, exercer une véritable influence sur la direction de la politique; elles ont surtout de la gravité à Paris, où, pour la première fois depuis la défaite de la commune, la population est appelée à dire son mot, et c'est peut-être à Paris qu'il y a eu le plus de difficulté, qu'on a eu le plus de peine à former des comités, à s'entendre. A coup sûr, s'il y eut jamais un moment où il fût naturel et facile de s'entendre, c'est le moment où nous sommes. Le programme est tout simple. La république existe sous l'unique réserve des droits de la souveraineté nationale; elle est gouvernée par M. Thiers, qui, après avoir délivré Paris de la plus immonde usurpation et après avoir rendu la paix à la France, se fait un honneur de présider à la réorganisation du pays. N'est-ce pas là un programme net et franc, de nature à rallier tous les esprits sincères? Pas du tout, il faut encore se diviser, il faut opposer les comités aux comités, l'*union républicaine* à l'*union parisienne,* et tout cela pour mettre quelques candidats à la place d'autres candidats, pour ajouter à la confu-

sion. Pendant ce temps, le radicalisme se remet à l'œuvre et arrive avec sa liste, où sont inscrits un certain nombre de fauteurs de la commune à côté de quelques autres qui n'auraient pas demandé mieux que de la voir triompher. M. Gambetta a le singulier honneur de figurer dans cette galerie de candidats de la commune, et M. Victor Hugo a aussi sa place dans cette glorieuse élite à côté d'un ancien restaurateur. Le mélange est complet. Que M. Hugo donne fraternellement la main à ceux qui ont abattu la colonne et qui ont mis le feu à Paris, ce ne sera pas après tout beaucoup plus extraordinaire que la lettre qu'il écrivait, il y a quelques semaines, pour offrir un asile aux fugitifs de la commune. Nous serions un peu plus surpris que M. Gambetta, s'il a quelque souci de son avenir, acceptât de rentrer à l'assemblée par cette porte. Qu'il développe son programme politique comme il vient de le faire à Bordeaux, qu'il atteste ses convictions républicaines, rien de mieux; mais, franchement, laisser traîner son nom sur une liste fabriquée dans l'ombre par quelques séides honteux de cette commune dont il a lui-même stigmatisé les crimes, ce ne serait ni de l'orgueil, ni même le fait d'un homme sérieux. Au point où en sont les choses aujourd'hui, il faut choisir; il faut être avec la république légale, avec la France ou avec les usurpateurs qui ont expiré dans le sang et le feu. Le discours de Bordeaux place M. Gambetta dans la première catégorie; l'inscription de son nom sur la liste qu'on fait courir le placerait dans la seconde : c'est à lui de se prononcer et de dissiper cette équivoque. Quoi qu'il en soit, et sans oublier les étranges surprises que Paris nous a ménagées plus d'une fois, cette liste a vraisemblablement peu de chances à l'heure où nous sommes, elle en a sans doute aussi peu que M. Haussmann, qui a eu, lui aussi, quelque velléité de se présenter comme candidat à ses anciens administrés. Elle doit échouer, cette liste, devant le bon sens de la population parisienne, et ce sera fort heureux pour la république d'abord. Qu'on se souvienne de l'étrange effet produit par les élections parisiennes du 8 février! La république en a souffert plus qu'on ne croit, et s'est trouvée compromise auprès de bien des esprits. Que serait-ce donc si au lendemain des exploits de la commune, dont quelques-uns des députés du 8 février ont été les héros, les élections du 2 juillet avaient le même caractère? Mais c'est surtout Paris qui se frapperait lui-même, et qui paierait les frais de sa fantaisie électorale. Il trancherait du coup la question de la capitale, et ce n'est pas de quelques jours qu'il verrait revenir les pouvoirs publics, ou qu'il se réconcilierait avec la province. Non, nous n'en sommes plus là, les mauvais rêves sont passés; c'est le moment du bon sens, de la raison, du patriotisme, et Paris voudra prouver sans doute qu'il doit avoir sa part, la première comme autrefois, dans l'œuvre de la reconstitution nationale. Il sera demain au vote comme il a été hier à l'emprunt.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LIBERTÉS COMMUNALES.

L'Administration provinciale et communale en France et en Europe, par M. A. Hesse, membre du conseil-général de la Somme; in-8°. Paris, Baudry, 1870.

Voici un livre qui a la bonne fortune de venir à propos, et qui en même temps a le mérite de n'avoir pas été fait pour l'actualité. Il répond à nos besoins du jour sans porter la marque de nos passions ou de nos impatiences. M. Hesse, à la veille de nos désastres et de nos agitations, l'esprit et le cœur encore calmes, a étudié les institutions communales et provinciales des différens peuples de l'Europe; il en a fait un tableau exact et une comparaison impartiale. Lorsqu'il écrivait, il ne pensait sans doute pas que son livre nous deviendrait si tôt utile à consulter. Il ne s'agit d'ailleurs ici ni d'utopies, ni de rêves. Il est clair que l'auteur n'a pas écrit pour ceux qui prétendraient créer de toutes pièces une constitution idéale. Il ne s'adresse qu'à ces esprits droits et sains qui croient à l'expérience, qui veulent étudier les questions avant de les résoudre, qui tiennent enfin à savoir ce qui est avant de rêver ce qui doit être. Il n'imagine pas, il décrit; il est un simple rapporteur, et ne vise qu'à être exact. Il n'a pas de système, pas de doctrine; à peine laisse-t-il voir des préférences. Modestement, froidement, il expose des faits. Il est rare qu'il parle en son nom propre. Son livre n'est presque qu'un recueil de textes officiels. Il nous place au milieu des constitutions de tous les peuples, et il nous dit : regardez, comparez et profitez. *Et nunc erudimini.*

Il ne faut pas nous contenter de formules vagues. Si nous voulons connaître l'administration française, M. Hesse nous la fait voir par le menu, ses lois et ses règlemens à la main. Il nous montre ce que c'est qu'un préfet, un maire, un conseil municipal, un conseil-général. Il énumère tout ce qui est subordonné au préfet : la police, les prisons, l'assistance publique, la bienfaisance, l'enseignement, les routes, les archives, les musées et le reste. Il compte combien il y a de catégories de fonctionnaires et d'employés qui sont à la nomination du préfet, et il en trouve quarante et une, depuis les médecins des eaux thermales jusqu'aux maîtres d'école. Toute l'administration est dans ses mains. A la vérité, le préfet a devant lui, du moins pendant quelques jours chaque année, un conseil-général qui est élu par la population, et qui repré-

sente les intérêts du département. Ce conseil *entend* le compte-rendu annuel du préfet, vote les contributions *facultatives*, statue sur toutes les dépenses *qui ne sont pas obligatoires*, donne son avis toutes les fois qu'il lui est demandé, et peut même énoncer des opinions et des vœux. En France, la règle est que le département soit administré par un homme nécessairement étranger au département, et qui ne représente que le pouvoir central. Le conseil électif a le contrôle; il n'a dans aucune mesure l'administration. La commune, à l'image du département, est administrée par le maire sous le contrôle d'un conseil électif. Il est vrai que le maire, à l'opposé du préfet, est nécessairement un homme de la commune, qu'il lui appartient, qu'il en représente les intérêts; d'ailleurs la première condition pour être maire est d'avoir obtenu les suffrages de la population. Vous croiriez d'après cela que la commune s'administre elle-même par l'organe de son maire; il n'en est pas ainsi, car le maire est subordonné au préfet : ses actes ne sont valables que s'ils sont revêtus de l'autorisation préfectorale. Toutes les délibérations du conseil municipal sont soumises au préfet, et ne valent que par son approbation. Ainsi le représentant du pouvoir central administre indirectement chaque commune. Il n'est pas d'affaires d'intérêt local où il ne mette la main. Ce qui n'est pas fait par lui a du moins besoin d'être autorisé par lui. Tel est le système de nos institutions administratives.

Sortons de France et parcourons l'Europe, c'est tout autre chose. On ne peut manquer d'être frappé du peu de soin que les autres peuples mettent à nous ressembler. Nous croyons volontiers qu'ils ont les yeux sur nous, et qu'ils nous portent envie. Nous pensons de très bonne foi que nous avons initié le monde à la liberté, que tout ce qu'on en rencontre dans l'Europe date de 1789, et a été semé par la France; c'est là une opinion dont nous ferons sagement de nous défaire. En matière de liberté, les autres peuples ne nous empruntent rien, et cela pourrait bien tenir à ce qu'ils en possèdent plus que nous. M. Hesse nous fait passer en revue toutes leurs institutions politiques ou administratives, et il nous fait voir dans quelle mesure chacun d'eux se gouverne lui-même et fait lui-même ses affaires.

En Angleterre, la forme est la monarchie, le fond est la liberté. Ne regardez que les apparences : vous trouvez dans chaque comté un shérif qui est nommé par la reine, et vous remarquez que la police, la perception des impôts, le soin des routes, même les élections des députés, sont dans les mains de ce représentant du pouvoir central. Vous ne voyez d'ailleurs rien qui ressemble à nos conseils-généraux; le comté n'a aucune assemblée élective. Vous trouvez bien au-dessous ou à côté du shérif des juges de paix qui sont à la fois des juges et des administrateurs, et qui, réunis en sessions trimestrielles, votent les taxes, nom-

ment les fonctionnaires inférieurs, et statuent sur tout ce qui concerne les intérêts du comté; mais ces juges de paix sont nommés par la reine. Il semble donc que le comté soit régi par les agens du souverain, et que l'administration anglaise soit la plus centralisée et la plus despotique qu'on puisse imaginer. C'est que l'Angleterre est le pays du monde où les apparences répondent le moins à la réalité. Ces shérifs et ces juges de paix, quoiqu'ils tiennent leurs fonctions d'un brevet de la reine, sont fort loin d'être les agens dociles du pouvoir central. L'Angleterre a trouvé le secret d'avoir des fonctionnaires indépendans, et ce secret consiste à ne pas les rétribuer. La plupart des fonctions administratives sont gratuites, et c'est assez pour que la centralisation excessive et l'oppression soient impossibles. Comme les shérifs et les juges de paix ne reçoivent pas de traitement, il faut nécessairement les choisir parmi les habitans du comté, et parmi ceux à qui leur fortune assure le loisir et l'indépendance. Ils sont nommés par la reine, et officiellement ils ne sont que ses représentans; mais ils se trouvent être en même temps les propriétaires les plus riches, ou les hommes les plus en vue et les plus considérés du comté : ils tiennent au sol non-seulement par le domicile, mais encore par les intérêts et par l'affection. Ils sont non pas les hommes du souverain, mais les hommes du comté. Quand vous les voyez réunis dans leurs sessions, vous avez sous les yeux pour ainsi dire le comté lui-même dans ce qu'il a de plus notable, de plus intelligent, de plus influent, et, quand on dit qu'ils administrent le comté, cela signifie que par leur organe le comté s'administre lui-même.

Les villes anglaises ont des conseils municipaux, et les villages ont des assemblées de paroisse. Ces conseils et ces assemblées statuent souverainement sur toutes les affaires d'intérêt local, fixent leurs taxes, règlent leurs dépenses, tracent leurs routes, entretiennent leurs établissemens de charité, sans avoir même besoin de l'approbation du gouvernement central. Ce sont de petites républiques. A première vue, on croirait que la démocratie y règne avec ses agitations et ses ignorances; il n'en est rien. Contre les dangers de la démocratie, l'Angleterre a un palladium : c'est la taxe des pauvres. Cette institution lui est utile, non pas en ce qu'elle lui permet de satisfaire quelque peu et d'endormir les appétits du pauvre, mais en ce qu'elle est un admirable prétexte pour écarter de la gestion des intérêts communaux ceux qui y porteraient le trouble. En effet, pour être membre de la paroisse, *parishioner*, il ne suffit pas d'y être domicilié; il faut encore être inscrit parmi ceux qui paient la taxe des pauvres. Voilà d'un seul coup tous les assistés, tous les exempts d'impôts, tous les inconnus et les nomades, qui se trouvent exclus du suffrage. Quoi de plus naturel? L'objet principal de ces assemblées est de répartir les secours, de fixer le chiffre des

taxes, de régler l'emploi de l'argent; le bon sens des Anglais ne comprendrait pas qu'on pût délibérer sur des contributions sans être un contribuable. Ajoutons que, dans cette Angleterre qui est en tout l'opposé de la France, on ne voit pas que les assemblées paroissiales et municipales aient seulement la pensée de s'occuper de la politique générale du pays; c'est peut-être pour cela que le gouvernement ne pense pas non plus à se mêler des affaires locales. A chacun sa sphère et son indépendance, comme à chacun sa responsabilité (1).

La Prusse est sans nul doute un des pays de l'Europe où la centralisation et la réglementation fleurissent avec le plus d'éclat. Elles n'y étouffent pourtant pas la liberté autant qu'on pourrait le croire. Il est vrai que la province prussienne, comme le département français, est toujours administrée par un homme qui lui est étranger, et qui est un fonctionnaire du pouvoir central; mais à côté de lui il y a une diète provinciale. Celle-ci est composée, à la façon d'autrefois, de trois ordres distincts, qui sont la noblesse, la population des villes et la population rurale. Cette sorte de représentation, qui aujourd'hui ne manque pas de paraître fort étrange à des Français, a du moins un mérite, c'est de représenter exactement la population telle qu'elle est, c'est-à-dire avec ses faces diverses, ses inégalités, ses divergences d'intérêts. En France, le système d'élections semble avoir été arrangé tout exprès pour qu'il n'y ait jamais qu'un seul intérêt ou l'intérêt d'une seule classe qui soit représenté. Les Allemands veulent qu'une diète provinciale soit l'image exacte de la population d'une province, qu'elle en renferme tous les élémens, qu'elle en contienne tous les intérêts, tous les besoins, toutes les idées. Quelle confusion! direz-vous. Bien au contraire, ces diètes provinciales délibèrent avec calme, et ne perdent pas de temps à d'inutiles disputes. C'est notre manie d'unité et d'uniformité qui enfante l'agitation, parce que dans notre système il se trouve infailliblement quelques intérêts qui sont sacrifiés et opprimés. Dans les diètes prussiennes, tous les intérêts sont en présence; égaux en force, il faut bien qu'ils se respectent mutuellement: par nécessité ou par sagesse, ils se mettent d'accord et vivent en harmonie.

Ces diètes ont des attributions un peu plus étendues que nos conseils-généraux. Elles votent les impôts; elles règlent les dépenses, elles délibèrent même sur les projets de loi qui intéressent la province, et ont ainsi quelque part dans le pouvoir législatif. Dans une foule de cas, elles prennent des arrêtés, comme si elles étaient des corps souverains, et le gouverneur doit exécuter leurs décisions. Parmi les actes impor-

(1) Le mécanisme, aussi sage que libéral, des paroisses anglaises a été d'ailleurs déjà exposé ici d'une manière très complète par M. Paul Leroy-Beaulieu. Voyez la *Revue* du 15 mai 1871.

tans dont l'honneur revient à ces diètes, il n'en est pas de plus fameux que celui qui en 1812 créa la *landwehr*. La première idée de ce système militaire vient non pas du gouvernement prussien, mais des états provinciaux de la Prusse, et l'on peut voir par cet exemple que l'indépendance provinciale n'est pas un danger pour l'unité et ne paralyse pas le patriotisme. Elle fut une ressource précieuse dans ces jours de crise où le pouvoir central s'effaçait et se cachait dans l'humiliation; la Prusse lui a dû son salut.

La commune prussienne a plus d'indépendance encore que n'en a la province. Elle forme un petit état libre; elle élit son conseil communal, qui nomme le maire et l'adjoint. Ce conseil se réunit sans qu'il soit nécessaire que l'autorité l'ait convoqué. Il vote son budget, nomme les employés communaux, et a la direction souveraine de ses écoles, de ses établissemens de bienfaisance, de sa police. Sauf certains cas prévus, il n'a pas besoin de solliciter l'approbation de l'autorité. Ses actes ne peuvent être annulés que s'ils sont contraires aux lois. Ces communes prussiennes, qui jouissent de tant d'indépendance, ne paraissent pas en faire un mauvais usage. Maîtresses d'elles-mêmes et exemptes de tutelle, elles s'entendent assez bien à gérer leurs intérêts. Elles administrent sagement leurs propriétés et règlent avec bon sens leurs affaires. La liberté communale, loin d'être un embarras en Prusse, est un gage de sécurité, de prospérité et d'ordre public. C'est peut-être elle aussi qui fait supporter la monarchie. Supposez cette monarchie prussienne aux allures si raides s'immisçant dans toutes les affaires locales, il n'y a pas de race d'hommes qui la pourrait tolérer; mais elle borne son action aux affaires d'intérêt général, elle ne pèse pas sur les intérêts locaux, elle laisse la plus grande partie de l'existence humaine à l'abri de sa réglementation et de son despotisme : il n'en faut pas davantage pour qu'on se résigne à elle, pour qu'on la laisse vivre, qu'on la respecte. En France, tous les mécontentemens et tous les désirs d'innovation se portent en un seul faisceau contre le pouvoir central, et le renversent tous les quinze ou vingt ans; en Prusse, une grande partie des mécontentemens comme des affections, des rancunes comme des espérances, reste dans le cercle étroit de la commune ou de la province, et il n'en arrive qu'une faible partie, même aux jours de crise, jusqu'au pouvoir central.

La Russie est, dans l'opinion générale des Français, le type le plus achevé du despotisme. Nous nous représentons le tsar comme un maître omnipotent qui tient dans ses mains la liberté, la fortune, la vie de chacun de ses sujets, et nous plaignons ce troupeau d'esclaves que nous nous figurons courbés devant lui. Lisons le chapitre, trop court peut-être, que M. Hesse a consacré à la Russie, et nous ne serons plus tout

à fait aussi enclins à prendre les Russes en pitié. Il est vrai qu'aucune constitution, aucune charte, aucun texte écrit ne borne l'autorité du tsar; mais il existe un ensemble de libertés individuelles et publiques qui, pour n'être pas tracées sur un papier, n'en ont pas moins de vigueur pour la défense des intérêts des populations. Ces intérêts sont surtout garantis par les institutions provinciales et communales. En Russie, le despotisme est en haut, la liberté en bas. La monarchie se dresse, seule et incontestée, au-dessus du pays; mais la liberté circule dans tout le corps social. Les affaires de l'état sont dans les mains du tsar, mais les populations sont maîtresses de leurs affaires locales. Chaque province est régie par un gouverneur militaire et un gouverneur civil, qui sont nommés par l'empereur. A côté d'eux est une assemblée élue par la province : elle contrôle leurs actes, elle répartit les contributions, elle exerce enfin presque toutes les attributions de nos conseils-généraux; de plus qu'eux, elle prend part à l'administration, elle nomme la plupart des fonctionnaires et des juges, elle a enfin en certains cas le droit de prendre des arrêtés, et dans l'intervalle de ses sessions elle laisse derrière elle une commission permanente qui est chargée de faire exécuter ses décisions. Quant à la commune, elle a plus d'indépendance encore. Prenons un village russe, regardons ces paysans qui naguère encore étaient des serfs, et qui aujourd'hui même n'ont pas un droit de propriété complétement reconnu : ces hommes forment cependant une communauté libre (1). Ils nomment au scrutin direct leur maire et leur adjoint, leur percepteur et même leur juge, car la Russie, qui nous apparaît comme le pays de l'arbitraire, offre au contraire cette singularité, que les juges à tous les degrés et bon nombre d'administrateurs y sont élus par la population.

Il est vrai que la commune russe ne s'occupe jamais de la politique générale du pays, et ne peut même faire entendre aucun vœu qui s'y rapporte; mais il en est ainsi des paroisses anglaises et des communes prussiennes. Partout où la liberté communale existe, elle est soumise à cette condition. Si elle y manquait, elle tomberait d'elle-même, car il faut bien noter ce point, que l'essence de la liberté communale est d'être nécessairement indifférente aux formes de gouvernement et aux théories politiques. Cette liberté-là s'applique non à des principes, mais à des intérêts. Elle n'est et ne doit être qu'une sauvegarde pour les intérêts individuels ou communaux. C'est parce qu'on la comprend ainsi dans tout le reste de l'Europe qu'elle y peut vivre sous les régimes les plus divers; c'est parce que nous la comprenons autrement en France qu'elle ne peut s'établir sous aucun régime.

(1) Il y a cependant de grandes réserves à faire sur cette institution en Russie. Voyez à ce sujet l'excellente étude de notre regretté Cailliotte, *État social de la Russie depuis l'abolition du servage*, dans la *Revue* du 1er avril.

Il y a encore une autre raison qui fait que nous ne devons pas beaucoup espérer la voir fleurir dans notre pays. Cette indépendance du comté anglais, de la commune prussienne, de la commune russe, ne date pas d'aujourd'hui; elle n'a pas été créée par une révolution populaire ou par un décret du souverain. Elle est ancienne, elle vient du moyen âge, elle a ses racines dans un passé lointain. C'est une vieille institution que le présent respecte, et qu'il garde parce qu'elle est bonne. Autrefois nous possédions les mêmes libertés, nous avions des états provinciaux qui n'étaient pas sans analogie avec les assemblées prussiennes; il fut un temps où nos communes urbaines et nos villages eux-mêmes avaient leurs assemblées, leurs élections, leurs délibérations sur tous leurs intérêts. Tout ce passé a péri. L'ancienne monarchie a cru que ces libertés locales lui étaient une gêne, et elle les a brisées; puis la révolution est venue qui a fait table rase du peu qui en restait. Les relèvera-t-on jamais? On en peut douter. Cette sorte de liberté est celle qui s'improvise le moins. Elle a besoin de beaucoup de calme, et surtout de beaucoup de temps; il lui faut de vieilles traditions et de vieilles habitudes. Or le sentiment qui domine chez nous est précisément la haine du passé; nous ne voulons avoir ni habitudes, ni traditions. Vous ferez des lois en faveur des communes, vous ne ressusciterez pas la vie communale. Vous décréterez la liberté, vous n'obtiendrez pas qu'on la pratique. Les affections et les inclinaisons des hommes ne vont plus de ce côté-là. C'est vers le gouvernement central que se portent tous les efforts comme toutes les convoitises. Départemens et communes ne sont et ne seront jamais pour nous que des expressions géographiques. La décentralisation et la liberté sont choses dont nous parlons beaucoup, mais que nous ne comprenons plus. Elles sont comme ces vieilles beautés classiques qui ne peuvent plus être goûtées que par les délicats. Tant de révolutions que nous avons traversées ont troublé notre intelligence; à chacune d'elles, comme aux épines des buissons, nous avons laissé quelque chose de notre bon sens et de notre rectitude d'esprit, et aujourd'hui je ne sais trop si notre population n'a pas perdu jusqu'à la notion même de la vraie liberté.

FUSTEL DE COULANGES.

C. BULOZ.

LA

FIN DE LA BOHÈME

LES INFLUENCES LITTÉRAIRES DANS LES DERNIERS ÉVÉNEMENS.

Nous venons d'échapper à la barbarie; mais ce qu'il faut bien qu'on sache, c'est que, dans ce furieux assaut contre la civilisation, nous avons eu affaire à une barbarie lettrée. A la tête de cette armée sinistre marchaient des écrivains qui n'étaient pas tous sans talent, de beaux esprits même dont quelques-uns avaient eu des succès de vogue, dont plusieurs pouvaient espérer une heure encore de célébrité sur l'asphalte des boulevards. Voilà ce qui a été le trait singulier des derniers événemens. Jusqu'alors, les bataillons de l'émeute ne se recrutaient guère que dans la population ouvrière, sous le commandement des généraux ordinaires de barricades comme Barbès ou des conspirateurs émérites tels que Blanqui. Cette fois à la tête de ce gouvernement de parodie nous avons vu paraître une foule de noms appartenant par leurs origines au monde civilisé, aux lettres, aux sciences, aux écoles. C'est tout un état-major spécial et nouveau de l'insurrection qui a défilé devant nous comme dans une parade de Franconi, enrubanné, empanaché, cavalcadant sous le reflet du drapeau rouge. On a dressé la statistique des carrières libérales qui ont fourni leur contingent à la commune de Paris. La médecine et l'enseignement libre s'y rencontrent avec la peinture à côté des professions inavouables, qui abondent; mais ce qui domine, il faut bien le dire, c'est l'homme de lettres : il se multiplie dans le sein de la commune ou aux alentours. Le journalisme, le pamphlet, le roman même, se coudoient dans cette troupe qui a donné pendant

deux mois ses représentations lugubres à l'Hôtel de Ville. Ç'a été vraiment l'invasion de la bohème littéraire dans un gouvernement fait à son image. Ce premier triomphe sera-t-il du moins le dernier, et comprendra-t-on enfin par ce terrible exemple que l'orgie des lettres sans dignité et de l'esprit sans conscience ne doit plus recommencer sous nos yeux, aux applaudissemens d'un public dupe ou complice? C'est en mai 1850 que naquit officiellement la bohème dans une préface d'Henri Murger; c'est en mai 1871 que nous l'avons vue tomber sur le pavé sanglant, après avoir pris sa part d'une tyrannie ignominieuse. Elle était entrée pourtant d'une façon bien inoffensive dans le monde; elle avait commencé par un éclat de rire dans une mansarde. Après vingt et un ans d'une triste vie qui cessa bientôt d'être innocente, et que se disputèrent la paresse et la vanité, elle vient de finir derrière une barricade par un cri de désespoir et de rage, léguant au monde, avec un nom détesté, une énigme morale que nous essaierons de résoudre.

I.

La vie de bohème n'a pas été inventée par Henri Murger, ni le mot ni la chose ne lui appartiennent; mais il l'a découverte et révélée dans ses petits mystères. Il nous l'a montrée avec une gaîté tellement inoffensive, un si aimable abandon et tant de gentillesse dans ses indiscrétions, qu'on aurait eu mauvaise grâce à rudoyer cette belle humeur toujours prête à s'envoler en chansons au premier rayon de soleil, au premier souffle du printemps. La critique et le public furent d'accord pour faire bon accueil à l'écrivain, à son œuvre, à ses révélations piquantes, et la bohème, ainsi présentée, put dire comme la jeune captive d'André Chénier :

> Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.

Donc, en ces années lointaines, il s'était formé aux alentours du Luxembourg, à l'ombre de ses lilas, un groupe d'écrivains encore sans réputation, de peintres sans commande, de musiciens sans ressources, liés entre eux par les hasards de la camaraderie errante, rêvant ensemble de fortune et d'avenir dans de petits cénacles où l'on mêlait à la chimère des plus belles destinées la satisfaction très positive de *démolir* (c'était le mot en usage) les gloires établies, les réputations naissantes, les talens consacrés, ou qui travaillaient à l'être. Le fond de ces existences, vu de près, était fort misérable et fort triste; mais, pour cacher ce vilain fond trop réel, il y avait de la gaîté, de la verve, au moins chez leur historien; il y avait même un peu d'émotion, et surtout cette grâce suprême,

irrésistible, parce qu'elle est l'inconnu dans le talent et dans la vie, la jeunesse. Tout au plus aurait-on plaisanté volontiers le révélateur de ce petit monde sur sa prétention intermittente à le hausser un peu trop dans notre estime. Quand il se contente de plaider les circonstances atténuantes en faveur de ses légers héros et de ses héroïnes plus légères encore, c'est à merveille. Nous nous amusons des boutades du musicien Schaunard et de sa symphonie sur l'*influence du bleu dans les arts*, nous applaudissons aux paradoxes de Gustave Colline le philosophe, tant que nous pensons qu'ils ne tirent pas à conséquence, enfin nous sourions en voyant tourbillonner dans les pages du livre cet essaim folâtre des Sidonie, des Louise et des Musette; une larme perce à travers notre sourire quand le poète de ces faciles amours envoie Mimi mourir à l'hôpital. Tout cela dans sa mesure a son agrément; mais l'intérêt est d'autant plus vif que les exigences de l'écrivain sont plus modestes. Le livre, qui ne contient que des scènes et des récits, vaut beaucoup mieux que la préface, qui expose une théorie, et dans laquelle on pourrait relever plus d'une apostrophe au moins inutile adressée aux *puritains du monde*, aux *puritains de l'art*, mêlée à des dithyrambes en l'honneur de la vie libre et de l'art indépendant. Ce sont là des tirades de matamore, sorties du moule où les coulait jadis un des ancêtres de la bohème, Cyrano de Bergerac, et dont se raillait ailleurs l'aimable Murger. Cette déclamation n'est pas dans sa voix; elle est notée trop haut pour lui.

A vrai dire, qu'est-ce que cette vie *artistique*, si singulièrement exaltée par l'écrivain, qu'il a cru devoir la rehausser par un prétentieux barbarisme? C'est, nous dit-on, la vie vouée au culte pur de l'idéal, ignorante ou insouciante de la réalité; c'est l'existence tout extatique « de ces obstinés rêveurs pour qui l'art est demeuré une foi et non un métier, et qui, par timidité ou par inexpérience, s'imaginent que tout est dit quand l'œuvre est terminée, et attendent que l'admiration publique et la fortune entrent chez eux par escalade et par effraction. Ils vivent, pour ainsi dire, en marge de la société, dans l'isolement et dans l'inertie. Ils sont logiques dans leur héroïsme insensé; ils ne poussent ni cris ni plaintes, et subissent passivement la destinée obscure et rigoureuse qu'ils se font eux-mêmes... Ils sont vraiment les *appelés de l'art*, et ont chance d'être aussi ses élus. Cette bohème-là est hérissée de dangers; deux gouffres la bordent de chaque côté : la misère et le doute... Cette bohème est la préface de l'Académie, de l'Hôtel-Dieu ou de la Morgue. » Telle est la théorie; dans la pratique, il faut beaucoup en rabattre. Si nous prenons Murger lui-même pour arbitre, à juger la question par ses agréables récits, elle sera bien-

tôt tranchée. Ses personnages ne sont pas, à beaucoup près, des victimes de l'idée, ni de pâles martyrs de l'art; ce sont de spirituels viveurs sans le sou qui appliquent chaque matin leur génie à des problèmes du genre de celui-ci : « comment paierons-nous notre terme? » ou bien : « comment dînerons-nous ce soir? » C'est là tout leur souci, celui qui creuse un pli à leur front. En vérité, il n'est guère question dans ces singulières aventures de la recherche de l'idéal; il s'agit très prosaïquement de vivre, de s'amuser, sans qu'il en coûte rien à leur paresse ou à leur bourse vide. Pourquoi donc de pareilles existences seraient-elles les privilégiées de l'inspiration? Pourquoi les grandes idées, les sentimens sublimes, les nobles formes de style, les dons les plus rares de l'imagination et de l'expression abonderaient-ils de préférence parmi ces jeunes gens qui n'ont jamais invoqué d'autre muse que Mlle Musette? Pourquoi les plus belles conceptions de l'art viendraient-elles spontanément éclore dans une vie sans étude et sans travail? Pour ma part, je n'ai jamais pu le comprendre; il est vrai que ce jugement est celui d'un bourgeois, d'un *philistin*, et qu'à ce titre on le récusera.

Comme tous ces personnages, qui ont bien l'air de vivre ou d'avoir vécu, sont dégénérés de ce modèle qu'ils ont toujours devant les yeux, et qu'ils ne savent reproduire que par les plus tristes côtés! Avec quelle indignation le poète de *Rolla* désavouerait cette postérité d'orateurs d'estaminet et de rimeurs débraillés qui lui font l'injure d'invoquer son nom! Lui, c'était un poète, « un de ces hommes à qui le ciel, souvent au prix de misères, de faiblesses, d'indicibles souffrances, semble livrer ses secrets, et qui, par une exception sans égale, en reçoivent un don merveilleux et divin de sentir, d'exprimer et de peindre; enfans privilégiés qu'il faut aimer, juger avec indulgence, car ils sont en ce monde moins pour s'y gouverner eux-mêmes que pour charmer et consoler les autres (1); » mais eux, quel droit ont-ils à être jugés avec cette sympathie qui désarme la raison? Sur quel front de cette troupe vagabonde brille l'étincelle céleste qui ne s'éteignit jamais chez lui parmi les risques effrayans de la plus aventureuse existence? Nous voyons ici d'inexcusables faiblesses, des prétentions inouies, un désordre insensé de mœurs et d'idées, — nulle part le signe supérieur, ce reflet de l'idéal sous lequel tout s'éclaire et se transfigure. Ce n'est plus cette élégance innée qui survit à la chute, ni cette fantaisie émue jusque dans ses écarts les plus étranges, ni même cette débauche presque poétique encore où l'on entend une douleur immortelle sangloter à travers l'éclat de rire, et qui n'est que le désespoir de la passion; ici c'est

(1) M. Vitet, paroles prononcées sur la tombe d'Alfred de Musset.

la misère volontaire acceptée d'abord par lâcheté, puis cultivée avec dilettantisme, transformée en une sorte de carrière spéciale où l'habileté consiste à échapper au propriétaire et au tailleur, où le triomphe est de vivre le plus longtemps possible sur le crédit que l'on n'a pas : triste vie au demeurant, à peine consolée par quelques rayons de soleil dont on ose à peine jouir entre deux termes échus, ou par quelques amours de hasard qui s'envolent par la fenêtre de la mansarde le soir du jour où l'on n'a pas dîné. Le fond de cette existence, c'est la chasse fantastique à la pièce de cent sous. Tous ces vieux *jeunes*, qu'on nous donne pour les amans platoniques de l'art, ne sont que des Gil Blas égarés dans les lettres. Lesage n'eût pas manqué de croquer ces figures en quelques traits de sa sèche ironie; il appartenait à notre époque à la fois réaliste et sentimentale de poétiser cette vie besoigneuse et ces incurables paresses.

N'exagérons rien de peur d'être injustes à l'égard du meilleur et du plus inoffensif de ces bohèmes. Ni la vie ni le talent de Murger ne méritent ces dures sentences; mais il a créé un faux et triste idéal de vie libre qui a égaré bien des jeunes imaginations, et les a jetées dans des voies sans issue. Schaunard et Colline ont laissé derrière eux une funeste école. Eux du moins, ils n'étaient que des révoltés contre l'art, dont ils outrageaient le culte austère par leurs extravagances, dont ils méconnaissaient les conditions les plus hautes, le sérieux de la pensée, l'effort continu, la dignité de la vie. Après eux sont venus les révoltés de la société, ceux qu'on a nommés ou qui se sont nommés eux-mêmes les *réfractaires*. L'âge d'innocence de la bohème n'a pas duré longtemps; encore est-il vrai de dire que ce n'était qu'une innocence relative.

Comment s'est faite cette transformation? De la manière la plus logique et la plus simple : la littérature besoigneuse est devenue, par une transition fatale, la littérature envieuse. Dans la première phase de la bohème, on voyait déjà poindre le germe des mauvaises passions : l'impuissance aggravée par la paresse, exaspérée par des prétentions absurdes, aiguisée en une sorte d'ironie perpétuelle contre tout ce qui travaille ou s'élève, enfin la volonté bien arrêtée de ne prendre rien ni personne au sérieux plus que soi-même, et l'horreur du sens commun poussée jusqu'à la déraison systématique. Transportez ces instincts de la bohème littéraire dans le milieu fiévreux du monde politique, sous l'atmosphère embrasée des passions et des haines qui s'y allument, — ajoutez-y l'idée fixe de parvenir par tous les moyens au sommet du pouvoir et de la fortune, l'émulation déplorable que fait naître dans certaines âmes le spectacle des ambitions triomphantes et de la richesse scandaleuse,

— jetez tous ces germes dans un tempérament bilieux, dans un esprit inquiet, ironique et dur, dans une conscience qui depuis longtemps a dévoré tous les scrupules, et vous verrez quelle moisson funeste et empoisonnée va surgir!

C'est ce que nous avons vu et ce qui mérite d'être rappelé pour l'édification des naïfs, s'il en reste dans un temps comme le nôtre, plus propice à l'expérience qu'aux illusions. Donc un certain jour, il y a cinq ou six ans à peine (on dirait qu'il y a un siècle), un changement presque subit se fit dans la littérature légère chargée de défrayer le public de nouvelles à la main et de petits scandales. Un souffle purifiant de généreuse colère avait passé par l'âme des chroniqueurs à la mode, et l'on put espérer que la petite presse allait devenir une école de mœurs. Certains amuseurs publics se firent moralistes, pamphlétaires, satiriques, avec un grand succès. A les voir poursuivre avec tant de zèle les gros abus et les grands scandales, on eût dit qu'ils retrouvaient une vocation perdue. C'était d'un fouet implacable qu'ils flagellaient les *Français de la décadence*, parmi lesquels on avait pensé jusqu'alors qu'ils occupaient une place distinguée, et leur satire âcre dénonça sans relâche à l'indignation des honnêtes gens la *grande bohème*, l'opposant ainsi, par une antithèse heureuse, à la petite bohème, trop méconnue. Certes la matière prêtait. Il serait inutile de nier que ce temps si brillant en apparence et ce monde aux surfaces éblouissantes ne fussent secrètement minés par un mal étrange, multiple de formes, d'une contagion irrésistible, et qu'en prêtant l'oreille on ne pût entendre déjà comme le bruit vague d'une ruine prochaine. Il y avait dans ces splendeurs je ne sais quoi d'artificiel et de provoquant qui appelait l'écroulement; ces joies insensées, ces frivolités malsaines, cette fièvre de plaisir, cette fureur de fortune, étaient comme un défi au sort, qui ne souffre pas les prospérités immodérées, et qui les châtie par leurs excès mêmes. Ah! sans doute le Paris de M. Haussmann, le bois de Boulogne vu un jour de courses, l'insolente ostentation de la richesse de la France étalée devant les yeux jaloux de l'Europe dans le palais de l'exposition, enfin l'excès du luxe et des dépenses prodiguées par la main d'un pouvoir imprévoyant avec la complicité irrécusable d'une grande partie de la nation, il y avait là une occasion d'inquiétudes patriotiques. On eût compris qu'une indignation austère avertît la France, complaisante ou entraînée. Ce qui étonna au premier moment, ce fut de voir cette transformation de quelques-uns des écrivains qui avaient le plus aidé à la décomposition des mœurs et de la raison publique par l'aimable scélératesse de leurs œuvres et de leurs idées, par le sans-façon de leur scepticisme applaudi et populaire. On fut

charmé, mais surpris, de voir la petite presse, tant calomniée, devenir inopinément une forme de la prédication laïque, et le père Bridaine revivre à l'improviste dans l'auteur de *la Vieillesse de Bridi-di*. Ce fut lui vraiment qui se chargea de châtier de la bonne façon les barons d'Estrigaud, et de déclarer « que du moment que ces jolis messieurs étaient reçus dans les meilleures maisons, qu'ils possédaient des galeries de tableaux qu'on venait visiter en pèlerinage, et qu'ils exerçaient même une certaine influence sur la fortune publique, il n'y avait pas deux partis à prendre : les gens non encore gangrenés n'avaient plus qu'à faire un paquet de leurs hardes et à s'expatrier. » Plus tard, ce ne fut plus le baron d'Estrigaud qui attira les coups du pamphlétaire. Un beau jour, nouveau Diogène, il alluma sa lanterne et chercha un homme dans les rues de Paris. Il ne l'y trouva pas; mais, en passant devant les Tuileries, il s'y arrêta, et ce fut là, dans les ombres du vieux palais, qu'il plongea les clartés vengeresses de son flambeau. Lui aussi, il devint un grand justicier.

Qu'y avait-il au fond de ces colères qui n'épargnaient rien, qui poursuivaient d'une invective enflammée les sentimens les plus intimes, les plus inviolables pour les honnêtes gens, et jusqu'à l'âge innocent de celui à qui l'on ne pouvait reprocher que le crime d'être né? On a dit que c'était la revanche des indignations longtemps muettes et comprimées contre l'ordre politique et social; mais qu'on nous montre quelle passion dictait cette âcre satire contre des puissances et des splendeurs si voisines déjà de l'abîme. S'inspirait-elle d'un sentiment de moralité supérieure à ce qu'elle condamnait, à ce qu'elle flétrissait? On a le droit de le demander. La satire n'a sa valeur et ne produit tout son effet que lorsqu'elle vient des hautes régions de l'âme, et que la passion de la justice l'anime. Un Juvénal suspect de n'être pas un stoïcien court le risque de n'être qu'un déclamateur. N'était-ce pas précisément le cas pour ce Juvénal improvisé au lendemain d'un vaudeville graveleux? La question n'est guère douteuse aujourd'hui; elle s'est singulièrement éclaircie depuis quelque temps. Non, celui qui avait jeté sa bile et son fiel (*turbida bilis*) sur ces pages accusatrices n'avait jamais conçu

> . . . . . Ces haines vigoureuses
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Pour lui, comme pour beaucoup de ses émules en pamphlet, il ne s'agissait guère de faire régner la vertu sur la terre. On n'était pas si naïf que cela. On s'enivra, d'abord sans arrière-pensée, de la popularité facile que procure toujours chez nous la polémique contre le pouvoir, et surtout la polémique par l'insulte; puis, quand le suc-

cès grandit, on pensa sans doute à en tirer parti. Qu'il serait commode et agréable, quand on aurait renversé l'ordre de choses actuel, d'en établir un autre où l'on serait maître et tyran à son tour! Ce n'était pas la liberté des autres que l'on voulait affranchir, ni le droit que l'on tenait à venger; on s'en souciait bien! c'était le despotisme de la foule que l'on espérait mettre à la place du pouvoir détruit. On pensait régner par elle et avec elle; ne tenait-on pas dans ses mains le cœur de la populace? Serait-il donc si difficile de la diriger au gré de ses convoitises? Le vrai nom de cette Némésis, ce n'était pas la justice, c'était l'envie.

La passion politique put faire alors illusion à bien des gens qui jouissaient trop vivement de leur haine satisfaite pour mesurer la véritable portée de ces coups si rudes, pour s'inquiéter de savoir s'ils n'atteignaient pas bien au-delà du but; mais l'illusion n'était plus possible quand on passait de *la Lanterne* aux *Réfractaires*. C'était au fond la même inspiration, mais plus brutale, moins voilée sous l'artifice et le mensonge de la politique. L'inspiration de ce livre étrange et maladif, c'est la haine et la convoitise, la passion de la révolte combinée avec la fièvre de l'argent. Je viens de le relire, et je sors de cette lecture épouvanté. On y voit passer, comme dans une revue infernale, l'armée de furieux qui plus tard s'illustrera par les ruines de Paris. On voit défiler dans ces pages les paresses ignominieuses, les jalousies, les impuissances folles, les ambitions devenues féroces, sous la conduite de ce triste chef qui devait plus tard se désigner au commandement suprême de ces légions farouches comme « le candidat de la misère! » Quel chef et quelle armée! Où se recrute-t-elle? Parmi tous ceux qui à Paris ont fait naufrage, dont la civilisation n'a su ni reconnaître le génie, ni utiliser « les magnifiques énergies, » et qui se sont perdus corps et âme dans cette tempête sans éclair. Naturellement c'est la faute de la société, et tous ces naufrages sont à sa charge. Pourquoi ne paie-t-elle pas des rentes à ces superbes paresses? « Mettez un homme dans la rue avec un habit trop large sur le dos, un pantalon trop court, sans faux-col, sans bas, sans un sou, eût-il le génie de Machiavel, de Talleyrand, il sombrera dans le ruisseau (1). » C'est toujours l'idée fixe : le succès, la fortune; le type ne varie pas, c'est Machiavel ou Talleyrand. « Il y a là un danger. La misère sans drapeau conduit à celle qui en a un, et des réfractaires épars fait une armée, armée qui compte dans ses rangs moins de fils du peuple que d'enfans de la bourgeoisie. Les voyez-vous *forcer sur nous*, pâles, muets, amaigris, battant la charge avec les os de leurs

(1) Jules Vallès, *les Réfractaires*.

martyrs sur le tambour des révoltés, et agitant comme un étendard au bout d'un glaive la chemise teinte de sang du dernier de leurs suicidés! Dieu sait où les conduirait leur folie. « Toute cette page est écrite dans un accent de prophétique menace. Il est vrai que le dignitaire de la future commune ajoute une restriction à sa lugubre prophétie. « Nous avons vu, dit-il, ce que valaient ces religions de l'émeute, ces théories du combat! La liberté n'y gagne rien, la misère y perd, seulement le ruisseau est rouge. » Pourquoi n'a-t-il pas mis à profit cet avertissement qu'il semble se donner à lui-même? Ce n'est, hélas! qu'une lueur de bon sens qui va se perdre dans l'orgie des insanités intellectuelles et des désirs furieux.

II.

Nous avons marqué les deux premières phases de la bohème, d'abord souffrante, puis militante. La troisième phase, à laquelle nous arrivons, est celle de la bohème triomphante; elle date des élections de 1869. L'entrée de M. Rochefort au corps législatif ne marque-t-elle pas en effet une ère nouvelle dans les destinées de la bohème? C'est à ce moment que se fondent les clubs exaltés et les journaux agitateurs qui sont sa gloire et son œuvre. Ces clubs ne sont rien autre chose que l'émeute en permanence, ou mieux en représentation tous les soirs, et quant aux journaux, ils battent le rappel dans tous les quartiers de Paris, sous les yeux d'un gouvernement affaibli par ses fautes, presque désarmé par l'opinion, et d'une bourgeoisie heureuse de se distraire en donnant des avertissemens au pouvoir. Tout cela était-ce, comme le prétendait l'opinion radicale, le signal des revendications légitimes, le réveil du peuple, l'aube de la liberté? Non, une aurore si orageuse n'annonce pas un jour pur et serein. Ces clubs et ces journaux, c'était la grande voix de la bohème politique, et cette voix se faisait entendre bien plus loin, elle remuait bien plus profondément les masses que la rhétorique officielle et les colères mesurées de l'opposition parlementaire. Les agitateurs les plus fameux de la foule sont des bohèmes qui se sont exercés à la vie politique dans ces cafés qu'on appelle littéraires, je ne sais trop pourquoi. Dans l'historique des derniers événemens, on n'a pas tenu assez grand compte de cette éducation du bavardage excentrique, de ce noviciat de l'extravagance parlée dans les longues heures du soir, autour des tables où se réunissaient les vanités les plus prétentieuses de la bohème parisienne. Il paraît cependant que c'est là que se sont préparés depuis deux ans plusieurs des épisodes de notre triste histoire. Écoutons un de ceux qui ont le mieux connu, pour les avoir pratiquées à fond, ces mœurs étranges, et ne nous

rebutons pas trop de ce langage réaliste. Voici les habitués qui arrivent. « Après avoir pataugé toute la journée dans la boue, ils viennent s'enfoncer dans la discussion jusqu'au cou, faire brûler leur petit verre et flamber leurs paradoxes; montrer qu'eux aussi, les mal chaussés, les mal vêtus, ils en valent bien d'autres, *ils ont quelque chose là* (ce mot d'André Chénier a fait tourner toutes ces cervelles vides). Les vaincus du matin deviennent les vainqueurs du soir. La vanité y trouve son compte; ils s'accoutument à ces petits triomphes, à ces orgueilleux bavardages, à ces dissertations sans fin, aux témérités héroïques... De cette table d'estaminet, ils font une tribune, ils parlent là, sous le gaz, les livres qu'ils devraient écrire à la chandelle; les soirées s'achèvent, les jours se passent : ils ont causé trente chapitres, et n'ont pas fait quinze pages (1). » On ne s'est pas assez défié de cette génération politique qui a fait son apprentissage dans les cafés du quartier latin ou des boulevards, et qui de là un certain jour s'est répandue sur la France entière avec ses mœurs étranges, ses tropes hardis, son bagage plus que léger d'études, mais en revanche avec l'intarissable faconde et l'entrain maladif que l'on puise dans les flots verts de l'absinthe. Cette perfide et malsaine liqueur aura eu son influence dans la désorganisation cérébrale de Paris. La médecine s'en est déjà inquiétée, la politique de cette dernière année s'en est ressentie. L'hygiène physique et l'hygiène morale d'une nation se touchent de plus près que l'on ne peut le croire : nous indiquons là une des plus dangereuses maladies de notre civilisation. L'absinthe fait des orateurs et des politiques à Paris, comme l'opium fait en Chine des extatiques et des hallucinés. Les uns et les autres se valent à peu de chose près; mais, s'il fallait choisir, mon choix serait pour les silencieux plongés dans une extase muette par le narcotique cher à l'Orient. Ceux-ci du moins ne font de mal qu'à eux-mêmes, c'est un lent suicide qu'ils s'infligent, ils n'imposent pas à leur pays leur dictature bavarde et leur délire impie. Leur rêve est au dedans; ils ne prétendent pas le réaliser au dehors sur les ruines et dans le sang.

C'est dans les clubs que l'on vit surgir tout d'un coup ces tribuns d'estaminet qui n'avaient encore exercé leurs talens que devant un auditoire spécial, en vue d'une popularité restreinte. Ceux qui ont suivi ces réunions avec quelque attention et une douloureuse sollicitude pour les symptômes du mal dont le pays était attaqué, les observateurs qui allaient là, non comme à un spectacle, mais comme à une clinique, ont pu remarquer que les orateurs les plus applaudis étaient de deux espèces : des ouvriers intelligens,

(1) *Les Réfractaires.*

mais qui avaient lu au hasard, sans direction, surchargeant leur mémoire de tirades indigestes et de déclamations antisociales, et des étudians de dixième année, vieux bohèmes qui avaient cessé depuis longtemps d'entretenir tout rapport avec l'École de droit et l'École de médecine pour se vouer à la politique transcendante et à la régénération humanitaire. Ajoutez à ce groupe, déjà fort respectable, quelques médecins sans clientèle, quelques avocats sans cause, des professeurs sans élèves, la rédaction des journaux qui paraissent une fois, tous les déclassés des carrières libérales « qui portent un diplôme de bachelier dans les poches de leur habit troué, » vous avez l'état-major des clubs qui ont diverti pendant deux ans le Paris sceptique et blasé, qui ont épouvanté les gens raisonnables, et, en troublant l'esprit du peuple, préparé le 18 mars. L'élément lettré de ces réunions était en concurrence, pour le radicalisme des idées (si l'on peut donner ce nom à de pareilles choses), avec le contingent oratoire fourni par les classes ouvrières.

Cependant il y avait une différence capitale. Les orateurs ouvriers avaient mal étudié, et traitaient à tort et à travers les questions sociales; mais ils y apportaient un sentiment sincère, un air de conviction, quelque chose enfin qui ressemblait à de la probité dans la déraison. Les *irréguliers* de Paris n'avaient même pas cette excuse. Leur folie était une folie voulue; les propositions les plus insensées n'étaient pour eux qu'un moyen de s'imposer et de réussir. Ils visaient uniquement à cette sordide popularité qui était comme la prime de l'extravagance. Ils se surexcitaient eux-mêmes par l'ivresse de la parole et de l'applaudissement facile. A la fin, ils étaient devenus des énergumènes, mais au commencement de leur triste carrière ils n'avaient été que des *artistes* en excentricités; cela se sentait encore à je ne sais quelle note forcée dans l'expression et dans la voix. Jacobins, oui, sans doute; mais avant tout rhéteurs et comédiens.

En même temps florissait la presse de la bohème révolutionnaire. Elle a commencé à *la Marseillaise,* elle a fini avec *le Mot d'ordre* et *le Cri du peuple.* On me permettra de négliger les nuances, qui sont innombrables, les variétés, qui se multiplièrent tous les jours, les imitateurs à la suite qui tâchaient à force de violences de faire leur récolte dans le même sillon, car il ne faut jamais oublier dans ces esquisses de mœurs littéraires la question d'argent, qui a bien plus d'importance que la question d'idée. Les chefs eux-mêmes de cette presse, les coryphées, visaient avant toute chose à la popularité monnayée en gros sous. Leurs articles les plus scandaleux n'étaient qu'une réclame; en surexcitant les ardeurs populaires, ils avaient en vue la vente au numéro. On cite dans les tristes jours

qui ont précédé le 18 mars telle infamie qui a obtenu un succès de quatre tirages pour la même journée. Le marché des journaux était ouvert à une surenchère perpétuelle de scandale dont le public faisait les frais. Quelle industrie lucrative que celle qui consistait à trafiquer du mensonge et de la calomnie, de la conscience publique et de l'honneur privé! On songeait parfois au passé, à ses souffrances, à l'obsession perpétuelle d'une criante misère. Quelques années à peine séparaient ces brillans spéculateurs du temps où ils n'avaient pas encore trouvé le moyen de battre monnaie. « C'est alors qu'ils s'enterraient dans un cabinet de 10 francs, sans air, sans feu, sans *tabac*, en face d'eux-mêmes, pour lutter là seuls avec leur pensée, pour faire jaillir d'un cœur ulcéré des phrases joyeuses ou des pages sereines... Ces articles, ces pièces, ce roman, ces vers, quand seront-ils acceptés, imprimés, payés? Quand? Dans six semaines, six mois, un an peut-être. Seront-ils reçus seulement? Pour qu'ils le soient, n'étouffera-t-il pas, cet affamé, ses cris les plus éloquens? Je le vois d'ici, lâche devant son âme, jetant des cendres sur sa phrase et des fleurs sur ses haines.» Que les temps sont changés! Les *haines* ne se sont pas éteintes, elles se sont développées; mais on n'a plus à les comprimer, on n'a qu'à les répandre comme une lave ardente sur la première page d'un journal, pour que cette page se couvre d'or! Le cœur est ulcéré plus que jamais par l'envie. Eh bien! que l'écrivain laisse crier ce hideux ulcère, qu'il l'entretienne même, cela rapporte; qu'il avive la plaie, il y a là un trésor! Des idées, du travail, des études économiques, de la science, pour quoi faire? L'audace révolutionnaire dispense de tout. Heureuse époque où un chroniqueur, devenu candidat très sérieux par la grâce du peuple souverain, demandait sur ses affiches cinq minutes pour résoudre la question sociale! De la probité, à quoi bon? C'est affaire au petit commerce, non au sacerdoce de l'idée. Les autres formes de l'honnêteté ne sont rien, ne comptent pas sans la vertu révolutionnaire; celle-ci a son privilége. Qu'on laisse donc à la porte du journal tout ce bagage encombrant de préjugés et de scrupules. La *grande idée* suffit à tout; elle confère la science et le mérite, elle purifie ce qu'elle touche, elle ennoblit le mensonge, elle sanctifie l'infâme.

Où l'on arrive avec de tels principes, nous l'avons vu, et le monde en frémit encore. On pourrait suivre la gradation rapide que parcourut certain journalisme, école de démoralisation populaire avant d'être l'officine secrète et le cabinet consultant du brigandage public. Ce qui marque la première étape dans cette voie funeste, c'est l'absence complète de sérieux, l'*irrespect* poussé jusqu'à ses dernières limites, la fantaisie dans le cynisme. Ces feuilles étaient plus

que légères, les consciences l'étaient aussi, et tout cela roulait pêle-mêle vers l'abîme; puis vint la période de l'agitation à perpétuité, le commencement ou plutôt l'essai de la terreur par l'injure poussée jusqu'à l'hyperbole, la polémique la plus violente des personnalités substituée à la discussion des idées. Chacun à son tour, parmi les plus honnêtes gens, dut compter avec ces Suétones de la démagogie; mais voici la troisième période, celle où le journal se fait l'instrument très actif et très réel de la terreur qu'il a célébrée, appelée, et qui est enfin venue. Les bureaux de cette presse sont devenus l'antichambre de La Roquette. Chaque jour, ces écrivains font leur besogne, et quelle besogne! Dénonciateurs publics, exécuteurs des hautes et basses œuvres, pourvoyeurs des soupçons populaires, nous les avons vus de près, ces sycophantes de la populace, irritant la misère, versant à flots sur ses plaies leur littérature corrosive, leur vitriol et leurs poisons. A quoi bon d'ailleurs caractériser dans le détail ces hallucinations de la méchanceté humaine? Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'explosion de ces passions mauvaises n'a pas été aussi soudaine et aussi imprévue qu'on veut bien le dire. Elle n'a surpris que ceux qui n'observent rien : toutes ces passions haineuses se donnaient libre carrière depuis longtemps dans cette presse; tous les programmes s'y étalaient impudemment. On peut bien dire que depuis deux ans il y avait des feuilles qui suaient le crime. Que voulez-vous? Il fallait vivre et bien vivre. Or c'était, paraît-il, la méthode la plus expéditive pour lancer un journal. Les bohèmes libérés avaient fait le serment de ne plus retomber dans le bagne de leur misère; c'était à leur bonne ville de Paris de payer à ces messieurs le luxe de leurs chevaux, de leurs voitures, de leurs maîtresses et de leurs dîners. Puisque ce genre de littérature lui plaisait, il était juste qu'elle en fît les frais. Il est bien avéré maintenant que ces forfaits littéraires et politiques qui ont jeté l'horreur au milieu de notre civilisation n'étaient pour beaucoup de ceux qui les commirent ou les suggérèrent que l'envers de la question d'argent.

Il ne s'agit dans cette étude que des écrivains qui passèrent tout d'un coup de la littérature légère à la révolution radicale; on laisse de côté le journalisme politique, où il serait facile de trouver des fanatiques sincères et un délire de bonne foi. Là au contraire, si le délire arriva plus tard, ce fut par la lutte et le péril croissant; au point de départ, il n'y avait chez la plupart de ces écrivains qu'une idée, celle de s'enrichir aux dépens des haines populaires. Chez quelques-uns se joignit à cette passion celle du pouvoir acquis n'importe à quel prix, partagé n'importe avec qui, et dût-il ne durer qu'un jour. Être à leur tour les maîtres, faire trembler à leurs pieds cette société qui les avait si longtemps relégués dans l'ombre, mé-

prisés comme des envieux et des impuissans, dominer du haut de ces tréteaux, pris comme un piédestal, ce Paris superbe dans son luxe et dans son insolence, quelle volupté d'orgueil et quel rêve! Ce fut un immense accès de fatuité. On se grisa de la toute-puissance qu'une série de fatalités venait de faire tomber aux mains des triomphateurs de la rue, et que ceux-ci laissaient prendre aux plus effrontés. La commune distribua des portefeuilles! On était donc enfin quelqu'un, plus que cela, quelque chose. On était délégué à un ministère, presque ministre, souverain même, puisque chacun dans sa sphère était un despote irresponsable. On était la force du peuple incarnée, sa fantaisie vivante substituée à toutes les lois, l'émanation de sa souveraineté. On avait tous les droits, y compris celui de vie et de mort; on n'avait aucune charge, pas même celle de rendre des comptes. Les limites de cette souveraineté n'allaient pas très loin, elles s'étendaient du Point-du-Jour au pont de Bercy; mais enfin c'était tout Paris, incliné devant ces pachas, sortis la veille de quelque bouge ou du coin d'un estaminet! Quelle revanche pour les humiliations dévorées en silence, pour les larmes versées par l'envie ou les cris de l'impuissance étouffés par la rage! Dans ce genre d'infatuation poussée jusqu'à la démence, c'était un type que ce délégué aux relations étrangères qui, pour en faire accroire au monde et oubliant que le monde finissait pour lui à la banlieue, tentait des échanges de protocoles avec le commandant prussien de Saint-Denis, signifiait son avénement aux puissances, et se faisait féliciter au *Journal officiel* par des représentans de républiques imaginaires. C'était un type aussi, cet ancien secrétaire d'Eugène Sue, collaborateur obscur des *Mystères du peuple*, menant à grand train le gouvernement de l'instruction primaire, par laquelle il prétendait moraliser le peuple, et la rédaction d'un journal qu'il remplissait de ses publications restées en portefeuille, et dont la révoltante obscénité complétait l'œuvre de l'administrateur : admirable partage de l'homme d'état entre ses soucis patriotiques et sa sollicitude d'auteur!

L'attrait de ce carnaval et la curée de ce pouvoir n'avaient pas attiré seulement la littérature légère : la science et l'art avaient payé leur contingent au personnel de la haute administration. Quelques demi-savans, mathématiciens et physiciens de hasard, officiers de santé, vétérinaires, quelques dessinateurs incompris et jaloux, un peintre fou d'orgueil, étaient devenus, selon leur inspiration personnelle ou les vacances du pouvoir, magistrats, chefs de la police, généraux, maires et adjoints, comptables, intendans, administrateurs des beaux-arts. En même temps et de tous les points de l'horizon, au secours de la commune en danger était accourue en noirs

bataillons la bohème féminine, conférencières et journalistes. Les conférencières! c'était une industrie nouvelle, inaugurée depuis quelque temps à Paris. On avait vu monter à l'assaut de ces chaires improvisées, dans les salles de spectacles ou de cafés-concerts, en attendant que cela fût possible dans les églises, d'étranges personnages d'un talent plus que douteux, d'un sexe incertain, accueillis avec plus de curiosité que de sympathie par cette population, bien indulgente pourtant quand on offre un attrait à son ennui blasé. Étaient-ce des femmes, ces orateurs qui venaient nous parler si librement de l'amour libre et réclamer d'une voix si aigre les droits que le despotisme masculin refuse au sexe faible : le droit à la passion, le droit à l'émancipation définitive, le droit à la vie politique? Oui, c'étaient bien des femmes, on nous l'assure, et je consens à le croire; mais on ne peut rendre l'impression maussade que produisaient l'écho de ces lamentations effrontées sur un esclavage dont elles étaient la vivante et désagréable négation, le spectacle de ces attitudes d'improvisation simulée, ces contorsions d'une inspiration sibylline dont on avait étudié les effets dans un miroir, ces gestes aigus, tout cet appareil d'un bavardage prétentieux et superficiel, impertinent et banal, dont justice fut bientôt faite par les sifflets du public. Malheureusement les victimes de ces brutalités des hommes eurent leur revanche, et l'Hôtel de Ville devint leur proie. De gré ou de force, il fallut leur céder une partie du pouvoir, et la conférencière put croire un instant qu'elle allait régner. Sa parole et sa plume se mirent bruyamment au service de l'insurrection, sa parole tous les soirs dans la chaire des églises envahies, sa plume tous les matins dans les gazettes créées pour la circonstance. On connut enfin la *journaliste communeuse*, c'était la plus acharnée à la vengeance. Nous ne citerons pas ces appels au crime. Le plus maltraité dans ces feuilles absurdes, c'était M. Thiers. Il y est invariablement représenté comme un buveur du sang et des sueurs du peuple. Ah! les sueurs du peuple! en a-t-on assez abusé dans ces derniers temps, et comme on les a follement dissipées! Elles sont saintes et fécondes quand elles arrosent l'outil aux mains de l'ouvrier ou la charrue sur le sillon; mais comme elles sont stériles, ridicules et impies, quand elles tombent sur le journal incendiaire ou sur la tribune du club!

L'émancipation de la femme, c'était la bonne nouvelle, l'évangile de ces dames, les mères de l'église de la commune. Cela marchait de pair avec l'émancipation du prolétariat, et ne laissait pas d'étonner les naïfs, qui avaient cru jusque-là que les femmes et les prolétaires s'étaient suffisamment émancipés eux-mêmes. « Il faut pourtant raisonner un peu, écrivait une de ces dames, croit-on pou-

voir faire la révolution sans les femmes? Voilà quatre-vingts ans qu'on essaie, et qu'on n'en vient pas à bout. La première révolution leur décerna bien le titre de citoyennes, mais non pas les droits. Elle les laissa exclues de la liberté, de l'égalité. Repoussées de la révolution, les femmes retournèrent au catholicisme... Entre leur hostilité et leur dévoûment, il faut choisir. Quelques-unes sans doute, méprisant l'obstacle, fortes et convaincues, persistent malgré les dégoûts; mais ces *natures-là sont rares!* » Je regrette que Proudhon ne soit plus parmi nous pour traiter de la belle façon *ces natures-là*. Il les avait devinées dans un de ses derniers livres, et flagellées avec une verve d'invectives qui avait fait de cette fustigation une exécution immortelle. Vraiment ces belles *natures* ne sont pas rancunières. Elles passent par les verges de tous les apôtres du socialisme, et semblent les adorer en proportion des coups qu'elles reçoivent. Toutes, plus ou moins, ressemblent à la Martine de Molière : que voulez-vous, si c'est leur plaisir d'être battues? Tout récemment encore n'ont-elles pas subi en silence cette foudroyante apostrophe de M. Bebel, une espèce de grand-prêtre du socialisme allemand? « Quant à la femme, à de très rares exceptions près, elle ne peut servir à la reconstitution de la société. Esclave de tous les préjugés, atteinte de toute sorte de *maladies* morales et physiques, elle sera la pierre d'achoppement du progrès. Avec elle, il faudra employer *au moral certainement*, *au physique peut-être*, la raison péremptoire envers les esclaves de vieille race : le bâton! » Assurément tout le monde estimera que M. Bebel manque de mesure autant que de galanterie; mais, quand on voit en quelle estime la femme est tenue par Proudhon et par M. Bebel, il est beau de sa part, et c'est faire preuve d'une rare générosité, de se vouer au culte de la révolution, dont elle n'obtient que le mépris en attendant le bâton.

Bohème que tout cela! bohème recrutée au hasard dans la littérature et dans la science, dans toutes les conditions, tous les âges et tous les sexes. Nous avons vu paraître ce phénomène qu'il était réservé à notre civilisation de produire : le monstre lettré, homme ou femme, mille fois plus compliqué que Théroigne de Méricourt ou que Marat. Comment des intelligences cultivées, sensibles aux jouissances de l'art, aux raffinemens mêmes de l'esprit, ont-elles pu se porter à ces égaremens de la raison, à ces férocités? Il y aura là un sujet d'étude pour le physiologiste, l'aliéniste, aussi bien que pour le psychologue futur. On y démêle à la fois un phénomène morbide et un phénomène moral dont l'étude parallèle mérite d'être tentée. Ce sera un trait bien étrange de ce temps que le souvenir de ce voluptueux coquin en qui se mêlaient Fouquier-Tinville et le

marquis de Sade, et qui, au moment d'aller exécuter les otages, plaisantait avec tant de présence d'esprit sur les générations spontanées. « Elles rendent la création complétement inutile, disait-il, et Dieu, s'il existait, ne serait bon qu'à fusiller. » Celui-là était un aimable pédant de science. — Ce sera aussi une parole à recueillir, et qui a bien son prix, celle d'un des plus jeunes et des plus élégans despotes de la commune qui, au moment où il passait avec ses gardiens devant les restes de l'incendie, parmi les cris de fureur des malheureux rassemblés autour de leurs maisons en ruine, s'étonnait d'un pareil accueil et s'en plaignait amèrement. — Eh quoi! le confondre avec les brigands, lui un lettré, lui un artiste! — Cela ne rappelle-t-il pas le *qualis artifex pereo* de Néron au moment où il vit briller le glaive de son affranchi?

III.

Sous quelles influences la bohème en est-elle venue à ce degré de perversion intellectuelle et morale? Quelles sont les causes qui ont surexcité jusqu'au délire, jusqu'au crime, ces vanités d'abord inoffensives, puis envieuses, à la fin démoniaques? Il y a eu là des responsabilités d'origine et de nature très diverses, parmi lesquelles il convient de faire une grande place aux influences littéraires. C'est jusqu'à elles qu'il faut remonter pour expliquer cette transformation d'aventuriers de la littérature en aventuriers de la politique, prêts à tout pour tenter l'assaut de la richesse ou du pouvoir. On trouve dans l'œuvre oubliée de l'un de ces malheureux un chapitre qui porte ce titre : *les Victimes du livre*. Il commence à peu près ainsi : « Cherchez la femme, disait un juge. C'est le volume que je cherche, moi, le chapitre, la page, le mot... Joie, douleurs, amours, vengeances, nos sanglots, nos rires, les passions, les crimes, tout est copié, tout. Pas une de nos émotions n'est franche : *le livre est là*... Combien j'en sais, de ces jeunes gens, dont tel passage, lu un matin, a dominé, défait ou refait, perdu ou sauvé l'existence! Souvent, presque toujours, la victime a vu de travers, choisi à faux, et le livre la traîne après lui, faisant d'un poltron un crâne, d'un bon jeune homme un mauvais garçon, d'un poitrinaire un coureur d'orgies, un buveur de sang d'un buveur de lait, une tête pâle d'une queue rouge... Balzac par exemple, comme il a fait travailler les juges et pleurer les mères! Sous ses pas, que de consciences écrasées! Combien parmi nous se sont perdus, ont *coulé*, qui agitaient au-dessus du bourbier où ils allaient mourir une page arrachée à *la Comédie humaine!* On ne parle que par millions et par ambassades là dedans... La patrie tient entre

les mains de quelques *farceurs*, *canailles à faire plaisir*, spirituels à faire peur, qui allument des volcans avec le feu de leur cigare, écrasent vertu, justice, honneur, sous la semelle de leurs bottes vernies... Que j'en ai vu de ces *grands hommes de province à Paris!*... Combien on en a reconduit de brigade en brigade, de ces *illusions perdues!* Les plus heureux jouent au La Palférine dans les escaliers de ministères, les antichambres de financiers, les cafés de gens de lettres, et font des mots, n'ayant pu faire autre chose! Ils attendent l'heure de l'absinthe après avoir laissé passer celle du succès (1). »

C'est l'horrible vérité. Les derniers événemens nous ont montré plus d'un La Palférine qui, las d'attendre l'heure du succès, l'a brusqué; on l'a vu traiter la fortune en créancier impatient. Qui pourrait nier que l'auteur de *la Comédie humaine* ait créé une émulation funeste autour des types tristement fameux qu'il a consacrés? Les jeunes générations littéraires ont ressenti son influence dans leurs idées et leurs passions les plus secrètes. Il a été assurément un des agitateurs les plus puissans de l'imagination et des convoitises contemporaines. On a dit avec une parfaite justesse que personne n'a fait faire autant de rêves d'or et de volupté aux jeunes gens et aux femmes. Parcourez tous les cercles de cet enfer social dont Balzac serait le nouveau Dante. Quelle puissance dévore tous ces visages de damnés qui s'agitent, qui hurlent dans ce tourbillon de Paris? La passion, et, selon Balzac, la passion moderne se résout dans ces trois mots : la richesse et le pouvoir, qui sont le moyen, le plaisir, qui est le but. Que de jeunes cervelles il a troublées par ces mirages d'une fortune soudaine ou d'un ministère invraisemblable! Combien ont cru voir se réaliser cette féerie, ce mirage, le jour où la commune est née! Si Lucien de Rubempré avait attendu l'aurore de ce beau jour, et s'il ne se fût pas tué stupidement dans une heure de désespoir, sa fortune était faite. Lui aussi aurait pu être général, délégué aux finances (quel rêve!) ou chargé des affaires étrangères! Il a été bien maladroit de quitter si vite une si belle terre, un Paris encore si riche, une république de Cocagne!

Le roman moderne a donc sa part et une lourde part dans la responsabilité des derniers événemens. Les exemples qu'il a donnés d'élégante friponnerie et de dépravation spirituelle ont ébloui et fasciné nombre d'esprits faibles que protégeait mal contre leurs propres penchans l'incertaine moralité de la société et du temps où nous vivons. Beaucoup de ces malheureux qui n'ont fait leur éducation morale que dans ces livres se sont conduits à travers le

(1) *Les Réfractaires.*

monde réel comme ils l'eussent fait dans le monde de ces fictions grossières et corruptrices. Ils se sont dit qu'ils feraient leur chemin dans la vie, et qu'ils tourneraient l'obstacle, s'ils ne pouvaient le surmonter en face. « Il faut entrer dans la société comme un boulet de canon, ou s'y glisser. » Ils étaient bien résolus à s'y glisser, s'ils n'étaient pas les plus forts. L'essentiel était de se faire une place à tout prix. Quand on n'est pas le plus fort, il faut être le plus fin. Cela n'empêche pas de profiter de toutes les occasions qui peuvent s'offrir, et, s'il se livre un assaut contre la société régulière, s'il se tente une escalade du pouvoir, de se mêler au groupe des audacieux aussitôt qu'ils ont réussi, — de crier victoire plus haut qu'eux à la fenêtre de l'Hôtel de Ville en agitant le drapeau rouge.

Une autre influence avec laquelle il faudra compter dans l'histoire morale de ces derniers temps est celle des singulières philosophies qui avaient envahi et dominé la bohème littéraire. Pour les désigner de leur vrai nom et sans politesse inutile, c'était l'athéisme. A Dieu ne plaise que je transporte les questions qui divisent les philosophes sur le terrain de la politique, et que je fasse à une doctrine raisonnée l'injure de croire qu'elle dût être un jour la philosophie officielle de la commune! On ne peut nier pourtant que les collaborateurs futurs du 18 mars, ses amis de différentes catégories n'eussent adopté depuis plusieurs années certaines théories qui s'annonçaient bruyamment dans leurs feuilles et dans leurs livres. Une nuée de petits journaux prétendus littéraires paraissant et disparaissant à divers intervalles et cachant sous différens noms la même rédaction monotone, la même doctrine mille fois ressassée, avait précédé la grande œuvre qui s'avançait à pas lents et graves, l'*Encyclopédie* de la nouvelle école. Là, sous les auspices d'un personnage trop fameux, le capitaliste de la secte, encore ignoré du grand public, mais désigné à de grandes destinées par la vénération du parti, s'étaient groupés les fortes têtes de l'école, les penseurs, tous ceux qui avaient poussé assez loin leurs études pour manier impunément de dangereuses formules. Réunis aux enfans terribles du positivisme, aux enfans perdus de la science expérimentale, ils formaient un bataillon nombreux, préparé aux luttes intellectuelles en attendant l'heure des luttes politiques. Parmi les écrivains qui jouaient dans cette nouvelle encyclopédie les grands rôles de l'ancienne, préludant de la même façon à une rénovation sociale par une rénovation des idées, on n'aurait que l'embarras du choix pour retrouver les magistrats, les édiles, les titulaires des grands emplois de la future commune, et même ceux de la république socialiste, cantonnée depuis le 4 septembre dans quelques municipalités de Paris. De cette volière massive, presque monu-

mentale de l'*Encyclopédie*, l'on vit s'échapper dans ces derniers mois tout un essaim de gros oiseaux de proie, surtout de vilains oiseaux de nuit d'allure équivoque et de vol suspect, qui s'abattirent sur nos principaux édifices pour y établir leur nid et y nourrir tant bien que mal à nos frais leur maussade famille. J'excepte, bien entendu, de cette triste histoire quelques beaux esprits dilettantes de l'athéisme fourvoyés par imprudence dans cette désagréable compagnie, et qui s'en retirèrent avec le plus louable empressement dès que se montra la cocarde rouge cachée jusque-là sous l'enseigne de la doctrine. Ils avaient pensé faire de la science pure; ils désertèrent au plus vite devant une politique qui ne l'était pas.

Pour les autres, ce fut différent. Nos nouveaux Diderot, nos d'Alembert, n'étaient décidément à comparer à leurs devanciers ni pour le talent, qui était médiocre, ni pour la doctrine, qui était détestable, ni pour le désintéressement, qui était nul. Les plus élevés en grade passèrent sans transition des bureaux de l'*Encyclopédie* à des bureaux plus lucratifs; on dit qu'il y en eut d'un beau rapport. Le plus alerte de ces écrivains dirigea avec de rares aptitudes la police de la délégation de Bordeaux avant d'être délégué lui-même à la commune; quant aux écrivains de seconde catégorie, ils entrèrent d'emblée dans les comités d'armement créés par cette providence spéciale qui favorise les sectateurs de la doctrine en ce monde pour compenser les félicités de l'autre, auxquelles ils ont renoncé en faisant profession entre les mains du grand-prêtre, M. Mottu.

L'enseignement de cette école ne resta point à l'état purement théorique, enfermé dans les feuilles spéciales que personne ne lisait ou dans ce monument encyclopédique où peu de cliens avaient pénétré. Il descendit avec des allures plus vives, plus dégagées, dans les journaux politiques du parti et jusque dans les clubs populaires; mais là il ne put paraître avec avantage qu'à la condition de se transformer. Ce n'était plus un physicien prétendu qui venait nous donner le dernier mot de la science expérimentale, comme s'il était en son pouvoir de le faire, — ni un professeur d'athéisme dissertant sur le ridicule des causes premières ou le néant des causes finales, ni un médecin raisonnant sur les conditions physiologiques des phénomènes qu'on appelle l'âme, ni un chimiste nous faisant toucher au doigt l'éclosion de la vie sans aucun recours à l'hypothèse qu'on appelle Dieu, — ni même un critique discourant sur la quantité de bile ou de sang qu'il faut pour faire un poème, un drame ou un sermon. Non, tout cela, c'était de la pédanterie pure. Ces lourdes doctrines, passées au creuset de l'esprit parisien, s'évaporèrent en je ne sais quelle nuée légère qui retomba sur la presse en un déluge

de fines ironies et de traits acérés contre les vieilles croyances, les vieilles superstitions, les Prudhommes de la philosophie et les dieux démodés. Tout cela tombait dru comme grêle et perçant comme l'acier, bouleversant l'ancien monde et faisant place nette au nouveau. Ce fut un grand régal pour les badauds. On n'avait jamais vu traiter de si cavalière façon de si graves sujets et de si vieilles gens. Nous avions eu, dans la génération précédente, les héros du roman de cape et d'épée; nous eûmes dans celle-ci les mousquetaires de l'incrédulité. Du reste ils n'avaient pas dégénéré; ils étaient bien de la même race, fanfarons, gascons, quelque peu charlatans. Tout cela n'offrait pas encore de grands dangers. Soit; mais descendez de quelques échelons dans la hiérarchie des journaux et des esprits, vous verrez ce que va devenir cette raillerie, cette jactance d'impiété contre tout ce qu'on était habitué à croire ou du moins à respecter. J'ai suivi avec une curiosité attristée cette dégradation de la même idée depuis la littérature des cercles élégans jusqu'à celle des bouges où elle vient expirer sous la forme de quelque feuille populacière avant de tomber dans la hotte du chiffonnier; je l'ai suivie dans sa triste odyssée à travers les journaux les plus variés d'origine, de nuance et de format, jusqu'au *Père Duchêne*. Du scepticisme raffiné à l'injure grossière, il y a moins loin qu'on ne le croit, et les étapes sont bien vite franchies. Jamais on n'avait si perfidement et sous des formes si diverses travaillé à démoraliser le peuple, à détruire en lui toute foi, tout idéal, à faire le vide dans son âme inquiète, sans savoir comment le remplir, si ce n'est d'appétits et de jouissances malsaines. Un autre péril a été révélé par les événemens, qui ne nous ont épargné aucune leçon. A force de railler les croyances, on finit par en déshonorer les représentans les plus dignes de respect et par les dénoncer au mépris d'abord, puis à la fureur de la foule. Comment serait-il possible qu'il en fût autrement? Les parties vulgaires de l'humanité ne peuvent pas entrer dans ces fines nuances où se complaisent les raffinés; elles ne prennent dans toutes ces polémiques, dont l'écho descend jusqu'à elles, que les dernières conclusions, les plus palpables, les plus matérielles, si je puis dire, celles mêmes que les esprits d'un certain ordre n'osent pas tirer de leurs prémisses. La traduction populaire est immédiate, grossière, irrésistible. Une fine critique tend à discréditer les croyances comme l'œuvre combinée des rois et des prêtres en vue d'asservir les peuples. Prenez garde, voici que derrière vous s'avancent des écrivains d'un autre tempérament qui, au lieu de procéder par la raillerie, procèdent par l'outrage. La terreur par la parole des journaux ou des clubs annonce et appelle l'autre terreur. De vos ironies, on a fait des insultes; après les insultes, les poignards ou les coups de

fusil. Dans l'exécution des otages de La Roquette, qui pourra jamais mesurer la part des responsabilités littéraires?

Est-ce parmi les influences de ce genre que l'on doit placer l'éducation révolutionnaire que la bohème avait reçue, et qui faisait tout le fond de sa science politique? Nous le pensons. A cet égard encore, nous pourrions recueillir de curieux aveux. « Notre génération, disait l'un de ces tristes héros, n'a pas été avare de son sang! Sur la route où nous hésitons a passé un peuple de courageux, et dans les cimetières qui bordent l'arène est couché un bataillon de martyrs... Eh bien! si l'on déterre les morts, combien qui s'étaient jetés dans la mêlée, grisés par l'odeur chaude de certains livres, *Histoires de la Montagne*, des *Girondins* ou de *Dix ans!* Dès à présent, je l'affirme, tous, presque tous ces chercheurs de dangers, tribuns, soldats, vainqueurs, vaincus, ces martyrs de l'histoire, ces bourreaux de la liberté, c'étaient des victimes du livre! » On le voit, nous ne donnons rien à l'hypothèse dans la recherche des causes qui ont amené de si terribles effets; nous laissons parler les témoins : le cri des victimes a un accent inimitable.

Cette liste tracée à la hâte, d'un crayon fiévreux, est évidemment incomplète; mais l'indication générale subsiste, elle est exacte, nous pouvons la suivre. Il y aurait d'ailleurs à remonter bien haut dans l'histoire de notre éducation nationale pour retrouver les origines des sentimens révolutionnaires confondus dans notre esprit avec les premières impressions intellectuelles que nous avons reçues. Nous ne savons un peu (et encore nous les savons mal) que deux sortes d'histoire : celle de l'antiquité classique et celle de la révolution française. Tout le reste s'est graduellement effacé; mais ces deux groupes d'événemens et de personnages se meuvent et vivent dans notre imagination; ils se détachent avec un étonnant relief sur un fond vague de notions éteintes et de souvenirs languissans. Les héros des républiques antiques se mêlent à ceux de notre récente histoire; c'est une sorte de compagnie illustre qui hante nos esprits dans des attitudes choisies, avec des discours sublimes sur les vertus républicaines, sur la liberté, sur la patrie. Tout y est grand, plus grand que nature; tout y est surhumain par les sentimens exaltés, par la fierté indomptable, par le langage, où l'homme s'efface sous le héros; tout cela est éclairé d'une lumière trop brillante et placé dans une perspective d'immortalité. C'est un monde légèrement surfait, quelque peu déclamatoire, qui ne ressemble à rien de ce qui a réellement existé, résultat de notre éducation classique combinée avec les fictions dont la révolution française a fourni le thème inépuisable. Voilà le fond de l'enseignement politique, tel que la plupart des bohèmes l'avaient apporté du col-

lége et des écoles dans les luttes âpres de la vie, parmi les tentations ardentes de la société moderne, dans le conflit de leur misère avec la richesse étalée de toutes parts, avec le pouvoir dont le prestige brûlait leurs yeux et attirait invinciblement leurs rêves. Toute étude sérieuse des conditions de l'existence sociale, du progrès des peuples et du prix auquel il s'achète, toute méditation approfondie sur les lois véritables de l'histoire, l'inanité de certains grands mots, la vanité de certaines formules, ou sur les crimes trop réels déguisés sous des noms pompeux, tout cela leur était étranger. L'histoire judicieuse, véridique, fortement motivée de la révolution n'était pas faite pour leur plaire; ils se souciaient médiocrement de l'enseignement des maîtres qui l'ont ramenée à la vraie perspective en réduisant les hommes à de justes proportions. Il leur fallait plus de fantaisie, c'est-à-dire plus de mensonge. Ce n'était pas le drame des idées qui attirait leurs esprits vains et faibles; c'était le tumulte des faits, l'agitation des places publiques, les scènes de la convention, les épouvantes de la Conciergerie; moins que cela, l'appareil théâtral, la mise en scène, les écharpes, les panaches, la défroque des acteurs, les harangues et les disputes, l'emphase et les injures; c'était aussi la partie romanesque, les élévations soudaines et les renversemens de fortunes, les splendeurs et les ruines passant comme dans un rêve éblouissant et sinistre, d'où se dégageait à leurs yeux la *grande idée* illuminée par les feux de Bengale de la poésie et de la rhétorique, aperçue de loin comme dans une apothéose.

Notre génération a été nourrie de ces spectacles, de cette fantasmagorie, où la révolution française fait la figure d'un drame à décors et à grandes phrases. Qui donc a caressé ces imaginations frivoles en les repaissant d'un faux idéal à propos de ces événemens et de ces hommes que le plus simple devoir était de ramener à la mesure de la moralité humaine? Qui donc a exalté cet enthousiasme maladif d'esprits violens et faibles pour une époque où de si grandes, de si nobles aspirations furent si follement compromises, si tristement souillées, pour une époque enfin qu'il faut craindre de flatter de peur de devenir le complice de crimes inexpiables dans le passé ou d'imitations funestes dans l'avenir? La réponse est sur toutes les lèvres. Nous les connaissons ces poètes et ces rhéteurs qui ont transfiguré comme à plaisir cette histoire pour avoir le droit de la glorifier par des dithyrambes sans fin ou par des amnisties sans réserves. Voilà les vrais coupables.

Ainsi s'est créée parmi nous la religion, c'est trop peu dire, l'idolâtrie de la révolution, infaillible, impeccable, immaculée : c'est un culte soutenu par l'imagination plus encore que par la passion. La

révolution a ses théologiens, elle a ses mystiques et ses dévots, elle a même ses tartufes, ce qui complète une religion. Tout est saint, tout est sacré en elle; le rite par lequel on l'honore, c'est de l'imiter de point en point. On reproduit avec une laborieuse exactitude sa rhétorique pompeuse et les brusqueries de son langage, ses grandes phrases et ses gros mots, les attitudes et les gestes de ses personnages. Trop heureux ceux qui, à force de soins et d'études, sont parvenus à ressaisir quelques traits de ces types consacrés! Chacun veut se tailler un rôle dans cette histoire, et détacher de la grande toile quelque figure dans laquelle il essaiera de s'introduire. Vous avez naguère entendu Camille Desmoulins : c'était presque sa désinvolture et sa cruelle impertinence, — c'était tout lui, moins la meilleure part, ses accès de sensibilité vraie et ses beaux mouvemens d'âme. Vous avez frémi en reconnaissant la grande voix de Danton : oui, vraiment, c'était sa voix, c'en était la sonorité et l'éclat; il y manquait la foudre, l'avocat perçait sous le tribun. Marat, nous l'avons vu passer, il y a quelques jours, sur la scène que le sinistre acteur a de nouveau inondée de sang; mais le vrai Marat aurait horreur de celui qui faisait son personnage, et qui a réussi, grand Dieu! à diffamer Marat. Celui-ci dénonçait et poursuivait ses victimes, il ne les exécutait pas. Barrère, je l'ai rencontré hier; c'est toujours le révolutionnaire à la langue mielleuse, prêt à monter son âme mobile à la note de tous les événemens. Tout cela ressemble à une mascarade sanglante, à quelque lugubre et atroce plaisanterie. Parodie misérable! c'est 93 moins la conviction ardente, un 93 tout artificiel, et, puisqu'il est convenu que la terreur a été une religion, disons que la terreur qu'on a voulu rééditer devant nous était plus monstrueuse et plus criminelle que l'autre, car c'était une religion sans la foi.

On a joué avec ces terribles souvenirs, on a essayé de les transporter dans notre histoire. Ce que cet essai nous a coûté, nous le savons maintenant, et ce qui fait horreur dans ce jeu sinistre, c'est de penser que ce n'était qu'un jeu. En avons-nous fini au moins avec ces parodies? Il faudrait en finir d'abord avec cette littérature théâtrale qui a enflammé tant de jeunes cervelles, et leur a imprimé l'idée fixe de recommencer ce temps, ces événemens, ces hommes. Proscrivons à tout prix par la discussion, par la critique, par le mépris, cette école insensée qui fait de la révolution non plus un moyen, mais un but, son propre but à elle-même, comme une autre école, qui s'est ralliée à celle-ci dans ces derniers temps, faisait autrefois de l'art pour l'art. Deux niaiseries qu'on nous donne pour également sublimes, mais qui sont inégalement graves par leurs conséquences : l'une n'exposant que ses

adeptes et ne les exposant qu'aux sifflets du public, l'autre compromettant le public lui-même et ensanglantant les rues. Il faudrait aussi atteindre une autre forme du même mal, démasquer sans pitié tous ces courtisans et ces flatteurs de la puissance populaire, non moins funestes que ceux des cours, qui ne cessent dans leurs journaux, dans leurs livres, dans les conférences, dans les clubs, d'exalter le peuple, le noble peuple, le généreux peuple, et de le griser de leurs vaines louanges partout où ils peuvent entrer en communication avec son *cœur héroïque*, avec sa *grande âme :* adulation fatale qui n'a pas contribué médiocrement à démoraliser la foule en la persuadant de l'infaillibilité de ses passions. On accuse l'empire d'avoir fait de la mauvaise démocratie, du socialisme honteux. Des lois comme celles sur les coalitions et sur les livrets, plusieurs autres encore, purent compromettre gravement l'ordre moral dont l'ordre matériel dépend. Tout cela est possible; mais ce qui est certain, c'est que, si l'empire a trop donné à la mauvaise démocratie, il n'en profita guère. Ceux qui en profitèrent, ce furent ceux-là mêmes qui avaient fait concurrence à ce jeu dangereux du pouvoir en allant plus loin que lui dans cette voie fatale, les révolutionnaires de profession, les irréconciliables et radicaux de la chambre qui triomphèrent par ces fautes après les avoir partagées. Il est vrai que la logique des événemens les a cruellement châtiés depuis en les amenant de faute en faute à cette dure nécessité de fusiller leurs électeurs : triste lendemain de tant d'ovations populaires!

Des idées et des exemples tombés de si haut, une éloquence révolutionnaire tant applaudie dans les livres, au théâtre, à la tribune, voilà ce qui aurait perdu la bohème, si déjà elle n'avait incliné par ses propres vices vers la pente qui conduit aux abîmes. Soyons sévères pour elle, il le faut; mais la justice veut que la responsabilité soit partagée avec de plus illustres personnages qui avaient fait alliance avec elle et ses journaux, lui prodiguant les plus fins sourires, les plus délicates flatteries, engagés dans un commerce de louanges et de coquetteries avec ces fous, qui, tout fiers d'être pris au sérieux, célébraient ces grands citoyens et leur ouvraient la voie triomphale. Quelle part aussi, pour être juste, faudrait-il faire à ces influences dans ce funeste esprit d'indiscipline que les journaux de la bohème semaient dans les rangs de l'armée, préparant ainsi nos défaites devant l'étranger et la défaillance de quelques bataillons au jour de la guerre civile? Ce fut une active propagande et une contagion fatale. On s'en repent maintenant; il est bien tard. Recueillons pourtant ce précieux témoignage; il vient d'une bouche qui ne sera pas suspecte : « Dans ce désastre de la société qui s'écroule, vous êtes, vous, l'armée, les représentans de la seule force, la force

morale dont nous avons tant besoin pour nous refaire. La France se meurt d'indiscipline après que pendant longtemps nous l'avons vue mourir de servitude. Eh bien! vous êtes la discipline vivante... Et j'entends ce mot dans son sens le plus régénérateur, le plus humain, le plus efficace... Nous avons pendant quinze ans attaqué l'armée, nous nous sommes moqués d'elle sur tous les rhythmes et sur tous les tons. Je vous en demande pardon. Nous sommes des railleurs; nous avons voulu distribuer le ridicule, et c'est à nous qu'il a été infligé. Nous avons raillé la patrie, raillé l'armée; encore une fois je vous en demande pardon en mon nom et au nom du parti. » Tenons compte et prenons acte de ces repentirs oratoires qui abondent aujourd'hui à la tribune ou au barreau. Ils prouvent au moins que la popularité s'est retournée dans un autre sens, dans le sens de la raison et du bon sens, et que nos illustres pénitens commencent à s'en apercevoir ; mais il y a deux ans à peine quelle verve d'épigrammes, quelles railleries contre ces vieilles idoles du cœur français, la gloire, l'honneur militaire, le drapeau, la patrie! Les hommes de 93 avaient ce grand avantage sur les pâles comédiens qui ont prétendu les recommencer : leur âme brûlait de patriotisme. Où pouvait-on retrouver trace de cette flamme sacrée dans l'âme froide et légère des jacobins modernes? La patrie, eux-mêmes le disaient aux applaudissemens des cafés ou des clubs, la patrie, c'était un poteau gardé par un douanier! Il ne faut pas s'étonner si quelques-uns des soldats qui avaient recueilli les échos de ces discours s'en souvinrent plus tard.

Tout cela, c'est notre histoire d'hier. Ajoutez à ces influences diverses la complicité d'une bourgeoisie frondeuse qui applaudissait, sans prévoir la fin, à cette œuvre de démolition sociale; joignez-y l'indifférence profonde d'une société tout absorbée dans les affaires, l'argent et les plaisirs, sans souci du reste, et au-dessous de cette surface déjà minée les passions ardentes de quelques fanatiques qui creusaient l'abîme où nous avons manqué périr, d'accord avec les appétits surexcités des multitudes et la conspiration de l'*Internationale :* vous ne vous étonnerez plus de la profondeur de notre chute, ni de l'étendue des ruines qui couvrent le sol de la France.

Les ruines matérielles se relèvent vite; mais pour les ruines morales il faut un plus grand et plus difficile effort. Sachons au moins mettre à profit cette terrible leçon. Nous avons appris qu'on ne joue pas impunément dans ce pays avec les phrases révolutionnaires. Ce jeu peut se prolonger sans grand péril chez d'autres nations, pas en France. Nous avons vu quel mal nous ont fait ces écrivains voués à une détestable propagande par légèreté d'abord, puis par envie et par haine; nous avons pu mesurer les effets de

cette littérature satanique tombant sur des populations ignorantes et nerveuses comme la nôtre. Il y a dans cette race une incroyable faculté d'application du mal; à peine a-t-il germé dans quelques cerveaux malsains, déjà il fait effort pour se réaliser au dehors. Chez les autres peuples, jusqu'à présent du moins, il peut rester indéfiniment à l'état de théorie, dans une sphère d'idéalité perverse; chez nous, dès que la contagion nous a gagnés, il cherche une issue, une application immédiate, et la trouve presque toujours. Ces paradoxes venimeux et cruels, ces insultes odieuses, cette diffamation enragée, c'étaient pour les chercheurs de succès quelques louis dans leur bourse, un peu d'encre sur du papier blanc; mais cette encre devenait le lendemain du sang sur le pavé des rues; après-demain, c'était un flot de pétrole dans nos maisons. L'idée mauvaise, le blasphème social se change aussitôt en poignard, en torche incendiaire aux mains de la foule. On dirait que dans le tempérament français la vibration nerveuse produite par une image d'orgie ou de sang qui passe dans le cerveau a son contre-coup immédiat dans une contraction musculaire qui lance le crime. Dans les temps profondément troublés, il n'y a pas d'intervalle sensible entre ces deux phénomènes.

La moralité de cette étude, ce sont les événemens eux-mêmes qui se sont chargés de la dégager. Une des conditions les plus essentielles de cette régénération de la France à laquelle tout le monde aspire, plus essentielle même que la forme des institutions qui doivent nous régir, c'est que la littérature et la presse se reconstituent par le sérieux de la pensée, par le travail, par la dignité de la vie, par le respect réciproque des écrivains entre eux et surtout par le respect absolu des idées; mais pour cela il faut évidemment qu'il n'y ait plus de confusion possible entre les idées saines, libérales, qui représentent la civilisation par la liberté et la justice, et les idées fausses, antisociales, qui représentent le retour à la barbarie par l'arbitraire, la violence et le crime. Pour cela enfin, il faut bien se garder à l'avenir d'idéaliser sous les mots charmans de fantaisie, de vie indépendante et d'art libre, ces désordres de mœurs et de cerveau, ces passions malsaines qui ont jeté hors de leurs voies et perdu sans retour plus d'un talent que la nature avait créé pour faire des vaudevilles ou des paysages et non des révolutions.

E. Caro.

LES

FUSILIERS-MARINS

AU SIÉGE DE PARIS

I.

On se rappelle la stupeur de Paris quand s'y répandit tout à coup la nouvelle des deux défaites de Forbach et de Reischofen. C'était un dimanche, l'atmosphère était lourde, orageuse, chargée d'épaisses vapeurs. Je me trouvais avec deux ou trois de mes camarades de l'École normale; nous parlâmes de nous engager. Sans être bien perspicace, on pouvait déjà prévoir que notre armée active n'était pas de force à soutenir la lutte, et les raisons mêmes qui avaient amené la défaite du maréchal de Mac-Mahon, le nombre des Allemands, leur discipline, leur savante organisation, disaient assez qu'avant peu la France aurait besoin de tous ses enfans. Par cela même qu'une loi spéciale nous exemptait de tout service militaire, nous nous devions de donner des premiers l'exemple du patriotisme. D'ailleurs un décret du ministre de l'instruction publique vint bientôt renvoyer à des jours plus heureux nos examens d'agrégation. Dès lors, débarrassés de toute préoccupation universitaire, nous pouvions librement disposer de notre temps et de nos volontés. Deux jours après, une vingtaine d'entre nous avaient signé leur engagement, soit dans la ligne, soit dans la mobile, soit dans les chasseurs de Vincennes, et la semaine n'était pas écoulée qu'ils étaient habillés, équipés, armés et installés dans les casernes pour être dirigés sur le camp de Châlons.

Pour moi, une circonstance particulière m'attirait vers la marine. J'avais pour ami à l'école le fils d'un officier supérieur de la flotte. Il m'avait bien souvent parlé de la vie des matelots, de leur rude, mais bonne nature, de leur discipline, de leur courage, de leur dévoûment à leurs chefs, et je les aimais déjà. Il était question en ce moment de faire venir à Paris un certain nombre de marins destinés à occuper les forts. Je me décidai à m'engager dans les fusiliers de la marine, et le 14 août au soir, muni de ma feuille de route, je partais pour le port de Brest. J'y arrivai le 15 août, et je pus dans la soirée assister au départ d'un bataillon de fusiliers-marins qu'on dirigeait sur Paris. Ils venaient de Pontanezen, caserne située à 3 ou 4 kilomètres de la ville. Parens, amis, se pressaient derrière eux; la foule les acclamait au passage, et, quoique les cœurs fussent bien tristes, les chants, les railleries, les bons mots, se croisaient de toutes parts dans une langue inconnue pour moi. La bonne tenue de ces hommes, leur air martial et décidé, me fortifièrent dans la résolution que j'avais prise de servir avec eux; mais mon inexpérience des choses militaires était déjà un premier obstacle : je n'ai jamais été chasseur, et c'est tout au plus si avant la guerre j'avais tiré dans ma vie une douzaine de coups de fusil. Or les fusiliers sont un corps d'élite; destinés à former dans les colonies des compagnies de débarquement, ils ont reçu une éducation spéciale, et peuvent presque au même titre servir de soldats ou de matelots : la plupart de ceux que j'ai connus avaient fait campagne au Mexique, en Chine, en Cochinchine. Aussi, quand j'exprimai au bureau d'armement le désir de faire partie des fusiliers-marins, on me répondit que ce que je demandais là était chose impossible, qu'on n'envoyait à Paris que des *rappelés*, d'anciens serviteurs, que ma place m'était assignée d'avance, que j'allais être embarqué comme tous les autres engagés volontaires à bord de la *Bretagne*, sorte de vaisseau-école, où l'on m'initierait pendant un an à tous les secrets du métier, tels que laver le pont, carguer les voiles et manier la rame; de là, si je persistais dans ma résolution, je serais envoyé à Lorient pour y apprendre le maniement d'armes et mériter par dix mois d'exercices assidus le brevet de fusilier. En vain m'écriai-je que j'étais venu pour me battre et non pour laver le pont d'un navire, qu'avec du courage et de la bonne volonté on apprend à tenir un fusil en trois jours, et que je n'avais pas besoin de passer sur un vaisseau-école pour détester cordialement les Prussiens. Les règlemens me donnaient tort. D'autre part, personne ne comprenait ou ne voulait comprendre les motifs qui m'avaient fait entrer au service; on se raillait bien fort de ce qu'on appelait une folie, *un coup de tête*, et, comme s'il se fût agi d'un engagement ordinaire, plus d'un

me demanda si je n'étais pas en mésintelligence avec ma famille. Avec cela, mes affaires n'avançaient point; tout occupée d'organiser les bataillons qui devaient partir pour Paris, l'administration s'intéressait fort peu aux malheureux engagés volontaires. Depuis sept ou huit jours déjà, j'errais dans le *quartier* de Brest, rebuté des uns et des autres; je pris alors le parti de m'adresser aux autorités supérieures, et le père de mon ami voulut bien parler de moi au préfet maritime. O force des recommandations! ce qui semblait impossible devint aussitôt chose faite, car en moins de deux heures, équipé des pieds à la tête, j'étais inscrit d'office parmi les fusiliers-marins, et embarqué avec cinq cents de mes nouveaux camarades à bord de l'*Aber'vrach*.

L'*Aber'vrach!* ce nom bizarre m'intrigua dès le premier jour, et, bien que d'autres soucis vinssent m'assaillir au moment où commençait pour moi une vie si nouvelle, je n'eus pas de cesse que ma curiosité ne fût pleinement satisfaite. Voici les renseignemens que je recueillis. L'*Aber'vrach* est une petite rivière aux environs de Brest; le navire sur lequel nous nous trouvions avait été, me dit-on, pris dans le temps sur les Anglais; il fut débaptisé et reçut un nom emprunté à la topographie du pays. Aujourd'hui c'est une vieille frégate toute vermoulue, toute démâtée, qui ne quitte jamais le port et sert de casernement aux marins quand le quartier est encombré; mais cela ne m'apprenait pas la forme même du mot, et je me vois encore glissant un soir le long de la coupée, pencher la tête au-dessus du gaillard d'arrière pour déchiffrer tant bien que mal sur une poutre du vieux navire, creusée par l'eau de mer, ce nom breton par excellence. Il y avait là du reste autre chose qu'une vaine curiosité. N'avais-je pas à dater mes lettres et celles de mes camarades? En effet, soit qu'on m'eût vu écrire, soit que tout autre indice m'eût trahi, le bruit s'était bientôt répandu que je maniais la plume « comme le fourrier. » Dès lors je fus presque officiellement chargé de la correspondance. Nous allions partir pour une campagne périlleuse, et chacun, avant de quitter le port, éprouvait le besoin d'adresser à ses parens ou à ses amis un adieu qui serait peut-être le dernier. « Je suis en parfaite santé, et je désire que la présente vous trouve de même pour notre plus grand bonheur à tous en ce monde et dans l'autre. » Telle est la formule invariable par laquelle on débute; s'en écarter serait manquer d'usage. Rien de plus simple d'ailleurs, rien de plus naïf que ces lettres des matelots; rien de plus touchant aussi, car le cœur en déborde, et moi, rédigeant sous leur dictée les recommandations, les conseils et les adieux de ces pauvres gens qui, pour la plupart, laissaient au pays une petite famille ou de vieux parens, je sentais

les larmes me monter aux yeux. L'un d'eux vint me trouver un jour d'un air timide et préoccupé; celui-là n'était pas marié, mais il avait une *prétendue*, qui, sans la guerre, eût été déjà sa femme, et il voulait lui écrire. Il éprouvait un certain embarras à faire ainsi d'un étranger le confident de ses pensées les plus intimes, et cependant l'amour parlait plus haut. Sur sa demande, je m'installai dans la batterie sur l'affût d'un canon, et j'attendis qu'il voulût bien commencer; pour lui, les yeux en l'air et tournant lentement son bonnet entre ses doigts, il cherchait, mais ne trouvait pas. Enfin d'un ton dépité : « Bah! dit-il, je ne sais pas; écris-lui comme si c'était pour toi. » Et il alla se promener sur le pont. Resté seul, je fis de mon mieux; puis, quand j'allai trouver mon homme pour lui lire quatre grandes pages d'une écriture bien serrée : « Oui, c'est cela, c'est cela! murmurait-il en riant d'un bon gros rire; c'est ce que je voulais dire, » et il regardait curieusement ce papier où se trouvaient exprimés des sentimens qu'il éprouvait si bien sans pouvoir les traduire.

On se doute bien que ma complaisance ne m'était pas inutile, car, si je pouvais parfois rendre quelque service à mes camarades, j'avais plus que personne besoin d'aide et de protection. Figurez-vous un malheureux jeune homme quittant à peine depuis quinze jours les bancs de son école, ses livres, ses cahiers, ses habitudes toutes littéraires, et jeté brusquement dans le monde des matelots. Je me souviendrai toujours de la première nuit que je passai dans un hamac. On venait de faire l'appel sur le pont; un roulement de tambour donna le signal du repos, et aussitôt tous les marins, se précipitant par les écoutilles, gagnèrent en hâte le faux-pont. En temps ordinaire et sur un navire régulièrement armé, chaque matelot a sa place fixée, son numéro et son hamac; mais là, comme il s'agissait d'une occupation provisoire, c'était à chacun de se faire sa place, de s'établir où il voudrait et comme il pourrait, de se « débrouiller » en un mot, selon le terme consacré. Moi, qui ne connaissais que par ouï-dire les vaisseaux, les faux-ponts et les hamacs, j'allais me trouver bien embarrassé. Cependant j'avais suivi la foule. Je fis comme les autres, et, me dirigeant à tâtons au milieu de l'obscurité, — car on se couchait sans lumière, — j'atteignis les bastingages et m'emparai d'un hamac. Restait à l'accrocher, mais cela dépassait mes moyens. J'avisai alors un camarade qui, déjà installé, déshabillé, couché, se balançait délicieusement près de moi, comme la belle Sarah des *Orientales*. « Eh! matelot, lui dis-je, aide-moi donc à faire mon lit. » Pas de réponse. Je réitérai ma prière. « Ah çà! s'écria tout à coup une grosse voix, as-tu bientôt fini de te moquer de moi? » En effet, comme il n'y avait là que d'an-

ciens marins, le vieux loup de mer ne pouvait s'expliquer tant d'inexpérience. Je me hâtai de lui faire connaître ma position. Alors le brave garçon, sautant à bas sans mot dire, accrocha mon hamac en un tour de main, puis, avant que j'eusse songé à le remercier, il avait déjà repris sa place, et je l'entendis qui disait d'un ton railleur à son voisin de droite : « C'est un apprenti marin! » L'apprenti marin, on le sait, n'est rien moins que considéré dans la marine, sa position hiérarchique est nulle; il n'existe qu'à « l'état de devenir, à l'état de peut-être, » comme disent les philosophes, et il lui faut un an d'embarquement avant de s'élever au rang de matelot de troisième classe! Je remis au lendemain l'expression de ma reconnaissance, et j'essayai de dormir; mais je n'étais pas fait encore à cette situation délicate entre terre et ciel, je ne savais pas garder mon équilibre, et, penchant tantôt à droite, tantôt à gauche, je risquais à tout moment de rouler sur le pont.

Nous ne devions plus tarder à partir pour Paris. En attendant, on nous faisait faire l'exercice. Comme de juste, ayant tout à apprendre, je fis partie des *arriérés*. En effet, ils étaient là plusieurs qui, congédiés depuis trois ou quatre ans, avaient perdu l'habitude des armes. Grâce à un instructeur qui ne reculait pas devant les termes énergiques, nous eûmes bientôt appris tout ce qu'il fallait savoir, et au bout de trois jours nous étions à même de manœuvrer avec les autres. On s'en remettait du reste aux événemens pour compléter cette éducation un peu sommaire. Sur ces entrefaites, l'ordre du départ arriva; outre les fusiliers, il y avait avec nous des canonniers, des timoniers, des gabiers, bref, des marins de tout genre. On nous distribua des vivres pour deux jours, et un beau matin, le 26 août, si je ne me trompe, nous mîmes sac au dos. La population, prévenue, nous attendait au passage : du haut des fenêtres et des balcons, les dames nous disaient adieu de la main. Sur les trottoirs, la foule des mères et des amis cherchait à nous glisser entre deux recommandations quelque bonne bouteille de vieille eau-de-vie; mais cela n'était pas possible sous les yeux de nos officiers. Nous traversâmes ainsi la principale rue de Brest en bon ordre, les rangs serrés, et à peine étions-nous arrivés à la gare qu'on nous fit monter dans le train. En vain tous ceux qui nous avaient accompagnés jusque-là se pressaient-ils autour des barrières, en vain s'efforçaient-ils de violer la consigne pour se mêler à nous; chacun en fut quitte pour retourner chez lui, emportant ses bouteilles et ses provisions. C'était là le premier effet de cette sévère discipline qui devait être notre plus grande force et distinguer le corps des marins entre toutes les autres troupes de l'armée de Paris.

On comprend dès lors que notre voyage ait pu s'accomplir sans

accident. Trop souvent les convois de militaires offrent le spectacle honteux d'une foule d'hommes ivres, n'ayant plus aucun respect de leur uniforme; grâce à la tolérance des chefs, le jour du départ devient une occasion de débauches, le prétexte de chants obscènes et de libations immodérées. Comment la discipline n'en souffrirait-elle pas? Nous arrivâmes à la gare Montparnasse le 27 août au matin; un brigadier des gardes de Paris attendait là pour nous conduire au fort d'Ivry, qui nous était assigné; nous fîmes la route tout d'une traite, et à dix heures du matin nous défilions, clairons en tête, sous la poterne du fort. On se rappelle dans quel état se trouvaient alors les fortifications de Paris. Les talus s'abaissaient en pente douce jusque dans les fossés; l'herbe y poussait drue et moelleuse, de petits sentiers rustiques serpentaient le long des courtines, offrant aux promeneurs des chemins tout tracés : là venait s'ébattre chaque dimanche la population ouvrière des faubourgs. Pendant l'été, couchés sur le gazon, les petits bourgeois de la rue du Temple ou du quartier Saint-Denis se plaisaient à consommer en famille le poulet froid et le pâté traditionnels. Des ormeaux et des marronniers agréablement plantés en quinconce prêtaient à ces festins champêtres leur ombre tutélaire. De loin en loin, et comme pour compléter le tableau, quelques pièces de canon, — ancien modèle, — allongeaient au-dessus des bastions leur gueule inoffensive. Il s'agissait de changer tout cela. Le soir même de notre arrivée, on se mit à l'ouvrage; un millier de marins venus de Toulon nous avaient précédés de quelques jours dans le fort; la garnison s'élevait donc à près de 1,500 hommes. On nous partagea en trois *bordées;* tandis que les uns montaient la garde à la poterne et sur les murailles, les autres maniaient la pelle et la pioche, ou déchargeaient des munitions. Au bout de quelques jours, le fort offrait un tout autre aspect : les arbres avaient été coupés au pied, les talus taillés à pic s'élevaient infranchissables; sur les courtines, des sacs à terre, disposés trois par trois en forme de créneaux, garantissaient la tête des tirailleurs; les bastions, aménagés avec art, étaient percés de nouvelles embrasures; les poudrières se trouvaient à l'épreuve de la bombe, et d'énormes pièces de marine, hissées à force de bras, venaient avantageusement remplacer ces vieux canons, œuvres d'art, bijoux de bronze, plus jolis que méchans. En même temps on palissadait les fossés, et des torpilles étaient semées aux alentours du fort; des planches garnies de clous, puis recouvertes d'une faible couche de terre, devaient briser en cas d'attaque l'élan des assiégeans, et complétaient notre système de défense. Partout, sur toute la ligne des forts du sud, même hâte, même activité. Montrouge, multipliant les travaux, s'efforçait de

combattre les désavantages de sa position, et Bicêtre, pour se couvrir, jetait en avant de ses batteries, sur le plateau de Villejuif, les redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet.

A vrai dire, il n'y avait pas de temps à perdre. Les événemens se précipitaient avec une logique impitoyable. L'impuissance de nos deux armées, coupées l'une de l'autre, l'abandon des défilés des Vosges et de la vallée de la Marne, rendaient de plus en plus probable un siége de Paris. La nouvelle du désastre de Sedan ne fit qu'activer encore notre ardeur et notre énergie. Le 3 septembre, ordre nous avait déjà été donné de coucher tout habillés, le fusil à portée de la main et la baïonnette au bout du canon afin d'être prêts à toute alerte; pour ma part, je ne devais plus quitter mes vêtemens avant le 30 janvier, jour de notre rentrée dans Paris après l'armistice. Bientôt arrivèrent les premières troupes du corps de Vinoy. On oublie trop, quand on critique les appréhensions du gouvernement de la défense nationale et son inaction durant les deux premiers mois, l'état profond de détresse où se trouvait ce malheureux corps d'armée, qui était pourtant à cette heure notre plus ferme appui. Arrivé trop tard pour la bataille, il était déjà en fuite avant d'avoir pu même tirer un coup de fusil. En grande partie composé de jeunes recrues ou d'hommes tirés des dépôts, il n'avait pas et ne pouvait avoir cette cohésion, cette solidité nécessaire plus que jamais en face d'un ennemi victorieux. De plus les fuyards de toute sorte, les maraudeurs et les traînards de l'armée de Sedan multipliaient dans ses rangs les élémens de désordre et de démoralisation. C'était plus qu'une retraite, c'était presque une déroute. Tous les corps et tous les uniformes se trouvaient confondus : il y avait là des zouaves en képi, des fantassins sans armes et des cavaliers démontés; ils marchaient à la débandade, sales, déguenillés; beaucoup de ces hommes étaient ivres, quelques-uns avaient pillé en route, et ne se cachaient pas pour montrer le fruit de leurs rapines : des habits bourgeois, jusqu'à des robes de femmes. C'est alors qu'un officier supérieur, un commandant, je crois, vint à passer près de nous, hâve, poudreux, désespéré, et, remarquant un de nos officiers qui contemplait à l'écart ce lamentable spectacle : « Capitaine, lui dit-il gravement, on a vu certes des choses bien tristes jusqu'ici, on en verra de plus tristes encore! » Puis il continua sa route, nous laissant tous effrayés de cette prédiction sinistre que l'avenir devait en quelque sorte prendre à tâche de justifier.

A peine le corps de Vinoy était-il entré dans Paris, que déjà les uhlans arrivaient. Le soldat prussien, on l'a dit, n'est pas très brave personnellement; il marche par grandes masses, pour obéir à la consigne, mais sans enthousiasme et sans élan. Il faut faire cependant une exception pour les uhlans, ces hardis cavaliers qui,

à deux ou trois, s'aventurent audacieusement en pays ennemi, et, sans autre arme qu'une lance trop longue et un mauvais pistolet d'arçon, éclairent la marche de leur armée. On commençait à signaler leur présence dans les villages autour de Paris; ils avaient tué des femmes, enlevé des chevaux et pillé des maisons. Bientôt nous pûmes les voir de nos yeux : ils accouraient par petites bandes, au grand galop de leurs chevaux maigres, s'arrêtaient tout à coup la lance au poing, regardaient un moment à droite et à gauche d'un air effaré, puis repartaient comme des flèches. Parfois ils s'aventuraient ainsi jusque sous les murs du fort à portée de fusil. Un jour, notre commandant remarqua dans la plaine trois uhlans qui, comme pour le braver, considéraient curieusement les glacis du fort : ils n'étaient pas à huit cents mètres. Le commandant se retourna, et, frappant sur l'épaule d'un fusilier : « Démonte-moi donc un de ces coquins, » lui dit-il. L'homme saisit son fusil, épaula, visa, le coup partit, un des uhlans tomba, et les deux autres prirent la fuite. Alors le commandant se mit à rire : « Un de moins, murmurait-il en se frottant les mains, un de moins ! » Ce commandant était M. Krantz, capitaine de vaisseau. Mathématicien par goût, il cache sous les dehors d'un bon bourgeois l'un de nos officiers les plus instruits et les plus distingués. Du reste on n'a qu'à l'approcher pour reconnaître aussitôt un homme supérieur : à mesure qu'il parle, sa figure semble s'éclairer; les traits, un peu forts, un peu lourds, prennent une expression charmante de finesse et de raillerie; le front, large et haut, se déride; l'œil, tout petit, pétille sous la paupière épaisse; Où il fallait le voir surtout, c'est lorsqu'on signalait à l'horizon un convoi ou des régimens ennemis passant sur la route de Choisy-le-Roi. Alors un éclair de joie illuminait son visage; il faisait pointer les pièces, et, tant que durait l'action, il restait près des canonniers, jugeant lui- même des coups, applaudissant aux uns, rectifiant les autres. Ces jours-là, on pouvait dire que le commandant Krantz dînerait de bon appétit. Lorrain de naissance, il haïssait les Prussiens d'une haine profonde; la vue d'une sentinelle prussienne l'irritait au dernier point, et il n'était pas tranquille qu'il n'eût balayé l'horizon. Il s'était fait construire sur le bastion principal un poste d'observation et de commandement, une sorte de terrasse, quelque chose comme la dunette à bord d'un navire. Que de fois l'avons-nous vu braquer de cet endroit sa longue lunette marine, cherchant partout sur qui frapper! Quelques jours après la capitulation de Paris, un officier d'artillerie que j'ai connu s'était rendu dans les lignes prussiennes chargé d'une douloureuse mission. Il avait à rendre la batterie de mitrailleuses qu'il commandait pendant le siége. Par un heureux hasard, il eut affaire à un colonel prussien qui, contre l'habitude de ses compatriotes, était vraiment

galant homme. On put causer, et comme l'entretien roulait sur les divers engagemens qui avaient eu lieu dans les environs : « A propos, dit l'Allemand, connaissez-vous le commandant du fort d'Ivry? Pourriez-vous me dire son nom? Il nous a fait bien du mal, cet homme, nous l'appelions *le ravageur*. » On comprend par là quels furent le désespoir et la douleur du commandant Krantz quand on nous signifia l'armistice. Il nous fallait rendre nos forts, rendre nos armes, et, bien que le gouvernement s'efforçât de cacher jusqu'au dernier jour les conditions désastreuses de cet arrangement, nous pouvions prévoir que l'Alsace et la Lorraine seraient le prix d'une paix devenue inévitable. Je vis M. Krantz revenir de Paris après la séance où avaient été convoqués les commandans des forts et autres officiers supérieurs de l'armée pour entendre officiellement de la bouche de M. Jules Favre les exigences du comte de Bismarck. Blessé cruellement dans ses affections les plus chères, dans ses sentimens de Français et de soldat, il allait seul, à pied, le front baissé, murmurant entre ses lèvres des paroles inintelligibles. Arrivé au fort d'Ivry, dans ce fort qu'il avait fait si redoutable, dans ce fort dont pas une pièce n'était démontée, pas une pierre entamée, pas un terrassement démoli, il brisa son sabre de rage et arracha les galons de sa casquette; mais la réflexion le rendit plus calme. Sur un navire en détresse, le commandant reste à bord le dernier et donne ses ordres jusqu'au bout : le lendemain, M. Krantz avait repris les insignes de son grade.

Suivant de près leurs éclaireurs, les armées allemandes étaient arrivées devant Paris, et avaient pris place successivement à Pierrefitte, à Chelles, à Athis; bientôt le cercle fut complet. Déjà un décret du gouvernement avait enjoint aux habitans des communes suburbaines d'avoir à rentrer dans la ville avec leurs grains et leurs bestiaux. Le siége commençait. Les premiers jours de notre arrivée, à l'heure de la retraite, tambours et clairons sortaient du fort et traversaient dans toute sa longueur le petit village d'Ivry pour rentrer au bout d'un quart d'heure; peu à peu, à mesure que se rapprochait l'ennemi, les sons aussi se rapprochèrent : nos clairons s'écartaient de moins en moins, et c'était quelque chose de poignant que de sentir ainsi chaque jour le lien de fer se resserrer autour de nous. D'abord on s'arrêta au milieu du village, puis on se contenta de parcourir deux ou trois rues; enfin on ne dépassa plus la poterne, et la retraite fut sonnée dans la cour même du fort. Néanmoins nous ne craignions pas de pousser au loin des reconnaissances et d'affronter l'ennemi; tantôt, fusil en bandoulière, pelle et pioche à la main, nous partions cueillir les légumes et chercher sous le feu des Prussiens la récolte que les paysans n'avaient pas eu le temps de rentrer, car la question des vivres commençait à préoccuper les esprits;

tantôt, armés de haches, nous abattions les maisons et les arbres qui masquaient le tir de nos batteries. D'autres fois encore, avec deux pièces de douze, nous allions jusque dans Vitry reconnaître les barricades et les premiers travaux de l'assiégeant; les obus du fort fouillaient la route devant nous. C'est ainsi que notre temps s'écoulait, utilement employé pour la défense et pour l'attaque.

Ici se placent les premiers combats livrés devant les murs de Paris, l'un entre autres, le plus important, bien connu dans l'histoire du siége sous le nom de combat de Châtillon. Un engagement sérieux avait déjà eu lieu sous nos yeux près de Villejuif. L'action du reste n'eut pas seulement pour théâtre le plateau qui domine la vallée de la Bièvre, plateau dont la perte devait avoir pour nous de si funestes conséquences; elle s'étendit à toute la rive gauche de la Seine, et les forts du sud, depuis Issy jusqu'à Charenton, purent y prendre part. Je n'ai pas l'intention de raconter l'une après l'autre les différentes affaires auxquelles j'ai assisté. Ces récits de bataille se ressemblent tous; en outre le simple soldat est aussi mal placé que possible pour voir et pour juger. Comme on l'a dit, celui qui fait la guerre ne saurait en parler. Chaque combattant est isolé pour ainsi dire; du moins ignore-t-il ce qui se passe à cinquante pas de lui. Plus d'une fois nous apprîmes par les journaux du lendemain, non-seulement les détails, mais le résultat même d'une affaire dont nous avions été les acteurs ou les témoins : ainsi pour ce combat de Châtillon, où toute la journée nous crûmes de bonne foi que l'avantage nous était resté. Je me bornerai à dire simplement mes impressions et celles de mes camarades. C'était la première fois que nous entendions les mitrailleuses; je l'avouerai, nous fûmes émus. Rien de plus épouvantable en effet que ce bruit rauque et persistant qu'on a justement comparé au bruit d'une toile qui se déchire, ce crépitement sonore qui domine tout le tumulte de la bataille, et qui, lorsqu'on l'a entendu une fois, ne peut plus s'oublier. Au moins le canon a-t-il quelque chose de grand, de majestueux, et la mort, quand elle se présente ainsi, semble moins effrayante; mais cet odieux instrument de massacre, cette petite roue qui tourne en crachant des balles, cette machine qui fauche les hommes méthodiquement, par coupes réglées, comme la faucheuse à vapeur couche l'herbe dans les prairies, la mitrailleuse fait peur. Je n'ai pas vu de soldat, même à la fin de la campagne, qui se fût habitué à ce bruit affreux, et qui, en l'entendant, ne se sentît le cœur tristement serré.

L'échec de Châtillon dévoila leur faiblesse aux Parisiens, trop confians. Évidemment, avant de faire à nouveau une tentative qui eût quelques chances de succès, il fallait, en présence de l'ennemi, organiser une armée, créer une artillerie, fabriquer des armes et des munitions. La tâche était ardue, compliquée, immense. Paris ne la

crut point au-dessus de ses forces. Malgré sa légitime impatience, il consentit à différer cette attaque décisive sur laquelle tout le monde comptait encore pour percer les lignes prussiennes et opérer une jonction avec les forces de la province. Bourgeois et ouvriers, tous se mirent à l'œuvre avec une activité fébrile, et, telle qu'autrefois Carthage assiégée par les Romains, la ville devint en quelques jours un immense atelier où s'organisa la défense, terrible et savante, comme l'était l'attaque. Chez nous cependant, on redoublait de vigilance; chaque nuit, cinq cents hommes montaient la garde sur les remparts. Combien d'heures ai-je passées ainsi, le fusil au bras, les yeux fixés sur l'horizon, tandis que ma pensée s'égarait en mille détours! Un soir, il m'en souvient, j'étais de faction à l'extrémité du bastion qui regarde Paris : toute la rive gauche, avec ses maisons et ses monumens, s'étendait à mes pieds; une sorte de brouillard lumineux montait de la grande cité comme d'une fournaise, en même temps qu'un long murmure vague où se mêlaient le bruit des voix, le roulement des voitures, le fracas des machines. Par intervalles, un sifflement aigu déchirait l'air, et le chemin de fer de ceinture passait, portant des vivres et des munitions, la nourriture des hommes et la pâture des canons. Une longue ligne de lumières, se détachant sur un fond sombre, marquait le cours de la Seine et le quai de Bercy. En face, au loin, sur les hauteurs, à Villeneuve-Saint-George, à Chevilly, à Thiais, des lumières brillaient aussi; mais c'étaient les feux prussiens, et mon cœur se gonflait de rage quand je songeais à l'insolent ennemi qui nous tenait ainsi bloqués. En ce moment, le vent m'apporta le tintement lointain d'une cloche qui sonnait minuit. Je reconnus l'horloge du Panthéon, je la reconnus entre toutes : bientôt en effet de tous les édifices publics, de tous les couvens, de tous les clochers, partit un furieux concert d'horloges sonnant l'heure à leur tour; mais nulle n'avait la voix grave et douce, un peu lente, de la cloche du Panthéon, cette voix que j'aimais pour l'avoir entendue si souvent. Maintenant ses accens m'arrivaient encore, mais j'étais devenu soldat; la France était vaincue, notre sol envahi, Paris assiégé, affamé, et les Prussiens campaient à 3,000 mètres de la rue Soufflot.

Tous les forts avaient été munis de feux électriques pour surveiller l'approche de l'ennemi, car nous pouvions nous demander encore si les Prussiens ne tenteraient pas d'entrer dans Paris par surprise. Les appareils étaient confiés aux soins de timoniers expérimentés; on s'en servait pendant les nuits sans lune. La lumière, projetée à 2,000 mètres, courait d'un endroit à l'autre, s'arrêtait un moment, et partait de nouveau pour éclairer toute la campagne dans ses moindres détails : arbres, taillis, maisons, se détachaient nets et précis au passage de cette clarté soudaine; les rayons lu-

mineux décrivaient sur le sol un angle infini qui allait toujours en s'élargissant à mesure qu'ils s'écartaient du foyer; dans l'air, à travers l'obscurité silencieuse de la nuit, glissait une longue traînée blanche où montaient, descendaient, tourbillonnaient en foule de petits points brillans, impalpable poussière. On eût dit, prodigieusement agrandi, un de ces rayons de soleil qui, filtrant furtivement par les fentes des volets disjoints, percent les ténèbres d'une chambre obscure; mais la lumière était ici plus pâle, plus mate, presque glaciale, avec des tons argentés assez semblables au reflet de la lune. Parfois de deux forts voisins les feux se rencontraient et se croisaient comme des éclairs, l'œil en était ébloui. Au loin, ces flammes vagabondes, sautillant par la plaine, faisaient l'effet de feux follets. Du reste nos vaillans canons de 30 se chargeaient, eux aussi, d'assurer notre défensive; il n'y avait pas de nuit où le fort d'Ivry n'envoyât plusieurs bordées sur les positions ennemies. Seulement, pour ne pas gaspiller la poudre, nos officiers avaient soin de pointer leurs pièces d'avance. Chaque soir, on choisissait un but bien déterminé, — c'était telle maison où l'on supposait que les Prussiens étaient établis, — et on attendait la nuit. Tout à coup, à un signal donné, douze bouches à feu partaient à la fois, et les obus, déchirant l'air, allaient éclater en un même point; le lendemain, la maison criblée, éventrée, percée à jour, n'était plus qu'une ruine. Voulait-on de nouveau charger les canons et réitérer l'expérience, — de petits morceaux de bois soigneusement encochés donnaient la distance exacte des principaux repères; en les appliquant à la pièce, on pouvait viser à coup sûr, changer la direction ou s'en tenir au même but. A chaque bordée, le fort tremblait jusque dans ses fondemens; mais nous étions faits à ce bruit, notre oreille ne s'en étonnait plus, et, lorsqu'une fois nous étions endormis dans nos casemates, les détonations les plus formidables ne parvenaient pas à nous réveiller.

Au milieu de tant de travaux et de préoccupations diverses, il nous restait peu de temps pour les distractions. Nos marins pour la plupart ne connaissaient de Paris que ce qu'ils en avaient vu en venant au fort, le boulevard Montparnasse et la barrière d'Italie; mais, tandis que chaque jour des milliers de soldats, mobiles ou autres, se promenaient sur les boulevards ou dans les rues de la ville, c'est à peine si quelques matelots pouvaient obtenir une permission. Heureux celui sur qui tombait cette faveur! Celui-là partait chargé des commissions de tous ses camarades, et le soir il nous revenait avec une cargaison complète de couteaux, de pipes et de paquets de tabac. Il y avait chez les marins une expression charmante pour désigner les permissions; on ne disait pas : *aller à Paris*, on disait : *aller à terre!* En effet, ces braves gens se consi-

déraient dans le fort comme à bord d'un navire, et peut-être cette idée leur rendait-elle la résignation plus facile. Il n'est pas rare pour eux de rester un an entier sans toucher la terre, et tel a passé six mois en rade même de New-York qui n'a jamais mis les pieds dans la ville. On se consolait en jouant : le jeu du reste n'était permis que le dimanche, et c'est le loto qui, à tout prendre, avait les préférences du matelot. Le dimanche donc, aussitôt après la messe, des groupes impatiens se formaient dans la cour; les possesseurs de cartons cherchaient une place commode à l'abri du vent, et alors commençaient des parties interminables à peine interrompues par l'heure des repas. De quelque côté qu'on se dirigeât, on entendait partout crier des numéros, suivis chacun d'une phrase ou d'un mot caractéristique, car les marins ont modifié à leur usage les litanies habituelles du noble jeu de loto. La nuit venue, on serrait soigneusement les cartons et les boules, et tout était fini jusqu'au dimanche suivant. Nous avions, il est vrai, d'autres amusemens. Ainsi le soir, après la retraite, lorsque, retirés dans nos casemates, nous avions pris place sur nos hamacs, quelque conteur prenait la parole, et cherchait à tromper par ses récits naïfs les longues heures de la veillée. Que vous dirai-je? C'étaient toujours des contes de fées dont la trame se déroulait capricieusement à travers un dédale d'aventures fantastiques. On l'a remarqué souvent, les hommes simples sont, comme les enfans, avides du merveilleux; il semble que leur esprit, mécontent de la réalité, cherche dans le pays du rêve un monde à sa convenance, un monde où tout soit plus beau: l'illusion tout à la fois les charme et les console. Sorties du cerveau fécond de quelque matelot digne émule de nos romanciers, ces histoires avaient vu le jour en mer pendant une traversée, au milieu d'un cercle attentif de naïfs auditeurs; la mémoire fidèle les avait précieusement recueillies, puis transmises à d'autres conteurs. Passant ainsi de bouche en bouche, elles s'étaient enrichies à mesure d'une foule de détails nouveaux, et, comme dans les écrits du vieil Homère, on pouvait distinguer sur le canevas primitif la trace de ces interpolations successives. *Cric!* s'écriait tout d'abord celui qui demandait la parole, et, s'il s'exprimait couramment, si ses histoires étaient intéressantes, si la princesse, après mille traverses, mille persécutions subies, parvenait à épouser un petit matelot de Toulon, et avait avec lui beaucoup d'enfans, les camarades en chœur répondaient *crac!* Le récit commençait alors attachant, émouvant, terrible, semé de précipices, de sorcières et de bêtes féroces. Les deux amans se perdaient, se cherchaient, se retrouvaient, puis se perdaient encore. C'étaient des courses effroyables par monts et par vaux, sur terre et sur mer, une lutte engagée contre tous les élémens. De temps en temps, pour constater l'attention de son audi-

toire, le conteur s'arrêtait tout à coup et lançait un *cric* interrogateur. *Crac!* répondait-on bien vite, et l'histoire continuait. Plus d'une fois, je l'avoue, rassuré d'avance sur le sort des deux héros, je m'endormis avant la fin, alors que la princesse était encore ballottée par les flots, non loin des îles du Cap-Vert, ou égarée en robe de soie dans les *brousses* du Nouveau-Monde; mais les marins étaient insatiables : immobiles, la bouche et les yeux grands ouverts, ils écoutaient jusqu'au bout, jusqu'au douzième enfant, et, quand, en guise de conclusion, le conteur lançait une dernière fois le *cric* traditionnel, il n'y avait pas de voix, si ce n'est la mienne peut-être, qui ne le remerciât d'un *crac* énergique. *Cric! crac!* cinq minutes après, tout le monde était endormi.

Cependant, en dépit des agrémens du loto, de la faconde de nos conteurs et du charme de leurs récits, cette vie monotone, cette claustration nous pesaient. Je m'étais lié avec un des hommes de ma compagnie qui s'appelait Kerouredan. Imaginez un grand garçon de près de six pieds, robuste et fort à proportion, aux épaules larges, à la démarche houleuse, à l'air martial et bon enfant tout ensemble. Toujours des premiers à l'ouvrage, il abattait un arbre en trois coups de hache, et construisait un épaulement en un tour de main. Cette supériorité physique, hautement constatée, le rendait parfois un peu vain, et comme un jour, épuisé de fatigue, j'avais laissé tomber le sac à terre que je portais au rempart dont on complétait les défenses, lui, éclatant de rire, se mit à railler grossièrement ce qui était impuissance, mais non paresse ou mauvais vouloir. Je me fâchai, je lui reprochai ses railleries peu généreuses; il comprit qu'il avait tort, et à dater de ce jour nous fûmes *une paire d'amis*. Souvent, quand nous étions de garde aux bastions, je me plaisais à le faire causer sur sa vie passée, sur ses voyages, sur ses campagnes. Il parlait simplement, lentement, par poses, d'une voix un peu triste qui allait au cœur. — Tiens, vois-tu, me disait-il, je m'ennuie ici... Moi, ça me gêne quand je ne vois plus la mer. Il me manque toujours quelque chose. Ah! là-bas, au pays, il fallait travailler davantage; on n'avait pas toujours comme ici ses trois repas assurés. Nous partions à la brune, à trois ou quatre, dans nos petites barques; nous passions toute la nuit en mer sous la pluie, sous le vent, seulement garantis par notre *suroit*, occupés à tirer sur nos filets, les doigts si glacés parfois qu'ils nous refusaient le service. Encore, si l'on avait pris du poisson à coup sûr; mais il y avait des jours où nous ne faisions rien, absolument rien. Bast! au matin on buvait un bon verre d'eau-de-vie, et la fatigue s'en allait, il n'y paraissait plus. D'ailleurs, à certains jours, nous faisions bonne pêche. Une fois, un patron de Paimpol, deux camarades et moi, nous avons pris vingt-sept mille sardines en moins de deux jours.

Et puis, le dimanche, je restais à la maison. Je suis de Douarnenez, et notre maison donne sur la plage. Moi, je couchais en haut; le matin, j'ouvrais ma fenêtre, et la bonne odeur de la mer montait jusqu'à moi; je voyais de mon lit les bateaux de pêche amarrés dans le port, avec leurs voiles repliées et leur large coque noire que le flot balançait doucement à la marée montante. Je les connaissais tous par leurs noms : ça me faisait plaisir, tandis qu'ici, tiens, regarde comme c'est laid. — Et il me montrait du doigt la plaine désolée qui s'étendait devant nous. Pas une voix, pas un cri : les populations avaient fui devant l'invasion. Sur le bord des routes désertes, des amas de décombres jonchaient la terre : c'étaient les maisons que nous avions démolies pour dégager le tir du fort; çà et là, de grands arbres abattus avec leur feuillage desséché faisaient sur le sol de larges taches sombres. A droite s'élevait le plateau de Villejuif, aride, poudreux, pelé, horrible à voir. A gauche, une petite traînée verte permettait seule de distinguer le cours de la Seine, déserte elle aussi. Non loin de là courait la ligne du chemin de fer d'Orléans, sablée de sable jaune, avec sa double rangée de rails, où depuis plus d'un mois les trains ne passaient plus. L'atmosphère était brûlante : les derniers rayons d'un soleil d'automne, tombant du haut d'un ciel sans nuage, éclairaient de leur lumière crue, qui faisait mal aux yeux, cette scène de mort et de désolation. — A propos, reprenait-il, je voudrais bien savoir ce que deviennent les autres là-bas, la petite sœur et la vieille, maintenant que je n'y suis plus; ça doit aller mal, je pense, et il leur faut travailler double. Ah! c'est que tout le monde travaille chez nous. Dans la mauvaise saison, en hiver, quand les bateaux ne peuvent pas sortir pour la pêche, on va chercher du goëmon, et les femmes s'en mêlent, elles aussi. Ce goëmon, on le fait brûler, et la cendre sert à fumer les terres. Pauvres femmes! il faut les voir travailler toute la journée, à peine couvertes d'un méchant chiffon de toile, ayant de l'eau jusque sous les bras. Quand elles reviennent, elles ont le corps tout noir de froid, comme ceux qui meurent du *vomito*. Le vomito, j'en parle, moi, parce que je l'ai vu. J'ai passé quatre ans au Mexique, dix-huit mois dans les Terres-Chaudes, où je faisais partie des contre-guérillas; j'étais venu sur le *Masséna*. En ai-je vu mourir des camarades! Ils s'en allaient par douzaines. Je tombai malade comme les autres, mais je parvins à m'en tirer. Ah! dame! en arrivant, je trouvai du nouveau à la maison. Trois de mes frères étaient morts. C'est que nous étions neuf enfans d'abord, huit fils, tous forts et grands, tous marins, et une fille; j'étais le plus jeune avec ma sœur. Deux sont morts en Crimée, trois pendant mon absence; les deux derniers moururent quelque temps après de maladie à moins de trente-cinq ans, et moi, je restai seul avec la sœur

et les vieux. Le père, lui, ne peut plus aller en mer. Nous n'avons pas de barque, et à la saison des pêches je me mets au service d'un patron. Enfin le ménage allait tant bien que mal, parce que j'étais là. Aussi, quand j'ai appris que ceux de ma classe étaient levés pour la guerre, je suis devenu furieux. J'ai couru chez le commissaire avec des camarades : je voulais le jeter à l'eau. — Mais, Jean-Marie, me dit-il, ce n'est pas moi qui te fais partir, c'est la loi. Je sais que tu es un brave garçon qui a toujours fait son devoir. Allons, du courage! Tiens, voilà vingt francs pour t'amuser un peu. — Je pris les vingt francs, et nous allâmes boire à la ville. C'est égal, j'étais bien triste. Enfin maintenant m'y voilà; je me battrai bien, je te jure, les balles ne m'ont jamais fait peur; seulement, c'est plus fort que moi, je m'ennuie ici, sans la mer!

Hélas! le pauvre garçon ne devait plus revoir jamais cette mer qu'il aimait tant. A la sortie du 31 novembre, Kerouredan faisait partie des marins chargés de jeter les ponts sur la Marne. Il tomba frappé d'une balle en même temps que l'enseigne qui commandait le détachement. La blessure était grave; on le porta à l'hôpital, où il languit quelques jours; il put apprendre encore que la médaille militaire lui était décernée, et ce fut tout. Douloureuse histoire, n'est-il pas vrai? que celle de cette famille qui comptait huit jeunes hommes autrefois, et qui, sans marchander, en a sacrifié trois pour le pays! Qui donc nourrira les *vieux* maintenant?

Mais déjà l'opinion publique réclamait une nouvelle sortie. Quoi qu'on puisse dire de ses talens militaires, le général Trochu est un excellent organisateur. En quelques jours, aidé du reste par la population parisienne, qui à ce moment le soutenait tout entière, il avait créé la défense. Tout s'était fait comme par enchantement : des canons, nous en avions, et des fusils aussi, et de la poudre, et presque des soldats; l'enceinte et les forts étaient inabordables. Désormais Paris se trouvait à l'abri d'un coup de main; il s'agissait de le débloquer. C'est alors qu'on eut l'idée de former avec les marins des forts trois bataillons de marche de 600 hommes chacun; les canonniers restaient au service des pièces. On prit, comme de juste, les fusiliers brevetés, les meilleurs du moins. Peu nombreux, mais solides, ils devaient plus que personne aider à la fameuse *trouée*. Je demandai à en faire partie. Ma pétition suivit la voie hiérarchique, allant du capitaine au commandant, du commandant à l'amiral, et fut en dernier ressort agréée. Par une particularité curieuse, je me trouvais être le seul engagé volontaire dans ce corps d'élite.

II.

Former avec les marins des bataillons de marche, c'était reprendre l'idée de Napoléon Ier. Lorsqu'en 1815, au retour de l'île d'Elbe, l'empereur appelait à lui contre l'Europe coalisée tout ce qu'il pouvait encore trouver de force et d'énergie au cœur de la nation, un décret parut dans *le Moniteur*, ordonnant de vider immédiatement les vaisseaux, et de jeter à terre, sous le nom de *régimens de haut-bord*, les équipages de la flotte. Profitant des embarras de son plus terrible ennemi, le parti vendéen avait de nouveau pris les armes au nom du roi dans tout l'ouest de la France. On lui opposa les régimens de haut-bord, et les *blancs* durent convenir que jamais, sans oublier même les Mayençais de Kléber, ils n'avaient rencontré d'adversaires aussi redoutables. Leur mépris du danger, leur force physique, l'espèce d'irrégularité qu'ils mettent dans leurs marches et leur façon de combattre, tout, jusqu'à cet instinct du matelot qui le porte à flairer sans cesse autour de lui et à renverser aussitôt l'obstacle qui s'oppose à sa curiosité, rendait nos marins admirablement propres à une guerre de coups de main, telle qu'on la pratiquait alors en Vendée. A cinquante ans de distance, au siége de Paris, les mêmes qualités devaient trouver leur emploi contre un ennemi comme les Prussiens, qui percent les maisons de créneaux, s'abritent dans des trous, évitent autant que possible la lutte corps à corps, et semblent en toute occasion compter bien plus sur la ruse que sur leur courage. Nul mieux que les marins ne savait déjouer leurs stratagèmes, nul avec plus de résolution sauter dans les tranchées, escalader les murs, ou enfoncer à coups de crosse les portes des maisons. On les a vus souvent à l'œuvre, à Choisy-le-Roi, à Clamart, au Bourget. Ils remplaçaient les zouaves, nos zouaves morts à Frœschwiller. Le fort de Bicêtre fournit un bataillon à lui seul, 600 hommes; Ivry et Montrouge 300 hommes chacun : ce fut le 2e bataillon. Quant au 3e, il fut tiré des forts de l'est, Noisy, Rosny, Romainville : celui-là s'est fait hacher au Bourget.

Mais notre équipement, bon seulement pour les forts, ne suffisait plus au nouveau rôle que nous étions appelés à jouer. Successivement nous reçûmes le sac de marche, *l'as de carreau*, comme disent les militaires dans leur langage figuré, puis la capote, la longue capote grise des mobiles et des soldats, destinée à nous confondre avec eux, — car le grand col bleu, beaucoup trop reconnaissable, risquait d'attirer sur nous l'attention particulière d'un ennemi qui ne nous aimait pas, — et en dernier lieu la peau de mouton, si utile contre le froid : on la mettait sous la capote. Je me suis laissé dire qu'il fallait autrefois six mois pour préparer les peaux de mouton en leur

conservant la laine; la nécessité aidant, on trouva le moyen de les préparer en huit jours, et la malheureuse bête était à peine mangée que sa peau, travaillée, blanchie, nettoyée, allait sur le dos de quelque brave soldat monter la garde aux bastions ou dans les tranchées. Nous fûmes les premiers à qui l'on donna ce vêtement d'un nouveau genre; la distribution se fit à Bicêtre. Au retour, les marins s'amusaient à imiter le cri du mouton. Terribles moutons, et qui n'en avaient vraiment que la peau! A ce sujet, dût notre prestige en souffrir un peu, je dois rectifier une erreur trop aisément accréditée. Sur la foi des journaux, l'imagination populaire se plaît à nous figurer courant à l'ennemi, la hache d'abordage à la main. Or nous n'avions pas d'autres armes que la baïonnette et le chassepot. On nous avait bien donné au départ deux ou trois haches par compagnie, mais des haches pour la cuisine, des haches pour couper le bois, et, toutes les fois que nous chargions, c'était en vrais Français : *à la fourchette!* En même temps que nous quittions les forts, de nouveaux chefs étaient venus se mettre à notre tête. Mon bataillon, le 2e, avait pour commandant M. Desprez, tué plus tard devant nous à la seconde attaque de la Gare-aux-Bœufs. Je le vois encore, tel qu'il nous apparut la première fois, avec son air sévère, ses traits secs, sa haute taille, sa longue redingote bleue boutonnée et serrée au corps, des bottes qui lui montaient jusqu'à mi-jambe et le faisaient paraître plus grand encore. Quand il brandissait son épée, on eût dit un géant. Nous étions arrêtés au bas du fort de Bicêtre, sur le versant occidental du plateau de Villejuif. De là, nous découvrions la chaîne de hauteurs qui couvre le sud de Paris, Montrouge, Vanves, Issy, et tout en face Châtillon, celle-ci aux Prussiens. La vue s'étendait jusqu'au Mont-Valérien, dont les arêtes semblaient se fondre à l'horizon; par intervalles, une fumée blanche s'élevait au-dessus de sa crête, et l'écho lointain nous apportait le bruit de la détonation. L'ennemi ne répondait pas; mais il était là, nous le savions, au Fort-à-l'Anglais, au Moulin-de-Pierre, et ce silence semblait plus terrible encore que la voix du canon. Le commandant Desprez s'était placé au milieu du bataillon, formé en carré; d'une voix mâle et forte, il nous disait notre devoir, ses recommandations et ses espérances. « Montrez-vous, disait-il, dignes de votre ancienne réputation et de la confiance que Paris met en vous. Il ne doit y avoir ici que des braves; le bataillon d'Ivry-Montrouge se battra bien, j'en suis sûr, et avec l'aide de Dieu, car le droit est pour nous, nous parviendrons à chasser l'Allemand qui souille notre belle France. » Du bout de son épée, il nous montrait Châtillon. A ce moment, une effroyable détonation lui coupa la parole. Ivry, Bicêtre et Montrouge tiraient à la fois contre les travailleurs ennemis, qui venaient tout à coup de trahir leur présence. « Vive la France! » s'écria-t-il.

« Vive la France! » répétâmes-nous après lui, et notre voix se perdit dans le bruit du canon. Le cœur à tous nous battait plus vite; c'était là une scène que l'on n'oublie pas. Quelques jours après, le commandant Desprez tombait un des premiers pour la délivrance de la patrie.

Un poste nous avait été assigné au-devant du village de Vitry-sur-Seine, en face de Choisy-le-Roi. Près de là se trouvait cette fameuse Gare-aux-Bœufs, qui, prise par nous deux fois, deux fois abandonnée, devait plus tard sauter sous nos yeux. A cet endroit, une tranchée profonde de 2 mètres reliait la Seine à la redoute du Moulin-Saquet. Creusée par les soins du génie civil et fortifiée de batteries, cette tranchée faisait partie de la première ligne de défense qui, en avant des forts, couvrait l'enceinte de Paris. Plus tard, à l'imitation des Prussiens, nous creusâmes encore au-delà des trous de loup où tous les soirs deux hommes se glissaient doucement : Français et Allemands eussent pu causer ensemble, tant les sentinelles s'étaient rapprochées! La partie des tranchées qui nous était spécialement confiée s'appuyait d'un côté sur la Seine, où les canonnières stationnaient toujours sous vapeur, de l'autre sur le chemin de fer d'Orléans, qui livrait passage aux wagons blindés. Les wagons blindés! encore une invention du siége. C'est à la Gare-aux-Bœufs qu'on s'en servit pour la première fois. Il faisait nuit, et l'attaque devait avoir lieu au petit jour. Chaque corps de troupes, par des chemins différens, gagnait en hâte son poste de combat; on marchait en silence, les rangs pressés, retenant de la main les sabres-baïonnettes, dont le cliquetis eût pu nous trahir, car il fallait surprendre l'ennemi. A tout instant passait un lancier avec des ordres; il allait au galop, suivant le fond des fossés pour que la terre détrempée amortît le bruit de sa course. Le hennissement d'un cheval ou les hurlemens d'un chien abandonné venaient seuls troubler le silence de la nuit. Les fermes désertes n'avaient pas de lumière, mais de temps en temps une fenêtre s'ouvrait, une tête se montrait curieuse, inquiète, puis disparaissait aussitôt : c'étaient des paysans qui n'avaient pas voulu quitter leur petit domaine; dans quelques maisons basses se mouraient les feux allumés la veille par les mobiles, et la flamme, se reflétant sur les vitres salies, était rouge comme du sang. Les marins, selon la coutume, avaient été désignés pour marcher en tête. Quittant la grande route, défoncée déjà par les pluies et par le passage des canons, nous avions pris la voie du chemin de fer, qui nous offrait un terrain plus commode. Nous rencontrâmes les wagons blindés. Reliés deux à deux par des chaînes de fer, haletans, fumans, prêts à partir, ils attendaient le moment de l'action. — Bonjour, camarades! nous dirent à demi-voix les matelots qui les mon-

taient. En effet, pour les wagons blindés, comme pour les ballons, comme pour toute entreprise qui exigeait des hommes à l'épreuve, on avait pris des marins. — Bonjour et bonne chance! fut-il répondu, et nous continuâmes notre route. Bientôt, par une terrible bordée lancée sur Choisy-le-Roi, le fort d'Ivry donnait le signal du combat, auquel se joignirent Charenton, Bicêtre et le Moulin-Saquet. Alors nous vîmes s'avancer le monstre. Couvert de plaques de tôle qui descendaient jusqu'au bas des roues, il paraissait glisser; le fourneau de la machine semblait un œil immense dans la nuit; la vapeur s'échappait violente, stridente; les rails criaient sous le poids énorme : on se prenait à songer à ces dragons dont parle la fable, et dont la seule vue glaçait d'effroi les cœurs les plus braves. En quelques minutes, la barricade qui coupait la voie fut abattue; les wagons, démasqués, s'engagèrent au-delà du pont de Vitry, et les grosses pièces de marine, cachées dans leurs flancs, se mirent à tonner. Répercuté par les parois sonores, le bruit montait au ciel, épouvantable. Je ne sais trop le mal qu'a pu faire à l'ennemi ce nouvel engin de guerre, mais on se sentait heureux d'avoir pour soi un si puissant allié.

Après le combat, le séjour aux tranchées; après les balles et les obus, le froid, l'insommie et la faim. Au demeurant, les balles valaient mieux. Il faut plus de vrai courage pour supporter patiemment la misère que pour marcher à l'ennemi, et deux jours de tranchée sont plus durs à passer qu'un jour de combat. En France, pour tout homme de cœur, le jour de bataille est un jour de fête. On parle, on rit, on s'agite, l'émotion vous donne une certaine gaîté communicative qui semble abréger les heures; mais vivre des mois entiers au fond d'un fossé, passer quatre nuits sur cinq les pieds dans la boue et le dos sur la neige, rester en faction jusqu'à dix-huit heures de suite, voilà vraiment pour les caractères une cruelle épreuve. Quelquefois au matin, tombant de sommeil, épuisés de fatigue, nous demeurions le menton appuyé sur le canon de notre fusil, pour nous tenir debout. J'ai entendu un matelot s'écrier, comme on portait à l'ambulance un de ses camarades frappé d'une balle : « Est-il heureux celui-là! il va coucher dans un lit! » D'autres, désespérés, auraient voulu mourir. Quand on songe que nous n'avons jamais été *relevés*, pour employer ici l'expression militaire, et que depuis notre départ des forts jusqu'à la fin du siége nous n'avons pas quitté la tranchée, on comprend que le temps ait pu nous paraître long. Il est vrai que nous faisions à l'occasion quelque bonne promenade. Tel général voulait-il pousser une reconnaissance de nuit, au Moulin-de-Pierre ou ailleurs, il écrivait à l'amiral Pothuau, sous les ordres de qui nous étions placés : « J'ai besoin de 300 hommes énergiques, envoyez-moi 300 marins. » Un

biscuit dans la musette et leurs cartouches à la ceinture, les marins partaient, faisaient leur devoir, puis revenaient le lendemain reprendre leur poste à la tranchée. Avec le sac de marche, nous avions reçu, comme les autres soldats, la tente et les piquets qui servent à l'établir; nous n'en avons pas fait grand usage. Pour ma part, j'ai couché deux nuits sous la tente, deux nuits de trop, puis-je dire. Que ce mode de campement ait ses avantages en Afrique, où il ne pleut guère, cela se peut; dans ce pays-là, le terrain est toujours sec. En outre, si les journées sont brûlantes, les nuits sont souvent très fraîches, et il est bon de se tenir en garde contre ces brusques retours de température; mais chez nous les conditions atmosphériques ne sont plus les mêmes. Je ne parle pas de l'été, où l'on peut dormir fort commodément le corps enveloppé dans sa couverture; en hiver, il pleut fréquemment, et il n'est pas facile à un bataillon de trouver d'endroit où camper. Gèle-t-il au contraire, après avoir enfoncé péniblement ses piquets de tente dans le sol durci, le soldat se couche : bientôt la chaleur de son corps fait fondre la neige, la terre se détrempe, et il se réveille dans la boue. Pour obvier à ces inconvéniens, on nous fit construire, vers le mois de janvier, des baraquemens en planches, en arrière du pont qui, près de Vitry, coupe la ligne du chemin de fer d'Orléans. Par malheur, on n'y pouvait dormir; à peine étions-nous couchés depuis deux ou trois heures, que nous étions forcés de nous relever, glacés, perclus, courbaturés. Nous préférions alors, serrés les uns contre les autres, la tête enroulée dans un des pans de notre capote, nous accroupir en rond autour d'un feu de bois vert dont la fumée nous arrachait des larmes, et donnait à la longue à notre visage un teint bronzé rebelle aux ablutions les plus consciencieuses.

Au lever du jour, quand il n'y avait plus à craindre qu'un feu trop vif servît de but aux coups de l'ennemi, on s'occupait du déjeuner; les plus robustes s'armaient de la hache et allaient couper du bois, tandis que les autres écrasaient le café entre deux pierres. Ce déjeuner du matin était encore notre meilleur repas. A midi, un morceau de cheval beaucoup trop mince ne fournissait qu'une soupe exécrable. Nous vivions séparés du reste du monde, à trois kilomètres en avant des forts. Or il est mauvais que les rations viennent de trop loin, et passent entre plusieurs mains; explique qui voudra ce prodige : elles se réduisent en route. Le soir, nous avions le riz, le riz cuit au sel et à l'eau. Quoi qu'en puissent dire les Chinois, c'est bien le mets le plus fade, le plus insipide qui ait jamais servi à tromper la faim. Aussi cherchions-nous par tous les moyens possibles à relever notre ordinaire, et plus d'une fois les chiens du voisinage, de chasseurs devenus gibier, furent les victimes d'un appétit qui ne pardonnait pas. Nous recevions par jour un *quart de*

vin, le cinquième d'un litre ou à peu près; c'est la ration du marin en mer. Pour le matelot, le quart de vin est tout; avec un quart de vin, on obtient de lui les efforts les plus méritoires. Bien souvent, dans les ports, s'agit-il par exemple d'embarquer du charbon à bord d'un navire, l'ouvrage n'avance que lentement : chaque homme songe, à part lui, qu'il lui faudra le lendemain laver son linge à l'heure du repos, et cette secrète pensée modère son ardeur; mais que le capitaine d'armes promette une ration de vin supplémentaire, *la double*, comme ils disent, aussitôt les bras s'agitent, les pelles volent, trois heures durant on remue le charbon, et, quand tout est fini, le matelot sali, noirci, mais radieux, passe à la cambuse pour *toucher la double*. En décembre, bien que le vin ne fît pas défaut à Paris, on nous supprima pendant plus de huit jours la ration habituelle. Il importait, paraît-il, de vérifier les quantités que l'on avait en magasin. Les matelots furent complétement démoralisés, et plusieurs de ce moment ont commencé à désespérer du salut de la France. Ce n'est pas que le marin boive plus qu'un autre; habitué à recevoir du vin chaque jour, mais en petite quantité, il supporte mal les excès, et tel matelot ivre dont on se détourne dans la rue n'est pas allé bien souvent jusqu'à la fin de sa bouteille : la liberté, le grand air, le manque d'expérience, tout a contribué à lui tourner la tête.

A la suite des privations et des fatigues, les maladies n'avaient pas tardé à sévir parmi nous. Cependant nos marins, tous dans la force de l'âge, tous faits depuis longtemps à une vie pénible, pouvaient mieux qu'aucune autre troupe supporter ces souffrances. Alors que les régimens de ligne se fondaient peu à peu, nous avions conservé les deux tiers de notre effectif. Le matelot du reste est un malade facile à soigner. Par tradition, ces braves gens attribuent une vertu toute particulière au suc de réglisse noire, extrait inoffensif aimé de notre enfance : c'est là pour eux le remède souverain, une sorte de panacée applicable dans tous les cas et guérissant tous les maux, depuis les pieds gelés jusqu'à la fluxion de poitrine. Chaque matin, quittant la tranchée, les malades venaient passer la visite dans le village de Vitry. Une vaste grange, ouverte à tous les vents, servait de salle de consultation : portes et fenêtres avaient été brûlées depuis longtemps, on ne s'en inquiétait pas; mais à peine le major était-il entré, sa réglisse à la main, qu'un immense concert de voix s'élevait autour de lui. C'était à qui tousserait le plus fort pour obtenir un morceau des précieux bâtons. A vrai dire, il n'y avait pas autre chose à leur donner, les médicamens les plus simples nous faisant défaut.

Eh bien! en dépit de tout, le moral était bon. On plaisantait aux

dépens des Prussiens, on se riait de la misère et de la maladie, on narguait la mort, car l'homme s'habitue bien vite à l'idée de la mort jusqu'à jouer avec elle. Nous chantions quelquefois; il est vrai que nos chants ressemblaient plutôt à des plaintes. Le matelot est mélancolique au fond, et sa poésie s'en ressent un peu. Point de ces gais refrains, de ces couplets joyeux qui plaisent tant au soldat de la ligne; mais de longues et tristes mélopées, quelque chose comme nos romances, des airs traînans et douloureux. Et comment pourrait-il en être autrement? Quelle est l'existence de ces braves gens? Encore enfans, ils aident leur père de leurs petits bras, et disputent leur vie à la mer en fureur; arrivés à l'âge d'homme, le service les réclame. La discipline est terrible à bord : là jamais de repos, labeur incessant, consigne inflexible. Durant des mois entiers, ils vivent isolés du reste des hommes, n'ayant d'autre distraction que la vue de l'océan et le bruit de ses flots; rarement on leur permet de descendre à terre, et tout oubli de la règle est rigoureusement puni. Aussi quand, pour obéir à ce besoin de poésie si naturel au cœur de l'homme, ils veulent chanter, eux aussi, ils ne peuvent que se plaindre et raconter les misères du pauvre matelot, du *gourganier*, comme ils disent, par allusion aux *gourganes*, sorte de fèves décortiquées qui entrent pour une large part dans la nourriture du bord. A la fin pourtant, au dernier couplet, brille une lueur d'espérance : un jour viendra où l'on sera libre, un jour où l'on reverra le pays et les vieux parens, où l'on épousera la jeune fiancée, qui a promis de rester fidèle, et tout sera oublié. De ces chansons, beaucoup sont bretonnes : de celles-là, je ne parlerai pas, je n'y ai jamais rien compris. Heureusement il en est d'autres en français que j'ai retenues; une m'a frappé surtout, la *Chanson du charnier* (1). Les vers sont boiteux, les rimes pauvres, les licences nombreuses, mais que ne pardonnerait-on pas à ces aveux touchans, à cette naïveté charmante? Le matelot se plaint d'abord que le charnier contienne une bien mauvaise boisson. — Des gourganes et de l'eau! maigre régal, convenez-en. Encore si l'on avait toujours son quart de vin; mais, hélas! à la moindre faute, le caporal d'armes porte votre nom sur le cahier de punitions, et voilà le vin supprimé. Bien plus, que par malheur un jour, en allant à terre, il vous prenne fantaisie de *tirer bordée*, au retour les fers vous attendent, et vous en avez pour un mois au moins à boire l'eau du *charnier*. Et cependant, prenez votre mal en patience, ô matelots, mes frères, car si jamais nous avons la chance d'obtenir notre congé,

Le temps de joie et d'espérance
Tout ensemble sera chanté.

(1) Le *charnier* est une tonne pleine d'eau qui reste à demeure sur le pont, et sert à la consommation journalière de l'équipage.

Alors nous trinquerons les verres,
Et nous boirons à l'amitié.

Cela se chantait en chœur le soir, auprès du feu, lorsque nous avions par hasard un moment de repos, et qu'il nous était permis de passer la nuit dans quelque ferme abandonnée. Bien que l'air fût triste comme les paroles, nous nous plaisions à ce modeste concert; fraîches ou cassées, justes ou fausses, toutes les voix tenaient à donner leur note, et tous, après avoir chanté, nous nous endormions plus contens.

Mais ce qui plus que tout le reste soutenait notre courage, c'était l'exemple de nos officiers. Vivant sans cesse au milieu de nous, ils partageaient noblement nos privations et nos fatigues. Qui d'entre les marins eût eu le droit de se plaindre, lorsque les chefs eux-mêmes faisaient preuve de patience et d'abnégation? Jamais, un seul jour, ils n'ont quitté leurs hommes. On leur avait creusé, pour leur faire honneur, un petit trou en arrière de la tranchée : quelques mauvaises planches servaient de toiture, et garantissaient tant bien que mal de la pluie et du vent; en revanche, la fumée, s'échappant avec peine par les interstices, rendait ce séjour presque inhabitable. C'est là qu'ils se retiraient lorsque rien au dehors n'exigeait leur présence; c'est là que, ayant pour tout meuble un tronc d'arbre à peine équarri, on les voyait manger dans leur assiette de fer-blanc un maigre lambeau de cheval, ou une poignée de riz apprêté comme le nôtre par les soins d'un matelot. Souvent ils venaient causer avec nous : bienveillans sans faiblesse, affables sans familiarité, sachant toujours conserver leur rang, ils prenaient part aux discussions pour les diriger; ils se mettaient à la portée de tous, expliquaient les événemens, parlaient du devoir et de la France. Les matelots écoutaient en silence. Souvent aussi l'amiral Pothuau passait dans la tranchée, et adressait aux hommes quelques paroles d'encouragement. L'amiral était renommé parmi nous pour sa rare intrépidité. Logé dans une maison de Vitry avec tout son état-major, il accourait au grand galop à la moindre alerte, précédant de plus de vingt pas les lanciers de son escorte. On l'a vu à Montrouge, pendant le bombardement du fort, monter à cheval sur les bastions et rester ainsi des heures entières alors que les obus pleuvaient de toutes parts et venaient tuer les canonniers sous ses yeux. Le danger semblait l'attirer. Entendait-il siffler une balle, il relevait la tête comme pour la chercher. A ce propos, il me revient une anecdote assez curieuse. L'amiral se trouvait en compagnie de quelques officiers sur le pont de Vitry. Les ennemis, s'en étant aperçus, se mirent à tirer du haut des maisons crénelées qu'ils occupaient en face du pont. Les balles passaient rapides et nombreuses. Un officier supérieur inclina légèrement la tête. Ce mouvement tout in-

stinctif, tout naturel, n'exclut en rien le courage, et il est permis au plus brave de saluer les balles; mais l'amiral, se retournant, de cette voix brève qu'on lui connaît : — Je crois qu'on tire sur nous, monsieur, dit-il. — Le mot était cruel et immérité, car nul n'eût osé mettre en doute la valeur éprouvée de l'officier. Lui-même plus tard racontait en riant sa mésaventure; mais on peut juger par là de l'homme qui nous commandait.

Tandis que nous restions ainsi à demeure dans nos tranchées, les autres troupes se succédaient autour de nous, et le village de Vitry était comme un camp de passage où se croisaient les uniformes. Les mobiles y vinrent : ceux de l'Hérault, ceux de la Somme, ceux de Bretagne et de la Côte-d'Or. Je ne dirai rien des mobiles de Paris, qu'on a trop peu vus. S'il est vrai que l'intelligence, l'instruction, le courage, ne sont pas inutiles au soldat, Paris possédait là 20,000 hommes comme aucune armée du monde n'aurait pu lui en opposer; malheureusement on ne sut pas mettre à profit ces rares qualités, et l'indiscipline perdit un corps qui eût pu rendre les plus grands services. Restaient les mobiles de province; ils étaient arrivés en toute hâte à Paris avec leurs habits de tous les jours, auxquels une bande rouge et quelques galons surajoutés ne donnaient qu'imparfaitement l'aspect d'un uniforme. Les Bourguignons portaient la blouse, le vieux sayon gaulois, et je ne sais quelle émotion mêlée de confiance me saisit lorsque je revis au milieu des malheurs de la France ce costume et ce peuple qui avaient survécu à l'invasion romaine et aux conquêtes de César. En peu de temps, ils étaient devenus d'excellens soldats; ils valaient mieux que la ligne, et cela se comprend. Formés précipitamment dans Paris après l'investissement, les régimens de ligne se composaient pour la plupart de jeunes recrues ayant à peine achevé leur croissance, incapables en tout cas de supporter les fatigues. Les mobiles au contraire étaient tous de robustes garçons, âgés de vingt-cinq à vingt-six ans et habitués aux travaux des champs. Aussi ne plaignaient-ils pas leur peine; à leurs momens perdus, ils remuaient de la terre, et, la pioche à la main, ils allaient eux-mêmes creuser les tranchées qu'ils devaient le lendemain défendre à coups de fusil. Les gardes nationaux nous étaient bien connus, eux aussi : on les distribuait parmi nous en guise de soutien, un bataillon tout entier pour une compagnie de marins; en réalité, il s'agissait de les aguerrir. Ils passaient une quinzaine de jours aux avant-postes, ne faisant du service que ce qu'ils en voulaient prendre, après quoi ils rentraient dans Paris, tout fiers d'avoir reçu le baptême du feu. L'expérience leur faisait défaut, sinon le courage et le bon vouloir; ils n'avaient de militaire que le costume; ils le comprenaient eux-mêmes tout les premiers, et plus d'un cherchait à en impo-

ser. On ne saurait croire le nombre de gens qui prétendaient avoir fait la campagne de Crimée! A les entendre, ils étaient tous anciens soldats, tous ils connaissaient les tranchées, et ils en avaient vu bien d'autres sous les murs de Sébastopol. Néanmoins ils perdaient la tête au plus léger bruit, et nous avions fort à faire pour les empêcher de tirer sur les troncs d'arbre et les taillis qui garnissaient la plaine; ils voyaient partout des Prussiens. Quelques-uns, plus modestes, reconnaissaient qu'ils n'avaient jamais quitté le coin de leur feu : ce leur était un prétexte pour déposer leur fusil et s'en remettre à nous du soin de la faction. Les bons bourgeois croyaient nécessaire d'émailler leur langage d'expressions et de juremens pittoresques empruntés au vocabulaire maritime par respect pour la couleur locale, à ce que je crois. Au matin donc, à l'heure où le soldat fatigué entrevoit avec plaisir le terme d'une longue nuit de faction, un garde national s'approchait en fredonnant : — Eh bien! vieux frère, comment va? il vente frais ce matin. Nord-nord-est, bonne brise. Brrrun! voilà trois jours que nous sommes à la tranchée, et, ma foi, j'en ai assez. Pour vous, c'est différent, vous êtes faits à la fatigue... Et dire que ces coquins de Prussiens ne veulent pas démarrer d'ici... Ah! il faudra bien qu'ils virent de bord tout de même, et nous leur donnerons la chasse jusqu'au-delà du Rhin, tonnerre de Brest! Mais au fait, si nous prenions la goutte, matelot? Un peu de brise-lame, allons, là! — Le brave homme tendait sa gourde remplie par les soins de la ménagère; on buvait une bonne rasade, et la conversation continuait.

Qu'on n'aille pas croire pourtant que le service se fît avec négligence. Les gardes nationaux à la tranchée recevaient les ordres de nos officiers; c'est dire qu'ils étaient à bonne école. Chaque nuit, notre commandant faisait la ronde, suivi d'un second-maître et d'un matelot. Je fus désigné une fois pour l'accompagner. Il avait neigé pendant la journée; la lumière, frappant sur le sol blanchi, éclairait de ses reflets blafards la plaine silencieuse où nos ombres glissaient comme des fantômes. Nous marchions à grands pas; de loin en loin partait le *qui vive?* d'une sentinelle; le commandant donnait le mot d'ordre, et nous passions. Alors, autour des feux allumés pour combattre le froid, tout le monde se levait vivement et saluait avec respect.

Depuis quelque temps déjà, je remplissais les fonctions de vaguemestre. Tous les matins, j'allais au fort d'Ivry porter et chercher les lettres. La charge m'était légère, car, sans les plis et les dépêches, mon petit sac eût été presque toujours vide. Les Prussiens, on le sait, ne laissaient arriver à nous aucune lettre de province; d'autre part, dans les tranchées, nous n'avions guère la facilité d'écrire. A de rares occasions, nous nous mettions en frais de correspondance;

c'est lorsqu'un camarade, élève des frères Godard, devait partir en ballon. La veille, il venait nous voir, et nous le chargions confidentiellement d'une foule de petits billets pour nos parens et nos amis. D'ailleurs, si je n'avais pas de lettres à distribuer, je prenais soin d'apporter d'Ivry des journaux que l'on s'arrachait. Bien que la politique les occupe fort peu d'ordinaire, nos matelots souffraient, eux aussi, de cette absence de nouvelles qui ne fut certes pas la moins cruelle des privations pendant ce douloureux blocus. Un second-maître prenait le journal, et faisait tout haut la lecture. Le corps des sous-officiers dans la marine est admirablement composé; braves, actifs, intelligens, quartiers-maîtres et seconds-maîtres ont une valeur réelle, bien supérieure à celle des *gradés* de la troupe : mais chez les matelots quelle ignorance! J'ai pu voir là combien l'instruction est négligée en France, et que de choses on eût pu apprendre utilement à ces hommes, probes pourtant et vraiment estimables! La plupart ne s'expliquaient pas le mot de patrie; bien peu connaissaient de nom Metz et Strasbourg, l'Alsace et la Lorraine. S'ils se battaient courageusement et souffraient sans se plaindre, c'était pour obéir aux ordres des chefs, par souci de la discipline, parce que les chefs et la discipline sont encore respectés à bord; mais leur esprit ne s'élevait pas plus haut. Ils n'ont jamais compris pourquoi, dispensé de tout service militaire, j'avais voulu m'engager. Du moins leur bon sens naturel, une sorte d'honnêteté instinctive les mettait en garde contre les théories socialistes des journaux *avancés* de Paris; ils faisaient justice entre eux de ces idées malsaines, nées de la jalousie, de la cupidité ou de l'ambition, et, quand ils lisaient *le Combat*, *la Patrie en danger* ou toute autre feuille de cette nuance : — Oh! ces Parisiens! — disaient-ils en haussant les épaules. J'avais remarqué de bonne heure l'éloignement du marin breton pour le Parisien. Voici comment je l'expliquerais : on trouve quelques enfans de Paris dans la marine; ce sont pour la plupart de jeunes ouvriers qui *ont mal tourné*, comme dit le peuple. Chassés de tous les ateliers, reniés par leur famille, sans argent, sans abri, ayant perdu le goût du travail, ils n'ont plus qu'une seule ressource, celle de s'engager. En arrivant, ils apportent à bord leur esprit, leur entrain, leur langage expressif et coloré, mais aussi la paresse, l'indiscipline, l'amour du désordre et de la débauche, tous leurs défauts habituels; ils peuvent amuser parfois, jamais ils ne mériteront l'estime ou l'affection de leurs camarades. De là cette défiance du matelot pour ce qui vient de Paris. Dernièrement encore un journaliste bien connu, organe du parti extrême, prétendait que la commune avait su gagner à ses idées tous les marins présens au siége. M. Thiers avait donc fait preuve de prudence en les renvoyant au plus tôt chez eux. Or cela est

faux. Ces marins, je puis l'affirmer, eussent, tout comme les autres, énergiquement condamné et combattu l'insurrection. Nos bataillons de marche faisaient partie des 12,000 hommes qui après l'armistice obtinrent de rester armés; un mois plus tard, lorsque nous fûmes sur le point de quitter Paris, on nous retira ces armes, nécessaires surtout aux troupes qui demeuraient, et pendant quelques jours nos sentinelles montèrent la garde autour de la caserne de la Pépinière, n'ayant à la main qu'un bâton de tente pour écarter les curieux. Un homme vint à passer, un de ces gamins vieillis, comme on en voit trop dans les jours d'émeute, les yeux creux, le visage inculte, la voix cynique et éraillée. — Oh! ces fusils de fer-blanc! dit-il en ricanant. Le marin se sentit froissé, et, relevant fièrement la tête, repartit aussitôt : — C'est avec ces fusils-là pourtant qu'on pourrait vous allonger des coups de bâton. — J'adoucis un peu l'expression. Sans en attendre davantage, l'homme se hâta de disparaître, poursuivi par les risées de la foule.

Il s'en faut cependant que la population parisienne nous vît de mauvais œil. Bien au contraire, par tous les moyens possibles, elle cherchait à nous témoigner sa sympathie et sa reconnaissance. Paris offrait alors un curieux spectacle : on eût dit un camp immense regorgeant de soldats, d'officiers surtout. Aux tables des cafés et des restaurans se rencontraient les costumes les plus bizarres et les plus coquets : partout des plumes, des soutaches, des aiguillettes et des galons; mais aucun uniforme, si brillant qu'il fût, n'attirait l'attention comme le grand col bleu et le petit bonnet du matelot. C'était justice, on les voyait si peu! Les journaux ne tarissaient pas d'éloges pour ceux qu'ils appelaient toujours les « braves marins. » Dans les rues, les petits enfans nous suivaient en chantant à tue-tête sur un air connu :

Les marins de la république
Montaient le vaisseau *le Vengeur!*

« Vive la marine! » nous disaient les bourgeois en passant, et plus d'une fois, dans les cafés et dans les cantines qui s'étaient établis le long des boulevards, lorsqu'un matelot tirait son argent pour payer : « Les marins ne paient pas, » lui répondait-on. Un matin de janvier, — le 13, je n'ai pas oublié la date, — nous suivions au nombre de cinq cents les boulevards extérieurs; nous revenions du Moulin-de-Pierre, où quelques jours auparavant, dans une audacieuse reconnaissance, les marins avaient surpris tout un poste ennemi; mais cette seconde fois l'ennemi, sur ses gardes, avait prévenu et repoussé l'attaque. Six heures durant, nous restâmes accroupis derrière le remblai du chemin de fer de l'Ouest, au milieu d'une pluie d'obus qui écrêtaient les murs au-dessus de nos têtes, et par un

froid de 10 degrés, attendant que les autres troupes eussent opéré leur retraite, car nous devions partir les derniers. Les casernes du fort d'Issy brûlaient dans le lointain, la flamme montait jusqu'au ciel avec un crépitement sinistre, et sur les coteaux couverts de neige venaient se refléter les clartés rougeâtres de l'incendie. Enfin, au point du jour, lorsque le brouillard du matin se fut répandu sur nous comme un vaste manteau, nous pûmes nous retirer; mais il eût été dangereux de prendre la route que nous avions suivie la veille au soir pour venir de Vitry. On nous fit passer par Paris. La grande ville commençait à s'éveiller : nos officiers sous leurs casquettes, avec leurs longues barbes et leurs cheveux blancs de givre, avaient un faux air de divinités mythologiques; tous, mourans de faim, harassés de fatigue, les pieds meurtris par une longue marche sur un terrain glacé, nous nous traînions péniblement. On put voir alors les Parisiens accourir sur le seuil de leur porte; on nous apportait du pain, du vin, de l'eau-de-vie; les hommes nous serraient la main, et les femmes pleuraient.

Le dénoûment approchait cependant, dénoûment cruel, inévitable, que notre patriotisme cherchait à reculer encore, mais qui n'en était pas moins prévu par tous les esprits sensés. L'échec de Montretout venait de prouver une fois de plus que Paris, réduit à ses seules forces, ne parviendrait point à se débloquer. Le bombardement si longtemps attendu avait enfin commencé à la plus grande joie de toutes les Gretchen des pays allemands, impatientes de revoir leurs fiancés; chaque nuit, les canons Krupp criblaient la rive gauche de leurs énormes projectiles, et je me rappelle encore quelle rage nous montait au cœur quand nous entendions siffler au-dessus de nous ces obus qui, impuissans contre nos tranchées, allaient tuer dans leur lit des femmes, des enfans, des vieillards. Paris aurait tenu malgré tout; mais la famine arrivait en aide aux Prussiens, le pain allait manquer; dans les bas quartiers, la mortalité était effrayante : on parlait de 5,000 décès par semaine. Les habitans des communes suburbaines, qui étaient rentrés dans la ville aux premiers jours de l'investissement, nous revenaient peu à peu; sous la protection de nos avant-postes, ils fouillaient la terre gelée pour chercher dans les champs quelques légumes oubliés. Tous avaient le teint hâve et maladif, les traits amaigris, les yeux brillans de fièvre; les femmes surtout faisaient mal à voir : le corps à peine couvert d'une mauvaise robe toute déchirée, elles traînaient à leur suite de petits enfans transis et affamés. Les enfans nous demandaient en passant un peu de notre riz. Si du moins nos armées de province avaient pu tenir la campagne! Quand j'arrivais avec mes journaux : —Eh bien! vaguemestre, me demandait-on, quoi de nouveau ce matin? — Hélas! messager de malheur, je n'apportais jamais que de

tristes nouvelles. Les désastres se succédaient coup sur coup, au nord, à l'ouest, au midi, partout, sans nous laisser le temps de respirer. Après Orléans, Saint-Quentin; l'occupation de Diéppe après celle de Rouen. Le dernier coup nous fut porté par la prise du Mans. Chanzy battu, c'était notre suprême espoir détruit, la France définitivement vaincue, Paris contraint de se rendre. J'avais appris la nouvelle au fort d'Ivry en ouvrant les journaux. Je revins à pas lents, le cœur navré. J'étais porteur d'un pli pour le lieutenant de vaisseau commandant auprès de Vitry la batterie de la Pépinière. Cet officier, M. Chasseriau, est un homme de vrai mérite, spirituel, instruit, qui travaille (il travaillait encore à la tranchée dans sa petite cahute en planches mesurant 3 pieds sur 5), et qui aime bien son pays. En arrivant, j'étais si pâle qu'il pressentit un malheur; sans rien demander, il prit le journal que je lui tendais. A peine eût-il lu quelques lignes qu'il pâlit à son tour et me regarda. Je détournais la tête : nous avions tous deux de grosses larmes dans les yeux.

Quelques jours après, l'armistice était conclu, mais cet armistice ressemblait trop à une capitulation. Tout le monde en connaît les pénibles clauses; nous dûmes rentrer dans Paris. Ces tranchées où nous étions restés si longtemps, ces forts que l'ennemi n'avait pas même osé attaquer, parce qu'il y eût trouvé des hommes prêts à les défendre, un coup de plume les lui livrait. La famine triomphait de nous. Le 30 janvier, dans la matinée, l'ordre du départ fut donné. Les Prussiens suivaient à quelques pas en arrière; nous revîmes successivement tous les lieux que nous avions traversés cinq mois auparavant, le village du Petit-Ivry, les faubourgs, la barrière, et à deux heures de l'après-midi nous franchissions le mur d'enceinte. Ah! nous avions rêvé un autre retour! C'eût été après la victoire, avec des chants de joie et des fanfares, au milieu d'une foule heureuse nous acclamant au passage, sous les arcs de triomphe élevés pour nous recevoir. Quelle amère déception! Le ciel avait une teinte grise et sombre, couleur de plomb, comme si la nature elle-même eût voulu s'associer au deuil de la France. Il faisait froid, nos clairons se taisaient; nous marchions en bon ordre, d'un pas régulier, car ces vaincus avaient conservé la dignité dans le malheur. Les capotes étaient fripées et salies; mais les fusils brillaient comme à la parade, et les hommes, le sourcil froncé, l'œil farouche, manœuvraient gravement. La foule nous regardait passer silencieuse, comprenant notre douleur et la respectant; on se montrait tout bas nos braves officiers, qui mordaient leurs lèvres de rage, et serraient convulsivement la poignée d'une épée désormais inutile. Aux détours des boulevards, nous rencontrions d'autres troupes de marins qui revenaient des forts. Moins heureux que nous, ceux-là

n'avaient pu conserver leurs armes, cette dernière consolation du soldat vaincu; canons et chassepots, il avait fallu tout rendre; on ne leur avait laissé que leurs sacs. Plusieurs, furieux, dans un accès de généreuse révolte, avaient préféré briser leurs fusils, et ils gardaient les culasses mobiles cachées au fond de leurs musettes. Oh! qui pourrait dire ce que nous avons souffert? Quand je pense à cette douloureuse journée, je sens encore mes yeux se gonfler de larmes et le rouge me monter au front. J'aurais peut-être oublié bien des choses, j'aurais peut-être pardonné aux Prussiens notre long séjour aux tranchées, nos dangers, nos privations, nos misères, nos pauvres camarades frappés à mort; mais il est une chose que je ne leur pardonnerai jamais, c'est cette honte du retour qu'il nous a fallu subir. Du moins les marins avaient-ils fait leur devoir, et, si Paris ouvrait ses portes, ils n'avaient rien à se reprocher. En partant, ils ont emporté l'estime de tous, même de leurs ennemis. M. Hamet, commandant du fort de Montrouge, racontait le fait suivant, qui s'était passé sous ses yeux. L'heure fixée par les conventions était arrivée. Un officier prussien attendait à la tête de son détachement que le fort fût évacué pour y entrer à son tour, grave, raide, empesé, l'air fier et méprisant. Au moment où les derniers marins passaient par la poterne, ses lèvres, dédaigneusement plissées, eurent comme un sourire de satisfaction. Un vieux quartier-maître s'en aperçut, un de ces loups de mer qui n'ont jamais eu peur. Il alla droit à l'Allemand, et d'une voix vibrante : — Ne riez pas au moins! dit-il en serrant les poings. — L'officier comprit sa faute, sa figure devint sérieuse. — Rire de vous, je ne le voudrais point, répondit-il aussitôt avec la courtoisie la plus parfaite, je songe plutôt à vous admirer!

Peu de jours me restaient à passer encore parmi les fusiliers marins. Dès notre retour à Paris, M. Lamothe-Tenet, capitaine de vaisseau, avait pris le commandement en chef des trois bataillons; sa belle conduite à la seconde affaire du Bourget avait fait de lui un des officiers les plus connus et les plus estimés de l'armée. Je ne dirai pas comment nous fûmes logés à la caserne de la Pépinière, comment plus d'un mois nous attendîmes que l'assemblée fût constituée, et, choisissant entre la paix ou la guerre, décidât ainsi de notre sort. En cas de reprise des hostilités, toutes les troupes régulières présentes à Paris devaient, on l'avait dit, être dirigées sur l'Allemagne. Notre vie fut celle de tant de soldats — prisonniers comme nous, avec cette exception toutefois que jusqu'au dernier jour la discipline fut sévèrement maintenue et respectée dans notre corps. De ces vaincus, beaucoup, démoralisés par le malheur et corrompus par l'inaction, ivres, sales, en lambeaux, ressemblaient plus à des mendians qu'à des soldats, et traînaient leur uniforme dans

toutes les boues; les Prussiens cependant caracolaient sur la place de la Concorde! Ah! elle est bien vraie, la parole d'Homère : « que Dieu enlève la moitié de leur âme à ceux qu'il prive de la liberté. » Nous du moins, avec nos armes, nous avions su garder le respect de nous-mêmes, et nous ne fûmes pas complices de cette nouvelle honte infligée à la France. Enfin l'attente cessa; les députés, réunis à Bordeaux, avaient ratifié les préliminaires de paix; nous étions libres. En raison des conditions particulières où je me trouvais, j'obtins d'être congédié à Paris même. J'évitais ainsi un pénible voyage : il m'en eût trop coûté de revoir en vaincu cette ville de Brest, que j'avais quittée au mois d'août, plein de confiance et d'espoir; la rentrée dans Paris m'avait assez fait souffrir. D'ailleurs nos bataillons s'étaient partagés en détachemens : chaque marin devait, selon l'usage, regagner le port d'où il était sorti, et je n'aurais eu avec moi au retour qu'un petit nombre de mes compagnons d'armes. Ceux de Rochefort partirent d'abord, ceux de Cherbourg, puis ceux de Brest et de Toulon.

Adieu donc, camarades, vous allez rentrer au pays; vous reverrez la maison basse, assise au bord de la plage, avec ses murs de galets, son toit en pente couvert de chaume qu'effarouche le vent, et les piquets plantés devant la porte où sèchent les filets; vous reverrez vos parens, vos amis; vous reverrez la grande table et le foyer où une place vous attend depuis si longtemps. Hélas! je sais des familles où l'on attendra toujours! Voici la vieille barque qui vous servait à gagner votre pain; voici tous vos instrumens de travail, les harpons, les paniers, les avirons usés sur le milieu, la lourde voile réparée pendant votre absence. Allons, en mer! bon vent et bonne pêche! Comme vous avez lutté contre l'étranger, luttez aujourd'hui contre les flots. Au bruit des canons et de la mitraille va succéder le fracas de la tempête, le grincement des cordages, le mugissement des vagues en courroux. Pour moi, rendu à une existence plus tranquille, je ne vous oublierai pas; partout où aborderont vos navires, partout où flottera votre pavillon, je vous suivrai avec le cœur, et lorsqu'enfin, au jour de la revanche, la patrie appellera encore à elle tous ses enfans, oh! ce jour-là nous nous retrouverons, camarades. Comme autrefois, nous marcherons à l'ennemi, nous reverrons les champs de bataille, nous défierons encore les balles et les obus. Le ciel alors nous donne la victoire, et puissiez-vous dans l'histoire de nos triomphes avoir une page aussi belle que dans le douloureux récit de nos malheurs!

L. Louis Lande.

LA

MARINE D'AUJOURD'HUI

PREMIÈRE PARTIE.

LA FLOTTE DE LA MER-NOIRE.

Le XVIIe siècle avait assisté à une entreprise merveilleuse, la création de la marine française; cette marine avait osé naître et se développer en face des flottes déjà considérables de la Hollande et de l'Angleterre. Notre siècle devait être témoin d'une audace non moins grande : nous avons vu la Russie préparer en silence une lutte qui semblait impossible, et se proposer de surprendre l'Angleterre et la France en flagrant délit d'infériorité. L'entreprise de l'empereur Nicolas n'eut pas une meilleure issue que celle de Louis XIV. Si les Français cependant n'avaient eu à combattre que les Anglais à La Hougue, si les Russes en 1854 n'avaient eu à se mesurer qu'avec une des deux flottes alliées, on serait moins fondé peut-être à taxer de présomption la pensée lentement poursuivie des deux souverains. La flotte du grand roi n'avait contre elle que le nombre; les quarante vaisseaux du tsar furent surtout réduits à l'impuissance par l'extension qu'avait prise depuis quelques années sur les deux rives de la Manche cette marine de l'avenir dont les préventions les plus opiniâtres n'avaient pu arrêter es progrès. Supposons un instant que l'art naval fût resté stationnaire, on reconnaîtra qu'il n'eût pas été si facile, même à l'Angleterre et à la France réunies, de tenir enfermés dans Croustadt les vingt-cinq vaisseaux de la Baltique, dans Sébastopol les quinze

vaisseaux de la Mer-Noire. La Russie a profité de la leçon. Nous ne la trouverons plus en arrière d'aucune idée nouvelle; mais, chose singulière à dire, si elle s'est laissé attarder dans une circonstance aussi grave, si elle a montré un attachement presque aveugle à l'ancien ordre de choses, c'est que la fortune lui avait donné, — qu'on me passe le mot, — un empereur trop marin. L'empereur Nicolas avait voulu que la flotte russe, dans laquelle il mettait son espoir, se formât sous ses yeux. Il assistait à ses évolutions, prenait un intérêt particulier à ses exercices. Il s'était à ce jeu imbu de tous les préjugés des vieux officiers contre la marine à vapeur. Quand la guerre éclata, il reconnut, mais trop tard, la faute qu'il avait commise. L'histoire est remplie d'erreurs semblables : chaque progrès méconnu s'est vengé en changeant la face du monde.

Ce ne fut point cependant sans quelque émotion que les deux puissances coalisées s'aperçurent aux premiers symptômes de guerre de l'avance importante que la Russie avait su se ménager. L'Angleterre toutefois ne crut pas devoir en cette conjoncture recourir au suprême expédient de la *presse;* elle se contenta d'activer par des primes plus élevées les engagemens volontaires. La France fit appel aux ressources de l'inscription maritime. Ces ressources dépassèrent toutes les espérances. On avait épuisé pour armer déjà deux escadres les dépôts établis dans nos cinq ports militaires. Les grandes pêches venaient de quitter les ports de commerce, emmenant au loin plus de 12.000 marins. Comment arriver à former les équipages de la troisième escadre promise à l'empereur, promise à l'Angleterre, qui comptait sur son concours? La pêche côtière et le cabotage firent les frais du nouvel armement. On prescrivit la levée des marins qui avaient accompli une première et même une seconde période de service. En quelques jours, les équipages demandés furent au complet; ils ne furent pas seulement au complet, ils furent admirables, entièrement composés d'hommes robustes, aguerris, et dès le premier jour prêts à faire campagne. Un embarquement de trois ans au moins sur les bâtimens de l'état les avait façonnés aux diverses fonctions qu'ils allaient être appelés à remplir. Toute médaille malheureusement a son revers. Pendant que les ports de guerre se réjouissaient, la consternation régnait dans les ports de commerce. Un long cri de deuil et de désespoir avait accueilli sur tout le littoral les ordres du ministre. C'étaient pour la plupart des pères de famille, des patrons de pêche que cette brusque levée venait de ravir à leurs travaux, et dont l'industrie se trouvait ainsi compromise. Le souvenir de cette année néfaste ne s'est pas encore effacé. Le succès obtenu a donc été payé bien cher, puisqu'il a pu attirer sur la grande institution qui venait de manifester sa puissance d'une façon si éclatante

les seules critiques fondées qu'on lui ait jamais adressées. Le ministère de la marine, en cette occasion, qui n'était vraiment pas assez impérieuse pour motiver un tel déploiement de rigueur, avait péché d'abord par excès de confiance; quand il se trouva pris au dépourvu, il pécha par excès de zèle.

L'administration de cette époque était très éprise des intérêts et de la gloire du département qui lui était confié. Son premier effort fut exagéré. Pour le justifier, il eût fallu que la patrie fût en danger. Notre amour-propre seul était en péril. Cet amour-propre, il faut bien le dire, eut une satisfaction qu'on n'aurait osé rêver si complète : trois escadres apparaissant à la fois sur les mers dans un si court délai! la France primant l'Angleterre de vitesse, présente partout, dans l'Archipel, dans la Mer-Noire, dans la Baltique, et partout se montrant avec honneur! Quel triomphe pour notre organisation! quel argument pour ceux qui la défendent, mais aussi quel avertissement de n'en point abuser!

La campagne de Crimée a singulièrement grandi le rôle de la marine. Ce n'est pas seulement comme un puissant et vaillant auxiliaire que la marine est intervenue dans cette lutte : la flotte y a été pendant plus d'un an la base d'opérations de l'armée. C'est par ce pont jeté en travers de la Mer-Noire que viennent incessamment les munitions, les renforts, les vivres, tout, jusqu'au bois de chauffage. Pendant ce temps, une autre armée traverse en toute hâte les plaines boueuses, les steppes immenses. Elle arrive épuisée par les fatigues d'une longue marche; elle apporte le typhus, elle trouve en arrivant la famine. En vain, la sainte Russie redouble ses sacrifices, et veut soutenir encore cette guerre à bras tendu. Il faut que Sébastopol succombe, car Sébastopol est trop loin de Moscou, et, tant qu'il y aura des flottes alliées, Marseille sera trop près de Kamiesh. Voilà ce que vaut aujourd'hui l'ascendant maritime; voilà ce que peuvent pour la destinée des empires les flottes du XIXe siècle!

Deux escadres se sont partagé la tâche de seconder l'armée de Crimée dans ses opérations : l'escadre de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Hamelin, l'escadre de l'Océan, commandée par le vice-amiral Bruat. C'est sur le vaisseau le *Montebello*, autour duquel se groupait cette seconde escadre, que je suis entré dans la Mer-Noire au mois de juin 1854, que j'en suis sorti au mois de novembre 1855. Le *Montebello* était un ancien vaisseau à trois ponts dont la construction remontait au temps du premier empire. On l'avait récemment pourvu d'une machine à hélice de 120 chevaux qui pouvait, quand la mer était calme, lui imprimer une vitesse de 6 à 7 milles à l'heure. J'avais vivement insisté auprès de l'amiral pour qu'il arborât son pavillon sur ce vaisseau mixte. L'a-

miral avait cédé à mes instances, mais non, je dois le dire, sans quelque hésitation. Le *Montebello* avait la réputation d'être un mauvais voilier, et le rêve de la plupart des officiers de marine était encore à cette époque de ne demander à la vapeur qu'un secours éventuel. L'ancien vaisseau de ligne, doublé d'une frégate à roues qui pût le remorquer au besoin, leur semblait préférable à ces navires hybrides dont la cale ne pouvait plus contenir que des approvisionnemens insuffisans, et qui, mal servis par leurs voiles, étaient souvent trahis par leur machine. N'avait-on pas vu le *Napoléon* lui-même, ce vaisseau qui faisait des pas de géant, qui traînait devant Abydos deux ou trois autres vaisseaux après lui, manquer de souffle et s'arrêter court au milieu des escadres qu'il venait d'éblouir par ses prouesses? La marine à hélice, dans sa plus haute expression, semblait n'avoir d'haleine que pour deux ou trois jours de marche : la marine à voiles était moins prompte sans doute à franchir les distances, mais on la trouvait toujours prête à répondre au signal. Ce n'était pas la lampe dont il faut à chaque heure visiter le mécanisme et alimenter le récipient. Si la paix, qui durait depuis quarante ans, n'eût point été troublée, la vieille machine n'eût pas probablement accepté de si tôt sa déchéance. Les courans des Dardanelles et du Bosphore, qu'elle ne pouvait refouler sans un vent favorable, mirent à trop forte épreuve ses facultés restreintes. Toutes les objections qui s'obstinaient à plaider encore en sa faveur s'effacèrent devant le besoin impérieux de rapides transports et d'arrivées ponctuelles. Le nouvel instrument ne devait pas d'ailleurs avoir un bien long règne. Les vaisseaux à vapeur avaient relégué dans l'histoire les vaisseaux à voiles; ils se virent à leur tour chassés de l'arène par un engin de date plus récente. Les murailles de fer succédèrent aux boulevards de bois. L'architecture navale en fut troublée jusque dans ses fondemens; l'artillerie en resta longtemps déconcertée. Il lui fallut enfin céder à l'impulsion qui emportait tout en avant. La lutte s'établit entre le canon rayé et le vaisseau cuirassé. Cette lutte dure encore, et de l'issue que la science lui réserve dépend la constitution de la marine à venir.

Qui pourrait en effet saisir au passage l'expression essentiellement changeante et fugitive de l'art naval au XIXe siècle? La marine d'aujourd'hui, ce n'est pas cependant le navire périssable dont le type se transforme sans cesse; c'est bien plutôt le personnel qui monte aujourd'hui notre flotte. Laissons ce personnel changer à son gré ses vaisseaux. Nous le reconnaîtrons toujours à son admirable esprit d'ordre et de discipline. Ce sont là les dieux lares que la marine française emporte avec elle, sur mer ou dans les camps, partout où peut l'appeler le service du pays. La part active et glorieuse que

nos officiers ont prise à la guerre de 1854 explique aisément le rôle qui leur a été dévolu en 1870. La campagne de Crimée a été pour eux la grande école; nous pouvons en méditer encore avec fruit les leçons.

Le second empire n'a pas, à proprement parler, d'histoire maritime, mais il n'a pas non plus de fastes militaires dans lesquels la marine n'ait inscrit ses services. Quand, pour me distraire du présent, j'essaie de vivre avec mes souvenirs, quand il m'arrive, dans la solitude que le temps m'a faite, de feuilleter mon journal de bord, je m'aperçois que ce sont les mouvemens de nos armées, tout autant que ceux de nos flottes, qui en ont rempli les pages. La campagne de Crimée entre autres n'a eu pour théâtre que l'horizon qui pouvait être embrassé de la dunette de nos vaisseaux. Nous avons, de cet observatoire, suivi, jour par jour et pendant de longs mois, les prodiges de valeur et de patience qui ont signalé notre armée à l'admiration du monde. Ce que j'ai vu, je vais le raconter.

I.

Tout un règne s'était écoulé pour notre marine dans l'attente d'une crise qui n'éclata jamais. Chaque année appelait nos flottes devant Besicka; chaque année les renvoyait déçues à Toulon. Une génération entière d'officiers vieillit ainsi à l'entrée des Dardanelles. L'amiral Lalande était mort en 1845 sans avoir entrevu la terre promise. Ses élèves devaient être plus heureux. L'amiral Hamelin, le premier, franchit les portes de la Mer-Noire. Il était réservé à l'amiral Bruat de voir crouler les remparts de Sébastopol. Le vice-amiral Bruat avait été appelé, dans les derniers jours du mois d'octobre 1853, au commandement de l'escadre qui se rassemblait à Brest sous le nom d'escadre de l'Océan. Il m'écrivit sur-le-champ pour me proposer d'être son chef d'état-major. « Nous continuerons ensemble, me disait-il, les traditions de votre digne père et celles de l'amiral Lalande. » L'escadre de l'Océan se croyait destinée à opérer dans la Baltique. Elle reçut l'ordre d'entrer dans la Méditerranée. Les Russes venaient de franchir le Pruth, et menaçaient de se porter au-delà du Danube. On hâta notre départ pour Gallipoli. Une armée anglo-française se trouva bientôt rassemblée à l'entrée de la mer de Marmara.

Il y avait lieu de croire que les progrès des Russes ne nous laisseraient pas le temps d'aller défendre Constantinople; on éprouvait même quelques craintes pour la sûreté des flottes mouillées dans le Bosphore. Il fallait assurer du moins leur retour et se créer en même temps une base d'opérations d'où l'on pût, à un jour donné, re-

prendre l'offensive. Pour répondre à ce double objet, un fossé de plusieurs mètres de profondeur coupa l'isthme de Gallipoli d'une mer à l'autre. La précaution parut sage aux Anglais, et, quand il s'agit de se rapprocher de Constantinople, je me souviens d'avoir vu leurs généraux indiquer du doigt sur la carte un autre isthme, plus voisin du Bosphore, à travers lequel ils traçaient déjà en pensée de nouvelles lignes de défense. L'ascendant moral n'était donc pas, au début, de notre côté; il ne se déplaça que par suite des lenteurs du siége de Silistrie. Ce ne fut pas le moindre mérite de nos braves généraux d'Afrique d'avoir su promptement le ressaisir en dépit des exagérations qui s'obstinaient à grossir les forces et les ressources de l'armée russe. Cette armée, qu'on disait innombrable, demeurait arrêtée sur les bords du Danube. Elle se fondait dans les marais au milieu desquels on l'avait campée. Elle n'appuyait plus, comme en 1821, sa gauche à une flotte maîtresse de la Mer-Noire. Privée d'un pareil secours, elle était plus près de repasser le Pruth que de franchir les Balkans. Les alliés pouvaient évacuer sans crainte la presqu'île de Gallipoli; ils résolurent de se porter en avant, et leurs troupes commencèrent à se concentrer à Varna. Une partie de ces troupes prit passage sur l'escadre de l'Océan. Au mois de juin 1854, nous défilions devant Constantinople et faisions notre entrée dans la Mer-Noire.

Nous amenions à l'amiral Hamelin six vaisseaux de ligne, dont trois vaisseaux à hélice, le *Montebello*, le *Jean-Bart* et le *Napoléon*. La flotte alliée n'avait possédé jusque-là que trois vaisseaux à vapeur : un vaisseau français, le *Charlemagne*, deux anglais, le *Sans-Pareil* et l'*Agamemnon*. Le pavillon des amiraux Hamelin et Dundas était arboré sur des vaisseaux à voiles, la *Ville-de-Paris* et le *Britannia*. La flotte que nous venions de rallier s'était déjà présentée devant Sébastopol. Elle avait reconnu les fortifications sous lesquelles la flotte russe s'obstinait à rester abritée, et l'on assure que la grave pensée d'une expédition en Crimée naquit du projet d'un coup de main qui eût mis au pouvoir de nos troupes la partie de ces défenses qu'on jugeait la plus accessible. L'idée insensiblement avait fait des progrès; tout à coup elle prit des proportions inattendues. Inquiets de l'attitude de l'Autriche, les Russes avaient levé le siége de Silistrie. Les armées alliées n'avaient plus d'objectif. Un an d'efforts et de préparatifs leur aurait à peine suffi pour se mettre en état de poursuivre l'ennemi, décidé à reculer. Attendre ainsi l'hiver dans les cantonnemens de Varna, c'était ruiner le moral des troupes, les exposer à se dissoudre sous la double influence du climat et de l'oisiveté. Quelle opération cependant pouvait-on tenter avant l'hiver, si ce n'est une opération où la flotte tiendrait

lieu de tout autre moyen de transport? On avait le désert devant soi, ce désert, il est vrai, par lequel étaient venues les grandes invasions des barbares; mais on n'avait pas les chariots qui servaient autrefois aux migrations des peuples. Il n'y avait donc que deux partis à prendre : traiter à Varna, ou porter la guerre en Crimée. Je m'étonne aujourd'hui que nous n'ayons pas tous reconnu dès le principe à quel point cette alternative était inévitable.

Diverses circonstances peuvent expliquer des hésitations dont les plus fermes esprits eurent leur part. Porter les forces alliées sur la rive asiatique de la Mer-Noire, c'était isoler l'Autriche et l'arrêter sur la pente de l'alliance qu'elle semblait disposée à conclure. C'était aussi jusqu'à un certain point cesser de couvrir Constantinople. D'un autre côté, à quoi serviraient les échecs infligés aux Russes, les réductions de territoire qu'on leur imposerait, si l'on devait laisser la capitale de l'empire ottoman sous la menace perpétuelle de Sébastopol? Les Anglais discernaient très clairement la nécessité d'en finir avec ce guetteur incommode. La seule chose qui les embarrassait, c'était de trouver le moyen de le supprimer. On ne possédait aucune notion précise sur la Crimée : c'était toujours la farouche Tauride inabordable aux étrangers. Le voyage de Pallas, déjà vieux de près d'un siècle, était encore le meilleur document que l'on pût consulter. Fort exact dans ses descriptions, ce voyageur ne laissait pas cependant pressentir bien nettement ce que devenaient en été les divers cours d'eau qui descendent des montagnes. La Belbek, la Katcha, l'Alma, la Bulganac, étaient-elles au mois d'août des rivières ou des torrens desséchés? Avant de songer à débarquer, comme on en avait le projet, entre Eupatoria et Sébastopol, il était indispensable d'éclaircir cette question. La flotte à la rigueur pouvait nourrir l'armée, elle ne pouvait pas l'abreuver. Dix-sept vaisseaux partirent de la baie de Baltchick, sous les ordres de l'amiral Bruat et de l'amiral Dundas, pour aller opérer une reconnaissance dont le résultat devait décider la poursuite ou l'abandon de l'expédition. *Bad bottom, no water, stupid soldiers!* « mauvais fond, pas d'eau, les soldats sont stupides! » tel fut le signal laconique par lequel, sous les murs mêmes de Sébastopol, un humoriste anglais exprimait l'impression que cette exploration lui avait laissée; mais cette boutade n'était pas une opinion sérieuse. Le fond était excellent; l'Alma, quoiqu'on fût au cœur de l'été, coulait encore à pleins bords, et les soldats qui voulaient aller en Crimée avaient raison.

Le retour des escadres à Baltchick permit de discuter de plus près le plan du débarquement. Pour choisir le point où s'opérerait la descente, il y avait trois considérations capitales qu'on ne devait jamais perdre de vue : l'armée ne pouvait marcher, puisqu'elle

manquait de moyens de transport; il lui fallait camper près d'un cours d'eau, elle était tenue de rester pour vivre en communication constante avec la flotte. C'était désigner d'avance la zone limitée où elle prendrait terre. Cette zone s'étendait de l'embouchure de l'Alma à l'embouchure de la Belbek. Le maréchal de Saint-Arnaud eût préféré la presqu'île Chersonèse. Il trouvait là, pour se mettre au besoin sur la défensive, une forte position qui le tentait. On connaît la structure de la péninsule où débarqua jadis saint Wladimir. La presqu'île Chersonèse est bornée, du côté du nord, par un soudain déchirement du sol qui la sépare de la Crimée proprement dite. Cet enfoncement forme la rade de Sébastopol. Une série de ravins coupe en outre la presqu'île dans une direction perpendiculaire à celle qu'affecte le grand bras de mer où sont mouillés les vaisseaux. Chaque ravin, en aboutissant au rivage, devient une anse. Il y a ainsi neuf ravins et neuf anses distincts sur un espace de 9 milles environ d'étendue. De ces neuf bassins, la défense en avait enveloppé quatre; elle avait négligé les cinq autres. Les baies de Peshana et de Kerson ne creusaient dans le rivage qu'une courbe presque insensible; mais celles de Kazatch, de Kamiesh et de Streletzka y marquaient des découpures profondes tout aussi bien que les darses de la quarantaine, de l'artillerie, de l'amirauté et du carénage, comprises dans la vaste enceinte de la rade. Ces bassins extérieurs étaient malheureusement ouverts aux vents du nord, les vents les plus violens qui soufflent sur la Mer-Noire; on ne pensait pas qu'on y pût trouver un mouillage. On comprendra facilement notre erreur : les Russes eux-mêmes l'avaient partagée. Aucune précaution n'avait été prise pour interdire aux vaisseaux ennemis l'accès de ces ports méconnus. L'expérience et la nécessité pouvaient seules redresser les jugemens à cet égard. La marine d'ailleurs eût-elle changé d'avis, eût-elle adopté pour y débarquer l'armée la presqu'île Chersonèse, que le général en chef, éclairé par la réflexion, aurait refusé d'y descendre. On lui avait fait observer que pas un filet d'eau n'arrosait ce plateau aride. Il semblait donc impossible d'y asseoir un camp, à plus forte raison de s'y établir pour faire un siége. Après s'être longtemps consulté, il fut enfin décidé qu'on débarquerait à l'embouchure de la Katcha. Le *Times* se chargea de l'annoncer à l'Europe.

La Providence semble quelquefois se plaire à tromper les espérances les plus judicieuses. En revanche, elle fait souvent tourner nos plus grandes imprudences à notre profit. L'indiscrétion du *Times* servit à convaincre les Russes que nous n'avions pas le dessein d'aller en Crimée, que ce projet, si hautement avoué jusque dans ses moindres détails, n'était qu'une feinte habile, et qu'au lieu

de dégarnir la Bessarabie, c'était dans cette province qu'il fallait nous attendre et se renforcer. Malgré toutes ses instances, le prince Mentchikof dut rester en Crimée avec 23,000 hommes d'infanterie, 1,200 sabres et 36 pièces de campagne. Ce ne fut qu'au dernier moment qu'on lui envoya quelques bataillons détachés de l'armée du Caucase.

Il faut s'être trouvé à Varna au mois d'août 1854, avoir assisté aux péripéties des conseils qui se tinrent à cette époque, pour bien comprendre l'énergie de la détermination qui jeta notre armée sur la terre lointaine où elle ne pouvait espérer de salut que dans la victoire. Il faut surtout se rappeler au milieu de quelles circonstances cette grave résolution fut prise. En arrivant sur la rade de Baltchick, nous y avions appris la reconnaissance désastreuse de la Dobrutscha. Le choléra était dans l'armée. Quelques jours après, il s'abattait sur la flotte; jamais épidémie ne fut plus foudroyante. On eût dit que l'air qui nous entourait avait cessé d'être respirable. Les escadres se hâtèrent de quitter la rade pestilentielle; la plupart des vaisseaux cherchèrent au large une atmosphère plus pure. Nous préférâmes aller déposer nos nombreux malades sous des tentes que nous dressâmes dans la plaine de Varna. A bord de quelques navires, le choléra avait passé à l'état chronique, chaque jour il désignait et emportait deux ou trois victimes. Sur le *Montebello*, il balaya d'un coup d'aile tout ce qu'il avait marqué pour la destruction : deux cents hommes sur onze cents périrent en quatre jours; nous pûmes alors reprendre en quelque sorte haleine, et nous nous comptâmes, étonnés de nous retrouver encore si nombreux. L'admirable sérénité de notre chef, sa gaîté communicative, eurent bientôt ramené la confiance parmi nous.

L'orage qui avait fondu sur les flottes s'était à peine dissipé que déjà les préparatifs de l'expédition reprenaient leur cours. J'aimerais à raconter avec quelle entente et quelle activité ces préparatifs si importans ont été conduits; mais je veux éviter de me perdre dans de trop minutieux détails. Ce serait d'ailleurs la tâche du chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée plutôt que la mienne. L'honneur d'avoir débarqué l'armée du maréchal Saint-Arnaud en Crimée appartient tout entier à l'amiral dont le pavillon flottait à bord de la *Ville-de-Paris*. L'amiral Hamelin commandait en chef les deux escadres qui formèrent l'armée navale de la Mer-Noire. Le commandement en chef crée seul la responsabilité. Jusqu'au mois de décembre 1854, nous n'avons été que des subordonnés dévoués. Notre rôle indépendant commence avec les mauvais jours. A l'escadre de la Méditerranée le débarquement triomphant d'Old-Fort! A l'escadre de l'Océan les longues épreuves de Kamiesh.

II.

Le sort en était jeté. Nos vaisseaux avaient reçu quatre divisions d'infanterie, les vaisseaux anglais cinq divisions et un millier de chevaux, l'escadre turque deux brigades, sur le concours desquelles on comptait médiocrement. La cavalerie française, faute de navires qui la pussent transporter, avait été renvoyée à Andrinople. Le 9 septembre, les flottes alliées appareillaient de la rade de Baltchick. Jusqu'au dernier moment, on avait douté que nos chefs voulussent persister dans cette aventure. A Varna même, on s'imaginait encore que la destination avouée était Sébastopol, la destination réelle Odessa. Les bruits les plus alarmans se propageaient avec une persistance incroyable. On assurait qu'on ne trouverait pas moins de 140,000 Russes en Crimée. Il fallait un grand sang-froid pour résister à toutes ces rumeurs. Les généraux cependant n'hésitaient plus que sur le choix du lieu où ils iraient aborder. Pendant que les flottes erraient dans la Mer-Noire, arrêtées par des vents contraires, cette importante question, qu'on avait crue tranchée, venait d'être remise inopinément à l'étude. En débarquant sur les bords de la Katcha, on aurait, disait-on, à opérer une descente de vive force, et l'on ne tarderait pas à être abandonné de la flotte. On en revenait ainsi par un long détour à parler de Kaffa, combinaison qui s'était déjà produite, mais qu'une grave objection avait fait écarter. Kaffa est en effet à 200 kilomètres de la place qu'on voulait conquérir. On ne pouvait, sur la côte de Crimée, trouver une rade plus sûre, un point de débarquement plus facile; seulement, après avoir choisi Kaffa pour base d'opérations, arriverait-on jamais sous les murs de Sébastopol? Pour bien des esprits, la chose était au moins douteuse.

La flotte continuait à se rapprocher du cap Tarkan, son premier rendez-vous; un immense convoi l'avait ralliée en pleine mer, et l'on ne savait pas encore où cette masse confuse irait jeter l'ancre. On délibérait avec anxiété. Le général en chef, qui se trouvait en proie aux plus vives souffrances, n'assista pas au conseil. Une nouvelle reconnaissance fut faite avec son aveu, et de guerre lasse on finit par s'arrêter à un compromis. L'armée consentit à marcher sans transports, à bivaquer sans eau. La marine lui promit un débarquement qui ne serait pas sérieusement inquiété. Entre Eupatoria et l'embouchure de l'Alma, à quatre journées de marche de Sébastopol, le rivage d'Old-Fort offrait une plage découverte, flanquée par deux lagunes. Cette plage, que la flotte pouvait balayer de son artillerie, était merveilleusement propice à la descente. On s'y pré-

cipita, oubliant les inquiétudes les plus exagérées comme les plus légitimes, enivré de l'enthousiasme du moment. Ceux qui prétendent qu'à la guerre il ne faut jamais rien donner au hasard, qui veulent des succès assurés et se montrent impitoyables envers la défaite, feront bien de méditer la campagne de Crimée.

Un officier russe, le lieutenant Stetenkoe, observait, par ordre du prince Mentchikof, la partie de la côte vers laquelle s'étaient dirigées nos flottes. Il vit nos premiers bataillons se ranger sur la plage et y former bientôt un vaste front de bandière. Ce fut le seul ennemi témoin de notre débarquement. L'invasion de la Crimée s'était accomplie sans coup férir. Le prince Mentchikof ne montra nulle émotion en apprenant cette nouvelle. Depuis longtemps, il s'y attendait. Il avait pressenti et annoncé que les alliés trouveraient toute autre opération impraticable, qu'ils n'iraient point en Bessarabie, qu'ils n'iraient pas davantage à Kaffa, et que ce serait entre Eupatoria et Sébastopol que la première action s'engagerait. Si jamais les lettres que le prince écrivit à cette époque sont destinées à voir le jour, on sera surpris qu'un langage aussi ferme et aussi sensé n'ait pas produit à Saint-Pétersbourg plus d'impression.

Le premier soin de nos troupes, dès qu'elles eurent formé les faisceaux, fut de creuser des puits dans le sable. On n'y recueillit qu'une eau saumâtre. Les soldats s'en contentèrent; les chevaux se montrèrent d'abord plus difficiles. Les préparatifs du départ se traînèrent pendant trois jours. L'armée leva enfin le camp, et la flotte la suivit en côtoyant de près le rivage. Dans l'après-midi, on fit halte sur les bords de la Bulganak. Jusque-là, on n'avait point aperçu de troupes russes; mais on vit alors apparaître dans la plaine de longues files d'escadrons dont les casques brillans reluisaient au soleil. Cette cavalerie s'approcha de nos lignes. Quelques canons furent mis en batterie pour la recevoir. Les escadrons russes se replièrent; ils avaient reconnu nos forces. De part et d'autre, on se préparait pour le lendemain à la bataille.

Le prince Mentchikof n'avait pas voulu nous attendre dans Sébastopol. Il avait la prétention de nous en barrer la route. Son armée s'était grossie de quelques régimens envoyés en toute hâte à son aide; il y avait joint les troupes de marine qui formaient la garnison des vaisseaux, et avait occupé les hauteurs au pied desquelles se déroule le cours sinueux de l'Alma. Malgré les renforts qu'elle avait reçues, l'armée russe restait encore inférieure en nombre aux armées alliées; mais le prince avait une confiance absolue dans la forte position qu'il avait choisie. Il appartenait aux alliés de prendre l'offensive. Ils devaient attaquer à sept heures du matin : ce ne fut qu'à midi et demi que nos premiers soldats

commencèrent à gravir la falaise. Ils avaient traversé à gué la rivière et montaient lentement, les uns suivant à la file un sentier, les autres répandus à droite et à gauche, se faisant un chemin des aspérités de la roche. Au sommet de la falaise s'étend un vaste plateau à peine accidenté par quelques mouvemens de terrain. Une lueur étrange a brillé tout à coup au-dessus de cette plaine déserte. C'est la pointe des baïonnettes qui scintille. Nos soldats ignorent le danger qui les menace. L'ennemi est sur leurs têtes sans qu'ils puissent soupçonner sa présence. La ligne d'acier peu à peu grandit et devient plus distincte.

A bord de nos bâtimens, une incroyable angoisse a serré tous les cœurs. Plus de doute! ce sont des bataillons en marche. Voilà les casquettes blanches de l'armée du Caucase. L'ennemi s'est enfin montré à découvert; il se penche sur l'escarpement. Nos tirailleurs se rejettent en arrière. — C'est une déroute! — s'écrie-t-on de toutes parts. — Non, ce n'est pas une déroute : c'est le commencement de la victoire. Nos vieux soldats d'Afrique sont faits à ces surprises. Chacun d'eux, en reculant, a choisi son poste. Le moindre rocher les abrite, le plus léger pli de terrain leur sert à s'embusquer; ils répondent sans s'émouvoir au tir plongeant des Russes. Un chasseur à pied sort d'une anfractuosité à mi-côte, il épaule son fusil, penche sa tête sur la crosse, et vise longtemps avant de faire feu. Quelle précaire existence tient-il ainsi suspendue au bout de sa carabine? Le coup part, un cheval noir galope sans cavalier à travers la plaine. — Cette fois ce sont les longues capotes grises privées de leur chef qui reculent; nos soldats s'élancent, la crête du plateau est en leur pouvoir.

Les alluvions de l'Alma ont jeté à l'embouchure du fleuve comme un pont étroit entre les deux rives. Des soldats passent l'un après l'autre sur cette barre; leur défilé menace de se prolonger jusqu'à la nuit. Au loin, dans l'intérieur, un village est en flammes. Les cosaques, qui viennent d'y mettre le feu, s'enfuient de toute la vitesse de leurs chevaux. Derrière eux, l'incendie dévore les meules de blé. Partout le pétillement de la fusillade est marqué par de minces colonnes de fumée. La bataille se dessine, elle tend à tourner les Russes par leur gauche; mais où sont donc les Anglais? Il est trois heures de l'après-midi, et les Anglais ne paraissent pas encore. Les voici, les voici enfin! Leurs bataillons, alignés comme à la parade, marchent sur une batterie qui fait de larges trouées dans leurs rangs. Au centre ondoie et brille un vaste drapeau de soie. La batterie charge et tire; les Anglais ne cessent pas d'avancer. Tout à coup les avant-trains des canons russes s'approchent; la batterie, rapidement attelée, remonte au galop la colline. Hurrah

pour nos alliés! Quel obstacle imprévu les arrête? D'où vient que ces masses victorieuses, près de franchir le retranchement évacué, tourbillonnent? Les habits rouges sont chargés à la baïonnette. Pas un coup de feu; c'est une lutte acharnée, une lutte corps à corps qui s'engage. Les Anglais dispersés se répandent dans la plaine. Les réserves par bonheur sont à portée. Formés en seconde ligne, les *highlanders* et les *guards* ouvrent leurs rangs pour laisser passer les fuyards. A leur tour, ils s'avancent; c'est un nouveau mur qui marche. Tout l'effort de l'ennemi vient se briser contre ce front intrépide. La victoire cependant hésite encore; nos soldats la décident. Maîtres du plateau, ils descendent en foule dans la vallée. Ce mouvement est pour les Russes le signal de la retraite. La bataille s'éloigne, et nous voyons s'éteindre les dernières lueurs du canon.

Tel a été pour la flotte le spectacle de cette grande journée. Les Anglais, qui seuls avaient de la cavalerie, devaient tourner la droite des Russes et les rejeter vers la mer, où nos bâtimens se tenaient prêts à les accabler. Divers incidens conduisirent à un résultat inverse. Ce furent les Anglais qui abordèrent les Russes de front, et nous qui, tournant le flanc gauche de l'ennemi, le rejetâmes sur la route de Symphéropol. La stratégie est un grand art; mais les plans dressés sous la tente se modifient singulièrement sur le terrain. Les vaincus ne furent pas poursuivis. Leurs pertes avaient été considérables; les nôtres n'avaient pas laissé d'être sensibles. Cependant la 4e division tout entière, une brigade de la première et le contingent turc étaient intacts. Ces troupes avaient pris peu de part au combat. On les eût probablement lancées sur l'ennemi, si la nuit n'était survenue. Il fallut tout un jour pour reformer les bataillons décimés, pour enterrer les morts, pour transporter les blessés sur les navires qui devaient les déposer à Constantinople. On dit que les blessés d'une armée victorieuse guérissent vite; quand on a vu l'air radieux des blessés de l'Alma, on le croit sans peine. La flamme du patriotisme illuminait jusqu'aux traits des mourans. J'ai assisté au lendemain d'autres victoires, je n'ai jamais retrouvé un pareil enthousiasme. L'Alma, c'était notre première revanche depuis Waterloo : le cœur de la France en fut soulagé.

La route de Sébastopol était ouverte. Les flottes continuèrent d'escorter l'armée, et jetèrent l'ancre devant l'embouchure de la Katcha. Un aviso alla reconnaître l'entrée du port. Il revint annoncer que les Russes avaient coulé dans la passe cinq vaisseaux de ligne et deux frégates. Cette opération avait eu lieu avec une telle précipitation, qu'on n'avait pris le temps de retirer des vaisseaux coulés ni les canons, ni les munitions, ni les vivres. La plupart des bouches à feu qui armaient les forts du nord avaient également été

jetées à la mer. Le prince Mentchikof campait avec les débris de ses troupes dans la plaine de Balaklava, et les Russes semblaient vouloir se borner à défendre la rive méridionale du port, sur laquelle s'élèvent les établissemens de la marine. L'autre rive est protégée par la citadelle de Sievernaïa. Cette citadelle est un ouvrage bastionné capable de recevoir 10,000 hommes; mais la fortification n'avait pas été entretenue, et l'escarpe tombait en ruine. Le prince croyait que les alliés emporteraient cet ouvrage avec l'élan qui venait de déconcerter son plan de défense à l'Alma. Quant à l'action des flottes, il en exagérait aussi la portée. De toutes les places du monde, Sébastopol était peut-être celle qui possédait les moyens les plus formidables pour repousser une attaque maritime. L'armement des ports et de la rade comprenait 439 canons. J'ai entendu un illustre maréchal faire à ce propos une remarque bien juste : si l'on osait tout ce qu'on croit l'ennemi capable de tenter, si l'on mettait dans ses propres projets la moitié seulement de la témérité qu'on prête à ses adversaires, l'histoire ne serait remplie que de traits d'audace; mais les fortifications prennent une tout autre face, suivant qu'on les considère du dedans ou du dehors. Pour se permettre de brusquer les choses, il eût fallu être dans le secret des découragemens du prince Mentchikof.

Dans les armées alliées, on avait toujours pensé qu'un siége régulier était inévitable. On était parti de Varna avec le dessein bien arrêté d'ouvrir la tranchée devant la citadelle. Près de mettre ce plan à exécution, nous nous aperçûmes que les pièces de gros calibre qui garnissaient les ouvrages avancés envoyaient leurs boulets au-delà des bords de la Belbek; on ne pouvait songer à établir ses magasins sous le canon de l'ennemi. Il fallait donc mettre la rivière entre le camp et les travaux d'approche. Cette disposition offrait de graves inconvéniens. Ne valait-il pas mieux transporter soudainement l'attaque sur la rive où l'on n'était pas attendu? Grosse question à résoudre, et qu'il fallait résoudre dans un moment où le commandement allait changer de mains.

Le maréchal de Saint-Arnaud ne vivait plus depuis deux mois que par l'effort d'une volonté énergique. Des crises terribles avaient plus d'une fois répandu l'alarme dans le camp. Même après le départ de Varna, il était douteux que le maréchal pût toucher la terre de Crimée. La victoire sembla l'avoir affranchi de la nécessité de vivre. Pareil au prophète, il laissa retomber ses bras dès que l'ennemi fut en fuite, et cessa une lutte que d'atroces souffrances avaient mise au-dessus des forces humaines. Le vainqueur de l'Alma léguait à son successeur une tâche difficile. Le triomphe dont il emportait l'honneur dans sa tombe n'avait rien conclu. Il restait

avant de se rembarquer à prendre Sébastopol, et Sébastopol, ayant eu le loisir de compter ses ennemis, ne désespérait plus de les repousser.

III.

Le général Canrobert avait remplacé le maréchal de Saint-Arnaud. L'esprit de décision qui nous avait si hardiment lancés dans cette campagne ne cessa pas d'inspirer les résolutions du commandement. L'armée reçut de la flotte quatre jours de vivres et prit, à travers les montagnes, le chemin de la presqu'île Chersonèse. A cette nouvelle, le prince Mentchikof quitta brusquement la plaine de Balaklava pour se porter sur Symphéropol et Batchi-Seraï. Il restait ainsi en communication avec les provinces de l'empire. S'il ne pouvait sauver Sébastopol, il sauverait au moins la Crimée. Il y eut un moment de surprise dans la flotte quand on n'aperçut plus les tentes de notre armée, et une cruelle période d'angoisse lorsqu'il fallut passer quatre longs jours sans nouvelles. Les premiers éclaireurs parurent enfin dans la plaine de Balaklava. Les alliés descendaient des hauteurs de Mackensie; les Russes remontaient vers Symphéropol. Les deux armées avaient échangé leurs positions. C'était la nôtre qui occupait la presqu'île Chersonèse; c'étaient les troupes du prince Mentchikof qui allaient camper sur les bords de la Belbek. Ce croisement s'était fait sans combat. Il n'y avait eu qu'une rencontre fortuite dans les bois entre les deux arrière-gardes. Si l'on se reporte aux délibérations qui avaient précédé le départ de l'expédition, on sera étonné de voir avec quelle facilité les objections les plus fondées en apparence s'étaient évanouies devant des nécessités impérieuses. Après avoir déclaré qu'on ne pouvait marcher, dépourvu qu'on était de tout moyen de transport, on avait pris terre à plusieurs jours de marche de Sébastopol; avant d'avoir trouvé à vivre sur le pays, on s'était séparé de la flotte; sans certitude d'y rencontrer de l'eau, on venait de se jeter dans la presqu'île où l'on n'avait point osé débarquer. La campagne de Crimée pourrait s'appeler la campagne des résolutions imprévues; mais tout réussit à ceux que le ciel seconde.

Par suite du changement de front qu'avaient opéré les alliés, les Anglais auraient dû cette fois s'appuyer à la mer, laissant nos troupes continuer à former l'aile droite. Un autre arrangement prévalut. L'amiral Lyons, avec un détachement de la flotte anglaise, avait occupé le port de Balaklava, sur le revers méridional de la presqu'île, nous laissant la baie de Kamiesh pour y établir nos magasins. Cette combinaison entraînait la formation de la ligne en ordre

renversé. Les troupes dont Kamiesh était la base d'opérations n'auraient pu conserver la droite sans que leurs communications se croisassent avec celles de l'armée qui devait tirer ses approvisionnemens de Balaklava. Les Anglais croyaient avoir fait dans cette anse étroite et profonde, dont le premier aspect rappelle un peu celui de Mahon, une acquisition merveilleuse. Ils s'y étaient installés avec une sorte d'avidité jalouse, comme s'ils avaient craint qu'on leur disputât leur conquête. La fortune se donna encore en cette occurrence le malin plaisir de déjouer les calculs de la prudence humaine. Le port de Balaklava fut bientôt encombré par les bâtimens qui s'y accumulèrent. Les vivres et les munitions qu'on débarquait sans cesse restèrent abandonnés sur les quais sans pouvoir gravir les rampes abruptes par lesquelles il eût fallu les amener au camp. Le mouillage extérieur, battu par les vents du sud, mit en constant péril les navires forcés de s'y arrêter. Balaklava trompa de tout point les espérances qu'on en avait conçues. Dans Kamiesh au contraire, nous parvînmes à loger une flotte et jusqu'à sept vaisseaux de ligne. Les vents de nord-ouest entraient bien dans la baie, comme on s'y était attendu, mais ils soufflaient rarement et soulevaient peu de mer. Une pente très douce reliait le fond du port au sommet du plateau. On n'eut point de peine à en faire une route carrossable. Enfin, dernier et précieux avantage, malgré la violence des tempêtes qui mirent à si forte épreuve la solidité de nos chaînes, les vaisseaux mouillés devant Kamiesh ne furent jamais sérieusement en danger. Ce mouillage qu'on redoutait, parce qu'il y fallait jeter l'ancre par des fonds de 40 brasses, se trouva être en somme le meilleur mouillage de la côte.

Pendant que le prince Mentchikof se préoccupait avant tout de ne pas laisser cerner son armée, qui se chargeait donc de nous arrêter devant Sébastopol? C'étaient 15,000 marins qui dans Sébastopol défendaient leurs propres foyers. La flotte russe de la Mer-Noire, constituée jadis par la main vigoureuse de l'amiral Lazaref, n'était pas seulement une flotte comme celle de la Baltique. C'était aussi une colonie maritime, transportée à l'extrémité de l'empire pour tenir Constantinople en échec. Les peuples dont la situation est assise, qui n'ont plus de but national à poursuivre, se feront difficilement une idée de l'enthousiasme religieux et patriotique qui animait ce camp de croisés. Chaque fois que l'ordre arrivait de Saint-Pétersbourg de disposer la flotte pour un prochain départ, les équipages croyaient le moment venu d'aller célébrer la messe dans Sainte-Sophie. De semblables aspirations simplifient beaucoup la tâche du chef, mais ici les chefs étaient aussi enthousiastes que les matelots. L'officier qui avait succédé à l'amiral Lazaref était

le vice-amiral Nakimof, soldat presque sexagénaire. Les doges de Venise contractaient autrefois de solennelles fiançailles avec l'Adriatique. Nakimof avait marqué dans Sébastopol la place de sa sépulture. Il n'admettait pas qu'il pût survivre à la ville sainte qu'il avait la mission de défendre.

A côté du commandant de la flotte, il faut citer l'aide-de-camp général de l'empereur, le vice-amiral Kornilof, dont le pavillon flottait à bord de la frégate à vapeur le *Wladimir*. Chef d'état-major maritime du prince qui, en sa qualité de gouverneur-général de la Crimée, commandait en chef les forces de terre et de mer, Kornilof représentait dans la flotte de la Mer-Noire l'esprit de la jeune marine. Il était ambitieux et avait sujet de l'être, car à l'âge de quarante-cinq ans il était arrivé à ce grade élevé auquel un mérite reconnu de tous lui donnait des droits incontestables. Les décisions de quelque importance étaient en général inspirées par lui. Homme de métier, Nakimof fuyait les responsabilités politiques. Quand on connut à Sébastopol la bataille de l'Alma, l'émotion fut extrême au camp des marins. Quelques capitaines voulaient sortir du port et aller se jeter tête baissée au milieu de la flotte alliée. Kornilof soutint qu'il fallait exécuter à la lettre les ordres de l'empereur, détruire au besoin les vaisseaux et donner aux équipages la garde des remparts. Le prince Mentchikof approuva l'avis de son chef d'état-major.

Je me suis promis de n'entrer dans aucune controverse; je ne puis cependant passer sous silence une opinion généralement répandue. On a dit que, si les alliés avaient essayé de pénétrer dans Sébastopol le jour même où ils débouchèrent sur le plateau de Balaklava, ils n'auraient rencontré que peu de résistance. Les Russes ont les premiers contribué à accréditer ce bruit; mais peu de résistance suffit pour arrêter quelques bataillons qui viennent, sans réserves, se heurter à des batteries. La vérité est qu'à la guerre on peut quelquefois tout oser, parce que l'ennemi, frappé de terreur, s'empresse de détruire de ses propres mains les obstacles qu'on n'eût pas réussi à franchir. Telles paraissent avoir été les dispositions des Russes. Qui les soupçonnait le 23 septembre? Qui donna le conseil de tenter sur-le-champ l'assaut? Qui refusa de souscrire aux lenteurs d'un siége? Le premier devoir d'un peuple, s'il veut vaincre, est de se montrer juste envers ses généraux. On n'infuse pas autrement l'esprit de discipline dans la troupe. L'assaut immédiat eût donné beaucoup au hasard, le siége au contraire ne compromettait rien; la place, suivant les règles, devait tomber, disait-on, à la quarantième garde. Ce fut, — je crois ce fait bien acquis à l'histoire, — avec l'assentiment tacite de toute l'armée et

de toute la flotte que l'on assit le camp devant Sébastopol, que l'on s'occupa de mettre à terre le parc de siége et que bientôt après on ouvrit la tranchée, — cette tranchée destinée à avoir un jour quarante kilomètres de développement et à être armée de huit cents bouches à feu.

On n'a pas creusé beaucoup de tranchées en face de pièces de 68 portant à plus de cinq kilomètres; on n'a pas souvent fait le siége d'un arsenal pouvant mettre ses immenses ressources à la disposition de quinze mille canonniers. Le prince Mentchikof était rentré dans Sébastopol, et nous n'étions plus les seuls à remuer de la terre. Travaux d'assiégés! disait-on; mais ces travaux grandissaient à vue d'œil. La place se couvrait d'une enceinte dont aucune de nos batteries ne ricochait les faces. Les marins qui n'avaient, comme moi, étudié l'art des siéges que dans les livres commençaient à ne plus comprendre ce qui se passait sous leurs yeux. « Ce sera, leur répondait-on, un immense duel d'artillerie. » Pour ce duel, il fallait au moins l'égalité des armes. Le parc de siége que nous avions apporté de Varna ne pouvait tenir tête aux pièces de gros calibre que nous opposaient les Russes. L'armée dut demander des canons plus puissans à la flotte. Le 3 octobre, l'escadre française débarqua 19 pièces et 1,100 hommes. Au bout d'un an, des appels successifs avaient porté ce contingent à 128 bouches à feu et à 2,434 hommes. L'escadre anglaise forma de son côté une brigade navale destinée à servir les premiers canons à boulets ogivaux dont il ait été fait usage. Cette batterie prit le nom des pièces dont on l'avait armée; ce fut la fameuse batterie de Lancastre. Comme des cavaliers qui ont mis pied à terre, les marins de la flotte assiégée et ceux de la flotte assiégeante se trouvèrent pendant onze mois face à face. L'œil constamment fixé sur la même embrasure, ils étonnèrent les deux armées par la précision de leur tir, non moins que par la constance de leur courage.

Nos travaux avaient été plus d'une fois rasés. On les avait repris avec persévérance. Le moment d'ouvrir le feu approchait. Pendant que le gros des escadres alliées restait mouillé à l'embouchure de la Katcha, l'amiral Bruat, détaché devant Kamiesh, exécutait les reconnaissances qui lui avaient été prescrites, et faisait baliser les approches de la rade. La marine et l'armée espéraient pouvoir foudroyer de concert les défenses de Sébastopol. Le 17 octobre, nous fûmes éveillés par un feu terrible. Les batteries de siége avaient, dès les premiers rayons du jour, dégorgé leurs embrasures. Muettes jusque-là, elles essayaient pour la première fois leur puissance. Les batteries russes ripostaient avec énergie, la terre en tremblait, et l'ébranlement du sol semblait se prolonger jusqu'à bord. Vers dix

heures, tout à coup le feu cesse; nous n'avions rien prévu de semblable. Le canon de l'armée se taisait au moment où celui de la flotte allait parler.

Déjà en effet accourait du mouillage de la Katcha l'escadre de l'amiral Hamelin. Une brume épaisse l'avait jusqu'alors dérobée à nos yeux. Nous nous hâtons. Les vaisseaux à voiles et les frégates à vapeur s'accouplent; les vaisseaux à hélice appareillent. La corvette le *Pluton* éclaire la route; le *Charlemagne* et le *Montebello* arrivent les premiers sous le canon des forts. Des boulets ont fait jaillir l'eau près de nous. Une forte secousse ébranle le vaisseau. C'est un obus qui vient de traverser la dunette sous les pieds mêmes de l'amiral. D'autres obus sifflent dans la mâture ou frappent à la flottaison. Des boulets rouges ont mis trois fois le feu à bord. Debout sur les parapets, les canonniers russes rechargent leurs pièces. Nous jetons l'ancre enfin, et nous travaillons à nous embosser. Les escadres alliées se développent lentement sur deux rangs endentés. Quatorze vaisseaux français, dix vaisseaux anglais et deux vaisseaux turcs forment autour des fortifications de Sébastopol un double croissant qui s'étend des batteries de la Quarantaine aux batteries du Télégraphe. On se bat au milieu d'une fumée intense. L'*Agamemnon*, que monte l'amiral Lyons, a pénétré dans un des replis du récif qui défend, mieux encore que les feux croisés des deux rives, l'entrée de la rade de Sébastopol. Il mouille à 760 mètres du fort Constantin. Le *Sans-Pareil* et le *London* ont suivi l'*Agamemnon*. Cette division se trouve assaillie par des feux plongeans; elle appelle bientôt de nouveaux vaisseaux à son aide. Le *Rodney* le premier répond à ce signal; malheureusement il va donner sur l'extrémité du récif. L'*Albion*, le *Queen*, le *Bellerophon*, se sont approchés à leur tour. Vigoureusement attaqué par les vaisseaux anglais et par quelques-uns des vaisseaux de notre aile gauche, le fort Constantin chancelle sous ses trois étages de batteries. Les hauteurs du Télégraphe n'en font pas moins pleuvoir sur le détachement que commande l'amiral Lyons une grêle de projectiles. La moitié de la flotte anglaise ne peut plus avoir qu'une pensée : sortir du mauvais pas où l'audace de son chef l'a conduite. Des frégates se dévouent et enlèvent le *Rodney* du banc sur lequel, au début de l'action, ce vaisseau s'est échoué. Aucun trophée ne restera entre les mains de l'ennemi, mais ce n'est pas de ce côté que le feu des Russes sera éteint.

Le *Charlemagne*, le *Montebello*, le *Friedland*, la *Ville-de-Paris*, le *Valmy*, le *Henri IV*, le *Napoléon*, ont attaqué les forts du sud. Ils sont appuyés par l'*Alger*, le *Jean-Bart*, le *Marengo*, la *Ville-de-Marseille*, le *Suffren*, le *Bayard*, le *Jupiter*, qui tirent dans les créneaux de la première ligne. Les hauts-fonds dont la ligne d'embos-

sage a dû suivre le contour ont obligé notre escadre à jeter l'ancre à 1,800 mètres environ des batteries de la Quarantaine. Malgré la distance, qui enlève à notre tir une partie de son efficacité, la défense sur la rive méridionale paraît à peu près réduite. Vers quatre heures, le feu reprend avec une vivacité nouvelle; les bastions mêmes de la place se joignent aux batteries du bord de mer. Les bombes, les obus pleuvent autour de nous. L'ennemi heureusement ne peut apercevoir que la pointe de nos mâts, qui surgissent comme des balises au-dessus d'un océan de fumée; ses coups portent trop haut. Le nuage protecteur qui nous environne ne lui permet pas de les rectifier; si ce nuage se dissipait, si les Russes abaissaient de quelques degrés leur tir, notre position deviendrait critique. Les boulets ne cessent de siffler au-dessus de nos têtes, bien peu s'enfoncent dans les flancs de nos navires. Sous le canon des Russes dès midi et demi, embossés vers une heure, nous n'avons pas eu à bord du *Montebello* trente minutes de combat sérieux.

Les vapeurs opaques étendues autour des deux flottes ont aussi envahi le ciel. Le soleil apparaît à travers ce brouillard comme un globe de sang. Nous le voyons descendre lentement vers l'horizon et annoncer la fin prochaine du jour; nous n'attendons que ce moment pour nous éloigner. Les vaisseaux anglais, plus maltraités que les nôtres, ont déjà commencé leur mouvement de retraite. L'impunité relative dont nous avons joui et un meilleur succès ne nous abusent pas sur le résultat de nos efforts. Lorsque nous nous serons retirés, l'ennemi n'aura qu'à relever ou à remplacer ses pièces démontées, ses terrassemens seront intacts; l'enjeu n'est pas égal : nous engageons dans la partie un capital de 50 ou 60 millions, les Russes en seront quittes pour quelques pelletées de terre.

La journée du 17 octobre fut peut-être une faute, mais elle fut, si je puis m'exprimer ainsi, une faute nécessaire. A la guerre, on ne peut s'empêcher d'en commettre beaucoup de ce genre. Il fallait prouver à l'armée que nous ne voulions pas assister en simples spectateurs à ses combats, que nous étions prêts au contraire à courir, pour la seconder, tous les risques, à prendre notre part de tous les sacrifices; mais notre intervention prématurée eut un inconvénient grave : elle détruisit la puissance morale dont les flottes étaient investies. Si l'on eût attendu, pour les envoyer sous les murs de Sébastopol, que nos batteries de siége eussent pris sur celles de l'ennemi un ascendant marqué, il est probable que la seule approche de tant de vaisseaux eût frappé nos adversaires de terreur. Un bombardement général eût alors singulièrement facilité la tâche des colonnes d'assaut. Après l'attaque infructueuse du 17 octobre, on ne pouvait plus compter sur l'effet d'une démonstration dont le

prestige s'en était allé en fumée. Les vaisseaux peuvent traverser les passes les plus formidablement défendues, si on ne les arrête par des obstacles sous-marins; ils peuvent détruire les murailles de pierre, faire évacuer les batteries gazonnées, lorsque ces ouvrages sont à peu près de niveau avec leurs canons : ils sont impuissans contre des feux qui les dominent. Leur triomphe en tout cas restera stérile tant que des troupes de débarquement ne se tiendront pas prêtes à envahir les batteries réduites au silence. La flotte alliée eût épuisé toutes ses munitions sans faire avancer d'un pas la reddition de Sébastopol. On lui avait demandé une diversion, et la diversion avait été faite; malheureusement nous étions dans une saison où les beaux jours sont rares, et il fallait un beau jour pour s'embosser devant Sébastopol. On avait donc brusqué l'attaque; personne n'était prêt, l'effort qui devait tout emporter avait été décousu, successif, au lieu d'être simultané. C'eût été à recommencer, si l'on eût pu recommencer avant que l'armée se fût mise en état de reprendre l'offensive.

IV.

L'armée avait trouvé un adversaire beaucoup mieux préparé qu'elle ne le supposait. Le duel d'artillerie n'avait pas tourné à son avantage, et les parapets qu'elle avait élevés n'avaient pu, avec leur épaisseur strictement réglementaire, arrêter des projectiles inusités jusqu'alors dans la guerre de siége; des magasins à poudre s'étaient effondrés et avaient fait explosion; les plates-formes des batteries s'étaient affaissées sous le poids de nos grosses pièces de marine; enfin le feu des Russes avait dépassé toute attente. Les vaisseaux étaient arrivés fort à propos pour occuper l'ennemi et donner aux nôtres le temps de se remettre d'une si chaude alerte. Sur aucun point cependant, nos canonniers ne manquèrent de fermeté, il fallut leur réitérer plusieurs fois l'ordre de cesser le feu. Les Russes ne se montrèrent pas moins intrépides; s'ils fléchirent un instant, ce ne fut qu'au bastion central, où les éclats de la maçonnerie rendaient la batterie réellement intenable. L'amiral Kornilof fut tué dans ce bastion en voulant ramener les artilleurs à leurs pièces.

Après le combat du 17 octobre, il se fit comme une pause dans le siége. Chacun réparait en silence les dégâts infligés à ses batteries, et en construisait de nouvelles. Les vaisseaux de l'amiral Hamelin, ceux de l'amiral Dundas et de l'amiral Lyons étaient retournés à la Katcha. Nous avions repris notre poste devant Kamiesh. La situation s'était beaucoup assombrie. Il ne faut pas oublier que la flotte n'avait pu promettre de rester en communication avec l'armée

lorsque viendrait l'hiver. L'expédition n'avait même été résolue que sur la déclaration d'un consul anglais qui avait résidé de longues années à Kertch, et qui s'était fait garant d'un temps maniable sur les côtes de Crimée jusqu'aux derniers jours d'octobre. On était donc très impatient d'en finir; mais on pouvait à peine prévoir comment on en finirait. Les Russes, pleins d'ardeur, renaissant à l'espoir, appelaient des provinces les plus éloignées leurs réserves. Ils mettaient la bêche aux mains des condamnés, et faisaient sortir de terre une place de premier ordre, armée de canons tels que jamais ville de guerre n'en avait vu montés sur ses remparts. De fréquentes sorties conduites par des officiers intrépides, le plus souvent par des officiers de marine, commençaient à nous faire perdre l'ascendant que nous avait valu la bataille de l'Alma. L'ennemi devenait de jour en jour plus entreprenant.

Le 24 octobre, de nombreux bataillons russes débouchèrent à l'improviste dans la plaine de Balaklava, et enlevèrent deux batteries de position confiées imprudemment à la garde du contingent tunisien. Nous occupions dans la presqu'île Chersonèse des lignes très fortes, mais d'un développement trop grand pour l'effectif des armées alliées. La cavalerie anglaise voulut reprendre les pièces que l'ennemi emmenait; elle fournit sans succès une charge très vigoureuse, et revint après avoir subi de grandes pertes. Les Russes restèrent maîtres du champ de bataille; nous les vîmes avec une profonde tristesse relever les blessés tombés entre les deux lignes. Les Anglais, humiliés, montrèrent pour la première fois à cette occasion une certaine aigreur. Quand la fortune hésite, la bonne intelligence devient difficile à maintenir dans les armées combinées. Des coups de vent violens régnaient déjà sur la Mer-Noire, le ciel était triste, le sol boueux, les nuits froides; tout prenait autour de nous un aspect de mauvais augure.

Le 5 novembre, une brume épaisse était étendue sur Kamiesh. Une vive fusillade se fit entendre à terre. Vers midi, le brouillard se dissipa. Nos soldats se montraient épars dans la plaine; des bataillons russes restaient massés au pied des remparts. A trois heures, de longues lignes de baïonnettes brillèrent au milieu des taillis qui couvraient alors le plateau d'Inkermann. De petits nuages de fumée s'élevaient de toutes parts, semblables à des bulles de savon, et s'évanouissaient dans l'air en formant des spirales et des couronnes. Nous avions de nouveau sous les yeux, mais cette fois sans nous en douter, le spectacle d'une grande bataille. Le lendemain matin, nous courions dès le point du jour au camp de l'extrême gauche. Des batteries y avaient été attaquées et tournées à la faveur du brouillard. On ne savait rien de précis sur ce qui s'était passé à la

droite, la gauche croyait avoir eu à supporter le principal effort. Au quartier-général, nous trouvâmes d'autres impressions. La sortie des Russes contre les ouvrages de gauche n'avait été qu'une diversion; c'était à quatre lieues de Kamiesh, sur le plateau même d'Inkermann, que s'était jouée la grosse partie : là s'étaient choquées des masses considérables. Pendant une partie de la journée, l'existence des armées alliées y avait été en péril. Les postes avancés des Anglais avaient été surpris avant l'aube. Les Anglais se gardent mal, et mettent je ne sais quel puéril orgueil à ne point se garder. Les boulets russes avaient atteint les soldats dans les tentes, les chevaux au piquet; il avait fallu toute la solidité de nos alliés pour qu'il ne s'ensuivît pas une panique. Sans s'émouvoir, ils avaient pris les armes, mais ils s'étaient trouvés en face de colonnes profondes. Engagées dans un ravin trop étroit, ces colonnes heureusement ne parvenaient pas à se déployer; elles renouvelaient sans cesse leurs rangs devant un ennemi que la lutte épuisait. Quatre-vingts pièces d'artillerie mises en batterie dès le début du combat soutenaient ces masses d'assaillans. Nos alliés devaient succomber. Accablés sous le nombre, ils ne pouvaient défendre plus longtemps l'accès du plateau. Les Russes, trouvant enfin pour se déployer le champ libre, allaient tout inonder, quand soudain, au milieu du fracas de la mousqueterie, le clairon des zouaves se fit entendre. Ces vaillans soldats arrivaient au pas de course. Avec eux accouraient les tirailleurs algériens, bondissant comme des panthères à travers les taillis, et s'annonçant de loin par leurs cris sauvages. Ces premiers bataillons se jetèrent au milieu de la mêlée sans attendre les troupes qui les suivaient; ils suffirent pour changer la face des choses. Les Russes avaient espéré nous retenir par une fausse attaque; si le coup d'œil de nos généraux eût hésité, s'il n'eût clairement et promptement discerné où était le péril véritable, les Anglais étaient perdus, et nous étions probablement perdus avec eux. L'ennemi avait eu sujet de compter sur la victoire, il ne pouvait se résigner à y renoncer. Du fond de la vallée, les régimens russes continuaient de monter à l'assaut. Les pentes du ravin se couvraient de monceaux de cadavres. L'artillerie ennemie se décida la première à plier; l'infanterie, n'étant plus soutenue, recula d'abord en bon ordre, mais elle ne put conserver longtemps cette fière attitude. Les bataillons russes arrivèrent dans un affreux pêle-mêle sur les bords de la Chernaya; la retraite était devenue une déroute.

Il y a des victoires qui, semblables à la victoire ailée des statuaires et des poètes, ne laissent point sous leurs pas de carnage. Il en est d'autres où le succès s'achète par de vastes hécatombes; Inkermann évoquait le fantôme d'Eylau. Nous avions parcouru le champ de ba-

taille de l'Alma : les morts y étaient clair-semés, pas un blessé n'était resté sur le terrain. A Inkermann, vingt-quatre heures après la fin du combat, on n'avait pu dégager encore les mourans des amas de victimes sous lesquels ils râlaient étouffés. Une batterie qui surplombait la plaine avait été un des points les plus vivement disputés; les vainqueurs la nommèrent « la batterie de l'abattoir. » Les Russes y avaient été tués par milliers; mais ils n'avaient pas péri sans vengeance. L'armée anglaise surtout avait fait des pertes énormes; elle sembla comme anéantie par son triomphe. A partir d'Inkermann, presque tout le poids de la lutte retomba sur nous. Blessée dans son orgueil, arrêtée soudain dans son élan, la Russie avait proclamé la guerre sainte. Nous avions vu les nouveaux bataillons russes, introduits à notre insu dans Sébastopol, en sortir bénis par les popes et se ruer, ivres de foi religieuse et d'enthousiasme, sur l'envahisseur; peu s'en était fallu qu'ils ne nous rejetassent à la mer. Le danger auquel nous venions d'échapper frappa tous les esprits; chacun comprit instinctivement que le temps des coups de main était passé. Afin de poursuivre avec une sécurité suffisante les opérations du siége, il fallait avant tout s'affermir sur la défensive, grossir son effectif, couvrir le camp par des retranchemens, en un mot se mettre à l'abri de tentatives semblables à celle qu'on venait de repousser. Ce fut la seconde période de la campagne.

Cette période sera l'éternel honneur de la marine française. Il ne s'agissait plus seulement d'entretenir la petite armée que nous avions débarquée en Crimée; il fallait faire affluer dans cette presqu'île, par un courant continu, les hommes, les chevaux, les munitions, les vivres. En quelques mois, toute notre flotte fut sur pied. Les navires à vapeur nous manquaient encore; nos vaisseaux à voiles, montés par des équipages qu'on avait réduits de moitié, s'élancèrent vers Kamiesh en accomplissant des tours de force qui ne laissèrent peut-être indifférent que notre pays. Les Anglais ne s'y trompèrent pas; ils admirèrent cette audace et cette activité. Jamais notre marine ne s'était montrée à eux avec tant d'avantage. Le sentiment du danger public avait doublé nos forces, et notre corps d'officiers, choisi, peu nombreux, rompu au métier par une constante pratique, était peut-être le premier corps d'officiers qui fût alors au monde : à coup sûr, il était le plus exercé. On ne se souvient plus de l'effroi qu'inspirait la Mer-Noire aux anciens navigateurs; nous l'avons si souvent traversée, dans tous les sens et dans toutes les saisons, que nous avons fait oublier son renom sinistre. Avant l'expédition de Crimée, les compagnies d'assurances la tenaient pour une des mers les plus dangereuses du globe. On n'eût jamais admis que des vaisseaux à voiles la pussent impuné-

ment sillonner en hiver; on se fût surtout refusé à croire que des escadres songeassent à rester mouillées sur les côtes de Crimée au-delà du mois d'octobre. Le salut de l'armée nous en faisait cependant une loi. Si les flottes s'éloignaient, l'hiver aurait bientôt vengé la défaite d'Inkermann. Tel était l'espoir des Russes, habitués à compter sur leur climat.

Chaque expédition maritime a eu sa tempête. L'expédition d'Alger a failli sombrer dans la baie de Sidi-Ferruch; mais qu'était ce coup de vent d'été auprès de l'ouragan qui se déchaîna sur les flottes alliées le 14 novembre 1854? Vers huit heures du matin, le vent s'éleva du sud; il fraîchit graduellement en tournant à l'ouest. La mer à midi était énorme. Les navires de commerce passaient à la dérive le long du *Montebello*, qui tenait ferme sur ses ancres. Le rivage se couvrait derrière nous de cadavres et de débris. Au mouillage de la Katcha, les navires de guerre eux-mêmes étaient en péril; les uns se voyaient contraints de couper leur mâture pour éviter d'aller à la côte, d'autres s'abordaient, plusieurs perdaient leur gouvernail : c'était un pêle-mêle affreux, un enchevêtrement incroyable. A la même heure, le *Henri IV*, le *Pluton* et un vaisseau turc étaient jetés sur la plage d'Eupatoria. La tourmente heureusement fut courte, elle passa comme un tourbillon sur la flotte, la laissant en partie désemparée.

Peut-être eût-ce été pour les Russes le moment de faire sortir leurs vaisseaux du port, ils nous eussent trouvés dans une singulière confusion; mais pour mettre leur flotte dehors il leur eût fallu la réarmer. Rappeler les équipages à bord des bâtimens, c'était anéantir la défense de la place; Sébastopol n'eût plus eu de remparts le jour où les matelots auraient manqué pour y servir les pièces. L'ennemi resta fidèle au plan qu'il avait adopté. L'attrait d'une tentative hardie et pleine d'éclat pouvait le séduire; il préféra réparer les brèches que le coup de vent avait faites à son estacade. Quatre vaisseaux et trois frégates furent employés à créer un second barrage intérieur. Le sacrifice de la flotte était depuis longtemps arrêté en principe, on voulait que ce sacrifice sauvât au moins l'arsenal. Il est vrai qu'on allait ainsi simplifier singulièrement le blocus. Nous n'avions plus que six vaisseaux russes à surveiller; nous prîmes le parti de renvoyer en France tous nos vaisseaux à voiles, et nous ne gardâmes sur la côte de Crimée que des vaisseaux à hélice. L'amiral Hamelin arbora son pavillon sur une frégate à vapeur; l'amiral Bruat fit entrer le *Montebello* dans le port de Kamiesh. Quand le *Montebello* eut suffisamment éprouvé ce mouillage, d'autres vaisseaux vinrent y prendre place à ses côtés. Les Anglais se réfugièrent dans la baie de Kazatch, baie voisine, plus ouverte, mais presque aussi sûre. Deux services distincts occu-

pèrent alors la marine : un détachement d'élite monta la garde devant Sébastopol, le reste des flottes se dévoua sans réserve à la tâche laborieuse d'approvisionner l'armée.

V.

Le vice-amiral Hamelin avait été promu au grade d'amiral, juste récompense d'un grand service rendu avec le plus loyal dévoûment. Il y a double mérite à contribuer si bien au succès d'une opération quand on n'a cessé de la déconseiller et d'en montrer avec insistance les périls. La dignité d'amiral ne se prêtait pas à un rôle secondaire, et le rôle principal devait appartenir désormais à l'armée. Le 24 décembre, l'amiral Hamelin remit le commandement en chef au vice-amiral Bruat, et le lendemain matin il partait pour Constantinople. Le vice-amiral Dundas venait d'être également remplacé par le contre-amiral Lyons. Les gouvernemens déçus dans des espérances trop promptes fondent toujours un certain espoir sur l'emploi d'hommes nouveaux; mais l'instabilité du commandement est un pauvre remède, bien que ce remède plaise généralement à la foule. La situation dont nous héritions n'était pas de celles dont on sort par un trait de génie; elle demandait beaucoup de persévérance.

Les tranchées étaient inondées, et la construction des nouvelles batteries avançait lentement. Les travaux de l'ennemi nous commandaient cependant de nous hâter. Les Russes, quand nous ne marchions pas sur eux, marchaient sur nous. Plusieurs de leurs ouvrages prenaient déjà les nôtres en écharpe. Les transfuges nous parlaient, il est vrai, du découragement qui régnait dans la place. A les en croire, la ville ne résisterait pas à un assaut. Les soldats étaient mal nourris, mécontens, harassés de fatigue. Les marins, mieux soignés par leurs officiers, souffraient surtout du feu violent auquel on les tenait constamment exposés. On citait des équipages de 1,000 hommes qui se trouvaient déjà réduits à 250. On ne voit à la guerre que ses propres misères; combien de fois s'est-on retiré devant un ennemi qui se disposait à céder! Les déserteurs exagéraient sans doute les facilités que rencontrerait un assaut; ils ne nous trompaient pas quand ils nous entretenaient de la détresse qui régnait dans Sébastopol. Si une des deux armées devait user l'autre, c'était à coup sûr l'armée qui restait maîtresse absolue de la mer. Les ressources qui affluaient à son camp par ce chemin facile lui donnaient une puissance de résistance et de renouvellement bien supérieure à celle de l'armée ennemie. Nos pertes cependant étaient considérables. Dans le seul mois de novembre, on avait évacué sur les hôpitaux de Varna et de Constantinople 5,000 blessés ou malades; mais c'était déjà beaucoup de pouvoir

les évacuer. Les ambulances russes se remplissaient aussi vite que les nôtres, elles ne se vidaient pas aussi aisément. Souffrir patiemment dans l'espoir que l'ennemi souffrirait davantage, tel était le caractère que tendait à prendre cette lugubre campagne dépourvue de l'émotion des combinaisons stratégiques : lutte toute nouvelle pour des soldats qu'on avait jusqu'alors cités pour leur élan bien plus que pour leur résignation! L'épreuve était dure, elle fut victorieusement soutenue; elle le fut d'une façon si complète qu'il fallut bien admettre que, sous l'influence de nos grandes institutions militaires, le tempérament de notre armée s'était en quelque sorte modifié. On ne pouvait se refuser désormais à inscrire à côté de la furie française cette vertu non moins rare, la patience française. C'est de cette époque que date la sympathie qui n'a cessé de nous unir à l'armée. Nous aimâmes le soldat pour les souffrances que nous le voyions si héroïquement endurer; il nous aima parce que nous compatissions à ses maux.

Chez nos alliés, la fusion morale des deux armes ne s'opéra pas si aisément. Le marin anglais conserve presque involontairement vis-à-vis des soldats de la reine une morgue qui touche de bien près au mépris. Il les assiste, il est vrai, dans leur détresse, mais la fourmi ne viendrait pas autrement au secours de la cigale. Que de fois j'ai entendu reprocher à ces pauvres diables, *the most helpless fellows*, disait-on, de se laisser mourir de froid et de faim par insouciance! Ils mouraient en effet par centaines, victimes des privations, victimes d'un climat rigoureux, et les quais de Balaklava étaient encombrés d'objets de campement et de vivres. Ces braves Teutons, brusquement sevrés des douceurs de la caserne, ressemblaient à des enfans qui ne sauraient se passer de leur nourrice. Nos malheurs ont aigri nos jugemens. On a beau jeu aujourd'hui pour célébrer les prétendues vertus des armées étrangères; mais, j'en atteste les souvenirs de tous les officiers qui ont fait la campagne de Crimée, si l'on pouvait nous tenir ce langage à Varna, qui eût osé vanter d'autres troupes que les nôtres quand nous étions sur les plateaux de la Chersonèse? Aux yeux de nos alliés, aux yeux de nos ennemis, nous apparûmes alors, suivant une heureuse expression que j'ai retenue, bien moins comme des soldats que comme « les véritables dieux de la guerre. »

Il fallut s'adresser aux Turcs pour faire approvisionner le camp anglais. Le Turc devint la bête de somme de nos alliés. L'Anglais était riche; il n'eût pas compris qu'on hésitât à le servir quand il se montrait si bien disposé à payer. Ajoutons que le prix de cette assistance était la seule solde perçue par le contingent ottoman. Le fidèle Osmanli cependant ne murmurait pas. « Le sultan, disait-il, nous paierait, s'il avait de l'argent. » Le soldat turc a de grandes

vertus militaires. Le jour où on lui donnerait pour le commander des officiers instruits et sensibles au point d'honneur, il pourrait étonner encore le monde. Ce qui manque à l'armée ottomane, ce ne sont pas les soldats, ce ne sont pas même les généraux; c'est l'officier subalterne. La classe moyenne est inconnue dans l'organisation militaire de la Turquie, parce qu'elle n'existe pas dans la société turque. Une réforme sociale pourrait seule donner à l'armée du sultan des officiers qui méritassent plus de confiance.

Malgré le vice si grave inhérent à sa constitution, cette armée n'en avait pas moins arrêté les masses russes qui croyaient arriver sans obstacle jusqu'à Constantinople. Elle les avait arrêtées pendant que l'Europe surprise délibérait encore. Sa présence sur les bords du Danube avait suffi pour couvrir la route de la capitale; on crut pouvoir lui donner une autre destination le jour où les Autrichiens vinrent occuper les principautés. Le gouvernement de la Porte fit alors passer de nouveaux bataillons en Crimée, et ce fut Omer-Pacha, tout resplendissant de l'éclat de sa dernière campagne, qui reçut l'ordre de venir se mettre à leur tête. Les soldats que nous avions emmenés de Varna se trouvèrent ainsi soustraits au rôle humiliant qui leur avait été réservé. Ils suivirent à Eupatoria le seul chef qui paraisse en Turquie s'être préoccupé du bien-être de ses troupes, et qui, grâce à cette sollicitude, les a toujours trouvées fidèles à l'heure du danger.

Les armées alliées avaient cruellement souffert en décembre; elles n'avaient pu prévoir ce qu'elles souffriraient en janvier. En décembre, il n'était point encore tombé de neige. Le 4 janvier de l'année 1855, la première couche blanche couvrit la terre. Les grandes tentes, les sabots, les peaux de mouton, toutes ces précautions tardives sur lesquelles on comptait pour passer l'hiver, manquaient encore. Le bois de chauffage fit aussi défaut, les ceps de vigne, les taillis de chênes avaient été consumés. On avait fouillé le sol pour en arracher les racines, dépecé les navires que la tempête jetait sur le rivage. On n'avait respecté que les croix plantées sur les tombes. Des détachemens erraient sur la plage, attendant que le flot y apportât quelque débris. On ne pouvait songer à allumer des feux pour se garantir du froid, car on n'en pouvait pas même entretenir pour cuire les alimens. J'ai vu un canot de guerre s'échouer à l'entrée de Kamiesh; dix minutes après son échouage, il n'en restait plus une planche : une nuée de soldats s'était abattue sur cette épave et l'avait déchirée. Tout ce qui s'en allait du bord à la dérive avait le même sort. Quand on racontait ces larcins au général en chef, non pas certes pour s'en plaindre, mais pour essayer de faire naître un sourire sur des lèvres qui ne souriaient plus depuis longtemps, on n'obtenait que cette réponse, dans laquelle se révélaient

toutes les angoisses du commandement : « les pauvres gens! comme ils doivent souffrir! » Ceux qui souffraient surtout, c'étaient les soldats qui, de garde dans les tranchées, assaillis chaque nuit par les sorties des Russes, attendaient l'ennemi les pieds dans la boue, et n'osaient pas même quitter sous la tente leurs chaussures endurcies par le froid. Ceux-là tous les matins arrivaient sur des fourgons ou sur des cacolets à Kamiesh; c'était « le convoi des pieds gelés. » On les expédiait par milliers à Constantinople. La douleur, la crainte, s'ils survivaient, de rester estropiés, leur arrachaient des larmes. Je ne crois pas que jamais spectacle plus lamentable ait été offert à notre compassion. On ne pouvait d'ailleurs écarter cette idée sombre : où s'arrêteraient les ravages du froid? Ce qui tue un homme peut tuer une armée, quand toute l'armée est soumise aux mêmes intempéries.

Le 8 janvier, il y eut dégel, mais le 13 la neige recommençait à tomber. Le vent l'accumula dans les tranchées. Ce ne fut que le 18 que l'on put reprendre les travaux, car les travaux se poursuivaient sous la pluie, sous la neige, en dépit de la gelée. 207 pièces étaient déjà en batterie, et l'on creusait la troisième parallèle. 3,500 hommes gardaient les tranchées; 1,200 se tenaient en réserve. Ce n'était là qu'une portion du siége divisé en deux attaques. Nous nous étions chargés de l'attaque de gauche, l'attaque de droite avait été confiée aux Anglais, et le hasard leur avait donné la clé de la situation. On s'était acharné jusqu'alors à s'approcher du mur crénelé qui reliait, en guise de courtine, deux des bastions primitifs de la place. On avait cru qu'en renversant un pan de cette muraille on pénétrerait sans peine dans Sébastopol ; mais la défense avait, de son côté, mis le temps à profit. En avant du mur crénélé, elle avait jeté ses embuscades; en arrière, elle avait étagé batteries sur batteries. Ce terrain qu'on s'obstinait à conquérir pouce à pouce, que chaque nuit arrosait d'un sang généreux, ne conduisait plus qu'à une barrière infranchissable. On finit par comprendre que l'issue du siége était ailleurs. Le mamelon que couronnait la tour Malakof attirait depuis quelque temps tous les regards; maître de ce point dominant, on devait être maître de la ville. Les Anglais n'avaient plus un effectif en rapport avec l'importance de la tâche qu'ils avaient assumée. Ils nous cédèrent cette attaque décisive, et les Russes virent bientôt avec étonnement trois mille travailleurs pousser la tranchée vers l'importante position qui n'avait encore été canonnée que de loin.

Si l'on eût pu sortir de la presqu'île Chersonèse autrement que par la victoire, le moment eût été mal choisi par l'armée française pour accepter ce surcroît de besogne. Le bois avait d'abord manqué; maintenant c'était le fourrage, les attelages disparaissaient

à vue d'œil. La marine heureusement sauva tout. Aucune mission ne lui parut indigne de son dévoûment. On vit, par cet hiver rigoureux, des vaisseaux qui portaient autrefois cent canons, d'autres qui avaient encore en tête de mât un pavillon de contre-amiral, arriver devant Kamiesh chargés de balles de foin. La neige tombait toujours, mais les vaisseaux apportaient le moyen de s'en préserver. Ce n'était plus pour le soldat que les frimas étaient à craindre; c'était pour le marin, qui partait de tout temps, traversait à toute heure les détroits, se hâtait sans être arrêté par la nuit ni par la tempête. Tous les navires ne sortirent pas intacts de ces épreuves. La frégate *la Sémillante* disparut dans les bouches de Bonifacio, sans qu'un seul des hommes qui la montaient survécût pour venir raconter ce désastre. La marine avait le juste sentiment de ses responsabilités, la plus grande était de secourir l'armée qui mourait devant Sébastopol.

Vers la fin du mois de février, il y avait environ 85,000 Français en Crimée, 16,000 Anglais et 25,000 Turcs. L'armée russe comptait à peu près 100,000 hommes. Les forces étaient si également balancées que les opérations du siége devaient nécessairement traîner en longueur. Ce n'était plus, à proprement parler, un siége, c'était une succession de combats soutenus la pioche à la main. Deux camps retranchés se trouvaient en présence; ils poussaient leurs têtes de sape et leurs mines souterraines l'une vers l'autre. Le principal effort des assiégeans s'était transporté de la gauche à la droite; les assiégés avaient couru en force de ce côté. Pour aller jusqu'à Malakof, il fallait maintenant passer par le Mamelon-Vert. L'ennemi avait fait de cette colline un de ses ouvrages avancés. Il y avait amené du canon, et gênait considérablement nos approches. Nous devions creuser nos parallèles dans un tuf que la bêche réussissait à peine à entamer, et qui ne couronnait nos parapets que de pierres presque aussi dangereuses que les projectiles. Le terrain qui entravait nos travaux rendait bien aussi ceux de l'ennemi plus pénibles; mais l'ennemi avait de moindres courbes à décrire, puisqu'il se trouvait à l'intérieur du cercle dans lequel nous tendions à l'envelopper. La nature du sol lui offrait d'ailleurs une compensation. Au lieu de talus inclinés qu'auraient pu gravir aisément nos colonnes, chaque ouvrage nous opposait une escarpe naturelle. Les Russes, en approfondissant leurs tranchées, avaient taillé cette escarpe droite et raide dans le roc.

Le mois de mars était venu. Nous pouvions nous considérer comme quittes envers l'hiver; la situation n'en était pas moins critique. Les Russes étaient parvenus à faire passer l'offensive de leur côté; ils ne cessaient d'assaillir nos travaux, encore à l'état d'ébauches. Les masses qu'ils employaient dans ces sorties en faisaient de véritables

batailles. Le découragement nous gagnait peu à peu. Nos bataillons d'élite, dont on était tenté d'abuser, parce qu'ils réussissaient là où de moins vaillantes troupes auraient échoué, se fondaient avec une rapidité désespérante. Quand on leur montrait ces beaux vaisseaux à l'ancre devant Kamiesh, qui devaient les ramener triomphans dans la patrie, les plus braves soldats haussaient les épaules. « Des vaisseaux! disaient-ils, allons donc! des chaloupes suffiront. » Dans la nuit du 23 mars, nos tranchées furent envahies; celles des Anglais furent un instant abandonnées par leurs défenseurs. Nous nous trouvâmes pris à revers. Le terrain nous resta toutefois; mais à quel prix! Près de 800 hommes étaient étendus sur le champ de bataille. On avait lutté corps à corps à coups de baïonnette, à coups de crosse, à coups de pierres, dans l'obscurité profonde, distinguant à peine ses amis de ses ennemis, pendant que le canon russe tirait à l'aveugle et empêchait l'assaillant de reculer. Le lendemain, il fallut un armistice pour enterrer les morts. Cette boucherie marqua heureusement le point culminant de la résistance. A dater de ce moment, les voies de la mer se trouvant aplanies, celles de terre étant dégradées par le dégel, nous prîmes tout à coup sur l'ennemi une avance considérable. Les renforts nous arrivèrent en foule; l'armée russe ne se recruta plus avec la même énergie. Les Anglais, le 29 mars, avaient reporté leur effectif à 22,000 hommes; l'armée française comptait 102,000 rationnaires.

Les soldats, si on laissait aller les choses à leur guise, traiteraient peut-être plus vite que les cabinets. Il y a dans la guerre des phases qui finissent par lasser les plus rudes courages. Lorsqu'on apprit au camp la mort de l'empereur Nicolas, le bruit d'une paix prochaine y trouva facilement créance. Le soldat français est sans fiel; sa haine, essence légère, s'évapore au premier souffle. Si l'on peut lui adresser un reproche, c'est précisément de faire de la guerre un jeu et de n'y point apporter une passion assez forte. Il sera toujours prêt à se battre pour une question d'amour-propre; on ne saurait le passionner pour une question d'équilibre. Dites-lui : « Il y va de l'honneur de l'infanterie française! » il se jette en avant, comme un coursier nerveux, il a senti l'éperon; mais n'essayez pas de lui faire longtemps comprendre que pour la sécurité de l'Europe Constan inople doit appartenir aux Turcs. Il ne trouvera pas dans cette convenance politique une raison suffisante d'éterniser la lutte.

Bien des causes, il faut le dire, contribuaient en Crimée au marasme général. De nouveaux bataillons y arrivaient sans cesse. Ils apportaient au milieu de troupes découragées le joyeux enthousiasme de l'entrée en campagne; mais le choléra, presque éteint depuis notre départ de Varna, semblait se réveiller à ce bruit inac-

coutumé. Il prélevait sa dîme sur nos renforts. Il y avait comme un acclimatement nécessaire pour tous les corps qui débarquaient à Kamiesh. Lorsqu'on était acclimaté, lorsqu'on avait payé sa dette au fléau et sa part au canon, on se trouvait ramené par une pente insensible au niveau des premiers occupans : on désirait la paix, on la désirait pour jouir des honneurs obtenus et du doux souvenir des dangers bravés; on la désirait surtout parce qu'on n'entrevoyait pas la fin du siége. Quelques âmes fortement trempées réagissaient seules contre cette tendance. Chez certains officiers, le sentiment religieux avait pris une teinte résignée et mystique; le découragement ne pouvait les atteindre. D'autres puisaient leur énergie dans une sorte de fermentation guerrière. Militaires par tempérament, ils ne songeaient qu'au bonheur d'avoir échangé pour ces glorieux périls le service monotone des garnisons. Quelques-uns, — je les pourrais citer, — relisaient Plutarque ou Virgile. Ils se sentaient instinctivement sur le terrain où germent les grands hommes, les leçons du collége leur revenaient en mémoire, et leur héroïsme se maintenait presque sans effort dans les régions épiques. Tout ce qu'il peut y avoir de noble dans le cœur humain s'exaltait ainsi en face de la mort toujours présente, et cependant le sentiment général eût pu se traduire par ces mots que je trouve inscrits dans un journal du siége à la date du 5 avril : « bruit de paix; — attente et maladie partout. »

Des conférences diplomatiques s'étaient ouvertes à Vienne. Pour en hâter le résultat, l'ordre arriva de rouvrir le feu et de presser les opérations avec une nouvelle vigueur. *Do'nt dream upon the peace,* écrivait-on aux généraux anglais. « Ne songez qu'à prendre Sébastopol, » mandait-on aux nôtres. La Russie n'était pas assez humiliée pour qu'on pût lui demander l'abdication de ses espérances; notre suprématie militaire n'était pas assez affirmée pour que nous pussions nous montrer concilians. Les puissances occidentales ne voulaient pas que tant de sang eût été versé en pure perte, et qu'un arrangement prématuré laissât en question l'existence de l'empire ottoman. Cette ténacité était sage. Il ne faut pas s'engager légèrement dans une guerre; mais il ne faut pas non plus, au premier incident, brusquer la paix sans trop regarder aux conditions. Les paix hâtivement conclues ne sont que des trêves pendant lesquelles les intérêts égoïstes se consultent et les alliances les plus nécessaires se dissolvent. Cette question des alliances, la politique française l'a généralement négligée ou tenue pour secondaire; l'Angleterre n'y a jamais été indifférente. L'activité de sa diplomatie nous a presque autant servis pendant la campagne de Crimée que l'intrépidité de ses troupes. Nous lui avons dû l'isole-

ment de la Russie, bien que cette puissance possédât la sympathie secrète de la Prusse et celle à peine dissimulée des États-Unis; nous lui avons dû également la fidélité de l'Autriche et le concours inespéré du Piémont.

Nul, à coup sûr, ne s'était attendu à voir le Piémont se mêler de cette querelle. Les Piémontais y intervinrent, il est vrai, à titre d'auxiliaires plutôt que de belligérans, comme auraient pu le faire les bandes suisses au moyen âge. Nous avions pour réparer nos pertes une source intarissable. Les Anglais ne savaient plus comment recruter leur armée. Débarqués 28,000 à Old-Fort, ils avaient reçu depuis le mois d'octobre 10,000 hommes. Sur ces 38,000 soldats, 16,000 avaient disparu. Le gouvernement de la reine aurait volontiers renouvelé contre la Russie la vieille guerre des subsides; il ne pouvait improviser une armée nationale. Après avoir appelé à eux tous les contingens que l'empire turc avait pu leur fournir, nos alliés pressèrent le gouvernement sarde d'envoyer un corps d'armée en Crimée; 10,000 hommes, commandés par le général de La Marmora, s'embarquèrent à Gênes pour Constantinople. L'annonce de ce départ nous parvint en même temps que les ordres qui nous prescrivaient un effort énergique.

Quatre cents bouches à feu, approvisionnées à 700 coups par pièce, s'apprêtaient à tonner. C'est un grand jour que celui de l'ouverture du feu. Tout dépend des premiers momens. Celui des deux adversaires qui prend l'avantage le conserve presque infailliblement. Il tient l'ennemi sous son canon, l'empêche de réparer les parapets et les embrasures dégradés, le châtie dès qu'il fait mine de reprendre l'offensive. Le 9 avril, par une matinée pluvieuse, l'armistice tacite qui depuis deux mois laissait nos batteries silencieuses fut soudainement rompu. La ligne qui coupait en travers la presqu'île se couvrit d'un bout à l'autre de fumée. Un feu roulant gronda sur quatre lieues d'étendue. A midi, notre supériorité était établie; c'était une victoire. Quels en seraient les fruits? Allait-on cette fois jeter nos colonnes hors de la tranchée et enlever à l'escalade les remparts de Sébastopol? Il n'y avait que les nouveaux débarqués qui pouvaient nourrir de pareilles illusions. Les ouvriers de la première heure appréciaient mieux la portée du succès obtenu. Les sapeurs, arrêtés dans leurs travaux, pouvaient désormais les poursuivre; voilà ce que nous avions gagné. A la distance où nous étions encore de la place, toute attaque de vive force était impossible. Il fallait cheminer patiemment, régler notre tir et ménager nos munitions de façon à pouvoir toujours soutenir nos travailleurs. Dans ce combat d'artillerie, il ne s'agissait en définitive que d'une chose, savoir à qui resterait le dernier mot. Il resterait non pas au plus

impétueux, non pas au plus vaillant, mais à celui qui approvisionnerait le mieux ses batteries, en réparerait le plus vite les dégâts et maintiendrait son feu le plus longtemps.

Cette solution prosaïque fut un désenchantement amer pour bien des esprits. Un siége cependant a ses lois, ses nécessités, qu'on ne peut impunément méconnaître. Mieux vaut les envisager d'un œil ferme que se lancer à l'aventure dans des combinaisons qui ne font que retarder ou troubler l'opération principale. Ce qui distinguait le siége de Sébastopol de tous les autres, c'est que l'ouverture de la tranchée n'avait pas été précédée d'un investissement. On n'avait pas devant soi une place entourée de toutes parts, dont on pût supputer les ressources, et qu'on fût certain d'avoir par épuisement, si on ne l'enlevait par un coup d'audace. L'idée d'investir Sébastopol commença donc à se faire jour. On ébaucha des plans de campagne qui trouvèrent grande faveur chez le soldat, mais qui, de l'avis des juges les plus compétens, n'avaient aucune chance de réussite. Nos alliés, de leur côté, proposèrent d'affamer la place en coupant par des expéditions maritimes la plupart des avenues qui y conduisaient des vivres. On céda sans conviction à leurs vœux.

Le 3 mai, 12,000 hommes partirent pour Kertch, embarqués sur les deux escadres. Le 6, ils revinrent à Kamiesh; un contre-ordre les avait arrêtés en route. L'idée de faire campagne, de déboucher par Yalta sur les derrières des Russes, avait pris le dessus. Au lieu de se disséminer, on voulait se concentrer. En réalité, on ne savait plus ce qu'on voulait, car trop de volontés devaient concourir au même but pour qu'il fût possible de les maintenir d'accord. Les expéditions combinées traversent inévitablement ces périodes d'hésitations, jusqu'au jour où quelque esprit absolu vient les faire cesser. Cet esprit absolu se trouva. Il s'enferma dans un projet unique, et aucune objection, aucun murmure, aucun ordre, ne parvinrent à l'en faire sortir. Quand, le 19 mai 1855, le général Canrobert se démit, avec une noblesse bien rare dans l'histoire, de ce commandement en chef qu'il avait glorieusement exercé, le siége de Sébastopol entra dans une phase nouvelle. Nous avons vu, onze ans plus tard, le général Grant, campé devant Richmond, écrire à ses amis qu'il réduirait les armées du sud « en les pulvérisant. » Le général américain n'avait fait que profiter de nos leçons. Il définit alors d'un seul mot le système de guerre qu'avait inauguré le général Pélissier. Ce caractère opiniâtre, en succédant au général Canrobert, compta ses soldats et ses ennemis; il ne compta plus ses pertes.

E. Jurien de la Gravière.

DES

FORMES DE GOUVERNEMENT

DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

I.

I. *Principes de la science politique*, par M. de Parieu, vice-président du conseil d'état, membre de l'Institut, 1870. — II. *Des Formes de gouvernement et des lois qui les régissent*, par M. H. Passy, membre de l'Institut, 1870. — III. *La Science de la société humaine*, par M. Dimitry de Glinka, ministre plénipotentiaire de Russie au Brésil.

L'année dernière, au moment où la France allait être de nouveau amenée à renverser le gouvernement établi et à s'en donner un autre, deux écrivains de grande expérience publiaient chacun un livre sur les diverses organisations politiques des sociétés. Ils examinaient l'un et l'autre les caractères qui distinguent les différentes formes de gouvernement, les causes qui en assurent le succès ou en déterminent la chute. Leurs ouvrages n'étaient pas inspirés par les circonstances du jour. Celui de M. de Parieu est le fruit de toute une vie de lectures assidues, d'annotations consciencieuses et de réflexions impartiales sur les meilleurs ouvrages de science politique dans toutes les langues. Il y a trente ans que M. Passy prépare son livre et déjà plus d'une fois il en a lu des chapitres à l'Institut. D'où vient donc que ces deux ouvrages ont paru à l'heure précise où la France, en quête de la forme de gouvernement qui lui convient le mieux, allait avoir à les consulter? N'est-ce point parce que leurs auteurs, peut-être sans s'en rendre compte, sentaient comme tout le monde que de grands changemens se préparaient, et

que le moment était venu où les hommes qui avaient réfléchi mûrement sur ces difficiles problèmes de la politique pouvaient utilement communiquer au public les résultats de leurs longs travaux?

Contraste piquant : de ces deux écrivains, c'est le haut dignitaire de l'empire qui a le plus de confiance dans l'avenir de la démocratie, et l'économiste libéral qui en a le moins. « Suivant moi, dit M. de Parieu, l'effet particulier de la démocratie pure peut et doit être dans les états civilisés le plus grand développement de la liberté et de l'égalité à la fois. La démocratie vraie favorise ces deux principes d'une manière simultanée, et réciproquement en la développant on fortifie la démocratie. » — « N'oublions pas, ajoute ailleurs l'ancien vice-président du conseil d'état, que, si le nom des césars rappelle un grand développement de pouvoir sans stabilité, il rappelle aussi la corruption réciproque des gouvernans et des gouvernés, une décadence enfin dont le christianisme doit aujourd'hui préserver le monde. » Il y avait sans doute quelque mérite à émettre semblable jugement devant celui qui venait d'écrire le panégyrique de César.

M. H. Passy s'attache à examiner deux questions principales qui dominent les autres. D'abord d'où proviennent les différences que l'on rencontre dans les formes de gouvernement des diverses nations, et ces différences vont-elles disparaître? Secondement les sociétés modernes finiront-elles, comme on le croit généralement, par se constituer en républiques? Ce n'est pas à des considérations théoriques que M. Passy demande la réponse à ces questions, c'est à l'étude des faits historiques. Sous ce rapport, son ouvrage surpasse, je crois, tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour, comme application de l'histoire à l'examen des problèmes politiques. Montesquieu aussi s'est appuyé sur l'histoire, mais trop souvent à l'appui d'un principe juste il cite un fait douteux de l'antiquité ou une anecdote absurde racontée par un voyageur ignorant. On admire d'autant plus le génie de ce grand homme, qui a su tirer des vérités lumineuses d'aussi pitoyables élémens; mais ce qui convainc, c'est la raison de l'écrivain et non l'autorité des faits qu'il invoque. La plupart du temps, le seul raisonnement aurait apporté plus de lumières. Les ouvrages allemands sur la science politique sont nombreux, parce que c'est une des branches de l'enseignement supérieur, et beaucoup de professeurs ont publié des traités complets sur l'*Allgemeines Staatsrecht* (1). La partie historique y est exposée

(1) Les volumineux ouvrages de MM. Mohl, Bluntschi et Lorenz-Sten, professeur à l'université de Vienne, méritent surtout d'attirer l'attention. — Ayant resté dans l'Allemagne méridionale et en Suisse, où le régime représentatif était en vigueur, ils ont pu en étudier le mécanisme.

avec une érudition toujours sûre; mais l'originalité manque trop souvent par la raison très simple que l'Allemagne n'a pas encore joui de la pleine liberté politique. En Angleterre et en Amérique, nous trouvons des auteurs éminens qui résument l'expérience d'une grande race habituée au régime représentatif et libre, Lewis, Brougham, Mill, Lieber, Bagehot; mais l'empreinte anglo-saxonne est si profondément marquée dans leurs écrits, qu'on ne peut y trouver les raisons pour lesquelles les autres peuples n'ont pas su conquérir ou garder la liberté comme les Anglais. Or pour nous, voilà la grande question. Le livre du diplomate russe dont nous donnons le titre en tête de cette étude n'est pas sans mérite, mais il se tient dans les généralités philosophiques et glisse sur les faits actuels.

M. Passy passe en revue tour à tour l'histoire de la Grèce, celle de Rome, de la France, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de l'Italie, de tous les pays européens, et il démêle avec une sûreté qu'on ne peut trop admirer les causes qui ont ici amené le despotisme, et qui là ont fait triompher la liberté. Chacun de ces chapitres historiques est lumineux de bon sens et renferme mille enseignemens dont jamais mieux qu'en ce moment on ne peut apprécier la justesse et l'utilité. Je résumerai brièvement les conclusions de ce livre remarquable en me réservant d'en discuter ensuite certains points, avec toute la déférence qu'inspire naturellement une telle autorité.

I.

Ce qui fait la différence essentielle des formes de gouvernement, c'est, d'après M. Passy, la part plus ou moins grande de pouvoir qu'ils assurent au peuple. Dans les monarchies, le pouvoir suprême est exercé en tout ou en partie par des souverains héréditaires. Dans les républiques au contraire, tous les pouvoirs émanent de l'élection, et la nation se gouverne elle-même par ses élus. Ce qui distingue nettement la république de la monarchie, c'est que dans l'une le peuple conserve et que dans l'autre il abandonne la souveraineté constituante. Chacune de ces formes de gouvernement présente une infinité de nuances qui les éloigne ou les rapproche les unes des autres, mais les traits caractéristiques de chacune d'elles se prononcent de plus en plus dans le cours de l'histoire.

Voyons maintenant d'où provient la diversité des formes de gouvernement. Partout la tâche des gouvernemens a été la même: maintenir la paix et l'ordre dans les états qu'ils régissent, et en assurer la défense contre les attaques de l'étranger. Voilà ce que les peuples ont toujours exigé de leurs gouvernans. Or les conditions des divers états ayant été et étant encore très différentes, les

gouvernemens n'ont pu remplir leur mission en suivant les mêmes procédés, et en s'assujettissant aux mêmes formes. Il a fallu accorder aux souverains un pouvoir d'autant plus grand, d'autant plus absolu, que les populations se trouvaient plus divisées, moins capables de s'entendre et d'agir en commun. C'est là une loi universelle, et tout peuple qui l'a méconnue en a été puni par la décadence ou la mort.

Les causes qui, en provoquant les dissensions intestines, ont fait naître le despotisme sont nombreuses, et M. Passy énumère les principales en montrant comment elles ont agi. Ce sont les hostilités de race, la diversité des croyances religieuses, les dissentimens entre les diverses classes de la société, la diversité des intérêts locaux, la trop grande étendue du territoire. En examinant chacun de ces points, M. Passy apporte une telle abondance de preuves, qu'à moins de dénier toute valeur à l'expérience il faut bien admettre cette loi, qu'on pourrait formuler ainsi : plus dans un pays il y a de causes de dissensions, et plus ces dissensions sont profondes, moins il y a de chance que le peuple conserve le pouvoir, et plus il y en a qu'il l'abdique entre les mains d'un maître.

La réflexion seule suffit pour nous révéler ce que M. Passy nous montre ici l'histoire à la main. Pourquoi les hommes vivent-ils en société? Pour jouir en sécurité des fruits de leur travail. Tout gouvernement qui ne donne pas cette sécurité est donc inévitablement destiné à périr. Les hommes sacrifieront toujours la liberté à l'ordre, parce que l'ordre est la condition même de la vie dans une société civilisée, tandis que la liberté n'est qu'une manière de vivre. Sans ordre pas de travail, et sans travail pas de pain. Une nation aimera mieux vivre asservie que périr d'anarchie en l'honneur de la liberté.

Ceci établi, pour savoir si les sociétés modernes arriveront à se constituer en républiques, il faut voir si les causes de discordes et de troubles qui ont toujours amené le despotisme vont disparaître. Or c'est là ce que M. Passy ne croit pas. Parmi ces causes de discordes qui menacent l'avenir, il n'en cite qu'une seule, ce sont les idées socialistes, et on aurait désiré qu'il eût donné sur ce point plus de développement à sa pensée. Il est vrai que d'épouvantables catastrophes ne sont venues que trop tôt apporter aux paroles de M. Passy une lugubre et sanglante confirmation. Aussi longtemps, dit-il, que la vie républicaine donnera une activité dissolvante à ces causes de division, il faudra bien admettre des pouvoirs dont l'existence ne dépende pas des volontés dont ils ont à contenir les dangereuses ou criminelles aspirations. Et ainsi, quoi qu'on fasse, le pouvoir monarchique finira toujours par renaître des nécessités mêmes de la situation.

Mais, objectera-t-on, la monarchie ne peut pas se maintenir isolée sur un sol complétement nivelé par la démocratie et sans l'appui d'une aristocratie puissante. Les sociétés, à mesure qu'elles acquièrent plus de lumières et d'expérience, aspirent à se gouverner elles-mêmes. Déjà partout en Europe, sauf en Russie, les peuples ont repris en main la plupart des pouvoirs qu'ils avaient délégués à leurs gouvernans, et les monarchies absolues se sont transformées en monarchies parlementaires. Ce mouvement continuera, parce que les causes qui l'ont provoqué n'ont pas cessé d'agir, et prennent au contraire une force nouvelle. Le temps approche donc où toutes les nations, les unes plus tôt, les autres plus tard, ne laisseront plus subsister d'autres pouvoirs que ceux qui, par l'élection, représentent directement la volonté populaire, et ainsi elles adopteront la forme républicaine. Telle est bien l'idée générale qui domine, et elle est si répandue que même beaucoup de souverains la partagent, et ont cessé de croire à l'éternité des dynasties.

Cette opinion si accréditée rencontre en M. Passy un contradicteur armé d'argumens qui donnent à réfléchir. Ce n'est pas qu'il ait contre la république des préventions hostiles; loin de là, il admire la forme républicaine : il montre qu'en Grèce, en Italie, elle a présidé à l'épanouissement de civilisations qui, par la splendeur des beaux-arts, des lettres, des spéculations philosophiques, et par la grandeur des caractères, nous apparaissent comme les plus beaux momens de l'histoire humaine. M. Passy me semble être sur ce point dans la situation d'esprit de tous les hommes de notre temps qui ont réfléchi sur les questions politiques. Autrefois la république était l'objet pour les uns d'un ardent enthousiasme, pour les autres d'une violente aversion mêlée d'effroi. Ces sentimens ont presque complétement disparu. Le grand problème de notre temps est économique et social plutôt que politique. Ce qui occupe avant tout les hommes, c'est de savoir non pas comment les pouvoirs, mais comment les richesses se répartiront. Lisez les manifestes des comités révolutionnaires, écoutez ce qui se dit dans les ateliers, tâchez de surprendre les vœux encore muets des masses profondes qui vivent du salaire. De quoi s'agit-il? De fonder une forme de gouvernement plus libre, d'abolir la royauté? Non, c'est à peine si l'on en parle; ce que l'on veut, c'est mettre la main sur les instrumens du travail, sur la terre, sur le capital, pour le répartir entre les travailleurs associés en corporations, afin de leur assurer une plus large part des produits. La république, le suffrage universel, formes creuses, dit-on, qui enthousiasmaient les dupes, mais qui n'augmentent pas les salaires.

D'autre part, lisez les livres récens consacrés aux études poli-

tiques, ceux de Mill, de Prevost-Paradol, de Bagehot : république ou monarchie représentative, les auteurs semblent n'y faire nulle différence. Ils cherchent les formes d'un bon gouvernement, et les règles qu'ils formulent s'appliquent aussi bien à la forme républicaine qu'à la forme monarchique. Ces questions qui autrefois remuaient tant les passions, on les discute donc aujourd'hui avec une impartialité parfaite et une méthode toute scientifique que n'influencent plus ni engouemens, ni hostilités.

Ce qui porte M. Passy à douter de l'avénement prochain et universel de la république, ce sont les enseignemens de l'histoire. Il fait d'abord remarquer que la chute de l'aristocratie ne doit pas entraîner, comme on le dit, la chute de la royauté, attendu que la royauté a grandi sur les ruines de l'aristocratie, et que son pouvoir s'est accru dans la proportion exacte où diminuait celle des nobles. A Rome, l'empire s'est établi en écrasant les patriciens, puis en les asservissant. Dans l'Europe moderne, les souverains n'ont fondé leur autorité qu'en brisant les résistances des grands propriétaires féodaux. Le seul pays où le roi n'est jamais parvenu à établir le pouvoir absolu est celui où l'aristocratie a survécu jusqu'à nos jours. « On a vu, ajoute M. Passy, des républiques se transformer et subsister en monarchies, il est sans exemple qu'une monarchie d'une certaine grandeur ait réussi à se transformer et à subsister en république. Parmi celles qui l'ont essayé, les unes, accablées par les dissensions d'une violence croissante, ont fini par succomber sous les armes de l'étranger, les autres sont revenues sur leurs pas, mais à travers des dictatures plus ou moins longues et oppressives. Tel a été jusqu'ici le cours constant des événemens, et à moins qu'il ne survienne dans la situation, le tempérament, les tendances et les aptitudes politiques des nations de l'Europe des changemens que n'annonce aucun signe précurseur et auxquels les enseignemens du passé défendent de croire, tel il demeurera durant tout l'avenir, sur lequel les données du présent autorisent à former des conjectures. » A ne consulter que l'histoire, les conclusions de M. Passy sont inattaquables. Toutes les républiques de la Grèce vont se perdre dans l'empire d'Alexandre, et toutes les républiques italiques, gauloises, hispaniques et libyques dans l'empire romain. L'Europe au moyen âge, du nord au midi, était pleine de républiques. Combien en reste-t-il aujourd'hui? Une seule, la Suisse. Deux grandes nations, la France et l'Angleterre, ont tenté par des efforts héroïques de fonder la république; toutes deux ont échoué, et la seconde à deux reprises déjà. La grande république polonaise a été dévorée par l'absolutisme moscovite, et, quand on a écrit son histoire, on n'a pas cru pouvoir lui donner de titre plus juste que

celui de *l'Anarchie de la Pologne*. Chacune des grandes secousses qu'a subies l'Europe a été mortelle à quelque république. Les guerres de la fin du siècle dernier, entreprises pour en fonder de nouvelles, ont fini par tuer presque toutes celles qui existaient, et la guerre de 1866 a mis fin à la carrière des deux seules qui eussent survécu en Allemagne, Hambourg et Francfort. Il est donc incontestable que le témoignage de l'histoire devrait faire désespérer de l'avenir de la république.

Cependant on ne peut toujours conclure du passé à l'avenir. L'esclavage ayant existé de tout temps, on le déclarait éternel, et pourtant il a presque complétement disparu. C'était un axiome en politique que la forme républicaine ne convenait qu'à un petit état, et cependant nous voyons une république s'étendre sur tout un continent, grandir avec une rapidité vertigineuse et devenir la plus grande puissance de l'univers. L'axiome était vrai autrefois, il ne l'est plus aujourd'hui. C'est que la république se fonde sur la communauté des volontés, amenée par l'échange des idées. Or autrefois les hommes ne pouvaient guère se communiquer leurs pensées que par la parole. Les limites naturelles d'une république démocratique étaient donc les murs d'une cité. Aujourd'hui le livre, le journal, le télégraphe, apportent à tous au même moment la même impression et étendent le cercle de l'agora aux frontières d'une langue ou aux limites d'un continent. Voici donc un grand obstacle à l'établissement des républiques supprimé, rien que par le progrès des inventions techniques.

Des progrès dans l'ordre moral feraient disparaître bien d'autres obstacles. Supposez un moment les hommes assez éclairés pour discerner leur véritable intérêt : comme l'intérêt véritable de tous réside dans le respect de la justice, en poursuivant cet intérêt ils établiraient l'ordre, et, sous l'empire de l'égoïsme bien entendu, ils feraient régner la justice entre eux. Plus donc les hommes comprendront que le vrai bonheur consiste dans l'accomplissement du devoir et dans la pratique de la justice, plus ils seront capables de se gouverner. Ceci n'est pas une simple hypothèse. Depuis plus de deux cents ans, nous voyons dans la Nouvelle-Angleterre des sociétés se gouverner librement elles-mêmes par l'élection de toutes leurs autorités sans exception, autorités politiques, autorités administratives, autorités judiciaires, autorités ecclésiastiques, sans avoir besoin qu'un roi vienne mettre l'ordre dans leurs rues ou un pape dans leurs consciences. Les habitans du Massachusetts, du Maine, du Vermont, du New-Jersey, du Rhode-Island, du New-Hampshire, étaient tout simplement des gens éclairés, religieux, raisonnables, et par suite ils ont su faire des lois justes et obéir aux lois qu'ils

avaient faites. Ainsi la république s'est maintenue. Pour que le même régime s'établisse et subsiste en Europe, il suffirait donc que les peuples européens, dans toutes les classes de la société, acquissent des lumières aussi saines, un bon sens aussi solide, une religion aussi raisonnable que les habitans de la Nouvelle-Angleterre. Nous sommes, hélas! loin de cet état, et on ne peut dire quand nous y arriverons, car nous ne soupçonnons même pas la distance qui nous en sépare; mais qui oserait affirmer que ce but ne sera jamais atteint?

Les obstacles qui, d'après M. Passy, s'opposeront dans l'avenir à l'établissement de la république, n'existeront pas moins pour la monarchie constitutionnelle, car, de ces deux formes de gouvernement, l'une est aussi fragile, aussi délicate, aussi difficile à manier que l'autre. Il faut donc aller plus avant et se demander si les sociétés modernes, inévitablement travaillées par les dissensions sociales et l'hostilité des classes, pourront supporter des gouvernemens libres. M. Passy a distingué deux sortes de gouvernemens : ceux où le pouvoir se transmet héréditairement, et ceux où tous les pouvoirs émanent de l'élection, c'est-à-dire d'une part des républiques, de l'autre des monarchies. Cette division ne me paraît pas porter sur le fond même des choses et sur l'essentiel en politique. Si on s'y tient, il faudra ranger dans une même catégorie le régime en vigueur aux États-Unis, dans les états romains, à Venise autrefois et dans tous les ordres religieux. Le gouvernement de l'église catholique est l'absolutisme le plus parfait qui ait jamais existé et qui se puisse concevoir, puisque, le pape infaillible étan le souverain maître des consciences et le suprême arbitre de la vérité, il faut lui accorder une obéissance passive, non-seulement pour les actes, mais pour les pensées et les croyances, de sorte que rien n'échappe à l'étreinte omnipotente, et qu'il ne reste pas même au fond de l'âme le moindre refuge pour l'indépendance humaine. Néanmoins dans cette église le souverain est élu, et aucune fonction ne se transmet par l'hérédité. C'est donc une sorte de république. Dans l'autre catégorie, il faudra mettre ensemble le gouvernement de la Russie et celui de la Grande-Bretagne, qui tous deux sont des monarchies. Peut-on cependant voir deux régimes plus différens sous tous les rapports? Évidemment la distinction en gouvernemens monarchiques et en gouvernemens républicains réunit souvent ce qui est très dissemblable, et sépare ce qui est presque identique. Ainsi la façon dont les Anglais et les Américains se gouvernent se ressemble tellement qu'il est très difficile de marquer la différence. Passez des États-Unis au Canada, le régime est identiquement le même, sauf qu'ici il y a un gouverneur nommé par la

reine Victoria, mais son pouvoir est bien plus limité que celui du président de l'Union. Allez du Canada en Australie et de là au cap de Bonne-Espérance, vous trouverez les mêmes institutions, les mêmes traditions, les mêmes habitudes en politique, le même *self-government*. Transportez-vous en Russie, vous êtes encore sous une monarchie, mais en réalité vous êtes dans un autre monde.

La vraie distinction est plutôt celle-ci : dans certains pays, la volonté qui dirige réellement les affaires est celle du souverain; dans d'autres pays, c'est celle de la nation. Le régime politique des premiers est un gouvernement despotique ou absolu, le régime des seconds un gouvernement libre ou représentatif. Certains états sont dans une période de transition et dans une situation mixte, la Prusse par exemple. En Prusse, la volonté de la nation exprimée par le parlement librement élu exerce une influence très grande sur la direction des affaires; mais en cas de conflit c'est la volonté du souverain qui l'emporte. En Russie et en Angleterre, il n'y a pas de conflit : en Russie, parce que la nation n'ose pas résister au souverain; en Angleterre, parce que le souverain ne songe pas à résister à la nation. Le régime russe est franchement absolu, le régime anglais franchement représentatif. Que le pouvoir exécutif soit aux mains d'un roi héréditaire ou d'un président élu, si c'est en définitive la volonté de la nation formulée par ses représentans qui l'emporte, la situation est la même, le pays se gouverne lui-même, et c'est là l'important. Il faut aller au fond, sans se laisser tromper par les apparences du régime constitutionnel ou de la division classique des trois pouvoirs. Sous tous ces dehors, on est parvenu à établir dans des pays très civilisés un régime aussi complétement despotique que dans les empires asiatiques. Qu'un souverain nomme les chefs des provinces et des communes, que par leur influence il fasse nommer des représentans tout à sa dévotion, que par la crainte de déplaire ou par l'espoir d'avancer les juges préviennent ses ordres, et ce souverain, réunissant dans ses mains les pouvoirs exécutif et judiciaire, fera de la nation ce qu'il voudra.

Dès qu'on admet la distinction que je viens de rappeler, on voit aussitôt que ce qui est en question aujourd'hui, c'est l'avenir non de la république, mais des gouvernemens libres. Si les sociétés modernes se croient menacées d'une dissolution sociale, et si elles s'épouvantent à l'idée de l'anarchie, la monarchie constitutionnelle ne leur offrira pas un refuge plus assuré que la république. Dans la monarchie constitutionnelle comme dans la république, le pouvoir dirigeant émane du peuple. Or, si c'est des convoitises du peuple que la bourgeoisie s'alarme, c'est au régime absolu qu'elle demandera la force de résistance qu'elle désespérera de trouver en elle-

même. Il en a toujours été ainsi. Pour échapper à la guerre civile, Rome se livre à Auguste sans réserve. De la même façon et pour les mêmes motifs la France s'abandonne à Napoléon Ier, puis à Napoléon III. Quand on songe que cette dernière abdication a eu lieu après la campagne de Moscou et de Leipzig, après les deux invasions et surtout après les deux équipées de Boulogne et de Strasbourg, on doit dire qu'il est impossible de prévoir entre les mains de quel sauveur se jettera une nation que la terreur des convulsions sociales effare. Ce qu'il nous faut donc examiner, c'est, généralisant la question soulevée par M. Passy, si les sociétés marchent vers le gouvernement libre ou vers le gouvernement despotique.

Il peut sembler étrange de poser une semblable question au XIXe siècle, si fier de ses découvertes scientifiques, de ses applications de la science à l'industrie, du progrès de ses lumières, de ses conquêtes dans le monde physique. Comment! l'homme, qui mesure et pèse les corps célestes, qui s'est asservi l'éclair pour transmettre sa pensée, qui en quelques bonds parcourt la surface du globe, qui dompte tous les élémens pour les faire travailler à la satisfaction de ses besoins, ce roi de la création, éclairé par les intuitions de son génie et appuyé sur l'expérience si laborieusement recueillie et si savamment interprétée des siècles, ne parviendra pas à trouver une forme de gouvernement qui respecte sa dignité, sa liberté, et il lui faudra toujours, comme la brute, se courber sous un maître et marcher sous sa verge! Étrange contraste en effet : là tant de puissance et de clarté, ici tant d'obscurité et de faiblesse. Il faut bien le dire cependant, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que des esprits clairvoyans ont cru que la société actuelle aboutirait au despotisme. L'écrivain qui, sans pénétrer au fond des problèmes religieux et économiques, a mieux analysé qu'aucun homme de son temps l'état politique des peuples modernes, Tocqueville, a cru voir s'élever au bout de la route où nous sommes engagés le spectre du despotisme démocratique. « On dirait, écrivait-il, que chaque pas que les nations modernes font vers l'égalité les rapproche du despotisme. Il est plus facile d'établir un gouvernement absolu et despotique chez un peuple où les conditions sont égales que chez tout autre. » Tocqueville ne s'arrête pas là; il va jusqu'à décrire les caractères du despotisme démocratique en des termes qu'on ne peut oublier, tant ils sont forts et justes. « Je vois, dit-il, une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils remplissent leur âme. Au-dessus d'eux s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leurs jouissances et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier et doux.

Il ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige; il force rarement d'agir, mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse; il ne détruit pas, il empêche de naître; il ne tyrannise point, il gêne, il comprime, il énerve, il éteint, il hébète et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux dont le gouvernement est le berger. » Cette peinture, tracée il y a quarante ans, ne la voyions-nous pas naguère encore réalisée sous nos yeux, et ce régime, si l'on n'y prend garde, n'est-il pas celui qui nous attend dans l'avenir?

Ce qui nous empêche de nous alarmer de ce péril, c'est que nous sommes portés à croire que la liberté est inséparable de l'égalité, et que de la démocratie doit sortir ou la république ou tout au moins un gouvernement représentatif. Nous avons détruit les priviléges de la noblesse, l'indépendance des assemblées provinciales et des communes, les droits des corps de métiers et de toutes les corporations, en un mot nous avons jeté à terre tout ce qui pouvait faire obstacle à la volonté de la nation. C'est ainsi que nous espérions fonder la liberté. Ne se pourrait-il pas que nous n'ayons fait que niveler le terrain où s'élèvera le despotisme?

Dans toutes les sociétés antiques dont nous connaissons bien l'histoire, la marche des transformations politiques a été la même. On dirait presque l'effet d'une loi historique. La plèbe lutte contre l'aristocratie pour obtenir l'égalité des droits. Elle l'obtient enfin, renverse toutes les barrières et abolit tous les priviléges. La démocratie s'établit, mais bientôt les bases de l'ordre social sont attaquées, les guerres civiles éclatent. La situation devient intolérable; on veut y échapper à tout prix. Alors apparaît un maître qui rassure les riches, flatte les pauvres et les corrompt tous deux, car un pouvoir qui s'appuie sur les terreurs des uns et les convoitises des autres abaisse le sens moral et dégrade les caractères. « C'est un fait général, dit M. Fustel de Coulanges, et presque sans exception dans l'histoire de la Grèce et de l'Italie, que les tyrans sortent du parti populaire et ont pour ennemi le parti aristocratique. » Aristote, qui, après avoir étudié toutes les constitutions et toutes les révolutions politiques de la Grèce, en a déterminé les caractères avec une pénétration sans égale, nous dit : « Le moyen d'arriver à la tyrannie, c'est de gagner la confiance de la foule. Le tyran commence toujours par être un démagogue. Ainsi firent Pisistrate à Athènes, Théagène à Mégare, Denys à Syracuse. » N'avons-nous pas vu ce programme suivi exactement de nos jours? Napoléon III avait écrit l'*Abolition du paupérisme*, et il s'est toujours proclamé l'empereur des paysans et l'ami des ouvriers. C'est par le suffrage des masses qu'il avait établi son pouvoir et l'avait fortifié jusqu'au der-

nier moment. L'histoire confirme ainsi les craintes que l'étude de la condition politique des sociétés modernes inspirait à Tocqueville; c'est une raison pour veiller au danger et pour chercher le moyen de le conjurer.

II.

Il ne faut jamais oublier que plusieurs circonstances favorisent aujourd'hui l'établissement de l'absolutisme. Parmi celles-ci, Tocqueville a mis fortement en relief la concentration aux mains du souverain de tous les pouvoirs locaux, administratifs et réglementaires. J'y ajouterai les armées permanentes et les inimitiés de classe à classe.

Celui qui a en main le pouvoir, roi ou président, sera presque toujours tenté de l'étendre. Il est naturel que tout homme cherche à faire sa volonté et à écarter ce qui y résiste. L'un y est porté parce qu'il aime les plaisirs et les richesses, un autre parce qu'il aime la guerre et la gloire, un troisième parce qu'il voudra agrandir son pays ou faire du bien à ses sujets. L'obstacle aux volontés du souverain résidait autrefois dans la faiblesse du pouvoir exécutif et dans la force de résistance des grands feudataires, des provinces, des villes, des corporations. En Amérique, il se trouve d'abord dans l'esprit de la nation, ensuite dans l'extrême division des pouvoirs, répartis entre une foule de conseils locaux et d'administrations indépendantes. Dans les pays constitutionnels d'Europe, il n'existe que dans les assemblées délibérantes qui représentent la nation; mais à côté de ces assemblées se trouve l'armée, dont l'esprit est complétement différent.

Le rôle du parlement consiste dans le contrôle, la critique et l'opposition, celui de l'armée dans l'obéissance. Une chambre qui obéit et ne discute pas est un corps servile qui ne sert à rien qu'à masquer le despotisme. Une armée qui discute et n'obéit pas est un danger public. Ici règne la parole libre, là le commandement sans réplique. Les militaires savent que pour eux il n'y a de succès que si toute l'armée jusque dans ses derniers membres est mue par les ordres d'un chef unique. Comment pourraient ils apprécier le mécanisme d'une constitution politique où tout pouvoir doit rencontrer un contre-poids, et où l'esprit de résistance a sa place marquée et nécessaire? Aussi voient-ils souvent dans le parlement une source permanente d'anarchie et dans les représentans des bavards malfaisans, tout au moins quand ils discutent le budget de la guerre. Il ne sera jamais fort difficile au souverain de tirer parti de cette opposition naturelle pour se débarrasser d'un parlement qui le gêne,

et l'on peut dire, je crois, que sur le continent européen le régime représentatif n'existe que par la tolérance de la royauté. C'est une maxime constante, profondément gravée dans l'esprit des Anglais, qu'une grande armée permanente met la liberté en péril, et ils ont multiplié les précautions pour éloigner ce danger. Il est écrit dans le *bill of rights* qu'aucun corps d'armée ne peut être maintenu sans le consentement du parlement. Le *mutiny bill* n'est jamais voté que pour un an, et, s'il n'était pas renouvelé, l'armée se dissoudrait, car désobéir aux ordres des chefs deviendrait un acte licite. La constitution des États-Unis dit que le congrès ne peut voter les fonds de l'armée que pour deux ans, et les Américains ont pour principe de réduire le nombre des troupes au plus strict nécessaire. Le danger a donc été clairement aperçu par les nations qui ont eu l'expérience des institutions libres, et il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. C'est à partir du moment où la royauté a pu entretenir une armée permanente qu'elle est parvenue à rendre son pouvoir absolu. C'est grâce aux légions que l'empire s'est établi à Rome, et sous l'empire ce sont les prétoriens qui ont disposé de la couronne. Il est inutile d'insister sur les analogies que présente la situation actuelle. Que faire cependant? Peut-on espérer que les peuples désarmeront au moment où éclatent les plus formidables crises sociales, et où les ambitions dynastiques, exploitant les attractions et les antipathies des nationalités, menacent l'Europe de nouveaux bouleversemens? Sans doute, si les peuples européens étaient prévoyans et sages et s'ils étaient maîtres de leur sort, ils régleraient leurs différends sans tirer l'épée, et ils réduiraient leurs armemens, qui, par les énormes impôts qu'ils exigent, sont une source de misère et de danger pour la société; mais les peuples malheureusement ne sont encore ni prévoyans ni sages, et ils ne disposent pas de leur destinée. Les grandes armées permanentes sont donc un mal qu'il faut subir, et pour les institutions libres un danger qu'il faudra viser à conjurer.

Et d'abord l'armée devrait-elle voter? Il peut sembler inique d'ôter le droit de vote à ceux qui remplissent la glorieuse mission de défendre le pays contre ses ennemis du dehors et du dedans; mais, dans l'organisation politique, chaque fonction a des devoirs particuliers qu'elle doit remplir et des restrictions auxquelles elle doit se soumettre. Dans un pays libre, tout citoyen doit avoir le droit d'assister aux réunions publiques pour défendre ses opinions et attaquer celles du parti au pouvoir, et cependant il ne convient pas que le juge, qui doit être absolument impartial, se jette dans la mêlée des partis aux prises. Il faut en tout peser les avantages et les inconvéniens; or le vote des militaires présente les plus

grands dangers. Une armée que l'esprit de parti envahit et possède peut ou se diviser en deux corps hostiles qui donneront le signal de la guerre civile, comme à Rome, ou dicter ses volontés et imposer un maître au pays, comme dans les *pronunciamentos* du Mexique. Celui qui vote doit pouvoir s'élairer par la discussion publique. Or les discussions politiques, détruiraient la discipline qui est l'âme de l'armée, et le jour où les militaires fréquenteraient les clubs tout serait perdu.

Quand on accorde le vote, il faut supposer que le scrutin sera libre et sincère. Et pourtant que peut faire le gouvernement, si la majorité des voix de l'armée se prononce contre lui? L'armée est son point d'appui. Si ce point d'appui se dérobe, si l'armée déclare son hostilité publiquement dans le scrutin, le gouvernement est frappé à mort. Il ne lui reste qu'une ressource, la guerre. Avant de tomber, il fera donc la guerre. C'est ainsi que donner le vote aux soldats, c'est exposer le pays aux risques d'une guerre non prévue, non préparée, non voulue. Lors du dernier plébiscite, Napoléon III a été vivement alarmé du vote hostile de certains régimens. Ce vote émis dans les casernes, sous l'œil des officiers, était en effet l'indice d'un profond mécontentement. L'empereur ne devait avoir aucun goût pour la grande guerre : en Italie, il avait dû comprendre qu'il n'y entendait rien. L'appel au peuple venait de retremper son pouvoir. L'opposition avait perdu pied. Il avait pu détendre la compression. Les libertés accordées, loin d'ébranler, avaient consolidé son trône. Il avait arraché au roi de Prusse une humiliante concession. Rien ne l'obligeait donc à jouer cette dernière carte, réservée pour l'extrémité suprême, la guerre; mais on lui a fait croire, ou il a cru à la défection de l'armée manifestée par ses votes, et, comme nul gouvernement ne pourra jamais vivre avec l'hostilité de ses troupes, constatée au scrutin, en face du pays, l'historien de César a franchi le Rubicon : *alea jacta est*. Qu'on y prenne garde, l'heure peut toujours venir inopinément où le gouvernement menacé de l'abandon de ses troupes croira devoir tenter cette chance redoutable où la destinée des nations est en jeu.

Le régime représentatif et l'armée permanente sont deux institutions dont les principes s'excluent. L'élection qui donne la vie à l'une détruirait l'autre; on peut même aller plus loin et dire que ces deux institutions sont incompatibles. Elles ne peuvent subsister longtemps côte à côte sur le même sol. L'une finira toujours par tuer l'autre. Le moyen de diminuer le danger consiste à faire voter les militaires dans les mêmes urnes que les autres citoyens. De cette façon leur suffrage n'est pas relevé à part, et leur mécontentement, s'il existe, n'est du moins pas affiché aux yeux de tous.

J'ai dit que l'hostilité des classes peut aussi contribuer à l'établissement du despotisme dans nos sociétés démocratiques. Ce point exige quelques développemens. Ici encore l'histoire nous apporte ses enseignemens. Les choses se sont passées dans l'antiquité exactement comme nous les voyons se dérouler sous nos yeux, et ce qui rend cette expérience plus décisive, c'est que, la Grèce étant couverte d'une foule de petits états indépendans avec des lois très différentes, les mêmes révolutions se sont produites partout, mais point en même temps (1). Par une série de luttes, les plébéiens ont conquis l'égalité des droits politiques; mais restait l'inégalité des conditions, qui leur parut bientôt insupportable. Pour faire cesser cette inégalité, effet de lois, ne suffisait-il pas de changer les lois? Disposant du suffrage et nommant les législateurs, c'est ce qu'ils essayèrent de faire. Tantôt on mettait tous les impôts à la charge des riches, tantôt on confisquait leurs biens en les forçant à l'exil ou en les condamnant à mort. Ailleurs on décrétait l'abolition de toutes les dettes, ou l'état s'emparait de toutes les propriétés pour en faire un nouveau partage. Les riches naturellement se défendaient par tous les moyens. Entre eux et les pauvres, l'hostilité était permanente, violente, et à chaque instant aboutissait à la guerre civile. « Dans toute guerre civile, dit Polybe, il s'agit de déplacer les fortunes. » « Les cités, dit M. Fustel de Coulanges, flottaient toujours entre deux révolutions, l'une qui dépouillait les riches, l'autre qui les remettait en possession de leur fortune. Cela dura depuis la guerre du Péloponèse jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. » Sparte, ayant armé ses ilotes pour repousser l'ennemi, fut obligée de les combattre dans une lutte atroce, parce qu'ils voulaient se servir de leurs armes pour se rendre maîtres des propriétés.

Comme les plébéiens, même victorieux, ne parvenaient pas à établir l'égalité des biens, les luttes recommençaient sans cesse. Enfin les cités, épuisées par les dissensions sociales, découragées, lassées de tout, se réfugièrent dans la servitude pour avoir au moins quelque repos. Les tyrans parurent; ils sortirent partout du parti populaire et s'appuyèrent sur le peuple. Les familles patriciennes seules n'abandonnèrent jamais toute résistance. Cette marche des choses, partout identique, s'explique; elle résulte de la nature même de l'homme. Donnez le suffrage à celui qui n'a pas le bien-être, il est inévitable qu'il voudra se servir de l'un pour acquérir l'autre.

Les sociétés modernes ont cet avantage sur les cités anciennes,

(1) M. Fustel de Coulanges a résumé avec une lumineuse concision ce côté de l'histoire ancienne dans sa *Cité antique*.

que le christianisme a répandu des idées de justice et de fraternité inconnues à l'antiquité; mais d'autre part notre situation économique est bien plus difficile. Les sociétés antiques pouvaient subsister au milieu des dissensions civiles les plus violentes. Tandis que riches et pauvres se disputaient le pouvoir, le travail n'était pas suspendu parce qu'il était accompli par les esclaves, qui, quoi qu'il arrivât, continuaient à fournir aux besoins des partis en lutte. Aujourd'hui ces esclaves, c'est-à-dire ceux qui accomplissent le travail manuel, sont devenus des citoyens; ils ont acquis le droit de suffrage, et ce sont leurs exigences qu'il faut satisfaire ou combattre. Les cités antiques ont supporté les luttes sociales pendant des siècles avant de demander le repos aux tyrans. La société moderne n'y résisterait pas un an.

Notre état économique diffère aussi complétement de celui du moyen âge. Le sort de chaque homme était alors fixé et en même temps assuré. Le cultivateur était attaché à la glèbe et soumis aux corvées; mais il avait toujours une portion du sol à cultiver moyennant une charge fixe, et les biens communaux, partout très étendus, lui fournissaient un pâturage pour son bétail, du bois pour construire sa demeure et pour chauffer son foyer. Il ne pouvait aspirer à sortir de sa condition ni à s'enrichir; mais il n'avait pas à craindre le dénûment absolu. Par les liens de la commune, il était fortement attaché au sein maternel de la terre à laquelle il était rivé, et dont il ne pouvait être détaché. Ses espérances ici-bas étaient très bornées, mais ses inquiétudes l'étaient aussi. La corporation offrait à l'artisan le même genre de sécurité que la commune rurale garantissait au cultivateur. Le salaire était fixé et protégé contre la concurrence par les priviléges des métiers. Pas de crise ni de chômage : le travail avait une clientèle connue et assurée. Entre le maître et l'ouvrier, la distance était à peine sensible; tous deux travaillaient côte à côte dans le même atelier et vivaient de la même manière. Les discussions d'intérêt n'étaient pas rares, mais elles ne pouvaient prendre, comme en Grèce ou comme aujourd'hui, la forme d'une hostilité de classe à classe. La situation des boutiquiers était la même que celle de l'artisan. Seuls, les marchands qui trafiquaient avec l'étranger avaient plus de place pour se mouvoir et plus de moyens de changer leur condition en s'enrichissant. Tout à fait au-dessus, la noblesse, protégée par ses armes, ses châteaux-forts, ses richesses et les préjugés de caste, vivait comme dans un monde à part, inabordable et armé.

La société se trouvait ainsi complétement enchaînée dans le réseau compliqué de ses coutumes traditionnelles. Elle était immobile, mais stable. C'était un régime de classes subordonnées semblable à

celui qui en Égypte a donné à la société une assiette si solide, une durée si longue et produit également de si prodigieux monumens. Les souffrances des individus étaient parfois extrêmes, parce que la violence des grands n'était point arrêtée par la main tutélaire et toute-puissante de l'état, et parce que le commerce et la science ne savaient pas encore combattre les disettes et les maladies. La société était constamment troublée par la guerre, et périodiquement décimée par la famine et la peste; mais en temps ordinaire les âmes étaient calmes, et en temps d'épreuve résignées. Les hommes n'étaient point tourmentés par le besoin de changer de condition, car ils n'en voyaient pas le moyen. Ils ne connaissaient ni l'ambition de parvenir, ni la soif d'accumuler des richesses, car cela était hors de leur portée. Leur sort étant fixé sur la terre, c'est dans l'autre monde que s'étendaient leurs espérances. Quel contraste avec les démocraties antiques et modernes, où tous, ayant mêmes droits, s'agitent sans cesse pour parvenir à tout et s'emparer de tout!

Ce n'est pas que l'idée d'établir une plus grande égalité dans le partage des richesses n'ait pas surgi au moyen âge : elle s'est fait jour en France, en Angleterre, en Allemagne, surtout dans les campagnes, quand l'excès des souffrances causées par la guerre réduisait les cultivateurs au désespoir; mais, comme ces idées ne sortaient pas de l'organisation même de la société, une fois les jacqueries comprimées, l'ordre habituel se rétablissait, et l'hostilité des pauvres contre les riches ne devenait pas, comme en Grèce, un mal constitutif de la société.

Aujourd'hui toutes ces institutions du moyen âge, qui étaient en même temps des entraves et des refuges, ont disparu pour faire place à une situation démocratique très semblable à celle de l'antiquité, avec cette différence qu'elle renferme tous les hommes au lieu d'un dixième d'entre eux. Chacun est libre, mais isolé; chacun se fait sa destinée, mais il n'a plus ces institutions tutélaires qui l'abritaient et le soutenaient, la commune et la corporation. Chacun peut monter au faîte sans que rien l'arrête, mais aussi tomber dans le dénûment absolu sans que rien l'en tire. L'un, par son travail, son habileté, sa prévoyance ou sa bonne chance, arrive à l'opulence; l'autre, par paresse ou par accident, reste ou retombe dans la misère. L'inégalité de droits ne sépare plus des classes fermées où on se résignait à demeurer parce qu'on n'en pouvait sortir, mais l'inégalité de richesse n'en subsiste pas moins entre des catégories d'individus qui s'en irritent parce qu'ils envient tout ce qui s'élève au-dessus d'eux. La compétition générale est la loi de la société. Les premières places sont aux plus actifs. C'est la lutte pour l'existence transportée de l'ordre zoologique dans l'ordre économique. Cette

compétition est la source de tous les progrès, le grand ressort qui met tout en mouvement, qui enfante toutes nos merveilles industrielles, qui crée toutes nos richesses; mais elle répand aussi une agitation incessante, une inquiétude permanente, une instabilité universelle. Nul n'est content de son sort et nul n'est assuré du lendemain. Celui qui est riche veut accumuler toujours plus de richesses, celui qui est pauvre tremble de perdre son gagne-pain.

Le mécanisme de la production, des échanges et du crédit est admirable de perfection et de puissance; mais plus il est parfait et compliqué, plus il est exposé à se déranger. La grande industrie a établi entre le maître et l'ouvrier une distance immense. Autrefois tous deux travaillaient côte à côte, et vivaient de la même vie; aujourd'hui le maître dispose d'un capital énorme, et fait partie des classes supérieures, tandis que les ouvriers sont groupés dans de vastes fabriques, autour de la machine qui fournit la force motrice. Cela produit une séparation, une hostilité inconnue autrefois.

La grande industrie produit des quantités énormes de marchandises; pour les vendre, il lui faut le marché du monde, mais ce marché est soumis à mille fluctuations qui toutes se font sentir au fond des ateliers. Un pays augmente les droits à l'importation : c'est un débouché perdu. Une invention nouvelle nécessite la transformation d'un genre de fabrication ou en amène le déplacement; les commandes vont ailleurs; il faut fermer les ateliers, les maîtres souffrent ou sont ruinés, les ouvriers perdent leur emploi ou doivent se soumettre à une réduction des salaires.

Autrefois le salaire était réglé par la coutume ou par le tarif officiel; aujourd'hui il l'est par le rapport qui existe entre les bras et les capitaux cherchant de l'emploi. Les ouvriers soumis à cette loi de l'offre et de la demande se sont dit : Pourquoi ne pas nous coaliser pour fixer le taux de nos salaires et l'imposer à nos maîtres en nous mettant en grève, s'ils refusent d'accepter nos conditions? Ces grèves se sont multipliées, comme on l'a vu, surtout en Angleterre. C'est un état de guerre permanent avec ses luttes, ses victoires et ses défaites. Seulement les ouvriers ne parvenaient pas à imposer leurs conditions, parce que les patrons, l'eussent-ils voulu, ne pouvaient pas les subir. La raison en est simple. La facilité des échanges internationaux est si grande aujourd'hui, que le monde entier ne forme plus qu'un seul marché. Le manufacturier ne fabrique pas pour son pays seul, mais pour tous les pays. Il s'ensuit que le prix des marchandises doit être à peu près le même partout. Le fabricant ne peut donc augmenter le salaire sans augmenter ses prix, ce qui l'empêcherait de vendre et l'obligerait de fermer son usine.

C'est ainsi que l'unité du marché commercial amène le nivellement des salaires. Il en résulte qu'une grève locale ne peut déterminer une hausse locale des salaires sans tuer l'industrie dans cette localité et sans par suite enlever aux ouvriers le moyen même de subsister. Une expérience cent fois répétée a prouvé cela jusqu'à l'évidence. Comment donc arriver au but qu'on poursuit? Il n'y a qu'un moyen, ont pensé les ouvriers, c'est de faire entrer dans la coalition les ouvriers du monde entier et d'employer comme arme de guerre industrielle la grève universelle dans le métier où l'on veut que le travail soit plus rétribué. De cette façon une hausse des salaires est possible sans que la concurrence de l'étranger fasse échouer les grèves locales. C'est ainsi que l'*Association internationale* est sortie de l'unité du marché commercial.

Quand cette association se sera établie partout, on aura en présence dans le monde entier, d'une part tous les chefs d'industrie, d'autre part tous ceux qu'ils emploient et salarient. Comme elle se donne pour mission l'émancipation définitive des classes laborieuses, elle agit à la façon de la révolution religieuse du XVIe siècle. Elle passe par-dessus les frontières des nations, elle fait oublier les hostilités de race, elle déracine l'amour et jusqu'à l'idée de la patrie. Les compatriotes sont des ennemis, s'ils sont chefs d'industrie; les étrangers sont des frères, s'ils vivent du salaire. Les ouvriers de Londres, de Berlin, de Pesth, ont applaudi aux luttes et excusé les crimes des ouvriers de Paris. C'est une sorte de religion cosmopolite : elle inspire le prosélytisme, pousse à la propagande et remplit les âmes qu'elle possède d'un fanatisme tantôt mystique et tantôt farouche. La situation économique étant à peu près la même dans les différens pays, elle trouve dans tous les mêmes griefs, les mêmes aspirations, les mêmes élémens inflammables. Les agitations sociales ne sont pas locales comme les agitations politiques; elles sont universelles comme les fermentations religieuses, parce qu'elles s'adressent à des besoins généralement sentis et à des convoitises qui dorment partout au fond de l'âme humaine.

La solidarité de tous les marchés monétaires a jeté dans le monde économique une cause nouvelle et très grave de perturbations. Les crises commerciales, comme les ouragans, nées dans un pays, parcourent successivement tous les autres, semant partout les ruines sur leur passage. Qu'une crise éclate en Angleterre ou aux États-Unis, le monde entier en reçoit le contre-coup; les commandes diminuent, le travail s'arrête, et ceux qui vivent du travail souffrent. Autre cause de malaise : le salaire du plus grand nombre des ouvriers est forcément réduit à ce qui est indispensable pour les faire subsister, par la raison qu'ils ne fournissent pour ainsi dire que la

force brute de leurs bras, et que cette force peut être empruntée aux animaux domestiques et à la vapeur, moteurs moins coûteux que les muscles humains. Ces ouvriers les moins rétribués et les plus nombreux sont encore les moins mécontens de leur destinée; ils n'ont pas commencé à regarder au-dessus d'eux. Ceux qui s'irritent le plus de leur sort et qui veulent à tout prix changer l'ordre actuel, ce sont les ouvriers d'élite, qui ont pris les habitudes et les besoins des classes supérieures, auxquelles ils portent envie; mais ces derniers s'efforcent de communiquer leurs haines aux autres, et ils y sont déjà en partie parvenus.

En résumé, voici le sort que l'industrie moderne a fait aux artisans. Elle les a émancipés de toute entrave, elle les a arrachés à l'étreinte des corps de métier, elle les a groupés en masses compactes dans certains centres et autour des machines, elle a augmenté leur salaire; mais en même temps elle leur a donné des besoins nouveaux et les a exposés sans défense à toutes les fluctuations du monde des affaires, si souvent bouleversé par les transformations industrielles et par les crises commerciales.

Dans les campagnes, un changement semblable s'est produit. Là aussi on trouve plus d'activité, plus de goût pour toutes les améliorations, plus d'efforts pour s'élever et s'enrichir, mais aussi plus d'incertitudes, plus de tourmens, plus de causes de dissensions et de luttes. Autrefois la propriété de la terre n'était pas à la portée de celui qui la cultivait. Chacun avait sa part à mettre en valeur, qui restait la même. Aujourd'hui le paysan peut acheter la terre. Il le fait avec passion, et cette passion produit des miracles d'économie et de labeur; mais aussi elle le remplit d'agitations et de désirs. Il a dès lors appris à connaître les tourmens de la dette et de l'hypothèque en même temps que le stimulant de l'ambition. Jadis les prestations du locataire en travail ou en nature étaient fixées et réglées par la coutume; aujourd'hui elles le sont par la loi de l'offre et de la demande, à laquelle le métayage même n'échappe plus. La hausse des fermages est pour le fermier une cause de tourmens périodiques, une source d'inimitiés et de défiances entre lui et le propriétaire.

Partout donc où l'on jette les yeux sur nos sociétés démocratiques, on retrouve cette hostilité des classes qui a déchiré jadis la Grèce, et que les coutumes traditionnelles du moyen âge avaient assoupie. Maintenant une idée nouvelle a été proclamée; inscrite dans la plupart des constitutions, elle s'est emparée de tous les esprits : c'est que les hommes sont égaux. L'Évangile a introduit dans le monde cette audacieuse nouveauté, que les philosophes même les plus utopistes de l'antiquité n'avaient pas aperçue. Ce principe, il

est vrai, n'était qu'un idéal qui ne devait se réaliser qu'après un grand bouleversement cosmique, sur « une nouvelle terre et sous de nouveaux cieux; » mais, le millenium attendu n'étant pas arrivé, la réforme, les constitutions des États-Unis et la révolution française en ont fait un idéal terrestre, dont nécessairement les démocrates modernes voudront poursuivre l'application. C'est en vain qu'on tentera de la limiter à l'égalité des droits politiques. De l'égalité de droit, ils voudront passer à l'égalité de fait. Jusqu'à présent, l'idée de l'égalité ne s'est pas implantée avec assez de force pour devenir une conviction vivante, ardente, décidée à tout pour atteindre son but, sauf dans quelques grandes villes et dans certaines catégories spéciales d'ouvriers; mais répétée sans cesse dans les *meetings*, passant de bouche en bouche comme un mot d'ordre et circulant ouvertement ou en silence dans l'Europe entière, elle sera embrassée comme un dogme par toutes les classes qui ont intérêt à la croire vraie, et qui en attendent une amélioration de leur sort.

La France a été deux fois déjà profondément troublée par l'explosion violente de ces idées, et cette explosion a eu lieu chez elle plutôt qu'ailleurs, parce que le Français se laisse entraîner plus que les autres peuples par la logique abstraite, parce qu'il donne aux idées plus de retentissement, plus d'expansion communicative, et qu'il veut en poursuivre la réalisation immédiate; mais ce n'est pas pour la France que le danger est le plus sérieux. L'égalité des conditions y est très grande, et plus de la moitié de la population jouit d'une part de la propriété foncière ou mobilière. Une liquidation sociale, comme on dit aujourd'hui, une confiscation de la propriété, comme on disait dans les républiques antiques, n'est pas à craindre, parce que ceux qui ont intérêt à défendre l'ordre sont plus nombreux que ceux qui ont intérêt à l'attaquer. L'égalité de fait, déjà en grande partie réalisée, préservera donc toujours la France des tentatives d'un bouleversement entreprises au nom du principe de l'égalité de droit; mais en Angleterre, où la propriété est concentrée aux mains de 30,000 familles, où les ouvriers de la campagne sont exclus de la possession du sol qu'ils cultivent, où les masses innombrables des ouvriers de l'industrie ont déclaré la guerre à leurs maîtres, où enfin l'inégalité éclate à tous les yeux, le danger est plus grand. Le travailleur rural n'est pas encore remué par les aspirations égalitaires, les ouvriers de la ville n'ont pas l'habitude des armes ni la tradition révolutionnaire, et la bourgeoisie, fortifiée par la lutte des partis et par le *self-government*, saura se défendre mieux qu'ailleurs. Seulement, supposez que dans quelques années, quand les idées de réorganisation sociale auront envahi toute la classe laborieuse, une grande guerre éclate, arrêtant le commerce et fermant les ateliers : les conséquences pourraient en être épouvantables, car la révolu-

tion sociale ne se concentrerait pas dans la capitale ainsi qu'en France, elle se répandrait comme un incendie dans les villes manufacturières et dans les campagnes, et elle aurait un but à poursuivre, qui serait de mettre la propriété aux mains de tous.

En France, une grande faute des gouvernemens, que les Anglais n'ont pas commise, a été de concentrer la vie dans la capitale aux dépens des provinces; c'est pourquoi les révolutions sociales éclatent périodiquement à Paris. Dans les grandes villes, l'extrême opulence et l'extrême richesse se touchent, se coudoient et se rencontrent parfois sous le même toit. On a laissé accumuler à Paris un nombre immense d'ouvriers arrachés aux bonnes influences du lieu natal. Souvent sans lien de famille, sans foyer, sans culte, sans appui, leur vie est difficile, leur emploi précaire, leur ignorance grande, leur moralité très ébranlée; puis, dans leur sphère dorée, les oisifs leur donnent le spectacle scandaleux de leurs vices, de leurs prodigalités, d'une existence que condamnent et la morale chrétienne et la science économique. Comment ce contraste ne provoquerait-il pas un esprit de haine et de révolte? Le gouvernement a enlevé aux campagnes des millions employés à élever des palais, des boulevards, des jardins, des salles de théâtre, à rassembler ainsi comme à plaisir les élémens et les prétextes d'un bouleversement social. Dans les campagnes, la vie est saine pour le corps, saine pour l'âme; elle est simple et active. La différence des conditions est adoucie par les relations personnelles. Le riche donne aux pauvres de bons exemples, de bons conseils, tout au moins de bonnes paroles. L'opposition des classes n'est pas absente, mais elle n'est pas exaspérée jusqu'à la fureur, jusqu'à la rage destructive. C'est aux champs que se produit la principale richesse, les subsistances, dont dépend en définitive le bien-être du pays. Et cependant les gouvernemens, sans voir les dangers qui menacent l'ordre social, ont vidé les provinces d'hommes et d'argent pour attirer dans la capitale les ouvriers par des travaux improductifs, les gens aisés par la concentration des pouvoirs politiques et par l'attrait de tous les plaisirs : politique insensée à laquelle il faut mettre un terme en donnant aux provinces et aux communes l'indépendance administrative et la disposition des ressources qu'elles créent, et qu'aujourd'hui les grandes villes consomment. Si la démocratie se maintient en Suisse, c'est parce qu'elle est une démocratie rurale sans grandes villes.

III.

J'ai essayé de montrer que la crise sociale qui a livré les démocraties antiques aux mains du despotisme reparaît dans nos démo-

craties modernes avec certains traits particuliers qui la rendent encore plus redoutable, notamment l'égalité de tous reconnue par les lois, par les constitutions et par la religion, les armées permanentes et l'organisation de l'industrie, du commerce et du crédit. Je ne crois pas pourtant que ceux qui veulent bouleverser l'ordre actuel puissent l'emporter. Les révolutions entreprises au nom de droits politiques ont souvent triomphé; les révolutions entreprises au nom d'intérêts matériels ont toujours échoué. Les jacqueries, même quand elles ont eu lieu contre d'iniques priviléges, ont été étouffées dans le sang. C'est que ceux qui se lèvent, poussés par des souffrances physiques ou plutôt par des convoitises, n'ont pas et ne peuvent avoir le degré d'intelligence nécessaire pour arriver au succès. Au contraire ceux qui invoquent un droit sont mus par des idées abstraites; ils peuvent par conséquent avoir cette trempe de caractère et cette force d'esprit qui donne la victoire et permet d'en organiser les résultats. Néanmoins, quoique les partisans d'une reconstruction sociale soient destinés à être toujours vaincus, leurs tentatives seules et leurs menaces jetteraient probablement dans les classes aisées assez d'inquiétude pour les pousser dans les bras d'un maître. Il faut donc chercher le remède à une situation aussi grave.

On invoque de toutes parts une compression impitoyable, et l'on parle d'une sainte-alliance des états européens, d'une sorte de croisade dirigée contre les idées communistes. Est-on bien sûr de l'efficacité de ces moyens? En Angleterre au contraire, on vient d'accorder de nouveaux droits aux associations de métier, et on a eu raison. La compression n'aboutirait pas, et elle créerait peut-être un double danger. Elle n'aboutirait point, parce que les idées qu'on veut étouffer passent de bouche en bouche, d'atelier en atelier, de pays en pays, sans qu'on en puisse suivre la trace. Au moyen âge, à certains momens, elles se sont répandues dans toute l'Europe occidentale malgré l'extrême difficulté des communications. Aujourd'hui ce n'est point par les *meetings* ou les journaux que l'*Association internationale* a réuni ses nombreux adeptes. En proscrivant cette association, on la transformerait en une société secrète dont le mystère augmenterait l'attrait et l'influence. Quant aux dangers que créerait la compression, les voici. Ce serait une déclaration de guerre aux ouvriers, qu'on traiterait en ennemis en édictant contre eux des lois exceptionnelles. Sans doute il faut réprimer toute conspiration qui a pour but l'emploi de la violence; mais peut-on interdire aux travailleurs de s'entendre pour régler le taux de leur salaire, pour fonder des associations de secours mutuel ou des sociétés de consommation et de production? Le second danger serait qu'en empêchant toute manifestation des idées qu'on redoute on endormît

la vigilance de ceux qui doivent les combattre en leur inspirant une fausse sécurité. Un mal existe-t-il dans la société, il vaut mieux qu'il se révèle dans toute son intensité. C'est de cette façon seulement qu'on fait ce qu'il faut pour y obvier. Les Français et les Anglais ont suivi à cet égard deux méthodes différentes. Les premiers ont toujours comprimé la manifestation des idées anarchiques, afin d'en prévenir la contagion; les seconds leur ont laissé toute latitude, d'abord par respect pour la liberté, ensuite pour exciter la vigilance de ceux qui étaient menacés. Jusqu'à présent, la méthode anglaise de traiter ce genre de mal a mieux réussi que la méthode française.

Ceux qui ont peur ne seront pas très éloignés non plus d'abdiquer tout droit aux mains de l'église ou de l'état : mauvais calcul, également dicté par l'imprévoyance. Sans doute il ne faut rien négliger pour répandre dans toutes les classes un sentiment religieux, moral, raisonnable, surtout réglant tous les actes de la vie; mais donner le pouvoir au clergé serait le sûr moyen d'ébranler ce sentiment, déjà si affaibli. Aux États-Unis, le clergé n'a aucun privilége, aucun budget : il est respecté. Sous l'ancien régime et sous la restauration, l'église était une puissance : la religion était en butte aux attaques incessantes des amis de la liberté. C'est inutilement d'ailleurs qu'on demanderait au clergé d'étouffer les idées égalitaires, il n'y parviendrait pas. C'est la Bible à la main que les paysans ont réclamé au XVIe siècle l'égalité des biens; les couvens donnent l'exemple du communisme; enfin entre le prêtre qui promettra à l'ouvrier le bonheur dans l'autre monde et le démagogue qui le lui garantira dans celui-ci, le choix ne saurait être douteux. Ce n'est donc pas la théocratie qui sauvera la société actuelle.

Ce n'est pas davantage le despotisme. Le despotisme ne peut nous donner le repos, car ce n'est pas un gouvernement stable. Quoiqu'il se proclame héréditaire, en fait il est presque toujours viager. Dans l'empire romain, la transmission héréditaire du pouvoir est une exception. On a défini le régime en vigueur en Russie l'absolutisme tempéré par le régicide. Le dernier empire en France avait proclamé à la fois l'hérédité de la couronne et la responsabilité du souverain. Or ces deux principes s'excluent. Si celui qui exerce le pouvoir exécutif gouverne par lui-même et se rend ainsi responsable des actes du gouvernement, il faut qu'il soit soumis à l'élection comme un président de république, ou qu'il puisse être renvoyé par une manifestation légale de la représentation du pays comme un ministre constitutionnel, sinon on aura des révolutions périodiques. Un souverain a-t-il commis des fautes graves et subi des revers dont on peut le rendre responsable parce qu'il en est

l'auteur, ou bien il sera renversé du trône par le pays poussé à bout, ou bien son fils avec la couronne héritera de son impopularité et la dynastie ne prendra point racine. Le despotisme n'offre donc plus de nos jours aucune chance de stabilité. Il n'en a guère même dans les états asiatiques, où les révolutions de palais interrompent constamment la transmission héréditaire du pouvoir. C'est quand le souverain est maître absolu de la vie de ses sujets qu'il perd toute sécurité pour la sienne.

La Bruyère a dit, et Montesquieu a répété, « qu'il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie. » Cela est vrai tout au plus dans des pays peuplés de foules inertes, faites pour l'esclavage. Cela est complétement faux dans des pays où fermente le besoin de la liberté, et qui ont à leur côté d'autres nations libres. Alors, pour maintenir le despotisme, il faut une habileté extrême et un bonheur non interrompu. En dissimulant l'exercice du pouvoir absolu, en assurant aux riches des plaisirs, aux classes laborieuses de bons salaires et de gros profits, en n'ayant que des succès dans ses entreprises, le régime despotique peut se maintenir même au sein d'une nation très policée; mais si, harcelé par l'opposition et obligé de détourner l'attention vers le dehors, il tente des aventures qui échouent, il est perdu.

Dans les pays où le despotisme est accepté et justifié par l'état arriéré des populations, il ne dégrade pas; c'est un régime naturel, conforme aux besoins de la société. Quand il s'établit chez une nation éclairée, il corrompt les âmes, d'abord parce que ce régime est contraire alors à la nature, ensuite parce que ce n'est que dans l'affaiblissement général des caractères et dans l'écrasement complet des âmes fières qu'il peut trouver chance de durer. Ainsi donc, dans notre monde occidental, ou bien le despotisme sera un gouvernement instable, appuyé sur l'armée et soumis à des révolutions périodiques, ou, s'il parvient à durer, c'est qu'il aura pu anéantir toute indépendance et avilir complétement les âmes. Ce n'est pas là, j'espère, l'abri où les sociétés modernes iront chercher l'ordre et le repos. On est ainsi ramené vers les gouvernemens libres, — monarchie constitutionnelle ou république. — Il nous reste à examiner les avantages et les inconvéniens que présente chacune de ces formes de gouvernement, et à voir dans quelles conditions elles peuvent s'établir et durer.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE BUDGET

ÉCONOMIES ET NOUVEAUX IMPÔTS.

Nous ne commencerons pas par faire la douloureuse énumération des charges annuelles que les conséquences de la guerre et de l'insurrection vont faire peser sur les finances de notre pays. Tout homme attentif aux affaires publiques s'est livré à ce triste calcul et connaît approximativement la vérité; je dis approximativement, car les uns ont, peut-être par découragement, exagéré l'augmentation des dépenses, et d'autres, effrayés par l'énormité des chiffres, sont restés au-dessous de la réalité. Les erreurs ne pourraient pas aujourd'hui être rectifiées, parce que plusieurs dépenses ne sont pas connues ou ne le sont que par des évaluations incertaines, et que par conséquent l'ensemble ne peut pas être mesuré exactement. M. Thiers, dans son discours sur l'emprunt, a estimé le surcroît de nos charges à 356 millions, et à 556 millions en y comprenant 200 millions d'amortissement. D'après les financiers les plus pessimistes, nous avons besoin d'environ 600 millions par an pour payer les intérêts des emprunts contractés pendant la guerre et de ceux que rendront nécessaires soit le service de l'indemnité, soit le découvert des exercices antérieurs et spécialement celui de l'année 1871. Ces déficits viennent non pas seulement des dépenses militaires, mais aussi de la diminution des recettes. L'effet des révolutions n'atteint ordinairement que le produit des impôts de consommation, et laisse entier celui des contributions directes de répartition. La guerre d'invasion a des conséquences plus graves, elle arrête la perception des impôts directs et indirects dans les pays occupés, et substitue l'envahisseur aux autorités du territoire envahi; elle accable les habitans de réquisitions qui obligent le gouvernement, après la paix, à concéder des dégrèvemens pour

l'année courante. Partout, même dans les provinces non occupées, elle restreint les dépenses individuelles, et suspend l'essor des taxes de consommation; enfin elle aboutit à des démembremens qui enlèvent au trésor les sommes que versaient les provinces cédées. Si à ces dépenses extraordinaires et à ces pertes de recettes nous ajoutons le taux relativement élevé d'intérêt que nous avons à supporter par suite de l'ébranlement de notre crédit public, l'évaluation de la somme que nous aurons à inscrire au budget ne paraîtra pas exagérée. L'exagération, s'il y en avait une, ne pourrait être que d'une faible importance. Le problème consiste donc à chercher les moyens de faire face à une augmentation annuelle de 600 millions.

I.

Les économies sur les dépenses ne peuvent évidemment donner qu'une petite partie de cette somme, et, quoi qu'il en coûte, nous serons obligés de recourir à l'établissement de taxes nouvelles, peut-être aussi, sous le coup de la nécessité, à des impôts pour lesquels nous avions jusqu'à présent manifesté une invincible répugnance.

Alors même que la suppression des emplois inutiles ne procurerait aucune diminution de dépenses, il serait bon de prendre cette mesure, parce qu'il y a toujours avantage à simplifier et à écarter tout ce qui est parasite. Il est reconnu que, dans plusieurs administrations, le nombre des employés a été augmenté souvent sans autre motif que la volonté des ministres, qui profitaient les uns de leur puissance, les autres de leur chute pour placer des protégés. Assurément l'esprit d'opposition a, sous tous les régimes, beaucoup exagéré cet abus; mais sous ces déclamations il y a un fonds de vérité. Aussi, sans estimer bien haut les ressources que nous pourrions tirer de ce côté, nous croyons que la suppression des emplois inutiles doit former le premier article des réductions sur le budget des dépenses (1). Il serait difficile de dire pour quelle somme cette diminution doit être comptée, car le gouvernement est seul en mesure de déterminer ce qui, dans les différens services, peut être conservé ou doit être réformé. On vient de faire à Versailles une expérience qui jettera un grand jour sur ce problème. Lorsque les administrations centrales ont été transportées près de l'assemblée nationale, les employés n'y sont venus qu'à peu près dans la proportion du tiers au quart; si tous n'ont pas été appelés, c'est que le

(1) Le budget des dépenses a été étudié dans le numéro du 1er juillet. Les développemens que notre collaborateur a donnés à son travail nous permettent de passer rapidement sur cette partie de notre sujet.

séjour à Versailles donne droit à une indemnité quotidienne, et que par des raisons d'économie le gouvernement a voulu restreindre autant que possible le nombre de ceux qui recevraient ce supplément. Nous sommes bien loin de penser que le tiers des employés suffira pour expédier les affaires lorsque la vie administrative aura repris son développement normal. L'insuffisance du nombre des employés a même quelquefois gêné l'expédition des affaires pendant que les services administratifs étaient installés à Versailles; mais, si les bureaux des ministères ne peuvent pas définitivement être réduits à la mesure qu'exceptionnellement les circonstances avaient fait établir, les ministres ont du moins eu l'occasion d'étudier sur le vif les besoins réels des services placés sous leurs ordres et pu distinguer ce qui est indispensable de ce qui est superflu.

L'extension de la gratuité à certaines fonctions aujourd'hui rémunérées pourrait être une deuxième source d'économies. Cette mesure est-elle, comme on l'a souvent affirmé, inconciliable avec l'esprit démocratique? Si cette proposition était vraie, il faudrait supprimer la gratuité dans les cas où elle existe, et notamment donner des traitemens aux 37,000 maires et aux 50,000 adjoints qui administrent nos communes. Pourquoi ne donnerait-on pas aussi des jetons de présence aux membres des conseils-généraux, d'arrondissement et municipaux? L'ouvrier qui vit de son salaire ne pourrait pas, sans se condamner à la gêne, accepter une position de fonctionnaire sans traitement. Aussi se garde-t-il de la rechercher, et il est assez raisonnable pour ne point crier à l'inégalité. La loi en effet ne doit garantir que l'égalité de droit, c'est-à-dire l'aptitude légale à remplir les emplois pour tous les citoyens, à quelque catégorie sociale que le candidat appartienne. L'égalité des moyens, des ressources, de la fortune pour se soutenir dans la recherche des fonctions publiques n'est due à personne. Ces conditions appartiennent à *l'égalité de fait*, que ni le législateur ni aucun pouvoir humain ne pourrait maintenir dans la société. Si une fonction est gratuite ou mal rémunérée, c'est à chacun de nous, qu'il soit ouvrier ou bourgeois, à mesurer sa fortune et à calculer s'il peut la remplir. Jusqu'à présent, l'esprit démocratique ne s'est pas soulevé contre la gratuité des fonctions de maire, d'adjoint, de conseiller-général ou municipal; pourquoi condamnerait-on l'extension de la gratuité? Les traitemens attachés aux places qui pourraient être gratuites sont défendus surtout par des intéressés auxquels l'esprit démocratique importe peu, et qui, pour soutenir les abus dont ils profitent, se servent d'argumens d'une élévation apparente.

On parle beaucoup de décentralisation et de *self-government*, mais peut-être ne remarque-t-on pas assez que ces innovations ne peuvent point prospérer dans un pays, si le goût des fonctions gra-

tuites n'y est pas répandu. Il faut donc savoir avant tout si en France cet esprit de désintéressement peut naître, ou si, pour employer un néologisme adopté par l'usage, le *fonctionnarisme rétribué* est un mal sans remède. L'occasion est excellente pour le rechercher, puisque les essais de décentralisation coïncident avec des besoins d'économie comme il n'y en eut jamais d'aussi pressans.

La gratuité une fois admise en principe, il reste à déterminer les fonctions auxquelles on peut l'appliquer. Évidemment cette innovation ne doit pas être étendue à celles qui exigent un travail incessant. Les devoirs permanens et pénibles qu'elles imposent seraient un obstacle au recrutement parmi les personnes riches ou seulement aisées. On ne peut donc pas ne point rémunérer les employés proprement dits, c'est-à-dire les auxiliaires qui, à des degrés divers, préparent des arrêtés que d'autres signent, et travaillent obscurément à faire des actes dont ils n'ont pas l'honneur. Comme ils n'exercent la puissance publique à aucun degré, la gratuité leur ferait subir des sacrifices sans compensation. Quelles sont les conditions qui peuvent assurer un recrutement convenable des fonctions publiques non rétribuées? Il faut d'abord que celui qui s'en charge y trouve de la considération et de la puissance; il faut aussi qu'elles soient conciliables avec les habitudes d'une vie occupée par d'autres soins, tels que l'administration d'une fortune même considérable ou l'exercice d'une profession lucrative. Or ce cumul n'est guère possible que dans les carrières de l'administration active, celles précisément qui offrent le plus d'analogie avec les fonctions de maire, et aussi les seules qui donnent la puissance, la considération, sans absorber entièrement les personnes qui en sont investies. De ce chef, l'économie certes ne peut nous procurer de grandes ressources, et nous n'en parlerions même pas au point de vue financier, si malheureusement nous ne vivions dans un temps où les plus petites réductions doivent être comptées. C'est à ces fonctions seulement que les Anglais appliquent la gratuité. Le shérif, premier magistrat du comté, reçoit, il est vrai, une indemnité; mais la somme qu'on lui alloue est fort au-dessous des dépenses qu'entraîne cette charge brillante. Aussi a-t-il fallu que la loi ordonnât l'acceptation sous peine d'amende aux personnes désignées pour cette magistrature dispendieuse. D'un autre côté, le législateur a voulu que ce sacrifice ne durât pas plus d'une année et fixé le temps qui doit s'écouler avant que la même personne ne soit obligée d'accepter de nouveau cet onéreux honneur. Les juges de paix qui en Angleterre jugent et administrent (car dans ce pays la séparation des pouvoirs judiciaire et administratif n'est pas, comme chez nous, une maxime de droit public), les juges de paix tiennent des sessions dont le caractère mixte les fait ressembler

tantôt à nos tribunaux correctionnels et tantôt à nos conseils-généraux. Ils sont choisis par la couronne parmi les grands propriétaires et donnent gratuitement leur temps aux affaires judiciaires et administratives du comté. La spécialité des fonctions de la magistrature ne permettrait pas chez nous d'y appliquer la gratuité. En Angleterre même, la magistrature est rétribuée lorsqu'elle remplit des fonctions purement judiciaires, sans mélange de puissance administrative.

Est-il possible de réaliser sur d'autres services des économies plus importantes? On a souvent, et avec raison, dit que les budgets de la guerre et de la marine sont les seuls qui pourraient fournir des réductions efficaces. Or il est vraisemblable que de longtemps nous ne pourrons rien demander au ministère de la guerre; alors même que par l'adoption du principe du service obligatoire, tel qu'on le pratique en Allemagne et en Suisse, nous parviendrions à diminuer l'effectif sous les armes, nous serions obligés de maintenir nos crédits parce que nous aurons, pendant plusieurs années, à supporter les dépenses que rendra nécessaires la recomposition de notre matériel. Les désastres de la guerre nous ont enlevé d'immenses approvisionnemens d'armes, si bien que presque toute notre artillerie est à refaire. Les dépenses seront d'autant plus considérables que nous serons forcés d'armer un plus grand nombre de soldats, car, si toute la nation est armée, comme le conseillent les succès des troupes allemandes, nous aurons à nous procurer une plus grande quantité d'armes et à tenir notre armement au courant des dernières inventions. Ainsi les réductions sur le personnel (en admettant qu'on en puisse faire) seront employées à augmenter les crédits pour le renouvellement du matériel. — Nous pouvons faire des économies plus sérieuses sur la marine. Cette partie de nos forces n'a pas souffert pendant la campagne, et les réductions sur les dépenses auront seulement pour effet de suspendre les développemens de nos flottes. Aussi nous suffirait-il, pendant quelques années, de nous maintenir dans la bonne situation maritime que nous avons conservée au milieu de nos malheurs; nous pourrons, sans la compromettre, modérer les crédits de ce budget, et c'est le parti qu'a pris le gouvernement, car dans le budget rectificatif des dépenses il propose une réduction de 70 millions sur la marine. Les autres services, par la diminution des travaux publics extraordinaires, par la suppression de quelques emplois parasites et l'extension de la gratuité à quelques fonctions aujourd'hui rémunérées, fourniront une trentaine de millions. Là est, selon nous, la limite des réductions, et nous sommes convaincu que la diminution des dépenses ne dépassera pas une centaine de millions. C'est aussi l'opinion que M. Thiers a exprimée à la tribune,

dans son discours sur l'emprunt, lorsqu'après avoir indiqué le chiffre de 120 millions il s'est interrompu pour ajouter sous une forme dubitative : « C'est peut-être beaucoup. » Le surplus, c'est-à-dire environ 500 millions, doit être demandé à l'augmentation des impôts anciens ou à la création d'impôts nouveaux.

II.

Les partisans de l'impôt sur le revenu ont saisi cette occasion pour proposer de nouveau leur système. Il est donc vrai que, partout où on l'établit, cette contribution est la ressource des mauvais jours et la fille des grandes crises. L'Angleterre ne s'est résignée à la subir qu'en 1797, pendant la guerre de la révolution française, et en 1842, après l'agitation produite par la ligue des céréales. Encore ne l'a-t-elle supportée qu'avec l'espérance de voir ce mal transitoire diminuer peu à peu et même disparaître définitivement. La France, si nous sommes obligés d'y recourir, l'acceptera aussi comme une conséquence forcée de ses désastres, comme un remède douloureux à des souffrances extrêmes. Comme il est presque sans exemple dans notre histoire financière qu'une contribution dont le produit est important ait disparu, quelque mal assise qu'elle fût, réfléchissons bien avant d'introduire l'impôt sur le revenu, et n'y recourons que s'il nous est impossible, sans ce moyen, de remplir nos engagemens. Il faut d'autant plus y réfléchir que dans notre pays cet impôt se trouve en présence d'objections spéciales qu'il n'a pas rencontrées ailleurs. Nous n'aurons pas en effet de peine à démontrer qu'en France le revenu est atteint de plusieurs manières.

La contribution foncière n'est qu'un impôt sur le produit net moyen des propriétés bâties ou non bâties, et le trésor reçoit de ce côté environ 170 millions. C'est moins qu'il ne recevait en 1791, car le principal fut, à l'origine, fixé à 240 millions. La réduction s'explique par la création postérieure de taxes de consommation et de droits de mutation dont l'incidence réfléchissait sur les propriétaires du sol. Malgré cette diminution, la contribution foncière est dans certaines communes égale au cinquième du revenu, et toute addition serait extrêmement onéreuse. Un impôt de 5 pour 100 sur le revenu porterait la charge à 25 pour 100 ou au quart. Il est vrai que, dans beaucoup d'autres communes, l'impôt foncier est plus léger, et descend jusqu'au dix-septième du revenu. Est-ce une raison pour écraser par une augmentation les contrées qui sont surtaxées? — La contribution personnelle-mobilière est-elle autre chose qu'un *income-tax* sur la valeur locative de l'habitation? C'est même un impôt général sur les revenus de toute espèce, et on lui a, bien à tort, donné la qualification de mobilier, car

nous le payons, que nos rentes viennent du sol, d'inscriptions sur le grand-livre, de créances soit hypothécaires, soit chirographaires, ou de l'exercice d'une profession. Les agens du fisc s'inquiètent peu de savoir si nous nous acquittons envers notre propriétaire avec de l'argent envoyé par des fermiers ou avec des coupons détachés d'actions et d'obligations. Les mêmes observations sont vraies de la contribution des portes et fenêtres, avec cette particularité qu'il est difficile de déterminer si c'est le propriétaire ou le locataire qui la paie. Le premier en fait l'avance au trésor, mais la loi lui accorde un recours contre le second, et celui-ci cherche à se défendre par les clauses du bail contre cette action récursoire. Quoi qu'il en soit, c'est le revenu de l'un ou de l'autre qui supporte cette charge. Les patentes atteignent les profits ou honoraires des professions tant commerciales que non commerciales, — par un *droit fixe* qui varie suivant la nature de la profession et la population de la ville, — par un *droit proportionnel* d'après l'importance des affaires présumée suivant la valeur locative de l'habitation et des locaux affectés à l'exercice de la profession. Ainsi toutes nos contributions directes de répartition ou de quotité sont assises sur le revenu tantôt directement évalué, comme en matière d'impôt foncier, tantôt présumé d'après des signes extérieurs, ce qui a lieu pour les impôts mobilier, des portes et fenêtres et des patentes. Aucune n'a pour base le capital, de sorte que des valeurs considérables, qui constituent des fortunes importantes, sont presque affranchies des charges publiques. Ainsi les collections de tableaux ne contribuent pas pour la part la plus faible aux recettes du trésor, et il en est de même des terrains ou emplacemens qui, dans les grandes villes où on peut les vendre au mètre, sont uniquement imposés comme terres arables de première qualité, quoique souvent ces biens constituent des patrimoines à chiffrer par millions.

Le terrain n'est donc pas libre chez nous pour établir un impôt sur le revenu. Nous ne pourrions que greffer ce nouvel impôt sur d'autres impôts, ce qui augmenterait la bigarrure déjà grande de notre système financier. Quand les Anglais l'ont adopté, ils se trouvaient en présence d'un impôt foncier presque nul (le produit en était de 30 millions de francs) et d'une taxe sur les fenêtres qui ne tarda point à disparaître des ressources de l'échiquier. Les taxes locales n'y faisaient pas obstacle; d'abord ces contributions ne profitaient pas au trésor public, et correspondaient d'ailleurs à des dépenses déterminées du comté ou de la paroisse, à peu près comme nos centimes spéciaux pour les chemins vicinaux, le cadastre et l'instruction primaire. Nous comprendrions, sans le conseiller cependant, que, dans une période de calme et de prospérité, on proposât de remplacer toutes les contributions directes par un impôt

général sur le revenu, assis d'après la déclaration des parties et contrôlé par une commission; mais en sommes-nous là et pouvons-nous, dans la crise que nous traversons, bouleverser tout notre système financier, abandonner des recettes connues pour courir après des résultats incertains, renoncer à des taxes que perçoivent des agens exercés et auxquelles nos habitudes sont façonnées, pour une innovation qui dérouterait le personnel des finances et ferait violence à nos coutumes? Personne encore n'a mis en avant ce projet radical, et les promoteurs de cette imitation anglaise se sont bornés à proposer un impôt supplémentaire. Pour le propriétaire foncier et le commerçant patenté, la mesure équivaudrait à une addition de centimes qui dépasserait peut-être le chiffre des 45 centimes de 1848; on pourrait même soutenir que les centimes additionnels seraient préférables, puisque la perception n'exigerait ni agens nouveaux, ni changement dans les procédés de l'assiette et du recouvrement. Il est vrai que, par les centimes additionnels, nous n'atteindrions pas le revenu des capitaux mobiliers; mais cette observation conduit à dire que, si nous ne voulons pas faire de double emplois avec les impôts déjà existans, l'impôt sur le revenu doit, chez nous, être limité aux capitaux mobiliers. Le projet se rapprocherait alors beaucoup de la proposition qui a souvent été faite de taxer les valeurs mobilières.

Il existe cependant une différence sensible entre les deux idées. L'impôt sur les valeurs mobilières atteindrait chaque action, obligation, rente ou créance, et cette imposition aurait pour résultat de déprécier immédiatement le titre d'une somme égale au capital dont la taxe représenterait la rente. Si 100 francs de 4 1/2 valent 1,820 francs au taux de 82 francs, ils ne vaudraient plus que 1,800 francs le lendemain du jour où on les grèverait d'une taxe de 1 pour 100. La charge serait donc supportée par le propriétaire actuel, qui, au moyen d'une perte sur le capital, paierait pour tous les porteurs qui se succéderont. A la vérité, on en pourrait dire autant des surcharges sur la propriété foncière; mais les mouvemens dans les prix des terres sont plus lents que ceux des valeurs de Bourse, de sorte que les additions aux contributions foncières se répartissent mieux entre les propriétaires successifs en cas de vente et de revente. D'un autre côté, si le bien reste dans la famille, le propriétaire retrouve, par la marche progressive du prix des terres relativement à l'argent, la compensation à la moins-value momentanée de son immeuble. Un impôt sur le revenu des capitaux mobiliers n'aurait pas les mêmes conséquences qu'un impôt sur les valeurs mobilières, parce qu'il ne porterait pas sur tel ou tel titre déterminé. Le contribuable ferait une déclaration générale de son revenu sans avoir à faire connaître ni le nombre, ni les numéros,

ni la qualité des valeurs dont il est propriétaire, et dès lors personne ne pourrait dire de quelle somme est grevée annuellement une action ou une obligation. En effet, le revenu aurait été déclaré en bloc pour un total formé avec des élémens fort divers, avec les intérêts de créances sur particuliers et les coupons de rentes ou obligations de l'état, des villes et des compagnies. Comment en ce cas déterminer la part pour laquelle chaque titre entre dans le total de la taxe? Entre l'impôt sur le revenu mobilier et l'impôt sur les valeurs mobilières, il y a plus qu'une nuance, il y a une différence profonde qui se mesure par les effets.

Si donc jamais l'impôt sur le revenu entre dans notre législation, il faudra ou qu'on remplace les contributions directes actuellement existantes par un impôt général sur le revenu, ou que la taxe nouvelle soit limitée au revenu des capitaux mobiliers. Autrement on tirerait deux ou trois moutures du même sac. Même ainsi restreinte, l'innovation donnerait encore prise à la plupart des objections qu'on élève contre l'impôt général du revenu et spécialement à celles qui touchent aux difficultés de l'assiette.

L'obstacle principal à l'impôt sur le revenu tient aux facilités qu'auront les contribuables pour dissimuler une partie de leurs richesses. Jusqu'à présent, nos lois n'ont frappé que les revenus ostensibles, et se sont bornées, pour ceux qui se cachent, à les saisir en vertu de présomptions fondées sur des signes apparens. Si on veut atteindre directement le revenu des capitaux mobiliers, il faudra de toute nécessité demander la déclaration des parties intéressées. De deux choses l'une : ou cette déclaration sera contrôlée, ou on l'acceptera sans examen. A défaut de contrôle, la fraude annulera le produit de l'impôt, et si on fait la vérification, les agens du fisc mettront la main sur les affaires les plus secrètes des contribuables. Celui-ci, pour cacher une position gênée, déclarera des revenus qu'il n'a pas. Le contrôlera-t-on pour le réduire? Celui-là fera des déclarations insuffisantes et résistera, ne serait-ce que pour lasser les agens du fisc et arriver en bataillant à consommer sa fraude. Ces difficultés seraient d'autant plus grandes chez nous que nous croyons avoir démontré la nécessité de restreindre l'impôt sur le revenu aux valeurs mobilières, c'est-à-dire à une matière dont la dissimulation est aisée. En Angleterre, la contribution atteint à la fois les biens apparens et les richesses qu'il est facile de cacher, de sorte que la difficulté ne porte que sur une partie de la matière imposable. D'ailleurs le produit de l'impôt est considérable, et l'efficacité financière en diminue le caractère vexatoire. En France, on ne pourrait imposer, — équitablement du moins, — que la richesse prompte à fuir, et, comme le produit serait relativement faible, les vexations inséparables de cette taxe paraîtraient

d'autant plus douloureuses aux citoyens. Il est du reste probable que nous pousserions l'imitation jusqu'au bout, et que de même qu'en Angleterre nous exempterions les revenus au-dessous d'un chiffre déterminé. Sans aller jusqu'au chiffre de 3,750 fr., adopté d'abord par la loi anglaise, nous n'imposerions que les revenus au-dessus de 1,200 francs; mais cette dispense nécessaire enlèverait au trésor public une grande partie des recettes, car les fortunes sont tellement divisées chez nous que les rentes de 1,200 francs forment la masse la plus considérable de la richesse du pays.

Deux députés, MM. Houssard et Louis Passy, ont fait à l'assemblée nationale la proposition de supprimer l'impôt mobilier pour y substituer un impôt de quotité fixé au vingtième du revenu des capitaux mobiliers, dont ils estiment que le produit atteindrait la somme de 116 millions. Il en résulterait une augmentation de recettes de 60 millions environ. Ce serait à notre avis moins un impôt sur le revenu qu'une taxe sur les valeurs mobilières, car la charge pèserait sur chaque titre déterminé par sa nature et son numéro, ce qui aurait pour conséquence de déprécier instantanément la valeur en capital des actions, obligations ou créances; nous avons en effet démontré que le caractère distinctif de l'impôt sur le revenu tient à la déclaration faite en bloc, et que le droit sur les valeurs mobilières frappe chaque titre déterminé. Les mêmes observations s'appliquent au projet de M. Flottard, qui propose de soumettre le paiement des coupons et intérêts des actions, obligations ou créances à l'emploi d'un bordereau revêtu d'un timbre proportionnel et appelé timbre-quittance. Seulement la taxe de M. Flottard ne serait pas aussi élevée que celle de MM. Houssard et Passy (3 pour 100 au lieu de 5 pour 100); mais, dans les deux projets, chaque titre serait grevé d'une taxe qui aurait pour conséquence de faire baisser du jour au lendemain la cote de la Bourse. Il faudrait, pour lui donner un nom approprié à sa nature, l'appeler impôt sur le capital et non impôt sur le revenu. Ajoutons que ces contributions n'atteindraient pas une quantité considérable de matière imposable. D'abord les rentes sur l'état seraient épargnées en vertu d'une disposition expresse, et il faut reconnaître que cette dispense serait conforme aux principes. Serait-il équitable qu'en vertu des pouvoirs inhérens à la souveraineté l'état pût retirer le lendemain une part de ce qu'il avait promis la veille comme partie contractante? La réduction serait d'ailleurs non-seulement injuste, mais impolitique, parce qu'il en résulterait une atteinte funeste au crédit public dans un temps où le crédit est la dernière ressource du pays. Des moyens variés parviendraient aussi à soustraire les créances chirographaires, et la crainte d'une amende même égale au quintuple du droit ne préviendrait pas la fraude, car le contribuable espère échapper à la

surtaxe qui n'est qu'un mal éventuel, et préfère (c'est un fait dont l'observation est constante) s'exposer à ce péril, dont la réalisation est douteuse, plutôt que de supporter l'impôt, mal immédiat et certain. Ces objections expliquent que le gouvernement ait reculé devant cette innovation et mieux aimé recourir aux augmentations des contributions indirectes.

III.

Le ministre des finances a procédé moins par création d'impôts nouveaux que par augmentation des anciens, toutes les fois qu'une surtaxe lui a paru être supportable. Il propose cependant de taxer les papiers et les allumettes, dont la fabrication avait jusqu'à présent été franche d'impôts, et de soumettre à un droit d'enregistrement proportionnel les contrats d'assurance, qui ne payaient qu'un droit fixe; mais la plus grande partie des sommes dont le trésor a besoin est demandée par le budget rectifié soit à l'augmentation ou au rétablissement des taxes anciennes, soit à la répression des fraudes qui réduisent le produit des contributions, surtout celui des droits de timbre et d'enregistrement.

La fraude la plus fréquente est celle qui consiste à dissimuler une partie du prix en matière de vente d'immeubles. Aujourd'hui l'administration, pour faire la guerre à cette fraude, n'a pas d'autre moyen que de requérir l'expertise des biens vendus; mais elle ne fait de procès que s'il s'agit d'un écart considérable, et presque toujours le prix apparent est fixé de manière qu'il y aurait témérité à le contester. La crainte des amendes et du double droit ne suffit pas pour assurer la sincérité des déclarations, parce que la prime de la dissimulation est forte quand il s'agit d'un droit aussi élevé que celui dont les mutations immobilières sont grevées (5 francs 50 cent. en principal et 6 francs 60 cent. avec les deux décimes de guerre). Les moyens que le projet de budget propose sont rudes et d'une efficacité assurée. Si le prix entier est dû, le vendeur n'aura d'action en justice que pour la somme portée à l'acte. Si la somme entière ou seulement la part dissimulée a été payée comptant, l'acquéreur aura le droit de réclamer au vendeur, pendant une longue période de temps, tout ce qui excédera les énonciations de la vente. Il est sûr que, sous les coups de cette menace, dont les effets seraient à redouter pendant trente ou au moins pendant dix ans, le vendeur ne consentira pas à se faire le complice du mensonge. Cette idée n'est pas nouvelle, car déjà en 1863 elle avait été introduite dans un projet de loi sur la matière, et on la retrouve dans un autre projet qui fut en 1869 soumis au corps législatif.

C'est d'ailleurs une imitation de ce qui a été décidé par une jurisprudence aujourd'hui bien fixée sur la cession des offices. Comme la dissimulation du prix des charges transmissibles a pour conséquence de soustraire les traités à l'examen de la chancellerie, les tribunaux y voient une entreprise contraire à l'ordre public. Aussi le vendeur est-il non-seulement privé d'action pour les sommes non déclarées, mais exposé à la répétition de ce qu'il a indûment reçu. Si on n'avait pas assuré le contrôle par ce moyen énergique, les officiers ministériels auraient continué à payer ces prix exorbitans qui trop souvent ont été le prélude et la cause de chutes désastreuses. Un motif d'ordre public justifie la disposition qui accorde la répétition à l'acquéreur, bien que celui-ci soit peu digne d'intérêt lorsqu'il profite de la rigueur du droit pour ne pas tenir sa parole. Un intérêt fiscal est-il suffisant pour étendre des dispositions qui sont une véritable récompense de la mauvaise foi? Quelques voix dans la commission du budget se sont élevées contre cette innovation, la traitant d'immorale, et demandant qu'on n'introduisît pas dans nos lois cette semence de corruption. Suivant nous, la mesure sera tellement efficace que les effets démoralisateurs n'en sont pas à redouter. Le vendeur ne s'exposera point à l'action en répétition, parce que, n'étant pas chargé de payer les droits de vente, il n'aura pas d'intérêt à se faire le complice de l'acheteur contre le trésor. Si la disposition proposée est, comme on le lui reproche, entachée d'immoralité, le remède est dans l'efficacité de la répression, parce qu'elle est tellement sévère qu'il n'y aura jamais lieu à l'appliquer. Le vendeur serait d'ailleurs mal fondé à se plaindre, parce qu'il lui est facile d'éviter le recours en exigeant la déclaration de tout le prix. Ce qu'on pourrait avec plus de fondement reprocher à cette disposition, c'est d'être excessive, car peut-être aurait-il suffi, pour prévenir tout concert frauduleux entre les parties contractantes, de les condamner toutes deux à une forte amende. Cette appréhension suffirait probablement pour empêcher le vendeur de concourir à une dissimulation où il n'a aucun intérêt. Le ministre a sans doute craint que les parties ne s'entendissent pour se partager le bénéfice de la fraude, et que cet appât n'enlevât à la sanction par les amendes et le double droit une grande part d'efficacité. Quoi qu'il en soit, le gouvernement espère que de ce côté, sans augmentation des tarifs et par l'effet de la sincère application de la loi sur l'enregistrement, nous obtiendrons environ 16 millions. Dans ce total est compris le produit de l'enregistrement des baux. Ce droit, qui n'est exigible actuellement que sur les baux écrits, serait, d'après le projet de loi, dû pour les baux, même verbaux, toutes les fois que par des mentions dans les actes ou par l'inscription au rôle des contributions directes l'administration en prouverait l'existence.

Un autre article du projet a pour but de combattre les fraudes auxquelles a donné lieu l'ouverture de crédit. D'après une jurisprudence qui a prévalu, l'acte où est constituée l'hypothèque qui garantit l'opération n'est pas taxé au droit proportionnel d'obligation (1 pour 100); ce droit n'est exigible qu'à la réalisation, c'est-à-dire au moment où le créditeur verse les sommes entre les mains du crédité. Or presque dans tous les cas il est impossible de prouver ces versemens, car le prêteur se contente de simples billets non enregistrés parce que l'ensemble de l'opération est garanti par une hypothèque. Partant de cette idée qu'ordinairement les crédits sont réalisés jusqu'à concurrence de moitié, le ministre propose de percevoir 50 cent. pour 100 au moment de l'acte, sauf à exiger le surplus, si la réalisation est plus tard prouvée. La première partie du droit proportionnel serait d'ailleurs définitivement acquise, alors même que le crédit ne serait pas utilisé, car c'est un principe en cette matière que les droits légalement perçus ne sont pas restituables.

Nous ne trouvons pas dans le projet une innovation qui, en 1869, avait été proposée au conseil d'état. Il s'agissait de substituer, pour l'assiette des droits de mutation par décès, la valeur vénale à la valeur capitalisée d'après le revenu multiplié vingt fois. Au premier abord, on ne s'explique pas cette différence entre la vente et la succession. Pourquoi dans un cas perçoit-on sur la valeur vénale, tandis que dans l'autre on prend le revenu multiplié par vingt, différence considérable qui diminue de moitié le produit du droit sur les transmissions par décès? Si on adoptait la valeur vénale dans les deux cas, le droit de succession serait doublé dans les campagnes et un peu diminué dans les villes, où les maisons rapportent plus de 5 pour 100. Il est facile de comprendre que le gouvernement ait reculé devant une disposition qui aurait pour conséquence de faire peser sur les biens ruraux une charge exorbitante et de dégrever les propriétés les plus productives. Les héritiers ou légataires d'ailleurs doivent les droits sur l'actif brut de la succession, sans déduction des dettes, ou, pour employer le mot technique, *sans distraction des charges*. L'acheteur au contraire ne paie que sur le prix net, ce qui explique suffisamment pourquoi le tarif est plus élevé quand il s'agit d'une vente qu'en matière de succession.

Le projet de budget ménage le commerce en même temps que les propriétaires fonciers. On n'y voit point figurer en effet d'augmentation sur le timbre proportionnel des effets de commerce. L'administration cependant aurait trouvé là une ressource considérable et dont la charge serait peu sensible, car le tarif en vigueur n'est pas élevé, et on pourrait, selon nous, le doubler sans que la

surtaxe parût trop lourde aux contribuables. Quel souscripteur d'un effet de 100, 200 ou 300 francs s'apercevra qu'on lui demande 10 ou 15 ou 20 centimes au lieu de 5 ou 10 centimes? Jamais taxe ne satisferait mieux à l'*anesthésie* de l'impôt, et cependant cette mesure procurerait, sans faire crier les imposés, une vingtaine de millions au trésor.

Quant au timbre sur les journaux et écrits périodiques, le projet propose de remettre en vigueur la loi de 1850. On reprendrait donc la distinction entre les journaux avec feuilleton et les journaux sans feuilleton. Les premiers seraient soumis à une surtaxe de 1 centime par feuille (6 centimes par feuille pour les premiers et 5 centimes par feuille pour les seconds). Ces droits sont assurément élevés, si on les compare au régime de complète exemption sous lequel vit aujourd'hui la presse, mais modérés par rapport aux droits qui la grevaient avant le décret abolitif du timbre. La question du reste sera reprise lorsque le rétablissement du calme permettra de discuter une loi organique de la presse. Aujourd'hui le retour, à titre de mesure provisoire, à une loi qu'avait adoptée une assemblée libérale sous la constitution de 1848, nous paraît être la mesure la mieux appropriée aux circonstances, puisque le temps manquait pour réviser la législation. Nous devons cependant faire remarquer que la taxe de 1850 est aggravée parce qu'elle s'ajoute à l'impôt sur le papier. L'exposé des motifs évalue à environ 8 millions le produit du timbre sur les journaux. C'est presque un dixième de ce que doivent donner les surtaxes de timbre et d'enregistrement dont le gouvernement attend une somme d'environ 90 millions. Sur ce total, il faut s'attendre à quelques mécomptes, car les produits de plusieurs articles sont d'une évaluation difficile. L'élément dont le résultat est le plus sûr, c'est assurément le deuxième décime additionnel que le projet propose d'ajouter à tous les droits sans exception perçus par l'administration du timbre et de l'enregistrement; le rendement en est évalué à environ 31 millions. La qualité de taxe additionnelle permet d'en apprécier le produit avec certitude, parce que les calculs sont établis sur un principal connu.

Le projet demande aussi beaucoup aux contributions indirectes, et spécialement aux taxes sur les boissons. Les droits de détail et d'entrée sont trop élevés pour qu'on pût songer à les augmenter; mais la vente en gros ne donne pas tout ce qu'elle pourrait produire, c'est pour l'atteindre que le projet double les droits de circulation. « Il paraît possible de les doubler, dit l'exposé des motifs, ce qui laissera encore le nouveau droit au-dessous du tarif imposé en 1817. L'équité commande d'ailleurs de réduire l'écart qui existe, au profit des classes aisées, entre le droit de circulation et le droit de détail. » Certes l'écart reste énorme malgré cette augmentation, puis-

que le droit de détail est de 15 pour 100 en principal ou 18 pour 100 avec les décimes (*ad valorem*), tandis que le maximum du droit de circulation, ou 2 francs 40 centimes par hectolitre, ne dépassera pas la proportion de 5 pour 100 de la valeur. Une aussi grande différence serait injustifiable, si l'énormité du droit de détail n'avait pour but, peut-être même pour effet, en grevant la consommation du cabaret, de retenir l'ouvrier dans sa famille. Cette pensée humaine ne sera realisée que le jour où l'approvisionnement de l'ouvrier pour la consommation domestique ne sera pas chargé des mêmes droits que la consommation au cabaret. L'achat par 25 litres au moins (c'est la quantité qui est nécessaire pour la vente en gros) est au-dessus des ressources normales des petits ménages, et l'inégalité devant l'impôt entre la classe aisée et la classe pauvre sera choquante tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen, par l'organisation des *débits à emporter*, de libérer la consommation domestique. Les débits à emporter sont une institution connue en Angleterre, et il y a déjà longtemps qu'on a proposé d'imiter ce qui est pratiqué chez nos voisins. Cette amélioration a notamment été signalée en 1850, lorsque l'assemblée nationale fit procéder, sur l'impôt des boissons, à l'enquête qui donna lieu au remarquable rapport de M. Bocher. Malheureusement cette idée n'a pas été depuis même étudiée, et le droit de détail a continué de grever la vie de famille aussi bien que les dépenses d'auberge. Peut-être est-ce une des causes, — nous ne croyons pas que ce soit la seule, — qui ont détruit le charme du foyer et poussé les ouvriers vers la fréquentation des cabarets. Il faut que notre loi soit changée en ce point, et si, malgré tout, les mauvaises habitudes l'emportent, que la responsabilité retombe sur le vice. Nous demandons avec la plus vive insistance que la plus petite part ne soit pas imputable aux défauts du régime fiscal.

Le projet frappe sans ménagement les absinthes, eaux-de-vie et alcools, qui, à l'avenir, paieraient 125 francs de droit de consommation par hectolitre, au lieu de 75 francs qu'ils supportaient depuis 1852. L'énormité du droit n'entravera-t-elle pas la consommatiou de façon à nuire soit au commerce, soit au trésor? Cette éventualité ne serait pas à craindre d'après l'exposé des motifs, car la valeur vénale de l'eau-de-vie a souvent varié de 60 à 200 fr. par hectolitre, sans que la hausse ait réduit la consommation. Or une surtaxe de 50 francs est bien inférieure à l'écart entre ces deux extrêmes, et il n'est pas à craindre d'après l'exposé des motifs, qu'elle ait pour effet d'arrêter la vente des alcools. C'est possible, et nous l'espérons; mais il ne faudrait pas pousser trop loin cette manière de raisonner. Si la consommation s'est soumise sans

fléchir au prix extrême de 200 francs par hectolitre, rien ne prouve qu'elle se maintiendrait encore jusqu'à 250 fr. Or l'effet de la surtaxe porterait la valeur vénale jusqu'à ce chiffre, si l'innovation financière coïncidait avec la cherté des alcools. Cette réserve faite sur l'exactitude des motifs, il faut reconnaître que cette taxe, si elle n'a pas la propriété de supprimer le vice, avertit durement le consommateur du mal que ces boissons peuvent causer à sa santé. Il est certain que l'élévation du prix des absinthes et alcools produite par la surtaxe n'empêchera pas les mauvaises habitudes; mais l'ivrogne du moins ne suivra point son penchant sans être prévenu par les exigences fiscales qu'il cherche des plaisirs dangereux. C'est parce que cette boisson est peu digne d'intérêt que le ministre propose de la frapper sans ménagement.

Le projet étend les droits de licence (un droit de 20 francs par an) aux bouilleurs de cru, c'est-à-dire aux propriétaires qui brûlent eux-mêmes les vins de leur récolte. Cette disposition ne peut pas être approuvée, parce que le bouilleur de cru n'exerce pas une profession distincte; c'est un propriétaire qui transforme lui-même sa récolte, et son opération est analogue à toutes les manipulations du raisin. La violation des principes serait d'ailleurs inexcusable, parce qu'elle ne pourrait pas s'expliquer par les besoins du trésor. L'exposé des motifs en effet n'évalue pas à plus de 40,000 francs la somme que produirait cette extension du droit de licence.

Les lois en vigueur distinguent, au point de vue fiscal, les bières fortes et les petites bières. Les premières paient un droit de fabrication de 2 fr. 40 cent., et les secondes un droit de 60 centimes par hectolitre. Cette distinction disparaîtrait d'après le projet, et toutes les bières seraient soumises au droit le plus élevé, de sorte que l'unification des tarifs se ferait tout au rebours des vœux constamment exprimés par les brasseurs, qui demandaient l'adoption d'un tarif unique sur le pied du droit le plus faible. Si le projet était adopté sur ce point, la taxe serait quadruplée à l'égard des bières faibles, qui, dans les départemens du nord de la France, sont employées, surtout pendant la saison de la récolte, pour rafraîchir les ouvriers ruraux. Cette surtaxe qui grèverait environ 2 millions d'hectolitres paraîtrait d'autant plus exorbitante que les bières faibles sont uniquement consommées par la classe ouvrière, et que la taxe ne serait pas plus élevée pour les bières fortes, dont l'usage est plus particulièrement destiné aux classes aisées. Comme le produit de cette augmentation ne dépassera point 1,200,000 ou 1,300,000 francs, peut-être trouvera-t-on avec nous que la somme est petite par rapport aux inconvéniens politiques de cette mesure fiscale. Nous ne ferons au contraire pas d'objection contre les droits

sur les cartes à jouer. Par le doublement des taxes anciennes, on prélèvera environ 1,500,000 francs sur nos plaisirs, et nous conseillerions même de prendre davantage sur cette matière imposable, si l'élévation du droit ne devait pas avoir pour effet d'arrêter le développement de la consommation.

IV.

Laissons ces réformes secondaires et abordons la partie importante du projet. C'est la matière des douanes qui mérite surtout d'attirer notre attention, parce que les réformes que propose le gouvernement sont telles que nos relations commerciales avec l'étranger en seraient bouleversées. C'est un revirement qui non-seulement emporterait les traités de 1860, mais qui étonnerait même les partisans du système protecteur, car les innovations proposées s'éloignent des principes admis par cette école depuis Colbert, ou plutôt depuis Henri IV. En effet, les opinions qui sont généralement attribuées au ministre de Louis XIV avaient été avant lui exprimées au XVIe siècle par Barthélemy Laffemas, et formulées par René de Biragues, rédacteur d'un édit de 1578. La règle que les fondateurs du système protecteur regardaient comme incontestable consistait à épargner les matières premières employées par nos manufactures, et à imposer les produits fabriqués au dehors et importés en France. C'était une manière de favoriser doublement l'industrie, soit en évitant le renchérissement de la fabrication, soit en défendant nos produits fabriqués contre la concurrence étrangère. Il y avait là une protection efficace et un système cohérent.

M. Pouyer-Quertier, qui cependant appartient à l'école de Colbert, a l'intention de changer ce qui a été admis par ses maîtres et de taxer à 20 pour 100 *ad valorem* les matières textiles, cotons en masse, laines en suin ou lavées, lins, chanvres, soies gréges, à peu près tout ce qui est mis en œuvre par nos filatures et nos fabriques de tissage. Chose digne de remarque, les produits fabriqués à l'étranger sont épargnés par les nouveaux tarifs. On pourrait croire que M. Pouyer-Quertier est converti au libre échange, puisque, à l'inverse de Colbert, il semble disposé à ouvrir nos portes aux produits ouvrés. Qu'on se détrompe : il y a dans son projet la doctrine apparente et la doctrine cachée; cette dernière se trouve dans deux articles qui méritent d'être mis en relief, bien que les rédacteurs du projet les aient relégués à une place modeste. C'est dans les articles 20 et 21 que se trouve la véritable pensée du gouverne-

ment. Aussi en faut-il citer ici le texte, tant ces dispositions méritent que la portée en soit déterminée avec soin.

« Article 20. Des *drawbacks* pourront être accordés à la sortie des produits fabriqués avec les matières atteintes par ces droits. Le taux en est fixé par un arrêté du chef du pouvoir exécutif, rendu après avis du comité consultatif des arts et manufactures.

« Article 21. Les produits étrangers similaires de ceux qui profiteront des *drawbacks* seront frappés de surtaxes correspondantes à ces *drawbacks*, et déterminées aussi par des arrêtés du chef du pouvoir exécutif. »

Autant vaudrait dire que le commerce international de notre pays ne sera plus régi par la loi, mais par des arrêtés qui supprimeront ou établiront les droits, sans autre formalité qu'un avis du conseil des arts et manufactures. Lorsque le commerce a plus que jamais besoin de sécurité, la loi organiserait l'incertitude et découragerait les efforts persévérans, car avec un semblable régime toute longue entreprise serait impossible. A-t-on oublié que l'échelle mobile a succombé sous le poids des difficultés que l'instabilité des droits créait aux calculs des commerçans? On pourrait le croire, puisqu'on nous propose d'étendre à l'ensemble des douanes les défauts qui ont ruiné la législation sur les céréales. Au point de vue politique, ces nouveautés seraient la négation du régime parlementaire, et, pour le commerce, ce serait l'alanguissement des affaires par l'appréhension des changemens trop brusques de tarifs.

Nous avons été surpris aussi de voir reparaître le système des *drawbacks*, que nous croyions définitivement abandonné et condamné par l'expérience. Il est démontré en effet, pour les industriels de toutes les catégories, que la restitution à la sortie des droits perçus sur les matières brutes donne lieu à d'insurmontables difficultés. Comment reconnaîtra-t-on la substance sous les mille transformations qu'elle subit? Si c'est de la laine, retrouvera-t-on les quantités introduites dans des tissus mélangés de coton, de soie ou de vieilles laines provenant d'effilochages? Saura-t-on déterminer la proportion de la teinture et tenir compte des degrés divers auxquels se fait la charge des couleurs? Les mêmes difficultés se présenteront pour l'industrie de la soie, puisqu'elle est aussi mélangée avec des laines et des cotons. Plus que toute autre substance, la soie a la propriété d'absorber la teinture, si bien qu'à Saint-Étienne on emploie les couleurs à forte dose pour donner à des rubans d'un tissu très léger une consistance qui les fait ressembler à des rubans épais. D'un autre côté, la soie ouvrée sort sous des formes très variées, non-seulement en tissus purs ou mélangés, mais en objets difficiles à mesurer, tels

que les boutons, les lacets, etc. On se résignerait peut-être à ces difficultés, si le régime proposé devait procurer au trésor des ressources importantes; mais, loin d'y gagner, le trésor est exposé à perdre. Les manufacturiers en effet peuvent habilement faire sortir en produits ouvrés des quantités de matières supérieures à celles qui étaient entrées à l'état brut. Ils n'ont, pour réaliser ces bénéfices sur la fortune publique, qu'à faire sortir des laines ou des soies produites à l'intérieur et des cotons introduits en fraude. Ainsi le trésor serait obligé de restituer plus qu'il n'aurait reçu. Ne vaudrait-il pas mieux, au point de vue financier, établir des droits purement fiscaux de 1 à 5 pour 100 que d'élever jusqu'à 20 pour 100 des taxes restituables à la sortie? L'administration des douanes percevrait moins, mais les recettes seraient acquises définitivement, et l'état ne serait pas exposé à perdre. Il est vrai que, d'après le projet de budget, le *drawback* donnerait lieu à la perception d'un droit correspondant sur les produits fabriqués similaires venant de l'étranger; le produit de ces taxes d'importation ne compenserait pas, tant s'en faut, la perte résultant de la restitution à la sortie. Nous importons peu les produits similaires à ceux que notre industrie fabrique pour l'exportation. Pour les soieries notamment, le droit d'entrée ne rapporterait presque rien, tandis que la restitution des droits à la sortie porterait sur des quantités considérables. Il en serait peut-être autrement pour les cotons parce que, depuis la cession de l'Alsace, notre industrie cotonnière fabrique plus pour la consommation intérieure que pour celle du dehors. Le *drawback* pour ces produits équivaudrait donc à peu près à un droit protecteur, et peut-être vaudrait-il mieux l'établir ouvertement et directement par la loi que de le créer comme conséquence de la restitution à la sortie ordonnée par arrêté ou décret. En somme, la partie du projet qui est relative aux douanes n'est que le rétablissement pur et simple du système protecteur enveloppé sous le nom d'une compensation au *drawback*.

Nous regrettons que le gouvernement ait soulevé la question du régime économique et ne se soit pas borné à des mesures d'un caractère purement fiscal. En présence de notre situation financière, nous devons tous avoir pour unique préoccupation de créer les ressources dont nous avons besoin, et le libre échange doit être relégué au second plan. Pourquoi ne renvoyons-nous pas la discussion de cette question si complexe et si difficile au moment où nous aurons le temps de lui donner les développemens qu'elle comporte? Si les questions constitutionnelles ont été réservées, il serait bon aussi de ne pas trancher, dans une discussion trop rapide, des problèmes qui suspendent et inquiètent des intérêts nombreux. Or le

budget rectificatif de 1871 ne donnera lieu qu'à de courts débats, et si, malgré l'urgence, la délibération se prolonge, le trésor en ressentira une perte d'autant plus grande que la mise en recouvrement des nouvelles taxes aura été plus retardée. N'a-t-on pas souvent, — et avec raison selon nous, — reproché au gouvernement impérial d'avoir à huis clos, par un traité de commerce, sans discussion préalable, modifié le régime économique de la France, — d'avoir, sans entendre les intéressés, disposé d'intérêts considérables? Prenons garde de ne pas encourir le même reproche, et ne croyons pas être en règle avec les principes parce que nous accordons de courts instans à la discussion que nos prédécesseurs avaient eu le tort plus grave de supprimer. N'écourtons pas la délibération en la plaçant dans un ensemble qui demande un examen rapide.

La pratique du *drawback* sur les sucres raffinés a démontré que le trésor est exposé à perdre, et que la restitution des droits à la sortie peut constituer une véritable prime d'exportation. Comme le rendement officiel était fixé à 80 de sucre raffiné pour 100 de sucre brut, les raffineurs qui employaient des procédés pour tirer 85 et 86 pouvaient se faire restituer des sommes que jamais ils n'avaient versées. C'est pour éviter ce préjudice qu'une loi de 1866 substitua au *drawback* l'admission temporaire en franchise. Par ce changement, l'état était exposé à ne pas percevoir tout ce que lui attribuaient les tarifs, mais du moins il ne pouvait pas rendre plus qu'il n'avait reçu, et la prime, s'il y avait prime, se trouvait reportée de la consommation du dehors sur celle de l'intérieur. M. Pouyer-Quertier ne nie pas ces propositions, et son exposé des motifs en contient l'approbation. « En fait, dit-il, on avait greffé sur le *drawback* une véritable prime, c'est-à-dire qu'on avait calculé les allocations de manière à faire restituer par le trésor beaucoup plus qu'il n'avait reçu. » Aussi le ministre veut-il que le *drawback* soit rigoureusement limité au remboursement des taxes, ajoutant que, « dans son fonctionnement normal, il est inattaquable, car il n'est pas rationnel de demander l'impôt des douanes à une marchandise qui ne pénètre sur notre territoire que pour en ressortir après avoir alimenté le travail français. » Mais par quel moyen assurera-t-on l'égalité entre les perceptions et les restitutions? Nous n'en connaissons pas, et, si on en a découvert quelqu'un, c'est un secret que l'exposé des motifs ne nous a point révélé.

Après avoir confié au pouvoir exécutif le soin d'établir les *drawbacks*, le projet lui donne aussi le pouvoir de créer des surtaxes de pavillon. Alarmées par cette dangereuse faculté, plusieurs chambres de commerce des villes maritimes, notamment celle du Havre, ont fait observer que les surtaxes donneraient lieu à des représailles

qui nuiraient au développement de notre marine marchande. « La navigation à vapeur, a dit la chambre du Havre, tend à remplacer la navigation à voiles. Or une des ressources de la navigation à vapeur, quand elle est à l'étranger, est d'aller dans deux ou trois ports voisins les uns des autres, et de prendre dans tous ces ports du fret non-seulement pour les ports de France, mais encore pour des ports étrangers, par exemple pour Buenos-Ayres et Rio-Janeiro, pour Anvers et Liverpool, en même temps que pour Bordeaux et Le Havre. Elle a une autre ressource, comme au reste les voiliers sans emploi : elle peut faire un voyage intermédiaire avant de rentrer en France, portant sa marchandise d'un port étranger à un autre port étranger, de Buenos-Ayres à New-York par exemple, de Rio-Janeiro à la Nouvelle-Orléans, de Montevideo à Maurice ou au Chili ; puis retour en France. » Toutes ces opérations seront interdites à notre marine par les surtaxes que les gouvernemens imposeront à notre pavillon, surtaxes dont l'effet sera de protéger les navires portant les pavillons étrangers.

L'augmentation des droits sur les cafés et les sucres ne donne pas prise aux mêmes objections que les droits sur les matières premières. Ce sont des denrées destinées à la consommation, et, comme nos habitudes ont fait de ces objets de luxe des objets dont nous ne pouvons nous priver que difficilement, les impôts dont on les frappe sont très productifs. Les sucres seraient surtaxés de trois dixièmes, ce qui portera le droit à 54 francs 60 centimes par 100 kilogr., ou 16 fr. d'augmentation, soit 16 centimes par kilogramme ou environ 8 centimes par livre. Les cafés, dont la taxe avait déjà été portée en 1866 de 50 à 100 fr. par 100 kilogrammes, payeraient 150 fr., soit une augmentation de 25 cent. par livre. Si on les compare aux rigueurs de notre situation, ces modifications paraîtront modérées, et le projet sur ce point mérite d'autant mieux d'être approuvé qu'au moyen de ces augmentations le trésor recevra 53 millions, à peu près le cinquième de la somme (263 millions) que le ministre des finances attend du remaniement des douanes. Le droit sera cependant trouvé rigoureux relativement aux chicorées, car elles entrent pour des quantités considérables dans la consommation des ouvriers, et nous savons que déjà la nouvelle du projet a causé dans le département du Nord une émotion qui n'a pas été étrangère au revirement politique qui, dans cette contrée, a signalé les dernières élections.

Nous convenons qu'il est fort aisé de trouver des objections et très difficile de découvrir des solutions; mais le public que nous représentons ici a le droit de critique et de réclamation. Nous ne terminerons pas cependant sans rendre au projet du gouvernement

la justice que beaucoup lui ont refusée. N'a-t-on pas trouvé qu'il était conçu avec une extrême timidité et gardait trop de ménagemens pour un système financier vicieux qu'il faudrait refaire de fond en comble? On attendait mieux de M. Pouyer-Quertier, le fougueux orateur du corps législatif, qui parlait des questions financières avec l'ardeur d'un tribun, et en même temps avec une pleine connaissance des détails. Au contraire, — et la déception est grande, — M. Pouyer-Quertier, a-t-on dit, conserve tous les cadres, se bornant à de petites mesures comme un commerçant qui cherche à sortir d'une crise, non par une entreprise hardie et féconde, mais par des rognures sur ses dépenses domestiques et de légères augmentations sur ses prix de vente. Ces reproches sont à nos yeux l'éloge de M. Pouyer-Quertier. Il a pensé avec raison que le remaniement des impôts est une entreprise qui convient surtout aux temps de calme, et qu'il y aurait témérité à l'exécuter lorsque nous avons sur le sol français une armée qui attend, pour commencer l'évacuation, le paiement de l'indemnité, lorsque pour nous libérer nous n'avons qu'un terme très court et que nous sommes obligés de faire appel au crédit pour des sommes dont le chiffre dépasse celui de tous les emprunts connus. Les impôts d'un pays sont la garantie de ses dettes, et son crédit se mesure à la solidité de ses finances. Or notre système financier est depuis longtemps connu en France et à l'étranger. Ceux qui prêtent savent quelles sont les ressources de l'état. Y aurait-il eu prudence, la veille d'un emprunt qu'on a eu raison d'appeler colossal, à troubler ces notions et à jeter le public des capitalistes dans l'incertitude sur nos ressources futures? Fallait-il aux notions connues substituer des appréciations confuses et faire douter les prêteurs de la solidité et de l'étendue du gage? M. Pouyer-Quertier a pensé qu'il valait mieux augmenter les droits existans que de recourir à des innovations dont le public n'aurait pas eu avant l'emprunt le temps de mesurer la portée. Il a été récompensé de la justesse de ses idées et de la sagesse de ses propositions, car le public lui a répondu par une véritable explosion de confiance. On ne peut pas en effet donner un autre nom à la soudaineté avec laquelle près de 5 milliards ont été souscrits en quelques heures.

A. Batbie.

LA REVANCHE

DE JOSEPH NOIREL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Si le parfait bonheur n'est pas de ce monde, on en trouvait toutefois le semblant, il y a quelques années, dans une maison de campagne située à trois ou quatre kilomètres de Genève, sur la grande route de Saint-Julien, à laquelle elle se relie par une longue avenue de poiriers. Cette maison, que ses habitans ont baptisée du nom de *Mon-Plaisir*, offre aux passans un agréable coup d'œil. Bâtie au sommet d'un tertre gazonné, entourée de massifs de verdure et d'un parterre de roses, elle domine au couchant un verger, au levant une vigne en pente, que bordent un ruisseau et une saulaie.

Le propriétaire de ce riant domaine était un bourgeois de Genève, M. Thomas Mirion, fabricant et marchand de meubles, qui entendait son métier et que son métier avait enrichi. Cet heureux homme sentait son bonheur ; il le portait sur son honnête figure, sur ses joues enluminées et replètes, dans son regard vif et assuré, dans son sourire, où se peignait une aimable bonhomie qui n'avait jamais nui à son commerce. Il faut convenir que, si le ciel l'avait aidé, cet homme aux larges épaules et au râble épais s'était bravement aidé lui-même. Courageux au travail, dur à la peine, il avait cet esprit de suite qui mène à tout, cette bonne humeur qui simplifie les difficultés, cette attention circonspecte qui préserve des faux pas. Bien qu'il eût comme un autre le désir de tenir sa place et de faire figure dans ce monde, il avait toujours strictement réglé sa

dépense sur son revenu. Mettant, pour ainsi dire, sa vanité au régime, il ne lui avait jamais rien accordé aux dépens de ses affaires, qui s'en étaient bien trouvées. Enfin la richesse était venue avec d'importantes commandes, dont il avait su tirer parti. Une société qui avait construit l'un après l'autre plusieurs grands hôtels aux bords du lac Léman avait passé avec lui un marché à forfait pour les meubles. Il avait réalisé dans cette entreprise des bénéfices considérables, où sa conscience ne trouvait rien à redire. Il n'était pas homme à fournir à personne de la marchandise de pacotille; mais il savait s'arranger de manière que le preneur fût content et que le bailleur le fût plus encore. D'habiles placemens, d'heureuses spéculations avaient triplé et quadruplé son gain; il était devenu gros monsieur. A mesure que sa fortune s'était arrondie, il avait satisfait peu à peu toutes les convoitises secrètes qui depuis longtemps couvaient dans son cœur, et s'étaient irritées par les délais que leur imposait sa sagesse. On l'avait vu acheter pièce par pièce une terre sur laquelle il avait jeté son dévolu, puis y bâtir un pavillon dans lequel il venait passer en famille les dimanches et jours de fête, puis remplacer le pavillon par une maison élégante et cossue. L'année d'après, il avait une écurie, deux chevaux et une voiture, et de ce jour il fut au comble de ses vœux. Il est bon d'ajouter que M. Mirion n'avait aucun des travers qui rendent les parvenus insupportables. Quoiqu'il fût bien aise de prouver qu'il avait du foin dans ses bottes, il ne tranchait nullement du marquis de Carabas, et ne se piquait point de morguer ses voisins ou de les éclabousser par son luxe. Il continuait de travailler et de tenir boutique comme par le passé. Peu soucieux de se déclasser, ou, comme on dit à Genève, de *grimpionner*, il ne cherchait pas à frayer avec les gens de haut parage, et il était demeuré fidèle à toutes ses vieilles amitiés. Au surplus, sa maison ne ressemblait point à un château, sa voiture était une calèche bien suspendue, mais sans prétentions, et ses deux chevaux étaient d'honnêtes percherons, bons trotteurs, mais qui n'avaient garde de se méconnaître et de prendre de grands airs avec les passans.

Plutarque rapporte que les envieux de Sylla lui avaient donné le surnom d'heureux et que le grand homme ne s'en offusquait point, mettant lui-même la fortune de part dans sa gloire et se targuant du commerce d'amitié qu'il avait entretenu avec elle. Comme Sylla, M. Mirion avait ses envieux qui lui disaient : — Oh! vous, Mirion, vous êtes l'homme heureux par excellence; vous avez eu toute votre vie une chance incroyable. — M. Mirion, sans se fâcher, leur répondait : — Mes amis, vous avez raison, je suis né sous une bonne étoile. La nature m'a bien traité; elle m'a donné un coffre de fer,

un bon estomac, des bras et des jambes qui ont toujours aimé à se remuer et une certaine lueur de bon sens qui m'a servi à me conduire. J'ai eu de la chance, j'en conviens. Il n'en est pas moins vrai que j'ai commencé petitement, et, si je suis arrivé, je me permets de croire que j'y suis bien pour quelque chose. — Et, ce disant, il caressait d'un œil amoureux sa maison, sa remise, sa vigne et ses poiriers. — Ce qu'il y a de beau, ajoutait-il, c'est que tout ceci a été gagné honnêtement. Je ne suis pas comme tel et tel. Nous avons des principes, nous autres. Je peux mettre la main sur ma conscience, elle n'a rien à me reprocher. — M. Mirion aimait à parler de sa conscience et de ses principes; c'est un travers qu'il partageait avec plusieurs de ses compatriotes.

Si M. Mirion était un homme heureux, Mme Mirion était assurément une heureuse femme; mais elle n'avait pas le sens rassis et la tranquillité d'humeur de son mari. Son bonheur était bruyant, gesticulant, un peu lyrique. Petite, grassouillette, ronde de taille et de visage, pirouettant sur elle-même comme une toupie, elle avait le sang aduste comme une fourmi, et ses yeux et sa langue étaient aussi remuans que ses jambes. Elle allait, venait, tournait et virait sans déparler ; toujours hors d'haleine, ses deux grands plaisirs étaient de s'agiter et de se raconter. A vrai dire, elle n'était pas exempte de ce défaut auquel les Anglais ont donné le nom de *snobism*. Elle professait une admiration peut-être exagérée pour sa maison et pour tout ce qui faisait partie de sa maison, y compris ses canards et ses canaris. Ses poiriers étaient les plus beaux de tous les poiriers, les roses de son jardin avaient une suavité de parfum inconnue aux autres roses, l'eau de sa pompe avait un petit goût de noisette vraiment incomparable, ses poules pondaient quatre fois plus d'œufs que celles du voisin, et ces œufs, l'explique qui pourra, avaient presque toujours deux jaunes. Bref, Mon-Plaisir était un endroit unique, béni du ciel, où tout venait à souhait, où l'herbe poussait plus dru que partout ailleurs, où la pluie ne tombait jamais qu'à propos et quand on l'appelait, vrai paradis éclairé d'un soleil qui était non le soleil banal, celui de tout le monde, mais un soleil affecté au service particulier de M. et de Mme Mirion. Les innocentes imaginations de sa femme faisaient sourire le marchand de meubles. Il l'en raillait quelquefois. — Ma bonne Marianne, lui disait-il, il y a des choses qu'il est permis de croire ; mais mieux vaut les garder pour soi, sous peine de prêter à rire. — Elle se récriait. — Tant pis pour les rieurs ! répliquait-elle. Ce sont des jaloux qui rient jaune. — De son côté, elle lui reprochait de ne pas tirer assez d'avantage de sa nouvelle situation, de ne pas donner assez à la montre, à la parade. Elle estimait que le faste et le bruit

sont l'accompagnement nécessaire du bonheur, l'enseigne de la boutique. Ses ambitions secrètes étaient d'avoir sous ses fenêtres un grand bassin de marbre avec des tritons et un jet d'eau, de planter devant sa grille une statue allégorique, de remplacer la bonne Savoyarde qui la servait à table par un grand diable de domestique en cravate blanche, et de donner chaque semaine un festival où l'on tirerait beaucoup de fusées sur la terrasse, — car elle avait un faible pour les fusées. Malheureusement les allégories, les cravates blanches et les feux d'artifice ne disaient rien au cœur de M. Mirion. Il aimait ses aises, le confort; mais il estimait que la vanité coûte gros et ne rapporte guère. Au reste, ces légers dissentimens n'amenaient jamais de sérieuses contestations dans le ménage. Mme Mirion adorait son mari, qu'elle considérait comme un grand homme, et se résignait à ses refus comme aux décrets d'une sagesse supérieure à la sienne. En revanche, M. Mirion se plaisait à reconnaître les mérites solides de sa femme et tous les services que lui avait rendus jadis son esprit d'ordre et de conduite. Elle gouvernait sa maison avec une attention, une vigilance infatigable, ayant l'œil partout, à la cave comme au grenier, à l'office comme à la cuisine, et joignait à ses qualités de ménagère accomplie les talens d'un cordon-bleu émérite. Il y avait là de quoi lui faire pardonner sa passion malheureuse pour les tritons.

Le bonheur de ces excellentes gens était communicatif; ils aimaient à répandre autour d'eux leur liesse et leur épanouissement de cœur. Poules, chats et chiens, tous les pensionnaires de Mon-Plaisir faisaient bombance, goûtaient les douceurs d'une vie grave et commode sous un gouvernement paternel et miséricordieux. Parmi les animaux domestiques qui avaient trouvé à Mon-Plaisir le vivre et le couvert, les plus choyés étaient deux vieilles filles, parentes de M. Mirion, qui les avait recueillies sous son toit moyennant une modeste pension. L'une, Mlle Baillet, était sa tante maternelle. On la désignait plus communément dans la maison sous le nom de la tante Amaranthe, parce que l'amaranthe était sa couleur, témoin les rubans de son bonnet, les prétintailles de ses robes et ses bas du plus beau pourpre. En dépit de ses soixante et dix ans, cette honnête demoiselle était merveilleusement conservée; prenant grand soin de sa personne, tirée à quatre épingles, l'air et le ton un peu précieux, les épaules effacées, le menton relevé, elle marchait droite comme un cierge, et quand elle était assise, il n'arrivait guère que son dos effleurât le dossier de sa chaise. Elle avait quelque lecture, quelque expérience du monde. Ayant passé dix années comme demoiselle de compagnie dans une grande famille mecklembourgeoise, elle en avait rapporté des maximes, des apho-

rismes, tout un code de bienséances morales et sociales. Quand je dis qu'elle connaissait le monde, dans sa pensée le monde était essentiellement le Mecklembourg. A l'entendre, rien ne pouvait se comparer à la cour de Schwerin, la plus somptueuse de toutes les cours d'Allemagne. Les grandeurs dont elle avait approché l'avaient éblouie à ce point qu'il n'y avait pour elle de pays respectables que ceux qui possèdent un ordre équestre, et se laissent administrer à forfait par un prince qui a des heiduques et des coureurs. Elle connaissait à fond l'almanach de Gotha, savait sur le bout du doigt toutes les généalogies, ne tarissait pas en anecdotes plus ou moins apocryphes sur la grande-duchesse régnante et sur la grande-duchesse mère. Elle avait eu l'heur d'assister à un bal de la cour. Ce bal était le grand événement de sa vie; elle l'avait conté cent fois, elle était toujours prête à recommencer. M. Mirion secouait les oreilles; mais Mme Mirion écoutait ce miraculeux récit avec un plaisir toujours nouveau. Fière de posséder sous son toit une personne qui avait vu des princes en chair et en os, il lui semblait que, grâce à la tante Amaranthe, elle était quelque peu apparentée au grand-duc de Mecklembourg.

Bien différente était Mlle Grillet, cousine germaine de M. Mirion, petite femme fluette, qui semblait n'avoir qu'un souffle de vie et ne laissait pas de vivre. Un peu contrefaite, la taille déjetée, une épaule plus grosse que l'autre, bien qu'elle ne payât pas de mine, elle avait eu jadis l'imagination romanesque; mais son roman avait mal tourné : elle s'était follement éprise d'un mauvais plaisant qui s'était amusé à la mystifier, et l'innocente créature avait été longtemps à s'apercevoir qu'il se moquait d'elle. Il lui était resté de cette mésaventure une disposition méfiante, une extrême timidité; il lui semblait que le monde était plein de chausses-trapes, et qu'il y faut regarder à trois fois avant de mettre un pied devant l'autre. Chat échaudé craint l'eau froide; elle redoutait par-dessus tout le ridicule, les perfidies et les jugemens des hommes. Elle se demandait en toute occurrence : Qu'en dira-t-on? et de peur qu'on en dît quelque chose, elle cachait sa vie, mettait la sourdine à ses pensées. Mme Mirion lui reprochait d'avoir des idées trop étroites et lui en voulait un peu d'avoir pris le parti de son mari dans l'importante question des tritons. Consultée par son cousin, Mlle Grillet avait déclaré, en traînant ses mots suivant sa coutume, que des tritons tout nus sont un ornement peu convenable dans une maison honnête, que sûrement le voisinage en gloserait. Toutefois Mme Mirion ne pouvait lui contester le mérite de se rendre utile dans la maison. Si elle n'avait jamais vu le Mecklembourg, si elle n'avait jamais contemplé face à face la grande-duchesse mère, elle s'en-

tendait au jardinage, et possédait un remarquable talent pour confire les prunes à l'eau-de-vie.

Dans tous les concerts, il y a une fausse note, et dans la foule qui s'attache au char des triomphateurs il se glisse d'ordinaire un esprit rebours qui se charge de leur rappeler la fragilité de leur fortune. C'était le frère aîné de M. Mirion, plus connu sous le nom de l'oncle Benjamin, qui remplissait à Mon-Plaisir le rôle de fausse note ou d'avertisseur. Il y faisait de longs et fréquens séjours, et Mme Mirion le comblait de prévenances, le bourrait de sucreries pour adoucir son humeur frondeuse; mais, bien qu'il fût dans le fond le meilleur homme du monde, il trouvait à redire à tout. Peut-être y avait-il un peu de jalousie dans son fait. Le brave menuisier qui avait donné le jour à MM. Thomas et Benjamin Mirion avait jugé dans sa sagesse que son fils Thomas ne serait jamais un homme d'esprit, et il l'avait retiré de bonne heure du collége pour lui mettre en main le rabot et la varlope. Il avait conçu au contraire la plus haute idée des facultés de Benjamin et n'avait reculé devant aucune dépense pour lui faire suivre ses études. — Le gaillard, disait-il avec complaisance, sera l'aigle, le génie de la famille. — Après avoir fait ses classes avec succès et remporté tous les prix, le génie naissant de Benjamin s'était subitement noué, et tous les soins qu'on avait pris de son éducation n'avaient produit qu'un maître de mathématiques très ordinaire, lequel courait le cachet, gagnant tout juste de quoi joindre les deux bouts, pendant que le borné Thomas, prenant son vol, venait d'inscrire le nom des Mirion dans le livre d'or des millionnaires genevois. Benjamin voulait tout le bien possible à son frère, mais il estimait que la fortune est une sotte qui place mal ses faveurs. — Pourquoi Mon-Plaisir est-il à lui, se disait-il, et pas à moi? — Il s'endormait sur cette pensée et la retrouvait le matin sous son oreiller, ce qui ne l'empêchait pas de se fâcher tout rouge contre les jaloux qui parlaient légèrement de son frère. — Il a été honnête et habile, leur répondait-il d'un ton bourru. A quoi tient-il que vous ne fassiez comme lui? — L'oncle Benjamin en usait comme ces mères qui fouaillent leurs enfans, mais n'entendent pas que les autres s'en mêlent.

Il ne passait pas deux heures à Mon-Plaisir sans y décocher quelques lardons qui mortifiaient la susceptible vanité de sa belle-sœur. Comme il avait le coup d'œil géométrique, il trouvait à critiquer l'alignement de ses arbres fruitiers et de ses rosiers; il soutenait que les murs n'étaient pas d'aplomb, que les losanges des parquets n'étaient pas égaux, et que les escaliers étaient manqués, la hauteur des marches et la largeur du giron n'étaient pas dans la proportion requise. Au besoin, pour justifier son dire, il s'armait du fil

à plomb, du pied de roi et de l'équerre, et, impassible autant que tenace, il contraignait l'indignée Mme Mirion à écouter jusqu'au bout ses démonstrations; — il lui tournait le compas dans le cœur. Ce qui était plus grave, il prétendait que Mon-Plaisir n'était pas l'endroit le plus sain de la terre, qu'il s'exhalait du ruisseau qui bordait au levant la propriété des buées dangereuses pour les larynx délicats. Le matin, à déjeuner, il lui prenait régulièrement des quintes de toux saccadée et persistante. — A qui en as-tu, Benjamin? lui demandait son frère avec un peu d'impatience. — C'est un sort, répondait-il; je ne viens pas ici sans y attraper un rhume. — Sur quoi Mme Mirion faisait de grands bras. Dans l'intimité, elle accusait son beau-frère d'être un mauvais génie, d'avoir l'esprit de travers et un caractère insupportable; devant le monde, elle affectait de parler de lui avec les plus grands éloges, comme d'un homme tout à fait supérieur, qui honorait son pays. Elle poussait l'esprit de famille jusqu'à l'héroïsme.

Quoi qu'en pût dire l'oncle Benjamin, je crois que Mon-Plaisir était un endroit aussi sain qu'un autre; je crois aussi, sans les avoir vus, que les rosiers de Mme Mirion faisaient honneur à ses soins, mais elle avait dans ce monde un bien autre sujet de gloire et d'intime satisfaction. La plus belle rose de son chapeau, l'ornement le plus précieux de sa maison, la fête de ses yeux, son orgueil suprême, son triomphe, c'était sa fille. Il est certain que Mlle Marguerite Mirion était belle, tout Genève au besoin en ferait foi. Grande, élancée, d'une superbe venue, la gorge, les bras faits au tour, des mains et des pieds de duchesse, des cheveux d'un blond cendré très bouffans et ramenés en arrière, de beaux yeux bruns, doux comme le velours, un teint éblouissant, un sourire dont la grâce était relevée de je ne sais quoi de simple, d'ouvert et de franc, quand elle se promenait, sans penser à rien, le long de l'avenue de poiriers qui descendait à la route, les passans s'arrêtaient devant la grille pour la contempler, et se disaient : Quelle belle plante! C'était le mot qui venait à la bouche en la voyant. Comme une plante, elle n'avait eu que la peine de croître; la nature avait tout fait. Bien que Mlle Marguerite Mirion n'ignorât point qu'elle était belle, bien qu'elle jouît du plaisir qu'on avait à la regarder, il n'y avait pas en elle le moindre grain de coquetterie, et sa simplicité ignorait toutes les petites pratiques, toutes les petites roueries du métier de jolie fille. Elle pouvait s'en passer, laisser les petits moyens aux demi-beautés qui ont des inquiétudes; la sienne était indiscutable. Quand sa mère la conduisait le dimanche au temple, leur entrée faisait toujours sensation; les têtes se tournaient de leur côté, et dans toute l'assistance circulait un petit chuchotement d'admiration bien

doux au cœur de Mme Mirion. M. Mirion en tenait aussi; idolâtre de sa fille, quand il la contemplait, il se sentait grandir de deux coudées. Il n'y avait pas jusqu'à l'oncle Benjamin qui ne rendît les armes à Marguerite. Il était fort galant avec elle, lui prodiguait les marrons glacés, lui débitait des madrigaux; toutes ses économies d'argent et de poésie y passaient. Il lui disait quelquefois en la prenant par le menton : — Oh ! la belle fille que voilà ! Comment diable es-tu venue au monde? Ton père a des yeux de grenouille, ta mère est une ragote : comment s'y sont-ils pris pour bâtir ce chef-d'œuvre? S'ils étaient de bonne foi, ils conviendraient qu'ils t'ont ramassée sous un chou.

Qui dit fille unique et belle dit en général enfant gâté. Quoiqu'ils s'y fussent appliqués à l'envi, M. et Mme Mirion n'avaient pas réussi à gâter leur fille. Son naturel généreux avait résisté aux complaisances excessives dont on l'entourait. Tous ceux qui l'ont connue savent qu'elle n'était ni personnelle, ni hautaine. La tante Amaranthe et Mlle Grillet attestèrent que son humeur était égale et accorte, qu'elle s'occupait des autres, qu'elle avait des prévenances et des attentions délicates. Ce qui dominait chez elle, c'était la parfaite pureté du sentiment, une grande noblesse de caractère. Elle était au-dessus de tous les calculs sordides, de toutes les petites passions basses; elle n'avait pas la peine de s'en défendre, elle en était préservée par une candide ignorance du mal. La vanité sert à quelque chose. Si Marguerite avait passé toute sa jeunesse dans la maison paternelle, son esprit, je le crains, s'y serait épaissi; elle aurait contracté de mauvais plis et d'incorrigibles travers. Par bonheur, madame sa mère avait décidé de lui faire donner ce qu'elle appelait une éducation superfine, et à cet effet elle avait eu le courage de s'en séparer pour la placer dans un célèbre et aristocratique pensionnat du canton de Vaud. Marguerite s'y était trouvée en présence de filles de bonne maison. Dans ce troupeau d'élite, elle avait fait mince figure; malgré ses beaux yeux, la fille du fabricant de meubles avait été reléguée à l'arrière-plan. Elle n'avait point part aux faveurs; on ne lui donnait que son dû et on la tenait de court. A cette école, elle avait appris à faire des comparaisons qui lui avaient formé le jugement. Elle avait appris aussi à se taire et à se contraindre, ce qui est le fond d'une éducation superfine; mais, grâce à Dieu, elle n'y avait rien perdu de sa gaîté, qu'elle rapporta chez ses parens, comme elle venait d'accomplir sa dix-septième année. Elle y rapportait encore un certain bagage d'écrivasseries et de lectures bien ou mal digérées, des clartés confuses de beaucoup de choses, un assez joli talent de musicienne. Le soir de son arrivée, quoi qu'en puissent dire M. Mirion et la timorée

Mlle Grillet, la maison fut illuminée de haut en bas, et la terrasse éclairée *à giorno* par des transparens et des pots à feu.

Mon-Plaisir était une connaissance nouvelle pour Marguerite; il avait été acheté pendant son absence. On lui avait donné la plus jolie chambre, décorée et meublée comme on peut croire. Ce n'étaient qu'astragales et festons, des guéridons de palissandre et une table en marqueterie, un tapis de Perse, des rideaux en cachemire blanc, des bibelots et des fleurs partout. Marguerite était amoureuse de sa chambrette. Elle y passait des heures toute seule, allant et venant de son pas d'oiseau, faisant leur toilette à ses jardinières, entr'ouvrant un livre et interrompant sa lecture au milieu d'une phrase, ou s'accoudant à sa fenêtre et contemplant d'un œil épanoui le verger, la route, les collines, le Jura, heureuse de vivre, de respirer et de n'avoir pas vingt ans, ignorant l'ennui, le printemps aux joues, le cœur plein de cette gaîté légère qui se suffit à elle-même et se passe de l'espérance. La cloche du déjeuner sonnait. Elle descendait à la salle à manger; elle disait à la tante Amaranthe en l'embrassant : — Eh bien ! c'est donc si beau que cela le Mecklembourg? — ou, prenant la cousine Grillet par la taille, elle l'entraînait au jardin en disant : — Allons voir comment se portent nos rosiers. — Chemin faisant, elle cueillait une fleur qu'elle posait dans ses cheveux. En rentrant, elle se mettait au piano, jouait une barcarolle ou chantait à pleine voix une romance d'amour, tout entière à la musique et ne se souciant guère des paroles, qu'elle croyait comprendre et qui étaient pour elle de l'hébreu. Le soir, elle brodait, contait des histoires de pension, ou bien, se pelotonnant dans un fauteuil, elle se laissait faire un doigt de cour par l'oncle Benjamin, quand il était là, et riait comme une folle à ses galanteries de madrigal. On se séparait à dix heures. Elle remontait dans sa chambre, et il lui arrivait quelquefois d'ouvrir sa fenêtre pour regarder la lune; mais il ne se passait rien entre elles de particulier ni d'intime, elles n'avaient pas grand'chose à se dire. A demi déshabillée, elle s'agenouillait, et, la tête appuyée contre sa jardinière, elle faisait son oraison mentale, qui se réduisait à dire au bon Dieu : — Tu es bon et tu es sage, tu sais ce qu'il me faut; mais, si c'est possible, que chacun de mes jours ressemble à celui-ci. — Après quoi elle s'endormait d'un somme profond, tranquille et sans rêves, heureuse le matin en ouvrant les yeux de découvrir qu'il y avait un soleil et que la vie était là, debout à son chevet, qui l'attendait.

On croira sans peine que les pensées de Mme Mirion allaient plus vite et plus loin que celles de Marguerite. Sa vanité maternelle se préoccupait de l'avenir, et dans ses oraisons mentales elle n'avait

garde de dire au bon Dieu : Demain comme aujourd'hui. Elle lui disait plutôt : — Tu sais de qui je veux te parler; quand donc viendra-t-il? Fais, grand Dieu! qu'il ressemble autant que faire se peut à un prince des contes de fées! — Ce qu'elle comprenait le mieux dans l'Évangile, qu'elle lisait beaucoup, c'est la parabole des talens et le devoir sacré qui nous est imposé de placer notre bien au denier cinq, si possible, parce qu'il nous sera demandé compte un jour du capital et des intérêts. Le ciel lui avait donné un trésor; le placement de ce trésor était la grosse affaire de sa vie. Elle tombait souvent dans des rêveries sans rive ni fond; quand elle en sortait, elle disait à son mari : —Veux-tu savoir à quoi je pense? — Parbleu! répondait-il en secouant le menton, il ne faut pas être malin pour le deviner. La tête te grouille de gendres, petits et grands, maigres ou gras, dont la plupart ne me reviennent guère. A quoi te mènent toutes tes songeries? Jouissons du présent, arrive qui plante. — Mme Mirion avait le bon sens de ne point faire part à sa fille de ses imaginations et de ses visées, et Marguerite était à mille lieues de les deviner. Le pasteur de la paroisse, qui n'était pas un sot, disait d'elle : — C'est une eau dormante; laissez-la dormir. — Elle faisait comme son père, elle jouissait du présent, ne rêvait ni de mariage, ni de maris. Elle avait l'esprit si peu éveillé sur certains chapitres qu'elle ne s'aperçut pas que le fils d'un riche marchand toilier s'était mis, sous le prétexte de jouer au billard avec M. Mirion, à venir chaque dimanche à Mon-Plaisir, et que ces visites réglées étaient pour elle. L'insouciance de cette belle indifférente empêcha le prétendant de se déclarer; mais il fit parler par un tiers. M. Mirion était tenté de dire oui; Mme Mirion poussa les hauts cris, déclarant que ce parti n'était pas digne de sa fille et ne figurait point dans sa collection. Il fut éconduit, et on n'en dit mot à Marguerite. Si on l'avait consultée, qu'eût-elle répondu? Comme tous les cœurs plus tendres que passionnés, elle avait une certaine mollesse de volonté et quelque indécision dans l'esprit. Au surplus, elle avait peu réfléchi sur ces matières; elle aurait dit : — Mon Dieu! si vous croyez... je ferai ce qui vous plaira.

Dans cette heureuse maison, il y avait pourtant un malheureux. Ce n'était la faute de personne. Bien venu, aimé de tout le monde, traité, quoique étranger, comme un enfant de la famille, son sort eût été envié de beaucoup de gens; mais il y a bien des raisons de souffrir ici-bas, le chagrin a bien des visages, la tristesse bien des mystères, et à qui se permet de nous dire : Vraiment de quoi vous plaignez-vous? n'avez-vous pas tout à souhait? nous avons souvent le droit de répondre : Qu'en savez-vous? Le cœur mécontent dont je parle était celui d'un ouvrier de M. Mirion, garçon de vingt-

cinq ans, nommé Joseph Noirel, aux cheveux châtain-sombre, de taille moyenne, mince d'encolure et d'épaules, nerveux de bras et de volonté, et qui faisait merveilles de ses dix doigts. Sa vive intelligence paraissait sur son visage un peu pâle, qu'allumaient de subites rougeurs. A vrai dire, ce visage n'était pas le plus régulier du monde; la bouche était trop grande, le nez trop fort. En revanche, les yeux gris clairs comme les yeux de certains lévriers, comme l'eau transparente de certains ruisseaux, étaient pleins de mouvement et de lumière; le regard venait de loin et portait loin. A de certaines heures, on y lisait toute une histoire, qui n'était pas gaie.

Le pauvre garçon avait eu de déplorables parens. Son père était un de ces ouvriers à tout faire qui ne font jamais rien. Il avait essayé de tous les métiers, s'était dégoûté de tout, sauf de son inconduite et de sa fainéantise. Rongé de besoins comme d'une incurable lèpre, étranger à tout sentiment d'honneur, ivrogne avec délices, amoureux de sa gueuserie, à peine avait-il travaillé huit jours, il plantait là le patron, faisait le plongeon, disparaissait dans quelque bouge, où s'engouffraient ses sous; après quoi il rentrait un matin au logis, la poche vide, l'œil éteint, la langue pesante, et disait à sa femme avec un rire épais : — Eh bien! quoi? On a fait la noce.

— Retourne d'où tu viens, lui répondait-elle; il n'y a pas dans la maison de quoi nourrir une araignée.

— Tu mens, répliquait-il; le galopin a bien dû rapporter quelque chose.

C'était en effet le galopin, c'est-à-dire Joseph, qui dans les jours de misère était chargé de faire aller la marmite. Il partait le matin, par ordre supérieur, avec un morceau de pain sec dans sa poche et un panier au bras, et s'en allait de maison en maison vendre des allumettes ou quêter des aumônes. Malheur à lui quand la recette était maigre; les camouflets pleuvaient sur ses joues dru comme grêle. Un jour, las de gravir des escaliers et d'être soufflété pour sa peine, il avait levé le pied; on l'avait rattrapé, roué de coups, ce qui lui avait ôté l'envie de récidiver. Toutefois sa mère n'était brutale que par accès; sujette à des attendrissemens, pour consoler le galopin des rebuffades qu'il essuyait, elle l'emmenait de loin en loin passer une soirée dans un café chantant, où, les yeux écarquillés, les oreilles béantes, il entendait durant des heures les gargouillades de Mlle Zéphyrine, première chanteuse de l'Eldorado de Lyon. C'étaient là ses fêtes, son paradis intermittent. Le lendemain, il devait recommencer à trotter, à débiter de porte en porte son petit boniment, à pleurnicher pour attendrir ces bons messieurs et ces bonnes dames, triste métier auquel, grâce à Dieu, il ne put jamais mordre; il le faisait à contre-cœur, l'oreille basse, comme un chien qu'on fouette. Il y avait en lui je ne sais quelle

fierté native qui protestait et qu'il avait héritée, je pense, de quelque bisaïeul. Quand on refusait de croire à ses récits ou qu'on le traitait de mendiant, il lui arrivait de se redresser et d'entonner à pleins poumons un refrain de Mlle Zéphyrine. De telles frasques n'étaient pas pour améliorer ses affaires; chaque jour s'augmentait le nombre des maisons où il n'osait plus se présenter. Chaque jour aussi le taudis paternel devenait plus triste, plus inhabitable; pour avoir quoi mettre sous la dent, le ménage vendait ses meubles, vendait son linge. Le père Noirel avait eu une attaque de *delirium tremens;* il était désormais incapable de tout travail. Sa femme lui faisait des scènes effroyables; on se prenait aux cheveux, on épuisait le vocabulaire poissard. L'enfant assistait pâle, frissonnant, à ces orageux débats. Heureusement Noirel eut une seconde attaque; il fut emmené à l'hôpital, où il mourut, et dix mois plus tard sa veuve fut affligée d'une goutte sciatique qui la rendit impotente des bras et des jambes.

Le pasteur de la paroisse procura un asile à la percluse dans un hospice d'incurables et recueillit l'orphelin sans feu ni lieu. Il parla de lui à M. Mirion, le recommanda chaudement à sa charité. Joseph avait alors treize ans. M. Mirion le fit venir, l'interrogea. Après délibération, il consentit à se charger de l'enfant, à lui donner la table et le gîte, et à le prendre en apprentissage. Comme il arrive souvent, cette bonne œuvre devint plus tard une bonne affaire; mais au début le galopin donna beaucoup de fil à retordre à son patron. Le métier qu'il avait fait jusqu'alors lui avait laissé de fâcheuses habitudes; il y avait contracté la haine de toute règle et de toute discipline, l'amour des grands chemins, un fonds d'humeur vagabonde et polissonnante qui se trahissaient par de brusques échappées. On avait beau lui tenir la bride haute, il parvenait à s'esquiver, faisait l'école buissonnière, passait des journées à battre le pavé. M. Mirion le chapitrait d'importance, lui administrait de longues et sages morales que le vent emportait, des coups d'étrivières qu'il n'avait pas l'air de sentir, ayant la peau dure et cette fierté dont les verges n'ont pas raison. Ce qui agit sur lui avec plus d'efficace que les mercuriales et le reste, ce fut le goût du travail qui lui vint tout à coup et se déclara comme une passion. On aime à faire ce qu'on fait bien; un beau matin, Joseph se sentit la vocation, et de ce jour il fit peau neuve; il eut le cœur à l'ouvrage, les bras plus actifs et les jambes plus tranquilles. Cette métamorphose se révéla par l'amour respectueux qu'il conçut pour ses outils : il les maniait avec les plus grands égards; une tache de rouille blessait ses yeux, il consacrait volontairement ses loisirs à l'affûtage des rabots, des dédanes, des gouges, des scies à refendre et à chantourner. Ce que voyant, M. Mirion commença de prendre en affection

son protégé; il estimait que l'amour de l'outil est le signe infaillible du talent. Il s'émerveillait aussi de sa dextérité de main, qu'égalait la souplesse de son esprit, et prononça qu'il irait loin. Il lui fit apprendre la géométrie, l'art du trait. Joseph ne s'en tint pas là; il étudia tout seul pour l'acquit de sa conscience la trigonométrie, la perspective, et devint un habile dessinateur. A vingt-cinq ans, il était un menuisier hors ligne, le meilleur ouvrier haut la main de M. Mirion, qui l'employait exclusivement à des travaux de fine ébénisterie et prenait ses avis sur tout le reste. Bien qu'il fût de fait une manière de contre-maître, il n'en avait point le titre; il était simplement le consulteur officieux de M. Mirion, travaillant à ses pièces et touchant un honnête salaire. Comme avec cela il logeait et mangeait chez le patron, il pouvait faire des économies; il les employait à payer intégralement la pension de sa mère, toujours percluse et qui s'obstinait à vivre. Dès qu'il l'avait pu, il l'avait retirée de l'hospice, l'avait casée à la campagne chez des paysans. Grâce à lui, elle ne vivait plus de la charité publique, et de ce côté la fierté de Joseph était contente.

Il semble qu'après tout Joseph Noirel n'avait pas à se plaindre de la destinée. Le gratteur de portes avait eu, lui aussi, de la chance; ne rencontre pas qui veut un Mirion sur le chemin de la vie. Bien logé, grassement nourri, sans inquiétudes pour le présent, sans grand souci d'avenir, aimant son métier, estimé de tout ce qui l'entourait, de quoi se plaignait-il? D'une misère : sa situation était fausse, et les situations fausses sont insupportables aux âmes fières. Il menait deux genres de vie qui se contrariaient; à la fois ouvrier et quart de bourgeois, il ne savait pas bien ce qu'il était, et ses camarades de travail ne le savaient pas non plus, ce qui mettait une muraille entre eux et lui. Chaque matin, ils le voyaient arriver de la campagne en voiture avec M. Mirion, lequel venait souvent le trouver à son établi pour causer avec lui à voix basse et sur un ton d'intimité. Au coup de midi, il le faisait appeler dans son cabinet, où ils déjeunaient ensemble en tête-à-tête; le soir, la voiture revenait les chercher. En vain Joseph était-il le plus sûr des camarades, en vain témoignait-il en toute rencontre *à ses frères les travailleurs* qu'il se sentait ouvrier, qu'il ne voulait être autre chose; il y avait dans ses manières, dans son ton plus fin que le leur, dans son langage plus choisi, je ne sais quelle marque de supériorité, de respect de soi-même qui les tenait à distance. Aussi bien leur était-il suspect, étant à leurs yeux un personnage équivoque, le commensal et le favori du patron, presque un monsieur. Quelques-uns le traitaient tout bas de mouchard, mais tout bas. Bien qu'il eût l'air frêle et de petites mains soignées qui lui avaient valu le surnom de demoiselle, Joseph avait prouvé dans plus d'une

occasion qu'il était franc du collier et que ses poignets étaient d'acier. Aussi lui faisait-on bon visage, mais on affectait de ne parler de rien devant lui; on avait ourdi dans l'atelier cette conspiration du silence qui vous tient un homme en quarantaine.

Il en allait tout autrement à Mon-Plaisir. La famille bourgeoise où il était entré par une sorte d'adoption avait une entière confiance en lui. A table ou ailleurs, M. et Mme Mirion s'entretenaient en sa présence de leurs petites affaires, de leurs secrets de ménage. Quand on a le goût du poison, on en trouve partout. Joseph était Genevois, c'est dire qu'il était susceptible, ombrageux, et pesait sur les petites choses. Il lui arrivait de s'offusquer de l'extrême confiance qu'on lui témoignait; il pensait : — Mme Mirion n'aurait pas dit ceci et cela, moi présent, si je n'étais pour elle un être sans conséquence avec qui on n'a pas à se gêner. — Il se disait aussi : — Dieu! que de bontés on a pour moi! mais la bonté n'est pas l'amitié, c'est un bien autre visage. — Au surplus beaucoup de choses l'avertissaient qu'il n'était pas l'égal des gens avec qui il dînait; les domestiques, comme il arrive toujours, se chargeaient de le lui faire sentir. La femme de chambre qui servait à table, après avoir dit à M. Mirion d'une voix flûtée : — Monsieur veut-il se servir? — changeait de note pour crier brusquement à Joseph : — Voulez-vous du bœuf? — Ce *voulez-vous du bœuf* et le ton dont cela était dit lui étaient insupportables; cela signifiait : mon bel ami, ta place n'est pas ici. Il redoutait surtout les dîners de gala que M. Mirion donnait de temps à autre à ses amis. Il avait demandé à manger ces jours-là dans sa chambre, mais son patron lui avait répondu : — Pourquoi donc cela, mon garçon? n'es-tu pas de la famille? — Il se sentait dépaysé dans la société de ces petits bourgeois en goguettes qui le traitaient avec une familiarité sous laquelle perçait la morgue. Dans l'une de ces réunions, il entendit Mme Mirion dire à une de ses amies : — Étonnez-vous qu'il nous soit si attaché! que ne nous doit-il pas! — Ce mot lui revenait sans cesse en mémoire, il se le répétait souvent à haute voix, et le pain qu'il mangeait lui semblait amer. Personne au demeurant ne soupçonnait ses secrets déplaisirs. L'excellent M. Mirion n'y entendait point malice; je ne sais s'il eût été plus affligé ou plus indigné d'apprendre que son ouvrier n'était pas le plus heureux de tous les Joseph de la terre. Il aimait à le voir, à le regarder, non-seulement parce que sa figure était celle d'un homme qui lui était fort utile, mais parce que cette figure était celle de la meilleure action qu'il eût faite en sa vie, d'une action qu'il emporterait sûrement en paradis. — Ce gaillard est né coiffé, pensait-il; sans moi, il aurait crevé, comme son père, à l'hôpital, ou, qui sait? dans une cellule de pénitentiaire. Il nous doit un fameux cierge, à la Providence et à moi. Trouvez-moi donc un second

ouvrier qui vive comme un coq en pâte dans la maison de son patron, se formant le cœur et l'esprit dans la société des honnêtes gens! — Grâce à Joseph, la conscience de M. Mirion était en fête tous les jours que Dieu fait. Il lui disait le matin en lui appliquant un grand coup de poing dans le dos : — Avez-vous bien dormi, heureux scélérat que vous êtes? — Il était incapable de se douter que l'heureux scélérat aurait mieux dormi dans un galetas, et que sur son lit d'édredon il faisait parfois de mauvais rêves où il se sentait comme perdu dans une immense solitude.

Il était fâcheux pour Joseph qu'il ne possédât pas cette indépendance du cœur qu'on appelle l'ingratitude. Il est certain que l'ingratitude simplifie tout; mais n'est pas ingrat qui veut. Joseph savait mieux que personne tout ce qu'il devait à M. Mirion, et, le sachant si bien, il trouvait inutile qu'on le lui rappelât. Il n'avait garde d'oublier où M. Mirion l'avait ramassé. Toutes les scènes de son enfance étaient demeurées gravées dans son cerveau. Quand il remuait ses souvenirs, il se retrouvait à un sixième étage, dans un sale taudis dont les murs avaient ce visage affreux que donne le désordre à la pauvreté; il voyait dans un coin son père cuvant son vin, en face de lui sa mère debout, le front crispé par la colère, vomissant contre l'ivrogne un torrent d'insultes, et montrant à la destinée ses deux poings convulsivement serrés. Il se rappelait aussi ses dégoûts, ses écœuremens, et toutes les mauvaises pensées qui lui passaient par la tête quand il s'en allait sonnant aux portes, son panier au bras, vêtu d'une méchante loque en serge verte, percée au coude, qui se ressouvenait d'avoir été un rideau, et d'un pantalon très mûr dont les trous laissaient voir sa chemise effilochée; il se voyait tour à tour tirant la langue aux valets de chambre qui le rudoyaient, ou s'asseyant sur une marche pour faire de ses doigts bleuis par le froid le compte des sous qu'il avait en poche et des coups qu'il empocherait le soir, ou bien encore, pour se distraire de la malechance, traînant dans le ruisseau ses souliers éculés et causant familièrement avec l'égout, sa plus chère habitude e sa grande amitié. Quand il comparait ses commencemens, ce qu'il avait failli devenir avec ce qu'il était, il lui semblait qu'il y avait dans sa vie une solution de continuité, qu'il était né une seconde fois. D'où lui était venu cet amour du travail qui l'avait sauvé, cette fierté qui avait redressé son âme, ce sentiment d'honneur qui lui faisait détester toute bassesse et toute lâcheté? Et qu'il y avait loin aussi du taudis paternel à cette famille de braves et bonnes gens qui l'avait recueilli, à cette hospitalière maison où son naufrage avait trouvé un port, à cette élégante mansarde qu'il habitait, dont la fenêtre encadrée de vigne grimpante donnait sur un bout de pelouse et sur un bosquet de chênes où chaque printemps les rossi-

gnols s'égosillaient. Non, il ne songeait pas à nier sa dette; mais il aurait voulu qu'une occasion se présentât de l'acquitter d'un seul coup, et de dire ensuite à ses bienfaiteurs : — Nos comptes sont réglés, nous voilà quittes. — Faute de trouver cette occasion, sa reconnaissance tournait à l'aigre, l'abreuvait de fiel et d'absinthe, et, comme il arrive souvent, c'est à la société qu'il s'en prenait des sourds mécontentemens qui le travaillaient. Il se disait que ce monde est mal fait, qu'on lui rendrait service en le refaisant. Il avait lu en cachette plusieurs ouvrages socialistes, et qu'avait-il besoin de lire? Certaines idées sont partout aujourd'hui; on les respire dans l'air. Celles de Joseph étaient fort confuses, et à la pratique elles eussent souffert quelques difficultés. Comme il avait du bon sens, il ne donnait pas dans le communisme, ne déclamait point contre l'infâme capital. Il estimait au contraire que le capital est la meilleure chose du monde, mais qu'aujourd'hui il ne remplit pas ses devoirs, qu'il est trop avare de sa personne, qu'un ouvrier laborieux devrait toujours trouver à emprunter de quoi lever boutique et travailler pour son compte. Parfois, quand il était à son établi et que sa main faisait rapidement courir le rabot, sa pensée courait plus vite encore. Il se mettait alors à fredonner une chanson; au bruit de cette chanson, il voyait le vieux monde s'écrouler dans une tempête, et de ses cendres calcinées sortir un autre monde tout battant neuf, où tout allait bien, où il y avait de l'air pour toutes les poitrines et de la place pour tous les coudes, où toutes les fiertés se sentaient à l'aise, où personne n'avait à porter sur ses épaules cette lourde charge de la reconnaissance qui pèse comme une montagne, bref un monde idéal et parfait dans lequel les Joseph Noirel traitaient de pair à égal avec les Thomas Mirion. Quelles merveilles n'accomplit pas une chanson! mais on ne peut chanter toujours, et, quand le son de leur voix ne les berce plus, les Joseph se réveillent et se retrouvent Joseph comme devant.

Je n'ai pas dit le plus sérieux de ses chagrins, celui qui donnait du corps et de la consistance à tous les autres. Il avait conçu et nourrissait au plus profond de son être une de ces passions qui sont des maladies, l'un de ces amours qui ont des griffes et qui mordent le cœur jusqu'au sang. Cet amour était sans espoir; il aurait autant valu pour Joseph qu'il se fût épris d'une étoile. Il avait vingt-deux ans quand un soir avait paru à Mon-Plaisir une grande belle fille qui revenait de pension. Il l'avait connue petite sans lui prêter grande attention, il ne l'avait pas revue depuis; il la retrouvait faite à point pour être mangée. Elle lui parut belle comme un rêve, et à peine eut-il passé deux minutes avec elle, il sentit qu'il y avait un tour de plus à la chaîne qu'il portait au cou, que Mon-Plaisir était une prison d'où il n'aurait plus le courage de sortir.

A la vérité, pendant la première semaine, il ne ressentit pour Marguerite qu'une vive admiration, mêlée d'une intense curiosité. Il sentait qu'il ne pouvait rien y avoir entre elle et lui, qu'elle était hors de portée, que ses cheveux fins comme la soie, la clarté de son teint, le velouté de son regard, la fraîcheur de sa voix et de son rire, tout cela n'était pas à son usage. Il était comme une petite pauvresse de la rue contemplant à la devanture d'un magasin de joujoux une de ces belles poupées qui tournent les yeux et qui parlent; elle sait bien que la poupée n'est pas de son gibier, mais regarder est une façon de posséder, et, Dieu soit loué, la pauvreté a des yeux. Peu à peu Joseph découvrit que Marguerite était aussi bonne que belle, qu'elle avait une âme franche comme l'or, sans mélange de petites sottises bourgeoises, et qui n'avait rien laissé de son naturel entre les mains de sa tendre mère et de ses maîtresses de pension. Il s'enhardit à causer de temps en temps avec elle, à la questionner timidement et chapeau bas, bien entendu. Il était curieux de savoir de quoi était faite la poupée, ce qu'il y avait dedans. Ses études l'enchantaient, et Mon-Plaisir lui paraissait un lieu tout nouveau. Le soir, en revenant du travail, il se disait : Je vais l'entendre rire et chanter! Et il lui semblait qu'il avait désormais du bonheur sur la planche.

On a bien raison de dire aux enfans : Regardez, mais ne touchez pas. Il arriva qu'un matin de jour férié Joseph s'en fut au bout de la campagne travailler à un ajoupa dont il avait fait le dessin; c'est à cela qu'il amusait ses loisirs. Ce jour-là, Mlle Mirion s'était levée de bonne heure pour fêter l'aurore. Chaussant des pantoufles en maroquin ornées de rosettes couleur groseille, tenant à la main, comme une marquise d'autrefois, une jolie badine à pomme d'or que lui avait donnée l'oncle Benjamin, elle entreprit de faire tout le tour de son domaine. En passant devant l'ajoupa, elle avisa Joseph et s'arrêta pour le regarder travailler. Tout à coup tombèrent quelques grosses gouttes de pluie. — Je me sauve, dit-elle, j'ai une robe qui craint la pluie. — Elle voulut prendre par le plus court, traverser en biais un champ fraîchement labouré. Au troisième pas qu'elle y fit, l'une de ses pantoufles resta embourbée au fond d'un sillon. Debout sur un pied, s'appuyant de son mieux sur sa badine, elle appelait au secours et riait comme une folle. La pluie redoublait. Joseph accourut, et une audace subite lui vint. — Vous n'arriverez jamais au bout de ce champ, lui dit-il. Voulez-vous que je vous porte? — Elle y consentit sans se faire prier. Il commença par ôter sa jaquette de futaine dont il l'enveloppa pour garantir sa robe; puis il l'enleva dans ses bras sans trop savoir ce qu'il faisait; et quand il s'aperçut que c'était lui, que c'était elle et qu'il la serrait contre sa poitrine, un frisson lui traversa le corps, et il trébucha

comme ivre de joie. Il se mit à courir, enjambant les sillons; il lui semblait que ce qu'il tenait dans ses bras était à lui, qu'il en pouvait faire ce qu'il voulait et l'emporter au bout du monde. Dans un mouvement que fit Marguerite, ses cheveux frôlèrent la joue de son porteur. Il s'arrêta, pris de folie; mais son regard rencontra deux grands yeux limpides où il y avait comme un abîme d'innocence. Ces yeux lui rendirent sa raison, il se remit en marche. Dès qu'il eut déposé son fardeau sur la première marche du perron : — Et ma pantoufle? lui dit-elle. — Maladroit que je suis! répondit-il. Elle m'a échappé de la main. — Il mentait; il s'en fut la chercher partout, sauf dans sa poche, où il l'avait coulée en marchant. C'est bientôt fait d'oublier une pantoufle. On ne s'avisa pas que Joseph la retirait quelquefois du fond d'une armoire. Quand il la tenait dans ses mains, elle lui racontait une histoire, toujours la même, qu'il écoutait sans se lasser, non qu'il se fît la moindre illusion; j'ai dit qu'il avait du bon sens. Il savait fort bien que, s'il avait été autre chose qu'un simple ouvrier, Mlle Mirion n'aurait pas consenti qu'il la portât; mais que voulez-vous? il s'était passé dans un champ labouré un événement, et cet événement était désormais la meilleure moitié de sa vie.

De ce jour, Joseph eut une idée fixe, et cette idée lui rongeait le cerveau et le cœur. Il eut la force de ne se point trahir, de dérober à tous les yeux son secret. Sa mansarde était juste au-dessus de la chambre de Mlle Mirion. Personne ne soupçonnait que chaque soir il se couchait tout de son long sur le plancher, et qu'il y collait son oreille. Le plancher était épais et sourd; il n'entendait rien, mais il croyait entendre. Il éprouvait un trouble indicible à se dire : Elle est là; sa vie et la mienne ne sont séparées que par l'épaisseur d'une solive. Quand il fermait les yeux, il lui semblait que le plancher devenait transparent, qu'il la voyait allant et venant avec le bourdonnement d'une abeille. Souvent il s'endormait sur la place et faisait des rêves délicieux, quitte à maudire au matin les inexorables cruautés du réveil.

Marguerite était bien loin de se douter de ce qui se passait dans le cœur de l'ouvrier; si elle l'eût appris, elle fût demeurée confondue d'étonnement. Elle ne s'occupait guère de Joseph que lorsqu'elle le voyait. Il lui inspirait de l'estime et quelque amitié. Son père lui faisait souvent son éloge : — Vois-tu, Margot, lui disait-il, ce garçon est un trésor. Je n'ai garde de le lui dire, parce qu'il ne faut pas gâter les gens; mais cela fait de ses doigts tout ce que cela veut. Et puis du jugement à revendre! Tel que tu me vois, il m'arrive souvent de le consulter sur des choses de conséquence. Les bonnes actions portent bonheur, c'est du jour qu'il est entré dans ma maison que mes petites affaires ont prospéré. — Non-seulement

Marguerite, sur la foi de son père, était portée à bien penser de Joseph, mais elle aimait dans l'occasion à causer avec lui. Ce qu'elle lui entendait dire ne ressemblait pas à tous les petits commérages qui se papotaient autour d'elle; il tranchait sur le petit milieu bourgeois dans lequel elle vivait par une sorte de liberté d'esprit qui lui plaisait sans qu'elle s'en rendît compte. Le petit bourgeois a le goût des portes fermées, non-seulement parce qu'elles empêchent les courans d'air, mais parce qu'une porte ouverte l'inquiète : elle peut livrer passage à quelque chose de déplaisant, comme une idée ou une révolution; — l'ouvrier tient la sienne toute grande ouverte pour se donner de l'air et pour laisser entrer l'avenir. Il n'entre souvent par cette porte que des chimères et quelquefois d'effroyables erreurs; mais se tromper est encore une façon de vivre. Bref, il semblait à Marguerite que, lorsque son père avait ses amis à dîner, la conversation sentait un peu le renfermé, et que dans le peu que disait Joseph Noirel il y avait du souffle, quelque chose qui gonflait les poumons, un je ne sais quoi qui venait de l'âme et qui annonçait un homme. Ce n'était qu'une impression confuse qu'elle ne prenait pas la peine de débrouiller; ses rosiers et ses canaris l'occupaient davantage. Si Joseph était parti pour l'Australie, elle lui aurait souhaité bon voyage, et de temps en temps elle eût demandé de ses nouvelles; il n'en eût été que cela.

On a beau avoir du bon sens, on se prend à croire à l'impossible; autrement de quoi servirait l'espérance, cette fille de la folie? Il y avait des heures où Joseph se disait : Et pourquoi pas? Il s'était mis a lire des romans; il y cherchait avec avidité des aventures qui ressemblassent à la sienne. Des bergers épousant des princesses, cela se rencontre, surtout dans les contes de fées; mais sa raison prenait de terribles revanches qui l'accablaient. Quelle apparence que son amour insensé fût jamais payé de retour? Et à supposer que ce miracle s'accomplît, à quoi cela le mènerait-il, sinon à se briser la tête contre un mur? Il se représentait l'indignation, le cri d'horreur de Mme Mirion, si elle apprenait jamais que du fond de son néant un Joseph Noirel avait osé lever les yeux sur sa fille et son idole. La bonne dame était si loin de croire qu'une telle énormité fût possible, qu'il lui échappa plus d'une fois de causer gendres en présence de Joseph. Un soir que, lisant le journal au coin du feu, il était resté au salon plus longtemps que d'habitude, elle dit tout à coup à son mari qui sommeillait dans son fauteuil : — Vous êtes étonnans, vous autres hommes, vous vivez au jour le jour, arrive que pourra.

— Eh bien! qu'est-ce qui arrive donc? fit-il en se secouant. Le feu serait-il à la maison?

— Il arrive que, quand on est père, on a des devoirs, et que tu ne t'en soucies guère.

— Allons, voilà que je néglige mes devoirs parce que je fais un somme au coin du feu. Quelle mouche vous a piquée, madame Marianne Mirion?

— Quand on est assez heureux pour avoir donné le jour à une Marguerite, répliqua-t-elle d'un ton doctoral, on a pour premier devoir de lui trouver un établissement digne d'elle.

— La la, l'éternelle question des gendres! — Et se levant : — Faut-il que je prenne le train pour m'en aller offrir ma fille au prince Charmant?

— Je ne comprends pas qu'on plaisante sur des sujets pareils. Je te dis que nous ne voyons pas assez de monde, que nous avons tort de passer l'hiver à la campagne, comme des loups. Passe encore si nous nous mettions à donner quelques fêtes...

— Avec accompagnement de fusées, interrompit-il.

— Tes plaisanteries m'agacent, reprit-elle avec humeur. A t'entendre, Thomas, on dirait parfois que tu es un homme léger.

— Oh! pour léger, nous ne le sommes point! dit-il en prenant avec ses deux mains la mesure de sa large bedaine. Va, ne te fâche pas, ma chère bonne. Je t'ai dit cent fois qu'il n'y a pas péril en la demeure. Vienne la Saint-Martin, notre poulette aura tout juste ses vingt ans. Et puis tu es si difficile! Il te faut, ma parole, un gendre fait sur commande! Que ne pries-tu ta tante Amaranthe d'écrire un mot par une occasion à son grand ami de là-bas, le duc de Mecklembourg? Il a peut-être un cousin en disponibilité qui serait notre affaire.

Il vit qu'elle allait se fâcher tout de bon, et il ajouta en lui passant la main sous le menton : — Soyez sage, et tenez-vous bien tranquille dans votre petit coin. Votre mari mignon a découvert que dans ce monde on ne trouve pas souvent ce qu'on cherche, mais qu'on trouve quelquefois mieux que ce qu'on cherchait.

Aux premiers mots de cet entretien, Joseph avait ressenti une secousse électrique, et son journal lui échappa des mains. Il le ramassa, le replia du mieux qu'il put, sortit, et ne dormit pas de la nuit. A partir de ce jour, il devint sombre. Il ne mangeait plus que du bout des dents; on lui demandait ce qu'il avait, il répondait qu'il n'avait pas faim, et cette réponse paraissait suffisante. Il travaillait d'arrache-pied; mais il ne chantait plus. Il n'en rêvait pas moins. Il adressait de tacites prières aux tempêtes, il les suppliait de faire hâte, la besogne pressait; à la Saint-Martin prochaine, Marguerite aurait vingt ans, d'un jour à l'autre Mme Mirion pouvait mettre la main sur un gendre. Il appelait de tous ses vœux avec

une sorte de rage le grand branle-bas qui nivellerait tout, qui mettrait à pied les gens qui sont en selle, qui ferait justice de tous les préjugés et de tous les mépris, la société idéale dans laquelle on verrait Mme Mirion venir trouver Joseph Noirel pour lui dire : — Marguerite vous aime ; elle est à vous.

II.

Le 31 juillet 1869, à deux heures de l'après-midi, M. Mirion était occupé dans son cabinet à vérifier une addition. Quand il eut fini, sa plume derrière l'oreille, il monta au premier étage, où étaient ses ateliers, pour y donner des ordres. En redescendant au magasin, il se trouva en présence d'un étranger, dont le geste et la démarche avaient une précision militaire. Sa figure frappa M. Mirion. C'était un homme de quarante-cinq ans au plus, de taille médiocre, de tournure aristocratique, qui avait le teint basané, la moustache noire et les cheveux grisonnans, le nez aquilin, un peu crochu, des yeux enfoncés et perçans, un regard d'épervier. Son visage annonçait l'intelligence et la volonté; l'expression en eût été dure et presque inquiétante, si elle n'avait été adoucie par un demi-sourire qui avait quelquefois du charme. Il venait d'entrer pour examiner une collection de bahuts style Louis XIII, que M. Mirion avait dénichés dans un couvent du Valais et quil avait fait restaurer par Joseph, lequel excellait dans ce genre de travail. Il passa en revue ces vieux meubles sans rien trouver qui lui convînt; il finit par jeter son dévolu sur un petit pupitre portatif, ouvrage vénitien d'assez bon goût. Il tira de son carnet une carte de visite où il écrivit son adresse, priant M. Mirion de lui faire tenir son emplette à l'hôtel le plus tôt possible, parce qu'il aurait dès le soir même l'occasion de l'expédier chez lui, en Bourgogne. Sa carte portait : le comte Roger d'Ornis, ancien capitaine au 3e zouaves.

— La fleur de mon bric-à-brac n'est pas ici, reprit M. Mirion après avoir ordonné à l'un de ses commis d'empaqueter soigneusement le pupitre. Ma fille, monsieur le comte, adore comme vous les vieux meubles; elle a mis mon magasin au pillage. Sauve qui peut ! Ce que j'avais de plus beau a été emménagé à Mon-Plaisir.

— Qu'est-ce que Mon-Plaisir? demanda M. d'Ornis.

— C'est ma maison de campagne, répondit M. Mirion, presque étonné de la question. Il y a là, voyez-vous, deux crédences, avec des moulures, des tarabiscots et des petits bonshommes partout... C'est à s'en lécher les doigts. Ma femme s'en déferait volontiers; elle se plaint que ce sont des nids à poussière et que le frottage des cuivres donne beaucoup de mal aux domestiques. Ce que fille veut,

père le veut, et je garde mes crédences. Si vous étiez curieux de les voir, je vous engagerais à donner un coup de pied jusqu'à Mon-Plaisir.

M. d'Ornis le remercia froidement, et s'excusa en alléguant qu'il devait partir le lendemain pour une excursion à Chamonix; puis il fut reprendre son chapeau, qu'il avait déposé sur une chaise. Au même instant, la porte du vaste et sombre magasin s'ouvrit toute grande, et Mlle Marguerite Mirion, vêtue de rose de la tête aux pieds, entra comme un rayon de soleil. — Petit père, cria-t-elle, je viens te dire que j'ai des emplettes à faire, que j'ai oublié ma bourse et que je viens te voler la tienne. — Et, fouillant dans le gousset de son père, elle en retira un napoléon, qu'elle fit disparaître entre la paume de sa main gauche et son gant.

— Quand je vous disais qu'on me dévalise ! s'écria M. Mirion en se tournant vers M. d'Ornis, qui, à moitié dissimulé dans l'ombre d'un buffet, tenait ses yeux de proie fixés sur Marguerite. Elle aperçut alors l'étranger et lui fit une inclination de tête en rougissant légèrement. — Puisque j'ai été surprise en flagrant délit, dit-elle, il ne me reste plus qu'à me sauver. — Et, saluant de nouveau, elle gagna la porte.

— La voiture sera ici à six heures précises, lui cria son père. Nous feras-tu attendre comme l'autre jour ?

— Vous savez que j'ai tous les défauts, lui répondit-elle, et elle s'envola.

M. d'Ornis fit un ou deux tours dans le magasin, comme un homme qui se consulte; puis il dit à M. Mirion : — Vos crédences me trottent dans la tête. J'ai une si grande envie de les voir que je retarderai mon départ; à quelle heure puis-je me présenter chez vous?

— C'est demain dimanche, répartit M. Mirion. Je passerai tout le jour à Mon-Plaisir, et vous y trouverez des gens très honorés de vous recevoir; mais ne vous attendez pas à voir un château. C'est une maison bourgeoise, tout ce qu'il y a de plus bourgeois. Nous autres, bourgeois...

M. d'Ornis n'attendit pas qu'il eût achevé sa phrase : — A demain, dit-il, et il sortit.

A six heures, comme M. Mirion montait en voiture avec sa fille, il avisa au bout de la rue M. d'Ornis, qui lisait une affiche, et qui, au moment où la calèche passa, se retourna, regarda et salua.

— Qui donc est ce monsieur ? demanda Marguerite à son père.

— Un comte, ma chère, qui viendra demain à Mon-Plaisir voir mes crédences ; mais ne le dis pas à ta mère. L'idée de recevoir chez elle un si grand personnage lui mettrait la cervelle à l'envers ; elle n'en dormirait pas de la nuit, et je crois, Dieu me pardonne, qu'elle serait capable de pavoiser la maison.

— Mon Dieu! fit-elle, un comte est à peu près un homme.

— Oh! toi, tu es mademoiselle Philosophie! lui répondit-il en lui donnant une tape sur la joue.

Le lendemain, à deux heures sonnantes, le comte Roger d'Ornis arrivait à Mon-Plaisir. M. Mirion se trouvait seul, sa femme et sa fille étant allées en visite dans le voisinage. Il se prodigua pour faire accueil à l'étranger, et le conduisit tout d'abord aux crédences, qu'il lui montra dans le plus grand détail, sans lui épargner un ove ni un quart-de-rond. M. d'Ornis regardait, admirait, mais sans enthousiasme; chaque fois que la porte s'ouvrait, il se retournait vivement et paraissait déçu de ne pas voir entrer ce qu'il attendait. Quand on eut épuisé le chapitre des crédences, M. Mirion offrit à son hôte de lui montrer sa maison, et le promena de la cave au grenier, de la basse-cour au jardin, s'écriant d'un ton de modestie confite : — Mon Dieu! tout cela ne mérite pas d'être vu; ma maison n'est pas un château. Cependant cela n'est pas trop mal dans son genre. — M. d'Ornis le suivait et l'écoutait, parlant peu, bâillant peut-être, mais ne s'en allant point. On rentra par la salle de billard. M. Mirion proposa au comte de faire une partie, Il y consentit. Il jouait à merveille, fit une belle série de carambolages. Comme ils achevaient leur seconde partie, Mme Mirion parut, accompagnée de sa fille. M. Mirion lui présenta l'étranger. Elle ouvrit de grands yeux, changea de couleur. Son émotion redoubla quand, son mari ayant prié M. d'Ornis de rester à dîner, celui-ci accepta l'invitation sans trop se faire prier. Elle prit M. Mirion à part, lui reprocha vivement de ne pas l'avoir prévenue. Avoir un comte chez soi, et ne lui offrir que la fortune du pot!

— Ne t'agite pas, lui répliqua-t-il; pour l'amour de Dieu, ne t'agite pas. Notre hôte est un bonhomme qui se passera très bien de perdreaux truffés.

Elle ne laissa pas de s'agiter. Elle courut en hâte chez Mlle Baillet la prévenir de l'événement et la supplier de se mettre en frais de rubans et d'esprit, afin que leur hôte trouvât à qui parler. Le ciel soit béni, Mlle Baillet avait vu le grand monde; elle devait savoir ce qu'on dit à un comte; puis elle descendit à la cuisine, où elle tint une consultation avec sa cuisinière, s'interrompant à chaque minute pour s'écrier : — Ni poisson, ni gibier, ni volaille! Ce sont des choses qui n'arrivent qu'à moi. — Cependant, comme elle était femme de ressources, elle eut bientôt dominé la situation, et, nouant autour de sa taille un grand tablier de toile écrue, elle se mit à préparer un saupiquet dont elle avait inventé la recette et des beignets à la crème que l'oncle Benjamin lui-même déclarait incomparables. De son côté, la tante Amaranthe, tout en se coiffant, avait fait la toilette de son esprit. Quand elle descendit au salon,

plus Amaranthe que jamais et la tête approvisionnée d'agréables reparties, elle fut surprise de trouver Marguerite se disposant à jouer au billard avec le comte d'Ornis. Elle lui avait confessé qu'elle faisait quelquefois la partie de son père, et il lui avait demandé la permission de mettre son talent à l'épreuve. Elle y consentit avec cette facilité d'humeur, cette aimable simplicité qu'elle portait en toutes choses. Il trouva qu'elle avait d'heureuses dispositions, mais qu'elle manquait de principes.

— Des principes! dit-elle en riant; mais demandez à ma tante, je me pique d'en avoir.

— Heureusement cela s'acquiert, répondit-il en souriant du bout des lèvres, et il entreprit de lui donner une leçon en règle. Au bout d'une demi-heure, il lui déclara qu'elle avait fait des progrès surprenans. Mlle Baillet ne disait mot; mais cette partie de billard ne lui plaisait pas. Elle avait peu goûté aussi la plaisanterie sur les principes. A Schwerin, il en pousse jusqu'entre les pavés des rues; elle en avait rapporté plein ses poches, et quand elle déballait, elle prenait un air de circonstance. Il y a des choses dont on ne plaisante pas.

On se mit à table au coup de sept heures. Mme Mirion se crut obligée de recommander son dîner à l'indulgence de son hôte. Il l'avait prise au dépourvu, sans compter que le dimanche on faisait maigre chère à Mon-Plaisir pour que la cuisine pût avoir sa part dans le repos dominical. Ces précautions oratoires étaient superflues; à Mon-Plaisir, l'ordinaire même était excellent, le saupiquet se trouva délicieux, les beignets aussi. Du reste M. d'Ornis semblait prêter une médiocre attention à son assiette; il mangeait peu, parlait moins encore; il examinait, il observait. Mlle Baillet fit un effort généreux pour ranimer la conversation, qui expirait à chaque instant. Par une suite de transitions laborieuses, elle mit le Mecklembourg sur le tapis, et entama le récit de ce fameux bal de cour qui était le grand événement de sa vie. M. d'Ornis parut ne l'écouter que d'une oreille; il se souciait des deux Mecklembourgs réunis comme de ce qui se passe dans la lune. A son tour, l'oncle Benjamin monta sur la brèche, et s'efforça d'amener l'entretien sur les vins de Bourgogne. Il demanda à M. d'Ornis si ses vignes étaient plus proches de Beaune que de Nuits. M. d'Ornis répondit que ses vignes n'étaient nulle part, qu'il habitait à dix lieues du vignoble, dans la Haute-Bourgogne, pays de pâturages et de bois. Ce fut Marguerite qui réussit à rompre le charme. Elle avait lu sur la carte de visite de M. d'Ornis qu'il avait servi dans le 3e zouaves. Elle le mit sur ses campagnes. Il s'anima tout à coup. Il avait fait la guerre du Mexique; il conta la prise de Puebla, où il avait reçu deux blessures heureusement légères. Il narrait avec feu, sans chercher à se faire valoir, et son éloquence produisit une vive impression sur son au-

ditoire. Mme Mirion buvait ses paroles. De temps à autre, elle poussait le coude de Mlle Grillet, assise à côté d'elle, et lui disait tout bas : — Comme il parle ! c'est admirable.

Cependant, Puebla prise, il retomba dans un morne silence. Il regardait devant lui en tordant le bout de sa moustache. En vain, quand on eut passé au salon, Marguerite le pressa-t-elle de nouvelles questions, il ne répondit plus que par monosyllabes. A dix heures, il se leva, prit congé, refusa la voiture qu'on lui offrait, alluma un cigare et partit à pied. Lorsqu'il fut au bout de l'avenue, il s'assit sur une borne, et il resta là, son chapeau enfoncé sur ses yeux, son cigare entre les dents, contemplant tour à tour les étoiles et la poussière du chemin. A quoi pensait-il? Sa méditation eût duré peut-être jusqu'au petit jour, si un gros chien, qui rôdait sur la route et à qui ce rêveur parut suspect, ne l'avait salué tout à coup d'un frénétique aboiement. Furieux d'être ainsi dérangé, il se leva, ramassa une grosse pierre, la jeta de toutes ses forces au molosse, qui s'enfuit en hurlant. Après cette exécution, il s'achemina vers Genève, où il arriva passé minuit.

Pendant ce temps, les réflexions, les commentaires allaient leur train à Mon-Plaisir. A peine M. d'Ornis était-il sorti que Mme Mirion, s'approchant de son mari, lui avait passé la main sur les deux joues en lui disant : — Es-tu gentil, Mirion, de nous avoir amené ce monsieur ! Voilà un homme comme il faut, et tout à fait distingué. Comme il a grand air et de grandes manières ! Rien qu'à sa façon de se lever et de s'asseoir on devinerait qu'il est comte. Et puis ce récit qu'il nous a fait... Le cœur me battait ; je croyais entendre le canon, la mitraille et les trompettes. Il me semble vraiment que je suis allée au Mexique...

Son enthousiasme était si vif que personne n'osa la contredire, à l'exception toutefois de l'oncle Benjamin, qui ne négligeait aucune occasion de rabattre le caquet, c'était son mot, à sa chère belle-sœur. — Si votre comte, lui dit-il de son ton sardonique, a le talent de discourir, il a aussi celui de se taire. A peine avait-il achevé de prendre Puebla, il est resté une grande heure sans desserrer les dents. C'est de la morgue, ou je ne m'y connais pas. Dame ! il se disait : En voilà bien assez pour de si petites gens. Aussi bien, belle-sœur, votre cuisine n'était pas de son goût. Il n'a guère fait que pignocher. Il lui faut des truffes à ce monsieur. Dieu sait comme en ce moment il daube en son par-dedans sur le saupiquet, sur l'amphitryon et sur toute la boutique !

— Vous êtes une vraie langue de la Pentecôte, Benjamin, lui répliqua-t-elle avec aigreur. Il n'y a pas moyen qu'on ait un plaisir ici sans que vous vous amusiez à passer dessus comme une chenille, et quoi qu'on mange dans cette maison, on avale toujours un peu

de vos poils. M. le comte d'Ornis m'a dit à moi-même, votre servante, que mes beignets étaient excellens. S'il n'a pas grand appétit, c'est que ses blessures probablement lui ont affaibli l'estomac, et s'il a fini par se taire, c'est qu'il laisse à d'autres le soin de bavarder à tort et à travers et de dire à tout propos leur mot, dont on n'a cure.

Ravi d'avoir mis sa belle-sœur en colère, l'oncle Benjamin allait poursuivre sa pointe; mais M. Mirion, à son ordinaire, intervint pour séparer les combattans. — Tu sais bien, minette, dit-il à sa femme, que Benjamin a la rage de chipoter, tu ne le referas pas; d'ailleurs dans tous les gouvernemens bien constitués il faut toujours qu'il y ait une opposition. L'oncle Benjamin est la gauche de la maison; mais, sois tranquille, c'est une gauche dynastique.

Mme Mirion remonta de bonne heure dans sa chambre; elle éprouvait le besoin d'être seule. Pendant que le comte d'Ornis était immobile sur sa borne, elle était non moins immobile dans son fauteuil. Bien que, la soirée durant, le comte n'eût pas adressé le moindre compliment à sa fille, Mme Mirion l'avait surpris plus d'une fois regardant Marguerite à la dérobée, et ce regard était singulier. — Serait-il possible?... se disait-elle. — Puis, se reprenant aussitôt : — Non, cela ne se peut, ce serait trop beau. — Elle dormit mal, elle rêva toute la nuit qu'une souris blanche grattait à sa porte, qui par instans s'entr'ouvrait. La souris allait entrer quand un fâcheux coup de vent lui refermait brusquement la porte au nez. Ce rêve était symbolique. La souris blanche représentait une idée audacieuse qui tournait autour du cerveau de Mme Mirion, grattant et cherchant à s'introduire; mais, malgré elle, son bon sens, concierge bourru, repoussait cette rôdeuse avec perte.

Le lendemain, chacun reprit le cours de ses petites affaires sans penser autrement au comte d'Ornis; Mme Mirion au contraire y pensa beaucoup. Vers le milieu de la matinée, il lui vint un pressentiment, et il se trouva que ce pressentiment était juste, ce qui fortifia singulièrement la confiance qu'elle pouvait avoir en sa judiciaire. Après le déjeuner de midi, elle dit à sa fille, qui était en négligé de maison : — Vraiment, Marguerite, vas-tu garder jusqu'à ce soir cette vilaine robe grise?

— Mais tu sais bien, maman, lui répondit sa fille, qu'il ne nous vient jamais de visites le lundi.

— Quelque chose me dit qu'il nous viendra quelqu'un aujourd'hui, reprit-elle. Fais-toi belle, ma chatte; c'est plus sûr.

La docile Marguerite monta dans sa chambre faire sa toilette. Elle redescendit toute pimpante, et, tirant à sa mère une grande révérence : — Eh bien! suis-je à ton goût?

— Tu es adorable, ma poule. A ton âge, une jeune fille doit tou-

jours être sous les armes. Tiens, mets la rose que voici dans tes cheveux; tu sais bien que les fleurs te vont à merveille.

— Ah çà! je crois que vous attendez aujourd'hui un empereur et deux rois, dit-elle en riant.

— Fais ce que je te dis. J'aime à te voir jolie; mais, sais-tu?... tu as un défaut, tu ris trop. A la longue, si tu n'y fais pas attention, cela pourrait te gâter la bouche. Il y a un moyen bien simple pour se faire une jolie bouche; il suffit de prononcer quelquefois le mot pomme... Essaie; dis pomme. Tu verras...

— Pomme, pomme, fit Marguerite en jetant un coup d'œil dans la glace. Oui, c'est fort joli; mais décidément j'aime mieux rire ou chanter.

Elle se mit au piano et entonna une romance. Mme Mirion, qui brodait dans l'embrasure d'une fenêtre, levait à tout instant les yeux de sa tapisserie pour regarder dans la campagne. Tout à coup elle tressaillit; elle venait d'apercevoir à l'un des tournans de la route un point noir qui s'acheminait du côté de Mon-Plaisir. Elle ne quitta plus des yeux le point noir, son visage s'illumina; elle le vit bientôt monter l'avenue. Elle n'eut garde d'avertir Marguerite, qui continuait de chanter, tournant le dos à la porte, et qui ne vit pas la porte s'ouvrir, M. d'Ornis entrer. Le comte salua de la main Mme Mirion et resta debout, attendant que l'air fût fini. Marguerite alla jusqu'au bout de sa romance; puis elle ferma le piano, se retourna, aperçut l'ennemi. Elle éprouva un moment de trouble qui la rendit plus jolie que si elle avait dit pomme vingt fois.

— Et voilà, s'écria Mme Mirion, comme elle chante quand elle est seule ou en famille, et qu'elle ne s'applique pas!

— Que serait-ce, monsieur, ajouta Marguerite en levant les bras au ciel, si vous entendiez ma voix des dimanches!

— Je préfère m'en tenir à celle de tout à l'heure, répondit-il en s'inclinant. Elle me plaît infiniment. — Ce fut le premier compliment qu'il lui fit, ce fut aussi le dernier.

Mme Mirion proposa au comte de faire le grand tour du clos. Elle tenait à lui montrer Marguerite en plein air, en plein soleil, pour lui prouver qu'elle avait une de ces beautés qui ne redoutent rien. Elle tenait aussi à lui faire voir Mon-Plaisir tout entier, du cèdre jusqu'à l'hysope. M. d'Ornis connaissait d'avance le cahier des charges, et apparemment il avait une intention. Chemin faisant, on ramassa dans le jardin Mlle Baillet, dont les anecdotes eurent cette fois plus de succès. M. d'Ornis, qui était arrivé avec la ferme résolution d'être aimable, écouta sans sourciller le long catalogue des perfections de la grande-duchesse mère, ce qui fit hausser beaucoup ses actions dans le cœur de l'ex-demoiselle de compagnie. Mme Mirion trouva pour la première fois de sa vie que la tante

Amaranthe abusait un peu du Mecklembourg. Elle l'interrompait à tout bout de champ pour faire causer sa fille, pour la mettre en scène. Elle s'écriait : — Marguerite, toi qui sais la botanique, dis-nous donc le nom de cette petite fleur lilas!... Marguerite, toi qui sais l'astronomie, quel quartier de la lune avons-nous?... Il faut vous dire, monsieur le comte, ajoutait-elle, que ma fille est un vrai puits de science. On a tant perfectionné l'éducation des jeunes filles, surtout dans ce pays! Elle a passé cinq ans dans un pensionnat où l'on apprend tout, absolument tout. L'enseignement y est donné par des professeurs qui sont tous des hommes du premier ordre. Marguerite a rencontré là des filles de grande maison, avec qui elle était à tu et à toi. Eh bien! elle a quitté sans regret ce beau monde pour revenir se coudre au jupon de sa mère. Elle a un caractère bien particulier; elle est souple comme un gant et se trouve heureuse partout. Je lui dis quelquefois : Tâche donc d'avoir un défaut; c'est un chagrin pour une mère que d'avoir une fille trop parfaite... Puis, s'interrompant pour ramasser dans le gravier une petite pierre blanche : — Marguerite, toi qui sais la minéralogie, comment s'appelle donc ce caillou? — Je l'appelle un caillou, répondait Marguerite. Mes dix professeurs de premier ordre ne m'en ont pas appris plus long. — Cette pauvre Marguerite ne savait où se mettre, ni comment se dérober à la grêle d'éloges et de questions dont l'assaillait sa mère. Elle prit le parti d'en rire de bon cœur, et son regard rencontra celui de M. d'Ornis, qui, en dépit de sa gravité habituelle, riait aussi. Cet échange de gaîté les lia plus que n'aurait pu le faire un long entretien sur l'astronomie.

De discours en discours, on acheva le tour du clos, et M. d'Ornis ne parut pas trouver le temps long. Quand il prit congé, Mme Mirion lui demanda si elle n'aurait pas le plaisir et l'honneur de le revoir. Il répondit qu'il partait le lendemain pour Chamonix, qu'il y passerait quelques jours, qu'à son retour il viendrait faire ses adieux à Mon-Plaisir. Mme Mirion le suivit des yeux jusqu'au bout de l'avenue; puis, contrefaisant la voix et l'accent de l'oncle Benjamin : — Soyez sûre, belle-sœur, s'écria-t-elle, que ce monsieur daube sur l'amphitryon et sur toute la boutique... Quel homme insupportable que ce Benjamin, et qu'il me tarde de le revoir pour lui dire son fait! — Heureusement pour lui, l'oncle Benjamin ne vint pas dîner ce soir-là; il se tint prudemment au large. Il avait une sorte d'instinct qui l'avertissait de toutes les bonnes fortunes qui survenaient à sa belle-sœur. Les jours où Mme Mirion l'attendait de pied ferme pour triompher à ses dépens, l'opposition dynastique ne paraissait pas à Mon-Plaisir; impossible de lui dire son fait.

La seconde visite de M. d'Ornis laissa Mme Mirion dans un état de surexcitation nerveuse qui faillit prendre sur sa santé. Cette fois la

porte s'était ouverte, la souris blanche était entrée. Ce qui la veille encore lui semblait absurde commençait à lui paraître presque vraisemblable. Quand elle entrevoyait la possibilité que cela fût vrai, qu'un jour l'événement se réalisât, qu'un jour elle en pût trompeter la nouvelle dans la ville, les faubourgs et les campagnes, elle avait des crispations, des spasmes, sa tête bouillait comme une chaudière. Elle était comme un pêcheur dont l'ambition se bornait à prendre dans ses filets une perche ou une carpe, et qui voit une truite énorme, une vraie truite saumonée rôder à l'entrée de sa nasse; cette aventure le rend tremblant et pantois. Les grandes espérances sont toujours accompagnées de grandes appréhensions; Mme Mirion n'osait croire encore à sa fortune. Son humeur changea. Elle devint taciturne; personne ne lui semblait digne de recevoir la confidence de ses rêves, de ses impatiences et de ses craintes. Une semaine se passa. Qu'était devenu M. d'Ornis? Point de nouvelles. La bonne dame sentait ses espérances décroître par degrés. Elle était maussade, nerveuse; elle bourrait son monde, sa fille elle-même, dont l'insouciante gaîté ne songeait pas à s'informer si le comte d'Ornis était encore de ce monde. M. Mirion disait à sa femme : — Ah çà! qu'as-tu donc? — Elle lui répondait : — A quoi bon le demander, si tu ne le devines pas?

Il y avait dix jours à peu près que M. d'Ornis s'était mis en route pour Chamonix, quand une après-midi, vers quatre heures, — c'était un treize et un vendredi, — M. Mirion, humant l'air sur le seuil de son magasin, vit surgir son homme au bout de la rue, lequel, venant droit à lui, lui demanda d'un air grave la faveur d'un instant d'entretien. M. Mirion l'emmena aussitôt dans son cabinet. Sa première pensée fut que M. d'Ornis désirait lui emprunter de l'argent : — Oh! oh! mon bel ami, lui disait-il intérieurement, nous sommes plus durs à la détente que tu ne le crois. Tout le monde sur le pont, et soyons fermes à l'abordage.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand le comte, s'étant assis, lui dit à brûle-pourpoint, d'un ton net et posé : — Monsieur Mirion, je viens vous demander la main de votre fille.

M. Mirion fit un soubresaut et se retint au bras de son fauteuil pour ne pas tomber. Il lui sembla que tout le mobilier de son cabinet exécutait une valse à deux temps autour de lui. — Vous dites, monsieur le comte?... fit-il d'un air interdit.

— Je vous répète, monsieur Mirion, que je viens vous demander la main de votre fille.

Il y eut un silence de quelques minutes, pendant lequel M. Mirion cherchait vainement à rassembler ses idées. Il se disait : Est-ce un farceur? se moque-t-il de moi? — Cette aventure lui paraissait énorme et le prenait au dépourvu.

M. d'Ornis se lassa d'attendre sa réponse. — Remettez-vous, lui dit-il, et veuillez m'écouter. Mlle Mirion a trop de charmes pour que vous puissiez vous étonner que, dès le premier instant où je l'ai vue, sa grâce, sa beauté, aient fait sur moi la plus vive impression. Cependant j'ai quarante-cinq ans, je ne suis plus homme à faire un coup de tête ou de cœur; à mon âge, on raisonne, on calcule, et vous voyez que j'ai pris le temps de la réflexion. Depuis quelques années, je suis las de ma vie de garçon, de ma solitude; j'aspire à goûter les douceurs de la vie domestique, mais de la vie domestique telle que je la comprends, et je crois avoir trouvé dans votre fille la femme qui me convient. D'abord elle est protestante, et j'ai juré de n'épouser jamais qu'une protestante; j'ai la sainte horreur des confessionnaux et des confesseurs, j'entends que ma femme me dise tout et ne dise rien de mes affaires à personne. On prétend en pays catholique que les protestantes manquent de grâce et de souplesse, qu'elles ont l'esprit guindé, de la raideur, trop de quant-à-soi. Il suffit de voir votre fille pour se convaincre du contraire. Elle est charmante, elle a de l'aisance dans les manières, de la gaîté dans l'esprit, de l'abandon, du goût, avec cela une simplicité, une modestie qui m'enchantent. Elle est femme, très femme; je serais heureux et fier qu'elle fût la mienne, et je suis revenu de Chamonix pour vous le dire.

— En vérité, monsieur le comte, lui répondit M. Mirion, croyez que je suis très honoré... Mais je ne sais trop... J'étais si loin de m'attendre... Il faudra que j'en confère avec ma femme... Il est donc bien vrai?... Peut-être vous faites-vous illusion... Sans doute mes petites affaires ont prospéré... Cependant il se pourrait faire... Oui, je crains que la dot...

— La dot! interrompit M. d'Ornis. Je n'en veux point. C'est encore un de mes principes. J'estime qu'une femme doit appartenir entièrement à son mari, et qu'à cet effet elle doit tout tenir de lui. Le patrimoine des d'Ornis a beaucoup diminué depuis un siècle, la révolution l'a singulièrement ébréché; mais enfin, soit en terres, soit en rentes sur l'état, je possède un revenu de vingt-cinq mille livres. C'est plus qu'il n'en faut pour vivre heureux quand on a comme moi des goûts simples, et qu'on ne donne rien à la vanité. Si vous le désirez, je vous mettrai en rapport avec mon notaire, qui vous fournira tous les renseignemens à ce sujet. Monsieur Mirion, je suis prêt à constituer à ma femme un douaire dont elle jouira de mon vivant et après ma mort; mais point de dot! ni grosse, ni petite...

Et à ces mots, se levant : — Faites comme moi, mon cher monsieur, prenez le temps de la réflexion. Et surtout, je vous prie, laissez votre fille entièrement libre d'agréer ma demande ou de la

refuser. Je pars demain pour l'Oberland; dans huit jours, je serai à Zurich. Faites-moi tenir votre réponse à l'hôtel Baur.

Là-dessus, il s'inclina et se dirigea vers la porte, suivi de l'ébahi M. Mirion, qui dans son trouble avait planté son mouchoir sur sa tête et s'essuyait le front avec son bonnet de velours. — Que va dire Marianne? s'écria-t-il enfin.

Ce fut sa première réflexion, et la première phrase complète qu'il réussit à prononcer. Il envoya aussitôt à son cocher l'ordre d'atteler; puis il héla Joseph. — Eh! garçon, dépêchons! Je me sens un appétit formidable. Au diable les affaires! Allons-nous-en dîner.

Joseph s'avisa que son patron avait un air extraordinaire, l'air d'un homme allumé, d'un général qui vient d'emporter d'assaut une tour Malakof et un Grand-Redan. Durant tout le trajet, M. Mirion ne cessa de gourmander la lenteur de son cheval : — Nous ne marchons pas, disait-il à son cocher. Si ton cheval n'a plus que trois jambes, il faut le dire.

Joseph ne comprenait rien à cette hâte fiévreuse.

A peine descendu de voiture, M. Mirion courut au salon, où sa femme était seule. Il s'approcha d'elle en se dandinant sur ses hanches, la prit par la taille et la fit tourner deux fois sur elle-même. Puis, la regardant au blanc des yeux : — Je te le donne en cent, je te le donne en mille. Devine si tu l'oses.

Elle devint très rouge, mais elle n'osa pas deviner. — Qu'est-ce donc? lui dit-elle. De quoi s'agit-il?

— De la chose la plus étrange, la plus extraordinaire, la plus inouie.

— Ne me fais pas languir; parle, accouche.

Il accoucha enfin. Dès les premiers mots, elle devint très pâle, poussa un cri, se laissa tomber dans un fauteuil. M. Mirion s'apprêtait à lui jeter de l'eau à la figure; elle lui fit signe que c'était inutile, qu'il lui laissât seulement le temps de se reprendre. Quand elle fut revenue de son premier saisissement, elle se répandit en un torrent de questions entremêlées d'exclamations qui l'empêchaient d'entendre les réponses. M. Mirion finit par lui mettre les deux mains sur la bouche en lui disant : — Laisse-moi parler, tu causeras plus tard.

Lorsqu'il eut tout expliqué, tout raconté par le menu, et qu'elle se fut vingt fois écriée : — Mirion, il vaut la peine de vivre, nous avons gagné un quine à la loterie! — il lui dit : — Ce n'est pas tout, minette. Je m'en vais de ce pas conter l'affaire à Margot. Il faut qu'elle ait le temps de faire ses petites réflexions, car j'ai promis de la laisser libre; elle dira oui ou non à son choix.

Il sortait déjà du salon, elle le retint par le pan de son habit. — De quoi te mêles-tu? lui cria-t-elle. Vous avez, vous autres hommes,

une façon brutale de dire les choses. Je saurai mieux que toi préparer notre poulette.

A ces mots, gravissant précipitamment l'escalier qui conduisait à la chambre de Marguerite, elle ouvrit la porte, la repoussa du pied derrière elle, étendit ses deux bras vers sa fille, et s'écria : — Venez embrasser votre mère, madame la comtesse d'Ornis. — C'était sa manière d'entendre le grand art de la préparation oratoire.

En ce moment, Marguerite était occupée à ranger sa chambre. Elle n'en laissait le soin à personne, tant ses bibelots lui tenaient au cœur. Elle se retourna, regarda sa mère, les bras ballans, son plumeau à la main, se demandant de quoi il retournait et quelle était cette plaisanterie. — Mais embrasse-moi donc, Margot, reprit Mme Mirion. Il t'aime, il t'adore, il a fait lui-même sa demande. — Et lui arrachant son plumeau : — Que fais-tu donc là? Les époussetages finiront par te gâter les mains. — Elle entraîna sa fille vers la fenêtre, resta un instant en contemplation devant elle; puis la baisant sur les deux yeux, ces beaux yeux bruns qui opéraient des miracles : — N'est-ce pas que tu l'aimes? Je l'avais bien deviné. Quel bonheur que les choses s'arrangent ainsi!

— Si j'aime qui? répondit Marguerite, qui ne se remettait pas de son effarement.

— Lui, lui, le comte d'Ornis.

— Il est donc vrai que le comte?...

— Tout ce qu'il y a de plus vrai... Pauvre petite! tu ne m'avais point fait de confidences; mais je savais bien que tu l'aimais.

— Comment veux-tu que je l'aime? Je le connais à peine.

— La belle raison! lui répliqua Mme Mirion avec un sourd grondement de colère. L'amour vient comme cela, tout d'un coup. Quand j'avais ton âge, je vis un jour de ma fenêtre ton père traverser la Fusterie, et je sentis que mon cœur était pris.

Marguerite ne put s'empêcher de rire. — Le mien n'est pas de si bonne composition, répondit-elle. J'ai beau faire, je me sens incapable d'adorer un monsieur que je ne connais pas.

— Alors, continua sa mère en haussant le ton, tu trouves sans doute que le comte d'Ornis est laid, mal bâti...

— Je n'ai point dit cela.

— Difforme, bancal, bossu...

— Dieu m'en garde! mais s'il fallait aimer tous les hommes qui ne sont pas bossus...

— Ou bien tu lui reproches peut-être de ne pas savoir se présenter, de manquer de manières...

— Il en a d'excellentes, et je conviens qu'il a l'air distingué.

— Ou bien encore c'est sa façon de parler qui t'offusque. Il ne sait pas s'exprimer, il a la langue embarrassée...

— Point du tout.

— Ce récit militaire qu'il nous a fait...

— M'a fort intéressée.

— Ces deux blessures qu'il a reçues à la prise de la Puebla...

— J'aimerais mieux qu'il ne les eût pas reçues, et je souhaite qu'il puisse les oublier tout à fait.

— Tu vois bien que tu l'aimes! s'écria Mme Mirion, — et, se tournant vers son mari qui entrait dans la chambre : — Elle l'aime, elle l'aime, elle en convient! Je suis la plus heureuse des mères.

— Ta, ta, ta, dit M. Mirion, qui avait recouvré son sang-froid, il n'y a rien qui presse, et Marguerite a tout le temps de se consulter et de savoir si elle aime ou si elle n'aime pas. Au préalable, j'entends tenir dès ce soir un conseil de famille. Mon père en usait ainsi dans les grandes occasions, il s'en est toujours bien trouvé. Benjamin vient dîner, nous aurons tout notre monde sous la main, et chacun dira librement son mot. Deux avis valent mieux qu'un.

Ce régime de discussion parlementaire était peu du goût de Mme Mirion; mais, son mari insistant, elle se rendit : elle aurait du moins, pensait-elle, l'avantage de pouvoir dès le soir même conter ce grand coup de partie à toute la famille rassemblée. Qu'allait dire son beau-frère? Quels yeux énormes il ouvrirait! Les membres du conseil privé furent prévenus qu'en sortant de table il y aurait une séance à huis clos dans le salon pour débattre une affaire d'importance. Le dîner fut sérieux, solennel. Tous les convives sentaient dans l'air la pesanteur d'un événement. L'avisé Joseph, à qui on n'avait parlé de rien, soupçonna qu'il se tramait quelque chose et s'inquiéta. Quand il eut pris son café, s'apercevant qu'il était de trop, il se hâta de se retirer dans sa chambre.

Alors chacun prit place; on forma un cercle autour du président debout devant la cheminée, et on attendit dans un religieux silence. Marguerite se tenait un peu à l'écart près de la lampe, les yeux collés sur sa broderie. Sa figure ne disait rien; mais elle cassa plus d'une fois son fil. Après un exorde ému, M. Mirion conta l'aventure, qui produisit sur son auditoire une prodigieuse sensation. On s'entre-regardait, un murmure circulait dans l'assemblée. Rouge comme un coquelicot, Mme Mirion humait, savourait l'émerveillement qui se peignait sur les figures, comme un gourmet boit à petits coups un délicieux nectar. Elle n'avait pas manqué son effet.

— Mes chers amis, dit en finissant M. Mirion, nous nous serions fait une conscience de prendre aucune décision sans vous avoir consultés. Il s'agit du bonheur de ma fille, que vous portez tous dans votre cœur. Que chacun de vous s'exprime librement et consciencieusement. La parole est pour commencer à ma cousine, Mlle Grillet.

La cousine Grillet, à qui sa timidité serrait la gorge, se défendit

fort de l'honneur qu'on lui voulait faire; mais on la pressa tant qu'elle dut s'exécuter. Changeant à chaque mot de couleur, elle allégua que l'émotion, la surprise... ; bref, elle avait grand'peine à s'expliquer, mais elle était bien aise de témoigner toute la joie que lui causait un si prodigieux événement. Elle prenait sa part, sa petite et modeste part de la gloire qui en rejaillissait sur toute la famille, y compris le cousinage. Toutefois, s'excusant de la liberté grande, elle confessait qu'il y avait une ombre à son bonheur; elle craignait les coups de langue, les gloseries des envieux. Les grands arbres attirent la foudre, et les grandes fortunes les quolibets. Ne reprocherait-on pas à M. Mirion de se méconnaître, d'oublier ses origines? Le monde est si méchant! Un autre point l'inquiétait : M. d'Ornis n'était-il point catholique? Il y avait là encore matière à jaser. Qu'en penserait le pasteur qui avait travaillé à l'instruction religieuse de Marguerite? Qu'en penserait la femme du pasteur, qui n'entendait pas raillerie sur l'article du catéchisme?...

— Qu'en penseront sa servante, son bœuf et son âne? interrompit Mme Mirion, qui bouillait d'impatience. Eh! qu'ils en pensent ce qui leur plaira! ne sommes-nous pas bons pour leur répondre?

Cette interruption et les yeux furibonds que braquait sur elle sa cousine troublèrent entièrement Mlle Grillet; elle demeura court, et ne retrouva sa voix que pour passer condamnation et approuver d'avance sans réserve la décision que prendraient dans leur sagesse son digne cousin et son excellente cousine.

La tante Amaranthe prit ensuite la parole et déclara résolûment que Mme Mirion avait cent fois raison, qu'il est impossible de contenter à la fois tout le monde et son père, que ce serait pitié de s'arrêter aux propos des sots et des jaloux. C'était la Providence elle-même qui, par une rencontre tout à fait extraordinaire, avait voulu procurer à Marguerite un établissement digne d'elle, de sa beauté, de sa grande tournure, de son caractère angélique et de ses heureuses dispositions pour tous les arts d'agrément. Elle était née pour le grand monde, elle ne manquerait pas d'y réussir; avec un peu de pratique, elle ne se trouverait déplacée nulle part, pas même à la cour de Schwerin. D'ailleurs M. d'Ornis lui semblait posséder toutes les qualités propres à faire le bonheur d'une femme; il n'était point léger et frivole comme la plupart de ses compatriotes. Il suffisait de le voir pour s'assurer que c'était un homme grave, de sens rassis, plein de jugement et d'expérience, riche de toutes les vertus domestiques et sociales. Conclusion : ce serait folie de laisser échapper une occasion et un mari aussi providentiels, ce serait de gaîté de cœur se condamner à un éternel repentir.

— Voilà parler! s'écria Mme Mirion, qui, se levant de sa chaise, courut embrasser la tante Amaranthe.

Quand ce fut au tour de l'oncle Benjamin, il chanta un tout autre air. — Puisqu'on me fait l'honneur de me consulter, dit-il, je me prononce catégoriquement contre le mariage projeté.

— N'irez-vous pas chercher votre pied de roi pour rendre plus rigoureuse votre démonstration? lui cria aigrement sa belle-sœur.

Il ne se laissa point démonter par cette interpellation et continua comme suit : — La vanité est une mauvaise conseillère. Je comprends, belle-sœur, qu'il est charmant de pouvoir dire à tout propos : la comtesse ma fille, ou ma fille la comtesse. Cela se prononce à pleine bouche, et cela fait ouvrir de grands yeux aux badauds; mais, que diable! c'est le bonheur de votre fille qui est en cause; n'allez pas le sacrifier à votre petit amour-propre. Quand Margot sera comtesse, en aura-t-elle la jambe mieux faite et le cœur plus léger? Je crains au contraire qu'elle ne perde à ce métier cette belle et charmante gaîté qui est, si j'ose m'exprimer ainsi, le rayon de soleil de cette maison. Aussi vrai que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, on n'est heureux que parmi les siens, dans le monde de ses souvenirs et de ses habitudes. Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute; si elle s'en va courir les bois, Dieu la garde du loup! Croyez-moi, ce n'est pas dans un château de Bourgogne que Margot trouvera la paix du cœur et la joie de l'esprit. Qui vous dit que tous ces d'Ornis, que le diable emporte! ne prendront pas de grands airs avec elle, qu'ils ne lui feront pas sentir en toute rencontre qu'elle n'est point de leur monde? Je les vois d'ici la traitant sous jambe, lui demandant d'un air narquois des nouvelles de son père le menuisier et de sa chère maman, qui passa sa jeunesse à auner de la toile dans un magasin de la Fusterie. Et son mari lui-même... Je veux qu'il soit amoureux d'elle à en perdre les yeux. L'amour passe, on s'avise qu'on a fait une mésalliance, et on s'en venge par un peu de mépris et beaucoup de dédain. Qu'il vous souvienne de ce que disait Pança en quittant son île et retrouvant son âne : — Chacun doit rester chez lui et faire son métier. — Et il ajoutait : — Je laisse ici les ailes de la vanité qui m'ont enlevé dans les airs afin de me faire manger aux hirondelles et aux oiseaux de proie. — Belle-sœur, mariez-moi votre fille à un bon bourgeois, qui soit de notre pâte et ne se croie pas sorti de la cuisse de Jupiter, à un brave homme qui ne méprisera ni sa femme, ni la mère de sa femme, et à qui vous pourrez dire comme feu Mme Jourdain : — Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi.

Ainsi parla l'oncle Benjamin, rudement, grossement, peut-être avec bon sens. Marguerite cessa un moment de pousser l'aiguille, elle allongea furtivement le bras et donna une tape sur l'épaule de son oncle en signe d'amitié et d'approbation. Par bonheur Mme Mi-

rion ne s'aperçut pas de ce jeu muet. — Parlez-moi de ces professeurs de mathématiques! s'écria-t-elle; c'est dans les logogriphes qu'ils apprennent à connaître le monde. — Mme Mirion confondait les logogriphes et les logarithmes.

— Je n'ai pas tout dit, reprit l'oncle Benjamin. Qu'est-ce après tout que ce comte d'Ornis dont vous voilà si fort entichés? Le connaissez-vous? Pas le moins du monde. C'est pour vous l'inconnu, un X. Êtes-vous sûrs seulement qu'il soit comte? Rappelez-vous certaines histoires qui se sont passées à Genève, et qui prêchent la prudence. Ne se pourrait-il pas faire que ce prétendu comte ne fût qu'un aventurier, un chevalier d'industrie? Je vous parie la prunelle de mon œil droit qu'il n'y a pas un château d'Ornis dans toute la carte de France. Au surplus, je me connais en physionomies; la sienne ne me revient pas. Il a quelque chose au fond des yeux qui ne dit rien de bon. Vous m'objecterez qu'il ne veut point de dot. Et voilà justement ce qui m'est suspect. Il y a du louche dans ce grand désintéressement. Les vrais comtes n'épousent pas des bourgeoises sans dot. Celui-là ne demande rien pour avoir le tout; il vous grugera jusqu'à votre dernier sou... Défiez-vous de toute la race des d'Ornis, de leurs châteaux en Bourgogne, et Dieu protége l'innocence! J'ai dit.

Cette péroraison de l'oncle Benjamin jeta un froid dans l'assistance. A l'exception de Mme Mirion, qui envoyait à tous les diables son beau-frère, chacun se dit: En vérité, s'il n'y avait dans cette affaire ni comte ni château, voilà un mariage qui serait bien mal accommodé. En dépit des haussemens d'épaules de sa femme, M. Mirion ne put s'empêcher de trouver qu'il y avait quelque apparence de raison dans ce que disait son frère, et reprenant la parole:

— Soit! dit-il. Je conclus à un plus ample informé. Défions-nous et allons bride en main. M. d'Ornis m'a bien proposé de me mettre en rapport avec son notaire; mais il ne m'a pas dit le nom de ce notaire, et, triple imbécile que je suis, je n'ai pas songé à le lui demander. Ce diable d'homme est vif comme une locomotive... Dare, dare, je viens vous demander la main de votre fille. Dare, dare, je m'en vais de ce pas dans l'Oberland... Et à cette heure où le prendre? où lui écrire? Bah! nous pouvons nous passer de lui et de son notaire. Nous ne nous soucions pas de savoir à quoi monte à mille francs près la fortune de notre homme. Il nous suffit de nous assurer qu'il est comte, qu'il a un château et des terres, et qu'il jouit d'une honnête réputation dans son pays. La meilleure des diplomaties est la diplomatie secrète. Nous allons mettre en campagne un émissaire, un agent sûr... Et tenez, j'ai notre affaire. Il y a ici, dans cette maison, un brave garçon qui nous est très attaché et qui avec cela, quoique ouvrier, est très avisé, fin comme

l'ambre. Il s'en ira là-bas, les mains dans ses poches, et, sans faire semblant de rien, il prendra langue. A son retour, Joseph Noirel nous dira qui méritait d'en être cru des défiances de monsieur mon frère ou des haussemens d'épaules de Mme Mirion.

Plein de son idée, M. Mirion, sans plus tarder, s'en fut conter l'affaire à Joseph Noirel. Il le trouva dans sa chambre, où il s'était enfermé sans lumière.

— Eh bien! garçon, lui dit-il, que fais-tu donc là dans cette obscurité profonde? Je crois que tu dors.

— Je le crois aussi, lui répondit Joseph, qui n'avait point la voix d'un homme endormi.

Il se hâta d'allumer sa lampe. Son patron s'assit en face de lui, et, posant ses coudes sur la table : — Tu es un brave garçon, Joseph, en qui j'ai toute confiance. Tu sais que je n'ai point de secrets pour toi et que je t'ai toujours considéré comme un des membres de la famille. Or il se passe ici de gros événemens, et tu peux nous rendre un service très essentiel et très délicat. Tu as du sens, tu sais te conduire, je compte sur toi.

Là-dessus il le mit au fait. Joseph reçut la bordée en plein cœur.

— Mais qu'as-tu donc, Joséphin? lui dit M. Mirion. Comme te voilà pâle! Où as-tu pris ce visage débiffé? Je m'aperçois depuis quelque temps que cela ne va pas. Tu manges peu, tu as les joues avalées, les yeux brouillés. Un peu de repos et l'air de la Bourgogne te remettront. Heureux scélérat! tu vas faire le pied poudreux pendant trois ou quatre jours. Je te permets, à ton retour, si les nouvelles sont bonnes, de t'arrêter à Beaune, et d'y vider plus d'une bouteille à la santé de Marguerite et à la mienne; mais ne bois pas en allant. Un agent de la diplomatie secrète doit avoir l'esprit libre et la langue à son commandement.

Si accablant que fût le coup, la fierté de Joseph réussit à faire bonne contenance. — Comptez sur moi, répondit-il, je saurai m'y prendre.— Il y avait une question, une seule, qu'il brûlait d'adresser à M. Mirion; mais le courage lui manquait. Il chercha, tâtonna; enfin, après bien des détours, d'un ton presque dégagé : — L'aime-t-elle? osa-t-il demander.

— Que te dirai-je? repartit M. Mirion. Elle l'aime ou elle ne l'aime pas, comme on veut. Avant le dîner, j'ai entendu à travers la porte qu'elle disait à sa mère : — Mais je ne le connais pas! C'est du bon sens, cela. Bast! tout dépend des nouvelles que tu nous apporteras. Sois tranquille, elle l'aimera, si nous l'en prions. Elle a un si bon caractère!

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS

DE

LA ROUMÉLIE

I.

LES COMMUNAUTÉS GRECQUES ET LES PAYSANS TURCS.

La Turquie d'Europe est encore peu connue. Chaque année, la Sublime-Porte adresse à nos chancelleries de longues circulaires qui ont pour objet de nous apprendre ce que nous devons penser de l'administration du sultan et du sort fait aux raïas. Ces documens officiels, où on sent la main de politiques habiles, ne sauraient contenir toute la vérité. C'est beaucoup que la Turquie s'occupe de l'opinion de l'Europe; elle admettra sans peine que nous ne puissions de tout point la croire sur parole. Les rapports de nos agens diplomatiques, — ceux du moins qui sont publiés, — ajoutent peu aux renseignemens que la Porte fournit elle-même. C'est une habitude des recueils présentés aux chambres de ne donner que des faits très généraux. Le *livre bleu* anglais échappe en partie à cette critique. Le *foreign office* fait imprimer non-seulement les conventions intervenues et les messages des ambassadeurs, mais les rapports de ses consuls; il impose à ses secrétaires d'ambassade l'obligation d'étudier tous les trois mois, dans le pays où ils sont fixés, une question importante de politique, de législation ou de commerce. La série de ces travaux forme aujourd'hui une belle collection qui doit faire envie à la France; il faut espérer que nous finirons par suivre un exemple aussi honorable. Si riches cependant que

soient les documens britanniques, le point de vue national y domine presque toujours, et ils sont loin d'être complets. De plus, à l'intérieur du pays, très souvent la Grande-Bretagne n'a pas de représentans, ou confie ses intérêts à des Levantins naturalisés Anglais. Si précieux donc que soit le *blue-book*, et bien qu'il faille toujours le lire avec soin, pour connaître la Turquie cette lecture ne saurait suffire.

Le désir de comparer la vraie Turquie à celle que ne cesse de nous dépeindre le grand-vizir Ali-Pacha a été un des principaux motifs de ce voyage. Que sont dans la pratique ces réformes tant vantées? Quel est le sort fait aux raïas? que devons-nous penser de leurs plaintes? Comment s'exerce dans les provinces l'influence des grandes nations européennes? On n'étudie pas ces questions en se bornant à parcourir Constantinople, Le Caire, Smyrne. Il est certes fort agréable de visiter les grands seigneurs du Bosphore et de recevoir chez eux une hospitalité princière; ils vous diront cependant très peu de chose de leur pays, et leurs rares confidences ne pourront que vous tromper. Fuad-Pacha, qui semblait représenter l'esprit occidental dans l'empire, excellait à déjouer la curiosité la plus habile. Il le faisait avec une grâce charmante. Quand, après des heures passées dans ses kiosques et dans ses jardins, il vous avait parlé de l'Opéra, de nos politiques célèbres, du roman du jour, on le quittait ravi de son accueil; mais on ne savait rien, sinon qu'il avait beaucoup d'esprit. Fuad-Pacha a fait école. Pour juger les Turcs, il faut les voir en province, loger sous leurs toits, vivre de leur vie; il faut être, autant qu'il est possible, un inconnu au milieu d'eux. Alors que d'agréables surprises, et que la vérité se montre aisément! On ne saurait non plus connaître les Grecs, les Bulgares, les Arméniens, si on se borne à voir la société chrétienne de Constantinople. Dans la capitale, elle se compose, elle s'arrange pour faire illusion à l'étranger. On doit se résoudre à quitter le Bosphore et ses caïques, à s'en aller un peu au hasard dans ce vaste empire, d'autant plus sûr de bien observer qu'on sera un voyageur plus modeste.

A la fin du mois d'août 1868, je quittais Constantinople pour gagner par mer Rodosto. Je devais de là me diriger vers Andrinople, la plus grande ville de la Turquie européenne après Stamboul, visiter Filibé, chef-lieu d'une vaste province, voir ainsi toute la grande plaine de Roumélie, monter ensuite dans cette région montagneuse qui sépare la Roumélie de la Macédoine, descendre la Maritza et revenir au point de départ par Énos, Gallipoli et les villes de la côte. C'était une excursion de quatre mois environ. La Roumélie compte trois races très différentes, des Turcs, des Grecs et des Bulgares, sans parler des Israélites, des Arméniens, des Tcherkess et des

Persans-babistes. Ce mélange de populations si diverses devait être un des principaux intérêts du voyage. Il était curieux de comparer les Hellènes de la Grèce libre à leurs frères soumis encore à une domination étrangère, de voir de près ces Bulgares qui ont soulevé tout d'un coup en Europe une question religieuse si importante, prélude de leur réveil politique, de rapprocher les administrateurs turcs de ce pays de ceux qu'on voit en Égypte, en Syrie, en Asie-Mineure. A un autre point de vue, ce voyage ne pouvait manquer d'un attrait tout particulier. La Roumélie est la Thrace des anciens, ce pays encore mystérieux qui se trouve mêlé aux plus lointaines origines de la Grèce. Les ruines de la Thrace, ses monumens, n'avaient jamais été étudiés. Se pouvait-il qu'un premier explorateur ne trouvât, dans ces contrées une riche moisson de faits nouveaux? — Le lecteur sait maintenant le lien qui unit entre elles ces pages, écrites jour par jour, souvent sous des impressions très diverses.

Rodosto, 15 septembre.

Rodosto est bien une ville turque; on y voit des négresses, des hommes qui portent de longues robes de couleurs variées, et des femmes voilées. La première fois que je mis le pied en Turquie, je débarquai à Volo, à quelques heures de la Béotie. La Grèce, malgré son soleil et ses costumes, est occidentale. A Volo, nous rencontrons tout de suite deux employés de la douane coiffés du turban vert, vêtus de longues pelisses grises; une nourrice, la figure couverte d'une bande d'étoffe gros bleu, étale sans scrupule une puissante poitrine noire comme l'ébène; un Arabe traîne un dromadaire. Nous sommes en pays oriental; même pour le voyageur le moins attentif, l'aspect d'une ville grecque et celui d'une ville turque, dès le premier abord, sont très différens.

Rodosto s'étage sur un amphithéâtre de collines. Quand on la voit de la mer, l'aspect en est charmant : des minarets, des arbres verts, des maisons blanches, que faut-il de plus sous cette lumière? De loin, toutes ces villes de la côte de Marmara se ressemblent; qui en a vu une les a vues toutes. A l'intérieur, ~~elles ne~~ diffèrent pas beaucoup non plus les unes des autres; ce sont partout des rues irrégulières, souvent en escalier, toujours défoncées et semées de grosses pierres, de vastes cimetières plantés de cyprès, de longs murs sur lesquels s'élèvent des maisons ornées de *schaknisirs*, — balcon fermé qui fait partie de la chambre, — d'après l'étymologie persane le lieu où le shah prend l'air.

La ville a deux ou trois khans, ce sont les seuls hôtels du pays; il faut plaindre le voyageur qui se voit forcé d'y loger. Le khan n'a de bon que les écuries. Les chambres sont des cellules de quelques pieds où vous chercheriez en vain un seul meuble; les plus belles

ont un petit banc de bois et une glace. L'étranger balaie le plancher, y étend la couverture qu'il a eu soin d'apporter, et dort quand il peut. On m'avait procuré à Constantinople une lettre pour un des maîtres d'école de Rodosto, Constantini; cet excellent homme m'a reçu comme le meilleur de ses amis. Les Grecs sont le peuple le plus hospitalier du monde. Ils se vantent d'être *philoxènes,* amis des hôtes, ce titre leur est bien dû; pour eux, les étrangers viennent toujours de Jupiter. M. Constantini avait si grande hâte de me fêter, qu'il n'a pas lu tout entière la lettre que je lui remettais; il m'a dit plus tard qu'il ne reconnaissait ni l'écriture, ni le nom du signataire. Mon ami Petro avait parlé de mon voyage à un de ses parens appelé Dimitri. Dimitri ne connaissait personne à Rodosto, il s'est adressé à Nicolas, Nicolas à un autre; d'intermédiaire en intermédiaire, on a fini par me trouver une lettre que Petro m'a remise; il ignorait qui l'avait écrite, mais ne doutait pas de l'accueil qui me serait fait. Ce brave garçon ne se trompait guère. Ainsi sont les Grecs. L'hospitalité est certainement un devoir dans des villes où il faut rester dans la rue, ou, ce qui ne vaut guère mieux, loger au khan, si on n'a pas quelque maison amie pour s'abriter; heureusement le caractère grec se prête très bien à pratiquer les devoirs de ce genre. Un hôte est une distraction pour des gens qui en ont si peu; il sait des nouvelles, — que de beaux discours ne va-t-on pas échanger avec lui! — Un Grec n'hésite jamais à vous recommander à un Grec. Je viens de faire quelques excursions sur la côte, où les villages sont tous helléniques. « Savez-vous où aller loger? Allez chez un tel de ma part. » Mon carnet est couvert d'adresses que m'ont données, celle-ci un petit marchand de tabac chez lequel je faisais une emplète, celle-là un brave homme qui est venu s'asseoir à côté de moi pendant que je prenais mon café sur la *marine.* Ces adresses étaient excellentes. C'est un plaisir pour un Grec de vous recevoir; seulement d'ordinaire, quand ses discours sont épuisés, vous ferez bien de prendre congé de lui. Dès que la conversation languit, le temps de seller votre cheval est venu. La période d'enthousiasme pour un hôte grec, Constantini et quelques autres exceptés, dure quarante-huit heures, un peu plus, un peu moins.

On sait que dans l'antiquité chaque ville avait des *proxènes.* Un Athénien par exemple était proxène de Corinthe, un Amorgien de l'île d'Ikos. Le proxène recevait les étrangers de la ville qui lui avait donné ce titre. Les hôtelleries de la Grèce antique ne valaient guère mieux que les khans d'aujourd'hui. Les archéologues ont démontré que les auberges sont une création romaine. La proxénie était une nécessité dans le monde grec d'autrefois; si elle imposait certains devoirs politiques, comme de suivre des procès d'étran-

gers, de faciliter leur commerce, elle était surtout, semble-t-il, une institution d'hospitalité. Et de fait, si un Grec de Thasos par exemple fût arrivé autrefois à Bisanthe comme je viens de débarquer à Rodosto (1), il n'eût eu qu'à se féliciter de trouver dans la ville un proxène de son pays.

Quiconque a voyagé dans les pays grecs garde de nombreux souvenirs de ses hôtes. C'est un plaisir que d'entendre cet inconnu de tout à l'heure, qui vous appelle mon ami et mon frère (*philé*, *adelphé*), vous prodiguer sa science, dérouler devant vous ses raisonnemens, écouter le rhythme de ses belles phrases. L'an dernier, dans un petit village d'Arcadie, près du Styx, à peine étions-nous assis que le proxène nous dit : « C'est une belle journée pour moi, vous allez me tirer enfin d'une grande inquiétude; dites-moi, est-il vrai que ce pauvre abbé de Condillac soit mort? Ce serait une grande perte! » Un Grec de Paris avait donné sa bibliothèque au village; déjà on y apprenait le français, la philosophie; le hasard voulait que l'abbé de Condillac y fût devenu légendaire. Notre hôte du lendemain, un petit cultivateur comme le précédent, dans une maison perdue au fond d'une vallée sauvage, n'eut point de repos qu'il n'eût entendu notre opinion développée sur l'utilité d'un conseil d'état. Ce sont des exemples entre mille; mais un Grec a toujours un motif particulier de curiosité quand il vous fait si largement les honneurs de chez lui.

Rodosto est la ville la plus peuplée de la côte européenne sur la mer de Marmara. Bien qu'elle soit déchue de son ancienne grandeur du moyen âge, elle est encore une petite capitale. La grande province de Roumélie (vilayet d'Andrinople) est divisée en cinq arrondissemens ou *sandjaks*. Rodosto est le chef-lieu d'un de ces arrondissemens que les Turcs appellent sandjak de Tekfourdaghi (la montagne de l'empereur). Située à mi-chemin entre Constantinople et Gallipoli, à dix ou douze heures par mer de chacune de ces deux villes, elle est une escale de commerce assez fréquentée. C'est là qu'arrivent en partie les produits de l'intérieur, c'est là qu'on vient débarquer quand on se propose de pénétrer au centre de la province. La population y offre ce mélange des religions et des races les plus diverses qui se retrouve si souvent en Turquie. On compte à Rodosto 13,000 Turcs, 6,000 Arméniens, 4,000 Grecs, 500 Juifs, 60 catholiques et 25 protestans. Chacune de ces religions forme une communauté qui a sa vie propre.

Les Turcs font ici triste figure. Leur quartier est délabré, leurs maisons tombent en ruine; on n'y reconnaît guère le luxe oriental qu'on cherche par habitude dans tous les lieux qu'ils habitent. Il est

(1) Bisanthe est le nom ancien de Rodosto.

vrai qu'à l'intérieur ces maisons presque toujours sont d'une propreté minutieuse; mais les canapés recouverts de toile blanche, les planchers bien lavés, les murs crépis à neuf, la verdure que les Ottomans savent distribuer autour d'eux avec tant de goût, ne peuvent faire illusion; les hôtes de ces demeures sont pauvres. Ils semblent s'interdire tous les métiers qui leur donneraient un peu d'argent, la plupart vivent péniblement du revenu de quelques terres, restes d'une ancienne prospérité; ils n'ont pas le courage de les cultiver eux-mêmes, et, comme la corvée n'est plus à leur disposition, ils laissent en friche la moitié de leurs domaines. Presque tous sont accablés de dettes. Leur grande ressource est d'obtenir un petit emploi chez le gouverneur, une place à la douane, et de faire payer alors ce qu'ils peuvent aux raïas qui s'adressent à eux. Cette incurie est étrange, elle frappe les yeux de tous les côtés. Le télégraphe passe à Rodosto, qui est une station importante, les employés sont Grecs. On ne trouverait pas dans la ville un médecin turc, les sages-femmes sont les seules personnes de religion ottomane qui pratiquent la médecine; on hésite encore dans les provinces à mettre les chrétiens dans la confidence des harems, les Turcs de Constantinople ont moins de scrupule. La ville n'a pas de port, les bateaux s'arrêtent assez loin en mer, et, quand le temps est mauvais, on court risque de ne pas débarquer; les anciennes digues byzantines seraient pourtant peu difficiles à réparer. Des barques montées par des Juifs viennent vous chercher au bateau pour vous amener à la *marine*. Sur la mer de Marmara, un grand nombre de bateliers sont Israélites, c'est là un fait qui ne se retrouve guère dans le reste de l'Orient. Arrivé près du bord, il faut s'aventurer sur des pilotis délabrés où se tiennent le douanier et l'inspecteur des passeports; tantôt en sautant d'une pierre sur une autre, tantôt en suivant une planche mal assujettie, vous parvenez au bureau du directeur du port. Rien n'est plus misérable, rien n'indique plus d'abandon. Une compagnie turque dessert Rodosto, c'est-à-dire que la compagnie est officiellement ottomane, reçoit une subvention de l'état, et figure sur les statistiques, à l'usage de l'Europe, parmi les œuvres d'utilité publique dues à l'initiative de la Porte. Sur le prétendu bateau osmanlis qui m'a amené, le capitaine était Épirote, les matelots étaient Grecs: le salon, si on peut appeler ainsi la misérable cabine des premières, avait pour tout ornement une magnifique gravure qui représentait deux vapeurs grecs célèbres dans tout l'Orient pour avoir franchi plus de vingt fois le blocus de Crète; des drapeaux helléniques complétaient la scène. Les Turcs regardaient cette image sans y voir mal, ou plutôt n'y faisaient pas même attention. Nous ne sommes qu'à quelques heures de Constantinople; il n'y a cependant ici de poste turque qu'une fois par semaine, et encore ne s'y fie-t-on guère. Depuis

le XVIIe siècle, l'Autriche a gardé le droit d'envoyer tous les huit jours un courrier de l'ambassade qui traverse la Roumélie par Rodosto, Andrinople et Sofia. C'est à ce courrier que l'on remet les lettres importantes et surtout les valeurs précieuses. La poste turque et la poste autrichienne sont servies par des Tatars qui vont toujours au grand trot; selon le nombre des colis qu'ils ont à porter, ils tiennent en laisse deux et trois bêtes. La force de l'habitude les rend insensibles à tout ce qu'a de dur un métier aussi fatigant; par la pluie, par le soleil, en tout temps, ils dorment sur leur cheval. On peut, si on le veut, voyager en leur compagnie à un prix modéré; mais l'étranger qui les a suivis seulement un jour est brisé pour longtemps. Prendre la poste est une école qu'on ne fait pas deux fois en Turquie. Les Turcs semblent ne point s'inquiéter des correspondances; ce serait là pourtant un service de première utilité. Sur le Bosphore, qui est une longue suite non interrompue de villages et de palais, on n'a aucun moyen d'envoyer régulièrement une lettre; il faut avoir recours à des exprès, et cependant toutes les demi-heures des bateaux-omnibus font escale aux principaux points. Le contraste est grand avec la Grèce. Dans les cantons les plus reculés, le courrier d'Athènes arrive tous les jours. Un peuple qui a plus de cinquante journaux quotidiens, et qui écrit autant qu'il parle, devait sentir la nécessité des postes.

La population ottomane à Rodosto diminue visiblement. En présence d'une misère qui ne cesse de grandir, les familles nombreuses deviennent très rares; des gens de noble origine ont un enfant ou deux tout au plus. Il n'en est ainsi que depuis peu; les chrétiens se rappellent très bien l'ancienne puissance des beys. Il est facile de retrouver dans ce pays l'histoire de ruines très rapides. Amourat-Effendi avait dans sa jeunesse dix ou douze fermes, des haras magnifiques et de belles maisons. Ses régisseurs l'ont volé; il s'est laissé engager dans des spéculations sur les blés. L'intervention plus active des Européens dans les affaires de la Turquie a rendu impossible cette justice sommaire que les Ottomans exerçaient autrefois à leur profit. Aujourd'hui il est vieux et réduit à de pauvres revenus. « Du reste, disent les Grecs, c'est un brave homme : il prêtait sans compter; beaucoup d'entre nous ont profité de sa bonté, » c'est-à-dire l'ont exploité. La dilapidation est une habitude des maisons turques; dans les harems riches où il y a quelquefois dix ou quinze personnes, tant femmes du maître que domestiques, les exigences sont excessives; la clientèle nombreuse dépense aussi de son côté; une maison qui souvent n'a pas un luxe éclatant épuise une grande fortune faute d'ordre et de comptes bien faits.

Mahomet, pour qui j'avais une recommandation d'un personnage important, est venu me rendre ma visite. Il paraissait soucieux;

comme il parle très bien grec, — ce qui est rare, — la conversation était facile. Je me suis enquis de ses tristesses. « Voici bientôt la fête où j'ai coutume d'habiller mon harem à neuf; comptez : deux femmes et neuf suivantes, c'est là une grosse dépense; tuniques, voiles, férédjés. Une de mes femmes a rapporté de la dernière foire de Silivri des fourrures dont je n'avais nul besoin et des bijoux très chers, ce qui diminue de beaucoup mon revenu de cette année. » Comme je m'étonne qu'il ne puisse mettre son monde à la raison : « Vous en parlez bien à votre aise! Du coucher du soleil jusqu'au lendemain, je suis enfermé dans le harem, où il n'y a d'homme que moi; je n'ai pas la liberté de vivre ailleurs; là je suis non pas maître, mais esclave. Ce que mes femmes peuvent me donner d'ennuis quand elles s'entendent, vous ne l'imaginez pas; les suivantes sont plus tracassières encore que les autres. Il faut céder, elles le veulent; mais j'y perdrai mes derniers paras. »

Le palais du gouverneur est une maison de médiocre apparence. On arrive jusqu'à la pièce de réception au milieu des soldats qui ont leur poste dans l'antichambre. Ce sont des *zaptiés* (des gendarmes) vêtus avec ce négligé qui distingue les soldats ottomans en province; à peine reconnaît-on leur uniforme d'étoffe sombre; ils font la cuisine à la porte même du salon. Cinquante de ces gens-là sont toute la garnison de la ville, et je ne sais si dans le sandjak on trouverait cinquante autres soldats. Le gouverneur porte le costume de la réforme, fez rouge, gilet blanc, redingote noire à pans droits; il est accroupi sur un canapé, dans une chambre mal crépie qui n'a ni rideaux ni ornement. C'est un jeune homme de bonne mine; il a passé quelque temps dans la clientèle d'un grand seigneur; on lui a donné ce poste pour lequel il n'avait aucune préparation. Il supplée à son insuffisance par une dignité froide et aussi par cette habileté prudente qu'ont le plus souvent les hommes de sa race. Créer à la Porte le moins de difficultés possible, ne pas provoquer de plaintes, maintenir les chrétiens des différens rites dans l'obéissance en les flattant tour à tour, assurer, ou peu s'en faut, la levée de l'impôt, tel est le principal de son rôle; s'il le remplit à peu près, il restera ici jusqu'à la chute de ses protecteurs; d'ici là, il espère réunir assez de *batchichs* pour attendre durant la disgrâce des jours plus heureux. Le percepteur des douanes assiste à ma visite. Ce pauvre homme est très embarrassé; un ordre de son ministre l'envoie dans la même fonction à Bagdad; l'avancement est de quelques centaines de francs. Il ne parle pas mieux l'arabe que le grec, cela ne l'inquiète guère : il est indifférent à la longueur du voyage, qui va lui faire perdre quelques mois et lui coûter ses appointemens d'une année; mais quelle route suivre? il soupçonne que Bagdad est très loin. Je le renseigne de mon mieux, non sans ad-

mirer l'habileté des Turcs, qui sont propres, paraît-il, à remplir une fonction en tout pays, et aussi l'aisance, qui m'avait déjà étonné, avec laquelle on leur fait traverser dans toute sa longueur ce vaste empire.

Tous les raïas, c'est-à-dire les non-musulmans, sont divisés en communautés selon la religion. Chaque communauté se gouverne par elle-même et comme elle l'entend; pour ses affaires propres, son indépendance est absolue. Un conseil la représente dans ses relations avec la Porte. Ces conseils sont électifs. Une fois par an on se réunit au temple ou à l'église, et là on nomme par l'élection ceux qui doivent veiller aux intérêts de tous. En temps ordinaire, ce conseil a l'initiative des décisions à prendre; mais, quand des questions graves se présentent, tous les membres d'une même communauté se réunissent et discutent. Les Grecs surtout excellent à pratiquer ces libertés communales. C'est là la seule forme de gouvernement qu'ils comprennent. Très inexpérimentés quand il leur faut, à Athènes par exemple, se faire aux règles du régime constitutionnel, ils ont toutes les qualités que demande la gestion de leurs affaires municipales. La vie politique est très active dans ces petites républiques; comme autrefois, l'éloquence et la brigue y tiennent une grande place, et cependant les affaires n'en vont pas plus mal. Le raïa doit au gouvernement la dîme et les autres impôts; en échange de ces sacrifices, l'état ne lui fait aucun avantage; il ne s'occupe ni de travaux publics, ni de l'instruction, ni de l'église. L'instruction et l'église sont le grand souci des communautés grecques. « Un village grec sans *didaskal* (sans maître d'école), dit un proverbe, est aussi rare qu'une vallée sans montagne. » Aux environs de Rodosto, dans de pauvres bourgs, où on ne compte pas plus de cent maisons, le maître d'école me montrait sa bibliothèque; il avait là les classiques de la collection *Tauchnitz*. A Rodosto, la communauté a créé depuis longtemps deux écoles primaires; elles comptent — l'une 150 élèves, l'autre 70; l'enseignement n'est pas obligatoire, mais personne ne consentirait à en priver ses enfans. Le gymnase ou *école hellénique* devrait être ce qu'on appelle en France un lycée. On y enseigne les mathématiques, l'histoire, les figures de style, la géographie et même le français. Les classes sont au nombre de cinq. Le directeur n'a d'ordinaire qu'un ou deux aides, ce qui est bien peu. Les élèves les plus instruits servent de moniteurs aux autres; c'est donc l'enseignement mutuel, général du reste dans toutes les villes grecques de la côte. Les frais de l'instruction publique ne demandent à la communauté que 6 ou 7,000 francs en moyenne. Les maîtres sont peu payés, les redevances individuelles et volontaires, toujours nombreuses en pays grecs, rendent leur position moins difficile.

La caisse de la communauté reçoit : 1° les fonds laissés par héritage, 2° une partie des revenus des églises, 3° le montant des cotisations annuelles. Le budget se règle tous les ans d'après les dépenses prévues. Selon les ressources, on décore les églises, on en bâtit de nouvelles, on élève un hospice, on fait venir d'Athènes un maître excellent, on envoie à l'université un jeune homme qui donne des espérances, on répare un chemin dans le quartier. La communauté ne se borne pas à régler ses dépenses, elle institue des conseils de justice qui arrangent à l'amiable les différends entre orthodoxes. Il serait triste de voir trop souvent des Grecs aller au tribunal turc pour un procès grec. Les anciens sont nommés arbitres; au besoin on élit une commission spéciale, et même on remet une décision au vote du peuple tout entier. Parfois aussi les intérêts locaux nécessitent le départ d'une délégation pour Constantinople; ces petites ambassades portent la supplique de tous. Rien ne fait plus d'honneur aux Grecs que le bon sens avec lequel, sans loi écrite, sans constitution, ils savent régler leurs affaires intérieures. La démocratie la plus large est la loi de ces communautés. L'égalité d'éducation y est presque complète; la fortune n'y établit pas de grandes différences entre les uns et les autres. Le pauvre est rare parmi eux; celui même qui vit de son travail quotidien n'est jamais soumis à ces durs labeurs si fréquens dans nos sociétés. Sa vivacité d'esprit ne s'altère jamais; à l'agora, à l'église, au cabaret, le marin, l'ouvrier, le riche propriétaire, sont toujours des égaux.

La communauté arménienne a été autrefois plus puissante qu'aujourd'hui; les Arméniens, si nombreux au moyen âge et jusqu'au siècle dernier en Roumélie, quittent le pays à mesure que la pauvreté y fait des progrès. Cette race est avant tout commerçante : elle ne se livre ni à l'agriculture, ni à la marine; elle fait le courtage, la banque, la commission; il ne lui déplaît pas de rendre beaucoup de services aux Turcs, et pour cette raison elle est souvent mal vue des autres sociétés chrétiennes. Douée de finesse sous une apparence lente et presque lourde, elle n'a ni l'indépendance ni l'esprit si brillant des Grecs. Elle rappelle par beaucoup de traits de caractère la nation juive; mais elle a plus de tenue, plus de respect de soi. A Rodosto, les Arméniens ont quelques belles maisons meublées avec luxe, une église très ornée; ils aiment à vivre chez eux, en famille, sortent peu, si ce n'est pour leurs affaires; les notables presque seuls dirigent la communauté, dont les tendances sont surtout aristocratiques.

Les quelques protestans que l'on compte à Rodosto ne savent pas pour la plupart très bien à quelle religion ils appartiennent. Depuis vingt ans environ, les sociétés bibliques font en Orient une propagande active, leurs missionnaires vont partout; les cartes qu'ils pu-

blient des lieux où ils ont prêché et fait des conversions sont intéressantes. En Syrie, en Palestine, en Égypte, en Asie-Mineure, en Grèce, jusqu'en Arménie, ils ont des églises. Leurs pasteurs, anglais, américains et allemands, disposent de sommes considérables; ils font preuve d'une rare intelligence, et cherchent plutôt encore à répandre la civilisation que les dogmes d'une secte particulière. C'est ainsi qu'ils s'attachent surtout à montrer l'importance du travail et des sciences modernes. A Beyrouth, ils ont créé de toute pièce un laboratoire de chimie industrielle pendant qu'ils établissaient une imprimerie arabe. Dans des pays peu peuplés, comme ici, ils ont dû se borner à de courtes visites; la seule prédication a peu d'influence sur des Grecs ou des Arméniens. Cependant de pauvres gens, attirés par les aumônes, sont venus les entendre lors de leurs passages, quelques-uns ont été séduits par l'élévation et la charité de leurs discours; mais dans peu d'années, si la prédication ne se renouvelle pas, ces prosélytes seront retournés à leurs premières croyances.

Voir le mieux possible les religions diverses qui se partagent cette ville est certainement l'intérêt principal d'un séjour à Rodosto. L'industrie locale est à peu près nulle; la culture des vers à soie, qui occupe quelques habitans, ne fait que des progrès médiocres. Un mur antique, formé de pierres colossales, est peut-être tout ce qui reste de l'ancienne Bisanthe. L'église de la *Panagia Rheumatocratorissa* (la vierge impératrice du torrent) conserve un office manuscrit qui explique ce nom bizarre. Au moyen âge, la Vierge, patronne du sanctuaire, a dispersé des barbares sur les bords d'un ruisseau encaissé. On remarque dans cette même église les longues épitaphes en latin oratoire d'exilés hongrois qui reçurent un asile sur ces côtes après la paix de Carlovitz. Les Magyars ont le culte de ces tombes, ils y viennent presque chaque année en pèlerinage de Pesth et de plus loin.

Panidon, 20 septembre.

De Rodosto à Panidon, la route est d'une heure le long de la plage; c'est un plaisir de la faire à pied. La campagne, plate et dénudée, offre peu d'intérêt; mais la mer de Marmara est admirable. L'île de Proconèse au premier plan, les côtes de la Bithynie à l'horizon, sont baignées dans une vapeur étincelante de ce gris lumineux propre à l'Orient; la mer immobile et chaude est du plus beau bleu, couverte au loin seulement de teintes plus pâles. Le village de Panidon est grec, le maître d'école et les notables me reçoivent; ils veulent que j'interroge les élèves, et, comme je leur laisse ce soin, ils leur font raconter la bataille de Salamine, puis celle de Platée, puis celle de Marathon, l'histoire de leurs pères, comme ils disent. Ces bambins ont très bien lu leur Plutarque. Après l'exa-

men, j'emmène maître et écoliers à la recherche des inscriptions. Il y avait évidemment, au temps romain, sur l'emplacement qu'occupe Panidon, une ville importante qui a laissé de nombreuses ruines, mais dont le nom est encore inconnu. C'est au tour du maître d'école de s'instruire; il veut porter dans sa classe chaque objet que j'étudie. Nous inaugurons un musée; le didaskal se complaît à faire un long discours où Xénophon et les dix mille, qui sont venus par là autrefois, les Grecs d'Athènes, qui y viendront un jour, ont leur place. J'ai le plaisir d'examiner en détail une hypogée très intéressante, un tombeau souterrain où la niche principale est ornée d'une architrave gréco-thrace. Nous n'avions aucun monument de la sculpture propre aux Thraces. Ce sont les motifs du style grec, mais ornés de bucranes et surchargés de torsades d'un goût barbare. Pour comble de bonheur, Panidon possède cinq mesures de capacité de la belle époque grecque, des étalons officiels, objets presque introuvables dans les plus riches collections de l'Europe, où on n'a pu en jauger jusqu'ici que trois seulement. Il faut être archéologue pour comprendre la joie infinie que donnent de pareilles trouvailles. Voilà une ville que l'histoire ne nomme pas, et dont la science retrouve aujourd'hui la topographie, le culte, les arts, la constitution.

Chora, 21 septembre.

Pour suivre la mer au sud de Rodosto, il n'y a pas de route; je suis allé à cheval à Koumbaou, joli petit village sur la côte, ensuite à Awdin, qui est perdu au fond d'une grande vallée, puis à Ganos, enfin à Chora. Le loueur de chevaux était un guide excellent. A Awdin, village de 150 feux, on ne voit pas moins de trente-huit églises. Ce nombre n'a rien d'étonnant en pays grec. La petite ville d'Ios par exemple, dans l'île de ce nom, au nord de Santorin, compte autant de sanctuaires que de maisons, et, ce qui est assez curieux, ils tiennent presque tous à des habitations dont ils dépendent. Aucun peuple n'élève plus facilement des chapelles; pour un vœu, pour un succès, on veut être agréable à la Panagia ou aux saints. Dans certaines parties de la Grèce, il est très peu de familles, pour peu qu'elles soient seulement dans l'aisance, qui n'aient bâti leur église. Il en était de même avant le christianisme. De là cette foule d'édifices en l'honneur des héros ou des dieux. Pausanias, dans sa description de la Grèce propre, en cite à chaque pas, et encore a-t-il dû en oublier beaucoup; le goût pour les nombreuses chapelles a été dès l'origine et reste un trait du caractère national chez les Hellènes. Toute la côte, depuis Constantinople jusqu'à Gallipoli, est occupée presque exclusivement par des Grecs. Chaque village s'administre comme la communauté orthodoxe de Rodosto. Les Turcs y viennent une fois par an pour l'impôt; on

pourrait les oublier, si un Grec ne haïssait à toute heure ses maîtres infidèles. C'est partout pour l'étranger qui passe le même accueil, la même gaîté, la même amitié improvisée. Tous ces petits ports ont des bateaux qui font le cabotage. L'activité y est très grande, les fortunes n'y sont pas rares. On trouve dans les maisons un confortable suffisant; les chambres, vastes, aérées, ouvertes presque toujours sur la mer, garnies de divans qui font le tour de la pièce, sont élégantes et simples. Les *peplomata* qui servent de lit, grandes et moelleuses couvertures qu'on étend le soir sur le plancher, m'ont toujours paru excellens.

Ce matin, pendant que je suis sur la plage, je m'entends appeler par mon nom; c'est Dimitraki, le tailleur de la rue de Minerve à Athènes, qui me fait ses amitiés. Ce Dimitraki avait un petit commerce qui n'allait pas mal. Qu'est-il venu faire ici, à 200 lieues de chez lui? J'apprends qu'on lui a parlé d'une bonne spéculation; il a fermé boutique, laissé sa femme et ses enfans, et s'est embarqué. Ses espérances étaient un leurre; il avait eu trop de confiance. Pour se consoler d'avoir fait 200 lieues en vain, il va en faire 500. Ses bagages sont prêts; il a roulé tout son bien dans sa couverture; son passage est arrêté sur un bateau à voile qui part pour Beyrouth et arrivera on ne sait quand. « Vous connaissez Beyrouth, n'est-il pas vrai que j'y trouverai de bonnes affaires? » Que s'il réussit en Syrie aussi mal qu'en Thrace, que s'il fait d'ici de là des escales de deux mois, qu'importe? la mer est calme, ses compagnons sont bons causeurs. O Dimitraki, que vous êtes bien de votre race! vous vous laissez prendre au moindre mot, et toutes les déceptions du monde n'altèrent pas votre bonne humeur. Jamais un voyage n'a effrayé un Grec; le mouvement lui plaît, la nouveauté le ravit. Quant à l'avenir, il lui faut si peu pour vivre, il est si ingénieux! Beaucoup de Grecs passent leur vie sur les grands chemins; ils dorment sur le pont des navires et dans les khans, vivent de peu, travaillent quelquefois, et sont contens. Un Grec qui n'a vu que sa ville ou son village est introuvable.

Les journées durant cette excursion sont toujours les mêmes. Le matin, on serre la main de ses hôtes; pour prix de leur hospitalité, ils ne veulent qu'une chose, la promesse cordiale que vous les recevrez quand ils viendront à Paris. Paris tient une grande place dans ces rêves que bien peu réaliseront. Vers midi, les chevaux s'arrêtent au khan; vous allez frapper à une nouvelle porte. Après les salutations d'usage, les confitures et le café, il faut visiter la ville. On se promène par les rues, causant, interrogeant, non sans faire les stations obligées aux *bakhals* les plus renommés par leurs sucreries. Le soir est venu; le riz au citron et la poule cuite à l'eau ou le mouton rôti sont sur la table : la maîtresse et les filles de la

maison s'empressent à vous servir. Votre hôte vous parle de la Grèce, de la tyrannie des Turcs, de la *grande idée*. A quoi s'est passé tout le jour? A mieux comprendre les Grecs anciens en écoutant les descendans de Périclès et de Thucydide.

22 septembre.

Retour à Rodosto. Quand on a visité un certain nombre des villes ou villages grecs des environs, on peut négliger les autres. Les Grecs connaissent bien tous les lieux de ce pays qu'occupent les leurs, et vous donnent des renseignemens qui suffisent. La variété du reste n'est pas le caractère de ces petites communautés. Ainsi Midia et Derkos sur la Mer-Noire, villes du sandjak de Tekfourdaghi, de même que Vyza, doivent ressembler beaucoup à Rodosto. Depuis le Bosphore jusqu'aux Dardanelles, on trouve une vingtaine de gros villages presque exclusivement grecs, à peu près tous bâtis sur l'emplacement de colonies antiques. — Beaucoup conservent, du moins pour les chrétiens, leurs noms primitifs; les noms turcs ne sont en usage que dans les relations avec l'autorité. Tcharkeni s'appelle Tiristasis, Eregli Heraclea, Silivri Selymbria, et ainsi des autres. Dès le VIe siècle avant notre ère, il y a plus de 2,000 ans, les Hellènes étaient venus s'établir dans cette partie de la Thrace. Les barbares occupaient l'intérieur du pays, comme aujourd'hui les Turcomans et les Slaves; ces cités avaient pour elles la mer, qui était leur domaine, et quelques champs autour de leurs murs. Leur histoire est inconnue. Il n'est pas difficile de s'imaginer au milieu de quelles préoccupations s'écoulait leur vie. Leur organisation politique ne différait guère de ce que nous voyons aujourd'hui. Le receveur des impôts ne venait pas une fois par an, il est vrai, chercher la dîme; mais il fallait compter avec les rois odryses, qui étaient les Turcs de ce temps. Beaucoup de ces cités devaient un tribu régulier; moyennant cette redevance, elles restaient libres chez elles. Les habitans faisaient le commerce : ils étaient comme aujourd'hui les intermédiaires des hommes de l'intérieur et des marchands étrangers. Chaque cité avait ses archontes, son sénat : c'étaient les notables et les proëdres (présidens) d'aujourd'hui. La religion, les écoles, le commerce et les beaux discours restaient comme maintenant la grosse affaire. Chaque année, quelques jeunes gens s'en allaient courir le monde, soit pour s'enrichir, soit pour entendre les philosophes à Nicomédie, à Nicée ou à Athènes.

On ne saurait vivre dans toutes ces villes sans reconnaître combien les Grecs se modifient peu. La persistance de ce peuple à garder ses caractères est un des faits qui frappent le plus en Orient; comme les Juifs, il est immortel. Voici cette côte par exemple; que d'invasions n'a-t-elle pas subies! Dans l'antiquité, ces cités si éloi-

gnées de leur métropole étaient menacées tous les jours; leur vitalité a résisté à tous les barbares. Plus tard, ni les Turcs, ni les Slaves, ni les Normands, ni les Francs, n'ont pu les détruire. Plusieurs d'entre elles ont été renversées, brûlées; elles renaissaient de leur ruine. Après tant d'années de misères, elles conservent encore d'antiques traditions. C'est déjà une chose surprenante qu'elles n'aient pas oublié leurs noms. Leur langue diffère assez peu du grec ancien; le romaïque n'est qu'un dialecte, peut-être un idiome populaire d'autrefois, qu'on parlait, mais qu'on n'écrivait pas. Je vois tous les jours ici des usages aussi vieux qu'Homère. Tous les samedis par exemple, on porte au cimetière, sur les tombes récentes, du blé bouilli et des raisins secs, les fruits de Déméter et ceux de Dionysos. Les assistans mangent pieusement le repas funèbre en répétant des chants dont le sens est tout païen : « il faut nourrir le mort, qui est à l'étroit sous la terre; nous ne le laisserons manquer de rien, nous lui prouverons que nous pensons à lui. » Que cette idée est peu chrétienne! Le pope assiste à la cérémonie, mais pour la forme; ces *colyvia* sont un souvenir du passé le plus lointain. Ce culte si étrange se retrouve dans le monde grec tout entier. Les pères de l'église l'ont proscrit en vain, force leur a été de céder aux exigences de la race, à cette piété qui s'occupe peu de l'âme et du paradis, mais qui veut assurer le bonheur tout matériel des ombres. Le banquet est devenu chrétien; les théologiens l'expliquent par vingt raisons toutes subtiles et fausses. Un des bas-reliefs antiques les plus fréquens dans ces contrées représente un cavalier qui tue une bête fantastique. Sous le nom de saint George, nombre de ces marbres, qu'on a simplement ornés d'une croix, décorent beaucoup d'églises et reçoivent des offrandes; dans le culte, que de détails moins chrétiens que païens! La piété des Grecs pour les souvenirs est incomparable. Aucun sanctuaire, si ruiné qu'il soit, n'est abandonné; on y brûle des cierges, la fête du saint s'y célèbre régulièrement. Un Grec découvre une chapelle au milieu des pierres et des ronces, là où vous ne verriez rien, si on ne vous avertissait. Le séraï de Constantinople renferme une source consacrée autrefois à Jésus sauveur chalcéen (du palais de Chalcé). Durant trois cents ans, les Grecs n'ont pu venir y faire leurs dévotions; le palais du grand-seigneur était inaccessible aux raïas. Chaque année cependant, à jour fixe, les fidèles se réunissaient au pied du palais pour honorer de loin et en secret cette source pieuse; aujourd'hui elle n'a rien perdu de sa célébrité. La persistance du souvenir va quelquefois bien plus loin. Sur le Bosphore, que les Turcs ont couvert de villages, les paysans grecs les moins instruits n'ont pas oublié certains noms classiques sur lesquels les hellénistes disputent. Ils ont appelé de tout temps *Hiéron* (sacré) le promontoire

où s'élevait au IVe siècle avant notre ère le temple le plus célèbre du Bosphore, et cependant l'archéologie n'a fait sur ce point de découvertes décisives que depuis quelques jours. A deux heures plus loin, un joli fleuve, qui était connu des anciens depuis l'expédition des Argonautes, se nomme encore pour les Grecs le Rivas, comme au temps de Jason et de Médée. L'antiquaire fera toujours bien de se laisser guider par ces souvenirs populaires. Les Grecs, si mobiles, ont par certains côtés une ténacité tout orientale.

Aujourd'hui le trouble est grand chez le gouverneur du sandjak; notre ambassadeur, M. Bourée, demande par le télégraphe quelle est la population de la ville. L'autorité turque ne peut dire aucun chiffre précis; les chrétiens ne sont pas beaucoup mieux renseignés. Cependant un voyageur européen ne renonce pas facilement au désir de rapporter des données aussi exactes que possible. Pour le canton ou *cazas* de Rodosto, qui s'étend à deux ou trois lieues tout au plus autour de la ville, en faisant l'enquête soi-même, on a quelque chance d'arriver à un résultat certain. Cinq bourgs sont exclusivement grecs : Neochorio, Scholari, Panidon, Koumbaou, Naipkeui, qui contiennent en moyenne de 200 à 600 maisons; une maison suppose en général 5 habitans. J'ai compté 24 bourgs turcs contenant au total 318 maisons, ce qui fait seulement une moyenne de 13 feux par bourg. Ces villages turcs, comme on le voit, ne sont que de gros hameaux. Dans la campagne de Rodosto, la population, si mes calculs sont exacts, serait de 1,600 Turcs et de 8,000 Grecs, ce qui, en tenant compte de la population de la ville, donnerait pour le canton 15,000 Turcs et 12,000 Grecs. Dans le sandjak, les autres chefs-lieux de cazas sont Khireboli, Lulé-Bourgas, Tchorlou, Hérékli et Vyza. Les Turcs et les Grecs s'y trouvent à peu près en égal nombre. Bourgas a 1,600 maisons, Tchorlou 1,100, Vyza 600, Khireboli 500, Hérékli 200. A Vyza et à Tchorlou, les Grecs ont un gymnase ou école d'enseignement secondaire. A Tchorlou seulement, on trouve une communauté arménienne; elle est de 100 maisons. D'après les renseignemens qu'a recueillis avec soin M. Constantini, la population totale du sandjak serait de 110,000 habitans. Quant à étudier comment fonctionnent les différentes administrations du sandjak, les bureaux de finances (l'*escaf* et l'*emlac*), les conseils de justice, ce n'est pas quand on n'a vu encore qu'une province qu'il faut le tenter.

23 septembre.

Nous avons quitté Tekfourdagki; toute la journée, trois forts chevaux nous traînent en arabas. L'arabas est une longue voiture très solide. On y étend un matelas sur lequel on se couche; des

coussins supportent la tête, et, comme une vaste couverture vous enveloppe tout entier, on peut dire qu'on voyage sur un lit roulant. Chemin faisant, nous rencontrons d'autres voitures pareilles; il faut quelque temps pour ne pas sourire quand on voit ainsi passer un bon ménage grec, l'homme et la femme couchés comme des personnages de contes de fées et traînés par un attelage aux sonnettes bruyantes. Adami est accroupi à mes pieds. Cet homme est un bon domestique, il a chargé nos valises de provisions; il sait par expérience que, si on n'emporte rien, on ne mange pas. En sortant de Rodosto, la voiture s'engage au milieu d'une vaste plaine; il n'y a pas de route, mais on reconnaît les traces des voitures, et c'est là un renseignement excellent. De temps en temps, nous traversons des marais : c'est la seule partie du voyage qui soit bonne; quand le terrain est solide les cahots deviennent vite insupportables. Adami répète qu'on se fait à tout; pour un Européen une expédition de ce genre est une courte maladie où il a seulement la bonne fortune d'être alité. Adami est Grec; il est né sur le Bosphore, à Thérapia. Voici trois mois que je l'ai à mon service; il a été tailleur, jardinier, orfévre, cuisinier; l'espérance d'un beau voyage l'a engagé à me suivre. Il diffère beaucoup de mes domestiques précédens. Christo, l'Épirote, était venu à Athènes avec la pensée de faire son droit à l'université; il m'accompagnait pour gagner quelque argent en attendant qu'il passât sa thèse. Le code et la grammaire le préoccupaient trop; il était toujours à cheval sur les lois et sur la syntaxe. Nikolaki, le Macédonien, avait la manie des longs discours; il se perdait dans des subtilités très harmonieuses, mais qui prennent du temps; les allitérations et les proverbes étaient sa passion. Il ne pouvait faire une emplette sans s'attarder à une série de dilemmes tout socratiques pour embarrasser le marchand; il était subtil à l'excès, sophiste et rhéteur. Ce sont là des défauts grecs, mais en voyage ils deviennent dangereux. Adami parle quand on l'interroge; il doit n'être Grec qu'à moitié.

Le pays que nous traversons est désert; ce sont d'immenses plaines. La terre est grasse et fertile, mais on ne la cultive pas. S'il y avait une route praticable dans cette province, ces campagnes ne pourraient être aussi désolées. Les Ottomans d'autrefois avaient moins d'incurie. Nous côtoyons une magnifique route pavée de grosses dalles, comparable aux plus belles œuvres romaines; elle était construite dès le XVIe siècle, les inscriptions sont encore à leur place et nous donnent cette date. De tous les côtés, les ruines des villages abandonnés indiquent une ancienne prospérité; les habitans sont partis, ils sont allés s'enfermer dans les villes; les ronces ont tout envahi, on est venu là chercher des pierres. Beaucoup de ces villages étaient encore peuplés il y a un demi-siècle, d'autres sont

déserts depuis longtemps; on n'y reconnaît plus ni les rues, ni les maisons; le cimetière seul, objet d'une piété particulière, est encore intact. Tout ce pays est désolé. Il est facile de comprendre maintenant pourquoi on ne charge à Rodosto que 700,000 kilés (1) de blé.

A midi, nous déjeunons à Buyuk-Kara-Kerli (*grande neige noire*). C'est un très petit village turc, la première étape sur la route de Rodosto à Andrinople. Adami apporte sous l'auvent du khan la table du pays, haute d'un pied; force est de s'asseoir à la turque; le khan n'a à nous offrir que du café. Le cabaret est rempli de paysans osmanlis qui fument en silence; ils s'enferment là dès le matin, allument leur pipe et passent des heures entières dans la plus étrange apathie, plutôt endormis qu'éveillés. — Nous n'avons aucune idée d'une paresse aussi complète; leur démarche même indique une mollesse profonde, ils traînent dans la rue leurs babouches comme s'ils avaient peine à marcher. Les babouches et la pipe sont les signes extérieurs de la décadence ottomane. Comment imaginer des hommes actifs chaussés de pantoufles qui ne tiennent pas dans les pieds, et avec lesquelles on ne peut marcher qu'à pas comptés? Quelques peuples de l'Europe fument autant que les Turcs, les Allemands par exemple, qui consomment par tête trois fois plus de tabac que les Français, les Grecs, qui ne quittent guère la cigarette; mais la pipe turque est un monument. On ne peut sortir avec le narghilé sans un domestique qui porte la carafe où on met l'eau, le foyer où il faut sans cesse attiser le feu, et les tuyaux de deux ou trois mètres qu'on fixe à la bouteille. La pipe plus simple est encore très longue; il faut la poser à terre pour s'en servir. Un peuple qui s'embarrasse de tant de difficultés ne peut guère songer qu'à s'asseoir, et c'est ce qu'il fait. Le Turc fume depuis le lever du jour. Dans le cabaret, on ne prend ni liqueurs, ni vin, mais des sucreries, des sirops, qui ne sont pas des toniques, et surtout l'éternel café, servi dans des tasses un peu plus grandes que nos dés à coudre.

En face de nous, un Turc assez jeune sort de sa maison; sa pelisse verte, bordée de fourrure, indique une certaine aisance; un domestique tient derrière lui une pipe et un tapis. Il vient s'asseoir près de moi sous l'auvent, et, après m'avoir regardé avec indifférence, me demande de quel commerce je m'occupe : — Je ne fais aucun commerce. — Mais alors pourquoi voyagez-vous? — Pour voir le pays. — Il n'y a pas grand'chose à voir ici. Cependant à Andrinople vous trouverez des arbres; à une lieue de Baba-Eskisi, vous verrez une fontaine et des cyprès : ne manquez pas de vous y arrêter. — Pendant ce temps, son narghilé est allumé : mon interlocu-

(1) Le kilé vaut un peu plus d'un hectolitre.

teur se tait, ses yeux vagues n'ont plus d'expression, il aspire lentement les bouffées du toubéki; il restera là jusqu'à ce que le muezzin monte sur le minaret pour la prière du soir et crie de sa voix perçante : Allah! Allah!

En passant dans les rues, j'aperçois la cour et l'intérieur de quelques maisons; tout cela est très pauvre. Les femmes y font la grosse besogne. Elles sont ici moins réservées qu'à Constantinople. Pendant que je cherche sur une inscription turque la date d'une fontaine, quelques-unes viennent y puiser de l'eau; la chaleur du jour leur a fait ôter leur voile, elles ne le remettent pas en ma présence : — D'où est l'étranger? veut-il boire? Comme il est fatigué! que dirait sa mère, si elle le voyait ainsi? — et mille propos d'une grande bonté. Elles ne sont pas jolies; la fatigue altère leurs traits de bonne heure.

Autour du village, nous voyons quelques champs cultivés; le paysan turc laboure juste ce qu'il faut pour qu'il ait de quoi vivre l'année qui vient. A une demi-heure de Kara-Kerli, le désert reprend ses droits. Un champ reste inculte cinq ou six ans, quelquefois sept; la charrue rappelle celle d'Hésiode, c'est à peine si elle égratigne le sol. On ne connaît pas ici l'usage du fumier, et cependant la terre donne un assez bon rapport. — A Baba-Eskisi, gros village turc peu remarquable, où nous arrivons le soir, l'accueil d'Achmet-Effendi est cordial. Il sait quelques mots de français. Il est venu ici pour essayer d'appliquer nos méthodes d'agriculture. Les bœufs du pays ne peuvent traîner nos charrues; c'est là un fait qu'on a souvent signalé en Orient; les bêtes de somme y ont moins de vigueur que chez nous. Les charrues du reste se sont brisées; on ne peut faire venir des ouvriers de France pour les réparer, puis le paysan est très tenace dans ses habitudes. — Il n'y a rien à faire, voyez-vous, me dit Achmet. — Il fume et dessine de grandes lettres arabes rouges et or sur fond noir. Il est jeune et intelligent; comme beaucoup de Turcs de la nouvelle génération, il est désespéré. Récemment je visitais les grands *tchifliks* (fermes) qui sont à l'embouchure de la vallée de Tempé. Selim-Effendi, qui les administrait, était élève de notre école de Grignon. Il avait là dix-huit grandes fermes dans une situation excellente; les héritiers du grand-vizir Reschid-Pacha l'avaient chargé d'y essayer les procédés européens; il l'avait tenté, mais bientôt il avait fallu laisser la vieille routine reprendre son cours. Ces belles terres paraissaient abandonnées. J'ai vu depuis à Constantinople le propriétaire de ces tchifliks, un très illustre colonel de vingt ans qui aura sans doute un jour ou l'autre de hautes fonctions à la Porte; il m'a demandé si ses fermes de la vallée de Tempé étaient sur l'Adriatique, et si en huit jours il pourrait espérer s'y rendre sur un bateau à vapeur de

l'état. L'ignorance des Turcs est sans limite. Ce colonel m'avait reçu dans un cabinet de travail meublé à l'européenne et du meilleur goût. Voltaire, Rousseau, tous nos classiques ornaient sa bibliothèque; nos journaux étaient sur sa table, à côté de *l'Esprit des lois*, ouvert au chapitre de la constitution anglaise. A six mois de là, j'ai trouvé le livre à la même page! — Nous visitons un des tchifliks d'Achmet. La terre est souvent fertile en Orient; on s'étonne que les procédés européens appliqués par des hommes intelligens y réussissent si mal. Achmet et Selim savent quelques-unes des raisons de ce fait; il faut ajouter que sous ce soleil nos engrais sont d'un mauvais usage, que les moyens de communication restent toujours difficiles. Puis la mort appelle la mort; dans un pays généralement bien cultivé, tout réussit, les ressources abondent; ici tout est difficulté. Quelques étrangers qui se sont établis en Grèce, en Eubée par exemple, près de Chalcis, près de Xérochori, dans des conditions qui paraissaient excellentes, font leurs frais, et rien de plus. — Si nous nous étions donné la moitié moins de peine en Amérique ou chez nous, me disait l'un d'eux, nous serions millionnaires.

Comme presque tous les Turcs, Achmet n'a pas l'empressement oratoire des Grecs; — il est rare qu'un Osmanlis ne sache pas garder une réserve qui nous touche; — il parle peu, répond souvent qu'il ne sait pas; sa distinction et son bon sens sont réels. La soirée toutefois est un peu longue, quand, par une heureuse fortune, arrive un très petit nain qui se présente sans se faire annoncer. C'est un *fou* du moyen âge, comme on en trouve beaucoup en Turquie, le seul pays où ils existent encore; il monte sur la table; par ses gestes, ses tours de force, ses propos joyeux, il ravit mon hôte; demain il passera dans l'appartement des femmes; puis il ira ailleurs. Il voyage ainsi depuis de longues années, toujours bien reçu, toujours logé, nourri et payé. Quand il frappe à une porte, on sait ce que cela veut dire, — cette vie turque est si triste, qu'elle accepte les distractions les plus puériles.

Ce matin, grand émoi à Baba-Eskisi. Le mudir de Filibé, qui revient du pèlerinage de La Mecque et retourne à son poste, s'est arrêté ici; il ramène quatre femmes achetées à Constantinople; contre l'habitude des Turcs, il parle trop haut, et raconte imprudemment que cette acquisition lui a coûté très cher, mais qu'il espère retrouver son argent : il offrira une de ces femmes à l'iman, la seconde au cadi, la troisième au moutésarif; une seule entrera dans son harem. Cette conversation est revenue aux oreilles de M. B..., Autrichien logé au khan. Mme B..., qui est Levantine et sait le turc, est allée trouver ces pauvres filles; il n'est que trop vrai, elles

ne suivent pas le mudir de bon gré; une sorte de patron qui les nourrissait à Constantinople les a vendues. Elles ne savent pas bien comment elles sont tombées autrefois dans les mains de l'homme qui les avait depuis leur enfance. Autant qu'on peut le deviner par les renseignemens très vagues qu'elles donnent, elles sont originaires du Caucase. La Porte répète très haut que, depuis les réformes d'Abdul-Medjid, on ne vend plus d'esclaves dans l'empire : voilà une vente bien constatée. M. B... veut signaler ce scandale, reprocher au gouvernement turc ses mensonges : il ira voir le vali d'Andrinople; mais de ce côté, il n'espère guère; le fils de ce gouverneur a reçu lui-même la semaine dernière une belle esclave en cadeau. Mieux vaut écrire tout de suite à l'internonce d'Autriche, M. le baron de Prokesh-d'Osten, pour qu'il proteste au nom des traités contre un acte aussi honteux. Le ministre des affaires étrangères est habitué à ces sortes de plaintes qui ne l'effraient pas; avec un peu d'habileté, tout s'arrangera; le mudir gardera ses femmes, mais une autre fois il sera moins imprudent. Cependant l'intervention d'un *Franc* lui paraît désagréable : sa grosse figure est pourpre de colère. Il fait monter ses femmes en arabas, et s'en va. Ce sont de petites personnes, leurs mains sont blanches, leur teint rosé, leur taille fine. Leur type, autant qu'on peut le reconnaître sous le voile qui les couvre, est charmant.

Il n'y a plus de marché public d'esclaves dans l'empire ottoman, mais l'Abyssinie fournit toujours des eunuques; on en décharge chaque année de belles cargaisons au Caire; ce sont les jeunes enfans que vous voyez ensuite dans les grandes villes bouffis de graisse et d'insolence, couverts de bijoux d'or, vêtus avec un luxe du plus mauvais goût. Quant aux femmes, ce n'est point un secret qu'on en vend à Constantinople; elles sont en général Circassiennes; les Turcs prisent davantage les Européennes et, dit-on, les Françaises. Il est hors de doute qu'assez souvent des hommes au service des pachas viennent chercher des odalisques en Occident; une fois entrées dans les harems, elles sont musulmanes, et personne ne sait plus ce qu'elles deviennent. Il arrive à ce propos des aventures assez étranges. Un Français voyageait, il y a un an ou deux, sur le chemin de fer de Lyon à la Méditerranée en compagnie d'un Levantin. A une station, cet homme, qu'il avait trouvé aimable et poli, le quitte un instant. « J'ai là, dit-il, une douzaine de femmes que je mène sur le Bosphore; je leur fais la vie douce durant la route, elles auront le temps de s'ennuyer dans les harems. »

La femme du moutésarif de Filibé, qui est une personne de noble origine, encore belle, mais un peu sur le retour, vient de passer ici avec un train princier, trois voitures et douze cavaliers d'escorte.

Mme B... la connaît et a été la saluer. Elle a remarqué dans sa suite une fille de quinze ans qu'elle n'avait pas vue autrefois en visitant le harem du gouverneur; comme elle en faisait l'observation : — Que voulez-vous, *koukouna* (c'est le mot qui en turc répond à madame), il faut bien faire quelque chose pour son seigneur ! — Ces sortes de cadeaux dans l'aristocratie ottomane ne sont pas rares (1).

24 septembre.

Au matin, nous quittons Achmet. — Les Osmanlis, me dit-il, étaient autrefois le peuple le plus riche du monde ; ils ne manquaient jamais de donner à leur hôte les présens de l'hospitalité. Tout cela est bien changé. Il n'y a rien ici au bazar que je puisse vous offrir; prenez du moins cette piastre toute neuve, si vous avez soin de la garder elle vous sera bientôt précieuse; elle vous rappellera le pauvre Achmet; avec les années elle sera pour vous le talisman de l'amitié ! — Certes je ne perdrai pas ce souvenir si simple. Achmet me reconduit sur la route ; je lui demande ce qu'il va faire aujourd'hui. — Mon Dieu, ce que je fais tous les jours : fumer et dessiner des lettres arabes. — Nous nous serrons la main. — Vous écrirez peut-être un jour, ajoute-t-il en me quittant, que vous êtes venu chez moi; je l'écrirai aussi. Vous ne lirez pas mes paroles turques, je ne lirai pas vos paroles françaises; mais elles se rencontreront dans l'éternité et elles en seront heureuses.

Le plus simple est de faire quelques lieues à pied ; l'arabas portera les bagages et Adami. La plaine est toujours brûlée et triste ; mais cette immensité a son charme. Parfois nous apercevons de grands ponts monumentaux qui s'élèvent à droite ou à gauche sur de petits ruisseaux; les bords sont marécageux; puis il a fallu compter avec les débordemens de l'hiver : ce sont là de beaux restes de l'ancienne puissance osmanlis. Je vérifie la date de quelques-uns inscrits sur des plaques de marbre en chiffres turcs; presque tous remontent aux XVIe et XVIIe siècles, au temps où la Roumélie avait des voies pavées. Dans ces solitudes, par leur masse imposante, leurs hautes arcades, ces ponts rappellent les aqueducs de la campagne de Rome, ils en ont la majesté et la tristesse.

Tatar-Keui, petit village créé d'hier, ne figure pas sur la carte excellente de Viquesnel, datée de 1854. Après la guerre de Crimée, la Porte a donné asile aux musulmans du Caucase qui voulaient

(1) Je devais rencontrer plus tard à Filibé M. Guillaume Lejean, déjà atteint du mal qui vient de l'enlever et cependant toujours énergique, toujours possédé, malgré sa santé compromise par tant de fatigues, de la passion de voir et de voir encore des pays nouveaux. Les observations qu'il avait faites sur l'esclavage en Orient se trouvaient d'accord avec les miennes. Voyez du reste la *Revue* du 15 août 1870.

quitter leur pays. Elle en a transporté un grand nombre en Roumélie; il était facile de leur attribuer des terres dans ces solitudes. Les petits villages tatars prospèrent peu; ces hommes sont à peine sortis de la barbarie; plutôt que de cultiver leurs champs, ils exploitent les voyageurs. Il n'est pas rare de les voir se réunir, et tomber à l'improviste sur un village turc ou grec, qu'ils mettent à rançon. Quand les *zaptiés* arrivent, les pillards ont disparu. Ces Tcherkess font le désespoir des fonctionnaires turcs, auxquels ils créent mille difficultés. Ce sont de beaux hommes, fortement charpentés, et malgré cela très alertes; leur nez busqué, leurs yeux noirs, leur visage énergique, leur donnent un aspect étrange, ils sont la terreur d'un pays qui sans eux connaîtrait, sinon le bonheur, du moins une paix profonde.

A Hafsa, Adami ne veut pas que nous déjeunions au khan, il avise un paysan turc qui consent à nous recevoir. Cet homme, qui n'est pas riche, a une maison de triste apparence; quand on entre cependant, elle est agréable : une terrasse de sapin bien équarri donne sur un jardin; des plantes grimpantes montent le long des poteaux et retombent en guirlandes; quelques fleurs bleues, quelques cactus, tranchent sur cette verdure si fraîche. La pièce principale, qui s'ouvre sur une terrasse, est très propre, sans autre meuble qu'un vaste canapé recouvert de percale blanche; à droite est la chambre du mari, à gauche celle de la femme. Bientôt les tapis sont étendus sur la terrasse; quatre petits coussins, autour de la table, indiquent les places du maître, de son fils, d'Adami et la mienne. Le fils apporte un vaste gâteau cuit au four et couvert d'une pâte aux œufs et au lait. L'eau de groseille sucrée remplace le vin. Le repas se fait en silence; le bambin nous sert, puis dîne dans l'intervalle; sa gravité est irréprochable, on croirait voir un mufti au conseil de justice. Ce calme est un don de nature chez les Turcs, ils naissent dignes et réservés. Dans cette maison si petite, la femme, qui a tout préparé, s'est si bien cachée que nous partons sans l'avoir vue.

Hafsa a un beau khan, en ruine depuis des années. C'est un vaste édifice, comme on en trouve beaucoup sur la route de Rodosto à Sofia; ils datent du temps où s'élevaient les ponts gigantesques que nous remarquions tout à l'heure. Des écuries, de vastes cuisines, un grand nombre de petites chambres, des cours de 100 mètres de long et plus le composent; le voyageur y trouvait un confortable à souhait. Les hautes portes sont monumentales; une mosquée ornée de deux minarets, des salles de bains chauds, complètent ce caravansérail. On s'est servi pour le construire de grosses pierres de taille bleuâtres. Aujourd'hui ce khan est une carrière où on vient

chercher des matériaux, en attendant qu'on le vende aux enchères publiques à quelque Grec entrepreneur de démolition. Les Turcs font de l'argent avec leur gloire passée.

En sortant d'Hafsa, un commencement de route nous étonne agréablement : deux fossés en indiquent la largeur. Il est donc vrai que la Porte songe à faire un chemin carrossable dans cette plaine! Un peu plus loin, vingt Bulgares, requis par corvée, apportent des pierres pour un pont d'une arche. Bientôt nous apercevons Andrinople (en turc : Ederné, l'Adrianopolis des Grecs); déjà les arbres deviennent moins rares, les jardins commencent à border la route. La ville apparaît au loin sur une vaste colline; c'est un monceau de verdure au-dessus duquel s'élèvent de longs minarets et des coupoles. Les maisons se cachent dans des jardins, au milieu des platanes et des cyprès; aux abords seulement, quand déjà nous traversons les cimetières, les toits couverts de briques rouges nous apparaissent. C'est bien ainsi que je m'imaginais la première capitale des Osmanlis en Europe.

Je dis à l'*arabadji* (cocher d'arabas) de me conduire au meilleur khan; le khan principal d'une si grande ville doit être logeable. La voiture s'élance au galop au milieu des trous et des pierres qui remplissent les rues; nous nous arrêtons à l'*auberge de l'Étoile*; l'enseigne est en français. Je paie au cocher, qui est Turc, les 45 fr. convenus; il veut un certificat comme quoi je suis content de lui; j'écris les plus grands éloges qu'on puisse donner à un arabadji, et je signe. Le pauvre homme me rend mon attestation. — Cela ne vaut rien, — et il imite le geste d'un Turc qui couvre d'encre son cachet, passe le papier sur sa langue et y applique l'empreinte; — mais je n'ai pas de cachet; ma signature vaut autant. — Je vous prenais pour un honnête homme, et vous me donnez un certificat sans cachet! Je lui promets d'aller demain au bazar et de me faire graver un cachet turc, où j'ajouterai à mon nom, selon l'usage, de splendides épithètes : « très fort, très puissant et savant en toute science. » Ce cocher était tout à fait du peuple; les Turcs lettrés commencent à savoir ce que valent les signatures. Cependant, même à la Porte, chaque fonctionnaire a un sceau; un Osmanlis ne quitte jamais le sien. L'usage du sceau est aussi vieux que l'Orient lui-même. Les contrats sur brique en caractères cunéiformes, qu'on trouve à Ninive, portent les cachets des vendeurs et des acheteurs; les Grecs anciens ne signaient pas non plus; ils appliquaient sur les tablettes leur *symbolon*.

Le khan de l'*Étoile* est digne de sa réputation. Quatre corps de maisons à un étage entourent une vaste cour au milieu de laquelle s'élève une jolie fontaine; les murs blancs sont ornés de bordures

bleues très discrètes; les boiseries en sapin, rabotées avec soin, ont toute leur fraîcheur. Les chambres occupent le premier; elles donnent sur une grande galerie bien aérée : celle que j'ai choisie a une table, une glace et un canapé; le prix est de trois piastres par jour (60 centimes). On ne sert pas à dîner au khan; mais tout près est une *cuisine*. Tous les voyageurs ont vu en Orient ces restaurans turcs; ce sont de très petites pièces où le public n'entre pas : les plats, les marmites, les fourneaux les remplissent, et laissent juste au patron une place où il circule; pour quelques paras, il vous passe dans la rue ce que vous choisissez. Les restaurans de Pompéi ressemblent tout à fait aux cuisines des Osmanlis. Les plats turcs sont excellens, très simples, mais un peu gras; les viandes grillées, le pilau de riz, les brochettes de morceaux de mouton roulés et rôtis (le *kébab*), ne peuvent manquer de plaire aux Européens.

Mon voisin de gauche au khan parle français; c'est un officier de l'armée régulière musulmane détaché près de l'école militaire d'Andrinople; il a fait ses études à Saint-Cyr. Comme il n'a pas de famille, que l'auberge est neuve, qu'on y trouve de l'air et du soleil, il loge à l'auberge. Sa chambre est aussi peu meublée que la mienne; j'y remarque seulement un beau tapis et quelques livres. Il est sérieux et d'une réserve parfaite; comme il arrive si souvent chez les jeunes gens turcs, le fond du caractère chez lui paraît triste. Le gouvernement envoie des élèves en Europe; on croira difficilement qu'à leur retour, s'ils ne sont pas très protégés, on leur tient peu de compte de leurs voyages et de leurs études. On les place mal, sous les ordres d'hommes ignorans et du vieux parti; ils se voient froissés de toutes les manières, bientôt ils deviennent des mécontens et tombent en disgrâce. C'est là un fait presque général. Le nombre des jeunes gens d'avenir en Turquie est assez grand; on les décourage, leurs qualités finissent par se perdre. Dix ans après sa sortie de Saint-Cyr, Selim-Effendi est encore lieutenant, tandis que le grade de colonel est donné à des adolescens.

Mon voisin de droite est un Grec de Péra; il est arrivé au khan au mois de mai dernier pour suivre un procès devant le tribunal de commerce. Tous les mardis il se rend à la séance, mais sa cause ne vient pas; il voit qu'il passera l'hiver à Andrinople. S'il avait prévu tant de difficultés, eût-il fait ce long voyage pour une créance de 1,000 piastres? Ces ennuis toutefois n'ont pas altéré sa bonne humeur; il songe seulement à trouver une chambre mieux close pour quand viendra le mois de décembre. — Je passe une soirée intéressante avec Selim-Effendi; demain nous commencerons à visiter cette ville d'Andrinople, qui compte plus de 100,000 habitans. Ce doit être là une des étapes principales de mon voyage.

ALBERT DUMONT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1871.

On en dira ce qu'on voudra, on nous accusera même, si l'on veut, d'avoir l'orgueil de nos malheurs, la France n'a point certainement perdu le privilége d'être pour le monde un objet d'étonnement et d'étude. Depuis un an, elle a passé par toutes les crises, elle a connu les angoisses les plus poignantes, l'angoisse de la défaite dans la guerre avec l'étranger, l'angoisse de la guerre civile; elle s'est trouvée presque sans armée et sans gouvernement à l'heure où elle avait le plus besoin de se concentrer dans un gigantesque effort de défense. Dix fois elle a semblé près de périr; elle vit encore cependant, et à tout prendre, si elle n'est pas au bout de ses épreuves, si elle a bien des obstacles de toute sorte à vaincre, bien des écueils toujours menaçans à doubler, elle commence du moins depuis quelque temps à voir un peu plus clair dans ses affaires, et à secouer à demi cette stupeur qui suit d'incomparables catastrophes. La vraie difficulté pour la France, depuis cinq mois surtout, a été de se ressaisir elle-même, de reprendre pied en quelque sorte sur un terrain effondré, de déblayer ses ruines et de se dégager de la confusion d'une guerre meurtrière compliquée d'une révolution mal définie. Plus que jamais elle est à cette œuvre laborieuse et nécessaire dont le prix est l'indépendance reconquise, plus que jamais elle a besoin de fermeté, de bonne conduite et de raison virile pour résoudre ce douloureux et tout-puissant problème de sa résurrection; mais déjà ce n'est plus comme au premier moment, où tout lui manquait à la fois, où elle semblait, dans l'étourdissement de ses désastres, ne pas bien savoir elle-même ce qu'elle voulait et ce qu'elle pouvait. La France n'a pas fait encore beaucoup de chemin sans doute, elle a du moins revu à sa tête un gouvernement sensé qui la soutient et la dirige dans la voie de réparation où elle est entrée. Son armée, ralliée dans le péril et ramenée au combat, lui a montré que sa séve militaire n'est point tarie. Le

succès aussi éclatant qu'inattendu de son dernier appel au crédit lui a révélé ce qu'elle garde de ressources et ce qu'elle inspire toujours de confiance. Les élections qui viennent de s'accomplir lui font un certain équilibre jusque dans cette instabilité où elle a consenti à s'abriter temporairement. Les mouvemens, les agitations, les prétentions contraires des partis, n'ont d'autre effet que de lui rendre par degrés la conscience de cette politique de libéralisme et de modération qui est dans sa nature, de sorte qu'il est bien permis de dire encore que tout vient à point à qui sait attendre; tout concourt à régulariser, à fortifier cette situation, qui n'a rien de définitif, il est vrai, qu'on appellera provisoire, puisque c'est ainsi entendu, mais qui en fin de compte est la France se gouvernant, agissant par elle-même, se réorganisant sous sa propre inspiration avec M. Thiers pour conseiller et pour guide.

Quel est dans ces circonstances le sens du dernier manifeste de M. le comte de Chambord? Il y a dans l'histoire et dans la politique d'étranges péripéties qui, en dépassant les combinaisons ordinaires, n'ont pas moins une action directe et immédiate sur la marche des choses. Au milieu du tumulte des partis, il y a des manifestations exceptionnelles qui ressemblent à la révélation soudaine et imprévue d'une situation. Le manifeste de M. le comte de Chambord est une de ces révélations et une de ces péripéties. C'est l'acte aussi noble qu'impolitique d'un esprit sincère et convaincu qui pousse la loyauté « jusqu'au sacrifice, » comme on l'a dit, qui aime mieux s'exposer à voir sa cause à jamais perdue que de laisser l'ombre d'un doute sur ses idées, sur les principes qu'il personnifie. Il n'y a point à s'y tromper en effet, le manifeste du 5 juillet est une abdication naïve, d'autant plus caractéristique qu'elle est absolument inconsciente, et tout contribue à imprimer à cette scène de l'histoire contemporaine un caractère émouvant. Voilà un prince jeté autrefois hors de France par un orage populaire lorsqu'il n'était encore qu'un enfant innocent des fautes sous lesquelles succombait la monarchie dont il était l'héritier légitime. Depuis plus de quarante ans, il est proscrit, et cette proscription il l'a portée incontestablement avec une dignité simple, sans aigreur et sans impatience, ne descendant jamais jusqu'à une pensée de conspiration et ne laissant pas échapper une occasion de rendre témoignage de son attachement pour la France. Le jour où son exil est levé et où il peut rentrer momentanément, comme un hôte à peine aperçu, dans ce domaine de Chambord qui lui vient d'une souscription française, il tient à ce que personne ne se trompe sur lui, à ce qu'il n'y ait « ni malentendu ni arrière-pensée, » comme il le dit; il se fait une obligation d'honneur de prévenir jusqu'à la visite des princes de sa famille qui, en allant saluer en lui le chef de leur race, pourraient avoir une opinion en politique; il ne consulte pas ses amis ou il n'écoute guère ceux qui vont lui porter des conseils; il se recueille sous

les ombrages de Chambord, sur ce sol français où il est à peine depuis trois jours, et il dit à la France : « Je suis le passé, je suis le droit monarchique dans toute son intégrité, sans mélange et sans transaction. Qu'on ne me parle pas de conditions que je ne dois point subir, pas plus pour mon drapeau que pour mon principe. Mon drapeau, à moi, est le drapeau blanc. Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi, mon aïeul, mourant en exil; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe... » Au fond, tout est là, et, cela fait, le comte de Chambord s'est évanoui; il n'est plus resté que le roi Henri V, qui ne pouvait plus évidemment demeurer parmi nous, qui a dû se dérober de nouveau en disant aux Français : « Quand vous voudrez! »

Certes, aux yeux de ceux qui ont l'esprit assez élevé pour tout comprendre, et le cœur assez large pour aimer la France de toutes les époques, de tous les régimes, pour ceux qui savent allier ce que nous appellerons le sentiment historique, cette racine première du patriotisme, au sentiment des nécessités modernes, le drapeau relevé par M. le comte de Chambord a sa part dans les gloires du pays. Rien au monde cependant ne peut faire que depuis quatre-vingts ans la France n'ait point eu d'autres couleurs. Nous n'avons pas envie de refaire la chanson du *Vieux drapeau,* de Béranger; il n'est pas moins vrai qu'il existe, il a été mêlé à près d'un siècle de notre histoire. Sous les plis de ce drapeau, la nation française a marché au combat, elle s'est identifiée avec lui, elle l'a teint de son sang et illustré de son héroïsme; c'est le drapeau de ses victoires et de ses infortunes. Mille fois elle a tressailli jusqu'au plus profond de son âme en le voyant passer criblé par la mitraille ennemie, noirci par le feu, devenu une guenille sanglante et auguste; par lui, elle a ressenti toutes les exaltations ou toutes les tristesses du patriotisme. Est-ce qu'on abandonne un drapeau parce qu'il a été malheureux? On s'y attache au contraire avec une fidélité plus ardente et plus dévouée, comme au symbole vivant et émouvant des amertumes et des secrètes espérances d'un peuple. C'est avec lui qu'on est tombé, c'est avec lui qu'on veut se relever. M. le comte de Chambord n'a pu s'y méprendre que parce que la fatalité de l'exil l'a fait nécessairement étranger à cette vie nationale qui, elle aussi, a « son principe, son honneur, son drapeau. » Évidemment, à ses yeux, tout ce qui s'est accompli sous les couleurs nouvelles ne compte que comme un intermède orageux et funeste, et pour mieux accentuer sa pensée, d'ailleurs il ne s'en cache pas, ce qu'il propose à notre pays, c'est de « reprendre, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle, » en d'autres termes, de recommencer 1789 dans des conditions plus orthodoxes.

Assurément c'est une vulgaire indignité des partis d'aller répéter aux populations des campagnes, comme on l'a fait dans les dernières élec-

tions, qu'une restauration monarchique serait nécessairement la résurrection des droits seigneuriaux, des abus et des priviléges d'autrefois; mais enfin nous proposer de revenir à 1788, de reprendre l'histoire là où l'ancienne monarchie avait mis son signet, c'est un peu naïf : c'est demander à la France de biffer d'un trait tout ce qui s'est passé, d'oublier tout ce qu'elle a été, de se renier elle-même. On a beau être convaincu, on ne demande pas ces choses-là à tout un pays, et Henri IV, que le Bourbon d'aujourd'hui invoque en l'imitant aussi peu que possible, Henri IV eût été bien capable d'être plus habile, sans cesser d'être honnête, en trouvant que Paris et la France valaient une messe et même un drapeau. Évidemment M. le comte de Chambord n'a songé en aucune façon à être habile, il n'a voulu qu'être sincère, et il a réussi au prix des chances qu'il pouvait avoir encore, au risque de faire de son manifeste une abdication, de n'être plus que le passé, et de s'exposer à disparaître enveloppé dans les plis de son drapeau. C'est ce qu'on appelle tuer son principe en l'affirmant.

M. le comte de Chambord n'a point vu en effet que non-seulement il s'isolait dans cette masse de la France nouvelle accoutumée depuis quatre-vingts ans à d'autres pensées, mais encore qu'il infligeait à ses partisans eux-mêmes la plus douloureuse perplexité; il les plaçait subitement dans cette alternative de se séparer de leur prince ou de rompre avec la France. Que pouvaient faire des hommes qui ont vécu de la vie de leur pays, dont quelques-uns venaient de combattre sous ce drapeau qu'on leur demandait aujourd'hui de désavouer? Il y a eu sans doute, il y aura encore parmi eux des fidèles obtinés qui suivront leur roi jusqu'au bout, jusqu'au suicide politique. La plupart, il faut le dire, n'ont point hésité, c'est du moins ce qu'on peut conclure d'une note qu'ils ont fait publier. Ils laissent à M. le comte de Chambord la responsabilité de ses inspirations personnelles, et ils déclarent qu'ils restent, quant à eux, « dévoués aux intérêts de la France et à ses libertés, pleins de déférence pour ses volontés; » ils refusent de se séparer de ce drapeau, qui a été celui de nos soldats devant l'ennemi étranger, le drapeau de l'ordre social devant l'anarchie, et c'est ici précisément que le manifeste du 5 juillet prend une portée politique qui avait peut-être échappé au prince dont il porte le nom, qui est de nature à réagir sur l'ensemble de la situation actuelle de la France.

Il n'y a point à s'y méprendre, un événement de la gravité la plus décisive vient de s'accomplir. Par le fait, il y a toujours sans doute des monarchistes dans l'assemblée comme dans le pays, le parti légitimiste n'existe plus, et c'est M. le comte de Chambord qui l'a tué, sans le vouloir, de la main qui a signé les déclarations du 5 juillet. En croyant sauver le drapeau, il a dispersé l'armée. Jusqu'ici, les légitimistes français, par les positions sociales, par la fortune comme par les tradi-

tions, formaient une masse honorable et puissante qui n'avait aucune peine à être à la fois libérale et monarchique, à confondre dans les mêmes opinions, dans les mêmes sentimens, sa loyauté envers son prince et sa fidélité aux idées de liberté, de souveraineté nationale, qui sont devenues l'essence intime de la France moderne. Les légitimistes avaient l'ambition assurément très noble et très politique d'être, au nom d'un chef qui ne les avait pas encore désavoués, les négociateurs d'un nouveau traité d'alliance entre le principe de la monarchie traditionnelle et la France fatiguée de révolutions. Ils auraient réussi ou ils n'auraient pas réussi; c'était dans tous les cas leur raison d'être et leur force. C'est dans ces conditions qu'ils existaient comme parti actif et militant, qu'ils avaient repris un rang et une influence dans les affaires publiques. Dès ce moment et par suite de la rupture qui vient de s'accomplir, tout est changé. Le prince dont le parti légitimiste semblait le mandataire a retiré ses pouvoirs, la négociation est rompue. Ce qui reste, c'est d'un côté le principe de la légitimité redevenu une abstraction ou une relique de l'histoire, ou, si l'on veut, un drapeau sans armée, et d'un autre côté un parti simplement conservateur, une sorte de torysme indépendant, ne relevant désormais que de lui-même, dégagé du lien qui le rattachait à un chef reconnu, libre de se porter à la défense du pays selon son inspiration.

Que cette rupture soudaine et éclatante ait dû être une épreuve cruelle pour des hommes sincères, qui mêlaient peut-être d'ailleurs quelques illusions à leurs opinions et à leurs espérances, oui sans doute; mais ce qui est bien certain, c'est qu'en acceptant cette épreuve sans faiblesse, sinon sans émotion, en se prononçant avec cette netteté, les légitimistes, qu'on appelle déjà des dissidens, ont montré le plus ferme et le plus sérieux esprit politique. Ils ont accompli l'acte d'un parti digne d'avoir une action dans les affaires du pays. Ils ont témoigné pratiquement de leur sincérité en prouvant que lorsqu'ils parlaient de la souveraineté nationale, lorsqu'ils réservaient ses droits, ils ne disaient pas un vain mot. Ce qui sortira de là, ce qui pourra se former de combinaisons nouvelles, on ne peut guère le pressentir encore; on ne peut distinguer qu'un fait bien clair, c'est que politiquement cette crise intime et profonde du parti légitimiste a une conséquence immédiate et des plus sérieuses au point de vue de la pacification du pays. Elle simplifie et allége en quelque sorte la marche des choses, elle dissipe tous ces fantômes de restauration monarchique dont l'évocation perpétuelle n'avait d'autre effet que d'entretenir une agitation factice; elle fait enfin plus que jamais de la situation actuelle le rendez-vous de toutes les bonnes volontés, de toutes les forces libérales et conservatrices. En tout ceci, à vrai dire, la victoire est au pacte de Bordeaux, à M. Thiers et à la politique qu'il représente.

Qu'on ne s'y trompe pas, les hommes sensés et bien inspirés du parti monarchique qui, vraisemblablement sans y songer, ont contribué à ce résultat, ces hommes ont donné un exemple; il serait par trop étrange qu'au moment où les légitimistes se séparent de leur prince pour ne point se séparer de la souveraineté nationale, il y eût des républicains persistant de leur côté à mettre la république au-dessus de cette souveraineté même, opposant le droit divin de leur imagination et de leur volonté au droit divin de M. le comte de Chambord. Sans doute les républicains éclairés répudient cette doctrine dictatoriale, et ils ne mettent rien, pas même l'institution qu'ils préfèrent, au-dessus du verdict de la France, unique arbitre de ses destinées et de ses formes de gouvernement. Pour ceux-ci, la souveraineté nationale est le principe supérieur et dominant. Ce que fera la souveraineté nationale sera légitime. Il reste à savoir si les républicains qui ont la prétention d'être les représentans privilégiés de la république pensent de même, s'ils ne se réservent pas ce droit supérieur et antérieur qui n'est qu'un droit permanent de conspiration et de révolution. M. Gambetta, qui vient de rentrer à l'assemblée, a bien eu l'intention de s'expliquer sur tout ceci dans un discours qu'il a prononcé à Bordeaux; il est malheureusement un peu difficile de voir clair dans ses explications et de savoir ce qu'a voulu dire l'ancien dictateur de la défense nationale, qui semble remonter sur la scène avec l'ambition de devenir le chef du parti républicain. M. Gambetta assure que la république est le gouvernement de droit, que contre le droit il ne saurait y avoir que des prétentions illégitimes qu'on ne pourrait même invoquer, « un consentement surpris à l'ignorance et à la faiblesse, » d'où il suit évidemment que la république est au-dessus du suffrage universel ignorant ou faible. Ceci une fois admis au surplus, M. Gambetta est bon prince; pourvu qu'on lui passe la république, il ne s'oppose pas à ce que les hommes de toutes les opinions soient admis à gouverner les affaires du pays dans l'intérêt de la république. Fort bien : seulement M. Gambetta ne s'aperçoit pas qu'il fait tout juste le raisonnement de M. le comte de Chambord, qui ne refuse certes pas d'accueillir tout le monde, à la condition que tout le monde commence par s'incliner devant son principe, et, sans établir aucune espèce de comparaison, M. de Persigny, de son temps, dans ses célèbres circulaires, disait exactement la même chose au nom de l'empire. Des libertés, il en avait les mains pleines, il ne demandait qu'à les répandre, — lorsqu'il n'y aurait plus de partis, c'est-à-dire lorsque l'empire serait reconnu et accepté par tout le monde « comme gouvernement de droit. »

Voilà comment les opinions les plus extrêmes, les plus opposées, se rencontrent invinciblement sur un point, parce qu'elles ont toutes la prétention et l'orgueil de disposer de la France, parce que chacun veut le droit pour soi, lorsque le droit n'est qu'à la nation, qui seule peut se

prononcer comme elle l'entendra, sans avoir à tenir compte des liens dans lesquels on veut l'enchaîner. A quoi tient la force de la situation actuelle? C'est que justement elle est l'expression sérieuse et franche de la souveraineté nationale, c'est qu'en se proposant la pacification patriotique et libérale de la France, elle lui réserve le droit de décider au jour voulu de ses destinées et de son gouvernement, et c'est ce qui fait aussi que, par une sorte de logique du bon sens et de la raison, toutes les manifestations qui se succèdent dans un sens ou dans l'autre tournent en définitive au profit du régime qui a été fondé sous la garantie de l'illustre chef du pouvoir exécutif.

Rien assurément ne le prouve mieux que les élections qui viennent de se faire, et dont le résultat n'a pu tromper que ceux qui voient toujours la réalité à travers leurs illusions ou à travers leurs craintes. Ces élections, à vrai dire, elles sont une manifestation assez exacte de la situation. Eh! sans doute cette situation, c'est la république, et le scrutin du 2 juillet est en général favorable à la république. La vérité est que sur plus de cent élections, près de quatre-vingts ont tout au moins l'apparence d'une signification républicaine. Paris cette fois a été quelque peu dépassé par la province. Paris a été plus sage que les départemens les plus conservateurs : il a nommé seize des candidats que lui présentaient les journaux modérés, et tout en faisant sa trouée dans la mêlée électorale parisienne, en triomphant malgré tout, M. Gambetta lui-même n'est venu qu'à un rang assez modeste. Pour le coup, la république a donc moins bien fait ses affaires à Paris qu'en province, où elle a recruté un certain nombre d'adhérens nouveaux, et sous ce rapport les élections du 2 juillet ne ressemblent pas sans doute absolument aux élections du 8 février. Qu'y a-t-il donc là de bien étonnant? Les élections n'ont pas été plus libres, elles se sont faites seulement dans des conditions différentes. Il y a cinq mois, il s'agissait avant tout d'arrêter une effroyable guerre qui menaçait de submerger la France tout entière. La république acceptée avec plus ou moins d'empressement, avec plus ou moins d'inquiétude, ne s'était manifestée que par une dictature qui faisait violence au pays, non-seulement en l'entraînant dans une guerre à outrance, mais encore en lui imposant l'absolutisme tyrannique et subalterne d'agens discrédités. Les populations votaient alors pour ceux qui leur promettaient le plus résolûment la paix et la fin de la dictature. Cinq mois se sont écoulés depuis ce moment; on a retrouvé la paix, la paix extérieure et la paix intérieure. La France rendue à elle-même a pu respirer sous un régime d'équité réparatrice qui s'appelle la république, et le pays vote pour la république.

Est-ce à dire que ce vote du 2 juillet soit une victoire pour tous les genres de république, et tranche d'une façon quelconque la question

même de la constitution définitive de la France? Ce serait à coup sûr l'interprétation la plus étrange et la plus hasardée d'une manifestation populaire. Il suffit d'interroger un instant le résultat de ce scrutin pour en démêler le sens. Le fait est que la plupart des candidats, le général Faidherbe lui-même aussi bien que les poursuivans les plus obscurs de la députation, se présentaient en arborant le drapeau de la république avec M. Thiers. La plupart, bien loin de mettre d'avance l'institution républicaine au-dessus de la souveraineté nationale, réservaient expressément les droits de cette souveraineté. La plupart se sont offerts au pays et ont été élus pour soutenir le gouvernement actuel, le pacte de Bordeaux, cette trêve des partis qui est la condition première d'une réorganisation impartiale et désintéressée de la France. Le scrutin du 2 juillet ne change donc point essentiellement la situation actuelle telle qu'elle a été faite par les événemens; il l'équilibre pour ainsi dire, et il l'assure un peu mieux. Sans modifier l'assemblée dans son esprit, ni même dans sa majorité, il la pacifie en quelque sorte, il donne une force de plus à cette trêve de bien public que M. Thiers a l'heureuse fortune de personnifier, et que personne ne romprait impunément. Ce ne sont pas les monarchistes qui pourraient y songer au lendemain du scrutin du 2 juillet et du manifeste de M. le comte de Chambord, ce ne sont pas non plus les républicains qui dans leur impatience oseraient toucher à ce pacte qu'ils ont si souvent invoqué comme une garantie. Ceux qui prendraient l'initiative d'une telle rupture assumeraient dans tous les cas une terrible responsabilité et risqueraient très fort d'être désavoués par le pays, car ce que le pays demande aujourd'hui de toute la force de ses intérêts et de ses instincts, ce n'est point certainement qu'on irrite ses plaies par des agitations factices, par des conflits passionnés; ce qu'il demande à ses représentans comme à son gouvernement, c'est de travailler incessamment, obstinément à le relever, en ayant toujours présente à l'esprit cette pensée qu'une partie de notre territoire reste occupée par l'ennemi, et que chaque négligence, chaque fausse démarche, chaque déclamation inutile ajoute aux maux de nos provinces qui sont encore livrées à l'invasion étrangère.

La fortune, une fortune étrangement sévère pour nous, s'est plu à rassembler dans un court espace de temps de telles catastrophes, de telles surprises, qu'on s'aperçoit à peine de l'imprévu et de la grandeur des choses. Avez-vous rapproché un instant par la pensée tout ce qui s'est accompli en Europe dans ces douze mois dont la dernière heure sonne aujourd'hui? C'est la plus prodigieuse accumulation d'événemens, de révolutions morales et politiques; c'est une année qui n'a peut-être point son égale dans les siècles, si on calcule tout ce qu'elle aura vu passer. Comptez en effet : en ces quelques mois, un empire d'Allemagne est reconstitué sous une maison souveraine qui n'existait même pas lors-

que la nation germanique était déjà vieille, et la France vaincue, démembrée, rejetée en arrière par des malheurs sans nom, est réduite en quelque sorte à recommencer son histoire. D'un autre côté, pour la première fois depuis des siècles, depuis l'institution du pontificat, un pape se trouve avoir régné plus de vingt-cinq ans, il a dépassé les *années de Pierre,* et au même instant un petit prince du Piémont va ceindre à Rome une couronne que nul n'a jamais portée, consacrant en plein Capitole, par la prise de possession de la ville éternelle, l'unité italienne, désormais accomplie. Tout ceci est d'hier aussi bien que nos désastres, aussi bien que la reconstitution de cet empire d'Allemagne orgueilleusement et dangereusement fondé sur nos revers. Il y a eu des époques où un seul de ces événemens eût certes suffi et au-delà pour remuer le monde.

Tout est révolution aujourd'hui, ce qui se passe en Italie est une révolution, une des scènes extraordinaires de l'histoire. C'en est donc fait, ce qu'on croyait presque impossible est réalisé; le programme de Cavour est accompli jusqu'au bout. Depuis hier, depuis le 2 juillet, *Rome capitale* n'est plus un vain mot. Il n'y a qu'une chose changée dans le programme de Cavour. L'Italie ne devait aller à Rome qu'avec l'assentiment de la France, ou tout au moins sous la protection du principe de non-intervention sauvegardé par la France; elle y est allée sans nous demander notre opinion, à une heure où nous étions assez occupés ailleurs pour qu'il n'y eût ni consentement, ni refus possible de notre part. Au moment où nos désastres se précipitaient l'an dernier, on commençait à distinguer déjà ce qui allait se passer. L'Italie se mettait, elle aussi, en campagne, et se disposait à marcher sur Rome; puis tout d'un coup le rideau tombait et nous séparait de l'univers. Pendant cinq mois, nous n'avons plus compté, nous avons été des étrangers dans les affaires du monde, à peine avons-nous su tout ce qu'on faisait sans nous en Italie, comme en Orient. Quand le rideau s'est relevé, tout était accompli. Le pouvoir temporel avait vécu; de son domaine souverain de la veille, il n'avait plus que le Vatican et son jardin; l'Italie tenait garnison à Rome, le parlement de Florence réglait les conditions pratiques du changement définitif de la capitale, et il discutait, il votait la loi des garanties papales, ce qu'on pourrait appeler la charte nouvelle de l'indépendance spirituelle du saint-siége. La question était résolue dès ce moment sans nul doute. Aujourd'hui elle est tranchée bien plus souverainement encore par le fait accompli. Le gouvernement italien a déménagé de Florence, il est à Rome, où toutes les administrations vont se concentrer, où le parlement se réunira désormais. C'est le 2 juillet que le roi Victor-Emmanuel a fait décidément et solennellement son entrée dans sa nouvelle capitale, au milieu des acclamations et des fêtes dont le bruit retentit encore.

Le roi *galant homme* s'est montré à la fenêtre du Quirinal, d'où, au temps passé, aux jours des conclaves, on annonçait au peuple romain l'avénement des nouveaux papes. Des bals ont été donnés au vieux Capitole dans la *salle de la Louve* et dans la *salle des Oies,* peu accoutumées à cette musique. Tout est pour le mieux, les Italiens sont satisfaits; Florence, l'aimable ville toscane, a vu sans regret partir tout ce monde officiel qui était venu la déranger dans ses habitudes, et Rome inaugure joyeusement son rôle de capitale avec ses ministres, ses chambres, sa garde nationale, ses cérémonies officielles et ses journaux. Tandis que l'Italie mariait sa jeunesse à ces grandes ruines romaines, dans un coin de la ville, au fond du Vatican, il y avait cependant encore un vieux pape qui pouvait entendre comme une rumeur de ces fêtes étranges et le bruit du canon signalant l'entrée de Victor-Emmanuel. Il a eu, lui aussi, tous ces derniers temps, ses réceptions et ses députations de catholiques accourus pour le saluer à l'occasion de son jubilé pour cette vingt-cinquième année de règne qui jusqu'ici n'avait jamais été célébrée. On dirait que le pape Pie IX n'a tant vécu que pour ajouter un phénomène extraordinaire de plus à cet autre phénomène de la transformation de l'Italie et du pontificat, pour personnifier jusqu'au bout cette crise de Rome et du monde catholique. Pie IX a-t-il eu l'intention de se dérober à cette épreuve et de quitter le Vatican à l'approche de ce pouvoir nouveau venant s'installer souverainement à Rome? Toujours est-il que jusqu'ici il n'est point parti, il est resté auprès de la *Confession de saint Pierre* comme s'il ne pouvait être ailleurs.

Ceux qui ne doutent de rien et n'écoutent que leurs passions auraient voulu peut-être qu'il fît un éclat; ils lui auraient conseillé de s'éloigner en secouant la poussière de ses sandales, de sortir de Rome par une porte tandis que Victor-Emmanuel entrait par l'autre porte. Et après, où serait-il allé? quel coin de terre aurait-il pu choisir qui ne fût un lieu d'exil et où le prestige de la papauté n'eût souffert bien plus que là où il est? Quelle puissance européenne, fût-ce la plus catholique, aurait pu faire à sa souveraineté la place que l'Italie lui laisse encore?

Voilà donc cette révolution accomplie et cet ordre nouveau inauguré, — le pape au Vatican, le roi italien au Quirinal, Rome devenant la capitale de l'Italie sans cesser d'être la résidence du pontife. Que sortira-t-il de là maintenant? Comment se concilieront ces deux pouvoirs, dont l'un, dépouillé de toute juridiction temporelle, reste avec des prérogatives de souveraineté reconnues, sanctionnées par l'Europe? Ce que Pie IX n'a pas fait dans le premier moment, le fera-t-il plus tard? S'exilera-t-il du Vatican au risque de laisser à son successeur l'héritage d'un pontificat réduit à errer sur les chemins du monde? C'est peut-être après tout une question de temps et de conduite pour les uns et pour les autres. Quoi qu'il en soit, c'est là visiblement une de ces révolutions qui,

une fois accomplies, ne reviennent pas sur elles-mêmes, et le roi Victor-Emmanuel a pu dire sans jactance : « Nous sommes maintenant à Rome, nous y resterons. » Par une coïncidence étrange, c'est le passé qui s'évanouit au même instant à Rome sous la forme du pouvoir temporel, à Paris ou à Chambord sous la forme de la royauté pure. Ce qui est moins douteux encore, c'est que nous n'y pouvons rien, et il serait même utile qu'il fût bien entendu que la France ne s'attache point à l'irréparable.

Nous concevons l'émotion des évêques français qui, depuis quelque temps, essaient, par des pétitions multipliées, de ramener l'attention de l'assemblée nationale sur les affaires de Rome. L'occasion n'est point malheureusement des mieux choisies. Si c'est un acte tout religieux, une marque de fidélité envers le saint-siége, une pastorale suffisait. Si les évêques prétendent donner un sens politique à leurs démarches, que veulent-ils? Ont-ils l'étrange pensée d'engager la France dans une guerre nouvelle pour rendre au pape sa souveraineté temporelle, pour chasser l'Italie de Rome? Qui oserait proposer sérieusement cette politique dans une assemblée? Que notre gouvernement, par un de ces congés diplomatiques qui sont la ressource des situations délicates, ait cru devoir dispenser récemment notre ministre à Florence d'aller assister à l'inauguration de Rome capitale, il le pouvait sans nul doute, il le pouvait d'autant mieux que la France n'a été nullement consultée dans les derniers événemens. C'était pour lui une manière de dégager sa responsabilité et de montrer quelques ménagemens au pape dans une crise douloureuse. Au-delà, il n'avait plus rien à faire, même diplomatiquement, et la meilleure preuve que le gouvernement français ne voulait pas aller plus loin, c'est qu'il a pris lui-même le soin de déclarer que ses relations avec l'Italie n'étaient nullement altérées. La seule question qu'il ait à se poser aujourd'hui est celle de savoir dans quelle mesure et sous quelle forme il doit désormais se faire représenter à Rome vis-à-vis du gouvernement italien et vis-à-vis du souverain pontife.

L'essentiel est que cette situation soit nette, qu'il ne s'y glisse aucune de ces arrière-pensées qui commencent par créer des froissemens et qui finissent par aboutir à des relations troublées. Il ne s'agit pas de savoir si cette révolution aurait pu s'accomplir autrement, elle est accomplie. La France, comme les autres puissances de l'Europe, n'a qu'une chose à demander à l'Italie, l'application la plus libérale possible de la loi qu'elle a votée elle-même pour garantir l'indépendance spirituelle du saint-siége. C'est au cabinet de Rome, puisqu'il y a désormais un cabinet de Rome, de faire que la question soit résolue de façon qu'elle ne puisse renaître. En un mot, aujourd'hui comme par le passé, ce qu'il y a de mieux pour la France et pour l'Italie, c'est une politique de sympathie et de bonne intelligence. Cette politique, elle a eu à

vaincre des difficultés des deux côtés des Alpes, c'est encore la politique de l'avenir dans l'intérêt des deux pays. Il y a sans doute à Rome et à Florence des hommes qui oublient quelquefois, qui se figurent être de profonds diplomates, de véritables héritiers de Machiavel, parce qu'ils excitent tous les ombrages contre la France, parce qu'ils vont chercher maintenant leur providence à Berlin. Il y a heureusement aussi des hommes qui se souviennent mieux, et lorsque récemment, dans une discussion parlementaire à l'occasion de cette question du percement du Saint-Gothard qui, après avoir fait quelque bruit il y a un an, vient d'être résolue sans qu'on y ait pris garde, lorsque dans cette discussion un orateur, M. Mordini, s'est plu à montrer un danger pour l'Italie du côté de nos frontières, M. Peruzzi a répondu dans un élan d'heureuse et forte inspiration : « On ne doit pas dire qu'il faut regarder nos frontières avec crainte... Quant à moi, je regarde les frontières signalées par l'honorable M. Mordini, et je me rappelle qu'en 1859 elles livrèrent passage à un secours généreux, aux soldats de la France qui combattirent avec nous à Magenta et à Solferino... » Ce sont-là ceux qui ont le droit de parler pour l'Italie, parce que ce sont les ouvriers par qui elle existe, et c'est par l'alliance de la France qu'ils ont pu conduire leur œuvre jusqu'au bout. CH. DE MAZADÉ.

ESSAIS ET NOTICES.

UN ROMAN SOCIALISTE D'AUTREFOIS.

« N'ayez pas peur, disait M. Sainte-Beuve au début d'une de ses périodiques causeries, je ne viens pas vous entretenir des *Lettres d'une Péruvienne.* » On sera rassuré sans doute quand nous aurons averti que l'auteur non moins que le livre est le sujet de ces pages destinées à tirer de la nécropole des vieux romanciers une mémoire qui n'est pas indigne de sympathie. Certes cette jeune sauvage de l'illustre sang des Incas n'a pas conservé pour nous le même charme qu'elle avait pour nos arrière-grand'mères. Sa métaphysique prétentieuse nous trouve fort incrédules, surtout quand nous réfléchissons que sa correspondance, avant qu'elle eût appris à écrire, était exprimée avec des nœuds dans des fils de soie. Ses éternelles lettres d'amour à son cher Aza, qui ne peut lui répondre, nous fatiguent parce qu'il n'y a pas de terme à la séparation ; nous regrettons ensuite de nous être intéressés en pure perte quand nous ap-

prenons que l'infidèle Aza a renoncé à sa Péruvienne. L'amour de Déterville pour celle-ci qui ne l'aime pas, et qui n'entend pas le français durant la moitié du récit, ne réchauffe pas pour nous cette intrigue à distance entre deux Incas dont un seul a la parole.

Il ne s'agit donc pas de procurer à ce livre oublié des lecteurs nouveaux, bonne fortune qu'il ne connaît plus depuis longues années : ces pauvres vieilles amours, sous leurs grâces flétries, sont éteintes, bien éteintes. Et puis, quel moment serait plus mal choisi pour reporter sa pensée vers des conceptions imaginaires qui n'auraient pas même le mérite d'amuser? En revanche, il ne sera pas sans à-propos de tirer de l'oubli quelques traits de ce roman d'une femme qui, après avoir été cinquante-trois ans malheureuse sans fatiguer le public de ses plaintes, enferma dans ce livre élégiaque beaucoup moins de flamme que de philosophie morale et sociale. Les réflexions dont il est rempli roulent particulièrement sur les mœurs, sur la condition des femmes et l'état de la société. Les pensées sur l'amour y occupent la petite place comme elles l'occupaient désormais dans le cœur de l'auteur : elles trahissent l'âge de l'écrivain et l'expérience acquise. Tel qu'il est, l'ouvrage provoqua des admirations passionnées. Les grands succès s'expliquent toujours par quelque motif sérieux : certaines pensées singulières, hardies même, firent plus sans doute pour la réputation des *Lettres péruviennes* que les romanesques amours des deux Incas et leur manière de correspondre avec des fils de soie.

Les contemporains de Mme de Grafigny nous ont fourni peu de détails sur son compte. Elle vint fort tard à Paris n'ayant pas moins de quarante-trois ans à la suite de Mlle de Guise, duchesse de Richelieu, sans argent, reléguée par sa pauvreté, par l'absence de tout éclat, dans une humble situation : elle manquait même de cette facilité d'esprit qui servait alors d'argent comptant à plus d'une femme dont la condition n'était pas meilleure que la sienne. Ceux qui la voyaient la connaissaient pour une personne de naissance distinguée, mais sans fortune, ayant tenu sa place dans la société de Lunéville, une femme lettrée qui venait de passer deux mois à Cirey et avait joué la comédie dans ce sanctuaire renommé des lettres, des sciences et de l'esprit. Sept ans s'écoulèrent sans qu'elle songeât à sortir de l'obscurité où la retenait une position tour à tour gênée ou dépendante ; pour la première fois elle essaya sa plume inexpérimentée, en 1745, dans une *Nouvelle espagnole*, qui avait pour sujet cette pensée, « que les mauvais exemples produisent autant de vertus que de vices. » Il y avait là un écho de la société où elle n'avait fait que passer, un de ces paradoxes où s'amusait l'esprit de Voltaire, quand il voulait se divertir à la façon des princes qui prennent leurs ébats sous le voile de l'incognito. Tout ce que nous savons de ce début, c'est que la philosophie de Mme de Grafigny fut trouvée plaisante.

On riait sans doute de la bonne dame de province qui se prenait au sérieux et tranchait du philosophe. Piquée au vif, elle se mit à l'ouvrage et publia en 1747 un livre qui fut le roman de femme le plus curieux du siècle, car je ne crains pas de placer les *Lettres péruviennes,* toutes défraîchies, toutes démodées qu'elles sont, au-dessus des œuvres de Mmes de Fontaine, de Tencin et Riccoboni.

Les *Lettres péruviennes* furent suivies d'un autre succès, celui de la comédie de *Cénie,* sorte de drame en prose qui profita fort innocemment d'une cabale montée contre La Chaussée, le maître du genre attendrissant vers cette époque. Le talent féminin, au grand dépit de son rival, eut les préférences des comédiens et du public. Pour la première fois de sa vie, depuis ces deux ouvrages, Mme de Grafigny était en veine de bonheur. Elle dut en être étonnée; le malheur était comme son élément : elle dit dans une de ses lettres de Cirey que le chagrin la suivrait jusque dans le paradis. Ces bonnes fortunes si peu normales dans son existence n'eurent pas de suite. Sa vie reprit la même allure sauf le changement de situation qui ne diminua point ses épreuves. Elle resta jusqu'à la fin endolorie et plaintive sans faire aucune autre confidence à ses amis de Paris que celle d'une tristesse qui se laisse voir, mais qui ne parle pas.

Nous en savons un peu plus que les lecteurs du siècle dernier sur la biographie de Mme de Grafigny. Nous avons les lettres qu'elle écrivit à son ami Devaux de Nancy, durant les deux mois de séjour qu'elle fit à Cirey. Ce Devaux, littérateur, faisant des vers assez mauvais que Mme de Grafigny comble d'éloges quoiqu'elle les corrige avec goût, était lecteur de Stanislas, roi de Lorraine, un lecteur qu'on avait donné à ce prince à son grand étonnement, et dont il comptait, disait-il, faire autant d'usage que M. de Voltaire, cet autre potentat son voisin, faisait de son confesseur. La plus grande familiarité régnait entre Devaux, Saint-Lambert, Desmarest, et l'auteur des *Lettres d'une Péruvienne.* On s'appelait *Pampan, Pampichon, Petit-Saint, Gros-Chien*; c'était de l'intimité provinciale et bien lorraine. Il y avait même quelque chose de plus entre l'un d'eux, le docteur Desmarest, et celle qui a signé ces lettres. Cette correspondance, écrite au courant de la plume et sans aucun souci des indiscrets, au moins dans la première partie, nous en aurait appris beaucoup plus sur Mme de Grafigny, si elle n'avait eu pour objet d'informer Nancy et Lunéville des nouvelles du héros, du demi-dieu de Cirey. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'on y ait cherché seulement l'intérieur de Voltaire et de la dame du logis, et qu'elle ait été publiée en 1820 sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme Du Châtelet.* Là est bien réellement l'intérêt de ces pages qui sentent le commérage et la cachotterie, simples d'ailleurs et abandonnées jusqu'à la trivialité. Cependant il est aisé d'y entrevoir bien des choses que

Mme de Grafigny n'avait pas à dérober ni même à apprendre à ses bons amis de Lorraine, ses chagrins, sa pauvreté, ses intimités, certaines liaisons plus étroites encore. Son mariage avec M. Huguet de Grafigny, exempt des gardes du corps et chambellan du duc de Lorraine, avait été un enfer. Séparée de lui après bien des années de patience, elle vivait dans une gêne assez grande pour que sa destinée dépendît quelquefois d'une pauvre somme de deux cents francs attendue des mois entiers. Assiégée par les dettes criardes dans les refuges où elle cachait son délaissement et son veuvage, elle était obligée de dérober aux curieux les petites rentrées que pouvaient lui procurer ses amis, et quelquefois privée des hardes demeurées comme gages entre les mains de quelque logeur trop rigoureux. Lorsqu'elle vint à Cirey, en plein d'hiver, elle fut redevable à une amie qui avait équipage d'avoir pu traverser les mauvaises routes qui séparaient Nancy du séjour de Mme Du Châtelet sans faire naufrage dans les profondes ornières. Elle y arriva ne possédant pas le premier écu de l'argent nécessaire pour chercher une autre demeure. On sait pourtant que Cirey, si hospitalier d'abord, cessa bientôt d'être tenable. La reine de ces lieux veillait sur son empire avec une jalouse défiance ; elle ouvrait les lettres de ses hôtes. Il est vrai qu'elle en payait le port, ce qui ne suffisait pas pour acheter la propriété des secrets qui pouvaient y être contenus ; il est vrai aussi qu'elle cachait sa curiosité derrière l'intérêt très sincère qu'elle portait à Voltaire, ce qui ne justifiait pas tout à fait l'établissement de son cabinet noir. Les misérables sont patiens : la pauvre noble dame supportait sans rien dire la censure exercée sur sa correspondance, c'est-à-dire sur le dernier aliment qui restât à son cœur. Après tout, elle n'était pas la seule à endurer cette tyrannie ; Mme de Champbonin, une autre amie des deux amans, une autre hôtesse dans cette maison littéraire et princière à la fois, subissait le même joug. Bien plus, celui-là même dont le nom illustre faisait tout l'ornement de cette riche demeure, l'astre dont Mme Du Châtelet se disait simplement le satellite, n'était-il pas le premier esclave de cette volonté qui ne perdait rien assurément à être celle d'une femme ? Mme de Grafigny se résignait donc à recevoir des lettres décachetées ; mais un jour une missive de l'honnête Devaux, qui joignait à un grand goût pour le bavardage un penchant très prononcé pour les expressions impropres, donna lieu de croire à la fougueuse et très impérieuse Émilie que Mme de Grafigny avait communiqué à ses curieux amis tout un chant de la *Pucelle*, c'est-à-dire de quoi faire arrêter Voltaire ou tout au moins l'obliger à prendre la fuite.

Un malentendu, qui consistait dans la confusion du mot *plan* avec celui de *chant*, valut à la malheureuse réfugiée non-seulement une scène affreuse que lui firent le poète, trop enclin à s'effrayer, et sa

maîtresse, trop prompte à s'emporter, mais encore un mois de souffrances physiques et morales, sans perspective assurée d'en sortir faute de quelques pièces d'argent, et d'endurer ainsi une situation pire que la plus profonde misère. Un motif bien imprévu d'intérêt se porte aujourd'hui sur l'auteur des *Lettres péruviennes*. Elle fut sans doute une des victimes des changemens politiques dont la Lorraine eut à souffrir à cette époque. Dans une de ses lettres, elle est sur le point de raconter en détail ses infortunes; mais elle s'arrête court au moment où elle vient de dire que le récit avait fait pleurer Voltaire à chaudes larmes. Quelles sont donc les misères qui le touchèrent si fort? Mme de Grafigny se tait, parce qu'elle écrivait à Devaux, qui ne les connaissait que trop. Les emplois que son mari avait occupés dans l'ancienne cour de Lorraine, quelques allusions obscures à la nouvelle cour, la nécessité de s'éloigner, permettent de supposer que les vicissitudes politiques de son pays n'avaient pas été sans influence sur sa destinée. La pauvre Lorraine avait perdu sa nationalité en passant sous la main de Stanislas. L'année même où commencèrent les pérégrinations de Mme de Grafigny avait vu s'acheminer pour un pays étranger ce qui restait de la maison ducale. Le dernier duc avait troqué son héritage pour un trône et le titre de ses pères pour celui d'empereur-époux de la souveraine d'Autriche. Voltaire a raconté avec éloquence cette première épreuve de notre chère Lorraine qui devait, hélas! la voir renouvelée et bien aggravée cent trente-trois ans plus tard. Mme de Grafigny, lorsqu'elle quitta Nancy, partait pour l'exil. Ajoutons à toutes ces causes de chagrin une blessure qu'elle semble avoir ressentie plus vivement que toutes les autres. Elle avait laissé dans cette ville une affection à laquelle elle se rattachait avec l'énergie d'une passion d'arrière-saison, d'une dernière espérance. Ce Desmarest, dont elle avait tour à tour désiré et redouté la venue à Cirey, rompait avec elle sans retour. Elle avait passé ces deux mois assez pénibles déjà, d'abord privée de sa présence et souvent de ses nouvelles, puis alarmée par la curiosité de Mme Du Châtelet, qui voulait le voir, et ne négligeait rien pour l'appeler. Une lettre comme on ne sait en écrire que lorsqu'on n'aime plus, et surtout lorsqu'on est trop aimé, décida de son sort. Nancy ne la revit point; elle partit pour Paris avec 200 francs, son unique fortune, et la promesse d'une recommandation pour Mme la duchesse de Richelieu. Elle y fut rejointe par une jeune nièce, Mlle de Ligneville, d'une famille plus vieille encore et non moins pauvre. C'était l'indigence s'abritant sous l'aile de la pauvreté : cette jeune fille fut plus tard Mme Helvétius.

Les *Lettres péruviennes* condamnent les mœurs et les coutumes françaises de plus d'une manière. Elles ne ménagent ni les amans ni les maris : les uns sont lâches, déloyaux, sans respect ni fidélité; les autres, prodigues et avares tout à la fois, sacrifient souvent le bien de leurs vic-

times à leur libertinage. Elles ne sont pas moins sévères pour le luxe. C'était le moment où l'on applaudissait de toutes parts au *Mondain*; tout le monde semblait répéter :

Le superflu, chose si nécessaire.

Mme de Grafigny, qui n'était que du grand monde de Lorraine, était plus simple : elle savait d'ailleurs par expérience qu'on perd le nécessaire à courir après le superflu. Elle a été la première de son temps, au moins dans la littérature proprement dite, à faire le procès du luxe; elle a précédé Rousseau sur ce point comme sur quelques autres. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : elle venait d'une province éloignée, indépendante, sinon d'une république étrangère à la France; elle était pauvre comme lui; comme lui elle avait atteint, dépassé même le moment où un écrivain a toutes les idées personnelles qu'il aura, s'il est capable d'en avoir; comme lui elle publiait, aux environs de cinquante ans, le livre où elle mettait tous les sentimens de son âme. Le rapprochement de ces deux esprits si fort disproportionnés n'a pour but, on le sent, que de montrer leurs analogies. L'avénement de Rousseau fut comme une explosion dans le monde; d'un seul bond il entra dans sa grande renommée; d'un seul coup il fit connaître ou entrevoir toutes les idées qu'il devait plus tard développer. Il n'en est pas une, en ses écrits postérieurs, dont le germe visible ne soit dans ses deux discours adressés à l'académie de Dijon. Il y a ainsi de riches fleurs sous le soleil d'Orient, qui s'ouvrent tout à coup avec bruit; l'éclat de leur floraison est digne de la magnificence de leurs couleurs. Le modeste talent de Mme de Grafigny fleurit de même en une fois, bien qu'avec beaucoup moins d'éclat; et une fois qu'elle eut fait entendre ce qu'elle avait dans le cœur, ce fut fini : dans ce petit roman d'un mérite secondaire elle avait dit son dernier mot.

Il était aussi réservé à Mme de Grafigny de risquer la première des paradoxes touchant la propriété; c'est là le caractère le plus singulier de son ouvrage. Faute d'un autre terme, on est bien obligé de qualifier ce roman de socialiste. N'allez pas sur ce mot imaginer que l'auteur expose une doctrine nouvelle sur la société. Ces grandes prétentions ne sont pas de ce temps-là. On causait, on promenait son caprice sur des utopies sans conséquence, comme sur l'état sauvage des hommes primitifs ou sur l'histoire des Troglodytes; mais on n'avait pas de théorie sociale toute faite pour changer le monde du jour au lendemain. D'ailleurs est-il bien sûr que le socialisme soit une chose sérieuse? Le mot est bien connu, mais la chose, on ne l'a pas trouvée. S'il était vrai que le socialisme fût la recherche d'un moyen honnête et praticable pour obscurcir la distinction entre le tien et le mien, c'est une recherche dans

laquelle un peu de frivolité réussirait toujours mieux que la méthode scientifique. L'imagination s'accommode surtout de ce qui est loin de la vie réelle : elle rêve l'âge d'or, le communisme, la suppression des murs de clôture et des limites des champs; elle ouvre les portes des maisons, elle délie les cordons de la bourse la plus serrée. Mais tâchez de mettre un peu de réalité dans ces songes, aussitôt la bourse se ferme, la porte est close à triples verrous. Restons dans le domaine de la fiction, si nous voulons faire du socialisme; c'est là qu'il est à sa place. On m'accordera du moins qu'un roman a autant de droit à se dire socialiste que la théorie la plus ambitieuse. Il n'est ni plus ni moins utile et il a le mérite d'être moins ennuyeux.

Rousseau, très franchement, regarde les maux introduits par la propriété comme irréparables : Mme de Grafigny, plus hardie ou plus naïve, croit savoir par quel moyen ils auraient pu être évités; elle estime que les princes, au lieu de vivre des impôts qui leur sont payés par leurs sujets, devraient nourrir leurs sujets des richesses de l'état; c'est dire que ceux-ci seraient les pensionnaires viagers des rois qui posséderaient tout. Sans doute, c'est une Péruvienne qui parle, et cette conception, conforme à l'état barbare, se trouve à sa place dans les lettres de Zilia; Mme de Grafigny ne voulait pas tout à fait, j'imagine, faire du roi très chrétien un Incas, fils du Soleil. Cependant le roman n'était pas une simple fantaisie : suivant l'habitude du temps, l'auteur mettait ses pensées sous la plume de la jeune sauvage. La tendre Zilia, dans sa correspondance amoureuse avec Aza, multiplie les critiques et les jugemens comme le sage Usbek des *Lettres persanes,* dans une correspondance non moins amoureuse avec tout un sérail. Peu importe la valeur de leurs idées respectives : l'auteur des *Lettres péruviennes* n'y tenait pas moins que Montesquieu; elle y tenait davantage peut-être, si l'on en juge par le ton sérieux et triste de ses pages. En effet, dans le rapprochement qui a été fait des deux livres, rapprochement écrasant pour Mme de Grafigny, si l'on ne voit en présence qu'un modèle et une copie, on a oublié de rappeler la différence des tons. Le président à mortier de Bordeaux songeait à s'amuser lui-même avant d'amuser ses lecteurs; mais la pauvre réfugiée de Nancy qui, la plume à la main, n'était pas gaie, composait son roman avec des souvenirs, des réflexions mélancoliques et des larmes. Ces singularités d'un monde idéal qu'elle bâtissait loin de son pays et de ses vieux amis, elle les prenait au sérieux. Elle croyait de bonne foi que la pauvreté venait de la faute des princes, et, suivant la formule adoptée depuis, que la société était mal faite.

« Au lieu que le Capo-Inca est obligé de pourvoir à la subsistance de ses peuples, en Europe les souverains ne tirent la leur que des travaux de leurs sujets : aussi les crimes et les malheurs viennent-ils presque tous des besoins mal satisfaits.

« Le malheur des nobles, en général, naît des difficultés qu'ils trouvent à concilier leur magnificence apparente avec leur misère réelle.

« Le commun des hommes ne soutient son état que par ce qu'on appelle commerce ou industrie; la mauvaise foi est le moindre des crimes qui en résultent.

« Une partie du peuple est obligée pour vivre de s'en rapporter à l'humanité des autres; les effets en sont si bornés, qu'à peine ces malheureux ont-ils suffisamment de quoi s'empêcher de mourir.

« Sans avoir de l'or, il est impossible d'acquérir une portion de cette terre que la nature a donnée à tous les hommes. Sans posséder ce qu'on appelle du bien, il est impossible d'avoir de l'or, et par une inconséquence qui blesse les lumières naturelles et qui impatiente la raison, cette nation orgueilleuse, suivant les lois d'un faux honneur qu'elle a inventé, attache de la honte à recevoir de tout autre que du souverain ce qui est nécessaire au soutien de sa vie et de son état. Ce souverain répand ses libéralités sur un si petit nombre de ses sujets, en comparaison de la quantité des malheureux, qu'il y aurait autant de folie à prétendre y avoir part que d'ignominie à se délivrer par la mort de l'impossibilité de vivre sans honte. »

Comment n'être pas frappé de la profonde tristesse empreinte dans ces dernières lignes? Elle montre combien les pensées qui précèdent sont au fond personnelles à l'auteur, et en même temps elle excuse ce qu'il y a dans ces pensées de déraisonnable et de faux. Celle qui rêvait de telles chimères avait connu le désespoir des malheurs sans remède; ses pensées semblent avoir parcouru tout l'intervalle qui va de la pauvreté irréparable à l'idée du suicide. Zilia est beaucoup plus Française et Européenne qu'elle ne paraît, et ses plaintes ne lui sont pas inspirées uniquement par la sympathie et la surprise. Elle gémit d'un état social dont elle souffre; seulement elle voudrait le guérir en exagérant le mal même dont elle est témoin. Les pauvres de toutes les classes ne reçoivent pas assez, elle prétend les mettre à l'aise en donnant tout au roi. Cette idée n'était pas aussi absurde au premier abord qu'elle nous semble l'être aujourd'hui. Comme l'argent que l'on payait au prince semblait la cause de l'appauvrissement, il n'y avait qu'à renverser les choses, le prince au lieu de recevoir donnerait de l'argent à tout le monde. Chacun de ses sujets aurait sa part : quoi de plus simple? Il suffisait que la large main qui donnerait à tous eût dans ses coffres ce qui était éparpillé dans toutes les cassettes. Et comme on partait de ce principe qui pour beaucoup de gens de notre temps est encore un article de foi, que la provision universelle est inépuisable, voilà tout le monde pourvu d'avance et content. Les grands n'épuiseraient plus leurs ressources pour tenir leur rang et faire figure; ils ne seraient plus les magnifiques indigens dont Zilia plaint la gêne et méprise le faux luxe.

Chevaux, équipages, hôtels, maisons de plaisance, tout serait payé par la munificence royale. On ne verrait plus les rejetons d'un sang illustre tombés dans la misère, ni de pauvres veuves de noble lignage vivant d'expédiens. La générosité du monarque ne serait-elle pas indéfinie comme ses trésors? Il n'y aurait plus ni ruine en haut, ni détresse en bas, sans compter que le milieu se remplirait de vertus, le commerce n'étant plus obligé de recourir à la mauvaise foi. L'auteur ne s'est pas demandé si ceux qui étaient en bas, où ils recevaient leur pitance, ne demanderaient pas à être en haut, où ils seraient comblés de tous les dons. Cette question était trop indiscrète pour qu'elle y songeât.

Avons-nous le droit de mépriser bien fort l'utopie de Zilia, et celles du temps actuel ne sont-elles pas quelquefois aussi exotiques, aussi grossières? Je n'y vois souvent de différence que dans les mots. A la place du roi mettez l'état; combien de nos systèmes socialistes ne valent pas mieux que les rêves de la Péruvienne! Romans, et, qui pis est, vieux romans, voilà ce qu'il y a au fond de nos billevesées coupables, de nos chimères empoisonnées. Deux différences pourtant séparent celles-ci de ceux-là, le charlatanisme pédant qui s'étale dans les théories, et les crimes qu'elles font commettre.

On parle souvent de parasitisme, et je remarque que ceux qui affectent de se servir de ce mot l'appliquent toujours aux serviteurs des monarchies. Ils abusent de certains scandales dont le souvenir très récent leur fournit ce qu'ils cherchent, des effets oratoires. Il est très vrai que la royauté, en France, a depuis un siècle ou deux entretenu un grand nombre de parasites: parasites de la noblesse, dont les rois avaient commencé la ruine en leur ôtant leur part de gouvernement, et dont ils achevaient la déconfiture en les condamnant à la prodigalité; parasites de la pauvreté, qui sont de tous les temps et qui vivaient alors dans des bas-fonds où la lumière des révolutions ne les avait pas encore atteints; parasites de l'entre-deux, ou de la bourgeoisie, qui ne vivaient ni d'aumônes, ni de pensions sur la cassette royale, mais de l'énorme quantité de petites places dont la centralisation française entretenait la passion et le goût non moins français. Cette habitude de compter sur le roi pour vivre faisait de la cour et de tout le peuple brillant de Versailles un assemblage d'indigens fastueux. Elle s'étale de la meilleure foi du monde dans les lignes que nous avons citées de Mme de Grafigny.

Faut-il croire cependant que le parasitisme soit particulier à la monarchie? Et que dirons-nous de celui d'une certaine république? En 1793, on le couvre du nom de droits de l'homme, que Saint-Just définissait le droit de manger du pain; en 1871, on le déguise sous le nom de solde de la garde nationale. Au fond, c'est toujours la même maladie qui dévore l'état, la même plaie qui s'étend de plus en plus. Les révolutions ont bouleversé les conditions sans changer les habitudes. Avant

89 il était honteux de recevoir des particuliers, mais recevoir du prince était un privilége envié. Aujourd'hui il est encore honteux de tendre la main à ses concitoyens; mais il passe pour très naturel de mendier à la porte de la république le moyen de vivre sans courir les chances du travail et de l'activité individuelle. Ceux qui refuseraient d'être les cliens de l'assistance publique se font au besoin les parasites armés de la grande cuisine du communisme. Socialisme, solidarité, collectivité, organisation du travail, droit au travail, grands mots que tout cela; si l'on veut être vrai, c'est parasitisme qu'il faut dire.

Le mal date de loin; la république, dont nous sommes loin d'instruire le procès, n'a fait que le généraliser en continuant, sans le soupçonner peut-être, des traditions qui sont directement contraires à son essence. Autrefois le roi, en France, était considéré comme le père de ses sujets. On obéissait à ses ordres, même tyranniques, avec tristesse, mais sans révolte, sans la haine ou le mépris qu'inspire l'injustice quand elle vient d'un usurpateur. On obéissait comme à un père irrité, en respectant ses emportemens, et dans l'espoir de le fléchir un jour. Ce n'est pas merveille qu'on attendît de lui du secours dans le besoin et même la subsistance dans la détresse. On était fort près de croire que tous les biens de la famille lui appartenaient. Nous sommes bien loin de ce temps, et c'est une surprise à confondre les gens sensés qu'il y ait encore des personnes s'imaginant qu'il peut revenir. Mais ce qui devrait étonner plus encore serait que la république prétendît remplacer le roi dans cette fonction personnelle et très onéreuse d'entretenir les paresseux ou les maladroits de la maison. Le roi le pouvait à la rigueur; bien que le poète latin représente les rois avec de très longs bras, les aumônes de ceux-ci n'allaient qu'à ceux qui étaient à leur portée. La république est partout : elle ne peut ni ne doit trancher du Louis XIV. Ceux qui en 1848 et aujourd'hui l'ont représentée comme une mère capable de nourrir ses enfans n'ont fait qu'une figure de rhétorique ou un mensonge dangereux. La république est une famille émancipée dont tous les membres sont frères et se doivent mutuellement des secours fraternels. Il n'y a pas là de chef ni de père qui puisse avoir ses enfans gâtés. C'est aux grands frères à seconder les petits, et aux petits à grandir par leur mérite ou leur travail.

La meilleure preuve de l'ignorance où étaient Mme de Grafigny et ses lecteurs des hardiesses dont on la pouvait accuser est la société même où elle vécut. On la trouve entourée des hommes les moins opposans, les plus détachés du parti philosophique, les plus satisfaits du régime sous lequel ils vivaient, pourvu qu'il restât ce qui a reçu le nom assez juste de monarchie tempérée par des chansons. C'est le comte de Caylus, Duclos, Collé surtout, peut-être Crébillon fils, honnête dans sa vie, à ce qu'il paraît, autant qu'il l'était peu dans ses livres. Tout ce monde con-

cevait une vague inquiétude en voyant les témérités des philosophes, se moquait de l'*Encyclopédie,* applaudissait discrètement aux épigrammes de Piron sur Voltaire. Duclos s'entremettait pour faire jouer les pièces de Mme de Grafigny, Collé allait les applaudir, écrivait même pour l'une d'elles, sur le danger de trop éclairer le peuple, une scène qui ne put pas servir, que Collé n'a pas voulu perdre et qu'il a insérée dans son journal. C'était le banc de la droite dans ce parlement littéraire que composent les écrivains du XVIIIe siècle. C'étaient de petits conservateurs qui conservaient simplement et de leur mieux la vieille France joyeuse, les vieux auteurs gaulois que Voltaire ne pouvait souffrir, les compilations égrillardes, telles que les *Étrennes de la Saint-Jean,* signées du nom de *ces Messieurs,* et surtout le *Caveau,* institution bachique et chantante qui a survécu à la révolution et a fini non sans gloire avec Désaugiers et Béranger.

Mme de Grafigny, reprenant après *Cénie* le cours de ses échecs, de ses revers et de ses dettes toujours croissantes, mourut en 1758. Ses chagrins de toute sorte l'avaient rendue sujette à des évanouissemens singuliers; Collé rapporte qu'un jour, après une défaillance qui dura quelque temps, elle reprit la phrase qu'elle avait commencée avant sa syncope. Sa mort fut très sensible à cet ami, qui a fait d'elle un éloge à peu près complet et lui reconnaît un seul défaut, mais fort grave à ses yeux. Elle laissait 42,000 francs de dettes effectives, que sa succession permettait difficilement de solder. « Elle était cruellement volée, dit-il, par ses domestiques, et sa dépense était excessive pour elle sans qu'elle s'en aperçût ; elle allait toujours. » Collé pratiquait l'économie comme s'il n'avait pas été poète et chansonnier; suivant l'habitude des gens très économes, il se montre fort sévère. L'un et l'autre étaient dans leur rôle. Collé, bourgeois, fils de comptable, sinon de financier, faisait la pelote avec ses rentes que le *Caveau* n'entamait pas. Mme de Grafigny, une noble dame, presque une grande dame, vivait péniblement, mais sans compter. Si Mme de Grafigny n'avait pas eu de dettes, il est probable qu'elle n'eût pas prêté à son héroïne des idées socialistes. Mais c'était le bon temps pour les paradoxes et il eût fallu bien de la perspicacité pour apercevoir un danger dans ce roman d'une femme malheureuse et d'une marquise ruinée.

LOUIS ÉTIENNE.

C. BULOZ.

LA REVANCHE

DE JOSEPH NOIREL

SECONDE PARTIE (1).

III.

En faisant le grand tour du clos avec M. d'Ornis, Mme Mirion l'avait questionné sur son château, et, bien qu'il n'aimât pas les questions, elle avait réussi à lui faire dire que son château était situé à cinq kilomètres d'Arnay-le-Duc, chef-lieu de canton de la Côte-d'Or. Joseph reçut l'ordre de prendre le chemin de fer de Paris et de s'arrêter à Beaune, où il coucherait. Dans l'auberge où il descendit, personne ne connaissait Ornis. Ce début lui parut de bon augure, et sa première nuit se passa bien.

Il repartit le lendemain matin par la diligence d'Arnay. C'était son premier voyage; il ne connaissait du monde que Genève, son lac, sa vallée enfermée de toutes parts entre de hautes montagnes. Le pays qu'il avait sous les yeux l'étonnait. Il se donna le plaisir de gravir à pied la côte qui sépare le vignoble du plateau, la Bourgogne vineuse de la Bourgogne boisée. Il sondait du regard les plis et les replis de la vaste plaine qu'il laissait derrière lui, les collines en gradins qui déroulaient en cercle leurs lignes fuyantes, les horizons bas et lointains. Soit la nouveauté de ce spectacle, soit le plaisir de se mouvoir et de respirer un autre air, son imagination se mit au beau; il eut un de ces momens heureux de l'âme où elle refait le monde à sa guise, et lui prête des complaisances qu'il n'a pas.

Il atteignit Arnay vers midi et y prit d'abord le temps de manger un morceau. Ce qui lui gâta sa digestion, c'est que le premier pas-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

sant qu'il interrogea lui indiqua très nettement où était Ornis et le chemin qui y conduisait. Joseph le remercia de mauvaise grâce et se mit en route. Il se disait, pour se consoler, que, si le village était authentique, il n'était pas encore prouvé que le comte le fût.

Tout chemin ne mène pas à Ornis. Je ne sais si Joseph y mit de la mauvaise volonté, mais il prit trop à droite, s'égara dans les bois. Un paysan le ramena sur la bonne voie. Le soir venait quand de la crête d'une colline il avisa, au bord d'un ruisseau, un village dominé par une terrasse qu'ombrageaient deux ormes magnifiques. Sur le devant de cette terrasse était l'église ; en arrière de l'église, on apercevait un passage voûté qui conduisait à une grille, laquelle s'ouvrait sur une grande cour d'honneur. Au fond de cette cour, il y avait un château, un gros château à mâchicoulis et à tourelles coiffées de girouettes, au-delà duquel s'étendait un parc touffu, qui formait des massifs de verdure presque noire. A la vue de ce château bien véritable, Joseph commença de croire au comte d'Ornis, et son front se rembrunit. Ce fut le cœur pesant qu'il entra dans l'auberge du *Cheval-Blanc*, située à l'un des bouts du village, et s'y fit servir à souper.

Après souper, il passa dans la cuisine, tâcha de lier conversation avec l'aubergiste, Mme Guibaud, grosse Bourguignonne à la face réjouie, veuve depuis trois ans et très disposée à convoler. Elle était occupée à remettre en état son moulin à café, qui s'était détraqué. — Vous ne savez pas vous y prendre, la mère! lui dit Joseph, et, lui ôtant le moulin des mains, il entreprit de le raccommoder. Cela le fit bien voir de la Bourguignonne, d'autant qu'elle le trouvait joli garçon. Elle lui demanda d'où il venait. Il se donna pour un ouvrier qui avait eu des paroles avec son patron et qui s'en allait chercher du travail à Dijon ou ailleurs; mais il n'était pas pressé d'arriver, disait-il, ayant quelque pécune en poche et le goût de voir du pays.

— Vous habitez un joli endroit, ajouta-t-il. A qui donc appartient ce château qui est planté sur une terrasse?

— Quelle question! Au comte d'Ornis.

— Un grand blond que j'ai rencontré tantôt en voiture?

— Il n'est ni grand ni blond, et en fait de voiture il n'emploie guère que celle des cordeliers; c'est le plus grand marcheur du pays. Je ne sais qui vous avez rencontré; mais M. le comte est en voyage, en Suisse, dit-on.

Le doute n'était plus possible : le comte était aussi vrai que le château. Joseph garda un instant le silence, puis il reprit : — Quelle espèce d'homme est-ce que ce comte?

— Ma foi! dit-elle, il a une bouche, deux yeux et le nez au milieu du visage. Pourquoi me demandez-vous ça?

— C'est qu'il y avait sur la route deux passans qui parlaient de lui. L'un d'eux disait : Le comte d'Ornis est un méchant diable, qui rend sa femme très malheureuse.

— Vous avez entendu de travers. M. le comte n'a pas de femme, et il n'y a pas d'autre comtesse d'Ornis que la mère du comte, qui vit avec lui. Il n'est guère à croire qu'il se marie jamais. Il a quarante-cinq ans et ne se soucie point des femmes. Il aime mieux ses chiens et son fusil de chasse.

— Dites donc tout de suite que c'est un original.

— Un original, comme il vous plaira. Le fait est qu'il y en a qui l'aiment et qu'il y en a qui ne l'aiment point. Et ce qu'on peut dire aussi, c'est qu'il est plus chiche de ses paroles que de son argent. Vous pourriez bien le rencontrer vingt fois dans le village sans entendre le son de sa voix.

— Je n'aime pas les gens qui ne parlent point, fit Joseph. Ils ont quelque chose à cacher.

En ce moment, un homme en blouse bleue se pencha vers l'âtre pour allumer sa pipe et dit à Joseph : — Vous avez raison, mon gars. Et ceux qui vous ont dit que le comte d'Ornis rendait sa femme malheureuse avaient diablement raison aussi.

— A cela près qu'il n'en a point, dit Mme Guibaud.

— Qu'est-ce que cela fait? reprit l'autre d'un ton colère. Il pourrait en avoir une, et jour de Dieu! comme je la plaindrais!

— Il serait capable de la battre? demanda Joseph.

— Comme plâtre, morbleu!

— Pauvre femme! une vraie Geneviève de Brabant! dit l'aubergiste avec un gros rire qui découvrit toutes ses dents.

Mais l'homme en blouse n'était pas en humeur de rire : — C'est un brutal, reprit-il, et je voudrais bien voir qui oserait soutenir le contraire. C'est au Mexique qu'il s'est fait la main. L'hiver passé, un enfant eut le malheur de l'effleurer d'une pelote de neige; il se jeta sur lui comme une bête fauve, et peu s'en est fallu qu'il ne l'assommât sur place.

— Il était en colère, père Chazet; cela peut arriver à Paul et à Jacques, repartit Mme Guibaud. Le fait est que d'ordinaire il salue honnêtement le monde.

— Honnêtement! vous nous parlez d'avant le Mexique, répliqua l'autre en s'échauffant. C'est le Mexique qui vous change un homme. Il est revenu grincheux comme un sanglier qui défend sa bauge. On lui réglera un jour ses comptes à celui-là. Si jamais la roue tournait...

Il n'acheva pas sa phrase, et, sa pipe allumée, il partit en fredonnant l'air du *Ça ira*. Joseph avait mangé des yeux le père Chazet, gravé au burin dans sa mémoire chacune de ses paroles. L'auber-

giste lui dit : — Il est bon que vous sachiez que le père Chazet est un rouge qui braconnait sur les terres du château. M. le comte l'a averti une fois, deux fois; la troisième il l'a attrapé sur le fait, lui a dressé procès-verbal et l'a fait mettre à l'amende.

— C'est égal, lui répliqua Joseph, ce Bourguignon-là me paraît un homme de bon sens.

— Le père Chazet est un radoteur, dit un petit vieux au chef branlant qui s'approchait du feu pour s'y chauffer les mollets, car, été comme hiver, il avait toujours froid. C'était le maître d'école, M. Machillard. — M. le comte d'Ornis, poursuivit-il, est un digne homme, que Dieu bénisse! En voilà un comte qui n'est pas fier et qui n'a qu'un coup de chapeau, le même pour tout le monde. Où est-ce qu'on fabrique encore des comtes comme celui-là? Il n'y a qu'une chose à lui reprocher : il ne se marie pas, il ne fera pas souche. Il a donné à la commune une fontaine et un lavoir; il devrait lui faire aussi cadeau de vingt petits d'Ornis, là tout grouillans, pour conserver la graine.

— Vingt petits d'Ornis, monsieur Machillard! Ce serait peut-être trop, dit Mme Guibaud, qui en toute chose paraissait incliner pour les justes-milieux.

— Mettons-en dix, et laissez-moi tranquille, repartit M. Machillard en toussotant.

— Pourquoi donc votre comte ne se marie-t-il pas? demanda Joseph; est-ce qu'il n'y a jamais pensé?

— Si fait, autrefois, quand il avait l'humeur à ça; mais depuis deux ans... Vous savez, depuis l'accident, l'assassinat...

— Ne ressassez pas ces vilaines histoires-là, dit Mme Guibaud. Dans le temps, elles m'ont tenue vingt nuits sans dormir.

— Quel assassinat? fit Joseph en posant le moulin sur la table.

— Mais vous ne savez donc rien? d'où sortez-vous? lui dit le petit vieux en le toisant d'un regard de pitié.

— J'arrive de Lyon, dit Joseph. On n'y apprend rien de rien.

M. Machillard tira sa tabatière de sa poche, y prit une pincée de tabac, et la tenant entre son pouce et son index : — Voici le fait, jeune homme. Le comte d'Ornis avait un ami intime qui demeurait ici près, à Riviers, c'était le marquis de Raoux. On était, voyez-vous, comme peau et chemise, courant, chassant, dînant ensemble, toujours fourrés l'un chez l'autre. C'était Oreste et Pylade. Or il arriva...

— Je me sauve , dit l'aubergiste. Quelle rage de raconter des horreurs!

— Il arriva ceci, continua M. Machillard d'un ton dogmatique. Le marquis était venu, à son ordinaire, dîner et passer la soirée chez le comte d'Ornis. C'était le 26 février 1867. Il faisait ce jour-là un froid de tous les diables et un vent à décorner les bœufs. Et

voyez, jeune homme, ce que c'est que les pressentimens. Il faut vous dire que j'entre dans mon lit tous les soirs au coup de dix heures. Je le répète souvent à Mme Machillard, ce sont les habitudes réglées qui vous conservent un homme; je ne vous dis que ça, profitez-en. Eh bien! ce soir-là, je ne pouvais me décider à m'aller coucher. J'avais des démangeaisons dans l'estomac et dans les jambes, une sorte d'inquiétude... Il me semblait qu'il allait se passer quelque chose. Et voilà que tout à coup, minuit venait de sonner...

— Vous entendîtes une détonation? interrompit Joseph.

— Quelle bêtise, jeune homme! Est-ce que les couteaux détonent? C'est fini, la jeunesse ne sait plus écouter... Je vous racontais qu'à minuit les deux amis s'étaient dit bonsoir. Le marquis sort, traverse le parc. Quand il est au bout du petit pont qui conduit au petit bois qui conduit à la route de Riviers... M'écoutez-vous cette fois?... Quand il est au bout du petit pont, un homme embusqué derrière un chêne se jette sur lui et lui enfonce un couteau en plein cœur. Il tombe, mais raide mort! Ce que c'est pourtant que de nous! Voilà un beau garçon qui venait de dîner, et de bien dîner, et qui avait l'humeur guillerette, car dans ce temps on buvait du meilleur au château... Puis... raide mort, vous dis-je! On ne le trouva qu'au matin, et on courut avertir M. d'Ornis. Il fallait le voir. Tour à tour il s'arrachait les cheveux, ou il pressait dans ses bras le corps de son ami, comme s'il avait voulu le rappeler à la vie. Quel désespoir! C'était déchirant. Tout le village vous le dira.

— Et a-t-on découvert l'assassin? demanda Joseph.

— Mon Dieu! que vous êtes pressé! On ne peut tout dire à la fois. Eh! oui, on a découvert l'assassin, et on lui a fait son affaire, à celui-là. C'était un vagabond, une sorte de bohémien, qu'on arrêta vingt-quatre heures plus tard. Il a nié mordicus jusqu'au bout, le drôle; il a fièrement disputé sa tête à la justice. Malheureusement pour lui il avait des taches de sang sur sa blouse, et dans ses poches la montre et le porte-monnaie du marquis. Croiriez-vous qu'il a soutenu, l'innocent, qu'il avait ramassé ce butin au pied d'un chêne? Est-ce que la justice coupe dans ces histoires-là? Quelle apparence qu'un porte-monnaie et une montre s'en aillent se promener tout seuls dans les bois? On trouva aussi sur lui un couteau. Un expert, il est vrai, prétendit que ce couteau ne tenait qu'à un clou et n'avait pu servir à tuer un homme; mais il fut prouvé, clair comme le jour, que le chenapan avait après coup démantibulé son braquemart.

— Ne s'est-on pas assuré, reprit Joseph, que la blessure avait à peu près la même largeur que la lame du couteau?

— Auriez-vous par hasard la prétention d'en remontrer à la justice, jeune homme? Les juges ont été mis au monde pour juger. Si vous supposez qu'ils puissent se tromper, où allons-nous? mon

Dieu, où allons-nous? Le fait est qu'on l'a guillotiné, ce scélérat, et qu'il ne l'avait pas volé.

A cet endroit de son récit, M. Machillard huma sa prise de tabac; puis il cria : — Vous pouvez revenir, madame Guibaud. J'ai fini mon histoire.

— C'est bien heureux, dit-elle en se rapprochant.

— Pour conclure, reprit-il, depuis la mort du marquis, le comte d'Ornis est devenu un autre homme. Jusqu'alors, il aimait à s'amuser, à jouer... Il jouait trop, et même gros jeu. Son ami mort, quel changement! Plus de plaisirs, adieu les cartes. Il est resté dix-huit mois sans articuler plus de vingt paroles. Triste, maigre, de noir habillé, il avait l'air d'un corbillard. Encore ne sortait-il guère. Il passait des semaines claquemuré chez lui, ses portes et ses volets hermétiquement clos, comme s'il avait juré de faire de sa maison un tombeau, et laissait l'herbe foisonner dans ses cours, les orties dans son jardin. Ce n'est que depuis six mois qu'il a un peu repris à la vie; il a recommencé à se promener, à parler, et dernièrement il est parti pour aller se distraire en Suisse, en courant les montagnes. C'est égal, jusqu'à son dernier jour, il n'oubliera pas son ami le marquis, ce qui vous prouve qu'il a un cœur d'or, cet homme, et que les pères Chazets sont des esprits cornus et des débitans de coquecigrues.

Cela dit, M. Machillard remit sa tabatière dans son gousset, salua la crémaillère et les casseroles, et partit. — Un cœur d'or, je le veux bien, dit l'aubergiste à Joseph; mais il est bon que vous sachiez que M. Machillard a des obligations à M. le comte, qui dans le temps l'a tiré d'embarras en le cautionnant pour dix mille francs.

— D'où je conclus, dit Joseph, que l'homme vaut ses récits. Ils sont comme lui sujets à caution... Voilà votre moulin raccommodé, ajouta-t-il. Bonsoir la compagnie.

Dix heures sonnaient. Il sortit, ses mains dans ses poches, gagna la place de l'église, poussa jusqu'à la grille du château. Elle était fermée. Sur la foi des indications que lui avait données M. Machillard, il rebroussa chemin, suivit la route jusqu'à ce qu'il trouvât sur sa droite une traverse et un petit bois. Il s'engagea dans ce bois et atteignit bientôt la tête d'un petit pont rustique, jeté sur un ruisseau étroit, mais profondément encaissé. Bien qu'il fût brave, Joseph ne put se défendre d'une certaine émotion. La lune, qui était dans son plein, éclairait l'endroit où le crime avait été commis. Elle semblait marquer la place, elle disait : C'est là. Les arbres d'alentour regardaient et se souvenaient. Joseph se décida pourtant à traverser le pont, qui était fermé à son autre extrémité par une barrière. Il l'enjamba sans peine et s'introduisit dans le

parc; il avait gardé de son enfance le goût d'escalader les clôtures et d'entrer chez les gens autrement que par la porte. Malgré le secours de la lune, qui faisait de son mieux pour lui montrer son chemin, il ne put le trouver, tant les sentiers étaient mal tracés et envahis par le gazon, tant les massifs d'arbres étaient épais. Plus d'une fois son pied trébucha contre un chicot, plus d'une fois son chapeau resta pris dans les branches d'un chêne. Il finit par se rebuter, et revint sur ses pas. Comme il se disposait à repasser la barrière, il s'avisa qu'un homme s'était arrêté à l'autre bout du pont. Cet homme, qui lui tournait le dos, tenait dans sa main droite un rotin, dans sa main gauche une laisse attachée au collier d'un grand danois. Il s'était accoudé sur la balustrade du pont et regardait l'eau couler; puis il se prit à dire à demi-voix : — Tais-toi, mon vieux. Ce qui est fait est fait. — A qui parlait-il, à l'ombre du marquis ou à son chien? Celui-ci prit la liberté de lui répondre par un lugubre hurlement; peut-être avait-il flairé la présence de Noirel. L'homme lâcha une bordée de jurons, regarda autour de lui, et, ne voyant personne, fit taire le danois en le menaçant de sa trique, après quoi ils détalèrent tous les deux. Joseph leur laissa le temps de s'éloigner, franchit le pont, regagna son auberge. Il y dormit très mal et passa une partie de la nuit à se battre contre son traversin et sa couverture. Un commis-voyageur qui couchait dans la chambre voisine l'entendit s'écrier à deux reprises : — Non, vous ne l'aurez pas. Elle est à moi...

Il se réveilla au petit jour, le cerveau brisé. Après avoir déjeuné, il résolut de visiter, avant de partir, le château et son parc pour se mettre en état de répondre aux innombrables questions dont Mme Mirion ne pouvait manquer de l'accabler. Il trouva cette fois la grille ouverte, franchit sans rencontrer personne la grande cour d'honneur, et descendit par un escalier gironné dans un jardin où l'on apercevait çà et là quelques touffes de violier ou quelques roses fanées. Quand il eut traversé le jardin, il se retourna pour contempler la façade du château. Il fut frappé du caractère de morne tristesse qu'offrait cette vaste construction gothique, où dix familles eussent tenu à l'aise, et qui n'était habitée que par un homme. Un corps de logis en saillie était seul dans un état d'entretien suffisant, et apparemment c'était le seul logeable; le reste avait été abandonné aux araignées et aux rats : on eût dit un grand corps atteint de paralysie et qui ne vit plus que par le cœur ou la tête. Portant tour à tour ses yeux de ce jardin sans fleurs à ces murailles grises qui se souvenaient d'avoir longtemps vécu et qui ne savaient plus bien à quoi elles servaient, Joseph se prit à dire : — Que ferait-elle ici de sa gaîté?

Il pénétra dans le parc, qui avait la forme d'un entonnoir et des-

cendait en se resserrant jusqu'à une pièce d'eau environnée de saules pleureurs. Le gazon et les sentiers étaient jonchés de bois mort, les arbres formaient par endroits d'impénétrables couverts et d'inextricables fourrés. Joseph se fraya difficilement un chemin jusqu'à l'étang, qui avait été jadis un vivier et qui n'était plus qu'une grenouillère. Les saules creux laissaient pendre dans l'eau leurs branches éplorées, et lui cachaient entièrement le ciel. Au milieu d'une pelouse qui précédait l'étang se dressait une statue en marbre, laquelle représentait un général, son épée à la main. Cette statue avait perdu son nez dans la bataille des siècles. Le socle portait cette inscription : « Jacques d'Ornis, maréchal de camp et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, né en 1635, mort à la bataille de Nerwinde en 1693. »

Joseph remonta vers le château. Il se dirigea vers le corps de logis habitable et habité, dont les portes et les fenêtres étaient ouvertes. Gravissant un perron en fer à cheval, il plongea son regard dans un grand salon meublé avec luxe, mais un peu fripé, et qu'un tapissier, assisté de deux aides-de-camp, était en train de rhabiller. Assise dans une bergère, une vieille femme les regardait faire, une béquille à la main, tout en causant avec un grand flandrin qui, debout devant elle, promenait ses dents sur la pomme d'ivoire de sa badine. Cette vieille femme avait assez grand air, une figure fine et dure, le menton pointu, les lèvres minces et serrées, des yeux proéminens, en billes d'agate, un regard très vif, qui n'exprimait pas la bonté, et s'accordait avec sa voix aigre comme une crécelle.

— Je vous répète, mon cher du Rozan, que mon fils est un ingrat, disait-elle. Depuis son départ, il ne m'a écrit que deux fois, et quelles lettres! De vrais télégrammes; vous en connaissez le style. « Arrivé à Genève, acheté une montre; arrivé à Fribourg, entendu les orgues; arrivé à Berne, visité les ours; arrivé à Zurich, promenade sur le lac; le temps est beau, je me porte bien, tâchez d'en faire autant. » Et voilà tout. C'est égal, vous connaissez ma faiblesse; j'ai toujours adoré ce monstre, et je mourrai dans l'impénitence finale.

En ce moment, elle aperçut Joseph arrêté sur le seuil. — Qui êtes-vous? lui cria-t-elle. Que voulez-vous?

— Je suis un pauvre ouvrier qui fait son tour de France, lui répondit Joseph d'un ton piteux, qui était un ressouvenir, et si c'était un effet de votre charité...

— Allez-vous-en, interrompit-elle en colère. On ne reçoit ici ni les mendians, ni les rôdeurs.

— Les rôdeurs! Croyez-bien, madame...

Mais elle leva sa béquille : — Mon cher marquis, mettez donc cet homme à la porte!

— J'y suis déjà, il est inutile que M. le marquis se dérange, lui répondit Joseph en changeant de gamme et battant en retraite.

Comme il traversait la cour dallée, il aperçut, causant avec un valet de chambre en livrée, le mystérieux inconnu qu'il avait rencontré la veille sur le petit pont. Ce personnage, qui avait un grand nez de perroquet rouge comme une betterave, d'énormes favoris du plus beau roux, très fournis, et l'encolure d'un fier-à-bras, disait à son interlocuteur : — Ainsi votre maître n'est pas ici?

— Il est en Suisse, vous dis-je, monsieur Bertrand, et nous ne l'attendons que dans quelques semaines.

— Diable! cela ne fait pas mon compte, reprit-il en assénant sur une dalle un grand coup de son rotin. Ne peut-on du moins savoir son adresse?

— Puisque je vous dis qu'il n'écrit pas!... M. le comte regrettera sans doute,... ajouta-t-il d'un air de déférence; mais il ne pouvait deviner... D'habitude on ne vous voit à Ornis qu'au premier printemps.

— Il me semble que je suis bien libre d'y venir quand il me plaît, répliqua l'autre d'un ton rogue, et d'ailleurs il aurait pu m'avertir.

— Sans doute, sans doute, dit le valet de chambre en cherchant à le dépiquer; mais vous sentez bien qu'il n'y a pas de ma faute... Venez vous rafraîchir, monsieur Bertrand. Mme la comtesse est là, elle sera bien aise de vous voir.

— Le diable emporte votre vieille comtesse! Elle me laisserait deux heures devant elle sans m'offrir une chaise et un verre de vin.

Sur ces entrefaites, le grand danois, qui était un méchant animal, après avoir tourné un instant autour de Joseph, poussa un aboiement furieux, et fit un mouvement pour se jeter sur lui. Par bonheur, Joseph prévint son attaque en lui détachant un coup de pied qui l'envoya retomber quatre pas plus loin. — Qu'est-ce que c'est que ce monsieur? s'écria M. Bertrand en se tournant vers Noirel. Respectez mon chien!

— A la condition qu'il respectera mon pantalon, lui riposta Joseph.

— Mille bahuts! il fait l'insolent, reprit M. Bertrand. Mon petit châtain, je vais t'administrer une correction.

Joseph, qui avait les nerfs montés, retroussa prestement ses manches, et, les poings serrés, marcha droit sur l'ennemi, qu'il regarda sous le nez. Il avait l'air si déterminé que M. Bertrand recula d'un pas. Le valet de chambre s'interposa.

— Que venez-vous faire ici? demanda-t-il à Joseph avec hauteur.

— J'avais trouvé la grille ouverte, répondit-il. Je suis entré pour regarder; mais c'est un endroit si hospitalier, votre château, qu'il n'est pas à craindre qu'on m'y revoie.

Cela dit, il rabattit ses manches et s'éloigna d'un pas tranquille,

poursuivi par les hurlemens du grand danois, qui se tenait prudemment à distance. Il fut bientôt à l'auberge, où il s'empressa de solder sa dépense.

— Vous avez visité le château? lui demanda l'accorte aubergiste.

— Un joli endroit que votre château! lui répondit-il. C'est gai comme une geôle, et on y trouve tout un assortiment de gens aimables, depuis des roquets qui vous mordent le gras des jambes jusqu'à de vieilles douairières gracieuses comme un porc-épic qui vient d'avoir des raisons.

— Dame! fit-elle, quand Mme la comtesse est dans ses humeurs... Mais c'est une femme qui fait tant de bien!

— Dieu bénisse ses obligés! Elle doit leur parler fort obligeamment... A propos, ajouta-t-il, qui est un M. Bertrand?

— M. Bertrand est ici? Il est donc arrivé de ce matin. C'est un marchand de bric-à-brac, comme on dit, qui fait de temps en temps des tournées en Bourgogne pour acheter des ferrailles, des pendules, de vieux meubles...

— Il se met à son aise au château. Il a l'air de s'y croire chez lui.

— M. le comte lui veut du bien. Il a, paraît-il, de la friperie à lui vendre... Mais que voulez-vous faire de tout ce monde-là, que vous êtes si curieux?

Il lui répondit brusquement : — La petite mère, j'ai toujours détesté les châteaux et tout ce qu'il y a dedans.

— Vous êtes donc un rouge, comme le père Chazet? lui dit-elle d'un ton de reproche.

— Rouge écarlate, fit-il, et pour cause.

Malgré cette profession de foi, qu'elle blâmait, Mme Guibaud vit avec regret partir Joseph. Elle le trouvait fort à son goût; elle lui demanda si on ne le reverrait pas un jour à Ornis. Il lui répondit avec un sourire amer : — Cela est peu probable, à moins qu'un jour l'idée ne me vienne de me jeter à l'eau, une pierre au cou; je viens de voir un étang qui ferait joliment mon affaire.

— Que dites-vous là, garçon? s'écria-t-elle. Auriez-vous des chagrins?

— Des chagrins, moi? Mon ex-patron me répétait tous les matins que je suis un heureux scélérat, il faut bien que je l'en croie.

Et là-dessus, furieux d'avoir été sur le point de se trahir et affectant une grosse gaîté qui n'était pas dans son caractère, il saisit Mme Guibaud par la taille, et il l'embrassa sur les deux joues. Elle se débattait, mais le jeu lui plaisait. Joseph se sauva. Debout sur le pas de sa porte, elle le regarda s'éloigner, le menaçant du doigt quand il se retournait. Elle était loin de se douter que, tout en marchant, il s'essuyait les lèvres, quoique, tout compte fait, Mme Guibaud fût une Bourguignonne assez appétissante. Cette aven-

ture la rendit pensive durant quelques heures, et lorsque le père Chazet vint dans l'après-midi vider une ou deux bouteilles, elle lui dit : — Avez-vous remarqué le petit châtain qui était assis hier à cette table? Voilà un ouvrier qui a joli ton. Il vous est gentil et bien élevé comme un monsieur.

A peine eut-il atteint le sommet de la colline d'où la veille il avait aperçu pour la première fois Ornis, Joseph se coucha sur le gazon, le dos appuyé contre un rocher. L'endroit était tranquille; il était midi, le village se taisait. Joseph n'entendait que le claquet d'un moulin, et par intervalles la clochette d'une vache solitaire qui cherchait fortune dans un bois. En face de lui, de l'autre côté du vallon, se dressait une butte couronnée d'un chêne mort, qui détachait sa morne silhouette sur un ciel brouillé et fumeux. A droite, au-dessus des feuillages, quelque chose scintillait au soleil, c'était l'une des girouettes du château. Joseph en détourna ses yeux avec colère. Ce château, c'était l'ennemi, et cet ennemi menaçait de lui tout prendre, de faire main basse sur le trésor de ses rêves.

Son terrible bon sens ne lui laissait aucune illusion. — J'aurai beau chercher à les inquiéter, pensait-il, ils ont plus de vanité que de cœur. Que leur importe le bonheur de leur fille? Dès qu'ils sauront que cet homme est un vrai comte et que ce comte a dans son parc la statue d'un de ses ancêtres qui fut maréchal-de-camp et commandeur du Saint-Esprit, je vois d'ici tourner sur elles-mêmes toutes ces têtes gonflées de sottise. — Son seul espoir, car on a toujours un espoir, était que Marguerite ferait peut-être quelque résistance. — Je suis sûr, se disait-il, que, si elle m'avait accompagné ce matin dans ma promenade, ce parc, cet étang, ce château, cette vieille fée qui a levé sa béquille contre moi, ce pont où un homme a été tué, tout cela lui aurait serré le cœur, et qu'Ornis lui aurait paru un endroit triste où l'on désapprend à rire. Si elle m'interroge, je lui en dirai toute ma pensée, arrive que pourra. — Toutefois son espérance était faible. Tout s'était passé si vite! Il était effrayé de la rapidité de son malheur; il y sentait quelque chose de fatal. — Et pourtant, se disait-il encore, les choses auraient pu s'arranger autrement. — Il ferma les yeux, se prit à rêver. Il se voyait debout à son établi; près de lui était assise une femme dont les yeux causaient avec les siens et tour à tour les interrogeaient ou leur répondaient, et ces yeux lui appartenaient, il avait le droit de les couvrir de baisers. Il se disait : — Elle est à moi, à moi corps et âme, à moi tout entière! — Et son cœur se fondait dans sa poitrine. Il adorait son sort, son métier, son travail, sa pauvreté qu'elle partageait avec lui, le pain bis qu'ils rompaient ensemble, le grenier où se cachait leur bonheur; la vie lui paraissait belle comme un pan de ciel bleu, comme cette fête sans nom

que dans une nuit de printemps les rossignols racontent à la lune. Cependant il y avait dans son rêve quelque chose qui clochait, une sorte d'invraisemblance qui gênait son imagination. La beauté de Marguerite n'était pas de celles qu'on enfouit au fond d'un grenier, ses mains étaient trop blanches et trop fines pour écurer de la vaisselle ou ravauder des hardes, sa tournure de reine seyait mal à la femme d'un artisan. Le moyen d'habiller d'indienne ou de futaine ce corps souple et charmant? le moyen d'emprisonner dans une coiffe cette chevelure bouffante d'un blond tendre et vaporeux avec qui se plaisaient à jouer le vent et le soleil? Joseph avait beau recommencer cent fois son rêve, il s'écroulait comme un château de cartes.

— Non, elle ne peut être la ménagère d'un ouvrier, reprenait-il. Et, dans le monde même qu'elle voit, où trouver un homme qui soit digne de la posséder? Cette bourgeoise n'est pas une bourgeoise, elle dépasse de la tête tout ce qui l'approche; c'est un cygne condamné à vivre dans un poulailler. Qu'elle ne s'abaisse pas jusqu'à moi, qu'elle me permette de monter jusqu'à elle! Si les stupides conventions qui gouvernent la société n'avaient mis une barrière entre nous, elle aurait pris la peine d'examiner ce que j'avais au fond des yeux, elle y aurait trouvé une âme qui vaut la sienne, et nous aurions communié dans l'amour et dans le mépris; mais on m'a toujours traité devant elle comme un être sans conséquence, qui n'était ni quelqu'un, ni quelque chose, et, bien que depuis deux ans nous vivions sous le même toit, elle n'a jamais daigné s'occuper sérieusement de ce croquant, ni se demander s'il avait des yeux et un cœur... Pourquoi l'ai-je connue? pourquoi mon mauvais génie m'a-t-il ouvert la porte du jardin où fleurissait cette plante rare, et m'a-t-il condamné à la regarder, à me griser de son parfum en me disant : — N'y touche pas, un autre la cueillera sous tes yeux!

Il se mit alors à disputer contre la destinée, à lui reprocher ses durs caprices, ses bienfaits plus cruels encore que ses duretés. — Tu as mis dans ma poitrine un cœur d'homme, lui criait-il avec colère, et ce cœur, tu me défends de m'en servir. — Il rouvrit les yeux; ses coudes posés sur ses genoux, son menton dans ses mains, il contempla longtemps le chêne mort qui se dressait devant lui. Apparemment ce chêne avait été frappé de la foudre; il était resté debout, mais il ne vivait plus. Joseph se demandait : — Aurai-je comme lui la force de rester debout?

Il se leva. Saisi d'un accès de rage, il ramassa une énorme pierre, la lança contre le rocher avec tant de violence qu'il la fit voler en éclats. Deux enfans passaient dans le sentier et chantaient :

Bourguignon salé,
L'épée au côté,

La barbe au menton,
Saute, Bourguignon.

Ils aperçurent Joseph; l'expression de sa figure était si farouche, que, se croyant en présence d'un fou dangereux, ils s'enfuirent dans le taillis en criant à tue-tête. Leurs cris rappelèrent Joseph à lui-même. Il reprit son havre-sac, son chapeau, se mit en marche. Il atteignit Arnay juste à temps pour monter dans la voiture de Beaune, où il coucha. Le lendemain dans l'après-midi, il était à Genève.

Il arriva vers deux heures à Mon-Plaisir. Mme Mirion, dont les yeux balayaient la route comme une batterie de pièces de douze, le vit venir de loin. Elle descendit en hâte à la grille, et pâle d'émotion, hors d'haleine : — Est-ce un comte? — lui demanda-t-elle. Il lui fit signe que oui. Elle n'en demanda pas davantage et remonta l'avenue, courant à toutes jambes, gesticulant comme un télégraphe du temps jadis et s'écriant d'une voix si retentissante qu'elle dut être entendue de tout le voisinage : — Ne vous l'avais-je pas dit? c'est un comte, c'est un vrai comte!

IV.

Joseph Noirel connaissait son monde; l'effet que produisirent ses véridiques récits fut précisément celui qu'il avait prévu. A peine arrivé, on l'emmena dans la chambre la plus secrète de la maison, où il eut une conférence de deux heures avec M. et Mme Mirion. Il dit ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu. Mme Mirion lui sut mauvais gré de s'appesantir sur certains détails qu'elle trouvait misérables. Que signifiaient les propos d'un Chazet? Un braconnier! un ivrogne! Écoute-t-on ces gens-là? Le portrait peu flatté que Joseph ébaucha de la comtesse douairière la fit sourire de pitié. — Vous ne vous y connaissez pas, lui dit-elle. Ce qui vous a paru de la morgue est tout simplement de la noblesse dans les manières et une certaine majesté qui convient aux grandes gens. — Une seule chose lui fit une impression désagréable, ce fut ce pont où un assassinat avait été commis. Heureusement le meurtrier n'était plus de ce monde. Elle se promit que, lorsqu'elle serait intime avec son gendre, elle lui persuaderait de jeter bas le pont et d'en faire un autre un peu plus loin.

Quand Joseph eut fini : — Bien, mon fils! lui dit M. Mirion. Tu t'es acquitté de ta mission en garçon intelligent que tu es. Et maintenant dis-moi ta pensée. Tu n'es pas un ingrat, tu nous aimes, tu désires comme nous que notre Margot soit heureuse. Je t'ai souvent consulté dans des affaires importantes; celle-ci est de la dernière conséquence. Je ne te promets pas d'être de ton avis, mais je suis curieux de le connaître.

— En vérité, Thomas, perds-tu la tête? s'écria Mme Mirion. Si tu te mets à consulter le tiers et le quart...

— Joseph n'est pas le tiers et le quart, interrompit-il. Je l'ai toujours considéré comme étant de la famille.

— Que peut vous importer ma façon de penser? lui demanda Joseph.

— Elle m'importe si bien que je te prie de t'expliquer en toute franchise. Es-tu pour ou contre ce mariage? On a son opinion, que diable! Quelle est la tienne?

— Mon opinion, puisque vous la voulez connaître, répliqua Joseph, est que le comte d'Ornis est un original, comme le disait ma brave hôtesse du *Cheval-Blanc*. Cet original a eu dernièrement des chagrins qu'il a vivement ressentis. Il cherche à s'en distraire, et il estime que le mariage serait pour lui la meilleure des distractions. Le hasard lui a fait rencontrer votre fille, il s'est épris d'elle, et ce n'est pas là ce qui m'étonne; mais je crois qu'amour à part il lui convient d'épouser une bourgeoise. Il se flatte qu'il en pourra faire ce qu'il voudra, la plier à sa manière de vivre, à ses habitudes, qui ne sont pas celles de tout le monde. A-t-il ce qu'il faut pour la rendre heureuse? Ni vous ni moi n'en savons rien, et il serait peut-être bon de se procurer un surplus d'informations. Autrement vous mettrez à la loterie.

— Il est bon avec sa loterie! s'écria Mme Mirion de sa voix la plus aigre. Y a-t-il un seul mariage qui ne soit une loterie? Quand je t'ai épousé, toi, Mirion, savais-je qui tu étais et si tu ne ferais pas de moi la plus malheureuse des femmes?

— Toujours des exagérations! répondit-il. Les Mirion étaient bien connus sur la place. Et puis nous avons des figures, nous autres, qui répondent pour nous...

— Tandis que le comte d'Ornis, répliqua-t-elle, a la physionomie d'un Barbe-Bleue. Vous ne vous êtes donc pas aperçus qu'il a des griffes au bout des doigts?

— Ah! madame, dit Joseph, ces gens-là, quand ils ont des griffes, ne les portent pas tous les jours; ils les gardent au fond de leur poche et ne leur laissent prendre l'air que dans les grandes occasions.

Mme Mirion fit un haut-le-corps; cette observation poussait sa patience à bout. D'un air tragique, étendant le bras vers Joseph, elle s'écria : — Vous êtes notre ennemi! Vous avez juré de rompre ce mariage. Ne seriez-vous pas à la solde de mon beau-frère Benjamin?

A ce propos malsonnant, Joseph se leva pâle d'émotion. Il était sur le point d'éclater. M. Mirion intervint. — Que chantes-tu donc là, Marianne? dit-il à sa femme d'un ton câlin. Ce garçon, notre ennemi! Nous l'avons comblé. Sans nous, ne serait-il pas sur la

paille où son père est mort? Va, il le sait bien, et il nous porte tous dans son cœur, toi, moi, toute la maisonnée, jusqu'aux chiens et aux poules... C'est moi qui l'avais prié de s'expliquer. Il ne dira plus rien. Eh! bon Dieu, nous ferons ce que tu voudras. Mon père avait coutume de dire que c'est aux mères de marier leurs filles.

Mme Mirion consentit à se radoucir. — Vous oubliez, reprit-elle, que c'est à Marguerite de se décider. Je sais où la trouver, je lui donnerai toutes les explications qu'elle me demandera, sans exercer sur elle la moindre pression; mais je suis sûre d'avance qu'elle sera de mon avis. Seulement je vous prie, Joseph, ajouta-t-elle sèchement, de n'avoir avec elle aucun entretien particulier; cela serait fort peu convenable.

— Recommandation bien inutile! dit M. Mirion en passant la main sur la tête de Joseph. Noirel ne parle jamais qu'à bon escient. Reconnaissant et discret, voilà son caractère.

Mme Mirion s'en fut au jardin chercher sa fille, qu'elle trouva garnissant de fleurs une corbeille pour en décorer la salle à manger. Marguerite n'était point sans savoir que l'agent secret était de retour, et je n'oserais affirmer qu'elle n'éprouvât pas en ce moment une certaine émotion. Cependant elle dit gaîment à sa mère, sur l'air de *Marlborough* : — Eh bien! quelle nouvelle apportez?

Sa mère la fit asseoir sur un banc : — Ma chère enfant, lui dit-elle d'une voix émue, Joseph est revenu d'Ornis, où il a consulté une foule de gens, entre autres l'aubergiste du *Cheval-Blanc*, qui est une femme vraiment distinguée, très supérieure à sa position. Le rapport qu'il vient de nous faire, à ton père et à moi, dépasse toutes nos prévisions. Et d'abord, en dépit de toutes les rabâcheries de ton oncle Benjamin, il y a un Ornis. J'en étais sûre. C'est un superbe village, situé dans une vallée très fertile, habitée par d'excellentes gens. Il y a là des arbres magnifiques, des paysages ravissans, des rochers, des ruisseaux, un ciel bleu...

— Excepté toutefois quand il pleut, objecta Marguerite.

— Ne me chicane pas, reprit Mme Marion en s'échauffant. Je ne nie pas qu'il ne pleuve de temps en temps à Ornis. Est-ce que j'ai dit qu'il n'y pleuvait jamais? Quant au comte, c'est un vrai comte; les origines de sa famille se perdent dans la nuit des temps. Son parc est plein des statues de ses ancêtres. L'un d'eux, Jacques d'Ornis, a été nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, tu m'entends, commandeur! pour s'être couvert de gloire dans les croisades. Il est mort je ne sais plus où, en 1693.

— A ce compte, dit Marguerite, si j'en crois mes cahiers, c'est sous Louis XIV que ce monsieur s'est couvert de gloire.

— C'est précisément ce que je te dis. Il était, paraît-il, le favori, l'ami intime du roi. Près de sa statue, il y a un lac, ma chère, un

amour de lac, entouré de saules pleureurs qui se mirent dedans. Est-ce gentil de pouvoir dire : mon lac!

— Mon lac n'est pas encore à moi.

— Le château est superbe, monumental, poursuivit Mme Mirion. On en pourrait faire dix châteaux.

— Et le châtelain? Parlez-moi donc un peu de lui. D'abord est-ce un vieux garçon ou un veuf?

— Ah çà! te figures-tu parce qu'il a quelques petites années de plus que toi...

— Oh! petites! elles sont immenses. En bonne foi, il a plus du double de mon âge.

— Y paraît-il? Tant qu'un homme n'a pas cinquante ans, il n'a point d'âge. Et qu'importent les années quand on a la jeunesse du cœur?... Non, ma chère, ce n'est point un veuf, il ne l'a jamais été. Lui, veuf! quelle plaisanterie! Il attendait pour se marier de trouver une femme selon son rêve. Il avait juré de n'épouser jamais qu'un idéal; cet idéal, le hasard le lui a fait rencontrer à Genève.

— Et c'est l'aubergiste du *Cheval-Blanc* qui a raconté à Joseph ces petites drôleries? Vous me faites peur. Quand je me palpe, je me sens si peu idéale!... Mais enfin que dit-on de son caractère?

— C'est un homme, mais un homme, vois-tu... Comment te dirai-je? Il n'y a qu'un cri dans tout le village sur sa bonté, sur sa générosité. Cette année encore, il a fait cadeau à la commune d'une fontaine et d'un lavoir. On raconte de lui des traits qui font pleurer. Figure-toi qu'il avait un ami, le marquis de Raoux, qui est mort d'un accident. Il s'est laissé tomber d'un pont. Te dire le chagrin du comte d'Ornis... Il n'a pas eu de repos qu'il n'ait fait arrêter et punir l'assassin.

— Quel assassin, puisque le marquis s'était laissé tomber d'un pont?

— Tu m'embrouilles avec tes interruptions. Je voulais dire : avant qu'il ait fait détruire le pont qui avait causé la mort de son ami. C'est du moins ce que raconte Noirel; mais ceci n'est rien. Il est resté dix-huit mois enfermé chez lui, refusant de boire et de manger...

— Dix-huit mois sans manger! interrompit encore Marguerite. Je crois que le commandeur du Saint-Esprit lui-même...

— Que tu es pointilleuse! Je ne te dis pas qu'il ne mangeât rien du tout; mais il mangeait si peu qu'un autre à sa place serait mort de faim. Je te demande si un homme qui aime à ce point ses amis saura aimer sa femme et la rendre heureuse!

— Eh! eh! fit Marguerite, pourvu qu'il n'attende pas pour l'adorer qu'elle se laisse tomber d'un pont.

— Seigneur Dieu! que tes plaisanteries ont mauvaise grâce!

— Ne te fâche pas. Que veux-tu? Pour le peu que je connais du comte d'Ornis, il ne me paraît pas si tendre que tu dis.

— Est-ce qu'une poulette comme toi s'y connaît! A ton âge, on ne sait pas encore que les cœurs les plus tendres dissimulent leur sensibilité sous un air froid et contenu. Le comte d'Ornis tient de sa mère. C'est une femme infiniment respectable, mais qui, elle aussi, à ce qu'il paraît, a l'abord un peu froid. Et bien! sais-tu ce que faisait cette femme froide au moment où Noirel l'a vue? Elle était occupée à préparer une surprise à son fils. Elle s'était aperçue que les tentures de leur salon étaient un peu défraîchies, elle avait fait venir un tapissier, et choisissait avec lui des papiers. Rien ne lui semblait assez beau. Te représentes-tu cette comtesse, cette vraie comtesse?.. Et voilà comment ces d'Ornis entendent la vie de famille!.. Enfin, je t'ai dit le pour et le contre, décide-toi.

— Comment? là, tout de suite? s'écria Marguerite effrayée.

— Tout de suite. Il n'y a pas un moment à perdre; ton père doit donner réponse dès ce soir.

— Ah! je vous en prie, permettez du moins qu'auparavant j'aie un moment d'entretien particulier avec Joseph.

— Avec Joseph! interrompit Mme Mirion en rougissant d'indignation. Depuis une demi-heure, elle avait pris Noirel en grippe. — Un entretien particulier avec Joseph! avec un ouvrier de ton père!.. Si je pouvais croire que tu fusses capable de lui demander des conseils et qu'il s'oubliât jusqu'à t'en donner, il ne resterait pas vingt-quatre heures de plus dans cette maison.

Marguerite garda un instant le silence. Elle tordait entre ses doigts une branche de jasmin, et la pauvre fleur passait mal son temps. — Si je disais non, qu'en penseriez-vous? reprit-elle enfin d'une voix timide.

Mme Mirion se dressa comme soulevée par un ressort. — Si tu disais non, s'écria-t-elle en jetant à sa fille des regards terribles, tu te rendrais coupable d'ingratitude envers Dieu, car enfin ne reconnais-tu pas son doigt dans tout ce qui se passe ici depuis quinze jours? Ne vois-tu pas que la Providence elle-même a voulu, par une de ses étonnantes et miraculeuses dispensations, faire notre bonheur à tous, récompenser d'un seul coup tous les soins que nous avons pris de ton éducation et les quarante années de travail honnête de ton pauvre père? Si tu disais non, tu ne serais plus ma fille, et Dieu te retirerait à jamais sa protection.

Comme le roi Guillaume, Mme Mirion avait la fâcheuse habitude de fourrer Dieu où il n'a que faire; il est vrai que c'était son Dieu à elle, qui n'était pas toujours le Dieu du sens commun. Elle avait encore avec le roi de Prusse cette ressemblance d'être d'un prodi-

gieux entêtement; elle ne leva le siége de la place que lorsque la place se fut rendue, et que Marguerite, de guerre lasse, lui eût dit : — Soit; décidez pour moi. Je ferai ce que vous voudrez.

Alors elle se jeta sur sa fille, la serra sur son cœur à l'étouffer, l'appelant son trésor, son ange, sa toute belle, après quoi elle s'empressa d'aller trouver M. Mirion, qu'elle embrassa aussi en lui disant : Je l'ai laissée libre, entièrement libre de se décider. Elle a dit oui; mais elle est si émue, la pauvre enfant, qu'il faut la ménager. Ne lui parle de rien et prépare ta lettre dans ta tête. Tu ne saurais trop la soigner.

Après le dîner, la famille, dont la curiosité, comme on peut croire, était fort allumée, fut mise au courant de tout; mais cette fois on ne la consulta pas. Mlle Grillet et la tante Amaranthe se confondirent en félicitations. — Le sort en est jeté, mon cher Benjamin, dit Mme Mirion à son beau-frère, qui ne sonnait mot. Nous donnons notre fille à ce chevalier d'industrie que vous avez si finement démasqué.

— Disposez de votre fille comme des choux de votre jardin, répondit-il. J'en suis pour ce que j'ai dit, et, quoi qu'il arrive, je m'en lave les mains.

Pendant ce temps, M. Mirion était occupé à méditer sa lettre à M. d'Ornis. Cette pénible incubation le rendait grave et taciturne. Ce fut vers minuit que l'éclosion se fit. Son poulet était ainsi conçu :

« Monsieur le comte, en réponse à la très gracieuse et inattendue demande que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai celui de vous informer que j'ai fait part de vos intentions à notre fille Marguerite, et qu'après avoir pris le temps d'y réfléchir, elle a fait un accueil favorable à cette communication. Nous sentons vivement, sa mère et moi, le prix d'une alliance entre notre famille et cette glorieuse maison des Ornis, dont plus d'un ancêtre est mort sur le champ d'honneur sous le règne de Louis XIV. Nous ne sommes que des bourgeois, monsieur le comte; mais je puis vous assurer que notre Marguerite porte un nom sans tache, la moralité et l'honnêteté étant, pour ainsi dire, héréditaires chez les Mirion. Ce n'est pas, vous le pensez bien, sans une vive émotion que nous acceptons votre honorée demande. Notre fille est notre joie, notre orgueil, et son bonheur est la grande affaire de notre vie. Nous avons la pleine confiance que vous saurez la rendre heureuse; de votre côté, vous pouvez être sûr que, si Dieu vous fait la grâce de vous accorder des enfans, elle leur donnera l'exemple de toutes les vertus qu'elle a vu pratiquer par sa mère, et qu'on lui a inculquées dès son bas âge.

« Quant à la dot, veuillez me permettre, monsieur le comte, de ne pas déférer au désir que vous m'avez fait l'honneur de m'ex-

primer. C'est un principe chez les Mirion que les femmes doivent contribuer pour leur part aux dépenses du ménage, et, comme le disait souvent mon père, les principes avant tout! C'est le fondement du bonheur des familles. Dieu ayant béni mes petites affaires, je puis, sans me gêner aucunement, constituer à ma fille une dot de 300,000 francs, je dis trois cent mille, soit quinze mille francs de rente, qui seront son apport dans le budget du ménage. Je me souviens que vous me dîtes un jour dans mon cabinet qu'une femme doit appartenir entièrement à son mari. Ce principe, j'ose l'affirmer, est commun aux d'Ornis et aux Mirion. Je serais désolé que vous *conçussiez* la moindre inquiétude à cet égard et que vous *pensassiez* que, parce que Marguerite vous apportera quelque chose de plus que son trousseau, cela puisse diminuer en rien la déférence qu'elle aura toujours pour vos volontés. Je vous suis garant qu'elle portera gravé dans son cœur ce grand précepte de l'Évangile : « femmes, soyez soumises à vos maris. »

« Veuillez agréer, monsieur le comte, l'expression de tous les sentimens de haute, de parfaite, et, s'il m'est permis de le dire, d'affectueuse considération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur. — THOMAS MIRION. »

Cette lettre, avant d'être expédiée, avait été revue avec soin par Mme Mirion; si elle embrouillait un peu Louis XIV et les croisades, elle possédait parfaitement son Poitevin et ses imparfaits du subjonctif.

Quarante-huit heures plus tard, M. d'Ornis, qui avait fait l'ascension de je ne sais quel pic, et qui venait d'en redescendre, arriva tout courant à Mon-Plaisir. Il aperçut de loin Marguerite sur la terrasse; sans s'inquiéter de personne autre, il alla droit à elle, la regarda un instant dans les yeux, puis s'empara de ses deux mains en lui disant : — Merci, je vous devrai le bonheur de ma vie. — Il ne s'arrêta que trois jours à Genève, étant pressé, disait-il, de retourner en Bourgogne pour y prendre les dispositions nécessaires et faire arranger son château. Pendant ces trois jours, sa conduite et ses manières furent telles que le pouvait souhaiter Marguerite. Visiblement amoureux, bien qu'il n'adressât à cette charmante fille ni déclaration ni compliment, il attachait sur elle des regards qui parlaient, lui témoignait une courtoisie parfaite et attentive, à laquelle se mêlait une nuance de protection paternelle. Quant aux animaux domestiques qui constituaient ce qu'il appelait dans ses entretiens avec lui-même la ménagerie de Mon-Plaisir, il essuya d'assez bonne grâce les questions et les empressemens qu'ils lui prodiguaient, et dissimula soigneusement son ennui. Il fut poli, strictement poli avec tout le monde, et sa politesse, quoique un peu courte, parut plus que suffisante, tant les cœurs étaient favorablement disposés. Mme Mirion raffolait de son futur gendre; elle

le trouvait tout simplement adorable, elle le mangeait des yeux, s'extasiait sur chacun de ses gestes, répétait à satiété ses moindres paroles, où elle découvrait des profondeurs dans lesquelles son esprit se perdait.

Le mariage avait été fixé au milieu du mois suivant. Avant de partir, M. d'Ornis eut avec M. Mirion un entretien où la question de la dot fut définitivement réglée. Ne pouvant venir à bout des résistances obstinées du bonhomme : — Va pour les quinze mille francs de rente, lui dit-il. Vous les donnerez à votre fille à titre de bien paraphernal. Elle les emploiera pour ses dépenses personnelles et ses charités.

Les semaines qui suivirent furent les plus belles sans contredit de la vie de Mme Mirion. Elle marchait sur les nuées, et, comme le disait l'oncle Benjamin, la reine de toutes les Espagnes n'était pas sa cousine. Il n'y avait pas à Mon-Plaisir assez d'air pour ses poumons, assez de soleil pour ses yeux. Tour à tour elle était comme confite dans sa félicité, ou en proie à ce qu'on pourrait appeler l'essoufflement du bonheur. Elle fit le tour de tous ses amis et connaissances, s'en allant de maison en maison raconter ou, pour mieux dire, chanter son aventure. La bouche en cœur, le visage illuminé à *giorno,* elle jouissait également des exclamations des uns, de la jalousie mal dissimulée des autres. Chacune de ses phrases commençait par ces mots : notre gendre, le comte d'Ornis. Elle n'appelait plus sa fille : Marguerite; elle disait : la comtesse, ma fille, ou notre chère comtesse. Quand, dépliant un matin le *Journal de Genève,* elle lut dans le relevé des actes de l'état civil ces mots : promesse de mariage entre le comte Roger d'Ornis, propriétaire en Bourgogne, et Marguerite Mirion, rentière, — elle éprouva un violent désir d'encadrer le numéro d'un triple filet d'or, et d'inviter à souper toute la rédaction. Son chagrin était de ne pouvoir monter sur la plus haute tour de la cathédrale de Saint-Pierre pour y emboucher un porte-voix et crier à toute la république : Peuple dur, ouvrez vos oreilles; dans quinze jours, ma fille sera comtesse!

Dans ce grand hourvari, Marguerite ne parlait guère, sauf pour discuter avec sa mère la question de son trousseau et l'empêcher de faire des extravagances. Ce qu'elle pensait, nous pouvons le savoir par la lettre suivante, qu'elle écrivit à son *incomparable amie :*

« Mon adorée Nelly, il faut absolument que je te parle, mais là, tout de suite, ou je meurs. Veux-tu savoir une nouvelle, une grosse nouvelle, quelque chose d'extraordinaire, qui est très certain, bien que j'aie beaucoup de peine à y croire? Arrive, accours, assieds-toi à côté de moi, ton bras gauche passé autour de mon cou, ta main droite dans la mienne, juste comme nous étions quand les soirs d'hiver nous lisions ensemble dans un coin de la salle d'é-

tude, *Gonzalve de Cordoue* et *le Dernier des Abencerrages*. Y es-tu, tout oreilles? Il me les faut toutes les deux. Eh bien! ma nouvelle la voici : Marguerite Mirion se marie.

« Il est brun, bien fait de sa personne, il a quarante-cinq ans, des yeux noirs très perçans, des cheveux qui grisonnent un peu, il a fait campagne au Mexique et reçu deux blessures à la prise de la Puebla; il s'appelle Roger d'Ornis, il est comte, il possède un château en Bourgogne. Voici à peu près comment la chose se passa : il traversait Genève pour s'en aller à Chamonix; comme il a la passion des vieux meubles, il entre dans le magasin de mon père, examine des bahuts, ne trouve rien à sa convenance. J'en ai de plus beaux chez moi, lui dit mon père. Voulez-vous les voir? mais je vous préviens qu'ils ne sont pas à vendre. En ce moment, Marguerite Mirion, comme une étourdie, apparaît vêtue de rose et interrompt ce savoureux entretien. Je ne sais comment cela se fit, les bahuts et Marguerite s'embrouillèrent si bien dans son esprit, qu'il ne pouvait plus s'y reconnaître. Il arrive à Mon-Plaisir, voit les bahuts, en tombe amoureux; mon père refuse de s'en défaire. — Alors donnez-moi du moins votre fille, lui dit-il, car autrement je n'aurais rien du tout. — Oh! oh! cela demande réflexion. — Je le veux bien, et je vous donne huit jours, quinze heures et vingt-cinq minutes pour réfléchir; mais votre bahut ou votre fille, il me faut l'un ou l'autre. Là-dessus, il repart comme un trait, et pendant huit jours me voilà réfléchissant. Il ne me venait rien à l'esprit, rien du tout que cette réponse qu'on trouvait inepte : « comment voulez-vous que je l'aime, puisque je ne le connais pas? » — Qu'est-ce à dire, reprenait-on, n'a-t-il pas de bonnes manières? — D'excellentes. — Parle-t-il bien? — Fort bien. — Est-il bancal ou bossu? — Ni l'un ni l'autre. — Tu vois bien que tu l'aimes! — Et moi je répondais toujours : Mais non, puisque je ne le connais pas. — A quoi la sagesse maternelle répliquait qu'on ne se connaît jamais qu'après un an de mariage, et qu'au surplus on ne peut pas avoir d'objections sérieuses contre l'inconnu. Et puis maman me suppliait, me suppliait... Elle m'a déclaré que, si je refusais, elle ne me le pardonnerait de sa vie. Le fait est que, si je n'avais point de raisons pour dire oui, j'en avais moins encore pour dire non, — et de guerre lasse j'ai dit oui. On le lui fait savoir, il arrive bride abattue, car il n'avait pas lâché son idée; il me prend les deux mains, les baise assez tendrement et me dit : — Je vous devrai le bonheur de ma vie! — Puisqu'il le croit, qu'il en est sûr, cela ne peut manquer d'arriver. Du moins j'y ferai mon possible. Je suis une bonne fille, et les bonnes filles doivent faire les bonnes femmes; mais voilà une aventure, Nelly! Ce que c'est que d'aimer trop les bahuts!... Ma mère est dans l'extase, elle ne m'appelle plus que sa

chère comtesse. Moi je suis, je suis... comment te dirai-je? je suis étonnée, la fille la plus étonnée qui soit au monde. Oh! mais quel étonnement!

« Je t'envoie sous ce pli sa photographie; tu m'en diras franchement ton avis. Je le trouve fort bien, seulement cette photographie ne dit pas que par momens il a des silences et des absences. Tout à coup il devient pensif, il n'est pas à ce qu'on lui dit, son esprit voyage dans je ne sais quels espaces; à ces momens-là, son visage s'allonge, s'assombrit, ses sourcils se rapprochent, il lui vient au front un grand pli droit qui l'autre jour me faisait un peu peur. A quoi pensait-il? où était-il? Au Mexique peut-être. Il en est revenu bien vite, et a repris sa phrase où il l'avait laissée.

« C'est égal, ma chère, je suis non-seulement étonnée, mais un peu confuse. Après avoir lu l'*Abencerrage*, nous nous étions juré l'une à l'autre de ne jamais faire qu'un mariage d'amour. Nous étions bien savantes sur cet article. Nous avions déclaré que l'amour est quelque chose qui vous vient tout à coup, qui vous saute au visage, et en voilà pour la vie; nous appelions cela une folie divine. Eh bien! Nelly, le sort en est jeté, je mourrai sans avoir connu la folie divine. Ce n'est pas la faute des circonstances, je crois que les grands sentimens ne sont pas dans mes moyens. Je suis trop Genevoise, comme dit ma tante Amaranthe, trop terre-à-terre, et avec cela la grande rieuse que tu sais. Ah! par exemple j'entends rire sans me gêner dans mon château de Bourgogne, et château et châtelain, il faudra que tout le monde rie avec moi. Toi, Nelly, puisque je te cède ma part, tu seras un jour divinement folle pour deux. Un beau matin, tu te rencontreras nez à nez avec un Ben-Hamet quelconque, tombé du ciel ou sorti d'une trappe; cela te sautera au visage, et en voilà pour la vie. Tu auras soin de me conter l'événement dans le plus grand détail, et je t'écouterai comme les petits enfans écoutent les contes de *la Mère-l'Oie*, en croyant et ne croyant pas.

« Mais il faut que je te quitte, mon adorée, maman m'appelle à grands cris; il paraît qu'il se passe quelque chose... Oui, oui, un instant, on y va... Tu me répondras à lettre vue, et tu me diras bien tout ce que tu penses de mon histoire, si tu m'approuves, si tu me blâmes. Et surtout ne t'avise pas d'être jalouse; je te jure par l'épée de Gonzalve que tu seras à tout jamais la première dans mon cœur. Adieu, adieu. Tu me répondras tout de suite, tu me le promets? Une future Bourguignonne, qui est à sa Nelly *for ever*.

« MARGUERITE. »

« *P. S.* — Maman m'appelait pour voir ma corbeille, qui vient d'arriver par les airs. Étoffes et parures sont d'un goût parfait, ex-

quis; c'est mille fois trop beau pour moi. On voit bien qu'il est allé à Paris pour acheter tout cela. »

V.

Mme Mirion, dès l'arrivée de Joseph, avait eu soin de l'éloigner jusqu'à ce que le mariage fût chose faite et parfaite. Elle n'entendait pas que son gendre fût exposé à coudoyer dans sa maison un ouvrier et à l'avoir pour commensal. Elle craignait aussi qu'en dépit de ses interdictions Marguerite n'essayât de faire causer l'agent secret sur son voyage; on ne sait trop quel effet peuvent produire sur un esprit combattu certaines questions et certaines réponses. Comme il s'était commis récemment à Genève deux ou trois vols avec effraction qui faisaient grand bruit dans la ville, M. Mirion avait affecté quelque inquiétude pour la sûreté de sa marchandise et de sa caisse, et prié Noirel de coucher pendant quelque temps au magasin. Il en résulta qu'il fut plus de trois semaines sans mettre les pieds à Mon-Plaisir. Il ne demandait pas mieux; Mon-Plaisir et les préparatifs qui s'y faisaient lui étaient en horreur. Ce n'est pas que Genève lui fût un séjour délicieux; il s'y livrait à un travail aussi ingrat que fatigant. Il s'efforçait résolûment de guérir son cœur malade, et, désespérant d'arriver à l'indifférence, il cherchait à convertir son amour en haine, à se persuader à cet effet que Marguerite était haïssable. Il se répétait cent fois le jour, deux cents fois la nuit, qu'il s'était abusé, qu'elle allait de pair à pair avec son entourage, qu'elle n'était au-dessus d'aucune petitesse, d'aucun préjugé, que la vanité la menait, qu'en vain avait-elle feint quelque hésitation, elle avait mordu dès le premier jour à l'hameçon, et que la joie de devenir comtesse lui tenait lieu d'amour et de bonheur. Quand il se croyait convaincu, il lui suffisait pour décroire de penser à deux grands yeux bruns, à la fois naïfs et malins, où se peignait une joyeuse indifférence pour toutes les petites sottises qui gouvernent le monde. Ces yeux-là étaient deux étrangers qui se promenaient en curieux parmi les vanités de la terre et qui regardaient tout, mais qui avaient leur patrie ailleurs. La caisse de M. Mirion était bien gardée; Joseph ne dormait pas deux heures par nuit. A peine commençait-il à s'assoupir, il était réveillé par une insupportable oppression; il se mettait sur son séant, et, l'air lui manquant, il se levait, et jusqu'au matin se promenait de long en large, déchirant de ses doigts ou de ses dents un copeau qui n'en pouvait mais. Si un voleur se fût présenté, je crois qu'il l'eût traité comme le copeau.

Le mariage devait avoir lieu dans cinq jours quand Joseph, sur les instances de M. Mirion, consentit à s'en aller passer un dimanche

à Mon-Plaisir. Il y retrouva Marguerite, qui lui parut plus belle que jamais; l'approche du jour fatal la rendait pensive et mettait sur ses joues une demi-pâleur qui ajoutait à l'éclat et à la douceur de son regard. Vers la fin du dîner, Joseph se sentit pris d'une défaillance, il fut sur le point de pleurer comme un enfant. Dès qu'il le put, il sortit, se dirigea vers l'endroit le plus solitaire de la campagne. Marguerite, qui avait son idée, réussit à se dérober à la surveillance de sa mère. Elle suivit de loin le fugitif et le vit entrer dans le bois. Elle le rejoignit comme il venait de s'asseoir au pied d'un saule et d'enfoncer son visage dans ses mains. Il était tellement absorbé en ses pensées qu'il ne l'entendit pas venir. Elle dut l'appeler par son nom pour qu'il s'aperçût de sa présence; alors il se leva en sursaut. Il y avait sur son visage une expression de colère. — Seriez-vous souffrant? lui demanda-t-elle.

Point de réponse. Elle recula d'un pas. — Est-ce que je vous dérange? Voulez-vous que je m'en aille?

— Vous êtes chez vous, répondit-il brusquement. C'est à moi de m'en aller.

Tant d'amertume la surprit. — Eh bien! qu'est-ce donc? reprit-elle. Avez-vous quelque chose contre moi? Vous aurais-je blessé sans le vouloir?

Il se sentait près d'éclater. Il s'adossa contre le saule, croisant ses bras sur sa poitrine comme pour comprimer les battemens de son cœur, ses yeux attachés sur le gazon. — Je ne peux rien tirer de vous, poursuivit-elle. Je veux pourtant savoir ce que vous avez. Il me semble que depuis quelques mois vous n'êtes plus dans votre assiette ordinaire?

— Eh! que vous importe? répliqua-t-il avec une amertume croissante. Suis-je digne de vous occuper ou de vous intéresser? Est-ce que je suis quelqu'un, moi?

— Décidément vous êtes malade, dit-elle d'un ton grave.

— Je suis malade de vivre! répondit-il d'une voix creuse et sourde.

Elle se rapprocha de Joseph, et lui dit : — Vous avez des chagrins. J'exige que vous m'en fassiez la confidence.

Il sentit son secret remuer dans son cœur, prêt à en sortir; il l'y refoula avec violence. — J'ai des chagrins, s'écria-t-il, ou je n'en ai pas; c'est comme on veut. Je suis heureux, très heureux. Demandez au premier ouvrier venu ce qu'il en pense, il vous dira que je suis né coiffé. Et moi, je suis prêt à lui céder mon bonheur au rabais. Je le donnerais pour un morceau de pain moisi, mon bonheur. Savez-vous ce que c'est que le bonheur? C'est de vivre, de boire, de manger, de rire et de pleurer avec ses égaux. Un seul cœur et une seule gamelle! Où sont mes amitiés? Je suis seul, horriblement seul. Je n'ai point d'égaux, moi. Je suis trop peu pour les

uns, trop pour les autres. Mes camarades m'évitent et se cachent de moi; ils me regardent comme un transfuge, comme un déserteur. Et que suis-je dans cette maison? Bien peu de chose, un être élevé, nourri, logé, aimé par charité. Les gens avec qui je vis ne me doivent rien, et je leur dois tout. Cet arbre qui me protége contre le soleil sait bien que je n'ai pas droit à son ombre. Il m'en fait l'aumône, comme en ce moment vous me faites l'aumône de vos questions. Oh! la reconnaissance, la reconnaissance! C'est un boulet que je traîne au pied depuis dix ans, et nous ferions bien de nous jeter tête baissée dans le premier torrent venu, moi et mon boulet, mon boulet et moi!...

Il n'avait pas tout dit; mais ses lèvres tremblaient, il ne put continuer. Marguerite contemplait avec étonnement son visage que bouleversait la passion, ses narines gonflées par la colère, ses yeux enflammés. Elle demeura un instant silencieuse; puis elle lui dit :
— Reconnaissance, aumône, quels vilains mots!

Et après un nouveau silence : — J'ai peine à m'expliquer... Il faut que vous ayez à vous plaindre de l'un de nous.

— Je ne me plains de personne, répliqua-t-il en frappant du pied. Je ne m'en prends qu'à moi et à la funeste idée que deux pauvres diables ont eue un jour de me mettre au monde.

— Oh! je vous en prie, dit-elle en lui faisant signe de se taire. Il est des paroles qui échappent dans un moment de colère et qu'ensuite on voudrait bien reprendre...

Elle ajouta : — Puisque vous refusez de me dire votre secret, voulez-vous du moins que nous raisonnions un peu? Je sais raisonner comme une autre, bien qu'il n'y paraisse guère. Que parlez-vous de dette, d'un boulet que vous traînez au pied? Vous la payez, votre dette. Vous vous acquittez par votre travail, par votre dévoûment, par vos conseils, par les services que vous rendez à mon père. Il le sait bien, lui. Si parfois il se prononce dans cette maison des paroles qui vous déplaisent, gardez-vous de prêter à des gens qui vous aiment des arrière-pensées qu'ils n'ont point. Croyez-vous que j'approuve tout ce qui se dit ici? On n'y choisit pas toujours ses mots. Il faut secouer ses oreilles, voilà tout... Ce qui est certain, c'est que vous avez désormais le droit de faire vos conditions. Vous avez beaucoup d'intelligence et de talent, vous êtes passé maître dans votre métier. Mon père est bon, mais il n'aime pas à deviner. Si vous me le permettez, dès ce soir je lui parlerai.

Ce fut au tour de Joseph d'être étonné. Jamais Marguerite ne lui en avait dit si long. Bien qu'il crût la connaître, il ne soupçonnait pas encore ce qu'il y avait au fond de cette eau dormante, et que cette aimable fille, dont l'humeur enjouée et facile s'accommodait de tout, ne laissait pas de faire sur les choses de la vie ses grandes

et petites réflexions. — Ah! je vous en supplie, s'écria-t-il, ne dites rien à votre père! Quand le moment sera venu de parler, je parlerai moi-même.

— Faites mieux, vous m'avertirez là-bas, à Ornis, et j'écrirai. Je me défie des gens qui se fâchent; ils gâtent leurs affaires... En attendant, si vous voulez m'obliger, vous chasserez bien loin certaines idées qui n'ont pas le sens commun. Ouvriers, bourgeois ou comtes, tout cela n'est-il pas de la même pâte? Il n'y a qu'une aristocratie qui vaille : elle va du haut en bas de la société et se compose de toutes les âmes honnêtes et libres, qui savent aimer ce qui est beau, ce qui est vrai, et qui osent mépriser le reste... *Amen!* J'ai fini mon sermon.

Il fut sur le point de se jeter à ses pieds. — Vous êtes la seule personne qui pensiez et qui parliez ainsi, et vous allez partir! s'écria-t-il avec emportement.

Elle passa sa main sur son front, poussa un demi-soupir : — C'est vrai, dit-elle, je m'en vais partir pour un voyage dans l'inconnu. Dieu bénisse la barque et l'équipage! mais je ne suis pas comme vous, je crois à l'avenir, au bonheur. C'est une si bonne chose d'être heureux! Je m'y aiderai de toutes mes forces... Vous penserez quelquefois à moi, n'est-ce pas? Et tenez, pour aider votre mémoire...

Elle tira de sa poche une petite boîte qui contenait une bague en argent garnie de deux diamans. — J'étais venue vous chercher pour vous offrir ceci, reprit-elle. C'est une bague que j'ai fait faire à mon idée; j'y ai fait mettre ces deux diamans, les premiers qu'on m'ait donnés. Ils garnissaient une broche que j'ai souvent portée. Vous voyez qu'ils sont bien à moi... Je voulais vous dire... Vous ne vous fâcherez pas? Il y a si longtemps que nous vivons sous le même toit, et, pour employer votre mot, que nous mangeons à la même gamelle, que nous sommes un peu frère et sœur, et les sœurs ont leur franc parler. Si jamais vous étiez à court d'argent ou qu'il vous vînt une fantaisie, vous pourriez faire remplacer ces diamans par de fausses pierres. Cette bague n'en serait pas moins un souvenir de moi... Ce que j'aimerais mieux encore, c'est que vous la donniez à votre femme quand vous vous marierez. Ce sera son alliance.

— Me marier! me marier! fit-il avec un geste de mépris. Je ne me marierai jamais!

— Pourquoi donc? c'est encore une de vos idées? Peut-on savoir...

— Cette bague est trop belle pour moi, interrompit-il. Et, tout à coup se ravisant, il la prit sans songer à remercier. Il n'avait qu'une idée, la peur que son secret ne lui échappât.

En ce moment, ils entendirent la voix de Mme Mirion, qui appelait sa fille. Marguerite tendit sa main à Joseph en lui disant : — Rap-

pelez-vous notre convention : quand vous aurez un procès, vous me choisirez pour votre avocat. J'espère qu'en retour vous faites des vœux pour mon bonheur. Voyons, vous qui connaissez Ornis, que me souhaitez-vous?

Il prit d'une main tremblante la main qu'elle lui tendait, pâlit, la regarda fixement. — J'ai une dette à payer, lui dit-il d'une voix entrecoupée. Je souhaite... oui, je souhaite que vous soyez un jour la plus malheureuse des femmes, et que vous ayez besoin d'un homme qui soit prêt à mourir pour vous... Et se frappant le cœur : — Cet homme, le voici.

A ces mots, il se sauva comme un voleur. Elle le suivit du regard, émue, stupéfaite. — Quel étrange garçon! se disait-elle. Je ne le connaissais pas. — Puis elle se hâta de rejoindre sa mère, qui continuait à l'appeler et lui apportait une lettre, par laquelle le comte d'Ornis lui annonçait son arrivée pour le lendemain.

Cet entretien avait rendu Joseph un peu fou. Je ne sais trop ce qu'il espérait; mais le lendemain il se réveilla de son court sommeil avec l'idée fixe de revoir Marguerite et de lui tout dire. Les malades se retournent dans leur lit, quoiqu'ils sachent qu'aucune place ne leur sera bonne. Joseph était si malheureux qu'il voulait à tout prix souffrir autrement, dût-il souffrir davantage. Ce jour-là, M. Mirion ne lui proposa point de l'emmener dîner à la campagne; le comte d'Ornis était arrivé le matin. Joseph attendit la nuit et se mit en route pour Mon-Plaisir. Il y avait un tel désordre dans son esprit qu'il était hors d'état de former aucun plan; il marchait devant lui à l'aventure et comptait sur un hasard. Comme il montait l'avenue, il crut apercevoir deux ombres qui allaient et venaient sur la terrasse. Il continua de monter, se jeta dans un buisson. Les deux ombres passèrent devant lui : c'était Marguerite au bras du comte d'Ornis. Il était occupé à lui narrer un épisode plaisant de son dernier voyage, et il mettait tant d'*humour* dans son récit que Marguerite partit d'un éclat de rire. Ce rire fut effroyable à Joseph, et dans un mouvement de fureur il laboura sa poitrine avec ses ongles; ce rire était la ruine du peu d'espérance qui lui restait, c'était la fin de tout. Il repartit en courant pour Genève, désespéré, la mort dans l'âme, portant comme il pouvait son cœur, qui lui pesait comme une masse de plomb.

Le surlendemain, le contrat fut signé. Le matin suivant fut célébré le mariage civil, et après midi, dans le temple protestant de Carouge, le mariage religieux, qui attira une immense affluence d'amis, d'oisifs et de curieux. Une demi-heure avant la cérémonie, l'église, parterre et galeries, était comble; une épingle ne fût pas tombée à terre. Au dehors, deux haies s'étaient formées et se prolongeaient au loin sur la place. L'entrée du comte d'Ornis eut grand

succès; on admira généralement sa tournure distinguée et martiale, l'aisance aristocratique de ses manières, son port de tête, l'éclat de son regard. Il avait toutefois par instans un nuage sur le front; les cérémonies ne l'amusaient pas, il lui tardait d'en avoir fini. Dix minutes plus tard arriva Marguerite, pâle et plus tremblante que la cannetille de sa couronne. Son père, qui la conduisait, cherchait à hausser sa courte taille en marchant sur la pointe des pieds; Mme Mirion les suivait, gonflée comme un ballon. Deux partis se formèrent dans l'assistance. Les mères pensaient : Cette petite Mirion a-t-elle de la chance! Les hommes disaient au contraire : Voilà un heureux gaillard, il a mis la main sur un morceau de roi. Le service fini, M. d'Ornis retourna en hâte à son hôtel, et Marguerite entra dans une maison voisine; ils ne prirent l'un et l'autre que le temps de changer de toilette, et se retrouvèrent à la gare. Ils partirent par le train direct pour Lyon, où ils devaient s'arrêter deux jours. Entre Bellegarde et Culoz, M. d'Ornis eut un de ces silences, une de ces absences que lui reprochait Marguerite dans sa lettre à sa parfaite amie. Seul avec elle dans un coupé, il n'avait eu jusqu'alors d'yeux que pour *cette belle plante* dont il était devenu le propriétaire. Tout à coup il changea de visage, et la tête tournée vers la portière, immobile et taciturne, il regarda fixement je ne sais quel point de l'horizon ou peut-être un fantôme de son esprit. Elle le considérait avec étonnement; au bout de dix minutes, il parut se réveiller, lui prit la main, lui passa son bras autour de la taille, et, jusqu'à Lyon, lui prodigua les plus gracieuses attentions.

Pendant ce temps, que faisait Joseph? Sur la demande expresse de Marguerite, il avait été prié à la cérémonie, et on lui avait réservé une place dans l'une des voitures de la noce. Il ne parut point. M. Mirion s'en étonna, s'écria deux fois : — Où donc est ce diable de Noirel? — Il n'y pensa pas longtemps; il avait à songer à tant de choses! Un Joseph de plus ou de moins dans une journée pareille, ce n'est pas une affaire. M. Mirion avait donné la clé des champs à tous ses ouvriers et fermé boutique. L'introuvable Joseph, qui avait ses petites entrées dans l'atelier, y était resté tout le matin, travaillant avec rage. Cependant vers midi, n'y tenant plus, il sortit sans prendre la peine d'ôter sa blouse, et se rendit à Carouge. Il vit passer Marguerite, qui ne l'aperçut point. A force de jouer des coudes, il réussit à pénétrer dans le temple. Il resta là, écoutant et regardant, jusqu'à ce que le pasteur qui officiait s'écria : « Seigneur Dieu, répands ta grâce sur ces deux époux, qui s'engagent solennellement en ta présence à partager la bonne et la mauvaise fortune, et à n'être jamais devant toi qu'une âme et un cœur! » A ces mots, Joseph se retourna brusquement, fendit la presse et sortit. Il lui sembla en arrivant sous le porche que ce monde n'é-

tait qu'un misérable spectacle forain, que le soleil était une vieille lanterne fumeuse où s'amassaient les champignons, que le quinconce d'arbres qui ornait la place venait d'être déballé d'une arche de Noé fabriquée à Nuremberg, que les passans qui circulaient dans les rues de Carouge étaient de méchantes poupées en bois qui se mouvaient par des fils d'archal au son d'un orgue de Barbarie. Tout cela n'avait rien de réel; ce n'était qu'une farce ridicule. Il se prit à dire entre ses dents : — Comme cette représentation est ratée! — Et il ajouta : — Heureusement la vie est courte.

Il marchait au hasard; le hasard le conduisit près de la maison où logeait sa mère impotente. Comme s'il eût cherché avidement tout ce qui pouvait envenimer sa blessure, il n'hésita pas à entrer dans cette maison. Quelques sacrifices que s'imposât son fils pour lui procurer une existence honnête, Mme Noirel était restée fidèle à ses habitudes d'incurie et de désordre, elle gaspillait dans les plus sottes fantaisies tous les sous qu'il lui donnait en sus de sa pension. Il la trouva étendue dans un fauteuil, les ongles en deuil, sale comme une huppe, vêtue d'une robe trouée, le chef coiffé d'un bonnet en loques qui laissait passer de longues mèches de cheveux emmêlés. Elle tenait sur ses genoux un grand cornet de marrons glacés qu'à l'entrée de Joseph elle fit disparaître dans la profondeur de l'une de ses poches. Il s'approcha d'elle, la contempla un instant les bras croisés. — Voilà, pensait-il, la belle-mère que je rêvais de donner à Marguerite Mirion! En sortant de l'église, je l'aurais amenée ici, et je lui aurais dit : Cette femme est ma mère, baise cette guenille et fais bénir notre bonheur par ces mains!..

— Eh! te voilà, Joseph? lui dit Mme Noirel; tu n'es donc pas de la noce?

— J'ai refusé d'y assister.

— Ah çà! ne va pas faire des bêtises! Si tu te brouillais avec le patron, que deviendrais-je?

Il ne répondit pas; il était tout entier à son idée. Il se répétait à lui-même : — C'est ma mère; il n'y a pas à dire, c'est ma mère. Où donc est Marguerite, que je lui présente sa belle-mère?

En ce moment, la logeuse entra et salua Joseph d'un air de déférence. Ce garçon, qui se respectait toujours, qui depuis des années rendait des soins à une mère qui se respectait si peu, paraissait un mystère à cette bonne femme; elle le considérait comme un être à part. — Votre mère devient tous les jours un peu plus folle, lui dit-elle. Avec l'argent que vous m'aviez donné, je lui ai acheté de l'étoffe pour se faire une robe. Elle a profité d'un moment où j'étais sortie pour appeler une fripière, elle lui a revendu le coupon. Pas moyen de ravoir cet argent, qui passera tout entier en marrons glacés. — Elle ajouta — : Je voulais aller vous prévenir,

monsieur Joseph; mais j'ai pensé qu'aujourd'hui, jour de noce...

— Qui est-ce qui se marie? interrompit-il d'un air farouche. — Et frappant un grand coup de poing sur la table : — Mille tonnerres! laissez donc ma mère tranquille; nous sommes nés dans la boue, nous autres, et nous sommes faits pour y vivre comme le poisson dans l'eau.

— Tu te mets à jurer, toi aussi? reprit Mme Noirel. J'ai cru entendre la voix de ton père... C'est égal, un autre que toi aurait depuis longtemps augmenté ma pension; mais tu ne penses qu'à tes plaisirs, et je suis sûre que, comme ton père, tu t'es mis à boire.

— Bien rencontré! s'écria-t-il. Mon père buvait, je bois et je boirai. A quoi sert le travail? à quoi sert d'avoir du cœur? Il n'y a de bon dans ce monde que de s'abrutir. J'y veux travailler dès aujourd'hui.

Là-dessus, il sortit en poussant les portes. Ce Joseph-là était si différent de celui qu'elle connaissait, que la logeuse en fut tout interdite. — Je crois vraiment qu'il a bu, dit-elle à Mme Noirel.

Il n'avait pas bu, mais il but. Il entra dans le premier bouchon qu'il trouva sur son chemin et vida trois bouteilles coup sur coup. Il avait une tête de fer, l'ivresse ne vint pas. Il sortit du cabaret l'esprit lucide et net, mais les nerfs surexcités. Il aurait voulu casser quelque chose ou quelqu'un. Il avisa de loin l'un de ses camarades, nommé Pierre Servan, qui revenait de la noce. Il le héla. L'autre se retourna, salua et continua son chemin. Joseph courut après lui, et lui barrant le passage : — Viens avec moi, lui dit-il d'un ton brusque.

— Où allez-vous donc? demanda Servan.

— Je t'ordonne de me tutoyer et de venir avec moi.

— Tu m'ordonnes? Est-ce que tu plaisantes?

— Je te dis que tu viendras avec moi, reprit Joseph en lui saisissant le bras. Je vais me promener; nous entrerons dans quelque auberge où nous passerons la nuit à boire. Viens donc, nigaud! C'est moi qui paie.

Servan se rendit à ce dernier argument. Ils se mirent en route.

— Je croyais, Noirel, que vous étiez occupé en ce moment à sabler du champagne. Est-ce qu'ils ne vous ont pas invité à leur festin?

— Je t'ai déjà dit de me tutoyer. Et pourquoi croyais-tu ça?

— On sait bien que vous... que tu es au mieux avec le patron. Tu es un peu de la famille.

— Ceux qui disent cela sont des imbéciles et des menteurs! s'écria Joseph en serrant les poings. Moi, de la famille! j'abhorre toute cette engeance comme la peste.

Servan n'en croyait pas ses oreilles. Ce jour-là, Joseph devait étonner tout le monde. — Qu'est-ce que ces gens-là? reprit-il. Un

tas de filous qui nous exploitent, qui s'engraissent de nos sueurs, qui nous volent notre travail et notre sang. Moi, de la famille! Ils me donnent chaque jour ma pitance. Est-ce qu'ils ne nourrissent pas leur chien de garde? Mais nous portons un collier, lui et moi, et si nous venions à perdre notre collier, nous ne serions plus de la famille.

Il partit de là pour faire une sortie virulente contre la bourgeoisie et les bourgeois. Sa conclusion fut que l'ordre social était un affreux désordre, qu'il était souverainement injuste qu'un ouvrier vécût au jour le jour en travaillant pour procurer à son patron la fortune et la douceur de marier ses filles à des comtes, que cela ne pouvait durer, que cela ne durerait pas, que les foudres divines avaient trop longtemps dormi, qu'elles ne tarderaient pas à se réveiller. Servan, de plus en plus étonné, l'écoutait bouche béante, se reprochant d'avoir jusqu'à ce jour si mal connu son Joseph. Il était loin de soupçonner ce qui remuait dans le cœur de ce tribun; il supposait qu'à l'occasion du mariage M. Mirion l'avait traité sous jambe, qu'on l'avait prié de servir à table au lieu de l'inviter à s'y asseoir. — C'est bien fait, pensa-t-il. Noirel sera désormais avec nous.

Tout en fulminant ses anathèmes, Joseph avait conduit son compagnon jusqu'à un petit village nommé Fossaz. Comme ils traversaient le pont du Foron, il saisit le bras de Servan et lui dit : — Que serait-ce si tu l'avais entendue rire! Quel rire!

— Qui est-ce donc qui a ri? demanda Servan.

— Qu'as-tu affaire de le savoir, imbécile? lui cria Joseph. Et tirant de sa poche la petite boîte que lui avait donnée Marguerite : — Tiens, regarde, voilà leur cadeau de noce.

Servan ouvrit de grands yeux. — Nom de mille rabots! s'écria-t-il. Tu n'es pas dégoûté, toi. Des diamans! et monsieur n'est pas content!

— Ne vois-tu pas, gros benêt, reprit Joseph, que ce sont de faux diamans, faux comme un jeton, faux comme le cœur d'une bourgeoise, faux comme tout ce qui sort de ses mains et de sa bouche?

Et, posant la boîte ouverte sur le parapet du pont, il ramassa une grosse pierre et se mit à frapper sur la bague avec fureur. Il la martela, la bossela; sa rage allait en croissant, il frappait toujours plus fort. Les diamans s'échappèrent de leurs alvéoles et roulèrent dans le ruisseau, où il envoya l'anneau les rejoindre. Servan n'y comprenait rien, il avait grande envie d'ôter ses bas et ses souliers et d'entrer dans la rivière pour y repêcher les brillans vrais ou faux; mais Joseph l'entraîna de vive force dans l'auberge en lui disant : — A présent il s'agit de boire et de ne plus penser à rien. — Il s'était promis en effet de tuer sa pensée comme on tue une bête malfaisante. Il avait appris la veille de M. Mirion que les nouveaux

mariés passeraient la nuit à Lyon, et il savait par l'horaire du chemin de fer qu'ils y arriveraient entre dix et onze heures. Il avait juré qu'auparavant il aurait réussi à tout oublier, à faire le vide dans son esprit. Cependant il eut beau s'y appliquer, il ne réussit à se procurer qu'une ivresse incomplète.

Quand l'horloge du village frappa onze coups, il se fit une éclaircie dans les fumées qui offusquaient son cerveau, et il crut revoir sur son tertre le chêne mort d'Ornis, qui remuait avec effort ses branches dépouillées et lui faisait des signes mystérieux. Ce chêne lui montrait quelque chose, et Joseph cherchait dans la nuit ce que ce pouvait être; mais la nuit était si noire qu'il ne distinguait rien, et il en éprouvait une joie secrète, il avait réussi à faire ce qu'il voulait. Il se prit à dire à haute voix en montrant du doigt son verre : — Il est là, il n'en sortira pas! — C'est de son chagrin qu'il parlait. Tout à coup un bandeau tomba de ses yeux, et une chambre lui apparut, discrètement éclairée. Marguerite était là; debout devant elle le comte d'Ornis la dévorait du regard, comme un avare qui s'apprête à compter pièce par pièce tous les doublons de son coffre-fort. Il parut à Joseph qu'on venait de lui toucher le cœur avec un fer rouge; il poussa un cri, renversa par terre la table et les brocs qui étaient devant lui, et se dressant sur ses pieds, pâle, des éclairs dans les yeux, il s'écria d'une voix terrible : — Vive la république sociale!

Au bruit, toute l'auberge s'ameuta, et l'aubergiste en colère demanda compte à Joseph de ses bouteilles cassées. Sur ces entrefaites, Servan, qui depuis une heure ronflait dans un coin, se réveilla, et comme il avait le vin rageur, sans prendre le temps de s'enquérir de rien, il se rua sur l'hôtelier, qu'il saisit à la gorge. Une rixe violente s'engagea; les horions pleuvaient comme grêle. Joseph n'était pas homme à laisser maltraiter son compagnon; pour le dégager, il distribua force gourmades à droite et à gauche. Ce qui s'ensuivit, il ne l'a jamais bien su; il n'avait plus sa tête à lui. Il ne recouvra toute la lucidité de son esprit que lorsqu'il fut sur la grande route, soutenant de son mieux Servan assez mal en point, qui avait laissé dans la bagarre quelques dents et quelques cheveux. Il le reconduisit à Genève, et le remisa chez lui, après quoi il passa le reste de la nuit à courir les champs.

A sept heures, il était au travail. M. Mirion vint le chercher à l'atelier et l'emmena dans son cabinet, où il le pria de vouloir bien lui expliquer sa conduite étrange autant qu'inconvenante. On l'avait cherché la veille comme une épingle. Point de Noirel. A quoi donc monsieur Noirel avait-il employé sa journée?

— J'ai pensé, repartit Joseph avec une sèche ironie, que je serais de trop dans votre fête.

M. Mirion se récria, s'indigna. — Ah! je vois où le bât te blesse, lui dit-il. Tu nous en veux de t'avoir tenu à la ville pendant quinze jours. Que diable! il faut savoir se plier aux circonstances. Qu'aurait pensé mon gendre?...

— Si je m'étais permis d'assister à son mariage au rang de famille, interrompit Joseph, j'aurais fait tache. C'est pour cela que j'ai gagné au large.

Cette fois M. Mirion se fâcha tout de bon, traita son ouvrier d'ingrat. Il y eut entre eux une scène assez vive, où l'on se mit presque le marché à la main. Heureusement M. Mirion tenait plus à ses intérêts qu'à ses colères; Joseph lui était trop utile pour qu'il consentît facilement à se priver de ses services. Il rompit les chiens, se contenta de battre froid à l'ingrat quelques jours durant. Le ressentiment de Mme Mirion fut plus vif; elle disait souvent à son mari : — Être allé se promener pendant que notre chère comtesse se mariait! C'est impardonnable. Tu as beau dire, ce garçon n'a point de cœur.

En revanche, les camarades de Joseph, instruits par Servan de ce qui s'était passé et des propos qu'il avait tenus, le regardèrent de meilleur œil et lui firent quelques avances, auxquelles il n'eut garde de répondre. Sombre, taciturne, il travaillait avec acharnement. Il ne remit pas les pieds au cabaret. Cette scène d'ivresse où s'étaient démenties ses longues habitudes de dignité lui avait laissé un souvenir amer et répugnant; il se sentait condamné à ne se point abrutir. Il avait formé un projet, il était résolu à émigrer en Amérique. Il prenait secrètement des informations, lisait des relations de voyages aux États-Unis, et rassemblait sou par sou un pécule suffisant pour payer sa traversée. Peut-être regrettait-il un peu sa bague et ses deux diamans; mais il n'essaya pas de les redemander au Foron.

VI.

Marguerite était mariée depuis près de trois semaines quand sa parfaite amie reçut d'elle la lettre suivante :

« Pardonne-moi, Nelly, d'avoir tardé à t'écrire. Avant de répondre à tes questions, je voulais prendre le temps de me reconnaître un peu. Que les romans sont menteurs! Sache pour ta gouverne que le mariage est un saut périlleux; il faut se jeter dans le gouffre tête baissée, les yeux fermés. Je suis tombée d'un premier, d'un second étage, que sais-je? et je suis tombée sur mes pieds sans me faire de mal. Après cela, tu me demandes si je suis heureuse. J'espère que je le serai. C'est bien quelque chose, n'est-ce pas?

« D'abord j'habite un charmant pays, qui est le vrai centre de la France. Ce qui le prouve, c'est qu'il y a près d'ici un ravissant château qui s'appelle Le Faîte. Le faîte de quoi? Le faîte de tout; on ne peut monter plus haut. C'est agréable de se sentir au centre de quelque chose, de tenir la France dans sa main. Le fait est que nos cours d'eau s'en vont porter de nos nouvelles qui à la Seine, qui à la Loire, qui à la Saône. Mon pays (car il est devenu le mien) est un grand plateau où l'air est excellent à respirer, où l'eau des sources est délicieuse à boire, une eau fraîche, légère. Ce plateau, très accidenté, tout en creux et en bosses, est couvert de bois et de taillis, qu'interrompent des pâturages, des friches, de grands espaces nus où le regard voyage. Les bruyères alternent avec les champs, les ravines avec de frais vallons herbus et moussus; de toutes parts des ruisseaux promènent leur onde claire parmi des joncs et des chênes qui les regardent passer comme des gens qui se trouvent bien où ils sont, mais qui se plaisent à voir cheminer les autres. — Bon voyage! Dieu vous bénisse! — Tu sais que j'ai toujours aimé l'eau à la passion. C'est transparent, on en voit le fond, il s'y passe toute sorte de choses; cela remue, cela change de couleur, cela réfléchit les nuages, cela se donne l'air de causer avec le ciel. Un pays sans eaux, c'est un salon sans glaces. On m'a servie à souhait. Il y a près d'ici une petite sauvagerie avec des étangs qu'on a surnommée la Petite-Écosse. Tu m'en diras des nouvelles quand tu viendras me voir. Moi, ce que je préfère encore à la Petite-Écosse, ce sont nos communaux livrés à la vaine pâture. Rien de plus charmant que ces grandes terres libres et vagues où l'on rencontre à chaque pas des chevaux blancs, errant à leur fantaisie, et des petites filles qui, leur gaule à la main, poussent devant elles des troupeaux d'oies. Dans les premiers jours, mes montagnes suisses et savoyardes me manquaient un peu; j'avais peine à comprendre un pays sans montagnes. Je commence à m'en passer. L'autre matin, je me suis assise sur une grosse pierre au bord d'un champ qui montait doucement devant moi et qu'on était en train de labourer. En levant le nez, je n'apercevais que la crête du champ, où cheminait lentement l'ombre d'un nuage. L'instant d'après, l'attelage et les gens se sont arrêtés sur cette crête pour respirer; je voyais se dessiner sur un ciel d'automne doux et pâle les cornes de la charrue, l'aiguillon du bouvier, les naseaux fumans des bœufs. Une charrue se dessinant sur le ciel, cela ne se voit guère à Genève. Après tout, en les cherchant bien, nous avons nos montagnes, qu'on appelle les montagnes du Morvan, — des taupinières que je ne veux pas surfaire. Au levant, la vue est bornée par une chaîne de collines allongées, surmontées de moulins à vent. Quand je n'ai rien de mieux à faire, je

regarde tourner ces moulins, et mes pensées se mettent aussi à tourner. Si Genevoise qu'on soit, il y a des momens où les pensées tournent.

« J'ai promis de tout te dire. Mon château m'agrée moins que mon pays. Décidément il est trop grand. On m'avait avertie, mais pas assez pour m'épargner le déplaisir de la surprise. C'est un monde que mon château. Nous en habitons une aile, le reste est vide et fort dégradé. Que s'y passe-t-il? Il me déplaît de sentir à côté de moi ces grands espaces muets, ces murailles qui savent des histoires et qui se donnent le mot pour ne rien dire. Je n'ai pu me tenir d'en parler un jour à mon maître et seigneur. — Mais vraiment, m'a-t-il répliqué, je croyais que vous n'aviez peur de rien. — Je lui répondis que je me sentais à la fois très brave et très peureuse, et je crois en effet que je ferais assez bonne figure dans un danger connu; mais l'inconnu m'inquiète... — Qu'est-ce à dire? a-t-il repris en me pinçant la joue droite. A quoi bon s'occuper de l'inconnu?... — Et voilà comme il raisonne. C'est aussi simple que cela.

« Sur d'autres points, j'ai eu gain de cause. Quand nous avons fait pour la première fois le tour de son domaine, il m'a donné carte blanche pour lui présenter mes observations. — Voyons, m'a-t-il dit, ce jardin vous plaît-il?

« — Je ne lui reproche qu'une chose.

« — Quoi donc?

« — C'est que dans votre jardin il n'y a pas de fleurs.

« — Eh bien! qu'est-ce donc que ceci? a-t-il fait en me montrant du bout de sa canne un misérable petit violier mangé du soleil et des pucerons. Il se donnait vraiment l'air de le prendre au sérieux.

« — Un violier! ce n'est pas assez pour faire un jardin. — Il m'a de nouveau pincé la joue droite.

« — Le printemps prochain, m'a-t-il dit, vous arrangerez tout cela comme vous l'entendrez.

« Je me suis permis de lui représenter aussi que son parc était trop touffu, qu'on y avait laissé pousser les arbres comme il leur plaisait, et qu'il leur avait plu d'enchevêtrer leurs branches de manière à former des fourrés où l'on ne voit goutte en plein midi. Il me regardait avec un profond étonnement. — Ah! vous aimez le soleil? me dit-il.

« Ce goût lui semblait bizarre. — Le soleil et l'eau, lui dis-je.

« — Justement nous avons un lac, reprit-il.

« Je ne le chicanai point sur son lac, dont on m'avait fait fête. J'avais la candeur de croire à ce lac, c'est une vilaine mare où les

grenouilles s'ébaudissent. Ceci est une déception; mais j'ai appris depuis longtemps que, si bonne que soit une marchandise, il y a toujours du déchet.

« Je m'arrête à te conter des misères; voici des choses plus sérieuses. Quand nous eûmes achevé le tour du parc, nous nous assîmes sur un banc, en face de la statue d'un commandeur qui n'a plus de nez. — Écoutez-moi, me dit Roger. Je veux vous exposer une fois pour toutes ma façon d'entendre la vie conjugale...

« Écoute, toi aussi, Nelly, et frémis, mais profite. Ce que je vais te rapporter te semblera du dernier terre-à-terre. Que veux-tu? Puisqu'on assure que tôt ou tard il faut devenir raisonnable, peut-être est-il bon de commencer par là, et puisqu'il faut arriver, arrivons tout de suite. On a le plaisir de s'asseoir et de regarder les autres partir, courir, s'essouffler à la poursuite d'une chimère qui court plus vite qu'eux; on leur dit : Pauvres gens, vous en reviendrez et vous finirez, vous aussi, par vous asseoir. Bref, Nelly, je suis décidée à être à la fois très raisonnable, très gaie et très heureuse. Voilà mon programme. — Vous allez me trouver bien prosaïque, me dit M. d'Ornis en tordant selon sa coutume les deux bouts de sa moustache entre ses doigts.

« Je m'empressai de lui répondre qu'on me reprochait à moi-même d'avoir l'esprit un peu lourd, un peu terreux, beaucoup de bon sens et peu de poésie. Cette déclaration le rassura tout à fait. — Il faut d'abord que je vous dise, reprit-il, que j'ai eu l'enfance la plus gâtée, la plus choyée, la plus adulée, la plus caressée et la plus ennuyeuse du monde. Ce n'est pas la faute de mon père, grand homme sec et sombre, qui n'aimait dans ce monde que ses chiens et ses chevaux. Il s'occupait fort peu de moi, ma mère s'en occupait trop. Elle m'adorait, d'abord parce qu'elle me trouvait adorable, ensuite parce que j'avais un frère aîné qu'elle ne pouvait souffrir. Le pauvre garçon avait eu la criminelle pensée de venir au monde avec un pied bot, on n'a jamais pu le lui pardonner. Tout lui était défendu, tout m'était permis. Je profitais de la situation pour faire d'énormes sottises, et c'est lui qui le plus souvent en payait la folle enchère. On le battait, on le mettait en retenue. J'en étais quitte au contraire pour m'entendre dire que le sacrement de la pénitence consiste dans la contrition, la confession, l'absolution et la satisfaction. Je me confessais, on m'absolvait; mais je n'étais ni contrit ni satisfait. J'ai toujours eu l'horreur des sermons, j'aurais mieux aimé les étrivières. Être à la fois adoré et sermonné, si vous n'avez pas passé par là, vous ne pouvez vous représenter ce qu'il y a d'ennuis dans ces deux mots. Ce fut un beau jour pour moi que celui où l'on me donna la clé des champs. On résolut de

m'envoyer à Paris comme les médecins envoient aux eaux les malades dont ils ne savent plus que faire. Paris ne m'amusa pas longtemps, et pour m'affranchir de ma liberté je m'engageai. Me voilà partant comme simple soldat pour l'Afrique, où je gagnai mes galons. Je devins lieutenant en Cochinchine, j'étais capitaine en arrivant au Mexique. Ce sont là les meilleures années de ma vie; mais on me fit un passe-droit; je découvris que je n'avais pas le génie de l'avancement, que les intrigans et les habiles me dameraient toujours le pion, que la capitainerie est un cap difficile à doubler, que capitaine j'étais et que capitaine je mourrais. Cela me dégoûta du métier, je pris ma retraite. Quand je revins ici, mon frère était mort depuis longtemps et mon père depuis deux ans. Je retrouvai ma mère, qui avait renoncé à me sermonner, mais qui m'adorait plus que jamais. Je lui en suis fort obligé et je l'aime beaucoup; toutefois nous n'avons pas grand'chose à nous dire. Bref, je m'ennuyais...

« — Et un matin, interrompis-je, pour vous désennuyer, vous résolûtes de vous marier.

« — J'y pensais depuis deux ans, reprit-il. Le difficile était de trouver une femme à ma convenance. Foin des femmes à chiffons et de ces petites-maîtresses qui ne peuvent faire le tour d'un parc sans tomber en pâmoison! Je suis né marcheur, et mes jambes n'eurent jamais plus de quinze ans; elles avalent les grands chemins. Or j'estimais que le mariage n'est rien s'il n'est la plus charmante des camaraderies, et j'entendais que ma femme fût pour moi un parfait camarade, qu'elle fût de moitié dans tous mes plaisirs, qu'elle se promenât avec moi, qu'elle courût les bois avec moi, qu'elle chassât avec moi, qu'elle pêchât la truite avec moi, qu'elle jouât au billard avec moi...

« — Dieu soit loué! m'écriai-je. Je fis ce jour-là deux carambolages de suite, et vous avez dit : Voilà celle que cherchait mon cœur.

« Il passa sa main sur ma tête en me disant : — Soyez sûre que les cheveux que voici y furent bien pour quelque chose... Mes idées vous plaisent-elles? ajouta-t-il. Acceptez-vous ce menu?

« — Tôpe là, mon camarade! lui dis-je en lui tendant la main. Il la prit et la serra très fort.

« Quelles courses nous avons faites, Nelly! J'ai bon pied, comme tu sais. J'allais, j'allais, brassant bravement la poussière des grands chemins ou escaladant des sentiers rocailleux et sautant de pierre en pierre. Roger me regardait avec admiration, ce qui m'inspirait un orgueilleux contentement de moi-même. Il nous est souvent arrivé de nous arrêter à midi sous la tonnelle d'un cabaret et d'y

manger de bel appétit une omelette au lard et au cerfeuil que nous arrosions d'un bon vin rouge. L'autre jour, j'avais mal au pied. Il a froncé le sourcil, il n'admet pas qu'on ait mal au pied. Ce qui me plaît moins que nos promenades, ce sont nos parties de chasse; il y a du sang répandu. Mes bons jours sont ceux où nous revenons bredouille. Ne crois pas du reste que j'aie le plus petit meurtre à me reprocher; je regarde, et c'est encore trop. Il y a, Nelly, un lièvre qui me doit un fameux cierge. Diane avait perdu sa trace et aboyait après lui dans un bois où il n'était pas. Tout à coup je le vois sortir d'un fourré et traverser à toutes jambes une clairière en pente, au haut de laquelle j'étais assise. Comme il venait de disparaître, Roger me cria : — Il a dû passer par ici. L'avez-vous vu? — Je n'ai rien vu du tout, — lui répondis-je. Toi qui prétendais, Nelly, que je ne sais pas mentir!... Et voilà comme au château d'Ornis les jeunes mariés passent leur lune de miel. Tu diras qu'il y a lune et lune. Je m'accommode très bien de la mienne.

« Il y a pourtant une ombre au tableau. J'ai une belle-mère qui n'aime pas sa bru; ceci bien entre nous, Nelly. Je te confesserai que Mme d'Ornis n'a pas la figure la plus avenante du monde. Ses traits, son regard, sa voix, tout est pointu. Ce qui est fâcheux, c'est qu'avec l'âge sa dévotion a tourné à l'aigre. Une religion acide est une terrible chose. Roger m'avait prévenue qu'elle voyait son mariage avec un extrême déplaisir. Elle l'adore; je le lui prends, elle est jalouse, c'est tout simple. S'il n'y avait que cela... Le mal est qu'il y a plus, et qu'elle ne peut me pardonner d'être une bourgeoise, et, ce qui comble la mesure, une protestante. Sans vouloir entendre à aucun arrangement, elle a vidé les lieux et s'est établie à l'autre bout du village, dans un chalet qui est à elle.

« Cependant on ne s'est pas brouillé. Le surlendemain de mon arrivée, nous fûmes lui présenter nos devoirs. Je suis brave, je faisais bonne contenance. Elle nous fit dire qu'elle était à sa toilette. Roger répondit que nous attendrions. Elle paraît enfin, traverse le salon, tend la main à son fils, et quand je dis la main, elle ne lui en donna que deux doigts. Il me présente, elle n'a pas l'air de me voir, et s'arrangeant de manière à me tourner le dos, pliant et dépliant son éventail, elle se met à lui conter, à cet éventail, que le matin même, par un hasard miraculeux, elle avait sauvé la vie à un moineau que sa chatte s'apprêtait à croquer... La chatte et le moineau, le moineau et la chatte, et l'éventail qui allait toujours son train, c'était drôle, mais ce n'était pas gai. Enfin, regardant la pendule : — Il faut que je vous quitte, c'est l'heure d'aller à l'église. — Et daignant cette fois me lorgner du coin de l'œil : — Voilà des sujétions que ne connaissent pas les femmes sans religion...

« Sans religion! Je suis donc une femme sans religion? Je croyais, moi, que la religion, c'est de causer de temps en temps avec le bon Dieu, c'est de lui confesser qu'il est grand et qu'on est petit, de l'interroger jusqu'à ce qu'il réponde, de sentir qu'il est là, qu'il s'approche de vous, qu'il vous est de quelque chose, et de lui ouvrir son cœur, après l'avoir nettoyé et purifié, en disant à celui qui est tout : Seigneur, entrez! le logis est petit; mais on tâche de le bien tenir. Puissiez-vous n'y trouver rien qui vous déplaise!... Sans religion! Que l'intolérance est bête, Nelly! Est-ce que le bon Dieu n'est pas à tout le monde? Est-ce qu'il ne comprend pas toutes les langues, jusqu'au bégaiement, au silence même de ces cœurs empêchés qui ne savent pas parler?

« Mme d'Ornis tient évidemment à garder quelques formes. Elle vint nous rendre notre visite. J'étais sortie. Je ne sais si elle recommença l'histoire du moineau; mais Roger lui dit : — C'est donc un parti-pris? Vous êtes décidée à ignorer à jamais que j'ai une femme, et qu'il serait convenable de me demander de ses nouvelles? — Elle lui répondit : — Je pensais entrer dans vos vues. Vous menez votre femme au cabaret, vous n'oseriez la présenter à nos amis. — Il se fâcha tout rouge; elle s'excusa, tâcha de l'amadouer; j'ignore la suite de cet entretien. J'en ai su le commencement par Fanny, ma femme de chambre, qui était entrée au salon pour y allumer du feu, et que Roger se hâta de renvoyer. C'est une brave fille que j'ai amenée de Genève et qui m'est toute dévouée; on ne peut m'effleurer avec le bout d'une épingle sans qu'elle crie comme si on la poignardait. Je ne l'écouterai plus, c'est bien assez de ce qu'on entend soi-même.

« Roger ne me rapporta point cette petite scène; seulement le soir il me dit: — Je crois que nous ferions bien de donner une soirée, un gala. Cela m'ennuie d'avance à périr; mais il faut payer sa dîme aux bienséances du monde. Une fois quitte, serviteur! — Je compris qu'il avait sur le cœur le défi de sa mère, qu'il tenait à prouver qu'il ne cachait pas sa femme. Je hasardai quelques objections, il eut réponse à tout, et avant-hier au soir, ma mignonne, le château d'Ornis était illuminé pour recevoir les châteaux d'alentour. J'avais tout arrangé moi-même, et tout, je t'assure, était bien arrangé. Je passai deux heures à ma toilette, c'est un aveu que je te dois; pour la première fois, je me sentais coquette. Nos invités vinrent tous; Roger est un de ces hommes à qui l'on craint de déplaire, et puis le monde est si curieux! Ma belle-mère en arrivant daigna m'apercevoir, et franchement elle éprouva une certaine surprise qui lui fut moins agréable qu'à moi. Elle se remit bien vite et fut s'asseoir sur un sopha, aussi loin de sa bru que possible.

Les hommes se montrèrent courtois, respectueux, empressés; les femmes avaient des airs ou sucrés, ou pincés, ou aigres-doux, ou protecteurs, qui me paraissaient bien étranges. Elles s'assirent en demi-cercle autour de ma belle-mère, affectant de la traiter comme la vraie, comme l'unique maîtresse de la maison. Ces messieurs se tenaient debout près de moi. J'étais gaie, et les complimens allaient leur train. Soudain j'entends une voix aigre qui dit : — Il faut vous adresser à ma bru; sans doute elle pourra vous répondre.

« Je me lève, je m'avance au milieu du cercle des dames. — De quoi s'agit-il, madame?

« — Il s'agit de bédanes, madame. Qu'est-ce qu'un bédane?

« — Le bédane est un ciseau à entailler le bois.

« — Et qu'est-ce qu'une gouge, madame?

« — La gouge, madame, est un ciseau à fer cannelé; mais à propos de quoi, madame?...

« — A propos de ceci, madame. La marquise du Rozan a un fils qui s'amuse à menuiser, et qui lui demande des gouges et des bédanes. Elle avait besoin d'un éclaircissement.

« Cette marquise du Rozan, qui était assise en face de moi, est une grue dont le grand-père, assure-t-on, était un riche quincaillier de Marseille. Voilà donc cette grue qui lève le cou et me dit :

« — Comme vous seriez bonne, comtesse, si vous consentiez à donner à mon fils quelques conseils! Il est d'une maladresse!

« Mon naturel est d'être une bonne fille, Nelly; je sens que c'est une pente fatale. Cependant tous ces yeux braqués sur moi me rendirent méchante, et je répondis : — Des conseils! il en faudrait beaucoup. La menuiserie est un art très compliqué. C'est plutôt fait d'apprendre à vendre de la quincaille.

« Elle rougit jusqu'au blanc des yeux, et fit le plongeon sous son éventail. Les femmes tinrent leur morgue, ma belle-mère se mordit les lèvres, les hommes riaient sous cape, et moi, je m'en voulais d'avoir parlé trop vite; mais on ne rattrape pas un mot. Après cela, la soirée se passa le mieux du monde. Nous avions fait venir une musique ambulante; la sauterie commença et dura jusqu'au matin.

« Voici le mal, Nelly; ces mots malsonnans de gouges et de bédanes ont été entendus de Roger. Il croit à une impertinence préméditée, à un complot, et j'ai eu beau lui représenter que certaines choses n'ont pas d'autre importance que celle qu'on y met; il alla trouver hier Mme d'Ornis, et il eut avec elle une explication orageuse qui a presque fini par une rupture. J'ai peine à en prendre mon parti, et j'ai formé le projet de tenter une démarche auprès de Mme d'Ornis. Qui sait si je ne réussirai pas à l'apprivoiser? Après m'avoir renvoyée bien loin, Roger m'a donné carte blanche, et me

voilà prise au mot. Je ferai tout à l'heure cette visite, qui d'avance me donne beaucoup d'émotion. Adieu, ma chérie, je mets mes gants et mon chapeau et m'en vais de ce pas dans la caverne du lion. Si le lion me mange, tu feras des vers sur ce beau dévoûment. En fais-tu toujours? Autrefois ils clochaient un peu, au dire du professeur Bourdon; mais en grandissant, ils auront appris à marcher.

« *Post-scriptum.* — Ai-je bien fait? ai-je mal fait, Nelly? Je n'en sais rien; mais il faut que je te raconte cette histoire.

« J'ai souvent remarqué que rien n'arrive comme on pensait. Je m'attendais à être reçue comme un chien dans un jeu de quilles ou à n'être pas reçue du tout, ce qui eût beaucoup simplifié la conversation. Que j'étais loin de compte! Voilà une femme qui s'avance à ma rencontre jusqu'à la porte de son salon. — Bonjour, ma belle. J'ai été méchante l'autre soir, mais vous avez eu les rieurs pour vous. Cela vous était bien dû; vous étiez jolie comme un ange. Touchez là. »

« Et à ces mots elle me tend la main. Tu juges de mon ébahissement. Je pris sa main et je lui dis : — Cela se trouve bien, madame, car j'étais venue pour vous dire que j'étais toute disposée à vous aimer et pour vous demander si en faisant un petit effort il ne vous serait pas possible de m'aimer un peu. — Oh! pour cela, répliqua-t-elle, c'est beaucoup me demander.

« — Bah! repris-je, comme disent les Turcs, Dieu est grand. Avec le temps, cela viendra.

« A ce mot de Turc, elle fronça le sourcil. — N'est-il pas permis à une femme sans religion, lui dis-je en riant, de citer les Turcs?

« — Ne parlons pas de ces choses-là, répliqua-t-elle d'un ton sec, ou n'en parlons que sérieusement. Si je pouvais espérer qu'un jour...

« — Voilà ce que je n'ose vous promettre, interrompis-je; mais je tâcherai de vous prouver que je vous suis toute dévouée, et vous découvrirez que je suis bonne à vivre.

« Et ce disant je portai à mes lèvres sa main, que je tenais toujours dans la mienne. Il m'en coûta, Nelly. Elle me regardait et semblait se consulter. Remarque que nous étions restées debout sur le seuil de la porte, moi dans le corridor, elle dans le salon. Elle prit son parti, et d'un air presque souriant : — Entrez, ma toute belle, et asseyez-vous.

« Elle m'avança un fauteuil, mit un coussin sous mes pieds; puis elle sonna, fit apporter du sirop de framboises et une confiture aux oranges qu'elle prépare elle-même. J'admirais pendant ce temps la sûreté, la précision de tous ses mouvemens; elle n'en fait point d'inutiles, ses bras et ses jambes savent leur métier, vont droit au

but, et je ne sais vraiment à quoi lui sert sa béquille, qui ne la quitte pas. J'admirais aussi la simplicité élégante de sa toilette. Il y aurait plaisir à la regarder, s'il n'y avait là-dessous le pointu qui gâte tout.

« Elle se mit à me parler de la Suisse, des Alpes et d'un voyage qu'elle y fit il y a vingt ans. Elle parlait bien, en personne qui sait voir, qui n'oublie rien. Elle a plus d'esprit que moi, Nelly, et j'aurais beaucoup de choses à apprendre d'elle; mais ses préjugés! Dès qu'on y touche, elle ne raisonne plus, ne veut plus entendre à rien. Frappez, cognez, elle n'ouvrira pas. En l'écoutant, je la comparais à une maison dont la façade est bien éclairée; mais de l'autre côté il n'y a qu'un grand mur sans portes ni fenêtres, et ce grand mur croit qu'il n'y a rien devant lui parce qu'il ne voit rien.

« Pendant une demi-heure nous avons causé tranquillement, presque gaîment. Le lion ne m'avait pas mangée; il me semblait même qu'il commençait à s'apprivoiser. Je voulus partir sur cette bonne impression. Comme je me levais, elle me fit rasseoir en me disant : — Vous êtes trop pressée, madame.

« Et tout à coup : — Vous avez été bien aimable, ma chère, de venir me voir. Vous me paraissez disposée à comprendre les choses et les gens. Les vieilles femmes tiennent à leurs habitudes. Mon fils a quarante-cinq ans, j'étais à mille lieues de m'imaginer qu'il songeât à se marier. J'avais compté sans les miracles qu'opèrent deux beaux yeux. Je vous ai cédé la place. C'est une grosse affaire à mon âge qu'un déménagement. Je vous en ai voulu, et j'ai eu le tort de vous le laisser voir. Sans rancune, n'est-ce pas?... Et tenez, puisque vous êtes ici... Mon fils a la tête si chaude! Hier il m'a fait une scène inouie. Vous, ma belle, vous êtes gentille; on peut s'expliquer avec vous. Je vous dirai donc que j'aurais pris plus facilement mon parti de l'événement, si j'avais cru que mon fils eût la moindre vocation pour le mariage. Faire de Roger un mari! ce serait un vrai tour de force. Si vous y parvenez, grand bien vous fasse! C'est un vieux garçon; il est plein de manies. Et voyez plutôt! A quoi lui sert sa femme? Il la mène à la chasse et au cabaret. Comment pouvez-vous souffrir qu'il compromette ainsi votre dignité? Il est amoureux de vous; mais son amour n'est pas respectueux, et l'amour passe, il n'y a que le respect qui reste. Ma chère, je vous parle très sérieusement, ne vous prêtez pas à tous ses caprices. Vous ne savez où cela vous mènera. Mon Dieu! il y a beaucoup de ma faute dans ce qu'il est, et je vous fais mon *peccavi;* je l'ai terriblement gâté. Il aurait besoin d'être gouverné; tâchez de prendre de l'empire sur lui et d'être raisonnable pour deux. Passe encore s'il n'avait que des manies! Il est d'une violence d'humeur extrême. Vous

ne vous en apercevrez que trop tôt. Je pourrais vous citer des traits... Il s'était lié intimement avec un certain marquis de Raoux, honnête homme selon le monde, mais selon moi assez triste sire, galantin, bravache, grand buveur et joueur effréné. J'étais désolée que Roger trouvât quelque charme dans la société de ce brelandier. Que voulez-vous? Raoux avait servi; on mettait en commun ses souvenirs et ses chansons de corps de garde. Voilà qu'une nuit, comme il venait de quitter mon fils, ce Raoux est tué raide d'un coup de feu par un malandrin embusqué au bout d'un pont. Fâcheux accident, je le veux bien; mais après tout ce n'était que Raoux. Mon fils entra dans un désespoir que vous ne pouvez vous figurer, comme si le défunt eût été la perle des hommes, un trésor d'honneur et de vertu. C'était à croire qu'il en deviendrait fou, et pour vous prouver que la folie n'était pas loin... Il avait un cheval de selle qu'il chérissait comme la prunelle de ses yeux; il l'avait payé huit mille francs. Son cheval et Raoux, Raoux et son cheval étaient ses deux idolâtries. Le lendemain de l'assassinat, il s'arme d'un fusil à deux coups, entre dans l'écurie et brûle la cervelle au pur-sang. Que vous semble de cette façon d'honorer les mânes de Raoux? Vous conviendrez que c'est le trait d'un esprit mal réglé, qu'il est bon d'y prendre garde... Et voyez, il se connaît, il a peur de lui-même. Bien qu'il ait le caractère peu liant, il ne peut souffrir la solitude, il désire avoir toujours quelqu'un auprès de lui, comme s'il voulait mettre un écran entre lui et ses lubies. Tant que Raoux a vécu, Raoux lui suffisait. N'ayant plus Raoux, il a pensé à se marier. Un Raoux qui est une jolie blonde, c'est en vérité une bonne affaire... J'ai tenu, ma mie, à vous conter ces petits détails pour que vous sachiez où vous en êtes. Il est bon que vous n'ignoriez point que dans ses heures de mélancolie votre mari est capable de brûler la cervelle à un pur-sang qu'il adore. Un bon averti en vaut deux. C'est à vous de le surveiller et de le gouverner.

« Cette longue harangue fut prononcée d'une voix sèche et sinistre qui m'égratignait les oreilles. J'aurais voulu l'interrompre dès le premier mot; je ne trouvais rien. Ce que c'est que de nous, Nelly! En venant à cette entrevue, je m'étais fait la leçon, je m'étais préparée à m'entendre dire des duretés, à les essuyer de bonne grâce; mais j'étais loin de m'attendre à cette étrange sortie d'une mère contre son fils, et j'étais prise au dépourvu. J'éprouvais une inquiétude, un malaise, un chagrin, qui allaient en croissant de minute en minute. Immobile à ma place, je suis sûre que j'avais l'air gauche et empêtré d'une petite pensionnaire, ou, pour mieux dire, l'air d'un pauvre oiseau ensorcelé par le regard d'un basilic. J'aurais voulu m'enfuir, et je restais là, j'écoutais, il me sem-

blait que j'avalais du poison, que je le sentais courir dans mes veines. Il n'entrait dans cette chambre, dont les rideaux étaient tirés, qu'un faible rayon de jour, et ce rayon tombait sur mon visage. Mme d'Ornis devait y lire mon trouble; peut-être en triomphait-elle secrètement. Quand elle eut fini, j'eus la force de me lever et de lui dire : — Si vous avez voulu m'épouvanter, madame, vous n'y avez pas réussi. — Je lui dis cela d'un ton dégagé, presque hautain. J'étais comme ces enfans qui chantent quand ils ont peur.

« Elle me répondit tranquillement : — Moi, vous épouvanter! mais vous me faites l'effet d'une petite personne très aguerrie, à qui on peut dire la vérité sans courir risque de l'incommoder.

« — D'ailleurs, repris-je, je ne vois rien de si effrayant dans cette histoire de cheval... — Et j'ajoutai : — Si jamais on m'assassine, je trouverai charmant que Roger brûle la cervelle à son billard.

« Elle me reconduisit jusqu'à la porte du salon. — Allons, allons, me dit-elle, je vois bien que je vous ai mis la puce à l'oreille. Rien n'est plus dangereux que la fausse sécurité. Adieu, ma toute belle. Vous savez maintenant le chemin; toutes les fois que vous voudrez causer, nous causerons.

« Quelle pauvre tête je suis, Nelly! Je m'étais promis, si j'étais battue, de me retirer du moins en bon ordre, et malgré ma crânerie, ma retraite ressemblait à une déroute; il me semblait que cette déroute allait aboutir à une catastrophe, qu'en sortant de cette maison j'allais trouver un malheur qui montait la garde à la porte. Enfin me voilà dehors; j'ouvre les yeux, je respire. Le ciel était bleu, un beau soleil d'automne éclairait le jardin, un rosier fleuri étendait vers moi une de ses branches pour me la faire sentir. Voilà la catastrophe! Mon malaise, mon trouble, se sont dissipés comme par enchantement. Je regardais le soleil, je regardais les roses, et toute ma confiance me revenait, je me disais que ce trésor n'est pas à la merci des caquetages suspects d'une vieille femme jalouse et haineuse.

« A mon retour, Roger m'interrogea. Mes réponses furent véridiques; mais, si je n'inventai rien, je choisis, — j'escamotai la harangue tout entière. A toi je dis tout. Il est si bon d'avoir quelqu'un à qui l'on dit tout! Adieu, ma chérie. Avant de te marier, prends des informations sur ta belle-mère. Je te souhaite un ciel tout bleu, — rien que du soleil et des roses. »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA

MARINE D'AUJOURD'HUI

II.

L'AMIRAL BRUAT ET LE GÉNÉRAL PÉLISSIER.

I.

Les Anglais n'avaient pas été sans influence sur la nomination du nouveau commandant en chef (1). Il fallait donner un gage à la bonne entente ainsi rétablie. On reprit cette expédition de Kertch à laquelle nos alliés paraissaient attacher un vif intérêt, et dont l'avortement leur avait causé un extrême dépit. Le plus grand service que nous aient rendu les Anglais pendant la campagne de Crimée, — je ne parle pas des services politiques, — c'est d'avoir constamment éclairé notre route. Grâce aux renseignemens qu'ils se procuraient à tout prix, nous n'avons que rarement marché à l'aveugle. En partant pour Kertch, nous avions déjà des plans très exacts du détroit de Jénikalé et de la mer d'Azof. Le point de débarquement était fixé. La seule incertitude qui planât sur l'expédition provenait de l'ignorance où nous étions encore des dispositions des Russes et de l'effectif des troupes qu'ils comptaient nous opposer. Quelle résistance allaient rencontrer nos soldats? Ne nous exposions-nous pas à créer un second centre d'opérations qu'il faudrait approvisionner de la mer et alimenter par de constans renforts? C'étaient là des réflexions qu'il eût fallu faire avant le départ. Quand le mo-

(1) Voyez la première partie dans la *Revue* du 15 juillet.

ment de débarquer fut venu, il n'y avait plus qu'à s'étourdir, et on s'étourdit en effet. Les avisos reçurent les troupes qu'avaient transportées les vaisseaux; les embarcations les prirent à leur tour et les jetèrent, au nombre de 3,000 hommes environ par voyage, sur la plage de la baie de Kamish (1).

Je n'oublierai jamais l'aspect riant de cette petite anse. On marchait à travers les sauges et les lavandes, dont le soleil de mai avait éveillé les parfums; l'air était imprégné de senteurs aromatiques. Quel contraste avec cette atmosphère nauséabonde de Kamiesh, où l'on vivait au milieu des carcasses flottantes des bestiaux morts, où la brise de terre n'apportait du plateau d'Inkermann que l'exhalaison des cadavres! De la plage de Kamish au sommet de la colline, le terrain s'élevait en pente douce. Une villa toute blanche, fraîche et proprette comme ces constructions auxquelles l'ouvrier vient de mettre la dernière main, couronnait la hauteur. Avec son air de jeunesse et ses bosquets naissans, elle était, à elle seule, toute la gaîté du paysage; mais la guerre allait passer par là, et la pire de toutes les guerres, celle que font des armées coalisées. La charmante villa ne fut pas détruite, elle fut saccagée. Quand nous y pénétrâmes, nous n'y trouvâmes plus que des meubles brisés, des malles dont le contenu avait été répandu sur les parquets. Un blessé, vêtu de la longue capote grise des soldats russes, était accroupi dans un coin; il avait été frappé à la poitrine d'un coup de baïonnette. Je le fis transporter à l'ambulance; la pâleur de la mort était déjà sur son front. Le médecin voulut sonder la plaie. Le blessé écarta doucement la main qui allait lui infliger une souffrance inutile. Son regard, à la fois résigné et suppliant, se fit aisément comprendre. Il ne demandait à ses ennemis que la faveur de mourir en paix. Des monceaux de cadavres, des amas de blessés gémissant ou râlant sur le champ de bataille, peuvent laisser jusqu'à un certain point l'âme insensible. La pitié ne sait où se prendre au milieu de ces débris sans nom, et l'individualité humaine disparaît en quelque sorte dans cette fourmilière écrasée. Ce ne sont plus des hommes qu'on a sous les yeux; c'est bien de la chair à canon. Rien ne vient réveiller dans ce spectacle horrible le sentiment de notre importance et de notre immortalité. Sous ce rapport, l'aspect des champs de bataille est malsain. Il en est autrement, si nous découvrons à l'improviste, sous quelque buisson, dans un pli de terrain, un cadavre raidi par la convulsion dernière. L'idée de la souffrance, de la lutte suprême, du deuil des amis et des parens, vous saisit à

(1) Il ne faut pas confondre la baie de Kamish, située à l'entrée du détroit de Kertch, avec le port de Kamiesh, que nous occupions à l'extrémité de la presqu'île Chersonèse.

l'instant; vous vous sentez ému d'une compassion soudaine. En face de cette mort isolée, vous comprenez tout le prix de la vie et instinctivement vous avez maudit la guerre. Les plaines ensanglantées de l'Alma et d'Inkermann ne m'ont pas causé l'émotion que j'en attendais. Je n'ai pu oublier encore le spectacle du soldat mourant de la baie de Kamish.

Les Turcs avaient les premiers escaladé la colline; les Français et les Anglais ne tardèrent pas à les suivre. Ils trouvèrent le plateau dégarni; les vedettes russes s'étaient empressées de battre en retraite. Une heure après, les batteries d'Ak-Bournou qui défendaient l'entrée du détroit sautaient en l'air. Les Russes ont la manie d'élever à grands frais des ouvrages formidables et de les détruire sans les défendre, souvent même avant qu'on ait songé à les attaquer. Les avisos alliés s'élancèrent dans la passe devenue libre et se portèrent vers Jénikalé. Pendant ce temps, le débarquement des troupes, des chevaux et de l'artillerie continuait; il dura toute la nuit. Au point du jour, l'armée se mit en marche; elle ne fit que traverser Kertch, évacué par l'ennemi. On s'attendait à rencontrer une vigoureuse résistance à Jénikalé; une ligne de bâtimens embossés occupait toute la largeur du détroit, des ouvrages récens s'appuyaient à un vieux château qui leur servait de réduit. Cet appareil menaçant s'évanouit comme un fantôme. A l'approche de nos troupes, les batteries volèrent en éclats, les navires s'abîmèrent dans les flots. Les Russes étaient depuis longtemps sur la route de Kaffa. Nous n'eûmes à lutter que contre l'incendie. A la porte d'une poudrière, on trouva un Tartare ivre-mort, endormi la mèche à la main. Si cette brute eût accompli son œuvre, Jénikalé ne nous aurait livré que des décombres.

Nous ne devions pas nous arrêter à l'entrée de la mer d'Azof; mais, pour y pénétrer, il fallait des navires d'un faible tirant d'eau. Les plus chétifs navires suffisaient heureusement pour répandre l'alarme jusqu'aux bouches du Don. Les villes de Berdiansk, de Marioupol et de Taganrog n'avaient pris aucune précaution pour repousser une attaque; elles vivaient sur la foi des défenses que nous venions de forcer. Ces immenses greniers se trouvaient, par la chute d'Ak-Bournou et de Jénikalé, à notre merci. Des cosaques irréguliers accoururent pour se joindre aux milices; ils arrivèrent au moment où nous nous retirions. La flottille anglo-française avait en quelques jours détruit des approvisionnemens qui auraient pu préserver l'Europe entière de la famine.

Cette expédition fut vivement menée. Elle devait être sans résultat. Si l'on eût du même coup occupé la flèche d'Arabat et détruit sur la Mer-Putride le pont de Tchongar, on eût intercepté

deux des routes par lesquelles se ravitaillait Sébastopol. Par la route intérieure, les *arabats* y auraient encore amené des munitions et des vivres. Aucun empire n'a, au même degré que la Russie, la puissance du transport; c'est un héritage des Huns et des Scythes. Après avoir eu le médiocre avantage d'exciter quelques clameurs contre l'imprévoyance du gouvernement russe, clameurs bientôt étouffées par la haine qu'inspirèrent nos ravages, nous nous trouvâmes embarrassés d'une occupation qui devenait sans but. Il fallut laisser à Jénikalé un corps de troupes et une station navale, élever des retranchemens, maintenir des communications difficiles et constantes avec Kamiesh. La question capitale n'avait pas avancé d'un jour. La marine venait, il est vrai, de montrer une fois de plus sa décision et son activité; mais à la guerre, surtout dans une guerre aussi sérieuse que celle où nous étions engagés, les considérations d'amour-propre devraient être toujours secondaires : il n'y a que les grandes opérations concentrées qui réussissent. Les coups d'épingle irritent une puissante nation, ils ne la réduisent pas. Quel profit matériel pouvait-on attendre d'une campagne qui privait les armées alliées, au moment d'un effort décisif, de 12,000 hommes auxquels l'ennemi ne daigna pas même opposer un régiment? Quel profit moral pouvait-on s'en promettre, quand un signal resté célèbre dénonçait en ces termes la conduite des alliés que nous avions imprudemment couverts de notre drapeau : « *the Turks are plundering and murdering in Kertch;* les Turcs se livrent au pillage et au meurtre dans Kertch? » L'agitation des esprits engendre souvent en campagne plus d'une combinaison qui s'impose, alors même que le chef intérieurement la désapprouve. Cette agitation, il ne faut pas s'y tromper, n'est qu'un des modes du découragement. De tous les murmures qui peuvent importuner et troubler le commandement, c'est assurément le plus funeste.

Si nous disséminions nos attaques, les Russes tombaient dans un autre travers; ils ne résistaient sur aucun point. Au seul bruit d'une démonstration dirigée contre Anapa, ils avaient ruiné les fortifications de cette place, et n'avaient pas hésité à livrer toute la côte de Circassie aux Tcherkesses. Nous vîmes les principaux chefs de ces tribus guerrières lorsque, après avoir assuré l'occupation de Kertch, nous nous présentâmes devant Anapa; c'est le plus bel échantillon de la race humaine que j'aie rencontré. Un corps souple et nerveux, des extrémités délicates, des traits accentués sans dureté, formaient un ensemble où la majesté le disputait à la force. On avait peine à comprendre que cette race d'un ordre si supérieur fût destinée à subir le joug étranger; mais l'islamisme l'avait tenue en dehors des progrès de la civilisation, et elle devait fatalement

succomber. Si elle n'avait pas subi cette influence délétère, si elle avait eu les initiateurs que Pierre le Grand attira en Russie, ce n'est pas son indépendance qu'elle eût conservée, c'est l'empire du monde qu'elle eût disputé aux races latines et aux races germaines.

L'aspect fier et martial des Tcherkesses d'Anapa pouvait éveiller nos sympathies; il ne pouvait nous faire illusion : nous n'avions sous les yeux que les ruines d'une nationalité. Le drapeau russe ne devait pas tarder à reparaître sur les rives de la Mer-Noire, l'armée de Mouravief s'apprêtait à prendre en Asie une éclatante revanche des revers que nous préparions en Europe à l'armée du prince Gortchakof. Incapables de tenir la campagne contre des troupes qui leur étaient infiniment supérieures, les Turcs, auxquels était confiée la défense des provinces asiatiques, avaient été contraints de se renfermer dans Kars. Omer-Pacha ne nous prêtait devant Sébastopol qu'un concours humilié et par cela même stérile; il réclamait à grands cris une situation plus digne de la haute réputation qu'il s'était acquise au début de la guerre. C'était en Asie qu'il voulait aller. Il représentait qu'il était insensé de jouer le rôle d'assiégeant en Crimée quand on laissait écraser, sans leur porter secours, des provinces entières qui ne demandaient qu'à rentrer sous l'autorité du sultan. Les Anglais, qui sont une puissance asiatique tout autant qu'une puissance européenne, prêtaient une oreille complaisante à ces observations. Nous les accueillîmes avec moins d'intérêt; nous n'avions jamais eu, il faut le confesser, une foi bien vive dans les destinées de l'empire ottoman. La dernière de nos préoccupations était de lui restituer sa grandeur. On n'écouta donc Omer-Pacha que trop tard. Quand on rendit au sultan la libre disposition de ses troupes, on ne fit que priver les armes ottomanes de l'honneur de contribuer à la prise de Sébastopol; on ne sauva pas la ville de Kars. Omer-Pacha n'était pas assez fort pour marcher directement à l'ennemi; il se perdit en manœuvres, et ne réussit même pas à détourner l'attention du général Mouravief. Cet échec, qui précéda de quelques mois à peine la conclusion de la paix, devait peu toucher la France. Il y avait longtemps que pour elle tout l'intérêt de la guerre était dans le résultat du grand siége. Grâce à l'énergique impulsion imprimée aux travaux par le général Pélissier, Sébastopol allait tomber avant Kars.

II.

Le nouveau commandant en chef de l'armée de Crimée n'avait pas perdu de temps. Investi du commandement le 19 mai 1855, il ne s'était pas contenté, dès le 23, de faire embarquer 12,000 hommes

pour Kertch; il avait prescrit le même jour un assaut général sur les embuscades qui menaçaient notre gauche. Notre départ de Kamiesh avait été éclairé par les lueurs d'un combat formidable; plus de 1,000 hommes étaient restés sur le terrain. Le lendemain, retour offensif des Russes; nouvel effort de notre part, le sang coule à flots. Nous nous sommes rapprochés d'une centaine de mètres de la ville. Entre Kertch et Kamiesh s'échange un premier bulletin de victoire. Le succès du 23 mai n'était cependant qu'un des épisodes de cette guerre de chicanes nocturnes que nous faisions depuis huit mois. Le général Pélissier méditait un coup plus audacieux. Le 8 juin, vers quatre heures du soir, l'armée sort de ses tranchées et marche sur le Mamelon-Vert. A cet assaut inattendu, l'ennemi se trouble; son tir n'a pu arrêter nos colonnes. Une masse irrésistible envahit la hauteur. L'élan de nos troupes est tel qu'elles eussent en ce jour emporté Malakof, si l'on eût osé prévoir jusqu'où pourraient aller la surprise et la consternation des Russes. Quelques enfans perdus ont seuls, au mépris des ordres donnés, franchi l'enceinte que personne ne devait dépasser. Ils sont ramenés par les Russes. Une explosion soudaine ajoute à l'effroi qu'apportent avec eux ces fuyards. « L'ouvrage, s'écrie-t-on, est miné! » Les vainqueurs n'essaient plus de garder leur conquête; ils se précipitent en désordre vers nos tranchées. Les réserves heureusement sont prêtes, elles s'avancent, et sous une grêle de boulets et d'obus retournent contre l'ennemi les retranchemens du Mamelon-Vert. Nous avons eu cette position au prix de 2,500 hommes; un cheminement méthodique nous aurait coûté davantage.

A ces deux attaques résolues et rapides, qui venaient de se succéder dans le court intervalle de quinze jours, les Russes durent s'apercevoir que notre système de guerre s'était profondément modifié. Notre faute à nous fut de ne pas comprendre que l'ennemi allait désormais se tenir sur ses gardes, que nous ne retrouverions pas deux fois l'avantage inhérent à un brusque changement d'allures. Les souvenirs de la guerre de la péninsule auraient pu nous rendre plus circonspects. Rarement nous y avions attaqué l'ennemi dans ses positions sans être repoussés; mais parce que nous avions, après huit mois d'approches régulières, surpris les Russes par la plus imprévue des audaces, nous crûmes que nous allions désormais enlever tous les retranchemens à la baïonnette. Nous nous préparions une cruelle déception.

L'expédition de Kertch était rentrée à Kamiesh; tout semblait nous sourire : encore un effort, et Sébastopol était à nous. Malakof devait être attaqué au point du jour. Le concours de la marine n'avait point été demandé; cependant nos vaisseaux étaient prêts, et

nous nous tenions attentifs. Dans la nuit du 17 au 18 juin, le canon ne cessa de gronder. A trois heures du matin, la fusillade se fit entendre; elle prit bientôt des proportions énormes. Ce n'était plus un assaut, c'était une bataille. Peu à peu le feu se ralentit pour reprendre tout à coup dans différentes directions : à Malakof, au Grand-Redan, au ravin de l'Arsenal. A sept heures, il avait complétement cessé. Un billet du général en chef nous apprit le triste résultat que déjà nous pressentions. « Nous avons été repoussés, écrivait le général, mais *nous reprendrons du poil de la bête.* » Nos pertes en tués et blessés étaient considérables, 5,000 Français et 1,500 Anglais payèrent de leur sang cette journée. L'attaque avait eu lieu sans ensemble; des fusées en devaient donner le signal, les colonnes s'élancèrent en voyant partir des bombes ou des fusées de guerre qu'elles prirent pour des fusées de signaux. Jamais nos troupes n'avaient été plus héroïques, leur échec les laissa découragées. Quand le soldat a la conscience d'avoir fait son devoir, il n'en reproche que plus amèrement l'insuccès au général. Le siége entrait pour la première fois dans une phase rétrograde; ce fut précisément cette épreuve qui fit apparaître dans toute sa grandeur le caractère du nouveau commandant en chef.

Après l'assaut infructueux du 18 juin, les faiseurs de projets se donnèrent largement carrière. De tous côtés, on rêva campagnes, non que l'on sût au juste quelle campagne on pouvait faire, mais parce qu'on était las du terrible siége. Le général Pélissier demeura inébranlable; son humeur bourrue contint les conseils, si elle n'empêcha pas les murmures. Retiré sous sa tente, comme un lion blessé au fond de son antre, il y ruminait sa vengeance; son esprit ne dévia pas un instant de la direction qu'il lui avait donnée dès le début. Il était dans sa nature de s'acharner à une idée simple. Au mois de mai, il avait annoncé qu'il prendrait la tour Malakof; au mois de juillet, c'était encore Malakof qu'il voulait prendre. Ce vieux chef, que l'échec irritait sans l'abattre, ne pouvait trouver qu'en lui-même la force de persévérer. Blâmé à Paris et à Londres, entouré de soldats mécontens, il lui fallait encore raffermir des alliés inquiets et cruellement frappés. L'amiral Lyons venait de perdre son fils, atteint d'un éclat d'obus devant Sébastopol; lord Raglan se mourait du choléra. Pélissier restait seul debout pour faire face à tous ces malheurs. Lorsqu'on lui remettait le funèbre bulletin que, par un sinistre rapprochement, on avait surnommé « la gazette du soir, » il le parcourait d'un œil sec et donnait avec sa netteté habituelle ses ordres pour le lendemain. Entre tués et blessés, nous perdions environ 80 hommes par jour, et le 12 juillet nous étions encore à 300 mètres de la tour Malakof. La pose d'un

seul gabion coûtait parfois la vie à deux ou trois soldats. On s'étonne qu'on puisse obtenir de la nature humaine de pareils sacrifices; tel est pourtant l'effet de la discipline dans une armée sur laquelle plane une volonté forte : l'instinct de conservation peut murmurer, il n'oserait entrer en révolte.

Les Russes devaient ignorer ce qui se passait dans notre camp, ou l'effort désespéré qu'ils préparaient leur était commandé par une situation pire encore que la nôtre. Aucune sortie ne leur avait réussi; ils commettaient la faute d'en tenter une nouvelle. C'était s'exposer à nous fournir l'occasion d'un succès, et il ne fallait qu'un succès pour relever le moral de nos troupes. Il est probable que l'ennemi se crut hors d'état de tenir plus longtemps contre un feu qui le cernait enfin de toutes parts; 60 batteries de siége à la gauche, 44 à la droite, atteignaient partout ses réserves, et ne laissaient pas dans la ville un point d'impunité.

Quand il s'agit de secret et de ruse, nous ne luttons pas à armes égales avec les races asiatiques. Inkermann avait éclaté sur nous à l'improviste; une surprise analogue s'apprêtait contre les lignes de la Tchernaïa. Nous étions dans une sécurité complète. Le général en chef avait passé toute une nuit et toute une journée hors du camp. Après s'être fait débarquer sur la côte de Yalta, il avait regagné son quartier-général par le col de Forous et la vallée de Baïdar. Tout était calme; nos piquets de cavalerie campaient sous les arbres, et n'avaient pas eu une seule fois à seller leurs chevaux. A l'extrême droite de nos lignes, les Piémontais, récemment arrivés, avaient ébauché à la hâte quelques retranchemens. Cette précaution attira les regards du général en chef et obtint son approbation. La journée du 15 août suivit de près le voyage de Yalta. Les Russes attendaient cette date pour nous attaquer; ils savaient qu'à une journée de fête succéderait un relâchement de vigilance, en même temps qu'un sommeil plus profond.

Leurs colonnes se formèrent dans l'ombre et s'avancèrent en silence. « Rien de nouveau, » tel fut le rapport de la dernière ronde à quatre heures du matin. En ce moment, la fusillade éclata. Le général de Failly courut au pont de Traktir. « Tenez bon, dit-il au faible détachement qui gardait ce passage; tenez bon, et faites-vous tuer, s'il le faut, jusqu'au dernier. » Pendant ce temps, les troupes renversaient leurs tentes et prenaient les armes; mais déjà sur vingt points à la fois les Russes, munis de ponts volans, franchissaient la rivière. Si jamais bataille dut être gagnée, ce fut celle que l'ennemi engageait dans de telles conditions. Malheureusement pour les généraux russes, qui se prodiguaient, les troupes marchèrent sans élan. Les vieux soldats qui avaient combattu à l'Alma

et à Inkermann étaient devenus rares; c'était avec des recrues que la Russie continuait la guerre. Le jour, en se levant, éclaira une affaire décidée à notre avantage. L'artillerie arrivait, la cavalerie se massait dans la plaine. L'ennemi fut bientôt repoussé sur toute la ligne; il couvrit les monts Fédioukine et le pont de Traktir de cadavres. Ses pertes furent évaluées à 6,000 hommes; 2,200 prisonniers restèrent entre nos mains. Nous n'avions eu que 8 bataillons engagés et 700 hommes hors de combat.

Après une pareille preuve de notre ascendant, les Russes ne pouvaient plus songer qu'à évacuer la place. Ils firent leurs préparatifs de retraite, et n'essayèrent même pas de nous les dissimuler. Un pont de radeaux composés de forts madriers unit les deux rives du port. Ce pont, nos boulets ne pouvaient encore l'atteindre. Il fallait néanmoins se hâter de s'en servir, car, tout en cheminant vers Malakof, nous poussions des batteries du côté de la rade. La garnison de Sébastopol devait craindre de voir se fermer d'un moment à l'autre la seule porte de sortie qui lui restât ouverte. Aussi attendait-elle avec impatience l'arrivée des ordres demandés à Saint-Pétersbourg; chaque instant de retard empirait sa situation. On voyait tout le jour des bataillons accroupis près du fort Saint-Paul, seul point où n'allassent pas tomber nos obus. La ville n'était plus qu'un immense charnier, la côte opposée un vaste cimetière. On évalue à 30,000 le nombre des Russes qui périrent dans l'espace de trois semaines. De notre côté, nous avions 200 hommes atteints par jour. Il fallait une solution prompte à ce massacre. Nous aurions sans doute facilement écrasé, sous les nouveaux mortiers dont l'envoi nous était annoncé de Toulon, ce qui restait de Sébastopol; mais il eût fallu, en attendant, reporter notre attaque en arrière, car nos travaux avancés coûtaient cher à garder. On préféra tenter un grand coup, et bientôt le cri : à l'assaut! fut le cri général.

J'ai assisté à quelques-uns des conseils qui se tinrent à cette occasion. Je ne perdrai jamais le souvenir du calme, de la mesure, qu'y apportait le général en chef. Bien des gens prétendaient que l'échec du 18 juin devait être attribué à un plan vicieux. Nos alliés demandaient que l'assaut ne fût plus un assaut partiel, mais devînt une attaque générale. Leur céder sur ce point, c'était rendre l'échec irréparable. On prit un moyen terme. Le général concéda la série des assauts successifs. On savait cependant par une expérience récente que tout assaut qui n'est pas une surprise est un assaut manqué. Comment espérait-on surprendre l'ennemi au Grand-Redan, quand on ne voulait l'y attaquer qu'après avoir pris Malakof? Comment ne pas le trouver sur ses gardes au Bastion-Central, lorsqu'il fallait attendre, pour lancer sur ce point nos colonnes, que le

drapeau anglais flottât au Grand-Redan? Ce plan périlleux étant donné, les meilleures dispositions furent prises pour le faire réussir. Nous avions remarqué que les Russes, accablés par un feu violent, cherchaient à s'y soustraire en se retirant dans les abris blindés dont ils avaient muni leurs batteries. On affecta une certaine régularité dans le tir, de façon à leur inspirer, au moment fixé pour l'assaut, une fausse sécurité. Ainsi le feu, très vif au point du jour, s'accélérait à neuf heures et demie pour atteindre son maximum d'intensité à dix heures. En ce moment, arrêt brusque et silence absolu jusqu'à midi. Dès que midi sonnait, reprise sur toute la ligne. C'est alors que les Russes, se mettant à couvert, nous laissaient dépenser, sans presque nous répondre, notre poudre et nos projectiles. Il fallait saisir l'instant où on les saurait réfugiés dans leurs casemates pour sauter brusquement dans Malakof.

Depuis le 5 septembre, on ne ménageait plus nos munitions. L'immense accumulation de travail que représentait l'approvisionnement de nos batteries s'en allait en éclats et en fumée. Il fallait que cette reprise de feu fût décisive. On eût mis près d'un mois à remplir de nouveau les poudrières vides et les parcs à projectiles épuisés. Tout présageait d'ailleurs un résultat prochain. Les vaisseaux que l'ennemi n'avait pas coulés étaient atteints jusqu'au milieu du port; nos bombes y allumèrent l'incendie, ces grandes flammes éclairèrent la nuit du 6 au 7 septembre. Un ciel bas et sombre, où couraient les nuages venant du sud-ouest, ajoutait son horreur à celle des reflets sinistres. Le 7 au matin, le vent passa au nord, et devint très violent. L'amiral était au camp. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint vers le soir à rejoindre le *Montebello*. Le général Pélissier lui avait communiqué ses projets, sans réclamer toutefois sa coopération. L'assaut devait avoir lieu le lendemain 8 septembre à midi précis.

Le 8 septembre, le vent n'avait pas molli. L'amiral Lyons nous consulta par le télégraphe. « Que pensez-vous du temps? » L'amiral Bruat répondit : « Je pense qu'il n'y a aucun avantage à mettre des vaisseaux en mouvement par un temps pareil. » La réplique ne se fit pas attendre : — *Men enraged* (les hommes sont enragés). Cette réplique était dure. Avant de la transmettre à l'amiral, je voulus n'en croire que mes yeux, et je demandai qu'on m'apportât le livre des signaux. Je reconnus sur-le-champ la méprise qui, par la plus étrange des coïncidences, prêtait à nos alliés un langage fanfaron auquel, je dois le dire, ils ne nous avaient pas habitués. Pour communiquer avec les Anglais, nous avions adopté leur code télégraphique. Près de livrer un assaut décisif, nous n'avions pas voulu nous exposer à avoir les Russes pour confidens. Nous avions

en conséquence changé la veille au soir la valeur numéraire affectée à chaque pavillon. Cette combinaison nouvelle avait échappé à l'attention de l'officier qui venait de prendre le service. Si on laissait aux pavillons dont se composait le signal leur valeur primitive, on obtenait la singulière réponse qui m'avait offusqué. Les chiffres rectifiés présentaient un sens plus raisonnable : *I quite agree* (je suis tout à fait de votre avis). Il ne pouvait y avoir en effet deux avis différens en cette circonstance; les vaisseaux avaient assez à faire de tenir sur leurs ancres.

Le général en chef fut prévenu, vers huit heures du matin, de l'inaction à laquelle nous serions vraisemblablement condamnés. Il n'éleva aucune objection; nous n'entrions pour rien dans ses calculs. La fortune nous servait d'ailleurs admirablement par ce contretemps que nous maudissions. Les tourbillons de poussière que le vent soulevait masquèrent les mouvemens des troupes, et permirent de les masser inaperçues dans les tranchées. La flotte, retenue au mouillage, n'annonça pas, par d'indiscrets panaches de fumée, qu'elle se disposait à entrer en action. Les Russes, qui épiaient quelque indice, n'en découvrirent aucun de nature à leur faire soupçonner nos desseins. Le dernier jour de Sébastopol était venu.

Le feu avait été très vif et très soutenu pendant toute la matinée. Vers onze heures et demie, il y eut un instant de relâche. Bientôt la canonnade se fit de nouveau entendre. Midi sonna; tout sembla s'apaiser. C'était le moment où nos colonnes devaient s'élancer hors de la tranchée. Le plateau de Malakof se couronna soudain des feux de la fusillade; le drapeau tricolore apparut planté sur le parapet. A ce signal, les Anglais marchent sur le Grand-Redan. Vers deux heures, les tranchées de la gauche semblent s'entr'ouvrir; il en sort un flot d'assaillans. A l'encontre de ce flot roule un nuage de fumée parti du Bastion-Central. Nos soldats ont passé à travers la mitraille. Arrivés sur le bord du glacis, les uns se couchent à terre, les autres se jettent résolûment au fond du fossé. Pendant qu'ils s'y entassent, les Russes, montés sur les merlons des batteries, les fusillent à bout portant. Un horrible incident nous arrache à ce spectacle : une mine a fait explosion. Au milieu de la terre noire qui retombe, on distingue des formes indécises dans lesquelles l'œil épouvanté croit reconnaître des cadavres mutilés et des membres épars. C'en est fait, les Français n'entreront pas dans le Bastion-Central. Au Grand-Redan, les Anglais aussi ont été repoussés. Échec partout, excepté à Malakof.

A Malakof même, vers quatre heures du soir, le drapeau tricolore disparaît; des coups de canon partent de cet ouvrage. Les Russes l'ont-ils donc repris sur nos troupes? ce canon poursuit-il nos sol-

dats dans leur retraite? Quelle nuit d'insomnie nous passâmes! A six heures du matin, une détonation formidable nous appela sur le pont : le Bastion-Central venait de sauter. D'autres détonations suivirent. Le vent s'était calmé. L'amiral monta sur un aviso à vapeur et se rapprocha des murs de Sébastopol. Des pantalons rouges occupaient les batteries de la Quarantaine. Nous poussâmes un cri de victoire, et lorsqu'au quartier-général on hésitait encore à proclamer ce triomphe, nous l'annonçâmes par le télégraphe sous-marin à Paris.

Les Russes, pendant la nuit, avaient évacué la ville. Ils avaient coulé leurs vaisseaux et rompu le pont qui unissait les deux rives du port. Sur la rive septentrionale se rassemblaient les débris de leurs bataillons décimés. Les forts du nord restaient entre leurs mains; mais nulle part le canon ne se faisait entendre. Ce silence avait quelque chose d'étrange pour des oreilles habituées au grondement continu des bombes et des obus. On eût dit que la cité guerrière et le camp qui l'assiégeait depuis onze mois, tombant de lassitude, s'étaient endormis. Dans la journée, chacun put compter ses pertes. Les nôtres s'élevaient à près de 6,000 hommes et 5 généraux; les Anglais avaient eu 2,200 hommes, dont 159 officiers, hors de combat. Ils avaient laissé 1,800 morts sur le terrain; 3,000 blessés russes, expirans pour la plupart, gisaient dans Sébastopol. Ce fut la dernière hécatombe. Depuis le commencement du siége, le feu de l'ennemi nous avait tué 24,000 hommes, 40,000 avaient été grièvement blessés.

J'ai connu les officiers russes qui commandaient dans Malakof; j'ai appris de leur bouche les fautes qu'ils avaient commises, et qui, suivant eux, nous avaient valu la victoire. L'amiral Nachimof était, avec le général Todleben, l'âme de la défense. Il fut tué par la balle d'un chasseur à pied; lorsqu'il fut frappé, les marins jetèrent leurs armes et désespérèrent du salut de Sébastopol. Quelques jours plus tard, le général Todleben recevait lui-même une grave blessure. A partir de ce moment, on se défendit sans confiance; des précautions reconnues nécessaires furent négligées. A quoi bon les prendre, puisqu'on allait se retirer sur l'autre rive? L'ouvrage de Malakof, coupé de nombreuses traverses et presque fermé à la gorge, devait être battu à l'intérieur. On ajourna au lendemain l'exécution des dispositions prescrites, et le lendemain nos soldats surprenaient les Russes, tapis sous leurs blindages. Le capitaine de frégate Karpof, revenant d'une ronde, fut saisi au collet par deux zouaves. Le dédale des masses couvrantes que l'ennemi avait élevées pour arrêter les éclats des bombes nous fournit contre un retour offensif des retranchemens auxquels nous n'eûmes rien à ajouter. En vain

les bataillons vainqueurs au Grand-Redan affluèrent de toutes parts vers le bastion que nous avions conquis; nous n'eûmes à défendre qu'une gorge étroite, et nous repoussâmes avec un millier de soldats les assauts furieux qui nous furent donnés. Si la lutte se prolongea si longtemps à Malakof, c'est que partout ailleurs elle avait cessé.

Cette lutte, entretenue par de constans renforts, fut vive et sanglante. Les qualités militaires des deux nations s'y montrèrent dans tout leur éclat. Qui n'a entendu répéter le mot héroïque du général de Mac-Mahon? On lui annonçait que le bastion était miné et allait sauter. « Faites dire aux troupes de soutien, répondit-il, de venir se loger dans l'entonnoir. » Tous nos soldats ne sont pas de cette force; leur qualité dominante n'en est pas moins, comme celle du chef qui les commandait le 8 septembre, le mépris instinctif du danger, et dans l'excitation du combat l'inspiration soudaine, presque toujours chevaleresque et sublime. Quant à l'ennemi que nous avions à combattre, un seul trait suffira pour le faire juger. Le prince Gortchakof s'était porté de sa personne à la darse de l'amirauté. C'était le moment où le général Kroulef essayait de forcer la gorge de Malakof. Les bataillons, compactes, en colonnes serrées, gravissaient, se poussant l'un l'autre, les flancs de la colline. Un irrésistible mouvement de reflux les ramenait sans cesse en arrière. La vague humaine reprenait alors son élan; elle venait encore une fois déferler impuissante au pied des gabions. De grands vides se faisaient dans cette foule; de nouveaux bataillons arrivaient pour les combler. Pendant qu'il observait les progrès du combat, le prince eut la fantaisie d'allumer un cigare. Un marin qui se trouvait près de lui battit sur-le-champ le briquet. Le prince Gortchakof tendit au matelot une pièce d'or; celui-ci repoussa doucement la main de son général. « A quoi, dit-il, me servirait cet or? Ne sais-je pas que tout à l'heure je vais mourir? — Prends toujours, répliqua le prince; si tu es tué, ton camarade ne le sera peut-être pas. Il trouvera dans ta poche le moyen d'acheter un cierge, et il fera brûler ce cierge à ton intention devant les saintes images. » Celui qui prononçait ces paroles connaissait bien le soldat russe. La race slave est douce et résignée, il lui manque peut-être l'impétuosité offensive qu'on remarque chez nos troupes; mais il est deux sentimens auxquels ses chefs peuvent toujours faire appel, certains de lui faire affronter ainsi les plus grands périls. Ces sentimens sont empreints de la même ferveur religieuse : l'un se nomme le devoir envers l'empereur, l'autre l'espoir d'une meilleure vie.

Quand le général Pélissier put contempler, du haut de Malakof, le monceau de ruines que l'ennemi nous avait laissé, son étonne-

ment fut extrême. Il n'avait jamais mesuré dans son imagination l'étendue qu'à cette heure son regard embrassait. « Nous avons, dit-il à son état-major, attaqué l'immensité. » La disposition du terrain nous avait en effet dissimulé jusqu'alors les divers plans qui se succédaient de ravin en ravin. Le dernier plan devait naturellement nous sembler beaucoup plus rapproché qu'il ne l'était en réalité. Le général Todleben avait reporté la défense assez loin pour qu'une armée tout entière pût s'établir et résider dans la place. Nous nous étions longtemps heurtés au périmètre de cette vaste enceinte sans discerner au juste par quel endroit nous pourrions l'entamer. Une voix inconnue prononça enfin le mot magique. Le premier qui cria « Malakof! » nous donna la clé de Sébastopol. Maîtres de cette hauteur, nous prenions toutes les positions des Russes à revers.

Il est difficile de savoir aujourd'hui à qui revient le mérite d'une inspiration qui fut bientôt la clameur de la foule. Discerner le nœud stratégique d'une campagne, dresser des plans habiles, ce n'est pas sans doute le lot d'un esprit vulgaire. On a vu le général Bonaparte, obscur encore et retenu loin du théâtre de la guerre, arracher l'armée d'Italie à une défensive stérile. La victoire de Loano, remportée par Scherer, fut en partie son ouvrage; mais le meilleur plan ne peut réussir quand l'exécution manque de vigueur. Ce que vaut l'exécution dans les opérations militaires, la campagne de Crimée nous l'a montré à diverses reprises. Les Russes auraient dû triompher à l'Alma, à Inkermann, à Traktir; les tacticiens de Saint-Pétersbourg avaient quelque droit d'y compter. Ce qu'ils n'avaient pas fait entrer dans leurs calculs, c'était l'élan irrésistible du soldat français, la solidité inébranlable de l'infanterie anglaise. Ils jugèrent mal la valeur relative des troupes placées sur l'échiquier. C'est ainsi qu'ils usèrent près de 600,000 hommes qui ne revirent jamais le drapeau. L'empereur Napoléon avait commis la même erreur dans la campagne de Saxe. Le général Pélissier dut au contraire la victoire à une appréciation exacte des élémens de succès qu'il avait entre les mains. Il ne se perdit pas dans des combinaisons subtiles; il alla droit au fait, brutalement quelquefois, sérieusement toujours. Le sérieux et la sincérité étaient la marque de ce grand caractère. Il n'y avait rien en lui du héros de roman : c'était une volonté. Quand elle se manifeste avec ce degré d'énergie, la volonté peut, aussi bien que le génie, gagner des batailles. Le ciel du reste, d'un bout de la campagne à l'autre, ne cessa de nous susciter l'homme dont nous avions besoin; il combattait alors avec nous. Pour nous conduire en Crimée, il nous donna l'esprit d'aventure, l'héroïque insouciance du premier commandant en chef; pour

nous y faire subsister pendant l'hiver, la sympathique sollicitude, la belle abnégation de son successeur; pour mener à bonne fin le siége entrepris, la ténacité de ce taciturne, qui eût mérité de garder pour devise la seule réponse qu'il opposait à toutes les critiques : « je prendrai la tour Malakof. »

III.

Sébastopol pris, la flotte russe détruite, les alliés songèrent à trouver un emploi pour l'immense force navale qu'ils avaient réunie dans la Mer-Noire. Cinq opérations furent proposées : l'occupation du détroit de Ghenitshek et la destruction du pont de Tschongar, — l'occupation de Kaffa et d'Arabat, — l'attaque des batteries dont les Russes avaient conservé la possession sur la rive septentrionale du port, — le bombardement d'Odessa, — l'enlèvement du fort de Kinburn à l'embouchure du Dniéper. Aucun de ces projets ne supporta un examen sérieux, si l'on en excepte le projet concernant le fort de Kinburn. « C'est la seule entreprise, écrivait l'amiral Bruat, qui se puisse et se doive tenter en ce moment. Il ne s'agit pas seulement de détruire les fortifications qui gardent les bouches du Bug et du Dniéper; il faut s'y loger, couper la presqu'île de Tendra et bloquer par ce moyen Nikolaïef, comme nous bloquons déjà la mer d'Azof. Nous aurons ainsi une base d'opérations pour la campagne prochaine, ou un gage important, si nous voulons traiter de la paix. »

La réponse du ministre se fit attendre. Elle nous fut enfin transmise par le télégraphe : « défense de l'empereur d'agir contre Odessa; ordre d'enlever et d'occuper le fort de Kinburn. » Quand ce message laconique parvint à Kamiesh, le vice-amiral Bruat venait d'être promu à la dignité d'amiral. Sa santé, toujours chancelante, avait décliné rapidement depuis l'expédition de Kertch. La saison était avancée. Le retard qu'on avait mis à nous répondre ouvrait largement la porte aux objections. L'amiral n'en fit cependant aucune. Il fut le seul qui ne s'aperçut pas qu'on donnait une bien grave responsabilité à encourir à un homme dont la tâche pouvait être considérée comme remplie et dont la fortune était faite. L'amiral Lyons eût préféré agir contre Odessa; l'amirauté britannique l'y autorisait. Il n'hésita pas à faire le sacrifice de ses idées personnelles pour prêter tout son concours à l'opération qui avait eu l'approbation du gouvernement français. C'était un loyal allié. S'il y a eu parfois des dissentimens et des susceptibilités entre les deux armées, il n'y en a jamais eu entre les deux flottes.

Nous avions à notre disposition des moyens maritimes considé-

rables, sans compter un engin nouveau que les lenteurs du siége de Sébastopol avaient fait imaginer et dont nous allions faire l'essai devant Kinburn; je veux parler des navires bardés de fer qui venaient d'être construits à Cherbourg, à Rochefort, à Brest et à Toulon. Ces constructions nouvelles contenaient en germe toute une révolution. Les révolutions s'enchaînent; celle-ci naquit des progrès réalisés par l'artillerie moderne. Quand on est exaspéré par la défaite, on se préoccupe peu de combattre à armes courtoises. La république avait voulu introduire dans les combats de mer le tir à boulets rouges. Le vainqueur d'Austerlitz demandait qu'on attaquât les murailles de bois avec des obus. L'obusier maritime fut trouvé, mais sous la restauration; il produisit des ravages plus effrayans encore que ceux qu'on en attendait : des brèches énormes et quelquefois l'incendie. La défense s'alarma. L'obusier du colonel Paixhans fit songer au navire cuirassé; des essais eurent lieu en 1842 au port de Lorient, sur la proposition et sous la direction d'un officier français, le capitaine de frégate Labrousse. Des feuilles de tôle, superposées et appliquées sur une muraille de bois, brisèrent les projectiles creux, arrêtèrent souvent les projectiles pleins. Malgré l'espoir très fondé que donnait le succès de ces expériences, les esprits négatifs, toujours en majorité dans les conseils, obtinrent un arrêt de non-lieu. En 1852, on répondait encore aux instances du commandant de la frégate-école des matelots canonniers « qu'il fallait renoncer à défendre par un revêtement métallique les murailles des vaisseaux. » Ce revêtement, disait-on, serait projeté en mitraille à l'intérieur, et constituerait un surcroît de danger plutôt qu'une protection. Deux années plus tard, quand on vit Sébastopol tenir en échec les armées navales de la France et de l'Angleterre, on se souvint des batteries flottantes employées en 1782 au siége de Gibraltar. Pour accroître l'efficacité de l'action maritime, on voulut encore une fois bâtir, s'il était possible, des navires invulnérables. Les essais de Lorient furent repris à Vincennes. Une volonté calme et ferme y présidait; elle sut profiter de tout le chemin qu'avait fait en dix ans la métallurgie. Aux feuilles de tôle on substitua des plaques de fer forgé dont on accrut peu à peu l'épaisseur. Ces plaques ne résistèrent pas seulement au tir des obus; elles supportèrent sans se rompre le choc des boulets massifs du canon de 50. Le problème que toutes les nations maritimes s'étaient posé, la France l'avait résolu. Il n'y avait plus qu'à commander dans les ports des batteries flottantes. Pressée d'en faire construire à notre exemple, l'amirauté britannique ne se rendit que par condescendance à ce conseil. Elle procéda si mollement à la confection d'un matériel dont l'idée lui semblait peu pratique, que

nos batteries furent les premières à braver l'océan et à se montrer dans la Mer-Noire. La *Tonnante* jetait l'ancre le 12 septembre devant Sébastopol; la *Lave* et la *Dévastation* mouillaient sur cette rade le 26. On ne pouvait souhaiter un renfort plus opportun pour l'expédition de Kinburn.

Outre ces trois batteries flottantes, la flotte alliée, prête à partir pour l'embouchure du Dniéper, ne comptait pas moins de quatre-vingts navires de guerre : dix vaisseaux à hélice, dix-sept frégates à roues, onze bombardes, des corvettes, des avisos, des canonnières. Une flotte de transport la suivait, emportant 8,000 hommes qu'avaient fournis les deux armées. Le commandement supérieur de ces troupes était confié au général Bazaine. L'armement, on le voit, était formidable. Quant à la place menacée, elle était peu digne de si grands préparatifs; Kinburn n'était qu'une forteresse sans glacis, sans ouvrages avancés, dont l'enceinte se composait de monticules de sable retenus par une maçonnerie de peu d'épaisseur. Un régiment formait la garnison; 80 pièces de 24, avec une vingtaine d'obusiers, garnissaient les remparts. Cet ouvrage, élevé en face d'Ochakof pour défendre le confluent du Bug et du Dniéper, l'accès de Kerson et de Nikolaïef, avait bien pu défier les attaques des flottes ottomanes, il n'était pas construit pour affronter les effets de notre artillerie. La marine cuirassée allait donc avoir des débuts faciles.

Les difficultés de l'expédition étaient ailleurs que dans les obstacles matériels; elles étaient dans les incidens imprévus. Les coups de vent d'automne pouvaient rendre le débarquement impraticable, ou laisser les troupes débarquées sans l'appui de la flotte, pendant que le corps des grenadiers russes arriverait à marches forcées de Pérékop. Les prédictions sinistres n'avaient pas manqué à l'expédition de Crimée, elles ne manquèrent pas davantage à l'expédition de Kinburn. L'état de l'atmosphère pendant les premiers jours qui suivirent le départ sembla donner raison aux lugubres prophètes. De gros vents d'ouest régnèrent dans la Mer-Noire; les flottes furent obligées de s'arrêter sur la rade d'Odessa. Le temps contraire se lassa heureusement plus vite que notre patience. Grâce aux précautions prises, nous arrivâmes jusqu'au fond du golfe sans un seul échouage. Dans la nuit, les chaloupes canonnières balisèrent l'entrée du fleuve. Le lendemain matin, les troupes furent mises à terre; vingt-quatre heures après l'apparition des flottes devant Kinburn, l'investissement de la place était complet. Le 17 octobre 1855, le soleil se leva radieux; le vent, qui jusqu'alors avait régné du large, soufflait enfin de terre. Les amiraux firent le signal de se préparer à combattre. Il y avait un an, jour pour jour, que les escadres alliées s'étaient embossées devant Sébastopol. L'objectif cette

fois était loin d'être aussi redoutable; tout fut calculé cependant pour triompher de la résistance la plus sérieuse. Vers dix heures du matin, les batteries flottantes mouillèrent à 1,200 mètres environ des remparts; leurs premières bordées firent voler en éclats la maçonnerie. La brèche commença bientôt à se dessiner. Les projectiles russes au contraire se brisèrent sur une armure qui parut en garder à peine l'empreinte. Les bombardes et les canonnières secondaient par un feu violent cette première attaque. Un vaste incendie, allumé par nos bombes, menaçait de gagner la poudrière. Le moment était venu pour les dix vaisseaux de ligne de prendre part au combat; ils s'avancèrent de front. Arrivés à 1,800 mètres du fort, ils n'avaient plus qu'un pied d'eau sous la quille; ils mouillèrent alors une ancre à jet de l'arrière, une grosse ancre de l'avant. Quelques minutes après, rangés beaupré sur poupe, ils présentaient à l'ennemi les gueules de 500 bouches à feu. Une division composée du vaisseau anglais l'*Hannibal* et de frégates à roues franchissait en même temps la passe d'Ochakof. C'en était trop pour une garnison déjà démoralisée; elle courut se réfugier dans les fossés creusés le long du fleuve; une explosion formidable pouvait l'y anéantir, si on laissait les flammes continuer leurs ravages; la générosité de l'amiral Bruat s'émut du danger que courait un ennemi qui avait renoncé à se défendre. Il fit arborer à bord du *Montebello* le pavillon de parlementaire; les aides-de-camp des deux amiraux alliés portèrent au général Kokonowitch, qui commandait la place, un projet de capitulation.

Les conditions offertes étaient telles que devait les attendre une situation vraiment désespérée; la place serait rendue dans l'état où elle se trouvait, avec son matériel intact; les 1,500 hommes qui en formaient la garnison se constitueraient prisonniers. La seule concession qu'on pût faire à leur courage, c'était de les laisser sortir de la forteresse avec les honneurs de la guerre. Ces propositions n'obtinrent point de prime abord l'assentiment du conseil de défense assemblé par le général Kokonovitch. Un vif débat s'engagea, et nous fûmes un instant exposés à nous voir contraints de raser une place que nous avions tout intérêt à ménager. Les défenseurs de Kinburn ne se croyaient pas dégagés de leurs obligations militaires « tant qu'ils n'auraient pas subi un assaut au corps de place.» Ce n'était pas pour cela que nous avions amené à l'embouchure du Dniéper nos bombardes et nos batteries flottantes; Kinburn nous fut enfin livré, et nous nous empressâmes d'y éteindre l'incendie.

La prise de ce fort n'était pas un bien grand fait de guerre, mais elle était un grand fait historique, car elle marquait l'avénement d'une marine nouvelle. L'amiral Lyons, dont l'esprit était prompt et ouvert à tous les progrès, n'hésita pas à se prononcer. Il constata

le peu d'effet qu'avaient eu les boulets ennemis sur les carapaces de la *Lave*, de la *Dévastation* et de la *Tonnante*. Devant ces ébauches informes, il pressentit un type plus perfectionné qui ne tarderait pas à prendre possession des mers. « Voilà, dit-il, les bâtimens que désormais il faut construire. » Combien peu de jeunes officiers se montraient alors aussi résolus que ce glorieux vétéran!

La possession de Kinburn aurait dû nous conduire jusqu'à Nikolaïef. Les Russes avaient fait sauter les fortifications d'Ochakof, comme s'ils eussent voulu écarter de leurs propres mains les obstacles qui pouvaient gêner notre route. On eut un instant l'idée de remonter le Bug. Si nous avions mis cette pensée à exécution, notre triomphe aurait eu bien autrement de portée et d'éclat. Il paraît qu'à Nikolaïef l'émotion était grande et qu'on n'y préparait pas une défense bien opiniâtre. Nous reculâmes devant la crainte d'engager une nouvelle opération dans une saison où le moindre délai pouvait devenir funeste. L'hiver arrivait à grands pas, et l'hiver de Nikolaïef est encore plus terrible que celui de Sébastopol. La garnison et les bâtimens que nous laissâmes à l'entrée du Dniéper en allaient faire l'épreuve. L'occupation de Kinburn pendant l'hiver de 1856 est un des épisodes les plus curieux de la campagne de Crimée. Elle mit nos marins en présence de tous les périls d'une campagne polaire. Prolongée avec une remarquable constance jusqu'à la conclusion de la paix, elle eût pu avoir de très graves conséquences pour la Russie, s'il fût entré dans les plans des alliés d'exclure définitivement cette puissance des bords de la Mer-Noire; mais les projets des alliés n'allaient pas jusque-là. La guerre touchait à son terme.

IV.

Après avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer la conservation de leur conquête, les escadres avaient fait route pour Kamiesh. Les armées alliées s'étaient solidement établies dans la presqu'île Chersonèse, les Russes restaient en possession de la rive septentrionale du port; l'hiver devait amener une trêve forcée entre les belligérans. L'ordre arriva de Paris de renvoyer en France la garde impériale. Ces magnifiques régimens furent reçus à bord des bâtimens qui revenaient de Kinburn; l'amiral Bruat, relevé de son laborieux commandement, se chargea de les ramener à Toulon. Quel retour triomphal nous présageait ce départ salué des acclamations des deux flottes! S'il convient d'être modeste dans la fortune, c'est surtout quand cette fortune est faite du deuil et des larmes des autres. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et la joie des soldats est peut-être, de toutes les joies hu-

maines, la plus insouciante dans son égoïsme. Je suis presque tenté aujourd'hui de me reprocher cette exaltation bruyante, cette gaîté sans remords qui, du jour où nous quittâmes Kamiesh, s'emparèrent du *Montebello*.

Nous nous arrêtâmes à Constantinople pour y renouveler notre approvisionnement de charbon. Notre séjour dans le Bosphore ne fut qu'une succession de fêtes. Le sultan fit à l'amiral l'accueil auquel avait droit un des chefs qui avaient le plus contribué à le raffermir sur son trône. Les ministres enchérirent encore sur la réception du souverain; ils savaient que l'amiral Bruat avait souvent consolé Omer-Pacha et le commandant de la flotte ottomane des dédains par lesquels on leur faisait si chèrement payer notre alliance; ils tenaient à lui prouver que ces procédés délicats ne les avaient pas laissés insensibles. Leurs hommages et leurs attentions allèrent droit au cœur de notre excellent amiral; les grandeurs n'avaient pas altéré sa simplicité. Dans le haut rang où ses services l'avaient fait parvenir, il était resté le plus aimable et le moins pompeux des chefs. Il commençait cependant à comprendre le rôle important qu'allait lui assigner l'éclat de cette campagne. La vivacité et la solidité de son jugement le rendaient propre à toutes les situations. La santé seule pouvait lui faire défaut, mais il semblait que le bonheur dont son âme se montrait inondée dût prolonger sa vie et lui refaire en quelque sorte une constitution. Nous rêvions pour lui de longs jours. Son énergie nous trompait; il était de ces soldats qui meurent debout et pour ainsi dire sous les armes.

L'escadre avait quitté Constantinople; elle avait doublé le cap Matapan. Quelques jours encore, et nous étions au port. La mort se dressa sur notre passage. Le 18 novembre, vers six heures du soir, l'amiral, qui n'avait cessé de diriger lui-même les mouvemens de ses vaisseaux, fut trouvé défaillant et presque évanoui dans sa chambre. Ses traits décomposés excitèrent nos alarmes. Ses joues étaient caves, et ce terrible signe du fléau qui avait fait tant de victimes dans l'armée de Crimée, la cyanose cholérique, marquait déjà d'un large cercle bleuâtre les yeux enfoncés dans leur orbite. La nuit ne fut qu'une lutte douloureuse et sans espoir avec la mort. Cette âme indomptable ne pouvait se résoudre à quitter ce corps de fer. Dans la matinée qui suivit, l'abattement succéda aux douleurs et aux angoisses. Il y eut comme une amélioration subite dans l'état du malade, mais l'œil exercé des médecins ne s'y trompa point. On fit appeler l'aumônier, et les dernières prières furent récitées en présence de tous les officiers de l'état-major général, agenouillés auprès du lit du mourant.

L'amiral, depuis que le mal avait fait, vers quatre heures du matin, de rapides progrès, n'avait pas proféré une parole. Jusque-là

rien n'avait trahi chez lui l'inquiétude. S'il interrompait parfois ses gémissemens, c'était pour s'informer de la situation de l'escadre, de l'état du temps, des précautions prises. L'amertume du terrible passage paraissait lui avoir été épargnée. Nous pouvions croire qu'il avait perdu le sentiment avant d'avoir eu conscience du danger qu'il courait; mais, au moment où le prêtre prononçait les paroles suprêmes, son regard presque éteint sembla se ranimer. Il le promena lentement autour de lui. On eût dit qu'il cherchait je ne sais quel objet et qu'il s'inquiétait de ne pas le retrouver. Ses yeux rencontrèrent enfin un portrait en pied qui était appendu à une des cloisons de la galerie. Ce portrait était celui d'une femme qui n'avait pas seulement embelli l'existence à laquelle le sort l'avait associée, mais qui, jeune encore, parée de toutes les vertus et de toutes les grâces, avait su montrer à cette existence, aujourd'hui si noblement remplie, autrefois si prompte à se prodiguer, la voie qu'elle devait suivre et le but où elle devait tendre. Dès qu'ils eurent retrouvé cette chère image, les yeux de l'amiral ne s'en détournèrent plus. Bientôt les lèvres déjà glacées s'entr'ouvrirent, la tête, qui s'était légèrement soulevée, retomba inerte. Nous n'avions plus devant nous que des dépouilles insensibles, honorées encore de nos larmes.

La nouvelle de la perte immense que venaient de faire la marine et la France fut transmise à l'escadre par signal. Elle porta la consternation à bord de tous les bâtimens. L'amiral était adoré des officiers et des équipages. Il avait ces qualités brillantes qui séduisent les masses : la bravoure héroïque et l'affabilité; mais ce qui ajoutait encore à l'impression générale, c'était cet effroi dont on ne pouvait se défendre en songeant qu'un bonheur, bâti pierre à pierre, s'écroulait au moment même où rien ne lui manquait. La fortune semblait n'avoir comblé cet illustre favori que pour rendre plus amère la déception qu'elle lui préparait. Quelle leçon pour ceux qui seraient tentés de mettre leur espoir dans les trompeuses promesses de ce monde, et qui n'attendraient leur récompense que d'un si mauvais maître! Il est cependant, même en ce monde, un prix qui peut encore séduire les âmes élevées. L'homme passe; son souvenir reste. Ce souci de l'opinion que l'on peut laisser après soi m'a toujours paru une des preuves les plus incontestables de l'immatérialité de notre être. Il est la grande préoccupation et le tout-puissant mobile des héros. L'amiral Bruat l'avait au suprême degré. Que ne puis-je, en rappelant ici ses services, consacrer à jamais sa mémoire!

Les épisodes de sa vie maritime avaient formé un singulier contraste avec la langueur de nos carrières paisibles. Les aventures,

par une fatalité bizarre, semblaient, dans les campagnes les moins aventureuses, se donner rendez-vous sous ses pas. Ses débuts mêmes ne furent pas ordinaires. Arrivant en 1812 de Colmar, sa ville natale, à bord du vaisseau-école le *Tourville*, naïf et joufflu comme un petit paysan alsacien, il avait étonné ses camarades par son audace plus encore que par son agilité. Dès le premier jour, on le vit grimper à la pomme du grand mât, se suspendre par les pieds sous la hune ou courir au bout de la corne pour y faire, les bras étendus, la *renommée*. Ruyter, au clocher de Flessingue, ne bravait pas avec plus d'indifférence le vertige. Il était à peine sorti de l'École navale qu'on le citait déjà parmi les bons officiers. Nul ne connaissait mieux que lui les passes de l'Iroise ou du Raz, et n'était plus capable d'y conduire un navire sans pilote.

Ce fut au combat de Navarin qu'il reçut le baptême du feu. Officier de manœuvre du *Breslau*, il devint, après la campagne de Morée, le capitaine du *Silène*. Le naufrage de ce brick est resté une des légendes de nos gaillards d'avant. L'équipage était tombé entre les mains des Kabyles. De nombreuses victimes trouvèrent la mort sur la plage; d'autres furent massacrées dans les montagnes. Le capitaine du *Silène* fut au nombre des naufragés que les Arabes épargnèrent; on le conduisit sur les bords de l'Arach. Les officiers du dey attendaient sur l'autre rive les précieux otages que leur envoyait la fortune; mais l'Arach, grossi par les pluies, ne pouvait se passer à gué. Le capitaine Bruat franchit le torrent à la nage. C'est ainsi qu'il sauva, au péril de ses jours, la vie de ses compagnons. Sans les instances des Turcs, dont il parvint à secouer l'apathie, les Kabyles auraient apporté à Alger plus de têtes coupées qu'ils n'y auraient amené de captifs. Dans la capitale de la régence, on offrait au commandant du brick une prison moins dure que la geôle commune; il voulut partager des misères dont il savait qu'il allégerait le poids. Après une captivité qui faillit plus d'une fois devenir périlleuse, les portes du cachot où étaient entassés nos marins s'ouvrirent brusquement. Les premières colonnes de l'armée française avaient pénétré dans Alger; le lieutenant Lamoricière venait délivrer les naufragés du cap Bengut.

L'officier échappé au naufrage y laisse généralement une partie de son audace. Le capitaine du *Silène* se montra plus audacieux encore quand on lui eut donné le commandement du *Palinure;* il conduisit ce brick de 20 canons dans le Levant, et ce fut là que, pendant l'automne de 1830, je le rencontrai. Je n'étais alors qu'un aspirant, mais tous les aspirans connaissaient ce lieutenant de vaisseau qui semblait plus jeune qu'eux. Déjà cependant Bruat avait su prendre rang parmi les officiers d'avenir qu'un jugement précoce rendait propres aux missions délicates. Le capitaine de vaisseau

Lalande commandait la station ; il mit sans inquiétude le capitaine du *Palinure* aux prises avec l'habileté redoutable du ministre russe, avec la solennité cauteleuse du président Capo d'Istria. Le Levant, où l'amiral de Rigny avait si victorieusement assis notre influence, était devenu, sous l'inspiration de ce chef éminent, une véritable école de diplomatie pour nos officiers. Le coup d'essai du jeune marin de Colmar fut un coup de maître. Il tint tête à un Russe et à un Phanariote.

Le *Palinure*, le *Grenadier*, le *Ducouëdic*, étaient trois bricks semblables. Le lieutenant Bruat, promu au grade de capitaine de frégate, les commanda successivement, et ne les commanda pas sans faire parler d'eux. Un jour le *Grenadier* donnait dans la baie de Marmorice, couché sur le flanc et rasant les rochers de si près que le remous de la vague menaçait d'embarquer à bord. Plus tard le *Ducouëdic* laissait son grand mât tout entier, huniers et perroquets bordés, dans le canal de Myconi. Au retour de cette même campagne, voulant par une nuit obscure montrer à l'*Iphigénie* qui marchait dans ses eaux le chemin d'une passe étroite, le capitaine Bruat faisait monter son bâtiment sur une pointe de roches, mais, après douze heures de travail, il l'en faisait descendre par un de ces prodiges d'industrie qui lui étaient familiers. Aucune de ces scènes ne déconcertait son sang-froid ; toutes stimulaient son imagination féconde en expédiens. Pourtant, lorsqu'il passa d'un brick sur un vaisseau, il parut comprendre que de pareilles masses ne s'arrachent pas facilement au fond qui les a saisies. L'échouage du *Ducouëdic* fut son dernier échouage.

Le commandant Bruat était en 1840 le capitaine de pavillon de l'amiral Lalande. Bien que depuis longtemps il eût cessé d'être un écolier, il gagna néanmoins quelque chose à cette école. Je l'ai entendu se féliciter souvent d'avoir appris sur le vaisseau l'*Iéna* comment on préparait une escadre à la guerre. Nommé quelques années plus tard, après le commandement de l'*Iéna* et du *Triton*, gouverneur de Taïti, il eut du même coup à négocier, à coloniser, à combattre. Il avait à peine pris terre, qu'un souffle belliqueux passa comme un orage sur cette île à laquelle il apportait le protectorat de la France. Il marcha sur les retranchemens ennemis à la tête de ses colonnes et montra que l'art de la guerre s'apprend moins qu'il ne se devine. Les retraites du commandant Bruat sont restées à Taïti plus célèbres encore que ses triomphes. Entraînant dans l'attaque, il était surtout admirable quand il fallait conjurer une déroute. Les troupes à sa voix reprenaient confiance. Il les arrêtait sous le feu, et, les portant avec calme en arrière, leur faisait occuper des hauteurs successives, de manière à céder le terrain pas à pas. Les insulaires, qui le voyaient s'exposer chaque jour impunément

à leurs coups, le croyaient protégé par un sortilége. Il s'indignait naïvement d'une croyance qu'il trouvait injurieuse; c'était pourtant un talisman que ce mâle courage qui lui servait à son insu de bouclier. La main de l'ennemi est moins assurée quand il lui faut ajuster un brave. Les trois années de gouvernement du commandant Bruat ont laissé dans l'Océanie d'impérissables souvenirs. C'est le temps de la conquête, la grande époque qui revit dans toutes les chansons, qui inspire et défraie tous les discours. Quand il n'y eut plus à combattre, le gouverneur, promu au grade de contre-amiral, put songer à quitter Taïti. Il en partit le jour où la reine Pomaré y rentrait soumise et repentante.

Diplomate dans le Levant, général dans l'Océanie, l'amiral Bruat devait trouver l'occasion de montrer encore de plus rares aptitudes. Il arrivait en France au moment où venait d'éclater à Paris la révolution de février. Le gouvernement de la république s'empressa de l'envoyer à Toulon pour y rétablir l'ordre. Des incendies dévastent les Antilles agitées par la récente émancipation des noirs; de Toulon à peine calmé, on le fait partir pour les Antilles. On ne consultait que son zèle; on oubliait trop l'état de sa santé. C'est ainsi qu'on vint à bout de cette constitution si robuste, que lui-même d'ailleurs n'avait jamais ménagée. Au retour des Antilles, il semblait qu'il eût suffisamment payé sa dette, et qu'il pouvait enfin songer au repos. Vice-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, membre du conseil d'amirauté, il n'avait plus, à l'âge de cinquante-huit ans, qu'à vivre honoré et tranquille. Le bonheur s'était depuis longtemps assis à son foyer; rien ne le contraignait, ne l'engageait même à courir de nouveaux hasards. Il ne sut pas résister au besoin d'activité qui le dévorait; il demanda un commandement, et on le prit au mot. On était trop heureux, dans la situation politique de l'Europe, de trouver de pareilles mains pour leur confier une escadre.

J'ai connu bien des amiraux : quelques-uns, et des plus illustres, m'ont honoré de leur amitié; mais c'est aux leçons de l'amiral Lalande et de l'amiral Bruat que je dois le peu que j'ai appris. Je me suis toujours fait gloire d'appartenir à leur école. Entre ces deux hommes de mer, j'hésiterais peut-être s'il me fallait désigner un modèle à nos officiers. J'ai souvent entendu mon père hésiter ainsi entre Bruix et Latouche-Tréville. Je crois pouvoir dire cependant que l'amiral Bruat ne saurait servir de modèle à personne. Tout en lui était jet imprévu, inspiration soudaine. Il serait difficile de suivre sa méthode, car jamais homme ne fut moins méthodique. Il vivait dans le bruit et dans l'agitation, tout heureux du tumulte que la pétulance de ses pensées créait autour de lui; mais il était de ces chefs dont on a si bien dit : « le danger leur éclaircit les idées. »

C'est lorsque tout le monde commençait à perdre la tête qu'on le voyait tout à coup retrouver la sienne. Il donnait alors ses ordres avec un sang-froid merveilleux et une habileté peu commune : aussi aimait-il ces périlleux triomphes et prenait-il je ne sais quel malin plaisir à en rechercher l'occasion.

Facile jusqu'à l'excès dans ses relations de service, il savait pourtant se faire obéir; il fallait même qu'on lui obéît joyeusement : un front soucieux l'eût importuné. Il avait besoin d'être compris à demi-mot; jamais son humeur n'eût pu s'accommoder de cette soumission exigeante et sournoise qu'on pourrait appeler « l'hypocrisie de la discipline. » Fin et pénétrant sous les dehors d'une extrême bonhomie, il discernait bien vite les dévoûmens sincères. Il se prodiguait pour les récompenser. C'était peu cependant d'avoir acquis des droits à son affection, si l'on n'en avait à son estime. L'intérêt du service a constamment dirigé tous ses choix; inflexible sur les questions de devoir et d'honneur, il gardait son indulgence pour les offenses qui lui étaient personnelles. Celles-là, on peut dire qu'il avait peine à se les rappeler. Sans souci des horions, il n'avait jamais eu, quand il était jeune, de querelles; son âge mûr ne connut pas de rancunes. L'amertume est une faiblesse qui fut toujours étrangère à son cœur.

« Cet homme était taillé à l'antique. » Telles furent les paroles que la rumeur publique attribua au souverain informé du grand deuil qui venait d'affliger la marine. Que ce jugement soit vrai ou supposé, on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'il est juste. L'amiral Bruat était un croyant dans un siècle et à un âge où les croyans sont rares. Il aimait la patrie comme un officier de 92, la gloire comme un général de 1806. Ces deux passions inspirèrent tous ses actes et l'échauffèrent souvent de leur poésie. Il était railleur; il n'était pas sceptique. Sa gaîté intrépide n'avait en haine que l'ostentation; elle s'élevait sans effort jusqu'à l'enthousiasme. S'il eût pu pressentir les honneurs que la patriotique Alsace rendrait un jour à sa mémoire, son âme, qui dut se détacher avec tant de regret de la terre, en aurait été consolée. Le bronze a consacré ses traits; sa statue s'élève sur une des places de la ville qui lui a donné le jour, à quelques pas de la statue du général Rapp. On a remarqué, non sans raison, que cette prodigalité de bronze et de marbre est un des signes des époques de décadence. Plus les grands hommes deviennent rares, plus on se montre facile à en décerner le titre. Je n'hésiterai pas néanmoins à me porter garant des droits de l'amiral Bruat à l'immortalité. Si le ciel eût prolongé sa vie, nous l'aurions vu mettre au service du pays en danger des facultés dont la gravité des circonstances eût encore accru l'énergie. Le fils du vieux patriote de Colmar et d'Altkirch n'aurait pas voulu laisser

sa ville natale aux mains de l'étranger. Si ses efforts étaient demeurés impuissans, il n'eût certainement pas survécu à une pareille douleur.

V.

Mon ancienneté m'appelait à prendre le commandement de l'escadre, veuve de son illustre chef. Je la conduisis à Toulon. En arrivant au port, j'y trouvai mon brevet de contre-amiral. C'était encore une joie que la fortune avait ravie à celui qui mettait sa plus grande jouissance dans le succès des officiers qui le secondaient. J'avais été initié à toutes les pensées de l'amiral Bruat; je dus à cette confiance l'honneur de siéger dans le conseil de guerre qui s'assembla aux Tuileries, sous la présidence de l'empereur. Ce conseil, dans lequel les chefs des armées et des flottes alliées figuraient en personne ou avaient leurs représentans, devait arrêter le plan des opérations de la nouvelle campagne. Il se partagea en deux sections. A l'une furent dévolues les affaires de la Mer-Noire, à l'autre celles de la Baltique. Dans la Mer-Noire, 224,000 hommes, maîtres d'une des rives du port de Sébastopol, n'avaient pu passer encore sur la rive opposée. Dans la Baltique, on n'entrevoyait d'entreprise sérieuse et possible que la conquête de la Finlande. En somme, les objections dominaient et montraient la poursuite de la guerre sous un jour peu favorable. N'était-ce pas le résultat que s'était secrètement proposé l'empereur, peu désireux d'accabler la Russie? Pendant qu'il nous amusait de ces débats, il avait entamé des négociations dont le ministre de Saxe, M. de Seebach, s'était fait l'intermédiaire. Un ultimatum avait été posé. L'Angleterre pensait que la Russie n'y souscrirait pas. Tout à coup nous apprîmes que la cour de Saint-Pétersbourg adhérait sans réserve à nos propositions. Les Anglais ne réussirent pas à cacher leur désappointement. La paix les venait surprendre au moment où leur amour-propre espérait une revanche. Ils avaient soigneusement reconstitué leur armée, transformé leurs vaisseaux, et accru leur flottille. Ils se croyaient prêts; nous les condamnions à rester sur l'échec du Grand-Redan. La résignation était difficile; l'Angleterre cependant se résigna. Elle ne pouvait méconnaître que la France était lasse de cette guerre, dans laquelle nous n'avions jamais apporté de passion; mais, tout en se résignant, nos alliés nous gardèrent rancune de ce qu'ils appelaient « notre mobilité. » Ils nous reprochèrent de ne savoir pousser aucune affaire à fond, de nous contenter d'avantages illusoires et de laisser redoutable encore un ennemi qui n'oublierait pas aisément les blessures que nous lui avions infligées. Un instant, ils songèrent à nouer d'autres alliances. L'Autriche semblait

disposée à les seconder. La flotte anglaise rentra dans la Mer-Noire, prête à donner la main à l'armée autrichienne; mais la Russie sut adroitement désarmer ces exigences en concédant de bonne grâce les satisfactions nouvelles qu'on lui demandait. La paix fut enfin conclue aux applaudissemens unanimes de la France.

Au mois de mars 1856, le second empire venait d'atteindre un de ces points culminans où il est difficile de se maintenir; peut-être cependant eût-il plus aisément échappé aux périls qui le menaçaient, si nous eussions été moins prompts à perdre la mémoire de ceux dont nous avait si complaisamment sauvés la fortune. Les hasards de la guerre ne sont pas un vain mot; l'héroïsme du soldat et l'élan populaire ne suffisent pas pour les conjurer. Les gros bataillons eux-mêmes ne font pas le sol inviolable; du moins faut-il, quand on le peut, mettre les gros bataillons de son côté. Nous nous étions engagés dans l'expédition de Crimée avec une méfiance exagérée de nos forces; vainqueurs, nous tombâmes dans un excès contraire. Heureux ceux qui peuvent se dire : « Nous sommes restés innocens de cette ivresse! » Il nous avait fallu plusieurs mois pour constituer en Crimée une armée de 80,000 hommes. Les premiers bataillons envoyés à Gallipoli avaient été formés d'emprunts faits à de nombreux régimens dont ils avaient pour ainsi dire épuisé la séve; l'armée française en cette occasion, comme aux jours de la campagne de 1820 en Espagne, comme à l'époque de la révolution de juillet, n'avait nullement répondu, sous le rapport de l'effectif immédiatement disponible, à l'attente du pays, on peut même dire aux espérances de l'administration. Il y avait donc dans l'organisation de notre état militaire quelque vice caché que des yeux exercés pouvaient seuls découvrir, et auquel il était indispensable d'apporter un prompt remède. La paix, en nous donnant le temps de nous recueillir, devait favoriser ces urgentes réformes; nous n'avions pas d'intérêt plus pressant; tous les autres avantages de la situation étaient vains, si devant les richesses accumulées on n'élevait un boulevard que jamais l'étranger ne pourrait franchir. Pour en arriver là, il y avait bien des idées chimériques à rectifier, bien des préventions injustes à vaincre; cependant c'était à ce prix qu'une impitoyable fatalité avait déjà mis à notre insu la sécurité du pays. En dépit des rêveries qui ont su trouver un si funeste crédit parmi nous, l'histoire des nations sera longtemps encore l'histoire de leurs armées.

E. Jurien de la Gravière.

L'ORGANISATION

DE LA JUSTICE

DANS L'ANTIQUITÉ ET LES TEMPS MODERNES

III.

LA JUSTICE ROYALE AU MOYEN AGE [1].

L'étude de l'ancien régime n'est pas une affaire de curiosité pure; un autre intérêt que celui de l'érudition s'y trouve engagé. Ce vieux passé, qui n'est plus et qui ne saurait renaître, exerce encore sur nous une domination d'un caractère singulier. Il n'est pas un Français, si ignorant qu'il soit, qui ne parle du moyen âge, qui ne croie le connaître, qui ne prétende le juger. Chacun veut le comprendre, et chacun le comprend à sa façon. Or l'idée que nous nous en faisons, vraie ou fausse, a un tel empire sur notre esprit, que presque tout le courant de nos pensées et de nos opinions vient de là. Observez pourquoi deux hommes pensent différemment sur les questions de gouvernement et de politique, c'est presque toujours parce qu'ils ont deux manières différentes de juger l'ancien régime. Demandez au premier venu son opinion sur les institutions actuelles, et vous trouverez toujours dans sa réponse, exprimé ou sous-entendu, un mot du passé. Le paysan vous parlera de la dîme et des droits féodaux, le bourgeois vous rappellera le tiers-état, et l'homme

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 mars 1871.

du peuple invoquera la commune du moyen âge. Au-dessus de nos intérêts actuels, au-dessus de nos craintes ou de nos espérances pour l'avenir, plane étrangement la préoccupation du passé. N'a-t-on pas vu tout récemment une assemblée française se disputer sur le vieux droit du seigneur? Il en est ainsi de nous tous. Deux hommes se rencontrent et discutent sur les affaires publiques; vous croyez qu'ils parlent des intérêts présens, — le plus souvent c'est sur l'ancien régime qu'ils se querellent, et parce qu'ils sont en désaccord sur la façon de comprendre le passé, les voilà dans l'impossibilité d'être d'accord sur le présent.

Nos opinions politiques sont fort diverses. Regardez comment elles se sont formées chez la plupart des hommes. Ont-ils commencé par examiner attentivement et par peser les intérêts et les besoins de la société actuelle, et se sont-ils ensuite, d'après cette vue des choses d'aujourd'hui, tracé une ligne de conduite et un système de politique? Tout au contraire ils ont commencé, ordinairement dès l'enfance ou la première jeunesse, par jeter un regard rapide sur l'ancien régime, et, suivant ce que chacun d'eux y a vu ou a cru y voir, il est entré dans la voie où vous le trouvez aujourd'hui. Celui-ci a admiré un régime où il n'a vu que la chevalerie et les rois, et il est devenu partisan du droit divin; celui-là a maudit un état social où il n'apercevait que les droits féodaux, et il est devenu à tout jamais un ennemi de la noblesse et des rois. Ne disons pas que l'un nie le droit du seigneur parce qu'il est royaliste, et que l'autre en affirme l'existence parce qu'il est républicain; le contraire est plus vrai; c'est parce que l'un n'a pas vu dans l'histoire le droit du seigneur et les autres choses semblables qu'il est royaliste, c'est parce que l'autre a cru les y voir qu'il est républicain. Ainsi l'histoire forme nos opinions. Si l'ancien régime ne nous gouverne plus, du moins l'idée que nous nous faisons de lui domine et gouverne chacun de nous.

Si étrange que soit cet empire que le passé exerce sur nous, il y a quelque chose de plus étrange encore, c'est l'ignorance de la plupart des hommes à l'égard de ce même passé. Le paysan ne sait pas ce qu'étaient ces droits féodaux dont il parle tant; l'ouvrier serait bien déconcerté, si on lui apprenait qu'une commune du moyen âge était fort différente de ce qu'il s'imagine; le bourgeois lui-même serait assez surpris, si l'on parvenait à lui persuader que le tiers-état était autre chose que ce que Sieyès en a dit; le gentilhomme enfin ne renoncerait pas sans douleur à ses charmantes illusions sur la chevalerie. Chacun se façonne un moyen âge imaginaire. Les erreurs sont fort diverses, car il y a en toutes choses plusieurs manières de se tromper, et chacun se fait sa foi et son *credo* politi-

que suivant l'erreur à laquelle il a donné sa préférence ou à laquelle son éducation première l'a enchaîné. Autant de façons d'envisager le moyen âge, autant de partis en France : ce sont nos théories historiques qui nous divisent le plus ; elles sont le point de départ où toutes nos factions ont pris naissance, elles sont le terrain où ont germé toutes nos haines.

Il faudrait presque souhaiter que, la mémoire nous étant tout à coup arrachée par une faveur de la Providence, nous pussions oublier une bonne fois cet ancien régime et dégager notre esprit de ces vagues souvenirs qui ne servent pas à notre expérience et qui ne font qu'offusquer notre vue. Nos opinions auraient plus de justesse, nos cœurs auraient moins de rancunes, et nous arriverions peut-être à nous apercevoir qu'à fort peu de chose près nous pensons tous de même sur ce qui nous intéresse actuellement; mais, puisque cet oubli complet n'est pas possible et que nous ne nous détacherons jamais de ce passé, au moins devrions-nous le bien connaître et n'en parler qu'à bon escient. A l'observer attentivement, nous reconnaîtrons d'abord qu'il ne mérite ni tant d'enthousiasme ni tant de colères; alors, loin de nous irriter, il nous calmera peut-être, et il éteindra ces mêmes passions qui aujourd'hui s'allument en son nom et prétendent s'autoriser de lui. Lorsque nous y verrons combien l'existence y était réglée par des idées simples et justes, nous commencerons peut-être à nous défier des vagues théories et des beaux principes dont nous faisons si grand abus. Quand nous y aurons remarqué dans quelles conditions se pratiquait sans phrases la liberté, nous prendrons goût peut-être à pratiquer un peu plus ce dont nous parlons trop ; surtout, quand nous saurons comment les différentes classes s'accordaient entre elles et combien, sauf de très rares exceptions, elles savaient vivre en harmonie, cela nous apprendra sans doute à ne pas tant nous haïr. La connaissance du moyen âge, mais la connaissance exacte et scientifique, sincère et sans parti-pris, est pour notre société un intérêt de premier ordre. Elle est le meilleur moyen de mettre fin aux regrets insensés des uns, aux vides utopies des autres, aux haines de tous. Pour remettre le calme dans le présent, il n'est pas inutile de détruire d'abord les préjugés et les erreurs sur le passé. L'histoire imparfaitement observée nous divise ; c'est par l'histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer.

Rien ne nous instruit mieux sur l'ancien régime et ne nous en donne une idée plus exacte que la comparaison des divers systèmes de justice qui s'y sont succédé. C'est là qu'on peut voir comment les générations vivaient, quelles étaient les relations légales des différentes classes, quels étaient les intérêts et les droits de cha-

cune d'elles, enfin ce qu'il y avait entre elles de désaccord ou d'harmonie. Déjà, dans une précédente étude, nous avons examiné comment la justice était constituée dans la société féodale; nous avons remarqué qu'en ce temps-là toutes les classes étaient traitées avec une égalité parfaite sous le rapport de la justice, et que les hommes de chaque classe se jugeaient eux-mêmes. Le jugement par les pairs, c'est-à-dire le jugement par des jurys d'égaux était la règle universelle. Il faut montrer maintenant ce que devint la justice à mesure que la société française inclina vers la monarchie.

1° CE QUE FUT A L'ORIGINE LA JUSTICE ROYALE, QUE LE JUGEMENT PAR JURY Y PRÉVALUT D'ABORD.

A chaque transformation de la société française, l'organisation judiciaire s'est transformée dans le même sens. Lorsque la monarchie a pris le pas sur la féodalité, la justice royale a remplacé la justice féodale. D'ailleurs cette révolution dans l'ordre judiciaire, comme celle qui s'opérait à la même époque dans l'ordre politique, s'est faite lentement, à la longue, non par une brusque usurpation, mais par un progrès insensible et continu.

Plaçons-nous en plein moyen âge, c'est-à-dire au XIe siècle. La justice monarchique est encore à naître. On ne trouverait pas en ce temps-là un seul arrêt qui ait été rendu au nom de la société ou au nom du roi comme représentant de la société. Nous sommes encore fort loin du temps où l'on dira : « Tous les juges de ce royaume tiennent leur autorité du roi; le roi seul a reçu de Dieu le pouvoir de juger. » Le droit divin, qui, au XIe siècle, était absolument inconnu en politique, n'apparaissait pas davantage dans l'ordre judiciaire. La justice en ce temps-là n'était pas même considérée comme une institution publique. On ne voyait en elle qu'une des manifestations de l'autorité seigneuriale. Attachée à chaque fief, elle faisait partie des devoirs et des droits, des charges et des profits de chaque seigneur. Le principe universellement admis était celui-ci : tout homme qui a terre a aussi, dans l'étendue de sa terre, la fonction de vider les procès et de punir les crimes.

Si le roi, à cette époque, exerçait la justice, c'était moins comme roi que comme seigneur. A dire vrai, il n'y avait pas alors de roi dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot; ce titre ne présentait pas à l'esprit l'idée d'un personnage ayant mission de veiller sur la société et d'y maintenir l'ordre, la paix, la sécurité, le droit. Cette idée commençait à peine à poindre chez quelques esprits dans la société ecclésiastique; elle était absolument absente dans la société laïque. Le roi, au XIe siècle, n'était qu'un seigneur.

Semblable à tous les seigneurs de France, son autorité était exactement de même nature que la leur. Comme eux et au même titre, il remplissait le devoir de justice sur les personnes qui *relevaient* de lui ou qui étaient *couchans et levans* sur sa terre.

Or le roi n'était pas seulement le chef de la hiérarchie des seigneurs; il était seigneur à tous les degrés de la hiérarchie, car il possédait en propre, outre la dignité royale, un duché, des comtés, des baronnies, des châteaux, des villes et des villages. En même temps que roi, il était duc, comte, baron, châtelain d'une foule de lieux. A chacune de ses situations diverses était attaché un droit de justice particulier. Il jugeait ses paysans et ses bourgeois à titre de seigneur châtelain; il jugeait ses gentilshommes à titre de baron, et ses barons à titre de comte ou de duc; si l'un des plus hauts feudataires de France était en cause, alors seulement il jugeait à titre de roi, c'est-à-dire comme seigneur suzerain des ducs et des comtes. Son autorité judiciaire avait les mêmes échelons et les mêmes degrés que son autorité politique.

A tous ces degrés, sa justice avait un caractère purement seigneurial, et elle était rendue suivant les mêmes procédés et les mêmes règles que dans tous les tribunaux seigneuriaux du degré correspondant. La loi du jugement par les pairs s'imposait au roi comme à tous les seigneurs. Les historiens mentionnent fréquemment un haut tribunal composé de grands vassaux et qu'ils appellent spécialement la cour des pairs; mais tous les tribunaux où le roi rendait la justice par lui-même ou par ses représentans, tous, depuis la cour de baronnie jusqu'aux cours de villages, étaient alors des cours des pairs; car tous devaient être formés, ainsi que nous l'avons montré dans une précédente étude, de la réunion des justiciables de même rang et de même condition sociale que l'accusé. Le seigneur présidait, mais c'étaient les égaux et les pairs de l'accusé qui prononçaient (1).

Cette organisation judiciaire du moyen âge paraît, de loin, fort compliquée et fort confuse. Elle était en réalité très simple; elle découlait tout entière d'un principe unique qui s'appliquait à toutes les situations diverses que comprenait cette société hiérarchiquement constituée. Quelques exemples rendront cette vérité frappante. Prenons le cas où l'accusé était un duc de Normandie ou un comte de Champagne, c'est-à-dire un vassal direct du roi de France. La règle était qu'il fût jugé par ses égaux sous la présidence du suze-

(1) Il n'est pas inutile de rappeler que le mot pairs, dans la langue usuelle du moyen âge, s'appliquait aux bourgeois et même aux paysans entre eux, aussi bien qu'aux gentilshommes. Aussi le jugement par un jury d'égaux était-il de règle pour toutes les classes.

rain commun. Le roi devait donc convoquer les ducs, les comtes, les prélats, tous ceux enfin qui se trouvaient placés au même échelon que l'accusé dans la hiérarchie féodale. Il ne pouvait juger qu'au milieu d'eux et par eux. Il nous a été conservé une lettre qu'un comte de Chartres et de Champagne écrivait en l'an 1020 au roi Robert; elle marque bien les principes et les usages de cette époque. On y lit que, le roi ayant prétendu rendre arrêt lui-même contre le comte de Champagne, un des pairs de celui-ci, le duc de Normandie, a déclaré hautement qu'un tel arrêt n'avait aucune valeur. Nous avons aussi le texte de la formule de l'hommage qui fut prêté en 1225 par Thibaut de Champagne au roi de France, et nous y lisons cet article : « Le roi me fera le droit de sa cour *suivant le jugement de ceux qui ont pouvoir et droit de me juger.* » Ainsi les grands feudataires n'étaient pas jugés directement et personnellement par le roi; ils l'étaient sous ses yeux par leurs égaux, c'est-à-dire par ceux qu'on appelait leurs pairs de fief.

Prenons maintenant le cas où l'accusé était un seigneur du second rang, vassal non du roi, mais du duc de France. Ce n'était pas à titre de roi, mais à titre de duc, que le roi devait lui faire justice. Il convoquait donc, non les pairs du royaume, mais les pairs du duché. Nous lisons dans un arrêt de 1202 : « Une contestation s'est élevée entre nous et le vidame de Châlons au sujet du droit de régale; le vidame a demandé que nous fissions décider la querelle par serment d'hommes sages, clercs et laïques. En conséquence, nous lui avons assigné jour à Paris, et en même temps nous avons convoqué nos sages hommes (hommes est ici synonyme de vassaux), c'est-à-dire les évêques de Beauvais, de Paris et de Meaux, le comte de Beaumont, le comte de Ponthieu, Simon de Montfort, Guillaume des Barres, Guillaume de Garlande, etc. (1) » Il semblait que le roi jugeât en personne; l'arrêt se rendait toujours en son nom, et dans le langage officiel il n'était attribué qu'à lui seul; mais la présence de ces assistans était à tel point importante, que c'étaient eux qui signaient l'arrêt. Entre autres exemples qui attestent cet usage, on en a un de 1047.

Descendons encore au rang inférieur. L'homme qui est en cause n'est plus un baron, c'est un simple gentilhomme « tenant en fief. » Voici par exemple, dans un arrêt de l'an 1300, un certain Godefroy de Roye, qui est qualifié d'écuyer et qui « tient en fief » du comte de Vermandois. Ce comte de Vermandois n'est autre, à cette époque, que le roi de France lui-même; mais la qualité de comte et celle de roi ne se confondent pas; ce n'est pas au roi que l'écuyer

(1) Boutaric, *Actes du parlement de Paris*, t. Ier.

s'adresse, c'est au comte. Il comparaît donc à la cour du comte de Vermandois. Or l'arrêt nous montre que cette cour, présidée par le représentant du comte, qui est le bailli royal de Saint-Quentin, est composée des « hommes de fief, » c'est-à-dire des pairs et des égaux du gentilhomme qui est en cause (1). Le recueil qui est connu sous le nom d'*Établissemens de saint Louis* explique très clairement la règle qui devait être suivie dans tous les cas analogues. Si une plainte est portée contre le roi, y est-il dit, le roi ne peut pas refuser de faire droit; « ains doit commander à son baillif que il fasse semondre les gens des plus prochaines paroisses, et les prochains chevaliers et les prochains serjans fieffés, et les prochains barons, et si il est prouvé que ce soit la droiture du roy, elle lui remaindra, et tout ainsi à l'autre partie si la gent garantit que ce soit leur droiture. »

Le jugement par jury, ou, comme on disait alors, le jugement par pairs, était donc obligatoire pour toutes les catégories des gentilshommes. Il en était de même, à l'époque dont nous parlons ici, pour la classe des non-nobles. On peut lire dans presque toutes les chartes que les bourgeois ne devaient être jugés que par les bourgeois. Il est vrai que ces chartes réservent ordinairement au prévôt royal le jugement des crimes qui pouvaient entraîner la peine capitale; mais il faut bien entendre que ce prévôt ne jugeait pas seul. Les *Établissemens de saint Louis* montrent en plus d'un endroit qu'il devait être assisté de *jugeurs*, et qu'il était tenu de les consulter avant de prononcer ses arrêts. L'ancienne coutume de Normandie, rédigée au temps où cette province était entrée dans le domaine royal, exigeait que tous juges royaux « ne jugeassent que par avis de l'assistance. » Le jurisconsulte Pierre de Fontaines mentionne aussi les *jugeurs*, et déclare que la sentence doit être rendue conformément à l'avis de la majorité (2). Dans beaucoup de chartes du XIIe et du XIIIe siècle, nous lisons que le prévôt doit rendre la justice « avec les échevins. » Le prévôt de Paris prononçait ses jugemens dans le lieu qu'on appelait le *parloir aux bourgeois*, et l'on ne peut guère douter que plusieurs de ceux-ci ne lui servissent de jurés au XIIe siècle et au XIIIe.

Il ne faut pas nous représenter ces baillis et ces prévôts comme des magistrats d'aujourd'hui. Ils étaient des hommes d'épée et des administrateurs. Transformer ces hommes en juges omnipotens et les charger de prononcer seuls sur la vie et les biens des autres hommes eût été une sorte de monstruosité, et ne pouvait guère ve-

(1) *Olim*, t. II, p. 443.
(2) *Le Conseil de Pierre de Fontaines*, chap. XXI.

nir à l'esprit de personne. Ni les sujets ne l'auraient admis, ni les rois ne l'auraient tenté. Aussi ces fonctionnaires ne rendaient-ils la justice que comme tous les seigneurs la rendaient, c'est-à-dire « en assises. » — « En assises, dit le jurisconsulte Bou eiller, doivent être tous procès décidés, tous crimes connus et punis... Assise est une assemblée de sages hommes du pays que fait tenir ou tient le bailli de la province. » En effet, dans la formule de nomination d'un bailli on lit cet article : « Nous lui donnons plein pouvoir de tenir nos plaids pour nous, de semondre et conjurer de loy nos juges et hommes jugeans en notre court, et de leur jugement exercer et accomplir (1). » Un exemple nous donnera l'idée de la manière dont le bailli ou le prévôt royal convoquait les assises; voici une lettre-formule de l'année 1318 : « Nous, Michel, bailli de Vermandois, au prévôt de Montdidier, salut; nous vous mandons que vous fassiez crier nos assises de Montdidier solennellement au dimanche de la Chandeleur aux lieux accoutumés, et fassiez ajourner les hommes du roi jugeans en la châtellenie de Montdidier, que ils soient auxdites assises si suffisamment que les causes puissent être délivrées. » Le bailli ou le prévôt n'était donc que le président d'un jury et l'exécuteur des arrêts. Pour assurer la pleine liberté de ce jury, il était quelquefois interdit au bailli d'assister à ses délibérations. Dans l'ancienne coutume de Touraine, l'autorité des jurés était si grande qu'il suffisait de l'opposition d'un seul d'entre eux pour empêcher de prononcer une condamnation (2). Ces hommes jugeans, ces jugeurs dont parlent les vieilles ordonnances et les coutumes, n'étaient pas encore à cette époque des légistes de profession. C'étaient des gentilshommes, s'il s'agissait de juger un gentilhomme; c'étaient des bourgeois, s'il s'agissait de juger un bourgeois. Toujours ils étaient les égaux et les pairs de ceux qui étaient en cause.

Ce qu'on appelait alors « la cour du roi » n'était qu'une assise semblable à toutes les autres assises du pays. Elle n'était pas un tribunal permanent, encore moins était-elle un corps de magistrats. Elle était la réunion des plus hauts vassaux du duché de France assemblés pour juger l'un d'entre eux. Aussi ne pensait-on même pas à lui donner une résidence fixe. Elle voyageait avec le roi; elle le suivait à cheval sur les grands chemins; si un procès se rencontrait, on descendait de cheval, et sous la tente ou au pied d'un arbre on écoutait les plaideurs, et l'on prononçait l'arrêt. Cependant, comme chacun voulait être jugé par ses pairs, il fallait modifier la

(1) Bouteiller, *Somme rurale*, titre XIV.
(2) *Olim*, t. II, p. 100.

composition de la cour suivant l'importance des accusés ou des plaideurs. Le baron voulait voir siéger parmi ses juges des barons comme lui, absolument comme le bourgeois voulait voir siéger des bourgeois dans « le plaid d'échevinage. »

Tous ces vieux principes du moyen âge ont disparu vers le XIVe siècle, et ils ont laissé peu de traces. Les ordonnances n'en font plus mention; les jurisconsultes n'y font que des allusions assez vagues. Il semble qu'on ait voulu en étouffer même le souvenir, et ce n'est pas sans difficulté qu'on en retrouve les vestiges et les témoignages en France. Il existe pourtant un recueil de lois, un code complet dans lequel nous pouvons voir comment fonctionnait la procédure par jury au moyen âge. Ce code a été mis en écrit loin de la France; mais il n'en est pas moins un code tout français. Il a été rédigé en Palestine et porte le titre d'*Assises de Jérusalem*. Les premiers croisés, presque tous sortis de France, avaient emporté avec eux, comme il arrive toujours, leurs lois et leurs usages aussi bien que leur langue. Arrivés au but de leur voyage, ils mirent en écrit leurs coutumes, c'est-à-dire les coutumes du pays qu'ils avaient quitté. Cette œuvre législative, plusieurs fois retouchée et augmentée dans les générations suivantes, représentait si fidèlement la législation de la France du XIe siècle, que beaucoup d'anciens jurisconsultes ont soutenu qu'elle n'était autre que l'ancienne coutume de Paris elle-même, et que plusieurs invoquaient les *Assises de Jérusalem* comme un témoignage de la vieille législation française. Or nous voyons dans ces *Assises* que le roi n'avait le pouvoir judiciaire qu'à la condition de l'exercer avec des jurys. La règle du jugement par les pairs y apparaît comme une de ces règles anciennes que nul ne songeait à discuter. Pour juger un baron, le roi ou son représentant ne faisait que présider un tribunal que l'on appelait « la cour de baronnie. » Pour juger un bourgeois, le représentant du roi, c'est-à-dire le bailli, n'était aussi que le président de « la cour des bourgeois. » Partout le jugement appartenait à des jurés. « Après que le bailli est assis en son siége en la court, il doit oïr amiablement les plaideurs,... et puis doit commander aux jurés que ils fassent le jugement (1). » Cela nous donne l'image de ce qui se passait en France au XIe siècle. En voulons-nous un autre témoignage, nous le trouverons en Angleterre, car l'Angleterre et la France, ces deux pays aujourd'hui si différens, se ressemblaient au XIIe siècle, et avaient, à peu de chose près, les mêmes lois et les mêmes institutions. Les assises et les jurys ambulatoires de l'Angleterre n'étaient que la reproduction exacte de ce

(1) *Assises de Jérusalem, Cour des bourgeois,* chap. IV; cf. chapitre du *Plédéant.*

qui se pratiquait alors en France. Les Normands n'avaient fait en cela, comme en toutes choses, que transporter dans leur nouveau pays les usages et les lois de celui qu'ils quittaient. Lorsque le juriste anglais Littleton écrivait en français les lois d'Angleterre, il reproduisait presque trait pour trait les lois de la France, non plus telles qu'elles étaient de son temps, au xve siècle, mais telles qu'elles avaient été à l'époque où les conquérans étaient venus de Normandie. La langue de ce juriste anglais était la vieille langue française, et ses lois étaient aussi les lois de la vieille France. Quand il parle de ces *jureurs* qui siégent en *assises* et qui prononcent aussi bien sur le droit que sur le fait, il décrit une institution que la France n'avait plus de son temps, mais qu'elle avait autrefois possédée aussi complétement que l'Angleterre.

2° COMMENT LE JUGEMENT PAR JURYS DISPARUT EN FRANCE.

Quand un peuple perd une de ses institutions de liberté, il ne doit en général accuser que lui-même. Les droits périssent presque toujours parce que les hommes négligent de les pratiquer. Ils ne leur sont pas arrachés, ils leur tombent des mains. On croirait à première vue que le jugement libre par jurys ait été enlevé à la population française par la violence ou par l'adresse des rois; à observer les choses de plus près, on voit que c'est le contraire qui est vrai. Les hommes seraient restés en possession du droit de se juger les uns les autres, s'ils n'avaient renoncé d'eux-mêmes à ce droit.

La liberté est toujours un lourd fardeau. Se gouverner soi-même est un travail que les peuples énergiques peuvent seuls entreprendre; se juger soi-même est aussi une occupation fort laborieuse. A siéger aux assises et aux plaids se perdaient de nombreuses journées : c'était autant d'enlevé ou au travail lucratif ou au plaisir. Ce n'est jamais un jeu que de juger ses semblables. Pour ne pas se laisser duper ou corrompre, il faut une conscience bien sûre; pour condamner, il faut faire un grand effort sur soi-même. Nous voyons aujourd'hui que beaucoup d'hommes ne se sentent pas dans l'âme la force nécessaire pour prononcer le mot qui entraînera une condamnation; pourtant le juré d'aujourd'hui ne connaît pas l'accusé, qui est rarement de sa classe et de sa condition sociale, et qui n'a jamais eu avec lui aucune relation. Combien fallait-il plus d'énergie et de ferme volonté à une époque où le juré appartenait nécessairement à la même classe que l'accusé, où il était son égal, son pair, son compagnon, souvent son ami, où il avait les mêmes habitudes et les mêmes intérêts que lui, où ils s'é-

taient vus ensemble à la guerre, ensemble au travail ou au plaisir, ensemble dans ces mêmes assises où tous les deux avaient siégé cent fois! Nos jurés d'aujourd'hui nous donneraient d'ailleurs une idée fort incomplète de ces jurés du moyen âge. Le devoir de justice était singulièrement pénible à remplir, si l'on en juge par la longue définition que nous en trouvons dans un code de ce temps-là. L'homme qui est appelé à juger doit d'abord « aller à la court de son seigneur; » là, il n'a pas seulement à écouter « les clameurs et les respons, » c'est-à-dire les longues plaidoiries; il doit encore, s'il en reçoit l'ordre du seigneur, « aller à conseil de celui à qui son seigneur le donnera, » c'est-à-dire être avocat d'office; il faut encore assez souvent qu'il aille « voir le meurtre et l'homicide, et les choses de quoi l'on se clame, » c'est-à-dire qu'il fasse l'office de nos magistrats instructeurs; il doit même « aller par tout le royaume, quand le seigneur lui commande, faire devise de terres, faire enquestes et toutes les autres choses que les hommes de court doivent faire quand le seigneur leur commande (1). » Ce n'était donc pas une petite affaire d'être juré. Cette fonction, qui était toujours absolument gratuite, coûtait une grande dépense de temps et d'argent. Un vieux capitulaire de Charles le Chauve enjoignait à tous les hommes libres de se rendre aux plaids « munis et garnis de toutes choses, comme s'ils allaient en guerre. » Les armes en effet, sans parler des provisions, ne leur étaient pas inutiles, car, d'après les usages du moyen âge, celui qui perdait sa cause pouvait en appeler comme il fait de nos jours; il y avait seulement cette différence, qu'au lieu d'appeler sa partie adverse devant une autre juridiction, c'étaient ses juges eux-mêmes qu'il appelait, c'étaient eux qu'il prenait à partie pour l'avoir « faussement jugé. » Il appelait non pas le président du jury, c'est-à-dire le seigneur ou le bailli, mais les jurés eux-mêmes, parce que c'étaient ceux-ci qui avaient réellement prononcé la sentence. Ce singulier appel n'était pas vidé par un procès nouveau; la règle universelle était qu'il fût vidé par un combat l'épée au poing et en champ clos. Le juge appelé devait donc se battre en personne contre celui qu'il venait de condamner. Ces usages s'adoucirent au XIIIe siècle, en ce sens que le combat fut peu à peu remplacé par un nouveau procès; mais les juges continuèrent à être appelés et mis en cause comme responsables de leurs jugemens. Ainsi les hommes qui siégeaient dans les assises et les plaids de ce temps-là n'avaient pas seulement, comme nos jurés d'aujourd'hui, à émettre leur opinion sur une simple question de fait. Véritables juges, ils prononçaient à la fois sur le fait, sur

(1) *Assises de Jérusalem.*

la loi et sur la peine; mais autant leur droit était étendu, autant leur responsabilité était lourde. Représentons-nous ce juré du moyen âge. Qu'il soit baron ou bourgeois, peu importe; il a quitté ses affaires pour venir « au plaid; » il a déjà peut-être perdu plusieurs journées à instruire l'affaire, à visiter les lieux, à chercher les coupables et à confronter les témoins; le jour de la délibération venu, il faut qu'il donne son avis sur le fait en litige, il faut qu'il dise en même temps quelle est la loi ou quelle est la coutume, et il faut encore qu'il prononce lui-même quelle doit être la peine. Son opinion, il doit l'exprimer tout haut, en public, devant l'accusé qui le regarde et qui a le droit de l'interpeller. Il sait enfin que celui qu'il condamne va l'appeler pour « faux jugement, » et il doit être prêt à exposer sa vie ou sa fortune pour soutenir l'opinion qu'il croit juste.

Voilà à quel prix les hommes possédaient alors ce que nous appellerions aujourd'hui la liberté de se juger les uns les autres; mais, que cela fût une liberté et un droit, on ne l'eût pas facilement persuadé aux hommes de cette époque. Ils y voyaient plutôt un devoir très rigoureux. Ils l'appelaient « le service de plaid, » et ils le considéraient comme une des plus lourdes charges de la vie sociale de leur temps. Ils le mettaient au même niveau que le service de guerre. Lorsqu'un homme était investi d'un fief, on lui faisait jurer « de faire fidèle service, à savoir guerre et plaid. » Les coutumes féodales considéraient le refus d'assister aux plaids comme un cas de félonie dont le suzerain pouvait à la rigueur s'autoriser pour reprendre le fief. Les coutumes de village spécifiaient fréquemment que le paysan qui manquerait au plaid serait puni d'une amende (1). Il fallait donc une pénalité pour obliger les hommes à remplir ce devoir de justice. Ils faisaient tous leurs efforts pour s'y soustraire, et demandaient comme une grâce d'en être exemptés. Ils s'adressaient à l'église pour faire arriver leur vœu jusqu'aux rois. Un concile du IXe siècle se faisait l'organe du désir des populations, et réclamait contre ce service de plaid, qui détournait les pauvres de leurs travaux. Déjà auparavant, Charlemagne avait dû accorder « que les pauvres ne seraient plus *contraints* de se rendre aux plaids; » mais les plaintes continuèrent. Les documens du XIe siècle sont remplis des preuves de la répulsion générale des populations pour l'exercice des fonctions judiciaires. Les paysans surtout considéraient cette obligation d'assister aux plaids comme une des plus cruelles de leurs « corvées. » Ils se plaignaient d'être sans cesse distraits de leurs travaux pour aller juger. Témoin ces paysans de

(1) Hanauer, *les Paysans de l'Alsace*, p. 26, 100.

Normandie qui, parmi leurs principaux griefs contre l'état social de leur temps, articulaient celui-ci :

Tant y a plaintes et querelles,
Ne peuvent une heure avoir paix.
Tous les jours sont, disent, aux plaids;
Plaids de forêts, plaids de monnaies,
Plaids de pourprise, plaids de veies (chemins),
Plaids de blet, plaids de moutes,
Plaids de féauté, plaids de toutes (redevances);
Tant y a prévots et bedeaux (sergents de justice),
Et tant baillis vieux et nouveaux,
Ne peuvent avoir paix nulle heure (1).

On conçoit en effet qu'avec les habitudes chicanières et l'esprit processif du moyen âge la fonction de juger fût devenue un travail très absorbant. Les situations sociales étaient alors si diverses, les droits et les obligations qui en résultaient étaient si compliqués, que les conflits éclataient à chaque instant. Tout était matière à contestation. L'existence était un long procès, si elle n'était un long combat. Les plaids avaient à décider une foule de questions dont nous n'avons même plus l'idée aujourd'hui. Au criminel, c'était l'usure, c'était le blasphème, c'était la sorcellerie; au civil, c'était la série des discussions au sujet des droits seigneuriaux, au sujet des marchés ou des moulins banaux, au sujet des corporations, au sujet des dîmes ou des excommunications : procès sur le droit de monnaie, procès sur la préséance, procès sur l'authenticité des reliques, on n'en finissait pas. L'œuvre de la justice était incomparablement plus étendue et plus difficile qu'elle n'est aujourd'hui. S'il eût fallu que la population se chargeât d'un tel travail et si l'on eût appliqué dans toute leur rigueur les règles du service de plaid, il ne serait plus resté de temps pour l'agriculture et pour les métiers. Les hommes ne se rendaient donc aux jugemens qu'à contre-cœur, et nous pouvons tenir pour certain que, lorsqu'ils s'y rendaient, c'était bien moins avec la pensée d'exercer un droit qu'avec la crainte d'encourir une amende. Il en était des bourgeois comme des paysans. Lorsqu'ils se firent donner des chartes de commune, ils prirent soin d'y faire écrire que le service de plaid serait ou supprimé ou du moins fort adouci. Beaucoup de chartes et d'ordonnances réduisirent le nombre des plaids obligatoires à trois par an. La plupart des constitutions municipales simplifièrent le service de la justice; ici, le nombre des jurés fut réduit à quatre; là, les fonctions judiciaires furent réservées aux échevins, et la foule des bourgeois en fut débarrassée.

(1) Roman de Rou, d'après la leçon de Ducange.

La classe des nobles ne mettait pas plus d'empressement à juger que la classe des bourgeois ou celle des « vilains. » On voit bien dans les documens que le gentilhomme qui se trouvait accusé tenait fort à être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par un jury; mais on voit aussi que les pairs ou jurés mettaient peu de zèle à se rendre aux jugemens. La difficulté de les réunir en tribunal était si grande, qu'il fallut admettre que c'était assez de quatre hommes pour former un jury, et qu'on en vint même à se contenter de deux et quelquefois d'un seul. Il fallait bien que la règle se relâchât devant la négligence et le mauvais vouloir de tous. La cour du roi par exemple aurait dû être composée de tous les vassaux immédiats du duché de France; mais il était presque impossible d'obtenir leur présence. Le roi ne convoquait donc pour chaque procès que quatre ou cinq d'entre eux, et il est vraisemblable que, si quelques-uns se plaignaient, c'étaient plutôt ceux qui étaient appelés que ceux qui étaient exclus. Quand nous voyons un suzerain, à titre de président d'un tribunal, choisir lui-même les jurés, cela nous paraît la violation du principe même du jury, et nous sommes tentés d'accuser ce suzerain d'une monstrueuse usurpation; mais le roi ne faisait que subir la loi de la nécessité. S'il n'appelait pas tous ses vassaux au jugement, comme il l'aurait dû d'après la règle, c'est parce qu'il savait que ceux-ci refuseraient d'y venir, et qu'il n'avait d'ailleurs aucun moyen pratique de les contraindre; il devait donc se contenter d'en appeler quelques-uns. Il prenait ceux qui se rencontraient, ceux qui voulaient bien venir, ou ceux qui, venus auprès de lui pour quelque affaire ou quelque sollicitation, ne pouvaient pas décemment refuser « de l'aider en sa cour. » On est surpris de voir que dès le XIIe siècle il ne siégeait plus dans la cour du roi qu'un très petit nombre de barons, et d'y trouver au contraire presque toujours des officiers royaux tels que le bouteiller, le chambellan, le chancelier. Ce n'est pas que les rois aient calculé qu'il leur serait utile d'avoir des juges qui dépendissent d'eux personnellement; c'est que, les barons n'aimant point à venir siéger, il fallait bien constituer le tribunal avec les gentilshommes que les rois avaient sous la main et qui ne les quittaient guère. Ne disons pas que les rois composaient leur cour de qui ils voulaient; disons plutôt qu'ils la composaient de qui ils pouvaient. Il en était de même aux assises des baillis royaux. Ceux-ci avaient une peine infinie à réunir les vassaux nobles qui devaient faire autour d'eux l'office de jurés. En vain frappaient-ils d'une amende les absens. Il paraît qu'on se résigna plus facilement à payer l'amende qu'à quitter ses affaires ou ses plaisirs pour le fastidieux labeur des assises. Le paiement de l'amende devint l'usage, et la présence aux assises fut l'ex-

ception. On en vint même peu à peu à ce point que le service de plaid se changea en une amende régulièrement payée. Un registre de comptes du bailliage de Tours, à l'année 1307, porte parmi les recettes « les cinq sols que les hommes nobles du bailliage ont accoutumé de payer pour chaque manquement aux assises. » On aimait donc mieux payer que juger. La conséquence de cela était inévitable : au XIVe siècle, nous trouvons encore « le plaid » fréquemment mentionné dans les chartes; mais, ne nous y trompons pas, il ne s'agit plus d'un service de justice, il s'agit d'une contribution pécunaire. Le jugement par jurys a presque entièrement disparu, et il n'est resté à la place qu'un impôt. Il en fut de cela comme du service de guerre; les hommes s'en exemptèrent peu à peu, et naturellement ils en payèrent l'exemption, en sorte que les mots *hériban*, *ost*, *chevauchée*, cessèrent de désigner le service militaire, et devinrent des noms d'impôts.

Il nous paraît donc certain que le jugement par jurys n'a pas été enlevé violemment ou par ruse aux populations; les populations y ont renoncé d'elles-mêmes et ont demandé d'en être affranchies. Bourgeois, paysans, gentilshommes, tous ont voulu se décharger du fardeau de la justice. Le droit disparut parce qu'il fallait se donner trop de peine pour l'exercer. La liberté fut supprimée parce qu'elle coûtait trop de travail.

3° COMMENT IL SE FORMA EN FRANCE UN CORPS DE MAGISTRATS. — LES LÉGISTES.

Quand la majorité d'un peuple se refuse à un travail, il se trouve naturellement quelques hommes qui offrent de s'en acquitter au nom de tous, moyennant qu'ils en tirent un juste profit. Déchargez la population du service militaire, et vous aurez aussitôt une armée soldée. Déchargez-la du souci de s'administrer elle-même, et vous aurez un corps de fonctionnaires. Déchargez-la du soin de juger gratuitement, il se présentera des hommes qui feront profession de juger. C'est ce qui arriva au moyen âge.

Les historiens modernes n'ont pas manqué d'être frappés de l'importance que prirent les légistes en France à partir du XIIIe siècle; mais ils se sont quelquefois mépris sur le caractère de cette classe d'hommes et sur la nature de la révolution qu'ils ont opérée. Ils nous les représentent volontiers comme des novateurs et des révolutionnaires qui auraient commencé par découvrir le droit romain, et qui se seraient ensuite armés de ce droit pour attaquer le régime féodal et pour faire triompher leur classe bourgeoise et la royauté à la fois. Rien de tout cela n'est conforme à ce que nous montrent

les documens du moyen âge. Ces légistes n'ont pas eu à découvrir le droit romain, par la raison que les codes de Rome n'avaient jamais cessé d'être connus en France, d'être étudiés et traduits, d'être cités et invoqués; on en retrouve des articles jusque dans les capitulaires des Carlovingiens. Ces mêmes légistes, loin d'attaquer comme on le dit le droit féodal, en ont au contraire soutenu énergiquement les principales règles, et, plutôt que de battre en brèche le régime social de leur temps, ils se sont attachés d'ordinaire à le régulariser et à l'affermir. Quelqu'un qui leur eût dit qu'ils étaient des novateurs les aurait assurément fort étonnés.

La naissance de cette classe des légistes et ses progrès sont des faits bien plus simples et plus naturels qu'on ne le croit généralement. A mesure que la plupart des hommes s'affranchissaient du devoir de juger, s'éloignaient des plaids et des cours féodales, et laissaient transformer le service de justice en une amende et en un impôt, il se trouva quelques hommes qui, par goût ou par intérêt, firent exception à l'insouciance générale, et prirent à cœur de juger les procès et d'appliquer les lois. Ils furent assidus aux plaids et aux assises; ils gravèrent dans leur mémoire les coutumes du pays et les arrêts des cours; ils prirent la peine de lire et d'étudier les recueils de lois qui existaient alors, c'est-à-dire les lois romaines et les lois ecclésiastiques. On appela ces hommes des légistes. Le mot ne désignait nullement des fonctionnaires, et n'était pas synonyme de magistrat; il marquait seulement que l'homme à qui l'on donnait ce titre avait la connaissance des lois et se plaisait à les étudier. Être légiste n'était ni une dignité, ni même une profession; c'était un goût, une aptitude, un certain tour d'esprit joint à une certaine application. On était légiste à peu près comme on est docteur en droit. Quelquefois on méritait ce titre par un examen subi dans les écoles; quelquefois aussi on était réputé légiste par cela seul qu'on savait les coutumes, et qu'on remplissait le devoir de justice avec plus d'assiduité et plus de soin que la foule. Qu'on fût d'ailleurs laïque ou ecclésiastique, bourgeois ou gentilhomme, c'était de peu de conséquence; il n'était pas nécessaire non plus de porter une certaine robe. On pouvait être légiste et homme d'épée tout à la fois; le sire de Joinville était un légiste.

Les premiers légistes furent des prêtres. Durant tout le moyen âge, le clergé fut fort attentif à étudier les lois romaines, à rédiger ses propres lois, à observer même les lois féodales. Il appliquait tour à tour les unes et les autres dans ses « cours de chrétienté » et dans ses cours séculières. Il serait impossible de citer le plus ancien des légistes, car c'est une chaîne dont on ne peut saisir le premier anneau; mais il faut citer au moins parmi les plus anciens

l'archevêque de Reims Hincmar, le moine Abbon de Fleury, et ce Lanfranc, abbé du Bec en Normandie, dont un vieux chroniqueur dit : « Il était instruit dans les lois ecclésiastiques et séculières, et les juges des cités acceptaient ses décisions avec applaudissement. » Après lui, et parmi les plus fameux, il faut compter Yves, évêque de Chartres, auteur d'un traité de législation, puis un autre évêque de Chartres, Jean de Salisbury, puis un cardinal nommé Matthieu d'Angers, qui avait professé un cours de droit, et enfin le pape Innocent III lui-même, qui s'était fait d'abord une réputation comme légiste.

Les ecclésiastiques se livraient si volontiers à l'étude du droit que plusieurs conciles crurent nécessaire de tempérer leur zèle. Un concile de Reims, en 1131, se plaignait « de la mauvaise et détestable habitude qui s'était établie parmi les moines et les chanoines d'apprendre les lois pour gagner de l'argent. » Déjà un concile plus ancien avait reproché aux ecclésiastiques « de se plaire au milieu des procès, d'être trop assidus aux assises, d'y disputer avec trop de chaleur, et de se faire les avocats de toutes les causes. » Plusieurs conciles interdirent aux clercs de se faire avocats ou procureurs, *à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission de leur évêque*. Un concile de Tours, en 1163, excommunia les moines qui s'échappaient de leur monastère pour aller étudier le droit. Quelques historiens, étonnés de ces prohibitions sans cesse renouvelées, en ont conclu que le clergé avait de la répulsion pour l'étude du droit. Le contraire nous paraît plus vrai. Ces mesures de précaution que le clergé se croyait obligé de prendre contre un zèle excessif prouvent précisément l'ardeur de ce zèle. Il suffit d'ailleurs d'observer attentivement tous les articles des conciles sur ce sujet pour voir qu'ils n'interdirent jamais d'une manière absolue aux ecclésiastiques l'étude des lois ni la profession d'avocat. Légistes, avocats, procureurs, tout cela a eu sa source première dans le clergé. Les écoles de droit furent fondées par le clergé ou tout au moins sous sa protection. L'école d'Orléans était l'une des plus fameuses; beaucoup de ses maîtres étaient ou devinrent des évêques. Un assez grand nombre de cardinaux et plus d'un pape avaient commencé par être des professeurs de droit ou des « maîtres en parlement, » comme Clément IV. Être légiste fut longtemps le plus sûr moyen d'avancement dans le clergé. Quelques-uns de ces ecclésiastiques restaient dans les tribunaux d'église; la plupart remplissaient les tribunaux seigneuriaux ou royaux. On peut voir par les vieux registres des *Olim* comment le parlement de saint Louis était composé; les clercs y formaient la majorité, et parmi eux il y avait quelques évêques, quelques archidiacres, et, en plus grand nombre,

des moines de l'ordre des frères prêcheurs ou de l'ordre des frères mineurs.

Beaucoup de gentilshommes aussi se firent légistes. On ne voit pas qu'à cette époque la noblesse ait marqué de la répugnance ou du mépris pour l'étude du droit. Son premier devoir n'était-il pas de rendre la justice, soit dans ses cours féodales, soit dans la cour du roi? Dès lors n'était-il pas naturel qu'un gentilhomme fût soucieux de connaître les lois et les coutumes? Si tous les seigneurs avaient eu le sens politique et l'intelligence des intérêts de leur classe, ils se seraient livrés tous à cette étude. Tenons du moins pour certain que ceux d'entre eux qui comprenaient leur intérêt en même temps que leur devoir devaient donner autant de soin à l'étude des lois qu'à l'étude des armes. Il n'en a été autrement qu'à l'époque où la noblesse est tombée en décadence. Au moyen âge, les chroniques mentionnent fréquemment tel homme noble « qui était savant en droit; » on lit plus d'une fois dans les chartes ces mots appliqués au même personnage : « chevalier et docteur en lois. » Froissart parle « d'un vaillant homme et de grande prud'homie, chevalier en lois et en armes. » Et la manière dont il en parle montre que cette union de deux genres de mérite lui paraissait toute naturelle et n'avait rien qui étonnât; ce n'était ni une exception ni une rareté. On trouve au XIe siècle un fils d'un comte d'Évreux qui écrivit un livre de droit canonique, comme on trouve au XIVe siècle un Talleyrand-Périgord qui se fit connaître par des études sur la jurisprudence. Philippe de Beaumanoir et Pierre de Fontaines, dont nous avons les livres, étaient des gentilshommes, et ce dernier nous fait savoir qu'il écrit pour un gentilhomme « qui veut que son fils s'estudie ès lois et ès coustumes, si que, quand il héritera, il sache faire droit à ses sujets, et retenir sa terre, et ses amis conseiller. »

Après les ecclésiastiques et les gentilshommes, les bourgeois à leur tour étudièrent le droit. N'étaient-ils pas appelés à juger, eux aussi, soit dans les plaids d'échevinage, soit dans les assises? Si la plupart des hommes de cette classe aimaient mieux s'occuper de leur commerce ou de leur industrie, quelques-uns au contraire prirent goût à siéger comme juges ou à parler comme avocats. La société du moyen âge témoignait un très grand respect à ces légistes; la pratique des lois, en ce temps-là, honorait autant que celle des armes. Aussitôt qu'un bourgeois s'était fait connaître et apprécier comme légiste, on le regardait comme au-dessus de la classe ordinaire, et l'on trouvait juste et naturel d'en faire un noble. Non-seulement les rois anoblirent par lettres spéciales quelques légistes, mais il arriva même que ces anoblissemens individuels ne semblè-

rent plus nécessaires, et il devint de règle qu'un légiste fût noble de plein droit. « Or sachez, dit un jurisconsulte du moyen âge, que le fait d'avocasserie est tenu et compté pour chevalerie, car tout ainsi comme les chevaliers sont tenus de combattre à l'espée pour le droict, ainsi sont tenus les avocats de combattre et soutenir le droict par leur pratique et science, et pour ce ils sont appelés chevaliers ès lois, et ils peuvent porter d'or comme les chevaliers (1). » Ce n'était pas la faveur ou la politique des rois qui les anoblissait, c'était l'opinion publique. Toutes les classes, même la noblesse, consentaient à leur élévation, et l'on ne voit pas qu'à cette époque il fût de mode de protester contre ce qu'on appela plus tard la noblesse de robe. Nul n'avait encore pour cette classe ce superbe mépris qu'exprime Saint-Simon. Les légistes marchaient de pair avec les seigneurs, et on leur donnait même volontiers le titre de « seigneurs ès lois. »

C'est ainsi que se formèrent les légistes. Ils n'étaient pas une caste particulière, ils appartenaient à toutes les classes. Ils ne prétendaient nullement transformer la société; s'ils s'étaient présentés comme des novateurs, tous les tribunaux, ecclésiastiques ou laïques, seigneuriaux ou royaux, féodaux ou bourgeois, les auraient repoussés. Ils s'annonçaient simplement comme des hommes d'étude et de conscience. Ils n'avaient que la prétention de juger les procès ou d'aider les plaideurs. On leur fit bon accueil, et on les honora. Si l'on en croyait quelques historiens, ce seraient les rois qui auraient introduit les légistes dans les tribunaux, afin de renverser plus aisément le régime féodal. Il y a là une erreur. Ces légistes figurèrent dans les cours féodales et dans les cours ecclésiastiques aussi bien que dans les tribunaux royaux. L'échiquier de Normandie comptait dans son sein des légistes avant la réunion de cette province à la couronne. Il en était de même des assises des comtes de Champagne. Les ducs, les comtes et les évêques appelaient à eux les légistes avec autant d'empressement que pouvaient le faire les rois. On savait qu'ils étaient utiles et nécessaires, parce que seuls ils savaient juger. Aucune classe de la population ne se plaignait de leur présence dans les tribunaux. Ils plaisaient à tous : aux plaideurs, qui aimaient à les avoir pour juges; aux seigneurs, qui grâce à eux pouvaient aisément « garnir leur cour » et vider les procès; à la population enfin, qui ne demandait qu'à être dispensée du service judiciaire et à voir les légistes s'en charger. Ce qui était le vœu de tous se réalisa. Les pairs, gentilshommes ou bourgeois, les jurés de toutes classes furent de moins en moins nombreux aux assises;

(1) Bouteiller, *Somme rurale*, livre II, titre II.

le nombre des légistes y augmenta en proportion. Les ignorans et les négligens se retirèrent des tribunaux; les légistes, c'est-à-dire les juges instruits et scrupuleux, prirent leur place.

Cela se fit insensiblement. Les jurys de paysans et les plaids colongers disparurent les premiers, soit parce qu'ils étaient les moins considérés et les plus faibles, soit parce que c'étaient les paysans et les pauvres qui se plaignaient le plus de cette charge. Les jurys bourgeois disparurent ensuite; dans les cours de prévôté, les jurés cédèrent peu à peu la place à des « praticiens et avocats, » c'est-à-dire à des légistes. Beaucoup de villes adoptèrent l'usage d'avoir à leur service quelques hommes de loi que l'on appelait « conseillers-pensionnaires. » Quand les baillis royaux tenaient leurs assises, ils devaient s'entourer de quelques hommes et, suivant la vieille formule, « faire le jugement par leur conseil; » mais ils choisissaient eux-mêmes ces hommes « parmi les plus sages, » c'est-à-dire parmi les plus instruits, parmi les légistes. C'est seulement au xve siècle, si nous ne nous trompons, que les ordonnances enjoignirent formellement de composer les assises « d'officiers praticiens et conseillers; » mais avant d'être écrit dans les ordonnances, cela était depuis longtemps dans la pratique. Les légistes avaient peu à peu remplacé partout les jurés.

La noblesse, à la vérité, eut longtemps à cœur d'être jugée par ses pairs. On la satisfit en ce sens que les tribunaux devant lesquels comparaissait un gentilhomme continuèrent longtemps à renfermer quelques juges de sa classe et de son rang; mais les légistes n'en furent pas pour cela exclus. Ce que dit Saint-Simon de ces praticiens qui s'asseyaient sur des escabeaux aux pieds des seigneurs pour leur souffler leur sentence est un pur roman. Ce qui est vrai, c'est que ces légistes siégeaient à côté des seigneurs, sur les mêmes bancs, sans qu'il y eût protestation de la part de ces seigneurs. Dès qu'une cour comptait parmi ses juges deux ou trois gentilshommes du rang de l'accusé, celui-ci n'était pas admis à se plaindre, et la cour passait pour suffisamment féodale. Les légistes pouvaient y former la majorité. Ils avaient voix délibérative à l'égal des seigneurs, et aussi bien qu'eux ils mettaient leurs signatures au bas des arrêts. Au temps de saint Louis, dans ce qu'on appelait la cour du roi ou le parlement, nous lisons en tête des signatures les noms de quelques barons et de quelques évêques; puis viennent plus nombreux les noms de simples clercs, de moines et de « maîtres ès lois. » On peut faire encore cette remarque : les noms des barons et des évêques changent fréquemment; ceux des clercs et des maîtres se reproduisent dans de longues séries d'arrêts. C'est que les seigneurs et les prélats ne faisaient que passer,

les clercs et les maîtres siégeaient toujours. Les premiers n'étaient guère que la décoration changeante du tribunal, les seconds étaient le tribunal lui-même. Les premiers ne venaient guère à la cour que dans leurs momens de loisir ou pour des procès qui avaient pour eux un intérêt particulier; les seconds faisaient de la justice l'occupation de toute leur vie.

On ne pensait pas encore, à cette époque, à avoir une magistrature permanente. Cela était à tel point contraire aux vieilles habitudes que peu d'esprits sans doute en concevaient l'idée. La cour du roi n'avait donc pas une composition fixe et arrêtée. Le roi en nommait les membres pour chaque affaire ou tout au plus pour chaque session; mais s'il changeait fréquemment ses juges barons ou évêques, il n'avait garde de changer de même ses légistes. Ces hommes nécessaires étaient appelés chaque année. Par une nomination annuellement renouvelée, ils se perpétuaient sur leurs siéges. Il arriva ainsi que, presque sans y penser, on créa une magistrature permanente.

Tous ces changemens s'opérèrent à la longue, graduellement, et d'une manière si insensible que les contemporains ne paraissent pas les avoir remarqués. Aucun écrivain du temps, aucun chroniqueur, à notre connaissance, n'en fait mention. Si nous n'avions les chartes et les arrêts des juges, nous ne saurions rien de cette grande réforme judiciaire. Cela prouve qu'elle s'opéra sans résistance, car la foule ne s'aperçoit d'un changement que quand ce changement a provoqué des luttes. C'est la lutte seule qui lui fait comprendre les événemens, et elle les mesure à la vivacité des combats ou des souffrances qu'ils ont coûtés. Aussi les plus grandes révolutions, c'est-à-dire celles qui s'opèrent du consentement de tous, par un progrès lent et par une nécessité naturelle, passent-elles inaperçues des contemporains. C'est ce qui arriva pour cette révolution de l'ordre judiciaire. On ne la vit pour ainsi dire pas s'accomplir, et l'on ne put par conséquent ni en mesurer la gravité ni en deviner les conséquences. Il nous reste à montrer que, par ce seul changement dans les procédés et les allures de la justice, tout l'ordre politique et social du moyen âge allait être bouleversé.

FUSTEL DE COULANGES.

(La quatrième partie à un prochain n°.)

RÉCITS D'UN SOLDAT[1]

UNE CAMPAGNE DEVANT PARIS.

L'aspect de la grande ville était changé. Ce n'était déjà plus le Paris que j'avais quitté. Il y avait un air d'effarement partout; les ménagères couraient aux provisions; on chantait encore *la Marseillaise*, mais d'une voix moins haute; on savait à quel ennemi on avait affaire. Cependant l'orgueil national, l'orgueil parisien, pourrais-je dire, se tendait. On avait été battu, c'est vrai, mais sous les murs de la grande ville on pouvait, on devait vaincre. La population tout entière était debout, elle avait des armes. La bourgeoisie et le peuple semblaient ne faire qu'un. Les remparts et les forts se hérissaient de canons. Le tambour battait, le clairon sonnait; on faisait l'exercice sur toutes les places. Et puis la république n'avait-elle pas été proclamée? C'était la panacée; quelques-uns même, les enthousiastes, s'étonnaient que l'armée du prince royal ne se fût pas dispersée aux quatre vents à cette nouvelle. Ce miracle ne pouvait tarder. D'autres, il est vrai, mais n'osant pas exprimer leur sentiment, estimaient que c'était un désastre, et que ce mot seul paralyserait la défense en province. Que d'orages d'ailleurs dans ces quatre syllabes qui portaient la marque de 93! mais cela était en dessous et ne se faisait jour que dans les conversations intimes. Le peuple, qui ne travaillait plus et jouait au soldat, agitait ses fusils à tabatière. Il y avait une grande effervescence. Le gouvernement du 4 septembre n'avait qu'à commander; il était obéi. On attendait avec anxiété, avec une impatience fiévreuse où il y avait de la joie, le retentissement du premier coup de canon. On l'entendit, et la

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

population qui courait au Trocadéro sut enfin que le cercle de fer de l'armée prussienne se fermait autour de Paris.

J'appartenais alors à la 1re compagnie du 3e bataillon du 4e zouaves. Le capitaine R..., qui en avait le commandement, avait été à Sedan, et j'avais fait sa connaissance à l'île de Glaires. C'était entre les évadés qui en avaient partagé les misères comme une franc-maçonnerie. Ce nouveau régiment de zouaves dans lequel je venais d'être incorporé se composait de trois bataillons formés avec les débris des 1er, 2e et 3e régimens d'Afrique. Il portait le n° 4; mais il n'avait pas de drapeau. Il fut question de lui délivrer celui que les zouaves du 3e avaient sauvé de Sedan. Ce qui restait de ce régiment s'y opposa si énergiquement que le drapeau troué de balles fut « versé » au musée d'artillerie.

Bientôt après le régiment fut envoyé à Courbevoie, où les trois bataillons furent cantonnés, et le 3e reçut ordre de répartir son monde dans les petites maisons qui sont groupées entre le village et le remblai du chemin de fer. Des pioches nous avaient été distribuées, et sous la surveillance des officiers une centaine de bras se mirent à l'œuvre pour créneler les pauvres habitations où restaient encore quelques meubles. Quelques coups vigoureux suffisaient pour percer les murailles et faire jouer le vent de chambre en chambre. En un tour de main, le village fut mis en état de défense; briques et moellons tombaient de ci, de là, et des lucarnes s'ouvraient partout, propres à recevoir le bout des chassepots. C'était comme si l'on se fût attendu à l'arrivée subite des Prussiens.

On ne peut pas percer des murs continuellement, même quand c'est inutile; la besogne de créneler la partie du village que nous occupions avait été faite en un jour. Nous ne savions rien de ce qui se passait à Paris. Les journées s'écoulaient lentement, pesamment; nous n'avions pour distraction que les grand'gardes qu'on nous envoyait monter sur les bords de la Seine. On avait l'émotion de la surveillance. On nous employait aussi aux travaux de la redoute de Charleville; mais les zouaves qui manient le mieux le fusil manient très mal la pelle et la pioche. On faisait grand bruit autour des brouettes, et la besogne n'avançait pas. Une chanson, un récit, une calembredaine, faisaient abandonner les outils, et, quand on les avait abandonnés, on ne les reprenait plus. Après quelques jours d'essai, on nous remplaça par des soldats de la ligne et des mobiles. L'ennui devenait endémique et quotidien. Un exercice de deux heures en coupait la longue monotonie.

Un jour vint cependant, le 16 octobre, où le bataillon crut qu'on allait avoir quelque chose à faire; quelque chose à faire, en langage de zouave, signifiait qu'on avait l'espérance d'un combat. On

prit les armes avec un frémissement de joie, et l'on nous dirigea vers le rond-point de Courbevoie, où des batteries de campagne nous avaient précédés. Là on mit l'arme au pied, et on attendit. Aucun bruit ne venait de la plaine. Si on ne nous attaquait pas, c'est que nous allions attaquer. On attendit encore; un contre-ordre arriva, et on nous ramena la tête basse dans nos cantonnemens.

Le lendemain, l'ennui reprit de plus belle. Il y avait déjà plus d'un mois que l'investissement avait commencé, et je n'avais pas encore tiré un coup de fusil. On vidait les gamelles deux fois par jour, on jouait au bouchon, on se promenait les mains dans les poches, on pêchait à la ligne, on bourrait sa pipe, on la fumait, on la bourrait de nouveau, on regardait les petits nuages blancs qui s'élevaient au-dessus du Mont-Valérien après chaque coup de canon, on s'intéressait au vol des obus, on cherchait une place où dormir au soleil dans l'herbe.

Cependant le 21 octobre on nous fit prendre les armes de grand matin. Le bataillon s'ébranla; il avait le pas léger. Pour ma part, je n'étais point fâché de voir ce que c'était qu'une affaire en ligne. Tout m'intéressait dans cette marche au clair soleil d'automne. Le remblai du chemin de fer franchi, on nous fit faire halte. Pourquoi? L'esprit frondeur qui, sous le premier empire, avait rempli la vieille garde de grognards, s'exhalait déjà dans nos rangs en quolibets et en réflexions ironiques, et comme mon serre-file demandait à voix basse la cause de ce temps d'arrêt : — Ah! tu veux savoir, toi qui es curieux, pourquoi on nous fait attendre les pieds dans la rosée, au risque de nous faire attraper des rhumes de cerveau? dit un caporal; je vais te le dire en confidence, mais à la condition que tu garderas ce secret pour toi. — Et, sans attendre la réponse du camarade, le caporal, se faisant de ses deux mains un porte-voix, reprit d'une voix sourde : — Vois-tu, petit, on attend pour donner aux Prussiens, qui sont à flâner sur une longue ligne, le loisir de se rassembler en tas... C'est une ruse de guerre. — Les soldats se mirent à rire, les officiers firent semblant de n'avoir rien entendu. J'ai pu remarquer depuis lors que cet esprit gouailleur, pour me servir du terme parisien, est une des habitudes, je pourrais dire des traditions de l'armée. Elle n'a point d'influence sur le courage personnel du soldat, ni même sur la discipline. Le soldat entretient sa gaîté aux dépens de ses chefs; mais, bien commandé, il marche bravement, et, s'il réussit, il se moque au bivouac de sa propre raillerie. Vers onze heures, le bataillon reprit sa marche. Le contre-ordre qu'on redoutait n'était pas venu. Nanterre fut traversé. Il n'y avait personne sur le pas des maisons. Le village des rosières avait un aspect désolé. Les magasins étaient fermés, les fenêtres closes, le

silence partout. Le bruit de notre marche cadencée sonnait entre la double rangée des maisons vides. Parfois cependant les têtes de quelques habitans obstinés apparaissaient derrière un pan de rideau. Nous avancions le long de la levée du chemin de fer de Saint-Germain dans la direction de Chatou, laissant derrière nos files la station de Rueil-Bougival.

Il me serait impossible d'exprimer ce qui se passait en moi, tandis que je parcourais, le chassepot sur l'épaule, en compagnie de quelques milliers de soldats, ce pays charmant dont je connaissais les moindres coins. Mes yeux regardaient en avant, et ma pensée regardait en arrière. Une partie du 3e bataillon servait de soutien à l'artillerie, qui tirait à volées sur la Malmaison et la Celle-Saint-Cloud, d'où les batteries prussiennes répondaient faiblement. Les obus qu'elles nous envoyaient dépassaient nos canons et tombaient près de nous; mais, reçus par une terre humide et meuble, ces projectiles n'éclataient pas tous et nous faisaient peu de mal. J'avais oublié Bougival et les promenades faites en canot en d'autres temps pour ne plus m'occuper que des obus : ils sifflaient l'un après l'autre et continuaient à tomber tantôt plus loin, tantôt plus près. Cette immobilité à laquelle nous étions tous condamnés est l'une des choses les plus insupportables qui se puissent imaginer. Elle constitue, je le sais, l'une des vertus essentielles de toute armée, la constance et le sang-froid dans le péril; mais quelle anxiété et surtout quelle irritation! Les nerfs se prennent, et l'on a sous la peau des frissons qui ne s'effacent que pour revenir. J'avais passé par Sedan, où les balles et les projectiles pleuvaient et faisaient voler la pierre et les briques des murailles, l'eau des fossés, la poussière du chemin; mais là j'étais dans l'action, je faisais le coup de feu, j'avais le mouvement avec le danger. J'affectai cependant une tranquillité qui n'était pas dans mon cœur. C'était comme un nouveau baptême que je recevais, et je voulais m'en montrer digne. Nos yeux cherchaient à découvrir la batterie d'où nous venaient ces obus; ils n'apercevaient rien qu'un peu de fumée blanche s'élevant en flocons derrière un bouquet d'arbres.

L'ordre de pousser plus avant arriva enfin, et bientôt après le bataillon était déployé en tirailleurs dans la plaine qui s'étend entre le chemin de fer américain et la Seine. Nous étions tous couchés à plat ventre, l'un derrière un buisson, l'autre dans un fossé, celui-là à l'abri d'un arbre, celui-ci dans le creux d'un sillon. Chacun cherchait un abri, chargeait et tirait. J'avais devant moi, au bord du chemin de halage, la guinguette du père Maurice, si chère aux peintres, et sur ma droite, dans l'île de Croissy, cette grenouillère d'où partent tant de rires en été. Les magnifiques trembles de l'île

s'étaient revêtus de teintes superbes, on distinguait à travers les arbrisseaux de la rive les cabanes si bruyantes encore au mois d'août, et maintenant le roulement du canon et le crépitement de la fusillade remplaçaient la gaîté d'autrefois. On tirait sur nous des maisons de Bougival; nous nous mîmes à tirer sur Bougival. Le mal que nous faisions n'était pas grand. Quelquefois nous avancions, quelquefois nous reculions; l'intensité plus ou moins vive du feu y était pour quelque chose, les ordres qu'on nous donnait pour le reste. Un pauvre zouave de seconde classe, qui n'avait vu qu'une défaite et une capitulation, n'a pas d'avis à émettre sur des opérations de guerre; il me semblait cependant que cette affaire était menée sans vigueur et surtout sans ensemble. Cependant on se battait ferme autour de la Malmaison. Le parc était en feu; les pierres et le plâtre du mur d'enceinte sautaient en éclats. Je tiraillais toujours. Je regardais tomber les branches des arbrisseaux coupées par les balles comme avec une serpe. C'est là que pour la première fois j'ai remarqué cet air de stupéfaction que prend le visage d'un homme frappé à mort. C'est de l'effarement. Il y en a qui restent foudroyés. J'avais près de moi un zouave qui chargeait et déchargeait son chassepot accroupi derrière un saule. Il en appuyait le bout sur la fourche de deux branches, et ne lâchait son coup qu'après avoir visé. De temps à autre, je le regardais. Un instant vint où, ne l'entendant plus tirer, je me retournai de son côté. Il était immobile, la tête penchée sur la crosse de son fusil, le doigt à la gâchette, dans l'attitude d'un soldat qui va faire feu. Un filet de sang coulait sur son visage d'un trou qu'il avait au front. Il était mort. Aucun de ses membres n'avait remué. Une sonnerie de clairon nous fit commencer un mouvement de retraite. On reculait, puis sur un nouveau signal on s'arrêtait. Des obus passaient sur nos têtes; mais, chemin faisant, nos baïonnettes trouvaient à s'occuper. Elles nous servaient à fouiller les champs et à en arracher de bonnes pommes de terre que nous glissions dans nos poches. L'ordinaire se faisait incertain, et quelques légumes venaient à propos pour en varier la maigreur. Un temps se passa mêlé de haltes et de marches, après lequel un ordre définitif nous fit rentrer dans nos cantonnemens.

Le village de Nanterre, que nous avions traversé une première fois en tenue de campagne, devint un lieu de promenade. Ce village avait une physionomie particulière qui brillait par l'originalité. On ne pouvait pas dire qu'il fût peuplé; on ne pouvait pas dire non plus qu'il fût désert. Il y avait des habitans; quelques-uns étaient de Nanterre certainement, mais d'autres avaient été conduits là par les hasards de la guerre; Nanterre me rappelait ces pays frontières

dont il est question dans les romans de Walter Scott, et que les gens de la plaine et de la montagne pillaient alternativement. Un certain commerce interlope s'était établi dans le village, situé à égale distance de Courbevoie et de Rueil. Patrouilles françaises et reconnaissances prussiennes s'y promenaient avec la même ardeur. On y échangeait des coups de fusil, mais dans l'intervalle les habitans vendaient du tabac aux uns et aux autres sur le pied de la plus parfaite égalité. Si les coups de feu partaient, les habitans rentraient chez eux et se tenaient cois. La bourrasque éteinte, ils ouvraient la fenêtre, risquaient un œil dans la rue, et, sûrs que tout danger avait momentanément disparu, quittaient leurs maisons comme des lapins leurs terriers après le départ des chasseurs.

On nous envoyait de grand'garde aux bords de la Seine. Nous passions là ordinairement vingt-quatre heures, quelquefois quarante-huit. C'étaient pour les zouaves du 3e bataillon des jours de fête. A peine arrivés autour de la redoute qui nous servait de quartier-général, chacun de nous se faufilait du côté d'une sorte de tranchée creusée au bord de l'eau, en ayant soin de se défiler des balles, et on ne perdait plus de vue la rive opposée. C'était la chasse à l'homme. J'avais trop lu les romans de Fenimore Cooper pour ne pas me rappeler les pages palpitantes où il raconte les prouesses du Cerf-Agile, du Renard-Subtil et de la Longue-Carabine; mais qui m'eût dit à cette époque qu'un jour viendrait où, embusqué moi-même dans un trou fait en plein champ, j'attendrais le passage d'un ennemi pour lui envoyer une balle, et cela à une lieue d'Asnières?

La nuit venue, des distractions nouvelles nous étaient offertes. La presqu'île de Gennevilliers, qui s'ouvrait devant nous entre les replis de la Seine, était un champ ouvert à de longues promenades. Quelquefois ces reconnaissances partaient sous la conduite d'un sergent; quelquefois un caporal réunissait quatre hommes et se mettait en marche à la tête de son petit corps d'armée. La consigne était courte et sévère : tout regarder et se taire. On parcourait l'île en tout sens, silencieusement, comme des Peaux-Rouges. Quand nous suivions le bord de la rivière, où les Prussiens pouvaient avoir l'idée de jeter un pont de bateaux, on se glissait à plat ventre; de temps en temps on s'arrêtait et on écoutait; puis on rentrait et on dormait comme des souches. Au réveil, nous nous arrachions les journaux pour savoir ce qui se passait à Paris. Je commençais à m'expliquer comment il se fait qu'on peut être mêlé à tous les hasards d'une bataille sans en rien savoir. Un soldat ne voit jamais que le point précis où il charge et décharge son fusil, le capitaine peut raconter l'histoire de sa compagnie, un colonel celle de son régiment; l'un a combattu le long d'un ruisseau, l'autre auprès d'un bouquet

de bois. Il y a des bataillons entiers qui, tenus en réserve dans un pli de terrain, n'ont vu que de la fumée et entendu que du bruit. C'est pourquoi un caporal a pu me dire en toute vérité et avec l'accent de la conviction : — La bataille de Wissembourg, où j'étais, c'est un champ de betteraves autour duquel on s'est beaucoup battu... A six heures, il a fallu l'abandonner... Un de mes hommes y a perdu son sac. — Il n'y a que le général en chef qui puisse dire comment les choses se sont passées, et encore seulement après que les rapports des chefs de corps lui sont arrivés.

J'obtenais quelquefois, mais rarement et non sans peine, une permission pour venir voir mes parens. Paris avait un aspect tranquille. Si on n'avait pas entendu une furieuse canonnade, on aurait pu croire que rien d'extraordinaire ne s'y passait. Il fallait parfois faire un effort de mémoire pour se rappeler que trois ou quatre cent mille Prussiens campaient aux environs. On croyait à la victoire. Je ne pouvais pas m'empêcher d'avoir moins de confiance : j'avais vu Sedan. Je ne faisais part de mes appréhensions qu'à un petit nombre d'amis particuliers. En dehors de leur cercle intime, on m'eût pris pour un fou ou pour un agent de M. de Bismarck. On était encore dans la période de l'enthousiasme joyeux. Paris, avec sa ceinture de forts, paraissait une ville inexpugnable. Le moyen qu'une armée de quatre cent mille hommes fût forcée dans ses retranchemens, et la Prusse, malgré la landwehr et le landsturm, empêcherait-elle la province soulevée de donner la main à Paris? Les orateurs ne manquaient pas pour développer ce thème, qui renfermait en germe l'espoir d'un triomphe éclatant. Chaque restaurant possédait un groupe de ces stratégistes qui prenaient des redoutes et brisaient des lignes entre un beefsteak de cheval et une mince tranche de fromage. Les Prussiens repoussés et le café pris, on était fort gai.

Après la malheureuse affaire du Bourget, vers le 15 ou 20 novembre, le 4e zouaves reçut dans ses cadres un certain nombre de zouaves et de chasseurs de l'ex-garde qui étaient en dépôt à Saint-Denis : ils furent répartis dans les 1er et 2e bataillons; quant au 3e, on en compléta l'effectif par une compagnie de turcos, dont la plupart étaient nés en France et plus spécialement à Paris. Cependant, parmi ces recrues, on comptait à peu près une cinquantaine de véritables Africains, Arabes ou Kabyles, rompus au métier des armes, et qui avaient vu les batailles de l'est. Désormais il n'y eut plus dans la ville assiégée d'autres zouaves que ceux du 4e régiment.

Dans les derniers jours du mois de novembre, un frémissement parcourut nos bataillons. Des bruits circulaient qui nous faisaient croire qu'on allait se battre. D'où venaient-ils? On n'avait aucun renseignement officiel, et on sentait qu'ils ne mentaient pas. Ceux qui comptaient le plus sur la bataille faisaient semblant de n'y pas

croire. — Ce sont des mots en l'air pour nous amuser! disaient les uns. — On a déjà perdu trop de temps pour n'en pas perdre encore, reprenaient les autres. Mais tous, ceux qui grondaient et ceux qui raillaient, astiquaient leurs armes et passaient la revue de leurs chaussures, cette grande préoccupation du fantassin. On ne s'ennuyait plus; on allait voir des Prussiens. Ce ne serait pas comme dans la plaine de Gennevilliers, où pas un ne se montrait jamais. Enfin, au plus fort de cette agitation et de cette impatience, le 28 novembre on reçut l'ordre de partir. Le matin, au point du jour, on forma le cercle, et la fameuse proclamation du général Ducrot fut lue aux compagnies. Quel silence partout! Arrivé au passage célèbre : « je ne rentrerai à Paris que mort ou victorieux! » un étranglement subit coupa la voix de mon capitaine. Il porta la main à ses yeux, qui ne voyaient plus. J'étais auprès de lui. — Fourrier, me dit-il en me passant la proclamation, lisez pour moi. — J'achevai cette lecture d'une voix nerveuse que l'émotion faisait trembler un peu. Il y eut un frisson dans les rangs. J'avais chaud dans la poitrine.

Le général Ducrot n'est pas mort et n'a pas été victorieux; mais faut-il lui faire un crime de quelques paroles inutiles écrites avec trop de précipitation? C'était un peu la mode alors, une sorte de manie qui s'était emparée des généraux aussi bien que des orateurs de carrefour et des gardes nationaux. Tous parlaient et prenaient à la hâte de ces engagemens superbes que les événemens ne permettent pas toujours de tenir. Souvent la mort ne répond pas à ceux qui l'appellent. Dix fois le général Ducrot a chargé bravement à la tête de ses troupes, et dix fois les balles et les obus ont tourné autour de lui sans l'atteindre. Quoi qu'il en soit, l'effet produit par les paroles du général Ducrot fut très grand; elles électrisaient tout le monde, elles flattaient l'orgueil national. C'est un peu la faute de la France si on lui en prodigue en toute occasion; elle les aime, elle se paie de mots, et croit tout sauvé quand des phrases éclatantes sonnent à ses oreilles; mais ensuite, quand les Français se réveillent en face de la réalité triste et nue, ils crient à la trahison.

Le régiment se rendit de Courbevoie à la porte Maillot; il marchait d'un pas ferme et léger malgré le poids des sacs. Là le chemin de fer de ceinture nous prit, et nous descendit à Charonne. Il était six heures et demie du soir au départ; la nuit était donc tout à fait noire quand nous atteignîmes, rangés en colonne de marche, le bois de Vincennes, que nous devions traverser. On apercevait dans les profondeurs du bois et le long des avenues les feux de bivouac allumés. Il faisait un froid âpre et dur. Le vent qui secouait les rameaux dépouillés des arbres faisait osciller les flammes et projetait dans l'ombre des lueurs bizarres et flottantes. Des massifs étaient

soudainement éclairés, d'autres plongés dans les ténèbres. Les armes en faisceau brillaient et semblaient lancer des éclairs subits. Tout autour des brasiers, des groupes de soldats étaient couchés. Les uns dormaient roulés dans leur couverture; on les voyait comme des boules, la tête cachée sous un pli de laine; d'autres, assis, les coudes sur les genoux, le visage à la flamme, qui les couvrait de clartés rouges, semblaient réfléchir, le menton pris dans les mains. D'autres encore, accroupis, tisonnaient et faisaient jaillir du foyer des gerbes d'étincelles qui les couvraient de reflets pourpres : c'était un spectacle à la fois triste et doux. Il devenait terrible par la pensée quand l'esprit se représentait cette masse d'hommes se levant et se jetant sur d'autres hommes pour les tuer. Le bruit de notre marche cadencée qui se prolongeait sous les futaies réveillait à demi les soldats, ou attirait l'attention de ceux qui veillaient. Ils tournaient la tête, nous contemplaient un instant en silence, puis retombaient dans leur sommeil ou leur immobilité.

Le bois de Vincennes traversé, je ne vis plus derrière moi qu'un rideau noir baigné d'une lueur rouge qui s'éteignait dans la nuit, et que piquaient des points lumineux; nous marchions toujours. C'est ainsi que nous traversâmes Nogent, le village après le bois; mais alors des ordres transmis à la hâte nous faisaient faire de courtes haltes. Les zouaves en profitaient pour soulager leurs épaules par cette secousse rapide qui relève le sac, et dont leurs muscles ont l'habitude. Les deux mains sur le canon de leur fusil, ils attendaient, et après quelques minutes ils reprenaient leur marche. Un moment vint cependant où toute la colonne s'arrêta. Je déposai mon sac avec une sorte de volupté; mes reins pliaient sous le poids.

Les officiers passèrent sur le front des compagnies, et firent former les faisceaux en assignant leur lieu de campement à chacune d'elles. — Inutile de dresser les tentes, et surtout pas de feu, nous dit-on. — L'action devait donc s'engager de bonne heure? l'ennemi était donc bien près? Des chuchotemens légers coururent dans les rangs, puis chacun commença ses préparatifs. Savait-on combien de nuits on avait encore à dormir? Le froid piquait ferme, je pris ma couverture et mon capuchon avec lesquels je m'enveloppai, et bien serrés l'un contre l'autre pour nous tenir chauds, mon sergent-major et moi, nous nous étendîmes sur l'herbe trempée de rosée. Presque aussitôt nous dormions.

Ce sentiment de froid qui précède le matin nous réveilla. Le régiment fut sur pied en quelques minutes. A genoux dans la rosée, chacun roula sa couverture encore humide et la boucla sur le sac. Il faisait presque nuit; nos regards interrogeaient l'horizon. Les compagnies se rangeaient dans l'ombre, on en voyait confusé-

ment les lignes noires; des murmures de voix en sortaient. Une anxiété sourde nous dévorait; des soldats essuyaient le canon de leur fusil avec les pans de leur capuchon, ou cherchaient des chiffons gras pour en nettoyer la culasse; d'autres serraient leurs guêtres. Il se faisait de place en place des mouvemens pleins de sourdes rumeurs; des officiers toussaient en se promenant; l'obscurité s'en allait; deux heures se passèrent ainsi. La route par laquelle nous étions venus et qui s'étendait derrière nous était encombrée de convois de vivres, de régimens en marche et de trains d'artillerie. On entendait le cahot des roues dans les ornières et les jurons des conducteurs; les soldats filaient par les bas côtés.

Les crêtes voisines s'éclairèrent, tout le paysage m'apparut; nous avions campé entre les forts de Nogent et de Rosny. Une forêt de baïonnettes étincelait, et des files de canons passaient. A huit heures, l'ordre vint de mettre sac au dos. La colonne s'ébranla, on se regarda; chaque regard semblait dire : Ça va chauffer! Nous écoutions toujours; le canon allait gronder certainement. Les minutes, les quarts d'heure s'écoulaient; quelques sons rares fendaient l'air; nous marchions alors sur une sorte de petit plateau qui descendait en pente douce jusqu'au remblai du chemin de fer de l'est. Là tout à coup le régiment s'arrêta, nous avions parcouru 800 mètres. — Ce sera pour tout à l'heure, se dit-on.

Quelques minutes après, nous avions mis bas nos sacs, et nos officiers, prévenus par l'état-major, nous invitaient à faire la soupe. Cette invitation est toujours une chose à laquelle le soldat se rend avec plaisir : ces cuisines en plein vent si tôt creusées au pied d'un mur et sur les talus d'une haie l'égaient et le réconfortent; mais en ce moment elle fut reçue avec de sourds murmures. Était-ce donc pour manger la soupe qu'on nous avait fait venir de Courbevoie à Nogent! A quoi pensaient nos généraux? Leur mollesse deviendrait-elle de la paralysie? Tout en grondant et grognant, on ramassait du bois et on allumait le feu. Les marmites bouillaient, les gamelles se remplissaient; mais on avait l'œil et l'oreille au guet, prêt à les renverser au moindre signal. Les officiers fumaient, allant et venant d'un air ennuyé. La soupe avalée, chacun de nous grimpa sur un tertre ou sur le remblai du chemin de fer pour regarder au loin. Quelques coups de fusil éclataient par intervalles. Était-ce le commencement de l'action? A deux heures, on nous donna l'ordre de camper. Ce fut comme un coup de massue. Plus de bataille à espérer. Ceux-ci se plaignaient, ceux-là juraient. Pourquoi ne pas nous faire planter des pommes de terre? Les philosophes, il y en a même parmi les zouaves, se couchaient au soleil sur le revers d'un fossé. Les curieux s'en allaient en quête de renseignemens. J'appris enfin que le coup était manqué. On remettait la bataille au lendemain. La Marne, disait-

on, avait subi une crue dans la nuit, et le pont de chevalets s'était trouvé trop court. Le tablier même en avait été emporté. C'était encore un tour de cette malechance qui nous poursuivait depuis Wissembourg. Ce pont trop court m'était suspect. Il me sembla qu'on mettait au compte de la Marne une mésaventure dont la responsabilité retombait sur nos ingénieurs. Les chuchotemens de bivouac me firent supposer bientôt que, dans leurs calculs, les constructeurs du pont s'étaient trompés d'une douzaine de mètres à peu près. — En somme, ce n'est qu'un retard de quelques heures, disaient les optimistes.

Il est vrai que ce retard profitait aux Prussiens en raison directe du tort qu'il nous portait. — A présent ils sont avertis; nous en aurons demain des bandes sur le dos, répétaient les vieux. Le jour tomba; à six heures, l'avis passa de rang en rang qu'une distribution serait faite à Montreuil. — Ici les hommes de corvée! cria mon sergent. C'était une promenade de trois kilomètres qu'on nous proposait, et il ne dépendait pas de moi de la refuser. Un camarade me fit observer que trois kilomètres pour aller et trois kilomètres pour revenir, cela faisait six kilomètres. Il m'était impossible de discuter l'évidence de ce calcul, mais ce n'était pas une raison pour rester. Il faisait un froid vif qui rendait la marche facile. Qui sait? on aurait peut-être la chance de rencontrer un cheval mort sur lequel on taillerait un bon morceau.

Tout en causant, on avance; point de cheval mort. Des corbeaux qui volent, et autour d'une ferme en ruine pas une poule. Nous arrivons enfin et préparons nos sacs. Rien, ni pain ni viande. Dans ces occasions, le soldat ne ménage pas l'intendance; les épithètes pleuvent. Cependant on apprend tout à coup qu'il y a quelque chose. Quoi? Les sourires reviennent. On retourne aux sacs, et l'on nous distribue quelques morceaux de sucre et quelques grains de café. Tristement il fallut reprendre le chemin que nous avions parcouru. Bientôt la magnificence du spectacle qui se déroulait sous mes yeux me fit oublier ma fatigue. Je ne regrettai plus d'être venu. Tout l'horizon était constellé de feux. On en voyait dans la nuit obscure les lueurs vacillantes, qui se profilaient en longues lignes et disparaissaient dans l'éloignement. Ici c'étaient des brasiers; là des étincelles. Un vent léger secouait ces feux de bivouac qui couvraient la nuit de clartés rouges. Dans l'ombre passaient les silhouettes des sentinelles. On entrevoyait des squelettes d'arbres et vaguement les cônes blancs des tentes. J'étais seul. Derrière moi, j'entendais le pas traînant et les chuchotemens irrités de mes camarades. Du côté des Prussiens, rien; la nuit noire et profonde. Je rentrai sous la tente avec un sentiment de bien-être indéfinissable; encore ébloui par l'étrangeté de ce spectacle, où les jeux de la lumière donnaient

à l'ombre des apparences fantastiques, je me roulais dans ma couverture; nous devions nous lever le lendemain à quatre heures. Aucune idée de mort ne me préoccupait : j'avais cette idée bizarre, mais enracinée, que rien jamais ne m'arriverait.

A quatre heures, nous étions tous debout; c'était la fameuse journée du 30 novembre qui allait commencer. Un mouvement silencieux animait notre campement. Accroupi comme les autres dans la rosée, je défaisais ma tente et en ajustais les piquets sur le sac. On n'y voyait presque pas. Quelques tisons fumaient encore; des zouaves présentaient leurs mains à la chaleur qui s'en dégageait. Quelques-uns parlaient bas. Il y avait comme de la gravité dans l'air. Nos officiers, la cigarette aux lèvres, allaient autour de nous comme des chiens de berger. Quelques soldats se promenaient lentement à l'écart; ils ne savaient pas pourquoi; des tristesses leur passaient par l'esprit. Vers cinq heures, on défit les faisceaux et chaque compagnie prit son rang. Une demi-heure après, nous étions en route; nos pas sonnaient sur la terre dure.

Le chemin était encombré de voitures et de fourgons. Il fallait descendre dans les champs. La clarté se faisait; nous voyions des colonnes passer, à demi perdues dans la brume du matin. Il s'élevait de partout comme un bourdonnement. Les crêtes voisines se couronnaient de troupes; des pièces d'artillerie prenaient position Notre régiment s'arrêta sur un petit plateau, à 200 mètres sur la gauche de Neuilly-sur-Marne. Nous étions entre le village et la ligne du chemin du fer. Un soleil radieux se leva; il faisait un temps splendide. Un sentiment de joie parcourut le régiment. Quelques-uns d'entre nous pensèrent au soleil légendaire d'Austerlitz. Était-ce le même soleil qui brillait? Deux heures se passèrent pour nous dans l'immobilité, à cette même place, sous Neuilly. Tantôt on déposait les sacs, tantôt on les reprenait. Les alertes suivaient les alertes. On avait des accès de fièvre. Un premier coup de canon partit, le régiment tressaillit; la bataille s'engageait. Bientôt les coups se suivirent avec rapidité. On regardait les flocons de fumée blanche. Du côté des Prussiens, rien ne répondait. Ce silence inquiétait plus que le vacarme de l'artillerie. Il était clair que nous devions traverser la Marne. De la place où je me dressais sur la pointe des pieds pour mieux saisir l'ensemble des mouvemens, je voyais parfaitement le pont jeté sur la rivière. On en calculait la longueur. — C'est là qu'on va danser! me dit un voisin. Quelle cible pour des paquets de mitraille! pas un obstacle, pas un pli de terrain, un plancher nu!

Le 1er et le 2e bataillon s'ébranlèrent; on les dirigea du côté de Villiers. J'avais des amis dans ces deux bataillons. Le 3e ne les accompagnait pas. On les suivit des yeux aussi longtemps qu'on put

les distinguer. Des ondulations du terrain, puis des traînées de fumée nous les cachaient. Le soir, au bivouac, j'appris qu'on les avait menés devant le mur crénelé d'un parc qu'on n'eut jamais la pensée d'abattre à coups de canon. L'attaque de ce mur avait, me dit-on, coûté 670 hommes au régiment, tant tués que blessés. Un officier que j'avais rencontré à la frontière y avait eu le ventre emporté par un obus. Je n'en étais pas encore aux réflexions mélancoliques, je ne pensais qu'à la bataille; le canon faisait rage. L'action la plus violente était engagée sur notre droite. Nous ne perdions pas un des mouvemens qui se passaient sur les crêtes qui couronnent la Marne. Un grand nombre de soldats disposés en tirailleurs rampaient çà et là. Un rideau de fumée les précédait; mais au-delà tout se confondait. Qu'avions-nous au loin devant nous, des Français ou des Prussiens? Les uns et les autres peut-être; mais où étaient les pantalons rouges et les capotes noires? A cette distance, les couleurs s'effaçaient, et nos officiers, qui n'avaient pas de lorgnettes, ne pouvaient faire que des conjectures. Ne savais-je pas déjà que les officiers de l'armée de Sedan n'avaient pas plus de cartes que n'en avaient eu ceux de l'armée de Metz?

Cette indécision, les artilleurs du fort de Nogent la partageaient. Ils ne savaient pas de quel côté faire jouer leurs pièces, et il arriva même qu'un obus lancé un peu au hasard vint tomber au milieu d'une colonne de mobiles qui s'efforçaient de débusquer des tirailleurs prussiens répandus sur le coteau. Il y avait dans le bataillon des trépignemens d'impatience. La batterie qui tirait sur notre front appuyait le travail des pontonniers qu'on voyait sur les deux rives et dans l'eau, ajustant les barques et les cordes; nous avions repris nos sacs. Trois mitrailleuses furent amenées sur le bord de la Marne et fouillèrent les taillis qui nous faisaient face sur la rive opposée. On voyait sauter les branches et des paquets de terre; rien n'en sortit. On nous avait dissimulés derrière des maisons. Les ponts étaient prêts. — En avant! crièrent nos officiers.

C'était à la 1re compagnie qu'appartenait le périlleux honneur de prendre la tête de la colonne. Le général Carré de Bellemare et son état-major nous précédaient. Le pont plia sous notre marche. Je ne sais pourquoi, mais en ce moment je me mis à penser au pont d'Arcole, dont j'avais vu tant de gravures, avec le grenadier qui tombe les bras en avant. Mon cœur se mit à battre. Je serrai nerveusement la crosse de mon fusil. J'avais un peu peur. Par combien d'obus et par quels milliers de balles n'allions-nous pas être accueillis sur ce tablier ouvert à tous les vents! Je me voyais déjà faisant la culbute comme le soldat de la gravure et plongeant dans la rivière. J'ai toujours admiré ceux qui parlent de leur indifférence en pareille occasion; mais est-elle aussi magnifique qu'ils le racontent? Quant

à moi, ma vertu n'avait point le tempérament aussi solide, et si j'étais résolu à faire mon devoir, ma force n'allait point jusqu'à cet oubli de la crainte. Cependant nous avancions toujours; ni boulets, ni mitraille, rien. Quelle surprise diabolique nous réservait-on? Le fer et le plomb allaient certainement tomber tout à coup dru comme grêle. Point. Le général, qui avait pris la tête, marchait au pas de son cheval, le poing sur la hanche. J'avais les yeux sur son képi aux galons d'or. N'allait-il pas voler dans l'espace? Toujours même silence. Décidément les Prussiens ont le caractère mieux fait que je ne le supposais. Est-ce négligence ou mansuétude? Le pont est franchi; le cheval du général pose ses sabots sur la terre. Nous respirons. Il nous semble que le plus gros de la besogne est fait. Tous à terre et le cœur soulagé, on nous disperse en tirailleurs, et je me porte en avant parmi ces buissons que les mitrailleuses ont fouillés. C'est à présent que les chassepots vont jouer! Les zouaves se jettent de droite à gauche à travers les taillis comme un troupeau de chèvres. Les branches violemment fendues nous couvrent le visage d'éclats de givre. Je vois briller l'épée nue de nos officiers, qui donnent l'exemple. — C'est comme en Afrique! me dit un vieux zouave tout chargé de chevrons et de médailles qui s'est évadé comme moi de la presqu'île de Glaires.

Un coup de clairon sonne; nous nous arrêtons net. Pourquoi ce coup de clairon? Immédiatement nous battons en retraite, et ordre nous vient de repasser le pont. Je marche tout en regardant mon voisin, qui regarde le sien. Que se passe-t-il donc? Le canon tonnait toujours. Allait-on nous engager d'un autre côté? Le pont traversé en sens inverse, cinq minutes après on nous le fait repasser en grande hâte; mais alors pourquoi ce premier mouvement de retraite?

Nous étions de nouveau lancés en tirailleurs, et cette fois nous marchions bon train. On ne paraissait pas disposé à nous rappeler; nous avions cette idée, qu'en poussant loin en avant on nous laisserait faire. Le taillis que nous traversions était assez grand et assez épais. Les balles commencèrent à siffler, brisant les branches et faisant pleuvoir les feuilles mortes. Les tirailleurs prussiens nous attendaient. Aussitôt qu'on distinguait un casque à pointe ou une casquette plate, les nôtres répondaient. J'étais trop vieux chasseur, quoique jeune, pour tirer ainsi ma poudre aux moineaux. J'attendais l'occasion de faire un beau coup; il s'en présentait rarement. Il y avait devant nous un vaste parc dont l'artillerie avait renversé les murs; les Prussiens s'y étaient logés. Un capitaine qui courait nous le montra du bout de son épée. En avant! On s'élance après lui par-dessus les pierres éboulées, on entre par les brèches; on se précipite au milieu des massifs et des avenues. Le parc est vide, l'ennemi a décampé, laissant quelques morts le nez dans l'herbe. Il

y avait de l'autre côté du parc une route où le passage de l'artillerie et des fourgons avait creusé des ornières. A l'appel du clairon, les zouaves s'y rallient. Le beau soleil nous animait et nous égayait, nous avions chaud ; nous pensions que rien ne nous était impossible. Afin de ne pas perdre une minute, on se mit à fouiller des maisons qui bordaient la route. Pauvres maisons! les portes en étaient ouvertes, les fenêtres enfoncées. On n'y trouva point d'habitans, et cependant il était clair que les Prussiens s'y étaient installés il n'y avait pas longtemps encore. Une pipe chaude reposait sur une table, une belle pipe en porcelaine blanche avec un portrait de la Marguerite de Faust; j'allais étendre la main sur ce souvenir, il était déjà aux lèvres d'un caporal. Des bouts de cigare encore allumés s'éteignaient partout. Sur le coin d'une table, une omelette entamée refroidissait à côté d'un saucisson dont il ne restait qu'une moitié. Dans la maison voisine, où il y avait encore une persienne qui achevait de brûler dans la cheminée avec les débris d'une commode, un ronflement qui partait d'un coin attira mon attention. Je tirai à moi, avec le sabre-baïonnette de mon chassepot, une couverture qui s'arrondissait sur une boule. Un grognement en sortit. J'avais eu le mouvement un peu brusque : la boule remua, et j'aperçus sur son séant un grand grenadier saxon qui se frottait les yeux; il était ivre-mort, et riait à désarticuler sa mâchoire. — C'est un farceur! cria un zouave de Paris qui ne croyait à rien, pas même à l'ivrognerie. Il le piqua légèrement de sa baïonnette. — *Ya! ya!* murmura le Saxon, et, roulant sur le côté, il s'endormit derechef. Cependant quelques balles tirées des crêtes, dont nous n'étions plus séparés que par quelques centaines de mètres, cassaient les tuiles et frappaient les murs. Il fallut quitter les maisons et se déployer de nouveau en tirailleurs. Tout en cheminant, nous débusquions quelques vedettes prussiennes qui se repliaient sur les hauteurs en faisant feu. Nous ripostions, et chaque fois que ces vedettes s'en allaient, il tombait quelques-uns des leurs. Les forts tiraient pour appuyer notre mouvement, et les obus qui passaient en sifflant éclataient dans le parc de Villiers. C'était superbe.

Une partie de l'action, vigoureusement engagée, se passait sous nos yeux. C'était plus vif qu'à la Malmaison. Toute ma compagnie était déployée dans les vignes; les compagnies de soutien nous rejoignirent, et la marche en avant se dessina. Il m'était difficile de tirer à coup sûr; je tirai au jugé et en m'efforçant de calculer mes distances. Les Prussiens tenaient ferme et renvoyaient balles pour balles. Elles faisaient sauter les échalas, et souvent rencontraient des jambes et des bras. Quelques zouaves atteints descendaient la côte en traînant le pied ; d'autres se couchaient dans les sillons. Des camarades allaient quelquefois les chercher pour les mener aux am-

bulances, mais pas toujours. Ça me fendait le cœur d'en voir qui remuaient sous les ceps avec un reste de vie, et qu'un pansement aurait pu sauver; mais j'avais du feu dans le sang, et ne songeais qu'à pousser mes cartouches dans le canon de mon fusil. De l'artillerie qui avait passé le pont après nous envoyait des volées d'obus sur Villiers. C'était un beau tapage, on devient fou dans ces momens-là.

Nous étions lentement revenus sur la route; des canons s'y étaient mis en batterie; la nuit commençait à tomber. La batterie tirait par volées. On voyait sortir de la gueule des canons de longues gerbes de feu rouge. Ils étaient placés derrière nous, à 30 mètres à peine de nos épaules. Les éclairs larges et flamboyans passaient sur nos têtes, illuminant tout. Quand la rafale partait, nous éprouvions une secousse terrible; mon dos pliait; il me semblait que j'avais la colonne vertébrale cassée par la décharge. A la nuit noire, on nous fit entrer dans un grand parc où nous devions prendre gîte. Les postes furent désignés, et on plaça les sentinelles. Le sac nous pesait horriblement; les jambes étaient un peu lasses; nous avions marché depuis le matin dans les terres labourées, et le sac au dos, c'est dur. Les tentes montées, il fallut songer au dîner. Je n'avais pas fait mon stage sur les bords de la Meuse pour m'endormir dans le gémissement. Il y avait des champs autour du parc. J'y courus et ramassai des pommes de terre en assez grande quantité pour remplir mon capuchon. Ce n'était pas un magnifique souper, mais enfin c'était quelque chose, et ces pommes de terre cuites sous la cendre, avec un peu de café par-dessus, m'aidèrent à trouver le sommeil.

Le lendemain matin, une vigoureuse fusillade nous réveilla en sursaut. On sortit des tentes, et on courut aux armes. C'étaient les Prussiens qui étaient tombés sur les grand'gardes d'un régiment de ligne, et les avaient surprises. Les soldats qui dormaient, les fusils en faisceau, avaient été tués ou faits prisonniers. Vingt expériences ne les avaient pas corrigés. Personne n'avait appris l'art d'éclairer une armée. Tout ce bruit venait du côté de Petit-Bry. J'y connaissais une petite maison sous les arbres. Un pan de la façade était crevé. Les fenêtres, sans volets et grandes ouvertes, semblaient me regarder. L'ordre nous fut donné de partir immédiatement. Le bataillon passa sous le fort de Nogent, tourna sur la gauche et gagna en grande hâte Joinville-le-Pont en longeant la redoute de Gravelle, qui lançait des obus. — Tiens! des gardes nationaux, me dit un jeune soldat qui s'appelait Michel et qui m'avait pris en affection pour quelques paquets de tabac.

Il y en avait en effet plusieurs bataillons réunis autour du village. C'était la première fois que j'en voyais en ligne. Ils paraissaient fort agités, parlaient, gesticulaient, quittaient les rangs.

Leurs officiers couraient de tous côtés pour les ramener. Les cantinières ne savaient auquel entendre. Quelques-uns déjeunaient, assis sur des tas de pierres. A la vue des zouaves, les gardes nationaux poussèrent de grandes exclamations. Le petit vin blanc matinal y était pour quelque chose. Ces acclamations enthousiastes redoublèrent de vivacité quand ils nous virent traverser la Marne, après quoi ils se remirent à déjeuner et à causer.

La rivière passée, on nous fit prendre une route qui traverse un bois et gagner les hauteurs de Petit-Bry. Les clameurs des gardes nationaux ne nous arrivaient plus, mais les traces du combat se voyaient partout; des arbres brisés pendaient sur les fossés; des débris de toute sorte jonchaient la terre; une roue de caisson auprès d'un képi; un pan de mur crénelé, noirci par les feux du bivouac, s'appuyait à une maison crevassée. Sur la route, nous nous croisions avec les brancardiers qui revenaient des champs voisins. Ces pauvres frères de la doctrine chrétienne donnaient l'exemple du devoir rempli modestement et sans relâche. Ils l'avaient fait dès le commencement du siége, ils le firent jusqu'à la fin. Ils passaient lentement dans leurs robes noires, portant les morts et les blessés. Leur vue nous rendait graves; nous nous rangions pour leur laisser le bon côté du chemin.

La route était dure et sèche et s'allongeait devant nous. Nous la foulions d'un pas rapide, lorsqu'un général parut, suivi d'un nombreux état-major. C'était le général Trochu. En nous voyant, il s'arrêta, et, nous saluant, d'une voix où perçait un accent de satisfaction : — Ah! voilà les zouaves, dit-il; mais le régiment était si pressé d'en venir aux mains que personne ne cria. Il y eut dans les rangs comme un froissement d'armes, et notre marche, déjà rapide, prit une allure plus leste. Presque aussitôt, et le général en chef toujours en selle, immobile sur le bas côté de la route, un brancard passa portant un soldat blessé. C'était un garçon qui paraissait avoir une vingtaine d'années, un blond presque sans barbe. Il se souleva sur le coude, et la main sur le canon de son fusil : — *En avant!* cria-t-il, *en avant!* — L'effort l'avait épuisé, il retomba.

A un kilomètre à peu près au-dessus de Petit-Bry, on nous arrêta. Il fallut, sur l'ordre des officiers, se coucher à plat ventre et attendre. Nous étions en quelque sorte sur la lisière de la bataille, mais à portée des balles. Il en sifflait par douzaines autour de nous qui nous étaient envoyées par des ennemis invisibles. Quelques-unes écorchaient nos sacs en passant; il ne fallait pas trop souvent lever la tête. Quand on distinguait derrière l'abri d'une haie de petits flocons de fumée blanche, nous tirions au jugé; c'était un amusement qui faisait prendre patience. Il y en avait parmi nous qui fumaient des cigarettes accoudés sur les deux bras; c'est la pose que

prennent les chasseurs quand ils sont à l'affût du canard. J'ai bien vu alors que la curiosité était une passion. On joue sa vie pour mieux voir. Un grand bruit me fit regarder de côté. C'étaient deux ou trois bataillons de mobiles qu'on dirigeait sur notre gauche. Ils arrivaient tumultueusement, sans ordre, et couraient parmi nous. Je crois bien que dans leur effarement ils ne se doutaient même pas de notre présence. Ils nous marchaient bravement sur le corps. Ce fut alors une explosion; chacun de nous avait un pied de mobile sur la jambe ou sur le bras. On criait, on jurait; les mobiles sautaient de tous côtés. Le rire nous prit; eux couraient toujours. Malheureusement ce mouvement qui faisait prévoir une attaque avait été vu par les Prussiens; leurs batteries commencèrent à tirer. Bientôt les obus arrivèrent par paquets, ceux-là sifflant, ceux-ci éclatant. Ce fut alors au-dessus de nous une évolution de chutes et de soubresauts qui alternaient avec une sorte de régularité. Ces jeunes mobiles, qui n'avaient certainement jamais vu le feu, se jetaient à plat ventre, tous en bloc, officiers et soldats, puis se relevaient quand la volée de fer avait passé. — En avant! cria une voix forte. — En avant! répétèrent nos officiers. En un clin d'œil nous fûmes sur pied comme enlevés par une secousse électrique, et un vif élan nous porta du côté de l'ennemi. En quelques bonds, ceux qui couraient le plus vite touchèrent aux tranchées où la veille nos grand'gardes avaient été surprises; quelques-uns n'y parvinrent pas. Au moment où j'y arrivais, un grand zouave qui me précédait s'effaça subitement. Je n'eus que le temps, emporté par ma course, de sauter par-dessus son corps qu'un dernier spasme agitait. Aucun Prussien dans les tranchées; mais quel spectacle nous y attendait! Partout des sacs, des képis, des bidons, des ustensiles de campement, des cartouchières, et parmi tous ces objets des hommes étendus pêle-mêle! Tous les sacs étaient éventrés, laissant éparses sur le sol des lettres par douzaines. Je me baissai et en pris une au hasard. Elle commençait par ces mots : « Mon cher fils, comme c'est ta fête dans quatre jours, je t'envoie dix francs..., ta petite sœur y est pour vingt sous. Quand tu écriras, n'en dis rien à ton père... » Je laissai tomber la lettre. Il y avait par terre devant moi un pauvre grenadier dont la tête était brisée.

Une halte nous réunit près d'une espèce de remblai où chacun se tint sur le qui-vive, le doigt sur la gâchette, prêt à faire feu et le faisant quelquefois. Nous avions devant nous des lignes de fumée blanche d'où sortaient des projectiles. J'étais fait à ce bruit, qui n'avait plus le don de m'émouvoir; je savais que la mort qui vole dans ce tapage ne s'en dégage pas aussi souvent qu'on le croit. Tout siffle, tout éclate, et on se retrouve vivant debout après la bataille comme le matin au sortir de la tente; mais ce qui m'étonnait

encore, c'était le temps qu'on passait à chercher un ennemi qu'on ne découvrait jamais. On ne se doutait de sa présence que par les obus qu'il nous envoyait. Il en venait du fond des bois, des coteaux, des vallons, des villages, et par rafales, et personne ne savait au juste où manœuvraient les régimens que ces feux violens protégeaient. J'avais présens à la mémoire ces tableaux et ces images où l'on voit des soldats qui combattent à l'arme blanche et se chargent avec furie; au lieu de ces luttes héroïques, j'avais le spectacle de longs duels d'artillerie auxquels l'infanterie servait de témoin ou de complice, selon les heures et la disposition du terrain. L'inquiétude des premiers momens éteinte, ce que j'éprouvais, c'était l'impatience. Ces temps d'arrêt toujours renouvelés, ces courses qui n'aboutissaient à aucune rencontre, me causaient une sorte d'exaspération morale dont j'avais peine à me défendre. Je commençai à comprendre le sens profond d'un mot qui m'avait été dit par un vieux compagnon à qui je demandais à quoi sert une baïonnette. — Cela sert à faire peur, — m'avait-il répondu. Au plus fort de mes réflexions, une balle égratigna la terre à cinq pouces de ma tête, sur ma gauche, et un éclat d'obus rebondit sur un caillou qu'il brisa à ma droite. — Toi, tu peux être tranquille, me dit un camarade, jamais rien ne t'écorchera la peau.

La nuit se faisait. Un capitaine prit avec lui une section et la plaça en grand'garde. J'étais de ceux qui restaient sur le remblai. On nous permit de nous étendre par terre, à la condition de ne rien déboucler ni du sac ni de l'équipement, et d'avoir toujours le fusil à portée de la main. J'eus bientôt fait de mettre bas mon sac et de me coucher dans un creux, le chassepot entre les jambes. J'avais les paupières lourdes, et mes yeux se fermaient malgré moi. Il fallait que la fatigue fût terrible pour nous permettre de dormir par le froid qu'il faisait depuis deux ou trois jours. La terre avait la dureté du caillou; le thermomètre, à ce qu'on me dit après, marquait 14 degrés. Au bout d'un certain temps, j'ouvris les yeux; un ciel brillant resplendissait au-dessus de ma tête; les étoiles étaient comme des pointes de feu. Rien ne remuait autour de moi; je me sentais glacé. Je me levai pour marcher un peu et ramener la circulation par l'exercice; mes mains avaient la raideur du bois, elles ne m'obéissaient plus. Comment aurais-je fait s'il m'avait fallu prendre mon chassepot? Quelques coups de canon retentissaient au loin, un grand silence m'entourait. Je m'écartai du remblai. Mes pieds tout à coup heurtèrent un obstacle qui avait la rigidité d'un tronc d'arbre. Je trébuchai; c'était un cadavre raide et froid, parfaitement gelé. Le corps que je soulevai retomba lourdement tout d'une pièce sur le sol, avec un bruit dur; d'autres cadavres étaient répandus çà et là dans toutes les attitudes. La vue d'un mur crénelé

dont la ligne blanche apparaissait vaguement dans la nuit me fit reconnaître l'endroit où l'avant-veille on avait déchaîné la moitié du régiment contre le parc de Villiers. Que de morts! Ils portaient presque tous l'uniforme des zouaves. On reconnaissait à la torsion de leurs membres ceux qui avaient fait quelques pas avant d'expirer; d'autres tenaient encore leur fusil avec le geste menaçant du combat. Plusieurs, étendus sur le dos, tournaient leur visage blanc vers le ciel; leurs lèvres ouvertes avaient laissé échapper un dernier cri. Toutes les sensations de la dernière minute se reflétaient comme figées par la mort sur leurs traits immobilisés. Il y avait de la stupeur, du désespoir, de la surprise, de l'effroi, puis les contractions de l'agonie. Le sentiment d'une tristesse sans bornes s'empara de moi, tandis que j'errais parmi ces cadavres dans la transparente obscurité de la nuit. J'allai de l'un à l'autre, cherchant à reconnaître ceux de mes amis que j'avais perdus; il en était deux que je tenais à revoir. Il me fallut retourner un certain nombre de ces morts couchés sur le ventre, le nez en terre. Quelques-uns, frappés à la tête, étaient méconnaissables; ils avaient comme un masque rouge sur un visage défiguré. Je me penchai pour les mieux voir; un frisson me prit quand l'un des deux amis que je cherchais m'apparut tordu et replié sur lui-même dans un creux. Il avait trois blessures faites par trois balles : l'une à la jambe, l'autre au bas-ventre; la troisième balle, entrée par la tempe, avait traversé la cervelle. Je m'agenouillai auprès de ce corps durci par la gelée; je n'y voyais plus bien. En passant mes mains sur sa veste, je sentis sous l'épaisseur du drap un objet qui avait échappé aux maraudeurs; c'était le portefeuille du pauvre mort. Je le pris et le serrai dans ma poche; je pleurais et me laissais pleurer. Un jour vint où je pus rapporter ce souvenir à sa famille; elle ne devait avoir pour consolation que de savoir que celui qu'elle regrettait était mort devant l'ennemi.

Quand je me relevai, j'avais froid jusqu'à la moelle des os. J'arrivai à un endroit où les cadavres des nôtres avaient été ramassés et couchés sur deux rangs. J'en comptai quarante-sept, parmi lesquels vingt-deux zouaves; le reste appartenait à la ligne et à la mobile, qui avaient solidement donné; je ne savais ce que je faisais en les comptant. Parmi ces morts étendus dans les poses les plus terribles, il y avait un lieutenant-colonel de la mobile éventré par un obus; il paraissait dans la force de l'âge; l'une de ses mains était gantée, l'autre portait la trace d'une abominable mutilation : le quatrième doigt, le doigt annulaire, manquait; la trace de l'amputation était fraîche encore, on le lui avait coupé pour avoir la bague. Je jetai un dernier coup d'œil sur ce champ funèbre tout rempli de misères, et retournai vers ma compagnie, l'esprit noir, le cœur malade. Je marchai comme un homme ivre, voyant toujours ces

faces livides, ces mains violettes, ces yeux éteints, et tous ces morts qui devaient attendre pendant huit jours leur sépulture. Je tombai sur mon sac comme une masse. Il n'y avait pas une demi-heure que je dormais d'un sommeil lourd lorsqu'un soldat vint me réveiller, et me prévint de la part de l'adjudant qu'une distribution de vivres allait avoir lieu à Petit-Bry, place de l'église, à une heure du matin. Je me frottai les yeux. Il était onze heures. Si je me rendormais, étais-je bien sûr de me réveiller à temps? La prudence me conseillait de marcher. C'étaient deux heures de cigarettes à fumer; mais l'idée de m'éloigner du bivouac ne me vint plus. Un peu avant une heure, grelottant sous ma couverture, je commençai à faire la revue des hommes qui devaient m'accompagner. Je n'y mettais pas moins de rudesse que d'activité; mais ceux que je secouais par les épaules se rendormaient tandis que je tirais leurs camarades par les jambes. L'un grognait, l'autre ronflait, aucun ne bougeait. Je me mis à jouer des pieds et des mains au hasard, marchant dans le tas. Le premier qui se leva voulut crier, je le fis taire d'un coup de poing; en une minute, la corvée était debout, presque éveillée. Marcher en tête de mes hommes, c'était m'exposer à en perdre la moitié chemin faisant. Je pris la queue du cortége et arrivai au lieu du rendez-vous. Il n'y avait personne sur la place de l'église; j'en fis le tour une fois, deux fois, trois fois : — rien, pas un soldat, pas un comptable; le village semblait mort. La corvée maugréait, battait la semelle, courait, frappait du pied. Deux heures sonnèrent, rien encore. Mes hommes allaient et venaient, cognant aux portes. Quelques-uns tombaient dans les coins et s'y rendormaient; j'aurais voulu faire comme eux. Le froid était abominable. J'envoyai dans toutes les directions, et, bien sûr enfin qu'il n'y aurait point de distribution à Petit-Bry, je m'en retournai au campement.

Vers six heures du matin, le pétillement de quelques coups de fusil me réveilla; ils partaient de la tranchée, où une section de ma compagnie était de grand'garde et nous couvrait. Chacun de nous prit son rang, sac au dos. La fusillade devint bientôt rapide et vive; les balles prussiennes passaient au-dessus de nos têtes par volées avec de longs sifflemens. Tout à coup notre capitaine donna le signal de l'attaque, et criant à gorge déployée : *Attaou! attaou!* ce mot terrible qui avait retenti à Wissembourg et dont les syllabes arabes signifient *tue! tue!* il se précipita en avant. Nous le suivîmes. Il y eut un instant terrible où les balles s'éparpillaient au milieu de nous dru comme la grêle. Comment passe-t-on à travers cette pluie? mais nous étions lâchés comme une meute de chiens courans, et, bondissant à côté de ceux qui tombaient, toujours guidés par le farouche *attaou* du capitaine, nous atteignîmes en un instant la

tranchée où les fusils à aiguille et les chassepots échangeaient leurs coups. Allais-je enfin avoir la joie d'un combat corps à corps? Les Prussiens, qui avaient joué le même jeu que la veille, mais avec moins de succès, pousseraient-ils en avant jusqu'à nos postes, ou resteraient-ils à portée de notre élan? J'espérais qu'un mouvement impétueux les amènerait jusqu'à la tranchée ou nous jetterait sur eux; mais il fallut enfin me rendre à l'évidence : ils ne tiraient presque plus, bientôt ils ne tirèrent plus du tout, et ordre nous fut donné de cesser le feu. C'était encore une occasion perdue. Ceux d'entre nous qui avaient de bons yeux se levaient sur la pointe du pied pour regarder au loin dans la plaine; nous étions à demi consolés quand nous avions deviné plus que découvert des points noirs épars dans l'ombre vague qui en estompait l'étendue. Des discussions s'engageaient alors pour savoir si chacun de ces points représentait un ennemi mort. Les plus fougueux voulaient s'en assurer par eux-mêmes; mais on avait ordre de ne point quitter la tranchée.

On la quitta cependant vers neuf heures pour aller tremper quelques débris de biscuit dans du café à cette même place où la veille tant d'obus avaient plu sur nous, et à quatre heures les régimens, les brigades, les divisions, toute l'armée s'ébranla. Je demandai à mon capitaine ce que cela signifiait. — Cela signifie, me dit-il, que nous abandonnons les positions conquises, et que les hommes tués sont morts. — Le bataillon n'était pas content; il avait compté sur une victoire, et c'était une retraite qu'on lui offrait. On lui fit repasser la Marne sur le même pont de bateaux qu'il connaissait et rentrer à Nogent; on allait retomber dans l'ennui et l'immobilité comme à Courbevoie, à cette différence près qu'au lieu de monter les grand'-gardes sur les bords de la Seine, on les monterait dans l'île des Loups, à côté du grand viaduc du chemin de fer.

Sur ce fond d'ennui et de découragement courait une trame légère de mauvaises nouvelles qui nous arrivaient de la province. Comment? Je ne sais pas; c'étaient des rumeurs qui disaient la vérité. Nos conversations le soir, autour d'un morceau de cheval étique, dans les malheureuses maisons où nous avions abrité nos fournimens, n'étaient pas gaies. On riait encore quelquefois, mais pas beaucoup; on sentait que l'état-major ne croyait pas à la possibilité ni même à l'utilité de la défense. Son scepticisme le paralysait en même temps que la jactance du gouvernement endormait Paris. Aucun de nous ne faisait plus attention à l'échange continuel d'obus qui se faisait entre les lignes prussiennes et la ligne des forts.

Ces jours noirs de décembre, mêlés de coups de vent et de rafales de neige, me semblaient interminables. A des matins brumeux succédaient des soirées froides et des nuits glaciales. Le regard se fatiguait à suivre les lignes sombres des arbres courant aux deux

côtés des routes blanches : partout la neige, on songeait à la Russie. La pensée n'avait plus ni ressort, ni chaleur. Sur ces entrefaites, j'appris qu'on formait un bataillon de francs-tireurs au moyen de quatre compagnies prises dans chacun des quatre régimens de la division, qui se composait alors du 4e régiment de zouaves et du régiment des mobiles de Seine-et-Marne réunis sous le commandement du général Fournès, et du 135e de ligne avec les mobiles du Morbihan embrigadés sous les ordres du colonel Colonieu, faisant fonction de général. J'avais été nommé caporal-fourrier à l'affaire de Champigny; mais, pour entrer dans le corps des francs-tireurs, je n'hésitai pas à déposer un galon et à redevenir simplement caporal. Je voyais dans ces quatre mots : bataillon des francs-tireurs, toute une perspective de combats et d'aventures où les coups de fusil ne manqueraient pas. Je ne voulais pas d'ailleurs me séparer de mon capitaine.

Le hasard donna raison à mes prévisions, et rompit la monotonie de notre existence. La nouvelle se répandit un soir que le lendemain 20 décembre nous entrerions en expédition. Comment le savait-on? quelle bouche indiscrète faisait ainsi descendre à l'avance du général en chef au soldat le jour et l'heure des prises d'armes? C'est ce qu'il nous était impossible de deviner; mais quelqu'un, fée ou femme, se chargeait toujours d'avertir l'armée, et le secret, qui avait toute liberté d'aller et de venir, ne tardait pas à franchir les avant-postes. Que de choses ne racontait-on pas entre camarades, le soir, en fumant une pauvre pipe! La confiance était partie. La nouvelle de cette prochaine sortie fut donc accueillie avec une ardeur hésitante; on n'y voyait que l'occasion de remuer un peu. Un sergent qui tisonnait le feu dans une chambre sans fenêtre, où il ne restait qu'un vase de fleurs artificielles sous son globe de verre, se tourna du côté du narrateur, et d'une voix sèche : — Où doit-on reculer demain? dit-il. — Ce mot sanglant traduisait les sentimens du soldat. Il ne croyait plus à la victoire, parce qu'il ne croyait plus aux chefs. Dans de telles conditions, les régimens marchent avec la déroute suspendue à la semelle de leurs souliers.

Un mouvement rapprocha mon bataillon du village de Rosny, où les maraudeurs n'avaient laissé ni une porte, ni une persienne, ni un volet. Les maisons avec leurs fenêtres béantes ne cachaient plus un habitant, si ce n'est çà et là quelques misérables fugitifs qui remuaient dans les caves. Le lendemain, à quatre heures du matin, le régiment s'ébranla, et à la faveur de la nuit noire, traversant le canal de l'Ourcq, il vint camper à 2 kilomètres de la ferme de Groslay, à l'abri de quelques maisons. On savait à peu près que l'affaire du Bourget allait recommencer.

Il y avait dans le corps de logis derrière lequel ma compagnie se

massait des éclaireurs d'un corps franc; on ne manqua pas de les questionner. Un officier, qui avait de grandes bottes molles et des moustaches farouches avec deux revolvers pendus à la ceinture, hocha la tête d'un air d'importance. — Les Prussiens ont là des retranchemens et une pièce de canon, dit-il. — Nous devions nous en emparer coûte que coûte et nous y maintenir. L'ordre vint subitement de nous déployer en tirailleurs. C'était une besogne qui revenait de droit à la compagnie des francs-tireurs. Mon lieutenant prit la gauche; j'étais en serre-file à la droite, et nous marchions fort vite. La rapidité dans ces occasions diminue le péril. A peine avais-je fait une centaine de pas qu'une patrouille de cavalerie vint faire le tour de la ferme. On envoya quelques balles dans le tas, et la patrouille disparut au galop. Il ne fallait plus perdre une minute. Nos officiers néanmoins, qui avaient la responsabilité du mouvement, agissaient avec une certaine circonspection, et nous engageaient, tout en avançant, à nous défiler de la mitraille. — Gare au canon! disions-nous, et nous marchions toujours. Rien ne remuait dans la ferme. On en distinguait parfaitement les bâtimens et les enclos. Je vis alors un homme qui était en sentinelle sur un toit; mais à peine l'avais-je aperçu qu'il disparut par une lucarne avec la promptitude d'une grenouille qui saute dans une mare. On se mit à courir; l'imprudence devenait de la prudence. Il ne fallait pas laisser au fameux canon le loisir de nous viser. Chacun de nous jouait des jambes à qui mieux mieux. Je tenais la tête de l'attaque avec cinq ou six camarades. Les balles allaient partir sans doute. Rien encore; nous redoublons d'élan, nous touchons aux murs, nous entrons et nous apercevons un cheval mort auprès d'un bon feu. De canon point, et d'ennemis pas davantage. Nous étions exaspérés. Il fallait cependant mettre la ferme en état de défense au cas d'un retour offensif; chacun s'y employa. Je roulais force tonneaux le long des murs sur lesquels j'ajustai force planches, ce qui formait un assemblage de tréteaux bons pour la fusillade. Quand j'avais les mains engourdies par le froid, j'allais les réchauffer à un grand feu qui brûlait dans la cour et qu'on alimentait avec mille débris. Le génie arriva et pratiqua des meurtrières avec des tranchées auprès desquelles on plaça des sentinelles. Au plus fort de cette besogne, et Dieu sait si on la menait bon train, le colonel Colonieu vint nous rendre visite. On apprit ainsi qu'on se battait du côté du Bourget. A son tour, un officier d'état-major arriva au grand galop et nous demanda où était le général de Bellemare. Nous n'en savions rien. Un autre survint, puis un autre encore, puis un quatrième, puis un cinquième. Toujours même réponse. Il y en avait parmi nous qui trouvaient singulier qu'un officier ne sût pas où trouver le général qui commandait la division.

Avec le cinquième officier arriva un premier obus. Il éclata en arrière de la ferme. — Trop long! dit Michel. Un second éclata en avant. — Trop court, reprit-il. Un troisième tomba sur un toit qu'il effondra; les Prussiens avaient rectifié leur tir. Un peu d'infanterie se montra au loin; on courut aux meurtrières. Là je fis connaissance avec un nouveau genre de supplice qui avait son âpreté. Un courant d'air terrible s'établit dans ces ouvertures pratiquées en pleins moellons, et, quand le thermomètre descend à 12 degrés, il acquiert une violence qui coupe le visage et le rend bleu. Les yeux s'enflamment et n'y voient plus. Cette infanterie que nous avions aperçue n'arrivait pas, mais les obus ne cessaient pas de pleuvoir avec une précision qui ne se démentait plus. Un projectile abattait un pan de mur qui s'écroulait sur ses défenseurs; un autre éclatait dans une tranchée d'où il faisait voler des lambeaux de chair avec des paquets de terre. Un seul obus nous vint en aide en tuant un cheval qui servit au ravitaillement de la compagnie. Nous tenions bon cependant, et depuis quelques heures, de cinq minutes en cinq minutes, on relayait les camarades aux meurtrières, lorsque à six heures du soir ordre vint d'évacuer la ferme. Une main frappa mon épaule. — Te l'avais-je dit! s'écria Michel. — Je n'avais rien à répondre, et à mon rang, le fusil sur l'épaule, je suivis ma compagnie, qui avait pour mission de couvrir la retraite de la division de Bellemare. Vers neuf heures, nous arrivions à Bondy, où, en attendant les ordres, quelques-uns de nos hommes, harassés de fatigue, dormaient debout, le sac au dos, les mains sur le fusil.

Deux ou trois jours se passèrent là en pleine misère; parfois on avait l'abri de quelque maison à laquelle on arrachait une poutre ou un reste de parquet pour faire du feu; parfois on campait sur la route et dans la neige. Le froid nous rongeait. Il semblait s'immobiliser dans son intensité. On attendait le matin, on attendait le soir; les heures se passaient dans ces longues attentes, l'arme au pied ou les fusils en faisceaux. On s'engourdissait dans l'épuisement. Ce fut le moment que mon capitaine choisit pour tomber malade. Il traînait depuis quelque temps malgré sa jeunesse et son énergie. Un soir, la fièvre le prit; il eut froid, il eut chaud; il se laissa tomber sur quelques brins de paille et y resta à demi mort. Un médecin qui passait par là s'arrêta et me déclara qu'il avait la petite vérole. — S'il en revient, ce sera drôle. — Il faisait un froid de 14 degrés. Pour remède rien que de l'eau-de-vie et de la neige fondue que je lui faisais boire alternativement. Quand il avait faim, il mâchait un morceau de cheval cru; je lui donnais ce que j'avais sous la main. Je lui demandai s'il voulait être porté à l'ambulance. — Jamais! cria-t-il. — La fièvre le secouait toujours, et ses dents

claquaient. Son visage était d'un rouge sombre; mais, comme je n'y voyais pas de boutons, je croyais que le docteur s'était trompé. Le bataillon cependant campait de ci, de là, un jour au bord du canal de l'Ourcq, en plein air, un jour à Noisy-le-Sec, dans une salle de bal. Je ne quittais pas mon capitaine, qui de son côté m'offrait toujours la moitié de sa botte de paille, quand il en avait une; nous dormions sous la même couverture. Le cinquième jour, il était à peu près rétabli. Le docteur revint et le trouva déchirant à coups de dents un beefsteak de cheval cuit sur un lit de braise et buvant dans une tasse de fer-blanc un mélange de glace et d'eau-de-vie. Il n'en voulait pas croire ses yeux. — Ma foi, dit-il, vous avez tué la petite vérole, c'est un miracle!

Nous étions alors en cantonnement à la ferme de Londeau, à mi-chemin entre le fort de Rosny et le fort de Noisy-le-Sec. Chacune des compagnies du bataillon des francs-tireurs devait être de grand'-garde à tour de rôle le long du chemin de fer, entre les stations de Rosny et de Noisy. Il se passait quelquefois d'étranges choses autour de ces cantonnemens lointains. Si les Prussiens ne se gênaient pas pour frapper de réquisitions les villages qu'ils occupaient, ceux qui groupaient leurs maisons à l'ombre de nos forts avaient d'autres ennemis à redouter. Les soldats se chauffaient comme ils pouvaient, et il est bien difficile de se montrer d'une sévérité absolue envers des malheureux qui cherchaient çà et là, aux dépens des propriétaires, quelques pièces de bois pour rendre un peu de vie à leurs membres engourdis. Certes ils ne respectaient pas toujours les portes et les fenêtres des habitations abandonnées; mais le thermomètre marquait 14 et 15 degrés, nous étions souvent sans abri, et, par les nuits glaciales que nous subissions, les cas de congélation étaient fréquens. Que ceux qui n'ont jamais péché nous jettent la première pierre! Mais que dire des spéculateurs que nous envoyait Paris? Un matin j'ai vu, de mes yeux vu, un officier de la garde nationale arriver en tapissière, et, accompagné d'un ami, exécuter une véritable razzia aux dépens des portes et des persiennes du voisinage. Il choisissait son butin, ne dédaignait pas d'y comprendre quelques volets mêlés de jalousies, et, sa tapissière bien chargée, il s'en retournait faisant claquer son fouet, le képi sur l'oreille. C'était probablement un entrepreneur qui faisait provision pour la saison prochaine, et ne voulait pas que sa clientèle eût à souffrir d'aucun retard. D'autres industriels venaient à la suite, que les scrupules n'embarrassaient pas davantage.

Notre situation à cette extrémité de nos lignes et les promenades qu'elle entraînait donnaient à notre vie un caractère en quelque sorte monacal. Si Paris ne savait rien de ce qui se passait en province, nous ne savions rien de ce qui se passait à Paris; nous sen-

tions cependant que cela ne pouvait pas durer toujours, faute de cheval. — Que peut-on faire là dedans? disions-nous quelquefois, tout en rendant visite aux postes avancés échelonnés le long de la ligne, à cinq cents mètres les uns des autres, et gardés eux-mêmes par des sentinelles fixes et des sentinelles volantes qui n'étaient pas à plus de cent mètres des vedettes prussiennes. Ces sentinelles, tapies dans un trou ou dissimulées derrière un bouquet d'arbres, avaient ordre de ne jamais allumer de feu pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi. Si le froid les engourdissait, les obus les réveillaient. Il en tombait toujours quelqu'un en-deçà ou au-delà du remblai du chemin de fer. C'était l'aubaine accoutumée quand on allait relever les sentinelles ou porter les vivres aux postes avancés. Les précautions diminuaient le péril, mais ne le faisaient pas disparaître; trop de lunettes nous observaient. Un matin, au moment où ma corvée débouchait d'un chemin creux, sept ou huit obus éclatèrent. Chacun de nous se crut mort. La corvée n'y perdit qu'un bidon enlevé des mains d'un zouave. En revanche, combien de nos pauvres camarades qu'on ramenait les pieds gelés des tranchées où ils passaient la nuit!

La ferme de Londeau avait eu le sort de la ferme de Groslay. Prise pour point de mire, elle était effondrée en dix endroits. Le bataillon des francs-tireurs, qui en avait fait son quartier-général, dut l'abandonner pour se cantonner à Malassise, tandis que la division tout entière se retirait à Noisy-le-Sec, et de Noisy-le-Sec à Montreuil et à Bagnolet. Il ne fallait pas être un stratégiste de premier ordre pour comprendre que le cercle dans lequel l'armée prussienne étreignait Paris allait se rétrécissant.

J'avais profité d'un jour de répit pour demander à mon commandant l'autorisation de me rendre à Paris, que je n'avais pas vu depuis plus d'un mois. Il me l'accorda volontiers, et je pris le chemin de la porte de Romainville, où un hasard propice me fit rencontrer un de mes amis qui, en sa nouvelle qualité d'officier d'état-major du secteur, me fit passer tout de suite. Il me sembla que je tombais d'une fournaise dans une baignoire. On n'avait de la guerre que le bruit éloigné de la canonnade. Les omnibus roulaient; il y avait du monde sur les boulevards, les cafés étaient pleins; partout les mêmes habitudes et les mêmes conversations; dans les rues seulement, une débauche de gardes nationaux. — Trop de képis! trop de képis! me disais-je.

Quand je retournai à Malassise, le bataillon des francs-tireurs, exempté du service des tranchées et des grand'gardes, allait entreprendre un service plus actif. Il s'agissait d'expéditions nocturnes où les qualités individuelles trouveraient des occasions de se manifester. Mon capitaine me prit à part pour m'apprendre qu'un de

nos trois sergens ayant été blessé j'étais appelé à l'honneur de le remplacer, et que je remplirais en même temps les fonctions de sergent-major. — Et soyez tranquille, ajouta-t-il, vous aurez votre part des expéditions de nuit. — Un soir en effet, le bataillon prit les armes tout à coup. Il pouvait être dix heures. Il faisait une nuit claire. C'était le temps où l'on avait abandonné un peu lestement le plateau d'Avron en y laissant des masses de munitions, ce même plateau dont la possession devait porter un coup funeste à l'armée prussienne, — après avoir rempli de joie le cœur des Parisiens, si prompt aux espérances. Tout en marchant, on cherchait à deviner quel motif nous avait fait mettre sac au dos; mais un flair particulier anime le soldat dans ces sortes d'occasions et lui fait tout comprendre sans qu'on lui ait rien dit. Certains obus arrivaient depuis quelque temps qui nous gênaient et nous inquiétaient. D'où venaient-ils? On eut bientôt dans la compagnie le sentiment qu'on nous envoyait à la découverte de la batterie mystérieuse qui les tirait; on savait en outre que toute la brigade devait sortir.

Malassise abandonné, on piqua droit vers le fort de Rosny, sur lequel pleuvaient les obus; on en voyait passer par douzaines comme d'énormes étoiles filantes. C'était la plus jolie des illuminations: c'était parmi nous une affaire d'amour-propre de ne plus y prendre garde; mais tous n'y réussissaient pas malgré une bravoure incontestée. Nous étions alors sur la gauche du fort suivant la route qui conduit au village. Des obus mal pointés négligeaient le fort et tombaient de ci de là sur les deux côtés de la route; il s'agissait de ne pas baisser la tête. Chacun de nous observait son voisin; des paris s'engageaient. Ce n'était rien, et c'était beaucoup. Qui réussissait une première fois échouait un moment après. C'étaient soudain de grands éclats de rire et des huées. Mon vieux médaillé de Crimée y trouvait moyen de faire ample provision de petits verres. Il avait des nerfs d'acier; je crois qu'il eût allumé sa pipe à la mèche d'une bombe.

Ainsi pariant et riant, la compagnie arrive à Rosny. Le village était mort; le vent se jouait à travers les maisons. Nous commencions à nous engager dans les tranchées qui creusaient le plateau d'Avron; la brigade nous suivait et les occupait tour à tour après nous. Il ne fallait plus ni rire, ni crier. Bientôt, nous étions à côté de Villemonble, devant le parc de Beauséjour. Deux douzaines de petites maisons, séparées les unes des autres par des enclos fermés de murs, s'élevaient çà et là. Le moment était venu de reconnaître le terrain, lorsqu'un *ver da* vigoureusement accentué nous arrêta net. Chaque soldat resta immobile à sa place, attendant le signal; un coup de sifflet lancé par notre lieutenant le donna. Quels bonds alors! Huit ou dix coups de feu partirent sans nous atteindre,

mais nos baïonnettes ne trouvèrent rien devant elles. La vedette ennemie avait décampé; un sac cependant resta en notre pouvoir, un sac seulement, mais quel sac! Il est devenu légendaire dans l'histoire de la campagne. Un zouave en fit l'inventaire à haute voix comme un commissaire-priseur, devant un cercle de curieux qui riaient aux éclats. Ah! le bon père de famille et l'aimable époux! Il y avait là dedans, mêlés à une petite provision de tabac et à un gros morceau de lard, une paire de souliers vernis, trois paires de bas de soie, deux jupons de femme, un autre en laine, un encore en fine toile garni de valencienne, deux cravates de satin, une robe de petite fille ornée d'effilés, de bonnes pantoufles bien chaudes, que sais-je encore? une camisole, deux bonnets, quatre mouchoirs de batiste, une garde-robe complète enfin, et de plus un portefeuille contenant les photographies de la famille entière. Le sac vidé, il fut impossible de le remplir de nouveau, tant ces objets étaient empilés avec art.

La capture d'un Saxon qui s'était blotti dans le grenier d'une maison où brûlait un bon petit feu acheva de nous mettre en gaîté. Je m'aperçus en cet instant que le capitaine de la compagnie était en conférence avec le commandant du bataillon. — Tu vas voir, me dit tout bas le médaillé, on attend quelque chose, et on va nous inviter à nous reposer. — Il ne se trompait pas, on attendait une compagnie de francs-tireurs de la division Butter qui devait flanquer notre droite, et on nous donna l'ordre de nous coucher à plat ventre dans la neige. Il faisait un clair de lune magnifique; le plateau d'Avron était tout blanc; nous regardions devant nous, ne soufflant mot, si ce n'est à l'oreille d'un camarade. Une voix m'appela; le commandant avait demandé à mon capitaine de lui désigner un sous-officier pour aller à la recherche de cette compagnie qui n'arrivait pas et l'amener. Le capitaine m'avait nommé. Je reçus ordre de battre le plateau dans tous les sens. — Allez, et bonne chance! me dit mon capitaine, qui ne semblait pas tranquille. Je mis le sabre-baïonnette au bout de mon chassepot, et m'éloignai à grandes enjambées. — J'étais certainement flatté du choix que le ressuscité, — c'était ainsi que dans nos heures d'intimité j'appelais le capitaine R..., — avait fait de ma personne; mais je n'étais que médiocrement rassuré. Au bout de quelques minutes, je me trouvai seul dans l'immensité du plateau, errant sur un linceul de neige épaisse qui étouffait le bruit de mes pas. Je me faisais l'effet d'un fantôme. Rien autour moi; j'avais perdu de vue mes compagnons. Un silence sans bornes, intense, profond, m'entourait; j'entendais les battemens de mon cœur. Un coup de fusil dont j'aurais à peine le temps de voir l'éclair n'allait-il pas tout à l'heure me jeter par terre, ou bien n'aurais-je pas la malechance de tomber brusquement dans une

embuscade qui me ferait prisonnier? Ces réflexions ne m'empêchaient pas de marcher au hasard, tantôt le long d'une muraille, et profitant de la zone d'ombre qu'elle répandait, tantôt à travers champs. Des rires silencieux me prenaient au souvenir de Deerslayer cherchant la piste des Sioux dans les prairies du continent américain, des rires un peu nerveux. J'avançais toujours, le regard inquiet, l'oreille tendue. Quelquefois je m'arrêtais; j'écoutais, je prenais le vent; rien, toujours rien, et je continuais, bien résolu à ne rentrer qu'après avoir parcouru l'étendue entière du plateau. Il y avait déjà plus d'une demi-heure que j'errais ainsi, et cette demi-heure m'avait paru plus longue qu'une longue nuit, lorsqu'à une distance de 600 mètres à peu près j'aperçus aux vifs reflets de la neige le scintillement de quelques baïonnettes qui semblaient se mouvoir. Elles brillaient et s'éteignaient tour à tour, rapidement, au clair de lune. Je m'étais accroupi à l'abri d'une broussaille; ce ne pouvait être des Prussiens. En gens pratiques qui évitent l'éclat et le bruit, ils n'arment leurs fantassins que de baïonnettes en acier bruni qui ne lancent point d'éclairs, et les glissent dans des fourreaux de cuir qui ne dégagent aucun son, quelle que soit la vivacité de la marche. Tout à fait raffermi par cette courte réflexion, je m'avançai jusqu'à 300 mètres, et la main sur la gâchette, le fusil armé, d'une voix de Stentor, je criai : *Qui vive!* Une voix répondit : France! Mais je ne voulais pas être la victime d'une ruse de guerre. Savais-je si je n'avais pas affaire à une patrouille ennemie imitant nos allures et parlant notre langue? Je criai donc à la patrouille de venir me reconnaître; une ombre se détacha du groupe indécis qui faisait tache sur la neige devant moi, et s'avança : c'était le capitaine de la compagnie que je cherchais. Si j'étais content de l'avoir découvert, il ne l'était pas moins de m'avoir rencontré. J'avais été éclaireur, je devins guide, et la compagnie des francs-tireurs que nous attendions opéra son mouvement.

Pendant que je marchais à côté du capitaine, un échange de coups de fusil m'annonça que nos avant-postes causaient avec les avant-postes ennemis. On avait commencé le long des murailles du parc de Beauséjour le travail de la mine. Le génie et les pioches étaient à l'œuvre; les pierres tombaient; on allait faire l'essai de la dynamite sur un gros pan de mur. J'arrivai à temps pour assister à cette expérience. Je ne veux pas dire du mal de ce nouvel agent chimique, ni nuire à sa réputation; mais ses débuts dans la carrière de la destruction ne me semblèrent pas heureux : deux détonations pareilles à deux coups de canon nous apprirent que la dynamite venait de faire explosion. On courut au mur qu'elle avait pour mission de mettre en poudre; on y découvrit deux trous de 50 centimètres carrés chacun : c'était un médiocre résultat, après deux heures de

travail surtout. Il marqua cette nuit la fin de notre expédition.

Ces promenades aventureuses se renouvelaient trois fois par semaine à peu près. On n'était prévenu du départ qu'au moment de prendre les armes. Le péril était l'assaisonnement de ces expéditions; il n'était déplaisant que lorsqu'une négligence en était la cause, et je dois ajouter tristement que les balles prussiennes n'étaient pas toujours les seules qu'on eût à craindre. Il arrivait quelquefois que l'officier de grand'garde, enveloppé de sa couverture, confiait la surveillance de ses hommes au sergent-major; celui-ci, qu'un tel exemple encourageait, passait la consigne au caporal, qui s'en déchargeait sur un soldat, et de chute en chute la garde du campement incombait à une sentinelle qui s'endormait. Quant à nos ennemis, ils ne se laissaient jamais prendre en flagrant délit de négligence. Point de lacune dans leur discipline; ils reculaient souvent devant nos attaques, mais jamais ils n'étaient surpris.

On pouvait constater chaque jour le rétrécissement du cercle meurtrier tracé par leurs obus. Le campement où l'on était presque à l'abri la veille recevait de telles visites le lendemain, qu'il fallait prendre gîte ailleurs. C'était le métier du soldat, et aucun de nous ne songeait à s'en plaindre; mais les pauvres habitans qui gardaient leurs toits jusqu'à la dernière heure gémissaient et ne se décidaient à déménager que lorsque quelques-uns d'entre eux avaient arrosé de leur sang leurs foyers menacés. Quel tumulte un matin et quel désespoir à Montreuil! Pendant la nuit, les obus prussiens, passant par-dessus les forts, étaient tombés jusque sur la place du village. Le jour ne sembla que donner plus de certitude et plus de rapidité à leur vol. Il fallut en toute hâte enlever les meubles les plus précieux, atteler les charrettes, fermer les portes et abandonner ces espaliers cultivés avec tant d'amour. Les malheureux émigrans ne se crurent en sûreté qu'à l'ombre du donjon de Vincennes.

Quelque temps après, au moment où le sommeil engourdissait les francs-tireurs de la compagnie, à dix heures du soir, un appel me fit sauter sur mes jambes. Ordre était donné de prendre les armes. Le chassepot sur l'épaule, la cartouchière au flanc, le sabre-baïonnette passé dans la ceinture pour éviter le cliquetis métallique du fourreau, sans sacs, nous marchions lestement. Je me glissai du côté du capitaine, et j'appris que la compagnie avait pour mission de pousser jusqu'à Villemonble par la droite du plateau d'Avron et de rabattre par le versant gauche. Tout en filant vers Rosny en belle humeur, nous regardions les obus qui coupaient la route à intervalles inégaux, tantôt en avant, tantôt en arrière. Les grand'gardes traversées, la compagnie, soutenue par des francs-tireurs du Morbihan, si brillamment conduits par M. G. de C..., aborda le plateau. Le capitaine alors me confia huit hommes avec ordre de les épar-

piller en tirailleurs. Dans ces sortes de reconnaissances, on avait pour coutume de choisir des Alsaciens et des Lorrains, dont le langage pouvait tromper l'ennemi; j'avais moi-même attrapé quelques mots d'allemand dont je me servais dans les occasions délicates. L'un des tirailleurs vint me dire tout bas qu'il avait aperçu des ombres errant parmi les maisons et les enclos dont le damier s'étendait autour de nous. Je n'hésitai pas, et puisant dans mon vocabulaire : *for wart, schnell, sacrament!* m'écriai-je. Mes huit Alsaciens s'élancent et fouillent les maisons. Rien dans les appartemens, rien dans les cours; mais des empreintes de pas se voyaient dans la neige fraîchement creusées. C'était une indication suffisante pour nous engager à continuer notre marche, et j'allai toujours répétant *schnell! schnell!* Je venais d'obliquer à gauche sur le commandement du capitaine, lorsqu'après avoir franchi 200 mètres à peu près quelques balles nous sifflèrent dans le dos. Il fallait qu'il y eût par là des fusils Dreyse. Mes tirailleurs pirouettèrent sur leurs talons, allongeant le pas. Quelque chose alors attira mon attention. J'avais devant moi, dans la douteuse clarté du plateau, sept ou huit ombres qui avaient l'apparence immobile de troncs d'arbre. Je m'étais arrêté, les regardant. — *Ya, ya,* me dit un Alsacien. A peine avait-il parlé, que deux de ces arbres morts se mirent à courir à toutes jambes. Je m'élançai sur leurs traces, et, pris malgré moi d'un rire fou, j'entremêlai ma course de tous les mots germains que me fournissait ma mémoire. Les Alsaciens s'en mêlant, la fuite des troncs d'arbre se ralentit; quand je ne me vis plus qu'à 15 mètres de leur ombre, criant à tue-tête : *A la baïonnette!* je sautai sur eux.

Ce cri français fut pour les fugitifs un coup de foudre. Ils se virent perdus, et, tombant à genoux, tremblant de peur et tendant leurs fusils : Halte, camarades, halte, pas Prussiens, Saxons! Saxons! Ils étaient plus morts que vifs, et croyaient toujours qu'on allait les fusiller. Le plus petit d'entre eux, — ils étaient cinq, — me dépassait de toute la tête. Leur surprise égalait leur suffocation. Ils parlaient par monosyllabes et tressaillaient au moindre mouvement que faisaient les zouaves de leur escorte. Ce ne fut qu'après avoir avalé quelques gorgées de café et fumé la pipe dans notre cantonnement qu'ils reprirent leurs sens et se mirent à causer. En entendant prononcer le nom du général Ducrot, le sergent de la bande poussa un cri : *Tugrot! ya, ya, Tugrot! Ich kenne ihn!* dit-il. — C'était lui, à ce qu'il prétendait, qui avait monté la garde à la porte du général à Sedan; c'était peut-être vrai.

On était au mois de janvier, et une attaque contre les lignes prussiennes, du côté de Montretout, avait été décidée dans les conseils de la défense. On racontait vaguement que la garde nationale serait de la fête. Il était impossible qu'en pareille circonstance le

4e zouaves fût oublié. Dès le lendemain, un billet d'invitation nous arriva, et, à la tête de la division, le régiment tout entier rentra par la barrière du Trône, traversa le faubourg et la rue Saint-Antoine, la rue de Rivoli, les Champs-Élysées, et ne s'arrêta qu'à Courbevoie. Nous avions ce pressentiment que nous allions tirer nos derniers coups de fusil, et que nous les tirerions inutilement.

Il était quatre heures et demie, — c'était le 17, — quand on forma les faisceaux auprès du rond-point de Courbevoie. Ah! j'en connaissais toutes les maisons! Pendant la nuit et la journée du lendemain, de grandes colonnes d'infanterie et d'artillerie passèrent auprès de nous. Des bataillons de marche pris dans la garde nationale parurent enfin. C'était la première fois qu'on les menait au feu. Ils marchaient en bon ordre et d'un pas ferme. A minuit, mon capitaine reçut ordre de se rendre chez le commandant du bataillon; je l'accompagnai. Quand il sortit : — C'est pour demain, me dit-il. La compagnie fut avertie de se tenir prête à quatre heures du matin.

A quatre heures du matin, elle était rangée en bataille. Il faisait une nuit épaisse. On entendait partout dans la plaine que commandait la batterie du Gibet le bruissement sourd des régimens en marche. Le 4e zouaves avait été le premier à s'ébranler; il s'avançait lentement dans les champs détrempés, où le poids énorme de notre équipement nous faisait enfoncer à chaque pas; parfois, mais pour quelques minutes, on s'arrêtait, et les hommes, appuyant le sac sur le canon de leur fusil, se reposaient. Des lueurs pâles commençaient à blanchir l'horizon; les squelettes des arbres se dessinaient en noir dans cette clarté. La masse obscure du Mont-Valérien s'arrondissait à notre gauche comme une bosse gigantesque. Le pépiement des moineaux sortait des haies, des corbeaux voletaient lourdement çà et là, et s'abattaient dans les champs, remplis encore de ce silence qui donne à la nuit sa majesté. Qui le croirait? dans cette ombre incertaine, nous cherchions La Fouilleuse, que les troupes françaises occupaient depuis un mois, et aucun officier d'état-major ne savait où cette fameuse ferme pouvait se trouver. Des marches mêlées de contre-marches nous la firent enfin découvrir. Il faisait encore sombre. Des brouillards rampaient dans la plaine, des paquets de boue s'attachaient à mes bottes, car j'avais de grandes bottes comme les officiers : on n'était plus au temps où l'on se renfermait dans la stricte observation des ordonnances; mais cette Fouilleuse tant cherchée et trouée par tant de projectiles ne devait pas nous retenir. Un mouvement rapide nous fit pousser plus avant, et, la laissant sur notre gauche, nous vinmes prendre position en face du parc de Buzenval. Michel me serra la main; il avait l'air triste. — Qui sait? me dit-il.

Le spectacle que j'avais sous les yeux était grandiose. La clarté commençait à se dégager de l'ombre; les lignes du paysage s'accusaient déjà; derrière le mur crénelé du parc, les cimes des futaies faisaient des masses noires estompées sur le ciel gris; les façades blanches des villas s'éclairaient. Je voyais à une petite distance une compagnie de la ligne qui, vaguement voilée par un léger rideau de brume et l'arme au pied, me rappelait le fameux tableau de Pils; c'était la même attente, la même attitude. Au loin, sur les flancs du Mont-Valérien, des colonnes d'infanterie s'allongeaient et descendaient dans la plaine; elles étaient épaisses et noires. On en distinguait les lentes ondulations. Il me semblait impossible que de telles masses énergiquement lancées ne fissent pas une trouée jusqu'à Versailles.

Une fusée partit du Mont-Valérien. A ce signal, les zouaves s'élancèrent en tirailleurs. A peine avaient-ils fait cinquante pas, que le mur du parc s'éclaira de points rouges. Les Prussiens étaient à leur poste. Des soldats tombèrent dans les vignes. On n'avait pas oublié l'affaire du parc de Villiers, l'une des plus meurtrières de la campagne. Allait-elle se renouveler devant le parc de Buzenval, d'où partait une grêle de balles? Le régiment savait par une douloureuse expérience qu'une charge à la baïonnette ne ferait qu'augmenter le nombre des morts, et déjà bien des pantalons rouges restaient immobiles, couchés dans les échalas. Dispersés parmi les abris que présentait le terrain, nous tirions contre les ouvertures d'où l'incessante fusillade nous décimait. Des bataillons de gardes nationaux partirent pour tourner le parc. A leur mine, à leur allure, au visage des hommes qui les composaient, on comprenait que ces bataillons appartenaient aux quartiers aristocratiques de Paris. Ils firent bravement leur devoir, comme s'ils avaient voulu effacer le souvenir de ce qu'avaient fait ceux de Belleville à l'autre extrémité de nos lignes.

Ce mouvement prononcé, l'affaire devint plus chaude. Un rideau de fumée s'étendait au loin sur notre gauche; le mur du parc en était voilé. Il en sortait un pétillement infernal. Je cherchais toujours à envoyer des balles dans les trous d'où s'élançaient des langues de feu. Mon capitaine, qui allait des uns aux autres, me cria de prendre avec moi quelques hommes et d'enfoncer une porte qu'on voyait dans le mur, coûte que coûte. Je criai comme lui : En avant! à une poignée de camarades qui m'entouraient. Ils sautèrent comme des chacals, le vieux Criméen en tête. Une poutrelle se trouva par terre à dix pas des murs : des mains furieuses s'en emparèrent, et d'un commun effort, à coups redoublés, on battit la porte. Les coups sonnaient dans le bois, qui pliait, se fendait et n'éclatait pas. On y allait bon jeu, bon argent, avec une rage sourde, la fièvre dans les

yeux, des cris rauques à la bouche; mais les Prussiens tiraient toujours, et nos bras frappaient à découvert. — Je ne pensais qu'à briser la porte et à passer. Les balles sautaient sur le bois et en détachaient des éclats; les ais craquaient sans se rompre. L'un de nous tombait, puis un autre; un autre encore s'éloignait le bras cassé ou traînant la jambe. La poutre ne frappait plus avec la même force. Un instant vint où elle pesa trop lourdement à nos mains épuisées, elle tomba dans l'herbe rouge; nous n'étions plus que deux restés debout, le Criméen et moi. Des larmes de fureur jaillirent de mes yeux; lui, reprit froidement son chassepot, et passant la main sur son front baigné de sueur : — En route! dit-il.

Quelques zouaves tiraillaient à 100 mètres de nous. Pour les rejoindre, il fallait passer le long d'une route qui filait parallèlement au mur derrière lequel les Prussiens tiraient. Un sergent de zouaves qui bat en retraite ne court pas; l'amour-propre et la tradition le veulent. Vingt paires d'yeux me regardaient; je leur devais l'exemple. Le Criméen me suivait, se retournait de dix pas en dix pas, brûlant des cartouches. Je portais un surtout de peau de mouton blanc qui me donnait l'apparence d'un officier et me désignait aux balles. A mi-chemin, je compris qu'on me visait. Une balle passa à 2 pouces de mon visage, suivie presque aussitôt d'une seconde qui s'aplatit contre un arbre dont je frôlais l'écorce. Une troisième effleura ma poitrine, enlevant quelques touffes de laine frisée. Décidément un ennemi invisible m'en voulait. — Je venais de rejoindre mes zouaves toujours accompagné du Criméen. — Par ici, me cria Michel, qui chargeait et déchargeait son fusil. Je me retournai. Une balle qui me cherchait, la quatrième, passa au ras de mes épaules et siffla; un grand soupir lui répondit. Michel venait de tomber sur les genoux et les mains. Il essaya de se relever; le poids du sac le fit retomber, et il resta immobile, le nez en terre. Je courus vers lui. Une mare de sang coulait autour de sa veste. Le pauvre garçon fit un effort pour retourner sa tête à demi et me dire adieu. Je vis la clarté s'éteindre dans ses yeux. Sa tête posée sur mes genoux, je le regardais. Une clameur de joie me tira de ma stupeur. Un groupe de zouaves plus heureux que nous avait réussi à renverser une porte mal barricadée; ils entraient pêle-mêle par cette brèche. Je m'élançai de ce côté, la rage au cœur. Déjà mes camarades couraient au plus épais des taillis, d'où les Prussiens débusqués s'échappaient à toutes jambes. Des balles en faisaient rouler dans l'herbe. Je sautai par-dessus leurs corps avec l'élan d'un animal sauvage; j'aurais voulu en tenir un au bout de ma baïonnette. Les projectiles cassaient les branches autour de moi ou labouraient le sol; des hommes s'abattaient lourdement, d'autres,

blessés, s'accroupissaient dans les creux. On criait, on s'appelait. Au milieu de ma course, un chevreuil affolé par tout ce bruit se jeta presque dans mes jambes. L'instinct du chasseur l'emporta, et je le mis en joue. Un peu plus loin, un cri bien connu frappa mon oreille, et deux coqs faisans qui venaient de partir d'une cépée s'envolèrent à tire-d'aile. Cette fois on chassait à l'homme; la battue était plus sanglante.

Quelques bonds nous amenèrent à l'autre extrémité du parc, au pied du mur que les Prussiens dans leur fuite venaient d'escalader. Aussitôt on employa les sabres-baïonnettes à desceller les pierres pour pratiquer contre eux les créneaux qu'ils nous avaient opposés sur le front d'attaque. Chaque trou recevait un fusil. Il pouvait être alors onze heures à peu près. Devant nous, La Bergerie soutenait un feu terrible; des balles par centaines volaient par-dessus notre tête et tombaient dans le parc. La Bergerie enlevée, la route de Versailles était ouverte; il n'y avait plus qu'à descendre. Un fouillis d'hommes animés par l'ardeur de la lutte grouillait dans le parc, — de la ligne, de la mobile, de la garde nationale, — tous prêts à s'élancer où l'on voudrait. On m'a raconté que le corps du général Ducrot était arrivé en retard, et que ce retard avait compromis, en l'enrayant, le succès du mouvement, que l'on avait perdu plusieurs heures devant une tranchée qu'il aurait été facile de tourner, puisque nous étions à 500 mètres au-dessus de cet obstacle, préservés nous-mêmes par le mur du parc; mais que de choses ne dit-on pas pour expliquer un échec! Les zouaves attendaient toujours. Cette position qu'on nous avait dit de prendre, elle était prise. N'avait-on pas à nous faire donner encore un coup de collier? Le jour et une moitié de la nuit se passèrent sans ordre nouveau. Des accès de colère nous empêchaient de dormir. Le bruit de la bataille était mort. Vers une heure du matin, un ordre arriva qui nous fit abandonner la position conquise au prix de tant de sang. Quelle fureur alors parmi nous! Sur la route qui nous ramenait à La Fouilleuse, nous marchions fiévreusement au travers des mobiles roulés dans leurs couvertures. Il y avait près de vingt-quatre heures que nous étions sur pied, le ventre creux, et la folie de l'attaque ne nous soutenait plus. Je mourais de soif. Le Criméen me passa un bidon pris je ne sais où, et qui par miracle se trouva plein. Je bus à longs traits. — Sais-tu ce que tu as bu, dis? me demanda-t-il en riant dans sa barbe.

— De l'eau, je crois.

— C'est de l'eau-de-vie, camarade! flaire un peu!

Et c'était vrai. Je ne m'en étais pas aperçu. Le froid produit de ces phénomènes. Une heure après, il fallut de nouveau quitter La

Fouilleuse et regagner Courbevoie en suivant la levée du chemin de fer. L'affaire était manquée, et cependant, à l'heure même où l'on prenait possession du parc de Buzenval, — des habitans du pays me l'ont affirmé plus tard, — on attelait les chevaux aux fourgons du roi, et Versailles allait être évacué. — C'est toujours au moment où il ne fallait plus qu'une attaque à fond pour nous forcer à reculer, disait un officier prussien après l'armistice, que le mouvement de retraite commençait dans votre armée. Pourquoi? — Chacun sentait que la campagne était finie. Paris ne mangeait plus. Les illusions s'étaient envolées. On ne croyait plus à la délivrance par la proviuce. Les zouaves, un instant campés à Belleville-Villette, où l'on craignait une manifestation, avaient repris leurs cantonnemens à Malassise.

L'armistice venait d'être signé. Il fallut ramener le 4e zouaves dans Paris, où il devait être désarmé. Un effroyable accablement nous avait saisis. Quoi! tant de morts et perdre jusqu'à ses fusils! Notre dernière heure militaire se passa à Belleville, où notre patience fut mise à une rude épreuve. Ces mêmes hommes qui devaient plus tard élever tant de barricades contre l'armée de Versailles après avoir respecté l'armée prussienne rôdaient autour des baraques, et nous raillaient grossièrement. — Tiens! encore des chassepots!... Va les cacher... On va te les prendre! disaient-ils aux soldats isolés. Sans l'intervention des officiers, combien de ces misérables que les zouaves exaspérés auraient châtiés d'importance! Déjà l'abominable esprit qui a fait explosion le 18 mars fermentait dans ce coin gangrené de Paris.

Je ne m'étais engagé que pour le temps de la guerre. La guerre était finie. La fièvre me prit. Je payai le froid, la fatigue, les dures privations, les longues insomnies, les émotions surtout, les tristesses, les colères de cette désastreuse campagne de six mois. J'avais vu la catastrophe de Sedan, je voyais la chute de Paris. C'était trop. J'entrai à l'ambulance de l'École centrale. J'y allais chercher le repos après le travail; mes forces en partie revenues, un invincible besoin de quitter la ville à laquelle une dernière humiliation allait être infligée s'empara de moi. Voir, les mains liées et sans armes, ceux que j'avais combattus dans la mesure de mes forces m'était impossible; je pris un déguisement et traversai les lignes prussiennes sans retourner la tête pour ne pas voir le Mont-Valérien, où ne flottaient plus les couleurs françaises.

AMÉDÉE ACHARD.

LES LABORATOIRES

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

I. *Les hautes Études pratiques dans les universités allemandes*, rapport au ministre de l'instruction publique, par M. Wurtz, membre de l'Institut, 1870. — II. *L'Administration de M. Duruy* (1863-69), 1870. — III. *De l'Observation et de l'Expérience en physiologie*, par M. Coste, membre de l'Institut, 1869. — IV. *De la Réforme des études médicales par les laboratoires*, par le Dr Loxain, 1869.

L'existence des laboratoires comme établissemens plus ou moins publics, destinés à la démonstration expérimentale des lois naturelles et à l'exploration méthodique des phénomènes, ne date que d'hier; ils n'en ont pas moins déjà exercé une grande influence. Depuis qu'on a enrichi les institutions diverses d'enseignement supérieur des outils nécessaires pour répéter régulièrement les anciennes expériences, depuis qu'on a octroyé aux savans les moyens d'en entreprendre de nouvelles, l'activité des hautes études s'est accrue, et les sciences ont pu faire en peu d'années des progrès autrefois impossibles. C'est une vérité banale que l'essor si considérable de la physique, de la chimie et de la physiologie dans ce siècle est dû aux travaux accomplis dans les laboratoires. Il faut considérer aussi que les démonstrations pratiques qu'on y donne sont la source des connaissances les plus solides et la meilleure discipline pour l'esprit comme pour les sens. D'autre part, les laboratoires n'ont pas pour but unique de faciliter la découverte des lois spéculatives; ils sont le champ où germent les inventions fécondes et les applications brillantes qui engendrent la richesse des nations : ils ont substitué à l'empirisme de l'ancienne industrie des procédés rationnels, une

certitude réglée aux tâtonnemens séculaires des arts. Malgré les services qu'ils rendent, l'importance de ces établissemens n'est pas encore appréciée comme elle devrait l'être, surtout en France; du moins il n'en existe pas assez, ni d'assez convenablement organisés. L'histoire des anciens laboratoires et des diverses institutions consacrées à la science pratique, la description des laboratoires actuels telle qu'on peut l'écrire avec les documens fournis par plusieurs missions récentes, font mieux comprendre les développemens de la méthode expérimentale. Il y a là aussi une perspective curieuse du passé des travaux scientifiques. Peut-être est-il opportun d'y insister aujourd'hui qu'il s'agit de réorganiser sérieusement les hautes études en France et d'y fonder des laboratoires nouveaux.

L'expérimentation régulière et méthodique, introduite définitivement par Galilée dans les sciences de la nature, fut pratiquée avec ardeur dès le XVIIe siècle, grâce à l'exemple d'un certain nombre de compagnies savantes qui se donnèrent pour mission de faire des expériences. L'Académie des Lyncées, fondée en 1603 par Galilée, l'Académie *del Cimento*, établie à Florence en 1651 par les élèves de Galilée, la Société royale de Londres, instituée par Boyle, Willis et leurs amis en 1645, l'Académie des Curieux de la nature, que Bausch fonda en 1652 à Schweinfurt, enfin l'Académie des Sciences de Paris, qui date de 1666, voilà les premières écoles de science expérimentale. La physique proprement dite y était plus particulièrement cultivée, et c'est à cette époque que furent inventés presque tous les appareils classiques employés encore aujourd'hui. La physique expérimentale est une science de gens du monde. On ne se salit pas les mains en la cultivant, on manie de jolis instrumens, il y a de l'éclat et des surprises dans les spectacles qu'elle donne. Ces motifs avaient séduit beaucoup d'amateurs dans les deux derniers siècles. Des princes, des seigneurs, des abbés, cherchaient un divertissement dans la physique, et avaient des salons affectés aux démonstrations. Voltaire s'était donné ce luxe. L'introduction de la physique dans l'enseignement public se fit peu à peu; mais ce n'est qu'au commencement de notre siècle que des instrumens furent mis à la disposition des professeurs, et que les cours furent accompagnés de démonstrations expérimentales.

Nos cabinets de physique ont conservé quelque chose de l'aspect des anciens salons de physiciens. Ce sont de vastes salles tout autour desquelles on remarque des vitrines où sont renfermés les instrumens. Au milieu de la salle, on laisse à découvert les appareils trop grands pour être placés avec les autres, comme la machine pneumatique, la machine électrique à plateau, etc. Le parquet ciré brille toujours, tout est d'une propreté irréprochable. Aux murs,

on voit des dessins, des modèles d'appareils, des reproductions coloriées de divers phénomènes et surtout du spectre solaire et des spectres des différentes flammes. Une petite pièce voisine sert d'atelier pour la réparation des instrumens. Une chambre noire est destinée aux expériences d'optique. — Nous avons en France, à l'École polytechnique, au Conservatoire des arts et métiers, à la Sorbonne, au Collége de France, de fort belles collections d'instrumens de physique; mais nous manquions jusqu'à ces derniers temps de laboratoires de physique. L'enseignement de cette science est resté chez nous théorique, et les professeurs ne se sont point occupés d'initier directement leurs élèves à la pratique de l'expérimentation. Gay-Lussac à l'École polytechnique, Biot et M. Regnault au Collége de France, MM. Becquerel père et fils au Muséum, ont exécuté de célèbres travaux, mais n'ont point fondé d'école de physique. Les appareils de cabinet ont été presque exclusivement consacrés par eux aux démonstrations qui doivent accompagner les leçons orales. Nous devons dire cependant que M. Regnault a toujours eu à son laboratoire du Collége de France quelques élèves. C'est là que M. Mascart a fait en dernier lieu ses expériences remarquables sur les ondulations lumineuses. C'est là qu'on voit aussi les grands appareils mémorables qui ont servi aux recherches classiques de M. Regnault sur la force élastique des gaz et des vapeurs. Tous les savans de l'étranger sont venus visiter à Paris le laboratoire d'un de nos physiciens les plus originaux et les plus ingénieux, enlevé prématurément à la science il y a quelques années. Le laboratoire de Foucault était installé dans le pavillon qu'il habitait, rue d'Assas. Foucault construisait lui-même, avec une habile et fine industrie, les appareils destinés à ses expériences, et les installait à demeure chez lui. Tout y était disposé de la façon la plus élégante et la plus confortable, afin d'assurer le calme et le bien-être si nécessaires aux expérimentations précises et délicates. Un large balcon était pourvu d'un sidérostat qui permettait à l'inventeur du gyroscope de faire de l'astronomie physique au coin de son feu. Récemment, en vue d'élever le niveau des études de physique en France, M. Duruy a fait créer un laboratoire à la Sorbonne et l'a placé sous la direction de deux savans de mérite, MM. Jamin et Desains. Un certain nombre de jeunes élèves y apprennent à se servir des instrumens, quelques-uns même sont autorisés à poursuivre des recherches pour leur compte. Ce laboratoire, assez grand, pourvu des appareils nécessaires, aura une heureuse influence sur la physique française, à la condition toutefois qu'on ne s'arrête pas dans la voie des dépenses, car ici le constructeur est l'auxiliaire indispensable du chercheur, et les appareils sont coûteux.

L'Allemagne a d'importantes collections d'instrumens de phy-

sique installées dans des laboratoires commodes. Quelques-uns de ces derniers sont auss richesi que les nôtres et plus accessibles aux élèves; plusieurs sont voisins des laboratoires de physiologie, et ce rapprochement est fort utile. A Heidelberg, le cabinet de physique de M. Kirchhoff et l'Institut physiologique de M. Helmholtz (1) sont dans le même bâtiment, qu'on appelle *Palais de la nature* (*Naturpalast*). A Gœttingue, le professeur Weber est installé à côté du professeur Meissner, et là, comme à Heidelberg, la biologie tire le plus grand profit du voisinage de la physique.

Les laboratoires de chimie d'aujourd'hui diffèrent autant des anciens laboratoires d'alchimistes que la science des Lavoisier, des Berzélius et des Gerhardt diffère elle-même de celle des Paracelse, des Raymond Lulle et des Basile Valentin. Rien de plus étrange qu'un laboratoire d'alchimiste. La salle est voûtée, sombre, humide, à peine éclairée par un rayon de soleil qui y produit l'effet magique qu'on admire dans les toiles de Rembrandt. Un reptile empaillé est accroché au plafond, couvert de toiles d'araignée. Sur des tablettes fixées au mur, on voit des fioles vertes, rouges, bleues. Dans un gros fourneau qui occupe un des coins de la pièce, le feu brille à travers les briques disjointes et chauffe un alambic aux formes bizarres. Le vieux maître, assis dans son fauteuil, consulte un énorme in-folio rongé par les rats, et un aide essaie de broyer une dure matière dans un mortier. Voilà où se poursuivent les longues et patientes investigations du grand œuvre, dans le silence et le secret, loin d'une ombrageuse inquisition et des impatiences vulgaires. L'alchimie, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, est une science réservée à de rares adeptes. Au XVIIIe siècle, les laboratoires, moins fantastiques, conservent cependant une physionomie encore sombre et mystérieuse. L'attirail, ainsi que le montrent les pittoresques gravures du temps, en est toujours rudimentaire. Cependant les expériences se font quelquefois en public. Des auditeurs, au nombre desquels il y a des princes, sont admis aux démonstrations de Lémery, de Rouelle; on explique d'une manière naturelle les arcanes de l'antique science. Néanmoins le matériel se perfectionne lentement. Scheele, le grand chimiste suédois, fit ses travaux mémorables dans son étroite officine de pharmacien avec quelques fioles et quelques tubes de verre. Ces mesquins appareils lui suffirent pour découvrir le chlore et l'acide fluorhydrique. Lavoisier et ses successeurs, surtout Berzélius, en renouvelant les méthodes d'investigation chimique, inaugurèrent l'emploi d'instrumens nombreux et de nouveaux procédés qui devaient multiplier les laboratoires et les amener bientôt à l'aspect qu'ils ont aujourd'hui. C'est dans les premières années de ce

(1) M. Helmholtz a été récemment appelé comme professeur à l'université de Berlin.

siècle que furent construits les laboratoires de l'École polytechnique et de la Sorbonne, qui devinrent le modèle et l'exemple de ceux du reste de l'Europe.

Les laboratoires actuels de chimie sont ceux dont l'extension et l'organisation laissent le moins à désirer, à l'étranger surtout. La chimie, étant la science qui rend le plus de services à l'industrie, qui a le plus d'influence sur la richesse publique, est plus que les autres encouragée par les gouvernemens. De fait, les laboratoires de chimie qui ont été récemment construits en Allemagne sont de véritables palais, et ceux que l'on a l'intention d'édifier à Paris seront aussi, dit-on, de beaux monumens. A la vérité, si ces établissemens n'exigent ni les décorations, ni l'architecture imposante d'un palais, ils en exigent du moins les dimensions. Nous sommes loin aujourd'hui des vieilles officines d'apothicaire. Rien n'est compliqué comme l'outillage du chimiste, ses besoins sont dispendieux; il lui faut de la place, de l'air, de la lumière, et beaucoup d'appareils.

Entrons dans un laboratoire de chimie. C'est d'abord une salle spacieuse, bien éclairée, où de grandes tables s'étendent en face des fenêtres de manière à recevoir le jour directement. Ces tables sont divisées en deux moitiés par un corps de tablettes superposées qui reçoit une collection de flacons à réactifs, à portée de toutes les mains. On y exécute les petites opérations courantes au moyen d'ustensiles et de vases aux formes légères. Ici c'est un filtre placé sur un entonnoir qui laisse passer goutte à goutte un liquide clarifié, là c'est une capsule de porcelaine d'où s'échappent les vapeurs d'une solution qui doit être condensée, ailleurs un liquide qui bout à grosses bulles et dont les émanations sont dirigées dans un tube de verre baigné dans un courant d'eau froide. Le gaz, employé comme moyen de chauffage, l'eau qui sert comme dissolvant ou comme réfrigérant, sont amenés par des tuyaux de plomb qui circulent le long des murs et sous le plancher. L'eau et le feu sont ainsi dirigés sur la table à la portée de tous les travailleurs. Une niche à évaporation est creusée dans l'un des murs. C'est un âtre recouvert de dalles en pierre ou de carreaux en faïence et surmonté d'une cheminée dont le manteau vient s'élargir à la partie inférieure et donner appui à des fenêtres à coulisse pouvant servir à fermer l'espace compris entre la surface de l'âtre et la base de la cheminée. Cette niche sert aux opérations qui provoquent un dégagement de gaz ou de vapeurs nuisibles. Une autre pièce est le théâtre des expériences par le feu, des grandes calcinations qui s'effectuent dans des fourneaux chauffés au coke et dans des appareils où la combustion du gaz d'éclairage, alimentée par un courant d'air impétueux, produit une chaleur infernale. Plus loin, une cour sert aux opérations dangereuses. Elle comprend le « coin aux explo-

sions, » où on chauffe dans des tubes de verre, sous une pression énorme, des liquides à une température très supérieure à leur point d'ébullition. Voici maintenant des endroits où s'exécutent des travaux plus délicats. C'est en premier lieu la chambre des balances de précision, puis la salle des instrumens de physique, tels que machines pneumatiques, thermomètres, baromètres, microscopes, vases gradués, appareils à densité. Un cabinet noir est affecté aux expériences d'optique qui nécessitent l'emploi du polarimètre ou du spectroscope. Une autre chambre renferme un outillage spécial pour l'analyse des gaz. Dans une galerie paisible, on voit rangées des collections de produits, d'échantillons, de modèles, qui servent aux démonstrations de l'enseignement oral. Les provisions de toute nature, drogues, charbon, verrerie, sont logées dans un vaste sous-sol éclairé, où se trouve aussi un générateur chargé de distribuer la vapeur dans les étuves et les divers appareils distillatoires.

Cette description du laboratoire idéal s'applique de tout point aux établissemens que possèdent aujourd'hui les plus célèbres universités allemandes : Berlin, Bonn et Leipzig. A un quart d'heure de Bonn, sur une colline qui commande la vue du Rhin et des montagnes du Siebengebirge, sont situés le village et le château de Poppelsdorf, ce dernier autrefois la résidence d'été de l'électeur, maintenant le siége de l'observatoire astronomique et du musée d'histoire naturelle. C'est dans le voisinage de ce château qu'ont été jetées au commencement de 1865 les fondations du laboratoire monumental qui fait aujourd'hui la gloire de l'université de Bonn, et à la tête duquel se trouve un chimiste éminent, M. Kekulé. Le bâtiment offre la forme d'un rectangle dont les longs côtés sont les façades latérales. L'espace circonscrit par ce corps de bâtiment est divisé en quatre cours intérieures par une construction en croix dont les ailes viennent tomber perpendiculairement sur les côtés du rectangle. Il y a trois grandes salles destinées aux recherches de chimie, les deux premières pour les élèves, répartis en deux divisions, et la troisième pour les jeunes chimistes qui désirent entreprendre des travaux originaux. Le laboratoire de physique, sous la direction de M. Landolt, est annexé aux précédens. Toutefois l'éclat de ce laboratoire est effacé par le lustre tout récent de celui de l'université de Berlin. En 1863, on y était encore fort arriéré sous ce rapport. A cette époque, M. Hoffmann fut appelé à Berlin pour occuper la chaire de chimie que laissait vacante la mort de Mitscherlich. Il accepta, mais à la condition qu'un nouveau laboratoire richement doté serait mis à sa disposition. Le ministre le lui promit, et trois ans après, dans un des plus beaux quartiers

de la ville, près de la promenade dite *Unter-den-Linden*, s'élevait le monument, qui n'avait pas coûté moins de 1 million et 1/2 (1). C'est un édifice de deux étages, de 14 mètres de hauteur, dans le vieux style vénitien de la renaissance, et couronné par une attique avec balustrade. La façade est en briques rouges avec ornemens en terre cuite. Plus de soixante élèves peuvent y travailler simultanément. Le laboratoire de chimie de Vienne, qu'on édifie en ce moment, aura des proportions à peu près pareilles.

L'université de Leipzig possédait depuis 1843 un laboratoire construit sur les indications d'Erdmann, et qui passait à cette époque pour le plus beau qu'on pût trouver en Allemagne. Depuis vingt-cinq ans, il en est sorti beaucoup de chimistes distingués qui ont concouru aux progrès de l'industrie saxonne. Le gouvernement n'en a pas moins songé à construire dans la même ville un second laboratoire. Les chambres, réunies au printemps de 1867, n'ont pas hésité à voter les fonds nécessaires dans un moment où le pays venait déjà de faire de durs sacrifices. Depuis trois ans, le nouveau laboratoire réunit, sous la direction du professeur Kolbe, un grand nombre d'élèves. Cet établissement couvre une superficie de 5,047 mètres carrés.

Voyons maintenant ce que les laboratoires de chimie sont chez nous. En fait, presque tous nos établissemens d'enseignement supérieur qui comportent une chaire de chimie sont pourvus de laboratoires. Très petits et très mal installés dans les facultés de province, ils n'y servent guère qu'à la préparation des expériences qui doivent être exécutées devant les auditeurs du cours; les exceptions du moins sont rares. A Paris, les laboratoires servent encore aux recherches originales des maîtres et à l'instruction pratique des élèves. Hélas! ils ne sont pour cela guère plus riches, ni mieux pourvus. Beaucoup même sont humides, obscurs et mal aérés. Deux membres de l'Académie des Sciences s'entretenaient, il y a quelques années, d'un de nos premiers chimistes retenu au lit par une fluxion de poitrine. « Que voulez-vous? dit M. Claude Bernard, les laboratoires sont les tombeaux des savans! » Cette parole donne une idée de l'installation misérable de presque tous les laboratoires de la capitale.

Le plus important est celui de M. Wurtz à l'École de médecine. Situé à gauche du grand amphithéâtre de la faculté, il se compose de deux pièces assez petites servant aux opérations chimiques proprement dites, d'une salle réservée aux analyses organiques, d'un

(1) Les plans en ont été dressés par M. Hoffmann lui-même et un architecte célèbre, M. Cremer.

magasin, d'un lavoir et d'une petite cour, le tout très irrégulièrement distribué au rez-de-chaussée. Au premier se trouve un cabinet renfermant les balances et autres instrumens de précision. Huit ou dix personnes au plus peuvent travailler ensemble dans ce laboratoire, qui depuis vingt ans, sous la direction de M. Wurtz, a été le foyer des plus importantes recherches. Les deux tiers des mémoires de chimie organique publiés en France sortent de cette officine étroite. C'est là que M. Wurtz et M. Friedel ont accompli toutes leurs découvertes, qu'un grand nombre de savans français et étrangers ont été initiés à l'art de chercher. Aussi bien le maître s'y est fait une loi de donner chaque jour l'exemple du travail, et d'encourager par une libérale et familière assistance l'émulation et l'ardeur des élèves. De temps à autre, tantôt debout, tantôt assis sur un vieux tabouret rembourré dont le crin sort par cinquante déchirures, il assemble son monde dans un colloque amical, et là il prodigue à tous les conseils utiles, les avis féconds. Les étrangers n'y perdent rien, car M. Wurtz joint à ses autres mérites celui de parler les principales langues de l'Europe. C'est un beau spectacle de voir en ce sanctuaire le maître discutant avec abandon, donnant à la vérité son sympathique assentiment ou relevant l'erreur avec une ingénieuse et piquante finesse.

Le principal laboratoire de chimie de la Sorbonne, qu'on appelle laboratoire de perfectionnement et de recherches, est une pièce humide et sombre, de plus de 1 mètre en contre-bas de la rue Saint-Jacques. La faculté des sciences n'a été enrichie qu'il y a très peu de temps d'un laboratoire plus spacieux, à l'usage des débutans. L'école de pharmacie n'a que des laboratoires insignifians, où M. Berthelot a fait la plus grande partie de ses beaux travaux. L'École normale supérieure de Paris possédait depuis 1845, époque à laquelle elle fut transférée rue d'Ulm, des laboratoires assez spacieux, tant pour les professeurs que pour les élèves. M. Henri Sainte-Claire Deville y a fait ses études sur l'aluminium, la dissociation et l'emploi des hautes températures. M. Debray, M. Troost et d'autres de ses élèves y ont poursuivi des recherches du même ordre. En 1866, M. Deville obtint d'importantes allocations pour agrandir son laboratoire personnel et l'approprier au genre spécial d'investigations qu'il poursuit. Des fourneaux énormes, de beaux appareils de fer et de platine pour l'emploi de chaleurs très élevées et de pressions très fortes, bref tout ce qui est nécessaire aux études de chimie minérale est réuni là, non sans profusion. Les laboratoires d'enseignement à l'usage des élèves ont été aussi notablement améliorés. Comme disposition, comme ressources, comme matériel, l'établissement chimique de l'École normale est le seul de France

qui se rapproche un peu des laboratoires allemands. Ajoutons qu'un laboratoire de chimie physiologique, destiné à M. Pasteur et à ses élèves, encore en voie d'achèvement, est annexé aux précédens. Ce sera une transformation de l'ancien laboratoire particulier où M. Pasteur a exécuté ses expériences sur les fermentations et les maladies des vins.

L'École polytechnique a des laboratoires auxquels se rattachent de grands souvenirs. C'est là que Gay-Lussac a exécuté ses expériences capitales, c'est là qu'après une trouvaille heureuse il disait à ses jeunes collaborateurs : « Eh bien! maintenant nous allons danser! » Et alors maîtres et élèves se livraient gaîment à la *bourrée*. Ces laboratoires sont restés à peu près ce qu'ils étaient alors, et servent surtout aux manipulations obligatoires pour les polytechniciens. A l'École centrale et au Conservatoire des arts et métiers, les travaux de chimie pratique ont lieu dans des locaux appropriés spécialement aux études et aux applications industrielles.

L'utilité des laboratoires de physiologie n'a été reconnue que de nos jours. On l'a contestée pendant longtemps au nom de ce principe, qu'ici l'expérimentation est inutile, sinon trompeuse, puisqu'il n'y a, disait-on, aucune fixité ni régularité dans les phénomènes vitaux. Les médecins, d'une part, soutenant que l'étude de la maladie ne peut être entreprise qu'au lit du malade par l'observation clinique, les zoologistes, d'autre part, affirmant que la connaissance des fonctions résulte de celle des organes disséqués, ont contribué à discréditer l'application de la méthode expérimentale à l'étude des phénomènes de la vie. D'autres ont proscrit les vivisections au nom du droit naturel, qui nous défendrait de disposer de la vie des animaux. Pour toutes ces raisons et malgré les grands exemples de Harvey, de Perrault, de Regnier de Graaf, d'Aselli, de Buffon, de Spallanzani, de Haller, de Lavoisier, l'expérimentation physiologique est restée jusqu'à notre siècle à l'état de méthode d'exception. Lavoisier surtout, par ses belles expériences sur la respiration et la chaleur animale, avait montré la fécondité de l'expérimentation exacte appliquée aux phénomènes de la vie; mais il ne pratiqua point de vivisections. Bichat et Legallois avaient fait également quelques expériences sur les animaux, mais c'est Flourens et surtout Magendie qui ont démontré que l'expérimentation et principalement la vivisection doivent être la méthode ordinaire des recherches sur les êtres organisés. Ils créèrent en France les premiers laboratoires de physiologie; mais quels laboratoires, et avec quelles difficultés! Celui de Flourens était un cabanon du Jardin des Plantes, celui de Magendie un petit réduit de quelques mètres carrés dans un coin du

Collége de France. C'est dans ce dernier que M. Claude Bernard a trouvé le moyen de faire toutes ses découvertes. Ces laboratoires ont été à peine agrandis depuis lors.

Deux faits montreront jusqu'à quel point, il y a trente ans, l'expérimentation physiologique était contrariée. En 1842, au milieu d'une leçon de Magendie au Collége de France, et alors que M. Claude Bernard assistait le maître dans une expérience, on vit entrer dans la salle un homme âgé, vêtu de noir, gardant sur la tête un chapeau à larges bords, portant un habit à collet droit et des culottes courtes. « Je demande à parler à Magendie, » dit brusquement l'inconnu, qui était un quaker. Magendie se nomma. Alors le quaker s'exprima ainsi : « J'avais entendu parler de toi, et je vois qu'on ne m'avait pas trompé, car on m'avait dit que tu faisais des expériences sur les animaux vivans. Je viens te voir pour te demander de quel droit tu en agis ainsi, et pour te dire que tu dois cesser ces sortes d'expériences, parce que tu n'as pas le droit de faire mourir les animaux ni de les faire souffrir; tu donnes un mauvais exemple et tu habitues tes semblables à la cruauté. » Les *sujets* furent immédiatement enlevés, et Magendie, avec autant de calme que de convenance, répondit qu'il fallait se placer à un tout autre point de vue pour juger ces sortes d'expériences. Le physiologiste agit dans une pensée d'humanité; il étudie les lois de la vie pour apprendre à connaître celles des maladies. « Et Harvey, votre compatriote, dit-il encore au quaker, n'aurait jamais découvert la circulation, s'il n'avait fait des expériences sur les biches du parc du roi Charles Ier. » Ces argumens ne convertirent pas plus le quaker que le quaker n'avait converti Magendie, et si l'opinion de l'un a prévalu parmi les savans, celle de l'autre trouve beaucoup de partisans parmi les gens du monde.

Magendie avait d'ailleurs d'autres ennemis dans l'administration de son propre pays. M. Claude Bernard a raconté avec douleur les tracasseries de toute sorte dont son maître fut l'objet de la part de l'autorité, qui surveillait son laboratoire comme un lieu suspect. M. Claude Bernard lui-même eut un jour avec la police un démêlé assez curieux. Un célèbre chirurgien allemand, Dieffenbach, étant de séjour à Paris, désira voir comment on pratique sur un animal une fistule gastrique avec application de canule. Le jeune physiologiste français, sous les yeux du praticien de Berlin, fit l'opération sur un chien dans un laboratoire de la rue Dauphine, puis on renferma la bête dans la cour. Le lendemain, le chien s'était sauvé, emportant au ventre la canule accusatrice du savant. Quelques jours après, de grand matin, M. Claude Bernard fut mandé chez le commissaire de police de la rue du Jardinet. Le magistrat, un

petit homme sec et froid, montra le chien à M. Bernard, et lui demanda s'il le reconnaissait pour l'avoir mis dans un pareil état. L'accusé ne nia point, il ajouta même qu'il était très content de retrouver sa canule, qu'il croyait perdue. Cet aveu provoqua la colère du commissaire, qui fit entendre des paroles d'autant plus sévères et menaçantes que le chien lui appartenait. M. Bernard s'excusa de son mieux, disant que le chien lui avait été fourni par une tierce personne, et que d'ailleurs il ne mourrait pas de l'opération, si la canule lui était enlevée. Ces mots calmèrent le commissaire et surtout sa femme et sa fille. M. Claude Bernard enleva l'appareil et promit de revenir. Le chien fut bientôt guéri, et le jeune opérateur avait gagné l'amitié du fonctionnaire, qui lui promit sa protection.

Depuis cette époque, l'autorité est devenue plus tolérante, les physiologistes sont moins persécutés. Un nouveau laboratoire a été mis, il y a deux ans, à la disposition de M. Paul Bert, à la Sorbonne. Cependant là où les études de cet ordre devraient être le plus encouragées, elles sont à peine possibles. Il n'y a pas dix ans que des laboratoires de biologie ont été construits à l'École de médecine de Paris sur la demande de Rayer; en d'autres termes, il n'y a pas dix ans que l'expérimentation biologique est introduite dans notre premier établissement médical. Ces laboratoires, situés à l'École pratique, derrière les amphithéâtres de dissection, sont au nombre de cinq (anatomie générale, — physiologie, — anatomie pathologique, — thérapeutique, — médecine comparée), mais si petits qu'ils ne peuvent servir qu'aux travaux personnels des professeurs et de leurs aides, et d'ailleurs, comme l'a dit le doyen, « installés dans des conditions déplorables. » Ce sont de simples cabinets qui font mal à voir quand on a visité les instituts biologiques de l'étranger; et cependant des hommes aussi distingués et laborieux que MM. Robin, Vulpian, Gubler, Brown-Séquard, auraient droit, ce semble, à être mieux pourvus de moyens de recherche et de démonstration. Le laboratoire de M. Robin, malgré tant de difficultés et de pénurie, est devenu un centre d'actives et importantes études. L'Institut a couronné presque tous les travaux qui y ont été entrepris, parmi lesquels on cite en première ligne ceux de MM. Legros, Gimbert, Rabuteau, Grandry, Goujon, et autres savans connus.

Quelques-unes des plus belles découvertes de ce temps ont été faites par un physiologiste français, M. Marey, dans un laboratoire privé qu'il a établi en 1864, à ses frais, dans une salle qui forme la partie supérieure de la scène de l'ancienne Comédie, en face du café Procope. On monte par un escalier étroit et sombre à cette vaste

salle, carrée, de 40 pieds de long sur 20 pieds de haut, où la lumière pénètre à flots par de larges châssis. Un des murs du laboratoire sert d'appui à une riche bibliothèque. Partout des tableaux offrent au regard des tracés graphiques qui dessinent la loi de quelque phénomène de la vie; on y voit les différentes formes du pouls, des battemens du cœur, des mouvemens respiratoires, etc. De grandes vitrines renferment des appareils de précision : régulateurs de Foucault, cardiographes, sphygmographes, thermographes, cylindres tournans sur lesquels se produisent les tracés, appareils pour l'étude de l'électricité animale, etc. Dans le fond du laboratoire, on aperçoit les grandes cloches où l'on peut enfermer les animaux pour leur faire respirer des gaz de diverse nature. Bref, ce laboratoire, dû à l'initiative privée, est le seul de France où l'on puisse entreprendre des recherches sur les questions délicates de la vie animale.

L'Allemagne, qui ne nous a jamais devancés sur le terrain des découvertes ou des idées, qui n'avait encore aucun physiologiste célèbre quand nous avions Bichat, Legallois, Flourens, Magendie, Breschet, l'Allemagne a été plus empressée et plus généreuse que nous dans la fondation des laboratoires de biologie. Tandis que nous n'en avons que très peu et d'insuffisans, elle en a depuis longtemps de très remarquables. Les plus importans sont ceux de Berlin, Heidelberg, Vienne, Leipzig, Tubingen, Munich, Gœttingue, où les Helmholtz, les Brucke, les Ludwig, ont accompli leurs travaux. Saint-Pétersbourg possède un *institut* physiologique immense qui a coûté 3 millions. Celui d'Utrecht, dirigé par M. Donders, est cité comme un modèle. Au musée royal de Florence, M. Schiff est placé à la tête d'un laboratoire que nous pourrions envier à l'Italie; celui de M. Moleschott, à Turin, est aussi très bien monté. Enfin tout récemment, M. Kuhne ayant été appelé comme professeur de physiologie à Amsterdam, cette ville a mis très libéralement à la disposition du jeune savant de grands moyens matériels et un laboratoire magnifique dont la construction est à peine terminée.

Nous ne décrirons que l'un de ces établissemens, celui de M. Ludwig, à Leipzig, qui est, de l'avis de M. Claude Bernard, le mieux installé de tous. Le laboratoire de M. Ludwig se compose de trois corps de bâtiment disposés l'un sur l'autre à angles droits, de manière à former trois des côtés d'un carré dont le quatrième côté reste vide, et qui renferme une grande cour. Dans les caves se trouve une machine à vapeur qui distribue la force nécessaire à un grand nombre d'opérations. On y a placé aussi des ateliers pour des mécaniciens et autres ouvriers chargés de la confection des instrumens. Au rez-de-chaussée sont les salles destinées aux vivisec-

tions et aux autopsies, puis les chenils et les étables des divers animaux. Dans la cour, on a construit des écuries pour les chevaux et autres grands *sujets* sur lesquels on expérimente. On y voit aussi un aquarium pour les poissons et les grenouilles. Au premier étage, les salles du bâtiment central sont réservées aux expériences de physiologie proprement dite. Il y a d'abord une vaste salle pour les vivisections, une salle pour les travaux personnels du professeur, puis un certain nombre de pièces pour les recherches d'un ordre spécial, comme les études d'électro-physiologie, d'optique, etc. Des deux bâtimens latéraux, l'un a son premier étage occupé par les laboratoires de microscopie, l'autre renferme dans sa portion correspondante les laboratoires de chimie. L'étage supérieur comprend les appartemens privés des professeurs, des aides et des employés. Au milieu de la cour s'élève un grand amphithéâtre éclairé par le haut, et où se font les cours de M. Ludwig; il communique avec chacun des trois grands corps de bâtiment par de petits chemins de fer qui apportent sur la table du professeur les divers objets d'expérimentation et de démonstration. Tous les laboratoires de physiologie en Allemagne sont construits sur ce patron. Tous sont en quelque sorte divisés en trois parties respectivement affectées aux vivisections, aux travaux microscopiques et aux recherches physico-chimiques. La physique et la chimie y sont ainsi mises au service de la biologie, qui ne saurait se passer de leur concours, puisqu'elle leur emprunte les procédés les plus puissans pour l'analyse des phénomènes.

Il nous reste à parler, pour compléter cette revue, d'un établissement français qui n'a point d'analogue en Allemagne ni en Angleterre, et qui fait le plus grand honneur à un célèbre physiologiste, M. Coste. Nous voulons parler du laboratoire de Concarneau, si bien disposé pour toutes les études relatives à la faune immense et infinie de la mer. Soixante-dix aquariums ou bacs, alimentés par un courant continu qu'entretient une pompe mue par un moulin à vent, fonctionnent en permanence au rez-de-chaussée d'un vaste bâtiment dont le premier étage a été converti en cabinet de travail. Attenant à ce bâtiment et se développant à ciel ouvert dans toute sa largeur du côté de l'Océan, qui vient battre leurs murailles insubmersibles, six réservoirs de 1,000 mètres de superficie, de 3 à 4 mètres de profondeur, bordés de grands trottoirs d'où l'on voit aisément tout ce qui s'y passe, forment sur un fond de granit une petite mer en miniature dont l'eau peut se renouveler entièrement deux fois par jour au moyen d'un jeu de vannes grillées imitant le flux et le reflux. Les espèces qu'on y retient captives trouvent là toutes les conditions du large; elles y vivent, s'y engraissent et s'y

reproduisent comme en pleine liberté, et, quand l'une d'elles est réclamée pour des expériences, on transporte les sujets dans les aquariums, où on les a toujours sous la main. — C'est dans cet établissement, fondé par M. Coste et offert par lui avec une grande bienveillance à l'activité des chercheurs, qu'ont été accomplis quelques-uns des travaux de MM. Robin, Legros, Moreau, Gerlie, George Pouchet, Legouis, van Beneden. Beaucoup de savans s'y rendent constamment pour expérimenter sur le monde de la mer, avec autant d'aisance et de précision que sur les espèces domestiques de nos basses-cours. Le laboratoire de Concarneau n'a que l'inconvénient d'être situé loin de Paris.

Nous venons de voir combien la France est en retard pour ce qui touche les laboratoires et l'organisation des études pratiques; plus d'une fois des savans éminens ont dû se charger d'atténuer eux-mêmes les effets de cette déplorable pénurie. C'est dans un laboratoire construit et entretenu à ses frais que M. Dumas et ses élèves ont accompli leurs travaux; les laboratoires de M. Fizeau, de M. Boussingault, de M. Marey, leur appartiennent également. On conçoit cependant que tout le monde ne puisse suivre ces exemples, que l'initiative individuelle soit impuissante à donner à tous ceux qu'anime l'amour ardent de la science les moyens de travailler et de chercher. Des voix nombreuses et compétentes se sont élevées et s'élèvent encore pour conjurer le gouvernement de prendre quelque souci de cette regrettable situation de nos établissemens scientifiques. MM. Wurtz, Coste, Pasteur, Frémy, Claude Bernard, ont fait entendre à ce sujet d'éloquentes paroles. M. Duruy se donna beaucoup de mal pour obtenir quelques milliers de francs avec lesquels on construisit trois laboratoires à la Sorbonne, un de physique, un de chimie et un de physiologie; mais tout cela est bien insuffisant. Ce sont des millions et non des milliers de francs qu'il aurait fallu. Ils n'existent pas, tant s'en faut, au budget de l'instruction publique, et pourtant voilà un des plus nobles besoins du pays. « Ce sont, dit M. Wurtz, des dépenses productives que ces sommes consacrées au perfectionnement des études scientifiques : c'est un capital placé à gros intérêts, et le sacrifice comparativement léger qu'il aura imposé à une génération vaudra aux générations suivantes un surcroît de bien-être et de lumières (1). »

M. Duruy, qui comprenait la nécessité de relever les hautes études en France et d'utiliser les meilleures forces du pays, trop longtemps délaissées, essaya de former avec l'ensemble des anciens laboratoires et de ceux qu'il avait établis une sorte d'école à laquelle il donna

(1) *Rapport sur les hautes études pratiques*, etc., p. 82.

le nom d'*École pratique des hautes études*. On y accueillit assez libéralement les jeunes gens désireux de cultiver la physique, la chimie, la botanique, la physiologie; on leur donna les moyens d'observer, de manipuler, d'expérimenter et même de chercher. On divisa les laboratoires en la boratoires d'enseignement et laboratoires de recherches, et on y installa toute une hiérarchie de directeurs, sous-directeurs et préparateurs. L'École des hautes études a fonctionné et fonctionne encore, il en est sorti quelques travaux estimables; seulement on se demande où était la nécessité de faire une école idéale, une école qui n'a pas de siége déterminé, en réunissant par abstraction ces laboratoires qui n'ont rien de commun les uns avec les autres. En fait, l'École des hautes études n'a qu'une existence fictive, et on travaille dans les laboratoires comme par le passé. L'essentiel est toujours de les agrandir, de les enrichir, et de trouver le moyen de concilier l'intérêt de l'état avec celui de la science et des travailleurs. La question est délicate.

Deux catégories d'hommes se livrent aux travaux de laboratoire. Les premiers sont ceux pour qui l'investigation expérimentale n'est qu'une besogne secondaire entreprise conformément à une méthode sûre pour l'instauration ou la vérification des doctrines. Ces savans, qui conçoivent dans la logique toujours présente et toujours agissante de leur raison l'ordre des choses, sont comme d'habiles pilotes dans la propulsion du savoir. Les autres chercheurs, plus nombreux, travaillent sans direction méditée, sans inspiration philosophique : ils sont utiles à la science, grâce aux matériaux qu'ils accumulent; mais qu'ils sont inférieurs aux hommes de pensée! Ils mettent l'eau et le charbon dans la machine du navire, tandis que les autres en dirigent les mouvemens et prennent en main le gouvernail. Une école d'investigation pourra produire des chercheurs de la seconde catégorie, mais elle est impuissante à encourager les vocations supérieures et à faire éclore les esprits hardiment originaux. Le travail n'y est pas assez libre, et puis, disons-le, de tels esprits y seraient par eux-mêmes impossibles. Se figure-t-on des initiateurs, des hommes comme Bichat, Ampère, Faraday, Magendie, Laurent, Gerhardt, Foucault, élèves de l'École des hautes études? Dans un semblable milieu, l'étrange nouveauté de leurs idées et l'originalité de leurs allures les eussent presque fait passer pour de jeunes extravagans. La première condition de l'existence d'une école, c'est la discipline, la régularité, le respect des traditions et des maîtres. Or il y a des intelligences qui se posent d'emblée au-dessus de toute autorité. Dans nos écoles, on ouvre volontiers les laboratoires aux jeunes gens dociles, qui ne demandent qu'à suivre un maître et à mériter des diplômes; mais on se garde en général de

favoriser les savans primesautiers qui ne sauraient tolérer un joug quelconque, et à qui souvent les ressources matérielles font complétement défaut. Aussi parmi ces hommes qui voudraient vérifier par l'expérience les idées que leur suggère une incessante méditation, beaucoup doivent y renoncer faute de moyens d'action.

Il semble donc qu'indépendamment des jeunes savans guidés, conseillés et contrôlés dans les écoles pratiques, il conviendrait de songer à ces hommes d'une trempe spéciale, impatiens de l'autorité, qui sont à eux-mêmes leur propre lumière, à qui la liberté plénière est indispensable. Il faut leur donner les moyens d'exercer leur activité; l'état devrait leur assurer le matériel de l'investigation. Pour faire de ce rêve une réalité, pour inaugurer ce système libéral de protection, la première condition à remplir est d'augmenter le budget de l'enseignement supérieur. C'est le seul moyen de donner de l'extension aux laboratoires, d'encourager largement les recherches scientifiques et d'assister ceux qui se distinguent par une originalité exceptionnelle. Toutefois l'expérience ne joue pas un rôle exclusif dans l'avancement des sciences. C'est pour cette raison que la France a pu, malgré son infériorité sous le rapport des moyens matériels, tenir constamment la tête du mouvement scientifique. Primesautier et clairvoyant, le génie de notre nation a plus fait dans les sciences que le génie des autres races n'obtenait de l'emploi de précieuses qualités, telles que la patience et l'obstination aidées d'un outillage supérieur. Faisant jaillir non pas plus d'idées peut-être, mais plus d'idées justes et lucides, l'esprit français a toujours initié et conduit les intelligences étrangères dans les voies nouvelles. Il a été l'universel initiateur. Un prompt sentiment de l'ordre et du vrai, une merveilleuse intuition de la réalité et en même temps un grand art d'abstraire, voilà ce qui le dispense souvent de l'effort d'une expérimentation longue et dispendieuse, voilà aussi le secret de la prééminence dont, malgré son caprice et son humeur mobile, il a gardé le sceptre. — « J'honorais vos travaux, ils me paraissaient grands, disait naguère un savant étranger en sortant d'un laboratoire de Paris; maintenant que je connais les ressources matérielles dont vous disposez, je les admire. » — Ce savant a raison. S'il faut réaliser des économies, que du moins les intérêts de la science n'en souffrent pas. Le mot sacrifice ne doit point être prononcé ici. Lorsqu'il s'agit de dépenses nécessaires pour relever le niveau des hautes études et répandre l'esprit scientifique, toute économie serait mal entendue.

FERNAND PAPILLON.

L'USINE D'ESSEN

ET

LES CANONS KRUPP

I. *Lettre sur l'enseignement technique* de M. Bernard Samuelson, membre du parlement, au très honorable lord Robert Montagu, vice-président du conseil d'éducation. — II. *Rapports* de M. le baron Stoffel au ministre de la guerre en France sur les institutions militaires de la Prusse.

A quoi tient la fortune des armes? Voici deux guerres toutes récentes, celle de Bohême et celle de France, dont le succès a dépendu en partie de découvertes techniques, le fusil à tir rapide en 1866, le canon se chargeant par la culasse en 1870, l'un et l'autre inséparables des noms de leurs inventeurs, Dreyse et Krupp. Or, quel que soit le lot qu'on laisse à ceux-ci dans les résultats obtenus, il est constant que, sans eux, ces résultats n'eussent été ni aussi prompts ni aussi décisifs. Si donc ils ont été les premiers à la peine, ils ne doivent point être des derniers à l'honneur, et c'est justice, quand on parle de ces graves événemens, de leur y ménager une mention. Pour Dreyse, c'est déjà fait : son arme de guerre a brillamment franchi la période d'épreuves, elle a eu ses récits et même ses légendes : en Europe et en Amérique, les imitations se sont tellement multipliées qu'à peine en dresserait-on la liste; on l'a non-seulement copiée, mais dépassée. Le canon Krupp n'en est pas là; c'est d'hier seulement qu'il a donné sa mesure; il a été pour nos armées et pour Paris surtout une douloureuse surprise; il a réussi du premier jet, et jusqu'ici il a tenu au moins en échec les imitations qu'on en a faites. A ces titres, il y a un certain intérêt à en

rechercher les origines, à suivre le patient effort qui l'a conduit au degré de puissance dont nous avons été témoins. L'histoire de ce canon sera en même temps celle de l'usine d'où il est sorti et de l'homme ingénieux qui a fondé cette usine; nous y apprendrons une fois de plus à moins croire en nous-mêmes et à faire plus de cas de ce qui se passe hors de chez nous.

I.

Sur la rive droite du Rhin, non loin de Dusseldorf et au confluent de la Ruhr, existe une ville, propriété d'abbesses au siècle dernier, aujourd'hui domaine de forgerons, et qui a changé de maîtres sans que sa fortune en souffrît. C'est Essen, qui de quelques milliers d'âmes est arrivée à cinquante mille dans le cours d'un quart de siècle. Tout l'a servie pour cela, le sol sur lequel elle est assise, les bras que ce sol nourrit. Essen est en effet en pleine Westphalie, sur l'un des bassins houillers les plus récemment explorés de l'Europe continentale et où les couches de houille, comme dans les grandes formations, reposant sur le grès à meule, sont à stratification parallèle. Pour l'aire exploitable, on n'a que des sondages incomplets; tout au plus sait-on que sur le pied de l'extraction actuelle (10 millions de tonnes par an) quarante siècles de travail n'épuiseraient pas les gîtes. La houille est d'ailleurs facile à rencontrer et à exploiter : on l'atteint entre 100 et 200 mètres par couches de 2 à 3 mètres, en qualité excellente et dans toutes les variétés d'emploi, riche, grasse ou sèche, à flamme longue ou courte. Par surcroît, elle est accompagnée de minerais de fer qui fourniraient au besoin des fontes marchandes, si dans le voisinage, à Nassau, à Siegen, à Sayn près de Neuwied, on n'avait, pour produire des fontes supérieures, d'abondans minerais spéculaires. Voilà donc un site de tout point favorisé et où l'industrie a tout sous sa main : combustible, fondans, terres et roches métallifères, comme aussi une légion de clientes et de tributaires dans des villes comme Elberfeld, Barmen, Duisbourg, Mulheim, Solingen, Oberhausen, qui comptent de quarante à cinquante mille âmes dans les meilleures conditions d'activité.

Ce n'est pas tout. Si bien pourvue en produits naturels, Essen ne l'est pas moins en moyens de circulation. A cheval sur la route royale de Coblentz à Minden, elle est en outre traversée par un réseau de chemins de fer qui approvisionnent la vaste usine dans laquelle le vieux bourg abbatial s'est pour ainsi dire absorbé. Or l'importance de ces approvisionnemens est telle que sur une seule de ces voies de fer passent chaque jour cent trains de vingt-cinq wagons en moyenne, presque tous chargés de houille. D'autres

voies enveloppent l'établissement dans des parcours circulaires, d'où se détachent des rails de service qui pénètrent jusqu'au cœur des ateliers. Peu de spectacles s'emparent plus vivement du regard et le tiennent plus longtemps captivé. Ici, de la bouche des fours sortent des lingots en fusion, livrés dans l'espace à des évolutions mécaniques, et qui suivent la courbe décrite par les grues d'où ils descendent sous les marteaux. Dans les cours, sur les préaux, partout gisent d'autres lingots, les uns refroidis, les autres encore brûlans malgré leur teinte grise, et dont il est prudent d'éviter le contact. Plus loin, ce sont les courses effrénées des locomotives, non-seulement sur les lignes principales, mais encore dans les petits embranchemens qui, des puits de mine, rejoignent tous la grande voie. Çà et là, sur les 40 hectares de terrain que couvrent les ateliers, se dessinent enfin les silhouettes monumentales des hauts-fourneaux et les façades décoratives des halles de travail, pleines de feu et de fumée, de bruit et de mouvement.

Il y a quarante ans, ces lieux n'avaient ni cette vie, ni cet aspect. A l'entrée principale de l'établissement d'Essen se trouvent deux maisons accolées, bien modestes, d'un étage seulement et dont on a fait un bureau pour la paie des ouvriers. C'était le logement de Krupp le père, et, un peu plus loin, la forge où, avec un seul aide, il fabriquait quelques articles d'acier qu'il allait à cheval vendre aux environs. Dans cette maison et dans cette forge, Frédéric Krupp, dès l'âge de quinze ans, devint le compagnon de travail de son père et s'associait à ses recherches, la fonte de l'acier. Le père en avait eu l'instinct, le fils en eut le génie; mais que de tâtonnemens et d'essais infructueux! Pas à pas, en pénétrant dans l'usine, on en suit les traces. A peu de distance de la maison de famille, d'anciens ateliers renferment les instrumens, aujourd'hui frappés de désuétude, qui ont commencé la fortune industrielle d'Essen. Ce sont des jeux de martinets; non pas que les martinets ne fussent depuis longtemps familiers aux forges catalanes, répandues dans les chaînes des Pyrénées; mais, encouragé par quelques exemples, M. Krupp y apportait deux changemens : il forçait le volume de l'outil et y appliquait la vapeur. Ici les marteaux ne frappent plus à bras d'hommes dans les dimensions et avec la force ordinaires; d'autres organes mènent à d'autres effets. Le manche en bois est un tronc d'arbre de 8 mètres de long sur 1 mètre de diamètre et cerclé de bagues de fer : soutenu par deux massifs, ce manche s'enfonce dans des têtes de marteau dont le poids varie de 6,000 à 10,000 kilogrammes, qu'un piston à vapeur soulève et laisse retomber dans un mouvement alternatif. C'était, à tout prendre, le premier rudiment du marteau-pilon qui plus tard devait donner à l'industrie du fer de bien autres moyens de puissance.

Tout imparfaite qu'elle fût, cette invention mit M. Krupp dans son vrai chemin. Il en sentait le prix, et dans les opérations essentielles il était le premier au poste d'action. Les vieux ouvriers montrent, auprès du plus gros de ces marteaux, l'endroit où M. Krupp avait coutume de dormir quand ses aides faisaient réchauffer dans le four la pièce à marteler. Était-elle à point, on le réveillait. Il savait ce que valent le temps et l'œil du maître, surtout ce que vaut l'observation patiente, qui dans les arts chimiques est le meilleur gage du succès. L'atelier était à la fois pour lui un cabinet d'études et un laboratoire. A le voir mener à bien tout ce qu'il entreprenait, personne parmi ses hommes d'équipe qui ne crût à une cause surnaturelle; les uns parlaient de recettes particulières, d'un tour de main, les autres d'un véritable secret transmis de père en fils. M. Krupp, il faut le dire, n'avait pas l'air de s'en défendre, il laissait croire au sortilége; dans tous les cas, il ne se laissait ni épier ni pénétrer. Près de sa principale porte d'entrée, des affiches en trois langues interdisaient l'accès des ateliers, si bien que devant cette consigne les curieux et même les indifférens étaient tentés de se demander : Qu'ont-ils donc tant à cacher ici?

Au fond, le secret de M. Krupp était des plus simples. Il consistait à viser en toute chose et pour chaque détail au plus de perfection possible, et à continuer l'effort jusqu'à ce que cette perfection fût atteinte. Voilà son secret, il n'en a jamais eu d'autre. Au début, s'exerçant sur une œuvre limitée, il ne s'en remettait à personne pour l'exécution ; plus tard, quand l'œuvre eut grandi, il s'attacha surtout à choisir des remplaçans qui le valussent, en les adaptant bien à leurs fonctions, en les fortifiant par une constante surveillance. C'était encore la perfection de l'œuvre qu'il avait en vue en s'associant d'autres bras, et il en fut de tout ainsi. Si quelque part, dans les travaux de son ressort, travaux de tête ou de main, M. Krupp savait un bon sujet disponible, rarement il le laissait échapper. Par ce recrutement insensible, il eut bientôt les meilleurs contre-maîtres, les meilleurs comptables, les meilleurs employés d'administration. Aujourd'hui les écritures d'Essen sont celles d'un petit état, et pourraient servir de modèles à de plus grands. Dans les départemens techniques, même sollicitude à se pourvoir de bons chefs, choisis dans la fleur des écoles polytechniques d'Allemagne, et auxquels est adjoint un docteur en droit pour les questions litigieuses et les contrats d'adjudication. Dans les instrumens de travail, même choix; le moindre outil, comme la plus grosse machine, était d'un modèle achevé et d'un excellent service. Essen les fabriquait elle-même, et ne s'y épargnait pas; sur aucun point, on ne l'eût prise en défaut. Vainement eût-on cherché ailleurs des matières plus pures, des façons plus soignées; elle devançait les autres et ne s'en lais-

sait pas devancer. Je le répète, tout le secret de M. Krupp était là.

Où l'on s'en assure mieux, c'est quand on le suit dans ses travaux sur la fonte de l'acier. Qu'il y ait eu, dans le cours des essais, quelques amalgames de son invention, on doit le croire; mais à coup sûr ce qui domine, c'est une suite de préparations bien faites, obstinément reprises et studieusement observées. Aussi cet acier a-t-il gardé son nom. Ce n'est plus ni l'acier de Sheffield, ni l'acier Bessemer; c'est l'acier Krupp, dont le point de départ est un bon choix et un bon coupage dans les minerais qui fournissent la fonte. Soumise dans le four à puddler à une décarburation méthodique, cette fonte passe à diverses fois sous les marteaux et les laminoirs qui en expriment le laitier et en rapprochent les molécules. C'est alors de l'acier puddlé sous la forme de grosses barres rondes découpées à chaud par des cisailles, ou de longues verges carrées, découpées à froid en très petits morceaux. Pour créer l'acier fondu, il suffit d'ajouter à ces morceaux d'acier puddlé dans les creusets où on les dépose des morceaux d'un fer spécial, qui prend à l'acier puddlé un excès de carbone et se carbure lui-même par conséquent. Le fer, infusible quand il est seul, se fond dans l'acier et s'y mêle intimement. Une fois remplis d'acier et de fer à fondre, les creusets sont rangés sur les grilles de fours maçonnés en briques réfractaires, où la fusion a lieu. Ce qui en sort est l'acier fondu, qui désormais a sa place marquée dans l'industrie et dans la guerre. L'objet en vaut la peine, insistons sur quelques détails.

Il n'en est aucun qui n'ait été le produit de longues recherches. Les fours, par exemple, où s'opère la fusion des creusets ont été plusieurs fois reconstruits avant d'atteindre un degré de chaleur compatible avec la nature de leurs matériaux; même aujourd'hui les meilleures briques d'Écosse sont vitrifiées et attaquées par les températures qu'exige la fonte de l'acier. Quant à la fabrication des creusets, elle compose tout un art et des plus méticuleux; il y entre une proportion réglée de débris d'anciens creusets, de morceaux de briques, diverses terres réfractaires et de la plombagine. Tous ces débris, pierres ou terres, passés entre des cylindres, sont broyés ensuite sous des roues qui les réduisent en farine, puis, mélangés dans des bacs avec de la plombagine, deviennent une pâte, et dans des moules mécaniques calculés avec soin se changent en creusets d'une précision constante. Cette condition est de rigueur : elle prévient ou réduit la casse, cause de préjudices et d'accidens, procure un arrimage commode, obvie aux encombremens. Pour M. Krupp, cet approvisionnement de creusets n'est pas en effet une petite affaire. Ses séchoirs en logent 100,000 en moyenne, qui ne serviront qu'une fois, et qui, endommagés ou non dans une première coulée, sont brisés pour servir à en reconstruire de nou-

veaux. La capacité de ces creusets varie de 20 à 30 ou 40 kilogrammes, suivant la ténacité ou la dureté de l'acier qu'on veut obtenir.

Nous voici maintenant hors des opérations préliminaires; les fours ont rempli leur œuvre, les creusets aussi; la coulée est prête. La halle où se font les grandes coulées peut contenir jusqu'à 1,200 creusets placés dans des fours par 4, 8 ou 12 suivant leurs dimensions. Il s'agit de conduire cet acier liquide, réparti dans une foule de petits récipiens, vers des moules plus vastes, non plus en terre, mais en fonte épaisse, toujours cylindriques et variant de grandeur, de 60 kilogrammes à 37,000 dans leur plus grand écart. Ces moules qui vont recevoir la coulée sont rangés dans une tranchée médiane desservie par une grue mobile qui, se portant çà et là, suffit à tous les besoins. Le signal est donné; la manœuvre commence. Les hommes, armés de pinces et divisés par équipes, ont leur poste et leur consigne militairement réglés. L'analogie est frappante. Les temps et les mouvemens sont tantôt simultanés, tantôt successifs; mais, venant d'un seul homme ou de plusieurs, rien n'y est arbitraire, tout y est calculé, et arrive à point pour un effet voulu. En réalité, chacun sait son rôle, simple ou combiné. Le contre-maître aura bien déterminé la place du moule pour qu'il soit à la portée de tous les fours en fusion; il aura calculé les pentes des rampes descendant vers la tranchée; sur ces pentes règnent des canaux convergens à une cuvette qui domine le moule. C'est dans ces canaux que les ouvriers verseront l'acier, portant leur creuset sur une pince, deux par deux, au moyen de relais, réglant leur pas l'un sur l'autre, de manière que leur charge en reçoive le moins d'ébranlement possible, et perde également le moins possible de son degré de déliquescence; faisant en sorte qu'il ne règne au milieu de tout cela point de désordre, que personne ne s'enchevêtre, qu'aucune éclaboussure du métal en fusion ne jette dans le travail sinon le deuil, du moins des émotions douloureuses.

Dieu merci, l'opération s'est passée cette fois sans accident. Le moule est rempli en quelques minutes : deux heures plus tard, le bloc est figé et dégagé de son enveloppe. A quoi servira-t-il? Qui le sait? Comme dans la fable, sera-t-il dieu, table ou cuvette? Les circonstances en décideront. En attendant, il s'agit de le mettre à l'abri. Il y a à Essen une curieuse halle, celle des blocs de métal qui attendent une destination, un ordre, une commande. Le bloc restera dans cette halle jusqu'à ce qu'on ait besoin de lui, et cela sans se refroidir entièrement. Construire des fours pour y entretenir dans cet état provisoire des masses énormes et difficiles à manier eût été trop coûteux; on y a pourvu autrement. On couvre chaque pièce avec du fraisil soutenu par des petits murs en briques

sèches; la combustion lente de ce déchet sans valeur empêche le métal de se refroidir au-dessous de quelques 100 degrés, et il cuit sous cette enveloppe comme dans un bain-marie de charbon. La halle est remplie de ces lingots surnuméraires, tous d'une grande valeur. En y comprenant les pièces déjà martelées et qui, elles aussi, doivent passer par cette sorte de recuit, on compte là pour plusieurs millions de francs d'objets plus ou moins travaillés, dont M. Krupp seul peut tirer parti, car nul autre que lui ne pourrait ni les forger, ni les ciseler, ni les casser, ni les fondre, ni les transporter.

Pour M. Krupp même, forger de si grosses pièces n'avait pas été l'affaire d'un jour; il lui avait fallu faire plus d'un effort, courir plus d'une aventure. Ses premiers martinets qui venaient à bout des lingots ordinaires restaient sans puissance sur une masse de métal de 37 tonnes, on avait renoncé à s'en servir; mais comment y suppléer? Les grandes forges en étaient aux essais. Au Creusot, on citait un marteau à vapeur, dû à son ingénieur en chef, et d'une précision telle qu'il pouvait casser la coque d'un œuf et en même temps agir sur d'énormes blocs. Le poids du marteau était de 12,000 kilogrammes; le jeu en était mécanique et se réglait sur la force à obtenir. La vapeur soulevait le marteau à la hauteur d'où en retombant il frappait dans les conditions voulues la pièce posée sur l'enclume. Cet instrument, aujourd'hui l'âme des ateliers de premier ordre, était le marteau-pilon. Outre celui du Creusot, on citait ceux des forges de la marine, à La Chaussade, et de MM. Petin et Gaudet à Rive-de-Gier, l'un et l'autre de 15,000 kilogrammes. D'autre part, l'Angleterre en montait plusieurs d'une force supérieure, et dans le nombre un de 25,000 kilogrammes. C'était en 1859; la révolution gagnait toutes les forges, point d'homme du métier qui n'y songeât. Le cri public disait que, dans toute industrie régulière, les moyens de traitement doivent se mettre en rapport avec le poids et le volume des matières à traiter, et que poser le problème sans le résoudre, c'est rester au-dessous de sa tâche. M. Krupp n'accepta pas cette mise en demeure; il fit ses calculs, évalua la limite de ses besoins, et se dit que pour y suffire dans tous les cas il aurait un marteau-pilon de 50,000 kilogrammes.

Le projet était hardi et n'eut guère que des censeurs. Les maîtres de forges n'y virent que l'œuvre d'un fou qui a du temps et de l'argent à perdre; parmi les savans, peu le crurent possible : la plupart de ceux à qui il fut soumis estimèrent qu'on ne réussirait pas à faire le marteau, que, si on le construisait, on ne parviendrait pas à le mettre en marche, et que, si on le mettait en marche, il se briserait, lui et tout son appareil. M. Krupp se trouvait donc, en préludant à son œuvre, en face de trois défis : il ne s'en émut pas.

Évidemment l'issue de l'entreprise allait dépendre de la solidité des premières installations; il y avisa en homme qui sait réussir. Pour donner à son marteau-pilon une assiette capable de résister à tous les ébranlemens, il l'appuya sur trois fondations qui se succédaient tout en se combinant, l'une en maçonnerie très profonde, l'autre en chêne provenant des forêts de l'Allemagne du nord, la troisième en fonte, formée de segmens de cylindre, solidement reliés entre eux et fortement établis sur les solives de chêne; enfin au-dessus se trouvait la chabotte, puis l'enclume qui demeure mobile, en tant que sujette à de fréquens changemens. Sur ce massif allaient porter non-seulement les chocs du marteau, pesant 50,000 kilogrammes et tombant d'une hauteur de 5 mètres, mais tout un système de colonnes en fonte creuse, formant autour du pilon une sorte d'arcade qui, en l'ornant, maintenait l'armature du faîte et servait à régler le jeu du marteau.

C'est par cet appareil à la fois simple et solide que M. Krupp a répondu au triple défi qui lui était jeté. Pour que son massif demeurât à l'abri de toute autre secousse, il l'a complétement isolé des travaux sur lesquels porte l'effort du cylindre à vapeur qui fait mouvoir le piston, divisant ainsi l'ébranlement et donnant une double base à la résistance. Toujours est-il que dans cet essai, comme dans tous les autres, M. Krupp a été heureux. Les enclumes se sont assez souvent cassées, ce qui était prévu; la tête du marteau ne s'est jusqu'ici brisée qu'une seule fois, et encore est-ce non pas dans la partie qui donne le choc, mais au sommet, dans un angle et près de la tige. Si le cas ne s'est pas plus fréquemment produit, ce n'est pas faute de s'y être exposé. Depuis qu'il a été inauguré, le gros marteau n'a eu d'arrêt que celui causé par de rares accidens, quelques semaines tout au plus : c'est qu'il a coûté cher à son maître, 2,800,000 fr., sans compter les soucis et les insomnies. Il faut qu'il paie les intérêts de tout cela, sans compter un large amortissement. La gageure a d'ailleurs si bien réussi qu'avant d'en être détourné par les fournitures de la guerre M. Krupp était prêt à la recommencer. Au prix de 5 millions, il paraissait disposé à mettre sur le chantier un nouveau marteau-pilon, modifié en beaucoup de points et portant au double la puissance du premier, un poids de 100 tonnes ou de 100,000 kilogrammes; tout est possible à un homme qui a jusqu'à présent si bien calculé.

II.

Ce que nous venons de voir et de décrire donne une idée suffisante de l'inventaire industriel d'Essen : l'usine s'est montée; des plus petites machines elle est arrivée aux plus grandes; elle a trouvé

la matière qu'elle cherchait, les procédés qui l'épurent, les moules qui la reçoivent, les puissans engins qui la façonnent. En même temps l'espace s'est couvert de constructions appropriées à ces divers travaux et remplies d'une population rompue à ce labeur. Elle réunit les deux qualités qui distinguent la race allemande, et qu'on retrouve dans tous ses actes : l'esprit réfléchi et le goût de la discipline. Ce qu'il y a d'un peu lent dans ses allures se compense par un soin plus grand à bien discerner. Dans le maniement de matières presque toujours incandescentes, ce qui importe surtout, c'est le sang-froid et le degré d'attention; sous peine d'accidens, il faut des ouvriers prompts et habiles de la main, calmes de la tête et des yeux; même à Essen, tous n'y sont pas propres, et d'eux-mêmes beaucoup renoncent après un court apprentissage. Ce qui reste est une véritable élite, alerte, vigoureuse et si bien exercée qu'il lui suffit d'un mot, d'un signe pour comprendre ce qu'on attend d'elle, l'exécuter sans bruit et avec un ensemble qui étonne ceux qui en sont témoins. Aussi ces services sont-ils bien payés, autant du moins qu'ils pouvaient l'être en Allemagne, où tout était pauvre avant que l'on s'y enrichît par la conquête et le butin.

A ces salaires d'exception se joignent, de la part de M. Krupp, des habitudes de patronat qui en rehaussent le prix. Le maître, on le voit, se souvient du temps où, dans l'humble forge de l'entrée, il aidait son père à des travaux manuels. Dans l'usine d'Essen, tout ouvrier est en quelque sorte un coopérateur. Le salaire, outre l'indemnité fixe, comprend une sorte de prime qui coïncide avec la croissance de production de l'usine, et intéresse le moindre ouvrier à la prospérité commune. Tous également sont associés à une caisse d'assurance dans laquelle l'administration verse une somme égale à celle qui est retenue à la masse. Cette caisse a pour objet d'assister l'ouvrier dans les circonstances critiques; elle paie le médecin et les médicamens en cas de maladie, sert des pensions aux veuves et aux orphelins; elle agit aussi graduellement par des annuités de retraite. Après onze ans de travail effectif, l'ouvrier commence à recevoir de la caisse une allocation qui va en croissant, de telle sorte qu'au bout de seize ans de service actif dans la fabrique il touche en se reposant une somme égale à la solde qu'il recevrait, s'il travaillait encore. Toutes ces œuvres sont à noter; elles sont les témoignages d'une sollicitude constante pour la vie et la santé des hommes, d'un juste souci de leur bien-être quand l'âge les supprime des cadres d'activité, enfin des obligations volontaires que tout chef de grand établissement doit s'imposer, pour l'acquit de sa conscience, vis-à-vis de ceux qui ont été les instrumens de sa fortune.

Cette colonie de 8,000 ouvriers est en somme paternellement et judicieusement gouvernée. Le pays nourrit un bétail abondant, et la

vie n'y est pas chère. Le pain, de seigle pur presque toujours, est fourni par une boulangerie qu'a fondée et qu'entretient la compagnie d'Essen. Les fours ont leur sole en lave et sont chauffés à la houille par deux alandiers dont on retire le combustible avant l'enfournement; chaque four contient deux cent dix pains, et la cuisson dure trois heures. Ces pains, compactes et carrés, pèsent 3 kilogr. et coûtent en temps ordinaire 49 centimes. L'aliment est à la fois très sain et très économique. Les ouvriers le paient en jetons, qui plus tard se compensent avec des journées de travail inscrites aux feuilles de service. Un ménage de puddleurs, de fondeurs ou de lamineurs se trouve donc à l'aise avec des salaires de 5 à 6 francs par jour, et peut mettre de côté une petite épargne. Les mécaniciens sont même plus favorisés, et dans quelques cas gagnent jusqu'à 8 francs. Le travail ne se règle pas d'ailleurs à Essen par délégation comme dans beaucoup d'autres forges : point de tâche ni de sous-entreprise, mais un compte ouvert à chaque ouvrier avec les directeurs, qui lui règlent sa part individuellement sur le prix du tarif et d'après l'évaluation du tonnage. Les rapports sont ainsi simplifiés et suppriment les petites exploitations qui accompagnent presque toujours l'emploi des intermédiaires. Le caractère allemand, à tout prendre, s'y prêterait peu : l'ouvrier ici aime mieux avoir affaire au patron qu'aux camarades; il croit que l'argent ne gagne rien à passer par plusieurs mains. L'esprit de subordination exclut d'ailleurs les arrangemens qui impliquent un calcul ou ressemblent à une menace. Le véritable Prussien ne donne pas dans de tels écarts : enfant, il a connu la discipline de l'école, adulte celle de l'armée active, homme celle des cadres successifs de la réserve. A aucune période de sa vie, il ne s'est réellement appartenu; comment serait-il dans l'industrie autre qu'il n'a été dans l'école et dans l'armée? Il y change de férule et de consigne, voilà tout : c'est le régime familier.

La tradition militaire est en tout cas amplement représentée à Essen. L'usine a une caserne, — on n'a pas reculé devant le mot, — qui loge 1,500 ouvriers, et naturellement ceux dont la prompte disponibilité importe le plus au travail. Le logement dans la caserne donne droit au réfectoire, ce qui complète l'assimilation. Moyennant 1 franc par jour, l'ouvrier est logé et nourri. On en a seulement excepté le café, dont les forgerons d'Essen sont grands consommateurs; c'est, à ce qu'il paraîtrait, la boisson qui répare le mieux leurs forces et les soutient avec le plus de fruit devant les feux énervans de la forge. Aussi la voit-on circuler par brocs en fer-blanc à toutes les heures et dans tous les ateliers, toujours fumante et prête à être consommée. On a même disposé au pied de la plus grande cheminée de l'usine des foyers spéciaux et des salles

où elle se prépare dans les meilleures conditions. Impunément on peut encourager de pareils goûts; l'excès n'en est point à craindre. D'excès ici, on n'en voit guère; tout y est modeste, la tenue, les habitudes, les distractions. Quand chaque matin, aux lueurs de l'aube, ces 8,000 ouvriers quittent la petite ville ou les hameaux environnans pour venir reprendre leur place dans les ateliers, on n'entend au dehors d'autre bruit que celui de la chaussée qui résonne sous leurs pieds. Point de cris, point d'entretien qui s'engage : chacun va de son côté comme des gens qui n'ont rien à se dire, et qui songent seulement à être rendus à point nommé où ils ont affaire. Leur pas est cadencé comme celui d'une troupe en marche; au retour, quand le jour tombe ou quand les hommes de corvée rentrent, c'est le même mouvement. Pays exceptionnel que celui où l'ouvrier ne donne pas d'autres émotions aux entrepreneurs qui l'emploient!

Parmi les hommes qui, matin et soir, prennent et quittent à Essen les vêtemens de la forge, il en est encore un certain nombre qui ont pu assister au commencement de l'œuvre. Le maître, M. Krupp, n'en était alors qu'à ses premiers travaux, cherchant une issue pour les grandes facultés dont il est doué, ambitieux comme l'est tout homme qui sent sa force, et ne manquant pas une occasion de se produire. Dans chacune de ces occasions, on le voit grandir. Dès 1851, il figure à l'exposition de Londres, et le produit qui porte son étiquette est un canon sorti de ses forges. Voici la mention qu'on en trouve dans le compte-rendu français :

« La Prusse expose un canon de campagne du calibre de 6, ayant 5 pieds et demi de longueur, monté sur un affût large de 3 pieds. La pièce est en acier, coulée, forgée au marteau dans l'usine que possède M. Krupp à Essen, près de Dusseldorf. Le mérite de M. Krupp, sa rare habileté dans le travail du fer et de l'acier, sont parfaitement connus; il recevra sa récompense non-seulement pour cette fabrication, mais pour celle des cuirasses en acier. »

Rien de plus. Ce canon était peut-être alors un exemplaire unique, et le fonds de l'assortiment consistait plutôt dans les cuirasses en acier. En 1855, dans la première exposition de Paris, l'effet fut plus grand. On sut à quoi s'en tenir sur cet acier fondu qui était la vraie découverte de M. Krupp, et allait assurer sa fortune. Dans l'annexe du Palais de l'Industrie se trouvait bien en relief et disposé avec un certain art un bloc de cet acier fondu. Pour qu'il frappât les yeux, M. Krupp l'avait mis pour ainsi dire en action. Chaque jour, au moyen de forts burins, un ouvrier y pratiquait des entailles profondes et devant un public curieux en détachait des copeaux. Il était aisé, même pour les hommes étrangers au métier, de voir que c'était là un métal très pur, sans pailles ni cassures, d'une homo-

généité parfaite, ce qui ne se rencontre pas même dans l'acier de cémentation. Le grain, partout où le métal était mis à découvert, ne laissait rien à désirer aux connaisseurs; il était uni, serré, régulier, brillant, sans imperfection en un mot. Le succès de ce bloc fut un des événemens de l'exposition; à le montrer et à le faire valoir, M. Krupp avait eu la main heureuse. Il devint évident dès lors que ce métal trouverait de l'emploi, surtout dans les pièces qui, faites d'un seul bloc, comportent sous un gros volume une grande force de résistance, et ont besoin, pour donner toute sécurité, d'une autre matière que le fer.

La veine était donc venue, M. Krupp se garda de la brusquer. Pour exécuter son travail en toute liberté d'esprit, il lui manquait deux points d'appui, des finances aisées et des débouchés sûrs, en d'autres termes les moyens de produire et les moyens d'écouler. On a vu quelles sommes représentent à Essen les blocs déposés dans les halles d'attente; il s'agissait de supporter sans gêne l'avance de ces sommes, il s'agissait en outre d'y rentrer avec profit par la voie la plus naturelle, le débit. Quant au premier point, M. Krupp n'avait que l'embarras du choix. Essen était connue et déjà en crédit : rien de plus aisé que de la constituer sous la forme la plus familière aux entrepreneurs d'industries, une commandite avec un capital d'actions et au besoin d'obligations; même il eût pu, ce qui arrive souvent, en amortir une partie à son profit personnel, tout en gardant la gérance avec des droits et une quotité d'intérêts déterminés. M. Krupp ne fit pas de ces calculs; il voulut rester maître chez lui, n'avoir de comptes à rendre qu'à lui-même; il ne se sentait vraiment fort qu'à la condition d'être libre. En cela comme en tout, il obéit à son esprit réfléchi. Ce cortége d'actionnaires lui paraissait être une charge et un embarras sans compensation. Comme rouage consultatif, il n'y avait que de médiocres effets à en attendre; comme expédient financier, il y découvrait de graves inconvéniens. Ce temps d'arrêt annuel, imposé à une usine, avec obligation d'en distribuer les bénéfices, lui semblait surtout contraire au régime qu'il avait introduit dans sa comptabilité. Essen capitalisait en réalité ses profits, et, après avoir payé ses dettes, employait le reste à des travaux neufs. Ainsi rien de ce qui se gagnait dans l'établissement ne s'en détournait, qui ne concourût à en développer les proportions et à en accroître les ressources.

Sur cette donnée, M. Krupp prit un parti auquel il n'a plus dérogé : il se promit de ne point recevoir de fonds qui donneraient contre lui d'autres droits que le service des intérêts et le remboursement du principal à l'échéance. Le mode de comptabilité consistait dans l'ouverture de comptes courans. Dans ces termes, jamais les fonds ne lui ont manqué; ils affluaient dès le début, et plus tard

les offres devinrent telles qu'il fallut s'inscrire pour être admis. Vingt bailleurs pour un se présentaient au fur et à mesure des remboursemens, comme cela se voit pour les dépôts en usage dans la fabrique lyonnaise. Essen échappait ainsi aux servitudes inséparables d'une association de capitaux dont le moindre écueil est, à raison de la dispersion des titres, de n'intéresser personne à force d'intéresser tout le monde, et de n'être pour les porteurs qu'une propriété de passage. M. Krupp n'eût pas vu sans rougir Essen en butte à ces spéculations et livrée au marché des valeurs. C'était son œuvre, il voulait qu'elle restât forte, à l'abri de tout contact énervant, et ressentait pour elle les délicatesses de la paternité; il entendait surtout la conduire à sa guise, et pour cela en éloigna la pire espèce d'embaucheurs, les manieurs d'argent. En dehors d'eux, malgré eux, il eut tous les millions dont il avait besoin, sans qu'il lui en coûtât un seul de ses droits, et ce ne fut pas son moindre tour de force.

Il eut autant de bonheur pour l'autre point d'appui qu'il cherchait : les débouchés. Ce n'était pas non plus une petite besogne. Malgré la bonté de ses produits, l'usine d'Essen a contre elle l'éloignement où elle se trouve de plusieurs grands marchés de l'Europe. Cantonnée dans un coin de l'Allemagne du nord, elle n'est sur le chemin d'aucune des grandes puissances centrales ou méridionales. Sauf la Prusse, elle n'a point de cliens à ses portes, et bon gré mal gré force lui est de les aller trouver au loin. En outre la recherche du débouché n'est pas des plus simples : il y a là, même pour des objets qui ne le comportent guère, des vogues, des engouemens qu'il faut prévoir, saisir à temps pour ne pas faire fausse route; il y a aussi des besoins d'urgence qui veulent être satisfaits avant tous les autres, et qui donneront de l'emploi à tous les ateliers montés à leur intention. Ce sera tantôt les chemins de fer, tantôt les bâtimens à cuirasses, plus souvent les grosses œuvres des machines marines ou les grands appareils hydrauliques. Est-on enfin fixé sur l'objet, viennent les détails. Que de plans, que d'épures il y aura à échanger avant d'être d'accord sur les organes définitifs d'une machine, surtout quand le modèle en est mis au chantier pour la première fois!

Essen n'est restée au-dessous d'aucune de ces difficultés. Il est peu de grosses pièces, on peut dire dans tous les genres, qui n'y aient été exécutées : autant d'essais, autant de succès. L'acier fondu n'a failli à aucune des destinations qu'on lui a données. Cher, il l'a été quelquefois, il l'est encore souvent, jamais il n'a été défectueux. On ne peut pas toujours l'employer faute de convenance dans les prix; quand on l'emploie, on trouve presque toujours des compensations à la cherté dans les services qu'on en tire. Dans bien

des cas, il est impossible de s'en passer, notamment pour les machines ou pièces de machines sujettes à une grande fatigue. Essen est alors la forge par excellence. Nulle part les bandages de roues de locomotives ne sont mieux traités, et, mis à l'épreuve, n'offrent plus de résistance à l'écrasement. Essen n'a pas moins réussi dans les roues pleines en acier fondu; on les y coule d'un seul coup et d'une façon tellement sûre qu'il n'est besoin ni de les tourner, ni de les aléser. Telles qu'elles sortent du moule, elles sont prêtes à être employées, ce qui supprime toute soudure, tout lien, et diminue par conséquent les chances d'accident et de rupture. L'acier fondu a suppléé également le fer pour les essieux droits et coudés, pour les arbres de couche des machines à vapeur, les cylindres des laminoirs, les cuirasses des bâtimens de guerre, les rails à poser dans le croisement des voies. Toutes ces applications nouvelles, chaque jour mieux vérifiées et se consolidant par les résultats, ont amené aux forges d'Essen des cliens obligés, et ainsi s'est créé le plus naturellement du monde ce que M. Krupp cherchait dès le commencement, le débouché. La recette a été simple, quelques efforts servis par la supériorité des produits.

La plupart des travaux qu'on vient de citer, et surtout les arbres de couche, portent sur des lingots de 37,000 kilogrammes et de 2 mètres de diamètre. Le traitement de telles masses est un spectacle plein d'émotions. Avec les anciens appareils, il eût fallu, pour les ébranler, une centaine d'hommes agissant sur une grande pince à barres transversales servant de levier, et à chaque effort c'eût été du bruit et des cris comme accompagnement obligé de la manœuvre. Avec le marteau-pilon, plus de ces cohues; l'équipe n'est que de douze ouvriers, l'effort est à peine visible, le silence et le sang-froid font place à l'agitation. A l'ouverture du four, devant cette masse incandescente, la poignée d'hommes semble même en disproportion avec la tâche à remplir. Involontairement on se prend à douter qu'elle en vienne à bout. Cependant, par une impulsion à peine perceptible, les mouvemens se succèdent. Au moyen de chaînes fixées à un treuil ou descendant d'une grue qui domine le champ de manœuvre, le chariot et le lingot sont tirés du four; on met à ce dernier un collier et des liens en fer qui l'assujettissent, on le balance dans l'espace, et par un dernier tour de grue on le couche sur l'enclume comme un vaincu. Mécaniquement encore, on le retourne pour bien juger où et comment on le frappera; alors seulement le traitement commence. Les coups, en se succédant, font vibrer et trembler le sol, les murs, les toitures, tandis que la petite équipe, reculant ou avançant ses chaînes, faisant agir ses poulies, tourne et retourne la pièce sans une grande dépense de force; les évolutions mécaniques y ont largement suppléé.

Peu d'usines, on le voit, sont en position de mener les grands travaux de forge aussi vite et aussi bien qu'Essen, et il n'en est aucune qui ait poussé aussi loin le luxe des instrumens de précision, c'est presque de la prodigalité. Ces marteaux-pilons, d'une construction si coûteuse et qu'ailleurs on ne voit que par unités ou à un petit nombre d'exemplaires, à Essen sont le meuble presque banal de tout atelier. On en compte plus de cinquante de toutes les grosseurs, depuis 10 tonnes jusqu'à vingt, tous destinés à un service de martelage. Il en est de même des laminoirs, des presses hydrauliques, des machines à dresser, percer, tailler, aléser, tourner, façonner l'acier. Point de détail qui n'ait ses machines, toutes exécutées, quelques-unes inventées dans l'usine. On conçoit l'orgueil du maître quand il passe en revue ce magnifique assortiment et en donne le spectacle à quelques curieux. Parmi ces instrumens, il en est un qui est pour ainsi dire le juge du travail des autres : c'est une machine d'origine anglaise qui sert à essayer les qualités de l'acier quant à la cohésion ; chaque fabrication lui livre un fragment dont on fait un boulon qui est soumis à l'action de la machine. L'épreuve a lieu. La machine mesure la résistance du boulon à l'arrachement, à l'écrasement et à la torsion; ces différentes résistances sont notées, et M. Krupp connaît ainsi, pièce à pièce, la force du métal qu'il emploie. Il en est de même de la composition chimique et des propriétés des aciers. A chaque fourniture, presque à chaque lingot, on enlève un échantillon qui est attaqué par toute sorte d'agens appropriés, à chaud, à froid, seuls ou en présence d'autres agens neutres ou actifs. On regarde attentivement si les molécules sont assez denses pour résister à l'action des acides, et si quelque fissure ne se trahit pas sous l'influence des réactifs. Point de pièce importante qui ne passe par ce contrôle du laboratoire.

On conçoit qu'un établissement de cet ordre ne marche pas sans que beaucoup d'intelligences y concourent. L'armée dont M. Krupp est le général en chef a des cadres, et des cadres d'élite. Ces fondeurs, forgerons, mécaniciens, potiers, sont sous les ordres d'une cinquantaine d'ingénieurs, de chimistes et d'officiers choisis parmi les plus renommés de l'Allemagne. La division commerciale comprend un même nombre d'employés, sans compter les représentans que la maison Krupp a établis dans les principales villes de l'Europe. Le choix de ces représentans a été pour elle une grande affaire, l'instrument de la notoriété, le nerf de la vente. Avant la période de vogue, elle leur a dû beaucoup : ils poussaient aux essais, répandaient les échantillons, avaient à faire sur un métal peu connu l'éducation d'un public rebelle aux nouveautés. On a calculé que depuis 1827, date des débuts d'Essen, débuts modestes dont à peine

on ose citer le chiffre, l'accroissement de production de la fabrique d'acier fondu a été régulièrement d'un tiers tous les ans, excepté en 1848 : en 1865, la production a doublé; il est à croire que dans ces dernières années la proportion a été plus considérable encore. Pour l'ensemble du travail, M. Samuelson citait en 1868 60,000 tonnes d'acier fondu, M. Turgan en 1865 28 millions de kilogrammes (28,000 tonnes), représentant une valeur de 35 millions de francs; en bâtimens et en machines l'usine a déjà absorbé plus de 50 millions de francs. Quant à la valeur effective, M. Krupp n'a pas à s'en occuper; on a vu qu'il en est seul propriétaire.

Dans les prix de vente, il y a beaucoup d'arbitraire. Les articles les plus réguliers, comme les rails, ne coûtent que 50 centimes par kilogramme ou cinq cents francs par tonne; mais ici l'acier fondu rencontre la concurrence d'une autre découverte, l'acier Bessemer, qui fournit des produits moins sûrs, mais de moitié moins chers. Les bandages de roues, qui exigent un plus grand degré de résistance et auxquels l'acier Bessemer ne peut pas régulièrement suffire, coûtent à Essen 1,150 francs la tonne. Au-dessus, il n'y a guère que quelques cylindres pour les lamineurs d'or et d'argent, les estampeurs de maillechort, dont le prix est illimité, et aussi toutes les pièces qui concernent l'artillerie; des boulets qui valent 400 francs les 100 kilos, et enfin le canon, dont le prix s'élève jusqu'à 9 francs le kilogramme ou 9,000 francs la tonne. C'est que la perte est considérable : deux tiers du poids du lingot primitif, quelquefois plus; en outre le travail mécanique demande des outils, des hommes, des moyens de manœuvre, une installation fort chère et, pour les gros calibres, une stagnation de capital qui souvent dépasse une année. Ce sera l'objet d'un examen à part. Tout ce qui précède a eu pour sujet principal les services civils. On a vu Essen y prendre résolûment sa place, y marquer son empreinte dans tout ce qui touche les grands appareils de locomotion; il nous reste à fixer, dans un examen rapide, ce que cette usine a fait pour les agens de destruction et pour les services de guerre.

III.

Le canon Krupp, comme on le nomme, aura laissé dans la population de Paris une impression qu'Essen ne parviendra pas à effacer. De longtemps on n'y voudra voir qu'une fabrique d'instrumens de dévastation sous la main et aux ordres du roi de Prusse. Rien n'est moins fondé que ce jugement. Essen est demeurée dans les arts de la guerre ce qu'elle est dans les arts de la paix, un terrain neutre ouvert à tous les cliens, recevant les commandes de toute main sans

acception de personnes ni distinction d'origine, une propriété privée en un mot, sans titre ni attache officiels. Devant ses forges, toutes les puissances sont traitées sur le même pied. Ces mêmes canons que l'usine vend à la Prusse, elle les a offerts et vendus aux autres nations en qualité identique, dans les mêmes formes et avec les mêmes effets. La compagnie fait commerce de canons d'acier comme de roues d'acier, de bandages, d'essieux droits ou coudés et d'arbres d'hélice; des modèles sont sous les yeux des acquéreurs, libres de les mettre à l'essai et de choisir. Le canon est un article d'assortiment, et, on peut ajouter, le dernier venu.

Le matériel d'artillerie n'a figuré en effet sur les catalogues d'Essen qu'à une date assez récente. La pièce de campagne exposée à Londres en 1851 était et resta ce qu'on nomme en termes du métier une montre. On ne fait pas de pièces de canon pour le plaisir d'en faire, ceux même qui en commandent espèrent en tirer quelque parti ou pour leur grandeur ou pour leurs intérêts. C'est là un jeu terrible, et personne n'était alors en mesure d'en courir la chance. Comment prévoir qu'à peu d'années de là deux grands pays seraient successivement, de la part d'un état moindre, l'objet d'une surprise, et que, coup sur coup, le reste de l'Europe y assisterait l'arme au bras? La fabrique de canons d'Essen ne prit d'activité que lorsque cette éventualité devint de plus en plus manifeste, et qu'il y eut convenance à multiplier les instrumens de conquête pour les chefs d'armées qui allaient ravager le monde à leur profit. En 1858, le mouvement ne s'était pas encore prononcé; à peine avait-on fabriqué une centaine de pièces pour des destinations de fantaisie, la Turquie, l'Égypte, le Japon, les républiques américaines, rien de sérieux avant la guerre du Holstein et l'attaque des lignes de Duppel. Il y eut seulement alors comme un essai à huis clos de quelques batteries qui, dans le tir et la charge, offrirent des perfectionnemens inattendus. On n'en fit pas de bruit, quoique au fond elles eussent réussi. En Bohême, mêmes incidens, après Sadowa, dans la poursuite sur l'Elbe : là aussi des pièces d'essai servirent à vérifier les portées, les modes de construction, le degré de résistance des matières, tout cela discrètement; on ne voulait rendre sensibles les effets de ces nouveautés qu'avec un armement complet.

Essen, il faut le dire, ne s'est jamais prêtée à ces mystères; sa fabrique de canons a toujours travaillé à ciel ouvert. Il ne peut plus y avoir de secrets dès qu'il faut vendre, et beaucoup vendre. Ces secrets se gardent dans une usine officielle, dans les cartons d'un état-major, d'un comité spécial. Dans une usine libre, tout ce qui s'invente, tout ce qui s'exécute est de deux choses l'une, ou

sous la garde d'un brevet, ou dans le domaine public; les produits d'Essen sont dans ce dernier cas, les copie qui veut à ses risques et périls. M. Krupp n'a pas même les vanités de l'inventeur; il fait volontiers de ses forges le siége d'expériences où il agit sur d'autres plans, sur d'autres calculs que les siens. S'il a des préférences, il ne les montre qu'à bon escient; il s'efface devant les gens qui savent, comme aussi devant les gens qui s'entêtent. Dans ces conditions, les responsabilités ne sont que relatives. Il y a là des officiers d'artillerie, des ingénieurs en chef qui ont dressé les épures; la tâche de M. Krupp est de donner à ces épures un corps, une forme, une façon, qui rendent la pièce propre au service. Le canon se chargera par la bouche ou par la culasse, il sera à âme lisse ou rayée, peu importe, c'est l'affaire de ceux qui ont fait la commande; mais M. Krupp n'en suit pas moins jusqu'au bout la pièce qui sera sortie de ses forges, et quand elle ira où nécessairement il faut toujours qu'elle aille, au polygone, il la jugera. Il saura ce qu'elle a de bon, ce qu'elle a de défectueux, et son éducation se fera par ces observations comparées. C'est ainsi, un peu aux dépens d'autrui, un peu à ses propres dépens, qu'il a pu avoir des modèles à lui et portant son nom.

Parmi ces modèles, il est impossible d'oublier le canon qui fit quelque bruit en 1867 à l'exposition de Paris. Ce n'était qu'un tour de force qui ne semble pas, même pour les batteries du dernier siége, avoir été renouvelé. Ce canon lançait un boulet plein de 500 kilogrammes; le public a vu ce colosse, on se souvient de ses proportions : il avait fallu le renforcer avec des frettes et prendre les tourillons non dans le gros de la pièce, mais à une forte bague qui l'entourait. Tout y était donc pour ainsi dire hors de nature. Le canon ordinaire du siége, le vrai canon, était plus maniable, et c'est sur lui que, pour les gros calibres, on pouvait mieux voir le jeu du chargement par la culasse. Le procédé est des plus simples. La culasse de la pièce est entaillée d'un canal dans lequel un verrou qui forme châssis se meut transversalement à l'axe du canon. Ce verrou est d'une manœuvre facile, et lorsqu'il est tiré au dehors, on peut introduire le boulet dans l'âme par la partie postérieure de la culasse; une fois le boulet posé, on repousse le châssis, un système de fermeture trop compliqué pour être décrit empêche l'échappement des gaz. De ces pièces ainsi chargées s'échappent des boulets massifs ou creux de forme cylindrique, et munis extérieurement de saillies annulaires destinées à retenir une enveloppe ou chemise de plomb qui fait corps avec le projectile : on donne par ce moyen une grande tension à la course ou trajectoire que parcourt le boulet à la sortie du canon; en d'autres termes, on vise plus loin et plus juste, et la force de pénétration du projectile est

plus grande. Sauf un petit nombre d'accidens, ce système a rempli son objet et justifié ce que M. Krupp attendait de ses effets.

Mais ces gros canons de siége n'ont été, dans les succès de notre ennemi, qu'un instrument secondaire, et il n'y aurait pas lieu d'y insister, si, sur les quatre mille canons conjurés pour notre ruine, la Prusse avait dû se contenter de ceux-là. A l'œuvre, ils se sont montrés plus bruyans que redoutables. Sous leurs coups, tous les siéges ont langui, et, sauf à Héricourt, où le corps badois du général Werder fit quelques emprunts de gros calibres aux tranchées de Belfort, ils n'ont figuré dans aucun engagement décisif. On ne les a vus ni aux journées de Forbach et de Wissembourg, ni dans les combats autour de Metz, ni dans le cercle de feu qui, à Sedan, enveloppa une armée entière. Devant Paris, ces gros canons n'ont pu ni réduire un fort, ni ouvrir une brèche dans le mur d'enceinte; ils ont troué, mutilé les habitations sans faire fléchir les habitans, ils ont fait en pure perte et sans profit pour ceux qui les déchaînaient contre des populations inoffensives une lamentable besogne. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher ni un grand effet produit, ni une vraie cause de supériorité; c'est dans les pièces de campagne de 6, de 8 et de 12, se chargeant également par la culasse. Voilà le type par excellence, simple et puissant à la fois, et dont les bons services ne se sont démentis ni un jour ni une heure. Tout le monde a pu les voir, les juger, ces batteries si promptes, si simples à la manœuvre, dont la portée est si grande, dont les coups sont si sûrs. Elles dominent toute cette guerre; partout on les voit arriver à temps pour décider ou pour rétablir le combat, elles ont presque toujours le dernier mot.

Que de batailles se sont en effet succédé, dans ces calamiteuses campagnes, sans que les circonstances et l'issue en aient sensiblement varié! On eût dit un programme inflexible. Des armées cernées mettaient bas les armes, d'autres capitulaient faute de vivres ou de munitions. Dans les engagemens partiels, même fatalité : le premier élan nous servait presque toujours, nos fusils frappaient l'ennemi à des distances qui ne lui permettaient pas la riposte, nos mitrailleuses balayaient l'espace, l'avantage nous restait donc pour les feux de mousqueterie, et l'arme blanche ne nous trahissait guère dans les luttes corps à corps. En avant! disait-on, et une certaine ivresse circulait dans les rangs, comme cela arrive quand on croit la partie gagnée. Hélas! c'était le moment d'un retour de fortune. Dans une sorte de changement à vue, le rideau de fusiliers qu'on avait devant soi s'effaçait et cédait la place à d'autres champions. L'artillerie de campagne entrait en jeu; elle détachait batterie sur batterie et enveloppait nos soldats dans une tempête de mitraille. Pas de trêve, la consigne n'en permettait point, et elle partait d'un

maître qui s'y entendait : opposer les boulets aux balles, boulets creux ou pleins, et cela en tel nombre et avec un tel redoublement, que la place ne fût plus tenable. C'était en effet ce qui arrivait. Graduellement le feu enragé de ces canons éteignait les feux moins rapides ou moins puissans que nous avions à notre service, et le découragement gagnait les cœurs les plus fermes dans nos régimens mis en coupes réglées. Que faire? La partie a été vingt fois reprise dans les mêmes conditions, vingt fois elle a été perdue.

Les explications n'ont manqué à aucun de ces échecs; elles venaient surtout des hommes spéciaux, qui ne consentent jamais à ce qu'il y ait de meilleures armes que les leurs. A les croire, on les bat toujours contre les règles. Pour des hommes sans prévention, il y a pourtant ici ce fait significatif, que l'un des combattans peut employer le boulet à éclats quand l'autre combattant n'emploie que la balle, et que la faculté dont jouit le premier tient à la supériorité de son arme, qui frappe plus loin et part plus vite. Ce sont là en effet les avantages du chargement par la culasse sur le chargement par la bouche : l'augmentation de la portée, la justesse du tir, la force de pénétration. Ajoutons que la manœuvre du chargement en est facilitée et accélérée, que l'emploi de l'écouvillon n'y est pas nécessaire, que dans le tir par embrasures les servans sont mieux couverts pendant le chargement, que l'âme de la pièce est visitée et réparée plus aisément, que la fabrication offre des commodités plus grandes, que les rayures sont plus faciles à obtenir, enfin qu'en cas de surprise le canon est mis hors de service sans qu'il soit besoin de l'enclouer; il suffit d'emporter le levier ou le coin qui ferme l'obturateur de la culasse. Voilà des motifs pour que ces canons, traités avec soin dans des ateliers de choix, aient raison des canons ordinaires et gardent sur le terrain un rôle prépondérant. C'est ainsi qu'en jugeaient avant la guerre les hommes les plus autorisés, et leur opinion, en quelques points du moins, est bonne à recueillir.

Parmi les cliens d'Essen, l'un des plus anciens et aussi des plus fidèles a été la Russie; même avant la Prusse elle s'était installée chez M. Krupp comme à demeure, et y avait commandé plusieurs centaines de canons. Elle ne lésinait pas sur le prix, 50, 60 et jusqu'à 120,000 francs la pièce; elle ne tenait qu'à la qualité. Aussi avait-on choisi pour les recevoir le plus grand connaisseur de l'empire, le général Todleben. On cite un rapport curieux qu'il fit comme président d'une commission d'enquête. Il s'agissait de quatre pièces de canon en acier fondu destinées à un service de mer; les deux systèmes de chargement par la culasse ou par la bouche y étaient comparés, et voici à quelles conclusions aboutirent la commission et son savant rapporteur. Après le détail des faits, le récit des épreuves, les incidens qui les avaient accompagnées,

les calculs et les chiffres qu'il fallait en dégager, il était dit : « Les expériences faites ont prouvé que les canons se chargeant par la culasse, fabriqués en acier fondu par M. Krupp, possèdent une très grande justesse de tir, — qu'ils agissent d'une manière suffisante contre les armures, qu'ils résistent à 425 coups, après quoi ils restent parfaitement intacts. En raison de ces expériences faites, la commission par ordre suprême pour l'exécution de la fabrication des canons applicables aux forteresses et à la marine a reconnu le canon de 218 millimètres se chargeant par la culasse parfaitement propre à l'armement des batteries de côtes ; elle a résolu de l'introduire dès à présent et de transformer à cet effet tous les canons de 218 millimètres, non-seulement ceux qui existent ici, mais encore ceux que M. Krupp n'a pas encore envoyés, en canons se chargeant par la culasse. » Naturellement ces conclusions, soumises à l'empereur en 1867, prirent la forme de prescriptions administratives qui régissent encore la matière.

Essen, vers le même temps, ralliait à ses procédés de fabrication des cliens encore plus difficiles, des constructeurs comme Whitworth et Blakely, surtout Armstrong. Ce dernier lui commanda même d'un seul trait de plume cent douze pièces de canon. De la part d'un des maîtres de l'art, c'était presque de la condescendance, ç'aurait dû être en outre un exemple à imiter. Il ne dépendit pas de M. Krupp que la France ne s'y laissât entraîner, et c'est un chapitre de plus à l'histoire de nos déceptions administratives. On était en 1867, l'exposition universelle avait attiré à Paris, avec la foule des curieux, des chefs ou des représentans des grandes maisons de construction, décidés à y nouer quelques affaires. — L'occasion était bonne, on avait sous les yeux des échantillons, des modèles, des petits ateliers d'essai où l'on pouvait à volonté composer ou décomposer les organes des machines. Le chargé de pouvoirs de M. Krupp s'adressa au ministre de la guerre, et lui fit une offre pour un certain nombre de canons, en donnant tous les renseignemens nécessaires sur la nature des pièces et les conditions de vente. Son offre faite, il attendit une réponse, elle ne vint pas; il insista, on lui répondit que le ministre l'avait renvoyée au comité spécial de qui l'affaire dépendait. En homme d'esprit, il comprit ce qu'administrativement signifiait ce langage, il n'insista plus.

Il eut tort, l'affaire suivit son cours; seulement elle n'aboutit pas autrement. Tout dossier, dût-il retomber au néant, suit en France une marche régulière. On nomme un rapporteur qui l'étudie très consciencieusement, et à un jour donné, six mois, un an après le dépôt, fournit des conclusions. Dans des cas semblables, ces conclusions sont invariablement les mêmes. Ces canons proposés, va-t-on dire, sont complétement défectueux, ils ne rempliraient en

aucune manière l'objet auquel on les destine. Ils pèchent par tels détails, seraient dangereux à l'emploi, éclateraient sous la pression des gaz. Comment y songer d'ailleurs quand on a des modèles aussi parfaits que les nôtres, des modèles que l'Europe nous envie? — C'est un compliment qu'on ne se refuse jamais. Ainsi parle un rapporteur pour l'acquit de sa conscience, après quoi, enterré dans toutes les formes, le dossier tombe dans des cartons d'où jamais dossier n'est revenu. De bonne foi, n'est-ce pas ainsi que les choses se passent? Pourtant quel intérêt il y aurait eu à se montrer plus avisé et moins inattentif! Ce qu'on nous proposait là en 1867, c'était une portion du secret de la Prusse en 1870. Quand nous n'aurions pris des mains qui nous les offraient que quelques-uns des types qu'on allait armer contre nous, qui devaient un jour nous écraser à Sedan, nous foudroyer à Paris, n'était-ce pas de bonne guerre et un véritable coup de partie? Au moins nous aurions été sur nos gardes comme la Prusse l'a toujours été pour nos prétendus secrets.

Mais achevons ce récit. En renvoyant l'affaire à son comité, le ministre de la guerre, c'était alors le maréchal Niel, croyait l'avoir bel et bien étouffée; elle eut pourtant un dernier incident. Le chargé de pouvoirs de M. Krupp avait adressé à l'empereur le double de ses propositions avec deux brochures à l'appui (1). Ces deux brochures rendaient compte d'un tir avec un canon de 9 pouces anglais, se chargeant par la culasse, et d'un autre tir à outrance avec un canon de 4. La première de ces expériences avait eu lieu par ordre de l'empereur de Russie, la seconde par ordre du ministre de la guerre de Prusse. Le pli suivit son cours; du cabinet de l'empereur, il passa chez le maréchal, et le plus naturellement du monde revint au comité d'artillerie, c'est-à-dire aux mêmes oubliettes. Cette fois pourtant il fallait répondre sinon à l'impétrant, du moins au maître; ce fut le général Lebœuf qui en fut chargé, cette réponse en date du 27 février 1868 est un modèle d'équivoque. « Parmi les pièces en acier, dit-il, plusieurs ont résisté à un grand nombre de coups; mais il s'est produit, pour d'autres, après un nombre de coups restreint, des éclatements qu'on n'a pu attribuer qu'*au défaut de l'homogénéité de l'acier*... En attendant, on pousse l'industrie française, qui semble en retard sous ce rapport, à se mettre à la hauteur de la fabrication de Krupp, qui jusqu'à présent semble avoir la supériorité. » Voilà ce que le général trouve à dire à propos d'expériences concluantes, et il ajoute, en termes non moins évasifs, que d'une part il n'y aurait plus lieu

(1) *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, 20e livraison.

de se préoccuper de la question de l'acier, si les expériences commencées à Versailles *sur deux canons de bronze* se chargeant par la culasse avaient un résultat définitif favorable, que d'autre part au rapport du lieutenant-colonel Stoffel, le défaut de confiance dans l'acier faisait de grands progrès dans l'armée prussienne, et qu'une commission d'officiers d'artillerie, réunie à Berlin en janvier 1868, avait paru se prononcer *en faveur du bronze*. C'est pourtant sur de pareils documens qu'on envoyait des défis à des gens armés de pied en cap et passés maîtres dans toutes les perfidies. Sur la chemise du dossier figure ce résumé significatif : Demande : *suite donnée?* Réponse : *rien à faire* (11 mars 1868). Toute la négociation est dans ce commentaire. En seconde comme en première instance, la cause était sinon jugée, du moins perdue.

Dussent les comités spéciaux en gémir, c'est une leçon qui ne doit pas être stérile; elle nous coûte assez cher. La vie du huis clos est une mauvaise école; il nous faut porter désormais ces questions d'armement, de puissance militaire, devant des hommes moins formalistes, moins pleins de leur infaillibilité. Il faut agir comme M. Frédéric Krupp, en disant bien haut ce qu'on sait et ce qu'on fait, en se mettant autant que possible en communion avec le public. Quelle œuvre que la sienne, et comme il en porte modestement et résolûment le poids! Cette responsabilité, dont tout autre serait écrasé, le soutient et l'anime; au fond il n'a qu'un aiguillon, c'est la conscience du rôle qui lui est échu, c'est surtout le sort de cet essaim d'ouvriers qui l'a suivi aux bords de la Ruhr, qui s'est grossi sous ses yeux en tirant de lui ses moyens d'existence, et dont il a su faire autant de compagnons de sa fortune et de ses inventions. Tous ou presque tous ont à un certain degré la notion, l'instinct du moins des recherches auxquelles ils concourent et des services qu'ils rendent; M. Krupp le sait, et il compte sur eux comme sur un autre lui-même. Aussi le voit-on mener à bien, comme en se jouant et presque sans s'en douter, ces révolutions dans les arts militaires qui décident de la chance des batailles et changent en quelques mois la destinée des empires. La fonction qu'il se réserve, c'est de garder le champ libre, le dernier mot du commandement, la faculté et la volonté d'agir.

Singulier contraste, et sur lequel il n'est pas inutile de s'appesantir : en Allemagne, c'est l'industrie privée qui dans ces derniers temps a fourni à l'état les instrumens de ses conquêtes, et, on peut le dire, un arsenal renouvelé. L'état n'a eu à se préoccuper ni de l'achat des usines dans lesquelles ces travaux s'accomplissaient, ni du choix des matières, ni des dépenses causées par l'installation de machines et d'outils sans équivalens. Ce sont des particuliers qui

ont entrepris cette besogne, et ont fait les avances nécessaires pour la conduire jusqu'au bout. L'état a reçu d'eux des canons et des fusils, et il a ensuite mis à rançon les puissances auxquelles il a cherché querelle. Voilà une spéculation, sinon loyale, du moins bien avisée. Est-ce ainsi qu'on a procédé chez nous? Bien loin de là. L'état a d'abord pour principe que les œuvres de la guerre le regardent seul, que seul il sait où, comment, dans quel mode, dans quelles proportions, avec quels matériaux il convient de les faire. Dès lors et naturellement il lui faut avoir pour cela des manufactures d'armes, des fonderies de canons, des ateliers de câbles en fer, d'ancres, de machines à vapeur, qui absorbent des capitaux énormes pour un travail qui n'y est pas proportionné. C'est une première condition d'infériorité; il en est une autre plus grave, et qui explique bien des désastres inattendus. Ces manufactures, fonderies, ateliers à la main de l'état, conduits par des agens de l'état, ne s'appliquent-ils pas trop à refaire le même canon, le même fusil, le même câble, la même ancre, la même machine à vapeur? Non pas que ces objets ne soient, comme on dit administrativement, de recette, composés de bonnes matières et soigneusement exécutés, mais ce sont des types déjà anciens, dont l'effet est connu et qui n'ajoutent rien à la défense du pays.

En temps ordinaire, cela peut suffire. Oui, quand le droit des gens n'est pas une lettre morte et qu'il a pour sanction le respect de la vie humaine, il est permis de regarder de moins près à un matériel de guerre, de n'en pas forcer les élémens, de n'y pas épuiser les ressources du pays. L'opinion exerce alors sur les passions des souverains une sorte de contrôle, tempère leur ardeur, contient leurs ambitions, calme leurs rancunes. Que dans ces termes l'état garde le travail exclusif de l'armement et y apporte son flegme habituel, le danger n'est pas grave; mais quand la guerre n'est plus qu'un calcul, quand elle devient pour les forts un moyen de battre monnaie aux dépens des faibles, et montre en perspective, après d'implacables exactions, une mutilation de territoire, il y a lieu d'adopter d'autres règles de conduite. La nation entière doit alors chercher les moyens de défendre son bien, de disputer sa dépouille. C'est l'affaire de l'activité privée comme de la puissance publique; les plus humbles comme les plus fiers y sont conviés, et les mieux venus seront ceux qui auront trouvé les meilleures armes contre les spoliateurs.

LOUIS REYBAUD.

DES

FORMES DE GOUVERNEMENT

DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

II[1].

I. *Die Lehre von der vollziehenden Gewalt*, von Lorenz Stein. — II. *République ou Monarchie?* par Dupont-White. — III. *Allgemeines Staatsrecht*, von Bluntschli. — IV. *La Démocratie*, par Vacherot.

Rappelons d'abord ce que nous avons essayé d'établir dans la première partie de ce travail. Les sociétés modernes deviennent de plus en plus démocratiques; toute distinction de classe tend à disparaître. Les hommes partout arrivent à être très semblables : ils s'habillent de même, lisent les mêmes écrits, se créent les mêmes besoins, nourrissent les mêmes désirs, les mêmes espérances. Partout aussi on donne à tous les citoyens les mêmes droits politiques. Néanmoins l'inégalité des conditions, qui a perdu les démocraties antiques, continue à subsister, et il s'y joint certains caractères nouveaux qui la rendent plus difficile à supporter. Ainsi donc c'est au moment où la plupart des hommes sont mécontens de la condition que la société leur fait qu'on accorde à tous le droit de modifier, par leur vote, les lois sur lesquelles la société repose : situation nouvelle dont nous ne pouvons encore entrevoir les conséquences. Qu'en sortira-t-il? Les uns, croyant, avec M. de Parieu, que l'égalité et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

la liberté sont inséparables, répondent avec assurance : des institutions libres et la république. D'autres, et malheureusement ce sont les plus clairvoyans, comme Tocqueville, Quinet, Passy, Renan, craignent que nous n'aboutissions au despotisme démocratique. « L'avenir de l'Europe, dit M. Quinet, sera-t-il donc de produire d'immenses démocraties serviles, qui graviteront incessamment vers l'arbitraire d'où elles sortent et où elles rentrent ? » Mais le despotisme ne pourrait s'établir d'une façon stable, — et quelle stabilité ! — que par l'avilissement des caractères et par la perte de tout sentiment d'indépendance, c'est-à-dire par la dégradation de notre espèce. Afin d'échapper à ce désolant avenir, il faut voir à quelles conditions on peut maintenir des institutions libres et ne reculer devant rien pour réaliser ces conditions.

Mais un peuple peut-il adopter et surtout conserver les institutions qu'il juge les meilleures ? L'école historique le nie. D'après elle, les institutions politiques sont le résultat nécessaire des instincts, des traditions, de toute l'histoire d'un peuple, et c'est en vain qu'il tenterait de se soustraire à cette fatalité. S'il la méconnaît et s'il veut se donner des institutions que son tempérament ne comporte pas, il ne fera qu'accumuler des ruines. Cette opinion a longtemps dominé en Allemagne et en Angleterre. En France, une manière de penser tout opposée a toujours régné. Les systèmes politiques s'y sont formés par l'étude de l'antiquité. Or on voit dans presque toutes les cités antiques des instituteurs de peuple changer complétement les lois, interrompre brusquement la tradition et donner à l'état une organisation entièrement nouvelle. C'est le souvenir de ces exemples qui poussait la Virginie à demander une constitution toute faite à Locke, la Corse et la Pologne à en demander une à Rousseau.

Ces brusques changemens de l'organisation politique et même sociale étaient possibles dans l'antiquité, parce qu'ils ne s'appliquaient qu'au petit groupe des hommes libres, et que par l'esclavage toutes les difficultés économiques, les plus graves de toutes, étaient écartées ; mais c'est une profonde et dangereuse erreur de croire que dans nos sociétés modernes, où toute question politique se complique d'une question économique, on puisse procéder comme dans les sociétés antiques. Cette erreur revient à chaque page dans *l'Esprit des lois*. Partagée même par un esprit aussi sensé que Montesquieu, répandue par Rousseau, par les écrivains du XVIIIe siècle et par les orateurs de la révolution française, elle a pénétré profondément dans les esprits en France, et elle a conduit aux lamentables échecs que l'on sait. On croyait et on croit encore que pour faire des lois il ne faut interroger que la raison sans tenir compte

de la tradition. Turgot a exprimé admirablement cette idée quand il dit : « Les droits des hommes réunis en société ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. » On était convaincu qu'il suffisait de découvrir la meilleure organisation politique et de la proclamer. Jamais on ne se demandait si les conditions qu'exige cette organisation idéale existaient. Rencontrait-elle des obstacles, on s'en prenait aux hommes, aux aristocrates, on criait à la trahison et on égorgeait les traîtres. Ces violences provoquaient une réaction qui emportait les conquêtes récentes de la liberté. Déjà dans la Grèce antique certains législateurs étaient meilleurs politiques. C'est avec un admirable bon sens que Solon disait : « J'ai donné aux Athéniens, non les meilleures lois qu'on puisse concevoir, mais les meilleures qu'ils puissent supporter. »

Il ne suffit pas de proclamer une loi parce qu'on la juge bonne; il faut qu'elle soit comprise et qu'elle ne soulève pas une résistance qui en détruit les avantages. C'est inutilement que vous aurez institué la république, si le peuple n'est pas disposé à faire et capable de faire ce que le maintien de la république exige; elle ne tardera pas à disparaître. C'est ainsi qu'après les guerres civiles de Marius et de Sylla Rome était mûre pour le despotisme : les conditions qui peuvent faire subsister la liberté avaient cessé d'exister. Brutus tue César; mais il désespère de la liberté. Cicéron approuve la mort du tyran, mais il voit qu'ils ne peuvent échapper à la tyrannie; *interfecto rege, liberi non sumus.* C'est en vain que dans l'Orient vous tenteriez d'établir le régime représentatif; le degré d'indépendance que ce régime réclame fait défaut (1). Le contrôle, l'opposition aux volontés du souverain étant impossibles, le pouvoir ne peut être qu'absolu. Une nation n'est donc pas libre d'adopter la forme de gouvernement la plus conforme à la raison, comme le croyait le XVIIIe siècle. Il faut tenir compte des mœurs, des idées, des lumières, des intérêts, c'est-à-dire de la situation créée par l'histoire. C'est en interrogeant la raison qu'on découvre ce qui est le meilleur; c'est en tenant compte de la tradition qu'on voit ce qui est possible.

Toutefois aucun peuple n'est absolument lié par son passé. La volonté est une force qui peut accomplir des merveilles, quand elle est persévérante, et qu'elle profite des lumières de l'expérience. Vouloir la liberté même avec passion et la proclamer comme un

(1) Quand le vice-roi d'Égypte eut établi une chambre des notables il y a peu d'années, on expliqua, paraît-il, à ceux qui en faisaient partie le mécanisme parlementaire. On leur dit que les partisans du gouvernement prenaient place à droite, et les membres de l'opposition à gauche. Tous aussitôt se précipitèrent à l'extrême droite, et nul ne voulut occuper les bancs de la gauche.

dogme ne suffit pas, il est vrai; mais si on accepte les devoirs, si on se soumet aux charges, si on réalise en un mot toutes les conditions qu'elle réclame, on parvient à la fonder. Ainsi réconcilier l'opinion publique avec une certaine forme de gouvernement, c'est supprimer l'un des principaux obstacles qui s'opposent à son établissement. « Quand la plupart des gens instruits, dit Stuart Mill, peuvent être amenés à reconnaître un arrangement social ou une institution politique comme salutaire, et une autre comme mauvaise, l'une comme désirable, l'autre comme condamnable, on a fait beaucoup pour donner à l'une et retirer à l'autre cette prépondérance de force sociale qui la fait vivre. » En somme, le législateur ne parviendra pas à établir la constitution qu'il juge la meilleure, si les conditions qui peuvent la rendre viable n'existent pas; mais ces conditions, il n'est pas impossible de les faire naître. Il est donc plus nécessaire de déterminer quelles sont ces conditions que d'apprécier le mérite relatif des différentes formes de gouvernement. Cependant, comme les peuples de nos jours sont fréquemment obligés à faire un choix entre ces diverses formes, il faut bien étudier les avantages ou les inconvéniens que chacune d'elles présente. Nous verrons ensuite ce qu'il faut pour les faire durer.

I.

Le despotisme, comme la mort, se subit, on ne le choisit pas; nous n'avons donc à nous occuper que des gouvernemens libres, qui sont la monarchie représentative et la république. Les meilleurs auteurs récens qui ont écrit sur la politique ne se sont pas arrêtés à examiner la valeur relative de ces deux formes de gouvernement, tant ils y voyaient peu de différence. Comme on l'a dit, la monarchie constitutionnelle n'est qu'une république avec un président héréditaire; cependant cette seule différence n'est pas sans avoir certaines conséquences que nous essaierons de démêler.

Cette question a été peu élucidée, parce qu'elle a été traitée ordinairement avec plus de passion que de réflexion, et plus de parti-pris que de véritable esprit scientifique. La science politique est la moins avancée de toutes. Cela vient de ce qu'en cette matière il est très difficile de tirer des conséquences de l'observation des faits, les faits politiques pouvant être le résultat de plusieurs causes diverses, race, climat, religion ou situation géographique. En outre il est presque impossible que l'observateur politique se trouve dans cet état d'impartialité absolue, j'allais presque dire d'indifférence supérieure, qu'exige l'étude scientifique. Les convictions, les espérances, les préjugés nationaux, les habitudes, le régime dominant,

l'intérêt, ne peuvent manquer d'exercer une certaine influence; très souvent même l'écrivain n'a pris la plume que pour défendre le régime qu'il croit le meilleur et pour discréditer celui qu'il juge mauvais. Monarchiste, il ne verra que les vices de la république; républicain, que ceux de la monarchie : c'est son droit et même son devoir, quand il s'agit, non de discuter une question de théorie politique, mais de déterminer une résolution d'où peut dépendre l'avenir du pays; seulement de ce genre d'écrits la science ne retire pas beaucoup de lumières. Une grande obscurité règne donc encore dans la plupart des recherches concernant les formes de gouvernement. Il s'ensuit que beaucoup d'idées fausses jouissent d'un crédit presque incontesté.

Ainsi l'un des avantages qu'on attribue à la république est d'être une forme de gouvernement extrêmement simple. « Toute société homogène veut un gouvernement simple, » dit M. Vacherot dans son livre *la Démocratie*, et ce gouvernement, c'est la république avec une chambre unique. M. Vacherot ne fait qu'exprimer l'opinion de la plupart des républicains français, qui est également partagée par ceux qui ne veulent pas de la république. Une assemblée souveraine, émanation du suffrage universel direct, armée d'une puissance irrésistible et commandant à une hiérarchie de fonctionnaires disciplinés et répandus sur tout le pays, afin que les décisions de la majorité puissent être mises à exécution promptement, complétement, sans rencontrer de résistance, voilà bien le régime républicain dont la révolution a légué l'idée à la France. Or cette idée est en contradiction avec tous les faits observés jusqu'à ce jour.

Le régime de toutes les républiques qui ont eu quelque durée a présenté les plus extrêmes complications; on pourrait même formuler ce principe, que plus un régime politique est simple, plus il se rapproche de l'absolutisme : au contraire plus il donne de garanties à la liberté, plus il est compliqué. Rien n'est aussi simple que le despotisme oriental, rien n'est plus compliqué que les institutions des États-Unis. On a écrit de très bons livres pour en exposer le mécanisme; qui cependant peut se vanter de les connaître dans tous leurs détails? C'est qu'en effet il ne suffit pas d'avoir étudié la constitution de l'Union, ni même celles des trente-trois états qui la composent : il faudrait dans chacun de ces états pénétrer au sein des comtés, des communes, suivre la marche de ces corps de fonctionnaires indépendans les uns des autres, tous élus d'après des règles particulières pour veiller aux travaux publics, à l'enseignement, à la milice, à la justice, aux prisons, aux finances; il faudrait saisir les procédés administratifs, complétement différens des nôtres, de ces milliers de corps politiques, tous animés d'une

vie propre, etqu'aucun lien hiérarchique n'enchaîne les uns aux autres. Pour ne citer qu'un exemple, plusieurs pages suffiraient à peine pour donner une idée de la façon dont sont organisées la surveillance et la direction de l'enseignement primaire dans la ville de New-York. Partout on trouve le même système de contrôles et de contre-poids. La division des pouvoirs est poussée à un point qu'on ne peut se figurer. Nulle part, à aucun degré, la volonté d'un homme, fût-il même revêtu de l'autorité suprême, ne peut mettre en mouvement une série de corps ou de fonctionnaires administratifs.

La république des Provinces-Unies, qui, après avoir conquis la liberté pour elle et pour les sociétés modernes, a joué le rôle d'une puissance de premier ordre malgré la petitesse de son territoire, avait une organisation politique tout aussi compliquée que celle des États-Unis. Quoique je l'aie étudiée avec la plus grande attention, je n'oserais dire que je la connais. Quand on voit combien les pouvoirs étaient disséminés et à quel point toute uniformité, toute unité même, faisaient défaut dans le gouvernement, on s'étonne que cet état ait pu résister aux attaques des plus puissans royaumes du continent, l'Espagne, la France et l'Angleterre, et devenir le centre des grandes coalitions européennes. Quoi de moins simple que les constitutions de Rome ou de Venise? Et l'organisation politique de la Suisse actuelle, qui peut se vanter de la connaître avec ces vingt-deux cantons ayant chacun ses traditions, ses coutumes locales, sa législation particulière et sa constitution toujours en voie de transformation? Rien que le système scolaire du canton de Zurich mériterait une étude sérieuse, tant on est parvenu, par d'ingénieuses combinaisons, à y donner à chaque influence la place qui lui revient. Ainsi donc nulle part la république n'a eu cette forme simple que ses partisans ont toujours voulu lui imposer en France. Si, obéissant à une logique superficielle et à une manie de simplification irréfléchie, on tente de nouveau de la fonder sous cette forme, on ne parviendra pas à la faire durer, parce qu'elle ne sera qu'un despotisme hypocrite et insupportable.

Un autre caractère que l'on attribue généralement à la république, c'est de réduire le pouvoir exécutif presque à l'impuissance. C'est un des motifs pour lesquels le parti radical s'attache avec passion à cette forme de gouvernement. C'est encore une erreur. Un chef de république, quelque nom qu'on lui donne, de quelque façon qu'il soit élu, aura plus de pouvoir qu'un roi héréditaire dans une monarchie vraiment constitutionnelle. La raison en est simple. Le chef de la république n'arrive à ce poste élevé que par sa valeur personnelle. Il se sera distingué par son éloquence, par ses connaissances administratives, par son génie militaire. Pour s'élever,

il aura fait usage de sa volonté, et il est habitué à la faire prévaloir. Il a des idées politiques arrêtées, connues; c'est même en raison de ces idées qu'il aura été choisi. Arrivé au pouvoir, il se servira de ses talens, de son autorité personnelle pour faire triompher ces idées. Il ne craindra pas d'engager la lutte contre l'assemblée législative, ou il la pliera par d'autres moyens à sa volonté. Au lieu de n'avoir que le prestige presque évanoui de la couronne, il disposera de la force vive du parti qui l'a porté au fauteuil. S'il est armé du *veto*, il en fera usage. Presque tous les présidens des États-Unis l'ont fait, et l'avant-dernier, Johnson, jusque sous le coup d'une accusation de haute trahison. On aura beau faire élire le dépositaire du pouvoir exécutif par l'assemblée nationale et le déclarer toujours révocable; il n'en restera pas moins qu'un mérite exceptionnel l'aura porté à la place qu'il occupe, et que, disposant en outre de l'autorité énorme du pouvoir suprême, il exercera une influence prépondérante. Tant vaut l'homme, tant vaut le pouvoir dont il dispose; nous en avons un exemple concluant sous les yeux. Voyez M. Thiers : il est impossible de rendre le chef de l'état plus dépendant de la volonté d'une assemblée qu'il ne l'est en ce moment. Un vote, une marque de défiance, moins que cela, le moindre symptôme de refroidissement suffit pour le renverser. Et pourtant jamais roi constitutionnel n'a joui d'une autorité qui approchât de la sienne. Il n'est pas le dépositaire presque inerte du pouvoir exécutif, il a aussi le législatif dans ses mains; en réalité, il est tout-puissant, bien plus même que ne l'est le tsar.

Considérez maintenant, à côté de la personnalité active, vigoureuse, entreprenante du chef élu, le rôle effacé du souverain héréditaire dans une monarchie constitutionnelle. Son éducation, très soignée peut-être, sera en général très molle, parce qu'il sera constamment entouré de prévenances, de soins et d'adulations. Il n'a pas à se conquérir une place dans la vie : cette place est toute faite, et c'est la plus haute. L'apprentissage de ses fonctions de roi consistera, non à faire usage de sa volonté, mais à en faire le sacrifice, non à montrer ses préférences, mais à les dissimuler, non à produire ses idées et à en poursuivre la mise en pratique, mais à ne pas même les laisser deviner. Les souverains constitutionnels modèles, comme le roi Léopold Ier ou la reine Victoria, n'ont jamais fait voir vers quel parti ils penchaient. Comme ils ne peuvent retremper leur popularité dans l'élection, ils ont besoin de la conserver par les plus grands ménagemens. On ne voit plus jamais se produire en Angleterre ces conflits entre l'exécutif et le législatif, si fréquens en Amérique; il y a plus : on ne les croit même pas possibles. La raison en est, comme le dit M. Bagehot, que nul n'ad-

met plus que la couronne puisse tenir le parlement en échec; celui-ci est désormais le maître suprême. En 89, la France a fait une révolution pour ne pas accorder le *veto* au roi. Le *veto* remplissait d'épouvante tous les amis de la liberté, — craintes sans fondement. Les constitutions contemporaines accordent le *veto* au souverain; mais c'est une arme d'apparat, il ne peut plus en faire usage. Ainsi donc, adversaires du despotisme, voulez-vous que le pouvoir exécutif soit inerte et faible, remettez-le aux mains d'un monarque constitutionnel. Il aura une tout autre énergie entre celles d'un chef élu, parce que celui-ci, fût-il nommé pour peu de temps ou même révocable, jouit, pendant qu'il tient le pouvoir, de toute l'autorité que lui donnent une volonté ferme, l'habitude de la lutte et les passions du parti qu'il représente,— et cette autorité, il l'emploiera, tandis que le roi ne se servira même pas de toute celle qu'il tient de la constitution ou du prestige de la couronne. En un mot, dans nos sociétés actuelles, le pouvoir exécutif sera débile, s'il est héréditaire, — fort, s'il est électif.

Toutes choses égales d'ailleurs (1), les grandes affaires seront mieux conduites dans une monarchie constitutionnelle que dans une république avec un président directement élu par le peuple, comme aux États-Unis. En voici les raisons. Dans la monarchie constitutionnelle, celui qui conduit les affaires ce n'est pas le souverain, c'est le chef du cabinet. Or ce premier ministre est nécessairement un homme éminent : il émane d'une élection à deux degrés; il est le plus capable d'une majorité de représentans qui sont eux-mêmes choisis par la majorité des électeurs. Le chef du cabinet sort, pour ainsi dire, d'une double sublimation de capacité politique. Il a dû conquérir sa place à force de talent, de prévoyance, d'esprit de conduite et d'éloquence; il ne la garde que s'il réussit. Un échec sérieux le précipite du pouvoir. Il est donc obligé d'être à la fois sage dans ses conceptions et heureux dans ses entreprises. Les rois absolus mettent parfois la direction de l'état entre les mains de ministres supérieurs à ceux du régime parlementaire, parce que ces ministres ne sont pas tenus à être orateurs, et qu'on peut être un très grand homme d'état sans avoir le don de la parole; mais aussi le choix du souverain absolu est souvent dicté par

(1) Cette formule devrait précéder toute affirmation en politique et en économie politique, car sans cette réserve il n'est point de principe qui soit rigoureusement exact. Ainsi je crois que les États-Unis ont déployé plus de sagesse dans leur conduite que l'Angleterre. Ils ont montré plus de respect pour le droit, plus d'horreur pour la guerre, plus de modération dans leurs relations extérieures, beaucoup plus de lumières dans leur administration intérieure; mais cela vient de ce que les fondateurs de l'Union lui avaient donné des sentimens de moralité, de religion, d'égalité, de saine démocratie, que l'Angleterre ne possédait pas au même degré.

des considérations les plus mesquines ou les moins avouables, et alors il tombe sur des hommes dont l'incapacité perd les empires. Dans le régime constitutionnel, le choix du premier ministre peut ne pas s'élever si haut; mais jamais il ne tombe si bas, parce qu'il est toujours la conséquence d'une aptitude active, dominante et reconnue par le pays.

Dans une république, le président est élu parfois à cause des services qu'il a rendus ou de la gloire qu'il a acquise, mais parfois aussi parce qu'il a le mérite négatif de ne froisser vivement aucune opinion et de ne porter ombrage à personne : très souvent en Amérique c'est cette qualité qui a déterminé le choix du candidat à la présidence. Aussi peut-on dire, je crois, que les premiers ministres en Angleterre ont généralement été supérieurs aux présidens des États-Unis, en exceptant, bien entendu, les fondateurs de l'Union.

Le président est nommé pour agir, il est responsable. il ne suffit pas qu'il règne, il faut qu'il gouverne; mais il n'a pas le congrès dans la main; il a même peu de moyens d'agir sur lui, car ses chefs de service ne peuvent se présenter dans les chambres. Ses capacités gouvernementales seront donc souvent paralysées, d'autres fois elles provoqueront des conflits; en tout cas, elles ne s'appliqueront que difficilement au gouvernement de l'état. C'est un inconvénient grave, et il n'a point passé inaperçu; mais il a fallu le subir pour échapper au danger des usurpations de pouvoir et des coups d'état. Entre deux maux, la sagesse consiste à toujours choisir le moindre. Il n'en est pas moins vrai que dans le même pays l'homme le plus capable de le bien gouverner arrivera plus probablement à la direction des affaires comme chef du cabinet que comme président, et dans cette première qualité il pourra mieux faire usage de son habileté gouvernementale que dans la seconde. Dans la monarchie, on peut tirer tout le profit possible de ses capacités, et il n'y a rien à en redouter, car il ne peut songer à une usurpation, le roi le tenant toujours en respect. Comme président, plus il serait doué de talens extraordinaires, plus il nourrirait de longs et vastes desseins, plus même en un certain sens il voudrait la grandeur de sa patrie, que seul il croirait pouvoir assurer, et plus il serait tenté d'employer la force dont il dispose pour s'éterniser au pouvoir. Ainsi donc, dans la monarchie constitutionnelle, la sagesse commande de porter aux affaires l'homme d'état le plus capable, le plus actif, le plus doué de volonté. Dans une république, la prudence conseille de l'éloigner, car mieux vaut un président médiocre qu'un homme de génie usurpateur. L'ostracisme y est souvent une regrettable nécessité.

Un autre désavantage d'un président élu par le peuple pour un terme fixé, c'est l'instabilité, le défaut d'esprit de suite. Au bout

d'un temps fort court, l'administration change, un nouvel esprit préside à la direction de l'état. Cet inconvénient est si grand qu'aux États-Unis on tend de plus en plus à réélire le président sortant, afin d'éviter cette brusque interruption. Dans ce pays, où l'indépendance des institutions locales et le caractère de la nation rendent une usurpation impossible, ce remède est sans danger, et il atténue le mal. En Europe, il conduirait presque inévitablement au consulat à vie, et de là à la souveraineté héréditaire. Le chef du cabinet au contraire continue à gouverner tant qu'il conserve l'appui du parlement et la confiance du pays; nul terme n'est fixé à la durée de sa fonction. S'il est habile, prévoyant, souple et énergique tour à tour, sa carrière peut se prolonger aussi longtemps que celle d'un ministre dans un régime absolu. Soit au pouvoir, soit dans l'opposition, il continuera à guider son pays jusqu'à la fin de ses jours, comme l'ont fait la plupart des grands ministres anglais. Le chef du cabinet exerce ainsi une sorte de royauté révocable, responsable, mais durable néanmoins, à qui ne manquent ni l'esprit de suite, ni les grands desseins poursuivis avec prévoyance et constance. De ce qui précède on peut conclure, je crois, qu'un même peuple aura plus de chances d'être bien gouverné avec un premier ministre parlementaire qu'avec un président élu directement par le peuple.

Le moyen d'assurer sous ce rapport à la république les avantages que présente la monarchie, c'est de la faire aussi gouverner simplement par un chef de cabinet. Reste à savoir si le peuple se contenterait d'une administration semblable à celle d'une société anonyme. Une république ainsi organisée serait un gouvernement de raison; or presque partout en Europe le peuple est encore bien peu raisonnable. Il s'attache à un nom; il attend son salut, non de lui-même, mais d'un grand homme. Dans un moment de crise surtout, il lui faut un guide à suivre, un sauveur à élever sur le pavois et à déifier; il veut que le pouvoir s'incarne dans un chef visible. Les partisans de la république comptent pour la soutenir sur l'appui du peuple. Ils ne considèrent qu'un petit groupe de peuple, groupe d'élite puisqu'il pense comme eux. Ils oublient le vrai peuple, qui a toujours aimé les faux dieux et les tyrans, qui jadis est resté païen parce qu'il ne pouvait s'habituer aux temples sans autels, sans sacrifices, sans pompe et sans divinités, du christianisme primitif, et qui n'y est entré que quand on lui a rendu des cérémonies, des pontifes et des idoles sous forme de saints, — le peuple qui à Naples, en Espagne, en France, en Hollande, comme autrefois à Rome et en Grèce, a toujours soutenu le pouvoir absolu. C'est dans l'aristocratie que la république a trouvé partout ses plus fermes et ses derniers défenseurs. La république en effet, comme le culte des iconoclastes, est un régime spiritualiste. Il faut que la

vie de l'esprit soit développée pour le comprendre et le pratiquer.

On croit aussi généralement que la république est plus favorable à la liberté que la monarchie constitutionnelle. Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'il n'en est rien. Dans nos sociétés modernes, la liberté politique consiste surtout dans le respect des minorités. Or, quand toutes les fonctions sont électives, la minorité risque bien plus d'être opprimée que quand elles ne le sont pas. Dans le premier cas, la majorité qui triomphe occupe toutes les places. Le chef de l'état monte au fauteuil en vainqueur. Il y est arrivé par l'appui d'un parti dont il doit exécuter le programme et satisfaire les ambitions. La minorité se trouve partout dans la situation d'un vaincu, et les dépositaires du pouvoir deviennent pour elle des ennemis. Il ne lui reste pas un abri, pas un rempart. Aux États-Unis, après l'élection d'un nouveau président, tous les fonctionnaires qu'il a le droit de nommer sont remplacés par ses adhérens. Une politique nouvelle demande, dit-on, des agens nouveaux. Pour qu'un peuple supporte un semblable régime, il faut que ses mœurs, ses institutions, ses traditions, lui aient donné une trempe particulière. Il ne faut pas songer à l'introduire en Europe. Dans une monarchie constitutionnelle, la majorité triomphante ne peut occuper toutes les places, ni traiter le pays en territoire conquis. Le souverain a un intérêt évident à l'empêcher d'abuser du pouvoir et à protéger la minorité, qui, battue aujourd'hui, peut triompher demain. Représentant lui-même les intérêts permanens du pays, ou tout au moins dévoué à sa propre conservation, il voudra que d'autres fonctionnaires survivent aux défaites alternatives des partis, et il n'accordera pas de destitutions en masse. Il s'opposera tant qu'il le pourra à ce que le parti victorieux use de sa force pour faire des lois de majorité qui écraseraient définitivement le parti vaincu, parce que ce serait jeter celui-ci dans une opposition désespérée et bientôt anarchique, qui menacerait de ruine les institutions établies. « Toute mesure, disait en 1857 le roi Léopold Ier, qui aurait pour effet de fixer la suprématie d'un parti sur un autre, constituerait un grand danger : » sage et profonde maxime d'un souverain qui mieux que nul autre aurait pu écrire la théorie du régime constitutionnel, qu'il avait si bien pratiqué (1). Les partis se modifient et disparaissent; mais, tant qu'un parti est encore plein de vie, fût-il même minorité, c'est une grave imprudence de lui ôter les moyens de reprendre l'ascendant par des voies légales. Or une telle façon d'agir rencontrera plus d'obstacle dans la monarchie que dans la république. C'est ici que le *veto* royal serait d'une grande utilité, s'il pouvait encore en être fait usage. Cette prérogative de la cou-

(1) Voyez *Un roi constitutionnel, Léopold Ier, roi des Belges,* — *Revue* du 15 janvier 1869.

ronne, que l'on combattait autrefois comme l'arme de la tyrannie, deviendrait en réalité le dernier refuge de la minorité et le bouclier de la liberté.

J'ai essayé de montrer ce qu'avaient de peu fondé certaines opinions qui ont cours au sujet de la république. Il en est d'autres au sujet de la monarchie qui sont également erronées. Ainsi l'on dit : la capacité de bien gouverner ne se transmet pas plus aux premiers-nés que toutes les autres aptitudes; il est donc absurde d'établir une royauté héréditaire. Voici comment de Tracy exprime cette idée dans ses commentaires sur Montesquieu. « Tel qui se croirait en démence, s'il déclarait héréditaires les fonctions de son cocher ou de son cuisinier, ou s'il s'avisait de substituer à perpétuité la confiance qu'il a dans son médecin en s'obligeant, lui et les siens, de n'employer jamais en ces qualités que ceux que lui désignerait l'ordre de primogéniture, encore qu'ils fussent enfans ou décrépits, fous ou imbéciles, maniaques ou déshonorés, trouve cependant tout simple d'obéir à un souverain choisi de cette manière. Il est si vraisemblable que les enfans de celui qui est revêtu d'un grand pouvoir seront mal élevés et deviendront les pires de leur espèce; il est si improbable que, si l'un d'eux échappe à cette maligne influence, il soit précisément l'aîné; et quand cela serait, son enfance, son inexpérience, ses passions, ses maladies, sa vieillesse, remplissent un si grand espace dans sa vie, pendant lequel il est dangereux de lui être soumis; tout cela forme un si prodigieux ensemble de chances défavorables, que l'on a peine à concevoir que l'idée de courir tous ces risques ait pu naître, qu'elle ait été si généralement adoptée et qu'elle n'ait pas toujours été complétement désastreuse. » On ne peut mieux dire; seulement l'objection n'atteint point la royauté constitutionnelle, que certaines nations conservent librement; elle ne s'élève que contre le despotisme que les hommes subissent, mais ne choisissent pas.

Pour que la monarchie constitutionnelle soit un bon gouvernement, il ne faut pas que les qualités d'un bon souverain se transmettent suivant l'ordre de la naissance. Le roi règne, il est vrai; mais il ne gouverne pas. S'il est sensé et habile, il rend au pays de très grands services; mais, fût-il méchant ou fou, il ne peut faire assez de mal pour perdre l'état. Le pouvoir réel étant aux mains du chef de cabinet, les vertus et les talens du roi ne seront pas inutiles, mais ses vices, ses folies mêmes, ne peuvent atteindre directement les citoyens protégés par les lois. La démence de George III a certainement fait commettre des fautes à l'Angleterre; elle ne l'a pas empêchée de déployer une grande énergie au dehors et de poursuivre à l'intérieur l'affermissement de ses libertés. Les mauvaises chances de l'hérédité royale n'étaient à redouter que quand le mo-

narque disposait à son gré du sort de ses sujets et de la destinée de son pays.

On a expliqué le règne remarquablement heureux des femmes qui ont porté la couronne en disant que sous les reines ce sont des hommes qui règnent, et sous les rois des femmes. Le mot est piquant, mais il n'est pas juste, car le genre de mérite qui désigne un favori au choix de sa souveraine n'est certes pas l'art de bien gouverner. Le succès du règne des femmes vient plutôt de ce que sous elles, comme aujourd'hui, le pouvoir suprême a été réellement exercé par les ministres. Lord Russell a dit un jour au parlement que les Anglais devaient plus de reconnaissance à la reine Victoria qu'à tous leurs autres souverains, parce que c'était sous son règne que la nation avait définitivement pris l'habitude de se gouverner elle-même. On le voit, l'objection de Tracy contre l'hérédité de la couronne n'atteint que la monarchie absolue, non la monarchie constitutionnelle, comme elle existe en Angleterre.

II.

Voyons maintenant les avantages réels que présente la république. M. Caro a développé ici cette opinion, que cette forme de gouvernement peut seule supporter le suffrage universel et la liberté absolue de la presse, dont il faut bien désormais s'accommoder. Je ne crois pas, comme M. Caro, que la monarchie constitutionnelle n'y puisse pas résister, si le monarque se renferme strictement dans son rôle, car les paysans voteront généralement pour l'ordre établi, et la presse n'aura réellement à surveiller que le chef de cabinet, qui seul agit; mais il est vrai cependant que le mécanisme de la monarchie constitutionnelle est extrêmement délicat à manier. De la part de la nation, elle demande de la modération, du discernement, un jugement équitable; de la part du souverain, au moins dans les commencemens, beaucoup de tact, d'abnégation, de déférence pour les vœux du pays, et le renoncement à toute politique personnelle. Elle exige un roi très intelligent et disposé à faire usage de son intelligence, non pour diriger la machine aux applaudissemens du public, mais pour en graisser modestement les rouages sans qu'on s'en aperçoive. L'échec de Louis-Philippe, qui avait tant d'expérience, tant de dévoûment au pays, et l'esprit si fin, si prévoyant, montre toute la difficulté de la tâche. Or si un roi échoue, il est renversé par la violence, et tout est en péril. Dans la république, le peuple ne réélit pas le président, ou la chambre lui retire le pouvoir, et on fait ainsi l'économie d'une révolution. Il demeure vrai tout au moins que la république supportera mieux que tout autre

régime une presse entièrement libre et le suffrage universel, — à la condition toutefois que le pays soit républicain.

On craint tant aujourd'hui les bouleversemens sociaux, que l'on considérerait volontiers comme la meilleure forme de gouvernement celle qui est la plus propre à combattre ce danger. Les nations épouvantées sont portées à croire que c'est le despotisme, et elles se livrent à un maître. Leur erreur est grande. Le despotisme, d'abord accueilli avec transport, ne tarde pas à soulever contre lui l'esprit de liberté, qu'on n'est pas encore parvenu à étouffer complétement dans notre Occident. La lutte s'engage; les amis de la liberté, pour attaquer le pouvoir, cherchent partout des alliés, et ils en trouvent précisément dans ces mécontentemens sourds et redoutables que provoque l'ordre social actuel. Ils accroissent ainsi démesurément la force d'un mouvement qu'ils auraient combattu, s'ils n'avaient songé avant tout à renverser la tyrannie. Au contraire, avec la république, il semble qu'il n'y ait plus de conquêtes à faire sur le terrain politique. L'attention peut donc se porter continuellement sur la défense de l'ordre social. D'ailleurs, comme le remarque fort bien M. Caro, la république, qui est la nation elle-même, peut déployer une vigueur de répression interdite à la monarchie, car celle-ci doit mesurer ses coups avec une extrême modération : on ne lui pardonne pas le sang versé pour sa défense. C'est au nom de quelques émeutiers tués en février 1848 que l'on a renversé la monarchie de juillet. La république de 1848 et celle de 1871 ont chacune vaincu des insurrections d'une puissance sans exemple, au prix de combats acharnés et d'exécution inexorables, dont aucun souverain n'aurait osé prendre la responsabilité. On attribue à Louis-Philippe ce mot profond à propos des journées de juin 1848 : « il n'y a qu'un gouvernement anonyme qui puisse exécuter impunément de telles répressions. » Louis-Philippe a quitté le pouvoir plutôt que de le défendre à coups de canon. La république ne peut abdiquer ainsi. Toute faiblesse, toute commisération de ce genre lui sont interdites, car après elle il ne resterait que le chaos. Les conservateurs sont donc singulièrement ingrats quand ils refusent de la reconnaissance à la république. Ils lui en doivent beaucoup, car elle a défendu l'ordre avec une vigueur qu'on n'aurait pu attendre d'aucun autre gouvernement. Dans nos temps troublés, où de nouvelles convulsions sociales sont à prévoir dans l'avenir, la force de résistance dont la république dispose devrait la recommander aux sympathies de tous ceux qui auraient le plus à perdre, si une insurrection socialiste venait à triompher. Les socialistes au contraire ne pourraient que gagner à l'établissement du despotisme. Sous son empire, ils feraient des progrès, et au jour de sa chute ils deviendraient probablement les maîtres; mais les apparences trou-

blent tellement la vue des hommes, qu'aucun des deux partis ne voit où est son intérêt.

Autre avantage de la république : elle favorise la simplicité des mœurs et les progrès de l'égalité. Les déclamations contre la corruption des cours et sur le brouet spartiate n'ont plus de sens aujourd'hui. Cependant il reste vrai que la royauté, donnant le ton à la haute société, pousse au déploiement du luxe; on pense même en général que cela fait partie de sa mission, et c'est dans cette pensée qu'on lui accorde une grosse liste civile. L'ignorance en économie politique est si grande et l'oubli des principes chrétiens si complet, qu'on prélève, au moyen de l'impôt, des millions sur le travail, afin que le personnage le plus en vue donne, avec l'autorité inséparable du trône, l'exemple de la prodigalité. C'est, dit-on niaisement, pour faire aller le commerce. Les dépenses de luxe ne sont autre chose qu'une destruction rapide et improductive de la richesse; le salaire ne peut s'élever cependant que par l'accroissement du capital; de sorte que du même coup on arrête l'amélioration du sort des ouvriers, et on leur donne le spectacle d'une excessive et irritante inégalité. Depuis l'antiquité, tous les moralistes païens et chrétiens ont répété que le luxe corrompt les mœurs. Nous avions récemment encore sous nos yeux la preuve de cette vérité. Le faste de la cour impériale, surexcitant dans toutes les classes le goût de la dépense, a fait pénétrer dans les familles le désordre, la gêne et souvent le déshonneur. La plupart des souverains de l'Europe sont plus raisonnables que leurs sujets; ils ne donnent pas le mauvais exemple qu'on attend d'eux et pour lequel on les rétribue. La reine Victoria vit dans la retraite; Victor-Emmanuel se plaît surtout à chasser le bouquetin, à pied comme un hardi montagnard. En Portugal, le roi adore la musique, et le roi don Fernand plante des eucalyptus, service immense qu'on appréciera plus tard. Le roi de Prusse se plaît à vivre comme un soldat. Les rois modernes vivent donc assez simplement; ils sont même portés à faire des économies. On leur en fait un reproche; c'est insensé. Il faudrait au contraire leur savoir le plus grand gré de ce qu'ils ne poussent point leurs peuples aux dépenses improductives, et pour leur en ôter la tentation il serait même sage de diminuer leur traitement. C'est certainement là un des bons côtés de la république; jamais on ne pourra reprocher au gouvernement anonyme de la Suisse de contribuer à répandre le luxe et à dépraver les mœurs. C'est précisément parce que la France est entraînée, par tradition ou par tempérament, à pécher de ce côté, qu'il faut inaugurer le règne de la simplicité au sommet des pouvoirs. Par une aveugle contradiction, ce sont les représentans des intérêts ruraux qui voudraient rétablir une cour fastueuse, eux qui devraient s'attacher à toutes les institutions qui favorisent la

simplicité des mœurs et repousser celles qui mènent à la dissipation.

Dans une époque démocratique, il ne faut pas que le pouvoir suprême soit comme le symbole éclatant de l'inégalité des conditions. C'est par les services rendus qu'il doit se faire respecter. La pompe royale, qui jadis éblouissait les peuples et ainsi fortifiait le pouvoir, ne fait plus aujourd'hui qu'irriter les masses et provoquer les passions anarchiques. Les valets aux livrées éclatantes, les équipages somptueux, le faste d'une cour, tout cet appareil qu'il faut payer chèrement n'est plus à sa place dans nos sociétés laborieuses. Ce qui convient plutôt, c'est le train de vie du chrétien et le vêtement noir du quaker.

Un chef de république sera moins porté à chercher querelle aux autres nations qu'un roi qui est un chef d'armée. Les souverains européens portent toujours l'habit militaire, et ne paraissent en public que revêtu d'un costume de général, même quand ils ne sont point capables de conduire une armée; le vêtement civil paraît indigne d'eux. Jamais le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ne se montrent qu'en uniforme. Ils s'occupent surtout de perfectionner les choses militaires et les engins de combat, fusils, obusiers, mitrailleuses, comme si l'art de détruire les hommes était le seul qui méritât leur attention. Ils sont en cela les continuateurs des rois anciens, qui étaient avant tout des guerriers; mais dans nos sociétés, fondées sur la paix, le travail et l'échange, ces rois guerriers forment un terrible contre-sens. Disposant de millions d'hommes, aspirant à s'illustrer ou à consolider leur trône par des victoires, jaloux les uns des autres, ils menacent constamment le repos du monde. Le désarmement dans les conditions actuelles est une chimère; mais si tous les peuples de l'Europe disposaient de leurs destinées, comme ils n'ont aucun intérêt à se nuire, à s'enlever des provinces ou à ruiner leur commerce, ils ne tarderaient pas à imiter la Suisse et les États-Unis : ils renverraient les soldats à la charrue. Ce serait trop de dire que la république est une garantie assurée de paix; mais, généralement adoptée et organisée comme aux États-Unis, elle diminuerait certainement les chances de guerre.

La république aurait pour la France en ce moment l'avantage de lui permettre une plus grande liberté d'action dans sa politique extérieure. La monarchie pourrait difficilement, sans compromettre sa popularité, comprimer les impatiences belliqueuses que le désir de la revanche ne manquera pas d'éveiller, tandis que la république sera toujours libre d'attendre son heure; car elle n'a pas d'intérêt dynastique à sauvegarder au prix d'une guerre intempestive. Étant le peuple constitué, elle n'a pas à faire de popularité.

Étranger et citoyen d'un pays neutre et pacifique de par le droit

européen, il ne m'appartient pas d'exprimer une opinion sur les revendications que la France peut tenter un jour; mais ce que l'on peut dire, c'est que ceux qui en ce moment allument dans les cœurs la soif de la revanche font le plus grand mal à leur pays, car ils rendent presque impossible la tâche du gouvernement, qui aura à reconstituer, par un travail sérieux et nécessairement très lent, les forces nationales, et ils le poussent à recommencer de nouveau la politique insensée de 1870. Pour reconquérir la suprématie militaire, il ne suffit pas, comme les esprits superficiels le supposent, de perfectionner des mitrailleuses, de substituer le canon d'acier au canon de bronze ou l'obus percutant à l'obus à mèche; il ne suffit même pas d'introduire le service obligatoire pour tous ou d'étudier les mouvemens tournans. C'est la discipline, le ressort moral, l'instruction dans tous les rangs, les secrets de la haute science militaire, qu'il s'agit d'introduire partout, et c'est là une œuvre qui demande de la réflexion et du temps. Or si, pendant que le gouvernement y consacre tous ses soins, le public s'impatiente de ces lenteurs; si l'opposition, flattant les ardeurs de vengeance du peuple, s'en fait une arme pour renverser le pouvoir, est-il un souverain qui puisse résister à des attaques de ce genre? On a reproché à Louis-Philippe, sous le nom de paix à tout prix, la politique sensée que la France suivait alors et qu'elle n'aurait jamais dû abandonner; l'opposition radicale, aveuglément ou méchamment belliqueuse, a miné le trône en réveillant ces instincts guerriers et ce besoin d'agir au dehors que l'empire avait inoculé à la nation. Or, si on a pu faire une arme de démolition de l'affaire Pritchard et du droit de visite, quand il s'agissait d'une querelle avec l'Angleterre, quel cri de guerre irrésistible l'opposition antidynastique ne pourrait-elle pas élever contre un roi qui, restant sourd aux appels d'une province arrachée à la France, semblerait oublier le devoir de relever l'honneur national! On a presque renversé le trône en invoquant le nom de la Pologne; comment arrêter une révolution qui prendrait pour mot d'ordre l'Alsace et la Lorraine? La république seule est assez forte pour imposer la patience et pour résister à une opposition semblable à celle qui a mis en péril l'établissement de juillet depuis sa fondation jusqu'au jour de sa chute.

La monarchie constitutionnelle, quand elle est pratiquée comme elle l'a été en Angleterre sous la reine Victoria, en Belgique sous le roi Léopold Ier et son successeur, donne au pays le gouvernement de lui-même, et garantit la liberté mieux que toute autre forme de gouvernement; mais ce régime excellent exige de la part du souverain ou une indifférence complète ou un tact supérieur. Si le roi est indifférent et ne s'occupe que de ses plaisirs, c'est le premier

ministre qui gouverne, et tout marche comme dans une république; mais si le souverain s'intéresse aux affaires et veut y intervenir, s'il a des visées, des plans, une politique qu'il veut imposer, alors il lui faut une habileté tout à fait exceptionnelle pour réussir comme Léopold Ier et ne pas tomber comme Louis-Philippe.

Le rôle d'un roi constitutionnel n'est point du tout cette sinécure grassement rétribuée, mais humiliante, que Napoléon refusait, on sait en quels termes, des mains de Sieyès. M. Bagehot, dans son livre sur la constitution anglaise, analyse avec une merveilleuse finesse tous les services que l'on peut attendre de cette haute fonction; il en fait aussi voir toutes les difficultés, bien plus grandes encore sur le continent qu'en Angleterre. Si le souverain a une politique personnelle, il s'efforcera de la faire prévaloir. Il n'osera peut-être pas se mettre en lutte ouverte avec la représentation nationale, mais, usant des énormes moyens d'influence dont le pouvoir exécutif dispose, il fera tout pour que cette représentation soit composée au gré de ses désirs et pour qu'elle y cède. Il essaiera d'étendre son pouvoir, et une lutte sourde, mais pleine de périls, s'établira entre le monarque et la partie la plus ardente du pays. Comme il pourra se débarrasser des chambres grâce à l'armée, le régime parlementaire n'existera que par tolérance : toujours il sera à la merci d'un coup d'état. En Angleterre, ce régime a de si profondes racines, la liberté est si bien défendue, la légalité si respectée, que l'armée ne marcherait pas contre le parlement. Sur le continent, la situation est en tout point l'inverse de celle-là, et elle l'est en France plus que partout ailleurs. Un écrivain qui a vraiment approfondi tous les problèmes de la science politique signale ainsi ce danger dans une brochure récente. « Un petit prince allemand, dit M. Dupont-White, échappé du Hanovre, s'il passe roi en Angleterre, y deviendra à la longue un simple spectateur du gouvernement, un compteur des partis, bref un roi constitutionnel : cette fortune est échue à nos voisins; mais demandez donc cela en France au prince qui restaure une dynastie, quand il porte un nom lié à toutes les grandeurs de notre histoire, quand il peut, outre les tombeaux de Saint-Denis, nommer quarante de ses aïeux tombés à la bataille, enfin quand avec tout cela il vient d'être adopté et acclamé par la nation! Comment cette dynastie renaissante abdiquerait-elle la force du peuple dont elle procède, et la force, le sacrement de ses traditions? Comment n'aurait-elle pas le sentiment très vif de ces origines, avec abus prochain et imminent? Être un tel élu et un tel prince, c'est trop de la moitié pour l'avenir de la liberté française. » La monarchie constitutionnelle est peut-être le meilleur des gouvernemens; mais dans certains pays elle offre de telles tentations aux envahissemens du pouvoir per-

sonnel, de si nombreuses occasions de conflit entre le pouvoir et le peuple, que c'en est aussi le plus fragile; elle aboutit presque inévitablement à un coup d'état ou à une révolution. Si Louis-Philippe, l'un des meilleurs rois et des plus éclairés qui aient jamais régné, n'a pu acclimater en France cette forme de gouvernement, qui peut espérer être plus habile ou plus heureux que lui?

Autre avantage encore de la république, c'est qu'elle peut devenir un gouvernement accepté par tous. Que les conservateurs s'y rallient, elle aura pour elle l'unanimité, chose difficile, mais possible, et déjà à moitié faite. Toute monarchie aura au contraire contre elle les républicains, et l'on ne pourra jamais faire que les républicains ne soient pas en France un parti puissant et redoutable, agissant tandis que les conservateurs dorment, et suppléant au nombre qui leur manque par l'audace de leurs entreprises et la persévérance de leur propagande. Bien des motifs font qu'il y aura toujours beaucoup de républicains en France. D'abord on élève la jeunesse dans l'admiration des républiques de Rome et d'Athènes et de la révolution française. En outre la royauté rappelle l'ancien régime avec tous ses abus, détestés jusqu'au fond des campagnes. Ailleurs, en Prusse par exemple, la royauté a parfaitement administré le pays : elle lui a fait des écoles, des universités, ouvert des routes, fondé des haras, drainé des marais, perfectionné l'agriculture; elle a formé la nation, puis elle l'a civilisée. En France, quoi qu'en dise le comte de Chambord, la royauté a ruiné le trésor, dépeuplé les campagnes, corrompu les mœurs, sacrifié les intérêts ruraux aux splendeurs empestées de la cour, détruit les libertés provinciales et communales, tué la vie locale, brisé toute initiative individuelle et toute indépendance de caractère; en un mot, elle a préparé le pays au despotisme sanglant de la terreur, au despotisme militaire de l'empire et à tous ses malheurs subséquens, parce qu'elle l'a rendu impropre à se gouverner lui-même. La monarchie s'est écroulée si souvent depuis la fin du siècle dernier, qu'elle a perdu son prestige. Ce qui est plus grave, nul ne croit plus à sa durée. Elle ne semble donc plus offrir, même aux yeux de ses partisans, cette garantie de stabilité qui est son principal mérite. Enfin on pense généralement que les progrès de la démocratie doivent amener partout la république, et la prospérité inouie de l'Union américaine fait espérer que l'Europe aurait le même sort, si elle adoptait les mêmes institutions. Il se trouve ainsi que la monarchie en France a des partisans tièdes, divisés, découragés, et des adversaires ardens, convaincus et entreprenans. Comment pourrait-elle durer dans de telles conditions?

Il est une vérité démontrée par des faits récens, qu'il ne faudrait jamais perdre de vue, c'est qu'une nation déchirée par de profondes

dissensions politiques ne peut lutter avec succès contre un état de force égale, où les mêmes divisions n'existent pas. D'abord cette nation ne dispose jamais de toutes ses ressources, car le gouvernement doit en employer une partie à comprimer ses adversaires. En second lieu, elle ne peut perdre une bataille sans risquer une révolution en face de l'ennemi, ce qui, jetant partout le trouble, désorganise nécessairement la défense. Napoléon III vaincu ne pouvait rentrer à Paris : c'était la fin de la dynastie. De là cette expédition de Sedan, si étonnamment inepte qu'en Europe on ne pouvait y croire. Supposons au contraire une victoire de la France en avant du Rhin. Dans les premiers huit jours, la Prusse s'y attendait, car il lui fallait quinze jours pour mobiliser son armée. Y aurait-il eu une révolution en Allemagne? Loin de là, la nation entière se serait serrée autour de son chef. Ce n'est pas à Berlin, c'est à Kœnigsberg qu'il aurait fallu conquérir la paix, et le roi aurait pu la signer sans perdre la couronne. Entre deux souverains dont l'un ne peut subir un revers sans compromettre sa dynastie et dont l'autre peut compter sur l'appui de ses sujets dans le plus extrême malheur, les chances ne sont pas égales. A génie militaire de même force, le second fera mieux la guerre que le premier. Voyez Frédéric II pendant la guerre de sept ans. Vers la fin, il perd bataille sur bataille, son royaume est envahi, sa capitale prise; néanmoins il fait une paix honorable et garde la Silésie : il n'avait rien à craindre des factions. En 1813, Napoléon sacrifie ses armées et ne sait point accepter la paix avantageuse qu'on lui offre : il ne pouvait rentrer dans Paris avec un prestige diminué. Un pays dont la forme de gouvernement a pour adversaire un parti puissant, ou dont l'ordre social est troublé par des luttes de classe, n'est pas en mesure de mener à bien une grande guerre. La révolution française n'a vaincu que grâce à l'extrême mollesse et aux divisions des souverains étrangers. Si la France rétablit la monarchie, elle sera toujours en ce point inférieure à la Prusse, car la Prusse est un pays monarchique, où la maison royale, populaire par les services rendus, peut longtemps encore compter sur l'appui de tous. La France au contraire a tellement perdu le sentiment monarchique, — la « loyauté, » comme disent les Anglais, — que les légitimistes même ne le connaissent plus. La république peut lui rendre la force en rétablissant l'accord de tous.

C'est pour un pays un avantage très grand d'avoir conservé une dynastie ancienne que le respect environne, mais à qui on a enlevé toute puissance de nuire, comme en Angleterre. C'est un avantage principalement pour l'avancement des classes populaires, but final que poursuivent les républicains. Voici comment. République et monarchie constitutionnelle se valent à peu près, et tout homme

réfléchi avouera que ce n'est pas la peine de se battre pour avoir l'une plutôt que l'autre. Cependant, si cette question est soulevée par la chute du trône, toute l'attention s'y portera. Les partis lutteront sur ce point. Des efforts énormes seront consacrés pour amener le triomphe de l'une ou de l'autre de ces formes de gouvernement, et cette lutte est stérile, car l'enjeu ne vaut pas les sacrifices qu'il nécessite. Pendant ce temps, rien ne sera fait pour les questions économiques, pour l'enseignement, pour la diffusion des lumières et du bien-être, ce qui est pourtant la chose principale. Organisez l'instruction primaire comme aux États-Unis, consacrez-y des centaines de millions, et vous aurez fait mille fois plus pour le triomphe définitif de la liberté démocratique qu'en proclamant la république. Quand la forme du gouvernement est hors de cause, ce sont des réformes sociales que l'on accomplit, et ainsi le peuple s'avance peu à peu, mais sûrement, vers une plus grande égalité.

Le renversement du trône de Louis XVI a été un immense malheur pour la France. Si les Français avaient conservé leur antique royauté, ils l'auraient dépouillée sans peine de toutes ses prérogatives nuisibles, car elle manquait de tout point d'appui solide. La nation se serait bientôt gouvernée complétement elle-même; elle aurait établi ses libertés provinciales, elle aurait réalisé le magnifique programme humanitaire formulé par le XVIIIe siècle, et qui déjà dans toute l'Europe était en voie d'exécution. Elle aurait échappé ainsi à cette triste période de l'empire qui lui a fait oublier la liberté pour la gloire des armes, et qui a provoqué l'inimitié de l'Europe contre un pays que le genre humain adorait en 1789. Aujourd'hui probablement la France serait aussi en république, mais elle y aurait abordé, mûrie par une longue préparation, au lieu d'y être jetée par la tempête, comme sur un radeau que chaque lame menace d'engloutir. Les pays qui, comme l'Italie, ont une dynastie nationale respectée, aimée par tous, feront sagement de la conserver et d'appliquer leurs forces au développement de la richesse et de l'instruction, ce qui est la chose essentielle; mais la France ne pourrait rétablir la dynastie ancienne sans se déchirer de ses propres mains et sans se vouer à une irrémédiable infériorité vis-à-vis des autres peuples. La légitimité est comme l'honneur, « on n'y rentre plus quand on en est dehors. »

Si les conservateurs acceptaient la république, elle pourrait accorder une liberté plus grande que la monarchie. En voici la raison. Plus un gouvernement est attaqué, plus il aura recours aux moyens de compression. La forme, le nom, n'y font rien : violemment contesté, il sera despotique, ou du moins il emploiera les armes du despotisme; la convention l'a bien prouvé. Si au contraire son existence n'est pas mise en péril, il pourra permettre

impunément à toutes les doctrines d'élever leurs tribunes et de fonder leurs journaux. Aux États-Unis, la forme républicaine est voulue par tous; la liberté est absolument illimitée. Dans les états du sud autrefois, l'esclavage, l'institution fondamentale, étant menacé, la liberté touchant ce sujet était complétement supprimée. Il en sera toujours ainsi. Le seul gouvernement qui puisse donner pleine carrière à toutes les manifestations est celui qui s'appuie sur la grande majorité des citoyens. Or la république, si on le veut, sera ce gouvernement. Aristote en dit la raison dans une de ces maximes lumineuses qui résument la sagesse de l'antiquité : « la démocratie est le plus solide des gouvernemens, parce que c'est la majorité qui y domine, et que l'égalité dont on y jouit fait chérir la constitution qui la donne. »

En somme, la république et la monarchie constitutionnelle pratiquée sincèrement ont tant de caractères communs, et leurs avantages respectifs se compensent à tel point, qu'il ne peut jamais être avantageux de faire une révolution pour substituer l'une à l'autre. Les nations qui possèdent une dynastie généralement acceptée font bien de la garder et d'appliquer leurs efforts aux réformes sociales; mais la France, dont le sol n'est plus assez ferme, semble-t-il, pour porter une monarchie, devrait s'efforcer de constituer une république stable par le concours de tous. Il n'est pire situation pour un peuple que d'aspirer avec ardeur à une forme de gouvernement qu'il ne parvient pas à faire vivre, et de renverser toujours, en un moment de fureur, celle qu'il s'est donnée en un jour de lassitude ou d'effroi. Seulement pour fonder la république il ne suffit pas de le vouloir; il faut encore faire tout ce qui est indispensable à son existence.

III.

La première difficulté est qu'il faut, comme on l'a dit, fonder la république sans les républicains. Cela peut paraître injuste, et pourtant on ne peut faire autrement, car les républicains n'admettent presque aucune des maximes qui peuvent assurer la durée des institutions républicaines, et ils ont beaucoup de penchans qui leur seraient mortels. Je n'ai jamais compris qu'en France les républicains, au lieu de s'inspirer de ce qu'avaient fait les fondateurs de la république en Suisse, aux Pays-Bas, dans les États-Unis, qui ont réussi, prennent obstinément pour modèles les hommes de 1793, qui ont lamentablement échoué. Qu'on attribue à ceux-ci toutes les qualités, l'amour de la patrie et de l'humanité, l'éloquence, la vertu, le courage, la fermeté : plus on exaltera leur mérite, plus il faudra avouer que leurs idées étaient fausses, puisqu'avec de telles

qualités ils sont cependant arrivés à ce résultat, que pour leur échapper la France s'est jetée dans les bras d'un tyran.

Voici quelques-unes de ces idées fausses incompatibles avec l'existence de la république. Les républicains français de la fin du siècle dernier et ceux de notre temps n'ont jamais compris ce que c'est que la liberté politique. Demandons à un publiciste américain en quoi consiste cette liberté. « La liberté régnera, dit M. Francis Lieber, quand on aura accordé les plus sûres garanties à tout acte légitime et posé les obstacles les plus efficaces contre toute intervention non indispensable du pouvoir. » Ainsi créer partout des obstacles à l'action de l'état et au contraire des moyens de défense pour l'activité individuelle, non-seulement respecter les minorités, mais dresser pour elles des refuges et des remparts, afin qu'elles puissent résister légalement à la majorité, n'admettre nulle part d'autorité omnipotente, telle est l'idée que les Américains se font de la liberté. S'emparer de l'autorité par un coup de main, proclamer la république de droit divin, organiser les pouvoirs de façon que la volonté de ceux qui dirigent la république ne rencontre nulle part de résistance, imposer par décret tout ce que l'on croit utile, mettre à néant ou réduire à l'impuissance toutes les autorités locales qui pourraient désobéir, écraser au besoin dans le sang tous ceux qui résistent à l'établissement de ce que l'on appelle la justice, supprimer les journaux hostiles, dissiper les réunions malintentionnées, fermer la bouche aux dissidens, emprisonner les traîtres et les partisans de l'ancien régime, voilà comment on a toujours voulu fonder en France les institutions républicaines!

Les anciens n'avaient pas l'idée de la liberté individuelle telle que les Anglo-Saxons l'ont reçue de leurs ancêtres, et telle qu'ils l'ont consacrée dans leurs lois. En Grèce, comme à Rome, le citoyen était tout entier aux mains de l'état, mais la liberté existait, croyait-on, quand tous prenaient part au gouvernement. La science politique ne consistait pas à garantir les droits des individus, mais au contraire à les plier au service de la cité. L'Anglo-Saxon veut ne pas être gouverné, le Grec voulait gouverner à outrance pour atteindre le but posé à l'état. Laissez faire chacun, dit le premier, et tous seront aussi heureux qu'ils peuvent l'être, ce qui est la fin pour laquelle la société est établie. Emparez-vous de chacun, dit l'autre, ou l'ordre véritable ne s'établira jamais. En ce point, les républicains français pensent et agissent comme les Grecs, et c'est ainsi qu'ils ont tué et qu'ils tueraient encore la république.

L'homme moderne, quelque brisé qu'il soit par le despotisme et par la lassitude de ses vaines tentatives d'émancipation, ne peut se soumettre à ce régime antique : il résiste, des mécontentemens se font jour, des minorités lèvent la tête. Le pouvoir ne peut le to-

lérer, il veut anéantir toutes les résistances; sa sévérité même en provoque de nouvelles, la lutte s'engage, et, après qu'elle a abouti à la guerre civile, la république s'écroule sous le poids des désordres qu'elle a enfantés.

Une condition essentielle du gouvernement républicain, c'est que les partis respectent les lois et sachent se résigner à demeurer minorités jusqu'à ce qu'ils reconquièrent la suprématie par les moyens légaux. Aux États-Unis, rien n'égale l'âpreté, la violence même des luttes électorales, si ce n'est la soumission avec laquelle les partis acceptent le verdict du scrutin. En France, les républicains ont hérité de la première révolution la tradition des journées. Un groupe de citoyens de Paris, qui de bonne foi s'appelle le peuple et se croit l'incarnation du droit, marche sur le siége du gouvernement et s'empare du pouvoir. C'est à coups de journées populaires qu'on a renversé successivement tous les gouvernemens; c'est à coups de journées militaires qu'on a aussi établi deux fois le despotisme. L'emploi de la force pour changer les institutions paraît donc si naturel que le parti radical n'hésite jamais longtemps à en faire usage. L'assemblée nationale, même élue par le suffrage universel, ne lui inspire aucun respect. Il trouve toujours quelque raison pour attaquer son autorité; elle représente tantôt la corruption et l'intimidation, tantôt la stupidité des campagnes et les préjugés ruraux. Balayer le foyer de réaction est le premier devoir de tout bon patriote.

L'esprit d'obéissance peut être le propre des âmes serviles sous le despotisme; mais sans cet esprit la république ne subsistera pas, puisqu'elle doit s'appuyer sur le concours spontané de tous. Contre un tyran, l'insurrection sera parfois un devoir; contre un gouvernement libre, elle est toujours un crime. Malheureusement la France ayant eu presque toujours à sa tête des pouvoirs soit usurpateurs, soit combattus par un parti puissant, éclairé et influent, l'hostilité contre le pouvoir est devenue un mal chronique. Aucun gouvernement n'ayant jamais admis la liberté, toutes les insurrections ont pu être considérées comme de glorieuses revendications d'un droit méconnu, et ainsi l'esprit de rébellion est entré dans le sang. En Angleterre, on fomente pendant des années une « agitation » qui soulève le pays jusque dans ses fondemens, des *meetings* surexcitent les passions populaires, des orateurs enflamment les foules dans les parcs, enfin des centaines de mille hommes roulent leurs flots menaçans jusqu'aux abords du parlement; mais il n'est point fait usage des armes, la légalité est respectée. A Paris, on enterre le général Lamarque, on promène un drapeau en faveur de la Pologne, on veut avoir le droit de se réunir à des banquets ou d'élire

un conseil communal; aussitôt les coups de fusil partent, le sang coule : c'est une journée ou avortée ou triomphante, un déplorable avortement ou une glorieuse révolution. Ce n'est pas avec de semblables traditions qu'on fondera la république.

Les républicains sont en général hostiles à tout sentiment religieux. De Tracy a parfaitement résumé leur opinion à ce sujet quand il dit : « Moins les idées religieuses ont de force dans un pays, plus on y est vertueux, heureux, libre et paisible. » Les faits démontrent que c'est une manifeste et dangereuse erreur. La force des États-Unis vient de l'esprit profondément religieux des puritains. Cet esprit a présidé à la naissance de la grande république, et il la conserve dans son développement actuel. C'est la foi des *gueux* qui a fondé la glorieuse république des Provinces-Unies. La Suisse est un des pays de l'Europe où le sentiment religieux est le plus répandu, le plus fort et le plus éclairé. On prétend que la morale est indépendante de la religion; en pratique du moins elles sont inséparables, car ce n'est que par les ministres du culte que le peuple reçoit des idées de morale. Chassez-les, qui restera dans les villages pour enseigner le devoir avec cette autorité qui donne quelque efficace à la parole? Sans mœurs point de liberté et sans religion point de mœurs, voilà ce que prouve l'histoire. L'église romaine ayant jeté l'anathème aux libertés modernes par l'organe de son chef infaillible, les peuples qui veulent conserver des institutions libres sont conduits, malgré eux, à lutter contre cette église, et c'est là pour les nations catholiques une cause de désordre et de faiblesse dont nous ne pouvons encore apprécier toutes les désastreuses conséquences. Cette lutte inévitable est un grand malheur, mais du moins faudrait-il s'efforcer de sauver le sentiment religieux, soit par le secours de la philosophie, soit en lui cherchant un refuge dans un culte ami de la liberté.

Les républicains ne veulent ni des libertés provinciales, ni des influences rurales. C'est encore une erreur. Elle vient aussi de la révolution qui a proscrit avec une rage sanguinaire le fédéralisme et les fédéralistes, la seule forme de gouvernement et les seuls hommes qui auraient pu sauver la république. Les républiques qui durent et qui prospèrent sont des fédérations : la Suisse et les États-Unis. La raison en est simple : du moment que le pouvoir perd sa prépondérance autocratique, l'indépendance des provinces doit s'accroître; il n'y a de liberté véritable qu'à cette condition. Une république unitaire et absolutiste comme celle que l'on a toujours voulu fonder en France est un monstre, c'est le donjon du despotisme devant lequel on a élevé un fronton républicain avec les mots sacramentels : *égalité, liberté, fraternité;* mais le pays n'y étouffe

pas moins, faute d'air et d'espace pour se mouvoir. La France est en république maintenant, mais il n'y a rien de changé, sauf que la presse, les réunions, les transactions commerciales, les communications postales, les échanges internationaux, seront soumis à des entraves nouvelles.

L'une des plus grandes fautes de la révolution a été la destruction des assemblées provinciales, et je doute que la France arrive jamais à posséder la vraie liberté, si elle ne les rétablit pas. M. de Lavergne a raconté ici même, en traits qu'on n'oublie point, le réveil de ces corps politiques si lontemps engourdis. Quel magnifique spectacle! Partout des réunions d'hommes éclairés, sensés, dévoués à leur pays, enflammés d'une sainte ardeur pour la justice, pour l'amélioration du sort de tous les peuples, pour le progrès sous toutes ses formes, occupés à la fois des intérêts de l'humanité entière et de ceux de leur localité! Quand toute résistance était déjà brisée, les assemblées provinciales n'avaient point cessé de lutter contre l'arbitraire de la royauté. Elles avaient parfois combattu pour conserver des priviléges peu justifiables; mais l'esprit du VIIIe siècle les pénétrait, et, si elles avaient continué à vivre, elles l'auraient appliqué en des réformes durables. Le parti radical rêve toujours, comme moyen de progrès, un pouvoir illimité mis aux mains des représentans de la bonne cause. Malheureusement, l'expérience l'a prouvé, le progrès ne peut s'accomplir ainsi, et ce pouvoir illimité finit toujours par tomber aux mains d'un usurpateur. Ce qu'il faut au contraire, c'est multiplier les corps indépendans capables de résistance, et ensuite convertir ces corps aux idées nouvelles. C'est ce que les républicains espagnols, dont M. Castelar est l'éloquent organe, ont bien compris; ils repoussent la république unitaire, et demandent la république fédérale. En Hongrie, le parti radical défend l'autonomie des comitats. C'est en effet grâce à l'indépendance des comitats que la Hongrie est parvenue à défendre ses libertés contre tous les assauts du despotisme dans une lutte héroïque de deux siècles. Les républicains allemands sont aussi « particularistes, » c'est-à-dire que, tout en voulant unifier l'Allemagne en une seule république, ils demandent que les états particuliers conservent une indépendance aussi grande que celle dont jouissent les états de l'Union américaine. Les républicains français, avec leur fanatisme d'unité et leur opposition au système des autonomies locales, sont seuls, parmi leurs coreligionnaires, à marcher dans cette voie, et ils sont en contradiction avec leurs propres principes; c'est un triste legs de leurs aïeux de la révolution.

C'est à tort aussi qu'ils se défient des campagnes et attendent tout des villes. Les populations urbaines ne sont que révolution-

naires, ce qui est un tempérament incompatible avec des institutions libres; excellent pour renverser la monarchie, il ne vaut rien pour fonder la république. Les paysans au contraire sont conservateurs d'instinct, mais républicains de mœurs. Si vous pouvez les convertir à la république, celle-ci sera définitivement assise. Voyez la Suisse et les États-Unis. Leur base solide, c'est la masse des propriétaires ruraux; le point menaçant, ce sont les grandes villes : ici Genève, là-bas New-York. Cette vérité avait été clairement aperçue par Aristote. D'après lui, aucun peuple n'est plus propre à fonder la démocratie qu'un peuple de laboureurs. Ils vivent simplement des fruits de leur travail, ils sont attachés à l'ordre; leurs besoins sont bornés, leur condition très semblable; ils ne connaissent ni l'oisiveté ni le luxe, ces détestables fruits de l'inégalité, source inévitable des dissensions sociales. Vouloir fonder une démocratie libre avec l'unique appui des grandes villes et contre le gré des campagnes est la plus vaine des tentatives. Tant que l'état romain a été rempli de propriétaires libres, cultivant leur champ, il a pu constituer une république forte et glorieuse. Dès que Rome s'est peuplée d'une masse de prolétaires et d'oisifs opulens, elle est tombée dans l'empire, et, qu'on le remarque bien, elle ne pouvait y échapper. Ce n'est pas César, c'est la corruption des mœurs qui a tué la république.

J'ajouterai une dernière considération. Si l'on continue d'accorder trop d'empire à l'esprit littéraire, les institutions républicaines prendront difficilement racine. Tocqueville a montré à l'évidence comment l'esprit littéraire, devenu tout-puissant à la fin du siècle dernier, avait engagé la révolution dans une voie où elle devait périr. M. Caro vient de nous faire connaître la détestable influence que certaine littérature a exercée sur les tristes événemens dont Paris a été le théâtre. La France a toujours adoré l'esprit; elle aime les beaux discours, les livres bien écrits, les idées générales brillamment formulées, les mots vifs, les traits piquans. Mirabeau, en grand artiste qui connaît son public, avait toujours soin d'aiguiser une pensée forte en un trait piquant qu'il plaçait à la fin de ses périodes. Les Français n'ont pas tort en ceci, car c'est par les lettres qu'ils ont acquis la meilleure partie de leur renom, et qu'ils ont contribué à répandre dans le monde certains principes de justice sociale; mais parce qu'on admire les littérateurs, ce n'est pas une raison pour en faire des législateurs. Lisez les poètes et les bons écrivains, dressez-leur des statues, vous ne pouvez leur faire trop d'honneur; mais ne leur confiez pas la direction des affaires publiques, car d'ordinaire ils n'entendent même rien à gérer les leurs. Il ne faut point s'en étonner. La principale qualité d'un poète

et de tout littérateur est l'imagination; or, en affaires, rien de plus funeste que l'imagination. Elle efface les obstacles ou accroît les périls, teint tout en rose ou en noir, en un mot empêche de voir les choses telles qu'elles sont. Les imbéciles font fortune, dit-on, tandis que les hommes de génie se ruinent. C'est que les premiers, rampant à terre, aperçoivent les obstacles et les évitent, tandis que les seconds, la tête dans les nues, se heurtent à toutes les pierres et se jettent dans les abîmes. La première qualité de l'homme d'état est une vue claire de la réalité, car on ne peut tabler sur des espérances, et il importe de ne tenir compte que des faits. En politique, il ne faut donc pas se laisser guider par des hommes de lettres, ni emporter par l'esprit littéraire. Si je voulais ruiner une province, disait Frédéric II, j'en confierais le gouvernement à un philosophe.

Il est même très dangereux de transporter la langue littéraire dans l'administration des intérêts de l'état. Le littérateur vise à l'effet plutôt qu'à rendre la vérité. Il ne se soucie point d'un nombre exact : pour dire beaucoup, il dira mille ou un million. Il écrira qu'à l'ennemi la France opposera 40 millions de poitrines; il le croira peut-être et du moins le fera croire. L'antithèse, la métaphore, l'hyperbole, sont des figures de rhétorique qui, dans un livre, feront peut-être le meilleur effet; mais, dans la bouche de ceux qui gouvernent, elles peuvent amener d'irréparables malheurs. Que de mal n'a pas fait en 93 la fausse rhétorique du temps! Que de sang versé au nom des grandes phrases empruntées à Rousseau ou à Plutarque! Quel danger de donner à la politique d'un grand pays une expression assez tranchante pour qu'elle tienne dans les deux membres d'une antithèse! Que de mécomptes quand on veut formuler un programme en métaphores brillantes, ou quand on transforme une situation au gré d'une imagination trop ardente!

Le mal que je signale est grave, surtout quand il s'agit, comme en France, de refaire toutes les institutions sans le secours de la tradition, celles qui existaient ayant conduit le pays à sa perte. L'esprit littéraire tiendra lieu de science politique, car celle-ci est généralement ignorée. Elle n'est enseignée nulle part. Elle est bien cultivée par quelques écrivains d'élite, mais leurs livres sont peu lus, et eux-mêmes ne sont pas nommés aux assemblées constituantes. La France devrait avoir partout des professeurs chargés de découvrir les meilleures formes de gouvernement et de communiquer au public le résultat de leurs études, attendu que tous les vingt ans elle renverse son gouvernement et en cherche un meilleur. Et cependant on n'a pas songé, que je sache, à élever des

chaires de droit constitutionnel (1). C'est l'esprit littéraire, ce n'est pas la science politique qui a dicté la constitution de 1848 : aussi celle-ci n'a-t-elle pas duré longtemps. Consultera-t-on davantage la science en 1871? A suivre la discussion récente sur la réorganisation de l'administration des départemens, on serait porté à en douter. Il faudrait se livrer patiemment à l'étude comparée des constitutions étrangères et recueillir les enseignemens de l'histoire, sans se laisser entraîner par le charme de l'éloquence et par la magie de la rhétorique. Partout où les procédés scientifiques ont été appliqués, de merveilleux progrès ont été accomplis; mais, chose tout à fait inconcevable, on n'a rien fait pour favoriser la science qui s'occupe des institutions politiques. Et pourtant c'est du choix de ces institutions que dépend le bonheur, la grandeur, disons plus, l'existence même de la nation. Aux États-Unis, il n'est pas une école où l'on ne fasse connaître les lois constitutionnelles de l'état et de l'Union. En Allemagne, dans toutes les universités, il y a plusieurs chaires de droit public et de science sociale. Il en est de même en Hollande et en Italie. En Belgique, on explique la constitution belge dans les universités, dans tous les établissemens d'enseignement moyen et dans beaucoup d'écoles primaires. Dans l'assemblée appelée à donner une nouvelle constitution à la France, combien se trouvera-t-il de personnes qui auront suivi un cours ou fait des études spéciales sur cette importante matière? Il y a là une immense et inquiétante lacune qu'il faudra s'efforcer de combler. C'est surtout en fait d'institutions politiques qu'il est nécessaire de faire appel à l'esprit scientifique et de se défier de l'esprit littéraire.

J'ai essayé d'indiquer quelques penchans mauvais et certaines idées fausses qui rendraient impossible l'établissement de la république en France; je voudrais examiner maintenant quelles seraient les institutions qui pourraient en assurer la durée.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) Il y a à l'École des chartes un cours sur les institutions politiques, administratives et judiciaires de la France, et au Collége de France une chaire de législation comparée; mais je ne crois pas que ces cours répondent au besoin que je signale. Cette lacune est si apparente, surtout maintenant, qu'un comité vient de se former à Paris pour organiser une faculté libre de sciences politiques. Les secrétaires du comité, MM. C. Boutmy et E. Vinet, ont même publié un programme des cours très bien conçu. L'idée est excellente, elle mérite l'appui de tous; mais elle ne portera des fruits que si l'état institue, comme en Belgique, un diplôme scientifique pour les sciences politiques, qui deviendrait un titre de préférence pour les fonctions administratives. C'est le seul moyen d'avoir un contingent suffisant d'élèves assidus et de répandre la connaissance sérieuse des sciences politiques dans le pays.

FLEURS DE SANG

Pendant que nous faisions la guerre,
Le soleil a fait le printemps;
Des fleurs s'élèvent où naguère
S'entre-tuaient les combattans.

Malgré les morts qu'elles recouvrent,
Malgré cet effroyable engrais,
Voici leurs calices qui s'ouvrent,
Comme l'an dernier, purs et frais.

Comment a bleui la pervenche?
Comment le lis renaît-il blanc,
Et la marguerite encor blanche,
Quand la terre a bu tant de sang?

Quand la séve qui les colore
N'est faite que de sang humain,
Comment peuvent-elles éclore
Sans une tache de carmin?

Leur semble-t-il pas que la honte
Des vieux parterres envahis
Jusques à leurs corolles monte
Des entrailles de leur pays?

Sous nos yeux l'étranger les cueille,
Pas une ne lui tient rigueur,
Et, quand il passe, ne s'effeuille
Pour ne point sourire au vainqueur;

Pas une ne dit à l'abeille :
« Je suis cette fois sans parfum ; »
Au papillon qui la réveille :
« Cette fois tu m'es importun. »

Pas une, en ces plaines fatales
Où tomba plus d'un pauvre enfant,
N'a, par pudeur, de ses pétales
Assombri l'éclat triomphant.

De notre deuil tissant leur gloire,
Elles ne nous témoignent rien,
Car les fleurs n'ont pas de mémoire,
Nouvelles dans un monde ancien.

O fleurs, de vos tuniques neuves
Refermez tristement les plis,
Ne vous sentez-vous pas les veuves
Des jeunes cœurs ensevelis?

A nos malheurs indifférentes
Vous vous étalez sans remords :
Fleurs de France, un peu nos parentes,
Vous devriez pleurer nos morts.

SULLY-PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1871.

Il est encore bien des esprits qui ne peuvent se faire au régime sous lequel nous vivons, et qui à la première occasion éclatent en impatiences. La réflexion les retient, l'instinct les emporte parfois. Ils passent leur temps à mettre d'accord leurs idées, qui vont au-delà de l'ordre de choses actuel, et leur patriotisme, qui s'incline devant la nécessité. C'est ainsi que s'expliquent peut-être ces légères recrudescences, de plus en plus rares d'ailleurs, où se réveillent comme dans un éclair ces questions de république et de monarchie qu'on est convenu de laisser dormir, et qui se déchaînent de temps à autre à l'improviste, ne fût-ce que dans une discussion sur la validité d'une élection. Un instant tous ces mots de guerre retentissent, la querelle a l'air de s'enflammer, c'est l'effet de l'impatience; aussitôt on court se remettre à l'abri sous la protection du pacte qu'on s'est fait une loi de maintenir, c'est la réflexion qui reprend son droit. Le pacte de Bordeaux, c'est notre constitution. Assurément, on ne peut dire le contraire, ce régime qui pèse aux impatiens et à tous les partisans de la logique à outrance, ce régime est une nouveauté un peu étrange dans l'histoire des gouvernemens; il n'a pu naître que dans des circonstances extraordinaires, et parce qu'il a trouvé tout à propos pour le personnifier un homme offrant les garanties d'un esprit supérieur et d'une grande expérience, d'un patriotisme dévoué et d'un libéralisme conservateur. Il a quelque peine à se définir lui-même, et il aurait tout au plus un nom, s'il ne s'appelait avant tout la France. Il ne faut pas cependant l'oublier, ce régime a pour lui, aujourd'hui comme hier, la force de la nécessité: il est la défense du pays devant l'étranger, la sauvegarde de ce qui nous reste d'ordre intérieur, et, tel qu'il est depuis qu'il existe, il a suffi pour créer ces conditions visibles d'apaisement où la vie commence à renaître, où de vieilles proscriptions ont pu être abrogées sans

péril, où assemblée et gouvernement sont à coup sûr moins préoccupés de multiplier les causes de division que de s'unir, de se ménager, même quand ils ne sont pas d'accord.

C'est un régime provisoire, soit; connaît-on beaucoup de régimes définitifs qui auraient pu faire en si peu de temps ce qu'a fait ce régime provisoire par la seule autorité du bon sens, du patriotisme et de la persuasion? Il y a quelques mois à peine, la France était accablée sous le poids des plus horribles infortunes, au point qu'on en était à se demander comment elle pourrait se relever, d'où elle pourrait tirer l'effroyable rançon qu'on lui imposait le couteau sur la gorge. Elle n'est point encore relevée à sa juste hauteur sans doute; elle a du moins trouvé des ressources, elle a vu renaître son crédit par cet emprunt dont le prodigieux succès avait été si habilement ménagé, qui a été une victoire pour celui qui l'avait préparé comme pour le pays. Il n'y a pas si longtemps encore, les passions de parti se jetaient avec une ardeur jalouse sur certaines questions dont elles exagéraient la gravité. Il semblait que, si l'on ouvrait la porte aux princes des anciennes familles royales, si on touchait aux lois d'exil, tout devait être en combustion le lendemain. Les lois d'exil ont disparu, les princes sont revenus, ils ont pu respirer l'air de la France et vivre de la vie de tout le monde; il n'y a point eu, que nous sachions, la moindre révolution. Ce qui était une question n'en est plus une, et la république ne s'en trouve pas plus mal. Il y a mieux, M. le comte de Chambord lui-même a pu en pleine France, dans son château de la Loire, publier son manifeste sur le drapeau blanc; il est venu en France sans apparat, sans faste d'aucune sorte : il s'est retiré simplement. Qu'en est-il résulté? Pas même l'ombre d'une agitation, — preuve infaillible de cet état d'apaisement mêlé, si l'on veut, de lassitude, où peuvent se passer le plus tranquillement du monde des faits qui eussent été considérés autrefois comme des dangers publics, qui auraient mis toutes les polices en campagne. Ce n'est point sans doute que dans la situation de la France tout soit également inoffensif et rassurant. Quand on voit les incendies se succéder dans certaines villes, à Nancy, à Bourges, ailleurs encore, à la suite des incendies de Paris, on est porté à se demander si ces sinistres sont l'œuvre du hasard, ou s'ils ne sont pas l'implacable réalisation de quelque plan mystérieux et diabolique destiné à entretenir l'agitation. Quand on observe certains symptômes, on se dit involontairement qu'il y a des passions qui ont été vaincues sans être découragées, et que le gouvernement entendrait singulièrement son devoir, s'il montrait quelque faiblesse après avoir été obligé de livrer la plus sanglante bataille. Oui, sans doute, on ne peut s'y tromper, il y a des passions qui vivent encore dans certaines sphères; mais dans la masse du pays ce qui domine, c'est le désir ardent du repos, c'est le besoin de voir se régulariser

et se consolider cette paix relative qui a fait d'incontestables progrès depuis deux mois, qui est l'œuvre d'un régime de patriotique et libérale prudence, et à laquelle tout le monde a contribué, le chef du pouvoir exécutif par ses directions, son initiative et son habileté, l'assemblée nationale par son esprit d'abnégation et sa bonne volonté.

Cette assemblée en effet, cette asemblée elle-même est assurément des plus modérées. Elle a un mérite qui a singulièrement servi à la paix publique dans les circonstances actuelles : en tout ce qui est politique, elle sait se contenir et même oublier presque, quand il le faut, qu'elle est le pouvoir prépondérant, l'image vivante de la souveraineté nationale. Elle sait prudemment résister aux tentations de la toute-puissance, et, jusque dans ses relations journalières avec le gouvernement, elle n'abuse point de ses droits les plus incontestés, elle n'en use même pas toujours; elle s'abstient avec un soin scrupuleux de tout ce qui pourrait avoir l'air de provoquer des crises ou des conflits inutiles, et véritablement jamais assemblée politique n'a vu s'agiter dans son sein moins d'ambitions et de compétitions de pouvoir. Voyez effectivement ce qui se passe : à coup sûr, l'assemblée nationale n'a aucun enthousiasme pour le ministère, oh! pour cela non, elle n'aime pas le ministère; elle fait des exceptions pour quelques-uns des membres du cabinet, comme M. Lambrecht; pour d'autres, elle n'a que le goût le plus médiocre, cela est certain, cela saute aux yeux, et, pour tout dire, elle n'a pas absolument tort, car enfin, parmi ces ministres que l'assemblée n'aime guère, il en est qui après une expérience suffisante pourraient désormais quitter le pouvoir sans laisser un vide sensible dans la direction des affaires publiques. Le malheur de quelques-uns des ministres d'aujourd'hui, c'est de plier sous le poids des événemens auxquels ils ont participé, ou de paraître ne pas comprendre la gravité de la mission que la plus impérieuse nécessité leur impose. Ils sont des ministres ordinaires et très ordinaires dans des circonstances extraordinaires, voilà leur faute. Ils n'ont visiblement aucune étincelle de l'inspiration virile et passionnée qui devrait aujourd'hui diriger des hommes dans l'œuvre de la régénération morale et de la reconstitution du pays.

Quoi donc! direz-vous, M. Jules Simon n'est-il pas un ministre plein de feu et de zèle? Il vient de faire une tournée à Brest et à Cherbourg; il est allé visiter les insurgés de Paris retenus sur les pontons, il a étudié leurs dossiers, il s'est attendri peut-être. Nous sommes charmés d'apprendre que M. Jules Simon a trouvé le temps d'aller à Cherbourg et à Brest inspecter les pontons, et puisqu'il est en si bonne humeur d'activité pour les choses qui ne le regardent pas, il ne serait pas inutile qu'il déployât cette même activité dans l'administration de l'instruction publique, qui le regarde un peu plus. Quand M. Jules Simon s'occuperait de l'enseignement, où tout est à faire, au lieu de

s'occuper des pontons, il n'y aurait que moitié mal, et il serait sans doute alors un ministre un peu plus accrédité. Tout ceci veut dire que l'assemblée n'a certes pas toujours tort dans ses défiances, et cependant elle n'a cessé d'observer la plus grande réserve, elle n'a eu recours à aucun de ces procédés par lesquels les parlemens font la vie difficile à un cabinet, elle n'a laissé échapper aucun vote d'impatience ou d'ennui. Que quelques-uns des ministres songent à se retirer et aient remis leur démission au chef du pouvoir exécutif, cela même se passe en dehors des sphères parlementaires. L'assemblée n'y est directement pour rien, et si elle avait à dire son mot, ce n'est pas M. Jules Favre seul, ce n'est même pas peut-être M. Jules Favre le premier qu'elle rendrait à une retraite qu'il a si bien méritée, et que d'autres ont méritée autant que lui. Les ministres qui ont toute sorte de titres à se retirer peuvent se faire illusion, ils peuvent se figurer qu'on les poursuit pour leurs opinions, pour leur passé, pour le rôle qu'ils ont joué au 4 septembre; non, ils tomberaient, s'ils tombaient, parce qu'ils ne répondent plus aux nécessités d'une situation nouvelle. L'assemblée n'a rien fait pour hâter leur chute, elle a montré à leur égard le désintéressement le plus complet, et elle serait bien plus désintéressée encore, si la petite crise qui se déroule à petit bruit depuis quelques jours à Versailles devait se borner à la retraite de M. Jules Favre.

Il est vrai, et c'est là précisément un des traits curieux du régime actuel, il est vrai, soit dit sans offenser personne, que les ministres ne comptent guère, et que tout ce qui se fait en politique depuis six mois se noue par-dessus leur tête entre M. Thiers et l'assemblée. Quand M. Thiers veut faire sentir son action, il ne se sert pas d'intermédiaire, il va droit à l'assemblée, et il lui parle ce langage éloquent, sensé, habile, persuasif, qui la laisse toujours charmée. Quand l'assemblée elle-même a une opinion décidée, elle sait bien que c'est au chef du pouvoir exécutif qu'elle doit s'adresser. M. Thiers et l'assemblée, ce sont là les deux vraies forces de la situation faite à la France, et ce qui achève de caractériser le régime actuel, c'est que les relations de ces deux forces, de ces deux pouvoirs si l'on veut, n'ont d'autre règle, d'autre mesure qu'une sagesse commune. On a eu déjà plus d'une fois la pensée de régulariser ou de préciser ces relations en leur assurant du moins une certaine durée, en les mettant à l'abri des instabilités quotidiennes. On semble y revenir aujourd'hui par l'idée d'une proposition qui conférerait à M. Thiers un pouvoir plus permanent, proportionné sans doute à l'existence de l'assemblée elle-même. Ira-t-on jusqu'au bout de ce projet, remis à jour tout à coup? cette combinaison se lie-t-elle à une modification ministérielle? a-t-elle été conçue en prévision des vacances prochaines que l'assemblée veut se donner? Rien n'est assurément plus naturel que de vouloir donner une certaine stabilité à des conditions de gouvernement

nécessaires, rien n'est plus politique que de chercher à maintenir au pouvoir la sagesse et l'habileté, quand on a eu la bonne fortune de les trouver réunies dans un homme qui est l'honneur de son pays.

On peut essayer de résoudre ce problème; il ne faut pas cependant se faire illusion : ce ne sera pas aussi facile qu'on le croit, par cette raison bien simple qu'en l'absence de toute constitution définitive c'est toujours l'esprit de bonne conduite et de bonne volonté qui règne et gouverne en dehors de toutes les combinaisons momentanées qu'on s'impose. Le nom pourra changer, la situation restera à peu près la même, en ce sens que demain comme hier elle reposera sur le concours permanent, nécessaire, toujours renouvelé des deux forces que les circonstances ont rapprochées pour le bien du pays. Au point où nous en sommes, on conçoit aussi peu l'assemblée sans M. Thiers que M. Thiers sans l'assemblée. C'est l'alliance de ces deux forces qui nous a rendu ce que nous avons de paix publique, qui a ramené la sécurité, la confiance, l'illusion de quelque chose de définitif dans le provisoire. C'est par l'alliance de ces deux forces que la France peut reprendre une attitude devant l'étranger, renouer des relations et se remettre à suivre avec fruit pour elle-même, peut-être aussi avec utilité pour d'autres, tous ces mouvemens qui s'accomplissent en Europe, en Allemagne comme ailleurs. C'est par l'alliance de ces forces enfin et seulement par cette alliance qu'elle peut arriver à résoudre tous ces problèmes qui deviennent chaque jour plus pressans, qui sont la condition première de sa renaissance parmi les peuples, la réorganisation de son armée, la réorganisation de ses finances, la réorganisation de tout ce qui peut renouveler sa puissance intérieure en rouvrant les sources de sa vitalité politique et morale.

Que M. Thiers et l'assemblée ne soient pas toujours d'accord dans la recherche des moyens les plus propres à réaliser cette œuvre de réformation nationale, ce n'est point certainement impossible, et il faudrait bien de la naïveté pour n'avoir point prévu d'inévitables conflits d'opinions. Non, M. Thiers et l'assemblée ne sont pas toujours d'accord, ils ne s'entendront pas toujours, et ils ne doivent pas moins rester unis. On fera ce qu'on a fait ces jours derniers, lorsque l'assemblée, paraissant disposée à faire peser sur le pays tout entier l'indemnité des dommages causés aux départemens envahis, s'est trouvée en présence du chef du pouvoir exécutif défendant les intérêts du trésor. On a pris quelques jours, et on trouvera sans doute une transaction. Ce qui est bien clair, c'est qu'il y a un certain nombre de questions dont la solution est désormais urgente, impérieuse; il n'y a plus de temps à perdre.

La réorganisation de nos forces militaires est surtout une de ces questions qui s'imposent d'elles-mêmes. Depuis quelques mois, toutes les opinions ont pu se produire, toutes les polémiques sont ouvertes, tous les systèmes ont plaidé leur cause, sans parler des faits qui ont de leur

côté un langage assez éloquent. Une commission parlementaire s'est livrée au travail le plus consciencieux et le plus approfondi. Aujourd'hui la décision ne peut plus être ajournée, d'autant plus qu'on semble s'être mis d'accord sur le principe même du service obligatoire. Le principe admis, tout n'est point fini certainement, mais du moins on a fait un grand pas, on a un point de départ fixe, et on peut s'engager dans cette œuvre laborieuse, difficile, patriotique, de la réorganisation de l'armée. Une discussion prompte, suivie d'une solution définitive, aurait l'avantage de dissiper toutes les incertitudes, de mettre fin à une foule de polémiques très vives, très bien intentionnées, nous n'en doutons pas, mais qui ne sont peut-être pas toujours profitables à l'esprit militaire. Certes, dans l'étude de ce grand problème de l'organisation de notre armée nouvelle, les *rapports* que M. le colonel de Stoffel adressait autrefois de Berlin au gouvernement impérial, et qu'il rassemble aujourd'hui, sont un des documens les plus utiles et les plus saisissans. Ces rapports, où éclate le pressentiment attristé de nos désastres, montrent d'avance ce qui manquait à la France, ce qui faisait la supériorité de la Prusse; ils sont l'analyse passionnée et lumineuse de l'inégalité de ces forces qui allaient s'entre-choquer, et ils sont inséparables de l'histoire de cette guerre, conduite avec une impéritie que M. de Persigny avoue aujourd'hui, après avoir été entreprise par l'imprévoyance. Nous nous demandons seulement par quelle étrange inspiration M. le colonel Stoffel a cru devoir ajouter à ces *rapports* une préface amère et désespérée qui incrimine tout, le présent, l'avenir comme le passé. Si M. le colonel Stoffel dit vrai, que reste-t-il debout en France, et que peut-on espérer encore? Rien en vérité. Qu'on soit sans illusion et sans faiblesse pour les infatuations populaires comme pour les fautes des hommes, rien de mieux; mais enfin ce n'est point sous cette inspiration désespérée qu'on peut se mettre utilement à réorganiser notre armée, et ce n'est point dans cet esprit que l'assemblée abordera la grande discussion qui s'approche.

Les affaires financières ne sont pas moins pressantes pour le moment que la réorganisation militaire. Il faut combler les déficits créés par la guerre, assurer le service des intérêts des emprunts devenus nécessaires, proportionner en un mot nos ressources à nos charges nouvelles. Le gouvernement, on le sait, a proposé un certain nombre d'impôts dont le plus grave est un droit de 20 pour 100 sur l'entrée des matières premières. Si M. Pouyer-Quertier était seul à proposer cette taxe, ce ne serait rien encore; mais ici M. Thiers apparaît comme la terrible arrière-garde de son ministre des finances. Or la commission du budget résiste jusqu'ici à cette proposition, dans laquelle elle voit, non sans raison, une menace pour le commerce français. Il faut cependant combler ce déficit béant. Les uns proposent une taxe sur les produits fabriqués, d'autres

reviennent plus que jamais à l'impôt sur le revenu; mais l'impôt sur le revenu implique à son tour un remaniement presque complet de notre système tributaire, et c'est ainsi que les problèmes s'agrandissent. La commission du budget est encore à l'œuvre, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle porte dans l'étude de ces épineuses affaires de finances un esprit qui, pour être indépendant, ne se prêtera pas moins aux transactions nécessaires.

Une des questions les plus graves, les plus délicates peut-être, et où éclate avec le plus d'ingénuité l'esprit à la fois conservateur et novateur de cette assemblée versaillaise chargée de remettre la France sur le chemin du salut, c'est cette question de l'organisation des conseils-généraux ou de la décentralisation, qui vient d'être agitée pendant quelques jours. La loi de décentralisation, due à l'initiative parlementaire, a été votée à une seconde lecture, — une réforme dont on parlait depuis si longtemps se trouve presque accomplie. Y aura-t-il à la dernière heure, à l'épreuve suprême et définitive de la troisième lecture, quelque revirement provoqué par une intervention plus ou moins directe du chef du pouvoir exécutif? Ce qui est clair, c'est que l'assemblée tient à son œuvre, c'est que la majorité, formée d'ailleurs en dehors de tout esprit de parti, a enlevé la victoire au pas de charge, sans se laisser détourner par les oppositions ou les malveillances qui cherchaient à lui faire peur de ses témérités novatrices. On peut dire en effet que la loi nouvelle est bien l'expression des tendances les plus intimes de cette masse parlementaire, de cette armée qu'on ne sait trop comment définir, puisqu'elle compte des soldats dans tous les camps, dans la jeune gauche comme dans la droite, mais qui porte certainement dans les affaires publiques un grand fonds de bon vouloir, du libéralisme, de la sincérité, une sorte de hardiesse involontaire et pas du tout de préjugés. Le vote qui tranche une si grosse question est presque audacieux, nous en convenons, la discussion a été des plus intéressantes, bien plus intéressante que beaucoup d'autres discussions qui font plus de bruit; elle a révélé des talens réels, de vrais orateurs, jeunes ou anciens, partisans ou adversaires de la réforme nouvelle, M. Ernoul, M. Achille Delorme, M. Émile Lencel, M. Raoul Duval, M. Ernest Duvergier de Hauranne, sans parler du spirituel et impétueux patriarche de la décentralisation, M. Raudot, et sans oublier M. Léonce de Lavergne, qui n'a pas peu contribué à décider le succès de la loi par deux courtes allocutions d'une netteté familière et incisive. Tout le monde a donné dans la bataille, et en fin de compte la décentralisation a triomphé de toutes les résistances, des honnêtes scrupules du ministre de l'intérieur, M. Lambrecht, de l'hostilité très vive de M. Ernest Picard, qui se croyait peut-être encore ministre, ou qui espère le redevenir, des velléités autoritaires d'une fraction de la gauche, de ce que nous appellerons la vieille garde de

la gauche, car la vieille gauche, on le sait bien, n'a plus aucune répugnance pour la centralisation et pour l'autorité plus ou moins illimitée des préfets dès qu'elle compte pouvoir s'en servir.

Au fond, de quoi s'agit-il? La lutte est engagée entre ceux qui veulent le maintien de ce qui a existé jusqu'ici, de cette fameuse institution préfectorale de l'an VIII, assez légèrement modifiée par les circonstances, et ceux qui croient le moment venu d'introduire dans le vieil organisme administratif un esprit nouveau par l'extension des droits des assemblées départementales, par la réalisation progressive de tout ce qui peut conduire au gouvernement du pays par le pays. Il se peut sans doute que, malgré tous les soins de la commission et de son zélé rapporteur, M. Waddington, la loi nouvelle ne soit point des plus parfaites. Il se peut qu'il y ait de l'inconnu dans cette expérience qui va se faire, qu'on ne voie pas au juste encore ce qui sortira de ce déplacement de pouvoirs, de cet agrandissement de la sphère d'action des assemblées départementales, de ce droit d'émettre des vœux sur des questions qui, sans se confondre avec la politique, y touchent de très près, de cette institution nouvelle d'une délégation semi-permanente du conseil-général, placée auprès du préfet pour le contrôler, pour concourir avec lui à l'administration des intérêts locaux. Ce sont là des nouveautés, plus modestes qu'on ne le dit, assez sérieuses encore, nous n'en disconvenons pas; mais quoi! valait-il mieux ne rien faire, et pouvait-on même ne rien faire? Suffisait-il de revenir à la vieille routine et de reprendre le vieil instrument en se promettant d'en jouer mieux? C'est tout simplement une illusion.

Le fait est que dans ces désastres qui ont éclaté sous nos pas, que nous n'avons pas su voir venir, la France a subi ce qu'on peut appeler d'un mot aussi cruel que juste une faillite, une faillite administrative autant que militaire et diplomatique, et qu'il ne s'agit plus de réformes plus ou moins séduisantes selon l'expression qui a été employée; il s'agit de tout refaire, parce que tout nous a manqué : voilà la vérité. La centralisation administrative, lorsqu'elle a été, non pas précisément créée, mais reconstituée et adaptée à un ordre nouveau au commencement du siècle, la centralisation a été sans nul doute un bienfait; elle a été l'instrument le plus énergique et le plus efficace pour cimenter l'unité nouvelle de la France. En réalité, la centralisation a péri à la longue par son excès même, parce que l'esprit qui l'avait produite et qui l'a fait vivre s'est épuisé, et il n'est plus resté qu'un mécanisme dénué d'une fécondité réelle. Au jour du péril, on l'a bien vu, cette centralisation démesurée s'est trouvée n'avoir produit que la désorganisation, c'est-à-dire qu'au moment où le système devait manifester avec le plus d'énergie son efficacité, il a laissé éclater son impuissance. Les préfets de l'empire s'en sont allés, les préfets de M. Gambetta sont ve-

nus : qu'ont-ils fait de plus ? Ils se sont servis du même instrument ; ils ont été un peu plus despotes que les autres, ils le seraient encore à l'occasion, et il faudrait en passer par là. Le mot le plus terrible qui ait été dit est certainement celui qu'un jeune orateur, M. Ernoul, laissait échapper l'autre jour en pleine assemblée : « ne sentez-vous pas qu'en France les extrémités sont froides? » L'omnipotence stérile des administrateurs amenant la décadence de toute initiative dans le pays, le « froid aux extrémités, » voilà le dernier et redoutable résultat. Est-ce que vous croyez qu'en présence d'un tel mal il suffise de remettre la main sur la vieille machine et de recommencer une si cruelle histoire administrative? Une réforme, prudente si l'on veut, mais dans tous les cas assez sérieuse pour devenir un stimulant énergique, s'imposait de toute nécessité, et la loi nouvelle ne fait en définitive rien de plus que d'essayer cette réforme en tempérant la prépondérance administrative par la coopération des assemblées locales, des délégations des conseils-généraux. C'est là sa raison d'être et sa légitimité.

Après cela il est bien entendu qu'on ne peut, qu'on ne doit rien faire qui puisse porter atteinte à l'unité nationale. Ce n'est point certes le moment d'affaiblir la France, de diminuer ses moyens d'action. M. Ernest Picard nous permettra de lui dire qu'il a défendu une cause gagnée d'avance dans tous les esprits, et qu'il s'est donné à peu de frais un air d'homme d'état revendiquant les conditions essentielles de tout gouvernement. De tous ceux qui acceptent les réformes nouvelles, pas un ne les eût votées, s'il avait entrevu ces anarchiques et désastreuses confusions de pouvoirs que l'ancien ministre de l'intérieur s'est plu à évoquer comme un spectre dont nous ne saisissons pas bien la couleur, s'il avait pu avoir la crainte sérieuse de toucher à l'unité de la France, à cette « robe sans couture » dont on a parlé. L'anarchie, hélas! elle est toujours possible, et pour bien d'autres causes, sans que la modeste mesure d'indépendance laissée à des assemblées départementales y soit pour rien. Franchement il ne faut point exagérer ainsi. En quoi l'unité nationale est-elle menacée, parce que les conseils-généraux auront quelques droits et quelques pouvoirs mieux définis, parce que, de concert avec le préfet, ils disposeront de quelques subventions ou de quelques fonctions exclusivement rétribuées par le département, parce qu'il y aura auprès des préfets des commissions élues qui régleront l'ordre dans lequel s'exécuteront certains travaux de voirie, qui surveilleront l'emploi de certaines sommes affectées aux départemens? Après comme avant la loi, les conseils-généraux ne sont pas moins enfermés dans des attributions d'où ils ne peuvent sortir sans s'exposer à voir leurs délibérations annulées par un simple décret. Ils ne peuvent nullement gaspiller et épuiser la fortune publique, comme on l'a dit, puisque la loi annuelle des finances fixe la limite dans laquelle ils ont la faculté

de s'imposer, et qu'ils ne peuvent emprunter sans une autorisation législative. Après comme avant la loi, les préfets ne restent pas moins les représentans du pouvoir central, les exécuteurs des lois, les gardiens de l'ordre public, les chefs politiques des départemens. Rien ne peut se faire sans eux et autrement que par eux. Ils sont l'exécutif des départemens, comme le chef du gouvernement est l'exécutif de l'assemblée et de la France.

Oui, dit-on, mais il y aura des conflits entre les préfets et les conseils-généraux ou les délégations départementales. C'est fort possible, il y aura des conflits comme il y en a toujours là où règne une certaine liberté; ces conflits s'apaiseront, comme ils s'apaisent presque toujours, sous l'influence d'une nécessité de concorde, ils deviendront de plus en plus rares à mesure que les mœurs publiques se formeront, et à la dernière extrémité le gouvernement garde toujours comme garantie à l'égard des conseils-généraux le droit de suspension temporaire par décret ou de dissolution par voie législative. Que faut-il de plus?

L'intérêt essentiel de la puissance publique peut et doit rester intact, rien n'est plus évident. Le jour où le gouvernement parle au nom de la France et de l'assemblée qui représente la nation, il faut qu'il soit partout obéi, c'est encore moins douteux. La loi nouvelle ne change rien à cela. Avouons-le cependant, il est bien vrai qu'elle peut avoir certaines conséquences. Il peut en résulter par exemple que les préfets ne puissent plus être absolument ce qu'ils étaient trop souvent. Par cela même qu'ils cesseront d'être de petits dictateurs, qu'ils n'auront plus à leur service tous ces moyens d'action, faveurs, subventions, emplois, à l'aide desquels ils se flattaient de faire marcher leur département comme un régiment, surtout un jour d'élections, il faudra qu'ils suppléent à ce qu'ils n'auront plus par l'ascendant moral, par l'autorité personnelle. Ils auront à compter avec la représentation indépendante de l'esprit et des intérêts d'un département. Il faudra qu'ils se créent en quelque sorte leur situation, qu'ils gagnent l'influence par leur aptitude, par la considération qu'ils devront mériter, s'ils veulent rester à la hauteur du rôle politique qu'on leur confie. On verra peut-être un peu moins de ces administrateurs de hasard envoyés du nord au midi, du midi au nord, et qui n'ont aux yeux des populations d'autre titre que d'être M. le préfet. Quand même les préfets seraient obligés d'être capables et actifs, où serait le grand mal? Il peut résulter aussi de la loi nouvelle une autre conséquence un peu plus haute encore et peut-être plus délicate, c'est que les ministres eux-mêmes soient tenus de ne point être trop dépaysés dans leurs fonctions, de ne plus se borner à laisser marcher toute seule une machine qu'ils trouvent tout organisée. Ce n'est pas tout d'être ministre; il est évident qu'aujourd'hui, en présence d'une situation si complétement transformée, le choix des fonctionnaires de tout ordre

associés au gouvernement est une chose grave. Les circonstances d'ailleurs sont devenues assez difficiles et assez laborieuses pour exiger des redoublemens d'activité, une énergie croissante d'initiative. Quand même les ministres se croiraient obligés de mettre un peu plus d'attention qu'ils ne le font quelquefois dans le choix des fonctionnaires, préfets ou autres, qu'ils envoient en province, et quand même ils nous montreraient un peu plus souvent par des actes ostensibles qu'ils se préoccupent de tout ce qu'ils ont à faire, où serait encore le grand mal? Qu'en eût pensé M. Picard lorsqu'il était au ministère? Est-ce parce que la loi de décentralisation n'existait pas qu'il a fait un usage si éclatant de la puissance administrative mise un moment entre ses mains? Si la loi de décentralisation, en créant des conditions plus difficiles, plus rudes, si l'on veut, devait réveiller chez tous ceux qui sont ou qui passent au pouvoir une activité nouvelle avec le sentiment d'une responsabilité agrandie, ce serait déjà quelque chose, et ce ne serait encore qu'une partie de ce qu'on peut en attendre.

L'utilité, l'efficacité de cette loi, si elle doit en avoir une, si elle ne doit pas passer comme tant d'autres lois, ce sera surtout de préparer, de contraindre le pays à s'occuper de ses propres affaires. Nous ne nous exagérons pas trop sans doute l'influence de la réforme accomplie en ce moment par l'assemblée. Elle est certainement des plus modérées, cette réforme; elle ne produira, selon toute apparence, ni les merveilles que les uns en attendent, ni les cataclysmes qui troublent l'imagination de M. Ernest Picard; mais enfin, telle qu'elle est, elle peut contribuer à développer à la longue, par la pratique, par une expérience incessante des choses, un certain sens de la responsabilité, qui par malheur manque presque absolument en France. Ne connaissez-vous pas cette éternelle histoire? En France, on est électeur, on vote, on ferait une révolution plutôt que de se laisser ravir ce droit souverain, et on semble ne point se douter que ce vote est une chose sérieuse, que si on se livre à ses fantaisies, si on nomme un mauvais député, un mauvais conseiller-général, un mauvais conseiller municipal, on en supportera d'une façon ou d'une autre les conséquences. Pendant vingt ans, on a nommé tous les députés qu'il a plu à l'empire de proposer. On aurait dit que cela ne regardait pas les électeurs; il paraît au contraire que cela les regardait, puisqu'ils en paient très positivement les frais aujourd'hui, et s'ils s'étaient dit plus tôt qu'il s'agissait de leurs affaires, ils n'en seraient pas là. Des élections municipales viennent de se faire à Paris, elles se sont achevées hier, et on s'est encore passé la fantaisie de quelques nominations au moins étranges dans les circonstances. Imagine-t-on cependant rien de plus grave pour les Parisiens, rien qui touche plus directement à leurs intérêts? La question qui se débattait pour eux dans ces élections était de savoir comment se fera une désastreuse liquidation

financière dont ils porteront le poids, et si le gouvernement peut trouver assez de garanties dans Paris pour y rentrer bientôt. C'est ce sentiment très net, très positif, que la pratique des institutions locales peut contribuer à réveiller, en même temps qu'elle peut aider à former des hommes pour la vie publique, à stimuler toutes les saines activités, à développer l'habitude des affaires, à préparer même des caractères.

Ainsi se forment les mœurs publiques. M. le ministre de l'intérieur, qui avec son esprit conciliant voudrait bien faire la part de la réforme, mais qui s'en effraie comme membre du gouvernement, M. Lambrecht disait l'autre jour : « C'est l'assemblée nationale qui doit être la gardienne des libertés du pays. » Oui, c'est dans l'assemblée que les libertés se décrètent; mais c'est un peu partout qu'elles se préparent, c'est dans les institutions indépendantes répandues à la surface du pays qu'elles se pratiquent, c'est par les mœurs qu'elles deviennent une réalité et qu'elles se consolident. Sait-on pourquoi la liberté politique a été toujours si exposée en France? C'est parce qu'elle n'était qu'au sommet, tandis que nous restions, comme l'a écrit un jour M. le duc de Broglie, « une nation réduite à fronder, à critiquer, à regarder faire en se croisant les bras, » incomplétement associée aux embarras et à la responsabilité des choses. Il faut changer de voie, l'avenir est à ce prix, et voilà pourquoi la loi sur les conseils-généraux est une des réformes les plus décisives, à la condition pourtant qu'elle sera prise au sérieux par le gouvernement et par le pays.

La France a certes pour le moment assez à faire sans se jeter dans les aventures. L'assemblée elle-même vient de s'en apercevoir tout récemment, comme aussi elle a montré une fois de plus ce qu'il y a de dangereux à livrer les questions les plus délicates de politique extérieure à la merci de toutes les impressions. L'assemblée a voulu avoir sa discussion sur les affaires de Rome, elle l'a eue; en est-elle beaucoup plus avancée? Si nous en étions encore à tout voir à travers le prisme de l'éloquence, assurément on ne pourrait qu'être satisfait. M. l'évêque d'Orléans a plaidé éloquemment la cause de Rome, M. Thiers a fait un de ces discours où il sait si bien concilier toutes les hardiesses et les devoirs de réserve qui sont dans sa position. Malheureusement il ne s'agit plus seulement d'éloquence, quoique l'éloquence soit encore une force; il s'agit de nos intérêts les plus pressans et les plus pratiques. Que pouvait-on espérer de ces pétitions qui étaient l'objet de la discussion et qui demandaient à la France de relever la cause du pouvoir temporel du pape, de reprendre Rome à l'Italie pour la rendre au pontife? Ne voyait-on pas que pour un résultat impossible on s'exposait à provoquer dans l'assemblée des manifestations de nature à nous susciter des difficultés, qu'on pouvait créer de singuliers embarras au gouvernement lui-même? On ne demandait pas la guerre pour le pouvoir temporel; non,

on demandait une intervention diplomatique. Une intervention diplomatique! et avec qui? Quelle est la puissance qui n'a pas reconnu les événemens accomplis en Italie? Et d'ailleurs que signifie une intervention diplomatique qui est bien sûre de ne pas réussir, à moins qu'elle n'ait l'arrière-pensée de devenir plus active? Il a fallu toute l'habileté de M. Thiers pour ramener cette situation à sa vérité pratique, et il avait d'autant plus de mérite que lui, un vieux défenseur du pouvoir temporel, il était obligé de se rendre à la puissance des choses. Il n'a pas caché qu'on ne devait rien lui demander qui fût propre à compromettre la politique de la France. Tout ce qu'il a promis, c'est de défendre l'indépendance religieuse du pape dans une situation qu'il n'a pas faite. C'est sous le bénéfice de ces explications qu'on a voté le renvoi des pétitions au ministre des affaires étrangères, en s'en remettant au patriotisme et à la prudence du chef du pouvoir exécutif.

Et maintenant quelle différence y a-t-il entre ce renvoi au ministre des affaires étrangères et l'ordre du jour qui avait été d'abord proposé avec la même attestation de confiance, qui avait été accepté par M. Thiers lui-même? Au fond, il n'y en a aucune, puisque les deux motions ratifiaient les déclarations de M. Thiers. Seulement c'est M. Gambetta qui a failli tout gâter; il a voulu intervenir comme chef de parti, mettre sa griffe sur l'ordre du jour, et du coup il l'a tué sous lui. En faisant la même chose, la majorité a voulu la faire autrement. Et voilà comment M. Gambetta a gagné sa première victoire parlementaire en rentrant dans la politique!

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu trop tard la lettre suivante pour l'insérer dans notre dernier numéro.

Versailles, le 12 juillet 1871.

Monsieur le directeur,

Le numéro du 1er juillet 1871 de votre *Revue* contient un article de M. le capitaine de vaisseau Aube, intitulé *le 20e Corps d'armée,* dans lequel les opérations du 15e corps que j'avais l'honneur de commander sont étrangement présentées, et où je suis personnellement l'objet de ses attaques.

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer dans votre plus prochain numéro la réponse suivante, qui expose les faits sous leur véritable jour.

Je ne suis pas étonné que M. Aube se serve contre moi de la maxime nouvelle, qui a cours aujourd'hui parmi les personnes inexpérimentées dans l'art de la guerre, « qu'on doit toujours et quand même marcher au canon. »

Le 9 novembre 1870, la 1re division du 15e corps a marché pendant quatorze heures au canon de Coulmiers, bataille qui ne devait être livrée que le 11, ce qui aurait permis à cette division d'arriver sur les derrières de l'ennemi. Mais cette fraction du 15e corps était libre de ses mouvements, et son devoir était de faire tous ses efforts pour remplir son importante mission.

Le 28 novembre au contraire, cette même division, étendue sur un front de 30 kilomètres, puisque ses éclaireurs, le corps Cathelineau et la légion bretonne, combattaient le même jour à Courcelles avec le 20e corps, gardait les quatre défilés qui conduisaient d'Étampes, Pithiviers et Montargis sur Orléans.

La possession d'un seul de ces défilés par l'ennemi aurait isolé l'aile droite du reste de l'armée et coupé le centre de ses communications avec Orléans.

Dans ces conditions, la 1re division ne quitta pas ces importantes positions, et attendit, pour envoyer du secours à une armée de 63,000 hommes qui manœuvrait régulièrement pour se rapprocher d'elle, que ce secours fût nécessaire et par conséquent demandé. Elle le fit aussitôt avec la plus grande diligence, en dirigeant sur Chambon, aux ordres du général Crouzat, 7,000 hommes et 3 batteries d'artillerie, devant opérer sur le flanc droit de l'ennemi et soulager le 20e corps, sans affaiblir trop sensiblement la situation qu'elle avait à sauvegarder.

Si, le 3 décembre, la 1re division quitta ses positions, c'est qu'elle avait reçu du commandant en chef, à quatre heures cinquante minutes du matin, le télégramme suivant :

« Général en chef à général Des Pallières. — Chilleurs par Loury.

« Revenez dès aujourd'hui et le plus tôt possible reprendre vos positions anciennes de Saint-Lyé et de Chevilly, avec toutes les forces possibles, en ne laissant que ce qui est nécessaire pour garder la forêt.

« Le mouvement en avant fait par le général Chanzy, soutenu par vos 2e et 3e divisions, n'a pas réussi. Ordre est donné d'occuper les anciennes positions devant Orléans. »

« D'Aurelle. »

Ce jour même, nous devions marcher en avant; à quatre heures cinquante minutes du matin, tous les ordres étaient expédiés en ce sens; il fallut donner des instructions nouvelles, et comme, à l'exception des quatre artères défendues par la 1re division, toutes les routes de la fo-

rêt avaient été rendues impraticables, on dut diriger par Orléans et Cercottes sur Chevilly le convoi, le parc du corps d'armée et l'artillerie de la division qui devaient nous y rejoindre.

Le 20e corps fut en même temps prévenu de ce mouvement.

L'ennemi s'étant naturellement présenté devant nous au jour, comme nous l'avaient fait pressentir ses mouvemens dans la nuit, je dus, avant de me lancer avec mon disponible sur Chevilly, assurer à mes convois une avance assez grande pour qu'ils ne pussent être atteints par la cavalerie prussienne. Dans ces conditions, je laissai l'ennemi prendre minutieusement toutes ses dispositions, ne pouvant, avec 11,000 hommes et 5 batteries, avoir la prétention de faire échec à environ 45,000 hommes et 14 batteries qui étaient devant moi.

J'avais d'ailleurs le devoir de lutter juste le temps utile pour que l'ennemi, devenu plus circonspect, ne nous serrât pas d'assez près pour nous empêcher de nous dérober et d'arriver à temps à l'endroit désigné, suivant les desseins du général en chef qui, seul, avait la responsabilité de l'ensemble des mouvemens.

Je commençai l'attaque vers dix heures et demie et me mis en retraite avec mon infanterie aussitôt que je n'eus plus une roue de rechange pour mes pièces, ce qui ne fut pas long. Je dus même laisser un canon sans roues et un caisson qui sauta au début de l'action; mais le mouvement réussit, et le lendemain matin les 26,000 hommes de la division et la cavalerie du corps d'armée étaient au nouveau poste désigné par le général en chef dans la nuit, après avoir combattu et marché pendant vingt-quatre heures sans repos.

C'est cette division qui fournit plus tard au général Bourbaki, après les désastres d'Orléans, les 10,000 hommes avec lesquels il constitua la réserve de l'armée de l'est.

Quant à la scène dans laquelle le commandant Aube dispose mes paroles de façon à me présenter au public comme un officier-général ignorant et présomptueux, tandis qu'il y remplit, lui, un rôle plein de clairvoyance, voici ce qui arriva.

Comme je devais opérer de concert avec le général Crouzat, je fus le voir; il réunit ses officiers-généraux pour me les présenter. M. Aube, qui servait comme général de brigade auxiliaire dans la 2e division du 20e corps, en prit occasion pour faire sur la situation une sortie des plus inattendues et, je dois dire, des plus démoralisées.

Si on réfléchit à la nature de nos troupes, à leur mauvaise situation matérielle et par suite morale, au peu d'expérience d'un certain nombre parmi les officiers-généraux qui les commandaient, on comprendra l'imprudence et l'inopportunité d'un pareil langage dans la bouche d'un officier du grade de M. Aube, appartenant à la marine, à un corps aussi sérieux et qui a rendu de si réels services.

Je fus nécessairement obligé de combattre de pareilles opinions, mais je le fis dans des termes tout autres que ceux qu'il met dans ma bouche, et je me retirai indigné, témoignant au général Crouzat ma surprise qu'il n'eût pas mis cet officier à la disposition du ministre de la guerre. Sa réponse fut qu'il venait de lui transmettre la démission du grade de général de brigade de M. Aube.

Telle est, monsieur le directeur, la réponse que je crois devoir faire aux commentaires de celui qui s'intitule « l'un des soldats obscurs et les plus ignorés de cette désastreuse campagne. »

Je ne veux pas sonder les motifs qui l'ont fait sortir volontairement de cette obscurité, pour présenter au grand jour de la publicité de votre *Revue* ses appréciations malveillantes sur les généraux qui ont commandé l'armée de la Loire. Je dédaigne les attaques personnelles, mais il était de mon devoir de rétablir la vérité des faits qu'il a dénaturés.

Recevez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

G. Des Pallières,
Inspecteur-général adjoint des troupes de la marine,
Ex-commandant du 15e corps d'armée,
questeur de l'assemblée nationale.

Les convenances et les usages nous faisaient un devoir de communiquer la réclamation de M. le général Des Pallières à l'auteur de l'étude publiée dans notre n° du 1er juillet. Voici sa réponse :

Paris, le 19 juillet 1871.

Monsieur le directeur,

Je n'ai rien à répondre à la lettre que vous venez de recevoir, si ce n'est que j'ai dit la vérité, que je maintiens mes assertions, et surtout que le seul motif de mon travail a été de dire, comme toujours, la vérité, parce qu'elle est pour moi l'unique voie de salut qui reste à notre malheureuse patrie.

Veuillez agréer, etc.

Th. Aube.

ESSAIS ET NOTICES.

LES IMPURETÉS DU SOL ET DES EAUX.

Il y a quelques mois, la malle de l'Amérique du Sud apportait la nouvelle que la population de la ville de Buenos-Ayres, — la mal nommée, — était décimée par la fièvre jaune. On sait aujourd'hui que la

terrible épidémie qui a donné un si cruel démenti à la renommée de salubrité de ce pays n'était pas la fièvre jaune, mais un mal tout particulier, causé par les émanations du sol. A Buenos-Ayres on n'a point d'égouts; le sol s'y imprègne directement de toutes les déjections qui représentent les résidus de la vie organique et de la vie sociale. Cette incurie séculaire a fini par se venger : on a semé la pourriture, on récolte la fièvre.

C'est l'occasion de rappeler des recherches fort importantes qui ont contribué à mettre en lumière le rôle que le sous-sol joue dans la production des épidémies et des maladies endémiques. Il est une contrée où cette influence a pu être étudiée d'une manière très complète, dans des conditions qui se sont considérablement modifiées avec le temps : c'est la région des Landes de Gascogne. Le sable de la Lande ressemble à celui du littoral de la mer, il est blanc, mêlé de quelques grains noirs dans lesquels on rencontre le peroxyde de fer et l'oxyde de manganèse. Les eaux du ciel l'ont lavé pendant des siècles, de sorte qu'il ne renferme plus rien d'immédiatement soluble; mais à la profondeur moyenne de 1 mètre au-dessous de la surface on trouve intercalée dans l'épaisseur de ce sable une couche pierreuse, compacte, imperméable, qui est un réservoir de matières organiques. Cette espèce de tuf, d'un brun-rouge foncé, appelé *alios* (1), ne se rencontre que dans les landes proprement dites, il n'existe ni dans les marais, ni sur les rives des étangs, ni dans les dunes, même celles qui sont couvertes de broussailles et ombragées de forêts séculaires. L'alios ne cède qu'à la pioche, mais il est d'une consistance assez variable suivant les régions où on le prend; en quelques endroits il se délite à l'air en se desséchant, ailleurs il est assez dur pour être employé comme pierre à bâtir. Quant à la composition chimique de cette assise inférieure, c'est du sable agglutiné par un ciment rouge de nature organique qui doit sa couleur à une faible proportion d'oxyde de fer hydraté.

M. Fauré, de Bordeaux, qui a beaucoup étudié le tuf des Landes, a reconnu dès 1847 que la matière à laquelle est due l'adhérence des molécules siliceuses est un sédiment végétal abandonné par les eaux qui pénètrent dans le sol. Cette matière, en se solidifiant, a formé un réseau imperméable qui retient les eaux pluviales à une faible profondeur au-dessous de la surface; elles y croupissent, se chargent des principes solubles de l'alios, ainsi que des produits de la décomposition des végétaux qu'elles baignent, et vont empoisonner les puisards d'où la population landaise tire l'eau pour ses usages domestiques. Les eaux du sous-sol des Landes, examinées par M. Fauré, étaient pauvres en sels minéraux; en revanche, elles renfermaient des matières organiques en proportion vrai-

(1) Serait-ce le mot espagnol *aliox* (marbre)?

ment effrayante. On admet qu'une eau n'est pas insalubre et peut être déclarée potable lorsqu'elle contient, en matières salines, 60 centigrammes seulement, et, en matières organiques, pas plus de 1 centigramme par litre (1). Or les analyses de M. Fauré ont révélé la présence de 10 et de 20 centigrammes de substances organiques dans quelques-unes des eaux souterraines des Landes, tandis que les matières minérales s'y trouvaient dans la proportion de 20 à 80 centigrammes par litre (de 2 à 4 dix-millièmes). Voici quelques exemples, que nous rapprochons de l'analyse d'une eau très pure, celle de la Garonne, à Castets, et de l'analyse d'un puits dont l'eau est très insalubre :

		Matières minérales.	Matières organiques (dans 1 litre).
	Garonne, à Castets.	0gr,145	0gr,003
	Reims, puits de l'Hôtel-Dieu.	0 420	0 142
Sous-sol des Landes.	Le Parpt	0 380	0 186
	Le Buch.	0 574	0 217
	Saint-Vivien.	0 821	0 022

Ces eaux des landes offraient une couleur jaune-brun plus ou moins foncé, quelquefois légèrement verdâtre, elles avaient une odeur et une saveur marécageuses qui disparaissaient en partie par l'ébullition, après le dépôt d'un sédiment floconneux ayant les caractères de l'albumine végétale. L'eau bouillie pouvait se conserver en bouteille un mois et plus sans altération, tandis que quatre ou cinq jours suffisaient pour amener à la putréfaction celle qui n'avait pas bouilli. Cette eau pouvait être considérée comme la cause principale des fièvres paludéennes qui ont été si longtemps endémiques dans cette région de la France.

Les choses sont bien changées aujourd'hui depuis que les Landes ont été transformées en vastes pinèdes par l'introduction systématique du pin maritime. Voici comment M. Faye, en les revoyant à trente ans d'intervalle, décrit ses impressions dans une note qu'il a lue l'été dernier à l'Académie des Sciences. « Ces vastes plaines, dit-il, que j'ai vues désertes et dont les bruyères servaient à nourrir misérablement quelques troupeaux de moutons surveillés de loin par des pasteurs à échasses, sont couvertes aujourd'hui de riches semis de pins maritimes; mais ce qui n'a pas changé, c'est la couche imperméable d'alios... L'influence de cette couche invisible sur la condition des habitans des Landes a été grande. En maintenant les produits de la décomposition végétale dans la couche supérieure d'un sol presque sans pente, l'alios a fixé pendant des siècles la fièvre intermittente dans ces pauvres contrées où, de plus, une nourriture presque antédiluvienne, le pain sans levain (*cruchade*), a conservé longtemps comme une dernière trace des maladies préhistoriques. Aujourd'hui les fièvres ont disparu, on ne parle plus de la

(1) Grimaud de Caux, *les Eaux publiques*.

sinistre et mystérieuse pellagre, et l'alios ne fait guère sentir désormais ses effets que sur les racines pivotantes des pins, qu'il force à se transformer en racines traçantes. » Comment ce résultat peut-il s'expliquer? C'est ce que l'on comprendra en remontant aux causes mêmes qui ont donné naissance au tuf des Landes. M. Faye a pu les étudier à fond pendant les travaux de nivellement dont il était chargé en 1837 et qui ont nécessité de nombreux sondages.

La couche d'alios se rencontre à une profondeur d'environ 1 mètre, elle offre une épaisseur variable, mais généralement assez faible, et recouvre elle-même une couche indéfinie de sable identique à celui de la surface. Lorsqu'on pratique en été un trou dans le sol en s'arrêtant à l'alios, on y voit apparaître un peu d'eau jaune à peine potable; mais si l'on perce le tuf, on trouve immédiatement au-dessous une eau abondante et limpide. On réussit aujourd'hui à conserver à cette eau inférieure sa limpidité en recouvrant de ciment les parois des puits jusqu'à l'alios, de manière à empêcher les infiltrations latérales. Il existe donc en été une nappe d'eau souterraine dont le niveau atteint la couche de concrétions pierreuses. En hiver au contraire, et au commencement du printemps, le sol presque horizontal des Landes est comme une éponge imprégnée d'eau pluviale. Sous l'influence du soleil, cette eau s'évapore en été jusqu'à la profondeur de 1 à 2 mètres, qui s'accorde avec le niveau général des étangs et marais de la contrée. L'alios semble donc marquer l'étiage des eaux du sous-sol; il matérialise en quelque sorte le niveau de la basse marée souterraine. Les racines des végétaux de la lande ne séjournent pas dans l'eau stagnante pendant une moitié de l'année sans subir une décomposition partielle, dont les produits sont entraînés de haut en bas lors de la retraite des eaux à l'approche de l'été. Pendant la stagnation périodique de l'étiage, les sédimens organiques se déposent et cimentent les grains de sable, et ces dépôts renouvelés pendant des siècles ont fini par former la couche de tuf dont l'existence semblait si difficile à expliquer. Dans les marais, l'alios ne peut pas se former, parce que les eaux ne se retirent pas dans le sol; il manque également dans les dunes boisées, parce que l'eau qui tombe du ciel n'y séjourne pas: elle s'écoule incessamment soit vers la mer, soit vers les marais de l'intérieur. Dans ces dunes, les longues racines des pins descendent à une grande profondeur sans rencontrer d'obstacle. L'alios ne prend naissance que dans les plaines où les pluies d'hiver produisent une nappe d'eau souterraine forcée de baisser verticalement sur place et de rester périodiquement en stagnation à un niveau fixe. La présence de la matière ferrugineuse dans le ciment aliotique peut être expliquée par l'action que, d'après M. Spindler, la pourriture des plantes exerce sur les oxydes de fer. Ce chimiste a constaté que, sous l'influence des racines en décomposition, le peroxyde de fer se modifie et devient attaquable

par les acides qui se dégagent; le fer des grains noirs, désormais soluble, est entraîné par les eaux, et c'est là l'origine de la coloration ocreuse de l'alios. M. Daubrée a rattaché à la même action chimique des végétaux la formation du *fer limoneux* dans les lacs de Suède. Les eaux d'infiltration, devenues ferrugineuses par l'action des plantes, s'accumulent dans les lacs et y déposent à la longue un minerai très riche. On rencontre aussi ce fer limoneux dans quelques marais des Landes, par exemple dans ceux de Mimizan, qui ont été autrefois exploités.

L'influence funeste de la couche imperméable d'alios, qui forme le sous-sol des Landes, a été aujourd'hui neutralisée par des rigoles très nombreuses et peu profondes qui favorisent l'écoulement des eaux. Les bruyères et les herbes qui pourrissaient sur place ont été chassées par les pins maritimes, dont les racines, peu altérables, ne produisent plus de dépôts putrescibles. Avec les produits de la fermentation végétale, ont disparu les fièvres qui affaiblissaient la race de ce pays. Le drainage a été le meilleur et le plus sûr des remèdes.

M. Faye a tiré de ces faits une généralisation qui paraît tout à fait justifiée par l'expérience. Le sous-sol doit jouer un rôle capital dans le développement de certaines maladies. « Partout, dit M. Faye, où il existe à $0^m,75$ ou 1 mètre de profondeur un sous-sol imperméable, on rencontre la fièvre intermittente, si le sol est contaminé par la pourriture végétale, et des fièvres de nature typhoïde, s'il est contaminé par la pourriture animale. Ce dernier point est établi à mes yeux par une longue expérience personnelle. » Chaque fois en effet qu'en visitant un établissement scolaire M. Faye apprit que les affections muqueuses ou typhoïdales y revenaient périodiquement, il constata aussitôt, par l'étude du sol, l'existence d'une couche supérieure infectée, reposant sur un sous-sol imperméable; et réciproquement, chaque fois qu'il trouva un pareil sous-sol avec des couches supérieures contaminées par des puisards ou des fosses non étanches, il eut à constater le retour périodique de l'épidémie. Le rapport de cause à effet qui existe entre certaines conditions du sol et le développement des fièvres de nature diverse semble donc établi, par ces observations, d'une manière indiscutable. Le remède est ici tout indiqué : empêcher autant que possible les fermentations dans le sol et assurer l'écoulement des eaux par des opérations de drainage. Les pluies se chargent alors de laver le sol, au lieu de l'imprégner de germes dangereux.

Ce qui vient d'être dit est encore confirmé par les observations très curieuses qui ont été faites à Munich depuis un certain nombre d'années. Cette ville, quoique située à plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer dans un pays réputé salubre, est visitée assez fréquemment par d'effrayantes épidémies de typhus dont l'apparition a quelque chose de mystérieux. Pendant longtemps les médecins ont fait de vains

efforts pour découvrir un lien quelconque entre cette maladie et les agens atmosphériques qui peuvent exercer une action sur le corps humain. Le baromètre, le thermomètre, l'hygroscope, la girouette, furent questionnés, mais aucun de ces instrumens ne put révéler la cause des oscillations bizarres du fléau qui venait périodiquement décimer la population. On se mit alors à accuser les puits. Pour en éliminer l'influence, la ville fut, dès 1860, pourvue d'une eau de source d'excellente qualité; mais, comme pour railler l'impuissance des hommes, le typhus revint la même année avec un redoublement d'intensité, et les quartiers qui étaient alimentés par l'eau de source furent aussi maltraités que ceux qui buvaient encore l'eau des puits. Il était donc manifeste que la cause déterminante des retours du typhus ne devait être cherchée ni dans les agens atmosphériques, ni dans l'eau potable. Restait le sous-sol. C'est M. Pettenkofer qui eut l'idée de rattacher les phénomènes typhoïdes à l'influence du sous-sol, et en particulier aux marées des eaux souterraines.

Ce chimiste a suivi pendant plus de dix ans les mouvemens de l'eau dans le sol de Munich et de quelques autres localités, et il a constaté que l'étiage du lac souterrain offre des variations considérables d'une année à l'autre et même parfois dans l'espace de quelques semaines; les différences de niveau peuvent aller à plusieurs mètres. La comparaison de ces variations avec celles de l'épidémie typhoïde, écrites en regard, a révélé la marche concordante des deux phénomènes. Toutes les fois que le niveau des eaux souterraines est tombé d'une manière sensible, le typhus a présenté une recrudescence marquée, et on le voit diminuer aussitôt que les eaux remontent. Dans son *Journal de Biologie,* M. Pettenkofer a publié en 1868 une carte qui renferme les courbes de la mortalité causée par le typhus à Munich, celles de l'eau tombée et celles de l'étiage moyen des eaux souterraines pour chaque mois pendant douze ans, de 1856 à 1867. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces tracés pour reconnaître immédiatement l'étroite ressemblance des oscillations du lac souterrain et de celles de l'épidémie. Si l'on cherche des yeux l'étiage le plus bas qui ait été observé depuis 1856, on le trouve en regard de l'épidémie la plus terrible qui fût constatée dans le même espace de temps : c'est celle de l'hiver de 1857-1858. L'épidémie la plus intense après celle-ci a été l'épidémie de 1865-1866; elle répond au second minimum de l'étiage. Cette coïncidence des minima relatifs de l'étiage et des maxima relatifs de la mortalité subsiste encore pour l'hiver de 1863-1864, pour 1862 et pour 1861. On peut faire la preuve inverse et chercher à quelle époque a eu lieu l'étiage le plus élevé de la nappe souterraine; on le rencontre en 1867, c'est-à-dire dans l'année où le typhus offrit la moindre intensité depuis 1857, le nombre des cas de décès se réduisant alors à 96. Le parallélisme frappant des deux

courbes nous force presque à supposer qu'il existe entre l'étiage des eaux souterraines et le développement du typhus une relation de cause à effet. Comme ce n'est pas assurément la recrudescence de l'épidémie qui fait baisser les eaux, il faut bien que ce soit la retraite des eaux qui ravive l'épidémie.

On peut encore se demander de quelle manière s'exerce l'influence de ces eaux dont le sous-sol est imprégné. Il est constant que les maladies que l'on attribue à l'action des miasmes se développent de préférence dans les lieux dont le sol est formé par des terrains d'alluvion légers et poreux. Ces terrains absorbent sans cesse des détritus organiques susceptibles de se décomposer sous l'influence de la chaleur et de l'humidité. L'expérience nous apprend aussi que les endroits marécageux, les plaines exposées à de fréquentes inondations et couvertes d'une riche végétation, favorisent éminemment l'éclosion des miasmes, tandis que les régions dont le sol est formé par une roche compacte jouissent généralement d'une immunité assez complète. En rapprochant tous ces faits bien connus, on ne tarde pas à reconnaître que la condition essentielle du développement des miasmes est la présence de matières organiques putrescibles qui se trouvent alternativement exposées au contact de l'air et de l'eau. Cette condition est remplie par un sol poreux où l'eau offre de fortes variations de niveau dans le voisinage de la surface. En montant brusquement, cette eau produit une sorte d'inondation souterraine; en se retirant, elle laisse au-dessus d'elle un marais chargé de substances fermentescibles que l'air, en pénétrant dans la terre, vient envelopper à mesure que l'eau les abandonne. Ce marais n'est point accessible au vent, qui pourrait en balayer les émanations; c'est un foyer de décomposition dont les produits vont s'accumuler à la surface du sol. Les surfaces de contact que les matières décomposables présentent tour à tour à l'air et à l'eau sont multipliées à l'infini par les interstices des cailloux et des grains de sable qui forment un terrain léger. Supposons par exemple que le terrain soit composé de globules d'un diamètre moyen de 2 millimètres; en descendant jusqu'à la profondeur de 1 mètre, leur surface totale développée surpasserait trois mille fois la surface libre du sol. C'est assez dire quel doit être l'effet pernicieux de la dissémination des matières organiques dans un sol poreux. Il est encore possible que la température du sous-sol ait quelque rapport avec l'apparition des épidémies. A Munich, le typhus se déclare généralement vers la fin ou bien au commencement de l'année (en décembre, janvier, février); c'est l'époque où la température atteint un maximum (11 degrés) à la profondeur de 7 ou 8 mètres, car elle met six mois à pénétrer aussi loin dans le sol.

Quelques auteurs pensent que le choléra dépend également d'influences telluriques. Ils allèguent que cette maladie n'exerce pas ses

ravages dans des localités à sol rocheux et compacte; qu'elle décime des villages bâtis dans un creux entre deux montagnes, sur un sol formé de détritus, tandis qu'elle épargne les hameaux voisins bâtis sur le roc; mais il ne faut pas se laisser aller à l'attrait des théories simples qui nous persuadent d'accepter souvent des analogies hasardées pour des faits. Dans le cas où l'influence des eaux souterraines est bien prouvée, on conçoit la possibilité d'en régler l'étiage par des moyens artificiels, comme on règle les cours d'eau à l'aide d'écluses, et d'en empêcher les variations trop brusques dans l'intérêt de la santé publique.

La cause prochaine de ces influences telluriques doit être sans doute cherchée dans les êtres microscopiques, — infusoires et champignons, — qui se développent par la pourriture des matières mortes. C'est par là que ces phénomènes touchent à ceux qui sont dus aux miasmes des marais ordinaires. Ces derniers ont été beaucoup étudiés depuis quelque temps; nous ne citerons, parmi les travaux qui s'occupent de ce sujet, qu'une note très intéressante du docteur Balestra, qui a été communiquée à l'Académie des Sciences il y a un an. En examinant au microscope les eaux des Marains-Pontins, celles de Maccarebbe et d'Ostie, le physiologiste italien les a trouvées remplies d'infusoires de tous les types et de microphytes granulés, parmi lesquels le plus remarquable était une petite algue dont la forme rappelle de loin le *cactus peruvianus*. Cette plante se rencontre dans les eaux en proportion de leur degré de putréfaction, avec une foule de spores transparentes d'un jaune verdâtre, dont il faudrait aligner un millier pour faire 1 millimètre, et qui sont accompagnées de sporanges (vésicules) environ vingt fois plus gros. La petite algue surnage à la surface de l'eau, elle y produit comme des taches d'huile. Elle se développe rapidement dans l'eau chargée de détritus végétaux et exposée au soleil; mais il suffit d'y verser quelques gouttes d'une solution d'acide arsénieux, de sulfite de soude ou, mieux encore, de sulfate de quinine, pour voir sous le microscope les infusoires mourir, l'algue et les spores s'étioler et s'affaisser. M. Balestra a constaté de plus que ces spores sont disséminées dans l'air des marais; il les a trouvées en quantité dans la rosée qui se dépose sur un verre froid. L'air de Rome et des environs les contient en proportions variables selon la saison; elles sont abondantes vers la fin du mois d'août, et surtout le jour qui suit la fin des pluies. Tout concourt à prouver que ces spores donnent naissance à la petite algue déjà mentionnée, et qu'elles représentent le principe miasmatique des Marais-Pontins. La petite algue ne se développe que sous l'influence d'une humidité modérée, — d'une pluie faible, d'une rosée nocturne ou d'un brouillard; cela explique la recrudescence des fièvres intermittentes à Rome en août et septembre. L'action manifeste que les sels de quinine et les autres fébrifuges exercent sur les spores explique encore l'effet de ces spécifi-

ques sur l'organisme humain. En présence de faits de cette nature, il serait difficile de nier que les miasmes sont quelque chose de matériel, de tangible, voire même de vivant; ce sont des germes que le vent colporte et qui épuisent l'organisme aux dépens duquel ils se développent.

Il est difficile de dire comment s'exerce l'action délétère de l'eau marécageuse ou souillée par des matières animales, lorsqu'elle sert de boisson; mais cette action existe, elle est incontestable. Parent-Duchâtelet produisait sur des chiens les symptômes du typhus en leur faisant manger de la viande en décomposition. Bien des rapports ont été faits par des commissions compétentes sur les effets nuisibles de la pollution des rivières dans lesquelles on déverse des résidus de fabriques et des eaux d'égout. Il est certain qu'en aval de toutes les grandes villes l'eau est horriblement insalubre. On a cru pendant longtemps que les matières organiques mêlées aux eaux d'une rivière s'oxydaient au contact de l'air, et qu'ainsi la rivière s'épurait complétement après un parcours d'une certaine longueur. Il n'en est rien. Les expériences récentes d'une commission anglaise, dont le rapporteur a été un chimiste célèbre, M. Frankland, ont démontré qu'il n'y a pas dans tout le royaume-uni de cours d'eau assez long pour rendre possible la destruction des matières organiques par l'oxygène de l'atmosphère. La marche d'une rivière ne peut exercer qu'une influence matérielle par le dépôt d'une grande quantité d'impuretés organiques ou minérales en suspension dans l'eau, et qui gagnent le fond, entraînées par leur poids. C'est cette clarification qui a fait croire à l'amélioration rapide des eaux courantes; mais la matière qui est *dissoute* ne s'élimine que très difficilement, et ce qui se dépose donne à la rivière un lit de boue. La Seine reçoit chaque jour à Paris 260,000 mètres cubes d'eaux sales, et ce flot vaseux a pour effet d'encombrer chaque année le fleuve de 120,000 tonnes de dépôts solides, sans parler de l'altération chimique de l'eau. Au lieu d'infecter les rivières par les déjections des villes, il faudrait utiliser les eaux d'égout pour l'irrigation des prairies, car l'agriculture perd ce qui est de trop pour la santé publique. Heureusement cette question commence à préoccuper sérieusement les hygiénistes.

L'habitant des villes paie bien cher les avantages dont il jouit, si la terre qu'il foule et l'eau qu'il boit l'empoisonnent lentement; mais ce n'est là que le châtiment de notre incurie. Nous apprenons à nos dépens qu'enterrer n'est pas anéantir et que noyer n'est pas détruire. Nous nous croyons débarrassés à peu de frais de ces immondices qui nous gênent, elles remontent, revenans implacables, du fond de la terre et des eaux sous les traits hideux de la maladie.

C. Buloz.

LA

MARINE D'AUJOURD'HUI

III.

LA GUERRE D'ITALIE. — LES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES.

I.

Le rôle de la marine française a été moins actif et moins brillant pendant la campagne d'Italie qu'il ne l'avait été pendant la campagne de Crimée (1). L'apparition de nos escadres dans l'Adriatique ne fut point toutefois un événement sans importance; elle mit un terme aux hésitations qui tenaient en suspens la conclusion de l'armistice de Villafranca, et prévint ainsi une conflagration générale. Nous savons aujourd'hui que cette conflagration eût amené, douze ans plus tôt, la ruine de la France. L'Adriatique avait été jusqu'en 1858 une mer à peu près fermée; le gouvernement autrichien mettait un soin jaloux à en exclure les navires de guerre étrangers. J'y ai conduit deux fois une division détachée de l'escadre de la Méditerranée : la première fois, pour apporter au Montenegro l'appui de notre pavillon; la seconde, pour bloquer dans Venise l'escadre que commandait alors l'archiduc Maximilien. Il y a de singuliers rapprochemens en ce monde. Pendant que nous étions mouillés à quelques milles du Lido, un aviso rapide osa sortir du port en plein jour et s'approcher à portée de canon de nos bâtimens. Nous le poursuivîmes jusqu'à l'extrême limite des hauts-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

fonds, et peu s'en fallut que nous ne lui fissions payer cher son audace. Si un seul de nos boulets l'eût atteint, il est probable que je n'aurais jamais fait le voyage de Vera-Cruz, et que la tragédie de Queretaro eût été épargnée à l'histoire.

L'archiduc Maximilien ne se piquait pas, en 1858, d'une bien vive sympathie pour la France. Notre première apparition dans l'Adriatique, l'agitation dont il nous supposait complices, l'avaient indisposé contre nous. Il ne craignit pas de s'en exprimer avec une franchise un peu rude lorsque, passant sur son yacht à Corfou, il y reçut la visite des autorités consulaires. Le futur empereur du Mexique voyait dans la mission que je remplissais à ce moment sur les côtes de la Dalmatie le présage de celle dont je devais être chargé l'année suivante. Cette perspicacité eût fait honneur à son sens politique, s'il eût été vrai qu'en m'envoyant protéger le Montenegro, le gouvernement français avait déjà la pensée secrète d'affirmer un nouveau droit européen, et de remplacer le vieux principe de l'équilibre territorial par le principe des nationalités. L'idée chevaleresque qui nous conduisit à Raguse était loin, suivant moi, de cacher des vues aussi vastes. Nous venions de sauver l'empire ottoman; nous ne voulions pas lui permettre de devenir oppresseur à son tour. Ce n'était pas pour appesantir le joug sous lequel gémissaient les populations chrétiennes que nous avions arrêté l'ambition de la Russie. Il ne pouvait nous convenir d'être, au XIXe siècle, le champion arriéré de l'islamisme. Pour légitimer notre victoire, il fallait la rendre féconde. Le premier prix dont le sultan devait payer le secours que nous lui avions prêté, c'était l'émancipation graduelle des provinces qui subissaient encore les injustes rigueurs de la conquête. Tel était le vœu de la France; telle fut, au lendemain de la paix de Paris, la politique du second empire.

Nous étions cependant à peine rentrés à Toulon, après un séjour de six mois sur la rade de Raguse, que les événemens semblèrent donner raison aux prévisions soupçonneuses de l'archiduc. L'horizon, jusque-là si serein, commença, pour les yeux les moins clairvoyans, à se charger de nuages. Ces nuages, qu'un souffle pacifique avait en partie dissipés, grossirent tout à coup. Une alliance de famille présagea l'alliance de deux peuples. Deux mois plus tard, la glorieuse campagne de 1859 était commencée. Je reçus l'ordre de partir pour l'Adriatique avec deux vaisseaux et une frégate. Le chemin de fer de Trieste à Venise ne se prolongeait alors que jusqu'à Udine; les renforts, les approvisionnemens, qu'on expédiait à l'armée autrichienne, devaient prendre à Trieste la voie de mer. Six frégates à vapeur et un certain nombre d'avisos étaient affectés à

ces transports; nous avions mission de les interrompre en obligeant les navires qui les opéraient à se renfermer dans Venise.

Les officiers de l'escadre autrichienne étaient pleins d'ardeur; c'étaient déjà les vaillans officiers qui devaient triompher à Lissa. Ils demandaient à tenter une sortie et à nous faire lever un blocus qui les humiliait. L'archiduc ne crut pas qu'il fût sage d'aventurer une flotte qu'on avait eu tant de peine à créer, et que l'Autriche, si elle la perdait, ne se déciderait jamais à reconstruire. Il préféra s'inspirer de l'exemple des défenseurs de Sébastopol, et appliqua tous ses soins à nous interdire l'approche de la ville. Le vaisseau le *Kaiser*, qui venait à peine de descendre des chantiers de Pola, était mouillé à l'entrée de la passe centrale. Au lieu d'en poursuivre l'armement, on prit toutes les dispositions pour le couler entre les jetées de Malamocco, et boucher ainsi le seul canal par lequel auraient pu s'introduire dans l'intérieur des lagunes des bâtimens d'un moyen tirant d'eau. Tout le cordon sablonneux qui s'étend du Lido à Chioggia fut couvert de batteries; des canons furent montés sur les îlots qui émergent au-dessus des bancs entre lesquels il faut circuler pour se rendre de Malamocco à Venise; les canaux furent garnis de mines sous-marines. C'est de Venise qu'a passé dans les états américains du sud cet art si ingénieux de défendre l'accès des rades par l'établissement de torpilles, et c'est de l'Amérique que, par l'intermédiaire du capitaine Maury, il nous est revenu.

Aucun de ces préparatifs ne nous échappait; ceux que nous ne pouvions clairement discerner du pont ou des hunes de nos bâtimens nous étaient révélés par des communications qui nous arrivaient de toutes parts. Mon premier soin, une fois le blocus établi, avait été de chercher le moyen de correspondre avec le ministre. Par Rimini, Ferrare et Livourne, nous pûmes recevoir des lettres et même des transmissions télégraphiques. La frégate qui faisait partie de la division et un aviso qui m'avait été envoyé furent employés à maintenir de constantes relations avec Paris. Toute une flottille de bateaux romains nous apportait des bestiaux et des légumes frais; nos machines distillatoires nous fournissaient de l'eau en abondance; nos prises nous avaient procuré 7,000 tonneaux de charbon, et avaient en partie renouvelé nos vivres. Nous pouvions, sans rien demander au port de Toulon, tenir ainsi le blocus jusqu'à l'hiver.

Toutefois on ne tarda pas à pressentir que les opérations de cette campagne ne seraient pas conduites avec la prudente lenteur qui préside aux guerres de siége. L'armée française n'avait pas ouvert la tranchée devant Plaisance ou devant Pavie; elle s'était portée par une marche de flanc sur Novare sans se laisser arrêter par ce nom de sinistre augure. La bataille de Magenta était livrée,

le Tessin franchi, et nos troupes marchaient sur Milan. Ce fut un coup de foudre, jamais la stratégie n'avait eu d'inspiration plus hardie. A partir de ce moment, il fut évident que les événemens allaient se précipiter. Les difficultés n'appartenaient plus à l'ordre matériel; elles devaient apparaître surtout après la victoire. L'Italie tout entière s'était associée avec trop d'enthousiasme à notre triomphe pour qu'il nous fût permis d'en modérer les conséquences. Ce n'était pas le Milanais que nous avions affranchi, c'était la péninsule. Il nous arrivait devant Venise des émissaires de toutes les villes des légations, les uns ardens, vieillis dans les sociétés secrètes, demandant « à être soldats pour devenir citoyens, » les autres, moins résolus, intimidés encore par l'ascendant séculaire de l'Autriche, très désireux de ne pas ensanglanter la révolution, mais révolutionnaires cependant, et presque au même degré que les adeptes du carbonarisme. Leurs inquiétudes se trahissaient par cette phrase : *questi Crovati sono tàn prepotenti*. Leur programme était dans ce vœu : il faut chasser l'étranger, *con plausi e battimani*. L'ambassadeur de France à Rome m'avait mis en garde contre ces démonstrations; je n'avais d'ailleurs aucun désir de les seconder. Ma mission avait été très nettement définie; j'entendais n'en pas sortir. Je devais bloquer Venise jusqu'au jour où M. le vice-amiral Desfossés amènerait devant ce port des forces assez considérables pour l'attaquer. On comptait employer, pour arriver sous les quais de la place Saint-Marc, les batteries flottantes et les canonnières qui avaient réduit le fort de Kinburn. Les moyens d'action étant les mêmes, il eût été puéril d'espérer que le succès serait aussi facile, car les deux entreprises ne se ressemblaient guère. J'ai tout lieu de penser que, si les places du fameux quadrilatère eussent arrêté nos troupes sur les bords de l'Adige, Venise et ses lagunes auraient pu arrêter plus longtemps encore nos vaisseaux et notre flottille au fond du golfe. La résistance au contraire s'évanouissait comme par magie le jour où la grande armée autrichienne était forcée de battre en retraite.

L'armement qu'on préparait à Toulon avait demandé plus de temps qu'on ne l'avait prévu. Je fus enfin avisé que l'expédition était prête, qu'elle allait partir et se rallier dans le port d'Antivari. Pendant qu'elle accomplissait cette traversée et qu'arrivée au lieu de rendez-vous elle y renouvelait son approvisionnement de charbon, nos aigles victorieuses ne s'arrêtaient pas; la bataille de Solferino achevait l'œuvre de Magenta. L'aviso qui stationnait à Rimini apporta devant Venise une dépêche destinée à l'amiral Desfossés; une heure après, cet aviso faisait route pour Antivari. Non-seulement il n'y trouva plus la flotte, mais il ne la rencontra même

pas sur son chemin. Il passait à l'ouest de Lissa pendant que l'amiral Desfossés remontait vers le nord et longeait la côte de Dalmatie. Ne croyant pas la crise aussi prochaine, désirant d'ailleurs, avant de s'engager dans des opérations plus sérieuses, s'assurer la possession d'un port de dépôt et de refuge, l'amiral s'était détourné de sa route pour aller s'emparer du port de Lossini. Ce fut là que le rejoignit l'aviso envoyé à sa recherche. La dépêche confiée à ce bâtiment émanait du quartier-général de l'armée française; elle prescrivait d'attaquer sur-le-champ. L'insurrection vénitienne n'attendait, disait-on, qu'une démonstration de la flotte pour agir; malheureusement cet ordre si pressant avait été dirigé du quartier-général sur Paris. De Paris, il était venu à Rimini par Livourne; de Rimini, il avait dû faire le tour de l'Adriatique pour arriver à sa destination. Les cinq jours qu'il avait passés en voyage l'avaient rendu inutile; au moment où l'amiral Desfossés appareillait de Lossini, résolu à combattre dès le lendemain, un nouveau messager lui apportait la nouvelle de la suspension des hostilités. La paix n'était pas conclue, mais les préliminaires en étaient arrêtés; il semblait peu probable qu'elle ne succédât pas promptement à l'armistice. On peut juger quel fut le désappointement de l'escadre, et cependant je ne sais trop si l'intérêt du pays ne fut pas mieux servi par cette déception qu'il ne l'eût été par un glorieux effort dont on ne pouvait garantir le succès. C'était la crainte qu'inspirait l'expédition de la flotte, dont l'entrée dans l'Adriatique venait d'être connue, qui avait décidé l'Autriche hésitante à souscrire à la trêve qui lui était offerte. Si le résultat d'une première attaque eût été moins décisif qu'on ne l'espérait en France et qu'on le redoutait à Villafranca, nos ennemis n'auraient pas manqué de reprendre courage, et la guerre eût vraisemblablement continué. Elle aurait pu continuer aussi le jour où l'Autriche n'eût plus eu par la paix les états vénitiens à sauver. Or il fallait la paix à la France abandonnée à cette heure par la Russie, pressée par l'Angleterre, menacée par l'Allemagne, inquiétée par l'esprit révolutionnaire qui gagnait malgré elle toute l'Italie. Les esprits exigeans ont pu trouver cette guerre écourtée, les hommes sages l'ont trouvée d'autant mieux conduite qu'une heureuse inspiration sut la terminer à propos.

II.

La marine qui avait fait la campagne de Crimée était l'héritage d'un autre gouvernement; celle qui eût été appelée à seconder l'armée d'Italie, si une paix trop prompte ne fût intervenue, pouvait,

à plus d'un titre, être revendiquée par l'empire comme l'œuvre de son initiative et de sa sollicitude. C'est dans les cinq ou six premières années du règne que se sont accomplies les réformes qui ont constitué la marine d'aujourd'hui. J'essaierai d'exposer brièvement ce travail d'une administration à laquelle on n'a peut-être pas rendu assez complétement justice; l'examen que j'en ferai me conduira naturellement à envisager la situation présente.

Il était généralement admis que l'empire sacrifiait la marine à l'armée, qu'il tenait cet intérêt comme secondaire et ne lui accordait qu'une attention distraite. La vérité eût plutôt été dans l'affirmation contraire. Je ne sais si l'armée française a beaucoup gagné depuis la campagne de Crimée, mais je puis affirmer que, de 1852 à 1870, la marine avait pris en France un développement qu'on eût pu, sous bien des rapports, trouver excessif. Nos arsenaux avaient triplé d'étendue, nos ateliers étaient des monumens que nous aurait enviés le siècle du grand roi. Notre flotte, presque l'égale de celle de l'Angleterre, avait laissé en arrière toutes les autres. Malheureusement ces richesses sont promptes à dépérir, et il faudra sagement administrer notre fortune pour que quelques années n'en fassent pas des ruines.

J'ai entendu un illustre maréchal comparer la marine française à un météore. Plus d'une fois en effet cette marine s'est éteinte au moment même où elle venait de briller du plus vif éclat. C'est qu'elle a toujours été la première à souffrir du désarroi financier; un semblable danger la menace encore. Pour conjurer ce péril, il ne suffit pas d'implorer d'irréalisables augmentations de crédits; il faut avant tout fermer les issues par lesquelles s'épancherait, sans profit direct pour la flotte, le budget restreint qui va nous être alloué. Il importe donc de bien définir ce qui, dans notre organisation, est vital et ce qui n'est qu'accessoire. Il faut plonger nos regards au-dessous de la surface et aller chercher dans la marine qui nous a été léguée les bases fondamentales, ce que j'appellerai les *institutions nécessaires*. Voilà ce qu'il faut reconnaître, voilà ce qu'il faut sauver.

Après la conclusion de la paix de Paris, l'occasion était unique pour entreprendre une organisation nouvelle et définitive de la marine française. L'état des finances permettait d'établir le budget des dépenses navales sur une base assez large pour satisfaire une ambition contenue dans de justes limites. Cette ambition ne devait pas aller jusqu'à prétendre au premier rang, mais elle devait se proposer d'occuper incontestablement le second. Ce n'est qu'en réglant ses désirs qu'on parvient à fonder quelque chose de durable. Un établissement exagéré ne résiste pas aux premiers embarras qui

se produisent, et ce n'est rien d'avoir étonné le monde par le déploiement de ses forces, si l'on n'est pas en mesure de les entretenir. On excite ainsi chez les autres peuples des ombrages, dans son propre pays une présomption et des aspirations funestes. Il était donc sage, je dirai même indispensable, de ne pas vouloir disputer à l'Angleterre l'avantage du nombre. C'était la seule supériorité qu'on dût lui concéder. Pour tenir sur les mers la place à laquelle nos ressources de tout genre nous faisaient un devoir d'aspirer, nous avions deux moyens infaillibles : n'admettre dans la composition de notre flotte que des navires dont les qualités ne fissent aucun doute, — assurer par tous les détails de notre organisation une célérité exceptionnelle à nos armemens. Nous pouvions ainsi inspirer un certain respect à l'Angleterre même, car au début d'une guerre nous lui aurions opposé, en la primant de vitesse, des forces à peine inférieures aux siennes. Ce programme était simple. Il en fallait écarter tout plagiat inintelligent du passé.

Il n'est point de pays où l'on fasse un plus grand abus qu'en France du fétichisme qui s'attache encore à certains noms. Quand Colbert créa la marine française, il s'inspira des besoins du moment; les procédés qu'il employa n'eussent pas été les mêmes, s'il eût vécu à notre époque. En 1668, tout était exclusion, corporation, privilége. Sans colonies, il n'y avait point de commerce extérieur, sans commerce pas de marine militaire. En 1856, de nouvelles doctrines préparaient la liberté des échanges et l'abolition du pacte colonial; les progrès de la marine à vapeur tendaient à faire de la flotte une armée. Il était donc inutile de subordonner le développement de nos forces navales à des considérations étrangères.

L'ambition coloniale n'a pas été favorable aux destinées du second empire. Pendant dix ans, nous avons été distraits par des diversions regrettables de la seule question qui eût dû nous occuper. Quelle eût été, au bout de ces dix années de paix, notre puissance, si nous les eussions employées à nous préparer à la lutte qui devait avoir notre existence même pour enjeu! Il était difficile de ne pas payer ce tribut aux idées du passé. L'ambition coloniale ne fut pas désavouée par la France, nous y applaudîmes au contraire tant que nous la vîmes couronnée par le succès, et cependant, heureuse ou malheureuse, cette ambition n'en était pas moins un anachronisme. Les comptoirs asiatiques semblent, il est vrai, encourager encore les partisans du système qui s'écroule; mais ces colonies sont les sommets d'un monde à demi submergé, le flot montant les viendra couvrir à leur tour. Il s'opère, depuis quelques années, d'étranges transformations dans l'extrême Orient. Nous avons mis la main dans la ruche, et nous avons éveillé les abeilles.

Tout établissement possédé par l'Europe dans ces mers lointaines doit se sentir menacé. Je ne conseillerais certes pas de faire succéder à la politique d'expansion la politique d'abandon : il faut avoir plus de suite dans les idées; mais il importe, j'en suis très convaincu, de se tenir en garde contre des espérances chimériques. Il ne reste plus aux colonisateurs qu'un privilége : ils supportent seuls les frais d'une administration dont les autres pavillons profitent. Sur le terrain défriché, chacun vient s'établir avec un droit pareil. Il n'est plus de débouchés que le travail national ne puisse s'assurer par la supériorité de son industrie. L'Inde, les Philippines, la grande île de Java, s'il fallait les conquérir aujourd'hui, absorberaient plus d'or qu'elles n'en laisseraient refluer vers la métropole. Où trouver d'ailleurs dans le monde encore inexploité des populations qu'un prosélytisme ardent puisse étreindre et assimiler à la race conquérante, comme celles dont la ferveur religieuse de l'Espagne a su faire en quelques années non-seulement des chrétiens, mais des Espagnols? Où rencontrer une aristocratie féodale pareille à celle des zemindars hindous ou des régens javanais pour pressurer au compte du maître européen la foule asservie et résignée qui féconde le sol sans oser prétendre à en garder les produits? Des conquérans, sceptiques comme nous le sommes, ne sauraient se flatter de renouveler les conversions presque miraculeuses du XVIe siècle.

L'avenir colonial, sous quelque forme qu'il se présente, ne m'apparaît donc qu'environné de nuages. Il n'existe plus heureusement de relation intime entre le progrès colonial et les facultés maritimes du pays. Confondre les dépenses des colonies et celles de la flotte serait moins que jamais de saison. En 1857, on eut l'excellente idée de les rendre distinctes en constituant à côté du ministère de la marine un ministère des colonies. Il est fâcheux qu'on ait altéré la simplicité de cette réforme et qu'on l'ait ainsi rendue peu durable en donnant au nouveau ministère, avec les établissemens transatlantiques, l'Algérie, que sa proximité et son importance conseillaient d'assimiler dès lors aux départemens français. De plus, on voulut laisser à la marine, ou, pour mieux dire, la marine commit la faute de revendiquer la charge de l'armée coloniale, de sorte que nous perdîmes une merveilleuse occasion de voir enfin clair dans notre budget. Il n'en est pas moins remarquable que la plupart des progrès réalisés par la marine impériale datent de l'époque où, par suite de la séparation des deux ministères, son sort avait cessé d'être étroitement associé à celui de nos possessions d'outre-mer.

Le premier ministre qui avait été placé à la tête du département de la marine n'avait pu donner à sa pensée ardente tout l'essor qu'il eût voulu lui faire prendre. Les nécessités de la guerre

avaient réclamé ses premiers soins, et la mort l'avait surpris au milieu de projets grandioses, mais à peine ébauchés. L'empereur le remplaça par un homme froid, profondément honnête et qu'une longue expérience avait mis au courant de toutes les parties de notre service. L'amiral Hamelin a laissé une trace féconde de son passage aux affaires. On n'eût pu à coup sûr appeler l'ancien commandant en chef de l'escadre de Crimée un novateur; mais, à l'heure où le département de la marine fut remis en ses mains, tout ministre, quelque circonspect et prudent qu'il pût être, était tenu d'innover. L'ancienne constitution de notre établissement naval n'était plus d'accord avec les conditions dans lesquelles allait se développer une marine qui n'avait que de rares analogies avec la marine du passé. L'âge de fer avait succédé à l'âge du bois et du chanvre. Le premier monument qu'on édifiait autrefois dans un port était une corderie; aujourd'hui on commence par y établir des forges et des ateliers d'ajustage. Ce sont des machines qui taillent, qui percent et qui rabotent. Quand le navire est à flot, ce sont encore des machines qui le conduisent. La force musculaire de l'homme, son agilité, sont moins souvent en action que son intelligence. En somme, la marine, personnel et matériel, était une œuvre à reprendre jusque dans ses fondemens. Il est à regretter qu'on ne l'ait pas compris, et qu'au lieu d'un travail d'ensemble on n'ait voulu entreprendre que des révisions successives et partielles. Cependant, de toutes ces élucubrations auxquelles il me fut donné de prendre une part assez active, il sortit une réforme générale dont je me bornerai à esquisser les principaux traits.

Le matériel naval fut d'abord divisé en trois catégories : la flotte à voiles, destinée à disparaître dans un temps assez court; la flotte transformée, matériel de transition qu'on se proposait d'entretenir sans le renouveler; enfin la flotte de l'avenir, dont le chiffre fut fixé à 150 bâtimens de combat. De ces 150 navires, 40 devaient être des vaisseaux de ligne ou des unités équivalentes. C'était là un programme très sérieux et qui tendait à placer nos forces navales sur un pied des plus respectables. Un crédit de 292 millions réparti en quatorze annuités fut alloué au ministre pour le réaliser. Ce crédit était tout à fait indépendant des 150 millions du budget normal. Malheureusement une portion notable devait en être absorbée par la construction de navires dont l'existence parasite menaçait de se développer aux dépens de la substance même de notre flotte de guerre. Les vaisseaux transformés n'avaient pas suffi aux partisans des transports militaires; il leur avait fallu toute une flotte spéciale, capable de recevoir à un jour donné 40,000 hommes,

6,000 chevaux et 18,000 tonneaux d'encombrement. Cette flotte semblait une charge insignifiante pour notre budget dans un temps où les budgets pouvaient être illimités; mais, pour peu que la source où chaque département puisait à pleines mains vînt à tarir, nous n'avions plus que le choix de laisser dépérir un matériel dont aucune autre nation maritime ne s'était imposé l'entretien, ou de sacrifier à un intérêt secondaire nos instrumens de combat.

Dans le plan adopté en 1857, il y eut à mon sens, en même temps qu'une idée juste, — celle de limiter à un petit nombre de navires rapides notre état militaire, — deux idées fausses, dont les conséquences eussent été des plus funestes, si une guerre maritime eût appelé nos ports à faire un effort sérieux et à montrer ce qu'étaient devenus les millions qu'on leur avait donnés. Ces idées peuvent encore avoir cours et on ne saurait trop protester contre les tendances qu'elles encouragent. La première attribue à la marine pour rôle principal le transport d'une armée sur le littoral ennemi, tandis que c'est l'occupation de la route maritime qui est le point essentiel. La sécurité du trajet garantie, les flottes marchandes suffiront pour l'accomplir. La seconde pensée, que je ne voudrais pas laisser prévaloir, consiste à établir une connexité, qui va jusqu'à la confusion, entre les dépenses afférentes au renouvellement de la flotte et cette classe de dépenses, nommées *improductives*, qui concernent plus particulièrement les armemens. Ces deux réserves faites, on ne peut nier que la rénovation de notre marine n'ait été conçue avec une certaine hauteur de vues. Du même coup cette marine fut lancée avec une audace extrême dans des voies inconnues. Les batteries flottantes de Kinburn se trouvèrent converties en navires de haut bord. La cuirasse n'avait jusque-là revêtu que des masses informes; elle s'appliqua sur les flancs de frégates auxquelles elle n'enleva rien de leur rapidité ou de leurs qualités nautiques. L'empire était jeune alors. Ceux qui le servaient avaient encore l'élan, l'enthousiasme, la foi dans ses destinées; ils cherchaient et osaient beaucoup. Aucun projet d'agression immédiate n'inspirait, je crois, cette ardeur; néanmoins, avant même que la flotte fût construite, on s'occupa de trouver le moyen de la tenir constamment disponible. Ce fut la seconde partie de l'œuvre entreprise par l'amiral Hamelin.

III.

Les navires ne vieillissent plus sur les chantiers; ils en descendent pour recevoir leur machine aussitôt que leur coque est terminée. Le dépérissement annuel s'est considérablement accru par

cette nouvelle situation. Si l'on ne construisait chaque année un certain nombre de navires, au bout de dix-huit ou vingt ans la flotte n'existerait plus; encore, pour lui assurer cette durée, faut-il qu'on l'entretienne. Tout budget qui vise à ne pas laisser décroître le matériel ne doit pas seulement prévoir les dépenses qu'exigeront les constructions neuves; à côté de ce fonds de renouvellement, il doit inscrire un autre fonds spécial destiné à l'entretien. On construirait deux ou trois navires de plus tous les ans, si la marine à flot n'exigeait des soins très coûteux de conservation, des radoubs complets et une foule de menues réparations. On se figurera aisément quel dut être l'embarras du ministre, lorsqu'à la fin de la guerre de Crimée il vit affluer dans nos ports tous ces navires qu'on devait désarmer et qu'on ne pouvait cependant laisser à l'abandon. Alors même qu'elle a cessé de fonctionner, la machine a encore besoin du mécanicien; seul le mécanicien peut la lubrifier, la graisser, la polir, seul il peut prendre charge de tant de millions qui sommeillent. Le gardien traditionnel qui suffisait aux bâtimens à voiles préserverait mal les organes délicats du navire à vapeur; un repos trop prolongé rouillerait les articulations de ces appareils; une main maladroite n'essaierait pas de les mettre en mouvement sans s'exposer à les briser ou à les fausser. La première pensée de l'amiral Hamelin fut de mettre ces trésors sous la garde d'un personnel aussi réduit que possible, suffisant toutefois pour les garantir d'une dépréciation trop rapide. Il substituait ainsi à la position de désarmement une position intermédiaire à laquelle il voulait donner le nom de réserve. C'était en effet une réserve dans toute la force du terme que cette flotte à laquelle on conservait la portion la plus intéressante de ses cadres. Cette flotte n'avait plus qu'à compléter ses équipages, qu'à embarquer ses poudres et ses vivres pour se trouver en mesure de prendre la mer; mais, quand on en vint à supputer la dépense qu'entraînerait ce mode d'entretien, on recula effrayé. Les ports du nord firent aussi entendre leurs réclamations; ils représentèrent qu'en voulant maintenir un état de préparation trop avancé, on s'exposait à faire campagne avec un matériel demi-usé qui serait loin de valoir celui qu'on eût gardé à l'abri dans les magasins. Sous le ciel du midi, on n'avait point de semblables inquiétudes; le port de Toulon n'élevait aucune objection contre la position de disponibilité immédiate. Le ministre prit le meilleur parti. Il partagea la flotte de réserve en autant de catégories qu'il lui en fallait pour pouvoir toujours rencontrer sur ce clavier la note juste, c'est-à-dire la situation qui répondît exactement aux nécessités du moment et aux convenances diverses des ports.

L'ancienne marine ne connaissait que deux situations, l'armement ou le désarmement. La nouvelle vit instituer la préparation d'armement, la commission de port, la disponibilité de rade, le demi-armement, enfin l'armement complet. Le demi-armement répondait surtout à cette période inconnue jusqu'alors dans la vie du navire, mais qui précède inévitablement aujourd'hui son admission dans les rangs de la flotte, je veux parler de la période des essais. Le montage de la machine exige cinq ou six mois de travail; le navire peut rester tout ce temps en préparation d'armement, c'est-à-dire avec un état-major qui surveille l'opération importante à laquelle il ne participe que par son contrôle, et avec un équipage dont la tâche se borne à mettre le bâtiment en état de sortir du port; mais dès que la machine est montée, le fournisseur impatient vient réclamer le remboursement de ses avances. On ne peut songer à le satisfaire avant d'être complétement édifié sur la valeur de l'appareil qu'il nous livre. Quels que soient les embarras du budget, quel que soit le désir du ministre de diminuer les frais des armemens, il faut pourtant armer ce navire tenu en suspens et l'envoyer éprouver sa machine à la mer. Un demi-équipage suffira pour ces épreuves; seuls, les mécaniciens et les chauffeurs seront au complet. Un ministre de la marine a donc constamment trois flottes sur les bras : la flotte en cours de campagne, la flotte en réserve, et cette flotte en essai qui, par suite du résultat incertain des expériences, des réparations, des retouches, des entrées multipliées au bassin, est incontestablement la plus propre à déconcerter les prévisions financières. Tout n'est pas calcul rigoureux, il s'en faut de beaucoup, dans l'établissement d'un budget; on doit toujours y faire une très large part aux mécomptes. L'important, c'est qu'on ne puisse, comme on n'en serait que trop souvent tenté, aligner ses chiffres aux dépens des constructions neuves. La sincérité n'est pas seulement le premier devoir d'un ministre, c'est aussi la meilleure de ses garanties. On ne peut dans un budget faire l'obscurité pour les autres sans la faire un peu pour soi-même.

L'organisation du matériel n'avait pas demandé moins de cinq ans d'études. La solution adoptée par l'amiral Hamelin parut répondre et répondait en effet à toutes les exigences. Le bon entretien de la flotte était assuré, et, ce qui n'était pas moins nécessaire, l'entente entre les ports et l'administration centrale était devenue facile. Un mot suffisait pour indiquer les intentions du ministre; un mot disait tout en fait de dépenses autorisées et de préparatifs prescrits. L'œuvre avait su allier la clarté à l'économie; on ne pouvait lui demander davantage. Ce n'était là pourtant que la petite question; la chose réellement importante, c'était la constitution du

personnel. Le navire étant donné, aucune nation maritime ne saurait se flatter de pouvoir, aussi rapidement que nous, le munir d'un équipage. L'inscription maritime est une force toujours prête, une réserve dont le recensement s'opère à chaque heure et que nous n'avons pas besoin d'exercer, car l'industrie même dont elle vit la tient constamment en haleine. Elle a son ban et son arrière-ban, les hommes de première et les hommes de seconde levée. Une portion de cette population, adonnée à la petite pêche, ne quitte pas le littoral; l'autre est employée à la navigation au long cours. Cette portion pourrait être compromise par une brusque déclaration de guerre, si les pêcheurs n'étaient là pour subvenir aux premiers armemens qui doivent assurer son retour. Jamais ressource ne fut plus précieuse, et, — qu'on me passe le mot, — ne fut mieux aménagée. Il ne serait que trop facile d'en abuser, et nous l'avons durement exploitée quelquefois. Par bonheur, ce n'est pas notre seul moyen de recrutement; nous pouvons demander à ce fonds commun où l'armée puise son contingent annuel le tiers environ de nos effectifs. Aussi, lorsqu'il nous a fallu passer subitement du pied de paix au pied de guerre, les hommes ne nous ont-ils jamais manqué; mais des hommes, si nombreux qu'ils soient, ne sont pas un équipage. Si l'on prend, comme la chose semble naturelle, pour base de l'effectif attribué à chaque vaisseau, le rôle de combat, on verra qu'il est indispensable d'assurer à l'avance certains services spéciaux. Le gouvernement de juillet avait établi pour le service de l'artillerie une école flottante de matelots-canonniers; on donna une large extension à ce système. On voulut avoir pour chaque fonction des hommes d'élite préparés par une instruction préalable et pourvus, comme les canonniers, d'un brevet de capacité. C'est ainsi que le port de Lorient fut chargé de former pour la flotte des matelots-fusiliers, que celui de Toulon joignit au soin d'instruire nos chefs de pièce la tâche, comparativement facile, de dresser un certain nombre de jeunes gens à l'interprétation des signaux et aux menus détails du service de la timonerie. La création de ces deux spécialités était une excellente mesure. Il avait suffi, pour en réaliser la pensée, de reproduire, avec des altérations presque insignifiantes, une institution déjà en vigueur. La chose fut moins simple quand il fallut assurer le recrutement et la composition du personnel de nos machines. Un manuel d'examen fut arrêté, des concours semestriels furent ouverts aux candidats de tout grade, appel fut fait aux écoles de l'industrie aussi bien qu'aux écoles de nos ports, et cependant l'œuvre resta incomplète. On a dû y revenir à diverses reprises, on y reviendra encore avant de pouvoir se déclarer satisfait. En réalité, il ne s'agit de rien moins que de créer une marine dans

la marine. Le rôle du mécanicien ne demeurera pas longtemps subalterne; si le corps des officiers de vaisseau ne lui ouvre ses rangs, ce sera le corps du génie maritime qui devra forcément lui faire place dans les siens. Toute autre solution ne sera qu'un palliatif, et ne tardera pas à paraître insuffisante.

J'ai passé successivement en revue les divers élémens dont se compose un équipage : les canonniers, les fusiliers, les timoniers, les mécaniciens. Je n'ai omis que les hommes chargés du service des hunes, ces matelots par excellence, si honorés jadis sous le nom de gabiers. On avait pensé, fort à tort selon moi, que la navigation marchande nous les fournirait suffisamment dégrossis, et que nous pourrions achever leur instruction en cours de campagne, en même temps que celle des *hommes de pont*. L'homme de pont, c'est la plèbe maritime, le cheval de poste « qui ne dit rien et qui fait tout marcher. » On le voit tour à tour sur les vergues occupé à serrer les voiles, un fusil à l'épaule ou un aviron sur les bras, un garant de palan, un balai ou un levier de canon à la main. Les progrès de la mécanique lui feront des loisirs; pour le moment, il n'en a guère. Sa spécialité consiste à prêter son concours à celles de tous les autres.

Le décret du 5 juin 1856 était une de ces ordonnances qui, au temps de Colbert ou de M. de Choiseul, auraient vécu cent ans. Il nous assurait de bons matériaux d'équipages; nous n'avions plus qu'à trouver le ciment qui les pût assembler. Ici peut-être se laissa-t-on entraîner un peu loin par le désir de hâter et de faciliter l'armement. On perdit un grand motif d'émulation en sacrifiant la cohésion des équipages. Uniquement préoccupé de les former rapidement, on permit au désarmement de les dissoudre et de les jeter dispersés aux quatre vents de l'horizon. Cette disposition, qui sépare brusquement de vieux compagnons, des *pays*, habitués à supporter ensemble les ennuis du service et à mettre en commun leur amour-propre pour l'honneur du navire, est une disposition vicieuse; il y faudra remédier. Nous avions eu, sous le premier empire, les équipages de haut-bord, en d'autres termes le régiment naval; les dernières années de la restauration nous avaient légué les compagnies permanentes : le ministre n'admit en 1857 d'autre permanence que celle d'un cadre d'officiers et d'un cadre de sous-officiers destinés à embarquer à tour de rôle. Tout le reste fut soumis au licenciement et au fractionnement le plus absolu. Les casernes de nos ports, occupées naguère par les compagnies permanentes, servirent à loger les dépôts de spécialités, sorte de réservoir où l'administration alla puiser, pour chaque vaisseau entrant en armement, le nombre de canonniers, de fusiliers, de timoniers, de mé-

caniciens et d'hommes de pont réputé nécessaire. Je ne saurais approuver complétement un système contre lequel j'ai fait connaître mes objections; mais ce qu'on ne peut nier, c'est qu'avec ces trois institutions, — la flotte de réserve, les dépôts de spécialités, l'inscription maritime, — l'empire avait résolu, dans les conditions les plus complètes et en même temps les plus économiques, le problème de la prompte mobilisation. Aussi n'a-t-il jamais fait en vain appel à sa marine. De 1858 à 1870, il l'a mainte fois prise à l'improviste, tantôt lui demandant de transporter des armées de 25,000 à 30,000 hommes au-delà des mers, tantôt lui prescrivant de mettre en quelques jours toutes ses ressources sur pied. La rapidité avec laquelle ces ordres ont été exécutés a frappé d'étonnement les nations étrangères. De toutes les forces vitales du pays, la marine est peut-être celle qui, en toute occasion, a le moins trompé notre attente; il ne faut pas oublier, il est vrai, que nous n'avons pas eu à soutenir une guerre maritime. Et pourtant, si la France tient à garder son rang dans le monde, si elle veut faire un jour rechercher son alliance, c'est toujours cette épreuve décisive qu'elle doit avoir en vue, c'est pour se mettre en mesure d'en sortir avec avantage qu'il lui faut arrêter la constitution de sa flotte.

IV.

A quoi peut servir une marine? C'est la première question qu'un budget, et surtout un budget dans l'embarras, doit se poser. Je réponds sans hésiter : à occuper les grandes voies maritimes. L'occupation de la mer, ne fût-elle que temporaire, doit avoir, même dans une guerre continentale, des conséquences de la plus haute portée. C'est par là que les états du nord en Amérique ont triomphé de la résistance des états du sud; c'est par là qu'en Europe l'Angleterre a fini par user le premier empire; c'est par là qu'en Crimée nous avons vaincu la Russie. On a beaucoup exagéré le dommage causé au commerce américain par quelques corsaires; on a fait un bruit ridicule de la capture d'un navire de commerce français par une corvette allemande s'échappant, au cœur de l'hiver, d'un port inaccessible qui n'était plus bloqué. La suprématie navale la mieux établie ne saurait prévenir complétement ces déprédations. Sur mer aussi bien que sur terre, une armée victorieuse n'a pas de convois qui ne puissent être inquiétés; mais quels résultats peuvent avoir de pareils coups d'épingle? S'imagine-t-on que les prouesses de vingt *Alabamas* auraient pu retarder d'un jour la prise de Richmond? Si c'est sur de tels souvenirs qu'on s'appuie pour nous recommander la guerre de course et pour réclamer le licenciement

de nos escadres, je demanderai de mon côté qu'on veuille bien se placer un instant en face de l'hypothèse suivante. — Les armées de la France sont de nouveau rangées sur les bords du Rhin, les mers sont en tout sens sillonnées par nos frégates et par nos corvettes; mais une flotte allemande croise devant nos ports, et nous n'avons pas de flotte à lui opposer. — Quelles seront les suites de cet état de choses? Toutes nos côtes seront tenues en alarme, tous nos ports demanderont des garnisons, toute notre population maritime sera exposée à tomber aux mains de l'ennemi. C'est le destin fatal des équipages de corsaires de terminer leur carrière aventureuse sur les pontons, et par corsaires j'entends les navires de guerre armés pour la course aussi bien que les écumeurs de mer équipés par la spéculation privée. Dans la guerre de 1778, on a vu nos croiseurs isolés succomber l'un après l'autre le jour où l'Océan a été momentanément abandonné aux escadres anglaises. C'est qu'il faut en effet considérer les escadres comme autant de places fortes mobiles d'où sortent avec une sécurité relative les colonnes volantes qui vont battre le pays aux alentours. Avant d'écumer les mers, je suis d'avis qu'il les faut balayer. Tant que le balai de Tromp restait arboré au grand mât de son vaisseau, les marchands d'Amsterdam et de Flessingue étaient tranquilles. Ils savaient que leurs pertes, s'ils en subissaient, seraient légères. La guerre de course peut être, je ne le nie pas, le seul refuge du plus faible : du moment que la disproportion des forces est par trop grande, il faut bien se disperser pour se rendre moins saisissable; mais accepter ce programme *a priori*, sans savoir au juste quel est l'adversaire que le sort nous réserve, ce serait abdiquer follement devant telle puissance navale qui en est encore à naître. Quelle figure ferions-nous dans la Méditerranée par exemple, si nous renoncions à y entretenir des escadres? Voudrions-nous, n'en ayant pas fait un lac russe, en faire un lac italien ou un lac espagnol? A moins que la fortune ne nous donne l'Angleterre pour ennemie, nous devons nous proposer de faire sur mer la grande guerre. Contre l'Angleterre même, ce genre d'opérations nous serait commandé le jour où de nouvelles complications viendraient modifier nos alliances. Je me place donc toujours sur ce terrain quand je veux étudier un plan de conservation pour notre flotte.

La flotte de combat qu'avait préparée l'empire était une flotte homogène; chacun des navires qui la composaient avait à peu près le même cercle d'évolution. Tant que le choc restera pour nos vaisseaux le grand moyen d'action, les combats de mer seront inévitablement des mêlées. C'est surtout dans les mêlées qu'il importe d'avoir des navires qui décrivent des courbes sensiblement égales.

Je ne crois pas cependant impossible de concilier la recherche du progrès avec les avantages qui résultent de l'uniformité des constructions. Dans l'escadre, deux ou trois navires accouplés forment l'unité tactique; dans l'armée navale, cette unité devient l'escadre, c'est-à-dire le groupe composé de six navires au moins, de douze navires au plus. Chaque escadre doit manœuvrer isolément et d'une façon indépendante pour atteindre le but indiqué par les instructions du commandant en chef. On peut donc renoncer sans inconvénient à l'homogénéité de la flotte, pourvu que l'on conserve l'homogénéité dans chaque escadre. Ce programme paraîtra bien rigoureux encore à ceux qui trouvent la pensée de nos ingénieurs trop timide et leur imagination trop paresseuse. Nous avons heureusement d'autre matière à essais que les navires si coûteux dont se compose le corps de bataille de nos armées navales. Tout bâtiment qui n'est pas aujourd'hui l'équivalent de l'ancien vaisseau de ligne n'a besoin d'être astreint qu'à certaines conditions de force et de vitesse. Il n'appartient d'avance à aucun type; il faut en faire une œuvre individuelle, signée par son auteur et mise au monde sous sa responsabilité. C'est sur ce terrain que je voudrais provoquer l'audace des constructeurs. Le progrès dans notre architecture navale a procédé jusqu'ici par élans plutôt que par un effort continu; de 1852 à 1857, le bond fut énorme. Toute notre jeunesse s'était passée dans des débats ardens où la science et la pratique n'avaient pu parvenir à se mettre d'accord. Un jeune homme parut, qui aimait notre métier, qui en avait l'instinct; nous le prîmes dans nos bras, nous le soulevâmes au-dessus des rivalités, des critiques et des barrières que de toutes parts on lui opposait; pour son début, il nous donna un chef-d'œuvre. Esprit original et fertile, ses productions se sont appelées successivement le *Napoléon*, l'*Algésiras*, la *Gloire*, le *Solferino*, l'*Océan*; nous lui devons la marine dont nous sommes fiers à si juste titre. Cette marine est homogène parce qu'elle est sortie armée de toutes pièces d'un seul cerveau. Il est temps aujourd'hui qu'une inspiration nouvelle se produise; le même type s'est représenté trop de fois avec des modifications qui révèlent un arrangement ingénieux plutôt qu'une pensée créatrice; nous attendons un autre *Algésiras*, c'est-à-dire un de ces navires dont l'apparition soit un événement et un avénement. Dans l'*Algésiras*, ce ne fut pas seulement le navire qui fut une nouveauté, ce fut surtout la machine. La marine marchande se préoccupe peut-être moins que la nôtre du boîtier de la montre; elle s'inquiète davantage du mouvement qu'on y enferme. Il y a beaucoup à apprendre de ces navigations à outrance où la rapidité de la marche se soutient pendant des semaines, où les traversées s'accomplissent

avec une régularité qui ne se dément jamais. Quand j'aurai vu nos vaisseaux traverser l'Atlantique en compagnie d'un de nos grands paquebots, je les tiendrai quittes des autres épreuves qu'on leur fait subir. La science de l'ingénieur est devenue de nos jours très complexe; nous sommes loin de ces temps où les *maîtres de hache* se transmettaient à peu de frais les faciles secrets d'un art héréditaire. Dans l'ingénieur, le mécanicien aujourd'hui double le constructeur, je devrais dire qu'il le prime, car cette faculté est de beaucoup la plus rare et la plus nécessaire. On peut, grâce à l'étude, devenir constructeur; il faut naître mécanicien.

L'administration, — qu'on veuille bien le remarquer, — n'est pas en général aussi hostile au progrès qu'on le répète ou qu'on le suppose; son extrême circonspection, qui l'attarde quelquefois, ne vient que des rigueurs impitoyables de l'opinion publique pour tout ce qui n'est pas du premier coup un succès avéré. Obtenons de l'opinion un peu plus d'indulgence, l'administration prendra moins ombrage des nouveautés; il faut que l'opinion s'applique à donner, si je puis m'exprimer ainsi, au budget — du courage, au talent qui veut prendre son essor — des ailes. Nous avons plus que jamais besoin de viser à la perfection dans nos constructions navales, car on va certainement nous menacer de réduire le chiffre de nos bâtimens. Le chapitre de la solde est bien peu de chose, si on le compare à celui des approvisionnemens généraux et des salaires d'ouvriers. C'est à la dotation du matériel qu'il faut s'adresser quand on veut obtenir des économies sérieuses; mais encore faut-il que ces économies soient bien entendues. Il n'est pas si facile de les réaliser qu'on serait tenté de le croire. On ne peut, d'un jour à l'autre, mettre en grève les populations qui vivent du travail que leur procurent nos chantiers. Il est donc sur ce chapitre même des dépenses que l'on peut supprimer; il en est d'autres sur lesquelles il est dangereux de rien rabattre. Le procédé le plus sûr consiste à ne pas porter la cognée dans la forêt avant d'avoir marqué les arbres qu'on se propose de mettre à terre. En un mot, il ne faut songer aux réductions que lorsqu'on est en mesure d'affirmer le principe sur lequel on entend les régler; ce principe pour moi n'a jamais été douteux. Chaque fois que l'arsenal et la flotte seront en présence, qu'il faudra nécessairement immoler l'une ou l'autre, l'arsenal, je le déclare, aura tort à mes yeux. Le monument est fatalement destiné, dans ma pensée, à payer la rançon du vaisseau; il faut que notre orgueil national s'y résigne. Nous déploierons devant l'étranger moins de magnificence; qu'importe, si nous présentons à l'ennemi des forces qui ne soient pas sensiblement diminuées? Voilà le résultat auquel il nous faut parvenir. Je crois avoir

suffisamment indiqué déjà comment, au point de vue matériel, il me paraît possible de préserver sans trop d'exigences notre état militaire; je n'ai pourtant abordé encore que la moindre partie de mon sujet. La plus importante, personne assurément n'en doute, est celle qui concerne l'organisme vivant de la flotte; c'est là surtout qu'un plan judicieux de conservation est nécessaire. J'exposerai brièvement celui que j'ai conçu, mais je dois confesser que j'ai dépassé quelquefois mon programme. Bien que le temps ne soit guère aux rêves ambitieux, je n'ai pu me défendre de chercher des perfectionnemens et des améliorations jusque dans les institutions dont je demande avec le plus d'instance le maintien.

V.

La force de toute organisation militaire est dans les cadres. Cette vérité est devenue banale; il n'est peut-être pas inutile cependant de la rappeler. Si je n'étais certain que l'état-major de la flotte sera respecté, si je pouvais douter du traitement réservé à la classe non moins précieuse des officiers mariniers, je n'aurais pas eu le courage de m'occuper de l'avenir de la marine française, puisque bientôt il n'y aurait plus de marine en France; le zèle des commissions de finances me cause à cet égard peu d'inquiétude. Je suis moins rassuré du côté des réformateurs : je crains certains projets qui me semblent empreints, je l'avoue, d'une inopportune imprudence. Au nombre de ces projets, je n'hésiterai pas à citer celui qui tendrait à la suppression du vaisseau-école, d'où sont sortis depuis quarante ans presque tous nos officiers. La marine ne doit pas sans doute se flatter d'échapper aux réformes qui deviendraient la conséquence d'une modification quelconque de notre état social, mais il serait assez singulier qu'on choisît pour la soumettre à de périlleuses expériences le moment où son éloge est dans toutes les bouches, et où plus que jamais nous la trouvons en possession de la faveur publique. J'admettrai, si l'on veut, une école d'officiers gratuite; je ne comprendrais pas qu'on voulût se passer d'école.

Le mode de recrutement de nos équipages, pas plus que le mode d'éducation de nos officiers, n'appelle en ce moment de modifications sérieuses. Le service militaire devenu obligatoire pour tous, la durée de ce service partagée en deux ou trois périodes distinctes, vont soumettre la France entière au régime jusqu'ici exceptionnel sous lequel ont vécu, non pas depuis Colbert, mais depuis les dernières années du gouvernement de juillet, les populations qui se vouaient à l'exploitation de la mer. Si l'inscription maritime, telle que l'ont faite nos derniers règlemens, demeure encore par certains

détails un régime d'exception, ce sera par les priviléges qu'elle consacre bien plus que par les charges qu'elle impose. Je ne vois, pour moi, nul inconvénient à ce que la classe intéressante qui a si bien mérité du pays soit, pendant quelques années encore, une classe privilégiée. Elle est, depuis des siècles, habituée à vivre sous la main de l'administration; cette tutelle ne doit pas lui manquer trop brusquement. Ce qui fait le matelot français si discipliné, c'est le lien invisible qui le rattache au quartier d'où il est parti; on ne laisserait pas cette attache se rompre sans voir une grave perturbation se produire tout à coup dans notre service. Nous aurions le marin nomade des États-Unis; nous n'aurions plus cet enfant dévoué de notre littoral, ce matelot façonné dès ses premiers ans à l'obéissance, que garde à la patrie le souvenir du foyer domestique où l'attend le pain de ses vieux jours.

Ainsi je compte sur l'inscription maritime pour y trouver encore le fonds de nos équipages; je compte sur le vaisseau-école pour donner à nos jeunes officiers l'instruction théorique dont le marin de nos jours ne peut plus se passer. Notre métier, je l'ai dit déjà, et je ne l'ai pas dit sans regret, était autrefois un instinct; il est devenu une science. Travaillons donc; travaillons sans cesse, puisque le succès ne doit plus être que le prix du travail. Si limités que puissent être les crédits qu'on nous accordera, je voudrais toujours en consacrer la majeure partie à l'instruction de nos officiers et à celle de nos équipages. On a imaginé bien des besoins maritimes factices : des stations destinées à protéger un commerce qui souvent n'existe pas, des surveillances diplomatiques qui ne résolvent pas la plupart du temps les complications qu'elles font naître. Ce qu'il y a de plus sérieux dans les armemens de paix, c'est, à mon sens, ce qui peut préparer de bons armemens pour la guerre. Les stations navales ne sont pas seulement inutiles; elles sont cruelles. Dans la vie d'un officier, au cœur de sa jeunesse, elles prennent parfois trois ou quatre années pour les vouer, sous un climat insalubre, à l'absence. On a proposé de remplacer la station par la circulation. C'est le vœu général de la marine, j'y adhère sans réserve; je demanderai seulement que, parmi ces navires circulant autour du globe, il y en ait un qui soit spécialement chargé de nous fournir des gabiers brevetés. On ne saurait admettre que toutes les professions maritimes aient été jugées dignes du brevet, et que la spécialité la plus importante en reste privée. Le gabier sera toujours l'homme le plus intrépide, le plus intelligent du navire. Le maître de manœuvre est, sans contestation possible, le premier des officiers mariniers; c'est à lui, non au maître canonnier ou au chef de timonerie, que nos ordonnances réservent le commandement, si tous les

officiers venaient à disparaître. La spécialité des gabiers est la pépinière des maîtres de manœuvre; il y a donc à la fois justice et prévoyance à entourer le recrutement de cette classe précieuse de toutes les garanties qui assurent le bon fonctionnement des autres parties du service.

Les philosophes ont toujours considéré comme une œuvre difficile de faire de l'enfant un homme; il ne faut pas moins de soin pour faire de l'aspirant un officier. Si l'on me confiait un des jeunes élèves qui sortent du vaisseau-école suffisamment imbus des premières notions du métier, et qu'on me chargeât de le conduire par la voie la plus fructueuse jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau, voici par quelle filière je le ferais passer. Il aurait pour débuts deux ou trois tours du monde. Ces voyages l'*amarineraient*, sans faire encore de lui tout à fait un marin. S'il y avait un brevet de marin, comme il y a un brevet de canonnier, de fusilier et de mécanicien, comme il y en aura bientôt un, je l'espère du moins, de gabier, il ne faudrait l'accorder qu'à celui qui joindrait à la science de la manœuvre la science du pilotage. Il m'a toujours semblé que la série de nos institutions ne serait complète que le jour où le pilotage aurait, aussi bien que l'artillerie et la manœuvre, son école. Cette école, sur quel terrain faudrait-il l'établir? Sur celui où toutes les difficultés de navigation seront réunies. De Bayonne à Dunkerque, on trouve à la fois brumes, courans et hauts-fonds; c'est là qu'il faut conduire nos timoniers et nos jeunes officiers. Les premiers y apprendront à surveiller la route du navire avec plus d'attention et plus d'intelligence; ils apporteront au service de vigie un regard plus pénétrant. Dans quelques parages que le sort les conduise, au bout de peu de temps ils pourront suppléer les pilotes. Les seconds seront bientôt de force à s'en passer.

Cinq ou six années bien employées peuvent donner à un jeune officier une instruction dont il ressentira toute sa vie l'influence. Avant d'arriver aux grades supérieurs, il devrait avoir pris ses degrés aux diverses écoles que nous avons instituées pour former les spécialités de nos équipages; il devrait être devenu fusilier à Lorient, canonnier à Toulon, mécanicien à Indret et à Brest. Parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, il sera mûr pour la grande école, pour cette école où s'appliquent les connaissances acquises à toutes les autres; je veux parler de l'escadre d'évolutions. Cette escadre, que M. de Clermont-Tonnerre réunit pour la première fois en 1825 dans la mer des Antilles, et qui, depuis cette époque, s'est rassemblée presque tous les ans dans la Méditerranée, est la source où nos officiers et nos équipages sont, de tout temps, venus retremper leur esprit militaire. N'eût-elle que cet avantage, l'escadre

d'évolutions devrait être à tout prix conservée; mais une considération plus importante, s'il se peut encore, nous en commande impérieusement le maintien. C'est notre seule école de tactique. La marine la plus tacticienne apportera un grand élément de supériorité sur le champ de bataille. Quand deux flottes se rencontreront, quand les lignes, après avoir fondu l'une sur l'autre, se seront pénétrées, la lutte ne pourra se continuer que par un brusque renversement de la route primitivement suivie. Cette manœuvre, presque inévitable, est de nature à causer entre les bâtimens d'une même armée plus d'un choc involontaire; la composition homogène de la flotte, la symétrie des courbes de giration, atténueront ces risques; l'habitude des mouvemens d'ensemble les fera disparaître. Ce n'est pas dans la pratique des évolutions régulières, des passes géométriques, qu'il importe le plus de faire preuve d'un coup d'œil exercé; l'habitude est bien autrement nécessaire, quand on veut acquérir l'aplomb qu'exigeront la plupart des mouvemens de combat. Ni les navigations isolées, ni les simulacres d'escadres composés d'avisos ou de canonnières, ne constituent pour cet art difficile une école suffisante. Il faut apprendre à faire mouvoir dans un espace restreint des masses de 6,000 ou 7,000 tonneaux, qui ne peuvent venir en contact sans se broyer mutuellement. Il faut se faire aux émotions de ces graves collisions, souvent imminentes; il faut s'habituer à marcher de nuit aussi bien que de jour en ordre serré, savoir se grouper, savoir se répandre, présenter tantôt une masse compacte, tantôt des échelons successifs; il faut surtout posséder la science indispensable, celle qui consiste à comprendre le chef à demi-mot, à surveiller les moindres déviations de sa route, à s'inspirer de son exemple et à se passer de ses signaux. Tout le secret de la tactique navale est là. Il n'y a qu'une définition pour cette tactique : elle est l'art de se soutenir dans le combat et de ne pas s'aborder. Les plus habiles sont ceux qui peuvent encore combiner leurs efforts, quand la transmission régulière des ordres est devenue impossible. La dernière économie que la France doive faire, c'est donc, à mon avis, celle d'une escadre d'évolutions. Le jour où l'état de nos finances nous interdirait l'entretien d'un pareil armement, il faudrait que, chaque année au moins, une campagne d'instruction, — ne durât-elle qu'un mois, — vînt préserver d'un complet oubli les précieuses traditions que nous devons à un demi-siècle d'études. Avec des armemens réduits, ni les embarquemens d'officiers, ni les commandemens ne pourront se prolonger aussi longtemps que par le passé. Si l'on admet, comme j'ai essayé de l'établir, qu'il y a en temps de paix peu de démonstrations de force nécessaires, qu'il faut surtout armer en vue d'aguerrir et d'instruire les élémens dont on aura besoin à l'heure des combats, on cher-

chera naturellement la combinaison qui peut le plus largement répandre l'instruction dans le corps entier de la marine. Cette combinaison me paraît s'indiquer d'elle-même; il faut multiplier le nombre des campagnes et en abréger la durée.

Nous avons découvert récemment chez nos marins des aptitudes qu'autrefois on mettait en doute; on les savait canonniers, on croyait qu'ils ne feraient jamais qu'une infanterie médiocre. Certes je suis de ceux qui veulent que l'on tienne avant tout notre métier en honneur, qui verraient avec peine le corps de la marine méconnaître son rôle et sortir de sa voie traditionnelle pour devenir une branche auxiliaire de l'armée; je n'en ai pas moins constamment protesté contre une opinion qui tendait à jeter le découragement dans nos corps de débarquement. Je suis heureux que les événemens aient si bien montré ce que ces corps pourraient être; l'action de nos flottes sur le littoral ennemi en deviendra plus efficace. Ne serait-il pas fâcheux qu'une escadre, ayant à sa disposition 5 ou 6,000 hommes d'élite, ne fût pas toujours prête à exécuter par ses propres moyens un coup de main, une reconnaissance, une descente? Toute réunion un peu considérable de navires devra tirer désormais de son propre sein les troupes dont elle aura besoin pour une opération quelconque de petite guerre. Il y a longtemps que j'expose cette idée aux officiers qui par leur âge sont appelés à la réaliser un jour; je n'ai cessé de demander que le nombre des armes portatives distribuées à chacun de nos bâtimens fût sensiblement accru, que nos compagnies de débarquement fussent munies des objets de campement sans lesquels on ne peut les éloigner du rivage, qu'une section pourvue des outils les plus indispensables pour ébaucher un retranchement ou pour faire disparaître un obstacle accompagnât toujours nos fusiliers mis à terre et nos obusiers de montagne. Ce que les flottes romaines, ce que les invasions normandes ont pu faire, nos escadres, dès qu'elles ont nettoyé la mer, doivent être en mesure de le tenter. Quand chaque navire cuirassé portera sur ses flancs, comme je le crois indispensable, sept ou huit canots à vapeur, une escadre ne se montrera plus sur les côtes ennemies sans y semer l'alarme et sans y apporter la dévastation. Il serait superflu d'insister sur ce sujet; nous aurons dû aux malheurs que nous venons de subir la transformation de nos mœurs. Tout Français va devenir soldat; les vœux que je formais, il y a moins d'une année, sans me dissimuler les grandes difficultés qui pouvaient en ajourner la réalisation, se trouveront accomplis, si on laisse seulement la marine aller où la conduit la pente naturelle des choses.

Bien des gens s'étonneront de me voir exposer avec cette tranquille confiance un programme qui respire si peu le découragement; plus d'une fois mes amis ont raillé ce qu'ils se permettaient d'ap-

peler « mes robustes espérances. » Nous verrons à qui d'eux ou de moi l'avenir se réserve de donner raison. Frappé du coup mortel, Charles XII porta, dit-on, la main sur la garde de son épée. Devons-nous, pour une blessure moins profonde que celles tant de fois infligées à d'autres nations par nos armes, nous coucher dans la tombe et désespérer de la fortune de la France? Je ne sais ce qu'il adviendra, pendant la phase si critique que nous traversons, de l'organisation de notre armée; je crois pouvoir dire avec quelque assurance ce que doit être aujourd'hui celle de notre marine.

VI.

Pour arriver au but, il n'est pas indifférent de bien choisir son point de départ; le meilleur raisonnement ne conduira qu'à une conclusion fausse, s'il n'est pas appuyé sur un principe juste. Quel est le principe sur lequel il faut baser l'organisation de notre marine? Sur ce principe qui fut vrai de tout temps et qui l'est devenu cent fois plus aujourd'hui : la marine n'est ni dans les colonies, ni dans les arsenaux, elle est dans ce qui flotte. Il faut que les colonies aillent chercher ailleurs que dans notre budget le moyen de dissimuler ou d'aligner leurs dépenses; il faut que l'arsenal perde le sentiment de son importance, et devienne le très humble serviteur du vaisseau. « Tous, tant que nous sommes ici, disait en 1837 l'amiral Lalande, alors préfet intérimaire à Brest, nous ne sommes que les serviteurs des serviteurs de Dieu. Nos ressources, nous ne les accumulons que pour les dispenser à ceux qui doivent s'en servir; il ne faut juger un port ni par ses ateliers, ni par ses magasins, il faut le juger par ses armemens. » Ce langage était sage, il contient dans sa brièveté tout un programme. Pour que les passions si naturelles au cœur de l'homme ne vinssent pas en gêner la pratique, je voudrais que l'histoire n'enregistrât jamais une bataille navale sans dire : Les vaisseaux qui ont combattu avaient été construits par tel ingénieur, armés par tel préfet maritime; ils étaient commandés par tel amiral. Quant au ministre, tout succès doit tourner à sa gloire, et, quand une opération réussit, il est incontestablement le premier à récompenser. Le vainqueur n'est que son mandataire et son obligé. Pourquoi l'opinion s'empresse-t-elle de le lui donner pour rival? Compétitions mesquines qui n'enfantent certes pas de refus de concours, mais qui aigrissent les esprits et sont faites pour alarmer le patriotisme!

Quand on s'occupe d'un travail quelconque d'organisation, on serait tenté quelquefois d'envier le sort des nations chez lesquelles tout est à créer et qui n'ont pas à se débarrasser des ronces dont le temps a obstrué nos chemins. Il faut si peu d'argent pour avoir une

flotte, et l'on en peut tant dépenser dans une vieille marine sans être certain d'arriver à en posséder une! Au prix de deux années de nos anciens crédits, on construirait la flotte que nous a léguée l'empire. Cette flotte, il est vrai, durerait à peine vingt ans. Il faudrait donc avoir, en vingt années, épargné la valeur d'une flotte semblable. Ce fonds d'amortissement qu'on laisse s'écouler par des constructions annuelles, au lieu de l'accumuler dans nos caisses, constitue la base de ce qu'on appelle le budget normal. On n'en peut absolument rien retrancher, à moins de consentir à déchoir; mais, à mon sens, ce ne serait pas déchoir que de se borner à entretenir soigneusement la flotte de transport sans la renouveler. Si l'on cherche des économies, en voilà une qui ne nous coûtera pas une notable diminution de puissance. Je crois pouvoir en indiquer une autre dont on reconnaîtra aisément l'importance. L'annuité de renouvellement dépend de la rapidité avec laquelle le dépérissement se produit. On en réduira considérablement le chiffre, si, dans les constructions futures, on remplace le bois par la tôle. Il est vrai que cette substitution ne se ferait pas sans exiger l'achat d'un nouvel attirail, sans inutiliser nos réserves de chêne, sans mettre à pied la plupart de nos charpentiers. La chose n'est donc pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord; c'est une réforme à faire, mais il faut la conduire avec une extrême prudence. Quant aux ateliers, aux bassins, à cette marine de pierre qui, faite pour produire et pour desservir l'autre, la plupart du temps la dévore, il faut arrêter court son développement et se contenter de lui allouer un fonds d'entretien. Sur une dotation annuelle de 65 millions, le matériel doit nous fournir le moyen de sauver les institutions dont j'ai entrepris la défense.

La séparation du ministère de la flotte et de la direction des colonies nous viendra aussi en aide. Je ne proposerais pas de créer, comme en 1857, un nouveau ministère; le département du commerce se chargera de régir des intérêts qui sont plus commerciaux encore que maritimes. Quant aux garnisons coloniales, elles appartiennent de droit au département de la guerre. Cette petite armée, qui grossissait sans cesse, aura tout à gagner à se confondre dans les rangs de la grande armée nationale; les services qu'elle a rendus, l'intrépidité dont elle a fait preuve, lui valent bien assurément cet honneur. Attachée aux flancs de la marine, elle eût continué d'y végéter à l'état de corps auxiliaire; il faut lui ouvrir un champ plus vaste et saisir l'occasion que nous avons laissée échapper, il y a quinze ans, de simplifier l'établissement de notre budget. Des officiers qui construisent, qui administrent et qui montent nos vaisseaux, des médecins qui soignent nos équipages, des aumôniers qui les instruisent et qui les consolent, il ne nous faut pas autre

chose; mais tout ce qui existe dans ces branches essentielles de notre service, officiers civils ou militaires, il nous le faut sans réduction aucune. La solde qui leur est allouée n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan budgétaire. Avec le prix d'une frégate cuirassée, on doublerait, on triplerait presque nos cadres. Le ministre qui a peut-être le mieux compris et le mieux défendu les grands intérêts qui lui étaient confiés, M. Hyde de Neuville, a prononcé sous la restauration une parole qu'on ne saurait trop méditer. « C'est sur les choses, a-t-il dit, et non sur les hommes qu'il faut faire porter les économies. » Qu'on impose un instant silence aux penchans envieux du cœur humain et qu'on descende sans parti-pris au fond de la question, on verra que jamais vérité ne fut plus incontestable. On peut bouleverser bien des existences, ruiner l'organisation tout entière d'un corps, sans trouver à réaliser par des retranchemens intempestifs la diminution de dépense que représenterait le charbon qu'il serait quelquefois si facile d'épargner.

Je désire vivement qu'on n'opère aucune réduction sur le chiffre des bâtimens qui doivent composer notre flotte de combat; mais à quoi servirait de conserver cette flotte, si l'on désorganisait le personnel, sans lequel nos navires de guerre ne seraient plus qu'un luxe tout à fait inutile? « La flotte, me dira-t-on, ne sera pas réduite, mais les armemens de paix seront diminués. Vos nombreux officiers vont donc se trouver sans emploi. Ce n'est pas leur ambition seule qui souffrira de cette inaction, ce sera leur instruction même. L'officier de marine ne se forme ni dans les camps, ni dans les ports. Il se forme à la mer. » Le remède à cet état de choses est facile; il a déjà été appliqué dans les premières années de la restauration. L'Angleterre et les États-Unis y ont eu recours. Il faut admettre que l'officier naviguant sur les bâtimens du commerce, — sur les bâtimens des particuliers, disait l'ordonnance du roi Louis XVIII, — ne déroge pas. Il me semblerait même équitable de ne pas lui faire perdre les droits à l'avancement qu'il tiendrait de son ancienneté. En appliquant ici le principe du congé renouvelable, on s'assurera presque sans frais une réserve d'officiers, comme on a déjà, grâce à l'inscription maritime, une réserve de matelots.

La composition de nos états-majors a beaucoup varié depuis la création de la marine française. Au début, nous n'avions que des capitaines et des officiers-mariniers; bientôt à chaque capitaine il fallut adjoindre un lieutenant, et, quelque temps après, un enseigne. Nous en sommes venus peu à peu à embarquer sur nos vaisseaux de ligne jusqu'à 12 officiers, 6 lieutenans de vaisseau et 6 enseignes. La république institua deux classes de capitaines, les capitaines de vaisseau et les capitaines de frégate. L'amiral de Ri-

gny nous donna des capitaines de corvette; l'amiral de Rosamel les supprima. Quelques officiers, dont je ne serais pas éloigné de partager l'avis, voudraient qu'on rétablît un grade qui rendrait l'analogie plus complète entre la marine et l'armée. Nos corps de débarquement trouveraient dans cette disposition les chefs de bataillon qui leur manquent; l'artillerie de nos grands bâtimens y gagnerait un commandant supérieur. Appelés à remplir les fonctions de second, les capitaines de frégate seraient, en cas d'absence ou de maladie, mieux suppléés par un capitaine de corvette que par un lieutenant de vaisseau; investis eux-mêmes d'un commandement, ce grade intermédiaire leur fournirait des seconds disposant d'une autorité plus forte. Les lieutenans de vaisseau perdraient, il est vrai, la chance de commander; ils auraient pour dédommagement la perspective d'arriver plus jeunes à une situation qui, pour beaucoup d'entre eux, marquerait la limite d'une ambition que la gêne financière va nécessairement restreindre. Il faut toujours hésiter à remanier les cadres; on alarme ainsi autant d'intérêts qu'on suscite d'espérances et qu'on prépare de déceptions. Cependant la mesure que j'indique, si elle fut prématurée autrefois, semble trop bien s'accorder aujourd'hui avec les besoins d'une marine nouvelle pour que je ne la recommande pas tout au moins à la plus sérieuse étude.

J'ai vu depuis trente ans quelques-unes des idées dont, au retour de chaque campagne, je venais déposer ici le germe — avoir l'heureuse fortune d'éclore au grand jour, et d'acquérir droit de cité dans le domaine de l'administration. Pendant ces trente années, mes convictions se sont pliées, sans se démentir, au cours des événemens et aux révolutions opérées par la science; je les retrouve en 1871 à peu de chose près ce qu'elles étaient en 1842, ce qu'elles étaient encore en 1859. Il en est sur lesquelles je pourrais, à la rigueur, accepter quelque compromis; pour celles qui me semblent fondamentales, ni le malheur des temps, ni le goût des nouveautés ne sauraient m'arracher le moindre sacrifice. J'ai prononcé, au début de ce travail, le mot d'*institutions nécessaires;* ces institutions, je les résume. La première est sans contredit l'inscription maritime; la seconde, l'ensemble de nos diverses écoles de spécialités, dans lesquelles il faut comprendre une école de gabiers et une école de pilotage; la troisième s'appelle l'escadre d'évolutions. Sauvez ces institutions, vous aurez sauvé la marine.

Si notre puissance navale n'était assise sur deux mers complétement séparées, ce n'est pas à Paris, c'est dans un de nos ports que je voudrais voir siéger l'administration centrale de la flotte. Il y a longtemps que nous avons pu nous en apercevoir. Ce fleuve qui emporte tout dans son cours emporte aussi les meilleures pensées

du marin; quand nous avons bu pendant quelques années les eaux du Léthé, le sentiment des nécessités maritimes devient chez nous moins vif; d'autres sujets occupent notre esprit, remplissent nos entretiens : nous cédons peu à peu à l'assoupissement moral qui nous envahit. La flotte abandonnée dérive au gré des flots, et nous courons le risque de la retrouver au milieu des écueils. Puisque le ministre ne peut vivre à Toulon ou à Brest, il faut du moins qu'il y vienne souvent; ce qui retrempera son ardeur excitera du même coup celle des autres. Qu'on le voie partout et qu'il apparaisse à l'improviste, sans pompe, sans fracas, dans nos arsenaux qu'il vivifiera de sa présence, sur les bâtimens nouveaux qu'on éprouve, au milieu des officiers et des équipages qu'on instruit. Les inspections qu'il passera ne seront jamais trop fréquentes; les travaux en seront mieux conduits, et les avancemens en deviendront plus judicieux. Il est peu de questions qui ne dussent être étudiées sur les lieux, soit par le ministre en personne, soit par les membres du conseil d'amirauté, soit par ceux du conseil des travaux. Combien d'avis négatifs et de fins de non-recevoir nous seraient ainsi épargnés! Quant aux affaires, on ne peut les traiter plus mal que par le télégraphe. Avec son obscurité d'oracle, ce fil mystérieux est le plus détestable instrument que l'administration ait jamais eu entre ses mains. Il a substitué la précipitation au travail, un dialogue fiévreux à des ordres et à des explications réfléchis. On ne peut tout voir, on ne peut tout faire par soi-même; le plus sage est alors de donner notre confiance tout entière à ceux qui voient et qui agissent. Pour un ministre, pour un commandant en chef comme pour un souverain, gouverner, c'est toujours choisir.

Je ne me suis occupé jusqu'ici que de conservation. Il faut bien comprendre cependant que, si nous faisions une halte trop brusque, nous serions de tristes conservateurs, car nous nous trouverions bientôt en arrière. La stagnation est aujourd'hui la pire des imprudences. Tout est en progrès : les navires, les machines, l'artillerie, tout jusqu'à la poudre. Les polygones d'expériences, les grandes usines appartenant à l'état ou subventionnées par ses commandes, sont aussi des institutions nécessaires. On pourra cependant s'épargner bien des frais, si l'on sait profiter des études auxquelles se livrent de leur côté les autres nations maritimes. C'est folie de vouloir tout tirer de son propre fonds, de demander à des recherches purement spéculatives ce qui n'est plus ailleurs qu'un secret d'atelier. La marine russe nous donne à ce sujet un excellent exemple. Il ne se passe rien d'intéressant dans le monde naval qu'elle n'en ait aussitôt connaissance; ses officiers sont partout et se montrent en général de très judicieux observateurs. Le combat de Lissa était à peine livré qu'un de ses amiraux accourait à Ancône pour exa-

miner les navires, pour interroger les officiers qui y avaient pris part. Nous voyageons trop peu; nous ne connaissons ni les ports, ni les arsenaux étrangers; les nôtres sont constamment visités par d'intelligens touristes. Il devrait exister un fonds spécial pour ces missions doublement fructueuses. Je le répète, ce qu'a fait notre marine depuis cinquante ans n'est rien, si on le compare à ce qu'il lui faudrait faire dans le cas d'une guerre maritime. J'ai bien souvent ébauché dans mon esprit la constitution d'une armée de mer qui pût, à un moment donné, réunir ses tronçons épars et présenter, sur deux ou trois points choisis à l'avance, des masses formidables; je me suis demandé comment on pourrait faire converger vers cette pensée nos institutions, notre budget, le partage de nos forces. J'ai repris ainsi sur une plus vaste échelle le plan de 1805, convaincu que la flotte la plus prompte à se concentrer devra conserver pendant plusieurs mois l'avantage des premiers jours, car elle assurera le retour de ses marins dispersés et interceptera ceux de l'ennemi au passage; mais il est impossible de comprendre de semblables opérations, si la flotte de guerre n'est suivie d'un train d'équipage qui l'alimente et l'approvisionne. Nous avons fait des transports pour les troupes et pour les chevaux; ceux-là, nous pourrions, sans grands inconvéniens, les laisser dépérir; ce qu'il nous faut, ce sont des transports pour les vivres et surtout pour le charbon. Il y a là un type tout nouveau et fort difficile à créer. Des transports mixtes de petite vitesse seraient presque inutiles; les transports dont nous avons besoin doivent être aussi rapides que les escadres aux opérations desquelles on les prétend associer.

Voilà, si je ne me trompe, un programme assez vaste; ajournons-en la réalisation, mais ne le perdons pas pour cela de vue. Un jour viendra où une génération plus heureuse le trouvera peut-être trop modeste. L'éclipse que nous subissons sera plus ou moins longue; la France est destinée à sortir de cette ombre, et nos enfans auront peine à comprendre nos découragemens. Au milieu des amertumes dont nos cœurs débordent, c'est sur l'avenir que je veux fixer les yeux. Cet avenir, nous ne le verrons pas; mais vous, pour qui le ciel dans ses mystérieux desseins le prépare, prenez garde qu'il ne vous surprenne. N'imitez pas les vierges folles de l'Évangile, dont les lampes n'avaient plus d'huile quand l'époux arriva. Veillez, car qui sait le moment où l'on viendra vous dire : « L'heure est proche? » Veillez, et conservez soigneusement nos grandes institutions. La marine de demain n'aura rien à envier à la marine d'aujourd'hui.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA REVANCHE

DE JOSEPH NOIREL

TROISIÈME PARTIE (1).

VII.

C'est un poison très actif que la parole humaine. On a beau se jurer de ne rien croire, si bravement qu'on se défende, on ne laisse pas de croire un peu. Marguerite s'était promis de ne tenir aucun compte des avertissemens qu'avait bien voulu lui donner Mme d'Ornis; elle ne pouvait cependant s'empêcher d'y penser. Il ne lui vint pas à l'esprit de suivre les conseils de sa belle-mère et de rien changer à sa conduite, où elle ne découvrait rien de répréhensible. Il ne lui paraissait pas que son mari lui manquât de respect, ni qu'elle se manquât à elle-même en courant les bois avec lui. Où était le mal? — Il a sa façon d'entendre la vie et le mariage, se disait-elle, et cette façon en vaut une autre. A qui cela fait-il du tort? Que le monde en glose! tout lui est matière à gloser. — Toutefois elle se disait aussi qu'elle connaissait bien peu M. d'Ornis, et pour le connaître mieux elle se prit à l'étudier avec plus d'attention qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Le doute produit la curiosité, la curiosité engendre l'inquiétude. Quand on cherche, on s'expose à de fâcheuses rencontres. Heureusement Marguerite n'était pas femme à se créer des fantômes; elle était décidée à ne s'effrayer qu'à bon escient. Elle avait pour se préserver des vaines terreurs son bon sens et sa belle humeur naturelle. Je ne saurais mieux la définir qu'en disant qu'elle avait la raison gaie.

Par un de ces beaux jours de l'arrière-automne que Mme de Sé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

vigné appelait des jours de cristal, ils entreprirent une longue course pédestre, qui les mena plus loin qu'ils ne pensaient. Pour faire plaisir à sa femme, Roger avait laissé au logis son fusil de chasse; il s'était contenté d'emporter sa carnassière, après y avoir fourré un pâté, un poulet froid, une bouteille de vin de Pomard et du café en poudre. Ils se proposaient de déjeuner à portée de quelque auberge, où ils emprunteraient des assiettes et des fourchettes. Le milieu du jour et leur appétit les surprirent en plein bois, dans une clairière d'où l'on n'apercevait aucune habitation. Ils résolurent de faire halte dans ce désert et de manger à la turque, c'est-à-dire avec leurs doigts. On s'établit près d'une source; tout autour croissait un abondant cresson, admirable assaisonnement à la soif. Comme on avait marché vite et qu'on craignait de se refroidir, avant de procéder au repas, on alluma un grand feu. Tous deux à l'envi apportaient des brassées de bois mort et de broutilles, se montrant l'un à l'autre leur butin. Quand le feu flamba, on étala les provisions sur l'herbe. Le pâté fut emporté d'assaut. Le difficile fut de préparer le café. En s'ingéniant, on réussit à faire bouillir de l'eau dans un gobelet, et cette eau ne sentait pas la fumée.

Le repas fini, Marguerite, qui était un peu lasse des quatre lieues qu'on avait faites le matin, réclama une demi-heure de sieste. Elle se coucha dans son châle, la tête appuyée sur une pierre moussue. Elle aurait dormi deux heures, si Roger, perdant patience, n'avait pris soin de la réveiller. En ouvrant les yeux, elle l'aperçut qui, penché sur son visage, d'une main agitait un éventail pour écarter d'elle la fumée que lui apportait le vent, et de l'autre tenait un brin d'herbe dont il lui chatouillait doucement les lèvres. Ce réveil lui fut délicieux; elle avait peine à reconnaître son camarade, il lui semblait rajeuni de dix ans. Elle se secoua, se mit à chanter; elle se sentait au cœur une délivrance soudaine de toute inquiétude et comme une légèreté d'oiseau, et quand les oiseaux sont contens, bien habile qui les empêcherait de chanter; puis elle s'écria : — Vous avez fini par trouver le temps long?

— Pourquoi voulez-vous me le faire dire? Je viens de vous le prouver.

— Cela ne suffit pas. J'aime assez les gens qui disent.

— Fort bien! fit-il. Je vous déclare sur mon honneur et en toutes lettres que le temps m'a paru long. — Il ajouta : — N'est-il pas écrit dans une comédie qu'avant de se lier il se faut bien connaître, parce qu'autrement on pourrait avoir telles complexions... Eh! oui, voici le vers :

Que tous deux du marché nous nous repentirions.

Avant de nous lier, nous ne nous connaissions point, et je ne vois pas que nous nous repentions de notre marché.

Une imprudence est bientôt faite. Charmée autant que surprise des belles dispositions où elle voyait son mari, Marguerite voulut profiter de ce moment unique de joyeuse humeur pour entrer en explications avec lui.

— Il me semble, comme à vous, lui répondit-elle, que nous sommes un couple très bien assorti, et pourtant nous nous ressemblons bien peu.

— Si vous parlez des visages... Il est certain qu'un vieux barbon comme moi est indigne de posséder la jolie femme que voici.

— Ne vous calomniez pas. Dans ce moment, on ne vous donnerait pas trente ans.

— Je vous ai déjà dit que mes jambes en ont quinze, et, grâce à Dieu, les vôtres sont bonnes, ce qui nous permet de courir ensemble. Vous voyez bien.

— Oui; mais il y a aussi le chapitre des différences.

— C'est à vous de me les apprendre.

— Faut-il que je commence? D'abord je suis une personne très confiante, trop confiante peut-être. J'ai beaucoup de peine à croire aux méchantes intentions et aux méchantes gens, tandis que vous...

— Tandis que, moi, je me tiens en garde contre tout le monde? N'est-ce pas ce que vous vouliez dire? Vous avez raison, je ne crois pas aux caractères. Les hommes se gouvernent par leurs impressions ou leurs intérêts du moment. Vous ne pouvez savoir aujourd'hui ce qu'ils seront demain. Le mieux est de ne pas s'y fier... Au surplus, je ne sais pas quelle preuve de défiance exagérée...

— Oh! fit-elle gaîment, les preuves abondent... L'autre soir, en traversant le petit bois,... il vous en souvient, nous causions de la pluie et du beau temps, quand nous entendîmes près de nous un froissement de feuilles mortes. Vous m'avez saisi vivement le bras en me disant : Silence! il y a ici quelqu'un!... Il s'est trouvé que ce quelqu'un était un chien occupé à ronger un os... Ce qu'il aura répété de notre conversation n'est pas propre, je pense, à nous compromettre.

Il avait froncé légèrement le sourcil, et lui répondit : — Les Italiens, qui ne sont pas des sots, ont coutume de dire : Surveille ta parole; un jour ou l'autre elle se retournera contre toi.

— Autre preuve, poursuivit-elle : avant-hier, vous étiez seul dans votre chambre, cherchant je ne sais quoi dans un de vos tiroirs. Je me permets d'entrer sans frapper. Une voix tonnante me crie : Qui va là? Heureusement vous avez daigné me reconnaître.

Il lui repartit avec une gaîté forcée : — Si vous pensez que mes tiroirs renferment quelque chose de compromettant, je vous en donnerai la clé quand vous voudrez.

— Je n'accepte pas cette clé; on ne veut pas leur faire de mal, à vos tiroirs.

Et ce disant elle allongea le bras et lui tendit la main.

— Soyons sérieux, reprit-il, puisque nous sommes en conversation d'affaires. Quelle autre différence...

— Celle-ci par exemple : on m'a toujours reproché de manquer de caractère, et peut-être en avez-vous trop.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous êtes quelquefois... comment dirai-je?... un peu violent.

— Mais c'est un réquisitoire en règle?

— Point du tout. Il est des violences que j'admire beaucoup, et si la chronique dit vrai...

— Expliquez-vous, reprit-il avec impatience, je déteste les énigmes.

— Je me suis laissé conter qu'il y a deux ans, — oui, il y a deux ans, — vous avez brûlé la cervelle à un cheval que vous aimiez...

Rien n'est plus désagréable que de mettre par inadvertance le pied sur un pétard qui vous éclate entre les jambes. Ce fut une surprise de ce genre qu'éprouva Marguerite en voyant l'effet soudainement produit par son imprudente parole. M. d'Ornis pâlit, se leva d'un bond, passa violemment sa main dans ses cheveux; c'était le geste habituel de ses colères. Ses lèvres tremblèrent; il s'écria : — Qui vous a dit?... qui s'est permis de vous dire?... J'exige... je veux savoir...

Marguerite le regardait avec effarement : — Calmez-vous, je vous en supplie; j'étais loin de me douter...

M. d'Ornis éprouvait le besoin de briser quelque chose. Il ramassa une branche à demi consumée, la cassa en deux et en rejeta loin de lui les morceaux. — Je vous répète que je veux savoir... Ce cheval... Quelle histoire vous a-t-on faite?

— On m'a conté tout simplement que vous aviez naguère un cheval de prix, dont vous étiez fier. Vous le montiez d'habitude dans vos promenades avec un ami qui est mort assassiné il y a deux ans... Votre ami mort, vous avez résolu de vous défaire de ce cheval, qui vous rappelait de chers et douloureux souvenirs. Un autre l'aurait vendu, vous l'avez tué. Si c'est une folie, je vous le répète, c'est une folie que j'admire.

— Et moi, je vous le répète... Qui vous a fait ce récit? Avec qui vous permettez-vous de parler de moi?

— Il vous est bien facile de le deviner. Depuis que je suis votre femme, qui donc ai-je vu?

— Ah! ma mère... Vous étiez donc allée la questionner?... Ces curiosités de femmes...

Il s'aperçut qu'elle avait des larmes dans les yeux; il ressentit quelque honte de son emportement, et réussit à maîtriser son émotion : — Après tout, reprit-il, j'ai tort... Il n'y a pas grand mal à tout cela... Que voulez-vous? il y a des souvenirs... Il ajouta avec effort : — Cet ami qu'on m'a tué... ce cheval... ne m'en reparlez jamais!... vous m'entendez, jamais!... Et après avoir repris haleine : — A propos, quel était le sujet de notre entretien? Les différences qui sont entre nous... Nous avons fait les beaux esprits, subtilisé... Ce n'est pas la peine. Je ne suis pas subtil, moi; je n'ai jamais compris que les grosses vérités. Toutes ces belles différences se résument en un mot : je suis très brun et vous êtes très blonde, et j'en conclus...

— Et vous en concluez?... demanda-t-elle en essayant de sourire.

— J'en conclus, dit-il d'un ton ironique où malgré lui il entrait plus d'amertume que de gaîté, j'en conclus que j'ai été mis au monde pour me laisser gouverner par vous, car il n'y a pas de tyrannies plus oppressives que les tyrannies blondes.

A ces mots, il ramassa sa carnassière, en boucla les courroies. Dans la hâte fébrile de ses mouvemens, il se piqua deux fois à l'ardillon; puis il dit brusquement : — En route. — On marcha pendant vingt minutes sans échanger plus de quatre paroles. Cependan Marguerite parvint à surmonter son trouble, elle recouvra par degrés la liberté de son esprit. Peu à peu lui-même se détendit, se dérida. Une demi-heure avant d'arriver à Ornis, il la prit dans ses bras pour lui faire passer un ruisseau, et en la déposant sur l'autre rive il lui dit d'un ton froid, mais aimable : — Vous êtes décidément la plus jolie femme que j'aie vue de ma vie. — Il aurait dit du même ton : Ce bahut est le plus joli bahut... Il n'en fallut pas davantage pour rendre à Marguerite sa gaîté.

Toutefois cette journée mal commencée devait mal finir. Après le dîner, M. d'Ornis pria sa femme de se mettre au piano. Elle s'empressa de lui obéir et lui chanta une romance. En tournant la tête, elle s'aperçut qu'il s'était endormi dans son fauteuil. Elle ferma doucement le piano, prit sa broderie, vint s'asseoir en face de son mari. Tout en brodant, elle le regardait, et tout en le regardant elle pensait à l'histoire mystérieuse du cheval; il lui semblait que dans la tête de cet homme endormi, de qui dépendait sa vie, il y avait un secret qui avait les yeux ouverts et qui la regardait. —

Deviendrais-je folle? se disait-elle. A quoi bon chercher là dedans un secret? Il n'y a pas de secret.

Le sommeil de M. d'Ornis était agité. A deux reprises, il laissa échapper un soupir; peu à peu sa figure se contracta, prit une expression d'angoisse qui effraya Marguerite. Elle le vit allonger ses deux bras, les agiter dans l'air; l'instant d'après, il se prit à murmurer d'une voix étouffée : — Il est à toi. Ne te fâche pas. Je te jure que je te le donne; mais pour Dieu! que le monde n'en sache rien! — Le son de sa voix le réveilla, et son premier regard chercha Marguerite, qui s'empressa de baisser les yeux et de les tenir fixés sur sa broderie. — Je crois que je me suis endormi, lui dit-il.

— Je le crois comme vous, répondit-elle avec un demi-sourire et un léger tremblement dans la voix.

— Il me semble aussi que j'ai parlé.

— Vraiment? Je n'ai rien entendu.

Il la regarda fixement pendant une minute ou deux; puis il se leva, sortit du salon. Cette nuit-là, Marguerite dormit mal. Elle se répétait à elle-même, se retournant dans son lit : — Je te le donne; mais pour Dieu! que le monde n'en sache rien. — En rouvrant les yeux au matin, il lui sembla qu'un changement s'était accompli dans sa vie, que son bonheur était pareil à un vase précieux où il s'est fait une fêlure. Désormais on ne peut plus le toucher qu'avec précaution; il suffirait d'un mouvement maladroit pour le réduire en morceaux.

Quinze jours se passèrent sans amener aucun incident nouveau. M. d'Ornis avait repris son visage, ses manières, son caractère habituels. Cependant, si raisonnable que soit une femme, quand une fois sa curiosité s'est allumée, elle a grand'peine à éteindre cet incendie, non que les femmes soient plus curieuses que les hommes, mais elles ont plus de temps à donner à leurs pensées, moins d'occasions de leur échapper. La vie uniforme et solitaire que menait Marguerite lui offrait peu de distractions. C'est une charmante chose qu'une promenade dans les bois; mais les bois sont les bois, ils ne parlent guère, hormis au cœur des poètes, et il est des heures où la femme la moins mondaine donnerait toutes les forêts de la terre pour causer chiffons pendant vingt minutes avec une autre femme. Avec quelle femme pouvait causer Marguerite? Après la soirée qu'avaient donnée M. et Mme d'Ornis, ils avaient reçu de leurs voisins quelques invitations à dîner. M. d'Ornis avait trouvé des défaites pour tout refuser; on n'était pas revenu à la charge. La vieille comtesse allait partout contant que sa bru était une ravissante petite bourgeoise, mais qu'elle avait ses raisons pour haïr le monde, qu'elle se rendait justice, se sentait embarrassée dans sa nouvelle

situation, et qu'elle avait obtenu de son mari qu'il ne reçût personne et n'allât chez personne. — Ce pauvre Roger! — ajoutait-elle avec un soupir de profonde commisération. Son intime amie, la marquise du Rozan, épousait avec chaleur ses ressentimens et appuyait ses petites calomnies. — Votre fils vous reviendra, ma chère, lui disait-elle pour la consoler. Quand un homme tel que lui a épousé une femme impossible, il ne tarde pas à s'en repentir. — Ainsi parlaient les femmes. Les hommes raisonnaient autrement. La beauté de Marguerite leur avait fait une vive impression, et quand ils venaient à la rencontrer, ils lorgnaient avec insistance ce fruit défendu. Ils en voulaient à M. d'Ornis de garder sa femme pour lui et de la séquestrer du commerce des humains. Ceux-ci s'en prenaient à son humeur sauvage, ceux-là le soupçonnaient de jalousie. Quelques-uns s'obstinaient à forcer la consigne. Quand ils étaient reçus, les froideurs qu'ils essuyaient les contraignaient d'abréger leurs visites.

Si Marguerite ne trouvait dans la société de ses voisins que de médiocres et rares distractions, elle n'en trouvait pas beaucoup plus en elle-même. Notre imagination nous tourmente souvent en nous forgeant des fantômes; en revanche elle nous rend quelquefois le service de nous faire oublier les réalités, et nous lui en sommes fort obligés quand ces réalités sont déplaisantes. Marguerite n'était pas une de ces âmes ailées qui se réfugient dans les nuages quand la terre les contrarie. Il ne lui était jamais arrivé d'oublier ce qui est pour ce qui n'est pas, de voyager dans les espaces, ni de s'éprendre d'une belle tendresse pour une chimère, pour une idée, pour les aventures de l'esprit. Elle n'avait connu qu'une passion, l'amitié; le reste n'était pour elle qu'un passe-temps plus ou moins agréable. Elle aimait, comme une autre, à lire un roman ou à déchiffrer une sonate, mais à peine avait-elle fermé son livre ou son piano, elle se trouvait rendue à elle-même, à cette Marguerite Mirion, devenue comtesse d'Ornis, qui lui contait ses affaires et lui en demandait son avis. Adieu la musique! il fallait lui répondre et s'enfoncer avec elle dans le positif de la vie. Point de rêves dont elle pût s'aider pour se défendre contre les inquiétudes; sa seule ressource était sa raison. Elle gourmandait vertement sa curiosité. — Tais-toi, lui disait-elle; si je t'écoutais, tu finirais par me rendre malheureuse. — Et ce disant elle secouait sa charmante tête pour en faire tomber les papillons noirs qui venaient par instans s'y poser.

Un soir, — c'était, je crois, le 20 novembre, — le feu prit dans un hameau voisin d'Ornis. Roger, accompagné de ses gens, se porta l'un des premiers sur les lieux pour y organiser les secours; il se signalait dans ces occasions par son intrépidité, sa présence d'esprit

et son sang-froid. Marguerite était restée seule au château avec sa femme de chambre. Vers dix heures, un violent coup de sonnette fit retentir toute la maison. Par l'ordre de sa maîtresse, Fanny, qui n'était pas la plus vaillante des caméristes, descendit fort à contre-cœur pour ouvrir. Quelques instans après, Marguerite l'entendit remonter précipitamment l'escalier, et la vit reparaître effarée, criant à tue-tête : — Madame, madame,... un vilain homme avec un grand nez de perroquet et des yeux qui lui sortent de la tête... Ce ne peut être qu'un brigand.

— Que veut-il? que demande-t-il? lui dit Marguerite un peu émue.

— M. le comte. — Je lui ai répondu qu'il n'y était pas. Il m'a répliqué qu'il y était toujours pour lui. Je l'ai prié de s'en aller, de repasser demain. Il s'est mis à faire le moulinet avec son bâton, me criant que j'étais une mijaurée, qu'il voulait voir monsieur, qu'il le verrait...

— Et après?

— Après... je lui ai poussé la porte au nez; mais il a fourré son rotin entre les deux battans, et je me suis sauvée.

— Tu es la fille la plus peureuse que je connaisse, lui dit Marguerite. Cet homme est peut-être chargé d'un message pressé.

Elle se leva, se dirigea vers la porte. Fanny s'efforça de la retenir, la suppliant de tirer le verrou et d'éteindre la lampe. — Je vous jure que c'est un brigand, lui disait-elle.

— Est-ce qu'il y a des brigands dans ce pays?

— Eh! madame, celui qui assassina ce pauvre marquis Raoux!...

— On l'a exécuté, et je t'ai défendu de me reparler de cette histoire et de prononcer ce nom dans cette maison, lui dit Marguerite d'un ton sévère.

A ces mots, elle sortit de sa chambre, sa lampe à la main, descendit à la rencontre du visiteur nocturne. Celui-ci avait cherché à pénétrer dans l'appartement de M. d'Ornis; il s'était trompé de chemin, et il venait d'entrer dans un cabinet de bain qui s'ouvrait au fond du corridor. La porte s'était refermée sur lui; après s'être efforcé vainement de la rouvrir, il cherchait dans l'obscurité une autre issue qui n'existait pas, et tout en cherchant il tempêtait et lâchait des bordées de jurons.

Marguerite prit son courage à deux mains, entra dans le cabinet. Elle se trouva en présence d'un homme qui avait le teint échauffé, l'œil allumé par de trop copieuses libations. Cependant sa langue n'était point embarrassée, il était solide sur ses jambes. En apercevant Marguerite, il demeura un instant comme ébahi; ses grosses mains velues posées en abat-jour sur ses yeux, il la considérait des

pieds à la tête. — Oh! la jolie comtesse d'Ornis que voilà! dit-il enfin.

— Que désirez-vous? lui demanda Marguerite, médiocrement sensible à son enthousiasme.

Au lieu de lui répondre, il fit claquer sa langue. — Il y a des hommes qui sont nés coiffés! reprit-il comme se parlant à lui-même. En voilà un qui frise la cinquantaine et qui est noir comme une fourmi, et le bon Dieu lui amène dans son nid un amour de femme à faire venir l'eau à la bouche d'un ange... Et la dot! peut-on savoir le chiffre de la dot?

— Encore une fois, que voulez-vous? dit Marguerite en haussant le ton. Qui cherchez-vous dans ce cabinet de bain?

Il regarda autour de lui. — Tiens, fit-il en partant d'un éclat de rire, vous avez raison, j'ai failli me laisser tomber dans une baignoire. Pourtant nous connaissons les êtres. Dame! j'ai beaucoup trotté aujourd'hui, et tout à l'heure je me suis rafraîchi dans la guinguette de Mme Guibaud. Je ne sais pas ce qu'elle mèle à son vin, mais je me sens dans la tête un léger nuage. Cela passera... Où donc est votre mari, madame la comtesse?

— On vous a déjà répondu qu'il était sorti. Avez-vous quelque chose à lui faire dire?

— A lui faire dire, madame la comtesse? Je ne lui fais rien dire, moi; j'ai l'habitude de lui conter moi-même mes petites affaires. Nous sommes de vieilles connaissances, voyez-vous, de vieux amis. Il ferait beau voir que je vinsse en Bourgogne sans lui toucher dans la main! L'été dernier, j'ai trouvé visage de bois. Il était en Suisse, où il cherchait femme. Peste! il a eu de la chance, et il me tarde de lui en faire mon compliment.

Marguerite n'avait jamais entendu parler de M. Bertrand, que Joseph Noirel avait eu l'avantage de rencontrer deux fois à Ornis en quelques heures. Le grand danois, son inséparable compagnon, n'était pas loin; son maître l'avait laissé dans la cour, où il aboyait plaintivement à la lune. Marguerite se demandait qui pouvait être ce personnage à la figure de Polichinelle, qui se permettait de parler si familièrement du comte d'Ornis. Son costume offrait un bizarre amalgame. Son habit était de drap fin, et le collet en était fourré de martre; il portait aux poignets de sa chemise deux énormes boutons d'or. En revanche, son chapeau de feutre, qui n'avait point quitté sa tête, était fripé et bossué, et il avait à ses pieds de grosses chaussures ferrées, dont les cordons avaient été remplacés par des ficelles. Marguerite finit par conclure que c'était quelque maquignon qui avait fait autrefois marché avec M. d'Ornis, et dont l'habitude était de s'oublier après boire.

— Je ne sais quand M. d'Ornis reviendra, reprit-elle. Soyez assez bon, monsieur, pour repasser demain.

— Oh! doucement, répondit-il en roulant les yeux. On ne me renvoie pas ainsi. Demain M. le comte sera à la chasse, et il faudra que je coure après lui. Comme disent les Anglais, le temps est de l'argent. Je suis ici, j'y reste, quand j'y devrais passer la nuit.

Sur ces entrefaites, Fanny, qui, prise de vergogne, venait de rejoindre sa maîtresse, s'avisa d'un expédient qu'on lui avait enseigné pour se débarrasser des rôdeurs qui s'introduisent nuitamment dans une maison mal gardée. Se tournant vers la cantonade, elle se mit à crier à pleine tête : — Eh! Joseph, Jérôme, Jean-Marie, Mathurin, venez mettre à la porte ce monsieur qui fait l'insolent avec madame! — Elle aurait épuisé tout le calendrier, si Marguerite ne lui avait mis la main sur la bouche.

La belle invention de la camériste n'eut d'autre effet que de faire entrer M. Bertrand en fureur. D'une main assénant un grand coup de poing sur son chapeau, de l'autre brandissant son bâton : — Me mettre à la porte comme un voyou, moi, M. Bertrand! s'écria-t-il d'une voix de stentor. Qu'ils y viennent, tous vos Jean-Marie et vos Mathurin! Mille tonnerres! je voudrais bien voir qu'il y eût dans cette maison quelqu'un d'assez hardi pour me porter la main an collet!... Vous ne savez donc pas qu'elle est un peu à moi, cette maison?... Et frappant de son bâton la muraille : — Cela me connaît, cette muraille. Cela sait comment je m'appelle et que j'ai le droit de parler en maître ici... Et tenez, madame la comtesse, ce joli collier de corail que vous portez au cou, s'il me prenait fantaisie de l'ajouter à mon fonds de boutique, je n'aurais qu'un mot à dire, on me le donnerait... Et s'il me plaisait, comme dit cette demoiselle, de faire l'insolent avec madame, jour de Dieu! je voudrais bien savoir qui m'en empêcherait!

A ces mots, étendant le bras, il aurait saisi Marguerite par la taille, si elle n'eût bondi en arrière. Dans le mouvement qu'il fit pour la suivre, son chapeau tomba, il se baissa pour le ramasser. Marguerite s'élança dans le corridor, et Fanny referma vivement la porte du cabinet, dont elle tourna la clef. M. Bertrand s'efforça en vain d'enfoncer cette porte à grands coups de pieds; il demeura enfermé dans les ténèbres, jurant, beuglant, se trémoussant comme un diable dans un bénitier, frappant de sa trique les baignoires et faisant de toutes manières un tapage à réveiller les morts. Son chien, qui l'entendait de la cour, lui répondit par des hurlemens désespérés, auxquels ne tardèrent pas à riposter tous les chiens de garde du voisinage.

Encore émue du geste insolent de M. Bertrand, Marguerite, qui

craignait que la porte ne cédât à un nouvel assaut, ne savait à quel saint se vouer. Fanny lui offrit d'aller querir main-forte au village. Elle allait accepter sa proposition quand M. d'Ornis parut, suivi de son valet de chambre. — Que signifie ce vacarme? — demanda-t-il. La camériste courut à lui, et avant que Marguerite pût placer un mot, elle lui conta du ton le plus pathétique qu'un ivrogne, dont les intentions étaient fort suspectes, venait de s'introduire dans la maison, que sur la sommation qui lui avait été faite de se retirer, il s'était répandu en invectives et en menaces, qu'il avait poussé l'insolence jusqu'à vouloir embrasser madame la comtesse.

Le visage de M. d'Ornis s'empourpra de colère. Quel est le drôle?... s'écria-t-il, et sans achever sa phrase il courut au cabinet de bain. Marguerite s'élança sur ses pas, inquiète de ce qui allait se passer et appréhendant qu'il ne se livrât à quelque violence. Elle était loin de compte. A peine eut-il ouvert la porte, sa colère tomba comme par enchantement et fit place à une sorte de terreur mêlée de confusion et d'angoisse. Il recula de deux pas.

— Quoi! c'est vous, Bertrand! balbutia-t-il en s'efforçant de se remettre. Comment se fait-il...

L'excès de fureur auquel s'était abandonné M. Bertrand l'avait entièrement dégrisé; mais peu s'en fallait qu'il n'eût une attaque d'apoplexie. Comme s'il craignait de suffoquer, il dénoua violemment sa cravate.

— Oui, c'est moi, répondit-il en haletant. C'est bien moi, monsieur le comte, et voilà comme on me reçoit chez vous! Pour qui me prend-on? Est-ce par votre ordre qu'on me traite ainsi? Suis-je de ces hommes dont on s'amuse? ou espère-t-on me dégoûter de revenir ici? Sacrebleu! on y perdrait ses peines.

— C'est une méprise, murmura M. d'Ornis. Comment pouvez-vous croire...

— Eh! que n'apprenez-vous à vos gens à me connaître? reprit l'autre en secouant sa crinière rousse. Vous n'avez donc jamais parlé de moi à madame la comtesse? Veuillez, je vous prie, lui expliquer...

— Il suffit, interrompit avec hauteur M. d'Ornis, qui avait réussi à se refaire une contenance. Je n'ai aucune raison de vous présenter à ma femme, et j'entends vous garder tout entier pour moi. Calmez-vous, ramassez votre chapeau, que vous avez laissé tomber dans la baignoire, et suivez-moi dans mon appartement. Nous y causerons à notre aise.

M. Bertrand ramassa son couvre-chef, adressa à Marguerite un léger salut et un regard de travers dont elle ne daigna pas s'apercevoir, puis se hâta de rejoindre M. d'Ornis, qui avait pris les devans et se retournait pour l'appeler.

Marguerite demeura stupéfaite de ce qu'elle venait d'entendre, de tout ce qui s'était passé et qui lui faisait l'effet d'un rêve. Elle connaissait par expérience la vivacité d'humeur de son mari; elle avait craint un instant qu'il n'étranglât de ses mains ou ne fît bâtonner par ses gens l'intrus qui avait forcé sa porte et pris des libertés avec sa femme. Il se trouvait qu'à la vue de cet intrus sa colère avait fondu comme une pelote de neige; il avait pâli, perdu contenance, écouté avec une sorte de componction les hautains reproches du manant, et il venait de l'emmener dans son cabinet pour y causer d'affaires avec lui. Qui était ce M. Bertrand qui s'entendait si bien à calmer les gens?

Elle remonta fort rêveuse dans son salon. Vers onze heures, Fanny, qu'elle avait envoyée faire une commission à l'office, revint en lui disant : — C'est à n'y rien comprendre, madame. Ce vilain homme vient de sortir, et M. le comte l'a reconduit jusqu'à la porte. Ils sont restés un instant à causer dans le vestibule.

— Et tu as écouté, selon ta louable habitude? Il est bien temps que tu la perdes. Tu as des oreilles en forme de trompe dont tu ferais bien de te défier.

— Je n'ai pas écouté, madame; ils parlaient tout haut. M. Bertrand disait : — C'est entendu, nous nous reverrons dans huit jours; mais je vous préviens que c'est mon dernier mot, je n'y peux rien changer. — On voyait bien que monsieur était vexé, que les mains lui démangeaient. — C'est bon, c'est bon, a-t-il répondu. Vous me permettrez du moins de vous dire que vous êtes un drôle. — A ce mot de drôle, l'autre a voulu se rebiffer; mais monsieur lui a fait signe de se taire, et le butor est parti en sifflotant une chanson. C'est égal, madame; est-ce qu'on se figure des choses pareilles? Un ivrogne veut prendre la taille à madame, et monsieur avale cela doux comme lait!

Marguerite lui imposa silence; elle pouvait se passer des réflexions de sa camériste, les siennes lui suffisaient. Elle reprit sa broderie. Elle entendit bientôt dans l'escalier, puis dans le corridor, le pas rapide et saccadé de son mari. La porte s'ouvrit, il entra. Il avait l'air sombre. Il lui jeta du seuil un regard scrutateur; ce regard était celui d'un homme qui souffre d'une colère rentrée, qui n'attend que l'occasion pour la décharger sur quelque chose ou sur quelqu'un.

— Eh bien! lui dit-elle, cet incendie...

Cette question n'était pas celle qu'il avait prévue. — Ce n'est pas la peine d'en parler, répondit-il sèchement. Une baraque qui a flambé. Elle ne renfermait que des porcs, qui en seront quittes pour sentir un peu le roussi.

— On dirait, fit-elle en riant, que vous leur en voulez de ne pas s'être laissé griller?

— Moi! pourquoi donc? Vous savez que je veux du bien à toute la création.

Il commença d'arpenter le salon, les mains derrière le dos, regardant Marguerite de côté. Si peu qu'on aime les questions, on les préfère à certains silences, rien n'étant plus désagréable que de se trouver en présence de quelqu'un qui ne dit mot et qui assurément n'en pense pas moins. — On étouffe ici! s'écria-t-il au bout d'un moment. Vous avez la rage de faire des feux d'enfer; je ne sais pas comment vous pouvez y tenir.

Il ouvrit la fenêtre à deux battans. Marguerite s'approcha de la cheminée, écarta deux bûches qui commençaient à s'allumer, et ne put s'empêcher de faire *in petto* la réflexion que son feu était fort modeste, et qu'un homme contrarié trouve toujours à quoi se prendre. Elle se rassit, se remit à broder. S'arrêtant devant elle, M. d'Ornis lui dit. — Que faites-vous donc là?

— Vous le voyez, je brode.

— Vous avez tort de broder si tard, vous y perdrez vos yeux.

— Affaire d'habitude; je vous assure que je ne les fatigue pas.

— Et moi, je vous certifie que rien n'est plus insupportable pour un homme qu'un tête-à-tête avec une femme qui brode.

— Oh! dit-elle gaîment, voilà un argument qui me touche. — Et, posant sa broderie, elle s'enfonça dans son fauteuil et se croisa les bras. — Voyons, avez-vous quelque chose à me dire?

Il haussa légèrement les épaules, fit encore un tour de chambre. Quand sa promenade l'eut ramené en face de Marguerite, la voyant résolue à ne le point interroger, il prit le parti de rompre lui-même la glace. — S'il vous plaît, où avez-vous pêché votre femme de chambre? lui demanda-t-il.

— Dans le lac de Genève. C'est une mienne payse, qui a passé plusieurs années à Paris, une brave fille très adroite de ses doigts.

— Ne vous en déplaise, c'est une sotte pécore.

— Une pécore! Qu'avez-vous à lui reprocher?

— Ses stupides terreurs, ses histoires à dormir debout. N'avait-elle pas pris M. Bertrand pour un détrousseur de grands chemins? Peu s'en est fallu qu'elle n'ameutât tout le village par ses cris. Cet homme a-t-il donc l'air d'un malandrin? Lui avait-il mis le poignard sur la gorge? Vous feriez bien de renvoyer votre payse au fond de son lac.

— Permettez cependant. Elle a la tête un peu vive, et je lui en fais la guerre; mais tout n'est pas rêverie dans son fait. Votre

M. Bertrand a une façon de se présenter chez les gens... Je serais désolée, je vous l'avoue, qu'il eût embrassé votre femme.

— Êtes-vous bien sûre qu'il voulût vous embrasser? Il a vu que vous aviez peur, et s'est amusé... Sa plaisanterie était de très mauvais goût, si vous le voulez...

— Oh! je le veux très fort, dit-elle.

— Il n'arrive jamais rien aux femmes qui n'ont pas peur, reprit-il brutalement. Si la comtesse d'Ornis ne se comportait pas quelquefois comme une petite fille, personne ne s'aviserait de prendre des familiarités avec elle.

Si grande que fût sa mansuétude, cette observation la choqua. — Excusez, dit-elle, cette pauvre Marguerite. Si j'avais pu deviner que cet homme était de vos amis...

Il fit un haut-le-corps. — Lui, mon ami! Avez-vous l'intention de me fâcher?

— Point du tout, mais vous avez pour lui des trésors d'indulgence...

— Vous regrettez que je ne l'aie pas tué comme un chien, parce qu'il avait bu une demi-bouteille de trop?

— Dieu m'en garde! je voudrais seulement que vos indulgences s'étendissent à tout le monde, et en particulier à mon humble personne. — Puis, reprenant sa belle humeur, elle ajouta de cet air bon enfant dont la grâce était irrésistible. — Voyons, dites-moi bien vite qui est ce M. Bertrand, et que cela finisse!

Il eut quelque satisfaction de l'avoir amenée à l'interroger, et il parut s'humaniser un peu. — Je savais bien que vous mouriez d'envie de me questionner! s'écria-t-il. Oh! les femmes! toujours curieuses de misères!... M. Bertrand est l'un des plus beaux produits de ce pays. Après avoir tâté de tous les métiers, cet enfant d'Ornis est en passe de faire fortune. D'abord simple gardeur de moutons, puis porte-balle, puis garde-vente, puis courtier d'assurances, puis gourmet-piqueur d'entrepôts, il s'est lassé de déguster les vins des autres, et a juré de ne plus boire que les siens. Il ne tient pas toujours parole, comme vous voyez. En fin de compte, il s'est fait marchand de bric-à-brac, et depuis quelques années il a levé boutique à Lyon. De temps à autre, il vient faire une tournée dans nos châteaux bourguignons, où il trouve toujours quelque chose à brocanter. Mes greniers sont pleins de vieux meubles, d'antiquailles qui prennent une place inutile, et dont je suis bien aise de me débarrasser. Vous voyez que cet homme appartient à la classe des animaux utiles, et que votre chambrière est une pécore.

Dans le moment, Marguerite s'accommoda de cette explication, qui lui parut suffisante. — Pourquoi, reprit-elle, n'avez-vous jamais

promené dans vos greniers la fille de mon père? Vous savez que les vieux meubles et moi, nous avons du goût les uns pour les autres.

— Bah! dit-il, vous ne trouveriez là-haut que de la friperie, des sofas dépenaillés, des tables boiteuses, des fauteuils manchots et des bibelots qui n'auraient point de valeur pour vous, et dont mon brocanteur sait tirer parti, sans compter qu'il me les paie.

— Oh! bien, permettez-moi d'enchérir sur M. Bertrand. Si Marguerite Mirion a la passion des vieilleries, la comtesse d'Ornis a le culte des souvenirs de famille.

— Ne soyez pas plus royaliste que le roi, répliqua-t-il d'un ton bref.

Elle s'approcha de lui et lui tendit sa joue, qu'il effleura du bout de ses lèvres. A son tour, elle le baisa sur le front. Son baiser n'eut pas la vertu de dissiper le sombre nuage qui couvrait ce front soucieux.

A peine Marguerite eut-elle posé la tête sur son chevet, que, se prenant à repenser aux explications de son mari, elle y découvrit des invraisemblances qui la troublèrent. Elle le connaissait assez pour savoir qu'il tenait à ses reliques de famille, et qu'il était dans son caractère de brûler plutôt un vieux bahut que de le vendre à un brocanteur. A supposer qu'il eût conclu quelques marchés lucratifs avec M. Bertrand, cela suffisait-il pour expliquer l'espèce de pouvoir mystérieux que ce grotesque personnage exerçait sur lui, les égards que M. d'Ornis témoignait à un homme qu'il paraissait mépriser, et pourquoi il avait pâli et reculé de deux pas en le reconnaissant? Elle se rappelait aussi les paroles du marchand de bric-à-brac : — Cette maison est un peu à moi... Ce collier de corail, je n'aurais qu'à dire un mot, on me le donnerait. — De tels propos sont étranges même dans la bouche d'un homme aviné. Et cette exclamation de M. d'Ornis qu'avait recueillie Fanny : — vous me permettrez de vous dire qué vous êtes un drôle! — est-il naturel d'interpeller de la sorte un animal utile qu'on reverra dans huit jours pour débattre avec lui le prix d'une crédence?

A force de tourner et retourner sa tête sur l'oreiller, Marguerite finit par s'endormir. Vers deux heures, elle se réveilla en sursaut. Elle avait cru voir son mari s'approcher de son chevet, puis, se penchant sur elle, la regarder fixement, et tout à coup lever sur elle ses deux poings fermés en poussant un soupir déchirant. Elle s'élança hors de son lit et se surprit à crier : — Qu'est-ce donc? que me voulez-vous? — Son cri la réveilla tout à fait. Il n'y avait personne dans sa chambre, et autour d'elle tout était tranquille. Cependant, en prêtant l'oreille, elle crut entendre marcher dans la chambre de son mari, qui était séparée de la sienne par un degré

de trois marches et un petit palier. Elle entr'ouvrit discrètement sa porte, et s'aperçut qu'il y avait encore de la lumière chez M. d'Ornis. Elle ne s'était pas trompée, il était debout, il allait et venait. Quelques instans après, il jetait un profond soupir, presque aussi effrayant que celui qu'elle avait entendu dans son rêve. Craignant qu'il ne se trouvât mal, elle s'élança pour lui porter secours. Elle avait déjà la main sur le loquet, le courage lui faillit. Elle resta là plusieurs minutes, immobile, retenant son souffle; enfin elle demanda d'une voix sourde : — Roger, êtes-vous souffrant? — Il est à croire qu'il ne l'entendit point, car il ne répondit pas. Bientôt il souffla sa bougie, se remit au lit. Marguerite regagna le sien, mais elle ne put se rendormir. Toutes les cinq minutes, elle se dressait sur son séant et écoutait. La nuit lui faisait peur, il lui tardait que l'aube parût. Le soleil était son grand ami, il l'avait toujours consolée de tout. Elle n'avait jamais eu de chagrin qui eût résisté aux grâces de l'aurore, au premier sourire d'un beau jour.

Dès que la nuit commença de s'éclaircir, elle se leva, ouvrit sa fenêtre, respira la fraîcheur un peu âpre d'une matinée de novembre; puis elle se recoucha, et dormit deux ou trois heures. Quand elle se réveilla, elle chercha ses terreurs et ne les retrouva plus.

VIII.

Ce jour-là, Marguerite ne vit guère son mari. Il s'était mis en chasse de bonne heure sans lui demander de l'accompagner. Il ne revint que le soir pour se mettre à table. Il y apporta un front sévère, des sourcils orageux. Après le dîner, il alla fumer deux ou trois cigares dans le parc; puis il entra dans le petit salon où se tenait sa femme, échangea quelques propos oiseux avec elle, et s'en fut se coucher. Il en fit autant le jour suivant. Le surlendemain, il lui annonça qu'une affaire pressante l'appelait à Paris, et, sans lui dire de quelle affaire il s'agissait ni combien de temps durerait son absence, il partit pour aller prendre le chemin de fer à Blaisy-Bas.

Marguerite employa de son mieux ses jours de solitude. Elle fit quelques promenades, passa chaque après-midi une ou deux heures auprès d'une vieille paralytique qui l'intéressait, partagea le reste de son temps entre sa broderie et une partition nouvelle, qu'elle déchiffra d'un bout à l'autre.

Elle était un matin à son piano quand on lui annonça la visite de la comtesse douairière d'Ornis. Elle regretta que sa belle-mère prît pour la venir voir le temps où son mari était absent. Mieux valait cependant la recevoir que de prétexter une migraine; Mme d'Ornis

n'était pas disposée à croire aux migraines de sa bru. Marguerite commanda qu'on la fît entrer dans le grand salon du rez-de-chaussée, où elle ne tarda pas à la rejoindre. — Qu'ai-je appris, ma toute belle? lui dit Mme d'Ornis en lui tendant la main. Vous voilà veuve! Comment vous êtes-vous résignée à laisser partir votre berger? Vous avez dû pleurer toutes les larmes de votre corps.

— M. d'Ornis avait une affaire à Paris, lui répondit tranquillement Marguerite.

— Le vilain mot! Depuis quand les bergers ont-ils des affaires? Je croyais que c'était chose inconnue en Arcadie. A votre place, je me serais piquée d'honneur, opposée mordicus à ce départ. Songez-y bien, quand un mari aussi amoureux que le vôtre en vient à découvrir qu'une affaire l'appelle à cinquante lieues de la jupe de sa femme, cette découverte fait date dans le mariage.

— Ma jupe et moi, nous sommes raisonnables, repartit Marguerite, notre berger nous reviendra.

— Et peut-on savoir ce qu'il est allé faire à Paris?

— Il avait probablement à causer avec son banquier.

— Probablement? Vous n'en êtes pas sûre? Je passe de surprise en surprise; je m'imaginais qu'il vous disait tout.

— Oui, tout ce que je tiens à savoir.

— Bravo, ma chère! reprit Mme d'Ornis. Vous avez la foi. Ce n'est pas celle qui sauve; mais elle ne laisse pas d'avoir son utilité. Elle sert à ne pas se mettre martel en tête. Au surplus, à quoi cela vous avancerait-il de questionner Roger? Rien n'est plus bête qu'une question. Dans le temps où nous vivions ensemble, où il était à moi, il lui arrivait souvent de découvrir un matin, en se faisant la barbe, qu'il avait une affaire pressante à Lyon, à Dijon ou même à Paris. Je lui disais : Quelle est donc cette affaire? Dans le commencement, il se mettait en frais d'invention; plus tard il a pris le parti de me répondre tout crûment : — Je m'ennuie, et j'essaie de me désennuyer... Les temps sont bien changés, on ne s'ennuie plus ici.

— Aimez-vous la musique, madame? interrompit Marguerite. J'ai là-haut une partition que je serais heureuse de vous jouer.

— Je n'ai jamais aimé que le plain-chant. Gardez, ma chère, vos triples croches pour les amateurs... A propos, ajouta-t-elle, il n'est bruit dans nos cantons que d'une scène qui se serait passée dans un cabinet de bain...

— Vous oubliez, madame, lui dit Marguerite en riant, que rien n'est plus bête qu'une question.

— Si ce n'est un conseil, répliqua-t-elle, et pourtant je veux vous en donner un. Les bêtises sont de mon âge, les sottises sont

du vôtre, et je tiens à vous dire que vous en feriez une en attirant ici M. Bertrand.

— Moi, l'attirer ici! Je crois que la façon dont je l'ai reçu...

— Sans doute. Je sais tout. Vous avez des domestiques bavards, et je n'ignore point que ce rustre s'est émancipé jusqu'à vouloir... Cette historiette a égayé tous les châteaux à la ronde. Ce n'est pas qu'ils soient méchans, ces châteaux; mais ils s'ennuient, et quand ils peuvent dauber sur le prochain...

— Quel conseil avez-vous à me donner? interrompit de nouveau Marguerite avec un peu de hauteur. Craignez-vous que je n'encourage les familiarités de M. Bertrand?

— Parlons sérieusement. Je me suis déjà permis un jour de vous représenter... Je vous le répète, il est de votre devoir de surveiller votre mari, de résister dans l'occasion à ses fantaisies. Je ne sais ce qui lui prend; il semble que depuis quelque temps il ait juré de vendre pièce à pièce son héritage. D'où lui viennent ces besoins pressans de faire argent de tout? L'an dernier, il a cédé à M. du Rozan une noue et un bouquet de bois, répondant à toutes mes remontrances par ce beau mot : — qui a l'argent a les coquilles! — Mais la plus sotte de ses fantaisies est M. Bertrand. Cet homme a été éconduit de partout; il n'est reçu qu'ici. Sous mon ministère, il y est venu deux fois. J'ai si bien manœuvré qu'il est reparti sans rien emporter. Pensez-y, ma belle, si l'on voyait sortir de cette maison un fourgon rempli de vieux meubles armoriés et de portraits de famille, cela ferait un effet déplorable, et notez que c'est à vous qu'on s'en prendrait. On vous accuserait d'ignorer certaines convenances, certains respects...

— Qu'on n'apprend pas, dit Marguerite, dans la boutique d'un menuisier. Comme on les calomnie, ces pauvres menuisiers!

— Je ne leur veux point de mal. Il y a place pour tout le monde sous le soleil; mais il me semble que vous êtes engagée d'honneur... Parmi ces portraits de famille que convoite M. Bertrand, il en est qui ont du mérite. Voici encore une des bizarreries de Roger. Autrefois il aimait à s'entourer de ces portraits, il les avait pendus aux murs de son cabinet de travail. Le vent a sauté, et dans le dérangement d'esprit que lui a causé la mort de Raoux, il a tout fait porter au grenier, me donnant pour raison que ces cadres qui le regardaient lui étaient insupportables. Je recommande surtout à vos bons soins un pastel de Latour, grand comme la main, qui représente une grand'tante de Roger, une d'Épinac, à vingt-cinq ans, en robe de bal, une rose dans ses cheveux, — des cheveux délicieux, blonds cendrés comme les vôtres, ma belle. La pauvre femme eut des aventures. Son mari, qui avait commencé par l'adorer, finit

par la battre. Ce sont des choses qui arrivent. Un jour elle partit avec un amant, et quel amant! Un clerc de notaire... Dieu fasse paix à son âme! Quand elle eut assez de son saute-ruisseau, elle entra en religion; elle est morte en odeur de sainteté. C'est une merveille de peinture que ce portrait. Figurez-vous un teint frais comme une rose, un cou de cygne, une petite bouche qui fait la moue, et des yeux bruns ravissans, un peu comme les vôtres aussi, — mais sournois, très sournois. En y regardant bien, on aperçoit au fond le clerc de notaire. Il serait désolant que ce bijou tombât dans les pattes du sieur Bertrand. Faites bonne garde, je vous prie. Vous devriez adresser à Roger de sérieuses représentations...

— A quoi tient-il, madame, que vous ne les fassiez vous-même?

— Je ne suis plus rien ici, je ne me mêle plus de rien. Vous avez succédé à mes droits, il est juste que vous héritiez des charges... Ah çà! vous fait-il donc peur, votre berger? Ma chère, je crois aux proverbes : qui ménage le loup, le loup le mangera.

A ces mots, ramenant sur ses épaules son châle de cachemire, elle se leva et serra de nouveau la main de sa bru en lui disant : — Vous devriez profiter de l'absence de votre mari pour venir dîner chez moi sans façons; nous causerions. On pourrait vous offrir une omelette au lard, puisque vous les aimez, en y mêlant quelque assaisonnement.

— C'est de l'assaisonnement que je me défie, lui répondit Marguerite en souriant.

— Viendrez-vous, oui ou non?

— Je préfère attendre le retour de M. d'Ornis.

La douairière se mit à rire d'un petit rire méchant qui découvrit toutes ses dents blanches et pointues : — Tranchez le mot, vous n'osez pas venir dîner chez moi sans en avoir demandé la permission à votre tyran. Décidément ce méchant homme vous fait peur.

Marguerite la reconduisit jusqu'à la grille : — Oh! toi, vois-tu, lui disait-elle tout bas en la regardant s'éloigner, tu n'es pas bonne, et je renonce à t'aimer jamais!

Elle remonta chez elle, rouvrit sa partition, la joua jusqu'au bout. En fermant son piano, elle se souvint d'une vieille Genevoise, esprit aigre et hargneux, laquelle n'allait jamais chez les gens que pour leur décocher des traits amers ou leur rapporter quelque bruit désobligeant qui courait sur leur compte. L'oncle Benjamin, qui l'avait en aversion, du plus loin qu'il voyait venir cette mégère, s'écriait : — Au large! voici la bête à chagrins... Et il lui ressouvint d'un autre mot de l'oncle Benjamin, d'une réponse qu'il lui faisait quand elle était petite et qu'elle l'interrogeait sur des choses qu'elle ne pouvait comprendre. — Va, va, Margot, lui disait-il, lorsque

tu seras grande, tu verras qu'il y a bien des choses dans un chosier. — Qu'est-ce qu'un chosier, mon oncle? demandait-elle. — Eh! parbleu, c'est l'endroit où le bon Dieu met les choses. Il y a le grand chosier, qui est le monde, et il y a les petits chosiers, comme par exemple une tête de jeune fille, et tout cela est plus compliqué qu'on ne pense. — Ah! oui, se dit-elle, tout cela est plus compliqué qu'on ne pense.

Elle essaya de broder; mais elle éprouvait une irritation nerveuse. Il lui semblait qu'un insecte venimeux l'avait piquée de son dard. Elle voulut prendre un bain d'air. Elle mit sur sa tête sa toque de feutre gris ornée d'une aigrette rouge, sur ses épaules son mantelet de velours bordé de fourrure, et sortit pour faire le tour du parc. En traversant le grand salon, elle vit passer son image dans la glace et s'arrêta un instant pour la regarder. — Vraiment, se prit-elle à dire, c'est une assez belle personne. Je doute qu'à trois lieues à la ronde on puisse trouver de plus beaux cheveux. Le malheur est qu'elle a dans *son petit chosier* l'idée d'un certain bonheur bourgeois qui n'habite pas ici. Les plafonds sont trop hauts...

La minute d'après, elle descendit le perron, s'en alla jusqu'au fond du parc, brassant de ses pieds les feuilles mortes qui jonchaient les allées et dont le bruissement sec résonnait mélancoliquement à son oreille. Elle se lassa de cette musique, gagna un banc au pied de la statue sans nez. Elle considéra longtemps le château et sa massive architecture. — Décidément c'est une immensité, pensait-elle, et pour la première fois elle se demanda si ce n'était point une méprise du sort qui l'y avait amenée... Il fallait un nid à la fauvette, se dit-elle, non une aire de vautour. Je tiens si peu de place et ce manoir est si grand que je sens autour de moi comme un grand vide que je ne peux remplir. Passe encore, poursuivit-elle, si à dix ans on m'avait avertie et qu'on m'eût initiée aux goûts, aux sentimens de mon futur état! Dans le monde bourgeois où j'ai grandi, il y a autant de petites passions et de mauvais procédés qu'ailleurs: on s'y fâche, on s'y querelle, on s'y jalouse comme dans tous les châteaux du monde; mais, bon ou mauvais, on y a le cœur sur la main, on s'y tutoie, les visages y sont transparens, les mots aussi, on y vit trop près les uns des autres pour se faire des mystères. Quand les maris s'en vont, on sait pourquoi, et vient-il des chagrins à leurs femmes, elles ont toujours de l'occupation pour se distraire, leur ménage à conduire, leur tricot, des comptes à revoir. Où est mon ménage? On me prie de ne me mêler de rien; une fois mon dîner commandé, toutes mes heures sont à moi, c'est à ne savoir qu'en faire... Mon grand malheur, ajouta-t-elle, est d'avoir vécu avec des gens qui m'adoraient; c'est un pli que j'ai contracté. Il y

a bien dans ce pays quelqu'un qui m'aime; encore n'y paraît-il pas tous les jours. Hors lui, je ne rencontre que des gens qui seraient heureux de me voir faire une folie ou de m'entendre dire une sottise. Le pis est que, s'il m'arrivait de n'être plus aimée par personne, je ne saurais à quoi me prendre, car, voilà qui est grave, la vanité ne me consolera jamais de rien.

Elle se sentait entraînée par un courant d'idées tristes, où sa gaîté s'en allait à la dérive. Elle se leva, se secoua; les bras croisés, elle fit dix fois à pieds joints le tour du socle de la statue, et ramassant dans l'herbe une pomme de pin : — C'est un petit enfant pas plus gros que cela qu'il me faudrait, pensa-t-elle. Ces petits êtres-là remplissent le temps. — Puis, sa pomme de pin dans la main, elle se mit à contempler la statue fruste et camarde de Jacques d'Ornis, maréchal de camp et commandeur du Saint-Esprit. En dépit des irréparables outrages qu'avaient infligés à sa figure les autans et les années, sa physionomie martiale et ouverte revint à Marguerite. — Tu as l'air d'un brave homme, lui dit-elle, malgré le nez qui te manque, et il me semble qu'on pourrait s'entendre avec toi. Tu avais vu la cour et les camps, tu savais le monde et la vie; tu n'avais pas les petites idées, les étroits préjugés de certains cerveaux racornis de ma connaissance. Peut-être, si tu revenais au monde, serais-tu étonné de trouver ici Marguerite Mirion causant familièrement avec ton image et d'apprendre que cette petite bourgeoise est entrée dans ta famille; mais c'est à l'user qu'on connaît l'étoffe. Si jamais elle a le bonheur de te donner un descendant, cet enfant ne sera pas indigne de toi. Elle lui enseignera les généreuses pensées et les généreux mépris, elle lui mettra au cœur une étincelle de ce courage qui nous apprend à nous bien battre contre la vie, et, s'il le faut, à mourir en braves à Nerwinde, car c'est bien à Nerwinde que tu es mort, vieux sourd? ajouta-t-elle en se penchant pour lire l'inscription. En ce moment, elle s'avisa qu'elle tenait toujours dans ses doigts la pomme de pin. Elle l'approcha de ses lèvres, et fermant les yeux, la bouche ouverte, elle la couvrit de baisers, jusqu'à ce que, riant de sa folie, elle la rejeta bien loin dans le gazon.

Elle reprit le chemin du château. Son entretien avec le maréchal de camp l'avait réconfortée; elle se sentait disposée à mieux espérer d'elle-même et des autres. — C'est singulier pourtant, se dit-elle, je viens de promettre à ce héros de pierre que j'apprendrai à mon fils à mourir en brave, et il y a dix à parier contre un que je n'aurai pas le courage de traiter la question des portraits.

En repensant à ces portraits, il lui vint quelque curiosité de les voir, surtout celui de cette pauvre jeune marquise d'Épinac, que son mari avait battue après l'avoir adorée, et qui s'était enfuie avec un clerc. Cette destinée la scandalisait un peu et la touchait beau-

coup; les honnêtes femmes sont ainsi faites qu'un grain de scandale n'a jamais nui à leurs émotions. Elle se hâta de rentrer; mais avant de partir pour son expédition, désirant ne mettre personne dans le secret de ses curiosités, elle envoya le valet de chambre de son mari porter une lettre à la poste et Fanny prendre des nouvelles de la vieille paralytique. Elle ne put s'empêcher de rire elle-même de ses précautions. — On dirait vraiment, pensait-elle, que c'est un crime de monter dans un grenier. Me voilà presque aussi émue que pouvait l'être la femme de Barbe-Bleue quand elle pénétra dans le mystérieux cabinet.

Dès qu'elle fut seule, elle monta au second étage, suivit le corridor dans toute sa longueur, et, trouvant sur sa gauche un escalier en bois, elle le gravit rapidement, arriva devant une grande porte en chêne sculpté, qui lui parut avoir un air rébarbatif, l'une de ces portes qui n'aiment pas qu'on les dérange et qui prient les gens de passer leur chemin. Elle ne laissa pas de l'ouvrir, non sans peine; elle dut s'aider de ses deux mains pour faire tourner la clé dans la serrure. En roulant sur ses gonds, la porte fit entendre un sourd grincement qui ressemblait à une plainte, à une protestation. Son maître l'avait formée, elle n'aimait pas les curieux.

Ce grenier, qui prenait jour par deux grandes lucarnes, n'avait rien de lugubre ni de sinistre. C'était un grenier bien tenu, pas trop poudreux. Les meubles de rebut qui le remplissaient étaient rangés en bon ordre comme des files de soldats; on pouvait aisément les passer en revue. Marguerite, qui avait l'œil exercé en ces matières, s'assura bien vite que dans ce vieux mobilier il n'y avait aucun objet de prix, rien qui méritât d'être disputé aux griffes de M. Bertrand. Elle passa aux portraits, qui étaient appuyés contre la muraille; elle était bien aise de faire la connaissance de sa famille d'adoption. Tous ces d'Ornis avaient été taillés sur le même patron, tous noirauds, maigres et secs, les lèvres minces et serrées, le nez crochu, l'œil étincelant, le sourcil dur et sévère. — Quelle collection d'oiseaux de nuit! pensa Marguerite; ces fronts caverneux ont l'air de magasins à secrets. — Elle fut heureuse de découvrir au fond d'une caisse enveloppée d'une bâche l'adorable figure de la marquise d'Épinac. Elle se récria cette fois de plaisir et d'admiration. Le pastel était un bijou; Mme d'Ornis ne l'avait pas surfait. L'expression des yeux était étrange; Marguerite n'y aperçut point le clerc de notaire; elle crut y découvrir un léger nuage de tristesse, un malheur vaguement pressenti, un mystère de mélancolie et d'attente. Elle s'assit sur le rebord de la caisse pour contempler plus à son aise ce portrait, qui exerçait sur elle une sorte de fascination; elle n'en pouvait détacher ses regards. — Il est certain, se disait-

elle, que je lui ressemble un peu. Les cheveux, le cou... Ah! par exemple, la bouche est plus petite; impossible de rire avec la bouche que voilà. En peinture, cela fait mieux; mais dans l'habitude de la vie... Cette d'Épinac était une Marguerite Mirion triste. Ses yeux voyaient trop loin, devinaient les malheurs. Mieux vaut avoir l'esprit plus court et la bouche plus grande.

Elle se mit à rire, comme pour montrer au portrait comment on s'y prenait. Le retentissement de son rire dans le grenier lui fit peur. Il lui sembla que ce grenier se scandalisait de sa gaîté. — Où donc est le scandale? dit-elle. — Et avisant tous les d'Ornis qui la regardaient : — Ce sont ces gens-là qui ne veulent pas qu'on s'amuse. — Elle les retourna aussitôt contre la muraille. Cela fait, elle se disposait à enfouir Mme d'Épinac dans sa caisse; mais elle ne put se séparer de sa nouvelle amie. Elle prononça qu'il serait odieux de laisser tomber cette charmante marquise dans les mains crochues de M. Bertrand, qu'elle aurait le courage de plaider sa cause, qu'en attendant elle voulait la mettre en sûreté et s'en faire une compagnie dans ses heures de solitude.

Elle emporta chez elle le portrait sans accident, et le regarda de nouveau à plusieurs reprises. Le soir, en se déshabillant, elle le posa sur sa toilette, et quand elle fut au lit, elle le prit dans ses deux mains, se mit à causer avec lui, à lui faire conter son histoire. — Ainsi, lui disait-elle, il a commencé par t'adorer, et puis il t'a battue! Pourquoi donc? Tu n'étais pas coquette, et il n'était pas jaloux. Peut-être l'as-tu contrarié; tu as eu le tort d'écouter ta belle-mère. Il faut toujours se défier de ces esprits pointus... Et un jour, n'y pouvant plus tenir, tu es partie avec ton clerc. Il était charmant, joli comme un Cupidon? Bah! si charmans que soient les clercs de notaire, on a vu bien vite le bout de leur esprit et de leur cœur... Puis tu t'es réconciliée avec le bon Dieu en entrant dans un couvent. Il paraît que c'est un charme qu'un béguin de religieuse; cela endort les souvenirs. Voilà une ressource que je n'aurais pas, sous peine d'abjurer. Je serais condamnée à me ressouvenir et à me repentir pendant vingt ans, ou à me tuer. Vingt années de repentir! Je crois vraiment que je me tuerais.

Elle s'assoupit peu à peu sans lâcher le portrait. A son réveil, son premier regard fut pour lui. Sautant à bas de son lit, elle s'empressa de serrer la marquise dans un tiroir. Elle achevait sa toilette quand elle entendit dans l'escalier une voix et un pas bien connus, et Roger entra dans sa chambre.

— Il ne s'est rien passé pendant mon absence? lui demanda-t-il.

— Rien. Nous ne sommes pas dans le pays des événemens. Et ce grand Paris?...

— Il est toujours à sa place... Vous n'avez point reçu de visite?

— Point du tout... Ah! si, une seule. Votre mère est venue me voir.

— Qu'avait-elle à vous dire?

— Elle venait me prier à dîner, je lui ai répondu que je préférais attendre votre retour.

— Vous êtes une femme,.. une femme... pleine de bonnes intentions. — A ces mots, il l'embrassa sur le front.

Elle le voyait en si belle humeur qu'elle résolut de lui parler des portraits. Une lettre de son père qu'on lui remit en ce moment la fit changer d'idée. Cette lettre, qui avait été retardée par une erreur de la poste, lui annonçait que l'oncle Benjamin avait eu un coup de sang, qu'il avait peine à se rétablir, que les médecins étaient inquiets, que lui-même sentait la gravité de son état et témoignait un vif désir de revoir sa filleule. Marguerite montra la lettre à son mari et lui demanda l'autorisation d'aller passer trois jours à Genève. — Cela tombe fort mal, lui dit-il. J'avais formé le projet de vous emmener dès demain courir avec moi le Morvan.

Comme elle insistait, il finit par lui dire avec une dureté qui la peina : — Soit, j'y consens, et je pardonne à votre parrain, mais à la condition qu'il n'en réchappe pas.

Le train direct de Paris à Genève passait à Beaune dans la nuit. Il fut arrêté que Marguerite partirait pour Beaune aussitôt après le dîner, et la voiture fut commandée pour huit heures. Son mari paraissait très contrarié; elle ne voulut point lui parler des portraits : lui déplaire deux fois en un jour, c'était trop. Qu'allait-elle faire de Mme d'Épinac? Le pastel avait un cadre de prix, guilloché, enrichi de grenats aux quatre coins. Marguerite craignit que, si M. Bertrand revenait en son absence et qu'on cherchât le portrait sans le trouver, on ne s'en prît à quelque domestique qui se serait laissé tenter par les grenats. Elle se promit de reporter Mme d'Épinac dans sa caisse. Dans l'après-midi cependant, comme elle faisait un tour de parc avec M. d'Ornis, elle fut vingt fois sur le point de lui confesser son expédition de la veille, sa trouvaille, le prix qu'elle y attachait. Elle s'embarqua dans un exorde; mais elle ne réussit pas à débarquer, et quoique du haut de son socle le héros de Nerwinde semblât la regarder et lui rappeler ses magnanimes déclarations, le courage lui manqua. Elle quitta M. d'Ornis sous prétexte qu'elle avait des préparatifs à terminer, et après être remontée dans sa chambre, elle grimpa furtivement au grenier pour y faire restitution.

Elle trouva la porte toute grande ouverte, s'avisa en entrant qu'un domestique était venu le matin pour aérer et donner un coup d'é-

poussette. Elle en conclut qu'il y avait péril en la demeure, qu'apparemment M. d'Ornis attendait son brocanteur dans la journée. Bien qu'elle eût hâte de se retirer, elle perdit quelque temps à tout remettre en ordre dans la caisse, de manière que personne ne pût se douter qu'une curiosité indiscrète y avait fureté. Elle replaça ensuite la bâche comme elle était. En se redressant, elle se heurta la tête; elle y porta la main et s'aperçut qu'elle avait perdu un nœud de rubans lilas qui ornait ses cheveux. Elle le chercha longtemps, ne le trouva point, et finit par se persuader qu'il était tombé dans le parc, au milieu d'un fourré que son mari lui avait fait traverser.

Elle se disposait à battre en retraite, et déjà elle avait atteint le premier palier, quand elle entendit à l'étage inférieur un bruit de pas et de voix. Elle prêta l'oreille; les pas et les voix se rapprochaient. Elle reconnut bientôt celle de M. d'Ornis, et l'instant d'après l'accent caverneux du brocanteur. — Me voilà prise, pensa-t-elle. Cédant à un mouvement d'effroi, elle remonta lestement les marches qu'elle venait de descendre. A l'entrée du grenier, elle s'arrêta, prit le temps de réfléchir, se reprocha son trouble, sa puérile frayeur : — Je suis folle. Quoi de plus simple que de lui expliquer?... Oui; mais c'est tantôt, dans le parc, que j'aurais dû m'expliquer. Je l'ai quitté en prétextant mes préparatifs de départ; je lui ai fait un demi-mensonge, et il n'y a pas pour lui de demi-mensonges. Il est si défiant! Il me soupçonnera de je ne sais quelles noires intentions, sans compter qu'il n'est pas maître de son premier mouvement. Il se fâchera, me rudoiera, et cela par devant témoin. On saura dans tout le voisinage qu'il ne me traite pas toujours avec tout le respect imaginable. Cela mettra aux anges Mme d'Ornis...

Les pas et les voix s'étaient encore rapprochés. Marguerite traversa rapidement le grenier, se réfugia dans un petit galetas sombre, séparé du grand par une mince cloison dont les ais bâillaient, laissant entre eux de grands jours. Il y avait au fond de ce réduit un vieux fauteuil, abrité derrière une commode. Avant de se blottir dans ce fauteuil, Marguerite se consulta de nouveau. — Si l'on me découvrait ici, ce serait grave. Eh bien! qu'ils me découvrent! Je ferai bonne contenance, je conviendrai de tout, que Mme d'Épinac m'est chère, que je n'entends pas qu'on me l'enlève, que je suis prête à doubler la mise, qu'elle appartient de droit au plus offrant. C'est ainsi qu'elle se pardonnait sa frayeur présente en considération du brillant courage qu'elle déploierait plus tard. Voilà comment sont faites les consciences. Dès qu'elles se prennent à raisonner, les plus honnêtes trouvent des expédiens. Le fait est que Marguerite avait peur, et quand on a peur et qu'on rencontre un fauteuil

remparé d'une commode, c'est bientôt fait de se mettre dedans, de s'y tapir, d'y demeurer coi, advienne que pourra.

A peine était-elle en lieu de sûreté que M. d'Ornis parut sur le seuil du grenier, suivi de M. Bertrand, qui respirait avec effort. Après avoir refermé la porte, Roger promena autour de lui un regard farouche, comme pour s'assurer qu'il n'y avait nulle part des oreilles et des yeux cachés. Ce regard n'arriva point jusqu'au fond du petit galetas, où il faisait nuit comme dans un four. Quant au marchand de bric-à-brac, il se laissa tomber lourdement dans le coin d'un canapé dont il fit gémir les ressorts usés. — Ouf! vous m'avez essoufflé, monsieur le comte, dit-il d'un ton paterne. Ce n'était guère la peine de grimper si haut. A quoi bon ce luxe de précautions? Nous aurions été plus commodément dans votre cabinet... Pour ce qui est de toute cette friperie, je vous en ai dit l'an dernier mon avis. Il n'y a dans tous vos greniers rien qui vaille, hormis quelques cadres et un ou deux portraits. Vous y tenez, ce sont des reliques, et vous savez si je respecte les sentimens de famille... Cependant, si vous vous ravisez, je consens à vous acheter mille francs la permission de trier ici tout ce qui pourrait me convenir. Ce serait un billet de mille francs à déduire sur notre petit compte et que vous passeriez à votre avoir.

Il se leva, se mit à fureter de çà, de là, comme pour faire une prisée, clignant de l'œil, gonflant ses abajoues, haussant les épaules, avec des hochemens de tête dédaigneux. Il poussa jusqu'à l'entrée du réduit; déjà il avançait le pied et les épaules pour y pénétrer quand M. d'Ornis, qui l'avait suivi, le saisit brusquement par le bras et lui fit signe de se rasseoir. — Soit! n'en parlons plus, dit-il en tournant le dos au galetas. On est comte ou on ne l'est pas, et quand on l'est, on tient à ses aïeux, à toutes les souquenilles de ses aïeux, on ne sacrifie pas ses souvenirs à l'avantage d'un bon marché; je vous comprends, tout maquignon que je vous semble. Bien que j'aie commencé par faire dans ce monde le métier de pied poudreux, je respecte l'aristocratie, moi, et je trouve fort bien qu'il y ait une classe qui représente les beaux sentimens. Je vous demande un peu ce que deviendrait la société sans les beaux sentimens...

Il se rassit, et bientôt il allongea ses jambes crottées sur le canapé. M. d'Ornis restait debout devant lui, adossé contre un buffet, le toisant sans sonner mot de la tête aux pieds. — Croyez-vous que je ne devine pas à quoi vous pensez? reprit M. Bertrand avec un rire goguenard. Vous cherchez à calculer mes chances de vie. Vous vous dites : Voilà un épais gaillard qui a le teint rougeaud, le cou gros et court; il a sûrement une complexion apoplectique, et il se pour-

rait bien faire qu'un heureux accident me débarrassât de lui au premier jour... Mon Dieu, je ne demande pas mieux que de vous être agréable. Toutefois il ne faut pas se fier aux apparences. Mon père était bâti tout comme moi; il est mort à quatre-vingt-deux ans, et j'en ai cinquante-trois. Vous voyez qu'il y a de la marge... A propos, où est l'argent?

M. d'Ornis se décida enfin à desserrer les dents. — Quel argent? dit-il d'un ton bref. Vos demandes sont ridicules; je ne les prends pas au sérieux.

— Vous auriez tort. Vous me connaissez; je suis un homme sérieux, toujours sérieux.

— Et peut-on savoir, monsieur Bertrand, ce que vous faites de vos écus? On assure que votre commerce va bien...

— N'en croyez rien. Les temps sont durs, les occasions sont rares, et la pratique devient de jour en jour plus défiante. La défiance, voyez-vous, est le mal du siècle, la désolation des bonshommes de mon espèce. Et par exemple les tableaux! C'est le diable aujourd'hui de vendre un tableau. L'amateur fait le malin, il vous dit: Cette petite machine-là? Plus souvent! c'est une copie... Croiriez-vous que j'avais acheté l'an passé dix Pérugins, là, tout un lot, et, je vous prie, tout ce qu'il y a de plus vrai, vrai comme ma parole d'honneur. Ils me sont restés pour compte. On ne coupe plus aujourd'hui dans les Pérugins.

— Dites plutôt, répliqua M. d'Ornis avec une expression de suprême mépris, que vous menez la vie à grandes guides, que vous vous amusez, que vous entretenez des filles...

— Et quand j'entretiendrais des filles, repartit l'autre en levant le nez. Les femmes ne sont-elles pas la consolation de la vie? Mais, mille tonnerres! où en trouver d'aussi jolies que la vôtre?... Non, je ne donne pas dans la bagatelle, moi. Mon idée est d'employer mes petites économies à acheter des maisons. Il y en a une, à la Guillotière, que je reluque, que je couche en joue depuis longtemps. Il me manque trente mille francs pour faire le prix, je viens vous les demander. C'est simple comme bonjour.

M. d'Ornis se frappa le front. — Vous avez donc juré de me ruiner? Cinquante mille francs la première fois, quarante mille l'an dernier, trente mille aujourd'hui...

— Eh bien! cela fait cent vingt mille, et vous avez de votre chef six cent mille francs au moins. Vous voyez que vous n'êtes pas encore près de vos pièces... Et puis le beau-père! J'ai pris mes petites informations : on m'a écrit de Genève qu'il est deux fois millionnaire, ce monsieur.

— Je vous ai fait l'honneur de vous montrer mon contrat de ma-

riage. Vous savez comme moi que ma femme ne m'a point apporté de dot. Son père lui a donné trois cent mille francs à titre de bien paraphernal... Ces trois cent mille francs, je n'en ai ni la jouissance, ni l'administration.

— C'est donc un ladre que ce beau-père? répondit M. Bertrand avec une sincère indignation. Il est plus dur à la détente qu'un vieux juif!... Il me semble pourtant que, vu l'insigne honneur que vous lui faisiez... Margoton est devenue comtesse. Ces bonnes fortunes-là se paient gros d'ordinaire. Monsieur le comte, n'y aurait-il pas moyen de traire cette vache à lait, de faire chanter cette belle voix de baryton?

Marguerite ne perdait pas un mot de cet entretien. Les dernières paroles qu'elle venait d'entendre lui serrèrent le cœur. Elle se rappelait avec quelle insistance son mari avait refusé la dot que voulait lui donner son père. Ce qu'elle avait pris pour un raffinement de sa délicatesse était un calcul de sa prudence. Contre quel péril se défendait cette prudence? Qui était cet impérieux emprunteur qui ne sollicitait pas, mais réclamait, qui ne demandait pas, mais commandait? Où prenait-il le droit d'avoir le verbe si haut? Ce joueur possédait dans son jeu la carte qui gagne les parties, l'atout vainqueur. Quelle était cette carte? N'allait-il pas tout à l'heure la jeter sur table? Marguerite frémissait, se disant : Que vais-je voir? que vais-je entendre? quel est ce secret? Elle sentait que tout son avenir était en question, que sa destinée était comme suspendue aux lèvres épaisses et brutales de ce butor, qui contraignait à l'écouter le plus fier des hommes, et se permettait de lui dire : — Margoton est devenue comtesse, — sans qu'un soufflet lui fît ravaler sa phrase. La pauvre femme aurait voulu s'enfuir; mais, si la frayeur l'avait retenue jusqu'alors dans son fauteuil, elle s'y sentait maintenant clouée, en dépit d'elle-même, par une indicible et fiévreuse curiosité.

— Impudent drôle que vous êtes! s'écria M. d'Ornis après un silence en serrant les poings. Comment ai-je pu consentir dans une heure de lâcheté et de folie?... Mais il était convenu qu'une somme payée une fois pour toutes m'acquitterait à jamais envers vous. Vous êtes un voleur, monsieur Bertrand! un voleur, vous m'entendez? Je suis bien aise de vous cracher votre nom à la figure.

— Un voleur! répliqua le marchand de bric-à-brac sans s'émouvoir. Où prenez-vous donc cela? Oh! que nenni. Nous avons des principes, nous autres; nous ne croyons pas que tout nous soit permis, nous savons très bien ce qu'autorisent les règles de notre petit commerce et ce qu'elles nous défendent... Là, ne vous fâchez point, vous n'êtes pas raisonnable; on vous les rendra un jour, vos écus.

Et que parlez-vous d'une heure de folie? Ce que vous fîtes dans ce moment-là était fort sensé; moyennant rançon, vous avez sauvé, quoi donc? la tête du comte d'Ornis. Si la vie sans l'argent est peu de chose, l'argent sans la vie n'est rien du tout. Allons, est-ce qu'on chicane ainsi son sauveur, et un sauveur aussi gentil que moi, qui a non-seulement des principes, mais des procédés? Vraiment vos ingratitudes m'affligent. Je sais que mon visage et mes visites ne vous agréent point. En trois ans, je suis venu vous voir trois fois; il me semble que j'y mets de la discrétion. Et notez que cette année, par un sentiment de délicatesse, je me suis dit : Laissons-le jouir en paix des douceurs de sa lune de miel, et, puisque mon nez de perroquet lui est antipathique, puisse le bon Dieu le lui faire oublier pendant trois mois! Mais enfin je ne peux pas m'empêcher d'exister, je ne peux pas pour vous obliger me supprimer tout à fait. Je suis un cauchemar intermittent, c'est toujours cela de gagné... Eh! morbleu, si j'étais à votre place, je serais enchanté de voir ce drôle, ce voleur qu'on appelle M. Bertrand, me donner de temps à autre signe de vie. Pourquoi viens-je ici? Pour vous demander de l'argent. Sacrebleu! si je n'aimais pas l'argent, M. le comte d'Ornis pourrirait aujourd'hui sous terre. Voulez-vous savoir ce que vous rapportent les espèces que vous m'avancez? Elles sont bien pacées, celles-là; elles vous servent à endormir mes remords, car vous avez beau dire, on a sa petite conscience tout comme un autre; mais on a aussi ses faiblesses, et porte bien graissée ne chante pas... Ah! dame, vous n'avez pas l'air de me croire, et je vous jure pourtant qu'il y a des nuits où je dors mal, des nuits où je vois se dresser à côté de mon lit la figure pâle de l'homme qui... de l'homme que...

M. d'Ornis ne le laissa pas achever; il tira précipitamment de sa poche un portefeuille, et le lança avec violence à la face du brocanteur.

— A la bonne heure! s'écria celui-ci; quand on me soufflette avec des billets de banque, j'excuse la vivacité du geste en faveur de l'intention, pourvu toutefois que le compte y soit.

Il ouvrit le portefeuille, en tira une liasse de billets, qu'il se mit à compter; puis il fit le geste d'un homme qui plonge une plume dans une écritoire, et dessinant des lettres avec son index : — Moi, soussigné, dit-il, je reconnais avoir emprunté à M. le comte d'Ornis cent vingt mille francs à lui remboursables dans le plus bref délai.

Et il empocha les billets.

— Où est mon reçu? il me faut un reçu! s'écria M. d'Ornis.

— Ramassez-le dans le vent. Quelle bêtise! est-ce que j'ai l'habi-

tude de vous donner des quittances? De marchand à marchand, il n'y a que la main. Monsieur le comte, vous ne pouvez pas vous vanter d'avoir une ligne de mon écriture, tandis que nous avons de la vôtre!

M. d'Ornis eut un nouvel accès de fureur. Il marcha vers M. Bertrand tête baissée, serrant les dents et les poings : — Ce papier, rendez-moi ce papier!... Combien vous faut-il? cinquante mille francs? cent mille?

— Serviteur! repartit M. Bertrand en se levant. Un jour ou l'autre, je ne dis pas... Cent mille francs! mais vos pattes de mouche n'ont pas de prix fixe. Que le bonhomme de Genève vienne à crever demain et que vous héritiez du magot, il vaudra bien son petit million, cet amour de papier!

M. d'Ornis ne se connut plus. Il poussa un cri de rage et fit un mouvement pour se précipiter sur le brocanteur; mais celui-ci, s'emparant prestement de son rotin, rompit la semelle et se mit en garde, bâton levé. — Croyez-vous qu'on me prenne sans vert? s'écria-t-il; nous vous savons violent, monsieur le comte. Je vous le demande un peu, de quoi vous servent ces simagrées? Quand vous me fouilleriez des pieds à la tête, le trouveriez-vous dans mes poches, votre petit papier? Je n'expose pas ainsi mes trésors.

M. d'Ornis avait repris possession de lui-même. Montrant la porte au marchand de bric-à-brac : — Sortez, misérable! lui cria-t-il. Si vous aviez l'audace de reparaître chez moi, je vous jure qu'on vous y recevrait à coups de trique ou de fusil.

A ce mot, le flegme jovial de M. Bertrand se démentit. Se carrant sur ses pieds d'éléphant, le visage cramoisi, les yeux écarquillés : — Et moi, je vous jure, répliqua-t-il d'une voix tonnante, que je reviendrai ici toutes les fois que cela me plaira, et que vos gens et vous-même...

M. d'Ornis l'interrompit par un geste. Il avait entendu quelqu'un monter l'escalier. C'était Jérôme, son valet de chambre, qui venait lui annoncer que le marquis du Rozan était en bas et demandait à lui parler. — Ainsi, monsieur le comte, vous n'en voulez rien rabattre? fit M. Bertrand en changeant de ton. Foi d'honnête homme, vos portraits ne valent pas ça. C'est votre dernier mot?... Sur ce pied-là, pas moyen de s'entendre. A l'avenir nous changerons de rôle. Je serai le vendeur, vous serez l'acheteur. Vous m'avez confessé que vous aviez la passion des Pérugins. J'en ai une dizaine... Des Pérugins premier numéro. On vous apportera cela, et sans être sorcier, je gage que vous garderez toute la cargaison. Dame! quand on aime les Pérugins!...

Il se mit à descendre l'escalier. M. d'Ornis le suivit et se contenta

de pousser derrière lui la porte du grenier. Marguerite sortit de sa cachette, regagna son appartement sans prendre aucune précaution, tant elle était éperdue. Heureusement elle devait partir le soir même pour Genève. Il lui tardait de monter en voiture, mais auparavant elle devait dîner en tête-à-tête avec son mari. Ce tête-à-tête l'épouvantait. Saurait-elle se rendre maîtresse de son visage, empêcher ses yeux de parler, sa pâleur de la trahir? Elle tremblait comme la feuille en descendant à la salle à manger. M. d'Ornis lui fit dire qu'il avait la migraine, qu'il ne dînerait pas. Elle respira plus librement; mais pouvait-elle se mettre en route sans lui faire ses adieux? A huit heures précises, elle frappait à sa porte. — Qui est là? que me veut-on? cria-t-il d'une voix stridente.

— C'est moi... Je pars.

— Où donc allez-vous?... Ah! j'oubliais...

Il entr'ouvrit sa porte. Marguerite avait eu soin de baisser son voile. — Bon voyage, reprit-il d'un ton amer, et rapportez-moi bien vite vos gaîtés d'alouette, car vous êtes gaie, vous, Dieu vous bénisse!

— Vous souffrez beaucoup? demanda-t-elle timidement.

— Oui, beaucoup, ici et là, répondit-il en portant son doigt sur son front et sur son cœur.

Durant tout le trajet, de huit heures du soir à onze heures du matin, Marguerite n'eut qu'une seule occupation, une seule pensée; elle repassait dans son esprit tous les détails de la scène du grenier et se demandait : — De qui suis-je la femme?

Elle était à ce point absorbée dans ses sombres rêveries qu'à son arrivée dans la gare de Genève, lorsqu'un employé lui cria : — Genève! tout le monde descend! — elle eut un tressaillement et se dit à elle-même : — Genève! Je suis donc à Genève? Qu'y suis-je venue faire? Ah! oui, mon parrain est malade ou peut-être mort. Que m'importe? Cet accident ne prendra pas sur mes gaîtés d'alouette, car je suis gaie, moi, Dieu me bénisse! et fière autant qu'heureuse, comme il convient à la femme du comte d'Ornis.

IX.

L'oncle Benjamin n'était point mort. Une crise favorable s'était déclarée, et, pour employer le langage mythologique qu'il affectionnait, l'avait fait revenir à toutes jambes des bords du sombre Achéron. On l'avait écrit l'avant-veille à Marguerite; la lettre n'était pas arrivée à temps pour l'empêcher de partir.

Si maison fut jamais en fête, ce fut Mon-Plaisir dans ce jour de bienheureuse mémoire. Un petit paysan qui gardait ses vaches dans

un pré voisin aperçut le premier la comtesse d'Ornis. Il donna l'éveil; la nouvelle courut comme un éclair, les humains la communiquèrent aux bêtes, chiens, chevaux et volailles, et de la cuisine au salon, du grenier à la cave, de la basse-cour à l'écurie, tous les cœurs entrèrent en danse. A peine eut-elle mis pied à terre, Marguerite fut entourée, interrogée, haranguée, caressée, chiffonnée de dix côtés à la fois. Dans ce grand tourbillon d'embrassades et de discours, il lui semblait qu'il y avait cent portes à Mon-Plaisir, et que de chacune de ces portes sortait, les bras ouverts, un père, une mère, une tante, une cousine. C'était à ne savoir où se mettre.

Quand elle eut satisfait de son mieux à toutes ces curiosités, à toutes ces joies, à toutes ces tendresses essoufflées, sa mère, impatiente de la posséder tout entière, lui jeta ses bras autour de la taille, et l'entraîna ou, pour mieux dire, l'emporta dans sa chambre, dont elle poussa le verrou; puis elle lui ôta son chapeau, la fit asseoir dans un fauteuil, s'agenouilla sur un coussin à ses pieds, lui prit les deux mains, la mangea des yeux. — Eh bien! ma chérie, tu es heureuse? lui dit-elle avec transport.

— Très heureuse, maman, répondit Marguerite en essayant de respirer.

Là-dessus, Mme Mirion lui parla pendant deux heures d'horloge sans désemparer. — Mon Dieu! que tu es jolie! lui disait-elle; je crois que tu as encore embelli. Pourtant tu es un peu pâlotte, tu as les yeux battus. C'est la faute du chemin de fer. Tantôt il n'y paraîtra plus. Et tu es heureuse, n'est-ce pas? Il t'adore? Dire que c'est moi qui ai fait ce mariage! Il y a toujours avec vous des si et des mais. Conviens que toi-même tu n'en voulais pas, que j'ai dû te forcer la main. Quel dommage qu'il ne t'ait pas accompagnée! On se moque de moi, on prétend que j'en suis amoureuse. Cet imbécile de Benjamin, avec ses prophéties à la Nostradamus... A l'entendre, nous t'envoyions à l'abattoir. Mon Dieu! je suis bien aise qu'il en réchappe. Seulement je n'étais pas inquiète; les gens désagréables se tirent toujours d'affaire. Je suis sûre que tout te semble bien petit par ici, et les plafonds trop bas. Que veux-tu, ma blonde châtelaine? nous n'avons pas de château, nous autres. Et ton lac! parle-moi de cet amour de lac. Ce n'est qu'un étang? Bah! prie ton mari de t'en faire un autre. Un homme qui t'adore n'en est pas à te refuser un lac. Tes lettres, vois-tu, sont bien gentilles; mais elles ne disent rien. Tu nous écris : — Le temps est beau; je me porte bien, je vous aime bien. — Il faut deviner le reste. Ce que j'ai deviné, c'est que ta belle-mère est aux petits soins avec toi, qu'elle te prodigue les chatteries, que vous volez de fête en fête, de gala en

gala. C'est un plat que j'ai servi tout chaud, l'autre jour encore, à Mme Patet. Tu sais comme ces gens-là faisaient le gros dos pour avoir marié leur Émilie à un marchand de nouveautés, qui a des écus, je ne dis pas. Quand ils ont appris notre mariage à nous, ils en ont fait une maladie, et il m'est revenu qu'ils allaient partout disant : Ces Mirion sont des intrigans qui décrochent les étoiles, il leur en cuira. Eh bien! j'ai rencontré avant-hier cette pimbêche avec ses trois filles, qui ont des rousseurs au visage, et je me suis donné l'agrément de lui répéter que tu étais la plus heureuse des femmes, que ton mari était à deux genoux devant toi, que tu avais tous les jours que Dieu fait une baronne à déjeuner, deux ou trois duchesses à dîner. Elle en est devenue jaune comme un coing; mais à propos ce n'est pas tout, cela. Il y a une chose que je meurs d'envie de te demander... Vraiment, pas encore? Moi, il m'était venu un beau matin une bête de passion pour les zestes d'orange. Les zestes ne te disent rien?... Oh! dépêche-toi, je t'en prie, car il m'en faut quatre, quatre petits d'Ornis. Nous leur ferons ordonner l'air de la Suisse par un de vos médecins bourguignons, et chaque année, pendant trois mois, je les ferai danser tous les quatre à la fois sur mes genoux.

M. Mirion n'était pas moins content que sa femme; mais sa joie ne bavardait pas. Il se contentait de regarder Marguerite entre les deux yeux et de s'écrier, en faisant sauter sa tabatière dans ses mains : La voilà donc, cette chère grande fille! La cousine Grillet la contemplait humblement, dévotement et silencieusement, comme un chien de sacristie contemple un évêque. Mlle Baillet l'interrogeait sur les us et coutumes de la Bourgogne, et concluait de ses réponses qu'il ne manquait que deux choses à la félicité des Bourguignons, un ordre équestre et une grande-duchesse douairière. Quant à l'oncle Benjamin, qui ne quittait pas son fauteuil, lorsqu'il la vit entrer dans sa chambre, il lui cria : — Margot, ton parrain a contemplé de près la barque de Caron; mais le nocher du sombre empire n'a pas voulu de moi, il m'a prié de repasser, et j'en suis, ma foi, bien aise, puisque je te vois heureuse et contente. Tout va donc bien, là-bas? Ces d'Ornis ne font pas trop les fendans? Ton mari est gentil avec toi? Allons, allons, cette affaire a mieux tourné que ne le méritait ton insupportable mère. Elle n'a que son gendre à la bouche, elle nous en régale à journée faite, avec des roulemens d'yeux et de voix que le diable emporte! On dirait, ma parole, qu'Ornis s'écrit avec trois *r* et quatre *s*. A-t-elle le bonheur agaçant et filandreux! Sauve qui peut.

Mme Mirion ne savait qu'inventer pour faire montre de sa fille et de sa joie. Elle n'était pas de ces avares qui couvent de l'œil leurs

trésors et n'ont garde de les étaler en public; elle aurait voulu mettre tout l'univers de part dans les fêtes de son cœur et de ses yeux. Il lui vint deux idées. L'une, dont elle se garda le secret, fut de louer une vitrine dans la rue la plus fréquentée de Genève, et d'y exposer pendant vingt-quatre heures la comtesse d'Ornis. L'autre fut de donner un grand dîner de trente couverts, suivi d'un festival avec accompagnement de musique, d'illuminations et de feux du Bengale, car c'est toujours là qu'elle en revenait. Marguerite eut beaucoup de peine à l'en faire démordre; elle lui représenta qu'elle n'avait que trois jours à passer à Mon-Plaisir, qu'on n'improvise pas les festivals, que les clarinettes sont très affairées, qu'il est prudent de les engager d'avance, qu'au surplus elle n'avait pas apporté de toilettes, et qu'elle préférait à tous les Patet du monde sa chambre de jeune fille, ses jardinières vides et ses rosiers défleuris. Elle ne put toutefois se dispenser d'accompagner sa mère à la ville, où Mme Mirion inventait des prétextes pour lui faire arpenter les rues des heures durant, en promenant autour d'elle des yeux émérillonnés qui disaient : — C'est elle, la voilà! Sonnez, clairons!

Bien que le festival lui fût épargné, Marguerite ne trouva point le repos à Mon-Plaisir pendant les deux journées qu'elle y passa. C'est une rude fatigue que d'être en proie à une idée fixe et de s'observer sans cesse pour ne se point trahir, de surveiller ses gestes, ses paroles, de se faire un visage de commande, et quand les larmes sont là, qu'on les sent venir, de dérouter toutes les indiscrétions par le perpétuel mensonge d'un faux sourire qu'on s'efforce de clouer sur ses lèvres, et qui n'attend qu'une minute de distraction pour s'envoler. Mme Mirion disait à sa fille : — Voyons, décris-nous par le menu ton salon, tes meubles, tes tapisseries. — Et tout en faisant l'inventaire de son salon Marguerite voyait un grenier où deux hommes causaient. L'oncle Benjamin, qui avait le goût des bavardages, lui demandait : — Que dit la chronique d'Ornis? — Et tout en lui répondant qu'Ornis était un canton modèle où fleurissaient toutes les vertus, où tous les maris étaient fidèles et toutes les femmes irréprochables, elle se disait : — Quel est donc ce mystère? quelle est cette horrible dette que cent vingt mille francs ne suffisent pas à payer?—On lui demandait encore si son mari ne projetait point quelque voyage, s'il ne lui ferait point voir Paris et l'Italie. Elle répondait qu'Ornis est un lieu si charmant qu'on n'y forme point de projets, et au même instant elle pensait : — Ah! si, j'en ai un : je lui dirai que j'étais là, que j'ai vu, que j'ai entendu, que je ne dors plus, que je ne vis plus, qu'il doit tout m'avouer, que j'entends savoir de quel homme je suis la femme!

La veille de son départ, elle reçut la visite du pasteur protestant

de la paroisse, qui l'avait préparée à sa première communion et l'avait mariée. Quoique ce digne ecclésiastique n'eût point de confessionnal dans son église, il se plaisait à confesser ses ouailles, goût qui lui était commun avec nombre de ses confrères. Il questionna longuement Marguerite, s'informa si elle avait trouvé dans le mariage tout ce qu'elle attendait et dans son mari l'homme de ses rêves, si elle n'avait point fait quelque fâcheuse expérience, essuyé quelque pénible déception, et lui offrit obligeamment ses consolations et ses conseils; — il avait apporté sa trousse avec lui. Elle opposa un visage impénétrable à ses curiosités, éluda ses questions, déclina ses offres de service avec une dignité polie dont il fut un peu mortifié. Catholiques ou protestans, tous les gens d'église aiment qu'on recoure à leurs onguens.

En la quittant, il lui dit d'un ton pincé : — Les personnes de votre caractère se croient au-dessus des tentations. C'est une illusion dangereuse.

— Quel est mon caractère? lui demanda-t-elle en souriant.

— Certaines âmes, reprit-il, cachent sous des dehors tranquilles et froids des passions assez vives...

— Des passions, monsieur le pasteur! je ne m'en connais point. J'ai peu d'imagination, peu de volonté; je suis incapable d'un grand mouvement de colère, incapable aussi de haïr violemment ou d'aimer follement quoi que ce soit.

— Il ne faut pas se fier aux apparences. Quand vous étiez ma catéchumène, je vous traitais d'eau dormante, et j'ai vu souvent que les eaux dormantes qui viennent à s'agiter sont terribles dans leurs orages. Il est toujours bon de veiller sur soi.

— Et de se confesser à son pasteur, ajouta mentalement Marguerite en le reconduisant jusqu'à la porte. Ma langue est nouée, pensait-elle, et je ne connais personne qui puisse m'aider à porter le poids que j'ai sur le cœur.

Elle passa la nuit suivante à batailler contre ses pensées. Suspendue entre le sommeil et la veille, s'assoupissant par intervalles et tout à coup rouvrant ses yeux effarés, pleins de fantômes, elle était aux prises à la fois avec les réalités et avec de sombres visions, où s'entremêlaient ses souvenirs, ses pressentimens, ses terreurs, des barbes rousses, des chevaux anglais, de petites bouches de marquises qui n'avaient jamais souri, des hommes pâles qui cherchaient quelque chose ou quelqu'un, des yeux morts qui se rouvraient la nuit pour épouvanter les vivans. Elle finit par faire un songe plus net que ces cauchemars confus, et dont la scène se passait dans un grenier. Elle se voyait blottie dans un fauteuil où elle pensait être bien cachée; peu à peu le dossier de ce fauteuil devenait transpa-

rent, et une voix terrible criait : Elle a mon secret, j'aurai sa vie!

Elle se mit sur son séant, fouilla au plus profond de son cœur pour y chercher son courage; elle l'avait dépensé tout entier les jours précédens en mensonges et en sourires, il n'en restait rien, le sac était vide. Dans quelques heures, elle allait retourner à Ornis. Que s'y passerait-il? Aurait-elle l'audace de parler ou la force de se taire et de dissimuler? Tout lui semblait redoutable ou impossible. Nul conseil, point de recours. Elle se trouvait seule au monde, seule avec son secret; ce tête-à-tête l'épouvantait. Ornis lui apparaissait comme une caverne, son avenir comme un lieu sinistre et inhabitable.

A peine l'aube blanchissait-elle à l'horizon, que Marguerite se leva. Après s'être habillée à la hâte et encapuchonnée d'un vieux châle, elle sortit, espérant que la fraîcheur du matin la remettrait; mais cette fois l'aurore ne la sut point consoler. Ni la terre, ni le ciel, ni la rosée, ni les coqs battant de l'aile sur leur perchoir, ni les yeux gris du matin, comme parle le poète, ne trouvèrent rien à lui dire. Elle traversa le jardin, marcha droit devant elle, ne voyant que le triste brouillard de ses rêves, n'écoutant que sa pensée, qui lui parlait à voix basse comme quelqu'un qui a peur. Arrivée au milieu du bois, les forces lui faillirent, elle se laissa tomber sur un banc, posa ses coudes sur ses genoux, son visage dans ses mains, et se prit à pleurer à chaudes larmes. Elle était loin de se douter qu'un homme l'avait suivie, qu'un homme la regardait, et que cet homme était Joseph Noirel.

Joseph était demeuré fidèle à son dessein. Depuis le départ de Marguerite, il amassait sou par sou le pécule qui devait lui servir à passer en Amérique, à mettre la mer entre ses souvenirs et lui. Il soupirait après le jour où, nouveau débarqué sur le quai de New-York, il y secouerait la poussière du vieux monde et les cendres de sa folie morte. Il travaillait d'arrache-pied; on n'avait de ce côté aucun reproche à lui adresser. Il était à ses pièces et veillait d'habitude fort avant dans la nuit pour terminer l'ouvrage du jour. Il avait obtenu de M. Mirion la permission de manger chez le traiteur et de coucher à l'atelier aussi souvent que cela lui plaisait. Il lui arrivait quelquefois d'être huit jours sans paraître à Mon-Plaisir. M. Mirion n'osait plus s'en plaindre; il savait qu'à la première remontrance Joseph lui mettrait le marché à la main.

Le soir de son arrivée, Marguerite, étonnée de ne pas voir Joseph à table, s'était informée de lui. — Ne me parle pas de ce garçon! lui avait dit Mme Mirion. Il s'est tout à fait gâté. Bon sang ne peut mentir, il finira comme son père. Nous ne le voyons plus, la société des honnêtes gens n'est pas de son goût. Je gagerais qu'il

s'est mis à boire, à courir la prétentaine. Ce garnement a un caillou à l'endroit du cœur. Croirais-tu que depuis ton départ il n'a pas demandé une seule fois de tes nouvelles, et qu'un jour que je lisais devant lui à haute voix l'une de tes lettres, il a pris la porte en ricanant!

— Tu en veux trop à ce garçon, Marianne, avait répliqué M. Mirion. Il ne s'amuse pas, il se tue de travail. Je conviens qu'il a l'humeur brusque, atrabilaire, qu'il lit de mauvais livres, qu'il tourne au socialiste, au boute-feu, et qu'il n'y a plus moyen de causer avec lui. Patientons, cela lui passera comme une petite vérole volante.

— Ne pourrait-on pas le prévenir, avait dit Marguerite, que je serais fâchée de repartir sans l'avoir vu?

— Ce sera une raison de plus pour qu'il tire au large, avait répondu sa mère.

En apprenant de M. Mirion l'arrivée imprévue de Marguerite, Joseph avait éprouvé une violente émotion, un mouvement de rage contre la destinée, qui, en le condamnant à revoir l'ennemie de son repos, semblait se plaire à rouvrir sa blessure et lui défendait de guérir. Il résolut de ne la point approcher, se tint parole pendant deux jours. Le soir du troisième, sa résolution faiblit; son désir fut plus fort que tous les raisonnemens de sa sagesse. Ses yeux voulaient voir ces cheveux et ce sourire, ses oreilles voulaient entendre cette voix. Il se rendit nuitamment à Mon-Plaisir, se glissa secrètement dans sa chambre. Il passa la nuit, comme jadis, étendu de son long sur le plancher, la fièvre au cœur, la tête en feu. Comme jadis encore, il lui semblait par intervalles que le plancher devenait transparent, et ses yeux fermés contemplaient d'autres yeux qui le regardaient sans colère, des cheveux dénoués où il promenait ses mains, des épaules nues où s'égarait sa bouche; trompé par ce rêve, son cœur dolent lui devenait un lieu de délices.

A la pointe du jour, il entendit Marguerite remuer dans sa chambre, puis ouvrir sa porte, descendre l'escalier. Il se mit aux aguets, la vit traverser le jardin. Il sortit aussitôt, et la suivit sans qu'elle se retournât au bruit de ses pas, tant elle était absorbée dans ce triste conseil qu'elle tenait avec sa pensée. S'étant assuré qu'elle se dirigeait du côté de la saulaie, il prit une traverse, la gagna de vitesse, et fut s'embusquer dans un saule creux. C'était le même lieu où, trois mois auparavant, elle l'avait rejoint et surpris dans un accès de désespoir; elle souriait alors. Il la vit s'arrêter, il la vit s'asseoir, mettre son visage dans ses mains, et, grand Dieu! il la vit pleurer. Oui, vraiment, elle pleurait; c'était plus que des larmes, c'étaient des sanglots convulsifs dont tout son

corps frissonnait. Un transport de joie féroce s'empara de lui, et lui mit des éclairs dans les yeux, une ivresse d'espérance dans le cœur. Son vœu avait donc été exaucé! C'était le malheur qu'elle avait trouvé là-bas, à Ornis! Le malheur supprime les distances et rétablit les égalités, le malheur ne méprise rien ni personne, il se saisit avidement de la première main qui lui est tendue, il a toutes les condescendances et toutes les patiences, il écoute tout, se prête à tout, il a besoin des consolations et des dévoûmens des petits de la terre. Joseph se sentit pour un instant réconcilié avec le gouvernement du monde; il lui parut qu'il venait de se passer quelque chose dans le ciel, que l'aveugle fortune y avait été détrônée par une clairvoyante justice, laquelle avait décrété que désormais chacun aurait son tour, et qu'il y aurait des jours de bonheur et de soleil pour les opprimés. C'est ainsi qu'ouvriers ou bourgeois nous transportons dans le ciel les événemens de notre cœur, et que notre passion, satisfaite ou trompée, décide de notre philosophie. Le cœur de l'homme est le berceau où naissent tous les dieux.

Joseph n'hésita pas une seconde. Il sortit de son embuscade, se dirigea vers le banc à pas de loup; l'instant d'après, en relevant la tête, Marguerite l'aperçut debout devant elle. D'abord elle fut confuse, épouvantée d'avoir été surprise pleurant : l'âme a ses nudités, que profane un regard. Et puis cet homme qui voyait couler ses larmes n'allait-il pas lui en demander le secret? Ce secret, elle n'en pouvait disposer; c'était aussi le secret d'un autre. Elle considérait Joseph avec des yeux troubles, presque colères, cherchant dans sa tête une réponse à la question qu'elle attendait, se demandant avec angoisse de quelle invention banale elle pouvait bien s'aviser pour éconduire ses curiosités. Tout à coup un souvenir disparu rentra dans une case vide de son cerveau. Elle se rappela qu'à l'endroit même où elle se trouvait, Joseph lui avait dit : — Je souhaite qu'un jour vous ayez besoin d'un homme qui soit prêt à mourir pour vous. Non, elle ne rêvait pas, c'étaient bien là les paroles qu'il avait prononcées! Elle regarda autour d'elle comme pour prendre à témoin le gazon, les saules, le gravier de l'allée; tous avaient entendu, ils se souvenaient tous. Alors elle releva de nouveau la tête, et arrêta sur le visage de Joseph un regard perçant, qu'il eut peine à soutenir; ce regard le traversait de part en part, fouillait dans son cœur. Marguerite se disait : — On le calomnie, il y a sur ce front la marque d'une nature noble. Ce garçon n'est ni un débauché, ni un ingrat; c'est une fierté avec laquelle on ne sait pas s'y prendre, qu'on effarouche par des hauteurs ou des maladresses.

Après l'avoir longtemps regardé, elle en vint à cette conclusion, que cet ouvrier, que ce fils d'un mendiant mort à l'hôpital était la

seule âme qu'elle eût rencontrée depuis trois jours, et soudain un désir impétueux, irrésistible, s'empara d'elle, le désir de partager son secret avec cette âme, comme on rompt un morceau de pain avec un compagnon de route en lui disant : Mangeons ensemble. Il lui semblait que ce partage serait pour elle un immense soulagement, que le poids sous lequel elle se sentait plier en serait allégé de moitié, que dorénavant elle aurait la force de reprendre son chemin, de marcher dans les cailloux tranchans et dans les ronces de sa vie.

Cependant elle balançait encore à parler. Il ouvrit le premier la bouche, et ce fut pour lui dire : — Vous souvenez-vous qu'ici même, il y a bientôt trois mois...

— Vous m'avez souhaité des malheurs, interrompit-elle avec une douceur triste. Votre prière a été entendue; soyez content.

— Je ne le serai, répondit-il vivement, que si vous m'offrez une occasion de me dévouer pour vous. Je vous ai dit que si jamais vous aviez besoin d'un homme qui vous appartînt corps et âme... Disposez de moi. Je suis bien peu de chose; mais je suis à vous.

Elle attacha sur lui ses yeux candides : — Cette amitié dévouée que vous m'offrez, comment ai-je pu vous l'inspirer?

Il rougit et pâlit; ses lèvres frémissaient. — Faut-il vous le répéter? tout ce que je suis, je le dois à votre famille. Ma dette me pèse, j'ai juré de l'acquitter. Que voulez-vous? je suis un orgueilleux, on n'est libre que lorsqu'on ne doit plus rien à personne; mais c'est en vos mains que je voudrais faire mon paiement. Vous ne ressemblez pas à tout le monde. Ne m'avez-vous pas dit que j'étais pour vous presque un frère?

— Cependant il y a trois jours que je suis arrivée, et je vous vois en ce moment pour la première fois.

— Je craignais que vous n'eussiez oublié... C'est si tôt fait d'oublier! Mieux vaut ne pas revoir les gens qu'on aime que de les trouver changés.

Et il ajouta : — Puis-je vous rendre quelque service?

Elle n'hésita plus. — Écoutez-moi... Je vais vous révéler un secret...

Puis s'interrompant : — Mais vous allez d'abord me jurer la discrétion la plus absolue! s'écria-t-elle avec emportement. Vous allez me jurer que ce que je vais vous dire, vous n'en répéterez jamais un mot à personne, vous m'entendez, à personne...

Il éprouva un frémissement de plaisir. Il y aurait désormais quelque chose entre elle et lui, un secret qui leur appartiendrait en commun, et dont tout l'univers serait exclu. Ce secret allait unir et marier leurs âmes. — Je le jure, dit-il d'une voix forte.

— Cela ne me suffit pas, reprit-elle. J'exige de vous un serment, un serment solennel. Jurez par ce que vous aimez le mieux au monde... Et tenez, l'orgueil chez un homme tel que vous, c'est de l'honneur. Jurez par cet orgueil qui vous est si cher.

— Je jure par mon orgueil, dit-il, et je jure aussi par l'horreur, par le mépris que j'aurais pour moi-même, si je venais à manquer à ma parole.

Elle lui tendit la main. — Et je jure encore, poursuivit-il, par cette main que je tiens dans la mienne, et à laquelle je n'oserais plus toucher le jour où j'aurais un parjure sur la conscience.

— Bien, répondit-elle. Asseyez-vous là, près de moi. Je parlerai...

Et dès qu'il se fut assis, elle lui conta la scène du grenier; mais elle en adoucit singulièrement les couleurs, ne lui dit rien des conjectures effrayantes qu'elle avait formées. Chose étrange, à mesure qu'elle parlait, elle voyait elle-même sa situation d'un autre œil, ses épouvantes se dissipaient, la douceur de verser son secret dans un cœur dévoué agissait comme un baume sur son propre cœur, et le rouvrait aux consolations de l'espérance.

— Vous connaissez mon malheur, dit-elle en finissant. J'ai découvert que M. d'Ornis se trouve dans l'humiliante dépendance d'un homme auquel il a souscrit une sorte de blanc-seing, et qui en profite pour l'exploiter indignement. Sa liberté, son honneur, sa fortune, le repos de sa vie, tout est compromis par ce fatal engagement, et son repos est aussi le mien. Que s'est-il passé? Quel service lui a rendu jadis cet impudent exploiteur pour surprendre ainsi sa bonne foi? Je soupçonne qu'il a été au Mexique comme soldat ou comme fournisseur, qu'il y a rencontré le comte, que dans les hasards d'une campagne il a trouvé l'occasion de lui sauver la vie. M. d'Ornis est un homme d'humeur vive, emportée, il dépend de ses impressions. Dans le premier transport de sa reconnaissance, il aura consenti à tout, signé tout ce qu'on voulait. Je pourrais, je devrais l'interroger; je ne m'en sens pas le courage. Il est défiant, ombrageux, il se cabre au moindre mot. Il ne peut souffrir qu'on entre dans son passé; il n'entend partager avec moi que le présent et l'avenir. Quel avenir, hélas! si je ne réussis pas à le délivrer de cet usurier, son mauvais génie et le mien! L'homme qui parviendrait à découvrir le mot de l'énigme, à savoir qui est ce Bertrand, à me venir en aide pour arracher M. d'Ornis à ces mains effrontées qui le tiennent à leur merci, l'homme, l'ami qui ferait cela sauverait la paix, la dignité de ma vie, il acquerrait des titres éternels à ma reconnaissance... Mais ne suis-je pas folle? Je demande l'impossible, et n'ai-je pas tort de le demander? Ne suis-je pas coupable de vous révéler... Quel est donc ce besoin de parler qui m'est venu? Vous aviez vu mes pleurs, vos yeux me questionnaient. Je suis si

malheureuse que je n'ai plus la force de mentir; mais j'ai foi dans votre parole, dans votre serment. Vous m'avez juré que vous sauriez vous taire.

Joseph était ivre de bonheur. Il lui était prouvé que Marguerite avait de l'amitié pour son mari, mais d'amour, point. L'amour est audacieux, il ose interroger; l'amour est jaloux de ses secrets, avare de ses confidences, et n'admet pas de tiers entre ce qu'il aime et lui. — Je vous ai juré, s'écria-t-il, que vous pouviez disposer de moi, que je vous appartenais, que je vous avais choisie dans la famille de mes bienfaiteurs comme la personne qu'il plaît à mon orgueil d'avouer pour sa créancière. Oui, vous avez une créance sur moi, et cette créance est bonne, j'y ferai honneur... Avant quinze jours, ce marchand de bric-à-brac de Lyon sera devenu mon patron, et je saurai bien le forcer à me conter ses affaires... Mais savoir n'est rien; il faudrait le désarmer, détruire ce dangereux papier qui lui donne pouvoir sur les autres. Quand je devrais risquer ma vie...

— Risquer votre vie! s'écria-t-elle d'une voix tremblante. Je ne l'entends pas ainsi. Vous allez me promettre que vous ne ferez rien sans me consulter.

— N'ayez crainte, il n'y a de dangers que pour les demi-courages, — reprit-il fièrement. Et il ajouta, le front illuminé d'une allégresse superbe : — Puisque vous avez foi dans mes sermens, j'en veux prêter encore un. Je vous jure par l'horrible galetas qui m'a vu naître, par toutes les portes où j'allais quêtant des aumônes et ramassant des insultes, par toutes les mauvaises pensées qui m'ont souillé l'esprit, par toutes les mauvaises actions que j'ai rêvées, par l'hôpital et le grabat où j'ai vu mourir mon père, je vous jure par tout cela qu'un jour je vous apporterai ce papier en vous disant : L'un vaut l'autre, nous voilà quittes!

— Dieu vous entende, vous bénisse et vous récompense! lui dit-elle en lui serrant les deux mains avec effusion.

Il fixa sur elle des yeux étranges : — Pourquoi Dieu me récompenserait-il? Je n'aurai fait que mon devoir. Si vous pensez être en reste avec moi, ce n'est pas à Dieu que je demanderai mon salaire, c'est à vous.

Et comme elle l'interrogeait du regard, il sentit que ses yeux parlaient trop. Il eut la force de commander à sa passion; puis, se levant : — Oh! cela ne vous coûtera pas un liard. En retour de ce que j'aurai fait, je vous prierai de m'écouter, de me laisser vous dire tout ce que j'ai là, dans la tête, dans l'esprit... Une heure de patience, voilà tout! Si je suis malade d'orgueil, je suis fou d'ambition. Depuis quelques mois je rêve de m'en aller en Amérique. Ce vieux monde m'ennuie à mourir. Il m'est venu, voyez-vous, cer-

taines idées bien particulières; je n'oserais m'en confesser à personne... On vous a conté peut-être que je bois. C'est faux, je n'ai bu qu'une fois dans ma vie. Ce sont mes idées qui me grisent. Je voudrais vous en parler un jour; vous aurez peut-être quelque bon conseil à me donner. Vous me promettez, n'est-ce pas? que le jour où je vous aurai livré ce papier, il me sera permis de tout vous dire, et qu'après m'avoir entendu, quoi qu'il vous semble de ma folie, vous me répondrez sans colère et sans mépris.

— Parlez dès maintenant, lui dit-elle; je vous écoute.

— Je n'oserais, s'écria-t-il. J'entends vous prouver d'abord que je suis bon à autre chose qu'à dresser une planche avec un rabot.

Il est rare que sur deux tête-à-tête il n'y en ait pas un de dérangé. Quelques semaines auparavant, Mme Mirion avait failli troubler une première conférence de Joseph et de sa fille. Cette fois elle interrompit leur entretien par un cri d'étonnement et peut-être d'indignation. Elle était montée dans la chambre de Marguerite, et, ne l'ayant pas trouvée, s'était mise à sa recherche. Elle fut stupéfaite et peu charmée de l'apercevoir assise sur un banc et causant familièrement avec l'ingrat. La comtesse d'Ornis dérogeait.

— Que fais-tu là, chère comtesse? lui cria-t-elle de loin. On t'attend pour le déjeuner.

Marguerite s'empressa de rejoindre sa mère, sans prendre le temps de faire ses adieux à Joseph. Si au moment d'enfiler une contre-allée elle eût retourné la tête, elle l'aurait surpris dans une attitude et dans une occupation qui lui auraient donné à réfléchir. Après avoir fait mine de s'éloigner, il était revenu en hâte sur ses pas, s'était laissé tomber à genoux sur le gazon, à l'endroit où tout en causant Marguerite avait foui du bout de son pied la terre humide. Il ramassa un peu de cette terre dans le creux de ses deux mains, la pressa sur sa bouche, s'en barbouilla les lèvres, et je crois en vérité qu'il en mangea. Après ce festin, il partit en courant pour l'atelier, où il étonna tout le jour ses camarades par le feu de son regard, par sa gaîté fébrile et loquace, par ses fredons et ses vocalises. Depuis bien des mois, il n'avait pas chanté.

Cependant Mme Mirion avait dit à sa fille d'un ton de reproche :

— Qu'est-ce donc, ma belle? Et que penserait ton mari, s'il te voyait en propos avec un ouvrier de ton père, qui au surplus n'est pas bien dans mes papiers?

— Vous le jugez mal, répondit Marguerite avec une vivacité inaccoutumée; il vaut mieux que vous ne dites.

— Quand il n'aurait pas tous les vices dont je le soupçonne, reprit Mme Mirion, il reste que c'est un vilain ingrat.

— Je crains que vous ne sachiez pas le prendre; vous l'assommez du récit de vos bienfaits.

Mme Mirion répliqua aigrement, et pour la première fois bouda sa fille pendant cinq minutes; mais ce fut tout. Fâcheries d'amoureux ne durent guère.

Marguerite était combattue par deux sentimens contraires. Tantôt elle s'étonnait de ce qu'elle avait fait, de la hardiesse de cœur et de parole qui lui était venue tout à coup et de la témérité de ses confidences. — Mon secret s'est échappé, se disait-elle. C'est irréparable, je ne puis le reprendre. — Tantôt elle éprouvait une sorte de magique apaisement à la pensée qu'elle avait partagé son malheur avec quelqu'un, qu'une âme était entrée dans ses peines, s'était liée à la sienne par un serment, lui avait promis assistance et secours. Elle revoyait en imagination la figure de Joseph, ses traits peu réguliers, mais expressifs, la propreté sévère de sa tenue, ses mains fines, quoique durcies et hâlées par le travail, ses joues décolorées et creuses, ses yeux gris qui avaient dans leur clarté du mystère et de l'inquiétude, la pâleur de son sourire, et ses abondans cheveux châtains, plats et mêlés, qui lui tombaient jusqu'au milieu du front avec une sorte de grâce farouche. — Il est plutôt laid que beau, pensait-elle; mais son visage a du caractère, et ses yeux sont parlans. Ils expriment tour à tour la résolution, l'audace, l'opiniâtreté, le défi, le rêve, une sauvagerie en guerre avec la vie et le monde, et qui a juré d'avoir le dernier mot. On dirait souvent, à le regarder, une mauvaise tête folle, pleine de songes et de colères; — puis tout à coup l'expression s'adoucit, il lui vient dans les prunelles des bouffées de tendresse, et l'on reconnaît une âme capable d'aimer et de se donner. Ce garçon a la candeur de ses défauts. Il parle à pleine bouche de son orgueil, de son ambition, de sa dette qui lui pèse, de ce vieux monde qui l'ennuie, de ses châteaux en Amérique : c'est une âme sincère. Non, je n'ai pas mal placé ma confiance.

Durant toute la matinée, elle eut des distractions dont son père s'avisa et se plaignit. — Tu n'es plus ici, Margot, lui disait-il; te voilà déjà retournée à Ornis. Le diable emporte les femmes qui adorent trop leur mari!

A trois heures de l'après-midi, on la reconduisit en famille à la gare. On l'embrassa de nouveau, on la réembrassa. Comme le train se mettait en mouvement, se penchant à la portière, elle aperçut, accoudé sur le parapet de la voie, un ouvrier en blouse grise qui souleva sa casquette et l'agita en l'air. Elle le salua elle-même de la main; puis, s'enfonçant dans un coin du wagon, elle ferma les yeux et dormit à poings fermés pendant cinq ou six heures. Elle en avait grand besoin après trois nuits d'insomnie.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LE

MONDE BYZANTIN

LE SPORT ET L'HIPPODROME A CONSTANTINOPLE.

I. H. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters*, Halle 1869.
— II. Paparrigopoulo, *Histoire du peuple grec*, etc.

L'empire byzantin, un moment délaissé depuis Ducange par nos historiens, commence à être mieux étudié; des travaux importans ont paru en France, en Allemagne, en Angleterre. La Grèce moderne recherche les traces de ses aïeux du moyen âge; M. Paparrigopoulo achève sa grande *Histoire du peuple grec*. Toutefois, pour beaucoup de lecteurs, l'empire byzantin est tout entier dans les querelles des *verts* et des *bleus* et dans les controverses des moines. C'est se faire une idée fort incomplète et fort inexacte de cette grande civilisation. Pour être juste, il faut encore se représenter les légions de l'empire luttant sans relâche contre les invasions du nord et du midi, couvrant l'Europe, disputant ville par ville le sol de l'Orient aux conquérans barbares; il faut se représenter les savans de Byzance copiant, compilant, conservant à l'humanité les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, se faisant bénévolement les bibliothécaires du genre humain; Constantinople restée seule civilisée pendant que l'Occident était encore barbare, et répandant autour d'elle la civilisation; les négocians de Byzance étendant leurs relations commerciales jusqu'aux régions de l'extrême Orient; ses missionnaires portant le christianisme jusque dans le Caucase comme Grégoire l'Illuminateur, jusqu'aux Carpathes comme Cyrille et Méthode, jusque dans l'Abys-

sinie, qui en est restée chrétienne malgré l'Égypte musulmane, jusqu'en Russie, jusque dans l'Inde; la Grèce inventant l'alphabet d'Ulphilas pour les Goths et l'alphabet de saint Cyrille pour les Slaves; l'art byzantin provoquant partout l'émulation des artistes, depuis Venise jusqu'à Moscou.

Cependant cette fameuse rivalité des verts et des bleus, ces luttes célèbres de l'hippodrome, peuvent nous offrir comme un résumé de la mystérieuse civilisation byzantine. Dans le cirque, nous pouvons trouver tout Constantinople, tout le bas-empire : tel théâtre, tel peuple, a-t-on dit. Le théâtre des Byzantins, c'était l'hippodrome. Si les tournois sont la société féodale française, si notre Longchamps est l'image du Paris moderne, l'hippodrome c'est le miroir de la société grecque au moyen âge.

I.

Ces fameuses factions du cirque se targuaient d'une antiquité qui se perdait dans la nuit des temps mythologiques. On prétendait que l'enchanteresse *Circé* avait bâti le premier *cirque*, et qu'OEnomaüs, le roi du Péloponèse, avait attelé le premier quadrige, que Romulus avait donné aux factions leurs couleurs traditionnelles. Non-seulement elles se plaisaient, comme les loges maçonniques de notre temps, à chercher leur point de départ presque aux origines du monde, mais elles voulaient qu'on attachât à toutes les particularités de leur organisation un sens symbolique. Les évolutions des chars étaient censées rappeler les courses du soleil. De même qu'il y avait quatre élémens, il y avait quatre factions : les verts, qui représentaient la terre; les bleus, la mer; les rouges, le feu; les blancs, l'air. Aussi avaient-elles pour dieux tutélaires, à l'époque du paganisme, Cybèle, Neptune, Vesta, Jupiter.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, tant que dura la république romaine, il ne fut question ni des verts, ni des bleus, ni des cochers, ni des factions : le peuple romain avait bien d'autres soucis. C'est seulement avec le pouvoir absolu des césars qu'apparaissent les frivoles et turbulentes querelles de l'hippodrome; c'est quand le forum est « pacifié » que le cirque devient orageux. C'est alors que le fou furieux Caligula se passionne pour la faction des verts et fait charger le peuple par sa garde, parce qu'on s'est permis de huer l'un de ses cochers favoris; c'est alors qu'on voit Néron conduire les chars sur l'arène en casaque de cocher vert, Vitellius en casaque bleue. Héliogabale et Lucius Vérus, l'indigne fils de Marc-Aurèle, étaient aussi d'enragés fauteurs de la faction verte.

Quand l'empire romain se transporta de Rome à Constantinople avec son prince, ses patriciens, son peuple, ses institutions, ses tra-

ditions, presque avec ses monumens, on n'eut garde de laisser sur les bords du Tibre les factions hippodromiques. Au contraire l'engouement et les rivalités qu'elles inspiraient s'accrurent dans d'effrayantes proportions, comme ces plantes qui, transférées du sol natal sur une terre vierge et plus féconde, s'épanouissent aussitôt et se développent d'une façon tellement luxuriante qu'elles éclipsent leurs congénères de la mère-patrie. C'est surtout au VIe et au VIIe siècle, sous les règnes de Marcien, d'Anastase, de Théodora et de Justinien, de Maurice, de Phocas, d'Héraclius, que l'histoire des factions du cirque se confond en quelque sorte avec l'histoire de l'empire, que les verts et les bleus déchaînent, dans leurs querelles hippiques, l'émeute et l'incendie sur Constantinople, la guerre civile sur l'empire, que presque pas une année ne se passe sans que, dans la ville ou ses faubourgs, n'éclate entre les partis acharnés quelque rixe sanglante; que les factieux osent livrer au pouvoir des batailles où des milliers d'hommes périssent; que les séditions écloses à Constantinople ont des contre-coups formidables dans les turbulentes cités de Tarse, d'Antioche et d'Alexandrie.

On s'est demandé si ces sanguinaires rivalités du cirque ne cachaient pas de profondes divisions politiques, et si sous ce frivole prétexte ce n'étaient pas de sérieuses questions qui se débattaient par les armes. Il est permis d'en douter; le peuple byzantin s'inquiétait peu de la politique intérieure ou extérieure de l'empire; pourvu que le gouvernement maintînt le vin et l'huile à bon marché, pourvu que l'on ne touchât pas à ses saintes images, sa grande affaire, c'était le cirque : il se préoccupait infiniment plus de savoir qui l'emporterait aux courses prochaines, des cochers verts ou des cochers bleus, que des revers ou des succès de l'armée romaine sur l'Euphrate et le Danube. Quand nous voyons dans l'histoire byzantine une certaine faction s'acharner contre un prince, soyons certains que ce n'est point parce qu'il a suivi une mauvaise politique avec les Arabes, parce qu'il a signé un traité désavantageux avec les Hongrois, parce qu'il a déclaré injustement la guerre aux Bulgares, parce qu'il a restreint une liberté ou refusé une réforme; c'est uniquement parce qu'il a trahi ses sympathies pour la faction adverse. Quand un nouvel empereur assistait pour la première fois aux courses de chars, tout le peuple attendait anxieusement qu'il manifestât son inclination. S'il paraissait à la tribune impériale avec les insignes des bleus, la destinée du règne tout entier se trouvait engagée; les bleus se prenaient d'un attachement fanatique pour le prince, les verts lui vouaient une haine implacable, et dans toutes les émotions de la cité on devait retrouver la trace de ce premier acte politique de l'empereur : le peuple ne demandait pas à la couronne d'autre programme politique que celui-là. On peut

s'étonner que ces princes qui, à chaque émeute des factions, risquaient leur couronne et leur vie, n'aient pas eu la sagesse de cacher leurs sympathies ou leurs antipathies, au lieu de mettre l'empire en danger pour une casaque de cocher. Hélas! l'empereur byzantin était, lui aussi, un Byzantin. Tous n'avaient pas reçu la haute éducation philosophique de Marc-Aurèle, qui, dans ses *Pensées*, remercie son père adoptif de l'avoir élevé de telle façon qu'il n'a jamais été tenté de favoriser ni les verts ni les rouges. Beaucoup se montraient au contraire plus fous que leur peuple, plus passionnés pour le divertissement national. Justinien eut beau être un grand constructeur, un grand législateur, un conquérant : il fut de son temps et de son pays.

Quant à penser que les factions du cirque prirent sous l'empire byzantin une teinte religieuse, et que sous les couleurs verte et bleue c'étaient les orthodoxes et les hérétiques, les catholiques et les manichéens, les iconolâtres et les iconoclastes, qui se disputaient la suprématie, pure hypothèse! Si parfois les factions irritées traitaient l'empereur d'hétérodoxe et de chien d'hérétique, l'empereur se contentait de leur renvoyer ces épithètes banales, sortes d'injures à la disposition de tous les partis et qui faisaient le fond du vocabulaire des invectives byzantines. Il suffira de faire remarquer que les temps les plus troublés par les querelles religieuses sont précisément ceux où le rôle des factions tend à s'effacer, et que dans les factions des villes d'Orient la qualité de Juif n'était pas un motif d'exclusion.

Qu'étaient-ce donc que les factions? Des sociétés, composées de plusieurs centaines d'adhérens, qui avaient pour objet d'entretenir des chevaux, des chars, des cochers, de concourir entre elles sur l'arène de l'hippodrome, et de donner au peuple et au prince le spectacle de leurs luttes équestres : c'étaient des sociétés de courses. Ce qui fait chez nous, surtout pour le vulgaire, l'intérêt des courses du Derby ou de Longchamps, c'est un peu la rivalité ancienne, transportée sur un terrain pacifique, des deux nations riveraines de la Manche. Dans l'empire grec, il ne pouvait être question de courses internationales. D'après les idées byzantines, il n'y avait en effet qu'un seul peuple, élu de Dieu, choisi du ciel, le peuple grec; hors de lui, il n'y avait que des « barbares; » l'empire byzantin constituait à lui tout seul « la terre habitée, » le reste était le « désert. » Pour donner quelque intérêt à ces courses de chars, il fallait donc que le peuple lui-même se divisât en groupes rivaux, presque ennemis; s'enrôler dans telle ou telle faction, c'était s'initier aux plus âpres jouissances du jeu. Chez nous, ce qui intéresse aux courses beaucoup de spectateurs, ce sont les paris qu'ils ont engagés, les enjeux de livres sterling ou de bil-

lets de banque; à Constantinople, le pauvre diable de plébéien, le batelier du Bosphore, le portefaix des chantiers de la Corne-d'Or, n'avait point d'argent à risquer : c'était lui-même, c'était son amour-propre qui formait l'enjeu. Une fois qu'il s'était assis sur certains gradins de l'hippodrome et qu'il avait arboré l'écharpe verte, il fallait nécessairement que la défaite des bleus fût un triomphe pour lui, leur victoire un crève-cœur. Son parti était-il vaincu, son cocher était-il tombé du char au moment d'arriver au but, son chagrin, son humiliation, étaient sans bornes. Comment oserait-il traverser son quartier, passer devant la boutique de ses voisins, rentrer dans sa famille avec ces couleurs déshonorées? L'écharpe verte, qui inspirait du respect même à l'empereur, allait l'exposer aux quolibets, aux injures de tous les laquais et de tous les polissons de Constantinople. Au contraire son cocher favori avait-il remporté la palme, le calife de Bagdad n'était plus son cousin, les conquêtes du grand païen Alexandre n'étaient rien à ses yeux; le va-nu-pieds se carrait victorieusement sous les portiques des grandes rues avec ses triomphantes couleurs, et marchait la tête haute au milieu des murmures flatteurs de la multitude.

Si aujourd'hui, avant d'engager un pari, on tient à consulter la cote des chevaux qui doivent courir, on conçoit que le Byzantin, qui allait s'engager, pour toute sa vie peut-être, sous la bannière d'une faction, étudiait soigneusement les chances de victoire, s'informait du personnel et du matériel, de la bonté des chevaux, de l'habileté des cochers, des sympathies manifestées par le puissant empereur; c'est pour ce motif que, suivant les circonstances favorables ou défavorables, telle faction comptait un bien plus grand nombre d'adhérens que la faction adverse. Au VIIe siècle, celle des verts en avait quinze cents, celle des bleus neuf cents seulement. Si l'on songe que ces espérances, ces inquiétudes, ces joies, ces douleurs bouleversaient le cœur, non pas d'un citoyen isolé, mais d'une immense multitude, on peut juger ce qu'était le public byzantin à une représentation hippodromique. Tous les spectateurs d'une même faction, assis sur un même côté de l'hippodrome, revêtus des mêmes insignes, suivaient, le corps penché en avant, la respiration haletante, suspendus entre la crainte et l'espoir, les vicissitudes de la course. L'intensité de chaque sentiment se trouvait multipliée par le nombre de ceux qui le partageaient. Chez un seul homme, c'était vif intérêt, passion, espoir, déception; dans la foule, fureur, frénésie, désespoir extravagant.

Ce qui achevait d'exaspérer les passions, c'est qu'en face de soi, de l'autre côté de l'hippodrome, on voyait siéger la faction adverse; à vos craintes répondaient ses espérances, à votre défaite son triomphe, à votre désolation ses insultes. Alors on ne se conte-

nait plus, et d'un côté à l'autre du cirque on se provoquait, on se défiait, on se bravait du regard, de la voix, du geste; on se renvoyait les insultes, les chants, les quolibets, et les plus ardens, montés sur les gradins, agitaient furieusement leurs bras enveloppés de grandes manches flottantes. A la longue, à force de se retrouver si souvent en présence, les membres des factions adverses en venaient à se haïr, à ne plus rêver que rixes sanglantes, incendies, guerre civile. Comprend-on maintenant comment les Byzantins, avec leurs factions et leurs courses de chars, ne regrettaient plus les égorgemens de gladiateurs, les chasses et les combats de bêtes féroces, les batailles navales sur une mer factice? Le sang qui autrefois coulait dans l'arène coulait maintenant dans les entr'actes, à la sortie des jeux. C'était le spectateur lui-même qui, au comble de la rage, tirant la courte épée cachée sous son manteau, se précipitait sur les gradins de la faction adverse, faisait en personne fonction de gladiateur, devenait tout à coup acteur d'une sanglante tragédie. Vainement les gardes de l'empereur intervenaient-ils pour séparer à coups de sabre, à coups de fouet, à coups de bâton, les combattans; sous les coups de la milice, verts et bleus ne s'en déchiraient qu'avec plus de fureur. Quel combat de gladiateurs aux plus beaux jours de Rome eût valu cette splendide sédition du règne de Justinien, lorsque 40,000 cadavres jonchèrent les gradins et l'arène du cirque? Une chasse de bêtes sauvages! mais le bleu qui épiait, le poignard entre les dents, embusqué dans une rue étroite, le passage de quelque vert, éprouvait une tout autre volupté qu'à voir poursuivre dans le cirque des girafes ou des antilopes. Une naumachie! mais on avait mieux que cela, et le soir on voyait de bons compagnons du parti *vénète* jeter dans les flots du Bosphore quelque *prasin* dûment cousu dans un sac de cuir.

Tels étaient les plaisirs que l'établissement des factions avait pour objet de procurer au peuple byzantin. Ces factions, comme on le voit, étaient de véritables associations, des clubs hippiques. Elles étaient au nombre de quatre; mais les blancs faisaient toujours cause commune avec les bleus ou vénètes; les rouges n'étaient qu'une section annexe des verts ou prasins. La loi reconnaissait à ces clubs la qualité de personnes morales; en conséquence chaque association avait ses présidens, ses dignitaires, ses employés, son trésor, ses écuries, ses fermes d'élevage, ses chevaux, ses chars, son personnel de montreurs d'ours et de funambules, pour les intermèdes qu'on devait donner au public pendant la représentation hippique. Les factions étaient en effet des manières d'*impresarii*, des entrepreneurs en bloc de tous les plaisirs du peuple. Chacune des quatre factions se composait donc de trois élémens fort distincts : 1° les membres du club, inscrits sur un registre, payant

par année une cotisation et participant à l'élection des dignitaires de la faction; 2° les cochers, qu'on a pris trop souvent pour la faction elle-même; 3° la masse de citoyens byzantins qui, sans être inscrits sur la « charte » et sans payer la cotisation, sans jouir d'aucun privilége, prenaient parti cependant pour telle ou telle association, et venaient s'asseoir à l'hippodrome sur certains gradins.

Les autres grandes villes de l'empire avaient, à l'instar de Constantinople, leurs clubs verts ou bleus qui étaient en correspondance avec ceux de la capitale, donnaient comme eux des représentations hippiques dans l'hippodrome de la localité, et se mettaient en insurrection dès qu'ils apprenaient que leurs confrères de Constantinople avaient pris les armes. D'un bout à l'autre de l'empire, il y avait une sorte de franc-maçonnerie vénète ou prasine qui dirigeait tous ses efforts vers le même but. L'empereur qui à Constantinople s'était déclaré pour les vénètes était aussitôt adoré par les bleus, exécré par les verts d'Alexandrie, d'Antioche, de Nicée, de Thessalonique. Un comte d'Isaurie avait, dans la ville de Tarse, réprimé cruellement une émeute des bleus, leurs collègues de Constantinople demandèrent sa tête à Justinien; ils ne purent rien obtenir, mais ils le guettèrent à la sortie du palais, et le laissèrent pour mort sur la place. Quand l'empereur parvenait, à force de mesures terribles, à comprimer dans sa capitale l'insolence des factions, « la terreur se propageait dans toutes les villes de l'empire romain. »

Ce qui rendait la puissance des factions encore plus redoutable, c'est que la tolérance des empereurs les avait laissées s'organiser en véritables milices. Elles s'étaient emparées de la garde de la ville, ce qui leur permettait d'y commettre impunément des désordres. La résistance énergique qu'elles étaient capables d'opposer, en cas de sédition, aux soldats exercés, aux vétérans goths ou varangiens de la garde impériale, s'expliquerait mal, si on ne supposait les *factieux* pourvus d'armes offensives et défensives. Comme nos gardes nationaux à certaines époques, on les convoquait pour des corvées honorables. Ils faisaient escorte à l'empereur dans ses chevauchées à travers la ville ou dans ses pèlerinages aux églises les plus vénérées; ils formaient la haie sur le passage des processions ou panégyries, lorsque le prince, entouré de sa cour, de son patriarche, de ses évêques, à grand renfort de cierges et de chants d'église, se rendait à Sainte-Sophie ou aux Saints-Apôtres, lieu de sépulture des empereurs byzantins. Ces soldats citoyens avaient, paraît-il, assez mauvaise mine; l'évêque de Pavie, l'Italo-Germain Luitprand, belliqueux comme tout le clergé barbare de son temps, étant allé en ambassade à Byzance vers le milieu du xe siècle, n'a pas assez de railleries pour cette piètre milice : il nous représente les *factieux* formant la haie avec de mauvaises petites piques, des boucliers

brisés, en tuniques toutes rapiécées, et, « pour comble d'édification, » les pieds nus.

Les empereurs avaient à la fin réussi à apprivoiser, à *domestiquer* ces bandes turbulentes, à s'en faire une espèce de milice d'apparat, fort inoffensive. Chaque fois que l'empereur paraissait en public, des détachemens de verts et de bleus, apostés sur son chemin, étaient chargés de pousser en mesure des acclamations et de lui offrir des pièces de vers. Quand l'empereur se mariait, les factions étaient tenues de composer les épithalames, et le troisième jour des noces elles accompagnaient processionnellement l'impératrice, entourée des sénateurs, de ses eunuques, de ses femmes, de ses porteuses de parfums, au bain traditionnel qu'elle devait prendre au palais de la Magnaure. Quand il naissait « un porphyrogénète, » les factions étaient invitées à lui donner un nom et à le proclamer par la ville; elles devaient aussi offrir à l'impératrice, le neuvième jour de ses couches, une sorte de breuvage épicé, le *lochozema*, le vin de l'accouchée.

Dans cette cour singulière de Byzance, le cérémonial prescrivait au souverain de se divertir à certains jours. Alors on invitait au palais des délégués des factions; ils accompagnaient de leurs chants et de leurs tambourins les danses gothiques, où figuraient des géans au costume barbare, au masque effrayant, au jargon inintelligible, qui étaient censés représenter les soldats d'Alaric. Parfois ils se livraient eux-mêmes, en présence de l'empereur et de toute sa cour, à des danses d'un caractère fort grave, presque religieux, et d'où les femmes étaient bannies. Chacun des danseurs était vêtu d'un pourpoint à crevés, comme en eurent plus tard les Vénitiens, de haut-de-chausses mi-parti, comme les Français du XIVe siècle, avec des rubans aux poignets et aux jambes; ils tenaient à la main un bâton surmonté d'un croissant.

Pour suffire à tant de tâches, organiser les plaisirs du peuple, maintenir le bon ordre dans la cité, animer et embellir la cour du prince, ces associations avaient une organisation assez compliquée. A la tête de chacune des factions ou *dèmes* se trouvaient deux chefs, le *démocrate* et le *démarque*. Le *démocrate* avait fini par n'être plus nommé que par l'empereur, celui-ci avait même soin de conférer cette charge à l'un de ses généraux commandant de la garde impériale ou de ses amiraux qui pût lui répondre de la tranquillité de ses subordonnés; mais le vrai chef de la faction, le chef élu, aimé et populaire, qui inspirait la confiance et non la crainte, c'était le *démarque*. Il payait quelquefois de sa tête les méfaits de sa troupe, l'un fut brûlé vif sous Phocas. Sous les ordres de ces hauts dignitaires, il y avait encore des lieutenans, des commandans de quartiers, des inspecteurs des postes militaires. Il fallait aussi

dans chaque faction des *notaires* pour rédiger les actes et tenir les comptes, des *chartulaires* pour garder les archives, des *mandatores* pour porter les ordres du démarque, des *poètes* en titre pour composer les vers en l'honneur du prince, des *mélistes* pour les mettre en musique, des chefs d'orchestre pour les faire chanter, des *organistes* pour l'accompagnement des chœurs, des peintres et des sculpteurs pour fabriquer ces images de l'empereur et de l'impératrice qui ornaient l'hippodrome, la couronne de lauriers sur la tête; il fallait des *tchaous* pour maintenir l'ordre dans le cirque, des *officiers de l'urne* pour veiller sur les opérations du tirage au sort des places que devaient occuper les chars, des gardes de barrières chargés de les abaisser lorsqu'on donnait le signal de la course, des préposés au vestiaire qui veillaient à la conservation des couronnes et des casaques d'or des cochers, une infinité d'employés pour les écuries, pour l'entretien de l'arène, pour la police des jeux, sans compter les danseurs, mimes, acrobates, saltimbanques, etc. Il leur fallait surtout des cochers et des chevaux; les uns et les autres méritent une mention à part.

II.

Nos sociétés de courses se proposent l'amélioration de la race chevaline; nos courses plates ou nos *steeple-chases* ont pour objet de mettre dans tout leur jour les qualités de vitesse, d'énergie, de résistance, d'un cheval destiné à faire un reproducteur célèbre et à procréer une race de victorieux. A Byzance, on ne paraît pas avoir eu cette préoccupation. Sans doute les Grecs du moyen âge recherchaient dans tout l'Orient les belles races de chevaux, leurs officiers de remonte parcouraient les marchés de l'Arménie, de la Syrie arabe, de la Bulgarie, les sultans d'Égypte et les califes de Bagdad envoyaient à l'empereur leurs plus fiers étalons, à l'œil de feu, aux jarrets d'acier; mais on vantait surtout le luxe des écuries et des haras impériaux. Les chevaux étaient de la part des riches patriciens et des empereurs hippomanes l'objet des soins les plus délicats. A Rome, on avait vu Incitatus, le cheval de Caligula, devenir consul; Héliogabale faisait servir à ses coursiers des raisins secs d'Apamée; Vérus des dattes et des pistaches. Ce dernier empereur portait sur ses vêtemens royaux la figure de Volucris, son cheval favori, comme nos *turfistes* portent à leur cravate des têtes de cheval montées en épingle; dans leurs écuries de marbre blanc, on parait ces nobles animaux de colliers de perle, on leur dorait la corne des pieds, on leur apportait, en récompense de leurs victoires, des bassins remplis de pièces d'or. Quand on voulait les préparer pour la course

prochaine, on les entraînait au son des hautbois, au bruit des chants, à la lumière des flambeaux. Le sage empereur Adrien n'était pas exempt de cette folie; quand son bon cheval Borysthène mourut, il lui fit élever un magnifique tombeau avec une inscription élogieuse comme pour un combattant de Marathon. La Grèce antique elle-même avait cette coutume d'ériger des mausolées aux grands vainqueurs de ses courses olympiques. L'empire byzantin suivit la double tradition romaine et grecque dans ce qu'elle pouvait avoir de plus extravagant. Parmi les amateurs les plus célèbres, on cite un patriarche, un chef de l'église orthodoxe universelle, un souverain pontife de l'Orient, Théophane, prélat de race impériale, qui vivait au xe siècle et qui ne le cédait pas en débauches et en scandales aux papes romains de la même époque, Jean XI et Jean XII. Cet étrange pontife, oubliant les modestes traditions de ses prédécesseurs, qui ne chevauchaient que sur des ânes en mémoire du fils de David à son entrée dans Jérusalem, nourrissait plus de mille chevaux; ses écuries étaient de véritables palais; dans les boxes dorées, il n'était pas question d'avoine ou de foin, mais de blé, de pistaches, de dattes, de figues, de raisins secs; on abreuvait, on lavait les coursiers avec les vins les plus précieux, on les parfumait avec le safran et le cinnamome. Un jour, comme il officiait à l'autel de Sainte-Sophie en présence de l'empereur et de toute sa cour, en présence des patriarches de l'Orient, des métropolites, des évêques, d'un clergé et d'un peuple innombrable accourus de toutes les villes voisines, on vint lui dire à l'oreille que sa jument favorite venait de mettre bas. Aussitôt de dépêcher à la hâte la grandiose et interminable liturgie de l'église orthodoxe, de laisser là tout ce monde, les princes, les pontifes, les moines thaumaturges, et de courir à son écurie. Un autre de ses contemporains, l'empereur Michel III, se livrait à de semblables excentricités; il descendait lui-même sur la piste et conduisait les chars en casaque de cocher bleu. On vint l'interrompre dans une course pour lui apprendre qu'on avait reçu un télégramme sinistre : des feux allumés de montagne en montagne depuis le fond de l'Asie jusqu'aux portes de Constantinople annonçaient que les armées byzantines étaient battues sur les bords de l'Euphrate. Il ordonna d'éteindre ces fanaux importuns, et continua à disputer le prix; le peuple l'approuva. Qu'étaient les défaites à la frontière, si l'on avait des victoires dans le cirque? Au reste, ce patriarche et cet empereur eurent une mort digne de leur vie : l'un mourut d'une chute de cheval, l'autre, assassiné dans l'hippodrome, eut pour linceul une couverture d'écurie.

Mais, quelle que fût la passion des Byzantins pour les coursiers, ceux-ci n'occupaient que le second rang dans leurs affections. Chez nous, on décerne les prix au cheval, on n'accorde au jockey que

des encouragemens, — qu'en bonne justice il doit encore partager avec l'entraîneur; à Constantinople, c'était le cocher que l'on adulait, que l'on fêtait, à qui l'on attribuait les victoires. Cette haute fonction de cocher du cirque, *héniochos*, ne s'obtenait pas de prime-saut; il y avait là toute une hiérarchie avec ses grades, ses classes distinctes, son surnumérariat. C'était l'empereur lui-même qui conférait cette dignité et qui ordonnait à ses chambellans d'en délivrer les insignes au candidat; on lui remettait son brevet signé de l'encre rouge impériale, on lui passait une ceinture autour des reins, on lui posait sur la tête une toque brodée d'argent. Les édits des empereurs accordaient au cocher de nombreux priviléges, l'immunité de certains impôts, l'exemption du fouet et de tous les autres châtimens corporels. De même que la peinture s'est ingéniée chez nous à conserver à la postérité les belles formes de *Monarque*, de *Fille-de-l'Air*, de *Gladiateur*, de même des statues érigées dans l'hippodrome consacraient à l'immortalité les traits des plus illustres automédons. L'engouement allait même si loin que le code théodosien dut interdire l'installation sur les places publiques des statues de cochers à côté des statues des empereurs. Celles de l'hippodrome avaient sur leurs piédestaux des inscriptions en vers où les beaux esprits de Byzance s'épuisaient à inventer d'ingénieuses flatteries. Jamais chez nous cantatrice célèbre, actrice en renom n'a été gâtée du public comme l'ont été à Byzance les Calliopes, les Uranius, les Icarius, les Anatellons, les Olympius, les Épaphrodites. « Anchise fut l'amant de Vénus, Endymion le chéri de Diane; Porphyrius est le favori de la Victoire! » Ou bien encore ce quatrain qu'aurait envié Benserade : « quand la Nature eut à la fin des temps enfanté Porphyrius, elle fit un serment, et, de sa bouche qui ne sait pas mentir elle dit : C'est fini, je n'enfanterai plus; tout ce que j'avais de grâce, j'en ai doté Porphyrius. »

Comment les adulations du peuple et du prince n'auraient-elles pas tourné la tête à ces pauvres diables? Pour gagner ces victoires qui donnaient une si glorieuse notoriété, tous les moyens leur étaient bons : ils eussent fait un pacte avec le diable; plusieurs furent convaincus de pratiques de sorcellerie. Le cocher Hilarion fut condamné à mort pour avoir livré son fils à un nécromancien « qui devait lui apprendre l'art mystérieux, défendu par les lois, d'appeler à son aide les esprits méchans. » Tout cocher vaincu avait une tendance naturelle à soupçonner son heureux rival de sorcellerie. Avant la course, on avait soin de fouiller les concurrens, comme dans nos tournois du moyen âge on fouillait les chevaliers pour s'assurer qu'ils n'avaient point de talismans. La « race irritable » des cochers du cirque en venait parfois, sur des soupçons de ce genre, aux coups de couteau; le concurrent malheureux attendait son vainqueur au

coin d'une rue. Le code théodosien fut obligé de réprimer ces violences : « quiconque tuera un de ses rivaux, fût-il convaincu de pratiques magiques, sera puni de mort. » En général pourtant les cochers étaient des gens craignant Dieu ; leur carrière hippodromique était aussi féconde en « naufrages » que la vie du marin, à laquelle l'hippodrome aimait à emprunter beaucoup de ses expressions familières. Ils étaient pieux comme lui : après chaque journée de course, on les voyait se diriger vers l'église la plus voisine, où les appelait non pas le son de la cloche d'airain, mais, suivant la coutume orthodoxe, un marteau qu'on frappait sur une planche.

III.

L'hippodrome de Constantinople, comme le *circus maximus* de Rome, comme tous les hippodromes de l'antiquité gréco-romaine, se composait essentiellement d'une vaste surface plane, fermée à l'une de ses extrémités par une ligne droite, à l'autre extrémité par un hémicycle, sur ses deux grands côtés par deux lignes droites. A l'hémicycle et sur les deux lignes latérales s'élevaient les gradins où venait s'entasser la multitude. Vis-à-vis de l'hémicycle, sur le petit côté rectiligne, se dressaient des constructions, loges pour les grands personnages, écuries, vestibules pour le stationnement des chars et des attelages; là se trouvait ce qu'on appellerait chez nous l'enceinte du pesage. Sur l'axe de l'hippodrome, on voyait une terrasse longue, étroite, haute de quelques pieds, terminée à ses deux extrémités par une triple borne : c'était ce qu'on appelait la *spina*, l'épine dorsale de l'hippodrome; elle partageait l'arène en deux pistes, la piste de droite, que parcouraient les chars en sortant des places de départ, la piste de gauche, qu'ils parcouraient après avoir tourné la borne de la *spina*, en revenant aux places de départ. Telles étaient les dispositions générales, communes à tous les hippodromes. Ajoutons, pour en finir avec toute cette géométrie, que celui de Constantinople avait environ 370 mètres de longueur et 60 ou 70 de largeur. Nous pouvons passer maintenant à la description des diverses parties du grand monument que nous venons d'esquisser.

L'hippodrome de Constantinople fut fondé par l'empereur Septime-Sévère. Ce prince avait presque entièrement détruit l'antique cité de Byzance pour la punir d'une révolte; puis, frappé des avantages qu'offrait la position de cette ville, située sur deux mers, à la rencontre de deux continens, il s'était mis à la reconstruire sur de plus vastes proportions. Cent vingt-quatre ans avant Constantin, Septime-Sévère avait inventé Constantinople. Naturellement, dans ce siècle du *panem et circenses*, il commença par l'hippodrome; il

déploya dans cette fondation, comme pour faire oublier aux Byzantins ses premières rigueurs, une telle magnificence que cet hippodrome, destiné à une petite cité de la Thrace, ne se trouva pas indigne de Constantinople quand elle fut devenue l'héritière de l'empire romain, la capitale du monde civilisé et la Rome de l'Orient. On peut dire aussi de Septime-Sévère que déjà il commençait à bâtir la ville éternelle. Comme il ne pouvait trouver une surface plane assez vaste pour y établir son hippodrome, il créa un sol factice; là où le terrain s'abaissait en un escarpement, il éleva des piliers, arrondit des voûtes immenses; dans la nuit de ces souterrains s'étendirent les eaux glacées de la *Citerne froide*. Au-dessus, comme les jardins suspendus de Sémiramis, l'hippodrome développait sa vaste plaine de sable, son arène de 370 mètres de longueur; les prodigieux amphithéâtres de trente ou quarante gradins, les portiques, les obélisques de granit, surchargeaient, sans lès fatiguer, les voûtes indestructibles.

Les bâtimens situés à l'extrémité rectiligne de l'hippodrome comprenaient à la fois les *mangana* ou *carceres* et la tribune impériale. Les *mangana* étaient des espèces de loges, de vestibules, où, en attendant le signal du départ, les cochers debout sur leurs chars, le fouet entre les dents, retenaient à grand'peine de leurs rênes tendues leurs quatre coursiers à la bouche écumante. Ces loges étaient fermées par des barrières ou par des portes grillées qu'un gardien ouvrait au signal convenu, et qui étaient ornées de statues ou de cariatides. Quant à la tribune impériale, elle formait tout un palais, se rattachant au grand palais impérial et compris dans son enceinte. On sait en effet que le grand palais impérial, espèce de Kremlin byzantin, amas d'églises et de palais, était en même temps une forteresse; les murailles crénelées en laissaient apercevoir au loin non-seulement les dômes dorés, les coupoles étincelantes de quinze ou vingt sanctuaires, non-seulement les jets d'eau retombant dans les bassins de marbre, les arbres des parcs et de voluptueux bosquets, mais aussi les tours massives où les varangiens aux cuirasses dorées montent la garde avec leur double hache sur l'épaule. Un souverain qui se gardait si bien dans son sérail ne pouvait guère se hasarder sans précautions au milieu de son peuple, surtout dans ces bruyantes solennités de l'hippodrome où un tumulte dégénérait si facilement en émeute. Aussi l'empereur s'était-il arrangé pour assister aux jeux sans sortir de chez lui; de son *triclinium* d'or, aux parquets de mosaïques, aux murailles couvertes des images de saints et des portraits de ses ancêtres en émail sur fond d'or, « l'autocratôr des Romains, » par une série de jardins réservés, de cours intérieures dallées de marbre, de galeries, d'escaliers « en escargot, » se rendait à son palais de la tribune, à son

cathisma. Ce palais de la tribune, comme on le voit, était une espèce de bastion du grand palais, une position avancée, mais non hasardée; élevé de plusieurs étages au-dessus du niveau de l'arène, l'empereur se trouvait au milieu de son peuple, mais non à sa merci. Sa loge impériale, portée sur de hautes colonnes comme sur des pilotis, bravait les flots et les tempêtes populaires; de l'hippodrome, on ne pouvait y monter, le prudent architecte avait supprimé de ce côté tout escalier. Quand le peuple ameuté commençait à lancer des pierres, le prince n'avait qu'à rentrer dans sa grande enceinte fortifiée, et la rage populaire venait se briser contre les remparts crénelés et les portes d'airain.

Le palais de la tribune se composait d'un *triclinium* où l'empereur, dans l'intervalle des jeux, invitait parfois à dîner ses grands dignitaires, d'un *cubiculum* où, loin des regards profanes, assisté de ses seuls eunuques, il procédait aux nombreux changemens de costume que lui prescrivait le cérémonial compliqué de Byzance, enfin de la loge proprement dite où il siégeait sur son trône comme autrefois les consuls et les édiles romains sur leurs chaises curules. Debout autour de lui, on voyait une nuée d'eunuques, les uns avec l'éventail, les autres avec le glaive d'or à la main; à droite et à gauche, dans d'autres loges, les grands dignitaires de l'empire. De ces loges, on descendait sur une terrasse en saillie sur l'arène et fort élevée au-dessus du sol, elle avait la forme et portait le nom de la lettre grecque *pi*. C'est là que stationnaient les gardes impériaux avec les étendards de leurs corps.

Tandis qu'au palais de la tribune « l'autocrate des Romains » recevait les complimens, les génuflexions, les prosternations de ses dignitaires, et que le grand-maître des cérémonies les introduisait tour à tour, suivant leurs grades de noblesse, espacés comme les grades du *tchin* moscovite, — l'impératrice tenait sa cour d'un autre côté. C'était exclusivement une cour de dames, car la pruderie des orthodoxes byzantins n'admettait pas cette fréquentation des deux sexes qui a valu aux cours de François Ier et de Louis XIV un si grand renom de galanterie. La cour de l'empereur de Constantinople, pour la rigueur de son étiquette, pour la sévérité de son cérémonial, était un Versailles, mais un Versailles à la turque, un Versailles sans femmes. L'impératrice était assise sur un trône d'or, revêtue d'étoffes brochées d'or et d'une roideur métallique, parée d'une sorte de manteau pontifical qui rappelait la chasuble des prêtres grecs, la tête ceinte d'une couronne enrichie de pierreries et garnie de pendeloques, qui venaient battre ses deux joues, tombaient sur son sein, et, se rejoignant sous son menton, faisaient à son visage un encadrement d'or et de diamans. Elle était immobile, muette, impassible, parée et enchâssée d'or comme une idole

de l'Hindoustan ou comme une madone byzantine; on ne pouvait introduire auprès d'elle, au moins dans les cérémonies publiques, que des femmes, celles des grands fonctionnaires de l'empire. Dans cette étrange cour de femmes, sorte de harem chrétien, des eunuques faisaient l'office de duègnes ou de chaperons; mais dans cette solennelle pruderie il y avait une forte dose d'hypocrisie. Au fond, le diable n'y perdait rien, et quand les chroniqueurs byzantins veulent bien se relâcher de leur sèche et ennuyeuse réserve, ils nous laissent entrevoir de piquantes intrigues dont le récit n'eût point déparé le *Décameron*. Toutefois cet appareil presque pontifical et monacal en imposait au vulgaire, obligeait l'*augusta* elle-même à se bien tenir en public. Ce n'était point là une précaution inutile, beaucoup de ces impératrices n'étaient point issues de la fine fleur de la société grecque; les hasards des révolutions qui amenaient tour à tour sur le trône éphémère tantôt un paysan comme Justin Ier, tantôt un grossier centurion comme Phocas, tantôt un palefrenier comme Michel Ier ou Basile le Grand, mettaient également d'étranges impératrices à la tête de l'aristocratie féminine de Byzance. La femme de Justin Ier était, comme la première Catherine de Russie, une vivandière, celle de Léon Ier une bouchère, celle de Justinien, Théodora, une pantomime, celle de Romain II la fille d'un cabaretier. Parfois des traités d'alliance et de mariage avec les nations étrangères donnaient pour compagne au « maître du monde » quelque femme barbare, une Franque, une Khazare au nez kalmouck et aux yeux bridés, une Bulgare qui faisait son entrée dans la ville éternelle vêtue de peaux mal tannées et traînée sur un lourd et grossier chariot scythique. On vous prenait pourtant cette cabaretière, cette comédienne ou cette barbare, on vous la revêtait de ces draperies presque sacerdotales, on lui posait sur la tête ce vénérable diadème où des reliques et des pierreries se trouvaient enchâssées, on l'asseyait sur un trône d'or gardé dans les trésors du grand Constantin, on l'entourait de matrones et d'eunuques, on l'enfermait dans un rigoureux cérémonial conservé religieusement par cent générations d'impératrices : comment n'en eût-on pas fait une *augusta*, une chose sainte et sacrée devant laquelle tous les fronts s'inclinaient dans la poussière?

Dans les idées byzantines, les femmes pouvaient assister aux jeux de l'hippodrome. Elles se passionnaient encore plus que les hommes pour les bleus ou pour les verts. L'impératrice Théodora, femme du législateur Justinien, qui dans sa jeunesse de pantomime et de comédienne, dans la maison de son père, le montreur d'ours Acacius, avait contracté d'ardentes sympathies ou des rancunes de coulisses et de théâtre, poussa la haine contre les verts jusqu'à la cruauté. Toutefois, si on ne pouvait refuser ce divertissement à

l'augusta, il fallait qu'elle y assistât « invisible et présente. » Les matrones de la Rome byzantine, sous l'influence chaque jour plus décisive des idées orientales, n'avaient plus la liberté d'allure des matrones romaines d'Occident. Le gynécée de l'ancienne Grèce, plus fermé déjà et plus jaloux que la maison du *pater familias* latin, tournait alors au harem asiatique. Or il y avait entre le grand palais impérial et le palais de la tribune une église dont les *catéchuménies* donnaient sur l'hippodrome; c'était celle de Saint-Étienne, bâtie par Constantin. Les galeries et les fenêtres du sanctuaire servaient donc à l'impératrice de baignoires ou de loges grillées, et l'église devenait une dépendance du théâtre.

Nous avons vu les places privilégiées où s'asseyaient les grands de l'empire, l'autocratôr et l'augusta, les membres de la sacrosainte hiérarchie, les fonctionnaires et les généraux slaves ou turcs, bulgares ou khazars, arabes ou perses, qui formaient l'aristocratie du monde néo-hellénique; passons aux places réservées à cette multitude presque cosmopolite qui s'intitulait encore « le peuple romain. » Comme rien n'était trop beau pour lui, les gradins où il s'asseyait étaient de marbre blanc; dans la décadence et la ruine de l'hippodrome, la masse énorme de ces gradins devint une sorte de carrière d'où les architectes ottomans tiraient les blocs de marbre pour la construction des sérails et des mosquées. La partie en hémicycle de ces gradins, la partie curviligne opposée au palais de la tribune impériale, s'appelait d'un nom assez pittoresque, *la fronde* ou *la coupe*. Des gradins, on pouvait descendre dans l'arène au moyen de couloirs; mais ces couloirs se terminaient à l'extrémité inférieure par des balustrades ou des portes grillées; on ne pouvait permettre en effet à des spectateurs aussi impressionnables, aussi irritables que ces méridionaux de l'Orient, de descendre à volonté sur l'arène. Un partisan enragé des verts était capable de tout pour empêcher un cocher bleu d'arriver le premier. Primitivement il y avait eu le long de ces balustrades un assez large fossé rempli d'eau, une espèce de petit fleuve circulant tout autour de l'hippodrome, qu'on appelait l'Euripe, et qui, dans les idées de la Rome païenne, était consacré au dieu Océan. En effet, comme l'Océan, il entourait complétement la terre sèche. Il servait à protéger les spectateurs contre les bonds des animaux féroces qu'on exposait parfois dans l'arène; il servait aussi à préserver la piste des envahissemens de la multitude; enfin, de temps à autre, on y faisait au peuple romain des exhibitions de phoques, de crocodiles ou d'hippopotames. Quand l'empire appauvri n'eut plus le moyen de faire venir des lions d'Afrique et des amphibies d'Égypte, l'Euripe disparut; le nom seul en subsista, et ne fit plus que désigner la portion de l'arène la plus rapprochée des gradins, celle où se te-

naient, un bâton à la main, les *cursores*, sortes de *tchaous* ou de *policemen* chargés de contenir les spectateurs. En haut des gradins régnait un vaste promenoir orné de portiques sous lesquels se dressait un peuple de statues; c'était là que les oisifs ou les curieux de Byzance allaient, en attendant les jeux, jouir de l'aspect de l'hippodrome dans son ensemble ou du panorama de la capitale. Il faut ajouter que tout un côté de l'hippodrome, avec ses degrés, son promenoir, ses portiques et ses statues, appartenait exclusivement aux bleus, tandis que leurs adversaires allaient s'asseoir ou se promener sur le côté opposé.

Reportons maintenant nos regards sur le centre de l'hippodrome, sur cette *spina* autour de laquelle doivent courir les quadriges. A chaque extrémité de cette plate-forme se trouvait une borne composée de trois colonnes ou de trois cônes réunis; chacune d'elles formait une sorte de promontoire ou de cap. Il fallait pour le doubler la plus grande dextérité de la part du cocher, les « naufrages » étaient fréquens, et ce n'était pas une vaine précaution qui avait placé près de l'une de ces bornes un bassin de marbre dont l'eau devait aider à rappeler à la vie plus d'un cocher étourdi ou meurtri de sa chute. La borne la plus rapprochée de la tribune impériale s'appelait la *meta* des bleus; l'autre était celle des verts. Chacune des factions avait installé auprès de sa borne un orgue d'argent qui servait à accompagner ses chants ou ses acclamations.

Au centre même du cirque, au milieu de la *spina*, s'élevait et s'élève encore un obélisque de granit, que Théodose le Grand avait fait amener de la Haute-Égypte pour embellir sa capitale. Sur la base étaient sculptés des bas-reliefs byzantins. Les uns représentaient l'empereur assis sur son trône, présidant aux courses de l'hippodrome ou rendant la justice; les autres expliquaient, comme les dessins gravés sur le piédestal de notre obélisque de Luqsor, par quels procédés l'énorme aiguille de granit avait été amenée du désert, chargée sur les vaisseaux romains, érigée sur la *spina :* ici on voyait des ouvriers occupés à faire tourner un cabestan, là-bas une grue gigantesque semblait gémir sous le poids du monument qu'elle était chargée de soulever de terre; mais ce qui intriguait le plus les Byzantins, c'étaient ces hiéroglyphes gravés dans le granit, ces bizarres figures de divinités animales et de signes sidéraux. Absolument incapables de les déchiffrer, ils avaient fini par y voir des caractères cabalistiques, et d'impudens magiciens y lisaient couramment les plus étranges prédictions. Au sud et sur la même ligne que l'obélisque d'Égypte, on voyait une sorte de pyramide ou d'obélisque en maçonnerie. Cet obélisque était autrefois revêtu de plaques de bronze, et l'on pouvait y lire une inscription annonçant

que l'empereur Constantin Porphyrogénète avait fait restaurer cette « merveille rivale du colosse de Rhodes, ce prodige au quadruple flanc. » Inscriptions et plaques de bronze doré ont disparu; ce sont sans doute les Francs de la quatrième croisade, les compagnons de Dandolo et de Villehardouin, les fondateurs de l'empire latin, qui les ont prises pour des lingots d'or; la solidité de l'édifice en est singulièrement affectée, tous les voyageurs lui prédisent un écroulement prochain, et suivant l'expression d'un Byzantin de nos jours, le patriarche Constantios, « ce n'est plus qu'un squelette nu et désolé. »

Entre les deux obélisques s'élève la fameuse colonne serpentine, formée de trois serpens enroulant ensemble leurs spirales et écartant ensuite leurs trois têtes de manière à supporter un trépied. Aujourd'hui il n'y a plus de têtes sur la colonne; toutefois la partie supérieure de l'une d'elles, au témoignage de M. Albert Dumont, se trouverait conservée au musée Sainte-Irène à Constantinople. Depuis les travaux qu'on a faits pour le déblayer, le monument de bronze compte $5^{m},55$ de hauteur, et l'on a pu vérifier un fait sur lequel les rapports des écrivains de l'antiquité avaient pu laisser planer quelque doute, c'est que nous avons bien sous les yeux le monument historique le plus respectable de toute l'antiquité grecque, ce fameux « dragon » que le Lacédémonien Pausanias, généralissime des Grecs, consacra dans le temple d'Apollon à Delphes, en mémoire de la grande victoire de Platée, avec le produit des dépouilles enlevées à l'armée de Xerxès. On peut lire encore sur les spirales du triple serpent une antique inscription énumérant les noms de trente-six peuples grecs qui avaient fourni leur contingent pour la grande bataille, depuis la petite ville de Mycènes, qui n'a pu amener que 80 hoplites, jusqu'à la puissante cité de Sparte, qui a su mettre en ligne 40,000 guerriers. L'orgueilleux Pausanias y avait gravé son nom; mais un décret du sénat de Lacédémone y a substitué ceux des trente-six villes héroïques. Byzance, par la suite des temps, hérita de Delphes, et le glorieux trophée passa, de l'ombre du sanctuaire où la pythie rendait ses oracles, sur la *spina* de l'hippodrome, et toujours le dragon de sa triple tête soutenait le trépied, et sur le trépied s'élevait la statue d'Apollon. Aujourd'hui il n'y a plus ni statue, ni trépied, ni têtes. Les mutilations remontent à longtemps déjà; la superstition byzantine avait pris les devans sur la rapacité franque et sur le fanatisme ottoman. Évidemment ce dragon devait avoir d'étranges communications avec les démons, dieux déchus, héros damnés. Vainement ce commensal d'Apollon pythien, ce contemporain des Pausanias et des Thémistocle, ce triomphateur de Platée se montrait-il d'une complaisance à toute épreuve; vainement, dans les solennités byzantines, grâce à un ingénieux système hydraulique,

poussait-il la condescendance jusqu'à verser de sa triple gueule d'airain le vin, le lait et l'hydromel : on restait persuadé qu'il y avait de la diablerie dans son fait. Sous l'empereur Théophile, le patriarche de Constantinople, qui se piquait de sorcellerie, avait trouvé un moyen ingénieux de débarrasser son maître de trois ennemis redoutables. A minuit, il se rendit à l'hippodrome avec trois hommes armés de marteaux, chacun d'eux leva son marteau sur une des trois têtes du dragon ; le patriarche prononça des formules cabalistiques, les bras retombèrent, mais deux têtes seulement furent brisées du coup. L'autocratôr n'était débarrassé que de deux de ses ennemis! Plus tard, un autre acte de superstition en sens contraire fit réparer cette mutilation. Un sultan des Turcs, Mahomet II, Mourad IV ou Soliman le Magnifique, — on ne sait pas bien, la chose a dû aussi se produire plusieurs fois, — ne put contenir son zèle pieux à la vue de ce monument de l'idolâtrie, et d'un coup de sa masse d'armes abattit une tête du serpent ; mais, au récit des historiens, un phénomène étrange se produisit. Ce serpent d'airain, comme celui de Moïse, avait la vertu d'éloigner les serpens de Constantinople : lui brisé, ils recommencèrent à pulluler dans la ville. Après les superstitieux, les voleurs se mirent de la partie et réduisirent le trophée des guerres médiques à l'état où l'on peut le voir aujourd'hui. Même de nos jours, raconte M. Byzantios, les Turcs ont la manie, lorsqu'ils voient le malheureux serpent pour la première fois, de lui jeter des pierres.

L'hippodrome de la Rome chrétienne d'Orient avait été construit, comme le *circus maximus* et tous les hippodromes de l'antiquité, sous l'influence de certaines idées païennes. Aussi avait-il nécessairement deux obélisques, dédiés l'un à la lune, l'autre au soleil. A Byzance comme à Rome, il y avait un *Euripe*, primitivement consacré à Neptune. Jusqu'au IXe siècle, on put voir sur la *spina* le *monument des dauphins* et les *œufs des Dioscures*, qui rappelaient le souvenir de Castor et Pollux, dieux des gymnastes et des *sportsmen*. Ces monumens tombèrent non sous les anathèmes de l'église grecque, mais par un tremblement de terre : on se contenta de ne pas les relever. C'est la persistance de ce symbolisme païen, bien plus encore que la frivolité de ces amusemens, qui valut aux théâtres et aux cirques de l'empire, depuis le *De spectaculis* de Tertullien, tant de diatribes des pères de l'église.

IV.

L'hippodrome, c'était le véritable foyer de la vie publique, telle qu'elle pouvait subsister dans l'empire byzantin. C'est là que se sont passés les plus grands faits de l'histoire byzantine ; c'est là que Jus-

tinien, à propos d'une question de cochers, vit s'élever la tempête qui aurait renversé son trône et sa dynastie sans le courage de cette pantomime dont il avait fait une impératrice. Elle l'arrêta au moment où il mettait déjà le pied sur le vaisseau qui devait l'emporter loin de sa capitale, et avec un geste de reine de théâtre lui rappela que « le plus beau tombeau pour un empereur, c'est son trône. » C'est là que Maurice, à l'approche du centurion Phocas, son assassin futur et son successeur, sentit que le peuple lui échappait, se vit lancer à la face ces épithètes meurtrières d'hérétique et de *marcionite*, et entendit les cris de mort contre ses amis. C'est là que le tyran Justinien II, fait prisonnier par des révoltés, eut le nez et les oreilles coupés, et c'est là que plus tard, rentré victorieux de l'exil dans sa capitale, il put fouler de son brodequin de pourpre, avant de les envoyer à la mort, la tête de ses ennemis vaincus, tandis que le peuple inconstant chantait : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic! » C'est là que Michel le Calfate, ayant osé envoyer en exil sa mère adoptive et sa bienfaitrice, celle qui l'avait ramassé pauvre diable sur les chantiers de la Corne-d'Or pour en faire un empereur, fut assailli à coups de flèches et à coups de pierres dans sa tribune impériale et mis à mort. C'est là enfin qu'un autre tyran, Andronic Comnène, fut promené en triomphe sur un chameau galeux, le visage ignominieusement tourné vers la queue de l'animal, tandis que les parens de ses victimes lui arrachaient avec les ongles des lambeaux de chair; c'est entre deux colonnes du cirque qu'on le pendit, la tête en bas, les yeux crevés, pendant qu'il murmurait lamentablement des *miserere mei, Domine*, et qu'on lui ouvrit le ventre avec un couteau de boucher. Si l'hippodrome rappelait au peuple de nombreuses victoires sur l'autorité impériale, il lui remettait aussi en mémoire de terribles représailles. Une des portes s'appelait la *Nekra*, la *Porte des morts*. Après la grande victoire de Justinien sur les factieux, lorsque les soldats barbares de Mundus et de Bélisaire eurent cerné l'hippodrome et fait une boucherie du peuple sur les gradins, vingt-cinq mille cadavres, pour lesquels on ne savait plus quelle sépulture trouver, furent ensevelis près de cette porte funèbre!

Pour les Byzantins du VIe et du Xe siècle, l'hippodrome était l'asile de leurs dernières libertés, le lieu d'exercice de leurs derniers droits. S'ils n'élisaient plus ni consuls, ni tribuns, ni censeurs, ils choisissaient du moins les cochers dont ils voulaient favoriser le triomphe. Là ils jouissaient vraiment de la liberté de penser, au moins sur les casaques des *hénioques;* ils avaient là le droit de réunion le plus étendu, la liberté d'acclamer, d'invectiver, d'applaudir, de huer, la liberté du cirque enfin; cette liberté avait remplacé toutes les libertés de la Grèce et de Rome. Quel prince eût été

assez insensé pour attenter à ces droits inaliénables du peuple romain? L'empire se fût brisé contre l'hippodrome. D'autre part, quelles précautions ne fallait-il pas pour en prévenir les abus! Que sont nos *meetings* modernes à côté de cette formidable réunion du peuple byzantin? Ils étaient là 100,000 hommes que l'orgueil de leur nombre enivrait, que la passion du jeu excitait, qu'un incident pouvait mettre hors d'eux-mêmes; d'une querelle de cochers pouvait à tout moment jaillir une révolution. De là ce soin particulier que prenait l'empereur de tout ce qui touchait à l'hippodrome; de là le droit qu'il s'était réservé de nommer les chefs des factions, les meneurs de cette multitude, de même que dans certaines constitutions européennes le souverain s'est réservé la nomination des présidens et vice-présidens dans les assemblées; de là son privilége de convoquer seul les réunions hippiques, comme nos princes constitutionnels ont celui de convoquer seuls leurs parlemens. Au camp, l'empereur n'était entouré que de ses mercenaires étrangers, dans son palais fortifié que de ses courtisans, de ses chambellans et de ses gardes; mais à l'hippodrome il se trouvait vraiment en face du peuple, qui un jour, à haute voix, lui demandait le vin et le lard à meilleur marché, un autre jour lui dictait le nom que devait porter son fils nouveau-né, ou encore, avec des cris furieux, lui dénonçait les exactions de ce « voleur de préfet. » C'est là que ce peuple, qui était l'héritier du vieux peuple romain, apparaissait à son maître, à l'usurpateur de ses droits souverains, dans sa redoutable puissance numérique, dans sa vive et changeante passion méridionale, terrible en sa gaîté comme en sa colère.

On retrouvait la religion dans tous les actes de la vie byzantine. Aussi l'hippodrome n'était point une chose profane; les patriarches, les évêques, les higoumènes du VIe et du Xe siècle avaient renoncé aux violens anathèmes des pères du IVe siècle. L'orthodoxie byzantine consacrait même les solennités hippodromiques comme le polythéisme hellénique inspirait les jeux olympiques, qui devenaient des solennités religieuses. Au commencement des jeux, l'empereur se levait dans sa tribune et, prenant dans sa main droite un pan du manteau impérial, faisait le signe de croix sur son peuple, bénissant d'abord les gradins de droite, puis ceux de gauche, enfin ceux de l'hémicycle. Le patriarche et son clergé avaient leur place marquée dans l'hippodrome, comme les flamines et les vestales au *circus maximus*. Les chantres de Sainte-Sophie et des Saints-Apôtres mêlaient leurs voix à celles des chanteurs des factions et au son de leurs orgues d'argent. Les hymnes qui retentissaient dans l'enceinte de l'hippodrome étaient des chants d'église où les Byzantins trouvaient moyen de glorifier à la fois la sainte Trinité et

la sainte Vierge, les vertus de leur souverain et l'habileté de leurs cochers favoris.

Aux réjouissances hippiques se mêlaient aussi, sans perdre de leur majesté, les solennités les plus graves de la vie nationale. Entre deux triomphes de cochers, on triomphait des ennemis de l'empire. C'est là que Gélimer, roi des Vandales, après la perte de ses états, après la lettre qu'il écrivit à Bélisaire pour lui demander un morceau de pain, une cithare pour chanter ses malheurs et une éponge pour essuyer ses larmes, fut amené par le général vainqueur aux pieds de l'heureux Justinien. A l'aspect de ce peuple immense, de ces monumens, de cette splendeur impériale, le prince philosophe laissa tomber la célèbre parole : *vanitas vanitatum et omnia vanitas!* C'est encore dans l'hippodrome qu'au xe siècle on célébrait les triomphes sur les Sarrasins; dans l'arène immense, en présence de tout le peuple siégeant sur ses gradins, défilait l'interminable cortége des émirs prisonniers, des chariots chargés de dépouilles, des enseignes, des queues de cheval surmontées du croissant, des machines enlevées à l'ennemi. A un signal donné, les prisonniers étaient forcés de se prosterner dans le sable; les soldats byzantins renversaient dans la poussière les étendards musulmans, le prince foulait de son brodequin de pourpre brodé d'aigles d'or la tête rasée des émirs captifs. Alors sur les gradins des factions, au son des orgues d'argent, éclataient les hosannas et les chants de victoire : « Gloire à Dieu qui a triomphé des Agarènes! gloire à Dieu qui a détruit les villes des Arabes! gloire à Dieu qui a confondu les détracteurs de la Vierge, mère du Christ! » Cependant l'implacable cruauté n'était guère dans le caractère byzantin. On traitait humainement ceux qu'on humiliait, et après cet abaissement de l'islamisme dans la personne des prisonniers l'empereur les autorisait à s'asseoir aussi sur les gradins pour contempler les courses de chars. Ce n'étaient pas les Romains chrétiens d'Orient qui auraient jeté le Vercingétorix gaulois dans le Tullianum pour le livrer, après six ans de captivité, à la hache du licteur. Ils n'avaient plus la froide cruauté du premier des césars, ni son génie.

Dans l'hippodrome byzantin, il y avait encore des tribunaux où se pressaient les plaideurs, et la *fronde* ou la *coupe* du cirque était le lieu marqué pour l'exécution des sentences criminelles, la place de Grève de Constantinople; c'était dans ce lieu, qui semblait consacré exclusivement à la joie, que le bourreau imprimait le fer rouge sur la chair des condamnés, qu'il brûlait les yeux, coupait les nez ou les oreilles, abattait les têtes. Quand la querelle des iconoclastes eut amené les empereurs à recourir contre les orthodoxes aux persécutions et aux supplices, on vit des patriarches promenés, aux

applaudissemens de la populace, sur un âne dont on les forçait de tenir la queue en guise de bride, en butte aux plus ignominieux traitemens, exposés aux plus cruels supplices en punition de leur attachement au culte des images. L'empereur Constantin Copronyme avait trouvé mieux que tout cela : pour tourner en ridicule les moines, ses ennemis, ou pour leur inculquer de vive force le goût du mariage, il les forçait à se promener dans le cirque en procession, revêtus de leur froc, ayant chacun une femme à leur bras. La plèbe les couvrait de huées et de sifflets; elle montrait autant de passion contre les sectateurs des images qu'elle en montra plus tard contre les iconoclastes, lorsque peu d'années après, dans ce même hippodrome, la réaction orthodoxe fit traîner sur la claie les ossemens de Constantin Copronyme, arrachés à leur cercueil. Le fanatisme religieux fit aussi dans ce temple du plaisir ses auto-da-fé; sous l'empereur Alexis Comnène, un illustre docteur manichéen, qui avait eu l'imprudence de discuter théologie avec le prince et le mauvais goût de ne pas se laisser convaincre par ses argumens, fut brûlé vif à la *fronde* de l'hippodrome.

Byzance eut, parmi ses princes, des empereurs qui se glorifiaient du titre de justiciers, c'est-à-dire qui aimaient à rendre la justice à la turque. L'un d'eux, qui composait des chants d'église comme le bon roi Robert, mais qui dépêchait les coupables à la façon de Louis XI, l'autocratôr Théophile donna un jour à ses sujets, au milieu des solennités de l'hippodrome, l'intermède le plus inattendu et le plus tragique. Un préfet du palais avait volé à une veuve une galère avec tout son chargement. La matrone avait adressé plusieurs requêtes au justicier; mais l'habile courtisan les avait toujours arrêtées au passage. A la fin, elle s'adressa aux pantomimes chargés de divertir le public dans l'intervalle des courses. Ceux-ci imaginèrent de fabriquer un petit navire en miniature, et, s'étant placés au pied de la tribune impériale, ils se mirent à débiter le dialogue suivant : « Allons! avale-moi ce petit navire! — Impossible! — Impossible? Comment! le préfet du palais a pu engloutir une grande galère avec tout son chargement, et tu ne peux avaler cette coquille de noix? » L'empereur, intrigué, envoie aux informations, apprend l'injustice commise, et, séance tenante, dans la *fronde* de l'hippodrome, en présence de la population terrifiée, le coupable est placé sur un bûcher en grand costume de fonctionnaire et brûlé vif.

Le cirque offrait heureusement au peuple d'autres délassemens. Si l'on se promenait sous les portiques supérieurs de l'hippodrome, on avait sous les yeux un splendide panorama. Au midi, c'était la mer, le Bosphore, des milliers de voiles enflées par la brise, — les bâtimens marchands de toutes les nations, les vaisseaux de l'Italie,

de la Syrie, de l'Égypte, apportant à Constantinople les trésors et les denrées précieuses du monde entier, — les barques légères des Dalmates et des Croates, moitié négocians, moitié pirates, — les esquifs aventureux des Russes, qui avaient descendu le Dniéper malgré ses cataractes, malgré les flèches des Petchenèques, et venaient échanger leurs fourrures contre les étoffes byzantines. Ces barbares jetaient à la dérobée des regards investigateurs sur les hautes tours et les puissans remparts de la cité, car beaucoup venaient en marchands, qui se proposaient de revenir en conquérans. C'étaient les cyprès, les sycomores, les lointaines montagnes, les châteaux de plaisance de la côte d'Asie; c'étaient les flots resplendissans sous les rayons du soleil, c'était un ciel si pur qu'au témoignage d'un voyageur on distinguait du promenoir de l'hippodrome non-seulement les vaisseaux, mais jusqu'aux dauphins qui se jouaient à la surface des eaux. Au nord, c'étaient les toits argentés, les coupoles dorées, les grands arbres, les portes d'airain du Grand-Palais; c'était la grande place de l'Augustion, toute peuplée de statues, au milieu desquelles se dressait un Justinien à cheval, couronne en tête, le globe du monde dans la main, arrêtant brusquement son coursier, étendant la main vers l'Orient, comme pour repousser les hordes barbares au-delà de l'Euphrate; c'était surtout cette merveille de Sainte-Sophie avec sa coupole étincelante d'or, portée sur d'autres dômes de bronze doré, et élevant à une hauteur prodigieuse dans les airs la croix byzantine. Puis la vue s'étendait sur cette immense capitale, héritière du monde grec et du monde romain, métropole du commerce et de la civilisation européenne et asiatique, la seule ville policée des deux continens. Sans doute, bien des masures, de fétides et ténébreux quartiers populaires la déparaient; mais du haut de l'hippodrome le regard plongeait dans de vastes voies bordées de portiques, s'éblouissait du miroitement de tant de centaines de coupoles, s'étonnait à la vue de ces arcs de triomphe, de ces colonnes de bronze, sur les flancs desquelles montaient en spirale des processions de légionnaires romains, de captifs barbares, de sacrificateurs conduisant les grands bœufs. De cette splendide Constantinople du VIe et du Xe siècle, de ces palais, de ces temples, de ces obélisques, rien ne reste aujourd'hui; les incendies, les révolutions et les tremblemens de terre ont détruit jusqu'aux ruines, supprimé jusqu'aux vestiges des ruines.

Sur la *spina* de l'hippodrome, sous les portiques, sur le promenoir élevé, partout des statues. La Grèce de Phidias et de Périclès, Athènes, — la Grèce d'Asie, Cyzique, Tralles, Chios, Iconium, — la Grèce des Hiéron et des Denys, Syracuse, — la Grèce des Ptolémées, Alexandrie, voyaient rassemblé dans Constantinople tout ce qu'elles avaient possédé de rare et de précieux. Rome même s'était vu dé-

pouiller en faveur de cette favorite de Constantin : Rome vieillissante avait vu sa parure passer à cette jeune Rome du Bosphore, brillante improvisation du conquérant; elle avait dû restituer à cette Grèce ressuscitée ce que les Mummius et les Verrès avaient jadis dérobé au monde hellénique en décadence. Sans scrupule, on avait enlevé aux temples païens, aux églises chrétiennes, aux places publiques des villes de province, tout ce qui faisait leur joie et leur orgueil, des statues vénérables par leur antiquité, entourées de glorieux souvenirs ou de merveilleuses légendes. Il y avait là des palladiums par centaines, des génies protecteurs, des âmes de villes enfermées dans le bronze, exilées sur le promenoir, employées toutes vivantes à l'ornement de cette grande et indifférente cité; il y avait là des statues de divinités qui avaient vu autrefois, lorsqu'elles étaient dans l'ombre de leurs sanctuaires, des provinces entières accourir en pèlerinage, qui avaient fait des miracles, qui avaient vu les offrandes des peuples s'entasser à leurs pieds et des troupes de prêtres les envelopper dans les nuages d'encens, qui avaient été teintes du sang des victimes humaines ou éclaboussées de celui des jeunes Laconiens flagellés sur l'autel, qui avaient fait enfin gronder la foudre sur la tête des Gaulois de Brennus. Elles étaient pourtant là, alignées comme de vulgaires statues, et la foule indifférente n'avait pas l'air de se douter qu'elle coudoyait des dieux!

Plusieurs de ces monumens ont toute une odyssée. Au-dessus de la tribune impériale s'élevaient quatre chevaux en bronze doré. Le caprice d'un autocratôr les avait amenés de Chios à Constantinople, la quatrième croisade les envoya à Venise; les victoires de Bonaparte les ont installés sur l'arc de triomphe du Carrousel, et nos revers de 1814 les ont restitués à la patrie de Dandolo. — On remarquait une statue de l'impératrice Irène debout sur une colonne au milieu d'un bassin, ailleurs Auguste, apporté de Rome; Dioclétien, de Nicomédie; les statues équestres de Gratien, de Valentinien, de Théodose, — bref toute une galerie des souverains. A côté de la louve qui allaitait Romulus et Rémus, l'âne et l'ânier qui avaient présagé à Auguste la victoire d'Actium; toute l'histoire du monde romain se trouvait là, écrite avec des chefs-d'œuvre de marbre et d'airain. Le peuple se servait aussi du promenoir pour y mettre ses ennemis au pilori : c'est ainsi qu'une sorte de monstre informe qui dévorait des hommes et engendrait des bêtes, pour tout citoyen de Byzance, représentait le tyran Justinien II. L'olympe biblique et l'olympe homérique étaient également représentés dans ce musée du genre humain : à côté d'Hercule et d'Hélène, Adam et Ève. Il y avait des statues qu'on avait mises là « pour faire rire; »

des statues de nains, celle du bossu Firmilianus. D'autres inspiraient au peuple une véritable terreur. Sur la poitrine d'un eunuque, on lisait cette menaçante inscription : « celui qui me changera de place mourra étranglé! » Une statue, celle de Phidalie, était comme le dieu Terme de la nouvelle Rome; un empereur s'étant avisé de la déplacer, un tremblement de terre effroyable se produisit, et ces secousses terribles ne purent être arrêtées que par les prières de saint Saba. Près de l'hippodrome, au midi, il y avait un grand bœuf d'airain; une fois par an, il faisait entendre un mugissement, et chaque fois il arrivait à la ville quelque grand malheur. Le grand philosophe et thaumaturge Apollonius de Tyane, le Merlin de l'antiquité gréco-latine, avait passé par là; sur une des portes de l'hippodrome, il avait placé un aigle de bronze enchanté qui étreignait de ses serres triomphantes un serpent : c'était pour éloigner les reptiles, qui auparavant fourmillaient dans la ville. Sur une autre porte, il avait écrit « toutes les histoires des derniers jours. » Une autre statue, non loin de là, dans une pose attristée, tenait sa tête dans ses mains. Le philosophe Asclépiodore, après avoir lu une inscription mystérieuse gravée sur le socle, tomba dans un profond accablement; l'empereur Anastase lui demanda ce que signifiaient ces caractères : « Non, prince, répondit-il, il vaut mieux ne pas vous l'apprendre, et je serais bien heureux de ne pas savoir ce que je sais! » Ce qui distinguait les Romains d'Orient des contemporains d'Auguste, c'est qu'ils ne croyaient pas à l'immobilité de leur capitole et n'avaient pas foi dans l'immortalité de l'empire. Un temps viendrait, tous le savaient, où l'empereur des Romains, au milieu des pleurs et des gémissemens, s'en irait tout seul à Jérusalem; si l'on voulait savoir quel était le barbare qui renverserait la monarchie, on n'avait qu'à dévisser le sabot d'un certain cheval d'airain debout sur une des places publiques.

Plusieurs des statues de l'hippodrome étaient colossales. Un certain Hercule avait le pouce aussi gros que la taille d'un homme; mais tandis que le vulgaire était surtout attiré par les vertus magiques ou les proportions gigantesques de ces monumens, les amans des arts admiraient des chefs-d'œuvre d'élégance et de délicatesse. Quelques courts inventaires qui nous sont parvenus prouvent qu'il y avait alors à Constantinople des statues sculptées par Lysippe et par Phidias. Il faut voir avec quelle douleur vraie le savant Nicétas parle d'une Hélène que les compagnons de Villehardouin jetèrent à la fournaise. « Elle captivait tous les regards : son beau corps d'airain offrait aux yeux une chair vivante et palpitante; son front était ceint du diadème, ses beaux cheveux s'échappaient de sa couronne d'or, flottaient au vent et tombaient jusqu'à ses pieds;

sa bouche, entr'ouverte comme le calice d'une fleur, semblait parler, son sourire enchanteur ravissait l'âme du spectateur; mais qui pourrait peindre ses yeux profonds, l'arc de ses sourcils, la grâce de ce corps charmant? » Il pleurait aussi le grand Hercule, « tristement assis, accoudé sur son genou, mélancolique et rêveur sous la peau de lion; il semblait fléchir sous le poids du destin et se décourager au souvenir de tant de labeurs et d'infortunes. » Hélas! nos ancêtres les Francs prirent ces beaux bronzes et en firent de gros sous, ou, comme on disait à cette époque, « de la noire monnaie. »

Ainsi l'hippodrome était tout pour le peuple de Byzance. C'était là qu'on faisait et défaisait les empereurs, qu'on rendait la justice et qu'on exécutait les coupables, qu'on triomphait des barbares et des rebelles, qu'on admirait les merveilles de la nature et de l'art, qu'on s'abandonnait à la superstition et à la religion, à l'amour de la gloire et au goût du beau. Les vertus comme les vices de ce peuple, encore artiste dans sa décadence, encore païen dans son christianisme, encore orgueilleux dans son abaissement, trouvaient également à se satisfaire. L'hippodrome, ce n'était pas seulement le cirque, c'était le théâtre, le seul théâtre que tolérât l'église grecque; c'était à la fois le Capitole et le mont Aventin, le Pœcile et le stade olympique, le forum de Rome et l'agora d'Athènes. A Constantinople il y avait trois merveilles : Dieu avait Sainte-Sophie, l'empereur avait son triclinium d'or, le peuple avait l'hippodrome.

L'hippodrome fut le premier monument élevé à Byzance; il existait avant Constantinople, il lui a survécu. Quand Sévère voulut reconstruire Byzance, il fit d'abord l'hippodrome; c'est sur l'orientation de l'hippodrome que Constantin bâtit le grand palais impérial, que Justinien éleva Sainte-Sophie; l'inflexible église orthodoxe consentit à ce que la métropole de Constantinople inclinât légèrement au sud-est. L'hippodrome fit donc la loi au palais, à l'église, à la cité : à tout il imposa son orientation. L'axe de l'hippodrome, déterminé aujourd'hui par la position des deux obélisques, fut en quelque sorte le pivot autour duquel gravita le monde byzantin.

Deux anecdotes peuvent nous montrer jusqu'où allait la passion du citadin de la nouvelle Rome pour les jeux du cirque. Quand Justinien commença ses immenses constructions, le propriétaire d'une maison refusa de se laisser exproprier. On lui offrit des monceaux d'or, il persista dans son refus; on l'emprisonna, sa constance ne se démentit pas; on lui coupa les vivres, il souffrit en silence. Alors le préfet du palais de Justinien eut une idée lumineuse : l'empereur annonça qu'il allait donner au peuple des courses de char. A cette nouvelle, le courage abandonna le pauvre prisonnier, et, plutôt que ne pas avoir sa place au spectacle, il abandonna son patrimoine à vil prix. Un autre propriétaire ne se fit pas prier autant; du pre-

mier coup, il déclara qu'il était prêt à faire la concession de son terrain, pourvu qu'on lui accordât, pour lui et ses héritiers, une place d'honneur à l'hippodrome, et qu'on lui rendît, à l'ouverture de la séance hippique, les mêmes honneurs qu'à l'autocratôr. C'était un cordonnier; Justinien consentit en souriant à cette demande, toutefois avec cette réserve que les honneurs impériaux lui seraient rendus par derrière. Voilà pourquoi durant plusieurs siècles le peuple de Byzance poussait des acclamations ironiques et se livrait à de grotesques génuflexions devant le descendant du cordonnier de Justinien, tandis que l'autocratôr, dans sa loge impériale, s'abandonnait à la mesure de gaîté que pouvaient lui permettre les lois de l'inflexible cérémonial.

V.

Lorsque le jour marqué pour une solennité hippodromique approche, tout Constantinople est en émoi. Les factions complètent leur organisation, passent la revue de leur matériel. Les étrangers affluent dans la capitale. La veille du grand jour, un messager impérial, le *tesséraire*, se rend à l'hippodrome, ordonne de « suspendre le *velum* » au-dessus de la tribune impériale, c'est une manière d'annoncer la solennité; l'heureux messager est salué par les acclamations d'une multitude qui a déjà envahi le cirque, et qui se propose bien d'y passer la nuit pour avoir une meilleure place le lendemain. Tout le personnel de l'hippodrome est sur pied; on éprouve si les barrières sont assez solides pour arrêter les chevaux jusqu'au signal donné, on fait sortir de l'écurie les coursiers avec leurs harnais dorés, on compare la légèreté et la solidité des chars; on prépare les urnes pour tirer au sort la place des concurrens et déterminer qui aura le bonheur de tenir la corde, c'est-à-dire d'être le plus rapproché de la *spina;* on nivelle l'arène, on y remet du beau sable jaune mêlé de la poussière odorante du cèdre; demain on y jettera des fleurs. Enfin la nuit passe, le jour désiré paraît.

Tout Constantinople est là : une montagne de peuple couvre du haut en bas les gradins; ateliers, magasins, chantiers du port, tout est fermé, tout chôme; on ne travaille pas ce jour-là, et le plus pauvre artisan a revêtu sa plus blanche tunique. Examinez ce peuple : vous verrez jusqu'à quel point le mélange du sang étranger, du sang slave, turc, arabe, tartare, a déjà altéré, dans cette grande capitale cosmopolite, la pureté primitive du type grec et du type romain. D'ailleurs à côté des citadins il y a place pour les provinciaux; le paysan slavo-grec de la Thrace, courbé sous son rude labeur et sous les âpres exigences du fisc, vient voir comment le Byzantin s'entend à dévorer les sueurs des provinciaux; le hardi

montagnard du Rhodope, qui ne paie l'impôt que lorsque bon lui semble, est venu avec ses armes; l'audacieux pirate de l'Archipel, au profil tranchant, étale le luxe que lui ont valu ses rapines impunies. Sur des gradins réservés, on peut voir les ambassadeurs des nations étrangères, depuis les *missi dominici* de Charlemagne jusqu'aux députés d'Haroun-al-Raschid. Les marchands des peuples étrangers qui ont fait un traité de commerce avec l'empire et qui sont « sur le pied de la nation la plus favorisée » sont aussi des spectateurs privilégiés. Les Hongrois au bonnet évasé par en haut avec des grelots d'or au bas de leur robe, le Varègue de Russie qui mêle au luxe de fourrures du nord le luxe de soieries du midi, le Bulgare, récemment baptisé, avec son crâne rasé à la tartare, ses vêtemens de peaux et sa massive chaîne de cuivre autour du corps, le Franc d'Occident, qui est venu du Rhin sur le Bosphore conduisant les caravanes le long du Danube et la lance au poing, l'Arabe d'Égypte, de Syrie ou de Sicile, à la flottante tunique, — le Khazar, le Croate, l'Arménien, tous ces barbares que la vieille Rome aurait menés à la corvée pour la reconstruction de son Capitole, Byzance était forcée de les traiter en hôtes de distinction. Les gradins les plus rapprochés de l'arène sont occupés par les membres des factions, en tunique blanche bordée de larges bandes de pourpre, avec leurs écharpes aux couleurs rivales, ayant à la main leur bâton surmonté du croissant. Le grand *velum* de soie, sur cet océan, sur ces escarpemens de têtes humaines, flotte au gré de la brise du Bosphore ou des zéphyrs de la côte d'Asie. Aux deux extrémités de la *spina*, des Slaves s'occupent à enfler les orgues. Tout à coup un grand mouvement se manifeste du côté de la tribune impériale. Les gardes aux cuirasses dorées, avec les drapeaux, les étendards, les *labara*, les *victorioles*, sont descendus sur le *pi*; derrière les galeries de Saint-Étienne, on soupçonne la présence de l'augusta; les loges à droite et à gauche du trône s'emplissent de généraux, de sénateurs et de patrices. Enfin l'empereur paraît à sa tribune, sceptre en main, couronne en tête, et du coin de son manteau impérial qu'un eunuque lui a rassemblé dans la main, il fait sur son peuple le signe de la croix. Les applaudissemens, les hymnes, les chants des factions, éclatent. On attend le signal.

Il est donné. Aussitôt au rez-de-chaussée de la tribune impériale quatre portes s'ouvrent, quatre barrières s'abaissent, quatre chars attelés de quatre coursiers rapides s'élancent dans l'arène. On distingue nettement les casaques verte et bleue, rouge et blanche, et les cochers, debout sur la conque fragile de leur char, penchés sur leurs coursiers, les animant du geste, de la voix, se dépassant, se rattrapant, faisant voler les flots de sable et les flocons d'écume. Cent mille poitrines sont haletantes d'émotion, et quand les chars

contournent l'extrémité, le dangereux promontoire de la *spina*, il se fait un tel silence que dans cette immense arène on entend le galop des chevaux; mais bientôt des cris, des chants s'élèvent pour animer les coursiers, pour encourager le cocher favori :

« O Dieu, protége l'empereur, protége les magistrats! — Protége nos maîtres, protége nos impératrices, — protége leurs enfans porphyrogénètes, — protége le préfet de la ville. — Protége Olympios, protége Anatellons. — Puissance de la croix, donne-lui la victoire, donne la victoire aux vénètes. — Mère de Dieu, qu'ils soient victorieux, que leur triomphe remplisse de joie l'empire; — fais que nous puissions danser la danse triomphale! — Nous avons Jésus pour protecteur. — Victoire aux bleus! — Quand cette faction est victorieuse, l'empereur, à la tête de son armée, remporte des victoires, l'abondance s'accroît dans la ville des Romains. — Que la Divinité accorde aux bleus éternellement les triomphes et la gloire! — Que triomphe donc la fortune de l'autocratôr, de l'augusta, que triomphe la fortune de l'empire et des vénètes! »

Jamais croisés francs n'ont prié plus ardemment pour qu'il leur fût donné de conquérir le tombeau du Christ, jamais compagnons de Mahomet n'ont élevé au ciel des prières plus ardentes pour qu'il leur fût accordé de propager l'islam, que les Byzantins pour obtenir un succès d'hippodrome.

Quand la course est finie et le vainqueur déclaré, l'on nivelle l'arène et l'on recommence jusqu'à quatre fois. La première partie du programme est alors remplie. C'est le moment des intermèdes, exhibitions de bêtes curieuses ou exercices d'acrobates. Un historien grec se rappelle avoir vu un de ces gymnastes qui était parvenu jusqu'au sommet du grand obélisque : là le vertige le prit; il sauta en avant, tomba d'une telle hauteur qu'il mourut en touchant terre et s'enfonça profondément dans le sable. Ces audacieux artistes ne s'épargnaient guère. On raconte l'histoire d'une troupe de ces funambules qui allait de cité en cité; mais avant d'arriver à Constantinople, moitié d'entre eux avaient succombé à ce terrible jeu. Un aventurier italien avait aussi montré à Constantinople un chien savant que les Byzantins croyaient sorcier; en effet, ce merveilleux animal savait désigner dans un cercle de spectateurs la personne la plus avare, la plus généreuse, la plus vicieuse; il rangeait par ordre les médailles des empereurs, rapportait des anneaux à leur propriétaire, etc. En même temps, des comédiens organisaient des scènes de pantomimes; des clowns se livraient à des contorsions bizarres, des cavaliers faisaient la voltige sur deux ou plusieurs chevaux.

Après les courses de chars, il y avait des courses à pied. Quelquefois, pour rendre le jeu plus piquant, des coureurs prenaient un

mors dans la bouche, d'autres tenaient les rênes et faisaient claquer le fouet. Il paraît que cette facétie avait un effet irrésistible sur le public byzantin, car l'auteur du *Livre des cérémonies de la cour et de l'hippodrome* l'a consigné gravement par écrit pour la plus grande délectation des générations futures. Parfois le peuple lui-même était acteur; à certaines fêtes, en mémoire des licences fescennines des vieux Latins ou des insultes sacrées qu'on échangeait au pèlerinage d'Éleusis, les chefs des factions se prenaient à partie et s'accablaient d'invectives convenues, de quolibets graveleux, d'un débordement de verve carnavalesque.

Cependant il fallait bien dîner pour se préparer au renouvellement des courses, qui toujours avait lieu dans l'après-midi. L'empereur se retirait avec les grands dignitaires dans son triclinium, l'impératrice avec ses dames dans un salon attenant à son église; le peuple étalait ses provisions, viandes sèches, poissons salés, pois frits, melons d'eau, limons, oranges, pastèques, et de cette ruche immense s'élevait un prodigieux bourdonnement. Très souvent c'était le prince qui offrait ce repas à son peuple; on entassait au pied de la *spina* des monceaux de légumes, de fruits, de jambons, et le peuple, descendant des gradins, mettait au pillage cette architecture de cocagne; puis arrivait, porté sur un char, un grand vaisseau rempli de poissons secs qui répandait tout d'un coup sa cargaison sur l'arène. Ce maigre festin ne rappelait guère les fabuleux congiaires que César, après ses triomphes, offrait au peuple romain couché autour de quarante mille tables, où rien ne semblait assez exquis pour le palais du peuple-roi, où l'on versait aux manœuvres et aux lazzaroni romains le vin de Grèce et de Sicile à pleines coupes. Les Byzantins n'avaient point la voracité ni la sensualité romaine; leur sobriété orthodoxe allait bien à la médiocrité de fortune du nouvel empire; leur idéal, ce n'était plus le gourmand Vitellius, mais le patriarche Jean, dit le Jeûneur. Ce qu'on jetait au Tibre de viandes rares le lendemain d'une de ces orgies auxquelles les césars conviaient toute une nation eût suffi pour mettre en débauche ces sobres buveurs de pastèques.

D'ailleurs on n'est pas à l'hippodrome pour manger, et le peuple, qui a terminé lestement cette légère collation, commence à trouver qu'on est bien long à la table du triclinium impérial. Des chants s'élèvent, de moins en moins respectueux, et il est temps que l'empereur vienne donner le signal de nouvelles courses. Le grossier Phocas, en sa qualité de vieux routier, avait le don surtout d'impatienter le peuple souverain par ses libations prolongées. Un jour, les factions commencèrent d'abord par une invocation respectueuse « lève-toi, ô soleil impérial; lève-toi, apparais. » Le biberon ne

prit aucun souci de cette touchante invocation. Alors les verts perdirent patience et se mirent à crier : « Voilà que tu as encore trop fêté la bouteille ! voilà que tu vois trouble ! » Le tyran furieux lâcha sa garde sur le peuple, fit trancher des têtes, couper des nez et des oreilles, coudre des mutins dans des sacs de cuir, pour qu'on les jetât à la mer. Il est vrai que peu d'années après ce même peuple eut la consolation de voir Phocas brûlé vif dans le taureau d'airain par son vainqueur Héraclius.

Tel était l'hippodrome à Byzance. Voilà ce qui, pour les Grecs du moyen âge, avait remplacé Eschyle et Sophocle, la mort d'Ajax et le sacrifice d'Iphigénie; voilà ce qui rendait chez eux toute littérature dramatique impossible. Térence, s'il fût revenu des Champs-Élysées, eût vu les Néo-Romains lui tourner le dos pour regarder des cochers, comme autrefois les Romains de la république pour des combats d'ours.

VI.

Nous avons vu l'hippodrome au temps de sa splendeur; il déclina avec l'empire. Dès le xe siècle, ses magnificences ont quelque chose de mesquin et de fripé. On n'a de chevaux que le nombre strictement nécessaire pour fournir les huit courses de la journée; si l'un d'eux tombe malade, il y en a un qui est forcé de courir deux fois. Les cochers ont des vêtemens brodés d'or et d'argent, mais qui ont déjà été portés par plusieurs générations de cochers. Autrefois, au temps des césars de Rome, au temps encore de Justinien, les vainqueurs étaient magnifiquement récompensés; « on leur donnait non des prix, mais des fortunes. » Au xe siècle, le cocher vainqueur reçoit 3 *écus*, environ 45 francs de notre monnaie; de plus on lui pose sur la tête une couronne de bronze doré qui, après la cérémonie, fait retour au vestiaire de la faction, pour récompenser les vainqueurs des générations suivantes.

Pourtant l'hippodrome n'avait encore rien perdu de sa splendeur monumentale. L'empire de Byzance était comme un noble de bonne maison qui vit d'économie, mais qui ne peut se décider à congédier ses cochers, à mettre à l'encan le mobilier qui lui reste de son ancienne opulence. La magnificence de l'hippodrome faisait encore passer sur la mesquinerie qui présidait à ses solennités. En 1203, les Latins s'emparèrent de Constantinople. Parmi les pèlerins militaires qui mirent cette cité chrétienne au pillage se rencontra un pauvre gentilhomme amiénois, Robert de Clary. Comme Villehardouin, il nous a laissé en langue française le récit de cette brillante et déplorable expédition; son manuscrit, retrouvé dans une

bibliothèque du nord par M. Riant, est en voie de publication. Inconnu jusqu'ici, il prend dignement sa place à côté du maréchal de Champagne; ils sont les deux premiers qui aient écrit l'histoire des Français en langue française. Or, tandis que Villehardouin, tout occupé de mener à bien l'expédition dont il a la responsabilité, ne peut que nous assurer d'une manière générale, et en jurant sa parole de maréchal, que Constantinople est la plus splendide cité qu'on vit jamais, Robert de Clary, simple chevalier banneret, s'est donné le plaisir de visiter en détail sa conquête. Il a parcouru Constantinople, admiré les hautes colonnes triomphales au sommet desquelles des moines excentriques avaient élu domicile; il a demandé des renseignemens sur leurs bas-reliefs aux Grécules ignorans, qui lui répondaient invariablement que c'étaient les signes de ce qui devait arriver un jour; enfin le hasard de ses investigations l'a conduit à l'hippodrome, et il ne peut contenir son admiration à la vue de tant de chefs-d'œuvre de bronze et de marbre, de ces tribunes « moult cointes et moult nobles, où l'empereur et l'impératrice se séaient quand on jouait, » de ces « ymages d'hommes et de femmes, et de chevaux, et de bœufs, et de chameaux et de ours, et de lions et de moult manières de bestes jectées en cuivre qui estaient si bien faictes et si naturellement formées, qu'il n'y a si bon maistre en païenisme ne en crestienté qui sût faire aussi bien. » Ses compagnons d'armes, après la seconde prise de Constantinople, ne se laissèrent point attarder par ces nobles considérations; ils brûlèrent, démolirent, renversèrent, jetèrent à la fournaise, firent des *sols* avec l'admirable Vénus dont Nicétas était amoureux. L'hippodrome, déshonoré par l'invasion et le pillage, cessa d'être pour les Grecs, même après la chute de l'empire latin, le théâtre de leurs plaisirs et de leurs rivalités. Il semble qu'ils aient commencé à fuir ce monument, qui ne faisait que leur rappeler le triomphe abhorré des hérétiques et des barbares.

Cent ans avant la conquête de Constantinople par les Ottomans, l'hippodrome était en ruine, une estampe du XIVe siècle en fait foi. Ce dessin, inexact dans les détails comme tous ceux que les Européens étaient obligés de prendre à la dérobée, en se cachant de la superstition et du fanatisme ottomans, en exposant leur vie, nous montre encore debout les colonnes de la *spina* et le palais de la tribune; mais les gradins se sont en partie écroulés, les portiques sont à moitié détruits, d'informes décombres occupent l'arène, et de hideuses petites masures se sont bâties au milieu et aux dépens de ces ruines grandioses. Constantinople, encore vivante, libre, prospère, sentait déjà l'ombre de la mort s'étendre sur elle; elle avait renoncé à tout ce qui l'avait ornée, réjouie, passionnée,

elle laissait tomber cette parure de statues et de colonnes triomphales, et, sentant que le Turc approchait, elle portait déjà son propre deuil.

C'était bien pis encore à l'époque où le voyageur français Pierre Giles, en 1529, visita la capitale de l'Orient. Les Ottomans étaient là depuis soixante-seize ans. Ces « âpres ennemis de l'art vitruvien, ces Turcs plus forts qu'Hercule lui-même, » continuaient à loisir l'œuvre de destruction. Les Grecs, courbés sous le joug depuis près d'un siècle, redevenus barbares au contact de leurs maîtres barbares, ne savaient plus l'histoire de leurs ancêtres; ils impatientaient le curieux voyageur de leurs niaises explications sur les colonnes et sur les serpens. Les Vénitiens, riches et vandales comme des Anglais de 1826, achetaient les obélisques renversés pour en orner leurs églises de l'Adriatique. Le sensible archéologue pouvait à peine retenir ses larmes. Ce n'était pas de voir l'hippodrome en ruine qui l'affligeait le plus, c'était de voir « les ruines insultées. » Il y avait là, étendues à terre, des colonnes de 22 pieds de long, la base jetée d'un côté, le chapiteau de l'autre. On les sciait par le travers comme des bûches de bois; on en faisait des dalles à paver les bains, des boulets de marbre pour l'artillerie de Soliman. Ces beaux chapiteaux antiques, les barbares les retravaillaient à leur goût : on les creusait pour en faire des pétrins de boulanger! « Ce qui mettait le comble à ma douleur, c'était la vue d'une médaille que je venais de ramasser : on voyait d'un côté Bélisaire triomphant dans l'hippodrome du roi des Vandales et Justinien qui accueillait le triomphateur, de l'autre l'effigie de Bélisaire avec cette légende, à laquelle la vue de cette désolation donnait un sens cruellement ironique : GLORIA ROMANORUM! »

Aujourd'hui on voit, sur une des places de Stamboul, deux grands obélisques qui sont là on ne sait pas bien pourquoi, et un petit monument de bronze à demi engagé dans des décombres. Le sol est grossièrement nivelé; mais on se prend à songer aux Hercules de bronze, aux Vénus de marbre blanc, dont les débris sont peut-être enfouis là. C'est tout ce qui reste de l'hippodrome, c'est tout ce qui reste des grandes luttes des verts et des bleus, de ce qui, pendant six cents ans, passionna jusqu'à la démence la plus grande et la plus civilisée des sociétés du moyen âge.

ALFRED RAMBAUD.

LE

TRAITÉ DE WASHINGTON

DU 8 MAI 1871

RÈGLEMENT DE LA QUESTION DE L'ALABAMA.

Depuis qu'elle a triomphé de la rébellion des états du sud, la république américaine a exercé une influence considérable sur les affaires de l'Europe. Cette influence n'a pas toujours été visible, elle n'en a pas moins été constante; elle s'est fait sentir à la façon d'une force lointaine qui modifie toutes les conditions de l'équilibre et du mouvement dans un système de forces enchevêtrées. L'Angleterre est le point sensible en quelque sorte où les passions et les intérêts des deux continens se sont noués de la façon la plus étroite. Les États-Unis étaient sortis de la longue crise de la guerre de la sécession profondément irrités contre l'Angleterre; vainqueurs et vaincus étaient unis par la même colère. Les états du sud reprochaient à l'Angleterre de les avoir leurrés de fausses espérances, de ne leur avoir prêté que le vain appui des encouragemens, des paroles et des discours, et de n'avoir jamais osé reconnaître la république de Jefferson Davis. Les états du nord lui reprochaient d'avoir accordé aux rebelles les droits des belligérans, de leur avoir prêté son appui moral, de leur avoir donné des armes, des munitions de guerre, des draps, des vivres; ils l'accusaient non-seulement d'avoir abusé de tous les droits de la neutralité, mais d'avoir violé le droit des gens de la façon la plus flagrante en laissant construire, équi-

per, armer dans ses eaux des corsaires qui pourchassaient sur toutes les mers les bâtimens américains, et qui détruisirent en peu de temps tout le commerce des États-Unis. J'ai raconté autrefois (1) les incidens principaux de l'histoire de l'*Alabama* et les débats auxquels donnèrent lieu les sinistres exploits de ce navire trop fameux.

La querelle juridique qui s'élevait à cette époque entre les deux gouvernemens portait, en dernière analyse, sur ce point : l'Angleterre a une loi qui se nomme le *foreign enlistment act*, loi qui porte certaines pénalités contre les citoyens anglais qui violent d'une façon déterminée la neutralité anglaise. Le gouvernement, invoquant les conseillers légaux de la couronne, se retranchait derrière les stipulations précises et étroites de cette loi pour proclamer qu'il ne pouvait être tenu pour responsable des déprédations de l'*Alabama*. « Quand deux belligérans sont en guerre, c'est ainsi que le *chief baron* résumait la question, une puissance neutre peut, sans violer la loi internationale ni le *foreign enlistment act*, leur fournir des munitions de guerre, de la poudre, des armes de toute espèce, en un mot tout ce qui peut servir à la destruction des hommes. Pourquoi les vaisseaux seraient-ils une exception? Mon opinion, c'est qu'ils ne doivent point l'être. » Les jurisconsultes américains répondaient que le droit des gens est indépendant de tous les statuts nationaux et municipaux, que, s'il autorise la vente de tous les objets nécessaires à une armée, il ne permet point la sortie des territoires neutres d'une armée sur le point d'entrer en guerre, qu'il fallait distinguer entre les matériaux de la guerre et les forces guerrières agissantes, armées, flottes, vaisseaux tout prêts à infliger d'irréparables dommages.

Tel est toutefois le respect inspiré par les arrêts des cours anglaises, que la chambre des lords, devant laquelle cette grave question fut enfin portée, accepta la théorie étroite de la cour de l'échiquier. Le conflit entre la loi municipale et cette loi supérieure, qu'on peut regarder comme l'expression la plus élevée du principe de la conservation dans les sociétés humaines, ne fut pas vidé. Les deux parties restèrent en face l'une de l'autre, l'une trop fière pour vouloir rien changer à ses lois, lors même que l'interprétation en pouvait un jour se retourner contre elle et l'exposer aux plus graves périls; l'autre, outrée de voir tous ses navires dénationalisés, se promettant de tirer vengeance, dès que l'occasion s'en présenterait, d'une puissance qui avait profité de ses malheurs pour la chasser de toutes les mers sans même courir les risques d'une lutte ouverte.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1864.

L'Angleterre comprit la faute qu'elle avait commise quand elle vit avec quelle énergie les États-Unis domptaient la rébellion, avec quelle surprenante rapidité ils remplissaient le gouffre financier ouvert par la guerre; elle le comprit mieux encore quand les États-Unis devinrent le foyer éloigné de l'agitation *feniane* en Irlande, lorsque le parti démocratique flatta secrètement ceux qui voulaient troubler ses colonies canadiennes; elle en eut surtout conscience quand elle vit se développer en Europe même des événemens auxquels il lui fut interdit de se mêler avec autorité, parce que son ingérence active aurait pu l'entraîner à la guerre, et que la guerre pouvait être le signal de l'apparition de quelques *Alabamas* sortis des ports des États-Unis, munis des lettres de marque de son adversaire européen, et prêts à fondre partout sur ses innombrables vaisseaux, chargés des produits du monde entier. Cette crainte est restée suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête de tous ses hommes d'état, trop patriotes pour l'exprimer bien haut, trop clairvoyans pour ne la point concevoir. Comment imaginer que, si l'Angleterre avait une guerre un peu longue, il ne se trouverait personne à New-York, à Boston, parmi ces armateurs dont les navires avaient été coulés ou brûlés par l'*Alabama*, pour prendre une revanche si facile contre Londres et Liverpool? Pouvait-on espérer que le gouvernement de Washington écouterait les dénonciations, les remontrances du ministre anglais d'une oreille plus favorable qu'on n'avait écouté à Londres celles de M. Adams? Les longues côtes des États-Unis étaient-elles plus faciles à surveiller que celles de la Grande-Bretagne? Tant que la question de l'*Alabama* n'était point résolue dans le sens des exigences légitimes des États-Unis, l'Angleterre était condamnée à la paix, elle ne pouvait se faire un ennemi sans s'en donner deux. C'est ainsi que d'une manière occulte et indirecte, manifeste cependant à tous ceux qui se tenaient au courant de l'opinion aux États-Unis, l'hostilité des États-Unis, latente, mais certaine, pesait de tout son poids sur la politique anglaise. Personne, après les hommes d'état anglais, ne le savait mieux que M. de Bismarck, dont la clairvoyance, si funeste à la France, a toujours eu des regards sur le monde entier. Uni par une étroite confiance à l'historien américain Bancroft, ministre des États-Unis à Berlin, par une vieille amitié à un autre historien célèbre, Motley, qui avait succédé à Londres à M. Adams, il était bien renseigné sur les sentimens du peuple américain; il comptait sur les affinités qui s'étaient révélées entre les États-Unis et la Russie, puissances toutes deux jeunes, les dernières arrivées sur la grande scène politique, qui avaient résolu presque au même moment le grand problème de l'émancipation d'une race, qui toutes deux nourris-

saient des ressentimens contre l'Angleterre. De leur côté, les Allemands, si nombreux aux États-Unis, avaient montré pendant la guerre une grande fidélité à l'Union, et leur influence y devenait chaque jour plus grande. Si les complications de la politique européenne faisaient éclater une sorte de guerre non plus seulement générale, mais pour ainsi dire universelle, l'alliance de l'Allemagne, de la Russie et des États-Unis composait une trinité de forces que l'ambition germanique se promettait d'opposer à tous ses adversaires.

L'Angleterre, dont la diplomatie est si vigilante, qui d'ailleurs trouve dans une presse laborieuse et moins préoccupée d'assiéger le pouvoir que d'instruire la nation des informations exactes sur ce qui se passe dans tous les pays, apercevait avec une inquiétude croissante les périls auxquels elle se trouvait exposée, elle s'abritait derrière les maximes de l'école radicale pour couvrir son apparente indifférence aux affaires du continent européen; mais, bien que la doctrine de la non-intervention eût certainement gagné des adeptes de plus en plus nombreux dans tous les partis, la vieille fierté britannique ne laissait pas de souffrir de l'attitude nouvelle de l'Angleterre. Dans les discours, dans les documens même d'une diplomatie habituée à peser et à voir peser ses moindres paroles, on retrouvait de temps en temps l'Angleterre de Canning et de lord Palmerston; malheureusement les actes ne suivaient plus les remontrances. La diplomatie anglaise était condamnée au rôle de Cassandre; elle voyait souvent juste, elle montrait les dangers du doigt, elle ne savait plus les éloigner. Elle ne se servait plus que de sa puissance morale, mais cette puissance menaçait de s'user, et elle le savait mieux que personne. Les États-Unis ne jouissaient pas trop bruyamment de l'amoindrissement politique d'une puissance qui avait laissé éclater sa joie au moment où ils semblaient exposés à une ruine complète. Ils ne se montraient pas trop pressés de régler la question des indemnités, ils aimaient autant conserver un grief contre l'Angleterre que de recevoir les millions qu'elle leur devait; on en était presque venu à chérir ce grief et à redouter que l'Angleterre n'accordât trop pleinement les satisfactions qu'on réclamait. La réserve des États-Unis augmentait à mesure que le désir d'une réparation était plus vif à Londres. La colère américaine s'était calmée dans les joies du triomphe, dans le sentiment de sa puissance agrandie, devant les perspectives d'un avenir sans pareil de richesse, de grandeur et de civilisation. Elle était encore frémissante quand M. Adams demandait en vain (dépêche du 23 octobre 1863) au gouvernement anglais « n'importe quel mode d'arbitrage loyal et équitable. » Cette proposition avait sommeillé près de deux ans dans les cartons du

foreign office. Le 30 août 1865, lord Russell y répondait en ces termes : « Dans votre lettre du 23 octobre 1863, il vous a plu de dire que le gouvernement des États-Unis est prêt à agréer n'importe quelle forme d'arbitrage... Le gouvernement de sa majesté doit en conséquence décliner toute demande de réparation ou de compensation pour les captures faites par l'*Alabama*, et refuser de référer la question à une puissance étrangère quelconque. »

La rude franchise de cette déclaration semblait fermer la porte à toute négociation. Le 17 octobre 1865, le ministre des États-Unis informait en effet lord Russell que les États-Unis renonçaient à toute tentative d'arbitrage; mais dans les deux pays la presse ravivait sans cesse des questions que la diplomatie semblait abandonner. Les griefs des États-Unis trouvaient un défenseur éloquent et persistant dans M. Summer, le président du comité des affaires étrangères au sénat. Il portait le débat plus haut que les intérêts, reprochait à l'Angleterre d'avoir été infidèle à la cause de la liberté et de la civilisation en se hâtant d'accorder aux rebelles du sud les droits de belligérans. Il lui demandait, outre une indemnité, la confession publique de ses torts et de ses regrets; cette prétention révoltait l'orgueil de l'Angleterre, mais il n'y manquait pas d'hommes qui confessaient déjà les fautes du gouvernement. C'est l'honneur des pays libres qu'il y soit toujours permis de dire la vérité sans être accusé de manquer de patriotisme. M. Bright pouvait dire à ses électeurs de Rochdale pendant la guerre des États-Unis : « Je ne trouve pas de mots pour exprimer mon regret en voyant que, de tous les pays de l'Europe, ce pays est le seul qui trouve des hommes disposés à agir en faveur de ce gouvernement, qui veut se fonder sur l'esclavage. Nous lui donnons ses vaisseaux, ses armes, ses munitions de guerre; nous donnons aide et appui au plus abominable des crimes : des Anglais seuls le font. » M. Goldwin Smith, un professeur d'Oxford, dont le style mâle et éloquent n'est que l'expression d'un grand courage moral, flétrissait chaque jour la conduite de ceux qui déshonoraient l'Angleterre par leurs sympathies actives pour la rébellion du sud. M. Cobden ne les épargnait pas à la chambre des communes, où son honnête voix était écoutée avec un respect presque religieux, même par ses ennemis politiques.

Les hommes d'état ne furent pas longs à comprendre qu'une réparation était due aux États-Unis : tous leurs efforts furent dirigés vers une transaction qui conservât un caractère purement financier, et qui, en donnant satisfaction aux intérêts individuels lésés en Amérique, ne parût point ressembler à un acte de repentir ou de faiblesse nationale. Les négociations traînèrent longtemps entre

les prétentions contraires des deux pays, tous deux plus indifférens à l'argent qu'au point d'honneur, mais l'un prêt à donner l'argent sans faire aucune excuse, l'autre décidé à obtenir une sorte d'excuse avant de recevoir aucune indemnité. Un moment, les États-Unis semblèrent faiblir; un projet de traité fut conclu entre lord Clarendon et M. Johnson, qui avait succédé à Londres à M. Adams, et qui avait apporté dans ses relations avec l'Angleterre une complaisance facile et banale. D'un bout à l'autre de ce traité, il n'était question que de griefs individuels; on faisait une sorte de balance entre les pertes des armateurs américains, victimes de l'*Alabama*, et les pertes subies par des Anglais à l'occasion de la guerre et du blocus, ou même depuis 1853 (les deux pays avaient fait une convention en 1853 pour régler toutes les réclamations pécuniaires faites depuis le traité de Gand en 1815). Le préambule du traité Clarendon-Johnson ne contenait aucune allusion à la rébellion du sud, au rôle qu'avait joué le gouvernement anglais au début de la guerre; il n'exprimait aucun regret, il ne posait aucune règle de droit international.

Il semblait qu'il y eût une parité parfaite dans la situation des deux pays, que la violation du droit n'eût pas été plus flagrante en quelque sorte d'un côté que de l'autre. Le traité n'était plus qu'un compte de doit et avoir : aussi la nation américaine n'en fut point satisfaite. M. Johnson fut assailli de reproches, et le sénat refusa de ratifier le traité. L'Amérique exigeait quelque chose de plus; elle avait bien des moyens de faire sentir à l'Angleterre sa mauvaise humeur. Elle avait dénoncé le traité dit *de réciprocité* qui avait été conclu par le gouvernement de Washington avec le Canada. Par ce traité, les pêcheries de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick avaient été ouvertes aux pêcheurs américains, et en revanche les États-Unis avaient supprimé ou abaissé les droits d'entrée sur les produits de ces deux colonies anglaises. Le gouvernement américain avait strictement observé les règles du droit des gens contre les fenians qui portaient le trouble soit au Canada, soit en Irlande; mais il s'était enfermé dans l'exécution la plus stricte de ses devoirs, et les journaux du parti démocratique encourageaient plutôt qu'ils ne blâmaient les tentatives des fenians, qui continuaient à avoir à New-York de mystérieux bureaux de recrutement, des caisses, un quartier-général. Les tentatives des Irlandais contre le Canada n'avaient rien de sérieux, mais elles n'étaient pas sans causer des embarras à l'Angleterre, parce que les colonies demandaient sans cesse à la métropole une protection que la nouvelle école radicale anglaise ne veut plus leur accorder.

Ces regrets que la diplomatie hautaine n'avait pas voulu expri-

mer, la nation anglaise commençait véritablement à les ressentir. Il faut avoir vécu en Angleterre pour bien comprendre comment l'opinion publique s'y forme et s'y modifie, comment elle se prête graduellement à la toute-puissance des faits, avec quel art patriotique une presse intelligente sait réconcilier les passions du moment avec les intérêts du pays. A quoi avaient servi à l'Angleterre les sauvages violences de l'*Alabama?* Elle voyait revivre le commerce américain, la prospérité des États-Unis prendre de nouveaux élans; elle retrouvait partout l'hostilité américaine, dans l'arrogance croissante de la Russie, dans les révoltes de l'Irlande. Défiante, isolée, en face d'une Europe livrée aux hasards, elle éprouvait une sorte d'inquiétude vague et douloureuse; elle était irritée contre elle-même, car elle avait manqué à toutes ses traditions : elle avait toujours été dans le passé le champion des droits de la belligérance, et elle avait abattu de ses propres mains toutes les limitations des droits de la neutralité. Elle s'était aliéné une nation qui tenait à elle par tous les liens de la race, de la religion, des mœurs, de la littérature, qui, pour être sa rivale, était toujours sa parente. En fait, il y avait entre les États-Unis et l'Angleterre une question de sentiment bien plus qu'une question d'intérêts; mais ce sont les blessures morales qui sont les plus lentes à guérir. M. Adams avait bien exprimé dans son langage contenu les tristesses de ses concitoyens lorsque, prenant congé de lord John Russell, il lui écrivait : « Ç'a été mon chagrin d'observer pendant la durée d'une si étonnante révolution un degré d'apathie et de froideur là où mes compatriotes avaient tout droit d'attendre une chaude et sérieuse sympathie; si pendant ces grandes épreuves la voix de l'encouragement de ce côté de l'Atlantique ne leur est trop souvent arrivée qu'avec des accens douteux, je conserve l'espoir que le résultat auquel nous sommes arrivés finira par corriger le manque de foi et de confiance dans notre fidélité à une cause juste. »

Cet espoir ne devait pas être trompé : la conversion de l'Angleterre, il faut lui rendre cette justice, n'a pas seulement été causée par la prospérité nouvelle des États-Unis, par le sentiment d'un isolement plein de périls; il l'a été aussi par la conduite des États-Unis depuis la guerre de la rébellion. Jamais nation n'a montré plus que la nation américaine de sagesse et de modération dans la victoire. Les guerres civiles sont, dit-on, les plus cruelles de toutes; mais on ne trouvera rien dans le triomphe des États-Unis qui l'ait déshonoré. Jefferson Davis est encore vivant, le général Lee est mort tranquillement parmi les siens, les propriétés des rebelles leur ont été rendues. En portant Grant au pouvoir, les Américains n'ont point nommé un dictateur; il n'y a rien de changé dans les

institutions, dans les traditions de la république américaine. La guerre a affranchi une race sans en enchaîner une autre. Les États-Unis ont nourri quelque ressentiment contre les puissances qui, pendant leurs malheurs, avaient formé contre leur sécurité de mauvais desseins ou laissé éclater une joie perverse; mais ils n'ont point abandonné leur politique de non-intervention, et ils ont réprimé sur leur territoire toutes les infractions commises contre le droit des gens. Ils ont, en un mot, montré autant de sagesse que de force. Il y a sous la passion américaine, qui par momens semble si âpre et si impatiente, un grand fonds de patience, qui tient à une foi sans bornes dans l'avenir, une prudence très avisée, très éclairée, en même temps qu'une sorte d'humanité qui répugne à l'emploi de la violence.

Pour toutes ces raisons, l'Angleterre sentait croître chaque jour le désir de renouer de bonnes relations avec les États-Unis. Lord Granville avait succédé à lord Clarendon; il fit sonder l'opinion des principaux hommes d'état américains, et obtint l'assurance que tous les partis verraient arriver avec plaisir aux États-Unis une ambassade extraordinaire ou une commission chargée de régler les différends entre les deux pays. Il fut convenu entre lui et M. Hamilton Fish, le secrétaire d'état de Washington, que cette commission réglerait la question des pêcheries et généralement toutes les questions qui avaient trait au Canada, en même temps qu'elle s'occuperait des réclamations dites de l'*Alabama* et en général de toutes celles qui tiraient leur origine de la guerre de la sécession. La commission anglaise fut composée de lord Grey, président actuel du conseil privé, de sir Edward Thornton, ministre d'Angleterre à Washington, de sir John Macdonald, ministre de la justice et attorney-général au Canada, de M. Montague Bernard, professeur de droit international à l'université d'Oxford. Le président Grant nomma de son côté une commission formée de M. Hamilton Fish, secrétaire d'état, du général Schenk, actuellement ministre des États-Unis en Angleterre, du juge Nelson, de la cour suprême, de M. Hoar, de Massachusetts, un légiste distingué, et de M. Williams, de l'Orégon.

La première réunion des deux commissions eut lieu le 27 février, et le 8 mars seulement on aborda la question de l'*Alabama*. Les commissaires américains tinrent à peu près ce langage : le peuple américain est tout entier pénétré du sentiment qu'il a été la victime d'une grande injustice; la conduite tenue par l'Angleterre au moment où éclata la guerre de la rébellion a été une cause de ruine pour le commerce des États-Unis; les passions qui se manifestèrent et dans la Grande-Bretagne et dans ses colonies ont excité dans le peuple américain des sentimens qu'il lui était pénible de nourrir

plus longtemps: l'*Alabama* et les autres corsaires qui avaient été construits, armés, équipés dans les ports anglais, avaient non-seulement détruit un nombre considérable de navires et de cargaisons, mais ils avaient obligé le gouvernement américain à faire de grandes dépenses en les poursuivant; ils avaient causé à l'Amérique un dommage presque irréparable en forçant le commerce américain presque tout entier à s'abriter sous le pavillon britannique; ils avaient fait hausser le prix des assurances, contribué puissamment à prolonger la guerre et ajouté ainsi à ses frais gigantesques. Ils ajoutaient que l'Angleterre, en n'observant pas avec une rigueur suffisante les devoirs de la neutralité, était devenue responsable des actes des corsaires, que les réclamations individuelles des armateurs s'élevaient déjà à la somme de 70 millions de francs, sans compter les intérêts, que toutefois, en vue d'arriver à un arrangement, ils ne présenteraient aucune réclamation pour les pertes de nature indirecte, quoiqu'elles fussent de beaucoup les plus considérables. Ils insistaient particulièrement sur l'espérance qu'ils formaient d'obtenir des commissaires anglais la déclaration explicite d'un regret au sujet des déprédations commises par les corsaires.

Les envoyés anglais répondirent que le gouvernement de la reine ne pouvait admettre que la Grande-Bretagne n'avait point accompli les devoirs que lui imposait la loi internationale, et qu'elle dût accepter la responsabilité des actes des corsaires. Ils rappelèrent que divers navires suspects, notamment deux navires cuirassés, avaient été arrêtés sur la dénonciation de M. Adams, que le gouvernement anglais avait même dépassé quelquefois les obligations strictes du droit des gens, qu'il avait par exemple acheté à grands frais une flottille anglo-chinoise qu'on soupçonnait devoir passer au service des confédérés; mais, bien que le gouvernement anglais dût rejeter toute responsabilité dans les actes de l'*Alabama*, il était prêt, dans l'intérêt de la bonne harmonie entre les deux pays, à reconnaître le principe d'un arbitrage, pourvu que l'on pût trouver des arbitres acceptables et définir les points sur lesquels l'arbitrage devait porter. Les commissaires américains répondirent qu'il ne suffisait point de définir le sujet de l'arbitrage, mais qu'il fallait également préciser les principes qui devaient guider les arbitres. C'était aller au plus vif de la difficulté, car le conflit entre M. Adams et lord Russell avait été en réalité un conflit entre le droit municipal anglais et le droit international. L'on ne s'était jamais entendu sur les principes mêmes de ce droit supérieur qu'on appelle le droit des gens. Tandis que lord Russell croyait faire tout son devoir en forçant les sujets de la reine à obéir à la lettre de la loi

municipale anglaise, qui interdit certains actes définis et nettement précisés, le gouvernement américain maintenait que les obligations de l'Angleterre, en tant que neutre, vis-à-vis d'une puissance belligérante étaient complétement indépendantes des lois mêmes de la Grande-Bretagne, que, si ces lois étaient insuffisantes, elle devait les modifier. Il est bien certain qu'il n'appartient à aucune nation en particulier de définir à son gré dans ses codes les devoirs de la neutralité : les rapports de nation à nation sont fondés sur un droit qui s'impose aux gouvernemens les plus absolus comme aux gouvernemens parlementaires. C'était le rôle des juges anglais d'interpréter le *foreign enlistment act* comme toute autre loi; le rôle des ministres était différent : chargés de veiller à la sécurité, à l'honneur, aux intérêts généraux de l'Angleterre, ils devaient chercher et trouver les moyens de faire respecter les règles du droit des gens.

Ce droit n'était pas un vain mot : l'Angleterre avait elle-même, plus qu'aucune autre puissance, contribué à le créer. Quelques-uns des principes qu'elle avait posés au temps où elle était elle-même belligérante avaient été contestés par d'autres nations, et elle avait elle-même paru y renoncer en signant la fameuse déclaration de Paris à la suite de la guerre de Crimée en 1856; mais elle considérait toujours, avec les États-Unis, la collection des arrêts des cours des prises comme la base d'une sorte de droit international. Ce droit changeant, pour ainsi dire organique, accru par le temps et les précédens, d'accord en ses traits principaux avec certains ouvrages français, américains, anglais, consacrés par le respect de toutes les nations, n'était point un code véritable; mais il était toujours possible de le rectifier, de le compléter, en l'appuyant sur quelques principes généraux qui intéressent également tous les pays.

Les négociateurs américains tenaient essentiellement à la reconnaissance de ces principes. Un mois presque entier fut consacré à en discuter la formule. Le 5 avril, les envoyés anglais firent la déclaration suivante : leur gouvernement ne pouvait reconnaître que les règles internationales proposées par les Américains eussent force de loi au moment où avaient pris naissance les difficultés relatives à l'*Alabama;* il consentait cependant à permettre aux arbitres de les prendre pour règles, comme si elles avaient déjà été en vigueur et reconnues pendant les années précédentes. L'Angleterre cédait ainsi sur les deux points principaux; elle exprimait un regret, elle reconnaissait, indirectement il est vrai, qu'elle ne trouvait plus bonne en 1871 l'interprétation qu'elle donnait au droit des gens en 1861.

Le regret se traduisit ainsi dans l'article 1er du traité : « attendu

que sa majesté a autorisé ses hauts commissaires à exprimer dans un esprit amical le *regret* qu'a ressenti le gouvernement de sa majesté eu égard à l'évasion, en quelques circonstances qu'elle se soit produite, soit de l'*Alabama*, soit d'autres vaisseaux hors des ports anglais, soit aussi en considération des déprédations commises par ces vaisseaux... » Dans la suite de l'article, on indique la composition du tribunal arbitral : la reine d'Angleterre et le président des États-Unis nommeront chacun un arbitre; trois autres seront nommés par le roi d'Italie, par le président de la confédération helvétique et par l'empereur du Brésil.

Les articles suivans désignent Genève comme lieu de réunion du conseil arbitral, et déterminent la procédure de ce tribunal suprême et sans appel. L'article 6 fixe les règles que devront suivre les arbitres. « Les arbitres se guideront pour rendre leur décision sur les trois règles suivantes, à savoir qu'un gouvernement neutre est tenu : 1° d'user de toute vigilance pour prévenir la construction, l'armement ou l'équipement, dans les limites où s'exerce sa juridiction, de tout vaisseau que l'on peut raisonnablement soupçonner être destiné à une croisière ou à un acte d'hostilité contre une puissance avec laquelle ce gouvernement n'est point en guerre, — d'user de toute diligence pour empêcher le départ, dans les limites de sa juridiction, de tout navire soupçonné de devoir croiser ou faire la guerre, quand ce navire aura été spécialement adapté, en tout ou en partie, dans les limites de sa juridiction, à des usages belligérans; 2° de ne permettre ni souffrir qu'aucun belligérant fasse usage de ses ports ni de ses eaux comme d'une base d'opérations navales contre un autre belligérant, ni pour renouveler ou augmenter ses munitions militaires et son armement, ou s'y procurer des recrues; 3° d'exercer toute diligence dans ses ports et ses eaux pour empêcher qu'aucune personne soumise à sa juridiction ne viole les précédentes obligations. »

« Sa majesté britannique a chargé ses commissaires de déclarer que son gouvernement ne saurait reconnaître que les trois règles précédentes fussent en vigueur au moment où se sont élevés les griefs des États-Unis; mais, pour donner un témoignage de son désir de fortifier les relations amicales entre les deux pays et de prendre en vue de l'avenir d'utiles précautions, le gouvernement de sa majesté consent à ce que les arbitres tiennent pour accordé qu'il a voulu agir en conformité avec les règles précédentes. »

Cette dernière réserve, sur laquelle insistait tant le gouvernement anglais, ne sert, ce semble, qu'à mieux faire ressortir l'étendue de la concession qu'il fait aux États-Unis, car le langage des commissaires anglais revient en dernière analyse à ceci : nous ne vou-

lons pas reconnaître que nous n'ayons pas eu raison, mais nous consentons à ce que les arbitres se conduisent comme si nous avions été dans notre tort. Dans la discussion qui eut lieu le 12 juin sur le traité de Washington à la chambre des lords, lord Russell s'éleva avec véhémence contre le caractère rétrospectif de cette nouvelle loi internationale; lord Derby montra l'Angleterre se mettant elle-même sur la sellette et consentant à être jugée pour des actes commis il y a dix ans et qu'alors elle ne trouvait pas coupables; mais il n'en est pas de la loi internationale comme de la loi municipale. Celle-ci ne doit jamais être rétroactive, parce qu'elle se corrige aussi rapidement qu'on le veut, tandis qu'il n'y a point de parlement, de conseil permanent, qui règle les rapports des nations. La loi internationale n'est fondée que sur l'équité. Une nation n'a point rempli ses devoirs envers les autres nations quand elle a violé l'équité, lors même qu'elle a observé la lettre de ses lois municipales. Celles-ci, en ce qui regarde l'étranger, n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont une expression fidèle des devoirs de la neutralité. Ces devoirs étaient les mêmes en 1861 qu'en 1871; qu'importait à la nation américaine, aux armateurs ruinés de New-York et de Boston, que lord Palmerston ou lord Russell pût maintenir, en invoquant les avis de juges anglais, que personne n'avait violé le *foreign enlistment act?*

Ce n'est point s'abaisser que de reconnaître une erreur et de chercher à la réparer. On a souvent reproché à l'Angleterre d'adorer le succès, de laisser toujours ses sympathies suivre les courans de la fortune. Lord Russell, en attaquant le traité de Washington, citait une phrase de Henry Drummond. « Il y a deux siècles, disait ce dernier, il y avait un mot qui gouvernait le monde, c'était le mot *credo;* aujourd'hui il y en a un autre, c'est le mot crédit. » — « Il y a deux siècles, ajoutait lord Russell, nous maintenions notre *credo*, nous maintenions notre foi protestante; au temps de Jacques II, nous l'avons fait triompher. La destruction de l'Armada espagnole et la bataille de la Boyne confirmaient notre puissance, et le *credo* national triomphait. Aujourd'hui il ne s'agit plus que de notre crédit, et l'on vient nous dire : Que nous importe l'honneur anglais? que nous importe notre caractère national? Les cours de nos fonds sont élevés, ceux des bons américains sont hauts; qu'importe le reste? » Une douleur pareille perce dans le langage de lord Carnarvon, de lord Salisbury, l'éloquent chef du parti tory. Il n'est pas mauvais que des voix respectées avertissent les nations qu'il y a quelque chose de plus précieux que les choses matérielles, des trésors plus importans que la richesse et la sécurité; mais ces trésors ne sont pas près d'être épuisés sur le sol libre de la Grande-Bre-

tagne. On s'y sent encore assez fort pour ne pas se croire déshonoré pour réparer une faute. La fausse grandeur aime à s'emprisonner dans ses propres chimères, elle prend l'entêtement pour la fermeté, l'aveuglement pour la fierté, et elle se précipite à travers des rêves vers des catastrophes inattendues. Les hommes d'état auxquels l'Angleterre confie en ce moment ses destinées ont bien fait, suivant nous, de chercher à écarter de l'Angleterre les dangers, les angoisses, peut-être les révolutions où pourrait l'entraîner une lutte ouverte avec les États-Unis. La vérité doit être le vrai fondement de la politique. La Grande-Bretagne ne peut supprimer les États-Unis, ni leur influence, ni leur prospérité, ni leur ardeur patriotique. Ne vaut-il pas mieux mettre de son côté tant de forces redoutables que de les avoir contre soi? Une réparation qui n'a rien d'humiliant, qui prend les formes solennelles et juridiques d'un arbitrage, est-elle une assurance trop chère contre les dangers qui naîtraient d'un état d'hostilité permanent? En obtenant la neutralité morale de l'Amérique, l'Angleterre reconquiert deux choses dans le présent : l'apaisement de l'Irlande, la liberté de son action politique; elle s'assure dans l'avenir le concours de tous les instincts secrets qui tendent à rapprocher deux nations d'une commune origine.

Il y a, jusque dans les concessions que les commissaires américains ont arrachées aux commissaires anglais, des ressources indirectes pour la fierté de la Grande-Bretagne. Ainsi que le faisait remarquer avec beaucoup de finesse sir Roundell Palmer, qui était attorney-général au moment où l'*Alabama* sortit de Liverpool et qui défendait récemment le traité de Washington à la chambre des communes, l'arbitrage pur et simple était beaucoup plus périlleux pour l'honneur de l'Angleterre qu'un arbitrage dont elle a elle-même consenti à définir les bases. Dans le traité Clarendon-Johnson, la tâche des arbitres n'était point délimitée; ils pouvaient toucher à tout, aller jusqu'à critiquer la proclamation de neutralité de la reine; ils pouvaient infliger à la nation anglaise un blâme que son orgueil eût subi avec bien plus de ressentiment qu'un simple sacrifice pécuniaire. Si au contraire les arbitres, laissés sans guide, sans programme d'arbitrage, avaient exonéré l'Angleterre, les États-Unis, justement irrités, étaient pour ainsi dire autorisés à lancer à la première occasion autant d'*Alabamas* qu'il leur plairait. Sir Roundell Palmer croit encore aujourd'hui que l'Angleterre n'a manqué à aucune de ses obligations strictes pendant la guerre de la sécession; mais il la félicite d'avoir volontairement posé des règles nouvelles de droit international, et d'accepter ces règles dans un arbitrage nettement circonscrit. Il voit dans cet acte de sagesse et de modé-

ration une garantie contre les dangers de l'avenir, une manière facile d'entraîner toutes les nations du monde dans une politique maritime dont la race anglo-saxonne aura posé les bases.

En face de telles considérations, les reproches de détail que l'on a pu adresser au traité de Washington ne soutiennent pas longtemps l'examen; nous ne nous étendrons pas longuement sur la portion des protocoles de la commission qui a trait aux indemnités réclamées par l'Angleterre pour les incursions des fenians au Canada, aux pêcheries et à la navigation des fleuves canadiens. Les commissaires américains refusèrent absolument de discuter la question des indemnités réclamées pour les incursions des fenians au Canada. Le gouvernement américain ne se considérait pas comme responsable de l'entrée de bandes très peu nombreuses dans le Canada. Ces aventuriers n'avaient jamais pu rester que quelques heures au-delà de la frontière, ils n'avaient jamais pu la dépasser que de quelques pas, et les dommages qu'ils avaient causés étaient, au dire de lord Kimberley lui-même, absolument insignifians.

La question des pêcheries est beaucoup plus grave. On admit le principe de la réciprocité. Les pêcheurs américains pourront désormais aller librement dans les eaux de la province de Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la colonie du Prince-Édouard et des îles voisines à toute distance des côtes; ils pourront débarquer sur toutes les côtes, toutes les îles, pour sécher leurs filets et saler le poisson. Réciproquement les sujets anglais pourront pêcher dans les eaux des États-Unis jusqu'au 33e degré de latitude nord. Comme les pêcheries canadiennes et américaines ne sont pas également riches, des arbitres spéciaux doivent se réunir à Halifax pour fixer la somme qui sera payée par les États-Unis à l'Angleterre à titre de compensation.

Le Canada, il faut le confesser, a fait mine au début de vouloir résister aux stipulations qui le concernent dans le traité de Washington; mais l'irritation des colonies anglaises du nord de l'Amérique est déjà calmée. Ainsi que le faisait remarquer à la chambre des communes sir Charles Adderley, l'un des hommes politiques qui sont le plus familiers avec les questions coloniales, les Canadiens trouveront toujours de grands avantages à pêcher dans leurs propres eaux; ils sont assurés d'un marché rapproché, et ils n'ont pas grand'chose à redouter des pêcheurs américains. Cependant à la suite de longues controverses les chambres canadiennes avaient fini par considérer la question des pêcheries et celle du traité de réciprocité comme absolument connexes; elles sont mécontentes que les commissaires anglais ne les aient pas résolues du même coup. Quoi qu'il en soit, il s'établira tôt ou tard entre les États-Unis et

le Canada une sorte de libre échange qui vaut mieux que tous les traités de commerce, et rien ne favorisera aussi bien l'établissement d'un tel régime que la confiance dans la paix et les bons rapports entre l'Angleterre et les États-Unis.

La dernière partie du traité est consacrée à la navigation du Saint-Laurent et de ses affluens, des canaux canadiens, du lac Michigan, au transit des marchandises canadiennes à Boston, Portland et New-York, etc. L'assentiment du parlement canadien a été réservé par les deux contractans pour tous les articles qui touchent aux intérêts des colonies anglaises dans l'Amérique du Nord. Enfin la fixation de la limite entre les États-Unis et les possessions britanniques, restée incertaine dans la partie orientale du continent, a été réservée à l'arbitrage spécial de l'empereur d'Allemagne.

Il faut le reconnaître avec tristesse, le nom de la France n'est même pas prononcé dans le traité de Washington; et cependant on peut bien rappeler que notre pays a été un des défenseurs les plus constans du droit des gens. Dans la discussion qui s'est élevée en Angleterre au sujet des règles du droit international désormais adoptées par la Grande-Bretagne et par les États-Unis, qui le seront certainement aussi par les pays dont les souverains sont désignés comme arbitres, on n'a parlé de la déclaration de Paris que pour dire qu'elle n'avait point la valeur d'un traité, et n'était qu'un simple exposé de principes. L'article 6 du traité de Washington constitue un code du droit des gens qui a été écrit sans nous. La France a-t-elle le droit de s'en plaindre? Pendant les laborieuses discussions de la commission anglo-américaine, elle était déchirée par la guerre, et ne pouvait songer qu'à défendre sa propre existence. D'ailleurs il n'y a rien dans les principes posés dans le traité de Washington qui soit contraire à ses traditions. Pendant la guerre de la sécession, son gouvernement a observé strictement les règles que l'Angleterre accepte aujourd'hui. Les États-Unis n'ont point vu des corsaires confédérés sortir de nos ports pour se jeter sur leur commerce. L'expédition du Mexique était pour eux une menace, mais elle ne violait que la doctrine de Monroë, qui ne fait point partie du droit des gens.

La France, bien qu'elle ait été comme ignorée par les signataires du traité de Washington, peut se féliciter que cette œuvre diplomatique ait pu être achevée, car l'hostilité sourde de l'Angleterre et des États-Unis a pesé bien lourdement sur nos destinées : elle avait noué les liens d'une sorte d'alliance morale entre la république américaine, la Russie et l'Allemagne; elle avait ainsi neutralisé l'Angleterre sur le continent européen et l'avait condamnée à une véritable impuissance, elle avait retenu l'essor des vieilles sympa-

thies qui se portent toujours vers la France dans le pays de Jefferson. De quelle voix l'Angleterre pouvait-elle parler au chancelier de la confédération germanique, qui n'avait que des caresses pour les États-Unis, qui tenait les secrets de la Russie, qui pouvait mettre en faisceau les haines et les rancunes de deux continens? Il ne faut point croire qu'elle ait vu d'un cœur tranquille le triomphe inoui de l'Allemagne, qu'elle n'ait point trouvé notre chute trop lamentable. Sa politique est toujours la même, il ne peut lui convenir qu'il y ait sur le continent européen une puissance trop prépondérante; elle s'est réjouie de l'unité allemande, elle ne saurait se réjouir d'une dictature allemande. La vieille formule de l'équilibre européen est encore celle qui représente le mieux ses intérêts. Que les petits états disparaissent, peu lui importe, pourvu qu'il reste quelques grands états capables de se contre-balancer. Depuis la guerre d'Amérique, son action diplomatique n'a plus été que défensive en quelque sorte; derrière la moindre complication, ses hommes d'état, si clairvoyans, si patriotes, apercevaient le danger formidable d'une alliance des États-Unis et de la Russie. Ils savaient bien que dans tout cœur russe il y avait écrit le mot Sébastopol, dans tout cœur américain le mot *Alabama*. L'Angleterre peut aujourd'hui respirer plus librement : elle a tellement pris l'habitude de n'intervenir que le moins possible dans les affaires du continent, qu'elle restera peut-être fidèle à cette habitude. L'affreux spectacle de nos guerres n'est point fait pour la rendre plus martiale. Il y a cependant quelque chose dans sa nature et dans le génie même de sa race qui ne s'accommode pas volontiers longtemps d'un état modeste, d'une médiocrité résignée. Elle a porté sa fortune si haut qu'elle doit quelque chose à sa propre fortune. Le jour reviendra peut-être, il reviendra quand elle le voudra, où elle pourra encore rendre de grands services à l'Europe et montrer qu'elle n'a point dégénéré, comme le disent ses ennemis.

AUGUSTE LAUGEL.

SOUVENIRS

DE

LA ROUMÉLIE

II [1].

ANDRINOPLE. — L'ADMINISTRATION D'UNE PROVINCE TURQUE.

Andrinople est le chef-lieu d'une province qui ne compte pas moins de 2 millions d'habitans. Bien que dans l'empire ottoman il faille renoncer à des chiffres précis, la population de la ville dépasse certainement 100,000 âmes. On trouve au palais du gouverneur un bureau du recensement, mais il affecte le plus grand mystère; l'employé qui le dirige ne semble pas du reste avoir une idée très nette des procédés modernes de la statistique. Voici cependant les chiffres que je lui dois. La ville possède 3,000 boutiques, 63 khans ou halles en pierre, 176 fontaines, 150 mosquées, 7 écoles grecques, 2 écoles arméniennes, 2 écoles bulgares, 13 églises grecques, 2 églises arméniennes, 1 église bulgare, 2 églises catholiques, 12 synagogues et 7 ponts en pierre. Quant à déterminer la population exacte de cette capitale en calculant ce qui se consomme de blé dans la ville, quelques voyageurs n'ont pas reculé devant de telles entreprises; c'est faire beaucoup d'honneur au chef de la douane que de lui supposer une précision que ne saurait avoir son collègue du recensement. La Turquie a envoyé dernièrement au congrès de statistique tenu à Vienne un délégué qui a fait en fort

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

bon langage l'éloge de cette science. Il n'est pas impossible que dans quelques années nous connaissions, à 10,000 habitans près, la population d'Andrinople.

La ville est bâtie dans une vaste plaine au confluent de trois grands fleuves, la Maritza (l'Hèbre d'Orphée et des anciens), la Tondja et l'Arda. Ces fleuves réunissent presque toutes les eaux du vaste bassin que forment l'Hémus et le Rhodope, hautes montagnes qui décrivent autour de la Roumélie un arc de cercle, et que les Turcs appellent partout le Balkan. On voit que la situation d'Andrinople est unique dans la province. Aux temps légendaires de la Grèce, c'était là que s'élevait la ville d'Orestias; les rois thraces y eurent plus tard une capitale; les Romains y bâtirent Adrianopolis; dès le XIVe siècle les sultans y établissaient leur résidence, en attendant que Constantinople tombât en leur pouvoir. Andrinople est une suite de grands villages partout arrosés par des eaux vives, perdus dans les platanes, les cyprès et les peupliers. Sauf au centre de la ville, dans la citadelle, qu'on appelle encore d'un nom grec le *castro,* les jardins sont plus nombreux que les maisons. L'étranger peut donc tous les jours faire des excursions intéressantes, sans compter les séances au bazar, dont personne ne se lasse en Orient, les visites aux notables, les longues heures passées dans les petits cafés, nombreux sur les bords de la Maritza; mais l'intérêt qui prime ici tous les autres, c'est de voir de près, s'il est possible, l'administration ottomane. Le *vilayet* ou province d'Andrinople est, avec celui de Rutchuk, sur le Danube, le premier où la Porte ait mis en pratique les réformes promises par le *hatti-houmaïoum* du 18 février 1856. Cette grande ville renferme tous les conseils, tous les tribunaux et même les hautes écoles promises par la réforme. Les institutions nouvelles y fonctionnent depuis déjà quelques années, tandis que dans d'autres parties de l'empire on commence à peine à les créer. L'espérance d'étudier le mieux qu'il me serait possible cette administration m'engageait à faire un long séjour à Andrinople malgré mon désir d'être au plus tôt en plein pays bulgare. Il me semblait que le temps passé ici ne serait pas perdu, que par la suite je comprendrais mieux les plaintes des raïas et leur véritable situation.

I.

Le vilayet d'Andrinople a pour limites à l'ouest et au nord le Balkan, au sud la mer Égée, à l'est la mer de Marmara et la Mer-Noire. La superficie en est évaluée à 80,000 kilomètres carrés; elle est donc à peu près égale à celle de treize de nos départemens; c'est avec de pareils chiffres qu'il faut compter en Turquie. Les

gouvernemens de Bulgarie, d'Albanie, de Bosnie, ne sont pas moins étendus; en Asie-Mineure, les vilayets présentent généralement des surfaces plus considérables encore. L'Europe n'a aucun état dont les subdivisions administratives comprennent des territoires aussi vastes, un nombre aussi élevé d'habitans. On voit que le vali ou pacha d'Andrinople est un puissant seigneur. Son palais, que les habitans appellent le *séraï*, sans confondre ce mot avec celui de *harem*, s'élève au milieu de la ville. C'est une maison moderne où les corps de bâtimens, disposés en carré autour d'une cour, présentent de longues surfaces blanches, crépies à neuf et sans style aucun. Tous les services de la province s'y trouvent centralisés; le palais renferme même la prison, que tout gouverneur turc veut toujours avoir sous la main. Le fond de l'édifice est réservé aux femmes, la partie qui donne sur la rue aux diverses administrations. Au rez-de-chaussée sont les bureaux du sandjak ou arrondissement d'Andrinople, au premier ceux de la province entière. On entre dans un vestibule encombré de soldats, de domestiques qui font la cuisine, de solliciteurs qui dorment ou causent en attendant leur tour d'audience; c'est la confusion la plus bigarrée qui se puisse imaginer. Chaque bureau donne sous ce vestibule; comme la chaleur est très grande, les portes restent ouvertes. Chacune de ces chambres offre le même aspect. Des employés sont accroupis sur des canapés; tout en prenant du café que des serviteurs ne cessent d'apporter, ils écrivent lentement sur leurs genoux, mieux vaudrait dire qu'ils dessinent, tant il leur faut de peine et d'attention. Il n'y a là ni dossier, ni carton, ni registre, ni tout le mobilier ordinaire de nos administrations. De grands sacs de percale blanche pendus au mur contiennent les archives de cette bureaucratie; ces actes ne sont pas pliés, mais roulés comme des rubans. Quand on veut consulter une pièce, on vide par terre un sac, puis deux, et on développe ces innombrables rouleaux. Un employé passe quelquefois la journée à chercher une note peu importante; les Turcs sont admirables pour supporter ces ennuis, qui ne les lassent jamais. Après une longue enquête de ce genre, le plus souvent infructueuse, l'heure d'aller dîner est venue; un *zaptié* (ces gendarmes remplissent au séraï l'office d'huissier) remet tous les rouleaux dans les sacs, presque toujours au hasard. C'est un lieu-commun qu'un bureau ne peut jamais fournir la pièce qu'on lui demande. Une réforme très simple, qui n'est pourtant pas dans le *hatti-houmaïoum*, serait de prescrire aux employés de ne plus rouler les pièces administratives, et de remplacer les sacs traditionnels par des cartons.

Autrefois, dans l'empire ottoman, les pièces écrites étaient très rares; pour cette raison, les tribunaux en appelaient presque toujours au serment, la parole remplaçait l'écriture. Il en a toujours

été ainsi dans le monde oriental; la Grèce antique elle-même multipliait très peu les documens écrits. On voit bien dans les procès qui nous sont connus que les juges, pour les contrats, les hypothèques et tous les sujets de contestation, demandent aux plaideurs de jurer par les dieux qu'ils disent la vérité. La bureaucratie romaine, bien que déjà tout occidentale, nous a laissé de curieux échantillons de ses procédés. Nous avons un grand nombre de quittances du bureau des douanes de l'île d'Éléphantine datées du siècle des Antonins : ce sont de grossiers tessons, des morceaux de pots cassés, devenus des pièces officielles, couverts de chiffres, de calculs, d'attestations aussi bien rédigées que celles de nos percepteurs. On n'imagine guère que les receveurs de ce bureau, Arpaësis ou Ammonios par exemple, aient eu dans leurs archives beaucoup plus d'ordre que les employés du séraï à Andrinople. Les Turcs peuvent encore dire qu'ils ont pris les Arabes pour modèles, que ceux même du règne d'Haroun-al-Raschid n'ont jamais connu d'autres procédés administratifs. Cette manière de faire n'en est pas meilleure, elle ne peut avoir à nos yeux que l'avantage de nous expliquer quelques habitudes anciennes, quelques usages modernes assez étranges. C'est parce que les pièces sont roulées qu'un ministre turc n'a de portefeuille que par métaphore, et marche toujours suivi d'un domestique qui porte une petite valise. On voit encore quelquefois dans la Grèce constitutionnelle des hommes du vieux parti, arrivés aux plus hautes charges, ne pas consentir à prendre sous le bras un dossier commode et d'un faible volume, mais se rendre chez le roi ou à la chambre tenant à la main un mouchoir où ils ont renfermé les dépêches les plus importantes. Ces vieillards sont les fils des anciens primats; ils n'ont pu abandonner une coutume qui du temps de leur père était toute naturelle.

Au premier étage est le cabinet du vali. S'il est peu aisé pour un Européen de se figurer comment fonctionnent des bureaux turcs, il lui est bien plus difficile de comprendre comment un gouverneur suffit aux affaires qui lui incombent. Il est le maître souverain de la province, chef de la police, général d'armée, directeur des finances, président des conseils de gouvernement et des tribunaux; il doit voir à tout, s'occuper de tout, et en même temps que d'affaires privées, combien de minimes détails ne sont pas soumis à sa décision suprême! Pour une injure, pour un *bakchich* donné inutilement, pour la moindre faveur, c'est à lui qu'on s'adresse. Du lever au coucher du soleil, il reçoit quiconque se présente. Les plus simples Turcs arrivent sans se faire annoncer; on dirait un chef patriarcal qui connaît tous ses administrés. Certainement les inférieurs arrangent à leur guise beaucoup de contestations, mais en principe le vali est seul responsable; puis, qu'il est commode de lui renvoyer

les difficultés trop embarrassantes! Qu'il est naturel de s'adresser à un homme dont la décision est sans appel! Un gouverneur de province, du reste, ne fait que se soumettre, dans son ressort, aux exigences que subit le grand-vizir lui-même. A Constantinople, vous voulez dessiner un bas-relief, visiter un palais, un arsenal, obtenir la moindre permission, le plus sûr est de présenter requête au premier ministre; le cachet de ce haut magistrat est un talisman des *Mille et une Nuits*. Il y a quelque temps, l'*Ajaccio*, bateau à vapeur attaché au service de notre ambassade, demanda aux chantiers de l'état une pièce de bois pour réparer une légère avarie. Après deux mois d'instance auprès de fonctionnaires qui craignaient de se compromettre ou ne comprenaient pas ce qu'on attendait d'eux, force fut d'aller trouver Ali-Pacha. Vers le même temps, un artiste parle dans la rue à deux soldats qu'il veut placer dans un tableau oriental, les colonels et les généraux s'en mêlent; on hésite, on refuse, on promet, on temporise : il fallut présenter un placet au grand-vizir. Le lendemain, le peintre reçut deux colonels en grande tenue qui avaient l'ordre officiel de poser. Ce qui augmente encore le travail d'un vali ou d'un vizir, c'est que, la loi n'étant jamais stricte, tout le monde, pour s'y soustraire, cherche les protections les plus hautes; c'est que, tout étant irrégulier, chacun des sujets du sultan peut espérer une faveur personnelle. Il ne faut pas oublier non plus que des événemens qu'on ne saurait prévoir réclament souvent l'intervention toute particulière d'un gouverneur. Au commencement de 1867, on avait signalé en Bulgarie une invasion effrayante de rats qui venaient, dit-on, des montagnes de l'Oural; jour par jour, il fallut suivre leur progrès, les dépêches télégraphiques se succédèrent sans interruption. Le vali de Rutchuk leur faisait une guerre acharnée; beaucoup échappèrent, franchirent le Balkan et parurent dans la vallée de l'Hèbre. Le gouverneur ne put se borner à publier un arrêté; il dut donner l'exemple. Il réunit les hauts magistrats, les arma de bâtons, et, se transportant dans un champ, montra à tous comment on tue ces animaux dans leurs trous; les cadis, les muftis, les mollahs et les généraux l'imitèrent, tout le peuple fit comme les chefs : il fallait une cérémonie aussi solennelle pour frapper les esprits. Dans le vilayet d'Andrinople, quand les Tcherkess pillent sur les routes, le pacha monte à cheval et les poursuit. S'il ne donne pas l'exemple de la bonne police, que ne dira-t-on pas à Constantinople! Pour peu qu'un incident ait quelque importance, le vali doit payer de sa personne.

L'immense empire ottoman présente un spectacle qui n'est pas sans grandeur. Les peuples les plus divers : Arabes, Arméniens, Grecs, Slaves, Albanais, sont gouvernés par une aristocratie admi-

nistrative qui compte à peine quelques milliers de personnes. On voit sur le Bosphore un certain nombre de belles demeures où vivent des gens qui n'ont jamais rien appris; ils ont pour mission d'aller à tour de rôle régir les provinces. Chaque année, la Porte en fait partir quelques-uns. Le hasard détermine les pays où on les envoie, ils vont en Asie comme en Europe, avec une égale facilité, presque partout ils trouvent une population ennemie bien supérieure en nombre aux sujets osmanlis; ils ignorent la langue de leurs administrés, ils savent du caractère des habitans, de leurs usages, de leur histoire, ce qu'ils en ont entendu dire dans quelques rares conversations. Ni le courage des Arabes, ni l'activité des Grecs, ni l'énergie des Albanais, ni le sérieux et la ténacité des Slaves ne les effraient. A peine dans leur gouvernement, ils se sentent à leur place, ils y parlent en maîtres et s'y font respecter : ces hommes ont l'instinct du commandement. Le gouverneur le plus modeste vous reçoit toujours avec gravité; si obligeant qu'il soit, si désireux qu'il se montre de vous être agréable, vous ne pouvez oublier qu'il est la puissance. Il n'a garde de se compromettre par des paroles inconsidérées; il se renferme dans une réserve polie. A cette dignité extérieure, les hauts fonctionnaires turcs joignent souvent une rare finesse, d'autant plus précieuse qu'elle sait mieux se dissimuler. Le principal de leur rôle consiste à tout arranger à l'amiable, sans oublier leur intérêt personnel, à veiller à la perception de l'impôt, surtout à maintenir l'ordre. On a souvent répété que le *zaptié* du Saint-Sépulcre à Jérusalem était le symbole de la puissance des Osmanlis. Ce gendarme est assis à l'intérieur de l'église, sous le porche; il passe là tout le jour, regardant à peine ce qui s'accomplit sous ses yeux; il fume, fait bouillir son café, cuire un plat de riz ou de légumes; dans son immobilité somnolente, il paraît être l'image du mépris et de l'indifférence. C'est lui cependant qui règle les heures où chaque confession peut entrer au Saint-Sépulcre, qui ouvre et ferme le portail, qui d'un mot fait cesser le bruit ou chasse un intrus. Sans lui, l'église serait un lieu de luttes perpétuelles; grâce à lui, l'ordre règne au tombeau de Jésus-Christ. A Pâques seulement, l'affluence est trop grande, il ne saurait suffire à sa tâche; on lui substitue alors une compagnie de soldats turcs. Cette comparaison, déjà vieille, sera longtemps vraie : tout vali est plus ou moins un *zaptié* d'un ordre supérieur.

Quand on dit qu'une aristocratie administrative régit la Turquie ou plutôt l'exploite, il ne faut pas entendre que tous ces fonctionnaires sont de haute naissance. Ils sont tous, sinon Osmanlis de race, tout au moins musulmans; beaucoup pourraient être appelés des parvenus. La voie ordinaire des honneurs, c'est de vivre dans la clientèle des grands. On ne peut trop insister sur l'importance de

la clientèle en Turquie; le client arrive le matin chez son patron, fait antichambre des heures entières, se joint au cortége du maître quand celui-ci se rend à la mosquée, à la promenade, aux affaires. Vous voyez dans les grandes villes turques un homme suivi de vingt autres qui l'accompagnent respectueusement; souvent il ne les connaît pas tous, mais cette foule indique son autorité. Il en était de même dans la Rome ancienne. Un client assidu et adroit trouve toujours le moyen de rendre quelque service au patron, d'attirer son regard. L'usage ottoman des présens entre hommes se rattache au même principe : la nécessité de capter un protecteur. Dès que votre situation vous y autorise, vous ne manquez pas de multiplier les cadeaux; les belles fourrures tiennent une grande place dans ces présens, un pacha influent en reçoit par année jusqu'à deux et trois mille : c'est là une véritable fortune. Il y a dans tous les palais une chambre des *fourrures*, qui souvent est le trésor de la maison. Un économe de Roumélie m'en a montré avec orgueil une collection qu'il évaluait à 25,000; cinq ans dans un vilayet avaient suffi à la réunir. Quelquefois un pacha a le goût des fleurs ou des animaux curieux; d'autres fois, mais plus rarement, il laisse voir la passion des *antika* (médailles, bas-reliefs, objets grecs et romains); cet archéologue improvisé possède bientôt un cabinet sinon choisi, du moins encombré. Personne ne voit mal à ces cadeaux. Il est tel ambassadeur de la Porte, très connu dans le monde diplomatique et *gentleman* distingué, qui chaque année envoie au ministre des affaires étrangères une bague, une broche ou quelque autre objet précieux. Dans une telle société, les majordomes, les économes, les eunuques, les jeunes esclaves même exercent une réelle influence. Un client ne néglige aucun des serviteurs qui voient le maître dans l'intimité; de là un art de l'intrigue qui est arrivé en Orient à la perfection. Il faut souvent vivre longtemps avec les domestiques avant de devenir pacha; comment alors ne pas garder de sympathie pour ces hommes d'une condition inférieure? A tout prendre du reste, le fonctionnaire le plus élevé a leurs goûts, leurs habitudes, leur éducation. Dans ce sens, l'aristocratie ottomane conserve toujours des caractères très démocratiques. Le pacha actuel d'Andrinople a eu des débuts modestes; il est, dit-on, fils d'un pauvre boulanger chrétien de Roumélie. Dans sa jeunesse, un Turc puissant l'a pris à son service; il l'a *étourkisé*, selon le mot du pays, c'est-à-dire circoncis. Ce petit domestique excellait à faire le café, nul mieux que lui ne savait entretenir le feu du narghilé; il ne quittait pas son maître, il a appris à connaître les hommes en allumant les pipes des solliciteurs. De *cafedji* (faiseur de café), son talent l'a élevé à la charge d'économe; il est de-

venu confident, secrétaire, employé à la poste, pacha de Syrie, enfin vali d'Andrinople. Hassam-Pacha, qui gouvernait Larisse en 1866, n'avait pas eu des débuts plus brillans; à trente-cinq ans, il administrait une des provinces les plus importantes de l'empire, celle de Thessalie. Il m'a montré chez lui un *cafedji* de quinze ans qui apprenait à lire et auquel il préparait les plus belles destinées.

Les médecins tiennent leur place dans les intrigues des cliens. Que ne peut un médecin sur un malade! Mettre une femme de sa famille dans un harem est toujours aussi une rare fortune. Le *moutésarif* actuel de Filibé (gouverneur placé sous les ordres du vali), poursuivi par ses créanciers, est souvent menacé de destitution; quand ses affaires vont trop mal, sa femme, la *koukouna* (la dame) que nous avons rencontrée à Baba-Eskisi, part pour Stamboul, et là, grâce à ses amies et à ses parentes, obtient que son mari reste en charge. On dit parfois que la Turquie est gouvernée par les femmes. C'est là une assertion dont les Européens ne peuvent apprécier au juste la valeur; cependant il leur est facile de comprendre tout ce qu'il doit y avoir de vrai dans ce paradoxe. Les femmes turques sont actives et n'ont pas dans la vie ottomane la réserve timide que nous leur supposons. L'autre jour, pendant que je présentais mes *salamaleks* au vali d'Andrinople, entre une Turque de vingt ou vingt-cinq ans, elle traverse le salon d'un pas décidé et s'arrête devant le gouverneur; là, sans attendre, elle lui dit que son mari est à l'armée, — elle ne sait où, — qu'il ne touche pas sa solde, puisqu'il ne lui envoie pas un para, que c'est là une indignité. Sa voix s'élève, le ton devient impérieux; le pacha trouve la chose toute naturelle, et ordonne de donner un à-compte à la plaignante. Les femmes sont sûres de l'impunité, un homme qui les rudoierait serait déshonoré. On les voit partout à Constantinople, dans les ministères, pénétrer jusqu'aux fonctionnaires les plus hauts et plaider leur cause avec cette insistance qui ne cédera pas, parce qu'elle est sous l'empire d'une idée fixe. On sait que la Turquie a créé à Péra un collége français. Quand on afficha le règlement, on y mit pour la forme que les mères musulmanes pourraient venir voir leurs fils le vendredi. Il semblait qu'il ne dût pas y avoir foule. Le premier jour de parloir, la maison vit arriver deux ou trois cents femmes turques, qui, sans rien entendre, sans s'inquiéter d'autre chose que de leur volonté, se répandirent dans toute la maison. Ce fut une invasion : cours, dortoirs, cuisines, classes, appartemens des répétiteurs, rien ne fut respecté. Le directeur, M. de Salves, dut les laisser maîtresses de la place; le lendemain, on supprima du règlement le malheureux article. Ces femmes ne sont pas seulement des enfans espiègles, elles ont beaucoup de bon sens et savent très bien suivre

un raisonnement. Ici, à Andrinople, une maison chrétienne où je vais quelquefois a pour propriétaire une jeune femme turque de condition assez ordinaire; il est intéressant de l'entendre discuter avec le chef de la famille, refuser ou promettre une réparation, réfuter les mauvais argumens. Pour parler à travers un voile de tulle qui relève sans doute sa beauté et donne à ses yeux un éclat éblouissant, pour cacher sa taille sous les vastes plis d'un domino rose, cette petite personne ne manque ni d'esprit, ni de fermeté; elle en remontre aux Grecs eux-mêmes. Du reste, dans cette capitale du vilayet, le voyageur a un sujet d'études qui peut l'instruire : ce sont les écoles mixtes ottomanes. Filles et garçons s'y trouvent confondus, chaque banc compte une vingtaine d'écoliers des deux sexes, le plus capable est le moniteur des autres. J'ai toujours remarqué que les filles avaient le privilége de régenter les petits garçons. Il faut les voir diriger la lecture, imposer silence, choisir les modèles, conduire la main de ceux qui apprennent à écrire. Leurs figures très fraîches que ne cache pas encore le voile des femmes, leurs robes de couleurs voyantes semées d'or, relevées par de grandes fleurs rouges et vertes, donnent à ces maîtresses d'école un air étrange et charmant; votre visite ne les effraie guère, elles ont la gaîté des enfans les plus aimables. L'école finie, elles chaussent leurs babouches et s'en vont gravement, leur Coran sous le bras. L'infériorité native des femmes dans ces contrées vis-à-vis des hommes est une chimère. A Brousse, où on emploie les paysannes turques dans les fabriques de soie, elles sont des ouvrières excellentes. Il est telles dames osmanlis du Bosphore qui savent le français et envoient régulièrement leur eunuque acheter à Péra, à l'arrivée des paquebots de Marseille, nos romans du jour. Ce sont là, il est vrai, des exceptions, mais ne sait-on pas que beaucoup ont une instruction orientale assez développée et se plaisent à la poésie? Avec le temps, dans le harem, cette vie d'intrigues et de querelles sans fin, l'abandon où la plupart tombent forcément, l'abus des sucreries et des cigarettes, peuvent atteindre en partie leur santé et par suite leur intelligence; elles gardent encore assez d'esprit pour avoir sur les hommes une grande influence. N'en point tenir compte quand on se propose en Turquie de devenir un personnage de quelque importance, ce serait négliger une grande force.

Les divisions administratives turques sont très simples : un vilayet ou province est partagé en arrondissemens ou *sandjaks*, le sandjak en *kazas*, qui répondent à nos cantons, le kazas en communes ou *naïés*. Un moutésarif gouverne le sandjak, un caïmacan le kazas, un mudir la commune. La province d'Andrinople comprend cinq sandjaks, celui de Rodosto, que nous avons visité en partie, ceux d'Andrinople, de Filibé, de Gallipoli et d'Islimié; dans chaque

sandjak, on compte sept ou huit kazas. Les chefs administratifs, depuis la réforme, sont assistés de conseils destinés à représenter les intérêts des habitans, musulmans et chrétiens. Le conseil ou grand *mesliss*, qui siége au chef-lieu du vilayet, se compose du président de la magistrature, des trois directeurs des finances, de la correspondance, des affaires étrangères, des chefs religieux des communautés non musulmanes et de quatre autres membres; deux de ces membres sont élus par la population musulmane, deux par la population non musulmane. Le mot *élu*, dont se servent les habitans de la Roumélie, n'est pas très juste. Les membres qui font partie de droit du conseil d'administration dressent une liste de 12 personnes, 6 musulmans et 6 non-musulmans, habitans notables qui paient 500 piastres (1) de contributions directes, et l'envoient en même temps aux 5 sandjaks; dans chaque sandjak le conseil administratif de cet arrondissement choisit sur cette liste les huit personnes qu'il souhaite de voir entrer au grand mesliss. Le secrétaire du vilayet forme un tableau récapitulatif sur lequel figurent seulement les 8 noms qui ont obtenu le plus de voix. Le vali prend alors sur ce tableau 2 musulmans et 2 non-musulmans qu'il propose au grand-vizir comme membres du conseil. Les mesliss des sandjaks sont formés d'après les mêmes règles. Pour les conseils d'administration de kazas, les listes, faites au sandjak, sont adressées aux communes, qui éliminent un tiers des éligibles. Ce sont les anciens qui sont chargés de cette tâche; la nomination définitive appartient au moutésarif (2).

Ce système d'élection, en apparence très compliqué, se ramène à quelques principes faciles à comprendre. Un fonctionnaire turc forme une liste d'éligibles, la soumet à des conseils qui peuvent

(1) La piastre vaut 23 centimes.

(2) Le conseil administratif du sandjak est composé du cadi du kazas central, des chefs spirituels de la population non musulmane, du sous-directeur des finances, du directeur de la correspondance du sandjak et de quatre membres, dont deux musulmans et deux non-musulmans. Dans chaque sandjak est un comité électoral composé du moutésarif, du cadi, du mufti du chef-lieu, du sous-directeur des finances, des chefs religieux des communautés non musulmanes et du secrétaire-général du sandjak. Le comité, sur la liste des éligibles, choisit pour le conseil d'administration des personnes en nombre égal au triple de celui des membres à nommer à ce conseil, la moitié représentant la population musulmane, et les autres les communautés non musulmanes. La liste des membres formée par le comité est distribuée aux kazas formant le sandjak. Le conseil d'administration et le tribunal réunis de chaque kazas choisissent sur cette liste un nombre d'éligibles égal au double de celui des membres à nommer au conseil, et transmettent la liste des élections au chef-lieu du sandjak. Au chef-lieu du sandjak, les listes d'éligibles sont dépouillées par le secrétaire de la correspondance. La liste des éligibles est réduite aux deux tiers en retranchant les noms qui ont obtenu le moins de voix; un procès-verbal est rédigé et adressé au vali, qui choisit sur cette liste deux musulmans et deux non-musulmans.

écarter un tiers des noms, et nomme ensuite le membre qui lui plaît, ce qui équivaut à la nomination directe par l'autorité.

Le § 13 du *hatti-houmaïoum* est ainsi conçu : « Il sera procédé à une réforme dans la composition des conseils provinciaux et communaux pour garantir le choix des délégués des communautés musulmanes, chrétiennes et autres, et la liberté des votes dans les conseils. Ma Sublime-Porte avisera aux moyens les plus efficaces pour connaître exactement et contrôler les résultats des délibérations et des décisions prises. » La Turquie, comme on le voit, ne s'est pas compromise par des promesses formelles; une certaine solennité vague est le ton ordinaire de ses déclarations diplomatiques. Cependant il a suffi qu'elle mît dans la loi des vilayets le mot *élection* pour que les publicistes d'Occident se fissent l'idée la plus étrange de ces réformes. N'a-t-on pas écrit des phrases comme celle-ci : « l'institution des vilayets établit une participation de tous à la gestion de leurs intérêts, c'est en un mot une égalité de droits et de devoirs qui dépasse toutes les espérances, » ou encore : « les conseils provinciaux et communaux sont élus au moyen du suffrage universel; les chrétiens ont leur part dans les affaires publiques, la loi leur accorde les mêmes droits qu'aux musulmans; l'autorité ne présente jamais ses candidats aux électeurs, elle n'exerce pas la moindre influence sur les élections? »

Pour admettre un seul instant de pareilles affirmations, il faut connaître bien peu la Turquie. Dans la province d'Andrinople par exemple, qu'est le grand *mesliss?* Une assemblée où le président est Turc; viennent ensuite les cinq premiers fonctionnaires du gouvernement, tous Osmanlis, puis deux musulmans élus, en tout huit musulmans. A côté d'eux, nous trouvons l'archevêque grec, l'évêque bulgare-uni, le rabbin et deux chrétiens, c'est-à-dire cinq non-musulmans. L'évêque bulgare-uni n'a aucune autorité; chef d'une petite communauté sans influence, il est de plus l'adversaire naturel de l'archevêque grec; j'en dirai autant du rabbin. Depuis Mahomet II, les Juifs ont toujours été les serviteurs dévoués des Turcs. Quant à l'archevêque orthodoxe, il faut se garder de croire qu'il représente une opposition active; sauf quelques rares exceptions, les chefs du clergé grec sont de véritables Byzantins. Ils exploitent leur évêché comme le vali sa province; ils ont besoin de l'autorité musulmane pour maintenir les fidèles dans l'obéissance, pour toucher les redevances qui leur sont dues. Ce sont le plus souvent des moines d'une surprenante ignorance, qui n'ont que bien peu l'intelligence et l'activité propres à leur race. Il faut reconnaître que de longs siècles de soumission ont contribué à leur faire perdre le sentiment de leur dignité. Le patriarche de Constantinople du reste leur donne l'exemple; on sait par quel discours, rempli

d'éloges emphatiques, il accueillit le sultan lorsqu'il revint de l'exposition de Paris. Dans nombre d'évêchés et d'écoles ecclésiastiques, le portrait d'Abdul-Aziz est orné des légendes les plus élogieuses. Parfois le caïmacan et l'évêque grec sont d'excellens amis; à Volo, en 1866, ces deux notables personnages passaient les soirées ensemble; ils étaient, répétaient-ils, l'un et l'autre des exilés volontaires qui avaient consenti à venir habiter cette ville pour refaire leur fortune, singulièrement endommagée; ils comptaient s'en aller le plus tôt possible; ils se consolaient dans un tête-à-tête où ils buvaient du *raki* (sorte d'anisette bien connue des voyageurs en Orient) jusqu'à en perdre la raison. Les deux membres non musulmans du mesliss sont choisis parmi les personnes sûres; le gouverneur n'a pas de peine à les trouver. Il ne faut pas s'imaginer les riches chrétiens de Roumélie toujours en fureur contre les Turcs. Beaucoup sont fermiers de l'impôt, d'autres ambitionnent une protection qui leur permette d'obtenir de sérieux avantages commerciaux. A l'occasion sans doute ils revendiqueraient énergiquement leur indépendance; en attendant, ils s'accommodent à leur mal; il y a même parmi les Grecs des hommes trop prudens qui ne voudraient pour rien au monde être soupçonnés de sympathie en faveur du royaume hellénique. Les projets de la Grèce les effraient; ils répètent que ce petit état ne tient pas ses promesses, qu'il n'a su en trente ans que jeter des pillards sur la Thessalie, qu'au lieu de s'y réfugier en foule de la Turquie, les raïas qui ont eu la folie d'y émigrer doivent aujourd'hui en revenir. Cette riche bourgeoisie se défie parfois de l'université d'Athènes, qui exalte, dit-on, les jeunes gens; elle préfère envoyer ses fils en France ou en Angleterre. Un des banquiers les plus importans d'Andrinople, personnage très réservé, m'emmena l'autre jour faire une longue promenade; quand nous fûmes à deux lieues de la ville au milieu d'une grande plaine, il regarda avec soin à l'horizon, et, sûr que personne ne nous écoutait, m'avoua à voix basse la préoccupation qui l'obsédait. « Est-il vrai que la Grèce songe à une invasion en Thessalie? Ce serait notre ruine à tous ! »

On doit tenir compte de ce parti, il est influent; la démagogie athénienne ne fait trop souvent que le confirmer dans ses opinions. Toutefois il faut reconnaître que la haine des Turcs et l'habitude de les flatter s'accordent naturellement dans l'âme d'un Grec. Tel grand propriétaire qui envoie ses offrandes à l'association de Paris pour l'encouragement des études grecques et au *syllogos* de Constantinople, académie hellénique qui a déjà fourni une carrière honorable, n'aura pas de repos qu'il n'ait décidé le pacha d'Andrinople à venir passer un jour à sa maison de campagne. Ce sera alors une fête splendide, pour laquelle il aura fait venir de Bel-

grade, de Constantinople, de Vienne même, les objets les plus luxueux. Un savant de cette province vient de publier sur l'histoire ancienne du pays une monographie en grec moderne; c'est un patriote émérite; cependant il n'a pas assez d'éloges pour le sultan, et rien ne l'y forçait, car ce souverain n'a aucun rapport avec les rois odryses, et quel Turc lira cette brochure? Tous les contrastes sont dans ces natures à demi orientales. Un journaliste de Constantinople, qui en Grèce passait pour très philhellène, n'a pas fait difficulté de solliciter la place de secrétaire chez le vali de La Canée; il ambitionnait la mission de soumettre l'île à la puissance ottomane; ses amis politiques n'ont vu aucun mal à cette conduite. Un des membres les plus distingués de la diplomatie turque contemporaine a passé sa jeunesse à Athènes dans les bureaux des affaires étrangères. Durant la guerre de Crète, les mêmes banquiers à Constantinople s'inscrivaient en secret pour donner des armes aux insurgés et offraient un emprunt à la Porte. Si bien disposés que nous soyons à l'égard des Grecs, il faut nous habituer à ces antithèses sous peine de ne rien comprendre à l'Orient.

Ce n'est pas assez de remarquer le petit nombre de voix accordées aux non-musulmans dans le conseil général des vilayets, il faut noter qu'il n'y a pas dans la province plus de 700,000 Turcs; ainsi 1,300,000 non-musulmans n'ont que cinq représentans pendant que les Osmanlis en ont le double. Dans d'autres provinces, les proportions sont plus étonnantes encore. En Épire par exemple, les chrétiens sont dix fois plus nombreux que les musulmans; ils n'ont cependant pas plus de conseillers que ceux de Roumélie. Dans le sandjak de Janina, nous avons le tableau suivant : 1 vali président, 7 fonctionnaires, 3 élus mahométans, en tout 11 mahométans sur 4,246 habitans de religion musulmane, soit 1 sur 386, — 2 chrétiens élus sur 61,150 habitans, soit 1 sur 30,575, — 1 élu israélite sur 1,500 habitans. Dans les sandjaks d'Arta et de Prévésa, les chrétiens sont vingt fois plus nombreux que les musulmans. Ce qui est plus étrange, c'est que, dans beaucoup de cantons où les musulmans n'avaient autrefois aucune autorité, la loi sur les vilayets leur donne une sérieuse puissance; l'administration mixte en effet, c'est l'introduction forcée des musulmans dans le conseil, n'y eût-il dans ce kazas que cinquante Turcs. — Metzovo n'est habitée par aucun musulman; en 1856, pour la première fois, les habitans ont vu les autorités chrétiennes partager leur pouvoir avec le mudir et le cadi.

Les deux chrétiens du conseil d'administration à Andrinople et dans les autres villes de Roumélie ne peuvent avoir la vocation du martyre. Ils vont à jour fixe au séraï, assistent aux délibérations; tout ce qu'on en doit exiger, c'est que dans certaines occasions ils

présentent quelques remontrances sur une mesure trop absurde. En général, quand vous demandez à un raïa : « Que fait le conseil? en êtes-vous satisfait? » il vous regarde tout étonné : le conseil tient si peu de place dans ses soucis! A force d'insister, vous finissez par être compris. « Ah! oui, le conseil des *péké;* par la Panagia (par la Vierge), que voulez-vous qu'il fasse? » Le mot *péké* veut dire *oui;* il désigne en langage populaire ces assemblées où, pour le moment, les membres ne disent jamais non.

II.

Dans le vilayet de Roumélie, l'organisation des tribunaux est moins imparfaite que celle des conseils administratifs. La hiérarchie judiciaire comporte un tribunal civil et criminel par kazas, un tribunal supérieur par sandjak, une haute cour au chef-lieu de la province; d'Andrinople, on peut appeler en cassation à Stamboul. Dans chacun de ces tribunaux, le nombre des juges ou *mumeisz* est de six, trois musulmans et trois non-musulmans. La loi dit qu'ils sont élus par les musulmans et les chrétiens, ce serait là une disposition d'un libéralisme inconnu aux états de l'Europe les plus avancés; ils sont nommés par les mêmes procédés que les conseillers de gouvernement, c'est-à-dire par l'autorité administrative. Dans le sandjak et le kazas, le cadi est président de droit, la haute cour a pour chef le *muffetichi;* un fonctionnaire ottoman désigné par le gouverneur assiste à toutes les séances, enfin les secrétaires sont Turcs. Aux termes de la loi, ces tribunaux devraient juger d'après les codes français, modifiés seulement dans quelques parties. Le code pénal a été introduit à Andrinople en 1866; il était officiellement en usage à Rutchuk dès 1864. Dans la pratique, ces tribunaux diffèrent encore assez peu de l'ancienne justice musulmane. Les cadis et les muftis, qui ont passé leur jeunesse dans les médrésés ou écoles religieuses, connaissent le Coran; ils ont une répugnance instinctive pour nos codes, qu'ils ne veulent pas étudier. Ces hommes, qui gardent obstinément le costume d'autrefois, représentent toujours l'ancienne Turquie. On les voit dans les mosquées, accroupis sur une natte, enseigner la loi à des élèves qui seront, comme eux, partisans des vieilles idées. Ils chantent leur leçon sur un ton traînant et se balancent sans se fatiguer, laissant tomber le corps en avant, puis le ramenant en arrière avec une régularité parfaite; ainsi faisaient les mollahs du temps de Mahomet II et même les contemporains des Ommiades. Si vous leur parlez, ils ont peine à ne pas vous appeler *giaour*. Je m'étais assis dans une excursion à côté de l'un d'eux qui expliquait la loi à l'ombre d'un grand platane. « Je vois bien, me dit-il, que tout est perdu; vous autres infi-

dèles, vous voyagez librement chez nous, et le sultan va dans votre pays! » En 1866 à Larisse, Hassam-Pacha m'avait convié à un dîner. Tous les invités, au nombre d'une trentaine, beys, employés des administrations, officiers, portaient le costume de la réforme; le linge damassé et l'argenterie brillaient sur la table, le vin étincelait dans les carafes de cristal, on eût pu se croire en Europe. C'était le 25 juin, jour de la fête d'Abdul-Aziz. « En attendant qu'on serve, me dit Hassam, il faut que je vous montre la Turquie d'autrefois. » Nous traversons tout le séraï; à l'autre extrémité, dans une chambre à peine éclairée, nous trouvons cinq Turcs accroupis en silence autour d'une vaste chambre. Ils fumaient sans mot dire : c'étaient le cadi, le mufti et trois mollahs. Ils n'avaient pu refuser de venir à la fête de leur seigneur et maître, ils firent au pacha avec une politesse froide les salamaleks d'usage, mais ne dirent pas un mot; le lieu où ils se tenaient, leurs turbans verts, leurs longues robes, leur profonde tristesse surtout et le dédain avec lequel ils nous accueillirent, tout cela n'était-il pas la plus éloquente des protestations? Comment veut-on que ces vénérables antiquités aient quelque sympathie pour notre code?

Les parties engagées dans un procès n'ont pas la moindre connaissance de nos lois, c'est ce qui augmente la confusion; il n'y a dans le pays ni avocats ni écoles où ils puissent se former. On trouve à Andrinople quelques jeunes gens qui font le métier de renseigner les plaideurs; on les appelle d'un mot turc qui signifie les rusés (*mousévir*). L'indépendance des juges chrétiens est à peu près nulle; effrayés de la mission dont ils sont chargés, ils ont surtout à cœur de ne pas se faire d'ennemis. Dans une grande ville comme Andrinople, le tribunal ne peut refuser toujours d'accepter le témoignage des chrétiens, les consuls interviennent, menacent, intimident; mais dans les trois quarts des sandjaks vingt témoins chrétiens ne suffisent pas, si on ne peut en même temps produire un Turc. C'est au point que, si l'affaire à juger s'est passée dans un village où il n'y ait pas de musulmans, le plaignant se voit forcé d'acheter le témoignage du premier Turc venu, qui vient affirmer ce qu'évidemment il ne peut connaître. L'opinion générale veut que tous les juges soient plus ou moins sensibles au bakchich; « point de bakchich, pas de juge, » dit un proverbe grec. Je sais qu'un voyageur ne peut croire sur ce point tout ce qu'on lui raconte; cependant les Turcs avouent facilement l'influence des présens sur les tribunaux. La Sublime-Porte dans ses rescrits officiels a fait plusieurs fois des aveux surprenans à cet égard. D'après ce que je vois ici, un procès civil est une affaire qu'il faut arranger à l'amiable; on visite longuement ses juges, on fait agir tous les moyens d'influence dont on dispose; la cause n'arrive au tribunal que pour le prononcé de la

sentence. Les contestations commerciales, soumises à une chambre spéciale qui porte le nom de *tidjaret*, sont l'objet d'un examen plus sérieux. Le plus souvent ceux de ces procès qui ont quelque importance sont soutenus par des Européens; les drogmans y interviennent, force a été aux tribunaux de connaître nos lois, force leur a été de les appliquer; c'est une habitude qu'ils commencent à prendre. Pour les affaires criminelles, quand les questions de race ou de religion n'y sont pas trop évidemment mêlées, la sentence est d'ordinaire équitable; mais, comme on le pense facilement, c'est le cadi seul qui prononce, et il applique les lois du Coran. Chaque sandjak a un juge d'instruction qui, assisté de deux aides, est chargé des enquêtes. L'activité et le zèle de ce personnage sont toujours modérés. « Il n'y a pas de route, me disait l'un deux. Le climat de ce pays-ci est pluvieux; les distances sont immenses; avec la meilleure volonté du monde, je fais 5 ou 6 lieues dans ma journée. Quelle espérance voulez-vous que j'aie de saisir un voleur ou un assassin? » Ce fonctionnaire découragé prenait placidement parti de son impuissance. Quand un crime est commis dans un canton éloigné, si les intéressés ne prennent pas l'affaire en main, avant que le juge soit prévenu et qu'il se soit décidé à se mettre en route le coupable peut être loin. Il n'y a guère que les crimes éclatans, par exemple les vols à main armée dans les lieux très fréquentés, que l'autorité ait à cœur de poursuivre. C'est qu'alors le vali a de bonnes raisons pour ne pas rester indifférent. N'est-il pas responsable de la sécurité de la province? Les Européens qu'on trouve fixés en Orient prétendent d'ordinaire qu'en ce pays il n'y a pas de justice, que tout y est donné à la faveur; étudier ces tribunaux leur paraît la plus étrange des naïvetés. Dans cette inextricable confusion, ils ne voient qu'un principe, le *bakchich*. L'ordonnance sur les tribunaux est encore nouvelle, c'est là son plus grand tort. Quant à l'intimidation que les Osmanlis exercent sur les juges, il est un peu surprenant que dans la Turquie d'Europe, où on compte 11 millions de chrétiens contre 4 millions de musulmans, la majorité, qui a le droit légal d'exprimer son opinion, se plaigne toujours de ne pouvoir le faire. Qu'on imagine les circonstances les plus défavorables, dix fois sur vingt les chrétiens peuvent essayer de parler hautement. Par malheur les vieilles habitudes sont tenaces; on aime mieux faire de la diplomatie avec les Turcs, transiger avec eux, et, il faut dire le mot, à certains jours être leur complice. Pour les notables qui exercent les fonctions de juges, cette manière d'agir est certainement fructueuse; mais elle ne relève ni la morale ni la dignité des raïas. Les Grecs en Turquie vous citent mille décisions scandaleuses; vous en avez les oreilles assourdies; je ne sais ce qui doit le plus indigner, ou de l'iniquité des juge-

mens rendus par le cadi ou du silence des chrétiens qui ont simplement apposé leur cachet au bas d'une sentence qu'ils savaient injuste. Si imparfaite que soit la loi actuelle, les chrétiens doivent accepter ce qu'elle a de bon; qu'ils soient des juges sérieux et intègres, surtout qu'ils sachent bien que la liberté ne se conquiert pas par des compromis. Ils ont raison, rien au monde n'est plus précieux que l'indépendance, mais ceux qui en sont privés n'ont-ils jamais aucun reproche à se faire?

On trouve au séraï huit bureaux de finances, quatre pour les revenus du sandjak d'Andrinople, quatre pour ceux du vilayet tout entier. Le bureau de l'*emelac* pour le sandjak perçoit les droits sur les ventes, les héritages, conserve les titres de propriété; celui de l'*escaf* touche les redevances dues autrefois aux mosquées, et que l'état s'est attribuées il y a quelques années; le troisième est chargé des passeports ou *teskérés*, qui sont soumis à une taxe. D'après la loi, un habitant ne peut faire une courte absence sans un permis qui indique le nom et le domicile du voyageur; dans la pratique, ces prescriptions sont rarement observées. Le quatrième bureau, plus important que les précédens, centralise les dîmes, la capitation, la taxe dite du rachat militaire et tous les autres impôts. On ne comprend pas aisément comment fonctionnent ces quatre services. Vous venez faire constater une hypothèque, l'employé vous donne une attestation écrite, mais n'en garde aucune inscription, ce qui, selon nos habitudes, est tout à fait bizarre. En échange du droit sur les héritages ou sur les ventes, le contribuable ne voit pas ses titres de propriété transcrits sur des registres publics, les impôts de cette classe ne sont en réalité que des droits de timbre. De longues bandes de papier portent l'indication des biens des mosquées, des propriétés de l'état, et le cadastre, ou ce qu'on appelle de ce nom en Turquie; mais comment se reconnaître sur ces rubans, surtout si le fonctionnaire n'a pas un zèle irréprochable? Il en est de même pour tous les états, auxquels, dirait-on, il faut sans cesse recourir. Les quatre bureaux chargés de réunir les revenus du vilayet ont les mêmes noms que les bureaux du sandjak, mais des attributions plus larges. On y remarque de grands sacs de cuir à deux poches qui servent à porter l'argent à Stamboul; le directeur des finances charge ces sacs sur un cheval, et le Tatar s'en va avec ces trésors au milieu des solitudes de la Roumélie jusqu'à la capitale.

La plupart des impôts sont affermés. C'est le conseil d'administration qui les adjuge, c'est-à-dire le gouverneur. La loi défend au vali de s'attribuer lui-même les fermes : on voit facilement qu'il lui est aisé de trouver des prête-noms et surtout de favoriser qui lui plaît. Ce système des fermes est déplorable. Une anecdote entre mille. Dimitraki, qui est influent et possède un capital disponible,

achète la dîme d'un canton pour 1,000 bourses (1); il la revend le soir même pour 1,200 bourses à Nicolas, qui est moins avancé dans l'amitié du gouverneur. Nicolas traite de gré à gré avec les gros propriétaires, qu'il pourrait beaucoup ennuyer, si la fantaisie lui en prenait; les contribuables riches s'arrangent à l'amiable avec le dîmier; à ce prix, ils sont libres de couper leur blé, de le battre et de le rentrer quand il leur plaît. Restent les pauvres gens; ceux-là sont à la merci du fermier des impôts. D'ordinaire il les livre à des agens inférieurs, quelquefois à ses domestiques, auxquels il cède par portions les revenus à toucher. Il faut voir dans les villages aux environs d'Andrinople l'homme de la dîme, souvent un Juif ou un Arménien, aux prises avec les paysans bulgares. Son insolence, la soumission et la terreur de ceux qui se regardent comme ses esclaves, sont un des plus tristes souvenirs que laisse un voyage en Orient. Le paysan est sans défense; il n'a ni force pour résister, ni esprit pour se retourner. Souvent des coches sur une baguette de bois sont le seul document qu'il possède pour prouver qu'il a déjà acquitté en tout ou en partie ce qu'il devait. Ainsi l'impôt passe par quatre et cinq intermédiaires; qu'importe maintenant qu'il soit fort ou faible, ne sera-t-il pas toujours écrasant? En 1851, M. Cor, attaché à l'ambassade de France, estimait les revenus de l'empire à 168 millions de francs tout au plus; depuis qu'en 1861 la Turquie, comme si elle avait une comptabilité sérieuse, essaie de publier des budjets, les revenus officiels n'ont guère dépassé 300 millions. Ces chiffres, sans doute exagérés, sont bien faibles pour un empire de 36 millions d'habitans; mais la somme que touche le trésor est-elle autre chose qu'une minime partie de ce qui a été enlevé aux contribuables?

Les impôts en Turquie n'ont d'autre objet que de faire vivre l'aristocratie ottomane, qui exerce les charges publiques. La liste civile du sultan et les traitemens des hauts fonctionnaires accaparent le plus net des revenus; on consacre aussi quelque argent à la marine pour que le drapeau rouge à croissant blanc puisse se promener sur les côtes, et on paie l'armée quand on le peut. Il n'est pas rare que la solde des troupes soit due depuis six mois et plus. Les petits employés aussi sont loin d'être toujours payés; les généraux, les valis, les mollahs, ont le privilége de ne pas attendre leurs traitemens. Le président du tribunal d'appel à Andrinople touche 60,000 francs par an, le vali plus de 100,000 francs, le sous-directeur du vilayet 17,000 francs, le moutésarif et le cadi de chaque sandjak 28,000 francs, le caïmacan de kazas de 6 à 8,000 francs. Ces chiffres paraîtront très élevés pour un pays qui a de si médio-

(1) La bourse vaut 112 francs.

cres revenus; mais telles sont les dépenses que le harem et le manque d'ordre imposent aux Turcs, que presque tous ces fonctionnaires ont peine à vivre avec leur traitement. Quant aux petits employés, un grand nombre touchent à peine 200 piastres par mois, ce qui, dit-on tout haut dans le pays, leur donne le droit de voler; d'autres ne touchent même rien du tout, ils sont surnuméraires dix et douze ans de suite.

Andrinople possède une des quatre écoles militaires fondées en 1847 dans l'empire ottoman; les autres sont à Brousse pour l'Anatolie, à Damas pour la Syrie, à Monastir pour la Bosnie, l'Albanie et la Macédoine. Elles sont destinées à former des élèves pour l'école impériale militaire de Constantinople. Le nombre des élèves à Andrinople varie de 80 à 100; ils ont de douze à vingt ans. Les classes sont au nombre de cinq. On apprend dans la première les grammaires arabe et persane, la religion et l'écriture; dans la seconde, la syntaxe, la littérature et l'arithmétique; dans la troisième, la grammaire turque, la géographie, les élémens du français; dans la quatrième, l'histoire ottomane, la grammaire française, l'algèbre, l'art épistolaire; dans la cinquième, la géométrie, la cosmographie; cette classe comporte de plus des exercices de composition et de conversation en notre langue. Le cours de dessin est obligatoire pour les cinq années. Presque tous les élèves sont mahométans; je n'ai compté que deux Grecs, deux Bulgares et un Arménien. Le régime de l'école est l'internat, le costume celui de l'armée. Chaque enfant reçoit une paie de 25 piastres par mois; l'habillement et l'entretien sont aux frais de l'état. Si les parens déclarent que leur fils ne restera pas au service de la Porte soit dans l'armée, soit dans l'administration, ils doivent une pension de 3,000 piastres par an. L'école compte onze professeurs, placés sous les ordres d'un chef d'escadron; plusieurs d'entre eux ont étudié en France.

On remarquera que dans le programme l'arabe et le persan précèdent l'étude du turc; le turc littéraire en effet ne peut s'enseigner, si on ne connaît auparavant ces deux langues, qui lui prêtent une partie de leur vocabulaire. C'est là une des raisons qui rendent difficile l'instruction dans l'empire ottoman; ce sont trois syntaxes et non une qu'il faut apprendre pour écrire le turc littéraire et même la langue administrative. Le français tient une place importante dans l'enseignement de l'école : il n'y figure pas pour la forme. Des élèves osmanlis qui n'ont jamais quitté la Turquie soutiennent parfaitement une conversation dans notre langue; dans la cinquième classe, plusieurs la parlent avec une rare correction : ils ne feraient pas, il est vrai, comme les petits Arabes de Syrie des narrations dignes de notre baccalauréat; il est déjà surprenant que leurs progrès soient aussi complets. On ignore en général que depuis quinze

ans une partie de la jeunesse d'Orient parle le français : ce n'est pas ici le lieu d'insister sur une nouveauté aussi importante; mais, à la fin de ce voyage, quand nous essaierons de préciser le genre d'influence que chacune des nations européennes peut exercer sur l'empire ottoman, il sera nécessaire de tenir grand compte de ce fait. Si les élèves de l'école d'Andrinople savent aussi bien le persan et l'arabe que la géographie, l'histoire et l'arithmétique, le succès de l'enseignement est remarquable. Des deux histoires turques dont ils se servent, l'une, celle de Djeveded-Pacha, est composée d'après les historiens ottomans; l'autre, due à Haïdoulla-Effendi, s'inspire parfois des ouvrages européens. J'ai pu interroger plusieurs élèves, même les voir d'assez près en dehors de la classe; ils m'ont laissé une impression excellente. Ils sont sérieux et sensés; la discipline est à peine nécessaire pour les faire obéir. Il est étrange qu'avec de pareils élémens la Turquie ne puisse réformer son personnel administratif; il faut que la force de l'habitude, l'empire des vieilles idées, soient encore bien puissans.

Au-dessous de l'école militaire se trouvent deux *ruchdiés* ou colléges secondaires, ils ont été créés en 1858; l'un compte trente élèves, l'autre cinquante; l'enseignement y est aussi tout laïque, par opposition à celui des mosquées; il comporte le turc littéraire, c'est-à-dire le persan et l'arabe, la géographie, l'arithmétique et la calligraphie, qui, en Orient, est toujours un art assez difficile. Cinquante-deux écoles primaires ottomanes enseignent la lecture et les élémens de l'écriture. C'est dans ces petites classes, où les garçons et les filles sont mêlés, qu'on peut, comme on l'a vu déjà, le mieux se rendre compte de l'intelligence des femmes turques. Il y a de plus à Andrinople dix-sept *médrésés* où se forment les muftis, les cadis et tous ceux qui se destinent aux fonctions religieuses. Dans ces médrésés, les kodjas ou savans enseignent gratuitement. Chaque médrésé dépend d'une mosquée qui paie les professeurs; les élèves sont nourris par des *cuisines* publiques, fondations pieuses qui ont aussi pour objet de distribuer des soupes, du pain et de la viande aux mendians. La prosodie, la logique, l'astronomie, l'ancienne physique des Orientaux du moyen âge, la théologie, la philosophie, les mathématiques et la rhétorique, occupent la plus grande partie du temps dans les médrésés; l'enseignement s'y fait en arabe. Chaque médrésé compte en moyenne cinq ou six élèves. Dans ces vénérables écoles, les élèves consacrent de longues heures à des études qui perdent tous les jours de leur intérêt depuis que la Porte cherche à emprunter à l'Occident ses méthodes et ses procédés. — On suppose peut-être qu'une armée considérable maintient le vilayet d'Andrinople dans l'obéissance. Cette force militaire se compose de 2,000 hommes, tous Polonais, qui forment une légion étran-

gère. Ces quelques chrétiens et un petit nombre de gendarmes turcs sont les seuls soldats de la province. Il est telle ville de 6,000 et 7,000 âmes qui a pour unique garnison dix *zaptiés* et un sergent.

III.

Le Vieux-Séraï, ou palais du sultan à Andrinople, fut bâti dans la seconde moitié du XIVe siècle, sous le règne de Murat Ier. Bien qu'il soit aujourd'hui en ruine, il n'en reste pas moins un des monumens les plus précieux que possède l'empire ottoman. Le séraï de Stamboul, élevé par Mahomet II à l'entrée de la Corne-d'Or, sur l'emplacement occupé au moyen âge par la demeure des césars byzantins, a aujourd'hui disparu. On n'y trouve plus au milieu des cours et des jardins que des kiosques tout modernes; sauf un ou deux pavillons persans, toutes les chambres ne présentent guère que l'ameublement européen, des fauteuils achetés à Paris, des tapis, des tentures de soie et des bronzes de France. Malgré l'état d'abandon où le laissent les Osmanlis, le palais de Murat Ier conserve encore un aspect tout oriental. Il s'élève à un quart d'heure au nord d'Andrinople, sur les bords de la Tondja; une antique forêt le sépare de la ville; on y arrive en traversant deux ponts monumentaux jetés sur les bras de la rivière; quelques *zaptiés*, gardiens indifférens de cette demeure, vous laissent entrer et tout voir à loisir. Le visiteur pénètre d'abord dans une cour immense, qui n'est qu'une prairie entourée d'auvens que soutiennent des piliers de bois. C'est là que se tenait la garde du sultan; l'espace ne manquait pas à cette foule asiatique pour dresser ses tentes et laisser paître ses chevaux. En face, de l'autre côté, est la *Porte, cette porte sublime de félicité* dont parlent tous les documens osmanlis. Elle est proprement l'entrée du palais et d'une simplicité qui étonne, sans sculpture, sans ornement. Fermée par deux épais battans garnis de fer, elle donne accès sous un passage voûté. Les ambassadeurs, les grands de l'empire, les sujets tributaires qui venaient voir le chef des Osmanlis, avaient libre accès jusqu'à cette porte; il leur était interdit d'aller plus loin. Le khan quittait l'intérieur du palais et se transportait lui-même en ce lieu; là, renfermé dans une petite chambre, caché par un treillage doré, il écoutait les requêtes. Il est facile de comprendre des phrases comme celles-ci : « vous serez admis à ma Porte souveraine; vous viendrez à ma Porte chercher votre pardon. » Cette chambre du sultan, qui occupe seule un petit pavillon isolé, ne peut guère contenir plus de trois ou quatre personnes; elle était autrefois occupée presque tout entière par un divan. Le souverain, accroupi sur des coussins, avait à droite le guichet par lequel lui

parlait le grand-vizir, à gauche celui qui était réservé aux solliciteurs. Les murs sont recouverts de peintures sur bois dont le temps n'a pas altéré la fraîcheur : ce sont des oiseaux, des bouquets, des guirlandes du plus vif éclat; on ne peut mieux les comparer, pour la finesse des détails et la grâce, qu'aux décorations des glaces et des coffrets persans. Ainsi ce puissant maître, qui devait souvent donner des ordres cruels, était entouré des images les plus riantes. Au milieu d'une seconde cour moins grande que la première, mais encore très étendue et qui nous sépare du palais proprement dit, s'élève une tour gigantesque qui domine toute cette habitation, la campagne environnante et une partie de la ville. On y monte par un double escalier extérieur de marbre blanc qui donne accès sur un perron monumental. Au sommet de l'édifice est une loge circulaire de bois qui fait saillie de tous les côtés. Le séraï de la Corne-d'Or possédait un beffroi pareil que Choiseul-Gouffier a encore vu et qu'il a fait dessiner. L'aile gauche du palais, qui contenait le harem, a été détruite, l'aile droite subsiste encore en partie. On y remarque surtout un salon de réception séparé du jardin par de larges fenêtres; cette pièce est une sorte de *loggia* qui devait se fermer en hiver; on y monte par quelques marches. Quand le jardin est en fleurs, les arbustes et les bouquets d'arbres qui le remplissent se confondent avec ceux qui décorent les fenêtres et la chambre elle-même. Là, au milieu des plantes grimpantes, au bruit des fontaines qui, dans le salon et au dehors, ne cessaient de lancer dans l'air des gerbes d'eau, le sultan pouvait oublier qu'il était renfermé dans les murs étroits d'un palais.

A côté de ce salon sont trois chambres peu étendues, garnies dans toute leur hauteur de briques émaillées bleues et vertes du plus beau travail. Les dessins en sont très simples, ils représentent des fleurs et des arabesques; cependant plusieurs briques conservent le plan de la *Kaaba;* bien qu'il soit réduit à l'indication sommaire des principales parties, il est très exact. J'ai pu le comparer à des photographies qu'un officier musulman revenant de La Mecque m'a montrées à Damas en 1868. Toutes les autres dépendances du palais, écuries, cuisines, chambres des serviteurs, n'offrent plus aucun intérêt. Des architectes persans ont bâti ce palais; mais ils ont dû se conformer au goût du maître. Cette profusion de beautés naturelles, ces cours où on voyait autrefois des peuplades entières, cette salle d'audience, ce salon qui, ouvert sur le jardin, était un jardin lui-même, cette ornementation qui évite les contrastes violens, ces chambres admirables couvertes de briques, ce beffroi qui rappelait sans cesse aux sujets la présence du maître, font revivre pour nous la cour des premiers princes osmanlis. L'Europe a peu de monumens historiques plus précieux. On dit qu'Abdul-Medjid vint

visiter ce palais, et qu'en voyant l'état de ces ruines il ne put retenir ses larmes.

Des cent cinquante mosquées d'Andrinople, huit sont surtout remarquables par la beauté des proportions et l'antiquité. L'une d'elles, l'*Eski djami* (la mosquée vieille), date du temps de Mahomet Ier, la *Muradié* a été bâtie par Murat Ier. Constantinople n'a aucun édifice turc aussi ancien (1). Ces mosquées appartiennent déjà au style que les Ottomans vont conserver pendant les époques suivantes. Il ne faut les comparer ni à la célèbre mosquée de Brousse, autrefois couverte de faïences, ni à celles du Caire, brodées, découpées comme des dentelles, chefs-d'œuvre de légèreté et d'élégance. Ce sont des œuvres byzantines construites par des architectes grecs. Bien avant la conquête de Constantinople, les Osmanlis avaient à leur service des artistes chrétiens; ils leur confiaient la construction des édifices religieux, comme ils demandaient aux Persans de leur élever des palais. Rien n'est tout à fait turc dans les monumens de cette époque, et la raison en est simple : rien n'a été fait par des Turcs. On connaît le plan général des mosquées osmanlis, ces minarets, ces cours, ces fontaines, ces ombrages, ces sanctuaires sans décoration aucune qui produisent cependant une vive impression de grandeur religieuse. Ce qui est beau à l'intérieur d'une mosquée, c'est la coupole suspendue à une si grande hauteur, c'est la nudité absolue de ces espaces. Les curieux remarquent ici un grand nombre de colonnes antiques que les sultans ont enlevées aux ruines de l'Asie-Mineure. Les caravansérails d'Andrinople, dont plusieurs datent du XIVe et du XVe siècle, nous reportent également à une époque florissante. Ce sont de longues galeries en granit, où on entassait les marchandises et qui contenaient aussi des logemens d'habitation et des écuries. Cette ville, plus peuplée autrefois qu'aujourd'hui, était entièrement pavée; partout on voit encore les pierres bouleversées et qui ne font plus que rendre les rues impraticables. Dès le temps de Mahomet II, une grande route dallée allait de Rodosto à Belgrade, traversant toute la Roumélie, une partie de la Bulgarie et la Servie. C'était une œuvre digne des Romains; le voyageur y trouvait plus de trente ponts et autant de khans : ces khans, comme ces ponts, étaient des monumens; nous en avons rencontré quelques-uns en venant à Andrinople. De si belles œuvres donnent une grande idée de l'ancienne puissance des Ottomans, de leur bon sens pratique et de leur activité. Au XVIe siècle, aucun état de l'Europe n'avait construit des travaux d'utilité publique plus vastes et mieux entendus.

(1) Les cinq autres furent élevées par Murat II, Selim II, Bajazet Ier, Bajazet II, Moustapha III et Soliman.

Les Persans ne sont pas rares à Andrinople; ils ont la réputation de marchands très habiles; les Turcs, qui ne les aiment pas, et dont ils diffèrent beaucoup par la vivacité de caractère et la rapidité d'esprit, les accusent de manquer de bonne foi. La ville possédait encore au mois d'août 1868 une colonie venue de Téhéran. C'étaient des *babistes*, partisans du *Bab*, novateur qui a essayé de fonder, il y a quelques années, dans l'empire du schah une religion dont l'Orient et l'Europe se sont également préoccupés. Après une longue et sanglante persécution où les sectateurs du Bab ne montrèrent aucune faiblesse, mais renouvelèrent, par le courage avec lequel ils désiraient et acceptaient le martyre, des scènes que nous croyions disparues de l'histoire, l'autorité, qui en avait mis à mort un grand nombre, et parmi eux leur chef, prit le parti d'exiler les autres. La Turquie, qui n'est jamais en bonne amitié avec la cour de Perse, donna volontiers asile à ces persécutés; elle leur assigna pour résidence Andrinople et quelques villages de Roumélie; le frère du Bab fut interné au chef-lieu du vilayet. La vie de ces exilés était un perpétuel sujet d'édification. A peine installés, ils prirent tous un métier, — c'est un principe de leur foi que tout homme doit travailler, — et parurent vivre comme les autres musulmans, avec cette seule différence qu'ils ne cessaient de donner l'exemple de la charité et de la douceur. Ils assistaient régulièrement aux prières publiques dans les mosquées. Cependant ils ne renonçaient pas à leur croyance; chacun d'eux était un prédicateur et un apôtre. Un Turc venait-il acheter du tabac à la boutique d'un babiste, le marchand lui parlait du salut, de la réforme des âmes, de la vertu; il le faisait d'un ton familier et avec cette souplesse propre à sa race, non sans mêler à ses discours des images et des paraboles. Si l'interlocuteur s'intéressait à l'entretien, le babiste touchait à quelques points plus particuliers de la doctrine nouvelle. Cet apostolat populaire et tout individuel, fait dans les bazars, en raccommodant des chaussures ou en tressant des nattes, est essentiellement oriental. Il est intéressant de retrouver de nos jours des procédés et des habitudes que nous avons peine à comprendre quand nous les voyons dans les récits anciens, en particulier dans les *Actes des apôtres*. Les babistes firent des prosélytes; c'en fut assez pour que la Porte s'effrayât; le vali ne connaissait rien à cette religion, il s'en souciait même assez peu; le légat de césar non plus ne s'occupait guère des idées religieuses qui pouvaient se trouver au fond des querelles des Juifs à Jérusalem, le gouverneur romain et le gouverneur turc n'aimaient pas ces agitations; le vali coupa court à la propagande. Les babistes reçurent l'ordre de se tenir prêts à partir, sans qu'on leur dît où on allait les mener; le frère du Bab les réunit et leur annonça ces nouvelles épreuves; « son petit troupeau, disait-il, n'avait pas

à s'affliger, puisqu'il était resté uni pendant ces premiers temps d'exil; chacun pouvait se rendre justice qu'il avait été bon, charitable, digne de la pieuse mémoire du chef martyr qu'ils vénéraient. Un seul resterait à Andrinople, et ne partagerait pas le voyage qui leur était imposé; il n'avait pas été coupable, mais en se mariant à une femme turque il avait perdu la confiance de ses frères. » Ce malheureux, qui assistait à ce discours, rentra chez lui désespéré et se coupa la gorge : fait surprenant, si on se rappelle que le suicide est à peu près inconnu des Orientaux. En 1868, les babistes ont été transportés, m'a-t-on dit, à Chypre; peut-être ont-ils dû bientôt quitter cette île, comme ils avaient quitté Andrinople.

On a fait beaucoup de bruit en Europe, aux environs de 1860, d'un mouvement catholique bulgare auquel la cour de Rome s'est intéressée. Peu s'en est fallu qu'on ne s'imaginât tous les Slaves de la Turquie soustraits à l'autorité du patriarche grec de Constantinople. On peut voir aujourd'hui à Andrinople quels résultats a produits ce mouvement. Du XIe au XIIIe siècle, l'histoire signale en Roumélie et en Bulgarie des évêques qui reconnaissent la suprématie romaine. Leur puissance, toujours mal assurée, et dont les vicissitudes sont peu connues, s'éteignit sans laisser de souvenirs chez les habitans du pays. La propagande catholique de ces dernières années a été le fait de missionnaires polonais qui, parlant le slave, étaient facilement compris des populations. Les pères de la Résurrection furent les premiers à entreprendre la conversion des Bulgares. La Porte se montra favorable à leurs projets; une communion de plus en Turquie, c'est un nouveau principe de faiblesse pour les raïas. Pendant que de Rome le cardinal Barnabo saluait, sans s'exagérer les espérances qu'il convenait de former, la renaissance de la foi dans la vallée de la Maritza, Kuprili-Pacha, gouverneur d'Andrinople, parcourait la province, et encourageait les conversions. Les chrétiens d'Orient renoncent plus difficilement qu'on ne le pense à leur église; moitié par habitude, moitié par lenteur d'esprit et par ignorance, les Bulgares sont insensibles à la prédication religieuse. Une révolution qui, en modifiant très peu les caractères extérieurs du culte, les eût enlevés à la tyrannie des évêques grecs eût seule pu les séduire. Ce n'était pas ainsi que les missionnaires polonais l'entendaient, leurs efforts échouèrent complétement. Ils avaient voulu bâtir une église près de l'archevêché grec; l'archevêque démontra au *mesliss* que le terrain était *vacouf*, c'est-à-dire propriété d'une mosquée: l'église fut abandonnée. Les Polonais se transportèrent à Kérischané, village situé aux portes d'Andrinople; ils y ont eu pendant cinq ans une école où ils n'ont pas réuni plus de trente élèves, et qu'ils ont abandonnée. Les Bulgares catholiques-unis sont aujourd'hui au nombre d'envi-

ron 2,000. Leur évêque, Mgr Raphaël, auquel la Porte s'est empressée de reconnaître le titre de chef de communauté en lui donnant place au mesliss à côté de l'archevêque grec, ne cache pas son peu de sympathie pour les Polonais. Deux pères assomptionistes de Nîmes et quatre sœurs du même ordre viennent de fonder une nouvelle école et d'ouvrir une nouvelle église dans la capitale du vilayet; cette mission, bien qu'elle ait des revenus médiocres, rendra des services par son dévoûment et sa charité; il ne faut guère espérer qu'elle reprenne avec succès l'œuvre dans laquelle ont échoué les Polonais.

Bien qu'Andrinople soit en pays bulgare, la population de la ville est surtout ottomane et grecque; l'archevêque orthodoxe estime à 30,000 le nombre de ses coreligionnaires, le vali à 30,000 également celui des Turcs. La ville renferme aussi un nombre exceptionnel de Juifs, plus de 8,000, les uns originaires du Levant, les autres venus d'Espagne au XVIe siècle. On peut porter à 2,000 le chiffre des Arméniens; les Bulgares, presque tous cultivateurs et peu puissans, forment le reste de la population. Les petits boutiquiers et les ouvriers grecs sont ici tels que nous les avons vus sur la côte, tels qu'on les voit partout; mais Andrinople possède une société polie où les Hellènes tiennent la place principale, et qui se fait honneur de suivre les usages de l'Europe. Les femmes y jouent du piano et y portent les modes de Paris, les hommes y lisent nos livres; il est facile d'y trouver des interlocuteurs qui parlent français. On est si surpris de rencontrer les habitudes de France ou tout au moins l'extérieur de notre civilisation sur les bords de l'Hèbre qu'on serait mal venu à regarder cette société avec un esprit trop critique. Mieux vaut accepter simplement l'accueil cordial qu'elle vous fait, et passer le soir quelques heures de repos dans ces grands salons du Levant meublés d'air et de lumière, au milieu de femmes qui ont toujours un peu l'étrangeté de l'Orient, au milieu d'hommes qui recouvrent de notre langage une pensée si différente de la nôtre. On fume des cigarettes sur des divans, tout en buvant le café et en prenant des confitures. Si d'Alexandrie jusqu'à la Mer-Noire et jusqu'au fond de la Thrace le même piano joue toujours les mêmes airs, cette monotonie n'a rien qui doive choquer en ces climats. On pense bien aussi que ce ne sont pas les modes les plus nouvelles qui, malgré l'impatience des dames du pays, arrivent dans ces petits centres européens. Je sais en Orient une ville isolée où on adore la France et où la société est charmante. Un concours bizarre de circonstances a voulu que la belle société y conservât jusqu'à ce jour les modes élégantes de 1820. Les hommes y portent des jabots et des manchettes de dentelle, les femmes des robes qu'on

ne voit plus que dans les portraits historiques; cette ville a un cercle où on trouve un journal français.

Il ne faut faire aucune comparaison entre l'intelligence que les chrétiens ont de nos usages et celle qu'on trouve chez les Turcs désireux de prendre les manières de l'Europe. Il entre dans le programme de la réforme ottomane de forcer les fonctionnaires à prendre nos habitudes extérieures. Ils doivent donner des bals à l'européenne, des dîners à trois services, échanger des visites de politesse. — Le vali d'Andrinople, plusieurs fois chaque année, ouvre ses salons, de vastes granges ornées de canapés. Les dames chrétiennes, en robes décolletées, sont naturellement les seules femmes admises à ces fêtes. Quelques militaires turcs ont reçu l'ordre de danser; ils n'ont pas d'objection à faire : à l'heure fixée, ils ouvrent les quadrilles. De là les aventures les plus étranges. Si par hasard vous revenez, le bal fini, dans le salon, vous vous heurtez à des masses informes roulées dans des couvertures; ce sont les officiers requis des villes environnantes, qui ont dansé, comme le veut la discipline, et qui dorment tout habillés sur le théâtre de leurs exploits. Parfois le vieil élément osmanlis diversifie l'aspect de ces fêtes. A Larisse, à une réception du pacha, l'ornement de la soirée fut un homme merveilleux, qui imitait le cri de tous les animaux. « Voyez, me dit Hassam, comme les Turcs sont civilisés; au milieu de leurs fêtes, ils aiment à entendre des chants qui leur rappellent les forêts et la nature! Ne manquez pas de raconter cela dans votre récit. » Les dîners officiels ne sont pas mauvais; les gouverneurs ont la bonne idée d'y servir surtout des plats turcs; ce sont les seuls auxquels il faille goûter. L'étranger doit surtout se défier d'un vin de Champagne qu'on sert dans ces repas, et qui provient sans doute de quelque officine israélite. Les petits vins du pays sont bien meilleurs. Les musulmans, pour montrer qu'ils n'ont pas de préjugés, y font honneur, mais parfois ils boivent alternativement ce vin et du lait frais, usage que nous ne saurions imiter. Les fourchettes et les cuillers sont dans toutes les mains; cependant votre voisin, quand il a trouvé un morceau à son goût, ne manque pas, pour montrer combien il vous estime, de le diviser en deux avec ses doigts et de vous en donner la moitié. La conversation est peu animée, mais les toasts se renouvellent fréquemment : toast au sultan, aux consuls, à l'Europe, à la France, aux personnages notables; ce sont de vrais discours suivis de hurrahs d'autant plus accentués que le dîner touche à sa fin.

Le grand mérite dans ces improvisations est de montrer qu'on sait emprunter à l'arabe et au persan des expressions élégantes et multiplier les métaphores. Voici un de ces toasts qui transporta d'aise tout l'auditoire : « Je bois à la santé d'Abdul-Aziz-Khan,

heureusement régnant, qui gouverne des peuples nombreux en Europe, en Afrique, en Asie, et qui compte beaucoup d'enfans, tant filles que garçons. C'est aujourd'hui l'anniversaire de sa glorieuse naissance; mais ce jour est plus beau cette année que toutes les autres : la fortune nous a envoyé un étranger, soleil qui nous illumine, nous qui ne sommes que de simples lunes. Hurrah! hurrah! » L'étranger répond dans les mêmes termes, en ayant soin seulement de remarquer que ses hôtes sont tous des soleils. Hurrah! hurrah! Vingt et trente toasts de ce style sont l'accessoire obligé de tout dîner européen dans le monde officiel de la jeune Turquie. C'est pour se conformer aux usages de l'Europe que le vali d'Andrinople a fait dessiner aux environs de la ville un jardin public qu'on appelle, je crois, Tivoli. La musique militaire s'y fait entendre deux ou trois fois par semaine. Le gouverneur a aussi un coupé, acheté à Vienne et très élégant, mais dont il ne peut se servir sans danger dans des rues semées de vastes trous, encombrées de pierres énormes. Par respect pour la civilisation, il confie de temps en temps ses jours à ce véhicule, et se promène aussi gravement qu'il est possible dans les quartiers les plus fréquentés. Certes de pareils usages prêtent à sourire. Cependant, puisque les Turcs veulent modifier leurs vieilles habitudes, il faut leur savoir gré de ces efforts. Des réformes tout extérieures ont une grande influence en Orient. Le jour où le sultan Mahmoud a créé le nouveau costume, il a imposé à son peuple un changement qui le faisait rompre avec le passé; les Osmanlis en turban ne pouvaient être des Européens. Ces fêtes, ces dîners, ces jardins publics, ces musiques militaires, ces voitures, sont des choses neuves, par suite excellentes. Il ne faut pas croire que le gouvernement turc, dans les petites choses comme dans les grandes, manque volontairement de franchise; quoi de plus sincère, par exemple, que les essais tentés dans les écoles d'Andrinople? N'y a-t-il pas aussi dans l'organisation des mesliss et des tribunaux mixtes des élémens qui ne peuvent manquer de porter leurs fruits? Par malheur, sans cesse les Turcs se heurtent à des obstacles; leur passé, leurs traditions, sont autant d'embarras qui les empêchent de marcher, sans compter que les harems et ces longues heures de repos qu'on appelle le *kief* suffiraient pour détruire l'énergie la mieux trempée. Le progrès chez eux a toujours la lenteur d'un cadi du vieux temps, enveloppé de sa vaste robe, courbé sous son turban, chaussé de babouches qui lui font faire à chaque instant des faux pas; puis, si les Orientaux dans leurs essais de réforme sont souvent de bonne foi, il faut bien avouer, comme me le disait l'un d'eux, que beaucoup n'ont pas la foi.

ALBERT DUMONT.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES [1]

LYSIAS, L'AVOCAT ATHÉNIEN

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine Zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le Discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

« S'il est honteux de ne pouvoir se défendre par les forces du corps, il doit l'être aussi de ne pas le pouvoir par la parole, qui, bien plus que les forces corporelles, est le propre de l'homme. » Ainsi parle Aristote dans le premier chapitre de sa *Rhétorique*, et la pensée qu'il exprime avec cette sobre et ferme précision qui est le cachet de son style, on la rencontrerait, sous différentes formes, chez plus d'un écrivain ou d'un orateur attique. C'était donc pour les Athéniens chose nécessaire, indispensable, que de savoir parler en public, sinon toujours avec éloquence, du moins de manière à exposer clairement ses idées ou à défendre ses intérêts quand on avait le droit de son côté, à ne point se sentir interdit devant une foule ou désarmé devant un injuste agresseur. Il y avait dans cette théorie un grand fonds de sagesse. Les mœurs des pays libres, de l'Angleterre, de l'Amérique surtout, se rapprochent fort à cet égard de celles des républiques anciennes. Le jeune homme y apprend à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

parler dès le collége, où nous ne lui enseignons qu'à écrire; quand il entre ensuite dans la vie, il y trouve toute sorte d'occasions de continuer cet apprentissage. Chez nous au contraire, les avocats presque seuls sont toujours prêts à prendre la parole, et, comme il arrive pour tous ceux qui ont un monopole, on les trouve, non sans raison, trop enclins à en abuser. On l'a vu par l'essai du droit de réunion que nous avons fait depuis deux ans. En dehors des avocats et de ces énergumènes auxquels on ne demande, pour les applaudir, que d'aller jusqu'aux dernières limites de l'absurde, nos clubs n'ont pas groupé un personnel d'orateurs capables de se faire écouter avec intérêt. Les auditeurs sensés se seraient volontiers écriés comme Alceste :

Morbleu, vils complaisans, vous louez des sottises!

Ils souffraient de voir qu'une même ignorance des questions et de la méthode se cachait sous la brillante faconde des uns et sous les déclamations malsaines des autres; il leur venait à l'esprit une foule d'observations et de renseignemens précis qu'ils auraient voulu jeter dans le débat; mais ils n'osaient pas monter à la tribune, et tout au plus risquaient-ils une interruption qui ne servait qu'à augmenter le tumulte. Beaucoup d'hommes de bon sens se sont tus en pareil cas, parce qu'ils craignaient d'être décontenancés par la première interruption et de rester court; ils ne se sentaient point assez préparés par leur éducation à parler en public.

Il y a là une anomalie dont une société démocratique doit se préoccuper. Le vrai moyen de détrôner les hâbleurs, c'est que tous ceux qui ont des connaissances et des idées deviennent capables de les exposer quand il y a lieu, c'est que la parole n'appartienne plus seulement à ceux qui en font métier. En ceci, comme en bien autre chose, nous avons encore plus d'une leçon à prendre de l'antiquité. Nos grandes sociétés modernes ont singulièrement amélioré la destinée moyenne, le sort de l'espèce prise dans son ensemble; mais elles tendent à faire dégénérer l'individu, ce qu'Alfieri appelait la plante humaine (*la pianta uomo*). Les classes ouvrières, ce qui les abâtardit, ce sont nos grandes agglomérations industrielles avec l'entassement dans l'atelier, avec le travail des enfans et des femmes, avec le harassant labeur qu'imposent à tous les nécessités d'une incessante et colossale production. La bourgeoisie, malgré les apparences, est peut-être encore plus gravement atteinte. Ses fils, pour s'initier à des théories et à des arts dont la complication ne cesse d'augmenter, pour se faire une place dans la vie, sont obligés de s'imposer un effort cérébral de plus en plus pénible. Négligé au collége et après le collége, le corps ne suffit pas à porter le travail de l'esprit. Souvent, à l'âge même où il devrait être le plus

vigoureux, il s'affaisse tout d'un coup. La médecine n'y peut rien; les nerfs se relâchent brusquement, comme se brise la corde trop tendue d'un violon. C'est un mal qui fait d'année en année de plus nombreuses victimes parmi ceux dont la vie a le plus de prix. L'antiquité, elle, se refusait à séparer l'homme en deux moitiés ennemies, à rompre l'équilibre. Ce qu'elle pensait à ce propos, un de ses poètes l'a résumé dans un vers où il demandait aux dieux, comme le plus grand des biens, « une intelligence saine dans un corps sain. »

Il s'agit de nous arrêter sur une pente glissante. Par suite de l'extrême division du travail, nous inclinons, pour nous servir d'un mot aussi barbare que la chose, à *spécialiser* de plus en plus l'homme, à en faire une machine apte à tel ou tel usage, et à celui-là seulement. Ce qu'il importe, c'est de rétablir la synthèse, c'est de ne point sacrifier l'homme au métier, que ce soit un métier des mains ou un métier de l'esprit. Pour ne prendre que le côté politique de la question, nos malheurs récens ne suffisent-ils point à démontrer quels dangers court un pays à vouloir séparer l'élément civil et l'élément militaire, distinguer le citoyen du soldat? Une nation armée aurait-elle laissé envahir la France? C'est ce que n'oublièrent jamais, tant qu'elles voulurent être libres et indépendantes, ni Athènes ni Rome. Dans une démocratie, où toute mesure doit être discutée avant de devenir la loi de la commune, du département ou du pays, il faut aussi que chaque citoyen sache parler de ce qu'il sait et payer de sa personne dans le conseil comme sur le champ de bataille. Athènes à cet égard est bien au-dessus de Rome; elle a plus approché de cet idéal que lui proposaient ses législateurs et ses philosophes. Par ses prescriptions, la loi mettait tout Athénien en demeure de remplir à l'occasion ce devoir; l'enseignement des rhéteurs en facilitait l'accomplissement à tous ceux qui désiraient s'en acquitter d'une manière convenable. Quant aux petites gens, bûcherons ou vignerons de la montagne, matelots ou marchands du Pirée, qui n'avaient point eu le loisir d'étudier ou ne comptaient pas assez sur leur facilité d'élocution, ils avaient la ressource, s'ils se voyaient forcés de comparaître en justice, de recourir aux *logographes* ou faiseurs de discours; mais alors même devaient-ils savoir débiter ce discours qu'un autre avait composé à leur intention. C'est la profession et l'art des logographes que nous étudierons chez le plus distingué d'entre eux, chez ce Lysias en qui l'antiquité grecque et latine reconnaissait déjà presque la perfection de l'éloquence (1).

(1) On s'étonnera peut-être de nous voir toucher à Lysias après M. Jules Girard, dont l'élégante thèse sur *les Caractères de l'atticisme* eut tant de succès en 1854 auprès de cette faculté de Paris, où le candidat d'alors enseigne aujourd'hui. Si nous

I.

Lysias était originaire de Syracuse, cette patrie de la rhétorique, cette ville qui avait vu les premiers essais de Corax et de Tisias. Son père Képhalos était allé s'établir à Athènes sur les instances de Périclès, qui cherchait à y attirer, avec leurs capitaux, des étrangers riches et industrieux; il y vécut encore une trentaine d'années, et y fit une belle fortune dans les affaires. Dans l'admirable préambule de la *République*, Képhalos est représenté vers 421 comme un vieillard aimable et hospitalier, tout entouré d'affection et de respect; c'est sa maison du Pirée qui est le théâtre de l'entretien. Quand Thurium se fonda, en 444, dans la Grande-Grèce, sous les auspices d'Athènes, Lysias, affirmait-on, s'y rendit avec son frère Polémarque pour y prendre possession du lot attribué à sa famille : on dit qu'il avait alors quinze ans. Si l'on acceptait cette assertion, ce serait en 459 qu'il faudrait placer la date de sa naissance; mais un érudit plus compétent que personne pour tout ce qui touche aux orateurs attiques, Antoine Westermann, a prouvé que ce témoignage s'accordait mal avec d'autres données plus certaines; c'est en 431 qu'il fait naître Lysias, et son opinion s'appuie sur de très bons argumens. Ce qui est certain, c'est que Lysias passa dans l'Italie méridionale et en Sicile une partie de sa jeunesse. Il avait sans doute encore des parens à Syracuse; il y séjourna, il y étudia la rhétorique et la sophistique sous la direction de Tisias et d'un autre Syracusain nommé Nicias.

En 412, le parti lacédémonien profita des premiers désastres d'Athènes pour prendre le dessus à Thurium et faire entrer cette ville dans la ligue péloponésienne; ceux des citoyens qui ne voulurent pas trahir la métropole durent vendre leurs biens et quitter la ville. Lysias revint alors à Athènes; il s'y fit connaître comme rhéteur et sophiste en même temps que, associé à son frère, il continuait les affaires de son père. Celui-ci avait laissé, outre des fonds placés dans diverses entreprises, un atelier où l'on fabriquait des boucliers, industrie qui par ce temps de guerre ne devait point être exposée aux chômages. Comme Képhalos, Lysias et Polémarque sont *métèques*, c'est-à-dire étrangers domiciliés. Athènes étant alors depuis près d'un siècle la maîtresse des mers, le Pirée était devenu l'un des premiers marchés commerciaux de la Méditerranée; aussi les étrangers y affluaient-ils, certains de trouver à y faire valoir

l'avons osé, c'est que notre sujet n'est pas tout à fait le sien, et qu'il entrait dans le plan de ces études de faire à la biographie et à l'histoire une bien plus large place que ne se le proposait M. Girard; celui-ci a surtout voulu définir, à l'aide des œuvres de Lysias, cette chose exquise et rare que l'on appelle l'*atticisme*.

leur argent dans de fructueuses spéculations. Beaucoup ne faisaient que passer, mais ceux qui réussissaient et qui se plaisaient à Athènes, s'ils arrivaient très rarement au droit de cité, dont la république était fort avare, obtenaient du moins très aisément de se fixer dans l'Attique et d'y vivre sous la protection des lois civiles d'Athènes. Il leur suffisait de trouver parmi les citoyens un patron qui se portât garant de leur exactitude à payer la taxe et à remplir les obligations auxquelles ils étaient assujettis; taxe et obligations n'avaient rien d'oppressif, car, pendant les années heureuses d'Athènes, le nombre des métèques allait toujours en augmentant. Armateurs, négociants, banquiers, industriels, ces étrangers, parmi lesquels, à partir du IVe siècle, on compta beaucoup de Phéniciens, rendirent à Athènes de grands services. Ils avaient des correspondans et des comptoirs dans leur pays natal; c'étaient eux qui produisaient la plupart des objets qu'exportait le Pirée, eux qui possédaient une partie des capitaux au moyen desquels la place d'Athènes soldait ses achats. Ce n'était d'ailleurs pas seulement ainsi qu'ils travaillaient à la grandeur et à la prospérité d'Athènes; dans cette patrie des arts et des lettres, ceux d'entre eux qui étaient heureusement doués s'éprenaient de toutes ces belles choses, et s'associaient au mouvement et à la vie des esprits. L'exemple de Lysias n'est pas isolé : un certain nombre d'hommes dont les œuvres et les travaux honorent Athènes appartenaient à cette classe des étrangers domiciliés.

En 403, ce qui désigna les fils de Céphalos, Polémarque et Lysias, à l'avide cruauté des trente, ce fut moins la réputation de ce dernier comme sophiste que la richesse bien connue de sa maison. Les maîtres d'Athènes avaient comme pris à tâche de discréditer sans retour ce parti oligarchique dont ils se disaient les représentans. On avait pu croire d'abord que c'était au nom d'une idée et d'un intérêt de caste que, vainqueurs, ils frappaient leurs ennemis politiques; mais bientôt ils avaient jeté le masque et abjuré toute pudeur, le pouvoir n'était pour eux que le moyen de satisfaire les convoitises et les passions les plus effrénées, la cité n'était qu'une proie à dévorer. Les métèques avaient de l'argent; on donna pour prétexte qu'ils étaient hostiles à l'état de choses d'alors, et on décida la mort de dix d'entre eux, dont huit étaient parmi les plus opulens. Leurs biens seraient confisqués, et on se partagerait leur dépouille. Il faut lire le récit de Lysias, tout animé, sous son apparente froideur, d'une indignation profonde :

« Ils me surprirent, raconte-t-il, ayant à ma table des hôtes; ils les chassent et me remettent à Pison; les autres, s'étant rendus à l'atelier, dressent la liste des esclaves qui y travaillaient. Pour moi, je demandai

à Pison s'il voulait me sauver la vie pour de l'argent. Celui-ci me répondit qu'il le ferait, si je lui en donnais beaucoup. Je lui offris un talent; Pison se déclara satisfait. Je savais qu'il méprisait les dieux autant que les hommes; pourtant telle était la situation qu'il me parut nécessaire d'accepter sa parole. Il jure donc de me sauver la vie pour un talent, et il appelle, avec force imprécations, la ruine sur sa tête et sur celle de ses enfans pour le cas où il manquerait à son serment. J'entre alors dans mon cabinet, et j'ouvre ma caisse. Pison s'en aperçoit, me suit, et voit ce qu'elle contenait; aussitôt il appelle deux de ses serviteurs, et leur ordonne d'en retirer tout ce qu'elle renferme. Il prend, non ce que j'étais convenu de lui donner, ô juges, mais 3 talens d'argent, 400 cyzicènes, 100 dariques et 4 patères d'argent. Je le prie de me laisser au moins de quoi payer mes frais de voyage. « Tiens-toi pour heureux, me réplique-t-il, si tu peux sauver ta personne. » Comme je sortais avec Pison, nous rencontrons Mélobios et Mnésithidès, qui revenaient de l'atelier; ils nous arrêtent sur la porte même, et nous demandent où nous allions; Pison répond que nous nous rendions chez mon frère, pour que là aussi il dressât l'inventaire. « Fort bien, dirent-ils; quant à Lysias, il va nous suivre chez Damnippos. » Pison s'approcha de moi et m'engagea à me taire et à avoir bon courage, que bientôt il nous rejoindrait dans cette maison. Nous y arrivons, nous y trouvons Théognis, qui y gardait d'autres prisonniers. Le péril me paraissait tel que déjà je me croyais à deux doigts de la mort. J'appelle donc Damnippos, et je lui parle ainsi : « Tu es de mes amis, je suis dans ta demeure, je n'ai commis aucun crime; c'est ma fortune qui me perd. Tu vois comment on me traite; emploie-toi avec chaleur pour me sauver. » Celui-ci me promit de faire tout ce qu'il pourrait, et ce qui lui parut le plus sage, ce fut de s'ouvrir à Théognis, qui, pensait-il, était prêt à tout faire pour de l'argent; il va donc le trouver pour causer avec lui. Je connaissais les êtres de la maison; je n'ignorais pas qu'elle avait une seconde issue; ceci me décida à tenter de me sauver. Si j'échappe aux regards, me disais-je, me voici hors d'affaire; si je suis pris, au cas où les offres de Damnippos auraient décidé Théognis à me servir, il ne m'en lâchera pas moins; sinon, je ne mourrai toujours qu'une fois. Mon parti pris, je m'enfuis pendant que l'on montait la garde devant l'entrée principale de la maison. J'avais trois portes à franchir, je les trouve toutes les trois ouvertes. J'arrive chez le capitaine Archéneus, et je l'envoie à la ville s'informer de mon frère; à son retour, il me raconte qu'Ératosthène l'avait saisi sur la route et l'avait emmené en prison. A cette nouvelle, je me décide à partir, et la nuit suivante je m'embarque pour Mégare (1). »

On voit de combien peu il s'en fallut qu'Athènes ne perdît alors

(1) *Contre Ératosthène*, 8-17.

Lysias; il ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. On voit aussi à l'œuvre les brigands sinistres qui prétendaient, comme le dit un peu plus haut l'orateur, « purger la ville des méchans, et ramener à la vertu et à la justice le reste des citoyens. » Pendant que le fugitif voguait vers Mégare, les trente « envoyaient à Polémarque leur ordre accoutumé de boire la ciguë, sans même lui dire la cause pour laquelle il devait mourir, tant il s'en est fallu qu'il fût jugé, et qu'il pût présenter sa défense. » Quand il fut mort, ceux qui venaient de s'enrichir en saisissant tous les biens des deux fils de Képhalos ne permirent même pas aux amis du défunt de prendre chez lui ce qui était nécessaire pour les obsèques; il fallut exposer le pauvre corps sur un lit de louage, et l'envelopper dans un linceul et dans un manteau fournis par la pitié d'étrangers. Un détail montrera jusqu'où avaient été poussées l'avidité et la brutalité des trente et de leurs agens. Quand ce Mélobios, qui a figuré dans le récit de Lysias, entra dans la maison de Polémarque, il aperçut aux oreilles de sa femme des boucles d'oreilles en or : pour ne rien perdre, il se jeta sur elle et les lui arracha.

Réfugié à Mégare, sur la frontière même de l'Attique, Lysias dut bientôt apprendre comment avait péri son frère; on devine de quelle colère le remplit, s'ajoutant à tout ce qu'il avait souffert lui-même, le récit de ces odieuses violences. Aussi s'empressa-t-il de se mettre en rapport avec les exilés qui, sous la direction de l'honnête et vaillant Thrasybule, s'apprêtaient à tenter de délivrer Athènes. La plus grande partie de sa fortune était restée aux mains des tyrans; mais il avait sans doute, comme la plupart de ces riches métèques, des fonds placés à l'étranger : il avait surtout du crédit dans des villes avec lesquelles son père Képhalos avait été pendant de longues années en relations d'affaires. Quoique à demi ruiné, il put donc aider de sa bourse les exilés; il contribua ainsi à équiper et à faire vivre la petite armée qui s'empara d'abord de la forteresse de Phylé, puis du Pirée. Lorsque les trente, abandonnés par Sparte malgré Lysandre, se virent obligés de s'enfuir, et qu'un accord, scellé par une amnistie, fut intervenu entre les citoyens maîtres du Pirée et ceux qui occupaient Athènes, Lysias rentra avec les exilés.

De son ancienne opulence, il ne dut recueillir que de faibles débris; tous ses biens avaient été pillés par les meurtriers de Polémarque; l'argent, les bijoux, les meubles, avaient été dispersés; les esclaves, dont beaucoup, comme ouvriers de métier, valaient un haut prix, avaient été vendus. La maison et les immeubles avaient été confisqués : il est probable qu'ils lui furent restitués. Juste appréciateur des services rendus, Thrasybule tint même à faire plus pour Lysias, qui n'avait pas seulement, comme tant d'au-

tres, souffert du despotisme, mais qui avait prouvé par de grands sacrifices son attachement à la démocratie. Il proposa et fit voter un décret qui conférait à Lysias le droit de cité. Par malheur, le décret fut attaqué comme contraire aux lois par l'orateur Archinos, lui aussi un des exilés de Phylé. Le seul motif d'Archinos, c'était sans doute qu'il était jaloux de la réputation et de l'influence que possédait alors Thrasybule; Lysias paya les frais de la rivalité de ces deux chefs populaires. En vain composa-t-il pour Thrasybule, en y mettant tout ce qu'il avait d'art et de talent, le discours que celui-ci prononça pour soutenir sa proposition; Archinos exploita contre Lysias le préjugé populaire hostile aux sophistes; il obtint gain de cause. Le décret fut cassé, et Thrasybule condamné à une amende. C'était pour cet homme d'état un affront qui lui fut très sensible : il était dur de ne pas trouver plus de déférence pour ses vœux chez ceux que l'on avait délivrés. Irrité de cette ingratitude, Thrasybule se serait écrié : « Pourquoi me suis-je donné la peine de sauver de pareilles gens? »

Ainsi débouté de ses prétentions à ce titre de citoyen qu'il avait si bien mérité, Lysias ne semble pas avoir fait d'autres tentatives pour l'obtenir : il se contenta de l'*isotélie*, sorte de situation intermédiaire entre celle du citoyen d'Athènes et de l'étranger domicilié. Celui auquel était accordée cette faveur était dispensé des obligations spéciales qui incombaient aux métèques; il supportait les mêmes charges que les citoyens, et jouissait comme eux de tous les droits civils; seuls, les droits politiques lui étaient refusés. Cela répondait à ce que les Romains appelaient « le droit de cité sans le suffrage et les honneurs, » *jus civitatis sine suffragio et honore*.

Ce fut vers ce temps qu'eut lieu un événement dont l'importance est capitale dans la vie de Lysias, et qui exerça sur son talent une influence décisive. L'amnistie n'avait fait d'exception que pour les trente et pour quelques autres citoyens qui avaient été les instrumens de leurs cruautés; encore ces personnes mêmes pouvaient-elles rentrer, à la condition de se soumettre, aussitôt de retour, à l'épreuve par laquelle, en sortant de charge, passaient tous les magistrats, tous les généraux d'Athènes. Il leur faudrait venir devant le jury rendre compte de leurs actes : s'ils étaient acquittés, le passé était oublié; dans le cas contraire, ils avaient à subir la peine qu'il plaisait au tribunal de leur infliger. Le parti démocratique, fier de sa victoire, heureux des éloges que lui avait attirés sa modération, ne paraissait point disposé aux représailles; quelques-uns des moins gravement compromis parmi les soutiens du dernier régime se hasardèrent à courir les chances de ce jugement; on leur sut gré de leur confiance dans la justice de leur pays, et ils furent acquittés. Cet exemple encouragea Ératosthène, celui-là même qui

avait saisi Polémarque, et l'avait fait conduire dans cette prison où la mort l'attendait.

Ératosthène était un modéré de l'aristocratie, ou plutôt un de ces hommes comme nous en avons tant connu, qui se prêtent pour un temps, mais qui ne se donnent jamais à aucun parti. Devant le tribunal, lui et ses amis invoquaient le souvenir et l'amitié de ce Théramène, intrigant hardi et souple qui avait fini par s'embarrasser dans ses propres ruses, par se prendre lui-même au piége qu'il avait tendu; Athènes avait surnommé Théramène *le cothurne*, parce qu'il changeait d'opinions et de rôle aussi aisément que de souliers. Théramène avait été en 411 un des auteurs de la révolution aristocratique; puis, quand il avait vu que les choses tournaient mal, il avait aidé à la chute de l'oligarchie et s'était ainsi réconcilié avec l'armée de Samos. Pendant le siége d'Athènes et au moment de l'entrée des alliés dans la ville prise, il avait adroitement préparé le terrain à cette réaction aristocratique dont les trente étaient l'expression. Quand ceux-ci avaient abusé du pouvoir pour satisfaire sans vergogne leurs rancunes et leurs convoitises, Théramène, en homme avisé, avait compris qu'une pareille débauche d'avidité et de vengeance ne pouvait durer longtemps; lui qui pensait toujours à l'avenir, il tenta de faire à ses collègues une opposition qui s'appuierait sur l'opinion publique; déjà, grâce à son exemple et à ses efforts, dans le sénat, que les trente avaient peuplé de leurs créatures, il se formait un parti de la modération, une opposition timide encore, mais que fortifiait chaque jour. C'était ce que nous appellerions un *centre gauche*, dont Théramène aspirait à devenir le chef. Il aurait ainsi recommencé contre les trente ce qui lui avait si bien réussi contre les quatre cents, il aurait été à la fois l'homme de la veille, celui du jour et celui du lendemain. Par malheur il avait en face de lui Critias, esprit pénétrant, caractère violent et cruel, engagé dans les voies d'une politique à outrance qui ne pouvait durer que par la terreur : Critias n'était pas disposé à se laisser sourdement miner par Théramène. Il faut lire dans les *Helléniques* de Xénophon, dont c'est une des meilleures pages, le récit de la scène dramatique dont le sénat fut le théâtre, l'arrestation de Théramène et ses vains efforts pour soulever et décider à la résistance sénateurs et citoyens. Jeté en prison, avant de boire la ciguë, « à la santé du beau Critias, » s'écria-t-il en portant la coupe à ses lèvres. Après sa mort, ceux qui, comme Ératosthène et tant d'autres, auraient volontiers suivi Théramène, mais qui n'avaient pas osé le sauver, se turent, glacés de peur; par lâcheté, ils partagèrent la responsabilité de crimes qu'ils regrettaient et déploraient tout bas.

Aujourd'hui que la démocratie était rétablie, ceux qui avaient

appartenu à ce groupe tentaient de se rattacher à la mémoire de Théramène. Ce brillant et dangereux personnage, par sa versatilité, avait fait beaucoup de mal à son pays; mais il avait succombé en protestant contre la tyrannie, et il était mort bravement avec un sourire de dédain et un mot spirituel. Il n'en fallait pas plus pour que son nom fût presque populaire : suivant le mot si juste de Tacite, les hommes ne se souviennent que de la fin, *homines semper postrema meminere*. Avec des amis, avec un peu d'habileté, Ératosthène, grâce à ce patronage posthume, avait toute chance de franchir heureusement ce pas difficile, s'il n'eût rencontré sur son chemin un adversaire imprévu et redoutable, Lysias. Celui-ci n'avait jamais parlé en public, il n'était connu, ainsi que le prouve le *Phèdre* de Platon, que comme un sophiste élégant et subtil, qui, dans un cercle choisi, continuait les traditions des Tisias et des Gorgias. Les recherches de style, les jeux d'esprit auxquels il s'amusait en traitant des sujets de fantaisie comme le discours que lui attribue Platon, ne faisaient guère prévoir qu'il y eût en lui l'étoffe d'un puissant orateur de combat.

Dès que fut annoncée la *reddition de comptes* (εὐθύνη) d'Ératosthène, Lysias le prit à partie, et l'accusa d'avoir fait périr sans jugement un étranger que protégeaient les lois d'Athènes. Il n'était plus question ici de jongler avec les mots et les idées, de se faire admirer comme un des virtuoses de la parole; il s'agissait d'obtenir vengeance pour une famille ruinée et mise en deuil, pour un frère massacré, pour la cité trop longtemps opprimée. Déjà le goût était assez formé à Athènes, on y avait assez l'expérience des tribunaux pour comprendre comment il convenait de parler au jury. Les faits, par eux-mêmes, en disaient assez; il suffisait de les raconter avec une sincérité qui ne laissât point place au doute, avec une clarté et une vivacité qui les rendissent sensibles à toutes les imaginations. Rien de plus facile aussi que d'enfermer Ératosthène dans ce dilemme, qui fait avec la narration le fond du discours : « ou bien tu as approuvé le meurtre de Polémarque et de tant d'autres victimes innocentes, ou bien, comme tu l'affirmes aujourd'hui, tu t'es fait l'instrument de ces assassins dont tu désapprouvais la conduite; tu es donc coupable ou de cruauté ou de lâcheté. Dans l'un comme dans l'autre cas, tu as manqué à ton devoir et trahi ton pays. » Lysias fut court, simple, ferme, passionné sans déclamation et sans phrases. Il triompha, et Ératosthène reçut le châtiment que méritait son crime.

Ce succès oratoire dans une cause politique aussi importante ne put manquer de faire sensation dans Athènes; il révéla Lysias aux autres et à lui-même. Déjà les violentes émotions de crainte, de douleur et de haine par lesquelles il avait passé de 404 à 403

avaient dû, aidées de l'âge et de la réflexion, commencer à le dégoûter de la rhétorique. Après la délivrance d'Athènes, quand il a des ennemis à punir et des amis à servir, il comprend que l'on peut faire de la parole un autre usage que d'en jouer comme d'une cithare ou d'une flûte pour amuser les oisifs. Ces débats l'ont mis en vue; il y a tout à la fois fait briller son rare talent et affirmé avec éclat ses opinions. S'il fût né ou s'il était resté citoyen, la carrière politique lui était toute grande ouverte; fort des services rendus et de l'amitié que lui avait hautement témoignée Thrasybule, il aurait pu devenir un des orateurs les plus écoutés et les plus influens. Sa qualité de métèque l'empêche d'aborder la tribune du Pnyx; mais il n'en trouve pas moins moyen d'agir sur l'opinion et d'avoir un rôle public. Il est connu comme l'un des adversaires constans de l'aristocratie, comme l'avocat de la démocratie; on vient lui demander de composer : — pour l'assemblée, des harangues inspirées du souffle démocratique, — pour les tribunaux, des plaidoyers destinés à repousser des tentatives comme celle d'Ératosthène, à écraser ce qui subsiste encore de l'odieuse coterie oligarchique, les imprudens qui relèvent la tête au lieu de se contenter de l'oubli. La condamnation qu'il avait obtenue n'avait point désarmé sa juste haine; il continua son œuvre de vengeance en prêtant le secours de son talent à tous ceux qui voulaient poursuivre quelqu'un des agens ou des complices de la tyrannie déchue. Toutes les fois qu'il rencontre ces souvenirs sur sa route, on sent que ce n'est plus un avocat qui fait son métier; sa parole s'anime de je sais quel accent de passion sincère et toute personnelle (1).

Depuis lors la situation de Lysias ressemble assez à celle de l'avocat qui, chez nous, a pris une couleur politique, qui appartient à un parti et qui en plaide les procès; mais ceci n'aurait pas suffi à l'occuper. D'ailleurs, élevé dans une opulence qu'avaient singulièrement diminuée les confiscations des trente et les sacrifices faits par l'exilé, Lysias avait des goûts de dépense. D'après Athénée, le Tallemant des Réaux de l'antiquité, c'était un homme de plaisir; il fut l'amant de plusieurs des courtisanes célèbres du temps. Avec ses goûts de luxe, Lysias dut tirer de son talent le plus de parti possible. Il écrivit donc des discours pour tous ceux qui lui en demandèrent, pour des procès civils et pour des procès criminels. Au début du IVe siècle, il était le plus occupé et sans doute le mieux payé des *logographes* athéniens.

(1) Nous citerons, outre le discours *contre Ératosthène* (XII), ceux qui ont pour titre *contre Agoratos* (XIII) et *sur l'Enquête préalable que subit Evandre* (XXVI). Dans ce dernier surtout, dont nous n'avons qu'un assez long fragment, il y a une rare énergie.

Tous les plaidoyers qui nous restent se placent entre les années 399 et 384. C'est par conséquent vers trente-cinq ans que Lysias, rendu plus sérieux par les épreuves qu'il avait traversées, inspiré par de nobles passions qui échauffent et transforment son talent, encouragé par le succès de son action *contre Ératosthène*, aurait renoncé aux vanités du discours d'apparat pour cultiver la véritable éloquence, l'éloquence politique et judiciaire; de rhéteur et de sophiste, il devint, comme nous dirions, le premier avocat d'Athènes. D'après son biographe, il serait mort en 378, c'est-à-dire entre cinquante et cinquante-cinq ans.

II.

L'ordre dans lequel nous sont arrivés les discours de Lysias semble indiquer les débris de deux recueils différens. Le premier aurait compris les œuvres complètes de Lysias classées d'après la nature des procès; nous en aurions un fragment qui contient les derniers discours dans des causes d'*homicide* (φονικαί δίκαι), les discours prononcés dans des procès pour crime d'*impiété* (περὶ ἀσεβείας), et ceux qui traitent du délit d'*injures* (περὶ κακολογιῶν). Soit hasard, soit caprice, l'éloge funèbre (ἐπιτάφιος λόγος) se trouve parmi ces plaidoyers.

Le second recueil, qui commencerait au discours *contre Ératosthène*, placé le douzième dans notre collection, n'offre plus trace d'un ordre systématique; c'est un choix fait dans toute l'œuvre de Lysias, sorte de chrestomathie, dont l'auteur paraît avoir été guidé surtout par l'intérêt historique.

On faisait circuler chez les anciens, sous le nom de Lysias, 425 discours, dont 230 ou 233 passaient pour authentiques; nous n'en avons plus que 34, dont 2 encore me paraissent pouvoir être, pour de bonnes raisons, déclarés apocryphes. Ce sont les deux qui ont pour titre : *Éloge funèbre des alliés des Corinthiens* et *Accusation de sacrilége contre Andocide*. Des 32 qui restent, plusieurs ne sont pas entiers; de quelques-uns, de 3 ou 4, on n'avait conservé que la péroraison. Les deux derniers, le *Discours olympique* et le discours pour prouver qu'*il ne faut pas abolir à Athènes l'ancienne constitution*, ne sont que des fragmens. Il y a tout lieu de regretter vivement les 200 discours perdus; ce riche répertoire nous aurait offert le tableau le plus exact et le plus varié de la vie publique et privée d'Athènes pendant les vingt premières années du IVe siècle. En effet, on trouve dans ces plaidoyers bien des renseignemens que ne nous donnent point les historiens sur les luttes des partis, sur

les acteurs de second ordre qui y jouent un rôle, sur les divers courans d'opinion qui se croisent dans la cité; on y trouve surtout des détails de mœurs plus vrais encore et plus précis que ceux qui nous sont fournis par la comédie. Ce qui nous a été refusé par l'injure du temps eût donc été d'un prix inestimable; mais pour l'historien des lettres grecques c'est déjà beaucoup d'avoir entre les mains autant et plus qu'il ne lui en faut pour étudier et apprécier par lui-même l'art et le talent de Lysias. Il n'est point forcé ici de s'en référer, comme cela lui arrivait encore il y a quelques années pour Hypéride, aux jugemens des critiques anciens, de les accepter sans examen et sans contrôle. Le recueil des discours de Lysias, même dans son état fragmentaire, est encore, après celui des discours de Démosthène, ce qu'il y a de plus intéressant et de plus varié dans la collection des orateurs attiques. L'œuvre d'Eschine y tient un peu plus de place; mais elle ne se compose que de trois discours fort longs, qui sont tous consacrés à des causes publiques, et où reviennent sans cesse les mêmes idées et les mêmes personnages. Isée a onze discours, et ce sont toutes causes civiles d'une même espèce, questions d'héritage. De Lycurgue, nous ne possédons que son accusation contre Léocrate. Hypéride, si les siècles l'avaient épargné, nous aurait sans doute offert, avec plus de puissance et de passion, la même variété que Lysias; seulement il ne nous est connu que par les débris récemment retrouvés de quatre discours.

Dans Lysias au contraire se rencontrent des modèles des trois genres, *démonstratif*, *délibératif* et *judiciaire*. Parmi ses discours judiciaires, qui ont fait surtout sa réputation, il y a des causes criminelles qui ne touchent qu'à la vie privée, comme le discours *sur le meurtre d'Ératosthène*, un séducteur pris en flagrant délit et tué par le mari; il y a des causes criminelles qui sont de vrais procès politiques, comme les plaidoyers *contre Agoratos* et contre cet autre Ératosthène dont nous avons déjà parlé; il y a enfin des plaidoyers civils et des questions d'affaires. Toutes les formes de la parole publique, au temps où vivait Lysias, sont représentées dans ce recueil. Ce n'est pas tout. On peut se faire encore une idée de ce que nous appellerons la « première manière » de Lysias, de ce qu'il écrivait pendant sa jeunesse, avant de travailler pour les tribunaux. On ne nous a point conservé d'ouvrage de cette époque dont l'authenticité soit certaine ou même probable; les données ne nous manquent pourtant pas sur ce que pouvait être alors le goût de notre orateur. Dans le *Phèdre*, le disciple de Socrate lui récite, comme étant de Lysias, un *discours à un adolescent* sur l'amour qui a donné lieu à bien des discussions. Est-ce, comme quelques-

uns l'ont soutenu par des raisons spécieuses, une œuvre originale de Lysias? Platon l'aurait transcrite dans son dialogue pour faire ressortir par le contraste la noblesse et l'élévation des théories socratiques, comparées à ces pauvres inventions des sophistes. N'est-ce au contraire qu'un ingénieux pastiche, comme celui qu'il fait à plusieurs reprises, dans le *Gorgias* et dans le *Protagoras*, du style de ses interlocuteurs, des locutions et des tournures qui leur sont familières? Les deux opinions peuvent se défendre; j'inclinerais pourtant pour la dernière. Il n'était point dans les habitudes des anciens d'insérer dans leurs ouvrages des pièces de rapport, des pages écrites par une autre main. C'est ce qui explique comment Tite-Live et Tacite se croyaient obligés de refaire l'un les discours du vieux Caton, l'autre celui de l'empereur Claude, dont ils avaient l'original sous les yeux. Même en cherchant à parler comme autrui, on garde toujours quelque chose de son propre accent. Par là, on évitait les dissonances trop marquées; on obtenait, avec une heureuse variété de nuances, une couleur d'ensemble harmonieuse et fondue. Ce qui paraît donc le plus vraisemblable, c'est que Platon, avec sa verve enjouée et féconde, se sera diverti à copier les procédés et le tour de Lysias; c'était montrer que, si les ennemis de la rhétorique méprisaient ces fausses beautés, ce n'était point par impuissance et par envie, qu'il leur aurait été facile, s'ils avaient daigné s'y appliquer, d'égaler ceux qui faisaient un si mauvais usage de leur talent. Si ce discours n'est point de Lysias, Platon n'aura rien négligé pour imiter sa langue et ses allures, de manière à faire presque illusion même aux contemporains. On est donc autorisé à juger jusqu'à un certain point Lysias rhéteur et sophiste d'après ce badinage où s'est joué l'auteur du *Phèdre*. Or l'expression n'a pas ici les hardiesses pompeuses et le luxe poétique de Gorgias, on n'y trouve qu'une élégance laborieuse et vide. Les idées manquent, et le style a partout quelque chose de froid et de compassé. Si cela n'était très court, on sentirait bientôt la fatigue.

L'*Éloge funèbre des Athéniens* qui avaient péri en défendant Corinthe contre les Lacédémoniens est-il de Lysias? C'est fort douteux. On a peine à comprendre que, plusieurs années après le discours contre Ératosthène, où la pensée et le style ont une si saine et si mâle simplicité, il ait écrit ces pages tout artificielles où manquent les idées, où le monotone et symétrique parallélisme de la phrase rappelle Antiphon et Gorgias. Il y a pourtant une explication plausible. Le sujet rentrait dans ce genre du discours d'apparat où Lysias avait obtenu ses premiers succès. En se retrouvant sur son ancien terrain, n'aurait-il pas été entraîné à reprendre ses vieilles habitudes de rhéteur, à retomber ainsi dans l'affecté et le

convenu? Ce serait une rechute. Quoi qu'il en soit, pour que l'on ait attribué ces pages à Lysias, il faut que l'on ait eu de lui des ouvrages écrits dans ce goût. Le recueil nous offre encore un autre opuscule qui a quelque chose de ce même caractère; il est intitulé *Accusation d'injure contre des camarades* (πρὸς τοὺς συνουσιάστας κακολογιῶν). Ce singulier petit discours n'est ni un plaidoyer, ni un simple exercice d'école; il faudrait peut-être y voir plutôt une lettre dont le thème, une renonciation formelle à l'amitié de gens par qui on a été trahi, est développé à la manière des sophistes. Cette froide et obscure composition ne mérite pas d'ailleurs qu'on s'y arrête. Hâtons-nous d'arriver à des œuvres plus dignes de nous occuper et de nous retenir. Lysias sophiste n'était qu'un disciple de plus parmi tant d'autres qui s'évertuaient à marcher sur les traces de Tisias et de Gorgias. Qu'il fût resté dans cette voie, son nom n'aurait échappé à l'oubli que grâce à l'honneur que lui a fait Platon de le railler et de le parodier. Le véritable Lysias, le seul qui tienne à juste titre une grande place dans l'histoire des lettres grecques, c'est le Lysias des vingt dernières années, Lysias homme de parti et avocat, dégoûté des vains jeux de la rhétorique, parlant, soit en personne, soit par la bouche de ses cliens, aux citoyens rassemblés sur le Pnyx et devant les tribunaux.

La réputation de Lysias et sa supériorité s'expliquent par le tact avec lequel il a su approprier le plan, le style, tout le caractère de ses discours, aux conditions très particulières que les habitudes athéniennes imposaient à celui qui faisait profession d'écrire des plaidoyers. Lysias est le type le plus accompli et comme l'idéal du *logographe* ou de l'avocat athénien, qui différait à beaucoup d'égards de l'avocat romain ou de l'avocat dans les sociétés modernes. Pour bien faire comprendre l'originalité de Lysias, il nous faut revenir avec quelque détail sur ce qui n'a été qu'indiqué dans une précédente étude à propos d'Antiphon, le premier qui ait donné l'exemple d'aider de son talent les plaideurs embarrassés pour composer eux-mêmes les discours qu'ils devaient prononcer devant le tribunal (1).

Le mot d'Aristote cité au début de cet essai traduit fidèlement l'idée athénienne ou plutôt l'idée antique : chaque citoyen, pour être complet, doit suffire à toutes les exigences et à tous les devoirs de la vie publique. Rompu dès l'adolescence aux exercices gymnastiques, exercé ensuite au métier des armes, tout Athénien, en

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1871. Le véritable caractère du logographe athénien et les différences qui le distinguent de l'avocat moderne ont été pour la première fois aperçus et signalés chez nous par M. Egger, dans une intéressante étude qu'il a recueillie dans ses *Mémoires de littérature ancienne*, p. 355.

temps de guerre, devait servir, s'il était riche, dans la cavalerie, s'il était pauvre, soit dans l'infanterie, soit sur la flotte comme rameur. En temps de paix, il était tenu de connaître assez les intérêts, les affaires et les lois de son pays pour suivre les discussions sur le Pnyx, pour voter en connaissance de cause, et présider comme *proëdre* l'assemblée, comme *prytane* le sénat, comme *archonte* le jury : toutes fonctions pour lesquelles on était désigné par le sort. Chacun devait avoir une opinion politique. Se désintéresser de la chose publique, comme on l'a fait chez nous trop longtemps, eût paru une trahison. Solon lui-même avait ordonné à tout citoyen de prendre parti dans les discordes civiles. Il en était de même pour les luttes judiciaires. Athènes, pas plus que Rome, ne connaissait l'institution du ministère public; par exception seulement, dans certains cas de haute trahison, comme dans le procès d'Antiphon, quelques orateurs pouvaient être chargés de réclamer au nom de l'état le châtiment du coupable. Dans le cours ordinaire des choses, ce n'étaient pas seulement les magistrats qui étaient chargés de veiller à l'exécution des lois; tout particulier devait aussi relever et poursuivre devant les tribunaux les délits qu'il voyait commettre. Sur le champ de bataille, c'était avec l'épée et le bouclier que le citoyen repoussait l'étranger. Dans la cité, il devait se servir de la parole pour attaquer l'ennemi de l'intérieur, le violateur des lois; c'est par la parole qu'il devait se défendre contre d'injustes accusations.

Sans doute il n'aurait pu venir à la pensée de personne d'exiger de chaque citoyen des talens militaires ou de l'éloquence. La cité, qui, pendant deux ans, soumettait à des exercices communs les *éphèbes* ou jeunes gens, ne se chargeait guère à cette époque d'autre chose que d'assouplir et de fortifier leur corps par la gymnastique; elle les envoyait ensuite pendant une autre année faire l'apprentissage de la vie militaire en tenant garnison dans les forteresses de l'Attique et en campant sur la frontière. C'était là peut-être, avec quelques élémens d'écriture, de lecture et de musique, toute l'éducation publique; ce que nous appelons l'instruction était abandonné à l'initiative privée. Allait qui voulait et qui pouvait chez les grammairiens, avec qui l'on étudiait les poètes, ou chez les maîtres de dialectique et de rhétorique. La rhétorique, avec sa prétention hautement avouée de persuader aux hommes tout ce que l'on avait intérêt à leur faire croire, était trop suspecte au peuple pour que la cité en prît l'enseignement sous son patronage; elle était trop subtile, trop raffinée, pour s'adresser à d'autres qu'aux gens de loisir, déjà préparés par une première culture littéraire. Aux citoyens qui avaient assez d'argent pour payer les maîtres qui

la professaient et assez de temps pour s'y exercer sous leur direction, elle assurait dans les discussions une supériorité marquée. Sans doute, grâce à des dons de naissance et à l'habitude de fréquenter assemblée et tribunaux, un certain nombre d'Athéniens arrivaient à parler en public sans avoir été élèves des rhéteurs; quelques-uns même, comme Cléon et d'autres démagogues, se faisaient une réputation comme orateurs. Pourtant dès la guerre du Péloponèse c'était là l'exception : les progrès de la rhétorique mettaient trop de différence entre ceux qui avaient étudié la parole comme un art et ceux qui devaient tout à une naturelle facilité d'élocution et à leur expérience. Tout d'ailleurs allait en se développant, en se compliquant : les affaires publiques devenaient plus difficiles à conduire à mesure que s'élargissait l'horizon, les affaires privées étaient de moins en moins simples à mesure que s'accroissait la richesse, que se créaient des intérêts nouveaux; les lois se modifiaient, le nombre ne cessait de s'en augmenter. Depuis qu'Athènes a plus de dépendances extérieures, plus de colonies et de comptoirs, une marine plus florissante, un commerce plus actif, plus de citoyens se trouvent habituellement retenus par leurs occupations et le soin de leur fortune loin de l'agora. Il n'y a jamais eu à Athènes autant de différence qu'il y en avait à Rome et qu'il y en a chez nous entre les gens instruits et aisés et le matelot, l'artisan, le laboureur; cette différence était pourtant déjà bien plus marquée du temps de Lysias que du temps de Solon ou d'Aristide. Ces fêtes de l'esprit qu'offraient à la cité les chefs-d'œuvre de la plastique, les représentations théâtrales, les débats politiques et judiciaires, le petit peuple en avait bien sa part. Il n'était point resté insensible à toutes ces nobles émotions; mais ses progrès ne pouvaient pas se comparer à ceux des riches bourgeois, et ce qui avait encore rompu l'équilibre et altéré la proportion, c'était la grande quantité d'Athéniens qui vers cette époque vivaient d'ordinaire hors d'Athènes, en Eubée, à Lemnos, à Imbros, à Samos et dans d'autres possessions lointaines. Après Périclès, on avait vu naître cette prose savante que les sophistes et Thucydide avaient écrite les premiers, dont s'étaient bientôt servis à la tribune Antiphon, Andocide, Critias, Théramène, Lysias et tant d'autres de leurs contemporains. Cette langue nouvelle avec ses termes abstraits, ses nuances délicates, avec la symétrie et la cadence de ses phrases, on ne pouvait la parler sans en avoir surpris les secrets à l'école d'un maître. Ces jeux de la pensée, cette musique d'une prose soumise à des lois presque aussi sévères que celles de la poésie, étaient devenus pour le peuple une jouissance dont il était avide; ceux qui ne pouvaient la lui fournir perdaient par là presque toute chance de se faire écouter. Comment engager ensuite, désar-

més et comme vaincus d'avance, une lutte de parole avec ces privilégiés qui avaient fait de l'art de parler l'étude principale de leur vie?

A l'assemblée, au sénat, ceux qui ne se sentent point éloquens en sont quittes pour écouter et se taire. C'est ainsi que, malgré l'appel adressé à l'ouverture de la séance, par la voix du héraut, à tous les Athéniens, il n'y a jamais qu'un petit nombre de personnes, toujours les mêmes, qui prennent part aux discussions. Ces personnes sur qui porte d'ordinaire tout le poids du débat, ce sont *les orateurs* (οἱ ῥήτορες). Il en est ainsi dans nos chambres, où la plupart des députés n'abordent jamais la tribune.

Devant le jury, on n'avait point, comme au Pnyx, la ressource de l'abstention et du silence. Tout Athénien pouvait avoir soit à défendre sa fortune, son honneur et sa vie contre l'agression d'un ennemi, soit à prendre l'offensive pour résister à d'injustes prétentions. Les Grecs ont toujours été prompts à la dispute. Depuis qu'Athènes est devenue une cité policée, dotée par Solon et ses successeurs d'une législation admirée et respectée, on a perdu l'habitude de s'y faire justice à soi-même; mais en revanche les procès y sont fréquens. Comme juges ou comme plaideurs, les Athéniens y trouvent une distraction et des émotions qui leur sont chères; c'est Aristophane qui a suggéré à Racine son Perrin Dandin, et *les Guêpes* sont une immortelle satire de ces goûts processifs des Athéniens. Il n'est donc personne, si humble de situation et de fortune, ou si doux de caractère qu'il puisse être, qui se sente assuré de ne jamais aller devant le tribunal. Il eût été difficile, j'imagine, de rencontrer alors dans Athènes un citoyen n'ayant pas, au moins une fois dans sa vie, lancé ou reçu une assignation, comparu comme demandeur ou comme défendeur. Comment donc s'en tirer, si l'on avait en face de soi un adversaire qui maniait bien la parole? Les juges étaient gâtés par les orateurs de profession qui paraissaient souvent à leur barre; comment s'en faire écouter, si on n'était point capable de leur parler le langage auquel ils étaient accoutumés? Ce fut alors que, comme il arrive souvent en pareil cas, la force des choses suggéra un expédient qui diminua le mal, qui écarta tout au moins l'imminence du danger. Cet expédient était trop original, il est resté trop particulier à Athènes, pour ne pas mériter toute notre attention. Ni à Rome, ni dans le monde moderne, on ne trouve rien de pareil.

On n'eut l'idée ni d'appeler des avocats officieux, comme ces *patroni* que Rome a connus presque dès son origine, ni d'instituer une corporation de légistes chargés, comme les membres de notre barreau, de représenter le plaideur. De l'une ou de l'autre manière,

c'eût toujours été permettre au citoyen une abdication partielle. Le législateur et l'opinion se seraient refusés alors à faire cette dangereuse concession, à consacrer de leur approbation formelle ou tacite le principe de cette décadence. L'idée que le citoyen devait par lui-même suffire à tous les devoirs de la vie civile était encore au fond de tous les esprits; mais en fait, depuis qu'il y avait un art de la parole qui n'était point à la portée de tous, la plupart des Athéniens se croyaient presque à la discrétion de quelques privilégiés, seuls instruits à manier ces armes nouvelles et puissantes. Que firent-ils donc? Ils s'adressèrent à ceux-là mêmes par qui ils se sentaient menacés; ils sollicitèrent leur aide et leur concours, ils l'obtinrent aisément. L'accord qui s'établit devait être avantageux pour les deux parties. En se mettant à la disposition de tous ceux qui avaient à parler et qui se méfiaient de leurs forces, les élèves des rhéteurs augmenteraient le profit à tirer d'une science qui leur avait souvent coûté cher. Antiphon fut le premier à comprendre tout ce que pouvait rapporter ce métier; le premier, il composa des plaidoyers pour autrui. Son exemple eut aussitôt de nombreux imitateurs. Hors Eschine et peut-être Lycurgue, il n'est pas un des orateurs célèbres d'Athènes qui n'ait ainsi travaillé pour le client. Les hommes d'état, comme un Démosthène ou un Hypéride, ne cherchaient là qu'une occupation accessoire, qu'un moyen de gagner l'argent nécessaire pour supporter les charges de leur situation ou pour subvenir à leurs goûts de luxe. D'autres, comme par exemple Isée, n'ont été que des *logographes;* on pourrait les comparer à ces rares avocats qui, de notre temps, se contentent de plaider le plus possible d'affaires et ne visent pas à la députation.

Avant de multiplier ces rapprochemens qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit, il convient d'insister sur une différence qui est capitale. Chez les Athéniens, comme chez nous, le client va trouver un homme qui a étudié l'art de la parole, qui connaît les lois du pays et le tempérament des juges; il lui expose son affaire et lui fournit toutes les pièces à l'appui. Le logographe étudie la cause, classe son dossier et rédige le plaidoyer; mais, et c'est par là qu'il se distingue du patron romain comme de l'avocat moderne, au lieu d'écarter du geste son client et de se lever à sa place devant le tribunal, il reste en quelque sorte caché derrière lui; son rôle est terminé quand il lui a remis, écrit sur un rouleau de papyrus, l'accusation ou la défense à prononcer. C'est au plaideur à l'apprendre par cœur, à la graver dans sa mémoire et à la débiter de son mieux le jour du débat judiciaire. Dans ces conditions, tout citoyen appelé à comparaître en justice a encore à payer de sa personne. Sans doute c'est le logographe qui a disposé les pièces, réuni les textes

de loi, composé même tout le discours; mais, tandis que devant nos tribunaux le plaideur en matière criminelle est tenu seulement de répondre aux questions du président et qu'en matière civile il ne se montre point à la barre, à Athènes, il lui faut toujours porter lui-même la parole; il doit, le cas échéant, savoir braver une interruption ou improviser une courte réplique. Le concours de l'avocat rendait moins lourde pour l'Athénien cette tâche de la parole publique; mais elle ne l'en dispensait pas. Eût-il en poche le plus beau discours de Lysias ou de Démosthène, il fallait encore qu'il ne tremblât pas devant un auditoire, qu'il restât maître de ses idées et de sa langue. Tout en faisant leur part aux besoins nouveaux, cette combinaison avait le mérite de réserver le principe. Le citoyen restait toujours obligé dans une certaine mesure de suffire par lui-même à toutes les exigences de la vie publique : il ne pouvait pas plus se décharger sur un avocat du soin de sa défense que sur un mercenaire du devoir de combattre l'ennemi.

III.

Il nous reste à indiquer, d'après Lysias, quelle influence ces conditions spéciales exercèrent sur l'éloquence judiciaire à Athènes. Il doit, on peut en être sûr à l'avance, y avoir des différences très marquées entre le ton des plaidoyers attiques et celui de plaidoyers romains ou français. Autant l'avocat moderne peut parfois couvrir son client de sa personne et augmenter ainsi les chances de succès, autant l'avocat athénien est tenu de se dérober et de se faire oublier. C'est que son intervention n'est que tolérée par les juges. Si on l'avait pu, comme on l'aurait empêché de se glisser derrière le plaideur, de lui souffler les paroles qu'il répétera au tribunal! Mais par quels moyens atteindre cette fraude et la rendre impossible? Quand on entendait un homme ordinaire prononcer un plaidoyer remarquable, la plupart des juges devinaient bien vite que ce discours n'appartenait à celui qui le débitait que pour avoir été acquis à beaux deniers comptans; les amateurs savaient même dire quel logographe renommé en était le véritable auteur. « C'est du Lysias, » murmurait-on à l'oreille du voisin. « Non, répondait l'autre, je pencherais plutôt pour Isée. Remarquez cet exorde, voyez comment est traité ce lieu-commun, comment cette loi est expliquée. » En tout cas, on reconnaissait là le style d'un homme du métier; personne cependant n'était censé en rien savoir, parce que personne n'aurait pu le prouver. Les juges avaient encore deux autres raisons de fermer les yeux. Dans cette ville où foison-

naient les procès, beaucoup d'entre eux avaient eu déjà à consulter un avocat; d'autres se disaient qu'ils y viendraient tôt ou tard. Enfin les juges y trouvaient aussi leur compte; ils y gagnaient un plaisir dont tout le monde à Athènes était plus ou moins friand, l'occasion d'entendre souvent les maîtres mêmes de l'éloquence leur parler par la bouche des plaideurs.

Pour que les juges, moitié de force, moitié de gré, respectassent ainsi une fiction dont ils n'étaient pas dupes, il fallait que les logographes les y aidassent de leur mieux. Plus ils étaient habiles, plus ils s'appliquaient à ne le paraître pas. Leur idéal, c'était un discours qui eût tout l'air d'être l'œuvre naïve de ce que les Grecs appelaient un *simple particulier* (ἰδιώτης); ils entendaient par là un homme étranger à l'art, sans habitude des assemblées et des tribunaux, un bon bourgeois qui ne se décide qu'à grand'peine, contraint par la malice de ses ennemis, à défendre son droit. Après avoir par un exorde honnête et modeste bien disposé les esprits en sa faveur, il raconte d'un ton uni et familier les faits tels qu'ils se sont passés, avec l'apparente candeur d'un homme qui ne saurait même pas comment s'y prendre pour y rien ajouter et pour les présenter sous des couleurs mensongères. Ce discours doit paraître improvisé; il faut que l'on y sente s'épancher, comme elle le ferait sans apprêt ni effort dans une conversation entre amis, l'âme d'un honnête homme; il faut que son caractère et ses habitudes d'esprit semblent s'y révéler à son insu dans un récit sincère où rien n'est voulu ni calculé; il faut que l'on y entende parler l'homme même tel que l'ont fait la nature, la vie, l'âge, la condition sociale.

Lysias excelle à produire cette illusion; il était célèbre chez les anciens pour son *éthopœia*, c'est-à-dire pour l'art consommé avec lequel il donnait à chacun de ceux pour lesquels il écrivait l'accent et le ton qui lui convenaient. Il y mettait le même soin qu'un poète dramatique ou un romancier à la création de ses personnages. Il y a mieux, chaque plaideur s'exprime chez lui d'une manière plus individuelle, plus vraie qu'il ne l'aurait fait, s'il eût tiré son discours de son propre fonds. L'homme du commun, obligé de paraître en public, n'aurait pas su ou pas osé parler de l'abondance de son cœur; il aurait craint d'être trop simple et de paraître naïf, il aurait forcé sa voix en cherchant l'éloquence, il aurait pris un langage et une attitude de commande, et se serait cru obligé, pour employer un mot familier qui rend seul notre pensée, de « poser » devant ses juges. On devine tout ce qu'y auraient perdu la vérité et la vie. Pénétrant observateur, Lysias, après avoir causé avec son client et avoir obtenu de lui, dans le silence du cabinet, un récit sincère, le connaissait mieux qu'il ne se connaissait lui-même; il

entrait dans ses sentimens, dans ses idées, dans ses mœurs. Quand il était devenu pour un moment, par cet effort d'esprit, comme une vivante copie de son client, comme une seconde épreuve tirée par la nature du même moule, il avait sur lui cet avantage, qu'il savait mieux traduire ce qu'il avait dans l'âme. Ce personnage, souvent fort insignifiant ou tout au moins regardé comme tel jusqu'alors, prenait ainsi, dans le discours que lui prêtait l'orateur, une physionomie expressive et originale que ses amis même n'étaient point accoutumés à lui voir. C'était bien lui, c'était bien sa figure, sa tournure et son langage; mais tout cela avait pris quelque chose de plus vif, de plus marqué et de plus tranché, qui laissait une empreinte plus nette dans la mémoire.

L'art, on ne saurait le nier, est plus vrai que la nature. Dans chacun de nous, la faculté maîtresse, comme on dit aujourd'hui, ne se révèle que de temps en temps et parfois à de longs intervalles. Il en est de même des traits du visage; ils ont par instans chez telle personne un caractère très singulier, qui manifeste clairement les qualités ou les défauts de son âme; puis cette expression s'éteint tout d'un coup, et fait place à un sourire banal, à un masque de convention : elle ne reparaîtra que plus tard, dans un autre moment d'énergie et d'abandon. Ce fond indestructible de notre être se dérobe, dans le train ordinaire de la vie, sous mille accidens qui nous modifient à la surface; il se cache sous les apparences de l'éducation et de l'habitude qui, dans une société polie, tendent à effacer les différences que la naissance a mises entre les hommes; mais cet élément individuel et durable qui échappe souvent aux regards distraits de la foule, le grand artiste, historien, poète ou peintre, le devine tout d'abord de son œil perçant; il le dégage de ce qui l'obscurcit, et il l'accuse, il le fixe dans l'image qu'il trace, il y fait prévaloir ce qui est permanent sur ce qui est variable et transitoire. Il insiste sur ce qui finit toujours par reparaître, et qui nous distingue ainsi des autres hommes; il néglige ce qui nous est commun avec nos semblables. On peut dire en ce sens que tel portrait de maître est plus vrai que son modèle : c'est qu'il lui donne une expression que l'on ne trouvait pas toujours dans l'original, qui ne brillait dans ses yeux que par momens, quand la passion, l'intelligence ou la bonté venaient éclairer un visage qui d'ordinaire semblait vulgaire, morne et disgracieux.

Ce talent de saisir les traits caractéristiques de la nature humaine et de se transformer en autant de personnages que l'on a de clients était nécessaire au logographe; l'avocat moderne, qui parle toujours en son propre nom, n'a pas besoin de le posséder au même degré. A cette qualité s'en rattache une autre que l'on ad-

mirait aussi chez Lysias : c'est ce que les critiques anciens appellent l'*énargéia* ou le don de faire voir les objets, de les mettre sous les yeux de l'auditeur, de telle sorte qu'il croie assister à la scène, à l'acte qu'on lui raconte. Le plaideur était censé rapporter ce qui lui était arrivé à lui-même ; on voulait trouver dans son récit la vive impression de ce qu'il avait pensé ou senti dans tel moment, la précision d'un témoin oculaire, l'émotion de l'homme qui rapporte des événemens auxquels il a été mêlé et où ses plus chers intérêts étaient en jeu. Pour montrer ainsi aux autres les choses et les personnes, il faut commencer par se les représenter à soi-même, par s'en donner la sensation nette et forte, par créer ainsi dans son esprit une sorte d'hallucination volontaire. S'il ne remplit pas cette condition, le logographe n'atteindra pas son but, il ne se confondra pas avec son client au point que les juges ne puissent les distinguer ; il ne semblera point parler dans sa propre cause.

Pour ce qui est de la composition dans ces plaidoyers, il y fallait d'abord éviter toute complication qui aurait nui à la clarté. Les plaidoyers athéniens sont courts, surtout au temps de Lysias, et cela pour plusieurs raisons. C'est en premier lieu que les tribunaux athéniens, très occupés alors, mesuraient le temps aux plaideurs, au moins pour toutes les causes d'importance secondaire ; placée devant le greffier, la clepsydre, le moment venu, leur coupait impitoyablement la parole. C'est aussi que l'on ne pouvait attendre d'un simple bourgeois, tant qu'il fut obligé de se suffire à lui-même devant les juges, qu'il entrât dans d'aussi longs développemens juridiques que chez nous l'avocat, dont la vie tout entière est consacrée à l'étude des lois. Accoutumé à manier les idées générales et à commenter les textes de la loi, le logographe athénien aurait pu se donner plus libre carrière ; mais il fallait tout à la fois qu'il sauvât les apparences et qu'il ménageât la mémoire de son client. Les discours de Lysias sont donc d'une brièveté qui étonnerait nos avocats, dont plusieurs sont fiers de remplir toute une audience, de parler une demi-journée sans s'arrêter ; nous n'avons point dans notre recueil de plaidoyers qui aient dû prendre au tribunal plus d'une heure, et la plupart ont à peine duré la moitié de ce temps. Les juges étaient sans doute reconnaissans envers les plaideurs qui savaient épargner leurs momens. Il me paraît vraisemblable que souvent Lysias n'a point voulu remplir tout l'espace dont il disposait. Dans un cadre aussi restreint, il n'y avait point lieu à des divisions très marquées ; elles eussent donné à chaque partie du discours, prise séparément, quelque chose d'étranglé et de mesquin ; l'effet général aurait souffert de ce morcellement. L'orateur a un plan, mais il a soin de ne pas l'indiquer lui-même, comme il y a

parfois profit à le faire dans des ouvrages plus étendus, qui risquent de lasser l'attention de l'auditeur. Il sait trop bien son métier pour n'avoir pas à l'avance distribué ses moyens et groupé ses idées; toutefois il n'en avertit pas ses auditeurs. L'ordre est plutôt intérieur qu'extérieur, réel qu'apparent; on arrive au bout du discours sans avoir remarqué les chemins par lesquels on a été conduit. C'est là encore une précaution et un artifice qui s'expliquent par les conditions mêmes de la tâche imposée au logographe. Les juges croyaient ainsi écouter moins un plaidoyer, œuvre méditée d'une habileté professionnelle dont il eût fallu se méfier, que la conversation d'un honnête homme qui donne de bonnes raisons, parce qu'il a l'esprit net et le droit pour lui; ne trouvant pas d'obscurité dans les idées qu'on leur exposait, ils se laissaient aller à penser qu'il n'y en avait point dans les choses, et que toute la mauvaise foi, tous les torts étaient du côté de l'adversaire.

Quant au style de ces discours, le caractère en est aussi déterminé par le besoin de produire cette même illusion. Celui qui est censé parler, c'est un homme du commun qui le plus souvent dans l'exorde se défend d'avoir jamais étudié la rhétorique ou appris à tromper les juges en poursuivant devant eux de ses dénonciations les citoyens paisibles. Sa diction doit donc se rapprocher autant que possible des allures d'un récit comme celui qu'un homme, pourvu qu'il ait du sens et du cœur, peut faire, tout ému par le danger et la conscience de son droit, devant des concitoyens, ses égaux et ses juges, dont il attend protection et justice. Un Crassus, un Cicéron n'avaient à Rome aucune raison de s'interdire les figures les plus hardies et les plus variées; ils pouvaient étaler dans leur plaidoyer toutes les pompes ou y répandre toutes les grâces d'une langue riche, colorée et savante : tant mieux pour eux s'ils faisaient admirer leur talent en même temps qu'ils défendaient les intérêts de leur client. Le goût seul était la mesure de ce qu'ils pouvaient oser comme écrivains. A Athènes, pour un Lysias ou un Isée, la première qualité du style oratoire, c'était d'être simple. Cette simplicité est bien loin d'ailleurs de la trivialité et de la grossièreté; elle a au contraire, dans le choix des mots, la justesse des termes, la merveilleuse transparence de la langue et la finesse du tour, je ne sais quoi d'aimable et d'ingénu qui a toujours charmé les délicats. Ce serait la perfection de la nature, si la nature à elle seule pouvait jamais atteindre à cette élégante pureté; c'est le dernier effort d'un art d'autant plus exquis qu'il réussit à se faire oublier.

Dans les premiers temps, l'éloquence athénienne répugnait singulièrement à l'emploi du pathétique; elle ne s'y accoutumera que

par degrés, à mesure que le goût changera, et pour en trouver des exemples qui puissent être comparés à ceux que nous offre l'éloquence romaine, il nous faudra descendre jusqu'à la dernière génération des grands orateurs attiques, jusqu'à Lycurgue, Hypéride, Eschine et Démosthène. Au commencement du IVe siècle, de grands mouvemens d'indignation et de colère, d'impétueux élans de douleur ou de haine eussent surpris et choqué dans la bouche des particuliers qui venaient demander justice aux tribunaux; on y aurait soupçonné l'inspiration d'un rhéteur habile à remuer et à troubler l'âme humaine pour lui faire perdre de vue la vérité et la justice. Il faudrait pourtant se garder de croire que la passion manque à cette éloquence; seulement, au lieu d'y éclater à grand bruit, comme elle fait dans Cicéron, elle y reste toujours discrète et contenue. Dans certaines péroraisons de Lysias, la passion, longtemps comprimée, fait enfin explosion; mais c'est l'exception. D'ordinaire elle ne se révèle que par le mouvement de la démonstration, qui s'accélère, — par l'accent, qui devient plus bref, plus âpre, plus mordant, — par quelque brusque apostrophe ou quelque importune question qui va frapper l'adversaire au défaut de la cuirasse. L'orateur attique ressemble à ces hommes qui ont à la fois une âme ardente et un masque presque impassible : quand ils sont le plus irrités, ils n'ont ni un geste, ni un mot violent; mais leur teint pâlit, leurs dents se serrent et leur voix prend un timbre sec et dur où s'accuse une colère d'autant plus menaçante qu'elle est refoulée au dedans par la volonté.

Cette étude des conditions spéciales imposées au logographe par les lois et les mœurs athéniennes nous a montré quels dons variés il devait posséder pour être à la hauteur de sa tâche. Il lui faut une expérience, une connaissance des hommes qui l'éclaire tout d'abord sur le caractère, l'esprit et les habitudes du plaideur dont il va prendre le personnage; il lui faut une vive imagination qui le mette pour un temps à la place de son client, qui le fasse entrer dans ses sentimens et ses idées, qui lui représente, comme s'il les avait vus lui-même, tous les événemens qu'il est appelé à raconter. Ce n'est pas tout : il est nécessaire que la main d'un homme du métier ne se trahisse nulle part dans le discours, ni par un ordre trop artificiel et trop raide, ni par un style orné et qui sente l'écrivain, ni par un pathétique qui semblerait une attaque à la conscience des juges. Le rôle de l'avocat athénien était donc autrement difficile à soutenir que celui de l'avocat romain ou français; il y fallait une autre souplesse de talent et les recherches d'un art bien plus délicat et plus raffiné.

Ces rares qualités, qui ne devaient pas souvent se trouver réunies chez un même orateur, Lysias les possède au suprême degré.

Pour s'en convaincre, il suffirait de lire le discours par lequel s'ouvre notre recueil, et qui a pour titre : *Défense à propos du meurtre d'Ératosthène*. C'est le plaidoyer d'un mari qui a surpris dans sa propre maison sa femme en flagrant délit d'adultère; il a puni de mort le séducteur. Accusé de meurtre par les parens de la victime, il soutient que la justice et les lois l'autorisaient à agir comme il l'a fait. Dans ce genre tout particulier que nous avons essayé de définir, ce discours est un petit chef-d'œuvre. Il débute par un exorde simple et ferme où l'on sent chez le défendeur une telle conviction de son droit qu'il paraît impossible que les juges n'arrivent pas à la partager. Vient ensuite un récit qui est un modèle de vivacité et de vraisemblance. L'orateur y a groupé avec une singulière adresse beaucoup de menus détails dont chacun a sa signification et son importance; ils ont un caractère si intime, si familier, que l'on ne songe pas un instant à le soupçonner d'avoir rien inventé ni même rien arrangé. Cela vaut, dans un tout autre ton, la célèbre narration de la *Milonienne*. Il reste à prouver que la loi, en cas de flagrant délit, permettait ce meurtre; quelques mots, quelques citations de textes y suffisent. On accusait Euphilétos d'avoir tendu un guet-apens à Ératosthène; il fait attester par plusieurs témoins qu'il n'y a rien eu de pareil, que, brusquement prévenu au milieu de la nuit par sa servante de la présence d'Ératosthène dans sa maison, il a couru en toute hâte chercher des amis qui l'aidassent à surprendre et à châtier l'adultère. La péroraison est courte; mais elle a de la force et de l'élévation. Ce n'est pas seulement sa propre vengeance qu'a poursuivie le mari offensé; en frappant ce séducteur, il a voulu défendre l'honneur de tous les époux, la sainteté de tous les foyers domestiques : c'est un devoir qu'il a rempli, et, loin de le punir, la cité doit s'en montrer reconnaissante. Nous aimerions à faire lire ce discours tout entier, mais nous devons nous résoudre à n'en citer que la narration. On verra par cet échantillon que les tribunaux d'Athènes avaient aussi leurs causes « grasses, » et que les avocats savaient y grouper ces piquans détails, y tracer ces tableaux de la vie intime qui font sourire les juges et l'auditoire. Laissons la parole au meurtrier d'Ératosthène.

« Juges, dit-il, lorsque je me fus décidé à me marier et que j'eus mis une épouse dans ma maison, je m'arrangeai pendant les premiers temps pour ne pas ennuyer ma femme, mais pour ne pas la laisser non plus trop maîtresse de faire ce qu'elle voudrait. Je la surveillais de mon mieux, et, comme il était naturel, j'avais l'œil sur ses démarches; mais, quand il me fut né un enfant, je commençai, pensant qu'il y avait là le plus sacré de tous les liens, à lui témoigner une entière confiance, je lui remis même toutes mes affaires entre les mains. C'était d'abord la

meilleure des femmes, une merveilleuse ménagère, obstinée à l'épargne, et qui gouvernait avec grand soin toute la maison. Par malheur, ma mère mourut, et sa mort fut cause de toutes mes infortunes. Ma femme suivit le convoi; cet homme l'y aperçut, et avec le temps il la séduisit; il avait guetté la servante qui allait au marché, il l'avait chargée de porter ses paroles, et c'est ainsi qu'il perdit la maîtresse. Il me faut ici vous dire, ô juges, — car je suis obligé d'entrer dans ces explications, — que ma petite maison a deux étages. Le premier répond au rez-de-chaussée; l'un est l'appartement des femmes, l'autre celui des hommes. Après la naissance de notre enfant, la mère l'allaitait. Pour que, toutes les fois qu'il fallait le laver, elle ne risquât pas de tomber en descendant l'escalier dans l'obscurité, je vivais alors en haut, et les femmes en bas. L'habitude était si bien prise que souvent ma femme s'en allait dormir en bas auprès de l'enfant pour lui donner le sein et l'empêcher de crier. Cela fut ainsi pendant longtemps sans que j'eusse jamais le plus léger soupçon; j'étais si naïf que je croyais avoir épousé la plus sage de toutes les Athéniennes. Un peu plus tard, je revins un soir à l'improviste de la campagne; après le souper, l'enfant pleurait et faisait le méchant, c'était la servante qui l'agaçait tout exprès pour le faire crier. L'homme était en bas; je le sus par la suite. Pour moi, j'engageais ma femme à descendre et à donner le sein à l'enfant, afin qu'il cessât de geindre. Celle-ci tout d'abord s'y refusait, comme joyeuse de me revoir après mon absence; puis lorsque je me fâchai, et que j'insistais pour qu'elle descendît, « tu veux, me dit-elle, rester ici seul avec la petite servante, l'autre jour déjà tu étais gris, et tu l'as prise par la taille. » Je me mis à rire; ma femme se lève, s'en va, tire la porte, comme par manière de jeu, la ferme et prend la clé. Ne me doutant de rien, ne soupçonnant rien, je m'endormis comme un bienheureux, fatigué que j'étais de ma course. Quand il fit jour, elle revint, et elle ouvrit la porte. Je lui demandai pourquoi la nuit les portes avaient battu; elle me répondit que la lampe qui brûlait auprès de l'enfant s'était éteinte, et qu'elle était allée la rallumer chez nos voisins. Je me tus et pris cela pour argent comptant. Il me sembla bien, ô juges, qu'elle avait le visage fardé, quoiqu'il n'y eût pas trente jours que son frère fût mort; mais je ne m'y arrêtai pas, et je sortis sans rien dire. Quelque temps encore se passa, et j'étais bien loin de me douter de mon malheur, quand je me vis abordé par une vieille qui, comme je le sus plus tard, m'était envoyée par une femme dont ce séducteur avait été l'amant; celle-ci, irritée et voulant se venger de lui, parce que maintenant il la négligeait, l'avait surveillé jusqu'à ce qu'elle découvrît la cause de son abandon. La vieille donc, m'ayant attendu auprès de notre maison, s'approche et me dit : « Euphilète, ne crois point que ce soit par envie de me mêler des affaires d'autrui que je suis venue te trouver; c'est que l'homme qui

vous outrage, ta femme et toi, est aussi notre ennemi. Prends donc l'esclave qui va faire vos provisions au marché et qui vous sert; mets-la à la torture, et tu apprendras tout. Celui qui agit ainsi, c'est Ératosthène du dème d'Œa; ta femme n'est pas la seule qu'il ait séduite; il en a corrompu beaucoup d'autres; il en fait métier. » Ayant ainsi parlé, ô juges, elle s'éloigna. Quant à moi, j'étais là, bouleversé, et tout me revenait à l'esprit, tout me remplissait de soupçons. Je me rappelais comment j'avais été enfermé dans ma chambre, je me souvenais comment cette nuit-là, ce qui n'était jamais encore arrivé, les deux portes, celle de la maison et celle de la cour, avaient battu; je songeais au fard que j'avais cru voir sur la figure de ma femme... Je rentre donc à la maison, j'ordonne à la servante de m'accompagner au marché, et je la fais entrer chez un de mes amis; là je lui annonce que j'avais appris tout ce qui se passait à la maison. « Tu peux, lui dis-je, choisir de deux choses l'une : ou bien tu seras battue de verges, mise au moulin pour le faire tourner, et tu passeras tout le reste de ta vie dans les plus grands maux, ou, si tu veux m'avouer toute la vérité, il ne te sera fait aucun mal, et je te pardonnerai ta faute; mais, il ne faut pas mentir, ni me rien cacher de la vérité. » Elle niait d'abord et me disait de faire ce que je voudrais, qu'elle ne savait rien; mais quand j'eus nommé Ératosthène et dit que c'était lui qui fréquentait ma femme, elle perdit contenance en voyant que j'étais si bien informé. Alors elle se jette à mes genoux, et, lorsque je lui eus juré qu'elle ne serait point maltraitée, elle me raconte tout, comment cet homme, après l'enterrement, l'avait abordée, comment elle avait fini par se faire sa messagère, et comment ma femme, avec le temps, avait cédé, comment ils avaient ménagé leurs rendez-vous, comment aux Thesmophories, pendant que j'étais aux champs, elle avait été dans le temple avec la mère de son amant, enfin elle m'expose tout dans le dernier détail. Lorsqu'elle eut tout dit, « que personne au monde, lui répliquai-je, ne sache que tu as parlé; si tu dis un mot, je ne tiendrai rien de ce que je t'ai promis. Je veux que tu me les fasses prendre sur le fait; ce ne sont pas des paroles qu'il me faut. Je veux, si la chose est ainsi, la voir de mes yeux. » Elle s'engage à m'en donner l'occasion.

« Après cela, trois ou quatre jours se passèrent, comme je vous en fournirai la preuve formelle. Je veux d'abord vous raconter ce qui se passa le dernier jour. J'étais intimement lié avec Sostratos. Je le rencontrai après le coucher du soleil qui revenait des champs, et, pensant que, si tard dans la soirée, il ne trouverait chez lui rien de prêt, je l'engageai à souper avec moi : il m'accompagna donc à la maison; nous montâmes dans la chambre d'en haut, et nous y prîmes notre repas. Quand il fut rassasié, il se leva, et partit; pour moi, je m'endormis. Alors, juges, arrive Ératosthène; la servante monte m'éveiller, et me prévient qu'il est en bas. Je lui dis de veiller sur la porte; je descends sans bruit, je sors, et je vais chez celui-ci, chez celui-là, chez d'autres

encore de mes voisins. Les uns étaient absens, d'autres se trouvaient au logis. J'en emmène le plus que je puis de ceux que j'avais trouvés; nous prenons des torches dans une boutique tout près de la maison, et nous revenons. La porte sur la rue était ouverte, grâce à la servante, qui se tenait auprès; nous poussons celle de la chambre. Ceux qui entrèrent les premiers et moi, nous voyons Ératosthène encore couché près de la femme; les derniers venus l'aperçoivent qui se dresse nu sur le lit. Pour moi, je me jette sur lui, je le frappe, je le renverse, je lui ramène et je lui lie les bras derrière le dos; puis je lui demande pourquoi il a ainsi pénétré dans ma maison pour l'outrager. Il avoue qu'il est coupable, mais il m'implore, il me conjure de ne pas le tuer, d'exiger seulement une somme d'argent. Je lui réponds : « Ce n'est pas moi qui te tuerai, mais la loi de la cité, que tu n'as pas craint de transgresser pour aller à tes plaisirs; tu as mieux aimé commettre envers ma femme et mes enfans une telle faute que d'obéir aux lois et de te conduire en honnête homme. » C'est ainsi, ô juges! qu'il subit le sort que les lois réservent à ceux qui agissent comme il l'avait fait; mais ce n'est point après avoir été saisi et entraîné en pleine rue, ou, comme le disent mes adversaires, après s'être réfugié en suppliant au foyer. Comment l'aurait-il pu? Il était dans ma chambre, je l'ai tout de suite frappé et renversé à terre, je lui ai lié les bras derrière le dos. La pièce était d'ailleurs toute pleine d'hommes auxquels il ne pouvait échapper, n'ayant arme de fer ni de bois, ni aucun autre moyen de se défendre contre tous ceux qui s'étaient précipités dans la maison. »

On assurait que deux fois seulement il était arrivé à des plaidoyers écrits par Lysias de ne pas obtenir le succès désiré. Quelque soin que notre orateur pût apporter, comme les avocats qui se respectent, à bien choisir ses causes, quelle que fût la supériorité de son talent, il paraît difficile qu'il n'y ait point là quelque exagération. En tout cas, ce ne fut point le procès d'Euphilétos qu'il perdit. A lire ce discours, nous nous sentons entraînés à prendre parti pour le mari outragé; il nous paraît impossible que les Athéniens n'aient pas senti de même. La vie humaine est plus respectée chez nous qu'à Athènes, et pourtant aujourd'hui encore, si les faits allégués étaient confirmés par le dire des témoins, le plaidoyer de Lysias arracherait certainement à un jury français un verdict d'acquittement.

IV.

C'est surtout comme auteur de nombreux plaidoyers civils et criminels que l'antiquité admirait Lysias; ce fut là en effet le plus or-

dinaire emploi et la forme la plus brillante de son talent. On trouvait pourtant dans ses œuvres quelques exemples des deux autres genres que reconnaît la rhétorique, de la harangue politique et du discours d'apparat. Sa situation de métèque lui interdisait la tribune; mais on savait son sincère attachement aux institutions démocratiques, pour lesquelles il avait souffert et lutté; les hommes d'état qui les rétablirent à Athènes après l'expulsion des trente trouvèrent donc naturel de réclamer le secours de son éloquence pour les défendre par la parole dans les assemblées. Nous avons un curieux fragment d'un discours qui porte ce titre : *Qu'il ne faut pas abolir à Athènes l'ancienne constitution.* Il s'agissait de combattre une proposition présentée par un certain Phormisios, dont nous ne savons rien d'ailleurs. Celui-ci, en voulant réserver le suffrage aux propriétaires du sol, se trouvait dépouiller ainsi de leurs droits civiques environ 5,000 Athéniens; c'était, à peu de chose près, revenir au plan qu'avaient exposé en 411 Antiphon et ses amis. Or on avait vu le parti aristocratique à l'œuvre sous les quatre cents et sous les trente; on savait comment il entendait ce qu'il appelait « le gouvernement des bons, » comment il respectait la justice et la liberté; il était urgent de s'opposer à toute mesure qui lui permettrait de chercher à ressaisir le pouvoir. Pour qui Lysias écrivit-il ce discours? Fut-ce pour son ami et protecteur Thrasybule ou pour quelque autre de ceux qui, revenus avec lui de l'exil, travaillaient alors à rétablir l'ordre et à panser les blessures de la république? Nous l'ignorons. Le principal intérêt de ce fragment, c'est qu'il nous fait connaître des manœuvres et des projets dont l'histoire proprement dite ne nous avait pas gardé la trace; mais il nous sert en même temps à prouver que Lysias eut aussi par cette voie indirecte sa part d'influence sur la conduite des affaires publiques, et qu'il contribua par ses exemples aux progrès de l'éloquence politique.

Enfin Lysias, alors même qu'il eut renoncé à ces bagatelles laborieuses où s'était divertie sa jeunesse et où il avait manqué perdre tant d'heureux dons, en revint encore parfois, dans la pleine maturité de son talent, à ce genre qui lui avait été jadis si cher et que nous avons rapproché du discours académique des modernes; mais il y apporta un tout autre esprit qu'autrefois. Instruit par les épreuves qu'il avait subies, habitué par les luttes judiciaires à poursuivre, chaque fois qu'il prenait la parole, un but défini, un résultat utile, il s'efforça de mettre, même dans ces œuvres d'apparat, des sentimens élevés et des idées pratiques. C'est ce que nous prouve le *discours olympique* prononcé en 384 au milieu du concours de peuple attiré par les jeux sur les bords de l'Alphée, une année où Denys, le tyran de Syracuse, avait essayé d'éblouir la

Grèce par la magnificence de l'ambassade qu'il avait envoyée à Olympie et des sacrifices qu'elle y avait offerts en son nom (1). Nous n'avons malheureusement que l'exorde de cette harangue, dans laquelle Lysias engageait vivement les Grecs à protester, par une publique manifestation de leurs sentimens, contre l'insolente effronterie du prince qui ose ainsi braver l'opinion après avoir détruit la liberté de son pays et envoyé les meilleurs citoyens en exil. Cet exorde est un beau morceau, d'un caractère grave et patriotique; il fait regretter le reste de l'ouvrage. L'orateur débute, il est vrai, par l'éloge d'Hercule, fondateur des jeux olympiques. C'est que, dans de tels sujets, il y avait toujours une partie de convention consacrée aux antiques légendes, thèmes traditionnels que l'on ne pouvait guère se dispenser de reprendre, tant ils étaient chers à l'imagination grecque; mais quand on n'était point un simple rhéteur, quand on avait, comme Lysias, des convictions et des idées, ces vieilles fables ne servaient que d'entrée en matière : on savait, comme autrefois Pindare dans ses odes triomphales, se frayer une voie vers quelque chose de plus sérieux. C'est ce qui arrive ici. Après quelques phrases accordées à l'éloge d'Hercule, l'orateur entre dans son sujet. Il exhorte tous les Grecs encore libres à regarder autour d'eux et à s'unir dans un commun effort contre les dangers dont les menacent d'une part le roi de Perse, de l'autre Denys, le tyran de Sicile. Il leur montre la barbarie et le despotisme qui, de l'Orient à l'Occident, semblent se tendre la main afin de se concerter et d'étouffer dans leur étreinte ce qui reste de cités indépendantes et de liberté républicaine. Il se trompait, sinon sur le danger, au moins sur le côté d'où il devait venir. Artaxercès et Ochus étaient bien moins redoutables que ce Darius et ce Xerxès dont la Grèce, cent ans auparavant, était venue à bout en trois ou quatre batailles; affaiblis par les intrigues et la vie du harem, ils avaient bien assez à faire de soumettre leurs satrapes indociles et leurs provinces révoltées. Quant à Denys, malgré son perfide et cruel génie, il était trop loin de Sparte et d'Athènes pour songer à les asservir. C'était vers le nord qu'auraient dû tourner les yeux Lysias et d'autres esprits prévoyans qui sentaient vaguement peser sur l'avenir de la Grèce, épuisée par ses longues divisions, ce péril de l'invasion et de la conquête étrangère. Là s'agitaient, sur les frontières mêmes de la Grèce, autour de l'OEta, de l'Olympe et du Pinde, des populations belliqueuses, assez pauvres, assez peu civilisées pour avoir conservé toute leur séve et leur virilité, assez liées

(1) Nous suivons ici Grote (*History of Greece*, ch. 77), qui prouve par de très bonnes raisons que Diodore a dû se tromper de quatre ans quand il a placé en 388 cette scène et ce discours.

avec la Grèce par des rapports d'origine et par de longues relations pour pouvoir un jour lui emprunter et tourner contre elle toute une partie de ses arts, sa diplomatie, ses armes et sa tactique. Déjà en Thessalie Jason, prince actif et ambitieux, s'essayait à ce rôle de fondateur d'une grande monarchie militaire. Quand il tomba, avant d'avoir rien achevé, sous le poignard d'un assassin, la Macédoine avait donné naissance à ce Philippe qui devait tuer la liberté grecque.

Lorsque, à la veille de ce désastre, Démosthène essaiera de réveiller Athènes en l'entretenant de son ancienne gloire et de sa mission historique, lorsqu'il tentera de réunir, dans une action commune contre le Macédonien, Athènes, Thèbes et tant d'autres cités depuis longtemps jalouses les unes des autres, fera-t-il autre chose qu'évoquer avec une incomparable éloquence les souvenirs auxquels se reporte Lysias, et que répéter d'une voix plus retentissante cet appel à la concorde et à l'oubli des vieilles haines? Ainsi, par son amour de la grande patrie grecque comme par son dévoûment aux intérêts d'Athènes et à la cause de sa liberté et de ses institutions populaires, le fils de Céphalos, ce Sicilien, est le vrai précurseur de Démosthène. A cet égard, Lysias est bien plus près de lui qu'Isée, qui fut pourtant le prédécesseur immédiat et même le maître du grand orateur. Isée, très versé dans la connaissance des lois attiques, avocat habile et fécond, ne paraît point avoir été mêlé aux luttes des partis, ni avoir recherché autre chose que le succès et le gain. Ce n'est point à l'école de ce praticien que son élève aurait pris cette noble passion politique, ce culte de la patrie, de ses lois et de son honneur, qui est l'âme même de son éloquence. Lysias, ennemi des tyrans, ami fidèle de Thrasybule et des libérateurs d'Athènes, défenseur convaincu de la démocratie, est au contraire, avec Périclès et avec Thucydide, un de ces hommes du passé auxquels il déroba l'étincelle de cette flamme du patriotisme, de son temps déjà languissante, qui, avant de s'éteindre pour toujours, allait concentrer en lui, pour ranimer un instant la Grèce et pour illuminer ses funérailles, toute sa chaleur et toute sa lumière.

Que si on laisse de côté l'homme politique et son rôle public pour songer surtout au talent et à l'art de l'écrivain, Lysias est encore, dans cet âge intermédiaire, celui des orateurs auquel l'éloquence doit les progrès les plus marqués. Chez Antiphon, orateur, on avait toujours senti le maître de rhétorique. Andocide, dans sa vie agitée et décousue, n'avait eu que des accidens heureux, des éclairs de talent. Lysias est le premier qui renonce franchement à la sophistique et à ses jeux pour se consacrer tout entier aux luttes sérieuses de la tribune et du barreau. Grâce aux circonstances qui l'ont, au

péril de sa fortune et de sa vie, brusquement ramené dans le droit chemin alors qu'il faisait fausse route, la rhétorique n'a été pour lui, comme pour Démosthène et ses contemporains, que le moyen et non le but, qu'un exercice de jeunesse qui assouplit l'esprit. Du jour où il veut remuer par la parole l'âme des juges, il comprend que ce qui constitue l'éloquence, ce sont des idées claires, une imagination forte, une passion sincère. Ce sont là les qualités mêmes que Démosthène, avec bien autrement d'ampleur et de puissance, portera dans l'éloquence politique. Nous aurions toute l'œuvre de Lysias, tous les discours qu'il a composés pour la tribune et dont il ne nous reste qu'un court échantillon, que nous n'y trouverions rien qui approchât, même à distance, des *Olynthiennes* ou du discours *de la couronne;* mais, pour ce qui est de l'éloquence judiciaire proprement dite, telle que l'entendaient les Athéniens, et dans le cadre où ils l'enfermaient, je ne sais vraiment si personne a surpassé Lysias. Démosthène aussi a été logographe. Dans sa jeunesse et dans les heures de loisir que lui laissait son rôle d'orateur et de ministre du peuple, il a écrit, pour des amis qui le servaient ou des cliens qui le payaient, plus d'un plaidoyer consacré à des causes civiles ou criminelles. Plusieurs de ces discours, nous aurons plus tard l'occasion de le montrer, ont un rare mérite. Ce n'était cependant là pour Démosthène qu'une distraction et un lucratif accessoire; il n'y mettait pas tout son génie; il n'en soignait peut-être pas autant tous les détails qu'il l'eût fait pour une de ses *Philippiques*. Aussi, dans cette partie de son œuvre, ne peut-on voir de plaidoyer fait pour réussir auprès d'un jury athénien au même point que le discours *sur le meurtre d'Ératosthène*, le discours *contre Agoratos* et quelques autres de Lysias. Archinos, le rival de Thrasybule, était donc bien mal inspiré le jour où, cédant à je ne sais quelle basse jalousie, il décidait un tribunal à dépouiller Lysias de son titre de bourgeois d'Athènes. Jamais étranger ne se fit, plus que cet homme, une âme de citoyen, n'honora plus, par son caractère et par son talent, sa patrie d'adoption; personne ne lui eût mieux payé sa dette de reconnaissance. Plus juste pour Lysias que ses contemporains, la postérité restitue ce titre de fils légitime d'Athènes à celui qui tempéra ainsi la vivacité et la chaleur syracusaine par la solidité et la finesse du plus pur atticisme, et qui porta presque jusqu'à la perfection l'éloquence judiciaire.

GEORGE PERROT.

OU EN EST

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

SIMPLES NOTES SUR LA SITUATION ACTUELLE

Il semble que ce qui coûte le plus au cœur de l'homme contemporain, c'est de se rendre à la vérité. De toutes nos infortunes, celle-là est peut-être la plus grande, car c'est celle qui les engendre toutes, qui en explique l'incessante renaissance et la désastreuse succession. Avant d'être détrompés par l'expérience, nos chimères pouvaient avoir pour nous la valeur de réalités, nous pouvions en vivre naïvement, et il était innocent autant que flatteur d'y croire : elles ne nous avaient pas encore faussé secours et raison au point où nous voyons qu'elles l'ont fait; mais à cette heure les dernières illusions sont tombées. A cette patience que n'avaient pu lasser trois et quatre douloureuses expériences, a succédé le plus profond désenchantement; nous voilà pour toujours sceptiques et défians, nous jusqu'à présent si obstinément crédules. Cependant ce mécompte ne nous rend pas plus accessibles à la vérité : comme nous n'avions pas cru en elle, elle nous est déplaisante; nous détournons les yeux pour ne la point voir, et nous gardons en sa présence le farouche silence des vaincus. Plutôt que de lui donner accès en nous, nous préférerons y loger le vide. Il nous en coûte autant de nous sauver que de périr, et c'est ce déplorable endurcissement, qu'il vaudrait mieux nommer dureté envers nous-mêmes, qui se révèle dans le singulier état d'opinion que nous traversons aujourd'hui et qui en fait le caractère.

Cet état d'opinion est unique. C'est, croyons-nous, la première fois qu'on aura vu mentir cette loi qui appartient au monde moral encore plus qu'au monde physique : la réaction est toujours égale à l'action. Il me souvient encore de l'année 1848. Quelle marée montante d'indignation après les tristes journées de juin! quel choc en retour après ce coup de foudre! quelle vigoureuse poussée de toutes les forces sociales! La réaction non-seulement suivit immédiatement l'action, mais encore la dépassa de beaucoup. Trois ans d'une colère infléchissable répondirent à quelques heures d'alarmes, et il semblait qu'il n'y aurait jamais assez de fureurs pour venger cette agression. La menace d'un danger possible, voilà ce qui causa la réaction de 1848. — Nous sortons d'une bien autre secousse, la menace est devenue fait, le danger est devenu catastrophe. Une émeute non plus militante, mais triomphante, a pendant deux longs mois et demi déroulé son carnaval sinistre à travers la capitale, qu'on n'a pu lui arracher qu'au prix de flots de sang et par des ruines sans fin. Nos rues obstruées de décombres appellent notre pitié sur les malheurs privés de la foule anonyme de nos concitoyens engloutis sous les désastres d'une apocalypse burlesque autant que cruelle; nos monumens incendiés nous racontent les outrages qu'a subis la majesté nationale violée. Ce n'était pas assez que la catastrophe fût sanglante et ruineuse, les dieux pleins de malice ont encore voulu qu'elle fût humiliante à l'excès. Jamais grande civilisation ne fut souffletée par d'aussi petites mains. Ce qu'il y a eu de plus minuscule au monde depuis que l'histoire existe, ce sont les héros et les acteurs de la révolution de 1871. Lilliput a eu pouvoir d'opérer des ruines colossales qui d'ordinaire sont l'œuvre de Brodingnac en délire. Ce fameux bronze de la colonne, *deux fois impérissable* au dire de M. Hugo, fait qu'il était de gloire et d'airain, n'a pu tenir contre un paradoxe de rapin, et le vent du cabotinage a fait flamber comme paille la résidence de nos rois. Une farce des Bouffes-Parisiens s'épanouissant en mélodrame de la Porte-Saint-Martin, voilà quelle est exactement cette révolution de la commune qu'un artiste définissait encore assez bien devant nous en l'appelant la révolution des fruits secs. Eh bien! nulle réaction n'a suivi cet inqualifiable assaut. Les âmes n'ont eu ni sursaut, ni tressaillement; une sorte de stupeur où le désir du silence se combine avec la paralysie de l'effroi est le seul sentiment qu'elles semblent connaître. Quelques hochemens de tête accompagnés de quelques timides interjections de tristesse, voilà toute la réaction de 1871. Et ce sera tout, selon toute apparence. D'où vient cela? Est-ce que nous avons tellement dégénéré en vigueur morale dans ce court espace de vingt années

que nous ne sommes plus capables d'aucune indignation? Non, quelque chose de plus profond se cache sous cette stupeur silencieuse : c'est que nous n'avons plus foi en nos principes, et que les uns n'osent pas et les autres ne veulent pas avouer leur incrédulité. En 1848, nous avions encore assez de foi en nos principes pour éprouver colère et indignation contre les insensés qui les exposaient à de si grands dangers; en 1871, l'attachement qu'ils nous inspirent tient à l'embarras de les remplacer et à la honte d'avouer qu'ils nous ont trompés. Nous en voulons moins à la commune d'avoir détruit une confiance qui était fort mince que de la contrainte violente qu'elle a exercée sur notre orgueil. En d'autres temps, réagir c'était nous sauver sans nous condamner; dans les circonstances présentes, c'est nous sauver peut-être, mais en nous condamnant : aussi le respect humain politique cloue-t-il nos lèvres et fait-il hésiter notre décision, et voilà au vrai l'état d'opinion où nous sommes arrivés.

Mais si nous restons muets, les ruines parlent, et éloquemment. Dans le nombre, il en est deux dont le langage, plus saisissant encore que celui de toutes les autres, est fait pour tirer les larmes des yeux les plus secs et pour remuer les imaginations les plus lentes. Une tristesse glaciale remplit la belle place Vendôme, d'où l'on dirait que la vie s'est retirée depuis qu'elle est veuve de sa colonne. Ce piédestal séparé de son glorieux trophée est véritablement funèbre ; on dirait un grand tombeau. Et c'est en toute réalité un tombeau avec ses bas-reliefs chargés d'uniformes vides, de drapeaux sans capitaines et d'armes sans combattans. La Prusse triomphante aurait voulu élever un monument en raillerie de nos défaites qu'elle n'aurait jamais aussi bien trouvé que cet étrange sarcophage sur lequel il semble qu'on lise écrit : « Ci-gît la gloire de la France. » Un tombeau involontairement élevé par le génie de la destruction, voilà pour la France moderne. Plus touchant encore peut-être est le vieil Hôtel de Ville, aussi gracieux encore sous ses ruines qu'il apparaissait grand lorsqu'il était debout. Avec ces légions d'évêques, de prévôts des marchands, d'hommes d'armes et de conseil qui se dressent encore sur sa façade, noircis, mutilés, décapités, il ressemble au spectre de l'ancienne France, dont la civilisation fut à la fois si majestueuse et si douce. Quinze siècles d'efforts, de travaux, de génie, sont là déshonorés par la flamme. La France ancienne, la France nouvelle, frappées également par des mains brutales qui ne distinguent pas, gisent couchées dans la même poussière.

Pourquoi serions-nons moins hardis que ces ruines? Pourquoi nous aussi ne parlerions-nous pas ouvertement, et ne dirions-nous pas tout haut ce que nous pensons tout bas, bien mieux ce que nous

avouons dans toute conversation où se rencontrent deux Français possédant le sentiment de l'histoire nationale et quelque peu soucieux des destinées futures de leur pays?

I.

Ce que nous pensons tout bas, les uns en se soumettant docilement à la vérité, les autres en rechignant contre les clartés de l'évidence, c'est que la banqueroute de la révolution française est désormais un fait accompli, irrévocable. Il n'est pas une seule de ses promesses que la révolution n'ait été impuissante à tenir, il n'est pas un seul de ses principes qui n'ait engendré le contraire de lui-même, et produit la conséquence qu'il voulait éviter. La liberté! elle n'a jamais pu nous la donner qu'avec intermittence, et elle nous l'a toujours donnée sans franchise. L'égalité! elle l'a compromise par une interprétation brutalement matérialiste qui, renversant les rôles, reconstruit au profit de la pauvreté et de l'ignorance les priviléges de la science et du rang. Pour toute fraternité, elle ne nous a fait connaître jusqu'à présent que celle de Caïn pour Abel, et il ne semble pas qu'elle se dispose à enchaîner prochainement nos cœurs de sympathies plus douces. Le règne de la loi, seule souveraine absolue selon ses doctrines! nous avons vu vingt fois la révolte l'interrompre. La souveraineté nationale! nous avons vu comment s'en jouent les minorités factieuses qui ont créé en leur faveur un nouveau droit tout aussi redoutable, mais beaucoup moins net et moins intelligible que le vieux droit à l'insurrection. Les droits de la conscience! nous savons avec quel respect ils ont été traités. L'unité nationale, cette œuvre patiente des siècles achevée par la convention, cette unité par laquelle la révolution française, quelle que fût l'étendue des gouffres creusés par elle, se rejoignait et se soudait sans effort à la tradition séculaire de la France, nous l'avons vu nier et menacer par cette doctrine soudainement sortie de terre sous le nom de commune, qui ne demandait rien moins que la désagrégation de toutes les molécules nationales. L'idée de patrie, naguère si puissante! la prédominance des nouveaux intérêts créés par la révolution, et qui sont d'ordre trop exclusivement économique, l'a singulièrement affaiblie, le cosmopolitisme des nouvelles doctrines populaires la nie, ou l'ignore, ou se tait sur son compte, ou n'a l'air d'y tenir que médiocrement. La suprématie politique de la France! la révolution l'a perdue pour avoir trop voulu l'étendre, tantôt par une propagande armée à outrance, tantôt en se proposant à l'imitation des peuples et en leur soufflant à l'oreille le mauvais conseil d'une funeste émulation. Prenez n'im-

porte laquelle de ses idées les meilleures, les plus célébrées, et vous trouverez qu'elle a produit des résultats infiniment plus désastreux que le mal qu'elle se proposait de guérir. Par exemple elle a voulu affranchir la personne humaine des servitudes de la condition et du despotisme de la famille, et elle a créé cet état monstrueux de l'individualisme où l'homme, atome égoïste autant que faible, libre, mais impuissant, sans autre loi que lui-même, mais sans secours contre lui-même, tourbillonne autour des autres atomes, ses frères, se heurtant fréquemment à eux, ne s'y agrégeant jamais qu'accidentellement ou passagèrement. Justement préoccupée d'empêcher que l'autorité dégénérât jamais en tyrannie individuelle, elle a voulu réserver à l'état la souveraineté entière, et elle a créé une hiérarchie mobile de fonctionnaires dont le déplacement perpétuel compromet la bonne administration du pays et ruine les moyens d'action du pouvoir. Jalouse de substituer les droits du mérite et du travail aux priviléges de la naissance, elle n'a voulu admettre que des fonctions salariées, et elle s'est créé une race de serviteurs tièdes ou calculateurs qui lui ont donné juste autant qu'ils recevaient, et dont le zèle a presque toujours été en proportion des espérances. Elle a voulu soumettre le pouvoir ecclésiastique au pouvoir civil, et son fameux concordat, vanté comme une œuvre de sagesse et d'habileté, n'a abouti qu'à nous donner une église soumise et tolérée, encore plus haïe du préjugé populaire que si elle était une église d'état. De quelque côté qu'on regarde, l'avortement est complet, et l'enfant qu'elle a mis au monde, allaité par des doctrines d'une santé si douteuse, suçant le pus avec le lait, meurt de ce qui le fait vivre et vit de ce qui le fait mourir.

Aucun de ses principes n'a tenu ce qu'il promettait; mais ce n'est encore là que la moitié de la banqueroute; le pire de la ruine le voici : c'est que nous sommes désormais incapables de satisfaire, au moyen de ses doctrines, aux exigences de notre peuple. Bons ou mauvais, ces principes ont aujourd'hui épuisé leurs dernières conséquences; on peut défier la tête pensante la plus ingénieuse d'en tirer le plus petit corollaire ayant quelque valeur. Disons en toute assurance que le cycle de doctrines ouvert par le XVIIIe siècle a maintenant accompli sa dernière évolution; une nouvelle période s'ouvre, dont les doctrines sont peut-être nées déjà, mais dont le souffle dirigeant est encore incertain. Les marges sont pleines, le texte a tout envahi; il n'y a plus place pour le moindre iota. Cela étant, comment ferons-nous pour parer aux exigences des situations, lorsque notre peuple, toujours docile aux habitudes que lui a données la révolution française, viendra nous demander réformes et progrès? Comment lui ferons-nous comprendre que les doc-

trines les plus fécondes ont leurs limites tout comme les plus maigres, que l'esprit humain atteint très vite ces limites, si lointaines qu'elles soient, et qu'une fois qu'elles sont atteintes, il faut de toute nécessité ou s'y tenir ou rétrograder, par conséquent qu'il n'y a plus de possible que le *statu quo* le plus immobile ou le voyage en sens inverse de celui qu'on a parcouru? Par exemple, quel est le progrès politique possible après le suffrage universel? Notre peuple aura beau venir nous demander des droits, nous serons bien forcés de lui répondre qu'il n'y en a plus, et que nous lui avons tout donné. Nous relevons tous de lui, nous dépendons tous de ses choix et de ses caprices; il peut remplir de ses enfans les siéges de la représentation nationale et les conseils de nos villes; le sort de la nation est à la merci de ses lubies. Quant à l'égalité sociale, je ne sais trop quel pas en avant on peut faire sans reconstituer sous de nouvelles formes l'ancienne inégalité. Il existait encore, il y a peu d'années, quelques lois de police sociale qu'on pouvait regarder comme restrictives de la liberté du travail; on se rappelle comment ces entraves furent écartées d'une main légère par un homme politique dont le cœur léger est devenu célèbre depuis. Tous peuvent donc librement défendre les conditions de leur existence, tous peuvent débattre librement les conditions de leur travail et faire triompher leurs prétentions, parfois contre la justice, souvent contre l'intérêt général, toujours contre l'ordre public. Qu'est-ce donc qu'on pourra bien promettre au peuple aux prochains mouvemens révolutionnaires, et si par malheur on lui promet quelque chose, qu'est-ce qu'on pourra bien lui tenir? Cette situation est extrêmement sérieuse, car la loi d'un état démocratique étant la mobilité et le changement, le jour où l'aliment manque à cette mobilité, où le changement ne trouve plus de prétexte, je ne dirai pas légitime, mais seulement spécieux, cet état doit, ou bien se fixer dans l'immobilité du *statu quo*, ce qui est contraire à sa nature, ou bien se précipiter dans une anarchie aveugle et furieuse qui est nécessairement sa fin. Ainsi non-seulement nous sommes engagés dans une voie que la vérité nous oblige à reconnaître mauvaise, mais nous ne pourrions, le voulussions-nous, faire un pas de plus dans cette voie, toute mauvaise qu'elle est. La révolution française est donc obligée de s'arrêter, non faute de désir, mais parce que le chemin lui manque, et qu'elle est allée jusqu'au bout d'elle-même.

Mais ce fait qui pour tout individu pensant est aujourd'hui irrévocable, nous parviendrons difficilement, si nous y parvenons jamais, à en persuader nos multitudes. La révolution, qui pour nous est lettre close, est à peine commencée selon elles. Comme pour nous,

la révolution est pour elles une déception; mais, tandis que cette grande expérience manquée nous a conduits par degrés à une sage désespérance et nous a placés en face des lois de l'inexorable nature, qui ne tient compte des illusions et des désirs de l'homme, les multitudes au contraire n'ont pas lâché prise et se sont raidies contre l'évidence qu'elles ne voient même pas et contre la force des choses dont elles ne veulent pas admettre l'inéluctabilité. Il en résulte un phénomène unique dans l'histoire du monde, c'est que l'irritation révolutionnaire grandit toujours davantage à mesure que la révolution a moins de raisons d'être. D'ordinaire les mouvemens politiques s'apaisent de plus en plus à mesure qu'ils s'éloignent de leur point de départ et qu'ils ont reçu satisfaction; mais nous semblons marcher au rebours de cette loi, car plus le temps s'écoule, et plus les colères bouillonnent; plus les satisfactions données sont complètes et plus les passions sont irréconciliables. Nous avons vu nos contemporains entasser en quelques jours plus de ruines que la révolution française n'en a fait en dix années, et cependant les meneurs de la commune n'avaient pas les excuses des hommes de 93: ils ne s'attaquaient pas à un ordre de choses séculaire; la société sur laquelle ils se sont rués avec une fureur qui leur a fait trouver le crime chose naturelle et légitime est une société ouverte de toutes parts, nivelée jusqu'au ras du sol, désarmée contre elle-même, sans distinctions de classes, sans magistratures puissantes, sans influences protectrices, sans lois rigoureuses, une société où le visage sévère de la religion n'a pas même le privilége du masque de croquemitaine sur les enfans, où la justice a consenti à émousser son âpreté, qui ne connaît aucun genre d'obéissance, où nulle domination n'a pu pousser la moindre racine. Quant aux prétentions qu'ils élevaient sur cette pauvre société, quant aux tyrannies qu'ils avaient à lui reprocher, aux bienfaisantes institutions qu'ils avaient à leur substituer, ils n'ont jamais pu s'en expliquer clairement, et il est douteux qu'ils eussent à cet égard une explication quelconque à donner. Ils sont montés à l'assaut de portes ouvertes avec la même force que s'il s'était agi d'emporter des tours d'airain. Ainsi voilà une société absolument démocratique qui est attaquée au nom de la démocratie comme aucune société aristocratique ne le fut jamais, et dans laquelle les mauvaises passions de l'envie, de la haine et de la colère se sont alimentées des satisfactions mêmes qui auraient dû les éteindre! Faut-il renoncer à chercher l'explication d'une situation si anormale dans des causes morales, pour s'adresser à la médecine, qui nous apprend que dans les maladies nerveuses l'agitation est d'autant plus extrême que le malade est plus près du terme fatal?

Cette situation relève en effet de la physiologie, car c'est un fait d'imagination, une véritable hallucination mystique qui nous conduit à l'abîme. Pour nous tous lettrés, la révolution française est chose d'ordre rationnel; pour le peuple, c'est un fait d'imagination, un mirage magique où il voit distinctement un nouveau ciel et une nouvelle terre qu'il salue de cris de joie dans ses bons jours, qu'il s'irrite de ne pouvoir atteindre dans ses jours de désespoir. C'est donc à l'imagination qu'il faut s'adresser, et non à la raison, si l'on veut avoir la clé véritable de notre périlleuse situation.

Nos philosophes du dernier siècle ont mal connu la nature de l'homme en général lorsqu'ils crurent qu'il suffisait de faire appel à la raison pour que l'empire de la vérité fût à jamais assuré. Hélas! la raison entre bien pour une partie dans la composition de l'homme moral; mais cette partie n'est tout au plus qu'un tiers de son être, et ce tiers même n'a quelque force que chez l'homme élevé au-dessus de sa nature originelle par la méditation, l'étude et la sagesse. Nos philosophes ne s'aperçurent jamais de ce fait si considérable et pourtant encore fort mal connu, c'est que les pensées et les sentimens, par conséquent l'âme morale de chacun de nous, sont déterminés par notre condition. Nous pensons selon le hasard de notre naissance; nous sentons selon notre profession; nous appelons vérité non ce qui est vrai en soi, mais ce qui flatte notre ambition; nous appelons erreur ce qui contrarie nos convoitises. Ce qui est juste, ce n'est pas pour nous ce qui est conforme à la nature générale des choses, c'est ce qui est conforme à la nature locale, qu'on me permette cette expression, des circonstances au milieu desquelles nous nous agitons; ce qui est injuste, ce n'est pas ce qui est contraire au bon ordre des sociétés, c'est ce qui est contraire à l'arrangement de notre petit monde. Presque tous nous avons un esprit de paroisse, de clocher, de métier, soit que nous soyons des ruminans ruraux, soit que nous soyons de beaux esprits urbains. Cette fatalité est tellement celle de notre nature, que les classes même qui ont le plus de puissance pour y échapper, les aristocraties par exemple, en portent elles-mêmes le poids. Les prétentions que les diverses catégories d'hommes mettent en avant sont de véritables préjugés qui ne relèvent que fort rarement de la raison, ou, pour parler plus nettement encore, ce sont autant d'erreurs qui sont filles de la passion ou de l'intérêt. Il est donc impossible d'amener les hommes à la raison et à la justice, à moins de supposer une humanité composée d'ascètes et de gymnosophistes qui se soient élevés au-dessus de toutes les circonstances où vivent enveloppés leurs frères plus charnels, parce que, lorsque ces mots adorables seront prononcés, chacun les entendra dans le sens des rêves que lui

aura suggérés sa condition, des ressentimens qu'il en aura gardés, des espérances qu'il y aura puisées, c'est-à-dire dans autant de sens erronés. C'était fort justement que les philosophes du dernier siècle prétendaient que les sociétés n'avaient jamais été fondées sur la raison. Si elles avaient dû attendre cette base, elles n'auraient jamais pris naissance; mais elles furent établies pour que toutes ces erreurs fissent bon ménage ensemble, pour qu'une vérité relative naquît de leur pondération et de leur équilibre, et que l'antagonisme forcé de ces sentimens pleins de partialité s'endormît dans un esprit d'amour, s'il était possible, ou sinon de paix contrainte et imposée par la force.

On a fait appel à la raison, et c'est la passion qui a répondu. Il n'en pouvait être autrement, puisque en vertu de sa nature l'homme ne pense que selon ce qu'il sent, et qu'il sent selon la tyrannie du sort et la fatalité de la condition. Les hommes n'ont pu se dépouiller d'eux-mêmes pour remplir l'attente de nos philosophes, et cependant les espérances de la révolution française étaient de telle sorte qu'elles ne pouvaient se réaliser que si la raison seule répondait à l'appel de la raison. La révolution ne voulait pas de l'homme imaginatif, dont elle se défiait comme du créateur de toutes les superstitions, elle voulait encore moins de l'homme des appétits, qu'elle rejetait comme le complice de tous les genres de despotisme; mais voyez la déception, ce sont les deux seuls hommes qui soient accourus, en sorte que l'imagination et l'intérêt se sont chargés comme devant de la besogne d'une société dont l'idéal premier les excluait absolument. Chaque condition a mis le bien public dans la satisfaction de ses intérêts propres, et toutes ont placé le but à atteindre dans l'accomplissement de leurs rêves.

Si les philosophes du dernier siècle se trompèrent sur la nature de l'homme en général, ils ne soupçonnèrent même pas celle du peuple. Comment d'ailleurs l'auraient-ils connue? Pendant les deux siècles qui séparent la révolution française des guerres de religion, cette âme populaire était restée profondément cachée, ensevelie qu'elle était sous les splendeurs de la monarchie. On avait oublié entièrement ce mélange effrayant et presque monstrueux de grandeurs et de faiblesses également dangereuses, de beauté parfois divine et de bestiale misère. On ne savait pas que le peuple fait une apocalypse de toutes les scènes où il est appelé à prendre part, et qu'il n'y a que ces spectacles gigantesques qui répondent à ses instincts. Quand je vois la légère sérénité avec laquelle ces hommes du XVIIIe siècle, si éclairés, mais de lumières si froides, si humains, mais d'une humanité si purgée de tout atome du puissant limon dont nous fûmes formés, évoquèrent ce formidable élément, il me semble voir le génie de la prose correcte, méthodique, fille de l'abstraite

intelligence, solliciter imprudemment l'alliance de la plus redoutable poésie. Et la poésie frénétique eut bien vite noyé la prose raisonnable. Quelques mois ne s'étaient pas écoulés que les principes du XVIIIe siècle étaient devenus absolument méconnaissables. Constitutionnels, girondins, philosophes, ne comprirent plus leurs propres paroles quand elles leur revinrent transformées par la puissante sonorité de l'écho populaire. Fidèle à sa nature éternelle, le peuple, dès le premier jour, accepta la révolution comme un *credo*, et fit une religion de la transformation politique qu'on le conviait à réaliser. Révolution, raison, fraternité, justice, furent autant de mots magiques, autant de *sésame ouvre toi*, autant de charmes contre la misère, de formules contre l'inégalité, qu'il se prit à réciter avec une sombre ferveur; il crut à cette seconde *bonne nouvelle* comme il avait cru dix-huit siècles auparavant à la première, avec la même ardeur naïve, la même foi parfaite, la même docilité à mouler son âme sur le patron de sa croyance. Il rejeta le christianisme avec le même esprit qui le lui avait fait aimer; il transporta à la révolution la même obéissance sans discussion qu'il avait accordée à la monarchie, et sa foi sans partage se plut à la revêtir de la même majesté sacro-sainte qu'avaient revêtue ses rois oints de la sainte ampoule. Quelque chose de terrible et de grand, qui dépassait de beaucoup les horizons du XVIIIe siècle, apparut tout à coup aux hommes de cette époque, et les éblouit sans les éclairer. Ils furent surpris et irrités; ils ne comprirent pas. Un seul, le gai girondin Riouffe, dans les mémoires qu'il écrivit en attendant la mort, qui heureusement ne vint pas, eut assez de présence d'esprit au milieu de l'effroyable crise, assez de pénétration malgré la légèreté de ses principes, pour reconnaître, définir et nommer l'étrange phénomène, mais sans se rendre compte du jour soudain qu'il ouvrait sur l'éternelle nature humaine.

Il nous est arrivé d'écrire ici même, il y a quelques années, que le peuple était toujours de nature millénaire. En tout temps, en tout lieu, il l'a été, mais nulle part au degré où il l'est en France depuis 89. La révolution a été pour lui en toute réalité ce grand jugement des nations qui devait précéder le règne des mille années, et depuis lors il attend l'apparition du messie promis avec une constance que les plus cruels démentis n'ont pu ébranler. Comme les disciples de Papias, il prend toutes les figures dans le sens le plus strict et le plus charnel, et accepte toutes les promesses vagues qu'on lui fait comme des paroles données. Les droits métaphysiques le touchent peu, les bienfaits moraux portent un visage trop abstrait pour qu'il puisse les reconnaître; quand on lui annonce la liberté, il ouvre les yeux pour la voir : quand on lui parle d'égalité, il étend

les bras pour l'étreindre; mais ses yeux n'ont rien vu, mais ses bras n'ont étreint qu'un air insubstantiel, et il se détourne en grondant sourdement. On lui a dit que le règne de la justice allait arriver, et il s'est mis sur le pas de sa porte pour attendre cet auguste avénement. La justice n'a point paru, et il est rentré déçu en criant qu'on la lui cachait. Cependant il ne perd point courage : sa confiance dans cet avénement promis est aussi robuste que son irritation contre les intrigans et les trompeurs qui l'empêchent de s'accomplir. Trois fois, quatre fois, la même scène se renouvelle; mais voyez la méchante aventure : il y a toujours là quelque magicien malfaisant qui retarde l'arrivée de la reine ou lui cache la vue de son peuple. Alors l'irritation grandit avec chaque déception. Ce fut d'abord un abattement taciturne et un mutisme soupçonneux, puis une scène de violens reproches mêlés de menace, puis une horrible crise nerveuse avec accompagnement de blasphèmes et de poings levés vers le ciel, puis la résolution furieuse d'un espoir *désespéré*, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, et c'est à cette dernière scène que nous venons d'assister. Voilà comment les années, loin de calmer cette agitation bientôt séculaire, ne font au contraire que lui ajouter de nouveaux vents et de nouvelles trombes, — voilà comment la révolution continue toujours alors qu'elle est depuis longtemps parachevée et complète. Elle ne peut plus être dans les faits, elle est toujours dans les cerveaux, et elle y est d'autant plus puissamment que la réalité se refuse davantage à ses exigences. L'imagination s'est éprise d'un mirage, et que peuvent, pour lutter contre les promesses de cette illusion, les biens acquis et les oasis découvertes? La terre de bénédiction est là, devant nos yeux; encore quelques heures, et nous y touchons. — Et l'on se met en marche par les déserts sans eau, à travers les plaines arides où blanchissent les ossemens des caravanes qui nous ont précédés, à travers les vallées solitaires où gisent les ruines des villes mortes et des nations disparues.

De cette disposition millénaire avait découlé tout naturellement cette croyance que la révolution était éternelle et invincible comme Dieu, dont elle avait pris la place. Elle avait vaincu définitivement tous ces monstres si froids, sans entrailles devant la souffrance, sans sympathie devant nos efforts et nos aspirations humaines, que nous, philosophes, nous nommons nécessité, force des choses, logique des idées, êtres en effet sans humanité, et qui s'inquiètent de nos misères à peu près comme la foudre s'inquiète du clocher sur lequel elle s'abat, ou la mer des continens qu'elle recouvre. Par un privilége tout divin, la révolution devait échapper à ces vicissitudes de la durée qui atteignent toutes les choses de ce monde; née tout

armée de la raison comme Minerve du cerveau de Jupiter, elle devait jouir d'une jeunesse éternelle que la lassitude n'atteindrait pas. Partout où elle serait attaquée, elle n'aurait qu'à se montrer, et ses ennemis seraient dispersés. Partout où on comploterait, elle n'aurait qu'à faire un geste pour changer en confusion les trames ourdies. Quant à sa beauté, il va sans dire qu'elle était irrésistible, et qu'en tous lieux les peuples, comme autant de Pâris, devaient tomber à ses pieds et la déclarer la seule souveraine digne de régner sur leurs cœurs. La force surhumaine de Pallas Athénée, la beauté de Vénus, l'acuité d'ouïe de la princesse Fine-Oreille, l'esprit délié du Petit-Poucet, s'unissaient dans cette personne incomparable. Hélas! il y a eu un moment où cette croyance si caressée a reçu des démentis terribles. Cette révolution qui ne devait pas connaître la défaite, elle était vaincue. Loin d'entendre l'herbe pousser comme la princesse Fine-Oreille, elle n'avait pas même entendu les coups de tonnerre redoublés qui lui annonçaient ses futurs désastres. Loin d'égaler le Petit-Poucet en dextérité, elle était venue se placer d'elle-même sous la dent de l'ogre. Loin de démêler ses ennemis, elle n'avait fait presque depuis son origine que leur prêter main-forte et frapper ses véritables amis. Enfin, dernière déception, la plus douloureuse de toutes, elle se croyait aimée, et il lui fallait reconnaître que les sentimens qu'elle inspirait universellement étaient fort différens de ceux de l'adoration. La déception a été douloureuse pour nous tous, mais elle a dû être terrible à un degré que nous ne soupçonnons pas dans ces régions où l'on vit de confiance, où l'on ignore les différens degrés de puissance et les limites des choses. Il faut être juste envers tous, même envers la triste commune, et on ne peut méconnaître que le sentiment qui a donné force et surtout appui à ce mouvement, c'est l'effarement produit par cette déception. Hélas! pitié au nom de la justice même : la révolution, ce n'est pour nous qu'une grande expérience politique manquée, mais pour le peuple c'est une religion qui tombe.

Pour résumer en quelques mots tout ce qui précède, voici l'exposé net de notre situation : une révolution qui ne peut plus avancer d'un seul pas et qui ne peut plus nous fournir aucune ressource pour nous protéger contre les fureurs qu'elle déchaîne; une constitution de société dont la mobilité est nécessairement la loi, puisqu'elle est démocratique, et qui ne peut plus rien accorder à la mobilité sous peine de se suicider violemment; enfin un peuple dont l'imagination est hantée par un fantôme, et qui nous demande avec frénésie de faire marcher cette révolution condamnée désormais à rester immobile. Une telle situation dans toutes les langues du monde s'appelle une impasse. Comment faire pour en sortir?

Plus triste que cette situation elle-même est l'état moral dans lequel elle nous laisse. La révolution n'était une religion que pour le peuple sans doute; cependant elle faisait une très grande partie de la vie morale de notre nation, même dans les classes les plus éclairées. Tous nous vivions partiellement de ses espérances : si les racines de l'arbre paraissaient à quelques-uns plonger dans un terrain aride et ingrat, ceux-là espéraient arriver à changer la nature de ce maigre sol par des transports de bonnes terres et de riches engrais; d'autres, sans rien espérer de l'arbre en lui-même, comptaient avec assurance sur le succès d'une opération de greffage intelligemment faite pour obtenir les fruits savoureux que la séve à la fois rare et corrosive du XVIIIe siècle ne pourrait jamais à elle seule lui donner; d'autres enfin se raccrochaient à telle ou telle branche dont le feuillage plus touffu contrastait avec la stérilité des rameaux voisins. Celui-ci se consolait de voir rester si malingre le principe de liberté en contemplant la santé robuste du principe d'égalité; celui-là se contentait de ce certain esprit vague d'humanité qui nous distingue comme tenant lieu de la fraternité absente. J'accorde, — comme le veut une opinion inflexible chez quelques personnes et admise sans discussion par une foule trop affairée pour avoir le temps de peser la portée de ses négations, — que nous avons perdu sans retour toute foi en cette monarchie et en cette église dont les œuvres séculaires, tout entamées qu'elles sont, constituent néanmoins le meilleur de ce qui nous reste; mais au moins à défaut de cette foi nous avions la révolution française. Elle ne remplissait point, il est vrai, fort étroitement nos âmes, elle y laissait des vides assez nombreux pour que bien des hôtes pussent s'y loger; cependant elle suffisait pour occuper en partie nos intelligences et satisfaire nos imaginations. Si tout cela fait défaut, qui donc en France pourra se vanter de posséder une vie morale? qui, si ce n'est quelques milliers de chrétiens obstinés qui n'ont pas besoin de la révolution parce qu'ils la retrouvent dans la religion, et quelques centaines de philosophes, c'est-à-dire d'hommes dont les principes existaient longtemps avant que la révolution fût née, et subsisteront encore lorsque son nom sera depuis longtemps effacé de la mémoire humaine.

Ah! s'il est quelque part quelque révolutionnaire dont l'âme soit susceptible d'autres flammes que des flammes desséchantes de l'ambition, d'autres émotions que des fiévreuses émotions de la rauque dispute, il me semble que celui-là, dans ses heures de patriotique tristesse, peut s'écrier : « O heureux ceux qui sont morts en pleine restauration ou après juillet 1830! Ceux-là ont pu s'endormir en toute confiance et avec leurs illusions entières. Et heureux aussi

ceux qui sont morts après Waterloo! Le deuil dont leur âme fut assombrie ne flétrit pas leur foi, et ce deuil lui-même fut au moins consolé par la perspective d'une paix brillante et féconde et l'espoir d'une concorde durable. »

II.

Si le révolutionnaire mélancolique et sensible dont je viens de supposer l'existence joint à ces aimables qualités une toute petite dose de cette bonne foi qui est la mère des salutaires inquiétudes de conscience, il me semble qu'à ces deux interjections il pourrait encore ajouter celle-ci : « mais plus heureux que ces deux hommes est celui qui a pu s'endormir dans l'éternité en se disant : Je n'ai participé à février 1848 ni de fait ni d'intention; ah! que la terre doit être légère à celui-là, et que ses os doivent mollement reposer! »

La date à jamais néfaste de février 1848, voilà le point de départ véritable de nos malheurs; ce fut dans la plus stricte réalité le Waterloo intérieur de la France. Ce jour-là, la révolution française fut véritablement vaincue par son triomphe même, car ce jour commence l'ère de sa phase descendante et de ses déviations. Jusqu'alors l'histoire de la révolution française était claire et parfaitement intelligible. C'était bien toujours, il est vrai, un phénomène excessif; mais les phases de ce phénomène s'étaient déduites en droite ligne, avec logique, avec suite; la révolution tenait encore dans les grandes routes de la nature et du sens commun. A partir de février 1848 s'ouvre pour elle une carrière d'aventures excentriques où elle se lance sans pouvoir dire ni où elle va ni ce qu'elle veut, et en brisant le trône de juillet elle perd le seul moyen qui lui restât de se sauver, de durer et peut-être de grandir encore.

Les sociétés ne se comportent pas autrement que les individus. Il leur faut longtemps pour grandir, longtemps pour faire l'apprentissage de leurs forces et pour s'assurer qu'elles pourront vivre; seulement ce temps d'éducation et de croissance, qui se compte par années pour l'individu, se compte par siècles pour les sociétés. Que de soins, que de sollicitude prudente ne faut-il pas pour les conduire jusqu'à l'adolescence; quelles longues générations de précepteurs dévoués, ingénieux et savans pour faire leur éducation! Plus que toute autre, la jeune société issue de la révolution avait besoin de tous ces appuis. Sa naissance avait été sanglante et douloureuse à l'excès, l'enfant s'échappait avec peine des flancs d'une mère épuisée par une trop longue fécondité; alors un chirurgien de génie l'avait délivré en renouvelant la célèbre opération césarienne, et

au risque de tuer la mère, qui dut en partie la vie à la sollicitude bienveillante qu'elle inspirait aux voisins parmi lesquels elle avait si longtemps vécu. L'enfant ainsi sauvé par miracle avait beaucoup à faire pour dissiper les préventions qu'inspirait sa physionomie ardente, mais farouche : on le trouvait taquin, exigeant, méchant à l'occasion, et on ne se gênait pas pour le dire; mais la protection de sa mère le couvrait encore; elle avait répandu tant d'éclat, semé tant de bienfaits, reçu tant d'hommages, elle était si riche de nobles souvenirs, elle tenait une si grande place dans la mémoire des hommes, qu'on pardonnait aisément à son rejeton. Cette société acceptée avec tant de peine et après de si violentes disputes avait à prouver qu'elle pouvait vivre, que les pronostics fâcheux de sa naissance étaient de pures superstitions, que les dangers menaçans qu'elle avait fait courir à l'ordre politique européen, que les outrages qu'elle avait fait subir à l'ordre moral de nos antiques civilisations n'étaient après tout que les brusqueries légitimes d'un enfant qui croit qu'on veut lui ravir la lumière et l'air, et qui joue des poings pour ne pas se laisser priver de ces biens précieux, mais qui, une fois rassuré, retrouvera le calme et le sang-froid. Il lui fallait vivre avec sagesse pour dissiper ces préventions, rassembler et développer ses forces, fonder sa richesse future et ses futurs moyens de défense, surtout pour se créer ce bénéfice du temps, plus précieux que les plus belles conquêtes, et sans lequel il n'est point d'établissement définitif. Une société qui a vécu deux ou trois siècles sans que son existence ait été sérieusement mise en question est une société à peu près inébranlable, l'habitude lui crée des titres au respect que toutes les ambitions du monde n'oseront jamais violer ouvertement : mais lorsqu'une société se remet périodiquement en question, à de courtes distances, l'habitude ne peut se fonder, parce que, l'espèce de prescription par laquelle elle s'acquiert ne pouvant jamais être atteinte, cette interruption périodique laisse toujours l'avenir incertain. Enfin une société n'est fondée réellement que lorsqu'elle s'est créé des mœurs conformes à ses principes, parce qu'alors elle a pris corps et chair, que ses désirs sont devenus faits, et que ses idées, après avoir triomphé de tous les dissolvans de la discussion et de la critique, se sont incarnées en coutumes. Pour s'établir d'une manière inattaquable, il fallait donc la durée à la révolution, et la durée elle ne pouvait l'obtenir qu'en consentant à se fixer dans un moyen terme où elle trouverait son équilibre; sa politique pendant un siècle au moins devait être le repos à outrance, la paix à outrance. — Condition impossible, nous dira-t-on peut-être; comment obtenir d'un peuple aussi mobile et aussi re-

belle que le peuple français ce long repos d'un siècle? A cela nous répondrons que la nature n'a nul souci de savoir si le peuple français est ou n'est pas mobile, et que la logique des choses veut que ses lois soient exécutées, que ces lois nous plaisent ou non. La sagesse d'une nation consiste précisément à reconnaître quelles sont les conditions qui lui sont nécessairement imposées par les circonstances de son origine et de son âge, le caractère de ses élémens, et à s'y conformer; mais, si par hasard elle refuse d'obéir à ces lois parce qu'elles contrarient ses passions et qu'elle préfère en établir d'arbitraires qui flatteront davantage ses caprices, ces lois nécessaires n'en recevront pas moins leur exécution, dût tout un peuple leur être contraire. Les puissances métaphysiques qui gouvernent le monde n'ont rien à craindre des multitudes hostiles : il n'y a pas de minorité factieuse qui puisse les intimider, ni de majorité dont l'ordre leur fasse suspendre leurs résolutions.

En renversant le trône de juillet, la révolution française se retira donc à la fois toute sécurité et tout moyen d'affermissement. Elle agit à peu près avec la prudence d'un homme qui, pour assurer à son action plus de liberté, commencerait par se retrancher le toit qui abrite sa tête et le plancher qui soutient ses pieds. Elle avait cause gagnée aux yeux du monde, elle se remit volontairement en question; les hostilités qu'elle avait soulevées étaient les unes éteintes, les autres endormies, elle ressuscita les premières et réveilla les secondes; les contradictions et les critiques qu'elle avait eu à subir s'étaient usées à force de se répéter ou s'étaient tues à force d'être démenties, elle leur donna raison rétrospectivement et leur rendit une valeur en quelque sorte posthume. Dans la vie réelle, nous taxerions d'insensé l'homme qui, sous prétexte de rester fidèle à son origine, voudrait revenir à son point de départ en se privant de tous les bénéfices acquis depuis le moment où il se serait mis en route; c'est cependant à peu près ainsi qu'agit la révolution française lorsque pour la seconde fois elle proclama la république, morte jadis sans avoir éveillé un seul regret. Cette origine, dont elle se rapprocha tout à coup si violemment, la prudence cependant lui aurait conseillé de laisser au temps le soin de l'embellir par ces procédés de transformation dont il partage le secret avec la distance. Le temps aurait adouci de ses teintes délicates les couleurs trop crues, attendri ce qui était trop violent, changé en mélancolie ce qui était amertume; tout ce qui était crime, il l'aurait effacé; tout ce qui était vertu, il l'aurait au contraire fait resplendir. Ajoutez enfin que toute société issue d'une révolution a le plus grand intérêt non-seulement à faire oublier ses origines, mais à s'en éloigner le plus possible, car pendant qu'elle en est encore

trop près, elle est toujours menacée par les passions mêmes qui lui ont donné naissance; elle se sent à leur merci, sans autorité légitime pour les réprimer, sans logique pour leur répondre. Une société révolutionnaire doit être immanquablement renversée par la révolution, si elle ne manœuvre pas de façon à se rendre légitime à son tour, et elle ne peut se rendre légitime que par le bénéfice de la durée. S'il eût été dans l'essence de la révolution française de posséder quelque sagesse, son instinct lui aurait dit que la conservation devait être son unique souci, et le parti républicain n'aurait jamais existé en France.

Même à l'heure où nous sommes, il peut sembler paradoxal de dire que le moyen terme de juillet 1830 était la dernière planche de salut pour la révolution française, et cependant rien n'est plus vrai. C'était la dernière planche de salut, car l'établissement de juillet méritait à peine le nom de moyen terme, tant il confinait au radicalisme. Au fond, qu'avait fait la révolution en 1830? Elle avait rompu cet équilibre qui doit toujours exister entre les différentes parties d'une société, cet équilibre que la restauration avait merveilleusement représenté dans ses bons jours, et qu'elle seule était capable de maintenir. Elle avait porté la société tout entière sur un seul point d'elle-même, comme un conquérant qui transporterait tous les habitans d'un royaume dans une seule province. Elle avait éliminé tous les élémens qui n'étaient pas strictement siens, et s'était réduite à ses propres ressources. La substitution de la république à la monarchie ne changeait rien aux conditions essentielles qu'elle s'était créées en juillet 1830. Qu'était cette substitution en effet? Un changement dans le nom de la forme, non dans les choses. En passant de la restauration à la monarchie de juillet, la société française avait subi un changement considérable, aussi considérable qu'il y en ait dans l'histoire d'aucun peuple; mais en passant de la monarchie de juillet à la république elle se retrouvait dans la même situation que la veille; il n'y avait rien de changé en France, sinon qu'elle contenait quelques Français de moins. La monarchie constitutionnelle de 1830, n'ayant pouvoir et action que par les parties démocratiques de la société, n'était donc autre chose que la république avec un frêle garde-fou pour préserver contre l'abîme. Le mot de Lafayette montrant Louis-Philippe au peuple : « voilà la meilleure des républiques, » était mieux qu'un mot de politique désireux de dorer la pilule pour faire accepter ses projets; c'était un mot de philosophe qui constate le caractère vrai d'une situation. Substituer la république au gouvernement de Louis-Philippe, ce n'était rien faire absolument qu'une puérile simplification de forme. Le bon sens populaire ne s'y trompa point, et refusa de

croire qu'une pareille conquête valût le jeu si sérieux d'une révolution. Puisqu'on s'est décidé à renverser un gouvernement, il faut qu'il y ait à cela une cause importante, pensa-t-il, et cette cause importante, ce doit nécessairement être nous. Si les mêmes élémens doivent gouverner, à quoi bon une révolution, puisqu'ils gouvernaient déjà? J'oserai dire qu'il y eut un certain degré de force dans la logique instinctive qui poussa le peuple à l'insurrection.

Eh quoi! me dira-t-on, pourrez-vous nier que février 1848 ne soit un développement nouveau de la révolution? et le suffrage universel, n'est-ce donc pas une conquête de la démocratie? Le suffrage universel, voilà en effet la grande innovation de 1848; elle est précieuse, car c'est ce que la révolution française pouvait inventer de plus efficace pour se détruire. En proclamant le suffrage universel, elle a fait l'action la plus impolitique ou la plus généreuse du monde, car ou bien elle a placé des armes entre les mains de ses ennemis sans savoir ce qu'elle faisait, ou bien elle a eu l'intention d'abdiquer en faveur de la nation et de s'en remettre enfin à ses décisions. L'action généreuse n'ayant point été dans ses intentions, reste l'action impolitique; mais, impolitique ou généreuse, cette action n'en devait pas moins tourner contre elle; c'était son suicide qu'elle décidait. Elle détruisait ainsi la domination exclusive qu'elle s'était assurée en juillet 1830, puisqu'elle reconnaissait des droits à tout ce qui n'était pas elle, et qu'en conséquence elle déclarait apte à la renverser ou à lui succéder tout élément qui pourrait s'assurer du nombre. Ce n'est point ce qu'elle voulait faire, mais la logique est inexorable, et les faits se chargèrent bientôt de le lui démontrer. Chacun des élémens qui composent la société parla non plus pour les intérêts de la république, mais pour les siens qu'il avait seul mission de défendre. Les déceptions se multiplièrent, et alors on vit ce spectacle étrange, le suffrage universel attaqué et nié par le seul parti qui l'ait jamais réclamé. Tardives récriminations! *patere legem quam ipse fecisti*, c'est l'axiome irréfutable par lequel on répondra toujours aux partis qui auront forgé des armes qui se retourneront contre eux-mêmes. Vous aviez mis en avant le suffrage universel, non parce que vous lui reconnaissiez la valeur d'un principe, mais parce qu'il vous paraissait la plus meurtrière des machines de guerre; votre bélier sape votre propre forteresse et vous punit de votre tactique en la retournant contre vous, cela est toute équité et justifie la Providence. C'était le gouvernement de juillet qui était révolutionnaire en ne s'adressant pas au suffrage universel, et c'est vous qui avez été réactionnaires sans le savoir en le proclamant. Ainsi même dans ce qu'il a fait de plus favorable en apparence à la révolution, 1848 l'a fait encore dévier

de sa ligne de conduite logique, et l'a remise à la protection du hasard.

Cependant la déviation la plus énorme fut dans la manière dont le mot démocratie devait être entendu en France. On sait comment le second empire sortit du suffrage universel inauguré par la république. Rien n'était plus logique, et je n'ai jamais bien pu comprendre l'opposition violente des républicains au gouvernement de Napoléon III. Il nous aurait semblé au contraire que la démocratie entendue à la façon impériale devait être le but de leurs désirs, car sans cela à quel propos renverser le gouvernement de Louis-Philippe? Je ne connais en effet que deux manières d'entendre la démocratie : ou bien la démocratie est constituée par la direction perpétuellement changeante des classes moyennes, ou bien elle est constituée par le pouvoir d'un souverain qui pèse également sur tous. Il y a bien une troisième forme de démocratie, le pouvoir théocratique, la république telle qu'elle exista chez les Juifs de Moïse à Saül, telle qu'elle fut instituée par Calvin, méditée par Knox, appliquée par les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire l'homme libre sous la monarchie invisible de Dieu; mais par ce temps de Caussidière et de Sobrier ce n'était pas cette démocratie qui préoccupait les esprits, pas plus qu'elle ne les préoccupe par ces jours de Raoul Rigault et de Ferré. Il faut donc s'en tenir aux deux premières : or nous venons de voir que la monarchie de juillet était aussi près de la république que possible, si elle n'était pas la république même. Le peuple français conclut avec raison que, puisqu'on n'avait pas voulu du pouvoir de Louis-Philippe, on ne pouvait pas vouloir davantage de la république, les deux gouvernemens ayant exactement la même manière de comprendre la démocratie. Il fallait donc de toute nécessité avoir recours à la seconde interprétation, à celle qui fut autrefois inventée par le plus intelligent de tous les hommes, Jules César, et ressuscitée dix-huit siècles plus tard par un homme de race italienne qui en avait le secret dans le sang, et qui sut la fondre avec génie dans les traditions monarchiques de la France.

Je sais bien que le peuple en général, surtout le peuple socialiste, ne l'entendait ni de cette manière, ni de cette autre; mais c'est tant pis pour les docteurs qui se sont chargés de faire son éducation politique, et qui lui ont donné des idées si peu nettes des choses. Pauvre peuple! l'éducation politique qu'il reçoit ne vaut pas mieux la plupart du temps que l'éducation d'un chimiste qui serait faite de nos jours par un chercheur de la pierre philosophale, ou l'éducation d'un astronome par un partisan de l'astrologie. Qu'on lui enseigne que la société française est une société essentiellement démocratique, on lui enseignera un fait de toute évidence; mais

qu'on lui enseigne que la république est le gouvernement naturel de la démocratie, on lui enseignera un fait de toute fausseté. Ce n'est pas la république, c'est bien plutôt la monarchie qui est le gouvernement naturel aux démocraties. La république est une des plus nobles formes de gouvernement qui existent, peut-être la plus noble; mais elle est par excellence la forme politique propice aux aristocraties. Elle est d'essence tellement aristocratique qu'on peut prédire que dans tout pays démocratique où elle s'établira, ou bien elle aboutira au bout d'un temps plus ou moins long à une oligarchie très sévèrement exclusive, ou bien elle sera renversée par le peuple, qui lui substituera la monarchie. Ce double fait, qui se reproduit invariablement dans l'histoire des républiques, et qui ne peut pas ne point se reproduire, car il est dans la nature fatale des choses, se laisse lire surtout en caractères d'une précision toute classique dans la double histoire de Venise et de Florence. A Venise, la république a reposé longtemps sur des bases toutes démocratiques; cependant, par le seul jeu des institutions, cette démocratie s'usa de siècle en siècle, et finit par aboutir au coup d'état nocturne qui élimina des magistratures de la république les trois quarts des citoyens. A Florence, le fait contraire a lieu; le peuple, soupçonneux comme l'est le nôtre, ne croit jamais la démocratie assez protégée, et procède par larges voies d'exclusion; il use trois ou quatre couches successives d'aristocraties afin de rapprocher de plus en plus la république de ses rangs; il use et proscrit d'abord l'aristocratie militaire d'origine germanique, puis la noblesse citoyenne d'origine plus strictement florentine, puis celle des hautes classes moyennes, les Albizzi. Quand il a successivement tout éliminé, comme il ne reste plus rien que lui, alors il s'élimine à son tour, et, embarrassé qu'il est de lui-même, il remet le poids de son propre fardeau sur les épaules des Médicis. Dans les Provinces-Unies, société démocratique s'il en fut, le peuple n'a jamais pu supporter la république, et toutes les fois qu'elle y a dominé, il a toujours conspiré pour remettre le pouvoir aux héritiers de la maison d'Orange. En Angleterre, le parti républicain ne fut jamais populaire; c'est le parti whig, exclusivement composé des élémens les plus oligarchiques de la nation. L'exemple le plus frappant peut-être de l'antipathie naturelle au peuple pour la république, c'est un des plus anciens, celui de Rome. La république romaine n'était point exclusivement aristocratique : c'était un véritable gouvernement mixte où les divers élémens sociaux avaient été pondérés avec une sagesse admirable. Ce fut dans l'ordre des républiques ce que le gouvernement anglais est dans l'ordre des monarchies; pourtant, même sous cette forme mixte, où tous ses droits étaient garantis, où il pos-

sédait ses magistratures propres, la république fut toujours pesante au peuple, et il n'eut de soulagement à l'antipathie qu'elle lui inspirait que lorsqu'il eut créé l'*imperator*. Je n'insiste pas sur le caractère à la fois théocratique et oligarchique de la Genève de Calvin. Restent les États-Unis, le grand argument des théoriciens qui voient dans la république la forme naturelle à la démocratie. Je pourrais faire remarquer d'abord que cet exemple, fût-il heureusement choisi, ne détruirait aucun des précédens; mais il se trouve que cet exemple lui-même confirme l'universelle expérience de l'histoire. Dans les états du sud, jusqu'à nos jours, la république a été une aristocratie aussi véritable qu'il y en ait eu chez aucun peuple, aristocratie d'origine, de fait, de principe et de mœurs. Les états du nord sont démocratiques, mais cette démocratie a eu pour fondement le terrible élément du calvinisme, et qui ne sait ce que cet élément a donné de régularité méthodique et de discipline volontaire au peuple américain? Une seconde cause s'est unie à cette première pour assurer l'avenir de la démocratie du nord : la prédominance exercée pendant deux siècles par les populations rurales aux mœurs simples et fortes sur les populations des villes encore dans leur enfance. Eh bien! malgré des conditions si avantageuses, qui oserait dire que la république aux États-Unis ait traversé toute sa période d'épreuves? Les États-Unis n'ont que quatre-vingts ans d'existence, et qu'est-ce qu'un laps de temps si court dans la vie d'une nation? Ce qui est certain déjà, c'est que la grande république n'est plus ce qu'elle était il y a seulement vingt ans; nous l'avons vue s'altérer sous nos yeux mêmes. Ceux qui vivront dans cinquante ans pourront dire si elle a démenti la loi établie par l'expérience historique, et qui peut se formuler à peu près ainsi : lorsque la république sera la forme politique d'une société de substance démocratique, il arrivera invariablement un de ces deux phénomènes : ou bien la république disciplinera cette société, et alors elle engendrera l'aristocratie, ou bien la substance de cette société fera éclater sa forme, et on verra la démocratie aboutir à la monarchie.

République et démocratie ne sont pas deux termes nécessairement corrélatifs; voilà ce qu'on aurait dû enseigner au peuple, et c'est le contraire qu'on lui a prêché. De cette fatale confusion viennent une grande partie de nos désastres. Le peuple s'est habitué à prononcer avec amour un mot qui exprime précisément toutes les choses dont il ne veut pas chez nous, toutes les choses qui l'indignent et l'effarent, c'est-à-dire le règne de l'individualité humaine, le triomphe légitime des privilégiés de la nature, les droits de l'intelligence et de la science, le jeu libre des influences sociales, le pouvoir inflexible et presque cruel de la loi, en sorte

que, lorsqu'il crie *vive la république*, il faut entendre tout le contraire de ce qu'implique ce mot. Vive la république, pour lui cela signifie *à bas les bourgeois*, tandis que pour tout homme sensé ce même mot signifie *vivent les bourgeois* et tout ce qui leur ressemble de près ou de loin.

Cette singularité nous conduit à poser cette question : voici quatre-vingts ans que la révolution française est venue au monde, et cependant le peuple ne connaît pas encore la valeur exacte des termes qu'elle emploie. A qui la faute en revient-elle? n'est-ce pas au parti qui s'est toujours posé comme le représentant exclusif de la révolution, et qui s'est toujours réservé le monopole de l'éducation politique du peuple? Comment le peuple est-il si mal instruit, et d'où sortent toutes les formules fausses qu'il a engrangées dans son cerveau comme la plus précieuse des moissons? Par exemple, lorsqu'il prononce le mot de démocratie, le peuple entend par là un gouvernement issu des couches inférieures de la nation, fait par elles toutes seules et à leur profit exclusif, interprétation puérile encore plus qu'erronée, car elle repose sur une équivoque. Il s'agit de s'entendre sur le sens qu'on doit donner au mot peuple. Comment se fait-il que ses docteurs jurés ne lui aient pas encore expliqué que ce mot peuple doit s'entendre dans le sens de *populus* et non dans le sens de *plebs*, et par conséquent que souveraineté du peuple signifie souveraineté de la nation et non pas souveraineté des couches inférieures de la population? S'ils le lui ont dit, comment se fait-il qu'après quatre-vingts ans d'éducation le peuple n'ait pas encore compris un principe aussi évident? Et s'il l'a compris, comment expliquer des révoltes comme celles de mai et de juin 1848, comme celle de la commune de 1871? Si au contraire ils ne lui ont pas expliqué ce principe, quel jeu jouent-ils donc, et quel but poursuivent-ils? Nous avons bien le droit de le demander, car certainement ce but ne peut être la démocratie; mais, s'il consiste à précipiter les citoyens les uns contre les autres et à les faire s'égorger, nul moyen n'est mieux trouvé qu'un tel absurde malentendu. Nous savons combien les querelles de mots sont terribles, que de disputes peut soulever une diphthongue, et que de flots de sang peuvent couler pour la différence qui sépare *omousios* d'*omoiousias*. Rien qu'une pareille erreur suffit pour perdre à jamais une doctrine. Comment veut-on que la révolution française engendre autre chose que des ruines lorsque ceux qui se prétendent ses dépositaires en expliquent si bien le sens aux multitudes?

Autre exemple de formule fausse et encore plus dangereuse que la précédente. La révolution jusqu'à présent accomplie n'est qu'une première étape. Les classes moyennes sont *arrivées* par cette révo-

lution, le peuple doit *arriver* à son tour. Parmi les sottises sans nombre dont on a bourré les oreilles du peuple, il n'y en a pas qui ait pénétré dans son cerveau avec plus de force, et qui s'y soit logée avec plus de ténacité. Si par *arriver* le peuple entendait la conquête de droits politiques, la formule qui l'enivre pourrait se soutenir; mais comme il entend surtout par là la conquête des biens sociaux, l'exercice du pouvoir et les avantages qui en résultent, la prise de possession soudaine d'une vie morale supérieure et des voluptés qui en découlent, il faut bien lui dire qu'il n'y a jamais eu de classe qui soit *arrivée* dans le sens qu'il donne à ce mot, pas plus les classes moyennes que d'autres. Ce sont les individus qui arrivent à ces avantages sociaux que sous-entend la formule, et non les classes en bloc. Sous ce rapport, le peuple n'a pas à porter envie aux classes moyennes, ces dernières prises en masse n'étant pas et ne pouvant pas être plus avancées que lui. Çà et là, grâce aux étoiles propices, on voit par exemple un teinturier devenir riche; cet homme pourra se dire *arrivé*, mais tous les teinturiers en bloc resteront comme devant dans la médiocrité de fortune. De temps à autre il se trouve qu'un épicier est un très bel esprit; s'ensuit-il que le corps général des épiciers soit arrivé au bel esprit, puisse y arriver ou ait la prétention d'y arriver? Faut-il au contraire donner à ce mot *arriver* un sens plus modeste, l'entendre dans le sens de la conquête des droits politiques, de l'égalité sociale, alors le peuple est aussi avancé que les classes moyennes, car il est arrivé à ces biens le même jour qu'elles et à la même heure, et dès lors sa formule reste sans objet. Et puis ce mot de *classes moyennes*, qui présente un sens dans une société aristocratique, n'en a plus aucun dans une société démocratique, et si on continue à l'employer, c'est plutôt par habitude que pour toute autre cause. Les classes moyennes désignent non une caste, mais une collection numérique d'unités humaines : c'est une expression en quelque sorte arithmétique. Aucun des caractères qui constituent la caste ne distingue cette collection d'individus venus de tous les points de l'horizon, sortis des conditions les plus différentes, divers d'aptitudes et d'inclination, d'inégale éducation, sans mœurs communes, sans liens étroits. Les classes moyennes ne connaissent pas la stabilité, car aucune loi ne leur confère le privilége d'immobiliser les biens qu'elles ont acquis; elles ne connaissent pas davantage la solidarité, chacun est responsable de ses propres actes, s'élève par son mérite, tombe par ses fautes. Parfois on voit un individu se détacher du groupe d'hommes dont il fait partie, parvenir à la richesse, au renom, à l'influence; quelquefois son éclat dure de longues années, d'autres fois il ne fait que briller un instant et disparaît de nouveau

dans la nuit : voilà le bourgeois. Or d'où sort-il à l'origine? Du peuple, et où rentrera-t-il à la fin? Dans le peuple. Ce que le peuple oppose à la démocratie, c'est la démocratie même.

La république serait à jamais fondée parmi nous, si le peuple était disposé à admettre cette doctrine qui s'impose avec la clarté de l'évidence : la démocratie, ce sont les classes moyennes. Qu'est-ce que les classes moyennes en effet, sinon la végétation naturelle du peuple, sinon le peuple trié, classé, arrivé à éclosion et à floraison? Ces végétations populaires établissent des différences considérables entre les citoyens, mais aucune inégalité essentielle; il y a bien des degrés entre le cèdre superbe qui peut fournir à lui seul la matière de tout un vaisseau et l'humble graminée qui pousse à ses pieds, mais l'un et l'autre appartiennent également au même règne de la nature. Il y a bien des différences entre un savant magistrat et l'artisan dont il juge les procès; appartiennent-ils pour cela à deux classes séparées? Évidemment non, à moins qu'on n'admette que l'inégalité résulte de la différence des occupations. La révolution française croyait assez justement avoir fondé l'égalité lorsqu'elle avait dit que tous les citoyens étaient également aptes à remplir les fonctions publiques, et elle pensait que ces mots se comprenaient assez d'eux-mêmes. Tous les Français sont également aptes à remplir les fonctions publiques, cela veut-il dire que tout Français pris à tort et à travers doit être porté à n'importe quelle charge, qu'un maçon peut administrer, quoique maçon, ou un charpentier rendre la justice, quoique charpentier? Non, cela veut dire que, s'il se rencontre dans les rangs des maçons ou des charpentiers un homme que ses études personnelles, son mérite, son grand sens, rendent apte à exercer de telles fonctions, sa naissance et sa profession ne lui seront point des obstacles insurmontables. Cet homme ainsi séparé de la foule sera une de ces végétations populaires dont je parlais; mais en quoi différera-t-il du peuple? Tous ceux qui se trouveront dans le même cas que lui arriveront bien peut-être, par suite de la nature de leurs fonctions et des habitudes qu'elles engendreront, à faire bande à part, mais on peut les défier de faire jamais caste à part. De tels hommes ne seront-ils pas le peuple même, jugeant, administrant, gouvernant? Et si cela est, en quoi l'état de choses que je décris diffère-t-il de l'état même de notre société? Dans les démocraties les plus absolues, la partie du peuple à qui reviendra la direction des affaires générales ne pourra donc jamais être d'autre nature, le bon sens le dit assez. J'ai presque honte d'insister sur des choses si évidentes par elles-mêmes; mais puisque notre peuple n'admet qu'avec peine ces vérités trop vraies, et même qu'il les nie,

il faut bien en conclure que sa manière d'entendre la démocratie n'est rien moins que républicaine, et se tourner pour la comprendre du côté de la monarchie.

Si la direction de la démocratie n'appartient pas aux classes moyennes, il faut de toute nécessité qu'elle appartienne à la dictature monarchique. Or c'est là, il faut bien nous l'avouer, la forme de gouvernement qui se rapproche le plus du triste idéal démocratique rêvé par notre peuple, et qui lui donne satisfaction dans une assez juste mesure sans offenser la justice et le sens commun. Ce peuple en effet est profondément monarchique même dans ses erreurs et ses folies, surtout dans ses erreurs et ses folies. La monarchie est toujours en lui à son insu, sinon comme un élément de santé, au moins comme une maladie; elle fait partie de son sang, et il ne peut pas s'en débarrasser; il a voulu l'expulser hors de lui comme principe de vie, et elle y est restée comme principe de mort. Il n'en a plus voulu comme inspiration de ses vertus et de sa raison, elle s'en est vengée en se dissimulant pour inspirer ses déréglemens et ses fièvres. Examinez l'une après l'autre ses pires erreurs, et dans toutes vous trouverez l'esprit de l'antique monarchie et de l'antique église, mais leur esprit dépouillé de tout ce qui l'ennoblissait, leur esprit dégénéré et tombé en putréfaction, ou réduit à ses élémens d'ordre inférieur. Il crache sur l'autorité, mais il adore la force, qui est l'élément terrestre de l'autorité. Il prétend rejeter toute hiérarchie, mais il marche au commandement d'un obscur sectaire avec une obéissance passive dont les armées les plus disciplinées n'offrent pas d'exemple. Il refuse sa croyance à l'église, mais il n'a pas abdiqué pour cela son aptitude à la foi aveugle, et il ne refuse rien de sa raison au plus infime prédicateur de clubs. Il pense sur l'individualité humaine et la liberté comme pensait l'église : l'église s'en méfiait comme d'élémens d'orgueil et de révolte; il les redoute et les hait comme germes possibles d'aristocratie et comme élémens d'usurpation. Tout lui porte ombrage, il regrette le pouvoir qu'il est obligé de déléguer, et à peine l'a-t-il délégué, qu'il croit l'avoir perdu, et qu'il lui semble s'être donné des maîtres. Pour être partisan effréné d'une chimérique égalité, ne croyez pas qu'il soit ennemi des gouvernements de faveur et de privilége; il veut bien de l'égalité pour le reste de la nation, mais à la condition que le pouvoir soit constitué par lui seul et pour lui seul. Un gouvernement de prolétaires qui dicterait des lois à la nation tout entière ne lui semble un rêve ni trop audacieux, ni trop monstrueux. C'est à ces instincts d'absolutisme que répond la dictature monarchique. Nous avons ap-

pris par une expérience récente et prolongée ce qu'est cette dictature. Le souverain élu par le vote populaire concentre en lui les pouvoirs de la nation entière, en sorte qu'il peut agir au nom de cette délégation contre toute fraction opposante, quelque nombreuse qu'elle soit. Ce que le pouvoir général de la loi est dans une république, le pouvoir du souverain l'est dans cette forme de monarchie, mais avec plus de force encore. Cette dictature est nécessairement démocratique, même avec excès, car, le souverain pouvant peser également sur tous, cette pression générale a pour conséquence une égalité presque absolue, et comme il est toujours forcé de se souvenir qu'il est la créature du plus grand nombre, il se trouve par nécessité encore plus que par politique le protecteur des petits. Eh bien! cette seconde manière d'entendre la démocratie, nous en sortons à peine, et nous n'avons qu'à consulter nos souvenirs pour dire si elle a mieux réussi que la première.

Ainsi voilà maintenant quatre-vingts ans que dure la révolution française, et nous savons moins qu'au premier jour où il faut placer la démocratie et quelle forme politique lui convient naturellement. Les deux grandes manières de l'entendre et de la pratiquer tour à tour essayées n'ont pas mieux réussi l'une que l'autre à fixer un mouvement qui paraît être indisciplinable. On s'est efforcé de faire vivre la révolution française en bonne intelligence avec les parties de la société qui se réclamaient d'une autre origine qu'elle; ce fut l'entreprise de la restauration : on sait combien elle fut laborieuse et comment elle échoua. En juillet 1830, la révolution prit le parti de vivre sans compromis et sans alliance embarrassante, elle s'interdit de chercher désormais appui ailleurs qu'en elle-même, et cette hardiesse n'a pas eu un meilleur sort que la prudente entreprise qui l'avait précédée. La république fut proclamée, mais la république, qui n'était autre chose qu'une dangereuse extension du gouvernement qu'elle venait de renverser, succomba bien vite à son tour, en partie sous l'effroi que son nom a toujours inspiré en France, en partie sous l'action de la même antipathie mal raisonnée qui avait armé le peuple contre la monarchie de juillet. Le gouvernement mixte de la restauration ayant sombré, la démocratie par les classes moyennes ayant échoué sous ses deux formes, le gouvernement constitutionnel et la république, restait la démocratie par la dictature monarchique. Nous l'avons vue s'effondrer à son tour en ne nous laissant que des ruines. Ainsi, de quelque côté que nous nous tournions, nous n'apercevons que des mécomptes : aussi hésitons-nous à espérer pour l'avenir dans les moyens de salut qui nous ont si mal réussi dans le passé. Voici donc

qu'aujourd'hui la sagesse consiste pour nous à vivre au jour le jour, à nous interdire de penser trop sévèrement au lendemain, à ne pas retourner la tête en arrière par crainte d'effaroucher les passions ombrageuses, à ne pas regarder trop en avant par crainte d'enflammer des espoirs trop présomptueux. Si la démocratie nous avait réduits simplement à ne vouloir qu'elle-même, tout serait bien encore; mais elle nous a conduits à ce point, que nous ne savons quelle forme lui donner, et que même nous n'osons pas lui en choisir une, toutes les formes connues ayant été essayées sans succès. Nous voilà forcés de faire halte dans le provisoire tout en sachant qu'il ne peut être définitif, amenés à redouter une solution définitive, comme une nouvelle aventure dont les désastres possibles nous effraient à bon droit. L'honnêteté autant que la prudence nous commande de prendre l'empirisme pour guide, sans prévoir ni regretter, de ne vouloir que pour l'heure présente. Tenons donc, même sans grande confiance, la république pour fondée; mais la révolution va-t-elle s'arrêter là, et se fixera-t-elle par hasard dans le provisoire, elle qui n'a pu se fixer dans aucune des solutions qu'on avait tenues pour définitives? Est-ce cette surprise qu'elle nous réserve? L'équilibre si longtemps cherché va-t-il enfin sortir de ce qui ne semblait devoir être d'abord qu'un temps d'arrêt? S'il en était ainsi, la dernière de ses aventures en serait aussi la plus originale et la plus bienfaisante : notre devoir est de l'espérer sans y compter, et d'y travailler comme si la réalisation en devait être infaillible.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1871.

Non certes, nous le savions bien depuis longtemps, les gouvernemens libres ne sont pas une tente dressée pour le sommeil. Le repos absolu n'est fait ni pour les monarchies constitutionnelles, ni pour les républiques. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'un état qui n'est ni la république définitive ni la monarchie, et dont on pourrait dire, comme Frédéric II disait de la Prusse, qu'il y aurait à « décider cet être? » Pour tous les régimes, et plus encore assurément pour celui dont « l'être » n'est pas « décidé, » la vie de tous les jours a des conditions laborieuses. Les passions commencent par se heurter avant d'en venir à se réconcilier, si elles se réconcilient jamais. Tous les intérêts s'agitent et tourbillonnent avant d'être ramenés par la force des choses à la mesure d'un intérêt public supérieur. Les pouvoirs eux-mêmes portent leurs différends devant l'opinion. La paix, la sécurité qu'on poursuit sont le prix d'un effort permanent et de transactions incessantes, quelquefois péniblement préparés. Il faut en prendre son parti, c'est la condition inévitable; on n'a pas le temps de dormir et de se livrer à de longs rêves de quiétude, quand on vit avec la liberté, la souveraineté nationale et le suffrage universel, lorsqu'on est au lendemain des plus formidables crises nationales, en face des problèmes qui naissent de cet ébranlement, qui passionnent et divisent nécessairement tous les esprits. La politique est toujours un combat, elle l'est plus que jamais aujourd'hui, à cette heure étrange et indécise où rien n'est défini, où tout est en question, où les impatiences, les impétuosités particulières, les mouvemens irréfléchis n'ont d'autre correctif et d'autre frein que le sentiment de la nécessité des choses. Notre vie actuelle est ainsi faite, et il ne faut ni s'en étonner ni s'en alarmer, à la condition pourtant qu'on ne se livre pas avec trop de complaisance à l'imprévu et à l'inconnu, pourvu qu'on veuille garder jusqu'au bout, avec quelque sang-froid, un peu de

cette bonne volonté et de ce patriotisme qui ont dénoué jusqu'ici bien des difficultés.

Qu'est-ce que notre histoire depuis quelques semaines? C'est en définitive l'histoire d'une série de conflits qu'il ne faut ni exagérer ni diminuer, qui ne sont point assurément sans gravité par eux-mêmes et qui s'aggravent encore de toutes les incertitudes d'une situation précaire, des efforts un peu impatiens qu'on tente aujourd'hui pour sortir de ces perplexités au risque d'un conflit de plus venant couronner tous ces conflits et d'une crise nouvelle ajoutée à tant d'autres crises. Le fait est qu'il y a eu un moment où tout est devenu occasion de débats entre certaines fractions de l'assemblée, ou, si l'on veut, entre un certain esprit régnant dans l'assemblée et le gouvernement, on avait tout l'air de ne plus être d'accord sur rien et d'aller un peu au hasard. On ne s'entendait pas sur le principe de l'indemnité demandée pour les départemens qui ont le plus cruellement souffert de l'invasion; on ne s'entendait pas sur la décentralisation, au dernier instant on se heurtait sur cette loi des conseils-généraux, menacée tout à coup d'être arrêtée au passage avant de recevoir la consécration définitive de la troisième lecture. Les questions d'organisation militaire suscitaient d'intimes et sérieuses divergences. On était encore moins d'accord sur les affaires de finances, dont la commission du budget s'occupe avec une laborieuse et persévérante fermeté. Les nouveaux impôts proposés par le gouvernement sur les matières premières ont été dès l'abord la plus grosse difficulté, de sorte que, tout compte fait, il y avait autant de dissentimens que de questions agitées dans l'assemblée ou les commissions. Oui, sans doute, c'est une situation singulière, un peu irritante peut-être par momens, moins grave cependant au fond que dans les apparences, par cette raison bien simple que, si on différait sur des détails, même sur des questions de direction, on s'entendait toujours sur le point essentiel, sur ce qui domine tout le reste; on s'entendait sur la nécessité de ne pas se brouiller, de ne pas laisser dégénérer des différends d'opinion en rupture politique ouverte. A vrai dire, chacun était dans son rôle, l'assemblée en maintenant son autorité et en défendant ses œuvres sans avoir la moindre envie d'affaiblir le gouvernement, le pouvoir exécutif en cherchant à sauvegarder ce qu'il croyait juste et utile sans prétendre imposer à l'assemblée le désaveu de ce qu'elle avait fait ou de ce qu'elle pensait. Au-dessus de toutes les divergences secondaires, il y avait de part et d'autre le sentiment d'une solidarité supérieure que les circonstances imposent plus que jamais, et qu'on ne peut abandonner à la merci des incidens. C'est ce qui sauvait tout, et en réalité qu'est-il advenu déjà de quelques-uns de ces conflits? Il a suffi d'un peu de bonne volonté pour les dénouer. On ne s'est point encore entendu, il est vrai, sur l'article essentiel des propositions finan-

cières du gouvernement, ni même sur les conditions de l'organisation militaire; on a du moins déblayé à demi le terrain en se mettant d'accord sur l'indemnité des départemens envahis, sur la loi des conseils-généraux. C'est un commencement. Maintenant cette union laborieusement maintenue en détail va-t-elle être reperdue et compromise d'un seul coup par la motion qui vient de se produire, et qui propose une sorte de constitution sommaire avec le chef actuel du pouvoir exécutif comme « président de la république » pour trois ans? Ce qu'on a fait pour des questions relativement secondaires sans doute, mais encore assez sérieuses, hésiterait-on à le faire dans une circonstance où plus que jamais l'esprit de conciliation doit avoir le dernier mot? Voilà ce qui s'agite depuis trois jours au milieu des émotions les plus vives suscitées par cette proposition qui devait venir, que tout le monde pressentait plus ou moins depuis quelque temps, et qui a eu l'étrange fortune de ressembler à un coup de théâtre inattendu.

Cette prorogation ou cette transformation du pouvoir exécutif domine tout aujourd'hui évidemment. D'ici à très peu de jours, la question sera décidée souverainement par l'assemblée nationale, qui a prononcé l'urgence, et ce qu'il y a de singulier, ce n'est pas cette idée même de fixer des pouvoirs mieux définis entre les mains de celui qui depuis six mois est l'illustre personnification de la France, c'est qu'on en soit arrivé là par le chemin qu'on a suivi. La vérité est que la proposition Rivet, puisque c'est M. Rivet qui lui a donné son nom, a eu l'air de sortir de ce fourré de conflits qui se sont multipliés depuis quelque temps, qui en dépit de toutes les métamorphoses constitutionnelles restent l'exacte et vive expression des rapports de l'assemblée et du gouvernement. Où en sont aujourd'hui tous ces conflits? Quelques-uns sont heureusement dénoués, disions-nous, d'autres sont encore en suspens, tous ont été soutenus avec une certaine vivacité. Et d'abord un des premiers points sur lesquels on a fini par s'entendre, c'est la question de l'indemnité aux départemens qui ont souffert, qui souffrent encore de l'invasion prussienne.

Cette question douloureuse, aussi délicate que douloureuse, un des représentans des Vosges l'avait soulevée, l'assemblée l'avait visiblement prise à cœur, la commission nommée par l'assemblée se prononçait pour le principe absolu de l'indemnité, et au dernier moment M. Buffet, qui ne se prodigue pas d'habitude, mettait au service d'une cause faite pour exciter un intérêt universel une parole serrée et habile. Le gouvernement résistait cependant, il ne déclinait pas pour l'état l'obligation de venir en aide à ceux qui ont porté plus que tous les autres le poids des luttes nationales, à ceux qui ont été les premières victimes de l'invasion; il refusait seulement de reconnaître, même au malheur, un droit qui pourrait avoir les plus étranges conséquences. Les défenseurs de la

cause des départemens envahis avaient le beau rôle, nous n'en disconvenons pas, puisqu'ils plaidaient pour le malheur; le gouvernement avait le rôle ingrat en paraissant disputer des dédommagemens trop justifiés, et pourtant, faut-il le dire? c'est le gouvernement qui avait raison. M. Thiers possède entre tous cet immense et précieux mérite d'avoir le sentiment le plus vif du bien de l'état; il se regarde comme le représentant de l'intérêt public, de cet « intérêt profond et silencieux » qui ne crie pas, qui ne fait pas de bruit, et il le défend avec cette opiniâtreté qu'il appelait un jour d'un autre nom en la recommandant aux ministres des finances. M. Thiers, en paraissant dur cette fois, n'était pas moins dans la vérité et dans les devoirs de son rôle.

Au fond, que demandait-on? S'agissait-il de secourir libéralement, surtout prochainement, ceux qui ont souffert, tout le monde était prêt, M. Thiers était le premier à offrir les moyens d'alléger les infortunes accumulées par l'invasion. S'agissait-il de donner à ce secours, aussi large que possible, aussi immédiat que possible, le caractère d'une dette revendiquée au nom de la solidarité nationale, comme on le disait, ici on allait sans y prendre garde au-devant des difficultés les plus épineuses, on soulevait des problèmes qu'on semblait ne pas même soupçonner. Rien n'est assurément plus facile que de remuer les âmes au spectacle de toutes les misères des populations foulées par l'étranger, de faire vibrer tous les sentimens de sympathie et de solidarité nationale en racontant ces scènes navrantes de malheureux qui voient leurs enfans fusillés par l'ennemi, leur foyer incendié, leurs champs ravagés. Qui donc resterait insensible à ces cruelles infortunes, et voudrait affaiblir le devoir de ceux qui n'ont pas été atteints envers ceux qui ont plus particulièrement souffert de la guerre? Seulement il faudrait y songer un peu plus avant de fomenter les divisions entre les départemens qui ont eu le mauvais sort d'être envahis et ceux qui ne l'ont pas été. Il y a un danger auquel on ne prend pas garde : c'est le danger de tout confondre, d'invoquer des raisons de sympathie que personne ne peut contester à l'appui d'un droit devant lequel on est obligé de s'arrêter, et M. Buffet lui-même, avec ses habiles subtilités, avec ses distinctions entre ce qui serait acceptable comme indemnité nationale et ce qui ne le serait plus comme secours national, M. Buffet n'a pas pu arriver à une conclusion sérieusement politique. Il a plaidé avec chaleur une cause gagnée d'avance; il n'a pas indiqué un moyen pratique de résoudre cette question douloureuse.

Si c'est une dette stricte et légale qu'on réclame de l'état, qui lui aussi aujourd'hui peut certainement compter parmi les pauvres, comme le dit M. Thiers, cette dette n'existe pas seulement au profit de ceux que la guerre a laissés dans la détresse, elle existe aussi au profit des riches, qui n'ont pas besoin d'une indemnité; mais ce n'est point encore

ce qu'il y a de plus grave. Si l'état est responsable de tout, sait-on où l'on va? On fait une véritable révolution dans le droit public et dans les conditions de la guerre; on excuse d'avance tous les ravages des envahisseurs. A leurs yeux, les particuliers ne sont plus rien et n'ont plus aucun droit, puisqu'ils sont sûrs d'être indemnisés, puisque c'est l'état qui doit payer les dommages. Et comme à la guerre l'objet essentiel est d'affaiblir la puissance ennemie, on peut tout se permettre : plus on aura détruit de biens particuliers, plus on aura affaibli l'état lui-même, sur qui retombe toute la responsabilité. A ce compte, les Prussiens auraient eu raison dans leurs exactions, ils auraient pu en faire encore davantage en se disant qu'ils allaient laisser un ou deux milliards de plus à la charge du budget de la France. Le malheur de telles questions, c'est d'être portées devant le public, lorsqu'elles devraient rester sous un voile, être résolues dans un sentiment d'équité nationale et de prudence supérieure. On n'a point discuté le droit, il est vrai, on en a trop dit encore, et on aurait bien mieux fait de commencer par où l'on a fini, par une transaction. Puisqu'on était d'accord sur la nécessité d'apporter un soulagement aussi efficace que possible aux départemens envahis, à quoi bon tout le reste? Pourquoi ces discussions au moins bizarres pour savoir si on appellerait cela une « indemnité » ou un « secours » ou une « somme? » Les malheureux en sont bien plus avancés! On a fini fort heureusement par laisser de côté toutes ces subtilités, on a voté 100 millions pour les départemens envahis, et voilà du moins une question réglée sans que les rapports de l'assemblée et du gouvernement en restent atteints.

Un autre conflit très pacifiquement dénoué, c'est celui qui s'est élevé un peu tard au sujet de la loi des conseils-généraux, qui n'avait plus qu'à subir l'épreuve de la troisième lecture. — Que le gouvernement n'eût qu'une médiocre sympathie pour cette loi, on aurait bien pu s'en douter. M. Thiers n'est point un décentralisateur, il ne l'a jamais été, il ne le sera jamais, et il ne s'en cache pas. M. Lambrecht, de son côté, n'a pas montré, comme ministre de l'intérieur, un enthousiasme des plus vifs pour une réforme que l'initiative parlementaire peut revendiquer tout entière. Jusqu'au dernier moment néanmoins on s'était borné à des objections de détail, à l'expression de quelques scrupules, lorsque tout à coup, à la veille de la troisième lecture, scrupules et objections ont pris une forme plus accentuée. On a failli presque se brouiller à propos de décentralisation. Le sentiment de la chambre était trop prononcé et s'était trop obstinément attesté par une série de votes pour qu'on pût espérer l'arrêter. On a négocié, on s'en est tenu aux moyens diplomatiques, et ici encore fort heureusement l'esprit de conciliation a eu raison de toutes les divergences. Le pouvoir exécutif a eu le bon goût de ne pas trop demander à l'assemblée, l'assemblée à son tour a eu le bon

goût de ne pas tout refuser au pouvoir exécutif, et en fin de compte la loi a été enlevée à une majorité considérable, bien entendu sans le concours de la vieille gauche, qui a soin de se tenir en garde contre toute témérité de libéralisme.

En quoi consistent les modifications qui ont été le gage de la paix entre l'assemblée nationale et le gouvernement? Elles atténuent peut-être la loi dans quelques-unes de ses dispositions sans en altérer l'esprit. La présidence des commissions départementales sera déférée au doyen d'âge au lieu d'être dévolue à l'élection. Les préfets ne sont point entièrement étrangers aux délibérations de ces commissions : ils gardent une part de la tutelle administrative; ils interviennent dans le concert qui peut s'établir entre plusieurs départemens pour certaines mesures d'intérêt commun. Qu'on ne s'effraie pas trop, les préfets restent et resteront encore les préfets beaucoup plus qu'on ne le croit, et, si hardie que paraisse au premier abord cette réforme si contestée, elle n'ira pas de si tôt jusqu'à transformer les mœurs administratives françaises. Si quelque chose peut altérer ces mœurs, déjà singulièrement faibles, ce serait beaucoup moins la loi nouvelle que des motions comme celle qui s'est produite, et qui proposait de faire des commissions départementales des corps rétribués. Il y a une école qui a trouvé jusque dans la chambre un étrange organe, un député radical de Toulon, et dont l'idéal est une démocratie salariée; à ses yeux, le salaire est la condition essentielle de l'égalité politique. Quand les commissions départementales seront payées, on ne tardera pas sans doute à réclamer une rémunération pour les conseils-généraux eux-mêmes. Après les conseils-généraux, il faudra aussi que les conseils municipaux aient bientôt leur salaire, et nous ne savons pas en vérité si le démocratique conseil municipal de Lyon n'a pas déjà pris les devans. Puis enfin nous tous, citoyens électeurs, qui avons à nous déranger pour porter notre vote, nous demanderons à être payés pour remplir nos fonctions : il faut bien que tout le monde vive. Et c'est ainsi qu'on prétend arriver à former des mœurs libres, c'est-à-dire des mœurs viriles, façonnées par le dévoûment aux intérêts publics, par l'active et indépendante énergie de l'initiative individuelle! Pour nous, toute réflexion faite, nous ne pouvons réussir à voir dans le salariat des fonctions électives ni une condition d'égalité, ni un signe de virilité, ni même une garantie d'indépendance; nous n'y voyons qu'un acheminement direct vers la servilité, une satisfaction grossière jetée aux ambitions subalternes et besoigneuses. La loi nouvelle de décentralisation a refusé de consacrer ce progrès tout césarien; ce n'est point apparemment pour cela qu'elle aura une bien fâcheuse influence sur nos destinées! A la dernière heure, un des plus honorables membres de l'assemblée, M. de Treveneuc, aurait voulu ajouter à la loi un supplément tout politique, et il a développé son projet dans

le meilleur langage, d'un accent net et loyal, en homme qui se souvenait du 2 décembre. M. de Treveneuc proposait d'insérer dans la loi que, si la représentation nationale venait à être dissoute par un acte de violence, les présidens des commissions départementales se réuniraient aussitôt pour prendre en main la direction des affaires publiques. Hélas! notre histoire est remplie des attentats de la force, bien faits pour justifier de telles propositions. Des violences, il y en a eu dans tous les temps, et il est certain qu'elles n'auraient pas eu toujours un succès si facile, s'il avait existé des pouvoirs désignés pour relever sur un point quelconque la légalité humiliée. Seulement la proposition de M. de Treveneuc avait un caractère tout politique, elle a été réservée, et la loi est restée de son côté avec son caractère essentiellement administratif.

Voilà donc encore une question réglée et une difficulté de moins. Malheureusement il en reste toujours assez de ces conflits pour entretenir l'humeur militante dans les sphères parlementaires et officielles, pour faire une vie laborieuse au gouvernement et à l'assemblée. Ces conflits existent, soit; mais enfin, puisque d'autres conflits ont été pacifiquement dénoués avec un peu de bonne volonté, pourquoi ceux-ci ne finiraient-ils pas de la même façon? Cette œuvre perpétuelle de transaction nécessaire, qu'est-ce autre chose après tout que la pratique de la liberté, avec ses embarras et ses fatigues, si l'on veut, mais aussi avec ses sûretés et ses garanties, que gouvernement et assemblée ont aujourd'hui un égal intérêt à maintenir?

Le danger de ces conflits est moins dans ce qu'ils sont par eux-mêmes que dans l'impression de maladive incertitude qu'ils entretiennent, qu'ils propagent, et qui finit par créer autour des pouvoirs publics une sorte d'atmosphère de crise. Dès qu'on aperçoit à l'horizon un nuage, une mésintelligence, on croit voir un orage menaçant près d'éclater, et c'est là sans doute ce qui a donné naissance à cette dernière et décisive proposition qui a reparu tout à coup comme pour résumer toutes les questions dans une seule question, toutes les crises dans une seule crise. Cette motion de prorogation des pouvoirs de M. Thiers, que M. Rivet a présentée à l'assemblée, et devant laquelle tout s'efface momentanément, elle a fait déjà beaucoup de bruit, elle en fera encore, elle soulèvera toutes les contradictions, et on finira cependant par trouver une combinaison faite pour rallier une majorité suffisante, parce que personne ne peut songer à ébranler ce qui existe, parce que, s'il y a des nuances diverses d'une même pensée, tout le monde est d'accord pour reconnaître en M. Thiers la haute et nécessaire personnification de la situation actuelle. S'il ne s'agissait que de donner une confirmation nouvelle, toute personnelle, à l'autorité de celui qui est depuis six mois sur la brèche pour défendre le pays contre tous les dangers, la question n'existerait même pas, ou elle serait déjà tranchée. La difficulté est dans la manière dont tout cela se présente. Au fond, de quoi s'agit-il? en quoi consiste

cette proposition Rivet, qui a jeté l'émoi dans le monde parlementaire? Elle peut se résumer en quelques traits. Les pouvoirs de M. Thiers sont prorogés pour trois ans avec le titre nouveau de président de la république. Si d'ici à trois ans l'assemblée décidait qu'elle doit se dissoudre, M. Thiers conserverait la présidence jusqu'à la constitution d'une assemblée nouvelle, qui à son tour aurait à prononcer sur l'organisation du pouvoir. Jusque-là, M. Thiers exerce toutes les prérogatives essentielles du gouvernement, choix des fonctionnaires, représentation diplomatique, nomination et révocation des ministres, qui restent responsables devant l'assemblée. C'est une ébauche ou un commencement de constitution; mais ce n'est pas tout. A peine M. Rivet avait-il présenté son projet que d'un autre coin de l'assemblée partait une seconde motion qui propose d'attester la confiance que la chambre et le pays mettent toujours dans la sagesse et le patriotisme de M. Thiers en confirmant et en renouvelant les pouvoirs qui lui ont été confiés à Bordeaux. Voilà la question telle qu'elle s'est posée devant l'assemblée, telle qu'elle reste encore. Le travail de la commission qui sera nommée consistera évidemment à fondre ces nuances diverses de la proposition Rivet et de la proposition Adnet pour arriver à un vote qui exprime à peu près la pensée générale en donnant une certaine fixité au pouvoir, en l'entourant de quelques garanties de plus.

Puisque la question a été soulevée, il n'y a plus qu'à la résoudre en donnant aux intérêts, au travail, au crédit, la satisfaction qu'ils demandent, en évitant surtout de laisser ouvrir une crise nouvelle qui ne pourrait que mettre le pays en péril. Il ne faut pas cependant se faire illusion et se hâter de croire qu'on remédie à tout par un vote, qu'il y a une grande différence entre l'état actuel dont M. Adnet demande le maintien et l'ordre nouveau que M. Rivet propose de créer. Oui sans doute, trois ans de pouvoir, c'est de la stabilité, c'est le provisoire fixé, si l'on veut; mais enfin qu'y a-t-il de changé essentiellement dans notre situation? Elle est à peu près la même; elle n'est pas plus à l'abri des petites tempêtes de tous les jours et de l'imprévu des événemens. Les conflits mêmes qui ont peut-être suggéré ou encouragé la pensée d'une prorogation de pouvoirs, ces conflits n'existent pas moins, et se reproduiront évidemment plus d'une fois encore parce qu'ils sont dans la nature des choses, parce qu'il n'y a pas moyen d'éviter ces chocs d'opinions sur les questions les plus difficiles d'administration ou de gouvernement. Allons plus loin : l'assemblée, en donnant des pouvoirs pour trois ans, ne se dessaisit en aucune façon de sa souveraineté; qui peut l'empêcher d'user de cette souveraineté? qui peut enchaîner ses résolutions? Elle n'est liée après tout que par des considérations d'intérêt public qui peuvent toujours changer, ou par le respect de sa propre volonté. Tout cela veut dire qu'en dehors de toutes les conditions de fixité qu'on peut imaginer pour se créer l'impression de la durée et de la stabilité, la meil-

leure garantie est encore dans cette bonne volonté mutuelle, dans cet esprit de conciliation qu'il faut toujours invoquer. Tout tient à cette bonne intelligence nécessaire que rien au fond n'a pu affaiblir jusqu'ici, qu'il serait plus que jamais dangereux de rompre. On peut trouver à la rigueur qu'il était inutile de donner à la prorogation une espèce de caractère constitutionnel; puisque c'est fait, il est bien évident qu'il faudrait un certain courage pour prendre la responsabilité d'un refus qui nous rejetterait dans l'inconnu. S'il est dans l'assemblée quelqu'un qui ose tenter l'aventure, il y regardera à deux fois à l'heure suprême et décisive du vote, et la droite elle-même fera sûrement œuvre de raison en ne refusant pas son concours à la prorogation d'un régime dont l'existence après tout est liée à l'existence de l'assemblée.

Ce qu'il y a d'étrange en cette affaire, c'est que tout le monde en vérité paraît se mouvoir en dehors de la sphère de ses opinions et de ses tendances. Au premier abord, c'est le parti conservateur qui aurait dû être le plus favorable à la prorogation, et c'est dans les rangs du parti conservateur qu'il a semblé se manifester le plus d'hésitation. C'est la gauche qui aurait dû hésiter, et c'est elle qui a montré le plus d'impatience, qui soutient le plus vivement la prorogation après l'avoir appelée de ses vœux. En réalité, la gauche n'a vu qu'une chose, c'est qu'on allait faire un pas de plus vers la république définitive, que le chef du pouvoir exécutif s'appellerait désormais le président de la république. C'est fort bien; seulement la gauche n'a point vu qu'en donnant le signal d'une apparence de dérogation au pacte de Bordeaux, en faisant un pas en dehors de cette convention de paix entre les partis, elle risquait d'ouvrir de ses propres mains la porte à des entreprises constituantes d'un autre genre. L'assemblée ne la suivra pas sans doute dans cette voie, elle ne cherchera pas à profiter de la circonstance pour reconstituer le pays à sa manière; mais, si elle le tentait, que pourrait dire la gauche? La vérité est que cette question de la prorogation ou de la consolidation temporaire des pouvoirs actuels a été engagée un peu au hasard; elle n'a point été prise dans son vrai sens et pour ce qu'elle devait être. Il y avait, ce nous semble, un point de départ nécessaire de toute combinaison. De quelque façon qu'on juge les choses, nous sommes dans le provisoire, et dans ce provisoire ce qui domine tout, ce qui devrait être la raison de tout, c'est la présence de l'ennemi sur notre sol, c'est l'occupation étrangère. Tout devait découler de là; il devait être entendu que, tant qu'il y aurait l'ennemi dans nos provinces, rien de définitif ne pourrait être fait, que M. Thiers et l'assemblée, unis par la plus noble des solidarités, restaient chargés de la grande œuvre de la délivrance du pays, et que le jour où le dernier soldat allemand serait parti, la France, rendue à sa pleine et souveraine liberté, prononcerait sur ses destinées définitives. Alors la prorogation prenait une sorte de grandeur, elle devenait le mandat du péril public

et de la délivrance nationale. Ce n'était plus un provisoire ordinaire, c'était le gouvernement de la nécessité, trouvant dans les circonstances mêmes qui l'avaient produit sa légitimité, sa raison d'être et sa limite. On aurait pu agir ainsi, on ne l'a point fait; l'essentiel aujourd'hui est de ne point laisser traîner ces discussions irritantes, de ne point prolonger le provisoire dans le provisoire, et surtout de se dépouiller de toute prévention pour donner à ce pouvoir transformé ou prorogé qui va s'établir la base libérale et conservatrice sur laquelle il doit s'appuyer, s'il veut gouverner utilement.

Qu'on la tranche donc au plus vite cette question de pouvoir, qui depuis quelque temps se traîne dans le demi-jour des combinaisons des partis, et qui, par la façon dont elle a fait explosion au dernier instant, a eu un peu l'air de venir jeter un défi à l'imprévu; qu'on la tranche une bonne fois aussi bien qu'on le pourra, et qu'on revienne à ce travail patient et pratique qui reste après tout la vraie mission de l'assemblée et du gouvernement. Si cette crise qui vient d'éclater doit avoir pour conséquence de simplifier la situation, il n'y a rien à dire, tout sera pour le mieux; assemblée et gouvernement n'auront plus qu'à reprendre leur œuvre interrompue, qui n'en sera pas plus facile, mais qui dans tous les cas sera débarrassée de ces incertitudes dont on se faisait un fantôme. Après comme avant la crise, il n'y a pas moins à réorganiser le pays, à recomposer l'équilibre de ses finances aussi bien que ses forces militaires, sa puissance morale aussi bien que sa fortune matérielle. C'est une reconstitution précédée d'une liquidation nécessaire, et cette liquidation, ce sont les commissions parlementaires qui la font par l'enquête qu'elles poursuivent sur les événemens de la dernière année. Autant qu'on en puisse juger par les premières révélations qu'on a laissées échapper, elle sera utile, instructive, cette enquête, conduite jusqu'ici avec une impartiale sévérité. Nous avons besoin de tout savoir sur les hommes et sur les choses; nous avons besoin de voir clair dans cet effroyable gâchis de nos affaires au temps du siége, dans nos malheurs, dans ces opérations où ont été englouties des armées. Ce qui s'est passé à Metz, à Sedan, à Paris, sur la Loire, dans l'est, à Tours, à Bordeaux, c'est tout cela qui doit être exposé avec une énergique et inflexible sincérité, non certes pour alimenter une curiosité vulgaire, mais pour montrer au pays ce qu'il lui en coûte de se livrer à ceux qui le perdent par une coupable impéritie, et à ceux qui viennent le perdre un peu plus encore en prétendant le sauver. Déjà les documens se multiplient, surtout pour les affaires militaires, et le livre que vient de publier M. le général Chanzy, sur *la deuxième armée de la Loire,* est certes un des plus intéressans, un des plus précieux de ces documens.

On peut suivre maintenant la marche de cette campagne des armées de province, qui s'ouvrait avec un éclat modeste, quoique réel, à Coulmiers, pour finir si tristement dans l'est et sur la Mayenne. Ce n'est pas

tant la faute des chefs militaires, quoiqu'ils n'eussent pas tous certainement le même feu, la même expérience; ce n'est pas trop non plus la faute des soldats, quoiqu'ils fussent bien peu organisés, bien peu disciplinés. Il faut en venir à la vraie cause de nos désastres en province. Cette cause éclate dans les pages du général Chanzy, qui s'est montré, quant à lui, un si énergique et si habile capitaine. Que voulez-vous? les chefs militaires n'étaient rien, M. Gambetta était tout; c'est lui qui commandait et qui prétendait décréter la victoire. Vainement les généraux lui représentaient qu'il était dangereux d'aller se jeter sur toute l'armée allemande en avant d'Orléans; l'ordre était formel, on se battait, et l'armée de la Loire était coupée en deux. Le général Chanzy, livré à lui-même et se battant avec la plus héroïque opiniâtreté pendant quatre jours, avait beau demander qu'on fît au moins une démonstration sur la Loire, on lui répondait que c'était impossible. Lorsque, tardivement informé de la marche de Bourbaki sur l'est, il démontrait le danger de ce mouvement et suggérait d'autres opérations qui auraient porté toutes les armées sur Paris, on lui répondait en vantant beaucoup son plan, mais en se faisant un mérite d'en avoir un meilleur. Lorsque enfin le général Chanzy rappelait que le général Trochu avait fixé la date du 20 janvier comme dernière limite de la résistance de Paris, on lui disait, et ceci est grave, qu'il ne fallait pas tenir compte des indications du général Trochu, qu'on avait d'autres renseignemens. Et le grand stratégiste qui prétendait ainsi conduire nos armées était homme à prendre Épinay sur la route d'Étampes pour Épinay près Saint-Denis, tout comme dans une autre circonstance il prenait Bar-sur-Seine pour Bar-le-Duc! Voilà où nous en étions. Si M. Gambetta conduit ses campagnes parlementaires comme il a conduit ses campagnes militaires, la gauche peut se mettre sous ses ordres pour marcher à la victoire.

M. Gambetta ne nous croirait pas, si nous lui disions un mot bien vrai, bien sincère, et cependant ce serait son intérêt de nous croire. L'ancien et éphémère dictateur de Bordeaux n'est point à coup sûr dénué d'un certain souffle, d'une certaine ardeur entraînante, d'une assez grande vigueur d'imagination. Malheureusement, il l'a bien montré, il ne sait des affaires que ce qu'en sait un avocat qui a feuilleté son dossier; il est trop souvent exposé, en politique comme dans les affaires militaires, à prendre Bar-le-Duc pour Bar-sur-Seine, et, puisqu'il avait récemment la bonne fortune d'être à Saint-Sébastien, il aurait dû y rester encore, il aurait dû y passer un an pour apprendre ce qu'il ne sait pas et mettre ses connaissances au niveau du rôle qu'il ambitionne. S'il ne se livre pas à ce travail, il risque fort d'être un agitateur vulgaire, — un type assez réussi et infécond d'une certaine médiocrité bruyante et prétentieuse. Il est peut-être fait pour un autre rôle, s'il le veut. Ah! quand on regarde derrière soi au courant de cette terrible

année, comme on s'aperçoit vite de l'immense part que la médiocrité et l'incapacité ont eue dans nos malheureuses affaires, depuis ce jeune dictateur qui veut conduire des armées jusqu'à tous ces préfets de la dictature, complices de toutes les factions! La médiocrité, elle est partout dans ce triste monde révolutionnaire, elle se montre en vérité jusque dans le crime. Voyez ces procès qui se déroulent devant les conseils de guerre de Versailles : ils sont là quelques-uns, tout heureux d'avoir été des personnages, et qui semblent ne pas même soupçonner la portée de leurs actions. Ce sont des criminels vulgaires qui ont tenté l'incendie de Paris, qui ont massacré des otages, et ils en sont à discuter sur des banalités de procédure. C'est à laisser croire qu'ils ne se doutaient pas de ce qu'ils faisaient. L'intelligence chez eux semble au niveau du sens moral. Et voilà le monde dont Paris a subi un instant la domination! Il est bien temps, on en conviendra, d'effacer les traces de ces médiocres et lugubres exhibitions, de remettre de l'ordre dans les esprits comme dans les rues, de raviver partout le sentiment d'un idéal supérieur, afin de pouvoir de nouveau montrer au monde la France, la vraie France, telle qu'elle a été, telle qu'elle doit être.

Oui franchement, il est temps que dans ce malheureux pays si éprouvé tout reprenne enfin un caractère sérieux, et c'est pour cela qu'il est utile d'en finir avec toutes ces discussions qui mettent le pouvoir en doute, afin que M. Thiers, mieux affermi aux affaires, puisse organiser avec autorité, avec efficacité, le gouvernement qui convient à la France. Le chef du pouvoir exécutif avait déjà commencé, même avant la dernière crise, en appelant au ministère des affaires étrangères M. de Rémusat, qui depuis la révolution s'était dérobé à la vie publique. Certes nul n'est mieux fait pour représenter le pays que cet homme d'élite, qui réunit la supériorité de l'esprit et l'honneur du caractère. Pour la France et pour l'Europe elle-même, M. de Rémusat est l'écrivain éminent, l'ancien député toujours fidèle à ses convictions libérales, l'homme familier dès longtemps, par une sorte de tradition, avec tous les intérêts publics. Il prend assurément dans une heure difficile la direction des affaires extérieures de notre pays; il recueille un lourd et cruel héritage. Il était, comme M. Thiers, d'un temps où la France était prospère et heureuse entre les nations; il la retrouve humiliée, démembrée et réduite à se relever des plus horribles désastres, à refaire ses relations diplomatiques avec tout le reste; mais, dans cette œuvre difficile, il porte ce qui peut le mieux aider au succès : un patriotisme inviolable et la certitude de faire honorer la France dans sa personne.

CH. DE MAZADE.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1871

Livraison du 1er Juillet.

Le Vingtième corps de l'armée de la Loire, par M. le capitaine de vaisseau Th. AUBE, commandant de la 2e brigade. 5
La Grèce et ses volontaires dans la guerre de 1870, par M. A. MÉZIÈRES. 26
Les Affaires de Chine et la question chinoise en 1871 depuis les massacres de 1870, par M. H. BLERZY. 46
Le Budget de la république et les réformes financières, par M. L. BOUCHARD. 71
Les Honnêtes gens de Paris sous la commune, par M. Émile BEAUSSIRE. . . 100
Les Récits d'un soldat. — Une armée prisonnière de guerre, par M. Amédée ACHARD. 134
Les Explorations sous-marines, par M. Gaston de SAPORTA. 177
L'Exposition internationale de Londres, par M. René MÉNARD. 205
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 221
Essais et Notices. — Les Libertés communales en Europe. 234

Livraison du 15 Juillet.

La fin de la bohème. — Les influences littéraires dans les derniers événemens, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 241
Les Fusiliers-marins au siége de Paris, trois mois dans les tranchées, par M. L. LOUIS-LANDE. 268

La Marine d'aujourd'hui. — I. — La Flotte de la Mer-Noire, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 300
De la forme du gouvernement dans les sociétés modernes, a propos de récentes publications, par M. Émile de LAVELEYE. 334
Le Budget rectificatif. — Économies et nouveaux impôts, par M. A. BATBIE, de l'Assemblée nationale. 359
La Revanche de Joseph Noirel, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 381
Souvenirs de la Roumélie. — I. — Les communautés grecques et les paysans turcs, par M. Albert DUMONT. 418
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 443
Essais et Notices. — Un roman socialiste d'autrefois. 454

Livraison du 1er Août.

La Revanche de Joseph Noirel, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 465
La Marine d'aujourd'hui. — II. — L'amiral Bruat et le général Pélissier, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 509
L'Organisation de la justice dans l'antiquité et les temps modernes. — III. — La justice royale au moyen age, par M. FUSTEL DE COULANGES. . 536
Les Récits d'un soldat. — II. — Une campagne devant Paris, par M. Amédée ACHARD. 557
Les Laboratoires scientifiques en France et a l'étranger, par M. Fernand PAPILLON. 594
L'Usine d'Essen et les canons Krupp, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 610
De la forme du gouvernement dans les sociétés modernes. — II. — La république et la monarchie constitionnelle, par M. Émile de LAVELEYE. . 634
Les Fleurs de sang, par M. SULLY-PRUDHOMME. 663
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 665
Essais et Notices. — Le rôle des eaux souterraines. 680

Livraison du 15 Août.

La Marine d'aujourd'hui. — III. — La guerre d'Italie et les Institutions nécessaires, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 689
La Revanche de Joseph Noirel, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 719
Le Monde byzantin. — Le Sport et l'Hippodrome a Constantinople, par M. Alfred RAMBAUD. 761
Le Traité de Washington du 8 mai 1871, par M. Auguste LAUGEL. 795
Souvenirs de la Roumélie. — II. — Andrinople, l'administration d'une province turque, par M. Albert DUMONT. 810
L'Éloquence politique et judiciaire a Athènes. — Lysias, l'avocat athénien, par M. George PERROT. 839
Ou en est la révolution française? — I. — Simples notes sur la situation actuelle, par M. Émile MONTÉGUT. 872
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 899

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9556